

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Le Magasin littéraire et scientifique, Gand ; Bruxelles ; Paris, 15 janvier 1891– 15 décembre 1891 (1^{ère}-12^e livraison).

En raison de son ancienneté, cette œuvre littéraire n'est vraisemblablement plus soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

S'il s'avérait qu'une personne soit encore titulaire de droit sur l'œuvre, cette personne est invitée à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : bibdir@ulb.ac.be)

Elle a été numérisée dans le cadre du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines (Pep's) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec le service des Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles et l'Action de Recherche Concertée « Presse et littérature en Belgique francophone » menée sous la direction du professeur Paul Aron, à partir d'un exemplaire prêté par la bibliothèque royale de Belgique. Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

THE
LIBRARY
OF



II

82752

A

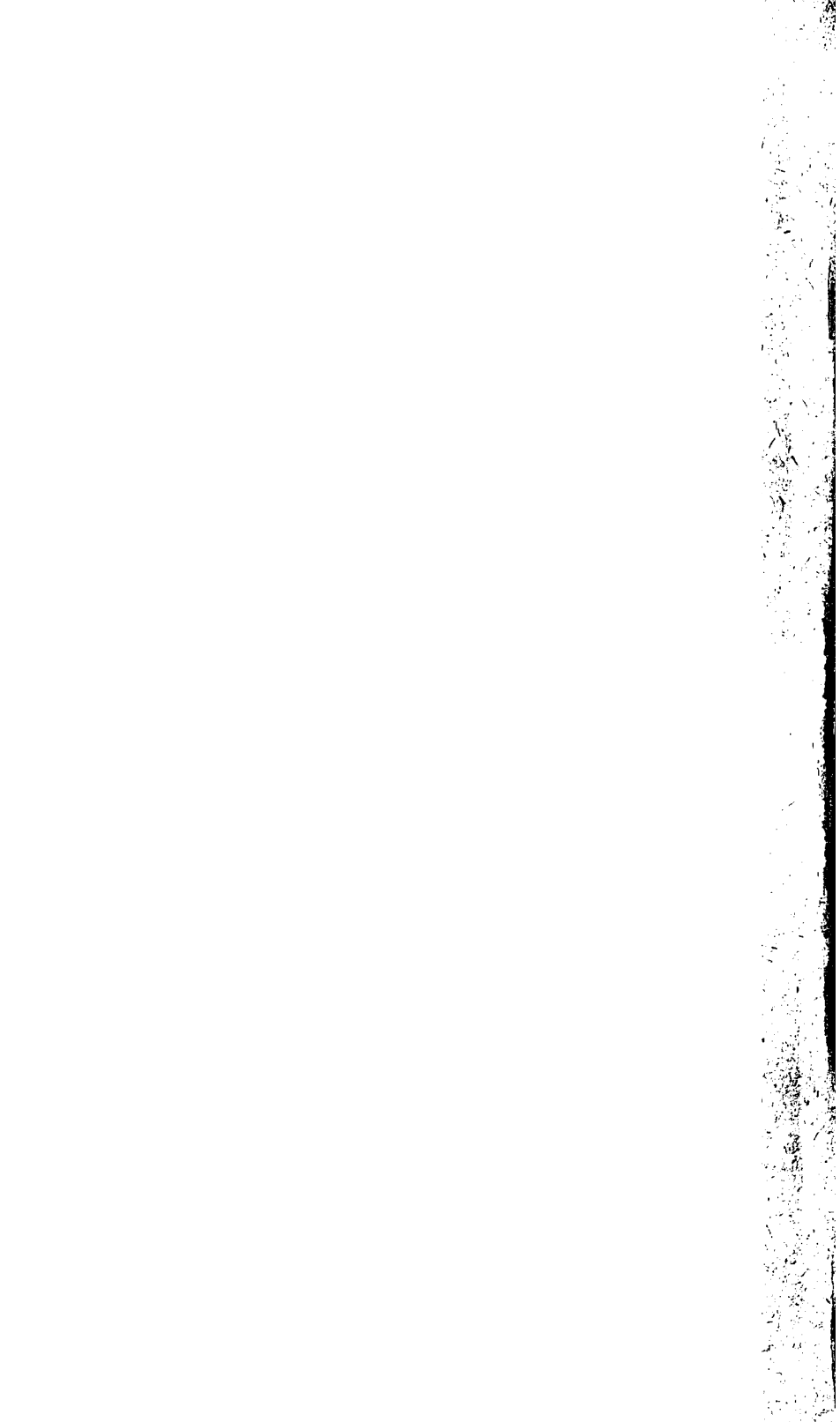
BVL

012/23 16 21



II
82752
A

LE MAGASIN LITTÉRAIRE



1891

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE



TYPOGRAPHIE A. SIFFER
RUE HAUT-PORT, 52 et 54

PARIS
ALBERT SAVINE
rue des Pyramides, 12.

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
rue Treurenberg, 16.

8^e année. — Premier semestre.



LA FAMILLE

CONFÉRENCE

DONNÉE A LA

SALLE DES REDOUTES DE MAASTRICHT LE 22 DÉCEMBRE 1890

MESSIEURS,



U Nord de l'Europe centrale, entre l'Angleterre, l'Allemagne et la France, s'étend une vaste et opulente région.

La mer baigne ses côtes, et trois fleuves magnifiques, l'Escaut, la Meuse et le Rhin fécondent cette terre privilégiée.

L'agriculture y est en honneur et l'on y admire les plus beaux pâturages du monde; le commerce y fleurit également, secondé par une marine de premier ordre et desservi par des ports incomparables.

De nombreuses manufactures, de riches carrières, des mines de fer et de charbon offrent un aliment à l'activité industrielle.

Adonnés au travail, les habitants de ce pays aiment également les arts, et leurs musées renferment des chefs d'œuvres.

Nulle part on ne rencontre de villes aussi nombreuses et aussi peuplées, décorées d'édifices splendides et notamment d'églises monumentales qui attestent tout ensemble la foi, la prospérité, la munificence des populations qui les ont élevées.

Lentement élaborée dans le creuset féodal, la na-

tionalité de cette région s'était, avec un prodigieux éclat, fondée au milieu de l'efflorescence de la vie communale et semblait appelée à s'incarner dans une vigoureuse constitution, appuyée tout à la fois sur les franchises locales et sur la base solide de l'unité monarchique.

Vous savez, MM., comment ces espérances ont été déçues. Les luttes civiles et religieuses, les vicissitudes de la politique, la plume des diplomates et l'épée des hommes de guerre ont morcelé les Pays-Bas, et les Provinces, autrefois unies, ont poursuivi leurs destinées en deux groupes distincts, comme ces fleuves qui séparent, en divers bras, leurs eaux, longtemps communes, pour achever ainsi leur cours vers l'Océan.

Je laisse les historiens et les politiques apprécier ces événements dans leurs origines et dans leurs conséquences; je ne me retourne pas plus longtemps vers le passé; je ne cherche pas à déchirer les voiles de l'avenir; mais, arrêtant mes regards sur le présent, je puis bien constater que tant de siècles, passés en commun, ont laissé, jusque dans les générations actuelles, des traces ineffaçables. Nos pères ont partagé les mêmes bonheurs et les mêmes souffrances, ils ont vécu sous les mêmes lois, ils ont travaillé, ils ont lutté ensemble; ils ont prié les mêmes prières, parlé la même langue, chanté les mêmes chants, et, en abordant cette libre tribune sur le sol hospitalier de la Néerlande, je sens à la bienveillance de votre accueil comme à ma propre émotion, que nous avons tous gardé le filial amour des gloires, des croyances, des mœurs et des traditions d'autrefois.



Or, MM., parmi ces traditions, il en est une qui s'est transmise, d'âge en âge, dans nos contrées, comme

un joyau héréditaire : c'est l'esprit de famille, le culte inviolable et sacré du foyer domestique.

Que d'autres pays prônent la douceur d'un climat qui ne connaît pas l'hiver, qu'ils célèbrent leur ciel bleu se mirant dans l'eau limpide des lacs, qu'ils vantent leurs montagnes altières et leurs riantes vallées, qu'ils chantent, comme Mignon, la terre bénie où fleurit l'oranger, nous ne leur envions pas ces dons de la nature!

La Providence nous a départi de meilleurs trésors.

Grâce aux exigences d'une température plus froide, la maison — *le home* — est devenue et est restée chez nous l'institution fondamentale qui rapproche les membres d'une même famille, le milieu permanent où s'écoule leur vie calme et bien ordonnée, le rempart inexpugnable de leurs droits, l'asile favori du travail, l'abri discret et sacré des joies, des douleurs et des tendresses communes.

Déjà l'historien Tacite, décrivant les mœurs de la Germanie, admirait et exaltait les vertus familiales des anciens Germains, leur amour du foyer domestique, leur respect de la fidélité conjugale et la vénération religieuse dont ils entouraient, soit la virginité de leurs filles, soit la maternité de leurs compagnes. C'est la gloire des peuples de souche germanique d'avoir conservé et amplifié ces traditions.

Le christianisme a élevé leurs vertus naturelles et les a portées à ce degré d'incomparable perfection qu'il communique à tous les dons purement humains. Comme les fleurs s'épanouissent au soleil et se parent des plus belles couleurs, ainsi nous avons vu, sous le rayonnement continu de l'Évangile, éclore et grandir la famille chrétienne, telle que les siècles nous l'ont faite et telle que nos ancêtres nous l'ont heureusement transmise.

Pour bien apprécier la valeur de ce patrimoine héréd-

ditaire, il importe de se rendre compte de la situation de la société contemporaine.

Je ne veux pas, dans cette conférence, m'engager sur un terrain qui m'est hélas! trop familier, et mêler les préoccupations de la politique et de la polémique à une causerie paisible et pleine d'abandon.

Mais comment, Messieurs, nous soustraire à l'évidence d'un fait qui frappe tous les yeux? La société contemporaine, basée sur la propriété, sur la religion et sur la famille, est en butte à un universel assaut. De hardis novateurs ne rêvent rien moins que de faire table rase de l'ancienne organisation sociale et d'installer sur ses ruines un ordre nouveau : *novus rerum nascitur ordo*.

Cette révolution, systématique et sauvage, répugne à toute idée de prudence et de stratégie.

Elle se précipite, d'une haleine et d'un bond, aux revendications et aux solutions les plus radicales.

Détruire la propriété, cet abri providentiel de la dignité comme de la liberté de l'homme, cette base de toute civilisation, ce levier de tout progrès, c'est, aux yeux du socialisme, un déblaiement élémentaire, un véritable jeu d'enfant.

De même, saper l'ordre religieux jusque dans ses bases, borner l'horizon de l'homme à la vie présente, nier la vie future avec ses félicités, ses expiations, ses compensations providentielles, exalter l'homme et détrôner Dieu, faire du matérialisme la charte du monde émancipé, qu'est-ce encore, Messieurs, pour les soi-disant pionniers de l'avenir? Mais ils le proclament tout net et tout haut : c'est la conclusion naturelle et inéluctable de la raison humaine, désormais affranchie de toute superstition et de tout préjugé!

En économie politique, on va jusqu'à la liquidation sociale; en religion ou, si vous l'aimez mieux, en irréligion, on descend jusqu'à l'athéisme.

D'où vient donc que lorsqu'il s'agit de mettre le

siège devant la famille, cette citadelle de l'ordre social, ces mêmes négateurs que nous venons de voir si audacieux et si radicaux, modifient leur tactique et recourent aux embuscades, aux moyens détournés, à la propagande corrosive et louche de la presse pornographique, du roman corrupteur, du théâtre libidineux? C'est un fait significatif qu'à part quelques cerveaux hallucinés, aucun socialiste de marque n'ose, à l'heure actuelle où cependant toutes les énormités se font jour, proposer la dissolution de la famille, de cette unité première dont l'organisme contient, renouvelle et entretient, suivant une prévoyance manifestement divine, la société toute entière.

Ah! vous pénétrez comme moi, Messieurs, le secret de cette attitude dissimulée! Vous comprenez comme moi que, pour envahir l'enceinte sacrée du foyer domestique, la Révolution cosmopolite ne doit pas seulement triompher des objections de la raison et des résistances de l'intérêt, elle doit désarmer les plus légitimes révoltes du cœur et l'indestructible instinct de la nature humaine. L'homme, à son foyer, est souverain dans son royaume et qui-conque voudrait pénétrer dans cet inviolable asile s'exposerait aux repréailles universellement victorieuses de l'indignation et du dégoût!

Voilà qui doit nous faire comprendre quelle place suréminente la famille occupe, de nos jours surtout, dans l'économie de la défense sociale!

C'est également à la lumière de ce fait décisif qu'il convient d'apprécier les tentatives des législateurs et des politiciens contemporains pour modifier l'organisation traditionnelle du foyer domestique.

Règle générale : toute loi qui assure l'intégrité du mariage, qui fortifie l'autorité paternelle, qui protège la faiblesse de la femme et de l'enfant, qui favorise la stabilité de la famille, est une loi vraiment progressive, bienfaisante et salutaire.

En revanche, toute loi qui entame l'indissolubilité de l'union conjugale, qui énerve le gouvernement familial, qui oblige chaque génération à recommencer laborieusement l'œuvre dispersée de ses devancières, est une loi rétrograde, funeste et antisociale.

La raison et l'histoire confirment ces maximes. Elles attestent que la famille, fortement constituée, est le plus solide fondement de la prospérité des Etats; elles affirment aussi que la perte de l'esprit de famille, la disparition de la vie de famille, est, partout et toujours, à toutes les époques et dans tous les pays, la cause d'une prompte, et souvent même, d'une irrémédiable décadence.

Faut-il vous dire, après cela, combien les races qui ont la rare fortune d'avoir conservé les saines traditions domestiques, doivent veiller avec un soin jaloux sur ce précieux apanage? Après l'incomparable trésor de la vérité religieuse, elles n'ont pas de gage plus efficace de stabilité, de bonheur et d'avenir. Les familles bien ordonnées font les nations grandes et fortes, elles sont la source de la prospérité générale, et, même après les plus sombres épreuves, lorsque la patrie râlant et cruellement blessée, semble ne plus avoir qu'à mourir, elles lui rapportent, avec un sang généreux et nouveau, l'espérance et la vie!

C'est en m'inspirant de ces pensées générales que je voudrais, MM., vous adresser, ce soir, quelques réflexions sur la famille contemporaine, envisagée dans ses rapports avec l'éducation qui la prépare, avec le mariage qui la fonde, avec la vie domestique enfin qui lui assure son plein épanouissement.

Il est superflu de vous dire que je n'ai pas la prétention d'épuiser ce vaste sujet : un volume n'y suffirait pas.

Il me siérait encore bien moins, à moi laïque, de vous faire un sermon et d'empiéter sur les droits

de l'étole dans cette religieuse cité de Maestricht où elle est si dignement portée.

Mon but est beaucoup plus modeste : je voudrais vous présenter quelques observations, prises sur le vif et que je crois pratiques. J'abandonne à votre perspicacité le soin de vérifier si ces observations sont justes et d'en tirer les conclusions qu'elles peuvent comporter.



Tout a été dit, MM., sur l'importance capitale de l'éducation. S'il est une vérité dont notre époque semble pénétrée, c'est bien celle-là. Chacun la proclame, mais chacun aussi l'envisage au point de vue de ses croyances, de ses opinions, de ses aspirations personnelles. De là le développement considérable que les questions d'enseignement ont pris dans le mouvement des esprits et dans les préoccupations de la politique moderne. Un instinct, juste et sûr, nous avertit qu'à la solution de ces délicats problèmes se rattachent les intérêts les plus élevés de la religion et de la patrie, le sort de la civilisation, l'avenir de la société elle-même!

Cependant, MM., remarquez le bien, un principe supérieur, une vérité maîtresse, plane sur tous les systèmes qui se sont produits et qui peuvent surgir encore dans cet ordre d'idées.

Cette vérité, la voici : l'éducation, de par l'ordonnance providentielle des choses, est et doit demeurer, avant tout, l'œuvre de la famille. Quoique l'on dise et quoique l'on fasse, le foyer domestique sera toujours la première, la plus nécessaire, la meilleure de toutes les écoles gardiennes et primaires, et, Dieu merci, c'est aussi celle que tous les efforts du despotisme demeureront toujours impuissants à supprimer.

Vous m'objecterez, sans doute, que cet axiome a été contredit. Oui, c'est vrai, une voix s'est, un jour,

élevée pour formuler cette intolérable prétention : « Les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents ». Mais, cette voix, c'est celle d'un monstre, bien plus que d'un homme; c'est la voix de Danton. Elle est étouffée sous les protestations de tous les esprits droits, de tous les cœurs généreux, et chaque fois qu'elle renouvellera ses odieuses prétentions, même sous une forme atténuée, elle verra s'élever contre elle la formidable et invincible révolte de tous les pères, de toutes les mères, dignes de ce nom!

J'en appelle surtout à vous, Mesdames.

Vous êtes les éducatrices par excellence, et c'est Dieu lui-même qui vous a en quelque sorte sacrées pour cet auguste ministère.

Combien de fois ne vous est-il pas arrivé de couvrir d'un regard plein d'amour le berceau de votre enfant? En contemplant, dans sa couchette blanche, le petit être candide et pur, issu de votre sein, vous vous êtes senties en présence d'une âme immortelle, vous avez pressenti l'avenir sous la fragile écorce du présent, vous vous êtes dit : « Cet enfant est à moi. Malheur à qui le touche! Dieu seul qui me l'a donné a le droit de le reprendre ou d'en disposer! »

Comme vous avez raison, mères chrétiennes : cet enfant est bien à vous!

Durant de longs mois, vous l'avez gardé dans vos entrailles comme dans un nid tout fourré de tendresse, et lorsqu'il s'est éveillé à la vie, c'est encore vers votre cœur qu'il s'est instinctivement tourné pour vous demander, de ses lèvres avides, la sustentation et l'affermissement de sa précaire existence.

Expliquez-moi donc comment il se fait que, de nos jours, tant de mères demeurent sourdes à ce cri providentiel de la nature!

Expliquez-moi pourquoi tant de médecins, en dépit des indications décisives de la statistique et de l'hygiène,

conseillent cette triste abdication des devoirs maternels, pourquoi tant de maris y consentent et l'autorisent!

Sans doute j'admets que des motifs, exceptionnels et graves, puissent imposer une résolution qui, pour une mère aimante, sera toujours un dur sacrifice; mais ce que je n'admets pas, c'est que des prétextes futiles viennent, en une pareille occurrence, obscurcir la claire notion du devoir. Il s'agit bien, en vérité, Madame, de conserver l'élégance de votre taille et de vous soustraire aux obligations maternelles pour pouvoir, plus à l'aise, suivre les prescriptions de la vie mondaine! Est-ce pour stimuler l'art des corsetières que vous vous êtes mariée et pour promener plus librement, dans les soirées et les bals, une coquetterie d'arrière-saison? Non, n'est-ce pas? Si Dieu vous a donné les joies de la maternité, c'est pour que vous en acceptiez aussi les charges, toujours douces si vous songez à l'enfant qui vous les impose. Que de femmes du peuple, attachées à la glèbe d'un labeur quotidien, donnent, sous ce rapport, à nos grandes dames d'utiles mais humiliantes leçons! Ces mères vaillantes savent concilier les rudes exigences du travail manuel avec l'accomplissement de leurs devoirs maternels. Aussi Dieu les en récompense : leurs roses et robustes marmots font honte aux nourrissons grêles et décolorés qu'une inexcusable indifférence confie à des mains mercenaires et trop souvent indignes!

Mais bientôt aux soins de l'éducation physique viennent s'ajouter les sollicitudes plus hautes encore de l'éducation religieuse et morale. Comme le proclamait naguère une voix aussi éloquente qu'autorisée, le père et la mère ne sont pas seulement institués pour coopérer à l'œuvre créatrice qui ajoute incessamment de nouveaux anneaux à la longue chaîne des générations, ils ont encore la très haute et impérative mission d'aller chercher en Dieu, pour les communiquer à ceux qu'ils ont appelés à vivre, la sagesse, la justice, la piété et

tout ce qui rend l'homme capable d'atteindre à ses immortelles destinées. D'ailleurs, ce beau nom de parents, si l'on comprend bien la force de son sens étymologique (*parere*) n'exprime-t-il pas ce perpétuel enfantement des âmes qui s'exerce par le ministère sacré de l'éducation? (1)

Ici encore la mère remplit un rôle prépondérant. C'est elle seule qui possède la délicatesse et la patience nécessaires pour entrouvrir doucement la petite âme qui s'éveille à l'existence, pour y instiller les premières maximes de religion et de devoir et pour la tourner vers Dieu. Les effets de cet enseignement initial sont incalculables, pénètrent la vie toute entière et jamais ne s'effacent complètement. Plus tard, lorsque cet enfant, dont vous joignez les innocentes mains, sera parvenu à la maturité de l'âge, lorsqu'arrivera la saison des luttes et des orages du cœur, il se souviendra, Mesdames, de vos premières leçons et lorsque, devant quelque périlleuse tentation, la voix du devoir lui parlera, haut et clair, il y reconnaîtra tout ému l'irrésistible accent de sa mère!...

Cependant l'enfant grandit.

Le voici arrivé à l'adolescence, avec son ardeur de connaître, avec sa soif d'aimer, avec le besoin d'orienter sa vie.

C'est ici qu'apparaît, dans toute sa plénitude, la mission supérieure de l'éducation.

Tout être, toute institution, toute œuvre doit être créée, organisée, développée, cultivée en vue de sa fin.

Ainsi en est-il de l'homme.

Sa fin est double.

Il est fait de Dieu pour aller à Dieu. -- C'est l'éducation religieuse avec ses multiples représentants qui doit le mener à ce terme.

(1) Mgr Perraud, évêque d'Autun.

Mais l'homme est appelé aussi à une fin médiante et terrestre. C'est le temps qui doit lui mériter l'éternité; c'est sa vie temporelle qui doit lui ouvrir son existence éternelle.

Il y a donc aussi une éducation qui doit lui frayer ce passage, développer les aptitudes de son intelligence et de son cœur, lui remettre la clef de sa destinée, lui dire en quelque sorte, au seuil de sa carrière : « Voilà le but, suis la ligne droite et vas ton chemin! »

Ce chemin, règle générale, MM., part de la famille pour aboutir par le mariage à une famille nouvelle. Ainsi le veulent l'économie providentielle et la loi qui préside à la conservation et à la multiplication du genre humain. Sans doute il existe des exceptions et Dieu me garde d'en méconnaître l'importance. Il y a des natures d'élite, attirées hors de la vie commune, par l'invisible amant qui les appelle, à travers les rudes sentiers du dévouement, de la pénitence et de l'amour divin, jusqu'aux sommets de la perfection sacerdotale ou religieuse. Je trahirais toutes les convictions de ma foi comme toutes les admirations de mon cœur si je méconnaissais la sublimité de ces vocations privilégiées. De tels sacrifices n'honorent pas seulement l'abnégation qui les accomplit, mais les familles et les sociétés qui les voient éclore. Ils attestent par leur fréquence l'élévation générale du thermomètre de la religion et de la vertu, de même que leur petit nombre accuse l'invasion du sensualisme et l'énerverment des caractères.

Mais enfin, Messieurs, — et c'est là que j'en voulais venir — précisément parce qu'elles sont le partage d'une élite, ces carrières, supérieures et séparées, ne correspondent pas à la fin ordinaire, normale, de la vie humaine en ce bas monde.

Si la vie de famille, si le mariage n'atteint pas l'élévation du célibat religieux, n'allez point croire qu'il n'ait pas, lui aussi, ses austères devoirs, ses engagements

solennels, ses charges sacrées, à tel point qu'il offre aux cœurs épris de la noble ardeur du bien un idéal assez beau pour les stimuler et pour les enflammer.

C'est ce que comprenait le ferme bon sens de nos aïeules. Témoin la lettre que M^{me} de Lamartine, la mère du célèbre poète français, adressait à une de ses amies, après avoir assisté à une prise d'habit de religieuses hospitalières à l'hôpital de Mâcon : « On leur « a fait un discours, écrit-elle, on leur a dit qu'elles « embrassaient pour la vie un état de pénitence et de « mortification, on leur a mis une couronne d'épines sur « la tête. J'ai beaucoup admiré leur dévouement : mais « j'ai réfléchi que l'état d'une mère de famille, si elle « remplit ses devoirs, peut approcher de celui là. On « ne pense point assez quand on se marie, qu'on fait « aussi vœu de pauvreté, puisqu'on remet sa fortune « entre les mains de son mari, et qu'on ne peut disposer « que de ce qu'il nous permet de dépenser. On fait vœu « d'obéissance à son mari et vœu de chasteté, en ce sens « qu'il n'est pas permis de chercher à plaire à aucun « autre homme. L'on se voue aussi à l'exercice de la « charité vis à vis de son mari, de ses enfants et de « ses domestiques, à l'obligation de les soigner dans « leurs maladies, de les instruire autant qu'on le peut « et de donner de sages conseils. Je n'ai donc rien à « envier aux hospitalières ; je dois tâcher de remplir mes « devoirs tout aussi difficiles que les leurs, et peut-être « davantage en ce qu'on n'y est point engagé par « l'exemple, mais au contraire que tout tend à vous en « distraire. Ces réflexions m'ont fait grand bien à l'âme ; « j'ai renouvelé mes vœux devant Dieu, et je le prie de me « faire la grâce d'y être fidèle. » (1)

Avouez, MM., que bien peu de jeunes femmes, de jeunes mères, s'élèvent encore aujourd'hui à cette conception austère de la vie domestique ! A leurs yeux, le mariage est bien plutôt fait pour leur apporter de

nouvelles libertés, que pour leur imposer de nouveaux devoirs. Où donc se cache la source de cette dégénérescence? Sans être taxé d'un rigorisme outré, je puis bien affirmer, que certaines lacunes et certains défauts de l'éducation moderne y ont leur large part. On a trop perdu de vue qu'élever une jeune fille, c'est avant tout la préparer aux fonctions essentielles de sa vie, à son rôle d'épouse, aux charges de la maternité, au gouvernement d'une maison. L'éducation contemporaine perd trop souvent en pénétration ce qu'elle paraît gagner en superficie. Au lieu d'aller au but, on s'égaré dans les accessoires et dans les détails. La fin dernière de l'éducation, qui est la vie sérieuse, est éclipsée par la fin prochaine, qui est le placement. Oui, on cherche à « *placer* » sa fille, et, pour arriver plus vite à ce débarras tant désiré, on surcharge la pauvre enfant d'une foule d'affiquets et de maquillages trompeurs qui masquent, et souvent altèrent, ses qualités véritables et sa réelle beauté. — Ainsi en est-il de ces tissus légers qu'on relève par l'empois et l'apprêt, qu'on encadre de liserés décoratifs, qu'on enserme de rubans roses, qu'on rehausse de chatoyantes chromolithographies. Tout cela pousse à la vente et stimule l'acheteur; mais à la première épreuve, c'est-à-dire à la première lessive, l'amidon se dissout et vous ne tenez plus en main que le plus déplorable calicot qui se puisse voir!

Certes je ne repousse aucun légitime progrès et je veux, avec Molière, « *qu'une femme ait des clartés de tout*; » mais il est surtout nécessaire qu'elle voie clair dans sa vie. Autrefois l'éducation l'initiait aux devoirs du ménage, elle la préparait à être l'auxiliaire de son mari, non seulement dans la direction de la famille, mais même dans la pratique du commerce. Que de

(1) A. de LAMARTINE, *Le manuscrit de ma mère*, p. 137.

jeunes filles apprenaient au pensionnat, à tenir le Grand Livre, à diriger la comptabilité, à suffire à la correspondance commerciale, et plus tard épargnaient à leurs maris la surcharge d'un comptable ou d'un commis aux écritures. Aujourd'hui on préfère leur apprendre ou plutôt leur faire entrevoir, comme dans un tournoyant kalédioscope, une foule de sciences dont elles n'auront que faire : la chimie, la physique, la botanique, l'hygiène, l'histoire naturelle, la physiologie, l'anthropologie, la cosmographie, la mécanique, la littérature comparée, l'économie politique, le droit constitutionnel, les langues étrangères, et toute une kyrielle de branches accessoires y compris la gymnastique et la chorégraphie. Quel est le résultat final de ce surmenage? C'est que les jeunes filles que l'on y a soumises, ignorent ce qu'elles devraient savoir et ne savent pas davantage ce qu'on a eu la prétention de leur apprendre. Leur éducation est toute en dehors, toute de surface, toute de vernis. Cette culture intensive, ce régime de serre chaude pourra sans doute produire des coquettes, des poupées, des vaporeuses et des évaporées, de têtes de linotte, des journaux de modes ambulants, des bustes à placer devant la devanture des coiffeurs, des bavardes superficielles et intarissables, mais des épouses, des femmes de ménage, des mères de famille, jamais, jamais!

Et ne croyez pas que si je censure avec cette sévérité les travers de l'éducation féminine, ce soit pour ménager les futurs représentants du sexe fort dans la société contemporaine. De ce côté aussi, s'accusent malheureusement de nombreux symptômes de décadence. Il y a longtemps déjà qu'un professeur éloquent de l'Université de France, M. Saint Marc Girardin, rédacteur aux *Débats*, signalait en ces termes l'écueil des jeunes générations : « Aux périls, et aux tentations qui de tout temps ont menacé la liberté naissante du

« jeune homme, il faut joindre aujourd'hui un mal et
« un danger particuliers : l'incertitude et la mollesse de
« la raison humaine. Quelle règle suivre? Deux choses
« nous manquent et deux choses qui tiennent de près
« l'une à l'autre, la clarté et la joie. *Lux orta est de*
« *cælo et recto corde lætitia*. L'esprit de l'homme
« n'a plus la clarté qu'il avait, et le cœur, par con-
« séquent, n'a plus la joie. »

Depuis l'époque, Messieurs, où ces paroles ont été prononcées le mal n'a fait que s'accroître et il atteint surtout les classes supérieures d'où devrait s'étendre sur la société tout entière le rayonnement du bon exemple. Que de jeunes gens entrent dans la vie sans trop savoir qu'en faire ou, pour mieux dire, avec une malheureuse prédisposition à la dépenser inutilement! Dès leurs années de collège, ils ont été dominés par cette idée fixe que la prévoyance de leurs ancêtres ou le hasard de la fortune ayant garni leur bourse, ils n'ont plus à meubler leur tête. Ce sont les recrues fatales de l'armée de la dissipation et, bien vite, ils ont épuisé la coupe mousseuse des joies mondaines. A vingt-cinq ans, ces jouisseurs sont des blasés, souvent même des décrépits. Triste jeunesse qui répond à ce signalement particulier qu'en elle il n'y a rien de jeune!

C'est en vain que les plus nobles causes font appel à son dévouement : jamais elle ne répond. Elle se croit dispensée du travail parce que son salaire lui a été payé d'avance, et elle attire ainsi, par son inaction volontaire, sur l'ordre social tout entier le juste discrédit qui frappe les microbes de la paresse et les bacilles de l'inutilité.

Et que voulez-vous donc, Messieurs, que devienne une société dont de tels éléments constitueraient un jour la classe dirigeante! Le mot de l'Écriture s'applique ici dans toute sa vérité : « la faction des hommes de plaisir sera éternellement inutile. » Ni la religion,

ni la famille, ni la patrie n'en doivent rien attendre; cette jeunesse, fin de siècle, ne peut leur offrir pour tout apport que des intelligences vides, des âmes en liquidation, des cœurs fermés pour cause de faillite!

(*A suivre.*)

GUILLAUME VERSPEYEN.





ENTRE BUCAREST ET FILARET.

A Monsieur ARNOLD MONTANDON, ancien administrateur des domaines royaux de Brosteni et de Sinaia, ces impressionnistes aquarelles de septembre, lavées en montant chez lui le soir ou au retour le matin.

Mercredi 29 août — 10 septembre.



REMONTÉ à Filaret avec Bachelin. Un coucher de soleil splendide. Par échappées subites au passage des cours et des maisons les moins hautes de la Calea Victoriei, — le Podo Mogosoie, comme disent ceux qui ont encore connu le vieux Bucarest, — un immense nuage s'était gonflé, violacé, sur le ciel occidental, montait à des altitudes d'Himalaya, — puis en son essor éclatait, ses innombrables déchirures tout effilochées sur un ciel verdâtre, d'un suave vert japonais, — ses moutonnements de perruque à boucles arrachées, de chignon crêpé, d'un violacé noir tout reluisant de mordorures roses et bronzées... On eût dit sur une smaragdine pièce de soie d'Extrême Orient l'essuyure de pinceaux d'un prodigieux plein-airiste après élaboration d'une croûte inimaginable où toutes les chatoyances se seraient heurtées sans formes pour la simple joie d'un délire de couleurs rares.

Derrière le théâtre national un autre pan de la même féerie céleste... Là, les dépressions de Cismegiu rendent l'horizon vaste à l'infini; c'est un invisible bassin d'air jusqu'aux renflements où renaissent en masses incertaines déjà crépusculaires les arbres et les toits

de la banlieue vers Cotroceni. Là, le ciel n'était qu'une immense toile fondant du bleu le plus immatériel du zénith aux intensités les plus orangées de l'Occident ; au ras de l'horizon se débandaient des nuages variés, très mouvementés selon la même formule colorée que ceux de tout à l'heure, violet sombre à mordorures roses et bronze. Au premier plan le va et vient de voitures au cœur de la ville moderne.

Cinq minutes de *birje* et plus loin, au pont de la Dimbovitza : autre tableau. Le ciel passé tout jaune, jaune le plus intense et le plus harmonieux ; depuis les lavures gomme-gutte presque vertes du zénith jusqu'au brûlant cadmium de l'horizon, toute la dégradation des jaunes du clair à l'intense. Et quel horizon ! La Dimbovitza et le Bucuresci d'en amont, des fabriques délabrées en noir sur tout ce jaune, des *bisericas* inconnues, des dômes et clochers chevrotants, des poteaux télégraphiques, tout un débraillement de ville marchande campée à l'asiatique dans la paix radieuse d'un crépuscule oriental. Plus de nuages ; rien qu'une formidable décomposition de couleurs agissant un drame physico-chimique avec la terre pour théâtre et le silence vespéral pour orchestre.

Sous le pont, entre les monoxydes de chrome de ses talus plantés de trèfle çà et là exaspérés en frisures vert d'émeraude, la Dimbovitza flue sans une ride... et reflète tout ce jaune. Dans ce fossé sombre c'est une fauve luisance à la fois sourde et violente... quelque chose d'immobile et de doré qui veille, perfide et séduisant.

A gauche la nuit montait ; Doamna Balasch éteignait l'éclat, — aux dômes ardoisé, brique aux murs, — de ses couleurs neuves sous le treillis des dorures assourdies, et reflétait le crépuscule avec les discrétions d'anciennes dalmatiques exhumées aux lueurs de cierges à l'office de quelque grande fête. En aval de la rivière les tours bizarres et décrépites de Radu-Voda contre

les bleus tuméfiés de la nuit issue à l'Orient, reprenaient leur physionomie lugubre de couvent raskoltiste-maudit où il se passe de mystérieuses choses, des scènes sans nom à la Sacher Masoch.

Le dédale des rues excentriques une fois traversé : — la rampe gazonnée de Filaret, la prairie aux buffles et aux *précupetzi* en récréation, l'allée de saules, la fontaine Cantacuzène aux allures d'arc-de-triomphe-facsimile, — le côteau : ses vignobles, ses jardins, — une villa occidentale à tour gothique grise. Tout cela de ton très assourdi, affecte l'air maussade d'une mauvaise aquarelle très fatiguée, qu'un débutant maladroit ne serait point parvenu à emplir de lumière.

Mais sur le plateau quel nouveau coup de théâtre-cosmogonique. Le birje au détour nous lance face à face avec le crépuscule... Cette fois voici l'agonie pathétique des couleurs, leur dernier effort à la vie, elles s'épuisent en un dernier paroxysme... Un, -- maître absolu du ciel, tout rouge, d'un rouge de fournaise, le sang du soleil déjà mort, déjà enterré, illumine l'infini.

La route très large entre deux clôtures, court sus à de beaux arbres là-bas, des masses brunes, épaisses... Tout à coup d'un petit *körschma* terri sous des planches, désert ce soir de ses habituels groupes à la Téniers roumanisé, s'élançait une truie noire, énorme, fantastique... Éblouie, effrayée, museau en l'air, elle s'arrête, béant à l'horizon rouge.



Jeudi 30 août — 11 septembre 1890.

Un éveil dans la lumière! non plus l'âpre, la tortionnaire lumière d'il y a deux mois en cette gaie chambrette où le soleil entrait de toutes parts, — un déluge d'accablant soleil par dessus les abricotiers tout lourds, tout jaunes de fruits; mais déjà presque une lumière de chez nous au gros de l'été.

Eh bien ! non... De nouveau tout pâli de chaleur le ciel, — de chaleur, gris-rosé l'horizon ; à gauche un peu épaissi, bruni par les fumées et les miasmes de la grande ville, — à droite tout rayonnant, chauffé à blanc vers les campagnes de Vacaresci et le cimetière Serban-Voda. Un de ces inouïs ciels valaques qui pré-sagent le recommencement des cuissons.

Et cependant il fait encore très doux, les couleurs ont des timidités suaves dans l'atmosphère qui va bientôt vibrer. C'est la prière du matin de la chaleur et des couleurs. Et il me revient en tête, souvenir des grandes extases de Bayreuth lointain, le thème du Graal.

Tout autour de moi des choses de partout : un fouillis d'arbres fruitiers d'un vert très ferme presque sombre, ensemencé de tous les rehauts argentés que le soleil attache à chaque feuille, des clôtures de vignes et de potagers, du duvet vert de gris qui est un champ d'asperges ; immédiatement sous ma fenêtre la basse-cour et le pigeonnier qu'a construit Moschoulé avec l'aide d'un petit hongrois, les aveuglantes toitures de fer-blanc bleuï des dépendances ; plus loin une ligne presque horizontale d'accacias, avec de sévères taches d'ombre, les toits rouges et enfumés de la gare avec sa halle jaune atrophiée, les cheminées et les bâtiments brun, jaune, rouge-vieillis de cette fabrique d'allumettes où il a brûlé l'autre jour, « *sans doute par manière de réclame* » disait Bachelin, tant sont mauvais les produits de la Régie roumaine. Tout cela, un brutal avant-plan de banlieue à peindre par Raffaëli ou à décrire par Goncourt.

Et tout à coup sans transition au delà, un mirage à décrire par Gautier, à peindre par Grigoresco. Tassées au ras de l'horizon dans les fentes des frondaisons vert sombre, comme des bouquets de fleurs grises et bleuâtres, des masses compactes, serrées, de maisonnettes ou de coupoles... rien que de banal mais dans un tel éloignement lumineux, dans une telle transfiguration de

clarté qu'on s'imaginerait là, devant une ville de vapeurs : c'est Bucuresci, *les villes de la joie*, dans son estivale lumière de rêve qui proclame déjà l'Orient, Bucuresci l'éblouissante, courant à l'horizon comme une fantasmagorie céleste, comme un mirage entrevu fragmentaire, lointain, — irréel de blancheur bleuâtre, grisâtre, fine, fine, — à travers tous les lourds empêtrements de ce violent repoussoir, ce coin de banlieue agréable dans son insignifiance de lignes et de coloris.

Entre ces mirages et ce premier plan se détachent cependant à mi-chemin, un peu plus haut dans le soleil, et très hauts en couleur, saisissants de relief, les bâtiments réguliers, d'un jaune blanchi par l'atmosphère, de la citadelle religieuse et civile de la Roumanie : la Chambre et le Sénat abrités sous l'inévitable fer-blanc blanchi de leurs toitures plates que bleuit la distance, et le palais du Métropolitain. De ce tassement de murs réguliers aux cent fenêtres, surgit brun-vert la Métropole avec quatre de ses dômes verticalement striés par les ombres profondes d'étroites longues fenêtres aux multiples encadrures byzantines, — des dômes d'un galbe un peu persan, d'une élégance infinie et qui se profilent bizarres, — perspective déroutant la symétrie que la réflexion n'arrive pas à reconstituer ; et il suffit de ces quatre dômes qui semblent quatre timbres taillés de quelqu'oriental instrument de musique pour donner à tout ce panorama un spécial caractère, faire planer dans toute cette clarté l'accord parfait d'une gamme étrange, non encore définie, engendreuse de sensations non encore exprimées. Et puis toute cette colline d'édifices hiératiques ou légaux, on la dirait dans sa vestiture de soleil l'île de la rationnelle Synarchie rêvée par Saint-Yves, sise entre les présents rivages des réalités matérielles et les intangibles archipels des réalités idéales. Enfin de partout qu'on les aperçoive, les lignes de cette sacro-sainte colline proclament le paysage : Bucuresci.

Peu à peu, par delà les toits de fabrique, dans les mirages d'arrière-plan, l'œil charmé détaille, pâles de lumière dans la brume de lumière, très nets de ligne, très effacés de couleurs tels édifices familiers : les coupoles prétentieuses de l'hôpital la Coltza et de la nouvelle banque nationale, bleuâtres, groupées en quinconce aérienne, — le grand hôtel viennois à pignon renaissance, flèche en métal travaillé, sis en face du théâtre, — l'Athénée de notre ami Galeron, une immense rotonde historiée terminée par un trépied soulevant une sphère, — la flèche argentée comme un fer de lance du cloche luthérien maigre comme un minaret, — mais encore une fois et pour la centième s'il le faut, tout cela gris-bleu, infiniment fin de ton, dans une atmosphère surnaturelle de blancheur, — un mirage.

A la gare de Filaret des manœuvres de train; dans le vert très ferme et les rehauts argentés des arbres fruitiers quelques rares pépiements d'oiseaux. Il fait déjà trop chaud.

Seul un coq, à tue-tête, s'égosille.

5 heures soir. — Depuis mon retour des Carpathes, c'est une habitude prise; chaque vesprée, Bachelin vient m'enlever pour remonter à Filaret par de longues rôderies dans le vieux Bucarest qui s'en va. Comme jadis Hugo et Sainte Beuve escaladaient journellement les tours de Notre Dame et gagnaient pour leur peine la vue d'un coucher de soleil, nous allons avec le plus grand sérieux mettre au lit le blond Phebus depuis quelque éminence d'où l'on domine force vieilles baraques, rues drolatiques et mahalas malpropres. Après mes trois longs mois de villégiature tourmentée, comme au premier jour de ma première arrivée j'en jouis avidement des rues et de cette vie populaires du Bucarest qu'on se garde bien de montrer aux visiteurs officiels du Palais et de Castel Pelesch. Je m'attarde à chaque coin de strada, et me retourne à tous les

pas, tant ils sont étranges ou beaux, souvent l'un et l'autre, ceux qui passent, évoquant en leurs corps la Grèce et l'Italie, en leurs yeux et en leurs vêtements l'Orient, en leur caractère l'Arabie ou les steppes tartares. En voici quelques échantillons au hasard : ceux de ce soir.

Dans la Calea Victoriei, laissant bien loin derrière lui les rapides et bruyantes voitures mondaines qui s'en vont, cochers lippovans drapés dans leur robe de velours à boutons d'argent et ceinture rouge ou bleue, exhiber à la chaussée les premières rentrées de nos élégantes, — croisant les jeunes officiers à collants uniformes et reluisantes chamarrures, toutes décorations au vent, (on célèbre l'anniversaire de Crivitz), — lancé ventre à terre, brûlant le pavé, fendant d'un train d'enfer l'entrecroisement d'équipages, de cavaliers et de piétons, un grand cheval noir, battant le briquet de ses fers sur le pavé sonore, faisant feu de ses quatre pieds, emporte au diable un long gamin maigre et brun, monté à poils, tête nue comme ses pieds, son large pantalon semi-bulgare bleu presque noir, flottant en tous sens autour de ses genoux fiévreux, crispés au flanc de la monture, si fin de taille qu'on dirait une fille, une grossière chemise de laine brune, bouffant derrière ses épaules osseuses comme sur le dos d'un jockey d'Outre-Manche ! Il passe comme l'éclair, remarqué de personne. Et dans cette rue toute moderne à velléités occidentales hautement affichées, grouillante de monde, le passage vertigineux de ce gamin bulgare a soudain détonné en ce coup d'escopette de la barbarie que j'aime tant à entendre tout à coup brûler ses amorces sauvages au beau milieu d'une civilisation de devanture, et narguer au grand effroi de nos diplomates : « Bucarest. c'est encore un peu l'Orient ».

Au bord de la Dimbovitza, découpés sur les désagréables fonds modernes rouges et gris, brique et fonte

de halles, — deux turcs caricaturaux proclament le même axiome de leur ridicule démarche fatiguée et décatie. L'un plus long que don Quichotte, tête trop petite sous la tache de sang caillé d'un fez trop haut étale ave orgueil un ample merveilleux costume de fin drap bleu clair, de ce bleu si cher aux uniformes d'officiers autrichiens, avec de larges et décoratifs liserés noirs. Veston ouvert sur la poitrine, braies flottant en sac sous l'individu, puis serrant les mollets et chaussant d'une ferme guêtre entaillée sur les côtés, le talon et le gros du pied nus dans de traînantes savates, une large ceinture diaphane rayée de brun léger et de blanc, un gilet croisé sur la poitrine; telle la coupe générale de ce superbe vêtement bleu, trop grand pour cet escogriffe ridicule, qui le déshonore de sa laideur et de son idiote démarche. Bien près derrière lui, l'espèce de Sancho Panza tout rond dont la boulotte silhouette sert de repoussoir à son impermise maigreur. Un même costume turc, laineux, bleu marin très sombre ceinturé de rouge, un turban blanc autour d'une capotte rouge éteint, ne réussissent pas à sauver de leurs nobles plis les bizarres contorsions de lignes de ce monstre romantique. Quelle rencontre pour un Gavarni!

Plus loin nouvelle pause. Cette fois c'est la rivière qui nous arrête; on glisse lentement entre ses deux margelles une sorte de radeau-pont. Trois hommes, des Bulgares naturellement, (il n'y a qu'eux à Bucarest pour consentir à de telles besognes), debout jusqu'à la ceinture dans l'immonde café au lait de ces eaux d'égout, luttent contre le courant auquel leurs flottantes braies déchirées donnent large prise, piochent dans le lit fangeux et à débordantes et coulantes pelletées chargent le radeau de vase. Et devant cette pochade réaliste tombée au fond de ce fossé vert, c'est encore Raffaëli qu'on regrette.

Une chaude lumière rase de biais les hautes maisons modernes qui le long du quai s'ajustent tant bien que

mal aux irrégulières bâtisses d'il y a trente ans. Les édifices nouveaux poussent comme des champignons dans ce vieux Bucarest dont un maire à l'américaine bouleverse à grandes trouées l'ancien quiétisme oriental. Qu'on s'imagine une caricature du baron Haussmann, mimant une superficielle caricature de l'œuvre géante de l'impérial baron, avec cette preste roublardise des roumains intelligents dont on demeure stupéfié comme devant un trille du diable vibré sur une seule corde de violon par un artiste-charlatan; qu'on s'imagine toute la camelote d'une exposition universelle achetée par un roi nègre qui voudrait se bâtir une capitale d'une pièce et l'on aura idée des incroyables fontaines en fer forgé, colonnades de stuc, moulures de béton, pissoirs contournés, bronzes de paccotille dont M. Paki Protopopesco décore la pauvre vieillotte capitale, jadis si bonhomme, si endormie avec ses couvents patriarchaux et son demi-millier de dômes décrépits, croix penchée, sur leurs cent-cinquante églises chancelantes. Or à l'angle de la rue qui débouche sur le principal pont, une formidable caserne à la viennoise vient précisément de s'édifier toute de briques, de béton et de fer blanc en moins d'un mois. On a baclé un échaffaudage, jeté sous les planches une centaine de ménages tsiganes et en avant la bâtisse. En moins de rien on a soufflé de terre comme d'un chalumeau tout un édifice de clinquant, dans quelques jours l'une des plus manifestes parmi les nouvelles horreurs dont on pare Bucarest. Colonnes de fer blanc, moulures de mortier, architecture prétentieuse de brique peinte, rien n'y manquera. Pour l'heure c'est encore assez amusant, à cause du grouillis des ouvriers tsiganes, — un grouillis de fourmière, dont c'est plein. Du haut en bas, à tous les étages de planches, sur tous les plans inclinés, un va et vient de bruns loqueteux, de vieilles sorcières cigarette aux lèvres, de jolies filles endiablées comme autant d'Esmeraldas,

de gamins et de gamines de tout âge. Cela monte, cela descend, chargé d'énormes fardeaux sur le dos, une cinquantaine de briques en équilibre maintenue par une planchette. De haut en bas c'est comme une prise à l'assaut de termites ; puis arrivés au toit, tout ce monde, hommes et femmes, petits et grands, se promène au fin bord des corniches, avec l'assurance de somnambules. Pour manger leur pâtée de maïs et grignoter leurs noix, des fillettes s'assièrent au rebord d'une cheminée, jambes pendantes sur la rue. Cela rit, cela gesticule, cela jase, s'invective, se rosse à des hauteurs qui font mal à voir et qu'il faut se donner le torticolis pour regarder, avec une désinvolture diabolique. Des femmes ascensionnent leurs cinq étages de planches, leur faix de briques au dos, leur enfant au sein, tout simplement glissé dans un pli de leurs hardes. En bas les petits tsiganeaux recouverts d'une accidentelle chemise trouée ou d'une loque ramassée au vieux fer, clabaudent dans le sable et les tas de briques, ou bien s'en vont prendre l'air dans les échafaudages dessinant sur le ciel pour qui les regarde d'en bas de plafonnantes et enfantines nudités d'angelots trempés dans un bain de bronze. Et des scènes..., deux vieilles macaques se crèpent le chignon furieusement, avec une telle expressivité de haine dans les replis de leur vieille peau ridée que Grigoresco, le grand peintre roumain, s'arrêtera extasié, et racontant plus tard l'incident s'écriera les yeux tout émerillonnés : « Une dispute superbe, Messieurs, superbe, superbe ! », l'admiration rétrospective lui clouant à la gorge toute espèce d'autre description. Ou bien un beau jeune homme brutal happera une sorte de Carmencita délurée, lui volera des lèvres sa cigarette, la rouera de coups ; puis le couple réconcilié s'assiéra enlacé et se dira des tendresses. Ailleurs autour d'un feu dans les soubassements, tout un camp, toute une cuisine... Oh ! peindre, dessiner cela, le photographe même...

mais le décrire! Et quelle surabondance de vie; ces gens-là vivent en pleine rue, exhibés sur les tréteaux de leur construction, agissant tout de cette vie au nez des passants... Et personne ne s'étonne, personne ne s'arrête... Il faut être comme nous de misérables occidentaux pour percevoir la saveur épicée, le ragoût pittoresque de ces spectacles journaliers... Et eux-mêmes, les pauvres tziganes s'étonnent d'être trouvés intéressants; notre curiosité est un problème mystérieux dont la résolution pour eux s'effectue quand nous le pouvons en distributions de bani qui font sauter et danser de joie la crapaudière de gamineaux noirs.

A droite, voici sur un monticule à gros mur de soutènement tout neuf, une chapelle de village, un rien d'édicule, sans intérêt artistique aucun, toiture de fer-blanc rouillé devenu mordoré, un petit clocheton penché de même teinte qui ressemble à un petit bolet; c'est le berceau de Bucarest, Bucur, l'ancien hermitage de Saint Demètre. Et derrière, sur une colline gazonnée s'endort l'un des sites les plus étranges, les plus délabrés du Bucarest d'autrefois : Radu Voda, un gros couvent ruiné dont il reste des tours sans lien entre elles, une poignée de maisonnettes basses à toitures pourries, galerie-cloître de petites colonnettes drôles, et une grosse église moderne, peinte en brun rose, qui a l'air vieille de plusieurs siècles et dont les incroyables clochers, baroquement tourmentés, font songer à une pendule chimérique de bourgeois à la Bouvard et Pécuchet, devenus horlogers et s'inspirant de modèles pagodes. On croirait débarquer à l'île sonnante de Rabelais telle que l'a illustrée Robida; les clochers font penser à des timbres bouddhiques, à des gonds d'extrême Orient, et puis cela penche d'ici de là; des lézardures courent de haut en bas, diverses couches de teintures délirantes s'effritent et s'écaillent les unes sur les autres; d'une fenêtre de l'église sort un tuyau de poêle mal emboité enfumant

toute une muraille de flanc. Une tour carrée sert de porte à l'ouest, fenêtres défoncées béantes sur le ciel ou sur de la charpente et les toacas; un jour nous y sommes montés par un escalier à vis de tronches chançelantes; c'était plein de fientes d'oiseaux et cela branlait. A l'orient, la porte de l'ancienne enceinte depuis longtemps abattue passe sous un édicule à demi suspendu dans le vide, éventré, des poutrelles de lattes en treillis noir sur le ciel, le toit pulvérisé en écheveau brouillé d'allumettes goudronnées ajouré mille fois, deux petites fenêtres carrées ouvertes sur une chambre avec des restes de papier à fleurons bleus... On dirait deux yeux crevés; au dessous, sous un grillage rouillé un icone de la panaghia, une madonne byzantine aux vêtements azurés, au bambino rose, aux auréoles jadis dorées. On dirait une prisonnière pleurant derrière les barreaux d'une cage et qui dans son désespoir négligerait même de détruire entre les barreaux les toiles d'araignées qui obscurcissent pourtant sa vue. Enfin là dessous, la large baie cintrée de la porte, défoncée sur une rampe pavée hirsute d'herbe, poigne comme une bouche criant d'effroi, dents cassées, mâchoires emportées... Enfin on dirait le tout un dessin d'Hugo; cette mesure croulant semble une face humaine cavée par les vautours. Ils ont arraché les yeux des deux fenêtres, becqué le nez dont l'icone rend de ses indéfinissables couleurs la purulente plaie; le toit de bardeaux moisis, pend sur la muraille blanche comme une chevelure collée par la sueur froide sur un front de martyr. Souvent j'y vins la nuit à Radu Voda. Au clair de lune cette macabre face blanche suait la terreur et le mystère. Le romantisme n'a rien inventé de si noir que cette cambuse minée suggestive comme un conte d'Edgard Poë...

En hiver je l'ai vu ce curieux site de Radu Voda plus décharné, plus abandonné et sinistre que jamais, plus que jamais ayant cet air spécial à beaucoup de

couvents valaques déjà défini si souvent : un air de couvent où il s'agit des choses mystérieuses à la Sacher Masoch... Un malaise vous prend entre ces tours chancelantes... Il y a comme du danger dans l'air, l'ambiance dégage l'inquiétude... Aujourd'hui au contraire, tout est d'une paix... Les insensés clochetons de l'église brun-rose trempent dans une lumière dorée. Le petit cloître aux multitudes de colonnettes noires sous des arceaux blancs ondulés, les larges auvents enfoncés, les toitures pourries et moussues éventrées, tout prend un joyeux bain de soleil. La face glabre de la tour d'Est a presque un sourire, un sourire paternel de torturé devenu fou et dont la vieillesse décrépète échappe à la souffrance, jusqu'au souvenir de la souffrance et à la lassitude de vivre : les yeux crevés ont une expression bonne; le nez rogné s'est cicatrisé; la gueule édentée paraît, pleine de vert, brouter en une satisfaction animale; le front moite s'est séché à ce réconfortant soleil qui meurt derrière lui après l'avoir caressé toute la matinée. Et voyez : de vieilles moustaches, des militaires roulés dans leurs capottes grises sont venus prendre l'air sur le plantureux gazon de l'éminence, on songe à un groupe d'invalides montés là pour suivre le dernier rayon, pour s'y chauffer plus longtemps. Tout ce couvent fracassé dont il ne reste que d'incohérents vestiges eux-mêmes ruinés, ce magnifique horizon d'or en fusion en amont de la Dimbovitza, apparaît une transposition matérielle de la grande image d'Hugo :

« Le vieillard contemplait le soleil qui se couche,
« Le soleil contemplait le vieillard qui se meurt.

Là haut, au point culminant, dans les touffes de végétations rudérales un banc : une planche sur quatre piquets. Combien ai-je déjà vu de là mourir de soleils, soleils d'hivers sanglants comme un soir de bataille, soleils de printemps, dorés comme une espérance, doux

comme une idylle de Puvis de Chavanne, soleils d'été, radieux comme une épopée chevaleresque, et maintenant voici les premiers soleils d'automne, brûlants, jetant leurs feux avec l'intensité d'un effort dernier et désespéré, d'un brasier de Sardanapale. Et l'horizon derrière lequel il joue tous les jours son éternelle comédie de la mort, le soleil « insultant d'immortalité » que d'Aurevilly aimait à voir mourir chaque soir, est ici plus qu'ailleurs saisissant. C'est toujours l'irréel décor que semble Bucarest vu d'un peu loin, la toile peinte d'une ville fantaisiste tendue sur chevalet par quelque Potemkin hors nature pour quelque impératrice d'une Russie hors le temps et l'espace : une grande ondulation de bâtiments répandus au hasard, de dômes agglomérés, un enchevêtrement de lignes fantastiques, de violâtres silhouettes d'un contour fou... Calme, sereine au milieu de tout cela, portée par sa colline et son pâti de bâtiments rectangulaires, la Métropole vogue dans cette mer de toits hérissée de dômes comme de vagues, imposante par la noble sérénité de ligne de trois seulement de ses dômes, — de ses dômes d'un galbe un peu persan, d'une élégance infinie et qui depuis ici se profilent harmonieux l'un plus grand que l'autre comme un accord parfait de formes violettes sur un occident orangé.

Brusquement retourné. D'un lugubre à faire peur l'Orient. Entre la haute tour carrée isolée et l'église rose soudain froide dévêtue de soleil, une bande de maisonnettes entassées au bord de la Dimbovitza prend comme éclairée d'une lumière personnelle des tons ocre, fauve, vert de kakemonos, et par derrière sur un ciel bleu gris foncé également japonais, la nuit monte en vraie nuit, subite, compacte, comme une banquise de nuage presque noire déjà.

WILLIAM RITTER.





MÉDITATION.



ON regard aperçoit sur tout astre une tache
Et sur toute ombre voit un rayon qui s'attache :
Pourquoi?

Pourquoi sur la fleur d'or rampe le ver immonde?
Le contraste est-il donc des hommes et du monde
La loi?

Loi de douce pitié pour la pauvre âme humaine
Lorsque de la tristesse à l'espoir elle mène
Nos cœurs!

Loi qui nous paraît lourde à porter et cruelle
Alors qu'à notre joie en secret elle mêle
Des pleurs!...

Le bon Dieu fait pousser des fleurs au cimetière,
Et sur la tombe éclot une nichée entière
D'oiseaux.

Le sommeil est troublé de cauchemars terribles;
L'effort de la vertu s'emprisonne d'horribles
Réseaux.

La morne pauvreté qui gémit et blasphème
S'illumine parfois encor d'un regard blême
D'enfant.

L'innocence toujours doit craindre quelqu'embûche;
L'homme, les yeux au ciel, contre un caillou trébuche
Sanglant!

Et c'est là notre sort, de n'avoir sur la terre
Aucune obscurité qu'une lueur n'éclaire
Un peu,

Et de n'ouïr jamais la vérité totale
Se révélant à nous, parole triomphale
De Dieu!

De ne marcher la nuit sans qu'aucune planète
N'allume pour nos yeux sa lumière discrète
Là-haut,

Et de ne contempler jamais un paysage
D'été, qui se se voie assombri d'un nuage
Bientôt.

Mais notre esprit saura tous ses mystères sombres,
Le vrai, le bien, le juste et la beauté sans ombres,
Au ciel;

Il saura qu'ici-bas nous ne vivions qu'un rêve
Et qu'en Dieu seul notre être ensommeillé s'achève
Réal.

JANSSENS DE BISTHOVEN.





LA BANQUEROUTE DE LA LIBERTÉ.

LL n'y a pas, dans l'étude du mouvement de la pensée humaine, de phénomène plus curieux que celui-ci :

A tout moment donné, l'opinion se complait dans un certain nombre d'idées. Ces idées règnent au nom du bon sens, du sens commun, de l'évidence. Le bon sens, le sens commun, l'évidence s'imposent et n'admettent point de discussion. Quiconque s'aventure à se mettre en opposition avec les notions reçues est un théoricien, un visionnaire.

Tout à coup, l'opinion se retourne, sous l'action d'une souffrance, comme, fièvreusement, un malade se retourne dans son lit. Brusquement, sans transition, l'absurdité est devenue la vérité : le blanc est devenu le noir. Les idées nouvelles règnent au nom du bon sens, du sens commun, de l'évidence. Leur autorité s'impose. Il n'y a plus que les théoriciens, les visionnaires, pour soutenir les vieilles doctrines condamnées par les esprits pratiques.

C'était hier. Il n'y a pas, de cela, dix ans. La liberté économique était un axiôme. La réglementation inspirait une horreur universelle. Personne n'eût osé se dire protectionniste. A peine admettait-on que l'État prît quelques mesures de police, comme des exceptions,

indispensables, à la règle. Si quelques intérêts particuliers demandaient la protection douanière, ils voilaient le protectionnisme d'adjectifs lénitifs ou le cachaient sous des masques : réciprocité, droits compensateurs. Ils ne voulaient point la protection, disaient-ils, oh jamais ! mais la sincérité du libre échange.

Aujourd'hui, c'est un engouement pour l'intervention de l'État. Le protectionnisme s'affirme hautement, affichant son nom et son programme. La réglementation à outrance, la réglementation de toutes choses, est réclamée au nom du droit, au nom de la charité, de l'humanité, de la conservation de la race, etc., etc.

Ce qui, hier, eût paru monstrueux, aujourd'hui, on l'acclame.

Hier, on eût tremblé à la seule pensée de voir porter atteinte à la liberté de l'homme de gagner son pain à la sueur de son front. Aujourd'hui, on applaudit à la limitation de la liberté de l'adulte.

Hier, on m'accusait de socialisme pour avoir signalé la participation de l'ouvrier aux bénéfices comme un procédé utile, venant de la libre charité du patron. Aujourd'hui, confondant toutes les notions à la faveur d'un jeu de mot étymologique, on proclame une prétendue obligation pour le patron de nourrir son ouvrier, semblable à l'obligation du père de nourrir ses enfants !

Hier, on n'eût osé songer à restreindre le droit de propriété. Aujourd'hui, on lit, on savoure et, sans oser se l'avouer d'un acte de l'intelligence, on approuve d'un entraînement du cœur, des pamphlets qui paraissent mener la campagne contre les Juifs, mais dont la conclusion logique, rigoureuse, va à la confiscation des capitaux.

Entraînement généreux, sans doute, réaction respectable provoquée par des abus criants.

Et l'on dirait volontiers avec M. Benedikt : « Je préfère les folies généreuses des philanthropes aux vérités

égoïstes des savants, » — si les vérités étaient égoïstes et si les générosités des philanthropes ne devaient se traduire en déceptions cruelles...

D'où vient-elle, cette réaction contre la liberté?

D'où vient-il, cet entraînement vers l'interventionnisme?... (Je ne dis pas le socialisme; quoi que je n'aperçoive pas la différence entre l'interventionnisme et le socialisme, je ne me permettrai pas d'appliquer à ceux dont je viens combattre les idées, une dénomination qu'ils repoussent.)

On a vu des souffrances.

On s'est imaginé que dans le bon vieux temps, si éloigné de nous que sa connaissance nous échappe, à moins de laborieuses recherches, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

On a cru que les souffrances étaient chose récente et on les a appelées d'un nom qui accusât le caractère soudain, anormal, de l'état des choses : *la crise*.

Pour la première fois, s'imaginait-on, une classe entière se levait pour demander la guérison de ses maux, trop réels; pour la première fois, en vérité, les classes qui possèdent ont senti que l'ancien état social se trouvait à la veille d'une transformation. On a appelé cette crise d'un nom nouveau, marquant les angoisses universelles qu'elle inspirait : *la crise sociale*.

Mais on n'avait pas remarqué que cette crise sociale ne méritait ce nom que par la précipitation des événements, qu'elle n'était point un fait nouveau, mais l'accélération intensive d'un processus évoluant dans la société depuis longtemps, se liant de nécessité aux événements antérieurs, se nouant au passé comme la résultante obligée des lois historiques.

On crut à un accident. On chercha des remèdes, on traita des symptômes : ce fut en vain.

On essaya de dégager les causes : on découvrit les

causes occasionnelles, les facteurs immédiats. On vit l'industrie souffrir sous la loi de l'offre et de la demande, on vit l'ouvrier écrasé dans une concurrence inégale, on vit le capitalisme, par ses syndicats et ses accaparements, semer des ruines.

Tout cela, croyait-on, c'était l'œuvre de la libre concurrence! Tout cela, c'était l'effet de la liberté!

Liberté des échanges ; cause de malheurs!

Liberté du contrat pour l'ouvrier : écrasement du faible par le fort!

Liberté de l'anonymat, des opérations de bourses : source de scandales!

On s'indigna des abus de la liberté.

La liberté fut condamnée.

On n'eut plus assez de mépris pour l'économie politique et ses adeptes.

Chaque jour, nous lisons ces propositions, désormais incontestées :

« Les économistes en chambre n'avaient pas prévu a crise. »

« Les faits ont donné un éclatant démenti aux théories *a priori*. »

« Le « laisser faire, laisser passer » est condamné par l'Économie sociale, expérimentale et positive. »

« La méthode expérimentale a réduit au silence les partisans sans cœur et sans entrailles de l'école de Manchester. »

« Le libéralisme économique a régné en maître depuis 1789 : l'expérience du régime est faite, nous assistons à la banqueroute de la liberté... »

Il est vrai que, du haut de la Tribune parlementaire, j'entends descendre cet aphorisme : « L'Économie politique n'est pas une science. »

La banqueroute de la liberté !

Voilà le fait, la donnée d'expérience sur laquelle s'établit le système interventionniste à la mode...

Hélas!...

Les empiriques de « l'économie sociale basée sur les faits » ont la main malheureuse quand ils citent les faits.

N'avaient-ils pas affirmé que l'Angleterre avait établi sa puissance industrielle sous le régime de la protection; qu'elle avait ouvert ses portes seulement au moment où elle était sûre de battre l'univers entier? Et l'histoire ne dit-elle pas que l'Angleterre a accepté le libre-échange sous la pression d'une crise intense (1)?

Voyons s'ils ont été plus heureux en parlant de la Banqueroute de la Liberté.

Ce serait, sans doute, un abus de langage de parler de la banqueroute d'un homme qui n'a jamais fait d'affaires.

Or, je demande très humblement aux disciples de l'économie politique expérimentale et positive, de vouloir bien me dire où, quand, a été faite l'expérience de la Liberté.

Je demande où, quand, le « laisser faire, laisser passer » a subi l'épreuve de la pratique.



Précisons la position de la question.

Comparaison n'est pas raison, sans doute; mais une comparaison va faire saisir ma pensée.

Voici, une jeune Chinoise.

Elle a, suivant les usages du céleste empire, les

(1) V. MONGREBIEN. *Histoire du Libre-Echange*. — Mon article : « Comment les Protectionnistes écrivent l'histoire », dans le *Progrès*. — Août 1886.

pieds mignons enserrés de bandelettes : de petits pieds charmants de grâce minuscule.

Ses jambes, à mi-mollets, émergent du maillot constricteur.

Horreur! Elles sont bleues, gonflées.

L'œdème!

Et la petite, fiévreuse, souffre dans tout son être.

C'est ce qu'on voit :

Appelez un empirique, il jugera, d'après les faits, que le siège du mal est aux mollets, aux mollets que ne protègent point les bandelettes. Pour peu qu'il soit logique, il ordonnera d'emprisonner la jeune Chinoise comme une momie d'Égypte.

Ce qu'on ne voit pas, c'est que l'œdème des mollets provient précisément de ce que le sang n'a pu circuler librement dans les pétons chinois.

Otez les bandelettes, docteur, et regardez ces membres grêles : sous le bandage réglementaire, c'est l'atrophie, si ce n'est la gangrène!



Dans le corps social, aussi, il y a des régions qui semblent vivre de vie physiologique, il y en a d'autres contrariées dans leur développement par l'hygiène à maillots serrés et la pharmacopée à drogues inopportunes.



Il y a, dans la société, si j'en crois les savants, d'accord ici avec l'opinion commune, quatre régions :

La région du Capital,

La région de la Terre,

La région du Travail physique,

Et puis celle qu'on définit d'une manière extrinsèque : celle qui s'alimente à la consommation secondaire.

Or, précisément, deux de ces régions souffrent

d'œdème, deux autres d'atrophie et il est aisé de reconnaître que celles-là sont engorgées parce que la circulation a été entravée dans celles-ci.

J'ajoute que celles qui sont engorgées ont reçu de la part de l'Etat des soins fâcheux, qui ont provoqué l'action de la loi : *ubi stimulus, ibi fluxus*.



Explorons nos quatre régions.

Commençons par celle sur la situation de laquelle tout le monde est d'accord :

Les fonctions publiques, les carrières libérales, les professions, les emplois qui ne concourent pas directement à la production de la richesse.

Tout le monde vous dira que ces carrières sont *encombrées* :

Œdème, engorgement.

Pourquoi ?

Mais un peu parce que la vie devient de plus en plus dure dans les métiers : nous en dirons tout à l'heure la cause, nous verrons si la liberté peut en être rendue responsable.

Mais aussi et surtout, parce que l'Etat s'est mêlé, un peu partout, de surchauffer l'instruction, de déclasser des jeunes gens, d'en faire des « messieurs » mal instruits au lieu de les laisser à l'état de bons et utiles travailleurs.

Ai-je besoin d'insister ? La réaction ne s'est-elle pas faite contre l'intervention abusive de l'Etat en matière d'enseignement, jusqu'à faire applaudir la formule absolue : l'Etat hors de l'Ecole ?

Chose très-curieuse ! Ceux-là même qui considèrent l'intervention de l'Etat, en matière intellectuelle et morale, comme fâcheuse, jusqu'à exagérer son exclusion ; ceux qui se rendent un compte très exact de la réac-

tion de l'intervention officielle dans l'instruction sur la situation économique, par le déclassement de forces productives dans la consommation secondaire; — ceux-là, se laissant entraîner par des illusions généreuses, sont les plus tentés de demander à l'Etat-Providence le règlement des intérêts matériels.

J'espère les convaincre que l'Etat est, ici encore, le grand auteur des maux dont souffre notre état social.



Parlons de la Terre, du Capital, du Travail manuel.

Laissons de côté, un instant, ces classes intermédiaires, si intéressantes, au sujet desquelles nous entendons tant de discours émus, si peu de paroles pratiques; non pas pour les oublier, mais pour leur faire une place à part.

J'imagine que la prospérité matérielle d'un homme, d'une classe, d'une industrie se ramène à un rapport : besoins et ressources.

Laissons aux moralistes le soin de distinguer les besoins vrais des besoins faux. On peut faire de très-belles dissertations sur la simplicité des mœurs!

Les ressources dépendront irréductiblement 1° des conditions de la production, 2° du prix.

Entendons les conditions de la production, dans le sens le plus large de ce mot *production*. Il s'agit des conditions dans lesquelles l'homme produit, conserve, accumule, capitalise, se crée et se constitue des ressources pour le présent et pour l'avenir.

Or, voyez la différence entre l'agriculteur — et il me sera bien permis de faire dépendre le propriétaire de son fermier, — le capitaliste et l'ouvrier.

Quelle différence dans l'organisation technique :

Ai-je besoin de décrire l'état rudimentaire de la technologie agricole?

Ai-je besoin de décrire, d'autre part, le magnifique développement de nos procédés industriels?

Ai-je besoin de dire que l'ouvrier n'a que ses bras?

Mais cette différence-là, quelque considérable qu'elle soit, est petite à côté de la différence de l'outillage juridique : organisation de l'échange, du crédit, de l'association, c.-à-d. organisation du contrat, d'une part; organisation de la protection judiciaire, d'autre part.

Sans entrer dans les détails pour le moment, je puis affirmer, sans avoir à prévoir la moindre contradiction, que le capital a, sur la terre et sur le travail, une avance incalculable dans l'organisation productive.

Laissez, dans cette situation, agir librement la loi naturelle de la formation des prix c.-à-d. de l'offre et la demande, ou contrariez-là par la protection douanière ou par tout autre procédé, de manière à former un prix artificiel, vous vous trouverez également devant ce fait que l'agriculteur, que l'ouvrier, avant de posséder une valeur qu'il puisse affecter à la satisfaction de ses besoins, doit subir un *frottement*, une *freinte*, sur sa production; le frottement, la freinte d'un travail mort, d'une peine perdue.

Mais, par un contre-coup qui échappe trop souvent à l'observation, l'agriculture et le travail ne seront pas seuls à souffrir de l'insuffisance de leur organisation productive. Le capital, avec sa supériorité d'organisation, produisant à peu de frais, souffrira dans la traduction de ses produits en valeurs échangeables : il souffrira dans la formation des prix. Car toute l'énergie perdue par l'agriculture et par le travail, tout le frottement, toute la freinte, tout le travail mort, s'usera stérile; il ne pourra se présenter comme valeur échangeable au produit du capital, il ne jouera point le rôle de contre-

partie aux transactions que sollicitera le capital : il ne formera point demande vis-à-vis de l'offre.

L'opinion commune a donc raison de crier à la surproduction industrielle, mais à la condition de ne pas confondre l'absolu avec le relatif. La surproduction, en effet, est une idée relative : relative à l'état du marché. Si l'agriculteur, si l'ouvrier, jouissaient d'une organisation économique plus parfaite, si leur production avait moins de freinte, si elle avait à vaincre moins de points morts, leur activité présenterait à l'offre du capital une contre-partie plus considérable.

Il peut arriver que ce qui, pris absolument, est un progrès, soit, relativement, un mal. Tout ce qui augmente la production nette, est assurément, un bien en soi : plus il y aura de nourriture, moins il devra avoir d'affamés ; plus il y aura de vêtements, moins il devra y avoir de gens souffrant du froid. Mais si les aliments doivent pourrir sans aller aux faméliques, les vêtements être consommés par les insectes sans aller à ceux qui sont nus, il y aura perte sèche des efforts faits pour produire ces objets.

Que n'a-t-on pas écrit sur les machines ?

Or, la question des machines ne soulève aucune difficulté qui ne soit commune à toute l'organisation capitaliste. C'est évidemment un bien de produire à meilleur marché, c'est évidemment un bien de rendre disponible des bras, c.-à-d. des forces. La société bénéficie à toute économie d'énergie. Mais les machines peuvent produire à perte si leurs produits ne trouvent pas preneur. Elles nuisent aux ouvriers, aux propriétaires des forces rendues disponibles, si celles-ci ne peuvent trouver d'emploi également rémunérateur.

Le progrès économique ne consiste donc pas dans tel progrès déterminé ; il demande un certain équilibre dans le développement des divers genres de production. Il faut que, dans leur développement simultané, ces

divers genres puissent trouver, chacun chez les autres, la contre-valeur nécessaire à l'écoulement de ses produits.

Il est évidemment impossible, de tracer *a priori* une règle plus précise que celle-là. Dire la mesure exacte du développement de l'industrie qui corresponde utilement à tel développement de l'agriculture, est chose dont je ne suis pas capable. Et personne n'en est plus capable que moi. Et c'est, précisément, à raison de cette incapacité de tous, y compris les Gouvernants et les Législateurs, que je ne veux pas entendre parler d'intervention de l'Etat.

Mais il est possible, dans des situations données, à raison même des souffrances endurées, de constater l'existence de certaines anomalies grossières. Il est possible de constater que l'équilibre a été rompu. Il est possible, par une analyse attentive, de découvrir les causes d'un état de fait constitué, de déterminer à qui incombe la responsabilité de la rupture de l'équilibre.

Or là est précisément notre question :

Si l'équilibre économique est rompu, la faute en est-elle à la liberté?

J'entends des plaintes de toutes parts.

J'entends l'ouvrier se plaindre.

Il souffre, je le sais.

J'ai dit tout-à-l'heure sa faiblesse : nous en rechercherons les causes dans quelques instants.

Mais ses doléances portent moins sur sa propre faiblesse que sur la force du capital.

L'ouvrier ne se plaint pas de l'agriculture, il ne se plaint pas du propriétaire foncier. C'est au capital qu'il en veut. Inimitié du travail et du capital, telle semble être la question sociale.

Et l'agriculture, et la propriété, quand, à leur tour, elles font leurs doléances, quand elles supplient les pouvoirs publics, l'Etat, de les sauver, ne manquent pas d'établir une comparaison irritée entre le traitement

qu'elles ont reçu et celui qui a été fait au capital.

Et quand, dans des sphères indépendantes d'un intérêt immédiat dans la question, les publicistes s'élèvent contre les abus de notre état économique, c'est au capital que s'adressent les reproches :

Accumulation de richesses, disent-ils; concentration des bras dans l'usine agglomérée; puissance de l'anonymat, destructive de la liberté, etc. etc.

Et le capital à son tour, de se plaindre!

Il produit trop, il ne trouve pas de débouchés.

Tout ce qui n'est pas le capital, l'accuse de puissance excessive : lui-même se plaint de pléthore.

Et de toutes parts, c'est une clameur universelle. Toutes les forces actives demandent que la loi naturelle soit violée davantage encore. On demande le protectionnisme, c.-à-d., en deux mots, une intervention de l'Etat qui mette artificiellement dans la poche des uns ce que la loi naturelle place dans la poche des autres.

D'où vient cet état pléthorique du capital, d'une part; cette faiblesse de l'agriculture et du travail, d'autre part?

Est-ce de la liberté?

Le capital a vécu de liberté depuis des siècles. Cela est vrai. Il a trouvé dans la liberté l'organisation puissante lui permettant de produire dans des conditions qui deviennent excessives parce que l'agriculture et le travail ne lui offrent pas de débouchés suffisants.

Mais si l'agriculture et le travail n'ont pu fournir au capital la contre-valeur lui servant de débouché, si l'agriculture et le travail sont restés stationnaires, tandis que le capital progressait d'un pas relativement trop rapide, à raison de la lenteur de ses concurrents, la faute en est-elle à la liberté?

Là est le problème!

Je vois bien que la liberté a mis des poids dans le plateau de droite;

Mais qui a chargé le plateau de gauche?

Si, par hasard, c'était l'État, il resterait à voir si les poids mis par la liberté sont trop lourds, ou ceux mis par l'État, trop légers.

Or, ceux qui parlent de la Banqueroute de la Liberté se rendent un compte peu exact de l'histoire économique de notre siècle : ils perdent de vue que le code civil et le code de commerce sont les grands facteurs de notre situation ; ils perdent de vue l'odieuse loi sur les coalitions dont le souvenir néfaste est la moitié de la crise sociale.

Le code civil, c'est, avant tout, le code de la propriété foncière ;

Le code de commerce, c'est le code du capital ;

A côté d'eux, la loi sur les coalitions, le code du travail, dont voici la teneur virtuelle : le travailleur n'a aucun droit.

(*A suivre.*)

HERMANN DE BAETS.





L'INEXPRIMABLE.

TES choses sont banalisées
Par les bouches qui les expriment,
Et les beautés martyrisées
Par les atours qui les comprennent.

Toutes les phrases sont usées
Par une quotidienne escrime;
Aux splendeurs folles des pensées
La langue plus jamais ne rime.

L'âme parle dans le mystère;
Très-dédaigneuse et solitaire
Elle meurt du secret martyre

Que cette souffrance lui cause :
Comprendre la beauté des choses
Et ne jamais pouvoir la dire.

HENRY BORDEAUX.





MAURICE MAETERLINCK.

Le prochain grand poète sera un homme de Foi.
BARBEY D'AURÉVILLY.

AU mois d'août dernier, avant que M. Mirbeau n'eût claironné devant le grand public le nom du poète gantois, nous avons essayé, ici même, de suivre, en leur marche progressive, les récentes évolutions de la Poésie contemporaine. Les *Serres chaudes* étaient l'occasion de cette étude, ces étonnantes *Serres chaudes* dont l'audace et la sincérité annonçaient un tempérament artistique de haute valeur. M. Maeterlinck était à cette époque, un de ces obscurs travailleurs vivant d'art et de rêve, dont les livres, tirés à 150 exemplaires, — stérile patrimoine des débutants — attendaient sous leurs couvertures parcheminées, de chimériques acheteurs.

Mais voici que la petite *Princesse Maleine* paraît et dépose, avec ses mains de cire, une couronne toute fraîche sur le front du poète, et que les *Aveugles*, avec leurs mystérieuses évocations psychiques, émeuvent le monde littéraire, malgré les clameurs de M. Paul Adam, éreintant à cette même heure, évidemment mal choisie, ces bons belges.

M. Maeterlinck est un hardi révélateur de voies nouvelles; à ce titre il a eu l'honneur de susciter,

depuis quatre mois, de généreuses admirations, de chauds enthousiasmes, et aussi — la chose est dans l'ordre — d'après dénigrement, ces derniers issus de l'égoïsme plat des impuissants dont l'idéal s'arrête aux vieilles formules, et de l'évident déplaisir de tels chauvins d'Outre-Quévrain. Que les détracteurs en fassent leur deuil; la personnalité de M. Maeterlinck, puissante et bien en dehors, s'impose à l'attention. Paris consacrera ou ne consacrera pas, à la redoutable épreuve de la scène, sa jeune renommée, peu importe; le poète gantois a ouvert une voie inconnue au génie classique; à côté de Shakespeare il a créé un drame original; c'est assez pour lui assurer une place éminente dans l'histoire de la littérature contemporaine.

Beaucoup d'encre a déjà coulé au sujet de Maurice Maeterlinck, en Belgique, en France, en Angleterre, même en Amérique; il nous plaît d'en répandre un peu à notre tour, parce que belges, nous tenons à la gloire de ce belge; parce que le *Magasin* gantois se doit à ce révélateur gantois. De plus le caractère anti-naturaliste, et le souffle catholique qui traverse l'œuvre de ce rare poète doit la rendre sympathique à tous ceux que les productions modernes, fleurant le vice, écœurent. L'esprit de M. Maeterlinck se porte naturellement vers cette délicieuse pureté d'âme qui est la plus belle gloire de la morale catholique; la princesse Maleine incarne cette pureté de la façon la plus idéale; vierge elle s'en enveloppe comme d'un mystique voile blanc, et le lys est son symbole. Le théâtre de Shakespeare n'offre pas une héroïne de cette candide beauté. Là est peut-être la raison principale de la renommée échue, en plein siècle pervers, à cette petite princesse si pâle, si innocente en sa frêle complexion, mais si évocatrice de beau idéal, même en l'âme la plus noire.



Le *Figaro* a publié dernièrement un portrait de Maurice Maeterlinck; le voici.

« On serait tenté de se figurer d'après l'œuvre, quelque physionomie d'ascète, quelque molle et diaphane silhouette de primitif, errante sous la clarté lunaire, dans une plaine de silence et d'ennui émaillée de lys symboliques — ou bien, ainsi qu'il est écrit du prêtre de Tanit, un corps long et maigre, une face creusée, aux yeux brillants comme des lampes sépulcrales, contractée par le désir inassouvi de l'éternel chagrin.

« Or, M. Maeterlinck, avocat, est un robuste garçon de vingt sept ans, à la mine rose et fleurie, (ce détail n'est pas exact, monsieur) aux larges épaules, aux bras vigoureux bien musclés, rompus au maniement de l'aviron et à d'autres exercices corporels.

« Menton glabre, lèvre légèrement ombragée, nez très court, vaguement dessiné, front large, couronné de cheveux châtain. L'œil est caractéristique; il a la nuance bleu faïence particulière aux yeux des Hollandais, la limpidité franche et la grandeur absolue, d'un œil d'enfant largement écarquillé, braqué tout droit sur les choses qu'il paraît se contenter de refléter, sans expression interrogative ou inquiète à la manière d'un objectif quand s'ouvre l'obturateur des paupières. Il faut scruter ce regard pour y découvrir le reflet intérieur et suivre dans une sorte de somnolence poldérienne la marche du rêve qui se poursuit de l'autre côté de la paroi.

« L'homme est silencieux, fermé, d'abord glacial, la rupture de cette enveloppe exige un certain travail préliminaire. »

La suite de l'article du *Figaro* constate que la nature de Maurice Maeterlinck a été favorisée par l'atmosphère des maisons religieuses qu'il a fréquentées, par la vie de province calme et régulière, dans cette ville de Gand où l'activité industrielle s'amalgame avec la vieille paix austère et monacale des béguinages. Il nous montre la

maisonnette du poète plantée au bord du canal de Terneuzen sur le territoire d'Oostacker devant un paysage orné de hauts peupliers alignés, et se perdant, par delà la nappe dormante de l'eau, en des horizons mélancoliques de plaine flamande.

Ce cadre de vie, commun d'ailleurs aux autres poètes de la brillante pléiade gantoise, a certes été favorable au développement de l'esthétique particulière à M. Maeterlinck, mais n'explique pas la singulière intensité de son mysticisme. On a rapproché de son nom ceux de Shakespeare, de Poe, de Baudelaire; pour nous, quelque extraordinaire que cela puisse paraître, nous croyons, d'après une préface trop peu connue de notre poète, qu'il est plus redevable de sa façon de penser et de concevoir l'expression artistique au grand mystique flamand Ruysbroeck l'Admirable qu'aux modernes. Sans nous attarder à l'analyse de ses œuvres déjà connues nous croyons utile d'insister sur ce point pour mieux spécifier son tempérament et ses tendances.

N'aborde pas qui veut le redoutable génie du solitaire de Groenendael; ses transcendantes visions mystiques sont presque tombées dans l'oubli tellement elles sont ardues, tellement ils deviennent rares les esprits pénétrants qui osent sonder les mystères surnaturels. M. Maeterlinck que l'idéal mystique attire et qui a rencontré sur son chemin le grand contemplateur, ne s'est pas contenté d'étudier Ruysbroeck dans le livre bien incomplet d'Ernest Hello, ni dans les traductions latines : il a bravement abordé le rude texte flamand du XIII^e siècle et s'est si bien épris de son poète divin qu'il a entrepris la traduction d'une de ses œuvres les plus parfaites : *Les noces spirituelles de l'Agneau*. Cette étude et ce travail lui ont porté bonheur; sa pensée y a trouvé la voie toute opposée aux platitudes naturalistes qu'elle cherchait, elle y a appris à sonder le mystère de l'être humain et à se complaire dans les manifestations de la vie de l'âme; peut-être

lui inspirera-t-elle, quand la maturité sera venue, une œuvre en tous points digne du moine illustre, son vrai maître, et de la profession de foi que nous nous plaisons à citer et qui clôt la préface des *Noces spirituelles* :

« Et à présent j'achève ceci en disant humblement, avec le saint admirable que vous allez entendre, ces excellentes paroles qui ferment son œuvre, et au nom desquelles on me pardonnera, j'espère, les erreurs de ma traduction. « En tout ce que je comprends, en tout « ce que je suis, et en tout ce que j'ai écrit, je me « soumetts à la sentence des saints et de la sainte Eglise, « car je veux vivre et mourir serviteur du Christ, dans « la foi chrétienne, et je désire être, par la grâce de « Dieu, un membre vivant de la sainte Eglise. Priez « pour celui qui a écrit ceci, afin que Dieu lui fasse « miséricorde, et que son triste commencement, sa « maturité de misères, et celle de nous tous, s'achèvent « en une sainte fin, c'est ce que nous accorde à tous « Jésus-Christ, le fils vivant de Dieu. Amen. » (1)



Cette préface, qui détermine si nettement la Foi de son auteur, renferme, à propos de l'œuvre de Ruysbroeck, des considérations qui révèlent indirectement la façon dont M. Maeterlinck comprend l'art, et établissent les idées inspiratrices de ses œuvres. Ceux qui s'intéressent à ces superbes débuts n'en trouveront nulle part un commentaire plus complet. Nous empruntons quelques extraits à cette préface pour montrer que Ruysbroeck est le vrai maître de M. Maeterlinck, pour faire voir surtout que son art n'est pas un caprice maladif de décadence, une manifestation quelconque de

(1) *Revue Générale*, Octobre, Novembre 1889.

la poésie symboliste dont le pontife est Jean Moréas, mais un effort mystique qui tend à s'élever au-dessus de toutes les vulgarités humaines.

Et d'abord celui qui dans l'article du *Figaro* s'attendait à voir chez le poète « une figure contractée par le désir inassouvi de l'éternel chagrin », le prend évidemment pour un pessimiste et il est étonné de ne pas lui en trouver l'air. Il y a en effet du pessimisme dans les *Serres chaudes*, mais c'est le pessimisme sans amertumes et sans désespérances, celui de tous les chrétiens qui considèrent la vie comme une expiation, qui connaissent le sacrifice, et qui, en gémissant dans cette Vallée de larmes, et en se frappant la poitrine, ont le cœur et les yeux tournés vers l'idéale Patrie. Ce pessimisme vient de notre éloignement de Dieu, de notre incapacité à nous élever à la Vie essentielle. « Je vois, dit le traducteur des *Noces Spirituelles*, dans cette histoire d'une âme, toute l'existence du beau moyen-âge noir, au moment où Dieu a été le plus surnaturellement aimé dans l'absence de tout ce qui n'était pas Dieu seul. Ç'a été réellement alors l'unique été des cœurs, et à nous qui sommes en hiver, hélas! et peut-être plus loin, et qui souffrons même à entrer dans l'automne de l'*Imitation*, comme si nous ouvrions une serre au sortir d'une cave, ces ardeurs semblent à présent de fiévreuses ténèbres où notre pauvre âme périrait comme une plante du pôle au soleil. C'est tristement ainsi, et notre amour malade est devenu symbolique, au lieu que le leur était absolu, car les meilleurs d'entre nous ne peuvent plus aimer Dieu qu'en le voyant en leur esprit, tandis qu'ils parvenaient au delà d'eux-mêmes et de toutes les images, comme Ruysbroeck le répète sans cesse, et ainsi ils étaient autant au-dessus de nous que nous sommes encore au-dessus des païens. »

Tout le mysticisme et ses dolentes aspirations vers

l'idéal intangible aux mortels, toute la morbidesse d'une âme avide de blancheurs immaculées entrevues sur d'inaccessibles hauteurs et symbolisées par des lys, des agneaux et des vierges, en l'étrange obscure mais attirante poésie des *Serres chaudes*, se trouvent dans ces lignes.

L'obscurité de ces poésies n'est que relative comme l'obscurité des visions du Maître mystique. « Un auteur *sincère*, c'est à dire qui puise directement aux sources des vérités, regarde face à face la substance des choses, et ne vit pas uniquement de nouvelles combinaisons d'apparences, n'est jamais obscur, parce qu'il se comprend toujours lui-même, et infiniment au delà de ce qu'il dit ; mais il doit sembler tel puisqu'il n'existe qu'en la portion d'*inentendu*, qu'il apporte. Les idées artificielles seules s'élèvent en des ténèbres réelles, et ne prospèrent qu'aux époques littéraires et dans la mauvaise foi des siècles trop conscients, lorsque la pensée de l'écrivain demeure en deça de ce qu'il exprime.

« Là c'était l'ombre féconde d'une forêt et ici c'est l'obscurité d'un caveau où n'éclosent que de sombres parasites..... Malheur à nous, dit quelqu'un, si nous n'avons en nous que ce que nous pouvons exprimer et faire voir!.... Je sais que les étranges plantes que Ruysbroeck a cultivées sur les cimes de l'esprit sont entourées de nuages spéciaux, mais ces nuages n'offensent que ceux qui regardent d'en bas, et si l'on a le courage de monter on s'aperçoit qu'ils sont l'atmosphère même de ces plantes, et la seule où elles pussent éclore à l'abri de l'inexistence. »

Toutes ces réflexions si justes et d'une si grande profondeur peuvent s'appliquer aux obscurités des *Serres chaudes*. Le poète, comme son Maître, a essayé de se hisser sur les cimes, où l'expression de la pensée directe devient impossible et où le symbole rayonne seul pour traduire les émotions spirituelles de l'âme.



Les *Serres chaudes* sont donc le résultat d'un grand effort, mais elles sortent de la *littérature* et pour ce motif ne rencontreront pas plus la popularité que le *Livre des XII béguines* de Ruysbroeck l'Admirable.

Ce qui caractérise ces poésies, ce qu'il y a de plus frappant dans la *Princesse Maleine* et dans les *Aveugles*, c'est une étrange terreur, et c'est cette terreur même qui a fait songer la critique à Shakespeare, à Baudelaire et à Edgard Poe. Notons d'abord que le *frisson nouveau* dont parle Victor Hugo, à propos de Baudelaire, est issu chez ce poète d'une sorte de hantise infernale qui n'a rien de commun avec l'effroi qui règne dans la *Princesse Maleine* et dans l'*Intruse*.

Peut-être M. Maeterlinck a-t-il songé aux *Sept Vieillards* quand il a introduit ses sept béguines; mais ces béguines sont filles de Ruysbroeck. La terreur de Poe est toute humaine; sa source, dans les contes surtout, n'a rien de mystique, elle n'est pas évocatrice d'un infini idéal comme celle de Maeterlinck. L'auteur du *Raven* a eu soin de nous initier à la composition de son poème; tout admirable qu'il est, son *nevermore* ne s'élève pas au-dessus d'une désespérance humaine; mais le corbeau croassant sur le buste de Pallas, et incarnant cette désespérance a peut-être inspiré l'idée de ces complicités de la nature qui appuient les actes humains et les commentent mystérieusement; tel ce tragique jet d'eau du deuxième acte de *Maleine* et tant d'autres phénomènes qui donnent une si étrange puissance au drame.

Mais il y a quelque chose de plus original et de plus élevé dans la terreur évoquée sans cesse par M. Maeterlinck et il le tient de Ruysbroeck : c'est la puissance extraordinaire que le poète parvient à donner à certains mots, certaines phrases, absolument vulgaires quand on les prend à part. Ces mots ou ces phrases ne sont pas une synthèse de sentiment ou l'explosion d'une passion, comme dans Shakespeare, mais ils

acquièrent leur force pour ainsi dire par l'air ambiant, par des raisons qui sont *en dehors* du personnage qui parle. Quand le roi Lear s'écrie : — *Alors tue, tue, tue, tue, tue, tue!* On frissonne devant cette soif de vengeance du vieillard implacable, dont le paroxysme ne sait plus s'exprimer que par la répétition épouvantable du mot. Quand Macbeth dit : — *J'ai tué le sommeil!* c'est le remords qui parle, c'est la conscience qui, dans une vision soudaine, perçoit le vivant châtiment intérieur qui va poursuivre le meurtrier. Mais, dans ces deux cas, la terreur que les paroles renferment est dans l'âme du personnage et c'est de là qu'elle se répand sur l'auditeur. Dans *Maleine* et dans *l'Intruse* surtout, que nous considérons comme synthétisant le mieux l'idiosyncrasie du poète gantois, il y a des mots aussi terribles qui font frissonner l'auditeur alors que le personnage est inconscient de l'effet qu'il produit : — *Je ne peux pas fermer la porte, mon père! — Est-ce que le menuisier vient demain? Il me semble que sa faux fait tant de bruit!* etc., etc. Dans *Maleine* l'idée de *s'en aller*, de *partir* revient constamment, il y a du châtiment dans l'air, et sans que chacun en particulier se rende compte du danger, l'idée de fuite pousse la volonté. *Il n'y a rien, il n'y a rien!* produit aussi une indéfinissable sensation de terreur. En cela encore c'est Ruysbroeck qui a été l'initiateur.

Ecoutez le traducteur des *Noces spirituelles* : « Je crois nécessaire de signaler un procédé d'expression assez habituel au poète du Val-Vert et difficile à restituer en toute traduction, je veux parler de l'étrange insistance sur certains mots ordinaires de manière à en faire apparaître les aspects inconnus et parfois effrayants, en sorte que l'on s'imagine à peu près, une attention analogue à quelque intense éclairage appliqué à une pensée mal examinée à l'origine et s'étalant ensuite sous une illumination graduelle jusqu'en des

épouvantements singuliers à moins qu'elle ne s'enflamme absolument. »

Voilà le procédé, mais il faut du génie pour l'appliquer.



Nous disions plus haut que l'influence de Poe et de Baudelaire n'a été que secondaire; l'affirmation vaut également pour Shakespeare. Sans doute le fractionnement en scènes multiples de la *Princesse Maleine* est Shakespearien, mais on n'y trouve ni l'inspiration ni la façon de parler de l'auteur du *Roi Lear*. *L'Intruse* même n'a plus rien de commun avec le poète anglais.

La langue dramatique de M. Maeterlinck est aussi réactionnaire que son inspiration mystique. La jeune école, généralement, enfle sa phrase, recherche le mot rare, la tournure à effet, devient par moments précieuse si elle n'est pas inconsciemment déclamatoire. On voit l'auteur piaffer devant son pupitre pour produire l'expression sonore, vibrante de la pensée, on l'entend geindre en ses efforts pour attraper au vol des images neuves ou étranges; il tend vers le haut parce qu'il regarde d'en bas. M. Maeterlinck au contraire, du haut de son sujet, tâche d'être aussi simple que possible pour mieux faire ressortir les grands effets qu'il médite. Il suscite l'idée d'un poète qui s'efforce de conter avec art une histoire terrible à un auditoire d'enfants. Aucun mot rare ou neuf, aucune recherche d'images, aucune tirade philosophique, aucune déclamation. C'est comme certains romans anglais qui commencent tout doucement sans incendie ni naufrage, sans aucune aventure empoignante; on tourne quelques pages avec un certain ennui et tout d'un coup, au moment où l'on songeait à suspendre la lecture de cette chose naïve, voilà qu'on se sent pris, et irrésistiblement entraîné jusqu'au bout.

S'il y a un reproche à faire à la *Princesse Maleine* : c'est précisément à ce qu'elle a de commun avec Shakespeare qu'on doit l'adresser. Il devient de plus en plus évident que l'illustre tragique et comique anglais n'est pas fait pour la scène. La barbarie littéraire de l'époque où il a vécu en est la principale cause ; le poète a été forcé d'écrire pour un public grossier et ignorant ; il a bouleversé les lois naturelles du drame pour lui complaire.

D'un autre côté, le génie de Shakespeare est trop vaste pour la scène, les magnificences de sa poésie sont effacées par la représentation. Émile Montégut (1) nous semble avoir bien démontré que les drames du grand Will sont plutôt faits pour être lus que pour être représentés. De fait, au théâtre ils n'ont pu s'acclimater, ni en Angleterre leur patrie, ni en France. Le tempérament allemand peut seul supporter d'un bout à l'autre, sans coupures, *Hamlet* ou le *Songe d'une nuit d'été* ; et encore en Allemagne a-t-on eu recours à la double scène pour rendre ces pièces possibles. Le génie de Shakespeare peut se passer de la représentation, mais ceux qui imitent ce qu'il a de defectueux, sa forme scénique, ses tableaux changeant toutes les dix minutes de façon à produire un inexécutable papillotement de mise en scène, ont évidemment tort puisque l'expérience est contre eux.



Maurice Maeterlinck a réalisé dès son coup d'essai un art dramatique nouveau d'une extraordinaire intensité ; cela n'est pas contestable. On aura beau chercher à quoi ça ressemble, il reste établi que la *Princesse Maleine* et les *Aveugles* sont simplement des chefs-

(1) *Essais sur la littérature anglaise*, page 195.

d'œuvre. Comme digne corrolaire à ces créations M. Maeterlinck s'est expliqué dernièrement dans la *Jeune Belgique*, en des pages intitulées *Menus Propos*, sur sa façon de comprendre la représentation des œuvres dramatiques. Le malaise qu'il a éprouvé en voyant des acteurs représenter *Hamlet* sur la scène et les études dramatiques de Charles Lamb, lui ont fait concevoir du théâtre une idée qui mérite d'être prise en considération, et qui est aussi neuve que sa façon de concevoir le drame lui-même.

La représentation d'un chef-d'œuvre produit toujours chez le spectateur une déception; le rayonnement de l'œuvre derrière laquelle il y a de l'immensité, de l'éternité, s'éteint quand on la réalise avec des personnages agissants et parlants; le poète est débordé par l'action; la matière efface le rêve. L'impression est semblable à celle que l'on éprouve en voyant reproduit par le pinceau, un poème qu'on a vivement admiré : cette réalisation rompt le charme. Quand le roi Lear paraît sur la scène, ses infirmités de vieillard font disparaître sa tragique grandeur; comme il est surhumain, aucun acteur quelque habile qu'il soit ne peut l'incarner. Ce drame, un des plus tragiques qui soient sortis de l'esprit humain, cet absolu chef-d'œuvre à la lecture, devient une déception sur les planches.

« La scène est le lieu où meurent les chefs-d'œuvre, parceque la représentation d'un chef-d'œuvre à l'aide d'éléments *accidentels* et *humains* est antinomique. Tout chef-d'œuvre est un symbole et le symbole ne supporte jamais la présence active de l'homme. » Quel remède à cela? « Il faudrait peut-être écarter entièrement l'être vivant de la scène. Il n'est pas dit qu'on ne retournerait pas ainsi vers un art de siècles très anciens dont les masques des tragiques portent peut-être les dernières traces.... Lorsque l'homme entre dans le poème, l'immense poème de sa présence éteint

tout autour de lui. L'homme ne peut parler qu'au nom de lui-même et n'a pas le droit de parler au nom d'une multitude de morts... Il est difficile de prévoir par quel ensemble d'êtres privés de vie il faudrait remplacer l'homme sur la scène, mais il semble que les étranges impressions éprouvées dans les galeries de figures de cire, par exemple, auraient pu nous mettre depuis longtemps sur les traces d'un art mort ou nouveau. Nous aurions alors sur la scène des êtres sans destinées, dont l'identité ne viendrait plus effacer celle des héros. Il semble aussi que tout être qui a l'apparence de la vie sans avoir la vie, fasse appel à des puissances extraordinaires; et il n'est pas dit que ces puissances ne soient pas exactement de la même nature que celles auxquelles le poème fait appel. »

Puisse cette conception nouvelle de l'art dramatique dont Charles Lamb est l'initiateur et dont les théâtres de fantoches sont une première réalisation, ne pas rester stérile! Sans compter l'avantage qui en résulterait pour la moralité de la scène, on comprend qu'un nouveau genre de drames, où le mystère qui enveloppe la vie pourrait jouer le grand rôle, deviendrait possible. Les classiques anciens et modernes ont produit de fortes œuvres; ils semblent même avoir épuisé le domaine du cœur humain : tous les amours, toutes les haines; mais ils n'ont fait qu'entrevoir le domaine de l'âme. L'heure n'est-elle pas venue où l'intérêt va se tourner de ce côté? L'heure où de hardis explorateurs vont descendre au plus profond de l'homme, en son éternité? Maintenant que le théâtre ne vit plus que de chatoyantes mises en scène, servant de cadres à des exhibitions de mimes en renom et d'étoiles célèbres, il se trouvera peut-être assez de réactionnaires épris d'art sincère pour essayer de réaliser un jour l'idéal dramatique si grandement entrevu par les *Menus Propos*.

GÉRARD LELONG.



LA FIANCÉE DE MAÎTRE LE KÉVAN (1).

III.

E jour du mariage du maître le Kévan approchait, mais Marguerite ne se sentait pas aussi troublée d'être si près du grand événement qu'elle se le fut imaginé quelques semaines auparavant. Son esprit n'était alors occupé que de la noble existence qu'elle allait mener, et du bonheur dont elle avait à se rendre digne. Elle se livrait encore à ces méditations, mais en même temps toutes sortes de pensées folles tourbillonnaient en elle. L'arrivée de Thierry, dans sa vie, avait été comme un brusque coup de soleil qui en dérangeait la paisible ordonnance, mettait en lumière tout ce qui reposait à l'ombre, révélant beaucoup de choses qui s'ignoraient. Si peu qu'elle eût de vanité féminine, elle ne pouvait s'empêcher d'être flattée de l'attention persistante du jeune homme. Celui-ci ne s'arrêtant pas à sa froideur, avait bien vite fait d'établir entre eux un ton d'amitié et de confiance. Le soir quand maître le Kévan allait chez ses bons amis, les Danvers, il lui faisait conduite, et n'était jamais à court de prétextes pour l'accompagner plus loin que la porte. Tout ce qu'il disait était si original

(1) Voir le commencement de cette nouvelle au *Magasin Littéraire* du 15 décembre 1890.

et si gai que Marguerite y pensait malgré elle, et il trouva moyen de l'occuper si souvent de lui, que bientôt elle ne songea plus à autre chose.

Un jour qu'il n'était pas venu, et ce jour là manqua singulièrement de son joyeux rire, maître le Kévan changeant de sujet de conversation après un silence, annonça que Thierry leur ferait défaut pendant quelque temps, parce qu'il avait du monde chez lui, et que ses journées étant prises par son travail, il devait ses soirées à ses invités.

— « Il me semble que s'il le voulait, il pourrait venir de temps en temps, observa Marguerite, qui avait senti comme si le nuage qui obscurcissait le ciel, allait peser pendant bien des jours.

— « La comtesse van de Velde tiendra sans doute à ce qu'il l'aide à faire les honneurs de Gand à leur cousine. C'est, m'a-t-il dit, une ancienne compagne de son enfance, la baronne Marie de Laissant, qui est venue avec sa mère, refaire la connaissance de ses parents de Flandre. — Cela nous ramène à nos soirs d'autrefois, poursuivit-il, mais quand je suis auprès de vous, Marguerite, je n'ai pas la force de me plaindre de ce qu'il manque quelqu'un, même ce joyeux Thierry.

Et goûtant une douceur nouvelle à être auprès de Marguerite, avec laquelle il causait moins depuis quelque temps, se bornant à écouter ses deux chers enfants, il s'épancha avec une simplicité émue, comme il lui arrivait de le faire lorsqu'il sentait son cœur tressaillir de bonheur. Enfermant les mains de la jeune fille dans les siennes, il lui disait tout bas, en homme qui s'étonne de s'entendre prononcer des paroles d'amour : « Est-il bien possible, chère Marguerite, que ce rêve puisse devenir une réalité, que dans quelques jours vous serez à moi? Ah! qu'ai-je fait pour mériter cette joie? Vous ne pouvez deviner ce que c'est quand on a des cheveux blancs, et qu'on croit en avoir fini avec l'allégresse de la vie, de se

sentir reflleurir tout à coup ; de savoir qu'on est nécessaire non pas seulement au bien, non pas seulement au soutien, mais aussi au bonheur d'un être jeune et charmant. C'est comme si toutes les années qu'on a de trop vous étaient enlevées à la fois. Que je voudrais être encore au début de ma carrière, et que le peu de bien que j'ai pu faire, je ne l'eusse fait qu'inspiré par vous. Mais je crois que vous me le suggériez déjà lorsque vous n'étiez qu'une enfant, et que vous m'écoutez avec vos grands yeux attentifs. J'ai été longtemps votre maître ; il faudra que ce soit vous qui m'enseigniez maintenant. Je suis grave, je suis austère, mais je ne veux pas que votre mari soit rien de tout cela. Vous m'apprendrez comment on vous rend heureuse. Vraiment, vous croyez que je pourrais y parvenir, Marguerite? »

Elle trouvait dans sa reconnaissance, et dans la bonté de son cœur, les paroles qui devaient le combler, puis un peu lasse, dirigeait l'entretien vers un de ses grands sujets dans lesquels il était si beau à entendre et auxquels elle n'avait pas à répondre. Les yeux mi-clos elle regardait le paisible intérieur qu'elle allait quitter. Le père, penché sur un haut pupitre de copiste, écoutait sans cesser d'écrire. Parfois cependant, son sourire applaudissait aux paroles de son ami. La mère, plus soucieuse, reprisait le linge de la famille, et sur son front passait, visible, l'ombre de ses préoccupations. Dans un coin, le plus jeune des enfants feuilletait un livre d'images, et le balancier de l'horloge berçait par sa monotonie. Elle considérait tout cela, comme si c'eût été déjà du passé ; et elle se disait que ce temps avait été bien heureux, et qu'elle ne s'était pas aperçue que rien y manquât.

La semaine qui suivit fut toute entière prise par les préparatifs du trousseau. Du matin au soir, on déplaçait les toiles fines, les étoffes de laine ou de soie qui convenaient à sa nouvelle position.

Au milieu de cet affairment, Marguerite pensait beaucoup à mademoiselle de Laissant, cette jeune fille, auprès de laquelle Thierry passait tant de temps, cherchait à se la représenter, s'informait d'elle auprès de maître le Kévan. « Elle vient demain à l'atelier, lui répondit un jour celui-ci. Thierry m'a prévenu que ces dames le visiteraient. Sans doute pour voir les travaux de leur cousin. » Puis après quelques instants de silence : « Je crois, Marguerite, qu'avant peu nous apprendrons du nouveau.

-- « Quel nouveau? s'exclama-t-elle; et elle n'eut point de cesse qu'il s'expliquât.

— « J'ai connu le vieux Comte. Je sais qu'il désirait beaucoup cette union. Mais il est mort ainsi que le baron de Laissant, et on n'en entendait plus parler. Il est probable que la Comtesse et la Baronne se seront ressouvenues de ce projet, et c'est peut-être la cause de la visite de celle-ci. En tous cas, le Comte Thierry s'est montré plusieurs fois avec sa cousine, et on annonce leur mariage. »

Tout à coup, il sembla à Marguerite qu'il se faisait en elle une contraction affreuse, et que son cœur battait dans le vide. Pour lutter contre une folle envie de pleurer, elle se mit à parler, sans savoir ce qu'elle disait : « La Baronne de Laissant! Oh! c'est impossible. Il pense à bien autre chose. »

-- « J'ai cru comme toi que Thierry ne s'occuperait encore que d'art pendant quelques années, et je l'aurais désiré. Mais dans les familles on ne se place pas au même point de vue que nous autres artistes. La baronne Marie est en âge d'être mariée. Elle dispose de la fortune de son père, qui est considérable et lui attirera de nombreuses recherches. La Comtesse aura jugé que le moment était venu de réunir les deux jeunes gens. »

Les jours qui suivirent furent éternellement fasti-

dieux pour Marguerite! On eût dit qu'un marasme était tombé sur elle. Tout lui était indifférent. Elle ne sortait plus, demeurait de longues heures, immobile, à repasser les paroles qu'avaient dites maître le Kévan, et à se répéter les raisons qui devaient la convaincre combien elles étaient fondées. Ah! comment douter quand chaque soir, la place à côté de celle de maître le Kévan demeurait inoccupée. Mais pourquoi sa tristesse, se demandait-elle, et quel motif avait-elle d'en concevoir? Un étranger s'était assis quelques jours à leur foyer; il en était reparti, mais ce départ ne changeait rien autour d'elle, ni à l'avenir qu'elle avait attendu. Se pouvait-il que ce fût le mariage de Thierry qui lui mît au cœur tant d'amertume? Qu'avait-elle donc cru, espéré? Quand bien même cet évident désir de lui plaire, que manifestait celui-ci, fût venu d'un peu d'amour, en quoi cela eût-il modifié sa position? Elle était fiancée, la fiancée de maître le Kévan! Ce titre qu'elle se rappelait autrefois avec tant de douceur, elle se l'objectait maintenant comme un rappel au devoir. Alors craignant d'être coupable déjà, elle essayait de chasser de son esprit ces pensées débilantes. Au reste maître le Kévan ne s'était pas aperçu de son abattement. Autant qu'autrefois et plus qu'autrefois elle voulait qu'il se trouvât heureux auprès d'elle. Ses sentiments pour lui, étaient demeurés les mêmes, mais depuis qu'ils n'étaient plus ceux qui prédominaient en elle, elle était devenue consciente de l'inégalité de leurs âges, et elle redoutait qu'il ne s'en ressouvînt aussi, qu'il ne s'attribuât sa tristesse.

Elle ne s'informait plus jamais de l'absent, mais une circonstance ramenait malgré elle sa pensée vers lui. Derrière la rue écartée qu'elle habitait, s'étendaient les jardins du premier horticulteur de la ville. Depuis quelques jours, il y avait un mouvement marqué aux alentours des serres, et comme ses regards se

portaient de ce côté : « Nous avons une commande, expliqua la fille du fleuriste. Un bouquet comme il ne s'en fait que pour les princesses, comme nous ne sommes pas parvenus à en avoir un quand la reine est venue à l'exposition. » Elle ajouta : « C'est pour un monsieur de l'autre côté de l'Escaut, pour le Comte Thierry van de Velde.

— « Ah ! fit Marguerite. Et à qui le destine-t-il ? »
Question bien inutile.

— « Pour une Marie assurément, car il doit être prêt pour le 15. Pour ce jour là, nous travaillerons aussi pour vous, mademoiselle Danvers. C'est toujours chez nous que monsieur le Kévan, prend son bouquet. » Comme Marguerite s'appelait Marguerite Marie, c'était pour son second nom qu'on la fêtait. Elle sentit que cette année elle n'aurait aucun plaisir à recevoir des fleurs pour sa fête.

— « Il faut que le comte attache une bien grande importance à ce bouquet, reprit la fleuriste. Car il a désigné lui-même chacune des fleurs qui doivent le composer, et comme nous ne pouvons admettre que des sujets bien venus, nous devons le consulter sur chacun des changements qu'il y aura à effectuer. Il veut un chef-d'œuvre. »

Sans doute, ce qui était offert en signe de son amour, devait en avoir le caractère rare, unique.

— « Ce sera bien beau, poursuivit l'ouvrière. Nous voulions placer au centre la grande orchidée blanche, notre triomphe ; mais le comte veut fournir lui-même son milieu, et ne l'apportera qu'au dernier moment. Par ce qu'il a choisi pour monture, on peut se représenter ce que sera la fleur qui en doit être enchâssée. Laquelle pensez-vous que ce sera, mademoiselle ? »

Elle ne savait pas du tout.

— « Tenez, j'ai dans l'idée que ce sera quelque

chose de tout à fait rare. La Victoria Regia, par exemple, qu'il aura fait venir exprès de Paris. »

Marguerite ne répondit rien, ni les autres jours, quand la fleuriste soucieuse, l'entretenait des progrès que faisait l'épanouissement de ses plantes fragiles. Mais elle aussi songeait beaucoup à cette gerbe splendide dans laquelle les fleurs les plus rares, les feuillages féériques seraient réunis pour être l'emblème de l'amour le plus exquis.

Et elle se disait que ce bouquet dont Thierry n'avait voulu se remettre à personne pour aucun des détails, avait eu beaucoup de ses pensées.

L'après-midi qui précéda l'Assomption, elle était seule chez elle, comme il arrivait souvent à la veille des grandes fêtes. Elle travaillait dans un petit parloir un peu sombre, donnant sur la rue, et ses idées étaient comme l'atmosphère qui l'entourait, ternes, grises. On souna. C'était un grand laquais, très galonné, qui, saluant bas, lui remit un carton à son adresse. Elle l'ouvrit et le petit parloir s'illumina soudain d'un reflet de luxe et de splendeur. De la table, sur laquelle elle venait de la déposer, s'élançait une gerbe blanche et svelte. Était-ce bien possible? Oui, elle le reconnaissait au ruban frangé d'argent que la fleuriste lui avait fait dérouler la veille. C'était le bouquet, le splendide bouquet, objet de tant de soins, et que Thierry avait choisi pour elle!

A cette révélation, une joie intense la ravit. L'air était allégé, son cœur, gros depuis bien des jours, se fondait. Elle souriait, elle se cachait la figure dans les mains, et quand ses yeux se relevaient, ils se posaient sur ces tiges flexibles et neigeuses qui s'entrelaçaient comme une dentelle parfumée. Elle pressa le bouquet contre ses lèvres, et tout à coup elle tressaillit comme par une commotion magnétique. L'éclatant fouillis, lui avait caché le milieu qui en

était serti. Ce n'était pas la Victoria Regia, ainsi que l'avait pensé la fleuriste. Les fleurs somptueuses et aristocratiques n'avaient été assemblées que pour enchâsser une touffe de ces humbles pâquerettes, qui croissent un peu partout, au hasard des gazons, et auprès desquelles la Marguerite des prés prend le nom de reine. Ah! n'était-ce pas écrire d'une manière bien explicite, le but qui avait dirigé le choix de toutes ces élégances, et de ces exquisités!

Savourant l'immensité de son bonheur, elle demeura longtemps immobile, puis voulant montrer à tous ce précieux bouquet, elle se leva. Elle ouvrit la porte, mais s'arrêta. Oui, ce précieux bouquet,... trop beau pour une pauvre fille comme elle, qu'allait-on dire? Que penserait sa mère? Elle entendait déjà comme si les paroles se prononçaient : « Ma fille, je n'aime pas ces façons chez ce jeune homme. Il n'est pas de ta position, son cadeau ne l'est pas non plus. On ne doit plus t'offrir de présents maintenant que tu es fiancée. » Que c'était vrai, mais que c'était cruel à écouter! Plutôt qu'on le lui rappelât, elle aimait mieux cacher à tous ce bouquet. Mais après ce mouvement, l'âme droite de la jeune fille se redressa. Allait-elle avoir quelque chose de caché dans sa vie? Dans les termes où elle en était avec maître le Kévan, c'eût été mal que d'accepter ce don. Sans réfléchir, s'étourdissant pour échapper aux regrets, elle referma le carton, et se rendit à l'atelier, pensant y trouver Thierry. Cependant, lorsqu'elle posa la main sur le pêne de la porte, ce que sa démarche avait d'inconsidéré lui apparut soudain, la couvrant de confusion. Si maître le Kévan était là, que dire? La porte qui céda sous sa pression lui rendit la retraite impossible. Le grand atelier qui lui apparut comme coupé en deux par un beau rayon de soleil reposait dans sa bienfaisante quiétude. Les cloches de Saint Bavon

resonnaient gravement, lentement ; et Thierry, assis devant une table, seul comme la première fois qu'elle l'avait vu, roulait sa règle sur le papier, très-vite, car comment eût-il pu faire autrement ce bouillant garçon ?

Il releva la tête au bruit de la serrure, et voyant une jolie forme claire se détacher dans l'obscurité de de l'entre-bâillement de la porte, il jeta ce qu'il avait à la main, et vint tout souriant au devant de Marguerite. Il s'imaginait naïvement le pauvre garçon, qu'elle venait le remercier du plaisir que lui avait fait son bouquet : « C'est bien vous, Mademoiselle Marguerite, fit-il radieux. Laissez-moi vous décharger. » Et il lui enlevait son carton. Puis comme il lui sembla le reconnaître : « Qu'est-ce que cela signifie, fit-il se rembrunissant. Elle souleva le couvercle sans avoir la force de le lui expliquer. « Vous me rapportez ces fleurs ? dit-il, brusquement.

Elle n'osaït lever les yeux sentant combien il était déçu :

« — Je vous remercie, murmura-t-elle. Mais c'est trop beau, beaucoup trop beau pour moi.

— « Quelle idée ! répliqua-t-il, vivement, rien n'est assez beau pour vous. Je vous assure que je me suis désolé de ce qu'il n'existât rien de plus joli pour vous être offert.

— « Non, fit elle, je ne puis accepter un tel cadeau.

— « Eh ! pourquoi pas ? Il n'y a rien là qui doit vous offenser. Des fleurs ! Mais j'en offrirais à toutes les jeunes filles qui viennent chez ma mère ; aucune ne songerait à le trouver mauvais. Voyons, Mademoiselle Marguerite, gardez-les. Vous ne voudriez pas m'infliger un tel désappointement la veille de votre fête. Je me suis donné tant de peines pour ce bouquet.

— « Vous êtes trop bon, répondit-elle avec confusion.

— « C'est que cela m'occupait de vous. Est-ce que

vous n'aimez pas à vous occuper des absents, vous, Mademoiselle Marguerite?

Elle ne disait plus rien, et gardait les yeux baissés.

— « Il y a quelque chose? » et il se recula pour la regarder.

Par la porte qui faisait communiquer l'atelier avec le jardin, on apercevait l'éclatante lumière d'un jour de canicule; et les arbres, la pelouse, l'eau miroitante de la Lys qui serpentait au bout de l'allée, semblaient imprégnés d'une vapeur d'or. Cette radieuse lumière attirait le jeune homme.

« Venez, dit-il, nous ne nous comprendrions pas ici. Il fait trop sombre. » — Elle le suivit toute préoccupée de diminuer le désappointement que lui causait son refus.

— « Je n'oserai plus me représenter chez vous, si vous persistez à me faire cet affront, insistait Thierry. Moi qui pensais que ce petit présent pourrait m'être un prétexte pour revenir ce soir.

— « Ce soir! Ces dames sont donc parties?

— « Au contraire; elles prolongent leur séjour. Mais je puis bien me réserver la soirée qui est la veille de votre fête.

— « Mademoiselle de Laissant, fit Marguerite, presque à voix basse, ne s'appelle-t-elle pas Marie?

— « Vous me le rappelez. Bah! ma mère aura certainement pensé pour moi, au cadeau que je dois lui offrir.

Elle regarda le bouquet que lui avait choisi.

— « Cela me réussira peut-être mieux, fit-il d'un ton désolé. Je suis si mal récompensé de mes peines quand j'en prends moi-même.

— « Je vous en suis bien reconnaissante, répétait-elle, ressentant plus que lui le chagrin qu'elle lui faisait.

— « Pourquoi, dit-il, changeant soudainement de ton, ne sortez-vous plus jamais? J'ai trouvé cent moyens

de m'échapper de l'atelier, et de passer par la rue où vous habitez; mais aucun de vous rencontrer.

— « J'ai été si occupée.

— « De votre mariage qui approche et qui ne vous laisse plus songer à rien d'autre, fit-il avec amertume.

— « Mais, Monsieur, répondit Marguerite avec une sorte de hauteur, si je n'avais pas de motif de sortir, pourquoi donc l'aurais-je fait?

Au tour de Thierry de se taire, et de fouler nerveusement le sable de l'allée. Il se rendait fort bien compte qu'il aimait Marguerite, et sans, pensait-il, que son amour fût payé de réciprocité; — c'était même cette persuasion qui l'excusait à ses yeux de céder à l'impulsion qui l'entraînait vers elle; mais il lui était dur de retrouver cette assurance dans les paroles de la jeune fille.

— « Je vous avoue, reprit-elle, que je suis étonnée que vous pensiez encore à nous, alors que vous avez tant de raisons pour nous oublier, et comme vous ne veniez plus le soir.

— « Je ne sais comment j'aurais pu faire pour ne pas passer mes soirées en famille, fit-il.

— « On dit, hasarda-t-elle toute tremblante, que votre cousine est votre fiancée?

— « Et vous l'avez cru, s'écria-t-il exaspéré. Cela vous a paru tout simple.

— « Ce n'est donc pas vrai? fit-elle haletante.

— « Évidemment non, répondit-il avec impatience. Marie est une excellente fille, et je la connais depuis son enfance. Mais de là conclure à un mariage! »

Il parlait avec une parfaite sincérité, et elle ne pouvait pas ne pas s'apercevoir que si cette supposition le blessait, c'est parce qu'elle y avait ajouté foi. Elle sentit se faire en elle tout un changement. Le sourire ne quittait plus ses lèvres. Il lui semblait qu'avec l'air elle respirait du bonheur.

— « Comment ne l'aurais-je pas pensé, dit-elle comme pour s'excuser. Mademoiselle de Laissant est si jolie, et il y a tant d'autres motifs... Mais ce n'est pas sans regrets que nous le croyions. Vous auriez été perdu pour nous, pour l'art, fit-elle se reprenant hâtivement.

— « Laissez-moi espérer, supplia-t-il, que vous n'auriez pas seulement regretté l'artiste, mais aussi un peu l'ami.

— « En pouvez-vous douter, fit-elle avec un mouvement spontané.

— « Oh! s'il en est ainsi, ne persistez pas dans votre refus, ne rejetez pas ces fleurs que j'ai rassemblées avec un si ardent désir de vous les offrir. » Elle allait céder mais la vue du bouquet somptueux, qu'il lui tendait, lui rendit les pensées qui l'avaient conduite auprès de Thierry.

— « Non, non, dit-elle. Ces fleurs sont trop belles. Elles contrasteraient trop avec notre modeste intérieur.

— « Eh bien! ne prenez que celles-ci, et je serai heureux, fit-il, en lui offrant la touffe de pâquerettes.

Les yeux du jeune homme étincelaient, pleins de de passion. Elle tressaillit; elle était fiancée; elle n'avait pas le droit de se laisser aimer par lui : « Non pas même celles-là, dit-elle d'une voix étouffée. Je ne puis pas ». Et elle raffermir son regard pour qu'il comprit qu'il était inutile d'insister.

Il devint sombre, et elle vit qu'il était très malheureux. Toutes les paroles qui se pressaient sur ses lèvres, elle ne pouvait les dire. Elle les contint avec effort. Alors prenant le bouquet qu'elle avait refusé, il le jeta dans la rivière qui coulait à leurs pieds; et ces fleurs royales, ces fleurs obtenues avec tant de soins et d'efforts et dont chacune semblait à Marguerite imprégnée d'un peu de l'âme de Thierry, se détachèrent une à une et se séparèrent. L'eau remplissait leurs pétales, les rendait lourds comme s'ils se fussent

appesantis par toutes les larmes qui s'amassaient sous les paupières baissées de la jeune fille. Elle les vit s'affaïsser peu à peu. Puis la Lys se referma sur un trésor plus précieux à ses yeux que si elle eût roulé sur des diamants ou des perles.

Elle partit sans plus oser regarder Thierry. Elle allait comme par un instinct, avec une hâte de se retrouver dans sa chambre pour penser. Une voix qui prononça son nom, lui fit relever la tête. Elle passait devant les serres du fleuriste.

— « Mademoiselle Danvers, il faut que je vous arrête. Vous ne devineriez jamais ce que nous avons dû mettre au milieu de nos fleurs rares!

Le sourire revint aux lèvres de Marguerite.

— « Ce n'était pas la Victoria Régia, ajouta son interlocutrice, puis elle fit une pause pour ménager son effet.

« Des marguerites, mademoiselle Danvers, ce n'étaient rien que des marguerites!

Et tout ce jour, pendant la rêverie folle et confuse où il lui fut impossible de retrouver sa pensée, la jeune fille entendit se répéter ces mots : Des marguerites, rien que des marguerites!

Presqu'en même temps, réapparaissait l'image de Thierry regardant d'un air sombre, ses fleurs s'en aller au gré de l'eau. Oh! c'est qu'il l'aimait donc bien. Pauvre garçon! se disait-elle. Elle ne pensait pas à ajouter : pauvre Marguerite!

(A suivre.)

LOUIS TRÉDERNE.





UN LIVRE.

LE duc de Veragua, un grand d'Espagne — ce qui est, nul ne l'ignore, dans la hiérarchie sociale, un très hautain sommet — a, par surcroît, l'insigne gloire de descendre de Christophe Colomb. Voilà de quoi être dix fois fier. Mais on le serait, n'est-ce pas? surtout de la descendance, toutes les grandesses du monde n'étant, à y regarder de près, — et même de loin! — que mince honneur et que vile roture auprès de cette grandesse-là.

Le duc, lui, n'a pas cette façon d'envisager les choses. Que son ancêtre soit un grand homme, il n'y contredit point; il y consent même volontiers et avec beaucoup de bonne grâce. Ce moderne Espagnol, que le Cid, j'en ai bien peur, eût méconnu, est une âme très *fin de siècle*, très tolérante, très forte, tout à fait capable de supporter l'embarrassant fardeau d'un peu de gloire, sans mourir de honte.

Mais il ne faut pas lui demander plus : M. le Duc a horreur des exagérations.

Le Christophe Colomb qu'il accepte, qu'il est tout prêt à magnifier, est un Christophe Colomb aux idées tempérées, à la religion indépendante, brave, instruit, libéral, bon marin, bon parent, bon cosmographe, bon apôtre, un peu franc-maçon, un peu immoral, un peu

imbécile, très aventureux, ayant couru les mers par désœuvrement et découvert l'Amérique par hasard ; un Christophe Colomb enfin, qui, tout en ayant du relief, voire de l'éclat, ne puisse pas gêner grand monde et soit accessible à la bourgeoisie.

Pour avoir un Christophe Colomb de cette sorte, il fallait nécessairement en faire la commande. Le Duc n'y a pas manqué. Tout récemment, les deux hémisphères ont été informés, non sans tapage, qu'un prix de 30.000 francs serait accordé au lettré, de race latine, qui écrirait la meilleure biographie de l'immortel Génois. Ce prix, généreusement offert par le Duc de Veragua, sera décerné, en 1892, (à l'occasion du 4^e centenaire de la découverte de l'Amérique), par l'Académie Royale d'Histoire de Madrid.

Bien entendu, les concurrents, s'ils ont seulement un peu de flair, ne s'aviseront pas de raconter le *vrai* Christophe Colomb, l'homme énorme entre tous, qui est une des deux ou trois figures de l'Histoire. Surtout, ils se garderont, comme du choléra, de la tentation de voir en lui plus qu'un génie et mieux qu'une profane gloire, — un Envoyé de la Providence, destiné à la Terre, de toute éternité. Trop de grandeur humilierait l'Académie ; la seule hypothèse d'une Sainteté possible ferait écumer M. le Duc.

Reste à savoir si ce descendant racorni d'un homme incomparable réussira dans ses petits projets, s'il sera béatement réjoui, dans ses sentiments étrangement filiaux, par les résultats de son concours et les suites dernières de son avilissante campagne.

C'est que tout un parti s'est formé, depuis longues années déjà, qui réclame avec instance la Béatification du grand homme. A la tête de ce généreux parti sont les plus éminents prélats de l'univers. Deux esprits puissants et véhéments, M. le Comte Roselly de Lorgues et M. Léon Bloy se sont faits ses porte-paroles. C'est

M. Léon Bloy qui me fournit, sur Christophe Colomb et son indigne descendant, les affligeants détails que je viens de donner. Je les ai pris, en effet, dans son magnifique livre, qui passionne si fort, en ce moment, le monde religieux et le monde lettré : *Christophe Colomb devant les Taureaux* (1).

Il faut admirer en M. Léon Bloy une des physionomies les plus extraordinaires de ce temps, une âme excessive d'artiste et de catholique, une façon de prophète doublé d'un pamphlétaire qu'aucune crainte ne saurait émouvoir. Les coups qu'il porte sont terribles; car sa fureur intelligente frappe en sachant où elle frappe. Je ne crois pas que jamais écrivain ait bâtonné comme il la bâtonne, avec cette maîtrise de soi et cette très savante cruauté, la grandeur qui se prostitue. Evidemment, le duc de Veragua devra prendre le lit et faire frictionner ses nobles côtes, s'il veut se remettre à peu près de la formidable correction qu'il a reçue.

Mais peut-être le descendant de Christophe Colomb, — qui m'a l'air de fréquenter peu les gens de cœur et d'être tout-à-fait brouillé avec les gens d'esprit — n'avait-il jamais entendu parler de M. Léon Bloy, avant l'apparition de son livre : il pourra se plaindre, alors, avec juste raison, d'avoir fait sa connaissance, dans des circonstances bien douloureuses.

Pour consoler sa peine et achever de guérir ses blessures, il aura, du moins, la société de ses taureaux et l'estime si précieuse de la franc-maçonnerie. Car, s'il faut en croire M. Léon Bloy (et il faut l'en croire!), ce Grand d'Espagne, qu'aucune pudeur n'embarrasse, a la constante préoccupation de s'avilir, afin

(1) *Christophe Colomb devant les Taureaux*, par LÉON BLOY. Savine, éditeur.

d'avilir, du même coup, son ancêtre surhumain. Aussi, n'a-t-il trouvé rien de mieux, dans sa soif d'abjection, que ceci : Prodiguer aux grotesques Compagnons du Triangle les plus déshonorantes flatteries (lui dont l'orgueil a licence de demeurer couvert devant le Roi!) et élever des taureaux pour les courses. C'est à l'exercice continu de ce double sacerdoce qu'il consacre dévotement son temps, son or, ses forces, son intelligence, (ô dérision des mots!) sa vie.

J'ai trouvé, je l'avoue, une très rare jouissance, et très profonde, et très aigüe, à voir tout piteux et tout petit, entre les redoutables mains de M. Léon Bloy, ce Duc sans pareil — bienheureusement sans pareil! — qui s'obstine à refuser — pour la fière joie, sans doute, d'être applaudi des sots — un héritage grand comme le monde.

Les pédants d'Académie, que cet éleveur de bêtes à cornes a chargés du soin pieux de désigner, après concours, un scribe de bon vouloir, sinon de bonne renommée, qui devra tacher de son encre une gloire de quatre siècles, auraient, à ce qu'on dit, fixé déjà — fixé à l'avance, n'est-ce pas charmant? — leur très équitable choix. Et le glorieux élu de ces Messieurs serait un américain nommé Harisse, un féroce bibliographe, qui, par le vieux moyen toujours neuf des plus cruelles tortures, fait dire tout ce qu'il lui plaît aux textes épouvantés. Il paraît que, cette fois, les textes auraient fait d'effroyables aveux!... Et nous le verrons donc, alors, ce gagnant des trente mille francs, accourir, au jour de la paie, le pas juvénile, l'œil brillant, l'âme toute allumée, et de ses vilaines mains, de ses mains qui doivent être juives, toucher sans honte ce *prix de l'encre*, qui ressemble à un prix du sang!....

Et c'est pourquoi nous devons passionnément remercier l'auteur de *Christophe Colomb devant les Taureaux*

d'avoir crié, de sa formidable voix, ces choses trop ignorées. Nous devons lui savoir un gré sans limite de son indignation furieuse, de son ironie foudroyante, de ses véhémentes et équitables injures. Dans ce livre, comme dans le *Révéléateur du Globe*, comme dans le *Désespéré*, comme dans toutes ses œuvres, comme dans tous ses actes, Léon Bloy se fait le défenseur généreux et réfléchi du *Pauvre*, au sens biblique de ce mot mystérieux. A ce Cham vraiment très moderne, qui, non content de bafouer la nudité de son père, va chercher des complices joyeux dans les bibliothèques et les académies, à ce fils infâme et dérisoire, il dit les choses effrayantes qu'il faut dire et jette, lui l'Imprécauteur jamais las, les paroles de malédiction!

Un tel livre, si religieux et si fort, était nécessaire à la France, était nécessaire à l'Espagne, était nécessaire à l'Eglise. Car c'est vraiment, je le répète, une nécessité qu'à certaines heures, quand le désordre est dans les esprits, l'incertitude dans les volontés, l'obscurité dans les âmes, quelqu'un de grand pousse une clameur qui terrifie un peu les coquins et rappelle aux pauvres gens dans l'angoisse que la Conscience Humaine vit toujours!

ALCIDE GUÉRIN.





NOTES ET SILHOUETTES. (1)

ESSAIS DE CRITIQUE ESTHÉTIQUE.

HENRY DE GROUX. (2)

SIGNALONS quelques essais heureux d'eau-forte et de lithographie et arrivons à ce grand tableau du salon de 1890 : *Le Christ montré au Peuple* qui fut, certes, l'œuvre la plus discutée de cette Exposition.

Et disons tout d'abord qu'elle y fut fort mal vue. On l'avait assez défavorablement placée dans une salle trop petite et sous un mauvais jour. Il conviendrait de la voir, en une discrète lumière, sous les voûtes d'une cathédrale, à l'autel d'une chapelle ou au bout d'une nef. Là, sans voisinage déplaisant, elle s'imposerait à l'esprit disposé à la méditation et à la prière. Elle se

(1) A paraître l'an prochain. Etudes de littérature et d'art, parallèles à la suite des *Transpositions*, sur Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle, Adam, Léon Bloy, etc.

(2) Voir le commencement de cette étude au *Magasin littéraire* du 15 Décembre 1890.

comprendrait dans sa signification entière et ferait vibrer d'une émotion sainte, les âmes simples et pieuses qui n'entendent rien aux subtilités de Messieurs les juges.

On la percevrait alors telle que la décrivait Georges Destrée :

« ... Jésus donc sortit, portant la couronne d'épines et le vêtement de pourpre, et Pilate leur dit « Voici l'homme ». Et les clameurs de suite s'élevèrent, et l'insulte, les malédictions et les cris de mort. A voir cette pâle face souffrante de sublime Illuminé, couronnée de douleur et d'inaltérable résignation, la foule se repentit de l'avoir un jour écouté; elle eut honte d'avoir éprouvé les bienfaits de sa douce parole, et tous crièrent à l'envi : « Ote, ote, crucifie-le ». La tempête était déchaînée; là haut, dans les tourbillons bleus et noirs du ciel orageux s'élevèrent muettes et terribles, les trois croix noires, comme des prières pour les morts.

Des bannières blanches claquaient aux rafales de la tempête et le vent s'engouffrait dans les manteaux des soldats, les gonflant comme des outres de haine.

Impassibles et hautains sous le panache de plume blanche de leur casque, les cavaliers de la mort étaient prêts. Les soldats romains dédaignaient de s'interposer; ils n'avaient rien à voir avec les Juifs et d'ailleurs, le supplice de ce prétendu prophète les amusait; et l'un d'eux appuyé sur sa lance, se tenait debout derrière le Christ comme une ombre de mort ricanant à la fin prochaine de sa victime.

Cependant la colère de la populace s'augmentait au silence de sa douleur et c'était contre lui un torrent d'injures et d'outrages, un hurlement gigantesque où se mêlaient l'obscène insulte des prostituées, les imprécations et les cris de mort, des rires d'enfants amenés là et des abois de chiens féroces, comme si les animaux eux-mêmes se fussent retournés contre lui.

Comme les vagues d'une mer furieuse, montait de tous ces poings tendus vers lui, de toutes ces bouches hurlantes, insultantes, la haine formidable et basse de la foule.

Et devant toutes ces hontes, le Christ au manteau de pourpre dérisoire, à la couronne d'épines ceignant de mille douleurs son front blême sentit qu'il allait défaillir, mais en son cœur déchiré subsistaient l'Espérance et la Foi et les yeux fixés en terre, il voyait désormais par-dessus les vagues furieuses et la tempête, l'innombrable foule des âmes, rachetées et son œuvre, le monde sauvé, accomplie. »

Voilà, ce que dirait, dans le demi jour d'une cathédrale, le prestigieux tableau, à l'âme naïve et pieuse qui viendrait s'agenouiller au fond du sanctuaire. Et nul certes, ne s'en détacherait sans un amour et un respect plus grands pour le martyr du Sauveur.

C'était un sujet d'une difficulté rare, presque banal. Des maîtres de tous les temps l'avaient traité et en donner une version nouvelle, dégagée de toute influence, était malaisé. De Groux y a heureusement réussi par l'impétuosité et la sauvagerie de la couleur. Pour le Christ notamment, il est arrivé à un effet intense par des moyens absolument opposés à l'habituelle mise en scène. Il l'a reculé au fond du tableau, au dernier plan, mais a fait converger vers lui tous les mouvements de façon à lui laisser la première importance. Au rebours des artistes qui croient figurer le Dieu fait homme en élisant quelque modèle de belle stature, aux yeux langoureux et aux cheveux propres, en se faisant beau d'une beauté toujours entachée de la vulgarité originaire, De Groux a compris, après Rembrandt et d'autres grands, que c'était par l'expression seule qu'il pouvait illuminer la figure sacrée.

Surhumain seulement par la capacité de souffrance,

son Christ apparaît, dans ces lointains sombres, irréal de lividité et d'accablement et son pauvre corps entrevu en ce brouillard d'un songe d'angoisse évoque l'horreur de la flagellation et des supplices, des longs séjours humides et obscurs en des cachots moisis, pauvre corps déformé qui fait penser au mot du prophète : Vermis et non homo !

Et les couleurs stridentes, âpres, cruelles affirment toutes le forlait de ce jour de deuil. Les cieus sont funèbres. Les cavaliers spectraux attendent en des violets lugubres. Le jour est blafard et la foule s'agite en une harmonie sombre, crépusculaire, de verts, de rouges, de noirs, comme des sanglots, comme des blessures, qui font mal ! Oh ! l'extraordinaire magie de ces couleurs douloureuses et désordonnées : cela est monstrueux et obsédant comme un cauchemar.

Il se comprend d'autant mieux que l'*Ecce Homo* ait déjà tenté maintes fois le pinceau des artistes que, outre son tragique propre, cet épisode de la Passion a une valeur de symbole. Le Consolateur livré aux avanies de la populace, ne fait-il pas songer aussi à l'art souverain que la masse ignorante toujours bafoue avant de l'admirer, n'évoque-t-il pas la perpétuelle histoire de toute individualité supérieure, d'autant plus féroce niée et incomprise au début que son triomphe futur doit être plus certain et plus durable ? A tout apporteur de neuf, la foule réserve d'abord un baptême d'outrages avant les repentantes et tardives apothéoses.

Le tableau de De Groux a cette signification haute et large. Je lui sais gré de rester dans le vague du rêve. La pédanterie moderne a mis à la mode la reconstitution, avec une scrupuleuse exactitude archaïque, des paysages, des décors où se meut la Passion. A la suite de Renan, une légion de petits bonshommes suffisants a prétendu déterminer en ses moindres détails la réalité historique de l'époque. Ils ont essayé de tout

expliquer, dans un esprit positif qui fauchait la merveilleuse poésie du Mystère. Et des artistes, après eux, se sont laborieusement appliqués, sous prétexte de vérité, à peindre Jésus en des vêtements arabes, environné de types juifs, en des architectures soigneusement ressuscitées avec des prétentions d'archéologue.

C'est rapetisser la sublime Histoire que de vouloir la préciser ainsi dans le temps et l'espace. Ce qui fait sa grandeur et sa supérieure vérité, c'est précisément d'être vraie et belle en dehors des modalités contingentes, d'être universelle et absolue et de pouvoir comme telle être comprise par chaque homme en chaque coin de la terre. Ainsi l'interprétèrent les radieux Primitifs qui jamais n'eurent souci de l'anachronisme des costumes; et, plus tard, Rembrandt, avec la perception du génie, s'efforça davantage encore, d'éliminer les détails précis et secondaires pour laisser à l'Évangile son sens général et éternel.



Voilà, brièvement remémoré, l'œuvre. On reste étonné quand on en a ainsi supputé le nombre et l'importance. Car, si parmi ce bagage, il est bien des choses qui n'ont qu'une valeur d'esquisses, d'ébauches, de projets, il en est pourtant quelques unes qui suffisent à classer leur auteur et dont pourrait s'enorgueillir maint maître consacré.

Cependant nous n'avons dénombré qu'un labeur de quelques années. De Groux est tout jeune encore, et son astre est seulement dans l'ascension rose de l'aurore. Nous pouvons espérer qu'il portera plus haut encore un nom doublement illustre dans l'histoire de notre peinture nationale. Aussi laissons-nous cette étude ouverte et sans conclusion. Il nous suffit d'avoir signalé la valeur de ce jeune artiste et d'en avoir sommairement noté les tendances esthétiques.

Certains reporters ont parlé, à propos de De Groux, des Primitifs. Ce rapprochement est d'une perspicacité plus sérieuse et plus aigüe que celle à laquelle nous ont habitué les journalistes. Il paraissait en effet établi que la comparaison avec les Primitifs était réservée par la plupart aux compositions de tons éteints et pâles comme celles de Puvis de Chavannes. Et la palette furieuse et emportée de De Groux ignorait ces nuances de fresque, reposées et douces. Pourtant, à côté de ce tempérament de coloriste qui le rapproche de Delacroix au point que l'on pourrait très adéquatement lui appliquer les vers de Baudelaire :

Delacroix, lac de sang hanté des mauvais anges
Ombragé par un bois de sapins toujours verts
Où, sous un ciel chagrin, des fanfares étranges
Passent, comme un soupir étouffé de Weber.

A côté de ces dons prestigieux et subtils que je crois avoir indiqués déjà, sa parenté avec les Primitifs est très certaine.

Comme eux, il vise surtout à être suggestif. Leur réalisme est soucieux de la nature et de la vérité, mais il est évocateur du rêve, s'élance plus loin que la réalité, avec des projections de l'au-delà, dans l'infini de pensée, de mystère et de songe partout épars et flottant autour de nous, réalisme avec des jets d'âme, surnaturalisme qui est l'expression la plus haute de l'art, véridique et grand !

Combien ces ambitions là sont autrement hautes que celles de tant de peintres modernes à qui le matérialisme grossier et à courte vue de ce siècle, a persuadé que tout l'art consiste en la reproduction plus ou moins fidèle de tel ou tel coin de nature. Conception mesquine et rétrécie qui, se préoccupant comme but suprême, d'une rigueur photographique, d'une ligne heureuse, ou d'un jeu savoureux de couleurs engendre la subdivision des genres, les spécialités étroites, le

culte du « morceau ». A ce point de vue, combien le naturalisme impressionniste, fécond à d'autres égards paraît mince et vil, et quel abaissement dans la spiritualité des œuvres!

Méditatif et réfléchi comme les primitifs, De Groux est comme eux, un sincère et un convaincu, dévotieux et fervent de son art. D'aucuns ont cru que son originalité était voulue et qu'il faisait étrange pour forcer l'attention du public. Rien n'est plus injuste. Jamais il ne tentera de mystifier les spectateurs, ou ne hasardera une bizarrerie pour les faire retourner. Il les méprise trop et respecte trop son art pour descendre à de pareilles manœuvres.

Un intellectuel en outre, comme la seule nomenclature de ses tableaux l'enseigne. Et cela est rare dans la gent du pinceau que Flaubert avec sa verve amère dénommait si rudement « des vitriers » et dont Huijsmans, plus tard, a jaugé, en narrant leur recrutement, l'ordinaire niveau inférieur de pensée. On pourrait compter sur les doigts ceux qui, comme De Groux, ont lu et compris, et en parlent avec clairvoyance et profondeur, Eschyle, Dante, Shakespeare et Balzac.

Car l'homme est aussi peu banal que l'œuvre. Tout Bruxelles connaît sa caractéristique silhouette. De taille moyenne, plutôt petite, toujours vêtu de noir et cravaté de blanc, de longs cheveux châains sous un feutre mou, l'allure négligée, absorbée, d'une distraction légendaire dont on raconte des traits ébouriffants, De Groux marche dans la vie comme un somnambule, très loin de tout ce qui constitue l'existence normale, retiré fièrement dans son rêve. C'est pitié vraiment que de le voir, avec ses délicatesses, sa politesse exquise, ses raisonnements déconcertants, aux prises avec les difficultés coutumières.

Et s'il fallait par quelque réflexion, clore ces notes rapides, ce serait par le regret de voir, le vent, la

pluie, la tempête implacables s'acharner librement sur de telles fleurs précieuses et frêles, sans que nul jardinier prévoyant ne vienne les abriter sous une reconfortante tutelle.

Pour de tels jeunes, pour protéger ces espoirs délicats contre les déprimantes calamités pécuniaires, pour empêcher que les mesquines préoccupations des nécessités quotidiennes ne vinssent étouffer le libre essor des thésauriseurs de notre patrimoine, des amateurs éclairés fondèrent, il est vrai, des bourses et des prix. Mais ironie décourageante, les jurys et les commissions auxquelles ils confièrent ces choix furent toujours d'une telle timidité, d'une telle incompréhension que fatalement leur sollicitude s'égara sur les médiocres.

Tel, par exemple, le prix Godecharle. Son donateur le destinait aux artistes jeunes, peu fortunés, ayant donné des preuves de talent dans la grande peinture. La simple récapitulation que je viens de faire de l'œuvre de De Groux démontre sans réplique que de tous, il est le seul qui ait des droits indiscutables à cette subvention ; je défie quiconque d'oser un parallèle ; il est non moins indiscutable qu'il ne l'obtiendra pas.

Des juges obtus qui ne comprendront point que la veulerie de leur esprit méconnaît les intentions du généreux défunt, qui n'auront pas conscience même de la spoliation qu'ils commettront, éliront quelque brave jeune homme, bien sage et bien appliqué, qui aura fait un grand tableau d'une satisfaisante moyenne. C'est inévitable au point que nul, pas même le frustré, ne songera à protester.

Déc. 90.

JULES DESTRÉE.





L'ÉTERNEL PRINTEMPS

L fait sombre; il fait froid. La Seine, lente et lourde,
Aux arches de ses ponts, élève une voix sourde.
Nul passant ne s'attarde... Ils vont de tous côtés,
Mornes, silencieux, à pas précipités.
Il fait sombre; il fait froid; c'est Paris en décembre.
Voilà pourquoi je sors, ces jours-là, de ma chambre.
Vers midi, je m'en vais au Luxembourg, joyeux;
Et je donne une fête à mon âme, à mes yeux.

Dès le premier regard, c'est la pleine nature,
Ciel ouvert, grand soleil, les eaux et la verdure.
Tous mes peintres sont là. paysans, forestiers;
Je les aime, et je cause avec eux volontiers.
— Devers Fontainebleau, dans les forêts prochaines,
Théodore Rousseau m'emmène sous les chênes.
En avril, aux vergers du pays bas-normand,
Daubigny fait fleurir les pommiers; c'est charmant.
Le rythme vaporeux et flottant de tes rêves,
O Corot, me ravit; ta vague sur les grèves
Me trouble et m'épouvante, ô Courbet, — maître dur,
Que j'aimerais toujours s'il était toujours pur.
Le pauvre grand Millet m'émeut. *L'Homme à la hou*
Fait couler chaque fois quelques pleurs sur ma joue.
La mare de Dupré m'attire au fond des bois,
Et les blés de Breton m'emportent dans l'Artois.
A l'heure où le soleil levant boit la rosée,
Sur les bords d'un étang, tranquille reposée,
Humant l'air matinal, je surprends le chevreuil
Dans les tableaux exquis du primitif Chintreuil.

Voici les grands bœufs blancs du Nivernais; leur ombre
Sur les sillons fumants jette une tache sombre.
Je regarde marcher la vache de Troyon
Dans l'herbe haute et drue où sourit un rayon.
Je cueille les raisins aux collines vineuses.
J'écoute en même temps le rappel des glaneuses,
Ou je suis dans l'azur profond d'un ciel d'été
Le mol balancement du croissant argenté.

Ainsi, je vais, je viens le long des galeries,
Sur les grèves, sous bois, à travers les prairies,
A l'aube, au crépuscule, aux midis éclatants,
Et j'ai l'illusion d'un éternel printemps.

JEAN VAUDON.



AU CHRIST-OUVRIER

H! Vous êtes là, Jésus : toute l'Eglise dévote
Le sait : et sur cette foi l'univers moral pivote;
Jésus-Ouvrier, Jésus né de sang royal et Roi,
Le monde Vous appartient par conquête et de plein droit :
Mais puisque j'ai ce pouvoir, pour Vous librement je vote...

A l'âge que j'ai, Seigneur, mon bon Maître, à vingt-neuf ans,
Vous ne comptiez point parmi les poètes, les savants :
La tutelle de Joseph guidait votre obéissance,
Nul ne pénétrait la nuit de votre sainte naissance :
Inconnu du monde, aux yeux de Nazareth Vous n'étiez
Que le plus laborieux, le plus doux des charpentiers :
L'outil du travail était votre sceptre de puissance!

C'est Vous, ce même Jésus, qui voilez à l'œil charnel
Dans votre humble Sacrement l'Homme et le Verbe éternel,
Pour offrir à notre foi votre bonté résumée
Et brûler notre âme au feu dont votre âme est consumée...

Oh! s'il ne trouvait, Seigneur, votre baiser fraternel
Cet ouvrier, durement courbé sous la vie humaine,
Qu'il serait lourd son dimanche après la lourde semaine!
Mais Vous êtes là : de loin la Croix, symbole vainqueur,
Attire encor le regard de notre peuple et son cœur :
Il approche, il entre et voit les grandes pompes divines :
Vous passez : autour de Vous l'encens monte en vapeurs fines,
Vos chantres, — enfants, vieillards, — entonnent un large cœur.
L'âme tressaille d'espoir, les yeux mouillés de tendresse
Se ferment pour mieux saisir votre mystique beauté,
Les mains jointes vont à Vous, vers Vous le cœur a sauté :
Dans l'universelle foi votre majesté se dresse.

Oh! si Vous ne courbiez pas les foules devant l'Autel,
Votre pouvoir tomberait ainsi qu'un pouvoir mortel
Malgré l'appui merveilleux de votre Parole écrite :
Mais parce que l'invisible est la sphère où Vous trônez
Et qu'au-dessus de nos sens vils et lourds Vous rayonnez
En un monde où l'esprit seul perçoit la valeur du Rite,
Nous croyons au champ de l'âme, au surnaturel divin,
Nous croyons à vos grandeurs sans limite, au ciel sans fin.

Votre éternité d'amour se prépare, et sur la terre
Votre présence déjà crée un ciel rudimentaire,
Le pauvre ne souffre plus sans miel un mal solitaire :
Vous lui souriez, Seigneur, Vous Vous donnez tout à lui...
Et voici que de mon cœur, riche, l'égoïsme a fui :
Ma bourse va se vider... O Christ, mon but, mon appui,
Donnez mon cœur en pâture à cette humble faim qui tremble,
Faites-moi le compagnon du pauvre qui Vous ressemble :
Donnez-nous de n'être qu'un et de Vous aimer ensemble
A l'autel d'où votre Cœur sur la glace humaine a lui!

Septembre 1890.

JEAN CASIER.





PETITE CHRONIQUE

LE jour même, 15 janvier, où paraîtra ce numéro, la *Jeune Belgique*, à l'occasion de son dixième anniversaire, célébrera par un banquet la renaissance des lettres et de l'art belges. La *Jeune Belgique* a eu le droit de prendre l'initiative de cette fête; ses luttes vaillantes et hardies ont beaucoup contribué au réveil du sentiment artistique dans notre patrie. Nos principes condamnent ce que le naturalisme a produit de pages malsaines dans la *Jeune Belgique*: il est regrettable que le souci de l'art n'y soit pas toujours resté au-dessous des exigences de la morale, mais la loyauté nous oblige à reconnaître que son impulsion artistique a été féconde. Pendant cinquante années depuis 1830, le néant littéraire a régné, maître presque absolu, dans notre patrie. Si ce règne ignominieux a pris fin, c'est en partie aux méritoires efforts de ce groupe de jeunes écrivains que nous en sommes redevables. Ils méritent qu'on les en félicite.



Un des derniers jours de décembre, est mort à Paris, à l'âge de 68 ans, un des romanciers célèbres de l'époque, *Octave Feuillet*. Le succès lui était venu, depuis plus de quarante ans, dès ses premières œuvres, et dès lors, tout au moins dans certain monde académique et aristocratique, ne l'avait pas quitté. Ses héros, des gens « très bien » presque tous, de culture raffinée et compliquée, évoluant en des salons et des boudoirs et parfois aussi, lors des grands duos d'amour, en des ruines lunaires ou de vieux manoirs à la Walter Scott; son style souple et gracieux, un peu terne et trop correct, essentiellement « distingué »; sa morale d'une austérité tempérée, mondainement idéaliste, de convenance plus que de devoir; tout cela lui avait attiré l'applaudissement enthousiaste et fidèle d'une foule de duchesses et de marquises. Car les sympathies qui l'escortèrent furent surtout féminines. Octave Feuillet était un peu le Caro du roman, comme Caro était un peu le Feuillet de la philosophie. Si l'on se remémore toutefois qu'il prit et qu'il garda cette attitude à l'époque des invasions brutales du maté-

rialisme littéraire, on ne peut s'empêcher de lui en savoir gré : le souci de la tenue dans les écrits était quelque chose par le temps de grossièreté qui a couru. De même l'aristocratie de ses héros ne nous déplait pas trop au milieu de la démocratie qui a envahi le roman, car il restera vrai malgré tout que les sujets les plus compliqués par l'éducation et par le milieu sont aussi d'une dissection plus subtile et plus curieuse. Si l'on ne s'arrête pas à considérer, dans son œuvre, le décor et la mise en scène, on s'aperçoit vite qu'il ne faudrait pas trop se fier à l'apparente frivolité de ses personnages et de son style ; les premiers sont très souvent plus profonds, plus tragiquement passionnés qu'on ne le croit, et la politesse du second sauve le risqué de certaines situations et la hardiesse de certaines analyses. Trois ouvrages marquent surtout dans les nombreux volumes qu'il laisse : *Dalila*, *Julia de Trécaeur* et *Monsieur de Camors*, son œuvre maîtresse.



Les morts d'hier : Zénaïde Fleuriot, Henri Schliemann le découvreur de Troie et Leo Delibes l'auteur de *Lakmé*.



L'école symboliste a mis au monde, s'il faut en croire M. Maurice Barrès, un chef d'œuvre. *Le Pèlerin passionné* par Jean Moréas, « est ce chef-d'œuvre dont l'absence mettait à la gêne ceux qui, ayant de la sympathie pour le monde « symboliste » ne savaient comment s'en expliquer avec les personnes prévenues ». Le titre de ce livre est, paraît-il, l'un des plus délicieux que M. Barrès ait rencontrés dans l'interminable catalogue de la littérature, ce qui étonne peu, du reste, ce titre appartenant en propre à William Shakespeare. Tout en s'extasiant sur la grande valeur littéraire de ce livre, dont l'extrême raffinement de pensée et de langue n'est accessible qu'à un public très restreint, M. Barrès, qui ne perd jamais l'occasion d'ironiser un peu, blague malicieusement ses amis. Ecoutez-le :

« Jusqu'à cette heure le « symbolisme » a donné, il faut l'avouer, de maigres résultats. Il a permis à quelques critiques mal dégrossis de se donner des airs, en bafouant la nouvelle manière, d'écrire eux-mêmes comme Voltaire. D'autre part, il a été une commodité pour bon nombre d'écrivains, aussi dénués de syntaxe que de métaphysique, qui prétendirent justifier tout au court leur galimatias en affichant qu'ils renouvelaient la littérature française. Il me semble qu'on doit souhaiter que quelque lumière soit portée dans cette petite question littéraire des « Décadents » et des « Symbolistes », obscurcie par trop de quolibets et de barbarismes.

En vain plusieurs de ces messieurs ont-ils publié des livres et des revues remplis d'intérêt. Un beau poème idéologique de M. Mathias Morhardt, un programme systématique et très abon-

dant de M. Charles Morice, des vers de MM. de Régner, Gustave Kahn, Charles Vignier et de plusieurs autres que j'hésite à ranger dans cette école aux limites flottantes, ne sont pas allés jusqu'au public. Des symbolistes, on ne connaît guère que leurs prétentions, et on sourit! mais c'est exactement l'aventure du romantisme, du parnasse et du naturalisme, dans leurs premiers temps. Le seul grief un peu sérieux que l'on peut opposer aux symbolistes, c'est d'avoir trop négligé jusqu'à cette heure de parfaire quelque chef-d'œuvre. Mais n'est-ce pas la coutume chez les jeunes gens de différer cette formalité? »



Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs la réception à l'Odéon, où elle sera jouée prochainement, d'une comédie en vers d'un de nos collaborateurs, Paul Harel, le poète normand d'Echauffour. Le *Gaulois* a publié naguère de lui un inédit sonnet de fière allure que voici :

Credo.

Je ne suis pas de ceux que la vie embarrasse.
Je répugne aux langueurs des hommes d'aujourd'hui,
Ma croyance est profonde et j'y trouve un appui
Sur lequel ont compté les meilleurs de ma race.

Le faible, dans son cœur, examine la trace
Du chagrin, du remords, de la peur, de l'ennui.
Je chercherai plus haut et verrai mieux que lui,
Je ne suis pas de ceux que la douleur terrasse.

Je sais qu'il faut chanter : je chante. C'est ma foi.
Je sais qu'il faut lutter : je lutte. C'est ma loi.
Pour achever mon hymne et pour garder mes armes,

Je n'ai, pauvre pêcheur, qu'à regarder la croix
Où l'Homme-Dieu versa tant de sang et de larmes.
Le doute et la froideur ne viendront pas. Je crois.



M. Charles Fuster vient de publier, à la librairie du *Semeur*, *L'Année des Poètes*, 1890. C'est un volume de luxe sur papier de Hollande avec six pages d'autographes, deux poésies inédites d'Alfred de Musset et une introduction de Frédéric Mistral. Dans une brève préface, l'éditeur déclare avoir voulu présenter au public « une suite de morceaux soit des maîtres, soit des bons écrivains actuels, soit surtout des débutants au talent sérieux. » Ces trois cents pages ne contiennent donc pas que des chefs-d'œuvre; à côté du bon, il y a du médiocre et de l'insignifiant. Nous y avons lu des vers d'Anatole France, de Bouchor, de Bourget, de Rod,

de Banville, de Grégoire le Roy, trois superbes sonnets de José-Maria de Heredia; puis des vers de nos collaborateurs Hector Hoornaert, Jean Casier, Janssens de Bisthoven. Un reproche à M. Fuster : tous les poètes admis sont, avec des sentiments différents et en des genres divers, d'une même école et de tendances à peu près identiques. Leur école et leurs tendances sont celles de M. Fuster lui-même ou peu s'en faut. Les écoles nouvelles en sont complètement exclues. Le recueil ne représente donc que fort incomplètement le mouvement poétique de l'heure présente. D'où il suit que la valeur *documentaire* du livre est très limitée et qu'il éveille moins qu'il n'eût pu le faire la curiosité esthétique.



Dans la *Revue générale* de janvier une étude sur les mœurs politiques au Japon par M. Eugène De Groot; un Noël par Louis Tréderne; quelques pages sur Barbey d'Aurevilly, à propos du prochain livre de M. Charles Buet, par Armand Thiéry.

Dans le *Correspondant* du 25 décembre, un beau poème de Maurice Bouchor : *Le Christ aux Limbes*.



Aux premiers jours de février s'ouvrira à Bruxelles, au Musée moderne, le huitième salon annuel des XX. Parmi les artistes étrangers invités on remarque Georges Seurat, dont la *Grande-Jatte* fit tant de bruit il y a trois ans, et dont l'œuvre nouvelle, *le Chahut*, fera, paraît-il, sensation encore.

M. D.



Paris :

Un poète-apôtre. Le R. P. Léon Barbey d'Aurevilly, missionnaire eudiste, par le P. Joseph Dauphin, de la congrégation de Jésus et de Marie, 2 volumes.

Le Héliand, Messiaïde saxonne du IX^e siècle, par Léon Goemans, Docteur en Philosophie et Lettres (Louvain).

La Paroisse de Braine-le-Comte, Souvenirs historiques et religieux. (Braine-le-Comte, Zech et fils.)

Les Problèmes de Sentiment, par le Comte Eméric (Paris, Marpon et Flammarion).

Le Juif franc-maçon, roman contemporain par l'abbé Henri Desportes.



1891

LE MAGASIN
LITTÉRAIRE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER

RUE HAUT-PORT, 52 et 54

PARIS

ALBERT SAVINE

rue des Pyramides, 12.

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

rue Treurenberg, 16.

8^e année. — N^o 2. — 15 Février.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

paraît le 15 de chaque mois

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.
Union postale : 12 francs.

Abonnement d'essai pour six mois : { Belgique : 5 francs.
Union postale : 6 francs.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans une autorisation spéciale du Comité de rédaction.

COMITÉ DE RÉDACTION.

Président : HERMANN DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand; HENRY CARTON DE WIART, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles; GÉRARD COOREMAN, Docteur en droit; l'abbé H. HOORNAERT, Professeur au Collège St Louis, à Bruges; JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi, à Gand; RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale; ALBERT SOLVYNS, Membre de la Députation permanente de la Flandre Orientale; le Comte FR. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Secrétaire de Légation;

Secrétaire : JEAN CASIER, à Gand (rue des Rémouleurs, 89).

Les manuscrits doivent être adressés soit à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », rue Haut-port, 52 et 54, Gand, soit à M. JEAN CASIER, rue des Rémouleurs, 89, Gand, secrétaire du Comité de rédaction.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs articles.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont on recevra deux exemplaires; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.

A lire aux prochains numéros :

Un roman de S. M. la Reine de Roumanie (Carmen Sylva); — *La Chevalière de la Mort*, par Léon Bloy; — *le Duel*, par Jules Nossent; — *le journalisme*, par A. Dutry; — *la Fin du Monde*, par Henry Bordeaux; — *l'Acropole d'Athènes*, par H. Hoornaert; — *au Japon*, par Eug. De Groote; — *Nuremberg*, par d'Alagon; — *Baudelaire*, par Maurice Bekaert; — *Léon Bloy*, par Maurice Dullaert; — *le Barreau parisien*, par A. Goddyn; — *un Poète Roumain*, par Bachelin; — *le sang des Moncade*, par H. Carton de Wiart; — *Contes de la Roulette*, par P. Wauwermans; — *les Réfugiés du Coup d'Etat en Belgique*, par le même; — un fragment inédit de *Ruysbroeck l'Admirable*, par Maurice Maeterlinck; — *Prières d'après les Primitifs*, par Jules Destrée; — *Choses anciennes*, par Maurice Desombiaux; — *S^t François*, par Zacharie Astruc, — des articles du P. Van Tricht, de Ch. Buet, de Firm. Van den Bosch, M. Bodeux, A. Thiéry, etc.; — des poèmes et poésies de Edgar Bonehill, H. Bordeaux, Jean Casier, Ch. Fuster, L. Grandperrret, Paul Harel, H. Hoornaert, Jean Vaudon, etc.

BAUDOIN PREMIER.

« La vie essentiellement ironique s'est abattue des quatre fers, sous celui précisément de tous qui voulait le plus pouvoir compter sur elle. »

23 janvier 1891.

Cette date restera funèbre dans notre histoire — endeuillée de poignants regrets et de souvenirs mélancoliques.

C'était par une grisâtre matinée d'hiver; de la pluie, du brouillard, de la bise; un à un, aux façades des maisons, les drapeaux en berne surgirent, mornes et pendants — et l'effrayante nouvelle se répandit : « Le prince Baudouin est mort! »

Tout d'abord ce fut une incrédulité générale puis une stupeur révoltée, enfin une infinie tristesse.

Baudouin mort — lui si jeune, si vaillant, si aimé!...

Comment l'implacable Destinée n'avait-elle point senti trembler son bras devant ces vingt ans fiers de vivre, âpres de bien faire, amoureux de sympathies?

Et de suite, à cette martiale et déjà si chère silhouette, soudain évanouie dans le noir, la reconnaissance populaire fit un mélancolique cortège de souvenirs — hélas voilés de crêpes....

Nous le revîmes à Bruges, parmi l'encadrement

évoqueur des vieux pignons flamands — alors que face à face avec les grands héros de Flandre, éternisés dans le bronze, il proclama ses royaux et futurs devoirs en la langue des vainqueurs de Groeninghe...

Nous le revîmes à Liège, devant l'antique palais des Princes-Evêques, chevauchant radieux, au milieu de la foule enthousiaste — avec un sourire de franc bonheur aux coins de ses lèvres si finement modulées et, au fond de ses grands yeux bleus, une émotion troublante et communicative...

Nous le revîmes tout dernièrement à Bruxelles — lors de la célébration des noces d'argent de Léopold II et de Marie-Henriette — défilant à la tête de ses carabiniers, avec une crânerie qui emporta de trépignants bravos — et plus récemment encore, aux manœuvres de septembre, s'emballant d'enthousiasme à l'assaut du plateau de Passchendaele; puis, le moment du repos venu, fraternisant gaîment avec ses camarades, dans l'oubli de la grandeur...

Les femmes disaient de lui : « Qu'il est gentil! »

Les hommes : « Qu'il est brave! »

Oh! sur cette jeune tête de vingt-deux ans, combien d'espairs déjà s'étaient posés, que la Mort tout à coup, d'un geste brutal, a fait envoler à jamais...

Devant cet avenir lumineux, soudain offusqué par l'éternelle Nuit, il faut toute la foi du chrétien pour s'incliner sans murmurer et sans comprendre!



Ne le plaignons pas — lui!

Il n'a connu de la vie que l'aurore sereine et douce — avec l'infini des premières illusions, des juvéniles chimères, des amours candides, des générosités sans calcul..

Nulle compromission, nulle déception même n'est

venue ternir la riche floraison de son âme — faite d'affections légitimes et d'austères devoirs...

Sa mémoire restera immaculée.

Il a cru à la clémence perpétuelle de la vie, à la justice indéfectible de l'humanité, au rayonnement éternel de la popularité!...

Ne le plaignons pas.



Ne le plaignons pas — plaignons la Famille Royale.

Tant d'espérances déjà brillèrent aux yeux de nos Princes — soudain assombries de mort!

Jadis, c'était ce petit duc de Brabant — frêle enfant de neuf ans, concentrant sur sa tête tous les grands et communs espoirs de ses parents et de son pays — qui s'en fut, un matin, vers l'éternité des Chérubins et mourut lentement, doucement, inconsciemment — comme on s'endort.

Mais presque aussitôt, à côté de la perte, la Providence semblait vouloir mettre la réparation : cinq mois après la mort du duc de Brabant naquit Baudouin de Flandre — et la certitude calme de l'avenir revint à tous.

Une sainte mère assura à l'enfance du prince une atmosphère de viriles croyances; plus tard le Roi, fier de sa précocité, l'initia à ses hautes visées et à ses constants soucis; l'armée l'adopta pour camarade avant de l'avoir pour chef; et le peuple déjà avait nimbé de popularité cette jeune tête qui devait un jour porter la couronne royale.

Pour la seconde fois, au seuil de cet avenir consolateur, la Mort vient de surgir : il lui a suffi de quelques heures pour bousculer un échafaudage d'espoirs, dressé au prix de si nombreuses et si persistantes sollicitudes.

Et devant le lit de mort du prince Baudouin de Belgique comment ne pas se souvenir du malheureux Archiduc Rodolphe d'Autriche, dont la soudaine et tragique disparition atteignit si cruellement la Famille Royale, dans la personne de celle qui fut notre brillante et sympathique Princesse Stéphanie?

Comment aussi ne pas envoyer un souvenir de respectueuse compassion à l'infortunée Charlotte de Mexique, qui là bas à Bouckhout, dans un château solitaire, perpétue la grandeur posthume et inconsciente d'une impériale destinée?

Il n'était pas besoin, certes, de tant d'infortunes accumulées pour resserrer, entre les Belges et la Dynastie, un lien de loyalisme qui n'a jamais subi de relâchement.

Mais en ce temps où quelques-uns aiment à parler des privilèges des rois, il nous sera bien permis de faire remarquer que le grand privilège des Princes de Belgique a bien semblé être jusqu'ici celui de la douleur.



Rien ne rapproche comme les épreuves.

La Famille Royale méritait de trouver un peu d'humaine consolation dans le respectueux et compatissant attachement de ses sujets.

À celui qui devait être Baudouin I la Belgique a fait de grandioses funérailles.

Le spectacle est inoubliable : cette foule tumultueuse, avide de voir, forçant la consigne, rompant les rangs, bousculant la police — et qui soudain s'immobilisait en une émotion angoissante et silencieuse, quand au loin, porté sur les épaules de ses compagnons d'armes, s'avanca le cercueil du pauvre disparu ; et derrière, à côté du Comte de Flandre chancelant de douleur, d'une part le Roi, courbant tristement

sa haute taille et sa tête blanche sous les coups répétés de l'infortune, et d'autre part, droit et raide dans son uniforme, le prince Albert, les traits pâles, les yeux clos — et deux larmes tombant lentement sur le noir de sa capote militaire.

Tous les regards alors se sont voilés d'une indicible angoisse — et d'instinct la pensée s'en allait compatissante, derrière les volets clos de la rue de la Régence, vers cette femme incomparable, presque ignorée hier, aujourd'hui illustrée par la souffrance, et qui est apparue à tous, entre le lit de parade de son fils mort et le lit de souffrance de sa fille malade, comme l'incarnation symbolique de la plus atroce douleur humaine, vaincue par le plus héroïque dévouement maternel et la plus sublime résignation chrétienne.....



Tout est fini.

Par le lointain des rues, le char funèbre cahote vers Laeken, dans une auréole mélancolique de fleurs blanches endeuillées de crêpe, les restes mortels de Baudouin de Belgique; la dernière salve gronde sur les hauteurs; et la foule s'écoule lentement, tristement, sourdement, sous l'impression pesante de l'irréparable.....

Le corps raidi, les yeux éteints, le geste brisé, la figure pâle et endolorie, Baudouin couché dans le froid caveau de Laeken, dort de l'éternel sommeil — côté à côté avec le petit duc de Brabant, objet comme lui de tant d'espérances anéanties, en face de Léopold I et de Marie-Louise, ces grands ancêtres dont il aurait perpétué la sage politique et l'humanaire bonté.

La Belgique a le devoir de garder un religieux

et patriotique souvenir à ce prince, qui sut donner un éclatant démenti à la légende traditionnelle des « dauphins paresseux »; et, à l'âge où d'autres ne songent encore qu'aux plaisirs réclama déjà sa part des plus austères et plus rigoureux devoirs de citoyen.

Dieu nous conserve, pour les nécessités du moment, un Roi que cette dernière et terrible épreuve, pas plus que les précédentes, ne parviendra à décourager de ses hauts devoirs — et, pour la sauvegarde de l'avenir, un jeune prince à qui il suffira de marcher sur les traces de Baudouin, pour lui succéder par là même dans les sympathiques et enthousiastes espérances de notre nation monarchique.

Dieu protège la Belgique — et fasse que la royale et funèbre crypte de Laeken reste close bien longtemps pour la postérité de Léopold I!

FIRMIN VAN DEN BOSCH.

1^{er} Février 91.





LA FAMILLE ⁽¹⁾.

FATONNEZ-VOUS, après cela, Messieurs, qu'en ce temps de crises et de grèves de toute espèce — crises économiques, monétaires, industrielles, grèves de mineurs, de débardeurs, de tisserands, de cochers, etc. — nous voyions se produire aussi ce symptôme inévitable de décadence : la crise matrimoniale et la grève des épouseurs !

Il n'y a là, remarquez-le bien, que l'expression d'une loi constante et générale : les mœurs sont le reflet fidèle des croyances, des idées, des maximes, des préjugés en vogue.

Comment voulez-vous qu'un homme, prévoyant et réfléchi, se hasarde, au seuil de la vie sérieuse, à choisir pour compagne une femme capricieuse et frivole dont la toilette seule entamera largement le budget domestique, sans que son caractère puisse offrir au cœur de son mari la plus légère compensation ni donner au bon gouvernement de la famille la moindre garantie ?

Et, d'autre part, pouvez-vous trouver étrange qu'une jeune fille qui a rêvé d'abriter sa destinée dans

(1) Voir le commencement de cette conférence au *Magasin littéraire* du 15 janvier 1891.

la sécurité d'une chaste et pure affection, hésite à confier son cœur et sa main à un viveur chevronné, plus épris de sa dot que de ses qualités, ou qui voit avant tout dans sa future épouse la patiente infirmière de précoces rhumatismes ?

J'ai retracé ailleurs, avec une franchise trop narquoise peut-être, les principaux symptômes de cette crise dont l'intensité croissante provoquait, il y a quelques semaines à peine, les graves délibérations de l'Académie des sciences de Paris. Quelques réflexions générales répondront mieux au but que je me suis proposé ce soir.

Shakespeare, dans une de ses plus belles créations dramatiques, nous montre la ravissante Portia, offrant à ses trois prétendants rivaux trois coffrets symboliques. Le choix qu'ils feront décidera de la réponse qu'obtiendra leur demande.

Sur le premier coffret, qui est en or, se lit cette inscription : « *Qui me choisit aura ce que beaucoup désirent.* »

Sur le second, en argent : « *Qui me choisit aura ce qu'il mérite.* »

Sur le troisième, en plomb : « *Qui me choisit devra risquer tout ce qu'il a.* »

Le prince de Maroc est ébloui par la première cassette; le prince d'Aragon préfère la seconde; le chevalier Bassano, cœur noble et généreux, met la main sur la troisième et, par ce choix, conquiert la jeune fille qu'il aimait.

Ces trois coffrets du grand poète anglais répondent assez bien, ce me semble, à une triple catégorie de mariages : le coffret d'or, aux mariages de spéculation; le coffret d'argent, aux mariages de convenance ou, pour mieux dire, de résignation; le coffret de plomb, aux mariages d'affection.

Les princes de Maroc, amateurs de la cassette d'or,

sont fort nombreux aujourd'hui. Ils tiennent le haut du pavé et s'appellent légion. Sans encourir le reproche d'exagération, on peut dire que l'esprit de lucre, le calcul financier, est devenu, de nos jours, un agent matrimonial bien autrement achalandé que l'amour ou que cette troublante charmeuse qu'on appelle la beauté. C'est le louis d'or, c'est le roi dollar qui trône sur l'autel de l'Hyménée. Nous sommes en passe de vérifier cette parole d'un Turc qui disait à un Parisien : « *Nous autres Turcs, nous donnons de l'argent pour avoir des femmes; vous autres Français, vous prenez des femmes pour avoir de l'argent.* »

Aussi que voyons-nous se produire dans les milieux populeux et brillants où la civilisation contemporaine s'étale dans toute la perfection de son efflorescence? Une Bourse matrimoniale s'est formée qui a ses centres, ses coulisses, ses comptoirs, ses agents de change, ses courtiers marrons, sa côte, ses fluctuations, ses haus-siers et ses baissiers, ses triomphes et ses krachs, aussi bien que les marchés financiers les mieux organisés. Oui, Mesdemoiselles, on vous côte, on vous négocie à la Bourse, absolument comme des fonds d'Etats, des lots de ville, comme l'Emprunt de l'Argentine, les actions de la Compagnie de Suez ou les obligations de la Banque hypothécaire! Vous êtes discutées, pesées, classées autour de la corbeille conjugale. Peut-être quelqu'une d'entre vous porte-t-elle au cœur le deuil de ses parents, trop tôt ravis à sa piété filiale?... Qu'elle se console! Les orphelines constituent des valeurs privilégiées et de tout premier ordre..... si elles sont agrémentées d'une dot. Trois fois heureuse êtes-vous si la Providence vous a gratifiée d'une tante riche, célibataire et septuagénaire! Dès à présent, on escompte vos « espérances » : n'avez-vous pas la certitude morale de décrocher le gros lot? Que si vous avez de plus un *oncle de sucre* qui révèle quelques dispositions

à la congestion cérébrale, ne vous inquiétez pas trop : à la moindre alerte, vos actions feront prime sur le marché!

Est-il besoin de le dire, Messieurs? Des unions contractées sous de tels auspices n'ont guère de chances de bonheur. Que peut attendre une jeune femme d'un mari, qui ne s'est guère occupé d'elle, mais qui connaît par le menu tous les apports matrimoniaux de « la comparante » et qui a pesé au trébuchet toutes les chances de survie, toutes les ouvertures d'usufruit, toutes les donations prévues par le contrat? Ce n'est pas un tel époux qui tracera jamais en tête de l'inventaire de la communauté ce touchant intitulé, rapporté par M. De Ribbe dans ses intéressantes études sur les livres de raison : « *Droits et biens de demoiselle Anne Brémond, ma femme, dont la personne vaut mieux que tous les biens.* » Non, Messieurs, le billet de banque n'est pas une plaque d'assurance de la félicité conjugale! Jamais il ne remplace le cœur qui restera toujours le grand facteur de la paix domestique. Aussi qu'arrive-t-il en ce siècle de ruolz, de chrysocale, de galvanoplastie, où tout ce qui reluit n'est pas or, où il y a un abîme entre l'être et le paraître, où le triomphe est si près de la culbute? Les marchés matrimoniaux sont bien souvent des marchés de dupes. Jamais il n'ont fait deux heureux; mais maintes fois, ils ont fait deux victimes!

Approchons maintenant, si vous le voulez bien, de la cassette d'argent.

Elle symbolise, comme j'ai eu l'honneur de vous l'indiquer, les mariages dits *de convenance*, qui trop fréquemment sont des mariages de résignation ou de dépit.

Ces sortes d'unions n'offrent pas, à première vue, je le veux bien, l'aspect mercantile et repoussant des pures spéculations matrimoniales.

Il existe entre les futurs une certaine conformité de situation pécuniaire et sociale, il y a des intérêts qui voisinent, des propriétés qui se touchent et qui, réunies, formeraient un beau bloc; il y a aussi des relations d'affaires, anciennes et plus ou moins respectables. De tous ces éléments, auxquels il ne manque qu'un attrait sincère et spontané, de patients négociateurs, d'habiles matrones forment un amalgame artificiel, une combinaison chimique qui aboutit à ce que le monde appelle *un mariage bien assorti*. Les nouveaux époux se connaissent à peine, ils s'aiment encore moins; mais enfin ils se décident à marcher côte à côte dans la vie et à affronter ensemble une atmosphère qui, même aux plus beaux jours, ne dépassera jamais le degré thermométrique de la glace fondante!

D'autres fois, ce sont des motifs plus personnels qui déterminent de semblables alliances.

M^{lle} Bélise vient d'atteindre cet âge incertain qu'on appelle un certain âge. Jeune, elle avait de nombreux soupirants. Elle a rebuté les uns qu'elle ne trouvait pas dignes de la comprendre; elle a fait fuir les autres qui ne la comprenaient que trop bien.

Les années sont venues; les prétendants sont partis. Bélise a pris peur, et, menacée de coiffer le bonnet de Sainte Catherine, elle est allée repêcher un imbécile obstiné qui marinait, comme un hareng à la daube, dans le compartiment des refusés. Ce niais inconscient croit avoir décroché le prix de persévérance; il n'est que le paravent de la déception et du dépit!

Laissez-moi vous présenter maintenant le vicomte Arthur de la Creusotière. C'est un personnage encore plus creux que son nom : vieux cancre de collège, fruit sec d'université, qui, même après huit années d'études, n'a pu réussir à devenir un commencement d'avocat. Mais il porte un blason, il possède quelques rentes, et surtout il est doué de l'art de débiter sérieu-

sement ces fadaïses et ces riens, ces assignats de la conversation, que les badauds des deux sexes prennent trop facilement pour de la monnaie courante et de bon aloi. Ses succès mondains sont nombreux; il en a obtenu aussi plus bas dont je ne parle point.... et pour cause.

Un matin, le beau vicomte Arthur, comme il aime à s'entendre appeler, s'aperçoit, tout en se faisant la barbe, que son front grandit démesurément, envahi par la calvitie; il s'avoue aussi que l'âge commence à accentuer ses traits et à patiner une carnation qui empruntait jadis à la pêche mûre son teint rose et son délicat duvet.

M. de la Creusotière réfléchit une fois en sa vie et constate qu'il est temps de faire une fin, c'est-à-dire de songer au mariage.

Précisément survient, à cette heure vraiment psychologique, son vieil ami, le baron Gontran de la Ressource. De suite, ce conseiller intime a découvert le joint. Il se trouve être le tuteur d'une jeune orpheline de dix-huit ans, dot convenable, physionomie banale, caractère mou, intelligence médiocre, prête à tout pourvu qu'on lui laisse ses canaris et son épagneul. Le baron serait charmé de mettre la main sur un épouseur qui fût coulant sur le compte de tutelle. O coup du sort! Le vicomte fera son affaire : deux vieux compagnons ne peuvent manquer de s'entendre. Le prétendu improvisé ne connaît pas sa future, il ne l'a jamais vue, mais qu'importe? Le mariage se fera! Dans trois semaines, M. de la Creusotière conduira à l'autel la fiancée à l'épagueul et aux canaris, et Madame la vicomtesse ne se doutera probablement jamais qu'elle est la victime de deux égoïsmes!...

Ouvrons enfin, Mesdames et Messieurs, la troisième cassette de Portia, la cassette de plomb.

Elle contient mieux que la boîte de Pandore qui

ne renfermait que l'espérance, souvent incertaine et trompeuse, elle contient l'amour. Mais combien n'en est-il pas qui dédaignent aujourd'hui cette denrée si rare et si précieuse! Se marier par affection, parce qu'on se sent fait l'un pour l'autre, parce qu'on croit, qu'on pense, qu'on aime de la même façon, parce qu'on veut joindre les mains et les cœurs pour mieux porter le fardeau de la vie, parce qu'on aspire à une union intime qui survivra à toutes les vicissitudes, à toutes les épreuves et même à la mort, mais ce n'est plus de la raison cela, ce n'est plus de la vie pratique, c'est du roman, de la poésie, de l'illusion, c'est un solde de vieilles idées qui ne rentreront plus jamais dans la philosophie conjugale du XIX^e siècle!

Vieilles idées tant que l'on voudra! Leur âge ne leur enlève rien de leur justesse. J'estime d'ailleurs qu'il en est des vieilles idées comme des vieux vins : ce sont souvent les meilleurs pourvu qu'on sache les déboucher à temps.

Gardons, par conséquent, Messieurs, la tradition de nos pères!

Marions-nous, comme eux, non pas, à coup sûr, sans prévoyance et sans raison, mais surtout par affection, et n'attendons rien de bon des alliances où le cœur n'occupe pas la première place!

Marions nous jeunes, car les jeunes époux fondent les familles nombreuses et prospères et ils appellent sur eux et sur leurs enfants, la bénédiction du Ciel!

Depuis la première page de la Bible jusqu'au dernier mot de l'Évangile, c'est la loi de Dieu, manifestée aux hommes pour leur bonheur et pour son éternelle gloire. Et, croyez-moi, l'expérience de tous les siècles l'atteste et les faits contemporains le proclament plus haut que jamais : le vrai bonheur n'est que là.

L'humble cassette de plomb de Portia n'est pas faite sans doute pour éblouir les regards, mais elle

contient les plus précieux trésors : l'accord des âmes, l'union des cœurs, la facile acceptation du devoir accompli en commun, le charme souverain de la vie domestique, c'est-à-dire tous les dons, toutes les fleurs, tous les fruits, tous les rayons de soleil qui peuvent réjouir ou consoler la vie de l'homme pendant les courtes années du pèlerinage terrestre!



La vie domestique!

Il me reste, Messieurs, à en définir le rôle avant de mettre un terme à cette conférence qui s'impose, depuis trop longtemps peut-être, à votre patiente attention.

Nous avons vu tantôt défiler devant nous quelques types d'épouseurs pour qui l'état conjugal est une fin. Leur erreur est manifeste. Le mariage est, tout au contraire, un commencement. C'est le début d'une carrière nouvelle que les mariés embrassent avec son indépendance relative et avec ses sujétions certaines, avec ses joies comme avec ses soucis, avec la volonté d'en partager les vicissitudes et d'en poursuivre, de leur mieux, le but providentiel. Ils entrent au foyer qu'ils viennent de fonder comme dans un petit royaume. Le mari en est le chef et le roi, mais son autorité est doucement et rationnellement partagée. Si vous voulez bien me permettre un rapprochement emprunté aux choses de la politique, je dirai que le mari réunit les portefeuilles des finances, de la justice, des travaux publics, des affaires étrangères, mais qu'il délègue à sa compagne la très importante et souvent très prédominante gestion du département de l'intérieur.

Un éminent économiste français, Augustin Cochin, étudiant la famille ouvrière, a même été jusqu'à écrire en définissant cette organisation intime du foyer : « Dans la « famille du peuple, la figure dominante, c'est la femme,

« c'est la mère; tout dépend de sa vertu et finit par se
« modeler sur elle. Au mari le travail, et les gains
« du ménage, à la femme les soins et la direction
« intérieure; le mari gagne, la femme épargne; le
« mari nourrit les enfants, la femme seule les élève; le
« mari est le chef de la famille, la femme en est le
« lien; le mari en est l'honneur, la femme la bénédiction. »

Effacez de cette esquisse ce qui convient surtout au peuple, et vous aurez les traits essentiels de toute famille; la division des rôles, l'harmonie des volontés et l'union des cœurs.

Mais, pour que ce gouvernement domestique ait toute son efficacité, il faut, vous le comprenez bien, que ceux qui l'exercent se trouvent dans leur milieu normal, sur un terrain propre et indépendant.

Ce milieu, ce domaine, c'est le foyer, c'est la maison de famille. Dieu l'a fait pour être l'asile, la forteresse et le rempart de cette société première sur laquelle repose l'ordre social tout entier.

A une époque où les saines traditions du bien étaient mieux gardées qu'à présent, la maison familiale, le foyer paternel, était entouré d'une sorte de vénération religieuse. C'était le sanctuaire intime et le *palladium* de toute une parenté. On veillait à sa transmission avec une sollicitude toute particulière et, à travers les générations qui se succédaient, on ne s'apercevait point, pour ainsi dire, qu'il changeât de propriétaires, tant il conservait sa destination originelle. N'était-ce point sur ce seuil béni qu'avaient passé les cortèges nuptiaux et les cortèges funèbres? Ne l'avait-on point franchi pour porter les nouveaux nés au baptême? N'était-ce pas encore dans ces salons, dans ces chambres, dans ce jardin, qu'on retrouvait, avec ses réminiscences d'enfance et de jeunesse, la douce image des parents disparus?

Cette suave religion des souvenirs a hélas! bien

décliné, Messieurs, et le culte de la maison de famille, la maison de famille elle-même tendent de plus en plus à se classer au nombre des routines et des débris d'un autre âge, en ce siècle d'incessante mobilité, d'expropriations par zones, de démolitions et de constructions toujours renouvelées !

Regardez ce qui se passe dans les grands centres de la civilisation moderne.

Êtes-vous jamais allé à Paris, par exemple, sans vous demander, avec un étonnement attristé, ce que devient la famille dans cette vaste et populeuse métropole ? Les Parisiens vivent dans la rue, au boulevard, au Bois, à la Bourse, au café, au restaurant, au Théâtre, à l'hôtel ou en garni, mais il devient de plus en plus difficile de les trouver chez eux. La capitale de la France est encombrée d'immenses édifices, de caravansérails à six ou huit étages, mais on n'y rencontre guère de maisons. Louis Veillot entrevoyait l'aboutissement de ce progrès lorsqu'il définissait le Paris nouveau : « une formidable auberge où tout le monde « a passé et où personne n'a souvenir d'avoir vu « personne. »

En Amérique, c'est bien pis encore. Dans les grandes cités du Nouveau Monde, l'hôtel est en train de supplanter complètement la maison.

Pour s'éviter les soucis du ménage, les riches américains, dit M. X. Marnier, se mettent avec femme et enfants en pension dans un hôtel, mangent à table d'hôte, vont à leurs affaires et s'endorment, ayant peut-être gagné beaucoup de dollars, mais pas un instant d'expansion de cœur, pas une heure de vie intime.

« La vie de l'Américain, ajoute M. de Hubner, n'est qu'une vaste et longue campagne, une suite non interrompue de combats, de marches et de contre-marches. Les douceurs, l'intimité du foyer domestique ne trouvent que fort peu de place dans sa fiévreuse et

militante existence. Mais c'est la femme qui souffre le plus de ce régime. Elle ne voit son mari qu'une fois dans la journée, et le soir, quand, brisé de fatigue, il rentre pour chercher le sommeil. Elle ne peut alléger le fardeau qu'il porte, partager des peines qu'elle ne connaît guère, puisque, faute de temps, le commerce des âmes existe à peine entre eux. Comme mère aussi, sa part à l'éducation des enfants est minime. Ceux-ci passent la plus grande partie de la journée hors de la maison et s'élèvent eux-mêmes. Ils ignorent l'obéissance et le respect dû aux parents, mais ils apprennent aussi à se passer de leur protection et à se suffire à eux-mêmes. »

Certes, et je suis heureux de le proclamer, nous n'en sommes pas encore arrivés dans nos pays à ce déployable relâchement des liens de la famille. Mais il faut veiller avec soin à l'intégrale conservation des meilleures traditions que nous aient laissées nos ancêtres. Déjà des fissures se déclarent dans cette digue protectrice. Il faut à tout prix les obturer, car elles pourraient, en se prolongeant, amener d'incalculables désastres.

Réagissons donc avec énergie contre les malsaines influences du roman, du théâtre, d'une littérature décadente et exotique! Nous sommes trop exposés, moins en Hollande peut-être qu'en Belgique, à subir la contagion de l'esprit français. Cet esprit, dans sa forme actuelle et dans son action vulgarisatrice, est essentiellement hostile à l'amour de la famille, à la vie de famille. C'est un esprit qui court les rues et qui, par là même, est très souvent crotté. Il raille et bafoue les vertus domestiques, l'autorité paternelle, la fidélité conjugale, la sainte paix du foyer, tout ce que nous devons aimer et respecter!

Demandons nous ensuite si les relations extérieures, les plaisirs publics, les habitudes mondaines n'enva-

hissent pas outre mesure notre existence quotidienne. Enlevez de la journée d'un homme, d'un père de famille, les heures consacrées au commerce, au travail professionnel, au cercle, au café, au théâtre, aux soirées, et demandez vous ce qu'il lui reste encore à donner aux épanchements intimes, aux joies tranquilles de son foyer. Combien ne cherchent guère à la maison qu'une table pour y prendre leurs repas et un lit pour y prendre leur repos? C'est comme à l'hôtel!

Mais, de grâce, où voulez-vous que puisse aboutir un tel genre de vie? Comment peut-il se concilier avec le gouvernement moral de la famille, avec la bonne éducation des enfants? Et si l'épouse, la mère, devenue la gardienne isolée du ménage, ne sait pas se résigner à cette solitude, si elle se lasse de la monotonie de ses devoirs, si elle aussi se met à courir la ville et à mener une existence toute en dehors, quel sera, pensez-vous, l'avenir des petits garçons et des petites filles, abandonnés à la tutelle du cocher, de la cuisinière ou de la femme de chambre?...

L'intimité familiale n'a-t-elle donc plus de charmes? Après une journée laborieuse, pleine de soucis et de tracas, deux époux n'ont-ils donc rien à se dire? Faut-il chercher l'agitation lorsqu'on a besoin de repos? Est-il indispensable de poursuivre le plaisir au dehors lorsqu'on peut, chez soi, trouver le bonheur?...

Les jurisconsultes romains, Messieurs, définissaient déjà le mariage : une société perpétuelle, essentiellement basée sur *la vie commune*. C'est une loi naturelle et providentielle. Dès que l'on s'en écarte, on est condamné à déchoir.

N'allez pas croire, cependant, que je veuille, censeur sévère, blâmer, au nom d'une étroite intolérance, les plus légitimes relations de la vie sociale. Il y a des fêtes, des réunions qui sont comme le prolongement de la famille, et il me suffit de regarder l'auditoire

d'élite auquel j'ai l'honneur de m'adresser, ce soir, pour m'enlever toute tentation de les proscrire.

Nos pères ont connu ces repas joyeux, ces veillées cordiales qui certes peuvent défier toute comparaison avec l'éclat, bruyant mais vide, des assemblées mondaines.

Je dirai plus : Je souhaite la restauration de ces bonnes réunions où la politesse du cœur remplace si heureusement l'inepte tyrannie de l'étiquette.

Elles ont l'immense avantage de reconstituer la vie sociale sur ses véritables bases et de la mettre dans le droit chemin. Grâce à elles, la société ne se divisera plus comme un wagon de chemin de fer en deux compartiments, l'un réservé aux *fumeurs*, l'autre aux *dames seules*.

Or, nous avons tous à profiter à ce rétablissement de l'harmonie sociale.

Par la présence des hommes, la conversation féminine pourra devenir moins superficielle et plus charitable ; contenue par le respect dû aux femmes, la conversation masculine gagnera en dignité, elle se dégagera de ces brutalités de forme et même de pensée qui ont si déplorablement abaissé le langage contemporain.

C'est surtout à vous, Messieurs, que je m'adresse.

Entre nous, sans le crier trop haut, proclamons-le en toute franchise : les femmes valent généralement mieux que nous, et le niveau moyen de l'esprit et des mœurs pourrait se relever sensiblement sous leur bien-faisante influence.

Un magistrat, à coup sûr peu galant, disait au début de toute instruction criminelle : « Cherchez la femme ! » Je suis la même règle, mais j'en fais des applications plus honorables pour les filles d'Eve. Partout où je vois le bien s'épanouir et rayonner du foyer domestique dans la cité tout entière, je pressens, j'épie et bientôt je découvre l'influence féminine !

Or, la raison de ce phénomène est bien facile à découvrir. La société, le pays, la cité, sont des agrégations de familles, et, dans la famille, si l'homme est le chef, s'il règne, c'est la femme qui très souvent gouverne et qui toujours administre. Il ne manque pas de maris dans cette salle pour attester la justesse de cette observation. Mais, veuillez-le remarquer encore, il n'y a rien d'aussi efficace, rien d'aussi pénétrant que l'influence gouvernementale et administrative, surtout lorsqu'elle s'exerce avec la diplomatie délicate, propre au génie féminin. C'est l'oiseau qui construit son nid, brin par brin ; c'est la goutte d'eau qui creuse la pierre ; c'est la dentellière qui, par le jeu patient de ses fuseaux, crée des volants semés d'arabesques et de fleurs. On ne subit jamais aussi puissamment cet empire que lorsqu'on s' imagine en être affranchi. Cela n'a l'air de rien, mais cela marche toujours, et, petit à petit, les idées se modifient, les préjugés cèdent, les habitudes fléchissent, les résistances capitulent et l'entêtement masculin s'assouplit sous les séductions de la grâce, de la tendresse et de cette persévérance du cœur plus forte que les obstinations de la volonté.

Et ce n'est pas seulement dans les menus détails de la vie quotidienne que se produit cette bienfaisante influence. On l'a dit avec raison : si la nervosité des femmes les fait parfois défaillir sous les contrariétés vulgaires, leur vaillance s'affirme et ne manque jamais à l'appel, dans les occasions décisives, à l'heure des grands sacrifices et des grands dévouements.

Pas n'est besoin, Messieurs, de feuilleter vos glorieuses annales pour appuyer cette thèse. Je ne vous rappellerai ni les courageuses assiégées de Leyde, ni l'héroïque épouse d'Hugo Grotius. Le présent est assez riche pour que nous n'ayions pas à regarder le passé.

L'Europe entière contemple avec admiration cette jeune reine qui, partagée entre son deuil de veuve et son

dévouement de mère, apparait à tous les Néerlandais comme l'ange gardien de sa fille et l'ange tutélaire de la patrie.

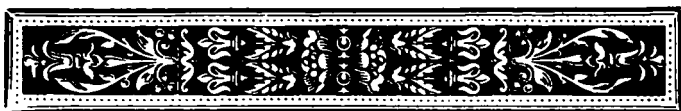
Je laisse, Mesdames et Messieurs, votre patriotisme et vos cœurs sous l'impression de cet exemple et je termine par cette réflexion :

« Heureux les peuples qui peuvent contempler sur le trône le modèle des vertus privées et des vertus publiques!

« Heureux les princes qui, ne voyant dans la nation qu'une grande famille, peuvent, en ces jours troublés, se reposer sans crainte sur la fidèle affection de leurs peuples! »

GUILLAUME VERSPEYEN.





LA FIANCÉE DE MAITRE LE KÉVAN (1).

IV.

POURTANT le soir quand maître le Kévan se fut uni à toute la famille pour la fêter, l'absent lui manqua douloureusement. Elle se ressouvint que si elle n'avait pas dû refuser le bouquet qui l'avait tant ravie, Thierry se serait assis auprès des autres; et à tous moments, elle levait les yeux vers la porte, espérant le voir entrer, malgré ce qui s'était passé l'après-midi. Mais la soirée s'écoula sans qu'il parût, et la gaîté de Marguerite devenait de plus en plus nerveuse et pénible. Un incident lui fit perdre le peu d'empire qui lui restait sur elle-même. Maître le Kévan, lui aussi, lui avait offert des fleurs, des roses d'une nuance exquise; et madame Danvers qui ne cessait de s'extasier sur leur fraîcheur, voulut en poser quelques unes sur le corsage de sa fille. Marguerite s'y opposa, alléguant qu'elles lui feraient mal à la tête; mais comme on lui fit remarquer que le parfum en était fort doux, elle ne put plus se défendre; et à la pensée que ces fleurs là, elle pouvait les porter,

(1) Voir le *Magasin littéraire* du 15 janvier 1891.

tandis que pas une de celles que le pauvre Thierry avait assemblées avec tant de peines, n'avait pu être épargnée, elle fut si submergée de douleur que, se cachant la tête dans les mains, elle se mit à pleurer convulsivement. L'étonnement fut au comble. On s'empressa autour d'elle; Maître le Kévan très-inquiet, ne voulait pas admettre qu'elle ne fût pas souffrante; et sur ses dénégations, essaya avec une délicatesse infinie de découvrir sa peine et de la consoler : « Oh! non, ne me consolez pas » fit-elle. Et elle aurait voulu ajouter : pas vous, dans cette injustice qui accompagne la douleur.

Ces crises sans motif apparent se renouvelèrent quoique d'une façon muette. Les alternatives d'affliction et de joie par lesquelles Marguerite avait passé, lui avaient révélé la profondeur du sentiment qui s'était emparé d'elle. Elle comprenait maintenant que sa souffrance continuelle venait de ce qu'elle n'était plus libre de penser à Thierry, d'aimer Thierry. Elle se disait que changée comme elle l'était, elle n'avait plus le droit de devenir la femme de maître le Kévan; mais elle reculait de jour en jour le moment de lui faire cet aveu, ne pouvant se résoudre à lui causer cette amère déception. Il ne se doutait de rien, mais il se sentait enveloppé d'une atmosphère de tristesse. Chez Thierry lui-même, il ne trouvait plus la pétulance d'autrefois : « Qu'as-tu? Ta manière de dessiner n'est plus la même, » lui disait-il. Et ne trouvant que réponses évasives, il n'en aspirait que plus ardemment après le jour de son mariage, où, dans un rayon de joie, se dissiperaient tous ces nuages.

Par une fin d'après-midi, il s'en revenait avec Thierry d'une église de village dont il avait entrepris la restauration, et le plaisir de la réussite rendait son pas jeune et élastique. Un peu avant de rentrer en ville, ils rencontrèrent Madame Danvers et Marguerite

qui avaient été visiter les dames de la Croix. Ils firent route ensemble, et à un moment donné, le chemin qui longeait l'Escaut, devenant fort étroit, il fallut marcher un à un. Maître le Kévan et Madame Danvers prirent la tête, Marguerite suivait avec Thierry. Comme il ne l'avait plus vue depuis bien des jours, il sentit plus intensément le bonheur d'être auprès d'elle et lui parlant tout bas, se plaignit de la cruauté qu'elle avait eue de lui refuser son bouquet, puis tout-à-coup : « Mademoiselle Marguerite, quand vous serez la patronne comme vous disiez la première fois que je vous ai vue, je ne vous demanderai plus rien, je vous le promets; mais aujourd'hui, si vous avez un peu pitié de moi, au lieu de toutes mes fleurs que vous avez repoussées, donnez m'en une des vôtres. »

Elle avait à la main des fleurs des champs qu'elle avait cueillies pendant sa promenade. Fût-ce hasard ou intention, une rose s'en détacha. Thierry se baissa vivement, mais Marguerite qui se repentait déjà, la toucha du pied, et elle tomba dans le fleuve. Le jeune homme qui avait cru son désir exaucé, se laissa aller à proférer un juron de colère, et à l'instant descendant la berge, se pencha pour saisir la fleur avant que le courant l'eût entraînée. Un moment il perdit l'équilibre. Maître le Kévan s'était retourné pour reprendre son élève de ce jurement insolite; il vit une chose qui lui sembla étrange. Thierry avait déjà repris pied, et remontait le talus avec un visage plein de passion, et Marguerite paralysée d'angoisse, levait sur lui ses yeux avec une expression que son fiancé ne lui avait jamais vue. Sans mot dire, il reprit sa marche mais plus lentement, courbé et comme vieilli. Un instant lui avait tout appris.

Il avait hâte d'être seul, et quand il eut trouvé la solitude, le poids qui l'opprimait devint insoutenable. Il mesurait toute l'étendue de sa douleur, et de quel-

que côté qu'il la considérât, il n'y voyait qu'augmentation. Marguerite, cette enfant qu'il avait tant aimée, et qui lui retirait son cœur! Thierry presque son fils! Certes ce n'était pas de ce côté qu'il avait attendu le coup. Oh! que c'était mal de lui avoir dérobé la seule joie de sa vieillesse. Cela venait de Thierry! Sentant alors son cœur défaillir, maître le Kévan se réfugia en une force plus haute, l'aide et la consolation de toute sa vie; longtemps, longtemps il pria.

Quand il se releva, il était plus calme. Une résolution était empreinte sur son front. « Rentre en toi-même, se disait-il, et avant de condamner les autres, vois si tu n'a pas erré. Tu n'avais pas le droit d'accepter le cœur de cette enfant qui s'ignorait. Je ne me suis pas demandé si ce qui était si doux pour moi, ne deviendrait pas amer pour elle. Mon Dieu, que j'aurais été heureux si le sourire de cette enfant ne m'avait pas été ôté! Mais c'est ma faute, il faut que je m'humilie et que je souffre. » Et comme le sommeil le fuyait, le chrétien généreux, qui ne s'attachait pas à voir saigner sa blessure, reprit son crayon, et sans relâche travailla jusqu'à l'aube, quoique sur la tâche qu'il accomplit cette nuit, il effaça plusieurs fois de ces tristes larmes que verse la vieillesse, si creusantes, si ineffaçables.

Ces angoisses ni Thierry, ni Marguerite, enivrés par l'émotion qui les avait entraînés l'un vers l'autre, ne les avaient partagées. Thierry entra dans l'atelier, en fredonnant, avec ce joli air de rapin de la renaissance qu'il prenait le jour où décidément il jetait le grand seigneur par-dessus bord. Assis devant un chevalet, maître le Kévan appliquait des retouches à un dessin presque achevé. Il ne leva pas les yeux quoiqu'il sentît que le jeune homme demeurât à ses côtés, attentif à son travail. Mais lorsqu'il eut donné le dernier trait, il le regarda en face, et de sa voix profonde :

— « N'as-tu rien à me dire?

La gravité de ce ton fit tressaillir Thierry. Quoiqu'il n'eût rien de positif à se reprocher, il éprouva un malaise.

— « Non, répondit-il, cherchant le motif plausible de cette question. Je vous regardais finir cette esquisse. Vous ne l'aviez pas encore commencée hier.

Mais plus gravement encore, quoique avec des yeux pleins de miséricorde, maître le Kévan reprit :

— « Si tu as quelque chose à me dire, mon enfant, avoue-le. Ne pense pas que tu m'as offensé. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Eh! mon Dieu, que sommes-nous, pour trouver qu'on nous offense? Je ne t'aurais pas parlé de tout ceci, s'il ne se fût agi que de moi, mais il importe pour une autre...

Et comme Thierry, les yeux baissés, continuait de garder le silence : Tu l'aimes, dit-il, et en prononçant ces mots, il avait tant de peine à ne pas briser son masque d'impassibilité. Je l'ai vu hier. Cela m'a tout appris.

Thierry releva la tête.

« — Maître, c'est vrai. J'aurais dû partir depuis longtemps, mais je n'en avais pas la force. Puis d'abord, j'ai cru n'éprouver qu'une émotion d'artiste. Ces cheveux d'or, il me semblait que c'était du soleil. Ah! c'est que je l'ai vue trop souvent.

— « Oui, murmura, maître le Kévan, et je vous ai rapprochés.... Sa voix s'étranglait sous sa tête baissée.

— « Je n'ose vous supplier de me pardonner, mon bon maître. Cependant si vous lisiez dans mon cœur, peut-être me trouveriez-vous moins coupable que vous n'êtes en droit de le supposer. Ne croyez pas que jamais j'ai voulu vous offenser. Cet amour, je l'aurais réprimé le jour où elle aurait été votre femme, et puisqu'il s'est trahi, je m'éloignerai. Je vous en conjure, oubliez ce que vous avez appris aujourd'hui. Que

cela ne vous préoccupe point. Laissez-moi emporter la conviction que je n'ai point troublé votre bonheur.

— « Ne pense pas à moi, fit vaillamment maître le Kévan. Oh! Thierry, je ne t'aurais rien reproché, mais j'ai peine à te pardonner sa douleur.

— « Pourquoi souffrirait-elle? répliqua vivement Thierry. C'est moi qui l'aime, mais elle ne m'aime pas. Je n'ai pas pensé un seul instant qu'elle pût me mettre en regard [de vous qui êtes si supérieur à moi. Vous pour qui elle a tant d'enthousiasme, c'est vous qu'elle aime.

Ah! que cette affirmation déchirait le cœur de son maître. Et comme il inclina sa tête dans sa main pour cacher l'expression de ses traits. Mais Thierry vit le tremblement de cette main d'ordinaire si ferme, et il eût voulu que la terre s'ouvrit sous lui, pour le punir d'avoir amené cette âpre douleur sur ce vieillard.

— « Marguerite et moi nous avons fait un rêve impossible, reprit maître le Kévan, lorsqu'il eût recouvré son calme. Il est heureux pour moi comme pour elle que je m'en sois aperçu à temps. Si c'était un autre que toi qui l'aimait, je me serais effacé sans rien dire, et votre bonheur se serait effectué sans obstacles. Mais toi, Thierry, tu ne l'épouseras pas. La distance de vos rangs est trop grande. C'est pourquoi il faut que je t'avertisse. Tu ne sais pas l'influence qu'un jeune homme doué comme tu l'es peut avoir sur le cœur d'une jeune fille, ne te joue pas de son cœur, c'est un cœur d'or...

— « Vous croyez qu'elle m'aime! s'écria Thierry si entier au ravissement que lui donnaient ces paroles, confirmées en lui par une intuition secrète, qu'il en oubliait l'angoisse du vieillard. Et celui-ci devant cette explosion de jeunesse et d'amour comblé, sentait son cœur se contracter. Oh! non, poursuivit-il, je ne me jouerai pas de son amour. Que faut-il que je fasse?

Maître le Kévan le regarda gravement.

— « Juges-en toi-même, puisqu'elle ne peut pas être ta femme.

Si Thierry n'avait été que le comte van de Velde, il eût pensé ainsi, mais il était artiste et sa volonté ardemment entraînée bravait toutes les difficultés.

— « Et pourquoi pas? répliqua-t-il. Je n'en connais pas de plus digne de l'être. Mais vous... Oh! voilà ce qui seul m'arrêtera.

— « Ne crains rien. J'ai fait une erreur, ma résolution est prise du reste, qu'y a-t-il de changé pour moi, fit maître le Kévan avec effort, j'avais pour elle l'affection d'un père, je la lui continuerai.

— « Vous êtes sûr qu'elle m'aime? répéta Thierry avec la cruauté inconsciente des amoureux.

Le vieillard étouffa l'âcre douleur qui lui venait malgré lui, en voyant s'accomplir son sacrifice : « Elle t'aime, prononça-t-il, et ces mots les plus poignants ayant été dits, il ajouta avec une mansuétude infinie : « Tu es un noble cœur... Je lui dirai que je m'étais trompé, mais elle ne saura pas que je l'avais devinée... Vous serez heureux, mes enfants... »

Lentement il se leva, parcourut l'atelier dans toute sa longueur. Son pas était égal mais il sembla à Thierry qu'il résonnait plus pesamment. Arrivé au bord de la vaste salle, le maître saisit son compas, et silencieusement se courba sur son travail comme sous une croix.

Cependant, cette atmosphère de calme imperturbable était trop incompatible avec l'agitation irrépressible de Thierry. Il sortit, et se dirigeant vers la campagne, marcha longtemps. Quand il rentra dans son appartement, il prit une plume et écrivit à Marguerite. Ce fut une lettre confuse, et qui révélait les combats de son âme. Il lui faisait le récit de ce qui s'était passé entre maître le Kévan et lui; lui dépeignait la joie

que lui avaient causée ses paroles, et sa crainte que celui-ci ne souffrît. Il l'avertissait loyalement, de ce que le généreux artiste avait voulu dissimuler, la manière dont celui-ci avait été amené à prendre sa résolution. Puis, avec des mots qui marquaient son vif transport, il la suppliait de consentir à lui accorder sa main, s'il était assez heureux pour que les conjectures de maître le Kévan fussent fondées. Il rappelait à Marguerite, toutes les circonstances par lesquelles elle aurait déjà pu se convaincre de son amour. Cependant il s'en remettait à elle pour ce qui devait être fait relativement à maître le Kévan. L'enveloppe cachetée, il la fit porter immédiatement. Le maître qu'il avait laissé, contraignant sa main et sa pensée, au tracé d'une épure, ne se rendrait pas chez sa fiancée, avant l'heure à laquelle il allait la trouver chaque soir. Elle serait avertie longtemps avant son arrivée. Thierry eut le soulagement d'avoir commencé à agir.

C'était pour la seconde fois que le laquais galonné s'engageait dans la rue silencieuse, mais la surprise de Marguerite ne fut pas moindre en le revoyant. Elle fut interdite lorsqu'il lui remit un pli cacheté, et s'enfuit dans sa chambre pour savourer cette lettre dont elle ne savait si elle aurait dû la refuser ou l'accepter. Mais soudain les lignes se dérochèrent sous ses yeux, les lettres se confondaient les unes dans les autres, et ces mots déséquilibrés avaient un sens qu'il lui était impossible d'admettre. Il lui demandait d'être sa femme ! Il l'aimait assez pour lui demander d'être sa femme ! Ah ! quel rêve de folle elle faisait, et comme elle avait tort de laisser son imagination s'égarer ainsi. Elle relut cette phrase qui l'avait hallucinée ; et tout disparut devant la réalité radieuse !

Alors elle laissa tomber la lettre, et se renversant en arrière, la tête appuyée au mur, les yeux perdus, elle demeura immobile. Tout tournait autour d'elle,

dans ce vertige de bonheur. Toutes sortes de pensées incohérentes se pressaient dans son cerveau! Que Thierry était si beau, si noble, si généreux! Et si bon! Quelle joie qu'il fût ainsi, car elle l'aimait tant! Maintenant elle pouvait l'aimer. — Etre sa femme! L'avoir toujours! Mais qu'avait-elle donc fait pour être une de ces rares personnes auxquelles le bonheur arrive? Comme il devait l'aimer! Oh! elle ferait tant pour qu'il fût heureux, pour qu'il ne regrettât pas un instant. Avec la puissance de vision, dont on est doué aux moments où l'imagination, vivement surexcitée, rend comme tangibles les objets qu'elle se représente, elle voyait se lever toute une série d'images figurant la vie enchantée qui serait la leur. Et par chacune d'elles, elle se laissait enivrer.

Cependant pouvait-elle accepter le sacrifice que ferait Thierry en la prenant pour femme, elle d'une position sociale si inférieure? Il lui faudrait renoncer au monde, encourir une déchéance. Ne devait-elle pas répondre à sa générosité par une générosité semblable? Son cœur se serra. Elle reprit précipitamment la lettre, mais lut tant de supplications ardentes; il lui faisait si bien comprendre, quoique ce fût si difficile à faire entendre, qu'il prévoyait de telles objections, mais qu'il n'accepterait jamais un refus fondé sur elles, qu'elle se rassura. Elle se laissa aller à écouter tout ce que son cœur plaidait pour elle. Elle pensa à la noblesse de l'âme de Thierry qui le mettait, en effet, au-dessus des considérations secondaires; elle sentait que vraiment elle pouvait quelque chose pour son bonheur. Elle se dit que l'esprit d'une jeune fille de son rang lui demeurerait étranger, tandis que le sien, formé par maître le Kévan...

Formé par maître le Kévan...

C'était chose significative et qui marquait la profonde racine de son amour que dans le brusque revie-

rement qui s'était fait dans sa destinée, sa pensée ne s'était reportée que vers Thierry. Elle avait lu qu'elle était libre, mais dans son trouble n'en avait pas bien discerné le motif, et toute à son bonheur, ne l'avait pas cherché. Maintenant qu'une association d'idées avait ramené le souvenir du maître demeuré cher, et dont elle n'était plus la fiancée, elle se demanda d'où venait ce changement, et rechercha la vérité dans ces phrases confuses. Tandis qu'elle lisait, elle sentait une ombre descendre sur elle, et quelque chose manquer à sa joie. Si Thierry avait pu douter, elle ne le pouvait pas. Les sentiments que maître le Kévan lui exprimait si récemment encore, n'avaient pu s'être modifiés. Il les avait vaincus. Il se sacrifiait.

Impossible dès lors de s'abandonner complètement à sa félicité. La notion de la douleur qu'il avait dû surmonter s'y mêlait toujours. Oh! qu'avait-il dû penser lorsqu'il s'était aperçu qu'elle aimait un autre que lui! S'était-il indigné, l'avait-il maudite? Non, il était trop bon. Il avait souffert, et sa souffrance avait abouti à une sublime abnégation. Comment faire pour le guérir? Il était le dernier dont l'âme si noble eût dû être payé d'un tel retour. C'était elle pourtant, qu'il avait comblée de tant d'affection et de dévouement, qui avait fait ce triste affront à sa vieillesse, lui avait appris que malgré tout son génie, et tout son amour, il n'était pas parvenu à se faire aimer. Et que sa vieillesse serait plus âpre, plus désolée, après cette désillusion suprême! Elle se représentait sa solitude, les soirées qu'il passerait auprès de ce foyer désert, où il verrait la place qu'elle eût occupée. Elle devinait les pensées qui l'assailliraient. Oh! comment les lui épargner!]

Son cœur généreux lui suggérait bien ce qu'elle pourrait faire, mais maintenant qu'un obstacle se dressait entre elle et son rêve elle s'y cramponnait plus désespérément. C'est si triste quand le bonheur passe

à portée de la main de ne pouvoir le saisir. Ce pauvre Thierry souffrirait lui aussi. Ah! quel dommage qu'elle ne l'eût pas connu plus tôt, avant qu'elle se fût trompée en croyant aimer maître le Kévan.

Si seulement, maître le Kévan voulait consentir à se plaindre, à soulager sa douleur. Mais non; elle le connaissait trop bien. Il ne permettrait même pas qu'à cause de lui Thierry s'éloignât. Et elle devinait ce qu'il serait, bon, affectueux, ne parlant jamais du passé, saignant intérieurement. Oh! ce serait trop affreux! Si au moins il n'avait pas devant les yeux, ce bonheur qui n'était pas pour lui! Marguerite passait la main sur son front pour chasser cette vision, et il s'en présentait une autre, celle de la scène qui allait se passer dans quelques heures, lorsqu'il viendrait lui parler. Il s'approchait pâle, changé. Elle voyait l'imperceptible contraction des lèvres qu'il aurait en commençant, et qui n'empêcherait pas ses paroles de tomber inexorables pour lui. Que répondre? Ah! si elle pouvait reculer jusqu'à demain le moment où il les prononcerait. Si elle pouvait ne les entendre jamais!

Pourtant s'il s'était trompé, c'était elle qui avait cru son cœur formé pour le sien. N'était-ce donc pas à elle à souffrir et à renoncer? Allons, fini le beau songe. Hélas! pourquoi fallait-il se réveiller!

Sa femme pourtant! La femme du comte Thierry van de Velde! Elle se répétait son titre, non pas par l'orgueil qu'elle aurait eu à le porter, mais pour ce qu'il ajoutait à la preuve d'amour que lui donnait Thierry.

Toute l'après-midi s'écoula dans ces pénibles combats, cette après-midi commencée dans le ravissement, et qu'elle achevait brisée, vaincue, sentant son cœur se contracter chaque fois qu'elle se représentait l'étendue de son sacrifice. Et elle se disait qu'elle eût été bien heureuse, si devant renoncer à Thierry, elle avait pu

n'appartenir à nul autre. A la fin elle resta un long temps anéantie, la tête soutenue par ses mains, n'osant pleurer de peur que ses yeux n'en demeuraient rougis.

Le soleil décrut et reprit les rayons dont il avait illuminé la petite chambre. Par la fenêtre ouverte, l'air fraîchissait, et les voix graves des cloches, les seules qui montassent de la rue silencieuse, appelaient les fidèles à l'office du soir. Sur les pavés retentit un pas égal mais alenti, et qui fit tressaillir les nerfs endoloris de Marguerite. Elle se leva péniblement, rajusta sa chevelure défaite, et descendit lentement d'abord, plus rapidement ensuite, parce qu'en bas on expliquait déjà à maître le Kévan, qu'il ne pourrait probablement pas la voir, car un grand mal de tête l'avait empêchée de descendre même pour souper.

La voix de maître le Kévan était moins assurée que de coutume.

— « Vous souffrez, Marguerite,... mon enfant, fit-il se reprenant avec l'ancien accent paternel qu'il n'aurait jamais dû quitter.

— « Cela passe, c'est qu'il a fait si chaud, murmura Marguerite. Je suis descendue parce que j'ai entendu que vous étiez là. Ne partez donc pas, ajouta-t-elle courageusement.

Elle avait cependant si peur du terrible moment que malgré elle, elle tâchait de le reculer. Elle chercha dans sa mémoire les prévenances qu'elle avait pour lui au début de leurs fiançailles, afin de les lui renouveler. Mais ces marques d'affection qui lui faisaient tant de plaisir autrefois, augmentaient sa peine.

— « Voulez-vous me permettre de vous parler sérieusement? » Il l'avait emmenée dans le jardinet qui s'étendait derrière la maison, et fait asseoir sur un banc placé à l'ombre d'un arbre épais. Par les déchirures des branches luisaient les étoiles. Il tenait la main de la jeune fille; de loin on eût pu les prendre pour

des amoureux ; mais sa pression était à peine appuyée, paternelle.

— « Ce que j'ai à vous dire, Marguerite, est bien difficile à exprimer. Je crains même de vous offenser ; mais croyez-moi, jamais vous n'avez été aussi digne d'affection et jamais je ne vous ai autant aimée qu'en ce moment.

Sa voix qui cessa un moment d'être contenue, prouvait combien cette assurance était cruellement vraie.

« Seulement je me suis trompé sur la nature de cet amour. Vous êtes belle, jeune, charmante ; tout cela je l'ai chéri en vous lorsque vous étiez mon enfant. Pourquoi ai-je changé le nom que je vous donnais ? C'est celui-là que j'aurais dû vous conserver. C'était un rêve, une chimère que de vouloir unir le déclin de mon existence avec le commencement de la vôtre. Pourrez-vous me pardonner mon erreur, Marguerite, et consentirez-vous à me rendre l'ancienne place que vous m'accordiez ?

— Pourquoi, reprit-elle évasivement, croyez-vous que nous ayons fait une erreur ?

— « Le bonheur ne peut pas exister dans une union si disproportionnée.

— « Vous ne songiez pas à cela avant aujourd'hui, murmura-t-elle.

— « J'ai eu tort de ne pas y penser plus tôt.

— « Comment êtes-vous venu à y penser ?

— « Il suffit de vous regarder. Vos cheveux sont le soleil ; les miens sont la neige. C'est à la neige à disparaître devant le soleil.

— « Oh ! je vous en supplie, ne vous dites pas cela. Vous êtes si noble, si bon, si digne d'être aimé.

— « Ce n'est pas, ma chère Marguerite, parce que l'on a des raisons d'aimer que l'on aime. Peut-on forcer son cœur ? Non, ne m'arrêtez pas. Ce n'est pas en hésitant que je vous parle, c'est avec une résolution longuement réfléchie. J'ai la conviction qu'il faut que nos existences soient désunies. Excusez-le peu de déguise-

ment de mes paroles. C'est que, ma chère enfant, je n'ai pas la crainte de vous affliger. Je n'ai pu vous inspirer que du dévouement. Vous ne vous connaissiez pas vous-même quand vous vous êtes liée à moi. Vous étiez trop jeune.

— « Ce n'est que pour moi que vous avez pris cette résolution, fit-elle.

— « Et pour moi, répondit-il vaillamment, je crains le désaccord qui naîtrait de la différence de nos âges.

— « Quand vous me faisiez lire la vie des artistes n'avons-nous pas souvent rencontré de ces unions où se trouvait la même différence et qui nous semblaient fort heureuses ?

— « Les artistes sont de grands fous, il faut nous garder de les prendre pour modèles.

— « C'est la première fois que vous dites cela, ne put-elle s'empêcher d'observer.

— « J'ai été amené à le reconnaître en moi-même, répondit-il humblement.

— « Oh ! Je ne sais que vous dire, balbutia-t-elle.

— « Remettez-vous en à moi. Je sais mieux que vous ce qui vous convient. Vous serez très heureuse, Marguerite, mais ce n'est pas moi qui aurai le pouvoir de vous donner le bonheur.

— « Le bonheur ! répéta-t-elle languissamment.

— « Oui, le bonheur. Vous ne savez pas celui que l'avenir peut vous réserver. Peut-être quand vous le posséderez, vous direz-vous qu'il avait raison, ce vieux maître le Kévan.

— « Ainsi, dit-elle, prête à céder, car son cœur eût tant voulu se laisser convaincre, vous étiez bien peu attaché à cette illusion, vous y renoncez sans peine ?

— « Moi, oh ! ma chère Marguerite ! Je conserverai comme le souvenir le plus radieux de ma vie, celui du temps où je l'ai conçue, et certainement j'aurais été

bien heureux de voir à mon foyer, ma petite vierge sage. Mais le temps de rêver est passé, pour moi. Il faut maintenant que je tienne les yeux fixés sur la dernière réalité... Et votre bonheur me sera cher.

— « Vous n'aurez plus que celui-là, murmura-t-elle.

— « Il me suffit.

— « Et vous allez rester seul, fit-elle désolée.

— « J'ai vécu seul, répondit-il. Dieu me donnera la force de finir ma vie telle que je l'ai vécue. Qu'importe pour le peu de temps qui m'en reste, comment il s'écoulera. Rassurez-vous. A mon âge on ne souffre pas comme au vôtre.

L'accent dont il prononça ces mots le trahit. Impossible pour Marguerite de méconnaître la plaie qui se creusait dans cette âme demeurée vivace.

— « Ma bien chère Marguerite, prononça-t-il d'une voix qui vacillait, puisque nous sommes fiancés et que je ne puis me délier sans votre assentiment, consentez-vous à me rendre ma liberté?

— « Croyez-vous, s'écria-t-elle en un beau mouvement, que j'ignore pourquoi vous me la demandez, et ce qui vous a fait me parler ainsi? — Voulez-vous savoir pourquoi vous m'avez trouvée accablée. C'est que le Comte van de Velde m'avait écrit.

— « Déjà! murmura douloureusement le vieillard.

— « Et si sa lettre m'a tant affectée, c'est parce qu'elle m'apprend que vous pensiez que je l'aimais. Et que vous ayez cru cela, m'a fait tant de peine! »

Une tête folle mais un grand cœur, cette petite Marguerite, qui ne pouvait faire son bonheur au prix d'une souffrance.

— « Vous avez donc supposé, continua-t-elle vaillamment, que parce que le comte van de Velde, un grand seigneur, faisait à la fille d'un pauvre employé l'honneur de lui demander sa main, elle s'en laisserait éblouir, et oublierait tout ce dont elle avait été, jusqu'ici, si heureuse?

— « Non, Marguerite, je ne vous ai point accusée d'orgueil. J'ai cru que votre cœur avait été touché.

Marguerite tressaillit. Tout son cœur se tordait. Mais elle était incapable de se laisser vaincre en générosité.

« Puisque vous croyez cela, fit-elle d'une voix qu'elle ne pouvait raffermir, il ne me servirait de rien de vouloir vous convaincre. Ses nerfs brisés défaillant enfin, elle se cacha la tête dans les mains, et ses larmes tombèrent convulsives, tandis que la poussière à ses pieds, se couvrait de plaques sombres, sous cette ondée brûlante.

A cette vue, maître le Kévan fut impuissant à se contraindre.

— « Marguerite, mon enfant, au nom du ciel, calmez-vous. Comment ne l'aurais-je pas cru? Il était si jeune, si beau, si artiste. Il eût été si naturel que vous l'aimiez, et je n'aurais pas eu le droit de vous en vouloir. Je vous en conjure, cessez de pleurer. Je ne puis voir vos larmes. Êtes-vous malheureuse parce que je vous ai persuadé que je ne vous aime pas, Marguerite? Mais je vous aime trop, d'un amour que je ne devrais plus ressentir, et qui me faisait tant de mal à étouffer. Je me disais : Comment pourrais-je encore espérer faire le bonheur de cette enfant, moi à mon déclin, elle à son aube? Comment m'eussiez-vous aimé? Je ne vous avais jamais montré toute ma tendresse. Mon âme préoccupée d'élever la vôtre, s'était contenue pour ne pas vous dire de ces choses qui plaisent aux femmes. J'avais été un père pour vous; vous eussiez continué à voir un père en moi. Puis vous avez été triste ces derniers temps. Je me le suis rappelé quand j'ai commencé à douter. Il y a des moments où l'on se persuade plus facilement ce que l'on appréhende que ce que l'on désire. Vous savez cela, n'est-ce pas Marguerite? Aussi quand j'ai appris que Thierry vous aimait, et à quel point il était sincère, j'ai compris

qu'il fallait m'effacer. Et vous pensez que c'était sans peine! Moi qui eusse préféré mourir, qui vous mettais au-dessus de mon art. Oui après Dieu, vous êtes ce que j'ai aimé le plus. Croyez-vous maintenant que je vous aime, Marguerite?

S'apercevant soudain que dans cet élan par lequel s'était exprimée toute son âme, il s'était trahi, il reprit avec angoisse :

— « Qu'ai-je fait? Je vous ai montré ma faiblesse. Vos larmes m'ont bouleversé; je vous ai dit ce que jamais je n'aurais dû vous dire. Oubliez mes paroles, ou rappelez-vous les pour savoir qu'elles seront réparées, et que j'assurerai votre bonheur. »

De nouveau la rigueur qu'il voulait déployer envers lui-même, navra Marguerite.

— « Oh! mon Dieu, dit-elle, cessez. Je vous aime. Qu'est-ce qui vous empêche de me croire? »

Il la regarda avec douceur et fermeté.

— « Vos larmes qui n'ont pas discontinué. »

C'était vrai. Même dans l'exaltation du sacrifice, elle ne pouvait arrêter ce flux douloureux.

— « Laissez-moi pleurer, répondit-elle, vos paroles m'ont fait mal, et je souffrais tant quand vous êtes venu.

— « Et j'ai augmenté votre malaise. J'ai tous les torts envers vous, Marguerite. Je vais me retirer. Je reviendrai demain prendre de vos nouvelles. Et nous ne dirons plus un mot de tout ceci. Nous n'avons plus à y revenir. Il ne faut pas que vous vous en troubliez.

— « Si vous voulez que je guérisse, que je repose, reprit-elle, ne me laissez pas avec cette angoisse. Oh! puisque vous m'aimez, laissez-vous convaincre. Ne m'abandonnez pas.

Maître le Kévan devint perplexe. Il ne voyait plus aussi clairement quelle était sa voie.

— « Jamais, poursuivit-elle, je n'épouserai le comte

Thierry van de Velde. Vous craignez les unions disproportionnées. Croyez-vous que le bonheur puisse être dans celle-là ?

— « En ceci, vous pouvez avoir raison. Mais en tous cas, il ne faut pas que vous cherchiez le bonheur où vous ne pourriez le trouver.

— « Laissez-moi en être juge. Ne m'enlevez pas tout de suite le titre de votre fiancée. Nous retarderons un peu notre mariage, si vous voulez... Cela vaudrait mieux... et vous verrez si je me trompe. Mais laissez-moi espérer qu'un jour je serai votre femme. »

Il resta quelques moments sans parler, violemment ému. Il ne lui répondit que ces mots : « Attendons puisque vous le voulez. » Mais son visage ranimé montrait que le tenace espoir, si difficile à extirper du cœur humain, se réveillait en lui ; puis il partit, et elle le regardait sortir du jardin avec un pas raffermi, un pas qui résonnait autrement que celui qu'elle avait entendu se traîner sur la rue déserte.

Pour elle, épuisée par l'effort par laquelle elle s'était vaincue, et par la lutte qu'il lui avait fallu soutenir contre lui, elle demeura longtemps encore sur ce banc, sans plus penser presque, soutenant sa tête lassée, et de temps à autre regardant vaguement la nuit sombre comme sa vie dédorée. Quelquefois elle se rappelait l'allure redressée qu'avait eue le vieillard en la quittant, et elle sentait alors un soulagement, comme un baume qu'on appliquerait sur une plaie.

Avant de se coucher, elle répondit à Thierry, afin de n'avoir plus à revenir sur ce jour où elle avait tant souffert, et que pourtant elle considérerait toujours comme le plus heureux de sa vie, car une preuve si grande d'amour lui avait été donnée par celui qu'elle aimait : « Monsieur le Comte, écrivait-elle, j'ai reçu la visite de mon fiancé, et il m'a parlé de ce dont vous me dites qu'il vous avait entretenu. Je suis par-

venue, heureusement, à le convaincre de son erreur. Je vous remercie de la démarche que vous aviez cru devoir tenter et, quoiqu'elle fût inutile, croyez, Monsieur le Comte, que je conserverai toujours le souvenir du sentiment généreux qui l'a dictée. » Et ce petit billet si froid, si contenu, fut tout ce qu'elle se permit de témoigner d'une gratitude, la plus ardente qui ait jamais torturé un cœur par son intense désir d'être exprimée.

V.

Quelques jours se sont écoulés. Madame Danvers qui se promène dans le jardin de maître le Kévan, en son absence, lui rend un petit service d'ami. Elle rétablit l'ordre dans ses plates-bandes. Marguerite a préféré s'asseoir dans l'atelier, à l'ombre. Le sourire qui depuis peu a reparu sur ses lèvres s'est effacé. Il semble qu'elle l'ait déposé pour s'en reposer. Elle ne regrette pas son sacrifice, mais son âme n'a pas tout à fait repris son équilibre.

Tout à coup elle tressaille, car la porte de l'atelier vient d'être poussée de cette manière impétueuse qu'elle connaît si bien. Avant de l'avoir vu, elle sait que Thierry est là. Elle se tait, espérant qu'il ne la découvrira pas, car elle est sans force. Mais ses yeux qu'il portait autour de lui d'un air contrarié, rencontrent les siens, et il s'avance fort troublé de la rencontrer.

— « Excusez-moi, mademoiselle, je ne vous avais point aperçue. Je pensais trouver maître le Kévan, et lui dire un dernier adieu. Une dépêche de Dresde m'apprend que le concours est avancé, et je venais l'avertir que cela m'oblige à partir aujourd'hui même.

— « Vous partez donc? fit-elle, se rendant à peine compte de ce qu'elle disait.

— « Ah! dit-il avec amertume, si cela vous étonne,

si vous ne trouvez pas qu'il faut que nous nous séparions, c'est que vraiment vous ne m'avez pas aimé un seul instant. »

Jamais elle ne l'avait tant aimé qu'en ce moment ; mais elle ne pouvait le lui dire, et ses lèvres demeurèrent muettes. Seulement elle trouvait dur d'être accusée par lui.

« Mais si vous ne m'aimez pas, maître le Kévan sait que moi je vous aime. C'est pourquoi je trouverais indigne, après avoir failli déjà troubler son bonheur, de rester. J'ai appris que la restauration de la collégiale de Dresde était mise au concours ; je me suis mis sur les rangs. Maître le Kévan n'a pu s'opposer à ce que j'aie appliqué les études que j'ai faites chez lui. Cela m'éloignera toujours pour quelques années.

-- « Et après ?

— « Le monde est si vaste. Je parviendrai bien à y disparaître.

— « Oh ! ne parlez pas ainsi. Pensez à votre mère qui a tant besoin de vous... Et elle le regardait d'un air de reproche.

Mais il était tout à fait lâche ce soir, et puis c'était la première fois qu'il la voyait seule, depuis que le bonheur qu'il avait entrevu, lui avait été enlevé. « Et pourquoi ne le ferais-je pas, s'écria-t-il, si ainsi je souffre moins ? Et comment est-ce vous qui voulez me l'interdire ? Oh ! je suis malheureux et vous n'avez pas même pitié de moi. Pourtant c'est de vous que vient ma misère. Si je ne vous avais pas connue, je n'aurais aimé que mon art. Tandis que maintenant, maintenant... » Pendant longtemps il continua de se lamenter, mêlant les reproches injustes aux protestations passionnées, s'exaltant sur la félicité qui aurait pu être la leur, témoignant de ce grand désespoir, et de cette incroyance subite à toute nouvelle

joie, qui se fait dans la jeunesse, à la première impression de la douleur. Elle l'écoutait navrée. Elle se sentait le cœur plein de choses tendres et bonnes pour lui, mais elle ne savait comment les lui dire. A la fin une larme glissa le long de ses joues et tomba brûlante sur la main de Thierry. Il se redressa vivement, et ses yeux pleins d'espoir, cherchèrent les siens.

— « Eh! bien oui, je pleure... sur vous, ajouta-t-elle vaillamment.

— « Ah! sur moi, seulement sur moi... et son regard retomba découragé.

— « Voyons, Thierry, — permettez-moi de vous appeler ainsi, car je voudrais être une sœur pour vous, — désireriez-vous qu'il en fût autrement, et que je m'efforce avec un cœur contraint au bonheur du noble maître auquel vous et moi, nous devons tant. Quand bien même ce que vous supposiez eût été réel, ne trouvez-vous pas que c'eût été à nous, non à lui, à faire le sacrifice? Je vous connais mieux que vous-même, jamais vous ne consentiriez à ce que ce fût lui.

— « Je vous remercie de le croire, fit Thierry en relevant la tête. Je gémissais parce que je suis sans force. C'est si dur lorsque l'on a accueilli la possibilité du bonheur, de devoir y renoncer. »

Cela elle le savait mieux que personne; mais elle lui parla avec tant de douceur que ce que sa douleur avait de plus âpre se fondait en l'écoutant. Peu à peu il se reconqu Coastait sous ces paroles fortifiantes qui lui montraient le but de la vie, ses devoirs, ce qui doit la soutenir. Et ce qui acheva de le ranimer, c'est que la voix de la jeune fille tremblait, et qu'évidemment elle partageait l'effort qu'elle lui imposait :

— « Au revoir, lui dit-il, prêt à la quitter. Ce n'est qu'au revoir. Qui sait ce qu'un jour nous réserve.

— « Ah! rien, je le jure, répondit-elle. Il ne faut pas qu'il y ait entre nous une espérance qui ne pourrait

croître que sur une tombe. Jamais je ne serai pour vous que ce que je suis maintenant. Ne méprisez pas cette amitié; c'est celle d'un cœur qui ne changera pas. »

Il n'objecta plus rien, et baisant la main qu'elle lui tendait, il s'éloigna précipitamment. Elle courut vers la fenêtre, et pleine d'angoisse se dissimula derrière le rideau, pour voir l'expression de son regard. Quand il eut disparu au détour de la rue elle se laissa tomber sur une chaise, et pleura convulsivement. Ce fut son dernier acte de vierge folle. Quand elle se releva, ses yeux rencontrèrent les objets qui leur étaient familiers, les boiseries sombres, les ogives aériennes, les statues hiératiques qui se dressaient dans l'atelier. Avec beaucoup de mélancolie, mais avec beaucoup de fermeté elle regardait le cadre dans lequel allait s'écouler son existence de vierge sage.

LOUIS TRÉDERNE.





ETUDES LITTÉRAIRES.

Les Poètes Secondaires. (1)



A *Pauvre Fille* et le *Petit Savoyard* embaumeront-ils la mémoire fraternelle d'Alexandre Soumet et d'Alexandre Guiraud? « Sans la veine riche, disait Horace, on ne fait rien de durable. »

De Charles Nodier lui-même, « ce merveilleux talent de nature et de fantaisie, » que reste-t-il? d'aimables stances peut-être, adressées à Musset.

J'ai lu ta vive Odyssée
Cadencée;
J'ai lu tes sonnets aussi,
Dieu merci!

Pour toi seul l'aimable Muse,
Qui t'amuse,
Réserve encor des chansons
Aux doux sons.

Par le faux goût exilée
Et voilée,
Elle va dans ton réduit
Chaque nuit.

Là, penchée à ton oreille
Qui s'éveille,
Elle te berce aux concerts
Des beaux vers.

(1) Voir le commencement de cette étude au *Magasin littéraire* du 15 novembre 1890.

Elle sait les harmonies
 Des Génies,
 Et les contes favoris
 Des Péris,

 Les jeux, les danses légères
 Des bergères,
 Et les récits gracieux
 Des aïeux ;

 Puis, elle se trouve heureuse,
 L'amoureuse,
 De prolonger son séjour
 Jusqu'au jour.

 Quand du haut d'un char d'opale,
 L'aube pâle
 Chasse les chœurs clandestins
 Des lutins,

 Si l'aurore mal apprise
 L'a surprise,
 Peureuse, elle part sans bruit
 Et s'enfuit.

 En exhalant dans l'espace
 Qui s'efface,
 Le soupir mélodieux
 Des adieux.

 Fuis, fuis le pays morose
 De la prose,
 Ses journaux et ses romans
 Assommants.

 Fuis l'altière période
 A la mode,
 Et l'ennui des sots discours,
 Longs ou courts.

 Fuis les grammes et les mètres
 De nos maîtres,
 Jurés experts en argot
 Visigoth.

 Fuis la loi des pédagogues
 Froids et rogues,
 Qui soumettraient tes appas
 Au compas.

 Mais reviens à la vesprée,
 Peu pa:ée,
 Bercer encor ton ami
 Endormi.

Le charme de Nodier, c'est le simple et le naturel,
Il les a définis l'un et l'autre excellemment :

Le simple c'est le beau que j'aime,
Qui, sans frais, sans tons éclatants,
Fait le charme de tous les temps.
Je donnerais un long poème,
Pour un cri du cœur que j'entends.

En vain une muse fardée
S'enlumine d'or et d'azur.
Le naturel est bien plus sûr :
Le mot doit mûrir sur l'idée,
Et puis tomber comme un fruit mûr.

Voyez Béranger lui-même. Qui fut jamais plus à la mode que Béranger? « Ce qui restait de velours au vieux trône, a dit spirituellement M. Montégut, il l'a déchiré, et il en a fait des masques pour l'amusement du populaire (1). » C'est lui et Victor Hugo qui ont créé la légende napoléonienne. On a chanté ses chansons jusque dans nos plus lointains villages. Sa mort fut regardée comme un deuil national. Où en est-il aujourd'hui? Au dernier échelon de la décadence, l'oubli complet. L'oubli de la jeunesse, « c'est le grand linceul », a remarqué l'un de ses plus fervents admirateurs (2). Cet oubli est-il injuste?

Parce que Béranger chante « le Dieu des bonnes gens », parce qu'il aimait à lire l'Évangile et citait souvent le *Sermon sur la montagne* comme un chef-d'œuvre d'éloquence et de grandeur, parce qu'il a dit un jour : « Il me semble que la première personne que je rencontrerai en arrivant dans l'autre monde, ce sera Jésus-Christ... », on a conclu qu'il était non pas seulement croyant, mais chrétien de cœur sinon de

(1) *Nos morts contemporains*. Première série, p. 5. Paris, Hachette, 1883.

(2) ERNEST LEGOUVÉ. *La lecture en action*. p. 183. Paris, Hetzel.

foi... » Si vague et si peu gênant que soit un tel christianisme, nous avons de la peine à l'admettre en Béranger. Ce sont les faits qui prouvent, et les œuvres sont là. Que chante l'auteur de *Frétillon* ? l'orgueil et la luxure, la superbe et la ripaille. S'il prie Dieu, le « Dieu des bonnes gens », c'est le coude sur la table et le verre à la main. Sa conception de l'amour n'est pas seulement vulgaire, mais grossière, mais obscène. L'innocence, il l'outrage. La pudeur, il en rit.

. Des sujets polissons
Le ton m'affriole....

Il a contre la société des haines scélérates ; rappelez-vous les *Contrebandiers*. Il a contre l'Eglise, — l'Eglise, œuvre de Jésus-Christ cependant, — le venimeux sifflement de la vipère. Pour une fois qu'il rencontre ici-bas le Fils de Dieu, il ne trouve rien de mieux « que la niaise indécence (1) » d'un rapprochement entre Jésus-Christ et Christophe Colomb ; lisez le dernier couplet des *Fous*.

A-t-il jamais soupçonné les sentiments élevés, généreux, par exemple les sentiments de la famille?... Quoi donc ? Il a aimé son pays et le drapeau français. Il a pleuré sur les misérables.

Littérairement, Béranger avait quelques-unes des grandes qualités qui font le poète. Peu d'essor, sans doute, mais de l'originalité, au moins dans la conception ; une grâce un peu maigre, c'est vrai, la rêverie à fleur d'âme, mais le sentiment du rythme (2) et de l'image ; le tour un peu

(1) Le mot est de LOUIS VEUILLOT. Cf. les *Mélanges*, 1^e série, t. VI, p. 532. Paris, Vives, 1857.

(2) Cependant, M. VINET a fait cette remarque : « Sa phrase, trop souvent, se crispe en se contractant à l'excès, et le rythme, victime d'une sorte de lapidation, disparaît sous une grêle serrée de mots durs et lourds. » *Etudes sur la littér. franç. au dix-neuvième siècle*, t. II, p. 35-36.

forcé, le crayon mou, l'expression prosaïque, obscure à force de concision, mais aussi le naturel, le trait vif, allègre, la précision savante, surtout l'art d'amener le refrain, du bon sens, de la gaieté, et quelquefois, près du rire, les larmes. La grande lacune de Béranger, c'est le style. Il n'a jamais pu arriver à tailler sa plume. Ce n'est qu'à force de tâtonnements, ce n'est qu'après avoir essayé le poème, la tragédie, la comédie, qu'il s'est rabattu sur la chanson; mais encore, dans cette forme étroite, « il n'a jamais pu arriver à se créer un style assez simple pour reproduire les faces multiples de sa pensée ». Qui porte ce jugement? Le critique que j'appelais tout à l'heure l'un des plus fervents admirateurs du chansonnier, M. Legouvé en personne (1).

Sur un point cependant, nous nous séparons de M. Legouvé, en ceci qu'il nous est impossible de découvrir dans les *Chansons* un coin de l'Attique. Béranger a autant ignoré le grec que le latin, aussi bien Anacréon qu'Horace. Il a beau s'écrier :

Oui, je fus grec...,

il ne l'est pas du tout... Nous savons les vers et même les strophes, — quelques vers et quelques strophes, — que l'on pourrait opposer à cette négation, et nous répondons : Heureuses rencontres. Que si vous insistez, comme aucuns l'ont fait, vous prouvez seulement que votre connaissance de la littérature grecque est très superficielle. M. Jules Claretie (dans une conférence qui date de 1865) a vu dans le chansonnier lorsqu'il l'a comparé à... Bassetin (ou à Jean le Houx, c'est tout un), beaucoup plus clair que M. Armand Silvestre qui, par amour de la rime riche sans doute, mêle sur son front

Aux roses de Moschus les lauriers de Tyrtée.

(1) *Loco laud.*

Tel quel, il abordera la postérité avec quelques chansons qui peut-être sont des odes : les *Couplets sur Waterloo*, par exemple, les *Rossignols*, les *Hirondelles*, le *Fuif errant*, *Jacques*, le *Vieux Vagabond*, les *Bohémiens*, *Jeanne la Rousse*. Citons les *Souvenirs du peuple* :

On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps ;
L'humble toit, dans cinquante ans,
Ne connaîtra plus d'autre histoire.
Là viendront les villageois
Dire alors à quelque vieille :
Par des récits d'autrefois,
Mère, abrégez-nous la veille.
Bien, dit-on, qu'il nous ait nui,
Le peuple encor le révère,
Oui, le révère.
Parlez-nous de lui, grand'mère,
Parlez-nous de lui.

Mes enfants, dans ce village,
Suivi de rois, il passa.
Voilà bien longtemps de ça :
Je venais d'entrer en ménage.
A pied grim pant le coteau,
Où pour voir je m'étais mise,
Il avait petit chapeau
Avec redingote grise.
Près de lui je me troublai.
Il me dit : Bonjour, ma chère,
Bonjour, ma chère.
— Il vous a parlé, grand'mère,
Il vous a parlé!

L'an d'après, moi, pauvre femme,
A Paris étant un jour,
Je le vis avec sa cour :
Il se rendait à Notre-Dame.
Tous les cœurs étaient contents ;
On admirait son cortège.
Chacun disait : Quel beau temps !
Le ciel toujours le protège.
Son sourire était bien doux ;
D'un fils Dieu le rendait père,
Le rendait père.
— Quel beau jour pour vous, grand'mère !
Quel beau jour pour vous !

Mais quand la pauvre Champagne
Fut en proie aux étrangers,
Lui, bravant tous les dangers,
Semblait seul tenir la campagne.
Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte;
J'ouvre : bon Dieu! c'était lui,
Suivi d'une faible escorte.
Il s'assoit où me voilà,
S'écriant : Oh! quelle guerre!
Oh! quelle guerre!
- Il s'est assis là, grand'mère!
Il s'est assis là!

J'ai faim, dit-il; et bien vite
Je sers piquette et pain bis.
Puis il sèche ses habits;
Même à dormir le feu l'invite.
Au réveil, voyant mes pleurs,
Il me dit : Bonne espérance!
Je cours de tous ses malheurs
Sous Paris venger la France.
Il part; et comme un trésor
J'ai depuis gardé son verre,
Gardé son verre.
— Vous l'avez encor, grand'mère?
Vous l'avez encor?

— Le voici. Mais à sa perte
Le héros fut entraîné.
Lui, qu'un pape a couronné,
Est mort dans une île déserte;
Longtemps aucun ne l'a cru;
On disait : « Il va paraître;
Par mer il est accouru;
L'étranger va voir son maître. »
Quand d'erreur on nous tira,
Ma douleur fut bien amère,
Fut bien amère.
-- Dieu vous bénira, grand'mère,
Dieu vous bénira. »

M. Nisard a dit des *Souvenirs du peuple* : « C'est un joyau sans prix (1). »

(1) *Précis de la littér., franç.* p. 354. Nouvelle éd. Paris, Didot, 1878.

seulement croyant, mais chrétien de cœur sinon de

La chanson des *Hirondelles*, si répandue dans le peuple encore aujourd'hui, toute de sentiment, nous sera un exemple de la variété de tons que sait prendre Béranger.

Captif au rivage du Maure,
Un guerrier, courbé sous ses fers,
Disait : Je vous revois encore,
Oiseaux ennemis des hivers.
Hirondelles que l'espérance
Suit jusqu'en ces brûlants climats,
Sans doute vous quittez la France ;
De mon pays ne me parlez-vous pas ?

Depuis trois ans je vous conjure
De m'apporter un souvenir
Du vallon où ma vie obscure
Se berçait d'un doux avenir.
Au détour d'une eau qui chemine
A flots purs, sous de frais lilas,
Vous avez vu notre chaumine :
De ce vallon ne me parlez-vous pas ?

L'une de vous peut-être est née
Au toit où j'ai reçu le jour ;
Là, d'une mère infortunée
Vous avez dû plaindre l'amour :
Mourante, elle croit à toute heure
Entendre le bruit de mes pas ;
Elle écoute, et puis elle pleure :
De son amour ne me parlez-vous pas ?

Ma sœur est-elle mariée ?
Avez-vous vu de nos garçons
La foule, aux noces conviée,
La célébrer dans leurs chansons ?
Et ces compagnons du jeune âge
Qui m'ont suivi dans les combats,
Ont-ils revu tous le village ?
De tant d'amis ne me parlez-vous pas ?

Sur leurs corps l'étranger, peut-être,
Du vallon reprend le chemin ;
Sous son chaume il commande en maître,
De ma sœur il trouble l'hymen.
Pour moi plus de mère qui prie,
Et partout des fers ici-bas.
Hirondelles de ma patrie,
De ses malheurs ne me parlez-vous pas ?

Très habile joaillier à lier de fines pierreries dans une belle parure et à les assortir, Béranger sait aussi entonner toutes les chansons : Chansons sentimentales (*Petit Oiseau, Etoile qui file, Marie Stuart, Les Hirondelles*); chansons philosophiques (*Métempsychose, les Bohémiens, Louis XI, le Dieu des bonnes gens, le Juif errant*); chansons politiques, sociales, humanitaires (*La Sainte alliance des peuples, le Chant du Cosaque, Psara, La Fayette, Adieux à la campagne, Malade, Voyage imaginaire*); chansons nationales et patriotiques.... On peut dire de son clavier qu'il compte plus d'une octave.

De plus il serait facile de recueillir dans l'œuvre de Béranger ce que Rossini appelait « des pincées de mélodie », c'est à dire de charmants vers et des couplets délicieux :

J'ai sur l'Hymète éveillé les abeilles (1)...

 J'ai vu la paix descendre sur la terre
 Semant de l'or, des fleurs et des épis (2) ..

 Dieu d'un sourire a béni la nature (3)...

Dans une conque de saphyr
 De huit papillons attelée,
 Elle (4) passait comme un zéphyr,
 Et la terre était consolée.

Au coin de l'âtre où je tisonne,
 En rêvant à je ne sais quoi,
 Petit grillon, chante avec moi (5).

Au détour d'une eau qui chemine,
 A flots purs, sous de frais lilas,
 Vous avez vu notre chaumine (6)...

-
- (1) *Le Voyage imaginaire.*
 (2) *La Sainte Alliance des peuples.*
 (3) *Le Malade.*
 (4) *La Fée Urgande.*
 (5) *Le Grillon.*
 (6) *Les Hirondelles.*

Près du rouet de sa fille chérie,
Le vieux sergent se distrait de ses maux,
Et, d'une main que la balle a meurtrie,
Berce en riant deux petits-fils jumeaux (1).
.

Voilà bien Béranger : un tableau d'intérieur vivement peint, le contraste d'une barbe blanche et d'une tête blonde, un paysage en deux vers, un petit drame dans un décor de fleurs ou dans un chœur de danses, des sentiments touchants, des pensées fortes, quelquefois la note profonde, le style lapidaire, et toute une vision dans un membre de phrase :

Un conquérant dans sa fortune altière
Se fit un jeu des peuples et des rois,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encor sur le bandeau des rois (2).

Dans un palais où, près de la Victoire,
Brillaient les arts, doux fruit des beaux climats,
J'ai vu du Nord les peuplades sans gloire
De leurs manteaux secouer les frimas (3).

J'ai vu d'un géant le fantôme immense
Sur nos bivouacs fixer un œil ardent.
Il s'écriait : Mon règne recommence !
Et de sa hache il montrait l'occident (4).

Ne dirait-on pas en quatre vers, ou plutôt en quatre coups de pinceau, l'esquisse magistrale d'une fresque grandiose ?

Mais au demeurant, « de petites pincées de poésie ».

Ce n'est donc pas à Lamartine qu'il le faut comparer, dont la muse nage dans l'éther, d'un vol si puissant et si doux ; ce n'est pas non plus à Victor Hugo, le maître des sons, des formes et des couleurs ; ce

(1) *Le vieux Sergent.*
(2) *Le Dieu des bonnes gens.*
(3) *Ibid.*
(4) *Le chant du Cosaque.*

n'est pas davantage à Musset, ce génie primesautier, capricieux, dangereux et charmant; non, pas aux maîtres, mais à leurs disciples, à Moreau par exemple ou à Dupont.

Hégésippe Moreau, en effet, a bien des traits de ressemblance avec Béranger, hélas! et non des meilleurs. Il est plus gai, mais aussi plus cynique; il est plus mélancolique, mais aussi plus violent. Moreau n'a réculé ni devant la pire débauche ni devant le plus grossier blasphème ni devant l'impiété la plus sacrilège. Ses chansons déshonorent sa mémoire. Il y a mieux dans son œuvre, et Dieu merci! Elevé gratuitement par des prêtres qu'il a trop souvent insultés et calomniés, chaque fois qu'il s'arrache aux indécences et au libertinage, quand il voit en songe sa première enfance, ses matinées de printemps,

L'enclos plein de lumière,
La haie en fleur, le petit bois,
La ferme et la fermière,

il est vraiment poète, il est exquis.

Amour à la fermière! elle est
Si gentille et si douce!
C'est l'oiseau des bois qui se plaît
Loin du bruit dans la mousse.
Vieux vagabond qui tends la main,
Enfant pauvre et sans mère,
Puissez-vous trouver en chemin
La ferme et la fermière!

De l'escabeau vide au foyer
Là le pauvre s'empare,
Et le grand bahut de noyer
Pour lui n'est point avare.
C'est là qu'un jour je vins m'asseoir,
Les pieds blancs de poussière.
Un jour... puis en marche, et bonsoir
La ferme et la fermière!

Mon seul beau jour a dû finir,
Finir dès son aurore;

Mais pour moi ce doux souvenir
Est du bonheur encore.
En fermant les yeux, je revois
L'enclos plein de lumière,
La haie en fleur, le petit bois,
La ferme et la fermière!

Si Dieu, comme notre curé
Au prône le répète,
Paye un bienfait (même égaré),
Ah! qu'il songe à ma dette!
Qu'il prodigue au vallon les fleurs,
La joie à la chaumière,
Et garde des vents et des pleurs
La ferme et la fermière!

Chaque hiver, qu'un groupe d'enfants
A son fuseau sourie,
Comme les anges aux fils blancs
De la Vierge Marie!
Que tous, par la main, pas à pas,
Guidant un petit frère,
Régouissent de leurs ébats
La ferme et la fermière!

Envoi.

Ma chansonnette, prends ton vol!
Tu n'es qu'un faible hommage;
Mais qu'en avril le rossignol
Chante, et la dédommage;
Qu'effrayé par ses chants d'amour,
L'oiseau du cimetière,
Longtemps, longtemps se taise pour
La ferme et la fermière.

La *Fauvette du Calvaire*, naïve légende, semble un feuillet détaché d'un missel gothique.

En quoi la *Voulzie* est-elle inférieure au *Pont Kerlô* de Brizeux?

S'il est un nom bien doux fait pour la poésie,
Oh! dites, n'est-ce pas le nom de la Voulzie?
La Voulzie, est-ce un fleuve aux grandes îles? non;
Mais, avec un murmure aussi doux que son nom,
Un tout petit ruisseau coulant visible à peine;
Un géant altéré le boirait d'une haleine;
Le nain vert Obéron, jouant au bord des flots,
Sauterait par-dessus sans mouiller ses grelots.

Mais j'aime la Voulzie et ses bois noirs de mûres,
 Et dans son lit de fleurs ses bonds et ses murmures.
 Enfant, j'ai bien souvent, à l'ombre des buissons,
 Dans le langage humain traduit ses vagues sons ;
 Pauvre écolier rêveur, et qu'on disait sauvage,
 Quand j'émiétais mon pain à l'oiseau du rivage,
 L'onde semblait me dire : « Espère, aux mauvais jours
 Dieu te rendra ton pain. » — Dieu me le doit toujours !
 C'était mon Égérie, et l'oracle prospère
 A toutes mes douleurs jetait ce mot : « Espère !
 Espère et chante ! enfant, dont le berceau trembla.
 Plus de frayeur : Camille et ta mère sont là !
 Moi, j'aurai pour tes chants de longs échos... » Chimère !
 Le fossoyeur m'a pris et Camille et ma mère.
 J'avais bien des amis ici-bas quand j'y vins,
 Bluet éclos parmi les roses de Provins ;
 Du sommeil de la mort, du sommeil que j'envie,
 Presque tous maintenant dorment ; et, dans la vie,
 Le chemin dont l'épine insulte à mes lambeaux,
 Comme une voie antique est bordé de tombeaux.
 Dans le pays des sourds j'ai promené ma lyre ;
 J'ai chanté sans échos, et, pris d'un noir délire,
 J'ai brisé mon luth, puis de l'ivcire sacré
 J'ai jeté les débris au vent... et j'ai pleuré !
 Pourtant, je te pardonne, ô ma Voulzie ! et même,
 Triste, tant j'ai besoin d'un confident qui m'aime,
 Me parle avec douceur et me trompe, qu'avant
 De clore au jour mes yeux battus d'un si long vent,
 Je veux faire à tes bords un saint pèlerinage,
 Revoir tous les buissons si chers à mon jeune âge,
 Dormir encore au bruit de tes roseaux chanteurs,
 Et causer d'avenir avec les flots menteurs !

Connaissez-vous beaucoup de pièces plus amè-
 rement belles que cette romance : *L'oiseau que j'attends* ?

Les beaux soleils morts vont renaître,
 Et voici déjà mille oiseaux
 Pendant leurs nids à la fenêtre,
 Peuplant les bois, rasant les eaux.
 Tous les matins un doux bruit d'ailes
 Me réveille, et j'espère... Hélas !
 A mes carreaux noirs d'hirondelles,
 L'oiseau que j'attends ne vient pas.

L'ambition me fut connue
 Quand je vis l'aigle au large vol,
 Un jour, contempler de la nue
 Les insectes poudreux du sol ;

Je vois à la tempête noire
L'aigle encor livrer des combats ;
Je le vois sans rêver la gloire :
L'oiseau que j'attends ne vient pas.

Voici le rossignol qui cueille
Un brin d'herbe pour se nourrir,
Puis se cache au bois sous la feuille
Pour chanter un jour et mourir :
Il chante l'amour... Ironie!
Oiseau moqueur, chante plus bas ;
Eh ! qu'ai-je besoin d'harmonie ?
L'oiseau que j'attends ne vient pas.

Plus loin, le martinet des grèves,
Sur un beau lac d'azur et d'or,
Comme un poète sur ses rêves,
Se berce, voltige et s'endort.
Dors et vole à ta fantaisie,
Heureux frère ; devant mes pas,
Moi, j'ai vu fuir la poésie :
L'oiseau que j'attends ne vient pas.

Arrive enfin, je t'en supplie,
Noir messenger dont Dieu se sert,
Corbeau qui sur les pas d'Élie,
Émiettais du pain au désert,
Portant la part que Dieu m'a faite,
Arrive, il est temps... ; mais, hélas !
Mort sans doute avec le prophète,
L'oiseau que j'attends ne vient pas.

Et comme, en maints endroits de son *Myosotis*,
le pauvre poète nous a bien peint ce vide immense,
l'abîme douloureux que creuse le doute dans les nobles
âmes ! Ecoutez :

Vous demandez, amis, comment s'est échappée
De ma plume profane, une sainte épopée ?
Écoutez, l'âme en deuil, et la tristesse au front,
Un soir, je visitai Saint-Etienne du Mont.

A cette heure sacrée, heure où la nuit commence,
Quelques rares chrétiens peuplent seuls l'ombre immense.
C'est l'enfant à la bouche encor blanche de lait,
Qui dans ses doigts vermeils égrène un chapelet,
Et semble demander, dans sa fraîche prière,
Un souris fraternel aux chérubins de pierre ;

La pâle mère en deuil, devant un crucifix,
Au vainqueur de la mort redemandant son fils;
Le vieillard qui, mourant, de ses lourdes sandales,
Comme pour dire, *ouvre*, heurte aux funèbres dalles
Et, prêt à s'endormir de son dernier sommeil,
Aux pieds de Jésus-Christ s'étend comme au soleil...
Mais plus souvent, hélas! c'est l'artiste profane
Contemplant aux piliers l'acanthé qui se fane,
Admirant des couleurs sur la toile où revêt
Le fait miraculeux qu'un siècle expiré vit,
Époussetant de l'œil chaque peinture usée,
Et du seuil à la nef, parcourant un musée.
Au milieu des autels qui s'écroulent partout
L'autel païen des arts est seul resté debout.

Et, la rougeur au front, je l'avoûrai, moi-même
Qui suspends à la croix l'ex-voto d'un poème,
Dans le temple, au hasard, j'aventurais mes pas
Et j'effleurais l'autel et je ne priais pas.

Autrefois, pour prier, mes lèvres enfantines
D'elles-mêmes s'ouvraient aux syllabes latines,
Et j'allais aux grands jours, blanc lévite du chœur,
Répandre devant Dieu ma corbeille et mon cœur.
Mais depuis, au courant du monde et de ses fêtes
Emporté, j'ai suivi les pas des faux prophètes.
Complice des docteurs et des pharisiens,
J'ai blasphémé le Christ, persécuté les siens.
Quand l'émeute aux bras nus, pour la traîner au fleuve,
Arrachant une croix à la coupole veuve,
Insultait, blasphémait Dieu gisant sur le sol,
De loin sur les manteaux je veillais comme Saul.
Mais, de vagues remords assailli de bonne heure :
Où puiser, ai-je dit, la paix intérieure!
Où marcher dans la nuit sans étoiles aux cieux,
Et sans guide ici-bas? Enfants insoucieux,
Les uns, pour ne rien voir des hommes ni des choses,
Abaissent sur leur front leurs couronnes de roses;
D'autres en proclamant l'idole liberté,
Sous le glaive légal tombent avec fierté,
Et promettent, mourants, de leur voix fatidique,
Au Teutatès moderne, un culte druidique;
Ou soufflant la terreur sur l'Église et l'État,
Tonnent, bruyants échos, autour de l'apostat,
Qui, disciple du Christ, au front sanglant du maître
Posa le bonnet rouge, avec ses mains de prêtre.
Combien de jeunes cœurs que le doute rongea!
Combien de jeunes fronts qu'il sillonne déjà!

Le doute aussi m'accable, hélas, et j'y succombe :
Mon âme fatiguée est comme la colombe
Sur le flot du désert égarant son essor ;
Et l'olivier sauveur ne fleurit pas encor...

Ces mille souvenirs couraient dans ma mémoire ;
Et je balbutiai : « Seigneur, faites-moi croire. »
Quand soudain sur mon front passa ce vent glacé
Qui sur le front de Job autrefois a passé.
Le vent d'hiver pleura sous le parvis sonore,
Et soudain je sentis que je gardais encore
Dans le fond de mon cœur, de moi-même ignoré,
Un peu de vieille foi, parfum évaporé.

On sait qu'au suprême moment, sur un lit d'hôpital,
ce « parfum » s'exhala de nouveau et qu'il embauma
l'âme agonisante.

JEAN VAUDON





LA BANQUEROUTE DE LA LIBERTE. (1)

J'AI démontré déjà (2) que le Code civil présente au développement agricole des obstacles insurmontables. Il faut y insister, car tel est le fétichisme pour le Code Napoléon, qu'il est à peine possible de faire admettre qu'il ne soit pas absolument parfait. Il serait téméraire de préconiser l'amélioration du Code civil par voie de suppression, sans justifier avec quelque développement ce procédé — peu usité, il faut le dire — de révision.

Les rédacteurs du Code avaient de l'agriculture la conception la plus fausse, comme ils avaient la conception la plus fausse de la propriété foncière. On ne se douterait pas, à lire le Code civil, que l'agriculteur travaille et produit. Non ! il recueille des fruits, il perçoit des accessoires du sol, pendants par racine.

Vous vous imaginez peut-être qu'un fermier est locataire de la ferme qu'il tient à bail. Vous vous représentez un contrat par lequel le propriétaire concède au fermier la jouissance de la chose, comme vous vous

(1) Voir le commencement de cette étude au *Magasin littéraire* du 15 janvier 1891.

(2) *Magasin Littéraire*, 1886.

représenteriez le locataire d'une fabrique, recevant par le contrat la jouissance de l'usine.

Vous faites erreur : j'ai essayé un jour de faire passer en jurisprudence cette conception, exacte après tout, du contrat de bail rural. La Cour d'appel et la Cour de cassation m'ont rappelé tour à tour que le Code ne voit pas les choses aussi simplement. Elles m'ont rappelé que le fermier est un individu qui reprend à forfait la perception des fruits, comme le fermier d'un péage reprend à forfait la perception des droits de pont ou de barrière.

Je soutenais avec Laurent que le fermier locataire peut en vertu de son droit de jouissance, parcourir sa ferme, accompagné d'un chien, armé d'un fusil, y chasser. C'est là une idée moderniste : il semble que, d'après le Code civil, le fermier des fruits n'ait aucun droit au gibier : les lièvres ne sont évidemment pas des fruits pendants par racines!

Il fut un temps où la propriété était le résultat de la conquête militaire. Gaius n'a-t-il pas dit que la conquête est le premier des modes d'acquérir? La possession de la terre n'était point basée, alors, sur une appropriation laborieuse; c'était gratuitement que le tenancier quiritaire ou féodal, touchait la rente du sol. Le souvenir de cet état de choses s'est conservé, l'analyse scientifique en a longtemps subi l'influence.

Que le propriétaire fasse valoir sa terre, qu'il l'affermé, qu'il la donne à métayage, l'opération agricole consiste à recueillir les fruits du sol et le croît des animaux, immeubles par accession à la terre.

Quelle autre idée auraient pu se faire les rédacteurs du Code civil? Les économistes professaient les mêmes doctrines que les juristes. Les Physiocrates avaient réduit toute la richesse aux produits de la terre. Ricardo et Malthus avaient affirmé l'existence de la rente. L'agronomie du temps faisait consister la culture dans

l'exploitation des qualités primitives et indestructibles du sol. Le produit agricole sortait d'une vertu mystérieuse de l'*humus*, espèce de dépôt d'un végétal en puissance, ne demandant qu'un grain, un germe, pour passer à l'acte et s'élever en plantes, en céréales, en forêts.

L'idée de l'*humus*, la théorie de la rente et le système juridique du code, excluant l'agriculture du commerce et de l'industrie, la réduisant à « percevoir les fruits », sont trois manifestations d'une même pensée, erronée au premier chef, pensée qui disparaît de la technologie agricole, qui traîne encore dans beaucoup de livres d'économie politique, mais qui se conserve dans nos lois et dans l'esprit de nos juristes avec une ténacité invincible.

Or, en agriculture, l'*humus* est une cornue, un alambic, une chaudière, une usine, un récipient à réactions chimiques. Rien de plus!

En Économie politique, la rente ne s'aperçoit plus qu'à l'état de trace, à peine perceptible dans le produit agricole : en agriculture comme en industrie, il n'y a plus, pratiquement parlant, que revenu et profit du travail.

En droit, l'agriculture est une industrie comme une autre.

Pas de progrès agricole sans application progressive du capital et du travail.

Mais les rédacteurs du Code civil, partant de leur idée de la jouissance foncière, de la perception des fruits, n'ont pu songer un instant que l'agriculture pût avoir besoin d'un outillage juridique en rapport avec les allures actives qu'elle doit prendre dans la société moderne, si elle ne veut mourir.

Qui dit activité, dit échange, crédit, mouvement, circulation, liberté.

Qui dit progrès économique, dit association.

Qui dit progrès économique, dit encore sécurité, protection énergique du droit.

Or, le Code civil, malgré de belles règles théoriques sur les conventions, entrave la liberté du contrat par un formalisme rigoureux.

Sans doute, le contrat existe par le seul concours de la volonté des parties; mais il ne vaut pratiquement que s'il est prouvé. Or, la preuve est organisée par le Code civil de manière à donner toute garantie aux coquins.

Voilà trois siècles (depuis 1566), que la loi ordonne de passer acte de toute convention sur un objet d'un intérêt de plus de cent cinquante francs et refuse toute preuve par témoins ou par présomptions à défaut d'actes. Les commerçants se sont inquiétés de cette injonction comme si elle n'existait pas. Au bout de quatre-vingt-un ans, (en 1647), la loi s'est inclinée, mais pour eux seulement. Pour les intérêts agricoles, l'Ordonnance reste debout; mais les mœurs protestent contre elle. Tous les jours, nous sommes consultés sur des conventions formées sans actes; tous les jours, nous rusons pour faire triompher le bon droit des entraves du légisme, tous les jours, la jurisprudence ajoute au catalogue de ses expédients pour éluder la prohibition de la preuve de la vérité.

Le bon sens nous dit que si la preuve écrite devait être prohibée d'une part, admise de l'autre, la prohibition devrait avoir lieu entre commerçants, l'admission entre cultivateurs. — Les commerçants ont une organisation complète, savante, de la preuve écrite. Les cultivateurs, eux, n'ont, pour la plupart, d'autres annotations qu'une douzaine de chiffres ou de traits marqués à la craie, des « charbonniers », au revers du volet.

Et cependant, on proclame l'impossibilité d'astreindre le commerce à la seule preuve écrite... Pourquoi donc un traitement pour le commerce, un autre pour l'agri-

culture? Pourquoi aux commerçants les allures libres, pourquoi aux cultivateurs le formalisme du code civil?

Analysez tout ce que disent les auteurs à ce sujet, vous ne trouverez que cette pantalonnade : « le code civil est parfait pour la vie civile, c'est-à-dire pour ceux qui ne font pas d'affaires; il ne convient pas à la vie de ceux qui font des affaires. Pour ceux-ci, le régime de la preuve civile serait une entrave; on a été obligé de leur faire un droit exceptionnel, plus libéral et... praticable ».

Mais l'agriculteur n'est plus de la classe de ceux qui n'ont rien à faire et se contentent de « percevoir des fruits »; il est devenu quelque peu, il doit devenir tout à fait, un homme d'affaires, d'industrie, de commerce. Il n'a plus, comme le rentier, tout le temps de remplir les formalités du code civil, son industrie devient tous les jours plus compliquée : il doit passer tous les jours des conventions nombreuses, exactement les mêmes que celles que passe l'industriel : s'il y avait une différence du plus ou moins, elle serait en faveur de la variété plus grande des contrats agricoles.

Ajoutez que les conditions de lieu, de temps, d'éducation, d'instruction, rendront bien plus difficile la rédaction d'un acte en double par les cultivateurs que par les commerçants. Il est prodigieux que l'article 1326 ait dispensé les cultivateurs de l'*approuvé d'écriture* et les ait laissés sous l'empire de l'article 1341 : peut-être les rédacteurs du code civil ont-ils songé que les achats en foire de bœufs et de vaches, seraient rédigés par notaires!

Le fait est qu'en dehors du bail — convention à longue échéance, — les conventions rurales sont, toutes, formées sans actes.

Et ce fait, grâce au code civil, produit cet état de choses à peine croyable, que l'exécution des conventions rurales est livrée toute entière à la conscience des débiteurs.

Comment veut-on que l'agriculture se développe, qu'elle devienne industrielle et commerçante, quand, dans la théorie juridique de la preuve, le code inscrit la loi d'une infériorité nécessaire, quand les contractants se trouvent dans la nécessité inéluctable, ou de recourir à des modes de preuve inconciliables avec les nécessités de la vie, ou de laisser leurs rapports à la merci de la mauvaise foi?

Pas de preuve des conventions, pas de sécurité, par suite pas de crédit, pas d'échange. Et, sans échange, pas de travail rationnel, pas de capitaux, pas de progrès. C'est l'alpha de l'économie politique.



S'agit-il plus particulièrement de transactions immobilières et de crédit foncier, nous sommes entravés de toute part par la loi hypothécaire de 1851, cet autre fétiche de nos légistes. Nous nous doutons à peine que depuis trente cinq ans, la propriété est mobilisée, sa négociation rendue expéditive et simple, là-bas, bien loin, dans l'Australie méridionale (1855), puis dans le Queensland (1861), dans la province de Victoria (1862), dans l'Australie occidentale (1874), dans la Colombie britannique et l'Etat d'Yowa. L'acte Torrens n'est pas une idée nouvelle. Torrens a repris son système du droit maritime constitué par la coutume en dehors de toute codification. Quand on connaît le système Anglo-Américain du mortgage des navires, le système Brémois des *handfeste* fonciers, le système universel du warrant sur marchandises, on se demande comment jamais notre système hypothécaire a pu entrer dans des cerveaux humains.

On se plaint et avec raison de l'immense rente hypothécaire qui grève l'agriculture. Des esprits éclairés étudient les moyens d'arriver à sa conversion.

Mais, dans l'état de nos lois, la rente hypothécaire doit être écrasante. Le prêteur sur hypothèque renonce à la disponibilité de sa créance, car la cession de la créance hypothécaire s'embarrasse de la nécessité d'un acte authentique, de la signification de l'art. 1690 et de la publicité de l'art. 6 de la loi hypothécaire. Le taux de l'intérêt se ressent nécessairement des lenteurs, des frais et des hasards de l'expropriation immobilière, la réalisation du gage est grevée des charges d'une purge formaliste.

Pourquoi toutes ces savantes entraves pour un hectare de terrain, alors que le droit commercial admet l'engagement et le warrantage de marchandises valant des millions, sans formalités gênantes?

Je connais l'objection. On craint que le cultivateur ne soit trop facilement exproprié : on ne veut point que le prêteur trop dût puisse priver trop aisément le débiteur de sa terre.

Jolie protection qui ôte le crédit au cultivateur, jolie protection qui augmente sa dette de frais considérables! — Et l'on ne songe même pas que le débiteur reste sous le coup de l'action chirographaire qui ne permet pas, il est vrai, d'exproprier rapidement la terre, mais autorise à renverser l'homme par la saisie de ses meubles. La loi qui prétend le protéger, le laisse à découvert, — ce qui n'est que justice puisqu'il ne s'agit que de faire payer la dette; — et sous prétexte de le couvrir de sa providence maternelle, elle l'empêche d'obtenir des capitaux à bon marché.



Faut-il dire que l'agriculture a besoin de recourir à l'association? Il y a peu d'années, l'association agricole n'était guère qu'une idée théorique. Une application ingénieuse de la loi sur les sociétés coopératives a permis

de créer quelques unions agricoles, en les présentant comme sociétés commerciales. C'est là une habileté admise, lors de la discussion de la loi de 1873, à propos des sociétés de consommations; mais, s'il a été possible de constituer quelques coopératives agricoles, en employant un régime qui n'était pas fait pour elles, cet emploi montre clairement que l'agriculture cherche le salut dans l'adaptation à ses besoins des institutions du commerce.

Pourquoi l'association agricole s'est-elle trouvée irréalisable en dehors des cas où elle a pu se faire reconnaître comme société commerciale?

Mais encore une fois par le fait du code civil, tout au moins du code civil tel qu'on l'interprète!

La société du droit civil, sans personnalité juridique, est une chose absolument fictive, une conception de légistes.

On dit couramment le contraire; mais rien n'est plus clair :

Une fiction est une chose *feinte*;

Or est-ce qu'on *feint* de croire qu'il existe une Belgique, une ville de Gand, une Société Générale, un Chemin de fer du pays de Waes, un chemin de fer du Nord, un Grand Central?

Mais une société civile, sans personnalité morale, est une *fiction*, parce que là on *feint* l'existence d'une société qui n'est pas un être, mais une simple abstraction de langage pour désigner des individus. Je traite avec une société du code civil, par acte authentique, dûment exécutoire. La société ne me paye pas. J'envoie l'huissier pour l'exécuter. L'huissier me revient : « Monsieur, vous avez cru traiter avec une société; il n'y a pas de société, il n'y a que des Messieurs qui s'appellent ensemble société. Il n'y a aucune réalité saisissable dans cette société : pas de biens, pas de caisse; il faudra saisir les biens de ces Messieurs qui sont les seules réalités. »

De vrai, c'est une fiction qu'une société comme celle-là. Me voilà obligé de faire trois mille procès pour atteindre les trois mille messieurs qui sont les seules réalités cachées derrière ma feinte société civile!

Et c'est tout juste parce que la société civile ne représente vis-à-vis des tiers que des individus, que l'on ne peut espérer de résultats pratiques de l'association agricole tant qu'elle ne pourra se développer suivant le droit naturel.



Tandis que le code civil accumulait ainsi les entraves au développement de la vie agricole, le commerce arrachait au législateur un régime de liberté.

Le contrat était vraiment libre : il faisait vraiment la loi des parties, parce que son efficacité pratique n'était pas subordonnée à un formalisme étroit.

Sous la liberté du contrat, se développait l'échange, la circulation des valeurs, le crédit.

La protection du contrat se trouvait dans une action judiciaire simple, débarrassée d'entraves formalistes.

Et la personnalité des sociétés commerciales faisait de l'association une chose réelle, agissante, puissante et stable.

Avec cette différence de législation, avec ce code civil pétri de légisme et ce code de commerce partialement libéral, faut-il s'étonner que la production agricole n'ait pu se développer; que les bras aient reflué vers les villes; que les ouvriers se soient casernés dans l'usine agglomérée; que les économies des paysans, quand ils en faisaient, les rentes des propriétaires, quand ils en recevaient, soient allés loin de la terre se capitaliser dans les entreprises financières, industrielles, commerciales? — Faut-il s'étonner que l'agriculture, sans association, sans crédit, sans outillage, ne puisse servir de marché à une industrie perfectionnée; qu'elle soit elle-

même placée devant l'alternative de vendre à des prix exorbitants ou de n'être pas rémunérée?



Le code civil ne parlait guère du travail : « On ne peut engager ses services qu'à temps, ou pour une entreprise déterminée », disait l'art. 1780. Et l'article 1781 ajoutait : « Le maître est crû sur son affirmation, pour la quotité des gages; pour le paiement du salaire de l'année échue et pour les à-compte donnés pour l'année courante. »

C'était tout !

Les ouvriers avaient un moyen, un seul, de s'élever, d'améliorer leur position : l'association. L'association ouvrière débute nécessairement par les associations professionnelles : car au sein de la profession se lient les amitiés, se forment les relations qui peuvent donner naissance à des rapports systématisés.

L'intervention de l'Etat — toujours bienfaisante — leur avait enlevé cette ressource unique.

La bourgeoisie capitaliste s'était donné un droit libéral, en posant par le maintien des tribunaux consulaires, la prémisse du code de commerce. Elle refusa la liberté aux ouvriers.

Elle sentait bien que la liberté reprendrait de l'ancien régime, en les améliorant, les institutions utiles. Elle sentait que les ouvriers, jetés dans l'isolement par la suppression des maîtrises et jurandes, demanderaient au principe d'association le secours de la force collective. Elle édicta la loi des 14-17 juin 1791, restée odieuse dans l'histoire sous le nom de « Loi des coalitions. »

Comme toutes les lois oppressives, comme toutes les réglementations, elle invoque la nécessité de protéger la liberté. En cela, elle marche d'accord avec les interventionnistes d'aujourd'hui.

Elle frappe de peines sévères les coalitions qui auraient pour but de porter atteinte à la libre concurrence : à ce point de vue, elle peut être défendue dans certaines limites.

Mais elle va plus loin. Pour empêcher le retour des anciennes corporations, elle les frappe dans leur principe générateur : l'esprit d'association lui-même.

Art. 1^{er}. « L'anéantissement de toute espèce de corporation de citoyens du même état et profession, étant une des bases de la constitution française, il est défendu de les rétablir sous quelque prétexte ou sous quelque forme que ce soit. »

Art. 2. « Les citoyens d'un même état et profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les ouvriers et compagnons d'un art quelconque, ne pourront, quand ils se trouveront ensemble, se nommer ni présidents, ni secrétaires, ni syndics, tenir de registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs. »

Les ouvriers retenus de force dans l'individualisme, les ouvriers destitués du droit de l'association : tel est le commencement de l'expérience de la liberté!

Quand, plus tard, la législation des coalitions vit tempérer sa rigueur, les ouvriers se trouvèrent vis-à-vis du code civil, avec sa théorie des sociétés.

Des compagnonages, des syndicats, des chambres syndicales se constituèrent, malgré des résistances de toutes sortes. Mais ils n'eurent qu'une existence de fait.

Et tandis que le capital continuait, par l'anonymat, son accumulation progressive, l'ouvrier ne pouvait constituer d'association durable ni pour l'épargne, ni pour la prévoyance, ni pour l'achat économique des objets de première nécessité.

Cette situation ne pouvait durer. La loi, qui pendant septante ans, avait refusé toute organisation économique au travail, dut à un moment donné lever ses entraves.

Il y a vingt-trois ans, à peine, que nous avons une loi sur les sociétés coopératives. Et voici que déjà l'association ouvrière a pris un développement capable de causer des alarmes à la bourgeoisie.

L'ouvrier n'en est pas moins aujourd'hui encore dans une situation pénible... Personne ne le conteste.

La situation de l'ouvrier a été pire qu'elle n'est aujourd'hui ; ce n'est pas à dire qu'elle ne soit bien triste encore dans son état actuel. Car ce n'est pas tout de constater que l'ouvrier est nourri, vêtu, — à supposer qu'il le soit convenablement, — l'ouvrier n'est pas une bête de somme : il faut qu'il trouve, de temps et d'argent, quelque satisfaction à donner aux besoins de son âme.

Mais si l'ouvrier a été condamné jusqu'ici à un travail d'une durée excessive, il est absurde d'en accuser la liberté. Nous avons vu l'offre et la demande opérer entre le capital et l'ouvrier isolé par le fait de la loi : l'expérience a été désastreuse. Mais où donc la détermination naturelle du salaire a-t-elle été expérimentée par l'ouvrier associé sous le régime de liberté ?

Ce que, dès à présent, l'organisation coopérative permet d'entrevoir, c'est l'ouvrier trouvant dans un salaire numériquement égal, un salaire réel plus fort, partant mieux nourri, devenu capable d'un travail plus intensif, pouvant travailler moins longtemps sans réduire sa production.



Mais voyez, dit-on, la liberté de la coopération va causer des désastres.

Déjà le capital tremble ; déjà la petite bourgeoisie souffre cruellement.

Sans doute.

Et il n'en pouvait être autrement.

Mais il est injuste d'accuser la liberté...

Pendant septante ans, la loi a maintenu une situation artificielle; pendant septante ans, elle a comprimé, annihilé la coopération ouvrière; pendant septante ans, l'organisation bourgeoise s'est développée sur la foi d'un état de choses maintenu de force par l'État. La bourgeoisie a vécu en contre-bas d'un barrage fait de main d'hommes : ce barrage retenait la poussée de la force d'association de la moitié de l'humanité. La barrière se rompt, ces forces reprennent leur libre jeu : comment s'étonner qu'elles produisent un cataclysme?

Maudira-t-on la Gileppe, si un jour son barrage crève et inonde la vallée?

Ce qui peut étonner, c'est que le cataclysme ne soit pas plus effrayant : les ruines plus nombreuses. L'explication en est dans ce que la liberté ne procède pas par secousses violentes : *natura non facit saltus*. La loi ne s'est inclinée que lorsque son erreur était devenue manifeste, lorsque déjà l'état de choses qu'elle s'est abstenue enfin d'empêcher avait été constitué en grande partie malgré elle.

On reproche à la coopération de tuer ce qu'on appelle les classes moyennes.

Mais, ne nous payons pas de mots : il y a classes moyennes et classes moyennes, comme il y a fagot et fagot.

La question est-elle de savoir s'il y aura, dans vingt ans, à Gand, autant de boulangers, autant de bouchers, autant de négociants en ceci, de détaillants en cela, qu'il y en a aujourd'hui? — Il est très probable qu'il se produira une modification dans la composition numérique de quelques-unes des catégories, peut-être de toutes.

La question est-elle de savoir si la classe moyenne est sur le point de disparaître? — La négative est certaine. La classe moyenne d'aujourd'hui est autre que celle d'hier, autre que celle de demain. Il y aura tou-

jours une échelle sociale; mais il serait tout à fait erroné de croire qu'elle doive n'avoir que trois échelons : celui du haut, celui du bas, celui du milieu. Il y en a, en réalité, une infinité. Il me semble même téméraire de classer ces échelons en trois groupes distincts : je ne vois pas qu'on parvienne à discerner la ligne divisoire. Et je pense que cette ligne divisoire, à supposer qu'elle existe, deviendra de moins en moins perceptible.

Il s'est formé dans des temps relativement rapprochés de nous, des positions sociales absolument nouvelles : il n'y a pas tant de siècles que les barbiers saignaient les malades; voici quelques milliers de médecins! Et toutes les positions dépendant de l'introduction des machines : depuis le chauffeur, le mécanicien, l'ajusteur jusqu'à l'ingénieur! Et toute la hiérarchie des chefs d'industrie! Pensez-vous qu'au point de vue général, il y ait un grand danger à ce qu'il se trouve à Gand dix boulangers de moins, et autant de chefs d'atelier de plus?

La question de la classe moyenne se ramène donc aux souffrances d'individus, aux souffrances de ceux qui actuellement exercent telle profession, aux souffrances de leurs familles à raison de la difficulté de diriger les enfants vers des positions nouvelles. Je ne dis pas que la question ramenée à ces termes, soit moins intéressante; mais elle est autre.

Elle est celle-ci : Pourquoi tant de gens, tant de familles, se trouvent-elles aujourd'hui dans des professions qui, plus ou moins brusquement, sous le coup de la liberté ouvrière, cessent d'être rémunératrices?

Or, la réponse à cette question est très-simple, et elle dégage entièrement la responsabilité de la liberté.

Ces personnes, leurs familles, ont été appelées à ces professions, par l'action de l'offre et de la demande

assurément, mais par la loi de l'offre et de la demande agissant dans une situation artificielle, précaire par cela même qu'elle était artificielle.

L'Etat, la loi, en laissant la liberté au capital seul, a provoqué la concentration des ouvriers autour de l'usine.

Ces ouvriers devaient se nourrir, se vêtir, se loger ; n'ayant pas la faculté de s'associer, ils devaient s'adresser aux boutiquiers, aux petits propriétaires.

C'était chose très-lucrative d'être boutiquier, d'être propriétaire de maisons ouvrières.

L'offre répondait à la demande.

On ouvrait boutique sur boutique, on bâtissait cité ouvrière sur cité ouvrière :

Quiconque avait un petit pécule, le faisait fructifier dans l'échange avec l'ouvrier...

Un cocher et une cuisinière avaient-ils mille francs, ils se mariaient et s'établissaient boutiquiers.

Un boutiquier avait-il réuni 15,000 frs. il renonçait aux affaires, bâtissait des maisons ouvrières et louait à 12 du cent.

Et comme l'agriculture souffrait, les petits cultivateurs réalisaient leur avoir et affluaient dans les villes.

Et au dessus des boutiques, s'établissaient des vendeurs au demi-gros pour alimenter les boutiques.

Les petits capitaux convergeaient vers la demande ouvrière, les activités accouraient pour se mettre à son service.

Et capitaux et activités trouvaient une rémunération abondante.

Jusqu'au jour où des capitaux plus importants vinrent leur faire concurrence.

Jusqu'au jour surtout où la coopération ouvrière se dégagait des entraves légales, où il devint tangible que cet immense débouché de la population ouvrière était factice.



Ces classes intermédiaires, d'ailleurs, dans leur partie la plus modeste surtout, dans celle qui se trouvait dans les rapports les plus directs avec les ouvriers, ne souffraient pas moins que ceux-ci du régime juridique.

Les petits propriétaires ne se sont-ils pas plaints avec énergie, jusqu'à provoquer une loi spéciale, du formalisme du code civil en matière de location?

Et les boutiquiers, les artisans, ne se trouvaient-ils pas, eux aussi, dans l'impossibilité de s'associer, j'entends de s'associer dans la forme pratique de la coopération? Producteurs, intermédiaires, ils étaient aussi consommateurs. A chacun de ces titres, ils subissaient, dans leurs achats, la charge des bénéfices d'intermédiaires nouveaux. Constituaient-ils une société d'épargne, une mutualité, celle-ci n'avait qu'une existence de fait, sans sécurité juridique. Ils ont été les premiers à profiter, par les banques populaires, du principe de la coopération.



Je m'étendrais trop si je devais aborder l'examen de notre législation successorale. Il me suffira de signaler la différence immense que nos lois établissent à cet égard entre le capital, d'une part; la propriété foncière et le travail, d'autre part.

La réserve et le partage forcé conduisent — le législateur ne se cache pas de l'avoir eu pour but, — au morcellement des propriétés. L'anonymat permet les mains-mortes de capital les plus formidables.

Un fermier meurt, c'en est fait de sa ferme. Le partage forcé est là, ou la licitation!

Un petit commerçant meurt : la boutique se ferme ou la veuve s'obère pour désintéresser ses enfants.

Un artisan, un ouvrier, à force d'économies, a réussi à devenir propriétaire de sa maison : il meurt, la maison est vendue, les enfants se partagent ce qui

peut en rester après les frais de... la protection des mineurs.

Mais un gros capitaliste possède une usine valant des millions : il s'adjoit six comparses, se constitue en société anonyme, partage les actions entre ses enfants et voilà la succession liquidée, les droits de mutation évités. Pas de partage forcé, pas de licitation.

Et tandis que, de décès en décès, la loi vient morceller les biens ruraux, empêcher la constitution des petits patrimoines de famille, le gros capital s'accumule.

Certes, il y a là une anomalie, et la même anomalie se retrouve dans toutes les comparaisons possibles entre le capital et les autres forces économiques.



Le capital a joui de la liberté, de la liberté la plus entière; mais il en a joui seul.

Partout ailleurs la loi a fait sentir son action déprimante.

Elle a arrêté le progrès agricole : l'agriculture peut lui imputer une grande partie de ses souffrances.

Elle entrave l'association ouvrière : à elle de porter la responsabilité des maux que subit l'ouvrier.

A elle aussi de répondre des douleurs qu'occasionne aujourd'hui, par la restitution, partielle seulement, aux ouvriers de leur liberté, le renversement d'un état social constitué sur une base artificielle.

Notre situation économique n'est pas en équilibre. Il y a des souffrances profondes.

La cause est dans ce que la liberté du capital s'est trouvée aux prises avec la servitude de la terre et du travail.

Oui, nous assistons à la banqueroute d'un régime. Ce n'est pas la banqueroute de la liberté.

C'est la banqueroute du légisme!

C'est la banqueroute de la codification!



S'il en est ainsi, dans quelle voie faut-il entrer pour rétablir l'harmonie rompue?

J'avoue que rien ne me paraît plus simple. *Tollere causam!*

Que l'Etat, que la Loi cesse d'être cause de perturbations;

Que la terre ne soit pas plus immeuble qu'elle ne l'est par sa nature : la terre peut se mouvoir comme un navire, comme une cargaison, comme des marchandises entreposées : les ingénieurs de la circulation ont construit des machines permettant de mettre un domaine foncier en portefeuille et de l'expédier par la poste, comme un steamer ou un chargement de grains. Laissez opérer la mécanique sociale;

Que le propriétaire, le paysan, l'ouvrier, puissent contracter librement comme les capitalistes; que le mode de preuve soit également simple, la procédure identique, la protection judiciaire égale;

Que les propriétaires, les paysans, les ouvriers puissent s'associer comme les commerçants et les industriels; que leur association jouisse de la personnalité civile qu'elle tient de sa nature;

Que le père propriétaire, paysan, ouvrier, jouisse de la liberté du testament qui lui permette de faire ouvertement ce que le père industriel ou commerçant peut faire par un détour. Le capital sera toujours de force à passer à côté de la loi. Pourquoi, impuissante contre le fort, gênerait-elle la liberté du faible?

Tout cela ne demande pas la rédaction d'un texte nouveau, mais la suppression de textes existants nombreux.

Espérons que la revision du Code civil ne se fera au contre-pied de ces indications de l'expérience.

H. DE BAETS.





CHRIST BYZANTIN

DE grands yeux pleins d'éternité
Idéalisent sa figure
Q'un flot correct de chevelure
Encadre de sérénité.

La bouche d'un pli de bonté
Tente de calmer la censure
De ces yeux pleins d'éternité
Idéalisant la figure.

Mais contenant sa charité,
Ce Christ qui sait notre nature,
— Las! trop encline à forfaiture! —
Fait dominer l'acuité
De ses yeux pleins d'éternité.

H. HOORNAERT.



LE DIX-CORS

LE mufle dilaté, la ramure en arrière,
Il fuit, perdant la meute et, dans l'éloignement,
Quêtés, clameurs, galops, tout s'éteint vaguement.
Le Dix-Cors vaincu grimpe amont la bruyère.
Le jour tombe. Nul chien ne hurle à son derrière.
Sur la rougeur du soir il s'arrête un moment,
Puis, le corps secoué par un long tremblement,
Après avoir flairé le vent dans la clairière,

D'un bond, en plein fourré, l'animal disparaît.
Et les corbeaux criards qu'attire la forêt,
A la cime des pins traînant leur lourde chaîne,

Acclament le grand cerf, qui, d'un saut hasardeux,
Pour souffler librement jusqu'à l'aube prochaine,
Vient d'entrer dans la nuit, formée au-dessous d'eux.

PAUL HAREL.



LA SOURCE.

I.

Dans sa course
Longeant le pré,
Cette source
Au flot doré
Par un regard du soleil,
Dans l'or brillant de son onde
Reflète l'éclat vermeil
Des fleurs dont la rive abonde.

II.

Elle coule
En babillant
Et se roule
En frétilant
Parmi des cailloux polis
Et de sa voix embaumée,
Dans un charmant gazouillis
Murmure sous la ramée.

III.

Le feuillage
D'un grand bouleau
Sert d'ombrage
A ce ruisseau.
Penché vers lui, le géant
Se mire dans son eau pure
Et d'orgueil en se voyant
Agite sa chevelure.

GUILLAUME PAQUES.





PETITE CHRONIQUE

Meissonier est mort le 31 janvier. Il était né en 1811 et de pratiques parents l'avaient destiné à l'épicerie. Chose triste à dire, le fol rêva des destins moins terre-à-terre, brava les clairvoyantes malédictions paternelles et sut conquérir son rêve de gloire. La vieillesse respecta ses puissantes facultés et son talent fut sans déclin. Son labeur pictural est considérable. Il y faut admirer, non ce qui fomenta l'ébahissement des badauds, à savoir l'exiguïté de certaines toiles, mais ce don de la vie qui lui permit, avec sa prodigieuse intuition des types, des gestes et des habitudes, des milieux et des décors, de ressusciter les époques défuntes, mais aussi la science accomplie de la technique de son art, la probité scrupuleuse et la volonté tenace que l'artiste apportait à chacune de ses œuvres. Sa situation artistique était immense. Quoiqu'il fût étranger au mouvement pictural de son époque, aux luttes des écoles aux tendances rivales, il était pour tous un Maître incontesté. Son nom demeurera glorieux dans les fastes de l'Art français.



Le bruit légitime que fait, dans les cénacles littéraires et hors des cénacles même, le nouveau recueil de vers de Jean Moréas, qui fut ici brièvement signalé déjà le mois dernier, nous oblige à en reparler. Jean Moréas est le chef de l'école symboliste et, quoiqu'en puissent dire les gazettes hostiles, il serait au moins puéril de contester son remarquable talent. Le poète du *Pélerin passionné*, athénien de naissance et qui compte parmi ses ancêtres, selon ses biographes, des corsaires célèbres des guerres de l'Indépendance, (le navarque Tombazis et Papadiamontopoulos, qui mourut héroïquement à Missolonghi) fut élevé à Marseille et reçut une éducation intellectuelle toute française. Deux volumes de vers, les *Syrtes* (1884) et les *Cantilènes* (1886) le sacrèrent Maître aux yeux des adeptes enthousiastes de la naissante école. Depuis, le Ronsard de la nouvelle Pleïade, où brillent aussi Charles Morice, Charles Vignier et notre collaborateur Laurent Tailhade, marche

dans le pays latin suivi de cinquante poètes ses disciples, « comme un jeune Homère conduisant ses jeunes Homérides », ainsi que l'assure Anatole France, toujours un peu facétieux, et « on cite le café où chaque soir l'aède du symbolisme enseigne les rhapsodes de l'avenir ». Jean Moréas et ses amis ont rejeté toutes les règles, *parfaitement arbitraires* à leur avis, et d'ailleurs récentes, de la prosodie classique et même romantique; plus de césure, plus d'alternance systématique des rimes masculines et féminines; plus d'élision nécessaire de l'e muet, plus de prohibition de l'hiatus; la rime elle-même, riche des fois, est remplacée d'autres fois, et sans désagrément, par la simple assonance; le vers est de toutes mesures et ne se gêne guère pour dépasser en longueur les six pieds de l'alexandrin réglementaire. Il serait inutile de s'affliger de cette révolution; d'abord, parce que fatalement l'art se métamorphose; ensuite parce que les vieilles règles n'avaient en elles-mêmes aucune raison d'être, et se fondaient moins sur la nature et les nécessités harmoniques que sur l'usage et la routine. Ce n'est pas la musique du vers qui pâtira de ces réformes, parmi lesquelles plusieurs ne sont que des retours aux usages anciens dont s'accommodait fort le tant mélodieux Ronsard. Voilà pour la prosodie. La langue de Jean Moréas, philologue épris d'archaïsme, se caractérise par la restauration d'un grand nombre de vieux vocables mignards frappés d'ostracisme séculaire et recueillis pieusement dans les chansons de geste et les romans de chevalerie où la postérité les avait à tort relégués. Cette abondance de mots rares rend difficile l'accès de ces poèmes à ceux qui ne sont pas familiarisés avec la langue savoureuse des épopées féodales. Ajoutez-y, dans une forme pourtant limpide et de simple apparence, une voulue obscurité de sens, cherchée par tous les adeptes de l'école, car, ainsi que le proclame le poète dans une préface un peu pontifiante : « Rechercher en cet ouvrage, une Idée se voulant son but à elle-même, un Sentiment répercuté dans son sens immédiat, — c'est mésestimer de l'Art en sa totalité, et du mien-ci en son essence ».



La censure vient de sévir successivement à Paris contre *la Fille Elisa* d'Edmond de Goncourt et contre *Thermidor* de Victorien Sardou. On a vu, à cette occasion, un spectacle réjouissant : les gens qui tonnèrent contre la censure, lors de la première interdiction, réclamant à cor et à cri la seconde, et réciproquement, ceux qui tonnèrent contre la seconde, réclamant à cor et à cri la première.



Wagner triomphe à la Monnaie. *Siegfried* a vaincu les hostilités d'Antan, comme il domptait les dragons, et à chaque représentation, d'unanimes enthousiasmes l'acclament.



Six matinées seront données par les XX au cours de leur Salon : quatre conférences et deux concerts. M. Gustave Kahn traitera du *Vers libre*, M. Georges Leconte des *Néo-impressionnistes*, M. Henri Van de Velde du *Paysan en peinture*, M. Edmond Picard de l'*Emancipation des lettres*. Les concerts seront consacrés l'un à César Franck, l'autre à la jeune école de musique française : Vincent d'Indy, Gabriel Fauré, Pierre de Bréville, Camille Benoit, Ernest Chausson, etc.



Dans la « Revue de la Littérature Moderne » — une revue très aimablement accueillante aux jeunes écrivains — un article de notre collaborateur M. Alcide Guérin, sous-directeur de la dite revue, sur les *Poésies Eucharistiques* de notre secrétaire Jean Casier ; de beaux vers de M. Ryo-Menarlec, jeune poète vainqueur récemment au concours de sonnets de « la Plume ».



Parus :

Les flambeaux noirs, par Emile Verhaeren, frontispice de Redon. Bruxelles, Deman.

Siegfried, de Richard Wagner, étude esthétique et musicale, par Ernest Closson. Bruxelles, Lombaerts.

Les Tentations, par Camille Delthil, chez Lemerre.

Contes de mon village, par Louis Delattre, introduction de G. Eekhoud, chez Lacomblez.

Le don d'enfance, poésies, par Fernand Severin.

Les Fusillés de Malines, par Georges Eekhoud, chez Lacomblez.

Dernières polémiques, par J. Barbey d'Aurevilly, chez Savine.

Cœur en peine, par Joséphin Péladan, chez Dentu.

Le scandale, par Pedro de Alarcon, traduit de l'espagnol par A. Fournier, chez Hachette.

M. D.



L'ornement des noces spirituelles dont nous avons parlé dans notre dernier numéro est sous presse chez Lacomblez et paraîtra au mois de Mars. M. Maeterlinck a placé en tête de cette traduction de Ruysbroek l'Admirable une préface plus fouillée que celle publiée par la *Revue générale*. *L'intruse* aura bientôt son pendant : *Les sept princesses*; nous y verrons le rêve aux prises avec la réalité. Enfin le poète gantois travaille à une étude tendant à démontrer qu'en fait de théâtre l'aspect et l'attitude de l'homme par rapport à Dieu ou à l'Éternité, le caractère éternel qu'il y a sous le caractère accidentel n'ont guère été considérés jusqu'ici

qu'obliquement ou par hasard ou en passant. C'est la veine nouvelle d'où est sortie *l'Intruse* et dont la richesse mystique nous vaudra, sûrement, d'autres chefs-d'œuvre.

G. L.



Livres. — Etudes littéraires, morales et religieuses, par L. de Backer. (Gand, Siffer; fr. 3,50.) Nous signalons avec un sincère plaisir ce volume où notre collaborateur, M. Louis de Backer, un savant couronné jadis par l'Académie Française, a réuni les divers articles publiés dans notre revue depuis plus de deux ans, en y joignant un chapitre sur l'esclavage à Rome, et l'importante étude sur « l'Idée religieuse en Chine », à l'insertion de laquelle le « Magasin Littéraire » a dû renoncer faute de place. Nos abonnés anciens se rappelleront particulièrement et seront heureux de relire les pages si intéressantes, si originales où M. de Backer comparait les littératures provençale et néerlandaise. J. C.

Les Problèmes de Sentiment, par le Comte Eméric (Paris, Marpon et Flammarion; fr. 3,50).

Livre fort attrayant et très orthodoxe quoique dédié à M. Alex. Dumas, fils, par un psychologue délicat et un élégant écrivain. L'auteur d'ailleurs ne recherche pas le mérite de l'invention : il donne ses histoires — où l'appréciation de tel acte, de tel personnage constitue le *problème* — pour des faits authentiques. Pour résoudre le problème il s'es' adressé à l'opinion publique consultée par la voie d'un journal et publie les réponses reçues. Son originalité consiste surtout dans le choix même des anecdotes; celles-ci sont très étranges, mais quelques-unes étant des *cas théologiques* ne doivent pas être lues par tout le monde. — La dernière partie du volume « Problèmes d'harmonie » renferme une belle apologie de Wagner entendu à Bayreuth.

G. L.

Premières heures roumaines. — La Semaine Sainte en Roumanie; par William Ritter. Deux très intéressantes plaquettes, de ce style impressionniste, savoureux, trop tourmenté peut-être par endroits, qui donne aux pages de notre collaborateur un cachet si personnel.

Les Sœurs des Hôpitaux, par François Bournand, (Paris, Albert Savine, fr. 3,50.)

M. Fr. Bournand a voulu donner un pendant à son livre sur le *Clergé sous la Troisième République*; le sujet est ici plus restreint, mais non moins riche hélas! en douloureuses constatations. Les Sœurs ont été expulsées des hôpitaux français en haine de la religion, mais elles ont pour elles, peut-on dire, la nation presque entière et spécialement ceux qui sont le plus compétents pour juger de leurs services : les médecins; M. Bournand se fait l'écho de tous ceux qui demandent leur retour. Il a eu l'intéressante idée de consulter sur la question quelques personnages littéraires et il cite les réponses reçues de MM. Jules Simon, Arm.

Silvestre, Edm. de Goncourt, Léon Cladel, Sully Prud'homme, Fr. Coppée, Maur. Barrès, Paul Bourget. M. Jacques de Biez a fait à ce livre une belle et importante préface.

La Trombe de Fer, par Paul Féval fils (Paris, Téqui, rue de Rennes 85 ; fr. 3,50).

M. Paul Féval fils, notre collaborateur, devient de plus en plus un écrivain voulu; le livre que nous annonçons, à peine paru, en est à son quatrième mille. C'est une œuvre alertement écrite et pleine de situations touchantes, poignantes même. Signalons spécialement le récit de l'héroïque charge des cuirassiers de Reichsoffen, cette vivante *Trombe de Fer*; c'est là que le dramatique roman se dénoue. J. C.

Le Juif franc-maçon, roman contemporain par l'abbé Henri Desportes (Paris et Lyon, Delhomme et Brigueat; fr. 3,50).

Roman intéressant, bien écrit. Roman polémique... Je ne sais s'il existe quelque part un Juif, libre-penseur, franc-maçon, répondant au type décrit par l'auteur; pour moi, je n'en connais pas de pareil. Et je me dis que « dépasser le but, c'est manquer la chose ». On sait le résultat obtenu par tante Rose en chargeant ses portraits! H. B.



CONCOURS DE SONNETS.

Le « Magasin Littéraire » ouvre un concours de sonnets. Ceux-ci devront être adressés à l'éditeur ou au secrétaire de la rédaction au plus tard le 31 Mars.

Dans notre numéro du 15 Avril seront publiés les sonnets reçus.

Nos abonnés sont constitués en jury et décerneront les distinctions au moyen d'un bulletin qui leur sera envoyé.

Les sonnets seront publiés sans noms d'auteurs; ceux-ci peuvent se faire connaître en envoyant leurs pièces, mais les noms des vainqueurs seront seuls révélés au public.





LA CHEVALIÈRE DE LA MORT.

Dédié à ma Sœur Danoise MARIE MOLBECH

I

Dies iræ

Fuisse quasi non essem
de utero translatus ad tumulum.
Jou. 10.

MARIE-ANTOINETTE naquit le Jour des Morts. L'Église chantait la Colère et les assises épouvantables du juste Juge. Tous les sanctuaires catholiques retentissaient des lamentations des vivants priant pour les trépassés.

Marie-Antoinette, la blonde *Chevalière* d'une Mort plus effrayante et plus belle que la symbolique faucheuse d'Albert Dürer, Marie-Antoinette, archiduchesse du Saint Empire des Sept Douleurs, vint au jour dans ce deuil des jours, se précipitant du sein maternel aux langes funèbres de sa destinée.

Ses premiers vagissements durent paraître un écho de la Prose terrible et cet écho dans sa pauvre âme n'eut jamais de fin.

Il grandit avec elle dans la pourpre tragique des enfants de roi; s'établit en elle comme dans son palais souverain, voilé d'abord, vaguement intermittent, presque muet et presque sourd dans l'éclat brûlant des fêtes

et la folie des acclamations d'un peuple amoureux, plus distinct au déclin de ce bonheur si court; — puis, tout à coup, immense, dominateur, assourdissant comme un tonnerre, à la nuit tombante des funérailles de la Monarchie.

Le plus poignant des Cantiques de la Liturgie se confondit avec son premier soupir et couvrit de sa clameur victorieuse les adorations et les outrages de ses trente-sept anniversaires.

La Trompette des suprêmes épouvantements ajouta l'infini de son angoisse à la joie des carillons et des vaines canonnades de son baptême; la cohue des Morts environna, tel qu'un océan, les pieds fragiles de son berceau où sommeillaient toutes les mélancolies de l'histoire; les infinies terreurs du dernier Jugement planèrent, comme une volée de colombes noires, au dessus de cette innocence que la plus innombrable et la plus opulente des calomnies n'a jamais été capable de déconcerter.

Le Livre, le Trône, le Juge, la précaire sécurité des justes, la surhumaine stupeur de la nature et de la mort, tel fut le chant de la nativité et tel fut l'épithalame chanté sur un mode mineur fort triste, dans l'obscurité de la nuit nuptiale, par le chœur invisible des cent trente-deux écrasés de la place Louis XV.

Quand la Reine de France ira se faire assassiner, elle pourra l'entendre une dernière fois et ce sera l'épithalame des noces éternelles à son entrée dans les cieux.

Le jour sera alors véritablement venu des larmes, du cœur brisé comme cendre, de la séparation d'avec les maudits et de l'espérance dressée vers Dieu, comme une tour solitaire, dans la flamme inextinguible de l'holocauste!



Quel extraordinaire destin et quel prodigieux honneur ! Sans doute, d'autres grandes victimes avaient été déjà posées sur le candélabre des expiations, et on sait que l'histoire de chaque siècle est creusée à son centre, ainsi qu'un ravin, par le torrent du sang des innocences égorgées pour la rançon des coupables. Mais je ne crois pas qu'une infortune, humainement soufferte, ait jamais pu retenir autant de beauté dans des mains d'un albâtre plus pur et plus stupidement brisé par le maillet sanglant des mutilations révolutionnaires.

Marie-Antoinette monte dans l'apothéose de son ignominie, couronne en tête, sceptre en main et les deux pieds sur les trois cent mille fronts des spectateurs de son supplice. L'ignoble couperet apparaît comme un *labarum* et change l'histoire. Tu vaincras par ce signe, ô dix-neuvième siècle !

Jusqu'à ce jour, 16 octobre 1793, on avait bien vu des reines décapiter des reines, on n'avait pas vu de reine guillotinée juridiquement par la Canaille, cette goujate majesté des temps actuels. Un tel arrêt ne devait pas manquer à la jurisprudence des abolisseurs de Dieu.

C'est l'inauguration d'une société et la fin d'un monde, dit-on. Moi, j'y découvre la fin de la Loi Salique et c'est ce que n'a pas vu la grandiose imbécillité révolutionnaire.

Marie-Antoinette a fait comme Saint-Denis. Elle a ramassé sa tête coupée et elle s'est mise à marcher et à régner toute seule, cette tête à la main. Règne durable, celui-là, que ne pourront désormais abolir, ni les émeutes, ni les échafauds, ni les fusillades, ni les mitraillades, ni les incendies des capitales.

La Reine Guillotinée, première du nom, régnera par-dessus tous les diadèmes des empereurs et des rois et par-dessus le tortil d'abjection de nos burgraves parlementaires. Cela, jusqu'à ce que s'éteigne en Europe

le dernier cœur du dernier homme, la dernière pudeur de la dernière femme et la suprême étincelle des chevaleresques indignations de la conscience chrétienne!



Je veux hasarder ici une assertion qui ne pourra paraître irrévérencieuse qu'aux anthropomorphistes les plus intransigeants de la Légitimité.

Marie-Antoinette n'est si profondément touchante, elle ne s'empare des âmes avec une si souveraine puissance d'émotion que *parce qu'elle n'est pas une sainte*.

Elle ne l'est pas, du moins, dans le sens où l'Eglise entend qu'on le soit et, par conséquent, ses formidables tortures de reine, d'épouse et de mère, ne peuvent être appelées proprement un martyre.

Si elle avait été véritablement une sainte, en la manière de sainte Elisabeth ou de sainte Radegonde et qu'à ses angoisses terrestres se fût ajoutée la surnaturelle agonie de la soif du ciel, — notre misère, à nous, se fût bientôt détournée de cette misère crucifiée dont la splendeur nous eût infailliblement échappé.

La raison moderne répugne au Surnaturel. Tout le monde sait cela, et les Saints, avec leur envol perpétuel au-dessus du temps, offrent peu de prise à nos enthousiasmes de fantassins. Mais heureusement pour la sensibilité de ce crocodile joyeux qu'on nomme la pitié publique, Marie-Antoinette ne fut pas une sainte et ses douleurs n'ont aucune apparence de surnaturel.

Elles viennent à nous simplement du fond de son trône solitaire et du fond de son âme plus royale encore et plus solitaire. Elles sortent de toute sa vie, comme les ruisseaux de sang qui s'échapperaient de tout le corps d'un vaillant homme accablé qui se serait laissé hâcher en pièces jusqu'à la mort.

Si l'auguste beauté des souffrances de la Reine nous sépare d'elle infiniment, leur essence même et leur nature nous la rendent prochaine comme une sœur, presque familière et de plain-pied dans nos cœurs.

L'Insulte, la Calomnie, la Honte, la Solitude, qui ne connaît cela? Qui n'a pas été visité dans le bleu de ses plus beaux jours par ces hanteuses éternelles de notre poussière?

La compagne de Louis XVI commença d'être frappée en haut de la France, étant assise au milieu des fleurs de lys d'or, parmi des adorateurs qui ressemblaient à des fleurs de lys de boue, sans nombre...

La hideuse brutalité de ce premier coup la fit chanceler, saignante et pâle, sur la première marche et les adorations impassibles n'interrompirent pas un seul instant, pour cela, l'incandescence de leur perpétuelle extase.

Le second coup fut encore plus formidable. La Reine fut précipitée jusqu'en bas des trois mille échelons de respect, de fidélité et de crainte, étagés comme les dalles de la grande Pyramide entre elle et la plus vile crapule de l'univers.

A ce moment, elle se trouva seule, face à face avec la Révolution qui la prit dans ses bras rouges où l'ancien génie de Moloch avait mis les vigueurs de son renaissant enfer, et brisa doucement la pauvre femme, lui faisant ainsi savourer l'infini des désolations et des terreurs de son étonnante agonie.



Assurément, il n'y a pas là de beauté proprement divine. La fleur mystique ne s'élance point, dans une soudaine germination, de la ruisselante blessure de ce beau corps, de même qu'on le voit pour les saints Martyrs en les naïves représentations des antiphonaires anciens.

Mais la Beauté humaine, l'indigente beauté humaine surabonde et crève de compassion tous les cœurs. Les tendresses et les fidélités de la terre stationnent en silence autour de ce pauvre cercueil lamentable dont aucune pompe n'écartera les larmes expiatoires des vrais pauvres et des vrais lamentables jusqu'à la dernière heure du monde.

Je n'ai certes pas le dessein de raconter une fois de plus cette histoire mélancolique où s'accumulent tant de larmes, tant d'effroi, tant d'innocence glorieuse, en vue de restituer à ce passé dont nous tressaillons encore, une ombre d'actualité qui ressuscitât les indignations. L'époque révolutionnaire est d'ailleurs si vomitivement dénuée de grandeur !

« Tout est dit », écrivait ce bavard de Labruyère en commençant son livre. Je n'en crois rien. Je suis même persuadé que tout est à dire et qu'en somme, rien n'a été dit sur rien.

Le livre de MM. de Goncourt paraît incontestablement définitif. Mais ils n'ont pas tout dit, d'abord parce qu'on ne peut pas tout dire, ensuite parce qu'ils n'étaient pas chrétiens et qu'ici, il faut l'être absolument.

Je sais que la vulgarité s'accommode facilement du mot de Labruyère. La mémoire de Marie-Antoinette ne s'en accommode pas. La calomnie a donné sur elle sa légende, la légende à son tour a nourri la calomnie et certes, il n'y a pas de place pour une rengaine de plus.

La peinture, la sculpture, la gravure, la poésie et le roman se sont rués sur cette malheureuse avec l'acharnement imbécile de la banalité triomphante. L'éternel cliché de la niaiserie sentimentale n'est pas près de faire grâce à cette infortune. On débitera longtemps encore des *Famille royale au Temple*, des Louis XVI et des Marie-Antoinette priant pour leurs bourreaux et

des cordonniers Simon comme s'il en pleuvait. Tout cela conçu dans ce goût marécageux de pleurnichage faux et exécrable dont l'imagerie dévôte paraît avoir le secret et qui dégoûterait même du vice si d'aussi bêtes images en étaient manufacturées.

Je pense donc qu'il y aurait encore un beau livre à faire sur Marie-Antoinette, s'il était possible aujourd'hui de rencontrer un catholique ayant du génie. Tout ce que je peux faire, c'est d'appeler un tel oiseau bleu, en m'égosillant sans espoir.

A la lumière d'un concept nouveau, cet homme vraiment extraordinaire nous la montrerait enfin telle qu'elle fut, cette pauvre créature sublime que ses amis et ses ennemis se sont également acharnés à déshonorer, les uns par l'infâmie, les autres par le ridicule.

Très pauvre et très sublime, en effet, et si ressemblante à nous tous que les rigides historiens de la Révolution vont jusqu'à lui pardonner d'avoir été assassinée, d'avoir souffert plus que la mort et qu'ils la font entrer dans le paradis de leur pitié, — pour sa récompense du verre d'eau qu'elle laissa tomber sur la langue altérée des imbéciles, en ne devenant pas une de ces Saintes dont l'Eglise romaine honore la vie et qu'elle place, après leur mort, sur ses autels.

II

Les Bucoliques de Moloch.

Pastores tuos pascet ventus.
JÉRÉM. 22.

S'il y eut jamais quelque chose de petit, c'est le dix-huitième siècle. Il fallait la jocrisserie héroïque du dix-neuvième et la cuistrerie concave de nos doctri-

naires pour le faire paraître grand. La petitesse du dix-huitième siècle est entièrement originale et n'appartient qu'à lui.

Qu'on le prenne où on voudra, dans ses mœurs ou dans ses arts, dans sa politique ou dans sa philosophie, on n'y trouvera pas le plus imperceptible relief de beauté ou de force humaine.

C'est un aplatissement universel des âmes. C'est le *ventre à terre* de toute une société devant Dieu, non pour l'adorer, mais pour qu'il passe sans toucher personne, comme le tourbillon de feu d'une batterie qu'il faut emporter d'un seul coup, quand elle ne tonnera plus.

Seulement le sol était si détrempé où cette société s'était couchée et le ventre avait tellement adhéré à la fange, que les trois ou quatre générations qui avaient pris cette attitude ne purent jamais se relever.

Les canons et les cavaliers passèrent dessus et la victoire de Dieu s'en alla plus loin chercher des poitrines.

Le dix-huitième siècle eut une haine furibonde auprès de laquelle les haines du dix-neuvième ressemblent à de l'amour, la haine de l'héroïsme.

Cette haine atteignit des proportions puniques et ce fut là, si on veut, sa manière à lui d'être grand, son unique grandeur.

Ce fut une haine sauvage, une exécution endémique et désespérée qui mâchait les balles, empoisonnait les fontaines, incendiait les campagnes, embuscait les peuples et les rois et les entassait comme des cloportes venimeux, dans les ravins, dans le fond des bois, sur le rebord de tous les sentiers du cœur humain.

On se mettait à cent mille contre une femme ou contre un vieillard et l'on faisait des encyclopédies pour enregistrer la victoire. On avait des supplices pour tous les genres de grandeur et des piloris pour toutes les manifestations de la beauté.

Le singe est la bête d'élection et d'affection du dix-huitième siècle. La remarque est de M.M. de Goncourt et c'est un trait de lumière (1). Ce singe remplace N. S. Jésus-Christ et grimpe sur tous les autels.

Il est, sous le nom de Voltaire, l'avant dernière incarnation de Moloch et son dernier avatar, avant d'arriver à Robespierre qui réalisera la définitive splendeur de son intégrale résurrection. En attendant qu'il boive le sang, il dévore les âmes et travaille son appétit de démon.



Ce fut une époque merveilleusement superficielle où il semble que tout le monde naissait avec le don de ne rien entendre aux choses supérieures.

L'éducation morale de l'enfance et de la jeunesse est proprement un assassinat par l'intoxication des plus épouvantables dissolvants.

Une espèce de paganisme mollasse se combine avec je ne sais quels détritits infects de Port Royal. Greuze tempère Lucrèce et le miel sauvage des *Géorgiques*, recueilli dans les flancs entrouverts des taureaux d'Aristée, transformé en une mélasse impure, découle du bec jaune de Fontenelle sur la palette rose de Boucher ou de Fragonard.

Les hommes de ce temps grandissent dans une espèce de lumière lavée et trouble à travers laquelle ils aperçoivent le ciel comme le frontispice turquin d'un poème encyclopédique, et la nature comme une idylle à la Déshoulières ou à la Florian, pleine de petits moutons blancs et de petits arbres bleus découpés sur de petites aurores fleur-de-pêcher et se prolongeant ainsi indéfiniment sous les horizons.

(1) *La Femme au 18^e siècle*, 1862.

La vie entière devient une pastorale ou un madrigal pour ces mortels allégoriques auprès de qui les prostitués Byzantins du XV^e siècle prennent dans l'imagination terrifiée, les proportions titanesques des prosopopées eschylennes.

Si parfois, l'âme humaine asphyxiée dans ce fumier de fleurs et n'en pouvant plus, s'élançait par un suprême effort dans la direction des cieux, la pitoyable débilité de cet élan la faisait aussitôt retomber sur l'impur tréteau du naturalisme critique des philosophes ou dans le prochain cloaque du diabolisme humanitaire et mélancolique de Rousseau. La conscience râlait sous les décombres de l'univers.

Il y avait bien aussi ce fameux *plan incliné* de la création dont les âmes sentimentales ont tant parlé. Mais c'était, à vrai dire, une pente effroyable qui descendait de Louis XIV et s'en allait, à travers trois règnes de boue, droit au panier de la guillotine. On couchait les femmes sur cette pente et elles dévalaient ainsi jusqu'en bas, faisant éclater aux yeux des moins clairvoyants la splendeur mathématique des lois de leur chute...



Le XVIII^e siècle, ce fanatique de petitesse, ne paraît pas s'être douté du spectacle d'agonie qu'il offrait au monde.

Quelques mots célèbres ne prouvent rien, quelques prophéties tombées de la bouche oraculaire des demi-dieux du jour, ne nous donnent pas le droit de supposer que les hommes de ce temps-là eurent plus de clairvoyance que d'autres sur leur propre dégringolade.

Le monde d'alors, allait, au contraire, avec la sécurité la plus inouïe, à la conquête philosophique du désespoir et prenait, avec tout l'enthousiasme pos-

sible, pour une délicieuse fleur de puberté, le redoutable balbutiement obscène de sa dernière enfance.

On croyait au retour d'Astrée, les ténébreuses superstitions avaient fui, balayées au loin par la victorieuse lumière encyclopédique. L'esprit humain était affranchi et l'économie politique, enfantelet nouveau de la sagesse des nations, apportait à la terre une inépuisable corne de prospérités.

Hélas! à côté, au dessous du déficit palpable de l'argent que toute la France voyait plus ou moins de ses grands yeux charnels prédestinés au vertige, — il y avait, profond et inscrutable comme la nuit de l'espace, l'incomparable déficit de la Raison humaine.

Substitution cartésienne du *moi* à Dieu dans tous les ordres de faits politiques ou scientifiques, substitution du papier à la loi d'obéissance, refonte générale des constitutions, découverte inespérée des Droits de l'Homme, système de la nature, système du crédit, systèmes de l'athéisme et de la banqueroute, abolition des privilèges de la noblesse et inauguration des privilèges de la canaille, de cette sainte Canaille qui finira par avoir ses poètes, en attendant qu'elle ait sa chapelle silencieuse et son vitrail mystique dans la cathédrale de Michelet, le rédacteur inspiré des *Paralipomènes* de la Calomnie!

Interminable serait la liste des songes enfantés dans cette nuit sans exemple de l'esprit français. On sait ce qui s'en est réalisé. On sait combien furent glorieuses à la France les découvertes inouïes de cette génération de Prométhées et combien profitables les résultats!



A l'extrémité inférieure de toute décadence de nation se trouve ordinairement la rhétorique, cette interminable queue de poisson de toute sirène révolutionnaire.

Je ne parle pas de cette rhétorique immuable et indes-

tructible, adhérente à la muqueuse universitaire, qui bâve ses identiques formules sur trente siècles de civilisation.

Celle-là n'a nul besoin de révolutions pour éclater aux yeux des hommes comme la fleur pourprée d'un pavot académique. Tous les temps et tous les milieux lui sont favorables. Elle est naturellement accommodée à tous les événements imaginables et s'ajuste avec une égale bénignité à tous les genres de catastrophes et à toutes les fantaisies heureuses de la fortune.

Une coupole Mazarine; un fauteuil présidentiel; une chaire métropolitaine; une tribune parlementaire; un banquet politique, hippophagique ou même anthropophagique; le jour bleuâtre d'un estaminet électoral; le fond du puits de l'astrologue inattentif; le tréteau éclectique d'un avocat désespéré; le marbre lacrymatoire d'un Mausole de l'épicerie; la cuisine de Locuste même, dans le recueillement sacré de ses élucubrations et de ses mixtures; tout est bon à la rabâcheuse éternelle, tout est capable de l'inspirer et de rendre sonore son antique tambour.

Je n'ai rien à dire à cette cantatrice déplumée du morne théâtre de la Rengaïne. Mais il reste la rhétorique de l'actualité, du fait immédiat, appropriée et soudaine qui surgit un beau matin, comme un cryptogame démesuré, après une pluie d'été, au pied d'un vieil arbre expirant.

C'est la rhétorique spéciale des artificiers de la badauderie de tous les siècles à leur déclin. C'est le revers crasseux de cette défroque d'Arlequin qu'on est convenu d'appeler le style ou le génie d'une époque, même dans le dénûment total de tout style et de tout génie.

Ainsi le XVIII^e siècle avait produit la rhétorique du trumeau qui allait se combiner dans un précipité sans exemple avec le gongorisme méduséen des sansculottides de la fraternité.



Une rhétorique telle qu'on n'en avait jamais vu chez aucun peuple, apparut en ces temps, comme un météore prodigieux, annonciateur désorbité de la débâcle universelle.

Pour concourir à l'enfantement de cette rhétorique féconde en stupéfactions, toutes les rhétoriques connues de tous les âges avaient apporté leur pollen le plus efficace, à travers la nuit du passé, malgré les tempêtes et les ouragans d'un ridicule exterminateur.

Le feu des bûchers de l'Inquisition, les ténèbres du moyen-âge, le poison des Borgia, le couteau de la Saint Barthélemy, le glaive d'Harmodius et d'Aristogiton, la chute des Trente Tyrans et la draperie stoïque des deux Brutus, l'hiératisme franc-maçonnique de Weisshaupt et le vicariat savoyard de l'évangéliste Jean-Jacques, la fédération des peuples par dessus les océans étonnés et l'apostolat transatlantique des insurrections trois fois saintes! etc. Le génie déclamatoire de toutes les races sublunaires concourut à l'agrégat surhumain de cette rhétorique miraculeuse qui inscrivit dans l'histoire la déclaration des Droits de l'Homme.

Les roseaux pensants contemplèrent cette mascarade de vingt cinq millions de Spartacus ou de Scévolas armés de piques et casqués de bonnets phrygiens, qui donnaient l'idée d'un grand peuple numismatique en rupture de médaille.

Et cependant, à travers cette immense Courtille de têtes coupées, dans la poussière de tous les effondrements, apparut indigente et triste, la faible nature de l'homme, plus dépouillée et plus distincte qu'elle n'était jamais apparue.

Sous le masque sanglant d'une rhétorique transcendante poussée jusqu'à l'égorgement et jusqu'à la terreur suprême, l'homme immuable, le misérable Homme de la Chute, suait et haletait dans son éternelle lamentation.

Que les historiens ou les dramaturges imbéciles nous parlent à longs jours des géants de 93! Ces Adamastors de la tempête se sont évaporés dans leurs propres songes et si complètement évanouis dans l'espace qu'ils n'ont plus rien de grand aujourd'hui que l'énorme silence de la Pitié sommeillante sur leur cercueil...

Le calendrier de l'histoire est ainsi fait qu'il fallait ce carnaval de la Liberté pour précéder la grande pénitence, le grand Carême du Despotisme prêché par Napoléon devant toute l'Europe, sur soixante champs de bataille et dans la fumée du sang de quatre millions de morts!



Quant à cette pauvre Marie-Antoinette, elle vint en France comme ce délicieux arc-en-ciel du matin qui présage, dit-on, le mauvais temps.

Elle arriva juste au moment qu'il fallait pour relier et fondre ensemble les deux rhétoriques : la rhétorique du trumeau et la rhétorique du couperet; et, de ces deux rhétoriques, celle qui lui trancha la tête fut assurément la plus miséricordieuse. La simple mécanique de Guillotin lui fut moins cruelle, en somme, que la mécanique compliquée de l'Etiquette de Versailles et produisit en elle un moindre *raccourcissement*.

Cette grande porphyrogénète fleurdelysée dont le prince de Ligne a dit « qu'il ne lui avait jamais vu une journée parfaitement heureuse, » fut emprisonnée, dès le premier jour, dans le cérémonial de la Cour de France, comme une libellule dans un tourbillon.

L'Etiquette portée naguère par Louis XIV, comme ce monarque porta toutes choses, au sommet de sa vaste perruque, sans qu'un seul poil en fût dérangé, l'Etiquette non ensevelie avec le grand roi, s'était appesantie comme une bagatelle accablante sur ses

lamentables successeurs. Louis XIV n'avait pas été seulement le roi de France, il avait été la plus haute et la plus accomplie formule de la Monarchie dans les temps modernes. La formule royale apparut incarnée en cet homme médiocre, dans l'équilibre superbe d'un très long règne, magnifiquement pondérée par toutes les formules subalternes de l'obéissance et du respect de douze siècles accumulés en piédestal sous les quatre pieds de son trône d'or.

Il eut le rayonnement surnaturel de la Fonction suprême et l'impassibilité quasi-divine de l'Investiture de toutes les souverainetés chrétiennes vassales de lui.

Le grand miracle de Louis XIV est d'avoir résisté à la mythologie de sa prodigieuse situation. Il demeura un homme après tout, ce Salomon, parfois même un homme humilié et tremblant dans sa gloire, et il mérite pour ce fait d'être regardé comme le thaumaturge de l'humilité impossible.

Quand Versailles, cette exorbitante miniature de ses rêves, fut habité par lui, un immense besoin d'uniformité naquit dans le silence solennel de cet horizon de bois et l'Étiquette, passablement lâche et facile dans les jours troublés de la Fronde, devint cette règle rigide, austère, difficile et inexorable qui rappelle le renoncement monastique et dont Louis XIV fut le fondateur ou, tout au moins, le réformateur. Il faut lire Saint-Simon et, surtout, les *Mémoires* du marquis de Luynes, pour avoir une idée de cette Trappe royale de la Stricte Observance dont on s'est moqué fort inconsidérément, car c'était une chose réellement profonde et qui ne tendait à rien moins qu'à l'exclusion de tous les réfractaires à l'obéissance et de tous les ambitieux sans *vocation*.

Après Louis XIV, l'Étiquette devint ce que devient ordinairement toute grande Règle monastique après la mort de son fondateur, une lettre majuscule en tête

de tous les *chapitres* de la médiocrité ; une rubrique dont l'esprit s'efface, indéchiffrable à force d'être surchargée.

Le catafalque du grand Roi fut illuminé des tristes flambeaux de l'orgie prochaine que la Régence allait inaugurer pour soixante ans et la grande voix de Massillon n'éteignit pas ces effrayants luminaires. Ils brûlèrent, inextinguibles, jusqu'à la bobèche et consumèrent la table même du festin.

Le *Mané, Thecel, Pharès* de la Monarchie fut écrit par la même main qui avait courbé l'Europe aux pieds de l'ancêtre de Balthazar, et c'était justement la main de l'Étiquette. Il convenait, sans doute, que l'omnipotence des rois très-chrétiens achoppât contre cette poussière et trébuchât misérablement dans son orgueil, comme le colosse aux pieds d'argile des quatre monarchies du prophète.

Toujours est-il que de l'héritage de Louis XIV il se trouva que c'était encore cela qui pesait le plus et que sa descendance en fut écrasée. Ce qui avait été une cravache disciplinaire aux mains du bâtisseur de Versailles devint un fléau sur les épaules des démolisseurs qui vinrent après lui.

Louis XV, lui-même, qui n'était pourtant pas encombré de scrupules et qui n'exigeait pas que le plaisir fût extrêmement respectueux pour sa majesté sacrée, Louis XV régna toute sa vie sous l'Étiquette et n'essaya même jamais de s'en affranchir. Il ne se débraillait pas devant la foule comme on l'a tant fait croire aux engoulements de la crédulité démocratique. Il était, au contraire, le plus sanglé et le plus consigné monarque de son époque.

Louis XIV ayant étiqueté l'adultère comme tout le reste, les maîtresses de Louis XV appartinrent de toute nécessité à l'une ou l'autre de ces deux catégories : les surnuméraires et les fonctionnaires. Les premières contraignaient le roi à des escapades que l'Étiquette

rendait difficiles et malpropres; les secondes le faisaient passer sous les ignominieuses fourches caudines de l'adultère *stylite* de Louis XIV, adultère prévu, légitimé, discipliné et rationné par un cérémonial qui remplaçait Dieu et qui était le roi des rois.

Le pauvre Bien-Aimé n'était pas de force à sortir jamais de ce cercle de Popilius : un coup d'état ou la vertu. Il ne put accomplir ni l'une ni l'autre et s'en alla, après un nombre déterminé de jours frivoles, dans un autre royaume que le sien, dans un royaume bien étranger et dont l'Etiquette, par malheur, lui était bien peu connue. Il trépassa comme un vieux pilote sans vigilance, léguant à ses petits enfants une vieille boussole affolée, une nef criblée et désemparée et les légendes en taille douce de Cythère pour faire face à de prochaines dislocations.



Louis XVI n'eut pas de maîtresses et c'est tout ce qu'on en peut dire. Il interrompit en ce point la tradition et fut ainsi le négociateur malheureux de la vertu sur le marché européen où cette banale valeur était généralement dépréciée. Mais le monde est ainsi fait qu'il se donne à ceux qui le méprisent, quand une force redoutable est derrière leur mépris, et Louis XVI qui n'était pas fort ne méprisa jamais personne. Du moins, son mépris ne parut jamais.

Marie-Antoinette, au contraire, laissait volontiers percer le sien, malgré les plis et replis d'une Etiquette où le cynisme le plus profond avait combiné toutes les exigences du respect humain, au point de réaliser une sorte de morale *entr'ouverte* que la crapule élargissait de jour en jour. C'était bien, mais, encore une fois, il aurait fallu la force et quelle force! La Reine entreprit d'opposer au cynisme du vice étiqueté l'imper-

tinence de la vertu sans étiquette et, par là, elle accumula sur sa tête les charbons ardents de l'exécration universelle.

Elle voulait fermer la cour aux femmes de l'ancienne faveur de Louis XV, à ces femmes compromises dans le triomphe de la Du Barry, cette ténébreuse goujate, au nom providentiel, qui fit s'accroupir la Royauté des Lys dans le *tonneau* de Diogène.

Elle se refusa, disent MM. de Goncourt, à la présentation de M^{me} de Monaco, en dépit de son nom et du nom de son amant, le Prince de Condé, déclarant hautement « ne point vouloir recevoir les femmes séparées de leurs maris ».

Elle faisait dire par le Roi au duc d'Orléans dont l'insolence lui faisait horreur et qui descendait à être l'entrepreneur de son Palais Royal : « Comme vous allez avoir des boutiques, on ne pourra guère espérer de vous voir que les dimanches. »

Lorsque toute la noblesse en délire acclamait le *Mariage de Figaro*, comme elle aurait acclamé une représentation anticipée des autres *Folles Journées* qui furent le 21 janvier et le 16 octobre, Marie-Antoinette, désabusée la première et discernant à l'avance le couperet triangulaire du dénouement, disait à son médecin qui lui parlait de Beaumarchais : « *Vous avez beau le purger, vous ne lui ôterez pas ses vilénies.* »

« Elle était convaincue que la grande popularité des princes de la Maison d'Autriche venait du peu d'exigence d'étiquette de la cour de Vienne. D'ailleurs, quel besoin de conseils, de raisonnements, de souvenirs d'enfance pour faire détester à la jeune princesse une telle tyrannie? Quelle patience eût résisté à des tourments quotidiens pareils à celui-ci : La femme de chambre, un jour d'hiver, prête à passer la chemise à la Reine, est obligée de la remettre à la dame d'honneur qui entre et ôte ses gants ; la dame d'honneur est obligée

de la remettre à la duchesse d'Orléans qui a gratté à la porte; la duchesse d'Orléans est obligée de la remettre à la comtesse de Provence qui vient d'entrer, pendant que la Reine transie, tenant ses bras croisés sur sa poitrine nue, laisse échapper : « *C'est odieux! Quelle importunité!* » (1)



Rien ne lui fut pardonné, ni sa vertu, ni son esprit, ni son infortune, ni les bienfaits qu'elle répandit sans cesse sur les pauvres innombrables qu'elle secourut à ses frais *jusqu'au 9 août*, où la Reine de France emprunte un assignat de deux cents livres pour faire une aumône.

On lui fit un crime énorme de l'apparente dissipation de sa vie et de l'immense besoin d'activité qui lui dévorait le cœur au milieu d'une cour figée et immobilisée dans des formules.

L'impopularité que lui faisait la plus savante et la plus infatigable de toutes les haines arrivait à un tel point qu'en août 1787, le portrait de la Reine, entourée de ses enfants, n'était pas exposé aux premiers jours de l'exposition de peur des outrages de la populace. On n'osait pas risquer cela.

Enfin la calomnie universelle arriva à son plus beau triomphe et réalisa son plus parfait chef-d'œuvre dans la grande affaire scandaleuse du Collier.

« Cette inénarrable affaire du collier! » dit Carlyle, le Jupin tonnant de l'épithète empoisonnée. « Le chapeau rouge, cardinal Louis de Rohan; le rat de prison Sicilien, Balsamo Cagliostro; la marchande de modes, dame de Lamotte, « d'une figure assez piquante »; les plus hauts dignitaires de l'Eglise, valsant en danses

(1) MM DE GONCOURT. *Marie-Antoinette*.

échevelées, avec des prophètes charlatans, des coupe-bourses et des filles publiques; tout le monde invisible de Satan mis au jour et s'évertuant sans relâche dans l'enfer visible de la terre, tandis que monte vers le ciel la fumée de ses tourments.

« Le trône a été mis en scandaleuse collision avec le baignoir. L'Europe étonnée retentit de ces mystères pendant neuf mois, ne voit que le mensonge se multiplier par le mensonge; la corruption parmi les grands et les humbles, la goinfrerie, la crédulité, l'imbécillité; et la force nulle part, excepté dans la faim.

« Pleure, belle reine, verse tes premières larmes d'une douleur sans mélange! Ton beau nom a été terni par une haleine impure, terni sans remède, tant que durera ta vie. *Jamais* plus, il n'y aura pour toi amour ou pitié dans des cœurs vivants, jusqu'à ce que naisse une nouvelle génération et que ton propre cœur soit mort, guéri de toutes ses douleurs. Les épigrammes deviennent, désormais, non plus vives et amères, mais cruelles, atroces, sans nom.

« Le 31 mai 1786, un misérable cardinal Rohan, grand aumônier, à sa sortie de la Bastille, est escorté par les applaudissements de la multitude; ce n'est pas qu'il soit aimé ni digne de l'être, mais c'est un homme important parce qu'il a pour ennemis la cour et la Reine (1). »

La cour et la Reine! Non, Carlyle. La Reine seulement et le Roi peut-être, si ce pauvre homme est capable de haine et s'il a compris l'énormité de l'outrage.

Quant à la cour, elle s'indigne médiocrement et si elle s'écarte du cardinal, au fond, c'est bien plutôt parce qu'il a vauté ses mains épiscopales dans de

(1) TH. CARLYLE, *Hist. de la Révol. Franç.* T. I.

malpropres complicités que par tout autre motif, puisé à une source loyale et généreuse.

Mille bras invisibles avaient porté cet homme à cette totale infâmie. Quand elle fut consommée, il se trouva seul, quoique ignominieusement acquitté, et se fit reconduire triomphalement à son domicile par une différente canaille.

III.

Le Rien des Lys.

Vacua est anima ejus & anima ejus vacua.
ISAÏE, 29.

Louis XVI fut le roi constitutionnel des paveurs de l'enfer. L'historien découragé tâtonne dans le labyrinthe minotaurique de ses bonnes intentions.

Adipeux et lymphatique *Pichrocole* d'une autorité perpétuellement taillée en pièces, il attendit, dans une inaltérable sérénité, le retour pronostiqué des *Coquecigrues* de l'obéissance volontaire.

Appuyé sur le nuage fuyant des plus vaines espérances qui aient jamais habité la pulpe molle d'un cerveau philanthropique, il put entendre sans indignation les insolentes menaces des Parlements et les protestations funambulesques des deux Assemblées, assister en roi pacifique à l'égorgement de ses plus fidèles serviteurs, présider entre Talleyrand et Lafayette à la transcendante bouffonnerie de la Fédération, accepter d'un cœur attendri l'imbécile dénomination de *Restaurateur de la Liberté*, se coiffer du bonnet rouge et ne jamais désespérer du cœur des Français.

La guillotine dut lui paraître bien inconcevable et bien amère au lendemain d'une si fougueuse rhétorique

de fraternité. « Je n'aurais jamais cru, » disent les niais. Louis XVI n'a jamais cru et par conséquent n'a jamais douté.

Il avait l'esprit exactement fermé à toute conviction positive ou négative qui eût pu produire une effraction quelconque dans les *agenda* vertueux et débonnaires de son existence.

Un des plus curieux furets anecdotiques de ce siècle, M. Louis Nicolardot, publia naguères, sous le titre accablant de *Mémoires de Louis XVI*, le plus étonnant et le plus instructif de tous les livrets de chasse.

Le mot RIEN, écrit sans points d'admiration, de l'innocente main du roi, sert à consigner le néant, pour lui absolu, de toute journée que les exigences de la fonction royale dérobaient au noble plaisir de la chasse.

Ce mot *rien*, incrusté dans certaines dates, serait d'un prodigieux effet de dandysme, s'il ne s'agissait pas de Louis XVI et si on ne savait pas que ce mot était le cri même de sa conscience.

L'imagination est épouvantée de l'incalculable quantité de « riens » que représente ce règne et surtout à partir du moment où une énergique présence de quelque chose devint absolument nécessaire.

Il fallut à ce Rien royal la sublime procession du 21 janvier et l'éblouissante ignominie de l'échafaud pour émerger à l'existence et dater une bonne fois son avènement.



On peut assez facilement se représenter Marie-Antoinette, jeune, vive, spirituelle, enthousiaste de bonheur, l'absolu contraire du rien, tombant tout à coup sous la dépendance de ce Rien des Lys, perpétuellement stupéfait et immobile sur son axe philanthropique.

Pour expliquer cette union navrante et bizarre, il n'y a que le *postulatum* d'une providentielle expiation. Il fallait un Louis XVI pour que la Révolution fût possible et une Marie-Antoinette pour que cette révolution ne ressemblât à aucune autre.

Henriette-Marie fut, certes, une héroïne. Il n'y a pas de physionomie de reine persécutée qui soit plus auguste. Mais elle avait un mari à peu près digne d'elle, si tant est que ces sortes de femmes en puissent avoir. Charles I pouvait assurément se mieux défendre, mais enfin, il se défendit. L'histoire nous le montre à cheval, l'épée au poing.

Marie-Antoinette couchée pendant vingt ans en travers du cœur de Louis XVI, comme le Prophète sur le cadavre de l'enfant mort pour le ressusciter, n'en put jamais obtenir cette palpitation de généreuse fureur qui aurait peut-être suffi pour dégonfler la vessie du bavardage révolutionnaire et, dans tous les cas, aurait honoré, du moins, sa pauvre mémoire.

« La crainte d'un amoindrissement du Roi est la crainte permanente de Marie-Antoinette et, parmi tant d'inquiétudes, celle de ses inquiétudes qui ne cesse de veiller. Son désir éclate à chaque phrase que le Roi *fasse quelque chose de grand.* » (1)

Acharnement inutile d'une âme de feu sur une âme tiède et incombustible qui ne peut que s'évaporer dans l'espace mobile des airs, au moment de l'extrême incandescence! La fille de Marie-Thérèse y usa sa vie et y brisa son cœur. Que voulez-vous que la société d'alors comprît à cela?



Comment une femme, une reine, de l'exemple de

(1) MM. de Goncourt.

qui le vice eût tant aimé à se voir encouragé et fortifié; comment l'épouse irréprochable aurait-elle pu se faire pardonner l'attachement de plus en plus exalté qu'elle faisait paraître pour l'honneur foulé aux pieds de son mari et de son roi?

Le mariage alors pendait fort bas, comme toutes choses, et une femme ne s'avisait pas de supposer qu'une solidarité morale quelconque pût exister entre elle et le mortel généralement longanime dont elle sécularisait le flambeau.

Un déroulement théologique de la simple donnée du catéchisme sur le mariage eût été capable de faire mourir de stupéfaction ce monde parfumé et impénitent. L'infinie portée morale et divine du lien conjugal échappait complètement à ce tourbillon des Stymphalides de la France, à cette noire nuée d'oiseaux impudiques et consumés qui planaient dans les hauteurs crépusculaires de la vieille aristocratie.

Une femme des plus irréprochables du temps, M^{me} de Choiseul, affirmait avoir de l'estime pour M^{me} de Pompadour.

La double originalité d'un roi non adultère et d'une reine amoureuse de l'honneur de son époux, dut produire un scandale atroce dont les poisons suffocants se répandirent sur la seule tête de la reine que Louis XVI occupé de chasses, de serrures et d'autres importants objets, ne pensait nullement à protéger.

Ce règne étrange fut donc une lamentable partie d'échecs où la *reine* protégea sans cesse le *roi* qui laissait imperturbablement tout massacrer et tout démolir autour de lui. Seulement, au contraire du jeu d'échecs, le roi fut pris. Pris et tué avec des milliers, sans avoir frappé une seule fois pour sa propre défense et pour la défense de ceux que le Seigneur avait commis à sa garde, en affublant d'une couronne sa massive incapacité.

« — Hector, un seul coup; ne frapperas-tu pas un seul coup pour nous qui mourons pour toi? » Vous souvenez-vous de cette prière des quatorze frères du lâche dans le sublime roman de Walter Scott?..

Quelle pitié! Tout était dans la main de cet homme; les quarante mille Allemands fidèles de Bouillé; la noblesse terrienne non corrompue qui se fût levée de toutes les provinces aux cris du Suzerain menacé; à la frontière, une Europe sympathique et d'ailleurs intéressée au salut de ce trône et à défaut de tout cela, — la fuite.

La fuite dont les timides animaux trouvent l'énergie et dont il fut incapable. Il ne sut pas même fuir, l'ayant entrepris, et se fit arrêter au dernier moment, comme un malfaiteur évadé, par une poignée de goujats!



Marie-Antoinette avide d'action héroïque, au point, si elle eût été seule, de sauver la monarchie et perpétuellement enchaînée à ce désespérant solécisme royal et conjugal, éclatait parfois en jugements indignés qui pèsent plus durement sur la mémoire de Louis XVI que l'ignoble sentence de ses assassins.

« Vous connaissez la *personne* à qui j'ai affaire, » écrivait-elle au comte de Mercy-Argenteau. « Au moment où on la croit persuadée, un mot, un raisonnement la fait changer sans qu'elle s'en doute; c'est aussi pour cela que mille choses ne sont point à entreprendre. Croyez cependant que quel que soit le malheur qui me poursuit, je peux céder aux circonstances, mais jamais je ne consentirai à rien d'indigne de moi; c'est dans le malheur qu'on sent davantage ce qu'on est. »

Son mari était fort capable, en effet, de le lui faire amèrement sentir. « Enchaînée par la faiblesse, mais jalouse de l'autorité et de la dignité de la per-

sonne royale, elle repoussait l'idée de montrer ce que peuvent *une femme et un enfant à cheval*. Elle refusait de rien tenter, de rien oser par elle-même, de peur de cacher le Roi, de le voiler, de le diminuer (1). »

Quant à ce qu'elle eût pu faire par elle-même, sa correspondance nous montre assez clairement qu'il y avait en cette femme réputée légère, une bien rare supériorité de bon sens et une très froide vision des plus effrayantes réalités.

Voici une lettre assez étonnante et assez belle pour être citée en entier. Elle est adressée en Angleterre à la date du 9 avrii 1787, c'est-à-dire au lendemain de l'assemblée des Notables et à la veille de cette caractéristique explosion de craintes qui empêcha l'exposition publique de son portrait.

« Où vous êtes, vous pouvez jouir au moins de la douceur de ne point entendre parler d'affaires. Quoique dans le pays des Chambres haute et basse, des oppositions et des motions, vous pouvez vous fermer les oreilles et laisser dire. Mais icy, c'est un bruit assourdissant, malgré que j'en aye. Ces mots d'opposition et de motion sont établis comme au Parlement d'Angleterre avec cette différence que lorsqu'on passe, à Londres, dans le parti de l'opposition, on commence par se dépouiller des grâces du roi, au lieu qu'icy, beaucoup s'opposent à toutes vues sages et bienfaisantes du plus vertueux des maîtres et gardent ses bienfaits. Cela est peut-être plus habile, mais ce n'est pas si noble. Le temps des illusions est passé et nous faisons des expériences bien cruelles. *Nous payons cher aujourd'hui notre engouement et notre enthousiasme pour la guerre d'Amérique*. La voix des honnêtes gens est étouffée par le nombre et la cabale. On abandonne le

(1) MM. de Goncourt.

fond des choses pour s'attacher à des mots et multiplier la guerre des personnes. Les séditieux entraîneront l'État dans sa perte plutôt que de renoncer à leurs intrigues. »

Elle écrit deux ans après à M^{me} de Polignac : « Nous périrons plutôt par la faiblesse et les fautes de *nos amis* que par les combinaisons des méchants. »

Dans son fameux *Mémoire*, adressé à l'Empereur, son frère, et daté du 3 septembre 1791, il y a des choses qu'on croirait écrites de la main augurale de Burke, précisément dans sa manière et dans son style. Exemple :

« Comment peut-on connaître ce qui peut convenir à l'état d'une nation dont la plus faible partie commande dans le délire et que la peur a subjuguée tout entière! — Il n'y a point d'opinion publique et réelle dans une nation qui n'a pas un sentiment. » etc.

Appuyée sur une notion supérieure de l'Autorité royale, la pensée d'une guerre civile ne la faisait pas plus trembler que la sublime femme de Charles I^{er}. Elle pensait avec raison que ce qui peut s'appeler droit sur la terre est *droit* toujours et que *le plus sacré de tous les devoirs*, comme disait le fantoche de l'Indépendance, ne peut jamais avoir force de prescription, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de briser les Dynasties et de rejeter les Races:

Elle jugeait que le droit de se faire obéir est solidaire du droit divin de régner, tout aussi bien que le droit de punir est inséparable du droit de faire grâce; tous droits incompatibles avec l'essence de la souveraineté populaire toujours subordonnée à une loi écrite.

Pensées infiniment éloignées du débile cerveau de Louis XVI qui, pareil aux monarques abdicateurs du XIX^e siècle, ne croyait guère à son droit divin et souffrait très bien qu'on y taillât de petites royautés populaires de quatre jours, comme on taillerait des casaques d'argousins dans la défroque d'un magistrat.



Auprès d'un tel homme, les remontrances héroïques de la Reine étaient aussi parfaitement vaines que les violents conseils de M^{me} Elisabeth, la plus admirable figure de cette époque et d'une telle sublimité que Marie-Antoinette elle-même semble médiocre et pâle en comparaison.

Cette princesse, il est vrai, était véritablement une sainte et rentre par là dans la catégorie des personnages historiques soigneusement obnubilés par l'histoire contemporaine.

M^{me} Elisabeth qui fut une héroïne et qui mourut comme telle, « *l'homme des Tuileries*, » disent MM. de Goncourt qui font d'elle un très beau et très grand portrait, cette chrétienne douce et violente, comme il faut l'être, selon l'Évangile, pour ravir à la fois le ciel et la terre et qui n'opposait aux abjectes injures du Temple que ce seul mot : « Bonté divine ! » tandis que la Reine frémissante et indomptée repoussait l'outrage — cette Jeanne d'Arc sans mission d'une royauté qui voulait périr, déclarait en un style porte-glaive qui rappelle celui de la grande Mademoiselle, cousine germaine de Louis XIV :

« Je regarde la guerre civile comme nécessaire. Premièrement, je crois qu'elle existe, parce que toutes les fois qu'un royaume est divisé en deux partis, toutes les fois que le parti le plus faible n'obtient la vie sauve qu'en se laissant dépouiller, il est impossible de ne pas appeler cela la guerre civile. De plus, l'anarchie ne pourra jamais finir sans cela ; plus on retardera, plus il y aura de sang répandu. Voilà mon principe. Si j'étais roi, il serait mon guide. »

Un tel langage n'est pas pour plaire au XIX^e siècle, lequel se glorifie de toutes les compromissions et de toutes les capitulations. -- siècle *cunctator* d'une félicité parfaite qui rate perpétuellement et d'une conciliation universelle qui aboutit toujours aux égorgements.

Or, Louis XVI était essentiellement un roi du XIX^e siècle. Il eut une minute de grandeur, pas plus, et ce fut, hélas! sa dernière minute.

La Révolution, en pieuse fille qu'elle était, ensevelit son Progénéiteur inconscient et mutilé dans une nécropole plus vaste que la cryte traditionnelle des rois de France, obituaire immense sans inscriptions fastueuses ni lampes funéraires, où descendirent silencieusement, tête coupée, les Intentions innombrables, bonnes ou mauvaises, qui s'étaient agitées, sous forme humaine, dans ce crépuscule vespéral de l'Autorité.

Marie-Antoinette et M^{me} Elisabeth y descendirent à leur tour, quoiqu'il y eût en elles tout autre chose que des intentions. Ces pauvres femmes accomplirent ainsi leur destin. Façonnées pour de grandes choses l'une et l'autre, et brisées impitoyablement avec leurs amphores voilées de Suppliantes de la Monarchie contre l'argile grossière du plus inerte des rois, — elles disparurent après lui dans les enfoncements de l'éternité, laissant derrière elles une voie lactée de larmes brillantes et le ressentiment immortel du plus impérissable de tous les griefs de la Justice.

IV.

La Lionne au Peuple!

Ecce Judex ante januam assistit.

SAINT JACQUES, 5.

Le lundi 14 octobre 1793, une cause est pendante devant la nouvelle cour révolutionnaire; cause telle que jamais ces vieux murs n'en virent une semblable.

C'est le jugement de Marie-Antoinette.

L'impatience du sans-culottisme régnant avait besoin d'un nouveau spectacle tragique pareil à celui du

21 janvier et le réclamait de partout avec une puissante et unanime clameur.

Sans doute, le 21 janvier avait été une belle chose, mais on pensait avec raison que le nouveau drame serait une bien plus belle chose encore et le généreux sans-culottisme s'en poulérait à l'avance.

On avait vu guillotiner le fils de soixante rois, roi lui-même autant qu'il pouvait et, ma foi, on avait éprouvé quelque déception. De même que cinquante chiens étant lancés sur un unique marcassin, on ne peut raisonnablement pronostiquer à chacun d'eux qu'une fort médiocre curée, — de même cent mille haines de sans-culottes autour de l'échafaud d'un pauvre roi ne peuvent pas prétendre individuellement à une bien large portion de son agonie.

On avait si longtemps attendu ce spectacle ! L'Orgueil, la Haine, l'Envie, la Colère, les Etats Généraux de toutes les passions basses l'avaient si éperdûment appelé pendant de longs siècles, — et ce n'était que cela !

Pour Marie-Antoinette, on savait que ce ne serait que cela aussi, mais, du moins, c'était une femme et le sybaritisme de la vengeance populaire pourrait se vautrer à l'aise dans une bien plus parfaite ignominie.

Sentir qu'on a dans la main le cœur d'une reine, fille de rois, sœur de roi, mère d'un prince royal; sentir que ce cœur qui battait, il y a quelques jours, au dessus de tous les cœurs, est là, maintenant, dans le creux de votre main de goujat et qu'il palpite contre vos artères de goujat; savoir qu'on pourra le faire saigner et l'humilier tant qu'on voudra, avec la certitude parfaite que personne, ni aristocrate, ni prince, ni Dieu, ni aucune force du ciel ou de l'enfer ne pourra vous en empêcher et ne surgira pour sa défense; — quelle inexprimable volupté !



Allons ! reine abandonnée, pense à ton sang, pense à ta gloire, pense à ta beauté, repasse dans ta mémoire tous tes enivremens passés, rappelle-toi Marie-Thérèse, rappelle-toi les fêtes de ton mariage et le bonheur que tu en attendais ; souviens-toi de Versailles et de Trianon. Ressuscite, si tu le peux, ces choses évanouies pour toujours, jusqu'à ce que tu en aies une vision qui te tasse pleurer des larmes de désespoir.

Ah ! tu pensais, pauvre porphyrogénète décolorée, que tes vertus te seraient comptées pour quelque chose ! que le peuple français se souviendrait avec attendrissement de la grande pitié que tu ressentis pour sa misère du fond de tes splendeurs et qu'à défaut d'un fantôme de respect, il te serait du moins accordé un simulacre de compassion dans ton incomparable détresse !

C'est que tu ne connais pas ce peuple et quant à la Révolution tu ne la comprends guère. Ecoute. Nous sommes plusieurs millions de misérables venus du fin fond de l'abîme social. Pendant des siècles, nous n'étions rien, nous n'existions sur la terre que pour l'arroser de nos sueurs et pour la creuser de nos os. Tant qu'une espérance chrétienne nous fut enseignée, nous nous résignâmes silencieusement à la perpétuelle pénitence.

Depuis que les philosophes et les ruffians ont détruit cette espérance, nous avons cessé de nous résigner. Voilà tout.

Nous ne voulons plus obéir qu'à ce qui mérita le mépris et nous prétendons commander à tout ce qui fut jugé digne de nous fouler aux pieds. Nous décrétons la victoire universelle de notre abjection et nous ne promènerons jamais assez d'immondices sur les hauteurs immaculées de l'innocence humaine.

Marie-Antoinette, ci-devant archiduchesse, ci-devant reine, nos irrémissibles griefs sont ta beauté, ta vertu, ce grand air souverain que n'avait pas ton mari et par dessus tout, ton incomparable infortune.

Les mendiants que tu as nourris se désolent de l'impossibilité de te faire souffrir davantage et ils exulteront comme les montagnes du psalmiste à ton dernier supplice.

Lorsque tu étais au temple, nous accorderas-tu que notre haine fut assez savante, assez ignoblement inventive pour te torturer? Souviens-toi de l'allée des marronniers dans la cour, quand tu étais forcée d'y descendre pour échapper à l'asphyxie de ton infecte prison et qu'il te fallait passer au milieu des ricanements et des obscénités! Souviens-toi des charbonnages et des inscriptions sur les murs! et par dessus tout, ô Reine des Lys d'or, n'oublie pas *cette garde-robe qu'il te fallut partager, toute une année, avec les municipaux et les soldats!*...



Maintenant, tout sera bientôt fini. Marie-Antoinette est à la Conciergerie. La Révolution étend sa main pleine de sang vers cette tête auguste nimbée de tous les deuils endurables à notre faible nature. La corne d'abondance des humiliations, retournée sur le cœur de la Reine, est décidément épuisée.

On ne l'a pas battue; c'est la seule infâmie que la magnanimité populacière lui ait épargnée. Tout le reste est allé à un point tel qu'il faut absolument s'arrêter, car il ne reste plus que la mort. « Sans phrases ou avec phrases, mais en plein soleil et devant tout le peuple qui demande qu'on le fortifie du spectacle de cette fête expiatoire. *Expedi* UNAM *mori pro populo*.

Le peuple souverain est assis dans l'amphithéâtre immense et vocifère à pleine gueule pour que la lionne lui soit amenée. Car ce n'est plus, à cette heure, de « chrétiens aux lions » qu'il s'agit, mais de lions et de lionnes aux fils rénégats des anciens chrétiens.

Parfois, on lui jette aussi un crocodile, un Danton

énorme ou quelque autre monstre sanguinolent et phrasier. Il y donne un coup de sa dent superbe, mais il est insatiable surtout de lions et, malheureusement, l'espèce en est rare.

Fouquier-Tinville, le belluaire de l'innocence, y pourvoit de son mieux. Mais il n'a pas eu, jusqu'à cette heure, un aussi grandiose combat à offrir à son maître sans culotte, à son César vermineux et omnipotent, aux aboiements innombrables : le combat de la Reine et de la Mort ! de la Reine plus forte que l'extrême infortune et de la Mort plus faible que l'Amour, dit le Saint Livre.

Je l'écrivais en commençant. Cela ne s'était pas vu depuis l'origine des monarchies chrétiennes et le rebut de la crapule allait enfin pouvoir chanter son *Nunc dimittis*.

Par malheur, l'absence imprévue de preuves écrites contre la Reine retardait encore la « grande joie du père Duchêne de voir que la louve autrichienne va être enfin raccourcie ».

Le diligent Tinville avait beau chercher, il ne trouvait pas. La reine avait brûlé tous ses papiers. Et cependant il fallait trouver quelque chose...

La Providence ne voulait pas que Marie-Antoinette fût précisément assassinée. L'assassinat pur et simple est une sorte d'anoblissement expéditif et à la bonne franquette, une *savonnette à vilain* bonne pour les héros crasseux de la démocratie dont elle fait des martyrs, ou pour les gladiateurs de la politique parlementaire dont l'auréole peut illuminer les assemblées. Mais l'assassinat pompeusement juridique, avec son appareil d'échafaud et sa procession d'ignominie, c'est une couronne réservée, un diadème impérial dont les pointes fleuronées crèvent la voûte du ciel et qui ne peut convenir qu'à des âmes d'élection et rares parmi les rares.

Le mot célèbre de l'abbé Edgeworth au pied de

l'échafaud de Louis XVI est vrai dans tous les sens et paraît avoir été une inspiration surnaturelle; mais ce mot avait besoin d'être dit. A la guillotine de la Reine, c'est inutile; car Marie-Antoinette pour son amertume et sa consolation infinies, sait une chose que Louis XVI n'a jamais comprise. Elle sait qu'elle est la reine *émisnaire* de tous les péchés de la Race de Saint Louis et que sur la bascule infâme, elle enfante à la gloire du Paradis les ancêtres de son époux.



Du 2 août au 16 octobre, la Reine de France vécut donc à la Conciergerie, si cela s'appelle vivre, en attendant qu'on lui fit la grâce de la *juger* et de la faire mourir.

Cette chose est suffisamment connue. Tout ce qui tient un tronçon de plume en a parlé. Les humiliations infinies, les tortures honteuses, les *économies* de la République sur le linge de la malheureuse femme, ses deux pauvres robes, blanche et noire, toutes deux pourries et impossibles à remplacer à cause des embarras financiers où M. Pitt plonge la France, — tout cela a été infiniment raconté et ne peut plus l'être.

Mais l'*âme* de Marie-Antoinette, cette âme unique et abandonnée comme jamais, peut-être, une âme ne le fut, voilà ce qu'on voudrait voir, si quelqu'un pouvait le montrer.

Brutalement séparée de M^{me} Elisabeth et de ses enfants, dépouillée des derniers objets de poche, des derniers souvenirs et portraits qu'elle possédât; installée dans des lieux inconnus, sinistres, ayant pour éternelle compagnie, depuis la dernière tentative d'enlèvement du baron de Batz, deux gendarmes veillant jour et nuit presque dans sa chambre; — quelles pensées durent s'élever en elle dans ce nouveau Versailles de quelques

pieds carrés, Versailles ou Trianon de l'ignominie parfaite et qui ne peut plus être aggravée? Car Marie-Antoinette est toujours Reine de France, aucun goujatisme sublunaire ne pouvant faire qu'elle ne le soit plus.

« Longs jours, longs mois, les jours et les mois qui s'écoulèrent entre l'entrée de la reine à la Conciergerie et son procès; attente douloureuse où la reine hors de la vie, toute à la mort, ne se reposait pas encore dans la mort! Elle priait, elle lisait. Elle tenait son courage prêt. Elle occupait son imagination. Elle demandait à Dieu de ne pas la faire attendre, aux livres de la faire patienter. Mais quel livre dont la fable ne soit petite et l'intérêt médiocre auprès du roman de ses infortunes? Quelles lectures pourront, à force d'horreur, arracher un moment à son présent, la reine de France à la Conciergerie? « *Les aventures les plus épouvantables* », c'est l'expression même de Marie-Antoinette, lorsque, par Richard, elle demande des livres à Montjoye; et rien n'est capable de distraire son agonie que l'histoire de Cook, les voyages, les naufrages, les horreurs de l'inconnu, les tragédies de l'immensité, les batailles poignantes de la mer et de l'homme. » (1)

Les aventures les plus épouvantables! Pauvre âme abandonnée! Les cannibales de Cook sont, après tout, des utilitaires primitifs qui tirent parti de leurs prisonniers. Ils les mangent simplement, sans aucun raffinement de haine. On peut même dire qu'ils les *aiment* de cette façon. Mais ce sauvage acharnement de tout un peuple contre une femme mourante, cette ignoble vengeance de domestiques révoltés qui triomphent de l'abaissement de leurs maîtres, c'est à déconcerter les naïves et

(1) MM. DE GONCOURT. *Marie-Antoinette*.

simples abominations de tous les Polynésiens de la terre.

D'ailleurs, même au point de vue pur et simple du cannibalisme pratique, le Paris de 93 n'a rien à envier aux anthropophages du Pacifique.

« A Meudon, dit Montgaillard avec beaucoup de calme, il y avait une tannerie de peaux humaines; de celle des guillotins qui valaient la peine d'être écorchés, on faisait d'excellente peau pour des culottes et autres usages. La peau des hommes, fait-il remarquer, était supérieure en consistance et en qualité à celle du chamois; celle des femmes n'était presque bonne à rien, étant d'un tissu trop tendre... » (1)

L'histoire, en se reportant aux relations des *Pèlerins de Purchas* et à toutes les relations anciennes ou modernes, ne trouvera rien d'aussi effroyable que ce cannibalisme industriel, paisible, presque élégant. Il paraît que l'extrême civilisation détachée de la foi chrétienne donne cela. La malheureuse Reine dut le sentir profondément et se lasser de ses lectures.



Je l'ai dit plus haut. Je ne crois pas à la *sainteté* de Marie-Antoinette. Les grandes lignes manquent et le surnaturel n'apparaît pas.

Cependant, il reste ceci raconté par Montjoie. A la Conciergerie même, l'audacieux baron de Batz se vit sur le point de la faire évader. Mais il fallait tuer les deux gendarmes. Elle *refusa*, bien qu'on puisse dire que jamais le droit de légitime défense ne fut plus nettement, plus lumineusement caractérisé.

Le 21 janvier, elle eut sa dernière révolte, lorsqu'elle cria aux argousins de la guillotine qui entraînaient Louis XVI : « Vous êtes tous des scélérats! »

(1) MONTGAILLARD. T. IV, p. 290.

Lorsqu'on lui arracha son fils, elle le défendit comme une lionne qu'elle était, s'offrant à tous les coups. Il fallut qu'on la menaçât de tuer le pauvre enfant.

A partir de ce moment, tout se détendit en elle, toutes ses résistances s'éteignirent et s'abolirent dans une immense désolation silencieuse et résignée, où le pardon recommandé par Notre Seigneur Jésus-Christ se levait enfin comme un pâle soleil sur la mer, au lendemain d'une tempête qui a tout détruit.

Le jour de sa sortie du Temple, ayant oublié de se baisser, elle se frappa la tête au guichet de la tour. On lui demanda si elle s'était fait du mal. « Oh! non, dit-elle, rien à présent ne peut plus me faire de mal. »

Elle ne se plaignit plus, se fit toute petite devant la Justice mystérieuse de son Dieu et s'enfonça doucement dans les tortures.

Que se passa-t-il entre cette âme séquestrée et le Consolateur des esclaves ou des reines humiliées qui l'appellent à deux genoux?

De Maistre a dit qu'il put y avoir dans le cœur de Louis XVI mourant telle acceptation capable de sauver la France. Combien plus justement pourrait-on le dire de la Reine, de cette Véronique découronnée qui n'aurait pas eu même un mouchoir pour essuyer le visage sanglant de son Maître, s'il avait passé dans sa prison, — mais qui eût pu le rafraîchir des plus grandes larmes qui aient été pleurées depuis Madeleine et qui se serait peut-être étendue sur les dalles rigoureuses pour lui faire de tout son corps un royal tapis de pied!

« Le cœur vous manque-t-il? » lui demandait-on un jour, vers la fin de cette interminable agonie. « Il ne me manque jamais, » dit-elle. Il lui eût peut-être manqué quelques années plus-tôt, lorsqu'elle n'en était encore qu'à son premier glaive. Quand les sept

couteaux furent bien enfoncés, inarrachables, elle se trouva tout à fait forte et il fut temps que le vigilant expéditeur des âmes, Fouquier-Tinville l'assignât à comparaître à son abattoir.



Elle comparut le 14. On trouve peu de choses imprimées aussi tragiques et même aussi étonnantes que ces pages sèches du *Bulletin* du Tribunal révolutionnaire qui ont pour titre : *Jugement de la Veuve Capet*.

La veille, elle avait eu à subir un odieux interrogatoire secret par lequel on espérait arracher à cette malheureuse épuisée de tourments, quelque aveu, quelque contradiction palpable qui la compromît sans ressources. Attaquée à l'improviste, sans conseil, elle ne s'était ni livrée, ni abaissée.

Fouquier désespéré de ne trouver aucune arme contre elle, avait pris le parti de passer outre et de poursuivre l'instruction sans aucunes pièces, à moins qu'il ne fût possible de considérer comme telles les monstruosité écrites qu'Hébert était allé arracher dans la tour du Temple à un enfant contre sa mère.

On peut imaginer le délire de curiosité enragée qui dut posséder les badauds sanglants du sans-culottisme au matin du 14 octobre. Une foule immense assiégeait le Palais, la Halle emplissait les tribunes, un immonde grouillement d'assassins et de prostituées rendait l'air irrespirable autour de la pauvre reine exposée à tous ces regards infâmants.

Après les sacrilèges serments des jurés et l'inepte bouffonnerie des interrogations préalables, une larve de greffier donna lecture du chef-d'œuvre de Fouquier-Tinville, l'acte d'accusation.

Ce réquisitoire célèbre où la calomnie la plus basse et la plus sanguinairement hyperbolique est

multipliée par la plus exorbitante sottise, ne mériterait certes pas d'être dragué dans son abîme d'excréments humains et d'être tiré à la lumière de notre soleil, s'il ne contenait une sorte de révélation du véritable génie révolutionnaire que de Maistre a déclaré *satanique*.

L'épithète se trouve ici justifiée par l'identité même du procédé sempiternel qui consiste à renverser l'homme sous la femme et à lui écraser le cœur sous les pieds tremblants de cette victorieuse.

Les femmes tiennent une place étrange dans la Révolution. Ce furent elles qui, les premières, osèrent porter la main sur la chose réservée, sur la Royauté (Insurrection du 6 octobre), comme Ève toucha au fruit défendu. Une histoire profonde de la Révolution qui s'attacherait à relever toutes les influences morales qui déterminèrent cette immense explosion d'orgueil, serait, je crois, du même coup, une étonnante monographie de la femme dans les temps modernes.

Saint-Augustin, il y a bien des siècles, établissant la généalogie de la Luxure, montrait l'Orgueil au tronc même de cet épouvantable mancenillier. Le grand docteur pensait, après Saint-Paul, que la Luxure est le châtiement de l'Orgueil, et l'on sait que, par un juste retour, l'anthropomorphisme absolu de la bête humaine et l'extrême férocité de ses mœurs, sont les suites ordinaires de l'incontinence charnelle.

La longue bucolique mélibéenne aux pieds roses qui avait été le XVIII^e siècle, devait finir par le *Çà ira* des Tricôteuses de la guillotine et cette conclusion n'était pas plus évitable que toute autre conclusion tirée de l'invincible nature des choses.



Quelle que fût la brute en Fouquier-Tinville, il ne pouvait pas ne pas voir que Marie-Antoinette lui

faisant le prodigieux honneur de comparaître en criminelle devant lui, il s'accomplissait, pour l'édification du monde, une extraordinaire démonstration de quelque loi mystérieuse.

L'excès incroyable de sa rage qui rappelle celle de Caïphe, donne à penser que cet idiot sinistre entrevit l'énormité de cette confrontation.

Il n'y allait de rien moins, au fond, que de l'honneur de toutes les femmes et de toutes les mères représentées là par Celle qui n'avait pas cessé, après tout, d'être leur tête lumineuse et la vivante effigie de leur dignité.

A cet instant, le dernier supplice de la Reine allait être exactement la décapitation morale de tout son sexe.

Le coryphée des Droits de l'Homme, Fouquier-Tinville y répugnait d'autant moins que la Révolution qui gratifiait les filles-mères, ne tenait pas essentiellement à l'honneur de la Femme, et que tout le monde voyait ou croyait voir dans la condamnation de Marie-Antoinette un avantage de la plus incalculable portée, c'est-à-dire l'extermination effective et irrévocable de la Monarchie dont elle paraissait être le principe vital.

Les Stuarts avaient repoussé dans le sang de Charles I^{er}, la tête de Louis pouvait repousser sur d'autres épaules bourbonniennes, mais on supposait, dans cette ancienne patrie des chevaleresques adorations de la Femme, que les têtes de Reines ne repoussaient pas, quand on les avait une bonne fois coupées au ras du cœur, après avoir broyé le cœur.

On aurait eu raison peut-être, s'il se fût agi de Messaline, comme on disait, mais la pureté de Marie-Antoinette était un gouffre translucide au dessus de ces puérils expérimentateurs de la destruction et tout ce qu'ils y lançaient devait retomber en foudre sur leurs crânes ignobles.

En somme, le réquisitoire de Fouquier a la valeur exacte d'une antiphrase historique et peut servir à mesurer la grandeur morale de la veuve de Louis XVI par la grandiose inanité de l'effort tenté pour la déshonorer.

La tête tranchée de la Reine ne roula pas dans l'Escalier des Géants de la calomnie, comme la tête d'une dogaresse criminelle dont le supplice éterniserait l'infâmie. Elle resta fixée, au contraire, ainsi qu'une estampe d'immortelle propitiation, au frontispice couleur de sang des lamentables épopées de la Terreur.

Telle est la beauté morale de Marie-Antoinette. Beauté humaine et non pas divine, autant qu'il est possible de le conjecturer, mais à cause de cela, plus puissante sur nous, gens du XIX^e siècle, qui ne comprenons rien à cette Folie de la Croix pour laquelle se résigner est si facile, — puisqu'elle donne aux âmes l'inextinguible avidité des tourments divins, en mettant à la place des épouvantes de la chair, le sybaritisme enivré de la Douleur !

(*A suivre.*)

LÉON BLOY.





LA FIN DU MONDE

D'APRÈS LES PROPHÉTIES (1)

A M. JEAN CASIER

I

L'attente de la fin du monde.

POUR ce jour et cette heure-là, personne ne les sait, pas même les anges du ciel; il n'y a que le Père seul » dit S. Mathieu dans son Evangile (2) en parlant de la fin des temps.

Nul ne peut donc connaître cette époque fatale; et cependant, en se rapportant aux indices de l'Apocalypse qui prédit des luttes tourmentées et de terribles catastrophes, dans tous les siècles, presque depuis le commencement de l'ère chrétienne, les hommes se sont demandé avec angoisse si « le temps de la moisson » n'était pas venu. Sous le nom de S. Paul, de faux Docteurs écrivirent aux chrétiens de Thessalonique, que l'heure finale était proche, et le grand Apôtre leur en-

(1) En donnant cet article, nous ne prétendons pas prendre parti dans la question. L'auteur lui-même d'ailleurs expose plutôt qu'il ne conclut. (N. D. L. R.)

(2) Ev. selon S. Mathieu, ch. 24, v. 36.

voya la seconde Épitre pour leur faire perdre cette fausse croyance. Quelques années plus tard, les crimes et les persécutions de Néron le faisaient prendre pour l'Antechrist, et S. Pierre et S. Paul qu'il faisait mourir l'un sur la croix, l'autre la tête tranchée étaient regardés comme les illustres témoins désignés dans l'Apocalypse (1). Lorsque Jérusalem qui avait été si longtemps la ville aimée de Dieu, mais qui ensuite n'avait pas voulu croire au Messie et avait vu s'accomplir la sublime tragédie du Calvaire, fut détruite et saccagée en l'an 70 de notre ère, par l'empereur Titus, les circonstances terribles dans lesquelles s'accomplit la ruine de la cité sainte épouvantèrent la Judée et firent croire à l'arrivée prochaine du terme fatal. Ainsi dès le premier siècle de l'Église, à peine Jésus-Christ était-il venu régénérer le monde que le monde frissonnait déjà dans l'attente de la fin des temps.

Depuis la destruction de Jérusalem, nous voyons apparaître cette même anxiété à toutes les époques tourmentées. Plusieurs des anciens Pères, en présence des sanglantes persécutions de l'Église, de la multitude des hérésies, du trouble des éléments, de la chute des empires et d'autres innombrables calamités qui doivent être les signes avant-coureurs du cataclysme final, crurent que la venue de l'Antechrist était proche. Ce fut le sentiment d'Eusèbe (2) au temps de Marc-Aurèle, de Tertullien (3) sous Septime-Sévère, de S. Denis Alexandrin (4) sous le règne de Dèce, de S. Cyprien (5), sous celui de Gallus et de Volusianus, de S. Augustin (6) sous

(1) Apocalypse, ch. XI, v. 3.

(2) Eusèbe, l. 5 hist. c. 1.

(3) Tertull. l. de fuga c. 12.

(4) S. Dionysius apud Euseb. l. 6 c. 34.

(5) S. Cyprianus Epist. 56.

(6) S. Augustinus Epist. 8 ad Hesychium.

celui de Gallien, de S. Hilaire, S. Basile (1), S. Ambroise (2), et S. Jérôme (3) sous l'empereur Valens, de S. Chrysostome (4) sous Arcade et Honoré, de S. Théodore au temps de Phocas etc. S. Grégoire le Grand qui occupa le trône pontifical, a cru, lui aussi, voir la fin du monde imminente, et l'Église fait lire au bréviaire les raisons qu'il avait de redouter la fin des temps. Mais tous ces Pères de l'Église, fidèles à la parole de S. Mathieu, n'essayèrent jamais de déterminer le jour ni l'année de la venue de l'Antechrist, se contentant de dire que l'heure de Dieu approchait, et avertissant les peuples de se tenir sur leurs gardes et de revenir aux pratiques religieuses.

Lorsque les barbares qui furent les instruments de la colère divine pour châtier le peuple romain et le renouveler, envahirent l'Italie et pénétrèrent dans Rome, les populations consternées s'attendirent à la ruine universelle du monde. En voyant Attila le fléau de Dieu, se ruer sur l'Europe à la tête de ses hordes de cavaliers Huns, on crut voir se précipiter sur la terre le quatrième cavalier de l'Apocalypse : « Et voilà un cheval pâle, et celui qui le montait s'appelait la Mort, et l'enfer le suivait ; et il lui fut donné puissance sur les quatre parties de la terre, de tuer par l'épée, par la famine et par la mort, et par les bêtes de la terre » (5).

Si l'on continue cette revue des époques où la croyance à la fin prochaine du monde fut répandue, on trouve qu'en l'année 865, une femme allemande nommée Thiote, voyant les désordres de la France,

(1) S. Basilius, Epist. 71.

(2) S. Ambrosius, orat. in obitum Satyri.

(3) S. Hieronymus, Epist. ad Ageruchiam.

(4) S. Chrysost., homil. 33 in Joannem.

(5) Apocalypse, ch. VI, v. 8.

annonça que dans l'an 866 serait le jugement universel, et cette fausse prophétie fut très accréditée. On sait toutes les terreurs que causa dans le monde chrétien l'arrivée de l'an mil : le travail de la terre et l'industrie furent abandonnés, la vie sociale fut délaissée, les guerres cessèrent, et les hommes, poussés par la peur du fatal dénouement, se pressèrent dans les églises et s'efforcèrent d'expié leurs fautes avant de paraître devant Dieu : l'an mil se passa dans cette pénible anxiété, puis le monde revint à l'espoir et redevint insoucieux de l'avenir.

Quelque temps plus tard, S^t Norbert, fondateur de l'Ordre des Prémontrés et archevêque de Magdebourg, croyait, à ce que rapporte S^t Bernard (1), que l'Antechrist viendrait dans son siècle, c'est-à-dire au onzième siècle.

En 1165, le pape Pascal II réunit à Florence un concile de 340 évêques, contre l'évêque de cette ville, lequel ému par les prodiges journaliers qui arrivaient dans le monde, assurait que l'Antechrist était né. L'affaire fut examinée, et l'évêque condamné de légèreté.

Duplex dans le second tome de son histoire de France, rapporte divers prodiges qui se passèrent pendant l'année 1197 et conclut par celui-ci : la grêle d'une grosseur extraordinaire ruina la contrée du Parisis, et même assomma un grand nombre de personnes, ce qui fut trouvé si étrange que l'on croyait être à la fin du monde et que l'on publiait que l'Antechrist était né dans Babylone. Cette croyance reposait principalement sur ce passage de l'Apocalypse : « Et une grande grêle, comme un talent, descendit du ciel sur les hommes, et les hommes blasphémèrent Dieu, à cause de la plaie de la grêle, parce que cette plaie fut extrêmement grande » (2).

(1) S. Bernardus, Epist. 56.

(2) Apocalypse, ch. XVI, v. 21.

Au quatorzième siècle, plusieurs livres furent publiés sur l'Antechrist, ceux qui furent les plus répandus sont ceux de Militzius, chanoine de Prague, de Mathieu de Paris, de Manfroy de Verceil et de Théodoric Urias.

On soutint au quinzième siècle que Mahomet était l'Antechrist. Jean Annius fut l'auteur de cette erreur dans son livre des *Questions sur l'Apocalypse*, qu'il a dédié à Sixte IV. Il est de fait que Mahomet présente plusieurs des caractères que S^t Jean attribue à l'Antechrist : il sortit de la race des Juifs, et dès le commencement de sa vie publique, les hérésies se multiplièrent. Il se vantait d'apprendre tous les secrets du ciel, et faisait de faux miracles; il se prétendait gardé par l'archange Gabriel, une nuée l'accompagnait durant la chaleur. Il est inutile de discuter ici ses visions, ses prodiges, les salutations que lui faisaient les arbres et les pierres, et cette chute apparente de la lune qu'il mit dans ses manches comme un vulgaire prestidigitateur. La religion de Mahomet s'étendit en quelques années sur une grande partie de la terre, il promit toutes les richesses et tous les plaisirs à ceux qui le servaient; il fut cruel à ses ennemis, détesta la Croix, proscrivit le S^t Sacrifice, publia qu'il apportait la liberté au monde, combattit le Pontife romain, et assura qu'il devait ressusciter trois jours après sa mort. Mais toutes les ressemblances que peut avoir Mahomet avec le futur Antechrist n'expliquent pas pourquoi on s'en est aperçu seulement au quinzième siècle, alors que le cours des années avait démontré le peu de valeur de cette croyance.

Le nombre 666 se trouve contenu dans le nom de l'Antechrist, ainsi que l'atteste ce passage de l'Apocalypse : « Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête, car c'est le nombre d'un homme, et son nombre est 666. » (1) On sait que chez les

(1) Apocalypse, ch. XIII, v. 18.

Hébreux, les Grecs et les Romains, certaines lettres de l'alphabet servaient de chiffres; S^t Jean paraît dire qu'en réunissant les lettres numériques qui entrent dans le nom de la « bête », on trouve le chiffre 666. Or, par une coïncidence assez curieuse, le nom de Mahomet écrit en lettres grecques, vaut exactement ce chiffre, et ce chiffre se retrouve encore dans les noms de Luther et de Calvin qui tous deux furent également pris pour l'Antechrist (1).

Au seizième siècle, les troubles des lois physiques, et les désordres causés dans toute l'Europe par les guerres de la religion, firent réapparaître la croyance à la fin des temps. Après la guerre de sept ans au dix-huitième siècle, cette opinion tenace se répandit encore en France.

Les grands conquérants ont eu souvent le triste privilège d'être pris pour l'Antechrist. Ce fut ce qui advint à deux héros suédois, également remarquables par la rapidité foudroyante de leurs conquêtes : Gustave-Adolphe et Charles XII. Le plus grand génie militaire des temps modernes, Napoléon I^{er}, qui pendant quinze ans piétina toute l'Europe, souleva la même croyance à laquelle avaient déjà préparé les malheurs et les crimes de la Révolution.

Ainsi de siècle en siècle, et d'époque en époque nous voyons revivre cette anxiété de la fin prochaine du monde. Les grandes catastrophes prédites par S^t Jean, sont toujours présentes à l'imagination des peuples, et chaque fois que les hommes voient se produire quelque grand événement inattendu et prodigieux, ils se demandent si ce n'est point un signe avant-coureur de l'heure fatale.

Aujourd'hui cette peur de la fin du monde semble

(1) Tout dernièrement encore, un journaliste n'affirmait-il pas que ce nombre 666 se trouvait dans le nom du général Boulanger!

endormie. Mais l'instant de Dieu doit venir comme un voleur, et c'est peut-être aujourd'hui surtout, comme l'établissent l'étude et la concordance des prophéties, que cette question devrait soulever les plus amères réflexions; car le temps n'est peut-être pas loin où : « un ange sortira du temple, criant à grande voix à l'ange qui est assis sur la nuée : Jetez votre faux et moissonnez, le moment de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre. » (1)

II.

Les Prophéties.

De tous temps, les savants ont cherché à déterminer la fin du monde, en se fixant sur l'étude des lois de la nature. C'est ainsi que Nicolas Cusanus conjecturait que l'année fatale serait l'an 1700 ou 1734, et que Pic de la Mirandole tenait pour l'an 1994. Ces dates ne reposaient que sur de simples soupçons appuyés sur la révolution des astres ou quelques autres spécieuses apparences. Le Concile de Latran obvia à ces fausses conjectures par un Décret rendu dans la onzième séance, l'an 1516 : « Non est vestrum nosse tempora, vel momenta quæ pater posuit in sua potestate. — Il ne nous appartient pas de connaître le temps ou le moment que Dieu plaça en sa puissance. »

On a discuté l'authenticité de la lettre de St Vincent Ferrier à Benoit XIII, annonçant pour son siècle la fin du monde.

Pour déterminer l'époque de la fin du monde, on s'est appuyé uniquement sur trois textes différents : un passage du prophète Habacuc, une prophétie attribuée à Elie, et la prophétie de la succession des papes de

(1) Apocalypse, ch, XIV, v. 15.

S^t Malachie. Il convient d'étudier successivement ces trois textes et spécialement le dernier auquel on peut rattacher une prophétie attribuée à S^t Césaire.

§ I. — TEXTE D'HABACUC.

Des écrivains ecclésiastiques assez nombreux ont soutenu que le monde durerait autant après qu'avant l'Incarnation de Jésus-Christ, et ils se sont appuyés pour défendre leur opinion, sur ces paroles du prophète Habacuc (1) : « Domine, opus tuum, in medio annorum vivifica illud. In medio annorum notum facies. — Seigneur, ton œuvre, vivifie-le au milieu des ans. Te le feras connaître au milieu des années. »

Mais les commentateurs de ce passage du prophète en ont donné différentes explications. Lyra l'interprète ainsi : *opus tuum*, c'est-à-dire le supplice des Chaldéens, la destruction de l'empire de Babylone et sa translation aux Mèdes et aux Perses par Darius et Cyrus; *in medio annorum*, c'est-à-dire depuis la ruine du temple de Salomon jusqu'à son rétablissement; car au milieu de ce temps Cyrus prit la couronne et le sceptre des Chaldéens; *vivifica illud*, c'est-à-dire : fais paraître ce châtement.

Denis le Chartreux traduit ces mots : *opus tuum*, par la délivrance du peuple juif de l'exil qui le retenait dans la Chaldée.

Eusèbe, S^t Jérôme et S^t Augustin disent qu'*opus tuum* est la Rédemption du genre humain et le Sauveur même; *in medio annorum* quand la plénitude des temps sera venue.

Le texte d'Habacuc est donc par lui-même très obscur, et a comporté de nombreuses interprétations. Ceux qui veulent y voir écrit que le monde doit durer

(1) Habacuc ch. III.

autant après qu'avant l'Incarnation, voient à cette durée une extrême justice : Jésus-Christ, disent-ils, ne serait pas descendu sur la terre pour annoncer sa loi à la minorité du genre humain; il a au contraire voulu que son enseignement profitât à la majorité; aussi est-il venu au milieu des temps, et, étant donnée l'augmentation de la population, la plus grande partie des générations humaines pourra suivre sa religion.

Cette raison ne peut avoir qu'une autorité secondaire, car il ne nous appartient pas d'apprécier les desseins de Dieu. Quoi qu'il en soit, la prophétie d'Habacuc ne fournit rien de certain sur la fin du monde. A supposer même en effet que Jésus-Christ soit venu au milieu des temps, on ne saurait déterminer le nombre d'années qui ont précédé l'Incarnation. Les uns disent qu'il s'est écoulé une période de 4000 années, d'autres de 4,053, d'autres de 4,963, d'autres enfin disent 8,000 et au delà.

§ II. — PROPHÉTIE D'ELIE.

On attribue au prophète Elie une prédiction qui évalue la durée du monde à 6,000 ans. Divers auteurs l'ont rapportée, parmi eux Stratonice évêque de Cumes, Jean Pic de la Mirandole, Jérôme Vielmire et Gilles Camart. Cependant Adrianus Finus et Petrus Costus estiment que cette prophétie est de Jonas, fils de la veuve de Sarepta, compagnon et disciple d'Elie.

Voici dans quels termes l'expose François Georges dans son *Harmonie du monde* (1) : « Le labour qui précède ce repos est de trois sortes et distingué par triple Loy, sçavoir la Loy de Nature, l'Escrite et celle de Grâce. Le premier de ces temps, et la première génération gouvernée et conduite seulement par la Loy

(1) F. George, *Harmonie du Monde*, cantique 3, tome 7, ch. 6.

de Nature, fut aucunement sec et vain, sans sacrifices et influences de grâce. Le second espace de temps, et la génération courante en iceluy remporta quelque profit et faveur de la Loy. Mais au troisième espace, il est permis à ceux qui sont appuyés de la grâce du Christ, d'offrir au Juge et à Dieu le Père les pleines javelles et gerbes bien grenées. De là vient l'oracle d'Elie qui est en souveraine révérence entre les Hébreux : deux mille ans vanité, deux mille ans sous la Loy, et deux mille ans sous le Messie. »

Ainsi donc pour arriver au terme de ses destinées, l'humanité doit traverser trois périodes de durée égale :

La première époque, appelée *loi de la nature*, a duré environ deux mille ans, d'Adam à Moïse.

La seconde époque, appelée *loi de crainte*, a duré également deux mille ans, de Moïse à Jésus-Christ.

La troisième époque, appelée *loi de grâce*, doit également durer deux mille ans, et par conséquent se terminer au vingtième siècle de l'ère chrétienne.

Cette tradition de 6,000 ans a toujours été très en faveur; elle a été acceptée et défendue successivement par St Irénée, St Hippolyte martyr, André de Césarée, St Anastase Sinaïte, Lactance Firmien, St Hilaire, St Gaudence, St Jérôme, Hilarion, St Isidore et Cyprien, St Justin martyr; St Augustin dans la *Cité* (1) l'estime probable, et St Ambroise y ajoute foi. Ce ne sont donc pas les défenseurs illustres qui lui font défaut.

Les raisons qui militent en faveur de cette opinion se ramènent à trois :

1° L'Écriture, dit on, parle du temps de l'*Évangile* comme du dernier. Sur quoi on peut ainsi raisonner : ou bien ce dernier temps doit être plus long, ou

(1) Augustin la Cité, 20^e ch. 17.

égal, ou moindre que celui qui est passé et qui est d'environ quatre mille ans : on ne peut pas dire qu'il soit plus long ou égal, puisque St Jean l'appelle « la dernière heure » ; il reste donc qu'il soit moindre, et alors il semble probable que le temps de l'Évangile ne doit durer que 2,000 ans.

2° Le monde a été fait en six jours, et le septième jour Dieu se reposa. Or la création est la figure de la durée du monde, et l'on peut dire que le jour de Dieu est de mille ans, témoins ces paroles du Psalmiste : « Seigneur, mille ans devant tes yeux font comme un jour. »

3° La Transfiguration représente le dernier repos, et il est dit qu'elle se fit après six jours.

Enfin le nombre 6, étant d'après St Jean un nombre fatal, amènerait la destruction du monde au bout du sixième jour, les jours se composant de mille années.

On objecte à cette prédiction le passage de l'Évangile où il est dit : « Le jour de Dieu viendra comme un larron », et l'on dit que cette prophétie est manifestement fautive puisqu'elle annonce l'époque précise de la fin du monde, et qu'elle est en contradiction avec l'Évangile. Il est facile de répondre : nous ne savons point les dates exactes de la durée du monde avant Jésus-Christ, et spécialement avant Moïse, la prophétie d'Élie n'annonce donc que d'une manière générale, le terme final, et laisse dans l'incertitude l'époque précise.

Avant de quitter cette prédiction pour étudier celle de Saint Malachie qui la corrobore, il est juste d'ajouter qu'elle n'a point été admise par tout le monde chrétien, qu'elle a été vivement attaquée par St Julien, archevêque de Tolède, Arétas de Césarée et d'autres écrivains religieux, et qu'elle n'a que la valeur d'une tradition constante en harmonie avec la raison.

(A suivre.)

HENRY BORDEAUX.



CONTE DE LA ROULETTE

Il ne faut jamais dire :
« Fontaine, je ne boirai pas de ton eau. »



A bas, là-bas, dans la rade, doucement bercé par le clapotis des flots bleus, le yacht se balançait sur ses ancrés.

Et tandis que tout semblait encore sommeiller dans cette très coquette, — et de bien inoffensive apparence — embarcation de plaisance, Monte Carlo s'éveillait au soleil, comme dans un sourire. La brise fraîche du matin apportait de la côte les senteurs des orangers et des mimeuses. La nature sortait peu à peu du calme et de la torpeur des douces nuits de la Rivière d'Or....

Tout en haut sur son promontoire de palmiers et de fleurs, le Casino s'illuminait aux premiers rayons. Brillant, il surgissait dans son cadre de nature élégante, fixant tous les regards, comme il attire tous les désirs, toutes les passions. De la pleine mer il apparaissait, dans son architecture fastueuse, comme quelque temple, détaché d'un conte d'Orient, consacré à une Idole souveraine et capricieuse.

O le délicieux coin de terre, et quelle antithèse avec ces côtes d'Angleterre, dissimulées derrière leurs voiles gris de brumes et de brouillards, où le soleil semble briller derrière une barrière de glaces dépolies.

Involontairement — tandis qu'accoudé à la passerelle de commandement il examinait attentivement les détails de la côte — il se sentait envahir par un sentiment de triste et vague pitié, Sir Edward Muchison esq. Quel lendemain était donc réservé à Monaco, cette belle insoucianta qui s'étalait ainsi sous ses yeux couronnée d'or, de coraux et d'émeraudes....

O le réveil lorsque tantôt, brusquement, ces écouilles s'entrouvrant livreraient passage à deux gueules de bronze, lorsque dans un sifflement sinistre les boulets pénétreraient ce temple maudit de la Fortune; enseveliraient sous les ruines, dans un délicieux concert de cris de rage, d'épouvante et de souffrance, croupiers et joueurs, les mains crispées sur leurs tas d'or...

Il le fallait car : la moderne Babylone devait être détruite. « *De cet antre du jeu il ne restera pas pierre sur pierre* » avait édicté l'inexorable sentence dont Sir Edward avait accepté d'être l'exécuteur implacable.

Depuis trop longtemps certes, il criait vengeance au Ciel le scandale de ce petit coin de terre offrant asile aux joueurs, attirant de si loin les fils d'Albion pour leur ravir des fortunes en un coup de roulette.

Combien en étaient revenus, ayant perdu jusqu'à leur dernière guinée, forcés de retourner dans leurs terres, pour encore, pour toujours revenir à ce Monte Carlo... Que d'or ravi à la mère patrie, pour enrichir une contrée minuscule, une principauté qui à bon droit eût dû appartenir à l'Angleterre, comme Malte et Gibraltar, en vertu de ce droit naturel et indiscutable de sa très gracieuse Majesté de jalonner, de dominer de forteresses la route de ses Indes..

Ils n'étaient sans doute qu'une poignée qui avaient compris en Angleterre la grande œuvre qu'il leur était donné d'accomplir. Mais de suite ils en avaient saisi l'opinion publique. Leur bureau de correspondance col-

lectionnait soigneusement — pieusement dirions-nous — dans les journaux du continent, le récit des catastrophes et des suicides qui s'accomplissaient là-bas, au sortir des soirées de jeu, à l'abri des bosquets de lauriers roses ou sur les bords de la mer d'azur. C'était avec un indéfinissable plaisir qu'à la faveur de la publicité, chèrement acquise, du *Times* ou du *Daily Chronicle* ils mettaient sous les yeux de l'univers parlant la langue de Milton et Shakespeare le spectacle de « ces malheureux retrouvés le crâne fracassé, la cervelle en bouillie, au sortir de la caverne de l'ogre de Monte Carlo. » Ils en étaient arrivés à ce résultat de publier — dans la bonne saison — « leur suicide » par semaine, à jour fixe avec une parfaite régularité. D'aucuns prétendaient il est vrai — toute grande œuvre a ses détracteurs — que le président de la *ligue anti-monégasque*, the Right honorable Rich. Wilkings, subsidiait de sa cassette privée les pauvres diables désireux d'en finir avec l'existence, et acquittait — mais sous la surveillance d'un commissaire de la société — leur voyage *Club train et Méditerranée exprès* (P. L. M.!).

Malgré tout l'opinion publique demeurait insensible.

La ligue anti-monégasque organisa alors des meetings : Le résultat fut assurément très bizarre. Nombre d'auditeurs se firent la réflexion « qu'il n'était pas impossible après tout — la chance aidant un tout petit peu — puisque d'aucuns perdaient des sommes folles, de réaliser quelques gains ». D'où un subit accroissement de trafic en destination de Monaco, et ce projet très sérieusement discuté par le conseil d'administration des *great Eastern* et *Chatam Dover* s'il ne conviendrait pas d'encourager discrètement par quelques subsides la *ligue anti-monégasque*.

En désespoir de cause, la ligue s'adressa au Parlement par voie de pétitionnement et sollicita une

intervention diplomatique. Bien que le document se terminât par la phrase célèbre : *England expect that every...* l'Angleterre en général, et le Parlement en particulier ne « firent pas leur devoir ».

Monte Carlo resta toujours debout.

Ce fut alors que la Ligue résolut de tenter un grand coup, un coup de vive force. Eh qu'importent donc les moyens à qui veut la fin...

Voilà pourquoi à la suite de longs et secrets conciliabules, là-bas, là-bas, à une portée de canon, dans la rade, doucement bercé par le clapotis des flots bleus, se balançait sur ses ancres, le yacht — de bien inoffensive apparence — commandé par Sir Edward Muchison, délégué de la *Ligue*.

Vingt hommes, tout au plus, composaient l'équipage du yacht — un très fin marcheur — capable de se soustraire d'assez loin à toutes les poursuites. Trois passagers : membres convaincus de la Ligue et les plus forts souscripteurs dans le fonds d'expédition. Ce n'était pas une armée; ce n'était pas une escouade aux forces suffisantes pour tenter le plus petit coup de main à visages découverts. Aussi bien les flancs du yacht ne contenaient-ils guère de poudre ou de plomb : Muchison avait de plus sûrs moyens pour mener à bonne fin l'expédition dont il avait pris la tête et assumé la responsabilité : Monaco avait vécu pour l'Or : ce serait l'Or qui perdrait Monaco. Muchison avait là, dans la poche intérieure de sa redingote un portefeuille gonflé de banknotes : voilà le véritable engin de destruction dirigé contre la Principauté, et qui, à lui seul, suffirait à ouvrir toutes les portes et vaincre toutes les résistances. Chaque membre de la Ligue avait souscrit sa part dans cette entreprise, et contribué sans marchander à faire le capital de cette grande, patriotique et profondément *morale* entreprise.

Peut-être même certains d'entre eux avaient-ils envisagé la chose comme une opération financière, devant le cas échéant assurer, de fort beaux dividendes le jour très prochain où la *ligue anti-Monégasque* solennellement, remettrait la possession de cette nouvelle et minuscule province au gouverneur choisi par Sa très Gracieuse Majesté.

« Et pourquoi ne serait-ce pas moi » songeait là bas, sur les bords de la cotonneuse Tamise, Sir Rich. Wilkings, l'âme de l'entreprise, tandis que Muchison se voyait déjà créé baronnet, sacré chevalier de l'Ordre du Bain, que sais-je encore.....

Immuable, mystérieux sans qu'on remarquât le moindre mouvement à bord, le yacht était resté tout le jour dans la rade. Mais à présent que le soir tombait, un canot de service s'en détacha et glissa bientôt sur les flots unis comme un miroir, vers la côte, portant Muchison et sa fortune vers... sa future baronnie.

Muchison, très impassible, très flegmatique, — comme il convient à tout bon anglais — ne laissait rien percer du grand, grand projet qu'il allait tantôt — cette nuit peut-être — mener à exécution. La complicité de quelques soldats de la garde, des domestiques du palais livrerait l'accès de la Résidence à sa petite troupe. Le Prince surpris dans son sommeil, à l'improviste serait baillonné, garrotté en un rien de temps. Bien vite, avant qu'on puisse donner l'alarme, le canot enlevé par six bras vigoureux aurait rejoint le yacht sous vapeur. Le restant n'était plus qu'un jeu : quelques boulets bien dirigés transformeraient bientôt le Casino en un tas de décombres ; le Prince prisonnier, à la merci des assaillants signerait son abdication pour mettre un terme au massacre inutile de ses anciens sujets.

Et au cas très improbable où l'on dirigerait quelque

attaque contre le yacht — suffisamment éloigné d'ailleurs et bientôt hors de portée dans la haute mer — la présence à bord du Prince transformé en otage, suffirait pour garantir le bâtiment et ceux qu'il portait, de toute fâcheuse aventure.

Très simple, très pratique le plan de Muchison, comme on le voit.

A présent notre futur héros remontait en promeneur, sans se hâter, la pente douce qui relie la Condamine aux hauteurs du Casino. C'était le moment où au trot des chevaux les grands omnibus de service, emmenaient vers les salons du Casino une armée d'employés et de croupiers. Où les étrangers, où tout le faubourg d'en bas, où la vieille ville montait à l'assaut de la nouvelle. Ceux-ci allant d'un pas lent, en insouciant, pour goûter l'air frais du soir ou recueillir, dans les jardins embaumés quelque symphonie égrenée par les violons. Ceux-là d'un pas pressé, fiévreux, inquiet, le front sombre, courbé par la passion du jeu, comme si cette course de la roulette qui se terminait là bas, en ce moment eût été celle, la seule dont dépendaient leur fortune et leur existence.

Muchison pénétra dans les salons, sans se hâter, jetant un regard de pitié aux pauvres diables qui s'empressaient autour de lui pour lui délivrer sa carte, on pour le débarrasser de son pardessus. Ah s'ils avaient su! Quelle effroyable panique eût régné dans ces salons qu'emplissait peu à peu la foule des joueurs et des touristes...

Mais ils ne savaient pas!...

Il avançait en curieux, jetant à la dérobée des regards scrutateurs autour de lui, mesurant de l'œil l'épaisseur des murs et des voûtes, examinant par où les boulets destructeurs auraient meilleur et plus facile accès...

Un triple rang de joueurs entourait déjà les tables de la roulette; public fiévreux, qu'agitaient tour à tour l'espérance et la crainte; le souffle, presque la vie suspendus aux soubresauts désordonnés de la petite bille d'ivoire. Hommes, femmes ne vivant plus que pour et par le jeu, comme hébétés dans une folle orgie.

« Mon œuvre est juste » — murmura doucement le Vengeur. Mais au même instant il apercevait, là bas, un vieil, un très vieil ami de sa famille, qui l'avait fait danser sur ses genoux autrefois — mon Dieu qu'il y avait donc loin de cela. — Il était là, en curieux, avec ses petites filles, deux adorables miss aux cheveux blonds.

Et Muchison était pris d'une envie folle de courir à lui, à elles, de leur dire de fuir, de fuir bien vite, bien loin, les malheureux. Mais non, il ne pouvait pas, il ne le pouvait pas... *le justicier*.

Pour éviter de les voir encore, pour fuir leurs regards, Muchison s'approcha de la table de la roulette; il concentra toutes ses pensées, toute son intelligence sur le jeu qui s'accomplissait là, sur les poignées d'or que semaient à pleines mains les joueurs, et que les croupiers remuaient, balayaient ou amoncelaient de leurs râteaux comme les jaunes épis d'une plantureuse moisson.

Et peu à peu, malgré lui, il y prenait un plaisir extrême à ces infiniment variables coups du sort, à ces brusques ruines, à ces gains soudains qui s'accomplissaient tour à tour à côté de lui dans la joie désordonnée ou la rage sombre. En même temps il se produisait un étrange phénomène dans son esprit — dans l'esprit de Muchison, le délégué de l'anti-monégasque ligue, — *un phénomène que nul n'expliquera* : Les chiffres du tapis vert semblaient danser devant lui une sarabande folle, un galop effréné. Puis l'un d'eux se détachait dans une auréole lumineuse, se fixait devant lui, obsti-

nément, l'aveuglant presque : *Vingt-Trois* — et ce Deux et ce Trois flamboyaient, d'une clarté fantastique, se marquaient dans son cerveau avec une douleur de fer rouge :

Vingt-trois, impair, passe... glapit la voix du croupier.

« *Trois...*

« Trois » répéta un instant après la même voix, dominant le bruit des monceaux d'or agités.

Vingt-six, vingt-six, murmura Muchison, malgré lui, lisant tout haut ce qu'il voyait, ce que seul il voyait, ce qu'il ne pouvait s'empêcher de voir.

Et comme obéissant à ce commandement, la bille d'ivoire s'arrêta dans la vingt-sixième case...

« Eh donc, Monsieur, le premier rang est réservé aux joueurs, » s'écria impatienté le croupier, de voir cet étranger qui se tenait là immobile, barrant la place aux autres, qui demeurait l'oreille inattentive aux murmures de ceux qu'il empêchait de sacrifier à la Roulette.

Muchison, d'un geste machinal, plus fort que sa volonté — oh certes ! — lança sur le tapis la première pièce qui lui tomba sous la main ; un souverain qui roula au hasard sur le tapis vert, et s'arrêta à cheval, sur le *six* et *neuf*.

A peine avait-il terminé son geste, que vivement il étendit le bras pour reprendre son enjeu, tandis que cependant — comme toujours, — comme s'il se fût détaché au contact de la pièce d'or, un gigantesque *Neuf* flamboyait à ses yeux. Mais déjà le *Rien ne va plus* avait prononcé le sort du souverain, la boule d'ivoire avait commencé sa folle course qui *devait* s'arrêter au numéro neuf... Et d'un coup de râteau machinal, le croupier aligna dix-sept pièces d'or à coté du souverain de Muchison...

Plutôt contrarié que stupéfait de cette aventure, le délégué de l'anti-monégasque society, songea trop tard à relever son enjeu, — trop tard à son sens pour ce con-

tempteur de la Roulette — car le hasard dompté pour la seconde fois, multipliait par dix-sept — et cette fois à l'appel du numéro six le gain qu'il avait oublié. D'un coup de râteau le croupier repoussa les cent et trente six pièces d'or de côté, tandis qu'un monsieur à la mise irréprochable s'empressait auprès de l'heureux joueur, et sollicitait quelques louis pour expérimenter sa martingale et « faire sauter la banque ».

« *Faire sauter la banque.* » Ces quatre mots résonnaient à présent avec une musique délicieuse aux oreilles de Muchison. « Faire sauter la banque et pourquoi pas après tout? » Quel résultat enviable que de ravir leur or à ces banquiers exécrés, avant de raser, de détruire leur antre. Faire servir leurs trésors à assurer leur ruine. Acheter la garnison, la Maison, les familiers du Prince, tout Monaco avec l'or de la Roulette, avec *l'or maudit de Monaco...*

Pour bien s'assurer que la fortune était avec lui, qu'il avait ce soir-là, de par une volonté souveraine, le don de commander aux combinaisons du hasard, timidement à petits coups, Muchison hasarda une partie de son gain de tantôt, sur la rouge, sur la noire, sur les douzaines. Et *toujours, toutes, toutes* les combinaisons lui réussissaient. L'or s'amoncelait à présent devant lui par tas, il y plongeait à pleines mains, au hasard, grisé de son bonheur insolent, ne s'apercevant pas que partout autour de lui les jeux avaient cessé, qu'on s'étouffait pour l'entourer, pour le toucher comme pour lui ravir une partie de sa chance, que la roulette ne bondissait plus que pour lui. Il avait là devant lui, au bas mot trois millions; et déjà les croupiers effarés avaient puisé dans les coffres-forts de réserve pour alimenter la banque. Le directeur des jeux mandé d'urgence, calme, impassible, comme un marin au fort de la plus épouvantable des tourmentes, attendait, les bras croisés, la fin de cette incroyable martingale.

« Et la banque tient toujours? » murmura avec un mouvement de rage Muchison... » Elle ne sautera donc jamais, jamais la maudite! » Et d'un geste fou, il repoussait à pleines mains sur le tapis vert, et cet or qui s'étalait devant lui, et aussi le portefeuille gonflé de banknotes qu'il n'avait point touché, le portefeuille qui devait lui livrer Monaco, et qui allait faire sauter la banque...

« Huit millions! » prononça-t-il debout, le ton ironique et un suprême défi dans la voix : la banque, la banque invincible courrait-elle le risque?

Ah il n'était plus question à ce moment là de *minimum* et de *maximum*, c'était une lutte, une lutte à mort où l'un des rivaux devait succomber...

Atterré le croupier jeta un regard sur le directeur, qui très simplement répondit, comme s'il se fut agi d'un modeste enjeu d'une centaine de louis : « La banque ne recule pas. »

Ah! il la tenait à présent entre ses mains la banque maudite, elle allait être dans quelques instants étranglée entre ses mains... Car jamais il n'avait été aussi sûr de sa chance, c'était trente-six, *trente-six*, entendez-vous bien qui allait sortir. Ah! comme le chiffre étincelait devant ses yeux, avec quels flamboiements de triomphe. Mais ne le voyez-vous donc pas tous, tous pour ramasser une fortune, une fortune qui ne peut vous échapper.

Ce fut un moment d'énorme et stupéfiant silence qu'interrompit seulement un instant le sacramental *Rien ne va plus* et le léger cliquetis de la bille contre les parois et les cases. Elle va, elle vient, elle saute, elle se démène insouciant, frivole, sans s'inquiéter de ce duel à mort entre Muchison et la banque.

Je vous le dis, il n'y avait en ce moment dans cette salle que deux personnes qui eussent conservé

leur sangfroid et leur calme, et ces deux personnes étaient le banquier et Muchison, les deux acteurs de ce corps à corps à jamais mémorable dans les annales de la banque de Monte-Carlo.

La voilà qui s'arrête, qui se fixe, vingt, cent yeux sont là braqués sur le plateau mobile; ils essaient de voir, de distinguer, de lire...

Un frisson secoue cette foule. Inconsciente, la petite boule s'est fixée là, là au bord de la case indiquée par Muchison, dans la case trente-six. Un moment encore et vous la verrez tous, tous.

La fortune est domptée, la déesse arrachée de son temple — de son temple qui va à son tour, de même, disparaître. Le vainqueur étend le bras pour ramasser l'enjeu de cette formidable partie, de cette partie qui serait irrémédiablement sans seconde, alors même qu'un yacht vengeur ne serait pas là-bas pour accomplir l'œuvre tant rêvée.

Or, à ce moment, au milieu des rumeurs, et des exclamations de cette foule surexcitée, haletante, voici qu'il se produisit une chose très bizarre, qui ne se revoit pas une fois sur mille, à ce qu'affirmeront par la suite, et vous répèteront les joueurs les plus experts. Au moment où la roulette très lente allait s'arrêter, la bille d'ivoire fut secouée d'un dernier, d'un presque imperceptible soubresaut. Un frisson sembla l'agiter très doucement mais assez fort certes pour la laisser glisser dans la case voisine, la case qui résume et incarne la toute puissance et les chances de la banque, la case zéro, terreur et ruine des joueurs...

Zéro... annonça du même ton calme le croupier. Faites vos jeux... Mais l'on y songeait bien devant cette fortune qu'un coup de râteau venait de balayer comme quelques chiffons de papier...

« Je le disais bien, dogmatisait là-bas un pointeur

de martingales. Trente-six est rouge, c'était une absurdité d'aller à l'encontre de la série. »

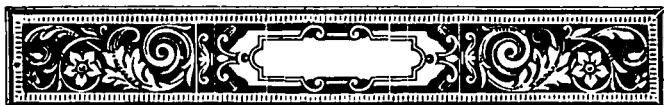
Lui allait là-bas comme un fou dans les jardins aux bosquets d'orangers, de lauriers et de mimeuses, Muchison le vaincu.

Le lendemain on retrouva là-bas, quelque part au pied du promontoire son cadavre atrocement mutilé; son portefeuille contenait pour toute fortune le plan de l'expédition qu'il avait rêvée; et c'est ce document conservé dans le plus profond des archives de Monaco, qui seul révèle, à quels dangers, insouciant et frivole sa divinité la Roulette a échappé.

Et voilà comment, aujourd'hui encore sous les grands lustres sautille encore la bille d'ivoire à la recherche de nouvelles proies. Comment sur le tapis vert tombe toujours à grosses gouttes la pluie d'or dont les éclaboussures fertilisent le plus merveilleux coin de terre qui soit au monde...

P. WAUWERMANS.





L'ORNEMENT DES NOCES SPIRITUELLES

(Fragments)

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs un extrait de la traduction par Maurice Maeterlinck du chef-d'œuvre de Ruysbroeck l'Admirable. Ce saint personnage, né au village de Ruysbroeck, entre Hal et Bruxelles, en 1274, fonda dans la forêt de Soignes, au lieu dit Groenedael (Val-Vert), un monastère qui suivit la règle des Ermites de S^t Auustin. C'est là qu'il écrivit en flamand ses étonnantes œuvres mystiques.

Ces œuvres, éditées pour la première fois dans le texte original, il y a quelques années, par les soins de la *Maatschappij der Vlaamsche Bibliophilen*, n'ont jamais paru en français, sauf quelques passages traduits par E. Hello sur le texte latin, rédigé au 16^e siècle par Laurentius Surius.

CHAPITRE LI. — Comment l'homme doit être orné pour recevoir l'exercice le plus intérieur.

MAINTEANT, observez attentivement de quelle façon nous pouvons acquérir et posséder en la lumière créée, l'exercice le plus intérieur de notre esprit. L'homme qui est bien orné de vertus morales en la vie extérieure, et qui s'est élevé en la paix divine et en sublimité par des exercices intérieurs, possède l'unité de son esprit, illuminé de surnaturelle sagesse, effluant en généreuse charité au ciel et sur terre, et s'érigeant, et refluant avec des vénérationes et des mérites, vers le même fonds et en la sublime unité de Dieu, d'où effluent tous les flots; car chaque créature,

selon qu'elle reçoit plus ou moins de dons divins, a plus ou moins d'amour ascendant, et d'union intime avec son origine, car Dieu et tous ces dons, nous exigent en lui, et par les vertus, la charité et la ressemblance, nous voulons à notre tour, entrer en lui.

De cette inclination amoureuse de Dieu, et de son interne travail en l'unité de notre esprit, en même temps que de notre amour enflammé et de l'impression entière de toutes nos forces, en cette même unité où Dieu demeure, exsurge la troisième venue du Christ dans l'exercice intérieur. Et c'est une émotion ou un attouchement intérieur du Christ, en sa clarté divine, au plus intime de notre esprit. Nous avons comparé la venue précédente à une fontaine avec trois rivières. Mais nous allons comparer cette venue-ci à la veine même de la fontaine. Car nulle rivière n'existe sans fontaine, et nulle fontaine sans veine vivide; et de même flue la grâce divine, dans les forces supérieures, avec des rivières, et elle impulse et embrase l'homme en toutes les vertus. Et elle est pareille à une fontaine dans l'unité de notre esprit, et elle retombe en la même unité d'où elle jaillit, comme une veine vivante et bouillonnante issue du fonds vivant de l'opulence divine, où jamais la fidélité, ni la pitié ne peuvent s'épuiser. Et c'est là l'attouchement que j'ai en vue. Et la créature supporte cet attouchement; car ici a lieu l'union des forces supérieures en l'unité de l'esprit, au-dessus de la multiplicité de toutes les vertus. Et ici, nul autre ne travaille, que Dieu seul, par bonté pure, et c'est la source de toutes nos vertus et de toute notre béatitude. En l'unité de l'esprit, où bouillonne cette veine, on se trouve au-dessus du travail et de la raison, mais non sans raison. Car la raison illuminée, et spécialement la force amative éprouvent cet attouchement; et la raison ne peut concevoir le mode ni le genre de cet attouchement, ni ce qu'il est en soi; car c'est une œuvre divine;

la source et la vasque de toutes les grâces et de tous les dons, et le dernier intermédiaire entre Dieu et la créature. Et au-dessus de cet attouchement, en la tranquille essence de l'esprit, flotte une incompréhensible clarté. Et c'est la sublime Trinité d'où émane cet attouchement. Là vit et règne Dieu dans l'esprit; et l'esprit en Dieu.



CHAPITRE LII. – De la troisième venue du Christ, qui nous perfectionne dans les exercices intérieurs, et de la sortie la plus intime de l'esprit, grâce à un attouchement divin.

Maintenant le Christ dit intérieurement en l'esprit, par cet attouchement : *Sortez par des exercices, selon le mode de l'attouchement.* Car ce profond attouchement attire et exige notre esprit en l'exercice le plus intime que la créature puisse supporter, selon le mode des créatures dans la lumière créée. Ici l'esprit s'érige, grâce à la force amative, au-dessus des œuvres en l'unité, où bouillonne cette source vivide de l'attouchement. Et cet attouchement exige que l'intelligence reconnaisse Dieu en sa clarté, et attire et invite la force amative à jouir de Dieu sans intermédiaire; et c'est ce que désire naturellement et surnaturellement, par-dessus toute chose l'esprit aimant. Par la raison illuminée, l'esprit s'élève dans l'observation intérieure, et contemple et observe au plus intime de son esprit l'endroit où vit cet attouchement.

Ici défailent dans l'avancement, la raison et toute lumière créée, car la suréminente clarté divine qui pratique cet attouchement, aveugle en son occurrence toute vision créée, parce qu'elle est abyssale. Et toute intelligence dans la lumière créée est pareille ici aux yeux de la chauve-souris dans la splendeur du soleil. Cependant l'esprit est toujours nouvellement invité et excité par Dieu et par soi-même, à sonder cet intime attou-

chement, et à savoir ce que Dieu et cet attouchement sont. Et la raison se redemande toujours d'où cela vient, et fouille toujours à nouveau afin de suivre ce rayon de miel jusqu'en sa source. Mais elle en sait autant le premier jour que le dernier. Et c'est pourquoi la raison et toute observation disent : *Je ne sais ce que c'est*. Car la suréminente clarté divine répercute et aveugle toute intelligence en sa rencontre.

Ainsi Dieu se tient en sa clarté, au-dessus de tous les esprits du ciel et de la terre. Et ceux qui ont transcreusé leur fond, au moyen des vertus et des exercices intérieurs, jusqu'en leur origine, c'est-à-dire, jusqu'à la porte de la vie éternelle, peuvent éprouver cet attouchement. Là rayonne si immensément la splendeur de Dieu, que la raison et toute intelligence faillent en leur progrès, et doivent reculer devant l'inconcevable clarté de Dieu. Mais en l'esprit qui éprouve cela en son fond, encore que la raison et toute intelligence défailent devant la splendeur divine, et restent au dehors, devant la porte, la force amative veut néanmoins avancer, car elle est invitée et exigée comme l'intelligence; et elle est aveugle et veut jouir : et la jouissance réside plus dans la saveur et dans l'émotion que dans la compréhension. Et c'est pourquoi l'amour veut avancer, alors que l'intelligence demeure au dehors.



CHAPITRE LIII. — De l'éternelle faim de Dieu qu'éprouve notre esprit.

Ici commence une faim éternelle, qui ne sera jamais plus assouvie. C'est une avidité et une aspiration intérieures de la force amative et de l'esprit créé, vers un bien incréé. Et comme l'esprit désire la jouissance et qu'il y est invité et exigé par Dieu, il veut toujours la réaliser. Voyez; ici commencent une éternelle aspiration et d'éternels efforts en une impuissance

éternelle. Ce sont les hommes les plus pauvres qui soient, car ils sont avides et gourmands et ils ont la boulimie. Quoi qu'ils boivent et mangent, ils ne sont jamais rassasiés en ce monde, car cette faim est éternelle. Car un vase créé ne peut contenir un bien incréé, et c'est pourquoi il y a là d'éternels efforts affamés, et Dieu inonde tout en une impuissance.

Il y a ici de grands festins d'aliments et de breuvages, que nul ne sait, excepté celui qui y a assisté; mais le plein assouvissement dans la jouissance est l'aliment qui y fait défaut et c'est pourquoi la faim se renouvelle toujours. Cependant, fluent dans l'attouchement des rivières de miel, pleines de toutes les voluptés, car l'esprit goûte ces voluptés de toutes les manières qu'il peut imaginer, mais tout cela est selon le mode créaturel et au-dessous de Dieu, et c'est pourquoi il y a ici une faim et une impatience éternelles.

Si Dieu accordait à cet homme tous les dons que possèdent tous les saints, et tout ce qu'il peut offrir, mais sans se donner soi-même, l'avidité béante de l'esprit demeurerait affamée et inassouvie. L'émotion et l'attouchement internes de Dieu nous affament et font que nous nous efforçons, car l'esprit de Dieu donne la chasse à notre esprit, et plus il y a d'attouchements, plus il y a de faim et d'efforts. Et voilà la vie de l'amour, en ses œuvres suprêmes, au-dessus de la raison et de la compréhension; car ici la raison ne peut rien enlever ni apporter à l'amour, car notre amour est attouché par l'amour divin. Et, selon moi, il n'y a jamais plus ici de séparation d'avec Dieu. L'attouchement de Dieu en nous, aussi loin que nous le ressentons, et nos efforts amoureux sont tous deux créés et du genre des créatures, et c'est pourquoi ils peuvent croître et augmenter tant que nous vivons.

Traduit du flamand par
MAURICE MAETERLINCK.



VERS DE JEUNESSE



jeunesse! premier enivrement de l'âme!
Tout est vivant : tout est d'azur, tout est de flamme :
Rien n'est gris, rien n'est morne et rien n'est desséchant :
Le cœur bat comme une aile et vibre comme un chant.
Tout est vierge : la vie est si pleine de charmes,
Toute faute est noyée en de si chaudes larmes
Que nous ne sentons point le passé revenir ;
Nous chantons le présent, nous chantons l'avenir
Et notre bonheur rime avec l'éclat des roses!...

O mon collègue aux murs réguliers et moroses
Mais aux souvenirs doux comme des papillons
Et forts comme le grain jeté dans les sillons!
C'est là que mûrissait le champ de nos pensées :
Il n'était pas étroit, car d'intimes poussées
L'étendaient, l'élevaient sans cesse : les blés mous
Sous le vent s'agitaient dans de larges remous.
Tout germait là : le bien, la foi, l'enthousiasme ;
Si le vice, épi noir, y naissait, son miasme
S'envolait dans le grand parfum de la vertu,
Et notre âme oubliait le mal qu'elle avait eu ;
Si l'erreur y montrait sa dangereuse ivraie,
Nos esprits, exercés à la culture vraie,
L'arrachaient sans retard de leur sol.

O les jours

De bonheur pur goûtés dans ces picux séjours!
O les explosions de cette force innée
Montant comme la sève en notre âme étonnée,
La poésie! Alors pour moi, pour le Seigneur,
Voulant chanter la foi, la vertu, le bonheur,

Je me mis à rimer selon ma fantaisie ;
Nos professeurs avaient peur de la poésie :
Ils la montraient de loin dans les auteurs fameux :
A nous de deviner l'art de chanter comme eux !
Je n'eus pas de traité, pas de dictionnaire :
Et pour développer mon art embryonnaire
Je lus à peine : mais j'eus l'inspiration...
Quand mon cœur débordait de chaude passion,
Quand mon front s'enflammait dans le rêve sublime,
Moi charpentier sans tour, moi forgeron sans lime,
Puisque l'âme voulait le chant pour s'exprimer,
Je forçais doucement mon esprit à rimer.
L'émotion — plus forte à ceux que l'on en sèvre —
Quand j'étais sans témoins montait jusqu'à ma lèvre ;
Je parlais, j'essayais rimes, rythmes divers :
Je prononçais les mots, je fredonnais les vers ;
Si quelqu'un paraissait, je rentrais en silence,
Et dominant mes sens par une violence
Je poursuivais le rêve et le travail en moi...
Aux maîtres comme à tous cachant bien mon émoi,
Parmi les jeux, pendant les classes ou l'étude,
Absorbé, refaisant partout ma solitude,
Je travaillais souvent tout le jour ; et le soir
Rentré las au logis paternel, sans m'asseoir,
Adossé contre un meuble, immobile, farouche,
Je reprenais la tâche intime : sur ma couche
Recommençaient encor ces étranges combats !
Quand le poème était construit, depuis le bas
Jusqu'au sommet, avec sa naïve sculpture,
De mon esprit lassé par l'effort de structure
Le monument fragile et debout sans appuis
Sur le papier d'un bloc se transportait : et puis
Je dérobaux aux yeux la feuille précieuse.

Un jour à nos côtés une fleur gracieuse,
Disparut ; mon voisin de classe me dit : Fais
Tes vers sur l'enfant mort : je me tus : j'étouffais,
Ils venaient d'être écrits tout fumants ; sans ambages
J'aurais pu les montrer, mais je cachai les pages.

Ainsi la poésie était comme un linceul
Me séparant du monde et m'embaumant ; un seul,
Mon ami, — pénétrait librement le mystère.
Pour son regard pensif et son cœur solitaire,

Avant d'être enfermés dans le tiroir d'oubli
Mes vers, fruits imparfaits du labeur accompli,
S'ouvriraient; car nous étions sans secrets l'un pour l'autre.
Et ces vers tout brûlants d'une chaleur d'apôtre
C'était lui qui le plus souvent les inspirait :
A mon bonheur le sien, disais-je, suffirait,
Et je lui souhaitais mon ivresse chrétienne.
Quelle que soit l'ardeur que notre âme contienne,
Rien n'en vaut ce premier et long soulèvement !
O les billets, les vers glissés furtivement
De ma timide main dans sa main que j'effleure :
O les entretiens francs et prolongés, à l'heure
Des récréations, des fêtes, du plein air !

Alors mon âme avait de la sève et du nerf.
D'un bond mon cœur montait au dévouement suprême :
Et je voulais fixer dans mes vers ce cœur même...
Les mots pourtant, malgré l'effort, me venaient mal :
M'élevant au dessus de ce monde animal,
De l'idéal en vain j'avais l'âme obsédée,
La forme refusait son service à l'idée;
Et mes vers une fois écrits, une fois lus,
Ne sachant les polir ma main n'y touchait plus :
J'en entassais ainsi des liasses énormes.

Aujourd'hui mes vers sont peut-être moins difformes;
Ayant quelque peu lu les poètes, enfin
J'entrevois les secrets du langage divin;
Le plan conçu, ma main plus ferme l'exécute;
Flamand, pris entre deux idiômes, la lutte
Commence à ressembler au triomphe : j'atteins
Quelques-uns des sommets que je croyais lointains;
Au lieu d'un bois vil j'ose entamer le Carrare.

Mais si je trouve mieux les mots, la sève est rare :
Mon esprit a perdu sa fraîche floraison,
Mon cœur a moins souvent ses ferveurs d'oraison;
Si le vers est plus chaud, la nature est plus froide;
Sous le vêtement souple et mou le corps est roide;
Je vois enfin — j'ai vu — se flétrir sans retour
Le printemps solennel du rêve et de l'amour.
Oh! pourrait-on sentir deux fois dans l'existence
Cet émerveillement de paix, de joie intense,
Pourrait-on voir deux fois, sous le dôme du ciel,
Le monde s'entrouvrir comme un jardin réel?

JEAN CASIER.



UN SYMBOLISTE SUISSE.

LE lyrisme français est en voie de se transformer depuis une dizaine d'années. Après avoir été docte avec Ronsard, raisonnable avec Malherbe, galant avec Voltaire, méditatif avec Lamartine, colorique avec Victor Hugo, sensitif avec Baudelaire, marmoréen avec Leconte Delisle, savant avec Sully Prud'homme, le poète est aujourd'hui un névrosé en quête d'hallucinations troublantes et de paradis artificiels. Las de soupirs logiques (XVII^e siècle), de madrigaux amplifiés (XVIII^e), d'effusions sentimentales (romantisme de 1820), d'exotisme pittoresque (romantisme de 1830), d'impassibilité hautaine et de philosophisme universel — fatigué des mélodies qu'il a exécutées sur toutes ces cordes diverses, il s'est essulé hors du temps et de l'espace, réfugié dans quelque oasis solitaire pour rêver à l'aise, loin de toute forme décevante et de tout mode brutal de l'être. Et là, il se joue à lui-même — égoïstement — de fictives féeries, narquoises et tendres, capricieuses et touchantes, suggestives et futiles — un spectacle de pure fantaisie qui s'adressant à l'imagination seule ne saurait causer d'autres douleurs, ni d'autres joies que les chimériques émotions de l'art, car il ne s'agit en tout cela que d'un simulacre idéologique de la comédie humaine, que d'un mirage

verbal des choses et des êtres, que d'une semblance absolument fantomatique qui loin de viser à l'illusion de la réalité tend au positivisme de l'illusion.

- « Pour oublier un peu, demeurons dans le rêve.
- « Le rêve est l'oasis aux merveilleuses fleurs;
- « Des oiseaux enchaînés et de mille couleurs
- « Charmant nos cœurs, plaintifs et leur font l'heure brève,
- « Et nous dormons, parmi des chants et des parfums,
- « Sous le féerique azur de nos espoirs défunts...
- « Pour oublier un peu, demeurons dans le rêve. »

Voilà l'enviable idéal de tous ces jeunes poètes et telles sont — ou je me trompe fort — les tendances de l'école actuelle, inaugurée par MM. Verlaine, Rollinat, Mallarmé et Moréas.

Or ces tendances ont trouvé un écho aussi bien en Belgique que dans la Suisse Romane qui l'une et l'autre ont de tout temps été sous l'influence de la France en matière d'art et de lettres. Qu'il me soit donc permis de présenter aux lecteurs du *Magasin littéraire* — fier à juste titre de la collaboration des Maeterlinck et des Rodenbach, — le pendant suisse de ces poètes : M. Louis Duchosal. Un des premiers il s'est constitué l'avocat et l'adepte de l'esthétique nouvelle et, en la défendant par la théorie et l'exemple, il a doté la patrie de Marc Monnier et d'Amiel d'une poésie neuve qui lui manquait.

Pour vous en convaincre ouvrez le *Livre de Thulé* (1) dont le titre seul est une incantation au pays du rêve. En tête du recueil vous trouverez un portrait à la plume très sobre, mais très exact, je veux parler de la lettre-préface où M. E. Rod, le romancier bien connu, a esquissé d'une main preste et sûre le profil littéraire du poète. M. Louis Duchosal, ce névrosé pour qui

(1) Chez F. Payot à Lausanne, un joli volume in-16°.

manier une plume est un âpre supplice, n'apparaît pour le dire en un mot comme un descendant de Baudelaire mâtiné de symbolisme. A l'instar de MM. Verlaine, Morhardt, Moréas — à la formule desquels il se rattache sans en abuser — il a renoncé aux procédés tapageurs de l'ancienne poésie pour qui la poésie n'était guère autre chose qu'une idée, presque toujours quelconque, développée en vers pompeux.

On ne trouvera donc dans l'ouvrage que je signale, ni ces déploiements d'éloquence chers aux versificateurs classiques, ni ces amplifications verbeuses où se complaisaient les romantiques. On n'y trouvera pas davantage ces précieuses joailleries de rimes et de vocables auxquelles œuvrent encore quelques parnassiens attardés — mais purement et simplement de la poésie, une poésie plus rêvée qu'écrite, plus sentie que pensée, plus mélodique que plastique; — je ne sais quoi d'éthéré et de mystérieux comme l'âme des choses, de fuyant et de lumineux comme le feu-follet, de suave et de vague comme une musique lointaine, d'enivrant et d'insaisissable comme un parfum, de suggestif et de chatoyant comme une couleur; — du vrai lyrisme, en un mot, dégagé de tout cet apprêt théâtral et déclamatoire qui a si longtemps alourdi l'essor du vers français. Aussi les strophes s'envolent-elles du livre quand vous l'ouvrez, nonchalantes, légères, capricieuses, diaprées comme autant de papillons variés, tant elles sont tissées de mots ailés, de mots aériens, de mots diaphanes. Qu'on ne croie pas cependant que ces poèmes, papillons du rêve, soient tous couleur du printemps. S'il en est de blancs et bleus comme un jour de mai, il en est d'autres — enfants d'une Psyché plus grave — qui sont des phalènes noires et funèbres, couleur de nuit. Mais ceux-là aussi ont des ailes et volent plus qu'ils ne se posent :

Ma pauvre demeure
 A l'air d'un cercueil :
 J'ai tendu le deuil ;
 Chaque chose y pleure
 La mort de l'espoir ;
 Je ne sais plus croire ;
 A ma tour d'ivoire
 Flotte un drapeau noir...

 Il me faut des nuits...
 De musique et d'ombre ;
 Mon poème est sombre,
 Et j'ai peur des bruits
 Qui viennent des hommes...
 — Pauvres que nous sommes
 De risquer nos cœurs
 En des doigts moqueurs.

N'est-ce pas le ton de la chanson populaire retrouvé, l'humble cantilène avec ses sanglots étouffés, avec sa tristesse cachée, d'autant plus communicative qu'elle est plus discrète, je veux dire moins élégiaque et larmoyante. Comme nous voilà loin du saule éploré.

Pour le sentir plus vivement encore ce ton naïf et profond lisez le *Lied* :

C'est le temps d'hiver, pauvre cœur ;
 Au lointain, stridentes et brèves,
 Des voix graves chantent en chœur ;
 C'est le temps d'hiver, pauvre cœur
 Qui porte le deuil de tes rêves.

Et la dernière strophe finit sur cette simple image qui vibre dans l'esprit comme un accord unique et funèbre :

C'est le temps d'hiver, pauvre cœur :
 La neige des souvenirs tombe...

Mais ce qui frappe dans la poésie de M. Duchosal, même quand elle est plaintive, c'est que chez lui toute douleur s'évanouit en ironie, comme d'autre part toute pensée en symbole, toute impression en songe.

« Le rêve est l'île heureuse où revivent nos morts. »

Et quelle abondance d'images : parfois, n'était le timbre bien nôtre de la pensée, on croirait entendre conter un poète oriental, si métaphorique est le langage qu'il parle :

« Vers le port fleuri de son cœur
« Mes rêves ont mis à la voile;
« La mer est noire, pas d'étoile.

« Un vent d'amoureuse langueur
« Pousse et mène le doux navire
« Et l'Espoir rame avec vigueur...

Et ainsi de suite : il n'est pas un vocable, pas un vers qui ne soit à la fois idée et figure et tandis que le mot abstrait transporte l'esprit en pleine féerie, le mot concret prête à la féerie même une réalité. Tel le procédé, mais ne le manie pas qui veut. Il faut des doigts singulièrement agiles pour jouer de la sorte sur le clavier des métaphores, sans produire à chaque instant d'incompréhensibles dissonances, ou sans tomber dans de froides allégories, car à trop appuyer sur une touche, la métaphore aussitôt se fige en parabole et le charme est rompu : une vision précise se substitue à l'évocation fantomatique. Eh bien, M. Duchosal a échappé à ces deux écueils, rarement il lui arrive d'être obscur, jamais d'être pédant et guindé.

Jusque dans ses prières il reste poète :

Ah! Seigneur, montrez-nous l'étable au toit fleuri
Et nous irons, au pied de Jésus qui sourit
Porter l'encens, la myrrhe et l'or de nos pensées.

sans l'être moins, et avec combien d'esprit quand il marivaude, témoin son *Aventure galante* :

Pierrot beau comme un papillon,
Casaque blanche et fraise rose,
Va ce soir trouver une rose
Qui l'attend au creux d'un sillon.

Bien qu'un Othello de grillon
Mette à l'Élylle un point morose,
D'une lèvre inapte à la prose
Il sonne un heureux carillon.

Le Ciel est noir, un ver luisant
Qu'il rencontre chemin faisant
Sur la manche large se pose...

Et Pierrot croit déjà qu'il dort
Dans le lit de pétales d'or,
Le cœur sur le cœur de la rose.

Mais voilà assez de citations pour mettre le lecteur en goût, sans lui déflorer le volume.

En résumé le *Livre de Thulé* mérite bien son nom. Comme s'il l'avait retrouvée la coupe du vieux roi légendaire, le poète nous la tend, ciselée dans l'or fin de la langue, pleine jusqu'aux lèvres d'un breuvage magique, où les fleurs du rêve et les fleurs d'ennui, les roses téluriennes et les lys célestes ont mêlé leurs âmes pour griser les nôtres. Et plus merveilleux que l'autre dont nul ne boira plus, le calice qu'il nous offre nous pourrons le vider souvent encore sans l'épuiser jamais, tant il est plein de vagues extases et de folles songeries, tant il recèle — en ces poèmes — de charmes évocatoires, d'ivresses désirables et d'ambrosiennes contemplations.

L. BACHELIN.





A PROPOS D'UN LIVRE⁽¹⁾.

EN lisant les *Premiers Principes* de H. Spencer, j'y rencontrai cette idée : « S'il y a des gens qui admettent d'une manière abstraite qu'une fausseté contient probablement un noyau de vérité, bien peu y songent quand ils rendent un jugement sur les opinions d'autrui. » — Ce passage me frappa, car il exprimait une pensée qui m'était revenue bien des fois à l'esprit en lisant des travaux de polémique.

L'on conçoit peut-être que dans l'intelligence d'un homme puisse germer une pensée absolument dénuée de fondement et d'objectivité — mais il est une chose que l'on ne conçoit pas; c'est qu'une semblable idée puisse se répandre et trouver de nombreux adeptes; — l'erreur par elle-même provoque la nausée de l'esprit, ce n'est que grâce au véhicule d'une vérité qu'elle peut se faire accepter.

L'adage des scolastiques est si profondément vrai!
Distingue frequenter.

Se trouve-t-on en présence d'une théorie, d'une affirmation qui semble heurter les convictions fonda-

(1) *De la Justice pénale.* Étude philosophique sur le droit de punir, par ISIDORE MAUS, Avocat, Docteur en philosophie, Membre de la Société Philosophique de Louvain.

mentales, qu'on n'aille pas, dès l'abord, la rejeter toute entière, avec ses prémisses et ses conséquences, on risquerait de jeter par dessus bord des trésors mêlés à une masse encombrante. C'est, hélas! ce que tout le monde n'a pas toujours compris, et des réfutations trop entières, sentant trop l'esprit de système, ont fait plus de mal à la vérité que les plus furieuses attaques de ses adversaires.

Oh non! ne soyons pas trop prompts à nier; *distingue frequenter.*

Cherchons à démêler le vrai du faux; la conséquence légitime d'un principe d'avec une déduction trop large; et certes, par cette méthode, nous arriverons à combattre l'erreur facilement, avec un succès assuré; car nous lui aurons enlevé l'apparence de vérité à couvert de laquelle elle séduisait les esprits.



Il s'est levé dans ces dernières années une école nouvelle, dont Maudsley fut le précurseur et Lombroso le père. Et voici qu'en un temps fort restreint cette école est devenue légion. Dans tous les pays, les universités, les savants, les législateurs s'en occupent, ou pour la suivre, ou pour la combattre. Elle est là, affirmant sa présence et son empire sur les intelligences avec une force effrayante.

Moins que jamais, il fallait employer la polémique du mépris et du dédain. La théorie nouvelle séduit les intelligences. Voilà un fait. Ce fait n'a qu'une explication : il y a dans cette théorie une vérité. Si elle aboutit à des conclusions subversives de toute morale et de tout droit, c'est pour ne voir que cette vérité-là, isolée, pour méconnaître l'existence d'autres données, pour généraliser outre mesure. Discerner le point sur

lequel l'école nouvelle est dans le vrai, telle est la première question à élucider.



C'est ce que M. Maus a fait dans son ouvrage, ouvrage petit de volume, mais gros de pensée et de logique.

Il nous montre dans son Introduction la théorie objet et occasion de son étude; il nous la montre dans son origine, dans ses causes, en elle-même.

« Jusqu'à nos jours, disent les auteurs de la doctrine nouvelle, le droit pénal s'était appuyé sur l'idée de la responsabilité, justifiant l'application de la peine; c'était le seul fondement du système reçu jusqu'ici; et ce fondement ne peut suffire, ce fondement est une erreur; il faut en trouver un autre sur lequel on puisse élever à nouveaux frais un édifice solide, en rapport avec la science.

« Ce fondement vrai, c'est l'anthropologie qui doit nous le fournir, en partant de l'idée de l'évolution de la société, et de l'homme dans la société.

« Toute activité a ses déchets; ceux du progrès social sont les retardataires et les individus impropres à la vie en société. Jadis il en existait aussi; toutefois l'ancienne civilisation plus lente et plus calme en produisait beaucoup moins, et ils passaient inaperçus comme quelques grains de sable dans un mécanisme robuste. Aujourd'hui, avec notre activité fiévreuse, et notre vie intense, ils menacent de troubler le mouvement de l'organisme social; ils s'imposent à l'attention, et le péril se montre manifeste.

« Tout le monde sent que la société doit compter avec des éléments dangereux d'une nature particulière, que le système pénal actuel ne suffit pas à sa défense. Il faut se défendre contre les individus auxquels l'ancien

système pénal n'est pas applicable, contre les irresponsables et les fous moraux; il faut abandonner cette épave d'un autre âge, la responsabilité, et s'en tenir uniquement à la défense sociale, aux nécessités du progrès et de l'évolution.

« Avant tout, l'encombrante question du libre arbitre est omise; une nouvelle théorie de l'imputabilité a pris la place de la théorie surannée de la responsabilité. Le droit de la société de se défendre contre les individus qui lui nuisent et qui la menacent, est indépendant de leur responsabilité morale; tout consiste à adapter aux diverses catégories d'actions les moyens les plus opportuns de la défense sociale. »

Voilà la théorie dans ses grandes lignes. Pour en parfaire l'exposé il suffira d'ajouter quelques traits :

La base dernière du système pénal nouveau se trouvant dans les nécessités de l'évolution sociale, une des premières qualités de la peine devra être de chercher à guérir le délinquant de sa maladie morale, de transformer ce déchet en un élément d'activité pour la société. Il faudra bien plus établir des hôpitaux pour les individus portés au crime, les irresponsables et les fous moraux, que des prisons pour les coupables; il faudra traiter ces organismes difformes ou incomplets, les redresser et les développer, et faire ainsi de ces entraves au mouvement social, de nouveaux facteurs de vie et de travail.



M. Maus fait remarquer combien est tranchant et facile le procédé d'omettre la question du libre arbitre et de la responsabilité, ainsi que le font la plupart des docteurs du nouvel enseignement.

Toutefois il n'entreprend pas dans ce travail de démontrer combien est fondé ce sentiment universel de

la liberté, sentiment que l'on retrouve chez tout homme.

Sans se mêler à cette discussion, il émet l'idée que la contradiction sur le fond des deux tendances, l'ancienne et la nouvelle, n'est pas aussi entière qu'elle peut paraître, il espère que le jour viendra où la science les harmonisera.

Le jeune et savant auteur entre d'emblée dans le fond de la question. Il expose la théorie du droit pénal, en montre les dernières racines, les principes les plus profonds.

Partant de l'idée de justice, il démontre que la répression du crime, dans le sens où l'on a toujours entendu ce mot, est une conséquence nécessaire de la nature de l'homme, de sa vie sociale.

Il démontre que la peine ne peut se concevoir sans la responsabilité, sans la faute; qu'elle ne peut s'expliquer par la *seule* nécessité où se trouve la société de pourvoir à son développement et à sa sécurité.

Ce sujet, qui fait le fond de son étude, est traité avec force et profondeur; c'est un travail de pensée personnelle, qui dénote un esprit philosophique de la meilleure trempe.

Il s'appuie dans son étude sur les principes qu'il a puisés dans S. Thomas d'Aquin, et qu'il démontre avec lui.

Après avoir jeté ce fondement, M. Maus revient aux théories de l'école nouvelle. Il montre que les *postulata* de la défense sociale se trouvent, dans l'ordre normal, vérifiés par la peine. Que si on lui objecte les irresponsables, la difficulté de prévenir par la peine les crimes et les désordres, il ne se trouve pas cependant dans la nécessité de renoncer à ce qu'il a établi. Il découvre le point faible de l'objection, et sans nier la doctrine pénale qu'il a démontrée, sans rejeter ce qu'il y a de légitime dans les réclamations des théories modernes, il fait voir *qu'à côté* du droit de punir, la

société a un autre droit, celui de se gouverner, de favoriser son développement, de garantir sa sécurité; — non pas par la pénalité, mais par d'autres moyens qui sont entre ses mains. — Non seulement le pouvoir doit punir, il doit encore protéger l'ordre social contre les irresponsables, il doit retirer les malades sociaux des endroits où ils sont un danger pour la société, il doit s'efforcer de les guérir, pour les rendre au progrès social. Pour combattre le crime dans ces causes lointaines, il prendra toutes les mesures préventives que suggère l'intérêt de la société. — Cette prévoyance regarde le gouvernement général de la société, la coordination de tous les éléments dans une action commune. — L'application de la peine, au contraire, a pour but de régler entre la société et le délinquant une dette créée par la volonté de celui-ci.



Il y a des progrès à faire, il y a des améliorations à réaliser. Ne soyons pas ceux qui trouvent trop aisément que « tout est au mieux dans le meilleur des mondes ».

Non que la théorie du droit pénal fût erronée; non qu'il faille abandonner les principes que l'on a toujours suivis. Mais l'application de ces principes peut être plus parfaite.

La vérité est une et immuable, mais elle est assez vaste pour embrasser toute l'immense variété des situations de fait.

La peine est médicinale, réparatrice et exemplaire tout à la fois. Plus ces divers éléments se coordonneront, plus l'application de la peine sera parfaite. « Le repentir et l'exemple, dit Guizot, sont le but que l'Église se propose dans tout le système pénitentiaire : n'est-ce pas là le but d'une législation vraiment philosophi-

que ». On a décrié beaucoup le système pénitentiaire des Etats pontificaux. Il n'était certes pas exempt de vices, des vices qui régnaient partout. Mais dès 1703 Clément XI commençait aux prisons S. Michel les réformes suivies plus tard dans tous les pays, donnant ainsi l'exemple du progrès en ces matières.

On est entré dans la voie du progrès, ou plutôt on y marche depuis longtemps. Et dans ces dernières années encore notre législation s'est vue modifier d'une façon qui fait honneur à notre pays et à ceux qui le gouvernent.

La condamnation et la libération conditionnelles ont été un pas marquant dans cette voie.

N'y-a-t-il plus rien à faire? — Ce n'est pas a priori que l'on peut répondre à cette question.

L'étude seule de l'état de notre société peut fournir la réponse, qui dès maintenant semble devoir être affirmative.

La vérité n'a jamais à craindre l'examen; la lutte pourra l'obscurcir un moment, mais elle finira toujours par percer le voile.

Il est donc du devoir des juristes et des philosophes, surtout des juristes et des philosophes chrétiens, d'entreprendre avec vigueur l'étude des questions nouvelles qui se soulèvent, de rechercher les exigences de notre temps et de notre vie sociale, les nécessités qui surgissent soit en matière de répression soit en matière de prévention du crime — de montrer que tous ces progrès n'entament point les doctrines qu'une forte et saine philosophie avait élaborées.


M. Maus a apporté son appoint à la discussion, il l'a fait d'une façon qui lui fait le plus grand honneur. Espérons que d'autres suivront son exemple.

MAURICE DE BAETS,
Docteur en Philosophie et en Théologie.



AU TEMPS PASSÉ.

Episode de la Commune de Paris.

E Vendredi-Saint 7 avril 1871, après l'exposition des Saintes Reliques, vers quatre heures de l'après-midi, un délégué de l'ex-préfecture de police (ainsi la désignait Raoul Rigault qui venait d'en prendre possession), se présenta à Notre-Dame pour en ordonner la fermeture. Il était accompagné de deux cents hommes du 17^e bataillon fédéré alors de service au ci-devant ministère de la justice, place Vendôme. MM. Soumard et Durieu, l'un premier sacristain, l'autre caissier du chapitre, bien que n'ayant opposé aucune résistance à cette invasion odieuse, furent arrêtés et gardés à vue. Pendant ce temps, le gros des fédérés se livraient à une perquisition minutieuse des richesses de l'église métropolitaine, forçaient et vidaient les tronc, afin de ne rien perdre et chargeaient une partie du *trésor* sur des fourgons de chemin de fer réquisitionnés *ad hoc*.

L'intervention d'un commandant nommé Lavalette, prévenu à l'Hôtel de Ville de ce qui se passait à Notre-Dame empêcha cependant les pillards de mener à fin leur entreprise ce jour-là. Force leur fut, en maugréant et en blasphémant de réintégrer le *trésor* où ils l'avaient trouvé. On sait qu'ils prirent bientôt leur revanche; à la suite d'une nouvelle invasion, le 4 mai, le trésor, après un simulacre d'inventaire, fut transporté au garde-meuble où il resta jusqu'à l'entrée des troupes.

S'il ne fut pas vendu, cela tient uniquement à ce qu'il n'y avait personne à Paris en ces moments tragiques où

l'argent se faisait invisible, disposé à consacrer dix ou douze millions à l'acquisition sacrilège de ces richesses.

Je n'ai pas l'intention, on le comprend, de vouloir refaire ici l'histoire des églises de Paris pendant la Commune : cette histoire a été écrite dans ses moindres détails. Si j'ai rappelé ces souvenirs terribles, c'est qu'hier, pendant que retentissait sous les voûtes froides et sonores de Notre-Dame la sainte parole d'un prélat, ces souvenirs s'imposaient à ma mémoire.

Je songeais qu'en ces jours de persécution et de deuil, l'Eglise avait continué jusqu'au bout son œuvre sereine et grande et que ni les blasphèmes, ni les fusillades du dehors n'avaient un instant détourné de leur devoir, pendant la Semaine Sainte de 1871, les ministres de Dieu.

Il fallut, comme aux temps des premiers martyrs, il fallut la force, la violence pour fermer ces portes de la basilique de Paris, sous lesquelles avaient passé tant de rois, le front courbé. L'Eglise montra alors qu'elle était immuable, éternelle, que les orages de ce monde pouvaient peut-être éteindre ses flambeaux et disperser ses prêtres, mais que tous les orages passent et n'empêchent pas plus l'Eglise de demeurer debout et rayonnante que le ciel de rester bleu.

Il y a plus, même à cette époque terrible qui eut aussi ses martyrs, la foi du peuple, cette foi simple et sans défense, pourtant, eut raison de Raoul Rigaut lui-même et de ses bandes. Le Jeudi-saint 6 avril, M. Simon, curé de Saint-Eustache était mis en arrestation sur un ordre de « l'ex-préfecture de police ». Le vénérable prêtre n'opposa aucune protestation. Quand il eut été écroué, il se borna à demander l'autorisation d'adresser un billet à M. l'abbé Régnaud son vicaire. Voici ce billet, dans son laconisme sublime :

« Je suis arrêté. Je prie qu'on me donne mes deux bréviaires qui sont sur mon bureau de travail. »

Mais dès que la nouvelle de cette arrestation fut connue, Paris tout entier s'émut : le Paris ouvrier, le Paris peuple, le Paris travailleur. Une pétition partit de la paroisse Sainte Marguerite, demandant la délivrance de l'ancien curé du faubourg Saint Antoine. Les bouchers du quartier préparèrent une manifestation et les dames de la halle rédigèrent une lettre que l'un d'eux alla porter à la préfecture de police.

Cette lettre était signée de quatre-vingt-trois noms.

La commune céda, et le vénérable prêtre fut mis en liberté après une captivité de vingt-quatre heures. Le

lendemain, jour de Pâques, il officia en pleine terreur; l'église était pleine de fidèles. Pendant tout ce mois d'avril, le saint vieillard continua ainsi à exercer son ministère, priant pour les égarés et les faibles. Ce ne fut que le 5 mai qu'il dut se retirer devant l'invasion des bandes rouges qui pendant près de vingt jours convertirent comme en 93 la maison de Dieu en club démagogique.

Jadis, au temps de St Jean-Chrysostome, la semaine sainte se nommait la grande semaine. Ce nom rappelait le souvenir des grands mystères qu'on y honorait, des grandes merveilles qu'elle remet devant nos yeux. Tout concourait autrefois à rendre ces jours saints et célèbres parmi les fidèles. Les empereurs avaient ordonné que toute affaire civile ou criminelle fut suspendue pendant cette semaine et celle de Pâques afin que ces jours, étant exempts du trouble, des disputes et de l'embarras des procès, on put en paix et sans partage les consacrer aux œuvres de la piété. Les peuples s'abstenaient des œuvres serviles et la sainte quinzaine était par eux religieusement observée dans toute son étendue.

On accordait aussi du soulagement, souvent même la liberté aux prisonniers et la grâce aux criminels, « *pour imiter, dit St Chrysostome, la miséricorde de Dieu qui nous a pardonné nos péchés et qui nous a délivrés de l'esclavage du démon.* » Juvénal des Ursins, dans la *Vie de Charles VI*, raconte que ce prince s'étant rendu maître de la ville de Rouen, qui s'était révoltée, après avoir puni quelques coupables, pardonna aux autres et les fit délivrer « *parce qu'on était alors près de Pâques et dans la semaine peineuse.* »

Notre siècle sceptique et débile se ferait difficilement une idée de la sévérité des pratiques de pénitence universellement en usage pendant ces saints jours, à ces époques de foi admirable où les *Droits de l'homme* n'auraient eu aucun succès. Sainte Epiphane qui vivait au quatrième siècle nous apprend que toute la semaine sainte se passait en *Xérophagie*, c'est-à-dire qu'on n'y usait que du pain et de l'eau; on ne prenait même que sur le soir cette légère nourriture. Ceux qui avaient le courage d'ajouter encore à cette austérité, passaient, dit le saint, « les uns deux jours sans manger, les autres trois, quelques-uns quatre ».

A ces jeunes, il faut ajouter les veilles : en plusieurs églises, on veillait les six nuits de la semaine. Partout on passait une grande partie des nuits qui précédaient le jeudi, le vendredi et le samedi saints : de là le nom de

Ténèbres que l'on donne aux matinées de ces trois jours. Le long office du Jeudi, dans lequel on célébrait le mystère de la cène, consommait une partie de la nuit du jeudi au vendredi.

Au rapport de Saint Cyrille, de Jérusalem, on passait la nuit entière du vendredi au samedi, comme pour y faire sentinelle autour du tombeau de notre Seigneur Jésus-Christ et pour y honorer le mystère de la sépulture. Quant à la nuit du samedi au jour de Pâques, on poussait la sainte veille jusqu'au lever du soleil, et tout ce temps était rempli par les longs offices de cette nuit.

Paris n'a pas complètement perdu, Dieu merci, les grandes traditions de ce passé. Nous ne sommes plus aux siècles des héros et des saints, mais si relâchée que soit la discipline sévère qui a fait notre pays si grand et si fort, la semaine sainte est toujours, pour Paris comme pour la France, le temps de la méditation et de la prière.

Qui n'a assisté au moins une fois à Notre-Dame à la cérémonie du lavement des pieds, symbole sublime de l'humilité chrétienne? Elle a lieu chaque année en présence d'une foule recueillie et profondément émue. Le silence glacé des voûtes de l'imposante basilique, la nudité austère de l'autel, dépouillé de ses ornements, ajoutent encore à cette impression ineffaçable dans les cœurs qui l'ont ressentie. Chaque fois que le prélat descend de son siège pour accomplir les rites de la cérémonie, les cheveux blancs du vénérable archevêque, éclairant son visage doux et austère, empreint d'une bonté inaltérable et d'un sentiment de tristesse douloureuse et résignée, ont semblé une auréole de lumière et toutes les têtes se sont inclinées vers la terre, tous les yeux se sont mouillés de larmes sous la bénédiction sainte adressée aux fidèles et qui, traversant les murs de pierre allait trouver au dehors toute cette population parisienne, plus indifférente que mauvaise — troupeau déréglé mais non perdu du pasteur.

Éternelle vérité des paroles prophétiques! Elles sont aujourd'hui aussi vraies qu'il y a deux mille ans, ces lamentations des *Ténèbres* : « La fille de Juda a demeuré parmi les nations, et elle n'y a point trouvé de repos. Tous ses ennemis l'ont serrée de si près qu'elle est enfin tombée entre leurs mains. Les rues de Sion pleurent leur solitude car il n'est plus personne qui accourt à ses solennités; toutes ses portes sont brisées, ses prêtres gémissent, ses vierges sont vêtues d'habits de deuil et elle-même

elle est plongée dans l'amertume. Ses ennemis se sont élevés au-dessus d'elle et se sont enrichis de ses dépouilles, parce que le Seigneur l'a prononcé ainsi à cause de ses crimes; ses enfants ont été emmenés captifs par l'ennemi qui les chassait cruellement devant lui. Jérusalem! Jérusalem! convertissez-vous au Seigneur votre Dieu! »

Aujourd'hui l'Église ne dira pas cette belle prière du rituel du dix-huitième siècle : « Dieu, Tout-Puissant et éternel, qui êtes le souverain arbitre des royaumes et des empires, jetez des regards de miséricorde sur ce royaume très chrétien afin que les nations qui mettent leur confiance en leur brutale fierté soient abattues par la force de votre bras. » Mais si les mots ne sont plus les mêmes, la pensée n'a pas changé. Dieu comprend, et tous les desseins des hommes ne l'empêchent pas de disposer seul de l'avenir.

RENÉ RACOT.





PETITE CHRONIQUE

Nous voulons signaler à la spéciale attention de nos lecteurs — puisqu'on assure que certains entament par ici la lecture du *Magasin*, — les très belles pages de Léon Bloy, dans le présent numéro. Ce nous est une fière joie de propager en Belgique, dans la mesure de nos forces, la gloire du plus superbe, aujourd'hui, des écrivains catholiques. Léon Bloy est célèbre surtout par la virulence prodigieuse de ses polémiques. Nul ne sait, en des périodes tonnantes et giffantes, qui flamboient comme des glaives et se tordent ainsi que de supplicantes lanières, accumuler, comme lui, les mépris vengeurs et les justes colères. Il est le Maître des Injures et le Monarque exaspéré de l'Imprécation. Demandez à ceux qu'il étrilla, aux Sarcey, aux Wolff, aux Ohnet et à cet immonde pourceau de lettres qu'on nomme Catulle Mendès. On ne sait ce qu'il faut, dans ces pamphlets farouches, admirer davantage : la merveilleuse splendeur de la langue ou l'indomptable vaillance de cet esprit qui, pour obéir à sa mission de vociférer la Vérité et la Justice, ameute contre lui et brave presque voluptueusement tant de haines sauvages ! Mais Léon Bloy n'est pas seulement un pamphlétaire. Son âme, profondément religieuse, déborde de douceurs et de mystiques tendresses. C'est un Voyant qui lit, dans les événements historiques, les volontés divines, qui attend impatiemment la réalisation des célestes promesses, et qui s'en va prophétiquement par le monde clamer le proche Jour de Dieu. Il y a, dans le *Désespéré*, des pages superbes sur le symbolisme historique. Ceux qui les ont lues savent de quelle hautaine et profonde et chrétienne lumière, il éclaire l'histoire. Cette lumière magistralement projetée déjà par lui sur la miraculeuse odyssee du Révélateur du Globe, il en illumine, dans l'œuvre que nous publions, la figure mélancolique de cette Reine de France qu'il appelle, avec la magnificence originale que tous ses titres arborent, la *Chevalière de la Mort*, tandis que, en d'autres pages, le polémiste redoutable, qui ne se sépare en lui jamais de l'historien, triomphe en secouant sur le dix-huitième siècle sentimental et pervers le tonnerre de ses métaphores.

M. D.

L'Exposition des XX.

Elle vient de se fermer, et le « tumulte dans l'aquarium » qu'elle n'a pas manqué de soulever, insensiblement s'apaise. Les dénigreur*s quand même*, — (*in odium auctorum*) — ont remis leurs professionnelles plumes dont le bec s'acharne périodiquement sur le salonnet comme sur une proie désignée. Et ils laissent reposer leurs poumons, les admirateur*s quand même*, qui forment, en tête, en queue et sur les flancs des XX un cortège fidèle d'ovations délirantes. Assurément, ceux-ci ne sont plus sympathiques que ceux-là, encore que le parti-pris soit déplaisant dans l'hosannah comme dans l'anathème. Les XX, ces ouvriers de la Lumière et de l'Intellectualité, (ainsi les étiquète à merveille M. Edmond Picard) apportent, dans leurs tentatives d'art nouveau, une sincérité et un désintéressement qui doivent rendre indulgent à l'éventualité des faiblesses et des incohérences. Ainsi fait-on pour l'enfant *qui promet*, auquel on passe les écarts et les maladresses d'un talent inexpérimenté Enfants, cette peinture et cette sculpture qui poussent en toute liberté et en toute vigueur.

D'où procèdent-elles? D'un besoin de vie, de l'exaspération des tutelles gouvernementales, de l'obsession de briser des moules surannés et despotiques. Leur évolution suit de près celle de la poésie — comme Delacroix suivit Hugo, — elle se parallélise à l'évolution de la musique, art pourtant tardigrade, mais qui avait trouvé Wagner.

En ce huitième Salon, la vie s'affirme, maints tempéraments se concrétisent, étalant en des œuvres presque définitives, le résultat de plusieurs années de tâtonnements.

Tel est le tempérament de *Fernand Knopff*, un maître maintenant. Plus ferme est devenue sa main, plus attentif son œil, plus subtile son imagination. Ses têtes de femmes, suggestives de rêves adorables, évoquent (en art comme ailleurs, on est toujours fils de quelqu'un) les chefs-d'œuvre de Botticelli et de Gustave Moreau. Mais — pour Dieu! — qu'il évite de s'adonner au portrait sur commande : tout le charme et le sentiment de son faire sombrent dans le rendu de la physionomie de M. un tel ou du petit X. Il ne reste plus alors que le chatoyant de sa couleur et l'habileté de son dessin ; et c'est ainsi que le portrait du petit sémite qu'il expose semble blaireauté par un Jan Van Beers.

Mademoiselle Boch, elle aussi, a fixé son talent en des œuvres quasi-parfaites. Hardiment, elle s'est dégagée de l'influence de Van Rysselberghe et de Toorop qui, tour-à-tour, semblaient avoir inspiré ses toiles. Elle a transformé et fortifié le procédé du pointillé, et l'Étang est une impression de nature charmante, et vraiment féminine.

D'autre part, *Seurat* — un ouvrier de la première heure — s'obstine en la méthode bacillaire dont il est le père. Le Chahut, qui amuse par son hiératisme caricatural, restera sans doute,

avec la Grande-Jatte comme l'expression la plus réussie de cette méthode qu'on connaît et qui semble déjà vieille : les tons juxtaposés scientifiquement, en une sorte de marquetage, d'après les lois d'une optique spéciale... Ce procédé vise à rendre la vibration de la lumière. Il y parvient souvent, et son excellence me paraissait démontrée dans les aveuglantes méditerranées de Claude Monet. Le peu de vérité que j'ai trouvé dans les paysages du Nord exposés par Seurat et ses adeptes : Signac et Pissarro, me fait croire que le pointillé doit triompher surtout dans les paysages méridionaux, à la lumière blanche et crue.

Un autre Français, *Paul Gauguin* — qui avait exposé il y a deux ans, des paysages déconcertants, s'est fait représenter cette année par deux bas-reliefs de bois sculpté et polychromé et quelques poteries qui le classent au rang des plus originaux artistes. Au premier abord, cela ressemble à une gageure, tant c'est impénétrable, rude et d'aspect sauvage. M. Gauguin a, sans doute, eu la prétention de faire revivre l'art primitif de je ne sais quelles peuplades indoues ou astèques. Fantaisie pittoresque, qu'il faut accepter comme une réaction violente — et foncièrement artistique — contre l'immense et écœurante production de banalités et de niaiseries à laquelle notre civilisation prétendument parfaite, douée de matières et d'instruments perfectionnés, ne peut s'empêcher de donner le jour. Un élève de Gauguin, M. Filliger, expose d'étonnants tableaux composés de couches géologiques, et qui révèlent un tempérament aussi original que celui de son maître.

Un autre original, qui faisait gémir bien des princes de la critique dans un branlement inquiétant de cacochymes calvities, c'est l'auteur des enluminures qui stupéfaient le visiteur dès son entrée aux XX : *Vincent Van Gogh* ou plutôt feu Van Gogh (car il en est mort). S'il m'eût cru, il ne se fût pas fait peintre. À côté de ses enluminures, — d'ailleurs pavées de bonnes intentions, — il exposait, pour sa revanche, sept dessins puissants, novateurs, tout à fait rares. C'est établi à la plume, fortement, étrangement, du premier coup, sans retouche. On dirait d'anciennes gravures sur bois, contemporaines d'Albert Durer.

D'un autre dessinateur, *Georges Minne*, je louerai beaucoup les dessins déjà vus, prêtés par M. G. le Roy ; — du sculpteur *Charlier*, sa sortie du Port ; et de *Baffier*, le buste de son père. Un autre sculpteur, *Paul Dubois* se distingue aussi par la qualité de ses envois : le buste de M^{me} M. surtout est d'une belle venue.

Qui citer encore, à moins de les citer tous ?

Chéret a envoyé deux pastels, deux affiches adorables, comme lui seul sait en faire, et dont il emportera avec lui le secret ;

Lemmen des études d'intérieur, d'un jaspage rouge-brun ;

Van Rysselberghe, des paysages qui marquent peu de progrès ;

Van Strydonck — the last, not the late, — qui déploie dans ses portraits et dans ses marines, ses éminentes qualités de coloriste. Sans même frôler la fantaisie, il reste très-personnel et très-sincère ; son succès a été considérable et légitime.

Et maintenant qu'ils sont rendus à leurs chevalets, qu'ils cherchent encore et qu'ils luttent, les vaillants artistes.

De ce sol de l'art qu'ils fouillent avec opiniâtreté ces ouvriers de l'Intellectualité et de la Lumière, arrachent chaque année de nouveaux trésors. Et ce sol est encore gros de trésors ignorés.

C. W.



Le *Mercure de France* publie, en son numéro de mars, deux poèmes, l'un en prose, l'autre en vers, du grand romancier catholique Barbey d'Aurevilly. Ils font partie d'un volume d'inédits qui paraîtra sous peu. Le *Mercure de France*, en présentant, comme entièrement inconnues, *Les quarante heures*, ignore sans doute que, du vivant du Maître, le *Magasin littéraire* eut la primeur de ce beau poème en prose (avril 1889 : *L'abbé Barbey d'Aurevilly*, par Charles Buet). Peut-être nous saura-t-on gré de reproduire ici, d'après la revue parisienne, les vers de l'illustre écrivain.

Les Spectres.

Vous les connaissez bien ces amants des clairières,
Ces spectres, revenant, de la tombe transis,
Sous la lune bleuâtre et ses pâles lumières...
Ils dansent dans les cimetières,
Mais dans mon cœur, ils sont assis.

Ils sont là, tous, assis avec mélancolie,
Dans l'immobilité des morts, sous leurs tombeaux :
Et pâles et navrés, croyant qu'on les oublie,
Ils ne se doutent pas qu'ils sont pour nous la vie,
Plus puissants qu'elle et bien plus beaux !

O spectres des amours finis, spectres de femmes,
Qui faites nos regrets pires que des remords...
Vous ne revenez pas que la nuit dans nos âmes...
Mais des jours les plus clairs vous noircissez les flammes,
Et, morts, faites de nous des morts !

Et toi, toi qui me crois vivant, — vivant encore,
Car je le redeviens sous tes regards si doux, —
Crains les sentiments fous des cœurs à leur aurore
Et n'apprends pas qu'il est, dans ce cœur qui t'adore,
Un mur de mortes entre nous !

Disons encore que, dans la livraison de mars de la *Revue générale*, M. Charles Buet publie un chapitre curieux de son prochain volume sur Barbey d'Aurevilly : *Barbey, critique d'histoire*.



Les friands de littérature gazetière portent le deuil de Fortuné du Boisgobey, un de leurs plus prolifiques feuilletonistes.

Mort à Paris, du poète Théodore de Banville.



Lire dans l'*Art moderne* du 15 février, la conférence intéressante que M. Gustave Kahn, l'auteur des *Palais nomades*, fit aux XX sur *le Vers libre*, et où il développe, non sans habileté, les novatrices poétiques en vogue dans l'école symboliste dont il est l'un des chefs.



Vous connaissez apparemment de réputation cet excellent Charles Potvin, membre de l'Académie royale des lettres de Belgique. Il est plus douteux, hélas ! que vous ayez fait des odes de ce Pindare enrhumé votre régal favori. J'ai dit : hélas ! et ne m'en dédis point, car, si vous ne le lisez pas, vous n'avez le droit de rejeter que sur vous seuls la responsabilité de vos insomnies et de vos hypocondries. Il guérit souverainement ces deux maux : sa vertu somnifère endormirait la victime d'une rage de dents et le fluide hilarant qu'il dégage ferait pouffer un mort. Bien qu'il ait depuis longtemps passé l'âge des galanteries, ce barbon taquine encore parfois, dans les coins, le menton de la belle Polymnie, que l'on dit être la muse de la Cantate, et il lui arrive de pincer, sous son balcon virginal, une très vieille guitare que lui seul ose appeler une lyre.

Il a l'enthousiasme naturellement philanthropique et officiel. En ce moment, les cantates ne rapportant guère, il s'adonne au buddhisme, ce qui, de la part de ce bonze, ne surprendra personne. Cela se gagne, dit-on, dans les milieux que hante M. le comte Goblet d'Alviella et la *Revue de Belgique*, où pontifie l'oraculaire Potvin, en est extraordinairement infestée. L'étude budhique qu'y publie, dans la livraison de février, le susdit Charles Potvin est étonnamment fertile en merveilles. Non seulement la phrase y affecte de suggestives cacophonies et l'expression d'himalayennes platitudes, mais l'enthousiasme religieux y incite son orthographe à de déconcertantes fantaisies.



Quelques *Paradoxes d'un bibliophile* par Charles Dumercy :
Deux bibliophiles ne peuvent se regarder sans lire.

La jalousie est un amour dépareillé.

Les bibliophiles connaissent l'histoire comme les chiffonniers connaissent la géographie.

La barbarie n'est pas autre chose que l'absence d'archives.

Le paradis terrestre était une bibliothèque sans bibliothécaire.



Un rédacteur du *Figaro* est allé interviewer sur les « symbolistes » Paul Verlaine, à l'hôpital où le poète a pris ses quartiers d'hiver. L'auteur de *Sagesse* qui se proclame, non sans une sorte de goguenarde crânerie, « décadent » et qui applaudit

d'ailleurs au mouvement littéraire d'aujourd'hui qui réagit contre le naturalisme néfaste, a déclaré qu'il se demande à lui-même souvent ce que sont les « symbolistes » et que la question demeure pour lui sans réponse.

Il a blagué légèrement l'instrumento-révolutionniste René Ghil et le poète Viélé-Griffin poussé par son origine américaine « à être plus symboliste que nature ». Il reconnaît un grand talent à Mallarmé, Jean Moréas et Charles Morice, à Henri de Régnier et Charles Vignier, à Barrès et Paul Adam, qui sont, à son avis, les jeunes destinés à poursuivre les traditions de la littérature française.



Joséphin Péladan vient d'excommunier le cardinal Rampolla.

MAURICE DULLAERT.



Au vestibule de l'Université de Gand, exposition d'une toile immense : l'*Antagonisme social*. M. Constant Montald, le prix de Rome à qui notre ville décernait il y a peu d'années une si enthousiaste ovation populaire, déploie dans cette œuvre, avec une audace nouvelle, ses qualités de fougue et d'énergie précédemment affirmées.



M. Charles De Wulf, lauréat du concours d'architecture de 1887, vient de terminer brillamment son séjour à l'académie belge de Rome, par l'exposition de ses principales œuvres. Les journaux sont unanimes à constater le succès du jeune artiste. Ils vantent surtout son projet de restauration de la villa Hadrienne à Tivoli et ses études sur l'Eglise *S^{te} Marie des miracles* à Venise.

Tous ceux qui ont visité Rome connaissent les ruines de la villa dans laquelle l'empereur Hadrien — qui avait beaucoup voyagé — eut l'ambition de réunir tout ce qu'il avait admiré en pays étranger. Cette *maison de campagne*, à en juger par l'immense étendue des ruines, devait former une véritable ville. M. De Wulf a essayé de faire revivre, dans leur splendeur architecturale primitive, les parties les plus célèbres de la villa, notamment le *Natatorium* et la *Salle des Philosophes*. Au témoignage de la *Voce della Verità* ces dessins sont superbes et reproduisent, avec une scrupuleuse exactitude, les moindres détails de sculpture et de décoration. La science du goût romain et le sentiment le plus délicat de l'art s'y confondent.

L'Eglise de *S^{te} Marie des Miracles* a été étudiée d'une façon complète; ce bijou de l'art vénitien méritait cet honneur. Ici encore le rare dessinateur qu'il y a en M. De Wulf a fait merveille; façades, coupes et détails sont relevés et dessinés avec une vraie *maestria*. En un mot, conclut *l'Italie*, l'exposition de M. De Wulf est vraiment supérieure et fait honneur à la fois, à l'artiste et au gouvernement belge qui l'a envoyé à Rome. G. L.



LA JEUNE FILLE DANS L'ART.



A jeune fille dans l'art — le titre pourrait induire en erreur car il servirait indifféremment d'étiquette à une étude de la jeune fille sujet de tant et de si gracieuses œuvres d'art et à une causerie sur la jeune fille artiste.

Les deux motifs sont tentants certes, mais le second ne vous semble-t-il pas d'une plus piquante modernité?

Ah! si ce bon vieux Théo Gautier revenait sur cette terre, où s'escriment des milliers de peintresses, il ne dirait plus que la femme est la flûte et non le flûtiste, l'inspiration et non l'inspirée!

La contemporaine aspire à sortir de sa passivité, elle veut jouer un rôle et un rôle actif sur la scène mondaine...

Et cependant, quel beau et fécond sujet que celui de la femme inspiratrice du peintre et du statuaire!

Ah! s'il était besoin d'établir par des témoignages autorisés toute l'étendue de l'influence exercée jadis sur les arts plastiques par l'éternel féminin, comme la preuve serait facile!

Michel-Ange ne disait-il pas : « Un noble cœur ne bat, un noble esprit n'agit que par la magie d'un beau visage. »

Et de nos temps, Joséphin Péladan : « Les grandes

âmes ont besoin d'un beau regard pour féconder leur œuvre, et de sentir un cœur de femme soutenir de son battement fidèle le vol de leur génie. »

Comme elle serait curieuse à étudier l'influence de la femme sur les grands artistes : Raphaël et Rubens, la Fornarina et Hélène Fourment, ne voilà-t-il pas, par exemple, quatre noms indissolublement liés dans l'histoire de l'art?

Nous aurions pu voir, il est vrai, l'élan génial arrêté, entravé par la femme; la lutte du talent qui veut planer et de la passion qui veut ramper — cette lutte terrible, décrite à la Wiertz par Zola dans *l'Œuvre* — mais ce n'eût été qu'une ombre au tableau de l'apothéose artistique de la femme.

Pourquoi donc renoncer à vous entretenir de la femme honorée, glorifiée par le ciseau et le pinceau; pourquoi volontairement et témérairement brûler mes vaisseaux et couler des galions chargés de chefs-d'œuvres de toutes les époques?

Pourquoi?

Mais, comme je le rappelais tantôt, parce que, à côté de ce sujet, aux larges et amples allures, il y a un sujet maigriot mais plus proche, plus tangible, d'un plus curieux modernisme, d'une actualité plus vivante.

Car voici précisément le décennal anniversaire du début de la lutte, entreprise par l'Union des femmes peintres et sculpteurs de France, pour écarter les gêneurs qui s'interposent entre elles et le soleil de l'art, et cet anniversaire les trouve nombreuses, unies, ardentes, dignes d'intérêt...



Chaque époque a donné à la jeune fille des attributs spéciaux : sous l'Empire, c'était la harpe; plus tard ce fut le métier à tapisser; vers 1830 on vit des figures de femmes appuyées contre ce vilain meuble qu'on appelle un piano; aujourd'hui l'on ne visite point de grande exposition sans voir une jeune fille la palette au pouce dans un intérieur mi-boudoir, mi-atelier.

Avec la harpe le portraitiste donnait à son modèle des poses inspirées de prêtresse antique, avec le métier à tapisser des allures de ménagère prosaïque, avec le piano des manières de petite bourgeoise prétentieuse, avec la palette des façons garçonnières, un air mutin et dégagé.

Chaque génération féminine a ainsi ses caractéristiques, et la caractéristique de la génération actuelle c'est de faire de l'art, de peindre surtout.

Jadis, certes, la jeune fille caressait d'un blaireau tenu la plaque ivoirine d'une miniature, elle s'essayait exceptionnellement à la gouache, mais aujourd'hui elle a un atelier et une blouse d'atelier, elle a des toiles et des brosses, que dis-je, elle a ses cercles artistiques — l'Union des femmes peintres et sculpteurs à Paris, le Cercle des femmes peintres à Bruxelles — elle a ses expositions; elle réclame avec véhémence des cours spéciaux aux Académies, des instituts supérieurs des Beaux-Arts; elle prétend concourir pour le prix de Rome, elle a son journal d'art!



L'homme finit toujours par céder aux exigences et aux caprices de la femme, mais ne fût-ce que pour faire des réserves platoniques au sujet de la soi-disant suprématie du sexe fort sur le sexe faible, il ne cède point sans discussions. Aussi, que d'encre versée pour la question de savoir si oui ou non la femme est douée du sens artistique et, dans l'affirmative, à quel degré.

Ç'a été une véritable bataille.

Après la confusion du premier engagement, artistes

et esthètes — « esthète » est le qualificatif fin de siècle du chroniqueur artistique — se sont divisés en deux camps nettement tranchés et fortement retranchés.

En général, les artistes mâles se sont prononcés contre les artistes de l'autre sexe.

Il en est qui ont lancé d'une grosse et effrayante voix, ces axiomes prudhomesques : « L'art est fait de liberté, et la femme est asservie; l'art est fait de sincérité, et mentir est un art féminin. »

Francis Nautet écrivait, à propos de la première exposition du Cercle des Femmes peintres : « Certains artistes ont exclu les femmes, les uns par esprit naturellement exclusif et dominateur, les autres comme il convient à des êtres que les lois sociales et humaines investissent chefs et qui, craignant pour leur lingerie, pensent que l'aiguille est l'outil le plus artistique que puissent manier les doigts précieux d'une femme; d'autres encore par de vagues préoccupations de concurrence et d'encombrement sur le marché où l'on écoule les toiles peintes. Parmi ces juges absolus, quelques-uns, très rares, ont enguirlandé avec une galanterie parfaite leur pensée; la majorité a tranché la question avec une non moins parfaite brutalité : « A nous de peindre; que la femme brode, couse, tricote et ravaude! »

Dans l'autre camp l'on voit beaucoup de professeurs qui appuient les revendications féminines en songeant aux lois de l'offre et de la demande dont ils sont les premiers à bénéficier et à la multiplication des cours et leçons; on y rencontre aussi quelques esthètes et des hommes de lettres.

Supposez un instant, — la supposition n'aura rien de blessant pour votre amour-propre, — que vous soyez constitués arbitres entre les deux parties belligérantes et daignez écouter froidement le rapport très impartial que je me propose de vous présenter au sujet de cette nouvelle bataille des Dames.



L'Art constitue-t-il comme d'aucuns le prétendent un domaine privé inaccessible à la femme, un paradis terrestre dont Eve seule fut chassée et demeure bannie?

Mais les origines de l'art, ses sources légendaires, historiques, philosophiques même protestent contre cette téméraire assertion.

Bien plus l'on pourrait soutenir, sans excès de galanterie, que c'est la femme qui dota le monde des manifestations artistiques.

Tous vous connaissez, j'en suis certain, la jolie légende de Kora, la vierge de Corinthe, la fille du potier Dibutade.

Mais laissez-moi vous la narrer — comme si elle s'était perdue dans les lointains embrumés de vos souvenirs classiques.

Elle était belle la fille du potier grec, belle comme l'étaient les jeunes filles qui inspirèrent l'admirable statuaria antique; elle était donc aimée et amoureuse aussi.

Un soir que le préféré de son cœur était resté près d'elle longtemps (c'était une visite d'adieu) et qu'il s'était laissé aller au sommeil, dit la légende — corrigons ce qu'elle a d'in vraisemblable car l'on ne s'endort pas dans ces circonstances! — un soir qu'il s'était abîmé en de tristes pensées de départ, Kora aperçut tout-à-coup sur la muraille le contour de l'ombre que projetait le visage du dormeur éclairé par un flambeau. C'était le profil de l'ami fidèlement tracé.

La jeune fille court au foyer, prend un morceau de braise éteinte et suit patiemment les lignes de l'image chérie.

Ce contour frappa le potier grec et il imagina de reproduire la forme qu'il indiquait sommairement. Il remplit le profil circonscrit sur la muraille avec de l'argile détrempée et soumit au feu ce médaillon comme il faisait des autres poteries.

Ainsi du même coup, une jeune fille inspirée

par l'amour, aurait découvert le dessin et la plastique.

Mais laissons-là les légendes qui font sourire notre scepticisme railleur.

Historiquement : la forme primitive de l'art, la manifestation première du sentiment inné du beau fut la parure. Or peut-on admettre que l'homme se soit paré avant la femme?

Et ne croyez pas à une plaisanterie plus ou moins piquante.

M^r Grant Allen a magistralement démontré que la parure est le premier jalon sur la ligne qui délimite le domaine de l'art.

Et de ce domaine certains voudraient exclure la femme!

La philosophie de l'art confirme cette thèse.

La femme cherche à plaire. C'est une impulsion naturelle à laquelle elle obéit par instinct. Elle a le désir d'être belle et de produire ce que la science moderne appelle une sensation avantageuse, une « impression génésique » favorable.

Et voilà comme quoi, aux débuts, l'art et les artifices féminins se confondent.

Encore une fois, ne croyez pas au paradoxe, car des auteurs très sérieux et très estimés considèrent le tatouage, monochrome d'abord polychrome dans la suite, comme une des formes primitives de la peinture.

Ce qui a fait dire à un auteur décadent — j'ai ramassé son livre sur les quais de la Seine qui sont comme la morgue des noyés de la littérature — : « Relevez, ma chère, le châtain clair de vos sourcils; aux lèvres un peu de rouge vif; mettez du blanc mais avec mesure.... Et ainsi étudiez le seul art de peindre dont vous ayez la pratique... »

Si nous rencontrons la femme aux origines de l'art nous ne la retrouvons guère dans les premiers développements de l'expression du beau.

Dans les temps primitifs, la femme semble s'en être tenue presque toujours à ce que l'art a de plus superficiel, au culte de sa première forme : la parure.

Dans l'antiquité classique il n'est que peu de traces de la femme artiste dans l'ordinaire acception du mot : Pline en rappelle quelques-unes : Timarété, Aristarété, Lala de Cyzique, Irène.

Mais le premier nom que l'on cite généralement lorsqu'on note les illustrations artistiques féminines, la première figure que l'on évoque — oh! combien douce et suave! — est celle de Marguerite Van Eyck.

Et à voir l'élégante gracilité des figures, le fini minutieux des détails, l'ensemble naïf et gracieux des productions picturales du moyen-âge, toutes ces qualités charmantes, on serait tenté de croire que parmi les auteurs modestement anonymes de tant de tableaux, de miniatures il est beaucoup de femmes.

Plus tard les artistes devinrent nombreuses et quelques-unes atteignirent une véritable célébrité, telle les grandes portraitistes Sofonisba Angusciola, en Italie; Angelica Kauffmann, en Suisse; Henriette Wolters, en Hollande; M^{me} Vigée-Lebrun, en France...

Et plus près de nous : Rosa Bonheur, Madeleine Lemaire, M^{me} Demont-Breton, Thérèse Schwartze, Marie Collart, pour ne citer que les noms les plus connus, ont brillamment établi que la femme pouvait comprendre le beau et le faire refléter en des œuvres durables, sinon géniales.

Presque tous les bons esprits d'ailleurs sont d'accord pour permettre à la jeune fille l'accès du temple de l'art; ils lui défendent cependant l'entrée du sanctuaire, l'approche de l'autel élevé au grand art.

Que dis-je, la défense est inutile : l'histoire est là qui prouve que la femme n'a jamais eu ces audaces et

que toujours elle s'est arrêtée au parvis pour y effeuiller les roses d'un talent secondaire.

C'est que l'art a quelque chose de sévère, d'âpre, d'austère, de mâle en un mot.

La nature et le caractère de la jeune fille s'opposent aux longues et arides études, aux rudes labeurs.

Et ce n'est qu'après de fastidieuses recherches historiques, une étude approfondie et peu séduisante de l'anatomie, de nombreux travaux d'après le modèle vivant, travaux peu en rapport — quoiqu'on en dise — avec la délicatesse et la pudeur féminines que l'on aborde avec quelque chance, la grande peinture, la statuaire monumentale.

L'art exige des concentrations d'esprit continues et douloureuses qui répugnent au caractère enjoué et léger de la femme et à ces tensions intellectuelles correspondent des efforts, des dépenses d'énergie physique dont l'homme seul est capable.

On se figure aisément une jeune fille recueillant la succession artistique de quelqu'un des charmants petits maîtres hollandais; conçoit-on une femme pétrissant le marbre comme Michel Ange, faisant couler sur les toiles les laves des tonalités riches comme Rubens, modelant les chairs comme Jordaens, évoquant les sombres horreurs des Zurbaran et des Ribeira?

On a dit de la poésie :

Les beaux vers sont de larges croix
Où saignent les rouges poètes.

L'on pourrait appliquer cette saisissante image aux artistes et conclure que l'on ne crucifie pas les femmes.



Chose étonnante sur ce point spécial, artistes et esthètes se rencontrent jusque dans l'expression même de leur opinion unanime.

Eugène De Molder qui a donné à la *Société Nouvelle* des notes d'art de sérieuse valeur écrivait à ce sujet :

« La femme est susceptible d'avoir du talent, certes, mais un talent inférieur, le talent du *joli*. Elle apportera dans l'art la grâce et la coquetterie qu'elle répand autour d'elle dans la vie, le goût avec lequel elle meuble son boudoir; elle saura, en un tableau, chiffonner une soie aussi capricieusement qu'elle le fait d'ordinaire autour de sa taille, et faire s'épanouir des roses en y jetant le piquant ou la candeur de celles nichées entre ses seins. »

M. Rousseau disait en 1876 devant le Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin : « L'expérience de tous les temps prouve que les femmes peuvent aborder, avec succès, les carrières des arts et des lettres. La plupart de celles qui l'entreprennent s'y distinguent. Elles ont pour réussir des aptitudes toutes spéciales, la légèreté de main, la délicatesse du goût qui les rend attentives, avant l'homme, aux questions de formes et de couleurs... »

Mais immédiatement vient le côté pratique, c'est-à-dire secondaire du talent féminin : « Etant donné le petit nombre de professions lucratives accessibles aux femmes, on réaliserait un véritable progrès social en leur facilitant celle d'artiste. »

Voilà l'opinion des critiques.

Voulez-vous celle d'un artiste de grand talent qui est en même temps un homme très fin ?

L'appréciation est toute fraîche, inédite; je l'ai demandée à Vanaise, un maître, en vue de cet article :

« La femme, m'écrivit le peintre, est essentiellement *sensitive*... Elle fera donc très bien des choses exquises, plutôt *révées* et *senties* que *vues*, *étudiées*, *forgées*... Elle fera de l'art de cœur plutôt que de l'art de tête... »

Jef Lambeaux, l'éminent statuaire, est plus catégorique; il me répond — car j'ai institué un *referendum* — c'est de mode :

« La connaissance de la nature au point de vue artistique est bien la science la plus austère et la plus virile qui soit.

On ne conçoit guère la femme « ingénieur » aux prises avec la nature brutale...

Il suffirait, pour faire la preuve de l'incapacité de la femme en matière de grand art, de consulter l'histoire de l'art depuis l'antiquité.

Nulle part et en aucun temps on ne voit la femme faisant une réelle *œuvre*. Quant aux genres soi-disant secondaires, ils n'existent pas à mon avis et si vous considérez comme tels les paysages et les accessoires, ces genres n'offrent d'intérêt réel que lorsqu'ils sont traités par des artistes de la valeur de Rubens ou de Jordaens, c'est-à-dire lorsqu'ils participent au grand art. »

J'ai promis, et dois un exposé impartial.

Vous venez d'entendre les hommes proclamer hautement leur supériorité : écoutez les revendications d'une femme, d'une jeune compatriote de grand talent qui a obtenu de beaux succès à Paris et dont le gouvernement français a acquis récemment un tableau.

Son opinion est d'autant plus sincère et d'autant plus précieuse qu'elle est exprimée dans une lettre privée, mais l'anonymat que je conserve à ma correspondante, excusera un peu ma trahison :

« Vous vous occupez des femmes artistes; à votre avis elles ne sont donc pas tout à fait indignes d'attention quoiqu'en pense Schopenhauer et sa docte cabale?

« Il prétend, ce triste personnage, qu'aucune circonvolution du cerveau féminin n'est apte à la compréhension artistique... Tout en reconnaissant qu'il est un grand penseur, un philosophe géant si l'on veut et que sa théorie sur la sélection naturelle, l'origine du sentiment artistique, quelque pessimiste et brutale qu'elle puisse paraître, touche profondément, je le déteste, et c'est par

des œuvres que j'espère établir son erreur, là où il proclame l'impuissance de la femme artiste. »



Ceux qui se sont constitués les avocats des jeunes filles peintres ont envisagé presque toujours le côté pratique, utilitaire de la profession.

Louis Enault, annonçant dans le journal le *Henry IV* du dimanche 7 août 1881, la création de l'Union des Femmes Peintres et Sculpteurs, écrivait :

« C'est surtout chez les artistes que l'on pourrait dire :

« Le monde est une foule où chacun tire à soi !

« La dureté des temps et la sévérité de cette lutte pour la vie qui nous condamne à recommencer chaque matin la lutte de la veille, et qui nous met tous dans l'impérieuse nécessité de vaincre ou de mourir, sont la cause et peut-être l'excuse de ce féroce égoïsme qui sacrifie impitoyablement les plus faibles.

« Et les plus faibles, généralement, ce sont les femmes!... »

« A tout prendre, disait deux ans plus tard, Jules Claretie, l'art étant devenu, sauf pour quelques exceptions rares, un métier comme un autre, plus brillant et plus lucratif qu'un autre, et menaçant de devenir cela plus encore avec le temps, pourquoi la femme chercherait-elle point de ce côté cet affranchissement, ce moyen de vivre qu'elle réclame? »

Et de fait, si chaque jour croît le nombre de jeunes filles qui demandent les ressources de la vie à la profession de peintre et de sculpteur, c'est surtout de l'art industriel, de l'art décoratif qu'elles les attendent : Il y a là, sur les limites de l'art pur et du commerce, une zone qui peut nourrir la femme : la peinture des éventails, l'aquarelle, le portrait sur porcelaine, le buste ou le médaillon de plâtre.

D'autres jeunes filles d'une condition supérieure, lui demandent des distractions nouvelles, moins banales que celles que leur indique leur journal de mode

Le pastel à la poussière brillante, diaprée, fine et délicate, l'aquarelle aux infinies transparences, — ces genres charmants appliqués à des sujets de moindre importance, voilà de quoi occuper les mondaines : « pour ces sensitives qui deviennent si promptement des déséquilibrées, il y a, dans le labeur, un refuge contre les fièvres, les tristesses, les révoltes... Et quel labeur plus attirant, plus consolant, plus féminin que l'art ! »

De ce qui précède faut-il conclure que la femme n'a jamais pu occuper sur cette scène privilégiée que le rôle de comparse, de figurante ?

J'ai déjà parlé de la sœur des Van Eyck à qui l'on a toujours attribué large et glorieuse part dans les travaux des célèbres peintres flamands.

La Rosalba et M^{me} Vigée Lebrun furent jugées dignes de faire partie de l'Académie royale de peinture et de sculpture de France.

Les registres de l'illustre Académie ne comptent d'ailleurs pas moins, soyez heureuses mesdames les artistes ! de *quinze* noms de femmes !

Mais si certaines femmes peintres ou statuaires ont forcé l'admiration par leur bon goût et un talent réel, aucune n'a mérité d'être qualifiée femme de génie, aucune n'a pu être comparée à ces hommes qui suffisent à l'illustration d'un siècle, et à la gloire d'une école.

Et maintenant, laissez-moi vous esquisser trois types de jeunes filles peintres : celle qui peint parce que la mode veut que la jeune fille peigne et que l'on ne contredit pas aux arrêts de la mode, celle qui demande à la peinture une occupation et des ressources, celle enfin dont le cœur bat pour le beau...



Quand j'y songe bien, je crains fort de m'être trop avancé en vous promettant un croquis de la jeune fille qui peint, car vous ne l'ignorez pas les portraits les plus difficiles et les plus ingrats sont ceux qui ne présentent point de caractères tranchés, de plans nettement définis et c'est un véritable tour de force que de rendre ce que, en termes d'atelier, on appelle une figure quelconque.

Comment réduire à un type unique ces innombrables jeunes filles dont l'éducation artistique commence par une broderie ou une assiette peinte et finit par un bouquet de chrysanthèmes auquel le professeur met les dernières touches?

Il en est cependant qui fréquentent un atelier assidûment et, vers les neuf heures du matin, vous pouvez les voir se dirigeant vers la demeure du maître; elles sont en toilette simple, suivies à la distance réglementaire par le domestique — laquais en livrée ou modeste femme de chambre portant la boîte à couleurs ou les pinceaux.

Quelques-unes, bravant les préjugés et les mondaines conventions, portent avec une crânerie charmante la petite caisse de noyer à fermoirs de cuivre — elles qui ne porteraient pas un sachet de bonbons.

Et consciencieusement, cinq jours par semaine, elles font quatre fois le même chemin.

Au surplus, rien ne distingue la jeune fille qui peint de celle qui ne peint point, sauf parfois un détail de toilette plus osé, plus hardi, et chez elle plus de bibelots et quelques essais qu'on a le bon goût de trouver réussis et pleins de promesses, quelques toiles inspiratrices parmi lesquelles s'étale en belle place un tableau du professeur.

Heureux professeurs!

Cette affection, non qualifiée dans les codes médicaux, qui atteint la plupart de nos jeunes contempo-

raines vers la quinzième année et qu'un artiste a qualifiée extra-scientifiquement de « picturite aiguë » n'est qu'intermittente : les fêtes mondaines, la saison balnéaire, la campagne produisent chez certaines d'heureuses diversions.

Chez d'autres l'affection est plus tenace et présente des caractères de permanence qui valent aux flâneurs des champs et des plages le gracieux spectacle d'une élégante silhouette, se détachant en même temps qu'un léger chevalet sur les tons gris bleutés des dunes ou les verts chauds des prairies.

Combien cette douce et innocente manie dure-t-elle?

Écoutez Wauters :

« La culture des arts est chez la plupart des jeunes filles qui s'y adonnent, un passe-temps, une fantaisie que l'on caresse avec plus ou moins d'entrain, jusqu'au moment où les occupations maternelles viennent reléguer à l'arrière-plan le chevalet et la palette. Aussi les neuf dixièmes des femmes peintres ne sont que des peintres amateurs, ne produisant qu'un art d'amateur. Les vocations se comptent par quelques unités dans l'histoire de l'art; les tempéraments sont plus rares encore. De loin en loin, une exécutante se fait remarquer, mais la vraie et grande personnalité est encore à paraître... »

D'autres — celles qui portaient elles-mêmes la boîte à couleurs — les élèves appliquées, ont envoyé leurs tableaux aux expositions et, grâce à la galanterie ou à l'intérêt de certains membres du jury, grâce peut-être à la gentillesse de l'œuvrette et à la séduction féminine que l'auteur a su y transposer, elles ont été reçues et ont leur nom au catalogue.

Avoir son nom au catalogue — oh non, vous n'appréciez pas cette jouissance!

Alors, elles dédaignent leurs compagnes et ouvrent à leur imagination légère, vagabonde, papillonnante les vastes horizons, les champs immenses où croissent les

palmes glorieuses et aussi la décevante ivraie des illusions.

Parmi ces jeunes filles, combien se croient élues qui n'ont pas même été appelées!

Parmi ces vocations combien de fugitives! Telles ont réussi un tableau, une sculpture; et s'enflammant, elles rêvent d'être « une grande artiste ».

Beaucoup n'y songent plus, sitôt mariées; transports où se déverse la sève, fièvres de jeunes filles.

Comme le dit Félicien Champsaur dans ses *Masques modernes*, « elles flirtent naïvement, elles font joujou avec l'art, avec ce dieu formidable qui donne le frisson à ceux même qui parfois l'ont dompté ».



Suivez moi, si vous le voulez bien dans quelque grande ville où fleurissent les industries de luxe, où s'élaborent les raffinements de l'élégance.

Pénétrons dans un de ces vastes immeubles qui sont comme des ruches humaines; gravissons plusieurs étages jusque là-haut où, sur le rebord fleuri des fenêtres, s'ébattent les moineaux, les pierrots tapageurs.

Dans un intérieur propre et modeste, où la glaucure d'une vieille faïence, le soyeux d'un joli chiffon, l'éclat d'une fleur mettent comme un rappel d'art, une jeune fille travaille penchée; sur la table est tendue une feuille de bristol ou de velin, un morceau d'étoffe gris perle, rose éteint ou bleu fané en demi-cercle d'éventail; dans des godets trempent des pinceaux. Parfois, dans la chambrette se dresse un chevalet.

C'est la jeune fille que l'art fait vivre... c'est une jeune fille qui le plus souvent a connu la paresse ouatée du bien-être et dont quelque mort ou quelque revers de fortune ont endeillé le printemps. Oh! combien admirable en la dignité de son intelligent labeur et l'honnêteté de sa vie simple! d'autant plus

admirable que son miroir et les regards admiratifs des passants lui ont souvent insinué que les délicieuses choses qu'elle fait pour d'autres -- presque toujours moins belles et moins bonnes -- on serait heureux de les déposer à ses pieds.

Comme il faut être indulgent, et comme on aime de l'être, pour les œuvres de ces innocentes et charmantes créatures, comme il faut les aider discrètement et favoriser les institutions -- cours, expositions, cercles -- qui peuvent leur faciliter la lutte pour la vie, lutte d'autant plus pénible qu'elles veulent garder leur vie plus digne.

Ces jeunes filles qui demandent à l'art des ressources plutôt que des jouissances et qui néanmoins servent grandement sa cause, ont droit à tous les respects 'et à toutes les sympathies.

Elles ne parlent guère d'affranchissement, mais elles ont mieux que des paroles à faire entendre, elles ont des œuvres à montrer; elles prétendent à une égalité que ne réclament pas toujours les défenseurs des droits de la femme : l'égalité du travail.



Enfin voici la femme artiste, celle qui a été marquée au front du signe des élus. Et sans pouvoir planer aux vertigineuses hauteurs où les génies, portés par leur vol puissant, fixent le soleil du grand art, elle peut s'élever très haut, car la femme -- toujours médiocre quand il s'agit de science pure -- a d'infinies et d'exquises ressources lorsqu'il s'agit de littérature et d'art.

Vous pouvez la voir surtout aux jours de vernissage et d'ouverture d'exposition; elle se révèle à certaine excentricité de mise mais surtout à des allures un tantinet garçonnières.

Elle va, vient, se prodigue, donne en passant une cordiale poignée de main à un confrère, met une coquetterie savante à extorquer un éloge du chroniqueur, discute avec finesse souvent, avec aplomb toujours la valeur des toiles et égratigne volontiers ses chères consœurs.

Après tout, bonnes enfants ces artistes et d'une société très agréable mais dont le sans-gêne étonne aux débuts et scandaliserait les prudes douairières. Elles sont bien rares les jeunes filles dont l'éducation plastique, les inévitables rapports d'atelier, la vue et l'étude de toutes choses, quelles qu'elles soient, n'ont pas émoussé légèrement la délicatesse.

On ne conçoit guère une jeune fille artiste — notez que je ne dis plus peintre ou sculpteur mais artiste dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire ayant suivi les cours, ayant son cercle, courant les expositions — on ne conçoit guère pareille jeune fille conservant l'ingénuité, la timidité, cette pudeur prompte à s'effrayer, toutes qualités fragiles comme la brillante poussière de l'aile du papillon, comme le velouté du fruit, comme la fraîcheur roséale de la fleur.

Surtout ne donnez pas à mes paroles une portée qu'elles n'ont point, car ici tout est question de nuances, de nuances infiniment délicates et ce serait calomnier les femmes artistes que d'insister sur ce que leurs allures — leurs allures seulement — ont d'un peu libre.



Quelques mots au sujet des institutions que devait nécessairement faire naître et développer cet universel engouement.

La femme est exigeante et l'éducation qu'on lui donne en cette fin de siècle, les perspectives que l'on ouvre à son imagination naturellement errante au loin, sont

peu faites pour restreindre ces fantaisies qu'elle qualifie volontiers et promptement de droits.

Jadis, à la jeune fille la leçon en chambre ou l'atelier libre pouvaient suffire, aujourd'hui elle veut être l'égale de l'homme, élève d'Académie, concurrente pour le prix de Rome, — vieille institution démodée, battue en brèche mais prestigieuse toujours, comme tant d'abus d'un autre âge que notre siècle raille et qu'il conserve pieusement.

La jeune fille a donc réclamé un enseignement artistique spécial et ses réclamations ont été écoutées.

Beaucoup de bons esprits — je citerai parmi eux Louis de Taeye, ancien inspecteur de l'enseignement des arts du dessin, dont les *Etudes sur les Arts plastiques en Belgique* ont obtenu le prix du Roi — beaucoup de bons esprits estiment que la création d'un enseignement artistique pour les femmes est un puissant moyen pour faire monter le niveau de l'art.

En Belgique, l'administration supérieure des beaux-arts s'est toujours montrée d'une irréprochable galanterie.

Déjà en 1876, alors que les revendications féminines ne s'étaient pas encore étendues jusqu'à la robe, la toque et le rabat, le Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin, s'occupait de l'organisation de l'enseignement artistique pour les femmes.

La commission spéciale, nommée par arrêté royal du 20 janvier 1879, pour préparer les principes de la réorganisation de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, et la commission instituée par arrêté royal du 7 mai 1879 pour combiner l'organisation d'une école des arts décoratifs à Bruxelles, avaient aussi prévu des cours complets pour jeunes filles.

A Bruxelles, on n'a pas donné suite à ce projet; à Anvers on l'a réalisé incomplètement; les villes de Liège, de Louvain, de Malines, etc. ont organisé un

enseignement artistique pour les femmes — annexé à leur académie des beaux arts.

L'Angleterre possède de nombreuses écoles de dessin spéciales ou normales pour jeunes filles.

A Kensington, l'enseignement se donne même aux jeunes gens et aux jeunes filles, sans que ce rapprochement ait jamais donné lieu au moindre abus. La jeune fille anglaise trouve partout le moyen de s'assurer, tantôt une position honorable et lucrative, et tantôt une distraction pour charmer les loisirs des favorisées de la fortune. A Londres, les dames artistes sont aussi nombreuses que les hommes artistes, et elles ont même contribué largement à la renaissance de l'art anglais (!).

Chose curieuse, la Russie, l'Angleterre, la Suède, la Hollande et même la Belgique ont ouvert aux demoiselles leurs écoles des Beaux-Arts, et la France généralement si favorable aux innovations, si progressive de tendances n'a pas cru jusqu'ici devoir se rendre à de nombreuses et pressantes sollicitations. Mais une solution ne tardera pas à intervenir grâce aux incessantes démarches de M^{me} Léon Bertaux, statuaire de talent, fondatrice et présidente de l'Union des femmes peintres et sculpteurs de France.

Le 29 janvier 1890, M^{me} Bertaux avait adressé au ministre compétent, une requête tendant à ce qu'il fût ouvert à l'Ecole des Beaux-Arts, une classe spéciale où les femmes pussent recevoir avec convenance le même enseignement que les hommes, cet enseignement donnant à celles-ci le droit, dans les conditions que règle l'Ecole, d'être admises aux concours qui ont pour conséquence l'obtention du prix de Rome.

Ce vœu fut soumis à l'examen du Conseil supé-

(1) DE TAEYE. Op. cit.

rieur des Beaux-Arts, qui n'a fait d'objection que sur un point : la création de nouveaux ateliers.

Alors M^{me} Léon Bertaux exposa de nouveau la question en la simplifiant comme suit :

Que l'Ecole soit ouverte aux femmes, non pas en créant de nouveaux ateliers, mais en accordant aux femmes le droit de compter pour une fraction dans le chiffre des admissions réservées jusqu'à ce jour aux hommes et en plaçant ce groupe de femmes admises sous la direction d'un professeur de l'école dans l'un des ateliers de la dite Ecole, qui lui sera spécialement affecté.

Comme on ne s'occupait plus guère ni dans les ateliers ni dans la presse spéciale, des réclamations des artistes françaises et désireux de renseigner le lecteur le plus exactement possible, je pris le parti d'écrire à la générale de l'armée des femmes peintres et sculpteurs, à M^{ms} Léon Bertaux, et lui demandai l'état de la question.

Elle a bien voulu me répondre que l'exposition annuelle avait suspendu les opérations. — M^{me} Bertaux consciente de son rôle, emploie un langage très énergique. Elle ajoutait que l'Administration supérieure avait décidé en principe l'admission des femmes à l'Ecole des beaux-arts, mais que, comme les portes de l'Ecole tardaient à s'ouvrir, on allait peser dessus de toute la force d'un décennal anniversaire, et d'une exposition éloquente par la quantité et la qualité des œuvres : « Nous allons ébranler la porte pour qu'on l'ouvre plus vite, » m'écrivit la première statuaire de France...

Les jeunes filles, les femmes artistes étaient trop perspicaces, trop intelligentes pour négliger cette force considérable, ce levier puissant qu'on appelle l'association.

Qu'étaient-elles isolées, plus isolées encore que l'homme seul par suite de la réserve féminine?

Rien!

Et voici qu'en France elles forment une société puissante, solidement assise, à laquelle dix ans de lutte courageuse et digne ont valu de nombreuses sympathies et le respect de tous.

En Belgique les femmes artistes ont fondé sous la présidence de M^{me} Léon Somzée le Cercle des Femmes peintres qui a pour but « d'organiser des expositions et des concours qui permettront aux dames artistes de mettre en évidence leur talent et de favoriser la vente de leurs œuvres ».

Le Cercle des Femmes peintres a eu deux expositions, la première en 1888, l'année de sa fondation, la seconde l'an dernier.

Ces essais assez peu importants furent accueillis avec plaisir et la presse fut généralement favorable à ces tentatives.



l'aut-il conclure?

Jean Dolent dans un livre étrange et devenu introuvable, dans le *Livre d'art des Femmes* écrit avec raison :

« Si médiocre soit l'aptitude, si faible soit le résultat, c'est le bonheur de toute la vie assurée que d'avoir cette passion des choses d'art; elle ouvre les yeux, elle apaise; tous les amateurs d'art sont de bonnes gens. »

Avons-nous le droit de priver quelqu'un de cette haute jouissance et si nous ne consultons que notre égoïsme n'est-il pas de notre intérêt de multiplier le nombre des bonnes gens?

Qu'elle travaille la noble jeune fille pour qui l'art sera le pain, le pain blanc de l'honnête labeur.

On a déploré souvent et avec raison l'envahissement des salons triennaux par la porcelaine et la faïence peinte, par la miniature et l'aquarelle mignarde et plus

d'une fois l'on a proposé l'exclusion radicale de certains genres essentiellement féminins.

Et toujours cela m'a fait mal, parce que souvent je savais ou je pressentais derrière l'œuvre la jeune fille besoigneuse, la pauvreté ou une médiocrité non dorée supportée noblement.

Qu'elles continuent donc à travailler ces intéressantes artistes et que les jurys et les amateurs leurs soient propices!

Car elles ont choisi la meilleure part; pour ces jeunes filles l'art est une autre existence que le théâtre ou le chant par exemple. Une femme peintre peut vivre honnête et fière. Une cantatrice, une comédienne, se heurte à chaque pas, derrière les portants poussiéreux, aux tentations et aux convoitises.

Quant aux demoiselles qui ont des loisirs, nous ne saurions assez les engager à poursuivre jusqu'au moment de leur mariage l'étude du dessin, de la peinture voire même de la sculpture. Comme l'a dit un de nos chroniqueurs d'art les plus compétents, cette occupation, d'un genre relevé d'ailleurs, les rendra plus accessibles aux jouissances que donne la contemplation des œuvres d'art. Elle complètera d'heureuse et intelligente façon les connaissances générales que l'on aime à rencontrer chez la jeune fille moderne, car à notre époque plus qu'au siècle de Molière on admet volontiers

..... qu'une femme ait des clartés de tout.

Que si vous me demandiez mon humble avis au sujet des rares jeunes filles douées d'un tempérament vraiment artistique, je vous dirais que nul ne doit ni ne peut songer à leur donner conseil ni à entraver leur vocation : on ne comprime point ces natures; les contrariétés ne servent qu'à exciter le sens artistique et cet impérieux besoin de production intellectuelle qui brave tous les obstacles.

Mais il y a mieux que la jeune fille qui demande à la peinture et à la sculpture des ressources et des distractions, il y a même plus grand et plus noble que la jeune fille artiste.

A. Wauters a écrit un jour en guise de conclusion à un compte-rendu d'exposition de femmes peintres :

« La femme, plantée devant un chevalet, la palette à la main, est loin d'être désagréable à voir, mais il semble qu'elle a cent fois plus d'attraits encore avec un enfant dans les bras. »

Cette opinion, je la partage absolument et c'est pourquoi je crains pour la femme la tyrannie de l'art : l'art veut des Vestales.

Le célibat — condition sociale ordinaire des artistes — a beaucoup fait médire d'eux et cependant presque tous conviennent que le mariage est une chose excellente et que « la plupart des hommes ne commencent à compter que lorsque la famille les complète et les agrandit ».

Mais, comme l'a dit Alphonse Daudet, pour les peintres poètes, sculpteurs, musiciens, qui vivent en dehors de la vie, occupés seulement à l'étudier, à la reproduire, en se tenant toujours un peu loin d'elle, comme on se recule d'un tableau pour mieux le voir, le mariage n'est qu'une exception...

Or, mes lecteurs ne sont-ils point d'avis qu'il ne faut pas que l'abstention des joies et des devoirs du mariage s'étende, qu'elle s'étende surtout de ce côté, le plus aimable?

Et n'est-il pas vrai de dire que la plus belle œuvre de la femme sera toujours l'enfant?

Il n'est pas trop de toute une jeunesse pour s'y préparer et de toute une vie pour la parachever.

Oh ! oui, c'est faire du grand art, c'est faire beau que d'être épouse et mère ! Et la maternité sainte surpasse tout art et toute littérature !

Ecoutez Sully Prud'homme :

... Chacun de nous porte son cher poème,
Chacun veut mettre au monde un double de soi-même
Y déposer son nom, sa force, son amour.

C'est le poète, c'est aussi le peintre, le sculpteur.

Sully continue :

Le plus heureux poème est celui de la mère :
La mère sent Dieu même achever l'œuvre entière,
N'attend qu'un an sa gloire et n'en souffre qu'un jour.

ALBERT DUTRY.





LA LOCOMOTIVE ET LES RAILS.

LN jour, se croyant plus d'esprit
Que l'Homme, qui l'avait construite,
La Locomotive se dit
Qu'il était ennuyeux être toujours conduite
Entre deux rails de fer; de ne pouvoir rouler
En tous sens et partout, comme on voyait aller
L'Omnibus et la Diligence.
« Moi, dit-elle, j'ai la puissance
« De marcher toute seule et pourtant, par ma foi!
« Une simple brouette est plus libre que moi.
« Eh quoi! sans l'embarras de ce fer inutile,
« Ne trouverais-je pas le chemin d'une ville?... »
Aussitôt, redoublant d'ardeur,
Sur la route, à pleine vapeur,
Elle s'élançe et souffle et siffle et se démène,
Faisant bouillir les wagons qu'elle traîne,
Si bien, par un suprême effort.
De l'ornière de fer, à la fin, qu'elle sort...
Voilà ses vœux comblés; elle n'est plus gênée
Entre ces rails maudits et se croit libre enfin;
Mais, bientôt, labourant le talus du chemin
Dans sa course désordonnée,
Elle chancelle, tombe et tout le train perdu
Dans le fond du ravin s'engouffre confondu.

Libre penseur, qui vous dites trop sage
Pour croire en Dieu comme autrefois
Et pour obéir à ses lois,
Cette machine est votre image.
Dans votre orgueil vous vous raillez
De la Foi, de la Loi, ces deux règles sublimes;
Mais aussitôt vous déraillez
Et vous tombez bientôt d'abîmes en abîmes.

JULES ONRAET.



CONSOLATORES ONEROSI.

(JON XVI. 2.)

A ceux qui, malgré tout, veulent nous consoler,
Lorsque la mort s'abat au sein de la famille,
Ou sur un seuil d'ami qu'elle vient désoler,
Comme l'orage attriste un nid sous la charmille;
A ceux pour qui la mort n'a pas de lendemain,
Qui nous font presque mal en nous tendant la main,
Qui viennent jusqu'à nous parce qu'un flot les presse,
Et qui n'ont à verser au mal qui nous oppresse
Qu'un dictame banal, qu'un baume tout humain;
Disons-leur, à ceux-là, qu'ils passent leur chemin,
Qu'il est des océans où se perdent les sondes.
Que nous portons au cœur des amours trop profondes
Pour les voir disparaître aux heures du trépas,
Et qu'il est des douleurs qu'on ne console pas,
Si ce n'est outre-tombe, et quand l'âme ravie
Boit l'oubli de ses maux dans l'éternelle vie.

M.-A. COUSOT.





LA CHEVALIÈRE DE LA MORT ⁽¹⁾.

V.

Un dernier Spectre.

Dimitte nobis debita nostra sicut et
nos dimittimus debitoribus nostris.

Oraison Dominicale.

ME mardi, 15 octobre 1793, à minuit, le président du tribunal révolutionnaire dit aux défenseurs nommés d'office, Chauveau-Lagarde et Tronson-Ducoudray que, « sous *un quart d'heure*, les débats finiraient et qu'ils préparassent leur défense ».

Un quart d'heure! Les Juifs eussent accordé davantage!... Un quart d'heure pour se préparer à répondre à cette accusation compliquée comme une mosaïque schismatique, surchargée et enchevêtrée comme un palimpseste byzantin, aux ineffacés caractères, où soixante mensonges historiques superposés reparaitraient à la fois! pour renverser sur sa pointe une pyramide de faux témoignages échafaudés par un peuple de calomniateurs impossibles à confondre, à cause de leur mul-

(1) Voir le commencement de cet article au *Magasin littéraire* du 15 Mars 1891.

titude et de leur impénétrable stupidité! Cela, après une séance qui a déjà duré vingt heures, au hasard de sa propre vie si on plaide avec trop de chaleur pour cette reine condamnée d'avance, et devant un auditoire accouru uniquement pour entendre la lecture du dispositif de mort et pour observer le front de la victime!

Les défenseurs qui n'étaient pas des gens supérieurs ni des héros, murmurèrent on ne sait quoi. L'histoire qui enregistre peu de plaidoyers, et qui fait bien, n'a pas conservé celui-là, dont le peuple n'a certes pas gardé la mémoire. D'ailleurs, une telle défense vissée au poteau du préjugé public et narguée par une haine universelle, démoniaque, était à décourager Mirabeau lui-même, si Dieu lui avait fait la grâce de vivre pour cette avocasserie sublime qui eût racheté toutes les autres.

Rien n'était possible. Le sublime est sans force sur la meute révolutionnaire, il n'a pas le ragoût du sang et puis, à quel foyer de pathétique l'âme humaine eût-elle été le prendre après Malesherbes, après le plaidoyer inouï du vieux Malesherbes, apparaissant à la barre pour défendre son pauvre Roi, ne disant rien et éclatant en larmes sous ses cheveux blancs?...

Je me trompe. Quelque chose était possible encore. Un homme pour qui la vie n'eût été rien, qui eût eu le sentiment profond de la fantasmagorie républicaine et l'horreur glacée de la rhétorique du temps, qui eût froidement considéré cette audience comme une assemblée de vampires bêtes à faire rentrer dans leurs cercueils: celui-là eût pu, non pas sauver la tête dévouée de la Reine, mais, au moins, venger sur place la conscience humaine et casser les reins au pédantisme sanguinaire de la Révolution.

Il aurait fallu restituer à la défense la vivacité française qui avait manqué aux débats et déconcerter

par une improvisation *sacrilègement* ironique, la pesante solennité de cet aréopage de Trasybules en carmagnole. Le cardinal Maury avait ainsi sauvé sa médiocre peau dans une bousculade patriotique et, d'un mot, avait effacé l'exergue enragée du sans-culottisme.

Quel étonnant plaidoyer à *la lanterne* pouvait être prononcé en ce jour du jugement de Marie-Antoinette! Quel persiflage terrible d'une telle victime disant à son assassin : « Ton bonnet rouge n'est qu'une enseigne de cabaret, et ta liberté n'est qu'un vieux thème banal à quatre pattes bourré de solécismes et voué à de prochaines indigestions. » Quel scandale! Quel tonnerre! L'imagination nous le fait entendre.

Qu'on se représente cette vaste salle du Palais où siégeait le ci-devant tribunal de cassation, pleine à crever d'une masse nauséabonde de sans-culottes tré-pignant, mangeant, applaudissant; le rétiaire de l'innocence, Fouquier-Tinville avec sa bande sur son tréteau; quelques lampes rayant de leur sale lumière l'obscurité de cette humide nuit d'octobre, et faisant paraître plus livides les abjectes physionomies de ce rassemblement d'assassins privés de sommeil; au banc des accusés, sous le rayon d'une des lampes, Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche, Reine de France, pâle comme les lys effeuillés de sa couronne, dans sa pauvre robe noire. Ses adorés cheveux blonds sont devenus des cheveux blancs, elle a perdu un œil à la Conciergerie, sa beauté est détruite et, pour en retrouver quelque vestige, il faut la regarder de profil. Alors le camée de Lorraine apparaît vaguement dans cette ombre, tel qu'une effigie douloureuse sur un métal impur...

Il est temps que la mort arrive, car il n'y a pas de reine au monde qui soit capable d'endurer un jour de plus de telles tortures. Dans le cours de ces interminables débats, le peuple a demandé vingt fois qu'elle se levât du tabouret pour mieux la voir. « Le peuple

sera-t-il bientôt las de mes fatigues? » murmurait-elle, épuisée. Un moment, agonisante, à bout de souffrance, elle laissa tomber de ses lèvres, comme une lamentation : « J'ai soif! » et nul n'osait lui porter à boire.



Tout à coup un spectre se lève et dit :

« Citoyens jurés, vous avez juré et promis d'examiner, avec l'attention la plus scrupuleuse, les charges portées contre Marie-Antoinette, veuve de Louis Capet ; de ne communiquer avec personne jusqu'après votre déclaration ; de n'écouter ni la haine, ni la méchanceté, ni la crainte, ni l'affection ; de vous décider d'après les charges et les moyens de défense, suivant votre conscience et votre intime conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à des hommes libres.

« Ma cliente, puissamment réconfortée par cette promesse, a pu entendre, non sans dégoût, mais avec le calme qui convient à une accusée sans espérance, les monstrueux et ridicules témoignages portés contre elle au cours de ces débats.

« Moi, son défenseur, j'ai décidé de n'y pas répondre. L'infaillible équité du peuple n'ayant pu m'accorder plus de quinze minutes pour l'étude de la cause et l'élaboration de la défense, et votre inaltérable patriotisme commençant à ressentir la visible influence des pavots du Dieu du sommeil, je n'accablerai pas vos esprits d'une indigeste réfutation de ce que le ci-devant langage des tyrans aurait appelé d'ineptes calomnies. Pour les réduire à leur valeur, je sais qui vous êtes. J'estime comme il convient cet incomparable honneur de parler en votre présence et d'aider en quelque manière à la parturition sacrée de votre intime conviction...

« Je considère donc que mon devoir est beaucoup moins de vous apporter présomptueusement de la lumière,

que d'étaler sous vos yeux incorruptibles le lamentable délaissement de cette ci-devant princesse infortunée, vous conjurant, patriotes citoyens jurés, de vouloir bien tempérer votre justice par votre miséricorde et de ne pas produire un trop vigoureux verdict qui briserait le cœur de nos juges en les contraignant à la moins fraternelle application de la loi...



« O Puissances éternelles de la nature! Un irrésistible enthousiasme révolutionnaire s'empare de moi en cet instant! On ne glorifiera jamais assez notre immortelle Révolution. Les républiques anciennes bondissaient au soleil splendide de la liberté, moins allègrement que nous et avec moins de virilité. Il manquait à ces démocraties nourricières des droits sacrés du genre humain, la formule trois fois vénérable qu'aucune législation républicaine n'avait inscrite avant nous, sur les frontons élevés des temples, ou sur les rostres victorieux de la tribune populaire. Je veux parler de notre sublime Formule de FRATERNITÉ. La terre et les cieux nous contempnent, à cause de cela, dans un sentiment unanime de terreur sacrée.

« Les républicains enfants de l'antiquité, ont connu la liberté, quelquefois même une sorte d'égalité relative qui ne sortait pas de l'agora ou du forum, mais ils retinrent l'esclavage et ne connurent pas la fraternité.

« Nous sommes les premiers véritables frères que l'astre du jour ait éclairés de ses rayons fertilisateurs!

« Qu'il s'avance, le criminel suppôt de la tyrannie qui ose prétendre que le sentiment fraternel n'existe parmi nous qu'à l'état de vain concept, et ne flambe pas dans nos entrailles!

« Où donc est le labeur fraternel que des bras d'homme puissent accomplir, et que nous n'ayons pas

accompli? Avons-nous une seule fois reculé devant les conséquences imaginables de ce principe régénérateur?

« Depuis le jour à jamais glorieux de notre Fédération, où le monde chargé de fers contempla, dans une inexprimable stupéfaction, le spectacle nouveau de toute une nation affranchie, s'entrelaçant avec des larmes de tendresse, pour l'extermination des tyrans, sur l'autel sacré de la patrie, quelle profonde unité de sentiment fraternel n'a-t-on pas vue dans tous nos cœurs! Et, malgré l'inexpiable défection de quelques traîtres que la justice du peuple a frappés, qui pourrait nous reprocher de n'être plus les mêmes humains et d'avoir manqué à notre serment?

« Dans les sévères journées de Septembre, la Prusse esclave étant à nos portes, lorsque la coupable démente des ennemis intérieurs de la nation dut être punie sans délai, ne vit-on pas se produire spontanément dans cette grande cité, une nouvelle fédération de cœurs vaillants, unis pour la vengeance de leur mère et le châtement des scélérats?

« Patriotes au cœur inébranlable qui ne connûtes ni la bestiale horreur du sang versé, ni l'attendrissement criminel d'une servile pitié, et dont nulle lamentation d'aristocrate ne fut capable d'arrêter le bras vengeur; patriotes au cœur sublime, s'il s'en trouve ici quelques-uns, qu'ils parlent et qu'ils me soient en témoignage qu'il n'y eut jamais sur la terre un si touchant exemple de fraternité!

« De tous les points du territoire, les tyrans qui nous guettent voient monter vers le ciel la sanglante fumée de nos holocaustes fraternels! Quiconque refuse d'être un de nos frères est assuré de mourir, car nous n'entendons pas qu'on puisse être autre chose et nous avons exterminé la clémence pour épouvanter les rois qui voudraient abolir la fraternité!



« La ci-devant Reine de France, ici présente, offre à vos yeux la plus incontestable démonstration vivante de notre solidarité fraternelle. Désabusée enfin de la coupable majesté d'un trône d'où l'équité populaire la força de descendre, comblée des bienfaits sans nombre d'une République maternelle dont l'inépuisable sollicitude n'a pas un seul instant cessé de veiller sur ses jours et d'économiser son bonheur, — de quelle gratitude immense ne doit-elle pas sentir son âme pénétrée pour vous!

« Non contents de pourvoir à tous ses besoins avec une libéralité lacédémonienne, après avoir inondé son esprit des lumineux enseignements du patriotisme, après avoir affranchi son cœur de la tyrannie d'un époux barbare et des exigences anticiviques d'un prétendu lien ci-devant sacré; ne poussâtes-vous pas jusqu'au dernier excès le désintéressement fraternel, en vous chargeant de l'éducation de son jeune fils confié par vous aux soins vigilants d'un patriote et d'un sage qui saura lui communiquer, en même temps que la pratique d'un utile métier, l'horreur précoce de tous les tyrans?

« Aujourd'hui, cette *citoyenne* comparait devant vous pour être jugée. De toutes les charges que l'accusation fait peser sur elle et dont l'absurdité palpable a dû vous étonner, je ne veux en examiner qu'une seule qui résume, à ce qu'il me semble, toute la pensée du ministère public, quoique le vertueux citoyen accusateur n'ait pas jugé opportun de la formuler et qu'elle demeure ainsi cauteleusement à l'état de vague présomption. Je veux dire l'*ingratitude*.



« Citoyens jurés, la faible voix de la défense oppose une énergique fin de non-recevoir à cette épouvantable incrimination. Que ma cliente, accoutumée aux disgrâces, ait pu, sans indignation, s'entendre accuser de divers

crimes, tels que d'avoir correspondu avec l'homme qualifié de Roi de Bohême et de Hongrie qu'elle ne craint pas de nommer son frère, alors que d'innombrables sans-culottes doivent se contenter d'être appelés ses sujets;

« D'avoir dilapidé les finances de la nation, fruit des sueurs du peuple, dans les ténébreuses machinations de l'aumône par laquelle l'infâme aristocratie a si souvent déshonoré l'indigence patriotique;

« D'avoir souffert que ses satellites donnassent des banquets où le peuple n'était pas convié et portassent, avec la cocarde blanche, divers toasts liberticides à la prospérité des tyrans;

« D'avoir elle-même encouragé, par sa présence, ces inexprimables attentats;

« D'avoir cherché dans la fuite un moyen de se soustraire à la tendresse éclairée d'un peuple libre;

« D'avoir formé dans son habitation des concilia-bules tendant à anéantir les droits de l'homme et à faire rentrer les Français sous le joug tyrannique où ils n'ont languï que trop de siècles;

« D'avoir *mâché des balles* quand le peuple manquait de pain;

« D'avoir favorisé cette horde de prêtres fanatiques et réfractaires répandus dans toute la France, encourageant et approuvant ainsi le sacrilège *veto* du ci-devant roi;

« Enfin, d'avoir, à diverses reprises, dans le cours de son existence, témoigné une sympathie exécrationnelle à l'auteur de tous nos maux, à Louis Capet, sous le prétexte spécieux qu'elle était son épouse;

« Je le répète, que Marie-Antoinette, ci-devant Reine de France, ait pu, sans manifester trop d'horreur, entendre proférer contre elle d'aussi énormes accusations, il n'y a pas là de quoi s'étonner!

« Patriotes jurés, hommes vertueux de la Plaine

ou de la Montagne, je vous conjure de n'en être pas étonnés.

« L'éducation monarchique avait égaré le cœur naturellement libéral de ma cliente et ne l'avait pas disposée à la stoïque morale des amis de la liberté. Avertie maintenant de son erreur, profondément désabusée des illusions de son enfance, ses yeux s'ouvrent à la lumière et son âme est inondée d'allégresse à la pensée de l'affranchissement définitif que votre couperet fraternel va bientôt lui procurer.

« Mais, quant au forfait d'ingratitude, y pensez-vous, citoyens incorruptibles? Ce dernier de tous les crimes enfantés dans les ténèbres de la superstition et de l'oppression, cette épouvantable perversité du cœur dont les animaux privés de raison sont estimés incapables : qui pourrait, qui oserait en faire planer le soupçon sur ma cliente infortunée?

« Dans quel abîme de scélératesse ne faudrait-il pas la supposer descendue pour croire un seul instant possible cette suprême, cette totale indignité!



« Non, citoyens, élevez vos regards et considérez attentivement les circonstances multipliées de cette grande cause. Tout bien examiné, ce n'est point une reine que vous avez à juger. Ce n'est pas même une ci-devant reine, une ombre de reine. Laissons-là ce titre odieux. C'est une faible femme nourrie naguère dans le giron maudit des superstitions de la tyrannie et que votre patriotisme est en train d'éclairer sur le néant de la majesté des empires.

« C'est une citoyenne comme vous et moi, une citoyenne désespérée d'avoir porté la couronne et qui ne la ramasserait peut-être pas aujourd'hui dans les ruisseaux.

« De plus, c'est une femme abandonnée, sans amis sur la terre, depuis les dernières conquêtes de l'esprit

humain, et qui n'a pas chance d'en rencontrer beaucoup à cette heure dans les avenues affreuses de la mort que votre galante fraternité lui prépare.

« La plus élémentaire pitié vous ordonne d'épargner cette tête. J'ajoute que la dignité majestueuse du sans-culottisme n'y perdrait rien. Loin de moi, cependant, la coupable pensée d'arrêter le bras immaculé de nos sacrificateurs! Je sais que tout doit céder au besoin qui nous consume d'assurer sur la terre le règne universel de la fraternité et qu'en vue d'obtenir cet inestimable résultat, notre devoir de républicains incorruptibles nous prescrit d'être inexorables, fallût-il guillotiner le genre humain! Périssent, s'il le faut, nos noms et nos mémoires, nous ne permettrons pas qu'un lâche attendrissement trouve accès dans nos âmes régénérées et retarde d'une seule minute l'accomplissement universel du chef-d'œuvre de notre amour?



« Je le déclarais en commençant, je ne suis point armé pour renverser l'accusation et mon cœur est en même temps combattu par mon propre patriotisme et par votre incorruptibilité. Une multitude de citoyens généreux demandent qu'on fasse mourir la ci-devant Reine. Le patriote Hébert, boulevard inexpugnable du sans-culottisme en sentinelle, ne cesse de demander sa tête dans un langage antique dont la dignité sévère honore la conscience humaine; l'héroïque représentant Garrau, du fond des Pyrénées où il s'exténue pour la patrie, ne mandait-il pas, ces jours-ci à la Convention, son indignation de voir Marie-Antoinette vivre encore? et l'intègre Drouet lui-même, qu'aucune couronne civique ne peut plus grandir, n'appuyait-il pas de son éloquence inspirée cette motion virile de tout un peuple affranchi?

« L'histoire des hommes n'a rien de plus beau que

cette unanimité de stoïcisme vengeur! D'un côté, une malheureuse femme sans défense, accablée de toutes les disgrâces et de toutes les douleurs que l'âme humaine puisse endurer sans mourir, capable d'inspirer la pitié, même à des brutes; de l'autre, la plus grande nation de l'univers. Eh bien! c'est cette grande nation qui remportera la victoire!

« Spectacle à jamais sublime! Si les cinq cent mille patriotes qu'enferme Paris pouvaient être vaincus par la pitié, — ce qui peut être supposé sans une sorte de blasphème, — des millions d'autres à leur tour se lèveraient pour combattre et, d'un bout de la France à l'autre on n'entendrait pas une seule voix pour la défense de la malheureuse! Citoyens antiques, hommes de Plutarque, votre mission est belle et vingt-cinq millions de Français régénérés vous contemplent!

« Je viens de vous donner la preuve de mon immense vénération pour la République sans tache dont nous sommes les trop heureux fils. Je me suis efforcé de remplir le plus difficile de tous les mandats en élevant la voix pour l'infortune devant un tribunal dont l'inflexible équité n'est pas moins redoutable aux innocents qu'aux criminels.

« J'espère avoir assez fortement exprimé le respect de ma cliente et mon propre respect pour les saintes et sacrées formules révolutionnaires par lesquelles l'esprit humain, après tant de siècles d'oppression, s'est généreusement affranchi des superstitions dégradantes de l'esclavage. Liberté, égalité, fraternité... ou la mort! Voilà notre *labarum*, citoyens. Par lui, nous vaincrons tous les tyrans et nous relèguerons dans la plus impénétrable obscurité les scélérates traditions de respect, de pitié, de modération et d'honneur qui formèrent si longtemps la base de la ci-devant société chrétienne appuyée sur un ci-devant Dieu que notre invincible raison vient d'abolir à jamais.

« C'est au nom de ces sublimes victoires que je vous conjure, magnanimes patriotes jurés, de considérer attentivement l'extraordinaire importance de votre décision sans appel. L'histoire a les yeux sur vous et la terre fait silence autour du sanctuaire de votre infaillible justice!

« Je n'ai plus rien à vous dire. Je demande seulement qu'il me soit permis d'adresser à ma cliente, en votre présence et devant le peuple, quelques paroles dictées par le plus pur patriotisme.

« Je sollicite instamment de n'être pas interrompu. Ce qui me reste à dire à la ci-devant reine fait partie de nos moyens de défense sur lesquels vous avez juré de déterminer votre conviction et de baser votre verdict. Je réclame donc, au nom de la Justice, le plus profond silence pour quelques instants :



« Madame et ma Souveraine.

« Lorsque j'ai sollicité l'honneur de défendre Votre Majesté, il n'entra pas dans ma pensée qu'une parole humaine si grande qu'elle fût, aurait le pouvoir de sauver une Reine condamnée d'avance.

« Cet appareil qui nous environne n'est qu'une pompeuse représentation juridique, simulacre ténébreux d'un jugement plus redoutable qui viendra, à la fin des fins, quand tous les juges, fidèles ou prévaricateurs, seront appelés à leur tour.

« Je savais avec certitude l'inutilité parfaite de la défense et l'excessive témérité d'une semblable entreprise. Je savais qu'en ces temps de fraternité et de liberté, l'innocence des accusés est la plus audacieuse des présomptions et que la défense n'est rien qu'un souffle dans l'oreille impénétrable du Crime.

« Je n'ai donc pas parlé dans l'espérance de la justice, mais pour sauver l'honneur du nom français. Je n'ai pas voulu qu'on écrivît dans l'histoire la honte ineffaçable du silence de *tous* vos sujets. Je n'ai pas voulu qu'on pût dire un jour : « Les Français furent si lâches qu'aucun d'eux ne voulut s'exposer pour cette reine abandonnée! »

« Je suis venu porter ici mon indignée clameur et ma tête. La pienne qui voudra, je ne la défendrai pas mieux que je n'ai défendu la tête auguste de Marie-Antoinette de France, m'estimant suffisamment payé de mes paroles si j'obtiens l'honneur de partager son échafaud.

« Mais, avant que l'heure où je puis parler encore se soit évanouie sans retour, daignez souffrir, ô ma Souveraine, que j'ose vous défendre contre le seul ennemi vraiment formidable que vous ayez à redouter dans cette enceinte. Je veux dire contre Vous-même, contre votre propre grandeur.

« Nous avons encore besoin de votre pitié dans notre lâcheté et dans notre avilissement incomparables. Eteignez, s'il se peut, les flammes de votre légitime ressentiment, pardonnez aux Français comme le Roi, votre époux, leur a pardonné...

« Que votre résignation nous protège et que votre âme douloureuse devienne le dernier refuge des assassins qui l'auront brisée!

« Vous régnerez ainsi plus parfaitement et avec plus de liberté qu'à Versailles même, au sein des magnificences et des esclavages du pouvoir suprême. Vous serez puissante au fond du cercueil.

« O Reine persécutée! si toutes les larmes réunies des cœurs font un grand fleuve dont l'estuaire est dans les cieux, Votre Majesté, portée sur ces ondes, n'a pas sujet de redouter un bien long voyage, car ce fleuve de douleur est devenu comme un torrent dans ces jours terribles!

« O Mère outragée, comme jamais une mère ne le fut depuis Celle dont les larmes renouvelèrent le déluge et que les siècles ont appelée Douloureuse, je vous demande, par le Dieu des Miséricordes, la grâce et le pardon de ce pauvre peuple.

« Le jour de votre naissance, la terre se mit à trembler et détruisit dans son tremblement l'une des grandes villes de ce monde. De quelle catastrophe sans nom votre mort ne va-t-elle pas être accompagnée si notre effroyable misère n'a pas le droit de compter sur l'intercession de votre supplice!

« Voilà ce que j'avais à dire à Votre royale Douleur. Puisse votre âme fière en être réconfortée pour ce qui va suivre.

« Pour moi, je vais disparaître comme un flambeau vulgaire porté contre le souffle de la tempête. Que Votre Majesté me pardonne enfin à moi-même d'avoir ajouté l'intempérance de mes discours à l'extraordinaire longueur de ces débats accablants et qu'Elle se souvienne de son impuissant serviteur dans le prochain royaume où l'attendent les Princes fidèles, les infortunés sans consolation terrestre et la phalange des saints Martyrs! »

VI.

Dies natalis.

In momento, in ictu oculi, in novissima tuba.
SAINT PAUL, I COR. 15.

A la curée, sans culottes! Marie-Antoinette est condamnée. Cela veut dire qu'on lui coupera la tête, car il n'existe plus d'autres peines pour quelque délit que ce soit.

Admirable célérité de la justice révolutionnaire!

« La procédure, dit un témoin oculaire, fut terminée à quatre heures et demie du matin par ce jugement du Tribunal qui la condamnait à la peine de mort... A midi un quart précis, sa tête tomba sous le fer vengeur des lois. »

Le *Père Duchêne* ressentit alors « la plus grande joie de toutes ses joies, ayant vu de ses propres yeux la tête du *Veto* femelle séparée de son foutu col de grue. » (1)

La Reine, je l'ai dit plus haut, ne possédait que deux robes, l'une noire, l'autre blanche. Elle parut au jugement dans sa robe noire et prit la blanche pour l'échafaud.

Son deuil était fini, parce que tout deuil est de ce monde, rien que de ce monde et la couleur noire est réputée trop mélancolique pour les épousées du cercueil.

Je me rappelle en ce moment, une histoire très douce et très triste. La célèbre visionnaire Catherine Emmerich, étant dans sa onzième année, l'infortunée Marie-Antoinette lui fut montrée dans sa prison, du fond de la Westphalie, afin qu'elle priât pour elle, en gardant son troupeau.

Pauvre femme! Il devait être facile de prier pour elle. Mais ce que durent être les prières de cette innocente au milieu des bois, Dieu le sait et le réserve pour ses bienheureux!...



Si, comme on l'a dit avec éloquence, « la couronne de laurier est un signe de douleur », on peut dire aussi que la couronne de douleur est un signe de

(1) *P. Duchêne*, n° 290.

royauté et convient beaucoup mieux à la vraie grandeur que toute autre couronne qui se ramasse dans la terre.

Il est dit au commencement de cette étude que le règne de Marie-Antoinette n'aura pas de fin dans le cœur des hommes. C'est que ce cœur est éternellement identique et que la Douleur est précisément le seul de ses despotes qu'il n'essaie jamais de déposer.

Le bondissant troupeau des onagres apocalyptiques de la Libre pensée et du Matérialisme aura beau faire. On ne change pas la nature des choses et l'homme sera toujours l'esclave passionné de la douleur. Il en fera toujours sa beauté, sa force et sa gloire. Il se recommandera d'elle, toujours, quand il lui faudra produire un atome de sa liberté, comme les prisonniers se recommandent de leurs chaînes pour enfoncer les portes de leur prison

La douleur est un diamant de Golconde surabondant jusqu'à la plus extravagante profusion. Nous en pavons nos cités et nos routes et jusqu'à nos solitaires chemins vicinaux dans les campagnes les plus reculées. Nous en bâtissons nos maisons et nos palais. La colonne de la place Vendôme est un monolithe de cet inestimable minéral humain. C'est une chose tellement précieuse qu'il est impossible de s'en passer et tellement vulgaire qu'il faut avoir du génie pour s'apercevoir de ce qu'elle vaut. Lorsqu'un grand homme apparaît, demandez d'abord où est sa douleur. Quelquefois, on ne la voit pas du premier coup, quand elle plane très haut dans le ciel; mais c'est l'oiseau de proie le plus attentif et le plus rapide et c'est sur lui que portent les sandales de Jupiter.



Mais quand la parfaite ignominie vient s'ajouter à la suprême douleur; quand le mépris universel, sous

sa forme la plus affreuse, vient déshonorer le supplice; le sublime humain se transfigure et s'élançe dans un empyrée nouveau.

La Poésie du sang et des larmes se manifeste alors, sans rhétorique ni voiles, découronnée de son terrible bandeau. C'est la poésie surnaturelle de la Passion du Sauveur.

Qu'elle le veuille ou non, la douleur d'un homme doit passer par là pour mériter qu'on l'aperçoive dans l'Océan sans rivages des douleurs souffertes. La passion de Marie-Antoinette serait oubliée sans cela et je n'en aurais pas tant parlé.

Tout le monde connaît ses derniers moments. Il serait puéril de les raconter. Qu'est-ce que la mort de Marie Stuart, par exemple, de Marie Stuart, traitée en reine jusqu'à la fin, outragée et décapitée en reine, par des bourreaux respectueux, auprès de la hideuse exécution de la veuve Capet?

On raconte que pendant le trajet, l'effroyable charrette étant en face de l'Oratoire, un enfant soulevé par sa mère envoya de sa petite main un baiser à la Reine.

C'est, je crois, tout ce qu'il y eut de miséricorde et de consolation humaine pour la malheureuse, en ce triste jour.

Qui était cet enfant? Il devint, peut-être, un misérable homme du XIX^e siècle, mais il eut l'honneur de représenter la pitié dans cette voie douloureuse où les pierres même criaient l'outrage à leur manière et la plus grande histoire doit s'en souvenir.



Il appert du *mémoire* du fossoyeur Joly, reproduit par M.M. de Goncourt, que la République eut à payer 6 livres pour la bière de la veuve Capet et

25 livres pour la fosse et les fossoyeurs. C'est là que vinrent aboutir les splendeurs de Versailles et les enivrements de cette cour brillante. Le *sauvageon* de la science du bien et du mal de quatorze siècles donna à la fin ce fruit, cet unique fruit de poussière sur ses rameaux desséchés.

On rêve Bossuet devant cette bière royale de 6 livres. J'imagine qu'il aurait eu à dire des choses plus grandes que dans l'Oraison funèbre de Mme Henriette. Peut-être aussi n'aurait-il rien dit et se fût-il contenté de sangloter dans le silence de son génie, comme le jour où il lui fut reproché de ne pas croire à la présence réelle, en pleine Assemblée de 1682.....

Les plus beaux yeux du monde, d'ailleurs, ont pleuré sur Marie-Antoinette et il n'y a pas d'oraison funèbre qui vaille de telles larmes. L'histoire de la pauvre reine n'a que quatre lignes devant Dieu. Elle naquit le jour des larmes, elle vécut une partie de sa vie dans les larmes dévorées, ses derniers jours dans les larmes répandues en pluie, en torrents et, enfin, sa mort, sujet de tant d'autres larmes, fut le *Dies iræ* de l'ensevelissement d'une génération, d'une aristocratie, d'un trône et d'un monde.

LÉON BLOY.





SOUVENIR D'ANTAN.

Em'en souviens encor comme d'hier. C'était
Un soir de l'autre hiver. Emue, elle chantait
Debout au piano, le *Lac* de Lamartine,
Et le timbre vibrant de sa voix argentine
Qu'elle étouffait, craintive à tort, me pénétra
D'un sentiment profond et que ne connaîtra
Jamais la foule vile, inquiète et blasée :
Emotion, plaisir, douleur, car ma pensée
Ne peut avec des mots rendre distinctement
Ce que je ressentis dans cet heureux moment.
Une robe de soie exquise, feuille-morte,
Emprisonnait sa taille à la fois mince et forte,
Élancée et robuste, et sa petite main
Blanche, aux doigts fins et purs et d'un tissu divin
S'appuyait au rebord du coffre en palissandre
D'où l'accompagnement montait, ou grave ou tendre.
Je n'avais jamais vu la chartreuse. De loin
Je la contempiais, belle, adorable, ayant soin
De me cacher derrière un mur de gens du monde
Pour mieux dissimuler l'émotion profonde
Où je m'abandonnai bientôt, comme enivré
Et que je n'oublierai pas, tant que je vivrai.
Alors pourtant, j'étais dans une époque sombre
De ma vie, et le doute et le désir, dans l'ombre,
Livraient en ce temps-là les plus cruels assauts
À mon cœur dégoûté de la femme et des sots....
Paix au passé. Le mal a passé comme un rêve
Doute amer, chagrin noir, m'ont enfin donné trêve
Et c'est depuis le jour (oh! combien je lui dois!)

Le jour où je la vis pour la première fois.

 Cependant, tout d'abord je n'y voulus pas croire
 Et je luttai contre moi-même. La victoire
 Me resta, douloureuse et stérile, et je fus
 Des jours, des mois entiers à ne la revoir plus!
 Mais ce n'est pas en vain que le destin nous montre
 Ces pures visions; pas en vain qu'on rencontre
 Sur le chemin où l'on trébuchait dans le mal
 Un ange rayonnant. — Plaisirs bruyants ni bal
 Ni travail depuis lors n'ont distrait ma pensée
 Où son image était à tout jamais fixée.
 Elle était là toujours : de ses lourds cheveux bruns,
 Diadème vivant, je sentais les parfums.
 Ses grands yeux curieux, sa pâleur gracieuse
 Ses bras, son corps surtout, ô beauté radieuse!
 Tout cela repassait, vrai mirage trompeur,
 Devant mes yeux, et moi, l'orgueil vivant, j'eus peur,
 J'eus peur, car je compris que j'aimais cette femme.

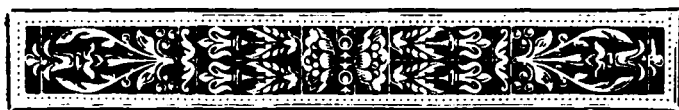
 Lorsque je la revis, je m'approchai : — « Madame
 Lui dis-je défaillant presque, et parlant tout bas,
 Je vous aime. » — Elle alors : — « Moi, je ne vous crois pas. »

 Depuis, c'était hier, je me suis, devant elle,
 Retrouvé comme alors, très triste, mais fidèle
 A l'amour souverain que mon âme a conçu.
 Autour, tout riait. La terre avait reçu
 Du printemps sa parure annuelle et divine.
 L'oiseau jetait sa note héroïque et caline
 Sous le feuillage vert et sombre. — Elle était là,
 Merveille qu'à mon sens, aucune n'égalait :
 Elle marchait, rêveuse, et dans sa robe à traîne
 C'était une déesse et c'était une reine.

 « Je vous aime toujours », lui dis-je. — Cette fois
 Elle me regarda, puis me dit : — « Je vous crois. »

RENÉ RACOT.





LA FIN DU MONDE.

D'APRÈS LES PROPHÉTIES (1).

§ III. — PROPHÉTIE DE S^t MALACHIE.

AVANT d'étudier toute la portée de cette prophétie qui vient soutenir celle d'Elie, et qui concorde avec elle d'une manière surprenante, il importe de dire quelques mots de son auteur, et d'établir son authenticité.

S^t Malachie fut archevêque d'Armagh en Irlande, et mourut en l'an 1148, le jour des nones de novembre. Sa vie a été écrite par S^t Bernard, grand admirateur de ses vertus. Le don des miracles dont il fut favorisé est affirmé unanimement par tous les historiens ecclésiastiques et par les hagiographes.

S^t Bernard (2), après avoir raconté une guérison merveilleuse annoncée d'avance, ajoute : « Les disciples reconnurent que Malachie, avait eu en cette occasion, l'esprit de prophétie. » Ribadeneira (3) s'exprime ainsi dans la vie du saint archevêque d'Armagh : « Dans

1) Voir le commencement de cette étude au *Magasin Littéraire*, du 15 Mars.

(2) St. Bernard, vie de St. Malachie, ch. XXIX.

(3) Ribadaneira, vie des Saints, tome II.

les miracles sans nombre de ce Saint, on trouve toutes les espèces et les genres des anciens miracles : les prophéties, les révélations, les punitions de Dieu, la santé du corps, la conversion des âmes, la résurrection des morts. »

Ce même don prophétique de S^t Malachie est encore attesté par Fleury dans son *Histoire de l'Église*, Rohrbacher dans son *Histoire universelle de l'Église catholique*, et une foule d'autres écrivains ecclésiastiques.

Pendant plusieurs siècles après la mort du saint évêque, on ne connut de lui que quelques prophéties particulières que rapportait S^t Bernard. En 1590, Arnold de Wyon découvrit au fond d'une bibliothèque un manuscrit inédit et ignoré, attribué à S^t Malachie, et contenant la prophétie de la succession des papes depuis Célestin II en 1143 jusqu'à la fin du monde; il la fit imprimer en 1595. Robert Rusca, Thomas de Messingham, dom Gabriel Bucelin, le R. P. Henri Engelgrave, jésuite belge, en un mot le monde chrétien tout entier en reconnut l'authenticité.

Ce fut Ange Manriquez (1577-1649), Cistercien espagnol, qui le premier exprima des doutes sur cette authenticité; après lui Moreri et de Vallemont ont repris cette thèse. Dans une suite de remarquables articles publiés il y a vingt ans par la *Revue du monde catholique* sur la prophétie de la succession des papes (1) M. l'abbé Cucherat, chanoine honoraire d'Autun, combattit victorieusement ces trois écrivains, et établit cette authenticité admise, d'ailleurs, lors de l'apparition de la prédiction, c'est-à-dire à l'époque où il était le plus facile de prouver qu'elle était apocryphe. De plus en admettant même, que le manuscrit de S^t Malachie ne soit pas l'œuvre de l'évêque d'Irlande, et ne date que

(1) *Revue du Monde catholique*, juin novembre 1871.

de 1590, la prophétie existerait toujours à partir de cette date, et cela suffirait pour établir son immense valeur, quel que soit celui qui l'ait écrite.

Le manuscrit contient donc les légendes de tous les papes depuis 1143, jusqu'à la fin du monde, c'est-à-dire de 111 papes, plus Pierre Romain.

« Le texte latin des légendes, dit M. l'abbé Cucherat, est seul l'ouvrage de S^t Malachie. Leur application aux papes successifs, la traduction et les applications appartiennent à divers interprètes savants qui se sont succédé à des distances inégales, tels que A. Ciacconius, le R. P. Engelgrave, le R. P. Ménestrier, Moreri et de Vallemont.

« Il me paraît incontestable que ces légendes présentent un sens personnel aux Papes qu'elles désignent, et un sens plus large qui se rapporte à leur siècle.

« Le sens personnel aux Papes indique, comme le dit le P. Ménestrier, et Moréri après lui, leur pays, leur nom, leurs armes, leur titre cardinalice, les conditions de leur naissance, leur possession en emploi.

« Le sens général fait allusion aux choses remarquables, heureuses ou malheureuses, du règne de chaque Pape.

« Quelquefois on n'y rencontre que le sens personnel; cela se présente surtout dans quelques pontificats de très courte durée.

« D'autres fois, au contraire, on ne trouve signalé que le côté saillant du règne; c'est surtout dans les règnes longs et extraordinairement agités. »

Les légendes correspondent d'une manière admirable avec les règnes des papes, et l'on ne peut que s'écrier avec un commentateur italien : « Il était impossible que l'esprit de l'homme, sans l'inspiration divine et sans une lumière prophétique, pût laisser à la postérité une suite de symboles désignant, dans l'ordre de leur succession, les souverains Pontifes qui devaient régner

pendant huit siècles, sans aucune erreur, et sans qu'aucun symbole puisse convenir soit à un pape antérieur, soit à un pape subséquent, ne pouvant trouver son explication que dans le seul pontife auquel il s'applique. »

Les légendes ont donc toujours correspondu jusqu'ici, c'est-à-dire pendant une durée de 747 ans, depuis Célestin II jusqu'à Léon XIII que Saint Malachie appelle dans sa prophétie *Lumen in cælo* (On sait que Léon XIII a dans ses armes de famille une étoile d'or sur champ d'azur). Du constant accomplissement de cette prophétie, il résulte qu'elle peut être regardée comme une révélation céleste, et que, par là même que Dieu a révélé la suite et le nombre des souverains pontifes jusqu'à la fin du monde, il a donné implicitement quelque lumière sur la durée de ce monde. Or actuellement il ne reste plus après *Lumen in cælo* que neuf légendes, sans compter le dernier pape Pierre Romain. Les papes sont ordinairement d'un âge assez avancé au moment de leur élection, et on peut conclure d'après les pontificats de leur prédécesseurs que leur règne ne sera pas très long; en prenant une moyenne et en leur donnant dix ans de pontificat à chacun, on arrive à une durée totale d'un siècle. Le monde finirait donc à la fin du vingtième siècle.

La prophétie de S^t Malachie concorde ainsi avec celle d'Elie. Le monde durera 6,000 ans, d'après l'un comme d'après l'autre de ces deux témoignages.

Les neuf légendes qui attendent encore les futurs pontifes sont les suivantes :

Ignis ardens	Flos florum
Religio depopulata	De medictate lunæ
Fides intrepida	De labore solis
Pastor angelicus	De gloria olivæ.
Pastor et nauta	

In persecutione extremâ sacræ Romanæ Ecclesiæ, sedebit Petrus Romanus qui pascet oves in multis tribu-

lationibus; quibus transactis, civitas septicolis diruetur; et Judex tremendus judicabit populum.

Nous ne prétendons pas expliquer ces neuf légendes; elles peuvent cependant fournir quelques indications générales sur les phénomènes qui marqueront la fin des temps.

Ainsi la légende *Lumen in cælo*, annonçait bien le beau règne de Léon XIII, le pape auquel les souverains ont parfois soumis leurs différends. *Ignis ardens*, *Feu ardent*, présage un pontificat plus brillant encore, et désigne peut-être ce *grand pape* dont le règne doit coïncider avec le règne d'un *grand monarque*, double règne, l'un spirituel, l'autre temporel, concourant au même but divin, qui occupe une place importante dans l'interprétation de l'Apocalypse de S^t Jean par le savant Holzhauser, et qui avait été prédit dès le sixième siècle par S^t Césaire, archevêque d'Arles.

Mais après ces glorieux pontificats, les légendes s'attristent et prédisent les persécutions et le sang des martyrs : *Religio depopulata*, c'est-à-dire la religion se retirant des nations : *fides intrepida*, c'est-à-dire la foi luttant courageusement contre l'indifférence et contre le fanatisme déchaînés. Les deux légendes qui viennent ensuite : *Pastor angelicus*, *Pastor et nauta*, semblent recommander aux deux pontifes qu'elles personnifieront, la garde du peuple chrétien; de même que Jésus était le bon Pasteur, et cherchait au milieu des épines la brebis égarée, de même ces deux papes devront doubler de vigilance pour veiller sur le troupeau et le défendre des formidables attaques de ses ennemis. *Floris florum*, la fleur des fleurs : des commentateurs croient voir désigner ainsi Elie, la *fleur du Carmel* qui doit venir lutter contre l'Antechrist : ce n'est là qu'une simple supposition, mais cette légende semble annoncer un pontificat de calme et de sécurité.

De medietate lunæ, de labore solis : de la moitié de la lune, du travail du soleil, sont les deux légendes suivantes, et paraissent être une allusion à cette parole du Fils de Dieu, attestant les signes avant-coureurs de la fin des temps : « Sol obscurabitur et luna non dabit lumen suum (1). » Sous le pape appelé *de medietate lunæ*, se produiront les phénomènes effrayants de la lune, et les obscurcissements du soleil commenceront sous le pape suivant : *de labore solis*.

Puis vient la dernière légende; *de gloria olivæ*, de la gloire de l'olive. Donner une huile qui sert de matière à nos sacrements, et surtout à celui des agonisants, est, semble-t-il, la véritable gloire de l'olive, et peut-être cette suprême dénomination est une allusion à la dernière heure du monde expirant (2).

Petrus Romanus, Pierre II, celui qui sera le dernier pape comme l'apôtre Pierre fut le premier, prendra-t-il le nom de *gloria olivæ*, ou doit-il être compté en dehors de la nomenclature de St. Malachie : c'est une question controversée. Toujours est-il que le premier successeur de Jésus-Christ fut appelé Pierre, et que le dernier représentant du Christ sur la terre portera ce même nom prédestiné : de même, par une curieuse coïncidence, le premier roi et le premier empereur romain s'appelèrent l'un Romulus et l'autre Auguste, et le dernier empereur, un enfant incapable de porter la pourpre impériale, devait, par une étrange ironie du sort, s'appeler Romulus Augustule et supporter en tombant le poids de ces deux noms glorieux : de même encore le premier empereur d'Orient fut Constantin, fils d'Hélène, et le dernier fut également un Constantin, fils d'une autre Hélène.

(1) Ev. S. Mathieu ch. XXV v. 26.

(2) Cette paraphrase des neuf dernières légendes de St. Malachie est en grande partie inspirée de M. l'abbé Cucherat.

C'est ainsi que doit prendre fin la dynastie des papes qui avait triomphé de tous les obstacles et de toutes les luttes dirigées contre elle. Et la prophétie de St. Malachie finit sur ces paroles douloureuses : « La ville aux sept collines sera détruite, et le juge qui porte la crainte viendra juger son peuple. »

De même que l'ancienne Jérusalem, la reine de Juda, Rome la nouvelle cité sainte sera ruinée et sac-cagée. Puis viendra le dernier jour.

§ IV. -- L'ANNÉE EXACTE DE LA FIN DU MONDE.

Nous avons établi la concordance parfaite des deux prophéties d'Elie et de St. Malachie, qui toutes deux semblent indiquer le vingtième siècle comme date probable de la fin des temps. Des commentateurs de ces prédictions ont poussé plus loin leur analyse et ont voulu déterminer l'année même qui verra s'accomplir l'anéantissement de la race humaine.

Tout d'abord, pour se mettre en règle avec le passage de St. Mathieu, qui dit que Dieu seul connaît le secret de la dernière heure, ils soutiennent que Dieu s'est réservé le droit de transmettre ce secret à une créature privilégiée, et qu'il l'a ainsi révélé à St. Malachie : et la prophétie de St. Malachie, obscure pour ceux qui ne veulent pas l'étudier consciencieusement leur apparaît lumineuse et leur montre clairement la date de la dernière année.

Ce sont là des dates fantaisistes. Mais de savants docteurs se sont aussi occupés de cette question, en des temps très éloignés de nous, et ont fixé cette date à une époque rapprochée de l'époque actuelle : ceux qui ont fait les plus remarquables travaux sur cette étude, sont l'abbé Bucelin de l'ordre de St. Benoît, et Holzhauser, le commentateur de l'Apocalypse.

Voici comment un auteur italien expose l'opinion de Bucelin en se l'appropriant ; il faut se rappeler qu'il écrit en 1721 :

« Et parce que l'abbé Gabriel Bucelin de l'ordre de St. Benoît, homme très savant et célèbre chronologiste, calcule dans son *Nucleus historicus*, que le monde a duré 4053 ans avant Jésus-Christ, si nous y ajoutons les 1721 ans qui se sont écoulés depuis, nous aurons 5,774 ans. En ajoutant à ce chiffre 230 ans pour les 23 papes qui restent à venir (10 ans par pontificat), on trouve juste 6.004 ans. Si nous retranchons ces quatre ans du nombre total assigné aux papes qui restent à venir, de manière qu'au lieu de 230 ans, le nombre de leurs années soit réduit à 226, on aura juste 6.000 ans depuis la création du monde jusqu'à la fin des dits papes. »

Selon ce calcul, il reste donc encore jusqu'à la fin du monde, 226 ans, lesquels ajoutés à l'année courante 1721, nous mènent à 1947. Ces 1947 ajoutés aux 4053 d'avant Jésus-Christ font juste 6.000 ans.

La fin des temps sera donc en 1947. L'abbé Bucelin va même plus loin, il fixe le mois. S'appuyant sur la plupart des Pères qui placent la création du monde au mois de Mars, parce que chez les Hébreux il est le premier mois de l'année, et que c'est de ce mois qu'il est dit dans l'Exode (1) : « Mensis iste vobis principium mensium », il conclut que le monde ayant été créé le 1^{er} jour de Mars, l'an du monde 6.000, en l'an 1947 de Jésus-Christ, le 1^{er} jour de Mars sera le jour suprême du monde et le jour du jugement dernier.

Ce raisonnement est magnifique, mais il pêche par la base. La plus grande incertitude règne sur le nombre des années qui ont précédé la venue de Jésus-Christ : le chiffre de 4053 sur lequel Bucelin établit sa théorie, est une simple hypothèse, et le chiffre de 1947 qui doit le compléter pour faire les 6.000 années du monde ne peut être aussi qu'une supposition.

(1) Exode, chap. XII, v. 2.

Le savant et pieux Barthélemy Holzhauser, qui restaura la discipline ecclésiastique en Allemagne, et mourut en 1658, a laissé un curieux commentaire de l'Apocalypse, où l'on remarque au suprême degré le don de compréhension des saintes Écritures. Or, après avoir parlé du nombre 666 qui doit se trouver dans le nom de l'Antechrist, Holzhauser dit : (1) « Maintenant ce nombre 666 est un nombre de mois qui font cinquante-cinq ans et demi, et c'est le nombre des années de la *bête*, c'est-à-dire l'époque de sa naissance et de la durée de sa vie. Car, au milieu de l'année de Jésus-Christ 1855, dans le dix-neuvième siècle (2), naîtra l'Antechrist, et il vivra cinquante-cinq ans et demi.

« Et c'est dans les trois dernières années de sa vie, et pendant les six derniers mois, c'est-à-dire pendant trois ans et demi, qu'il sévira dans la plus grande fureur et contre la chrétienté, et que d'accord avec son faux prophète l'Antipape, il exterminera l'Église, dispersera le troupeau de Jésus-Christ, vaincra et tuera tous les fidèles par *la puissance qui lui aura été donnée pour quarante-deux mois* (3 ans et demi) *sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue et sur toute nation* (3), pour faire la guerre contre les saints de Dieu, et pour les vaincre durant le temps qu'il sera assis dans la plénitude de son règne.

« Ainsi donc en l'an 1911, les jours de la bête, c'est-à-dire du mahométisme (4), se sont accomplis; et le fils de perdition sera tué au milieu de la cinquante-

(1) Holzhauser, Interprétation de l'Apocalypse, trad. de M. le chan. Wuilleret, tome II.

(2) Pour déterminer le siècle où doit naître l'Antechrist, Holzhauser s'appuie sur la prédiction de St Césaire.

(3) Apocal., chap. XIV, v. 6.

(4) Selon Holzhauser, le mahométisme prépare le règne de de l'Antechrist qui naîtra d'un musulman et d'une juive.

sixième année de sa vie par le souffle, c'est-à-dire par la parole qui sortira de la bouche de Jésus-Christ crucifié.

« Alors, les restes des Juifs se convertiront et diront : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

« Ensuite, le firmament se dissoudra et se brisera avec une grande violence; et le Christ viendra pour juger les vivants et les morts : *Mais ce jour et cette heure, personne ne les sait, pas même les anges du ciel, mon Père seul les connaît, dit Jésus-Christ.* »

Ainsi, d'après Holzhauser, l'Antechrist serait né en 1855, et aurait aujourd'hui 35 ans, il mourrait en 1911, c'est-à-dire dans vingt ans.

Il ne faudrait pas croire qu'Holzhauser soit un écrivain sans autorité. Il a prédit le grand concile du Vatican qui n'est pas encore fermé, et son effet dans le monde chrétien, et il a fait cette prédiction au dix-septième siècle, alors que rien ne faisait soupçonner la possibilité ou l'utilité d'un concile général.

La contradiction entre les deux dates données par Bucelin et Holzhauser n'est qu'apparente. Outre que les deux auteurs n'ont voulu donner que des dates approximatives, et n'ont point prétendu déterminer exactement l'année, on peut parfaitement les concilier. Bucelin dit en effet que le monde doit finir en 1947, et Holzhauser dit simplement que l'Antechrist sera tué en 1911 : or, rien ne prouve que l'année de la mort de l'Antechrist soit également la dernière année du monde, et il est beaucoup plus probable au contraire, ainsi que nous l'établirons plus loin, que les hommes pourront respirer quelque temps après les troubles épouvantables de la lutte entre la *bête* et l'Église, et avant que le monde périsse à tout jamais.

Les deux dates, 1911 et 1947, peuvent donc se concilier, et il est au moins curieux que deux commentateurs de l'Apocalypse et de la prophétie de

St. Malachie se soient ainsi rencontrés dans leurs prévisions.

Nous avons dit précédemment dans notre paraphrase de la prédiction de l'évêque d'Armagh, que neuf légendes seulement attendaient les futurs pontifes, et nous en avons conclu qu'en prenant une moyenne de dix ans par règne, on arriverait ainsi à fixer la fin des temps à peu près dans un siècle. Mais cette moyenne peut être attaquée : il y a de violentes conjectures pour que les papes de ce temps-là passent comme des éclairs, car si ces pontifes sacrés duraient si peu durant les autres persécutions, que pourront-ils durer dans celle qui sera incomparablement plus cruelle et plus sanglante? *Religio depopulata, Fides intrepida, Pastor angelicus, Pastor et nauta*, sont des noms prédestinés à la lutte, et peut-être ne porteront-ils pas longtemps la défense du monde chrétien. Enfin si la lutte contre l'Antechrist ne doit durer que trois ans et demi, il est plus que probable que la *bête* n'aura pas qu'un seul adversaire pendant toute la durée de cette effroyable bataille, et qu'il verra plusieurs papes se succéder sur le trône de St Pierre. On peut donc restreindre la durée des pontificats, et en les mettant à cinq ans, on sera peut-être encore au-dessous des prévisions de successions rapides; on arrive ainsi à cette conclusion que le monde n'a plus devant lui qu'un demi siècle à parcourir, et l'on se trouve d'accord avec Bucelin et avec Holzhauser.

III.

Avant et après l'Antechrist.

St Mathieu (1) indique dans son Evangile quels seront les signes avant-coureurs de la fin des temps

(1) Mathieu, ch. XIV.

et ceux qui sauront juger et apprécier les événements avec la science et la foi désirables, pourront déterminer approximativement l'époque de la venue de l'Antechrist.

Voici les quatre principaux de ces signes :

1° L'achèvement de la prédiction évangélique dans le monde entier ;

2° l'abomination de la désolation dans le lieu saint (1);

3° la multiplicité des faux prophètes, c'est-à-dire de tous ceux qui enseignent le mensonge, l'impiété et le vice ;

4° la grande et universelle défection des Etats qui renieront l'Évangile et le feront disparaître de leur existence et de leur législation (2).

La prédication de l'Évangile par tout le monde est la marque la plus certaine de la venue de l'Antechrist : « Cet Évangile du Royaume sera prêché dans le monde universel en témoignage à toutes les nations et pour lors viendra la consommation, » dit St Mathieu.

Plusieurs Pères, entre autres St Ignace, Eusèbe de Césarée, St Hilaire, St Jérôme, St Jean Chrysostome, etc. prétendaient que l'Évangile avait été prêché dans tout le monde du temps des Apôtres. Ce sentiment était fondé sur divers endroits de l'Écriture sainte de St Marc (3) : « Allant par tout le monde, prêchez l'Évangile à toute créature », de St Mathieu (4) : « Allant donc, enseignez toutes les nations », de St Paul (5) : « Votre foi est annoncée par tout le monde », et encore (6) : « Ne

(1) Selon Holzhauser, l'abomination de la désolation dans le lieu saint, c'est-à-dire au sein de la chrétienté, c'est la religion mahométane. Selon d'autres ce sera la violation du St Sépulcre.

(2) Paul. II. Thessal, II, 3-4.

(3) Marc, ch. XVI.

(4) Mathieu, ch. XVIII.

(5) Paul, épître aux Romains, I.

(6) » » » X.

l'ont-ils pas ouï? Certainement leur bruit est allé par toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux extrémités de l'univers. »

Mais cette opinion a été réfutée par d'autres Pères. Origène dit que de son temps, plusieurs nations n'avaient jamais ouï mot du Christianisme.

S^t Augustin assure aussi que (1) l'Évangile est loin d'avoir été prêché par tout le monde du temps des Apôtres, et cite une multitude de nations africaines qui n'en avaient aucune connaissance. S^t Prosper, S^t Bernard, Socrate et Nicéphore etc. sont dans le même sentiment.

Il est d'ailleurs aisé d'expliquer les passages de l'Écriture sainte. Jésus a simplement commandé aux Apôtres de prêcher à toute créature; cela devient évident si on lit la suite du chapitre XXVIII de S^t Mathieu : « Et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles..... » Quant à S^t Paul, S^t Augustin écrit dans l'Épître à Hésychius déjà citée, que l'Apôtre s'est servi comme David du temps passé pour le temps futur, à la façon des prophètes qui, à raison de la certitude qu'ils en avaient, parlaient des choses à venir comme si elles fussent déjà passées.

Il faut conclure avec Origène, St Ambroise, St Augustin, St Prosper etc. que la prédication de l'Évangile dans tout l'univers sera un signe certain de la venue de l'Antechrist. Or on peut dire aujourd'hui que l'époque n'est pas éloignée où toutes les nations auront ouï la parole de Dieu. Les missionnaires catholiques ont pénétré jusqu'aux confins de la Chine; sans crainte des supplices et des efforts, ils avancent chaque jour davantage au cœur de l'Afrique, et bientôt ils auront complètement exécuté l'ordre que donne Jésus-Christ à ses Apôtres.

(1) August. Epître à Hésychius.

Les États doivent, suivant St Paul, renier l'Évangile et le rayer de leur existence et de leur législation. Cette défection semble grandir chaque jour depuis la Révolution française; l'indifférence et la haine religieuse ont fait des progrès considérables, et l'on peut affirmer que ce second signe avant-coureur de la fin des temps paraît sur le point de se réaliser.

Les prédicants de mensonges et d'erreur, c'est-à-dire les faux prophètes, se multiplient journellement, grâce à la formidable propagande de la publicité et ne peut-on pas regarder les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie, et même l'armée du Salut, comme les écoles de ces faux prophètes? Quant à l'abomination de la désolation dans le lieu saint, on n'est pas d'accord sur la signification de ce signe.

Alors viendra le *fiis de perdition*, c'est-à-dire l'Antechrist. On devrait dire l'Antichrist, car *anti* signifie *contre*, et *anté* signifie *avant*. D'après certains commentateurs, il naîtra d'un juive, et son père demeurera inconnu, si bien que l'on croira à un second mystère de l'Incarnation.

Plusieurs passages de l'Apocalypse semblent indiquer que la *bête* naîtra dans Babylone. L'union des pécheurs commencée dans la ville de Caïn, ayant été consommée dans la ville de Babylone et s'étant propagée de là sur toute la terre, le corps du monde mauvais est appelé du nom de la ville de Babylone; de même l'unité des saints est appelée Jérusalem parce que dans cette ville sainte, toute la justice des enfants de Dieu a pris son origine, et que de là elle s'est répandue dans tout l'univers. Le nom de Babylone est donc symbolique, et l'Antechrist peut naître dans toute grande ville où dominera la corruption, Babylone mystérieuse qui aura recueilli les erreurs et la malice de tous les siècles, qui les aura propagés et en aura inondé la terre, quand sera venu le moment de la faire disparaître sans retour.

Nous avons parlé de ce nombre 666 qui sera contenu dans le nom de l'Antéchrist, et qui se trouvait déjà dans les noms de Mahomet, de Luther et de Calvin. St Irénée en fournit trois exemples, *Euanthas*, *Lateinos* et *Titan*, chacun desquels écrit en grec contient 666. Ainsi dans Τειταυ : τ vaut 300, ε vaut 5, ι vaut dix, τ vaut 300, α vaut 1, υ vaut 50 : total 666. Holzhauser donne comme exemple *Antémos*, qui signifie *contraire*. Le chiffre 6 était regardé par les Hébreux comme funeste, surtout s'il était répété trois fois, toutes les crises qui tombent au sixième jour sont dangereuses, encore que les symptômes soient bons. Au contraire le chiffre 8 était le symbole de la perfection et de la félicité, et la Sibylle avait prédit dans le premier livre des oracles que le nom du Christ exprimerait le nombre 888, ce qui s'est trouvé exact.

Après une lutte de trois ans et demi avec l'Eglise, l'Antéchrist sera, suivant quelques auteurs, tué sur le mont des Olives par l'archange St Michel, et après la défaite des antichrétiens, le prophète Ezéchiel (1) assure que durant sept mois on ne fera qu'enterrer, et que ce temps écoulé, on trouvera encore beaucoup de cadavres, à qui on donnera sépulture pour obvier à la corruption de l'air.

Une question importante nous reste à examiner : y aura-t-il beaucoup de temps depuis la mort de l'Antechrist jusqu'à la fin des temps? St Bernardin de Sienne (2) dit qu'on ne peut raisonnablement croire que Dieu, plein de miséricorde, remette l'Eglise en sa plus glorieuse posture par la conversion des Juifs, et des autres Nations, et ne la laisse ainsi que quarante jours ou quarante mois; qu'il n'y a point d'apparence que Dieu lui donne un tel éclat pour le lui ôter en

(1) Ezéch. ch. XXXIX.

(2) Bernardin de Sienne, sermon du Jugement général.

un moment, ni que s'étant accrue sous le règne de l'Antechrist qui l'affligeait, et n'ayant depuis fait aucune notable faute, elle soit si subitement obligée à finir; que le Jugement dernier doit trouver le monde dans une extrême infidélité; témoin ces paroles de Jésus Christ à St Pierre : « Quand le Fils de l'Homme viendra, pensez-vous qu'il rencontre de la foi sur la terre? » (1) et ces autres où il dit *que le jour de Dieu viendra comme un larron*. Si ce jour arrivait peu de temps après la mort de l'Antechrist, il trouverait bien de la foi parmi les juifs et les autres peuples fraîchement convertis préparés ainsi contre cette surprise; or cet état de piété serait fort éloigné de ce que présageait St Mathieu (2) : « Comme dans les jours de Noé, ainsi sera l'avènement du Fils de l'Homme : car de même qu'avant le Déluge les hommes faisaient bonne chère, buvant, se mariant, et donnant en mariage jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche, et ne connurent point jusqu'à ce que vint le Déluge, qui les emporta tous : et ainsi sera l'avènement du Fils de l'Homme. »

Plusieurs auteurs en conclurent en s'appuyant sur une mauvaise interprétation d'un passage de l'Apocalypse (3) que le monde durerait mille ans après l'Antechrist. Mais les Pères de l'Eglise, entr'autres St. Cyprien, St. Cyrille de Jérusalem, St. Prosper, Olympiodore, St. Grégoire etc. assurent que le jour du jugement viendra peu de temps après l'Antechrist.

On peut donc présumer d'après les textes de l'Evangile et les commentaires des Pères, que l'Eglise jouira d'une paix profonde après la lutte terrible qu'elle aura soutenue, et que le jour du jugement dernier surprendra

(1) Luc. ch. XVIII.

(2) Math. ch. XXIV.

(3) Apocal. ch. XX v. 7.

le monde dans l'oubli des lois saintes. La piété se perdra peu à peu dans l'excès des plaisirs. C'est ainsi que St. Paul dit (1) : « Or, mes Frères, touchant le temps et les moments vous n'avez pas besoin que nous vous écrivions. Car vous-mêmes savez fort bien que le jour du Seigneur viendra comme le larron en la nuit. Car quand ils diront paix et sûreté, alors il leur surviendra une soudaine destruction, comme le travail à celle qui est enceinte, et ils n'échapperont pas. »

St. Luc dit aussi (2) : « Il y aura, dit Jésus-Christ, des signes au soleil, à la lune et aux étoiles; et sur la terre la consternation des peuples à cause du bruit tumultueux de la terre et des flots. Les hommes sècheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à tout l'univers : car les vertus des cieus seront ébranlées. Alors ils verront le Fils de l'Homme venant sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté. »

Il est ainsi probable que l'Eglise jouira de quelques années de tranquillité après la défaite de l'Antechrist, que l'indifférence et l'athéisme en profiteront pour se glisser à nouveau au sein de la société, et qu'alors seulement le dernier jour sonnera son glas funèbre.

La fin des temps, attendue avec angoisse presque dans chaque siècle depuis le commencement de l'ère chrétienne, s'accomplira peut-être à une date qui n'est pas très éloignée de nous. Les prophéties d'Elie et de Saint Malachie, dont la concordance est manifeste, s'interprètent dans ce sens. Elles peuvent même se concilier avec celle d'Abacuc, si par le *milieu des temps*, on entend le *milieu des naissances humaines* : la race

(1) Paul I. Thessalon.

(2) Luc ch. XXI v. 25, 26, 27.

des hommes a suivi une progression ascendante, et il n'est pas trop osé d'affirmer que dans les 2.000 ans qui ont suivi Jésus-Christ, les naissances ont été aussi nombreuses que dans les 4.000 années qui l'avaient précédé. De cette façon, les trois prophéties s'entendraient pour prévenir les hommes des derniers moments que Dieu leur laisse sur la terre et pour leur rappeler ces belles paroles de l'Apocalypse (1) :

« Et le septième ange sonne de la trompette : et le ciel retentit de grandes voix disant : Le royaume du monde est devenu le royaume de Notre Seigneur et de son Christ, et il régnera dans les siècles des siècles. »

HENRY BORDEAUX.

(1) Apocal. ch. XI, v. 15.





DESCENTE DE CROIX

BEAUCOUP de peintres ont traité ce grand sujet, mais il n'en est guère qui l'ait rendu aussi pieusement et poétiquement que Bassan, ce Vénitien épris de poésie champêtre. Sa *Descente de Croix*, propriété de S. M. le Roi Charles I de Roumanie, est, sans aucun doute, l'une des plus originales et des plus touchantes qu'il y ait : originale — parce que le peintre n'a pas choisi pour thème, comme tant d'autres artistes avant et depuis lui, le moment où le corps de Jésus est à grand'peine enlevé du bois, mais le moment où l'on s'apprête à l'enlever; touchante — parce qu'il s'est ingénié à exprimer, sur toutes choses, l'émotion des divers personnages associés à cet acte suprême du Calvaire. Loin de disperser l'attention sur les détails extérieurs de la scène — efforts musculaires des bourreaux, dislocation brutale du cadavre, attroupelement pittoresque de la foule accourue comme l'a fait Rubens par exemple (voyez aussi Daniel de Volterre), Bassan a tâché de rendre les sentiments de douleur et de résignation, de tristesse et d'espoir que la mort du Messie a inspirés à ses proches et qu'elle inspire encore aux fidèles. Et voici comment il s'y est pris. Des gibets, où agonisèrent les deux larrons, pas trace : enlevés déjà,

il ne reste plus debout sur la colline abandonnée que la seule croix du Christ, la croix par excellence. D'une hauteur démesurée, elle se dresse sur le ciel — visible au loin, symbole sacré du martyre, signe consolant du salut. Le corps du Sauveur qui y pend encore, frappé par les rayons du couchant, s'enlève comme lumineux d'une clarté mystique sur l'horizon vespéral, car la nature elle-même semble s'associer dans les mélancolies du jour qui se meurt au destin du Dieu qui est mort pour les péchés du monde.

D'un côté, s'escarpe un rocher couronné de buissons; de l'autre, deux arbres rabougris, des figuiers ou des sycomores secouent leur large feuillure au vent qui fraîchit. Et ce vent du soir qui passe sur la terre et pousse comme tous les jours les grandes nues au champ du ciel, agite aussi ce soir-là l'écharpe blanche qui ceint les reins du Crucifié, et elle flotte et ondule — cette blanche écharpe — comme une bannière d'innocence. Impossible de rendre les pensers sublimes que l'artiste a su suggérer par ce simple pan de draperie, livré au souffle vague des mondes. Au fond du tableau on n'aperçoit pas même Jérusalem qui symbolise si souvent dans ce sujet la Jérusalem future; on ne voit qu'une indécise et indéfinie ondulation de collines, la terre désolée. Et dans cette solitude de Golgotha, rien qu'un groupe de figures, massées au pied de la haute croix. A droite, les saintes femmes empressées autour de la Mère de Dieu qui tombe pâmée de douleur. Près d'elle Marie Madeleine en une pose si gracieusement éplorée que l'on peut se passer de voir mieux son visage. A gauche deux hommes, — l'un en fez rouge a le profil de Titien, l'autre, tête nue, est le portrait de Véronèse — sont occupés à dresser avec circonspection l'échelle contre la croix. Enfin, derrière le groupe central, dominant les femmes abîmées dans les larmes, le geste sublime de saint Jean. Debout, montrant la croix rédemptrice, les yeux levés vers le

Maître bien-aimé, il a la beauté douce d'une femme et le regard extasié d'une prophétesse. A côté des hommes qui vaquent à leur devoir, si tristes soient-ils, à côté des femmes qui se lamentent éperdument, il représente, lui, la foi qui console, l'espoir qui relève et il semble proclamer l'*Ecce homo* des siècles futurs.

Tel ce tableau qui a tous les caractères, et jusqu'aux dimensions, d'un ancien tableau d'autel (1).

Pas d'autre signature retrouvable que le sceau du temps, la belle patine aux tons chauds des vieux Vénitiens et la griffe de Bassan sensible à la facture.

Or Bassan, on le sait, a subi fortement l'influence de Titien et de Parmesan.

Rien de surprenant donc s'il rappelle le coloris de l'un, surtout par la manière de traiter les étoffes; et la gracilité presque mièvre de l'autre, par sa prédilection pour la svelte élégance des figures. Seulement — et c'est là son originalité propre — au lieu de traduire les scènes bibliques en les enrichissant de tout le luxe princier de la Ville des Doges, comme le faisaient ses maîtres, Bassan interprète lui ces mêmes motifs d'une sorte plus modeste et familière. C'est un Vénitien qui a pris la clef des champs, et qui, rentré dans sa petite ville de province, s'est plu à s'inspirer pour ses compositions religieuses du milieu et de la vie rustiques qu'il voyait autour de lui et qu'il aima jusqu'à introduire dans ses tableaux les plus sacrés des chats et des chiens, des poules et des canards. Saints et saintes ne seront plus chez lui grandes dames et grands seigneurs de la Superbe République, mais de simples et douces gens bourgeois et paysans; ses personnages n'auront pas non plus pour fond des palais à colonnades et des portiques

(1) Tout ce qui est détail technique et discussion archéologique sera omis dans ces extraits.

à balustres, mais d'humbles chaumes et de frustes rochers dans la campagne.

Telle sa manière de composer et telle nous l'avons retrouvée dans sa *Descente de Croix*. Quant à son faire, il est très-caractéristique aussi. On ne trouvera guère dans ses tableaux cette lumière diffuse, qui enveloppe si moelleusement les figures, ambrée et chaude chez Titien, perlée et blanche chez Véronèse.

Le procédé que Bassan emploie est tout autre : au lieu de dissoudre pour ainsi dire les rayons d'or ou d'argent sur sa toile en larges et lentes dégradations de teintes, il aime à les projeter, éclatant en notes vives et trillées sur l'harmonie des tons sombres. À l'aide de rehauts clairs, éparpillés à dessein, il met en valeur les parties essentielles de ses compositions. Ici c'est un corps, là un bras, plus loin un profil, à côté un vêtement qui luisent sous les traits minces d'un rayon frisant et détonnent parmi l'ambiance des gammes et des ombres sourdes. Cette lumière un peu factice, qui s'accroche aux arrêtes des choses, aux plis des vêtements, aux contours des formes, tombée de la palette du maître comme d'un miroir réflecteur, donne aux tableaux de Bassan un charme féérique particulier. Le peintre le savait bien et, sûr de son effet, n'en cherchait pas davantage. L'avait-il atteint, il ne se souciait guère du reste, et on lui reproche, non sans raisons, d'avoir trop souvent négligé les anatomies, dissimulé les visages, escamoté les extrémités. Effectivement les personnages vus par derrière, les têtes perdues dans des voiles, les étoffes jetées à propos sur les pieds et les mains pour les masquer ne manquent dans aucune de ses compositions. Mais malgré ces défauts il reste un maître des plus remarquables et même, quand il le veut, un psychographe très pénétrant. Ainsi dans sa *Mater Dolorosa* qui, les mains jointes, le regard levé, coiffée comme une nonne d'un voile blanc et d'une chape lilas, prie avec une fer-

veur si intense et si poignante, qu'avec ses yeux en larmes, obstinément fixés sur le ciel, elle a l'air d'attendre un miracle pour réponse.

Les tons blêmes et les grands plis simples de la draperie s'harmonisent avec la pâleur de ce visage matronal dont la souffrance a cavé les orbites, flétri les joues, accentué l'ossature, et cette physionomie, s'enlevant sur un fond sombre traduit on ne saurait mieux l'élan vers Dieu du suprême désespoir. De sorte que cette simple tête, grandeur nature, peut à juste titre passer à côté de la *Descente de Croix* pour une des meilleures œuvres du maître, qui d'ordinaire ne rend pas si bien l'expression complexe.

L. BACHELIN.





PROMESSES

à DANIEL DE HAENE

I triste, en le Terem aux multiples serrures,
La tsarine alanguit ses soucieuses moues,
Et les larmes qui creusent le fard de ses joues
Perlent sur les royaux brocarts et les fourrures.

Si triste, car, malgré sa prière tenace,
Le peuple espère en vain le prince qui doit naître,
Et, lassé d'une attente stérile, son maître,
Le brutal tsar, du cloître éternel la menace.

Elle pleure, et les saints nimbés dont les images
Rêvent sur les parois d'or, ébauchent des gestes
Apitoyés, attendrissent leurs yeux célestes.

Et, tandis qu'elle égrène à leurs pieds ses hommages,
Leurs lèvres, dont le souffle a d'étranges caresses,
Chuchotent vaguement de calmantes promesses.

MAURICE DULLAERT





VERS LE PASSÉ

A mon ami
VINCENT VAN HÆELST.

... Celle qui m'est apparue dans
les songes blancs de mon enfance... »

(MAX WALLFR.)

I.

ELLE s'appelait Jeanne.
Il s'appelait Paul.

Nés à peu près le même jour, ils avaient grandi côte à côte, à l'âpre vent qui souffle des bruyères.

Chaque matin, sitôt que le pas trotte-menu de la fillette se précipitait sur les dalles du corridor, vite le garçonnet embrassait sa mère, coiffait son béret, prenait ses livres; et sa règle à la main, haussant crânement sa petite taille contre les envies taquines des camarades, il allait vers l'école au bras de sa cousine...

Jeanne était douce et tranquille.

Paul était bruyant et espiègle.

Aux midis du renouveau printanier, quand le soleil de mai dorait au loin le sable des routes, chatoyait la verdure naissante, et infiltrait dans les enfantines imaginations la nostalgie tentante des folles courses buissonnières, Paul câlin et charmeur, avec de persuasives carsees, entraînait doucement Jeanne vers le lointain lumineux des clairières, des prairies et des bois.

Et c'étaient des heures exquises d'oubli, à poursuivre dans leurs méandres capricieux, les blancs papillons, ou, allongés au bord du ruisseau, se mirant dans l'eau mobile, à guetter silencieux que poissons et grenouilles viennent, à fleur de courant, saluer le soleil d'un coup rapide de nageoires, d'une solennelle trainée de pattes.

Toujours trop promptes paraissaient aux deux enfants les lentes ombres du soir — et furtifs alors, ils rentraient au logis, avec la sensation délicieuse et mélancolique d'un innocent remords...

II.

Le jour vint hélas où ils durent se séparer — et partir, Jeanne pour le pensionnat, Paul pour le collègue.

Au fond de la vieille patache qui les cahotait vers la gare, pelotonnés l'un contre l'autre, ils regardaient fuir, un à un, dans les brumes rosâtres du matin, tous ces paysages chers de Campine, qui encadrèrent leurs insouciantes joies d'aurore; pour la première fois, l'instinctive angoisse de la fugitivité irréparable de la vie étreignit leurs petits cœurs; et Jeanne, dans ses grands yeux veloutés de bleu, eut un regard d'assentiment ému quand Paul lui susurra tendrement : « Nous ne nous oublierons pas, n'est-ce pas? »...

« Nous ne nous oublierons pas... » — ... Sur le fond monotone de la claustration d'internat, Jeanne évoquait chaque jour la gamine et consolante silhouette de son cousin, et mêlait le nom de Paul à ses mystiques adorations de pensionnaire. Et lui aussi, là-bas, dans la blancheur de sa chambrette de collégien, il entrevit maintes nuits l'ombre douce et consolatrice de Jeanne se pencher au chevet de ses rêves; et les soirs d'études, parmi tant de jeunes héroïnes que les contes du chanoine Schmid faisaient surgir devant son ardente imagination,

Paul donnait aux meilleures d'entr'elles, aux plus aimantes, le rose minois, le regard songeur et les boucles blondes de l'absente ..

Mais peu à peu, le temps aidant et aussi les camaraderies nouvelles, leurs souvenirs réciproques se voilèrent d'oubli, s'estompèrent de contours, se diluèrent dans le vague — tout comme jadis, au premier départ du village natal, les paysages chers de Campine avaient fui, un à un, dans les brumes rosâtres du matin...

III.

Six ans ont passé.

Paul est devenu un grand garçon, portant fièrement le képi universitaire; Jeanne, une séduisante jeune fille, avec de petits frisons clairs ombrant ses yeux de pervenche.

Au déclin d'une chaude journée de juillet, après un dîner familial qui les avait réunis pour la première fois depuis bien des années, et tandis que les parents causaient sous le marronnier séculaire avoisinant la maison, Paul et Jeanne humant avec délices l'air fraîchement apaisant du crépuscule, flânaient au jardin — cet infini de verdure dont les moindres détails furent si familiers à leur commune enfance.

Tous deux étaient rêveurs.

— « Remarques-tu, Paul, dit soudain Jeanne, comme tout ce qui nous entoure ici, arbres, allées, ruisseaux, statues, tout cela qui jadis, tu te rappelles n'est-ce pas, nous paraissait si grand, si large, si haut, à présent nous semble étroit, bas, petit — presque mesquin.... Ah! la nature rapetisse cruellement nos souvenirs »...

— « A moins, interrompit distraitement Paul, à moins que nos souvenirs ne rapetissent la nature »...

Ils continuèrent à marcher, sans plus rien dire et

comme souriant mélancoliquement à quelque vision intérieure...

A mesure qu'ils revoyaient, au hasard de la promenade, les coins successifs de cette nature qui enveloppa leur premier passé, l'âme des deux jeunes gens entraît en communion de plus en plus intime avec le paysage ambiant; il leur semblait que chaque arbre au passage leur effeuillait un souvenir; qu'à chaque tournant de chemin surgissait un fantôme de joie envolée; qu'au fond de chaque bosquet riait une espièglerie d'autrefois, que tout enfin autour d'eux redisait en sourdine les lointaines insouciances et les gâités abolies de leur enfance.

A l'horizon du soir s'accumulaient les azurs étoilés; la lune mettait des reflets d'opale sur la tour ardoisée de l'église et baignait de vagues lueurs l'immensité grise des bruyères, tout là-bas où le sable jaunâtre de la grande route dessinait un lumineux serpentement.

Jeanne s'était appuyée tendrement sur le bras de son cousin.

— « Tu vois ce chemin, Paul, dit-elle en fixant le lointain; c'est par là que nous partîmes jadis pour la pension — notre première séparation!.. Tu t'en souviens? — et que dans la voiture tu me dis, tremblant et triste : « Nous ne nous oublierons pas; n'est-ce pas? »...

Et très doucement, la jeune fille laissa choir la tête sur l'épaule du jeune homme.

Paul l'enveloppa d'un long regard de tendresse; puis, étendant la main, il cueillit au hasard une rose qu'il voulut piquer au corsage de Jeanne...

Mais elle l'arrêta; et mélancoliquement songeuse parmi les pâleurs de la nuit, elle effeuilla la fleur, lentement, délicatement, pétale par pétale...

Ils rentrèrent.

Au couvre-feu, comme ils se souhaitaient la bonne nuit en une pressante poignée de mains, l'aïeule,

qui les observait du fond de son fauteuil, les apostropha en riant :

— « Mais ça, embrassez-vous donc, jeunesses... Entre cousins!.. Vous n'êtes pas des amoureux, n'est-ce pas?.. »

... Ah! chère et vieille enfant terrible — ô Grand-mère!

IV.

A quelques mois de là, Jeanne entra au couvent.

Lorsqu'il apprit cette nouvelle Paul écrivit sur le journal quotidien de ses impressions :

« ...Jeanne se fait religieuse : elle fut la compagne de mes premiers jeux ; elle fut la sœur de mes premiers rêves. »

« Un frisson glacial m'a traversé tantôt tout l'être en songeant à elle — à ses longues boucles blondes que mes mains d'enfant se plaisaient à dérouler, où mon front pensif de jeune homme a reposé un soir — hélas tombées à présent au froid contact des ciseaux!... »

« Sœur Jeanne, soyez heureuse! »

V.

Sœur Jeanne est morte.

Paul n'a point voulu revoir sa cousine.

Tendresse de souvenir et dilettantisme d'artiste, il a craint que la vision de la religieuse émaciée par la phthisie ne troublât en sa mémoire l'image qu'il lui plaît de garder de Jeanne : profil rieur et vivant de fillette, silhouette songeuse et souriante de jeune fille...

VI.

Par un matin tout ensoleillé de mai, alors que là-bas, en Campine, les bruyères renaissent dans la verdure et

les fleurs, un pauvre corbillard de faubourg aux chevaux étiques, aux draperies déteintes, emporta le léger et blanc cercueil de Jeanne vers le cimetière; là le fossoyeur, inconsciemment brutal, le laissa choir gauchement dans le « trou »; et la terre retomba lourde et grasse, avec un bruit sourd et morne qui résonna au cœur de Paul en glas désespérant...

Mais une voix parvint en même temps à son oreille, paternelle et caressante; elle redisait, cette voix, des paroles consolatrices déjà entendues; oui, tantôt, au seuil du couvent, les sœurs en religion de Jeanne, à travers leurs larmes, les avaient chantées ces paroles en adieu suprême à celle qui s'en allait vers l'Eternité : « ... *In Paradisum deducant te Angeli!*... » ...

Et comme un rayon de soleil au sommet d'une lugubre croix de tombe, ce cri d'immortelle certitude illumina d'espoir l'âme endeuillée de Paul.

.
.
.

... Là-haut, tout là-haut, derrière ce voile bleu qui nous cache le ciel, Jeanne, chère âme envolée, n'es-tu point l'ange gardien de ton cousin?...

FIRMIN VANDEN BOSCH.

Paris, 6 mars 1891.





PETITE CHRONIQUE

Théodore de Banville, « le dernier des grands seigneurs de la Lyre » frappé tout récemment par la mort, dans la pleine verdeur encore de son rare et délicat talent, était, avec l'impassible auteur des *Poèmes barbares*, le seul survivant de la seconde génération romantique. Les *Odes funambulesques*, si riches de leste et spirituelle ironie, et les bouffonneries cocasses, les calembours même auxquels s'amusait parfois la fantaisie de cet habile assembleur de rimes milliardaires, lui avaient valu une réputation de frivole jongleur de mots, qui nuisait un peu à la renommée de ses œuvres plus sereines et plus hautes, telles que *les Princesses* et *les Exilés* et ces comédies si fines ou si fières : *Florise*, *Déidamia*, *Gringoire*, *le Baiser*. « Je suis un poète lyrique » disait-il dans une de ses ballades, car il avait amoureusement ressuscité la ballade et ces autres rythmes exquis, l'odelette et le rondel. Et de fait nul poète n'évoque, plus que lui, Pindare, l'éternel chanteur ; il était le seul qui pût encore, sans faire sourire, parler de Lyres et de Muses ; il a célébré, sans fatigue, pendant un demi-siècle, la jeunesse et la joie, les aurores, les roses, les musiques et les parfums. Ce doux rêveur, amoureux de Beauté, n'eut jamais d'autre ambition que « la gloire du laurier ». Cette gloire, il l'a conquise et ses vers, où s'atteste le respect de la forme pure, garderont une fraîche jeunesse éternelle. Théodore de Banville, qui était pour ses amis le plus affable et le plus loyal des amis, était aussi un sincère chrétien.



Mort, à Lyon, du poète Joséphin Souлары qui n'est pas le prince des sonnettistes contemporains.



M. Albert Giraud, le fastueux et hautain poète de *Hors du siècle*, le subtil rondelliste de *Pierrot Lunaire*, publie un nouveau volume de vers : *Les dernières fêtes*. Voici, de ce recueil et parmi beaucoup de beaux poèmes, un sonnet :

Avertissement

J'ai rencontré mon âme au détour du chemin
Lente et grave, au milieu de très blanches ténèbres,
Sous un manteau de lune ocellé d'yeux funèbres,
Et la fleur de ma mort fleurissait dans sa main.

Ombre plus pâle encor d'une ombre pâle, un grêle
Et beau lévrier blanc la suivait doucement,
La suivait pas à pas, d'un étrange aboiement
Dont la plainte expirait dans le silence frêle.

J'ai marché vers mon âme : elle a levé les yeux,
Elle a levé vers moi ses yeux mystérieux,
M'a regardé longtemps, mais sans me reconnaître;

Puis ramenant son voile, aux plis chastes et froids,
Elle a fait, dans le vide, avant de disparaître,
D'un long geste endormi, le signe de la Croix.



« S'il faut d'un mot dire nettement les choses, eh bien : — Nous ne sommes pas patriotes. » Telle est la conclusion assez crâne et certes neuve en France d'un article signé : Remy de Gourmont, et qui s'arbore, avec des allures de manifeste, en tête du *Mercure de France* (avril), sous ce titre : *Le joujou patriotisme*. Comme défi aux revanchards de la bande à M. Paul Déroulède qui menacent, chaque matin, de franchir la frontière, s'excitent à l'héroïsme en hurlant la Marseillaise et ne s'en obstinent pas moins à se chauffer paisiblement les pieds chez eux, c'est tout à fait réussi. On y raille agréablement le chauvinisme qui parle d'écraser la Barbarie allemande au nom de la Civilisation représentée par la République française, qui se lamente sur le sort épouvantable de deux provinces parfaitement heureuses, volées par la France jadis et reprises naguère par l'Allemagne et très peu soucieuses de subir une nouvelle et soi-disant libératrice conquête. « Personnellement, dit l'auteur, je ne donnerais pas, en échange de ces terres oubliées, ni le petit doigt de ma main droite : il me sert à soutenir ma main quand j'écris; ni le petit doigt de ma main gauche : il me sert à secouer la cendre de ma cigarette. »



Los au Sar Joséphin Péladan ! Pour l'étonnement curieux des agnostes, le huitième roman de son *Ethopée* sera égayé d'un *Hymne à l'Androgyne*, sexe très beau, dont la vue console l'exilé et qui nie la parèdre, mais qui n'existe pas. La Norme inéluctable l'a voulu. Los au Sar Joséphin Péladan !



M. Gelfroy vient d'annoncer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres qu'on a trouvé à Vada, l'antique Vadum Sabatium, près de Savone, deux mains panthées dont l'une porte une dédicace à Sabagius.



Dans la *Revue bleue* du 4 avril, un article de M. Georges Rodenbach : *La poésie nouvelle. — A propos des décadents et des symbolistes.*

Dans la *Revue des deux-mondes* du 1 avril, un article sympathique de M. Ferdinand Brunetière sur *le symbolisme contemporain.*



Dans le courant d'avril, une représentation sera donnée à Paris, au Vaudeville, au profit du poète Paul Verlaine et du peintre symboliste Gauguin. On y jouera *Les uns et les autres*, un délicieux acte de Verlaine, le *Chérubin* de Charles Morice et *l'Intruse* de Maurice Maeterlinck. Cette représentation sera « la mise en train » d'un théâtre nouveau, le *théâtre d'Art*, où régnera le drame idéaliste et qui fera vis-à-vis au *Théâtre Libre* qui a trop donné asile au brutal Naturalisme déjà moribond.



Mort, à Paris, du peintre Georges Seurat, l'instaurateur naguère d'une célèbre esthétique. Il n'était âgé que de 31 ans. M. Gustave Kahn lui consacre, dans *l'Art moderne* du 5 avril, un long et intéressant article.



Un des vétérans du barreau gantois, M. l'avocat Delwart, qui publia dans cette revue, sous le nom de Pedro Nada, des études sur la Création et les Six Jours de la Genèse, vient de mourir : nous offrons, avec ses nombreux amis, à sa famille nos sympathiques condoléances.



On parle d'un *Mystère d'Eleusis* que M. Maurice Bouchor ferait jouer l'hiver prochain, par les Marionnettes de la Galerie Vivienne.



M. Henri de Bornier aspire à s'asseoir dans le fauteuil académique de Feuillet. Signalons, à ce propos, une coïncidence drôle :

..... Chrétienne,
Ma générosité doit répondre à la tienne.
(*La fille de Roland*, acte I, scène IV.)

De quoi qu'en ta faveur notre amour m'entretienne,
Ma générosité doit répondre à la tienne.

(Corneille. *Le Cid*, acte III, scène IV.)

S'explique-t-on que l'on dise *cornéliens* certains vers de M. de Bornier?



Il paraît que la prohibition de *Tiermidor*, si financièrement préjudiciable à M. Sardou, ne sera pas levée, malgré l'étonnante souplesse de l'académicien millionnaire qui, mû par l'héroïque désir de sauver ses bénéfiques, avait décidé de faire amende honorable à la Terreur. Nouvel et précieux exemple de probite artistique donné par ce trafiquant de lettres.



Dans son récent roman *les Fusillés de Malines*, M. Georges Eekhoud évoque un épisode de la révolte qui souleva les campagnes de Flandre et de Campine, en 1798, contre la tyrannie jacobine. Il révèle à nouveau les robustes qualités de conteur qui apparurent dans ses *Kermesses* et sa *Nouvelle Carthage*. Plusieurs chapitres sont vraiment beaux et tiennent de l'épopée, le dernier surtout où les paysans campinois, armés pour la défense de leur Foi et vaincus, tombent sous les balles jacobines. Certaines pages où l'auteur prétend nous initier aux mœurs villageoises, sont d'une brutalité qu'affectionne trop M. Eekhoud. Mais à part cela, l'œuvre est belle et bonne.



Parus :

Barbey d'Aurevilly : XIX^e siècle (2^{me} série) : *Les Œuvres et les Hommes* : *Littérature étrangère*, chez Lemerre.

Eugène-Melchior de Vogüé : *Spectacles contemporains*.

A. Chauvigné : *Le Bonheur de mourir*, chez Ollendorf.

Maurice Barrès : *Le jardin de Bérénice*, chez Didier.

Stuart Merrill : *Les Fastes*, poésies chez Vanier.

Maurice Maeterlinck : *L'ornement des Noces spirituelles*, chez Lacomblez.

Max Waller : *La flûte à Siebel*.

Paul Adam : *L'époque. Robes rouges*, roman.

Francis Poictevin : *Presque*.

Emile Blémont : *Les pommiers en fleurs*, poésies, chez Lemerre.

M^e Marie Krysinska : *Rythmes pittoresques*, chez Lemerre.

Arvède Barine : *Bernardin de Saint-Pierre*, chez Hachette.

Casimir Huléwicz : *Suprême folie*, vers, au « Semeur », Paris.

MAURICE DULLAERT.



DU SONNET

ICI une pensée isolée, un coin de paysage caractéristique, une émotion brusquement ressentie, une scène à reproduire avec la vigueur d'un bas-relief; quelle est la forme rythmique la plus expressive pour donner un corps à ces brèves inspirations? Depuis six siècles les plus grands poètes répondent : — C'est le Sonnet. Fra Guittone d'Arezzo, moine italien du treizième siècle, formula en effet, pour la première fois, les strictes règles de ce poème de quatorze vers. Malgré son peu d'ampleur et sa frêle apparence, le sonnet a traversé allègrement le temps, bousculant les autres formes de poèmes traditionnels créés par les doctes poètes du moyen-âge, tenant tête, jusqu'à nos jours, au rondel, au virelai, au chant royal et autres exquis formes de subtils jeux de rimes.

Ce n'est ni Pétrarque, ni Dante, ni Shakespeare, ni Milton, ni Camoëns, ni Ronsard qui, tout en lui donnant de l'autorité, ont infusé au sonnet cette étrange longévité; il la tient de sa propre nature. C'est à croire qu'il faut le ranger parmi ces définitives trouvailles du sens esthétique qui, comme l'accord parfait en musique, la volute ionienne, l'acanthé corinthienne, l'ogive en architecture, satisfont pleinement les exigences de rythme et de symétrie vers lesquelles l'intelligence se sent invinciblement attirée.

Le sonnet est d'une harmonie irréprochable; par sa forme il flatte l'œil autant que l'oreille; il plaît par sa concision, qui écarte tous développements inutiles, et par sa vigueur s'il est habilement traité; il s'imprime enfin facilement dans la mémoire. Que faut-il de plus pour expliquer son incroyable fortune?

Quoi de plus agréable que ces aquarelles de la littéra-

ture, que ces fleurs d'art dont on peut, à toute heure, presque sans efforts, goûter la suggestive beauté? L'art n'est pas seulement dans les vastes poèmes, assez peu en faveur pour le moment, dans les tragédies en cinq actes, les symphonies en quatre parties, les toiles de quinze mètres et les édifices à colonnades; il atteint parfois son maximum d'intensité dans un simple camée, une eau-forte, un panneau grand comme la main, un air de flûte, une figurine de Tanagra ou un de ces merveilleux ivoires qu'on travaille dans l'Inde.

Le sonnet a eu ses détracteurs; qui n'en a pas? Il n'a rien à envier à ce point de vue au poème épique; mais il a vu en souriant mourir ses plus âpres critiques, et malgré les siècles qui pèsent sur lui, il est plus jeune que jamais. D'autre part il n'a pas manqué d'admirateurs passionnés qui parfois ont péché par excès de zèle; témoin cet esthète italien qui regardait le sonnet comme la pierre de touche des grands génies!

A ce compte Lamartine, Hugo, Shelley, Coleridge et d'autres devraient déposer leur auréole. Ces discussions — on ne discute que ce qui est méritoire — ont au moins contribué à mettre en lumière cette forme poétique et lui ont créé une histoire aussi curieuse que celle des grands genres littéraires.



On a remarqué que les renaissances de la littérature, dans les divers pays de l'Europe, ont été préparées et accompagnées d'une recrudescence dans le culte du sonnet et de la préoccupation de sa valeur esthétique; ce qui a fait dire à un critique de la *Dublin review* que ce poème indique à lui seul par sa florescence un retour et un développement du sens poétique chez un peuple. Si la constatation est fondée, la littérature de l'avenir sera particulièrement riche, car tous les poètes contemporains, les décadents en tête, et pas mal de simples amateurs, rivalisent de zèle pour arriver à créer l'idéal chef-d'œuvre. Quiconque possède les suffisantes notions du vers veut se payer le luxe d'un sonnet.

De fait les sonnettistes de la Pléiade si imbus de classicisme et d'italianisme préparèrent les splendeurs du dix-septième siècle, et ce siècle-là même qui, par son esprit tourné à la période et au tragique, semblait mal organisé pour se complaire dans un cadre étroit de quatorze vers, se distingua

par son ardente émulation à créer le sonnet sans défauts si exalté par Boileau. C'est alors qu'on voit les Uranistes et les Jobelins, mettre autant d'acharnement à défendre leur sonnet préféré que les partisans de Pradon et de Racine à faire triompher leur respective *Phèdre*.

Le dix-huitième siècle écrit beaucoup de vers, mais desséché par le philosophisme, il a perdu le sens de la nature et de la vraie poésie, aussi le sonnet brille-t-il complètement à cette époque par son absence; on lui préfère la copieuse médiocrité des poèmes de Delille et autres laborieux descriptifs. Mais voici le romantisme qui sonne du cor et entre en campagne avec tout l'entrain de son exubérante jeunesse; ses poètes chevelus acclament le sonnet, mais comme le poème a été négligé pendant tout un siècle Sainte-Beuve, pris de scrupule, croit nécessaire de le réhabiliter et s'écrie :

Ne ris point du sonnet, ô critique moqueur !

Ce zèle était hors de propos, car les novateurs se souciaient assez peu des critiques et pratiquèrent vigoureusement le poème cher à Pétrarque. Louis Reybaud n'a eu garde d'oublier le rôle du quatorzain dans sa charge aussi amusante qu'inoctensive du romantisme. Voici comment Jérôme Paturot, l'auteur des *Fleurs du Sahara*, raconte ses rapports avec le sonnet :

« Je viens de vous parler du sonnet, monsieur : quels souvenirs ce mot réveille en moi : l'ai-je cultivé cet aimable sonnet ! Tout ce qu'il y a dans mon être de puissance, de naïveté, de grâce, d'inspiration, je l'ai jeté dans le sonnet. Pendant six mois je n'ai guère vécu que de sonnets. Au déjeuner, un sonnet; au dîner deux sonnets, sans compter les rondeaux. Toujours des sonnets, partout des sonnets; sonnets de douze pieds, sonnets de dix, sonnets de huit; sonnets à rimes croisées, à rimes plates, à rimes riches, à rimes suffisantes; sonnets au jasmin, à la vanille; sonnets respirant l'odeur des foins ou les parfums vertigineux de la salle de bal. Oui, monsieur, tel que vous me voyez, j'ai été victime du sonnet. » (1) Voilà qui établit la vogue extraordinaire du sonnet au temps d'*Hernani*; mais ce

(1) *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*. Paris, Durochet, édition illustrée, p. 7.

qu'il y a de plus remarquable, c'est que la chute du romantisme n'a pas enrayé cette vogue et que les Parnassiens comme les Symbolistes, sont restés fidèles au quatorzain; José Maria de Hérédia et Jean Moréas affectionnent également ce moule traditionnel.



Cet aperçu serait incomplet si nous ne disions un mot de ce que les anglais appellent *l'architecture du sonnet*. Le choix de quatorze vers, leur division en deux quatrains et deux tercets, la disposition des rimes, n'ont pas été un effet du hasard. C'est l'instinct musical et poétique qui a déterminé cette forme, comme il a fixé autrefois le nombre et la sonorité des cordes de la cithare de Terpandre. Il en est qui font remonter l'origine du sonnet aux épigrammes grecques; bien des générations de poètes ont donc été nécessaires pour arriver à fixer ses règles définitives. Notons en passant que l'évolution de la musique moderne qui s'écarte de plus en plus des anciennes formules, aura probablement un écho dans la poésie, et amènera la création de poèmes nouveaux dont le germe se trouve peut-être, à l'heure actuelle, dans les tentatives rythmiques des symbolistes. Jamais la recherche des formes neuves n'a été plus intense; et n'est-il pas permis de croire que le trésor des rythmes n'a pas été complètement épuisé par les anciens?

Écoutons sur la structure du sonnet l'avis de Théodore de Banville, le maître qui a le mieux étudié et pratiqué les poèmes traditionnels à forme fixe.

« La forme du sonnet est magnifique, prodigieusement belle, — et cependant infirme en quelque sorte; car les tercets, qui à eux deux forment six vers, étant d'une part *physiquement* plus courts que les quatrains, qui à eux deux forment huit vers, — et d'autre part *semblant* infiniment plus courts que les quatrains, — à cause de ce qu'il y a d'allègre et de rapide dans le tercet et de pompeux et de lent dans le quatrain; — le Sonnet ressemble à une figure dont le buste serait trop long et dont les jambes seraient trop grêles et trop courtes. Je dis *ressemble*, et je vais au-delà de ma pensée. Il faut dire que le sonnet *ressemblerait* à une telle figure, si l'artifice du poète n'y mettait bon ordre.

« Quel doit être cet artifice?

« Assurément il ne peut consister à amoindrir les quatrains

et à leur donner l'aspect d'un corps atrophié, car il ne faut jamais sous aucun prétexte et pour atteindre n'importe quel but faire des vers mesquins. L'artifice doit donc consister à grandir les tercets, à leur donner de la pompe, de l'ampleur, de la force et de la magnificence. J'ai dit plus haut comment le poète doit s'y prendre en pareil cas, — s'étant débarrassé d'abord des explications, des incidences, et ne gardant que les grands mots sonores, descriptifs et qui portent coup. Mais ici il s'agit d'exécuter ce grandissement sans rien ôter aux tercets de leur légèreté et de leur rapidité essentielles. Ceux-là me comprendront qui ont admiré comment les Couston et les Coysevox équilibrent toute une figure avec un morceau de draperie et presque avec un ruban désespérément envolé!

« Le dernier vers du sonnet doit contenir un trait — exquis, ou surprenant, ou excitant l'admiration par sa justesse et par sa force... Un sonnet doit ressembler à une comédie bien faite, en ceci que chaque mot des quatrains doit faire deviner — dans une certaine mesure — le trait final, et que cependant ce trait final *doit surprendre* le lecteur, — non par la pensée qu'il exprime et que le lecteur a devinée, — mais par la beauté, la hardiesse et le bonheur de l'expression. C'est ainsi qu'au théâtre un beau dénouement emporte le succès (1), non parce que le spectateur ne l'a pas prévu, — il faut qu'il l'ait prévu, — mais parce que le poète a revêtu ce dénouement d'une forme plus étrange et plus saisissante que ce qu'on pouvait imaginer d'avance. »

Déjà avant Dante et Pétrarque il était établi comme règle de ne prendre que deux rimes pour les quatrains. Il existe de remarquables sonnets qui enfreignent cette loi, mais il est incontestable que son observation donne plus de dignité et de sonorité à cette première partie du poème. L'arrangement de ces deux rimes n'est pas laissé au choix du poète; la forme stricte exige l'ordre suivant :

a — b — b — a; a — b — b — a.

Pour les tercets, qui roulent sur trois rimes, la règle établie par les maîtres est celle-ci :

c — c — d; e — d — e.

(1) *Petit traité de Poésie française*, CHARPENTIER, p. 199.

Le premier vers du sonnet peut être indifféremment masculin ou féminin.

Tout ce qui s'écarte du type classique représenté par ces deux formules rend le sonnet irrégulier. De grand poètes comme Baudelaire ont suivi quelque peu leur fantaisie dans la disposition des rimes; ce dernier s'est fréquemment autorisé à faire rouler les deux quatrains sur quatre rimes; Shakespeare termine tous ses sonnets par deux vers rimant ensemble.

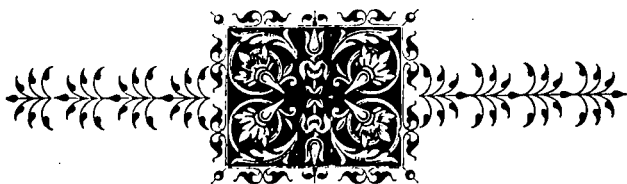
Il n'est pas inutile de faire observer encore que les rimes des quatrains et celles des tercets doivent avoir des sonorités distinctes; que les quatorze vers doivent former un ensemble parfait dont chaque strophe se complète graduellement sans repos intermédiaire dans la pensée, et ne renfermer ni mots inutiles ni expressions obscures.

Les lecteurs jugeront si les sonnets présentés au Concours du *Magasin littéraire* valent de longs poèmes; les considérations, que nous venons de présenter, leur seront peut-être de quelque utilité pour discerner ceux qui méritent une distinction. Malgré le grand nombre de poèmes qui ont été sacrifiés, pour de justes motifs, par un triage préalable, ce recueil n'est pas une anthologie; il pourrait porter pour épigraphe ce distique que le poète Martial s'inflige modestement à lui-même dans son recueil d'épigrammes :

Sunt bona, sunt quædem mediocria, sunt mala plura,
Quæ legis hic. Aliter non fit, Avite, liber.

H. HOORNAERT.





I

L'Ascension

JÉSUS-CHRIST monte au Ciel, à la droite du Père ;
C'est là qu'Il doit juger les vivants et les morts.
– Chrétien fidèle aux vœux de ton baptême, espère!
Espère, pénitent lavé par le remords !

N'espérons qu'en Lui seul, dont la grâce tempère
Ta flamme dévorante, ô Pêché qui nous mords !
Sursum Corda! Toujours plus haut, cœurs, où s'opère
Votre conversion sous son joug et son mors !

Que veut Jésus ? La Foi, l'Amour et l'Espérance.
Gardons-les. Nous vaincrons l'erreur et l'ignorance
Et les fragilités de notre pauvre chair.

Qu'on l'aime, c'est assez et Jésus nous pardonne,
Car n'est-Il pas le fils divin du Dieu qui donne
A l'Homme, par amour, ce qu'Il a de plus cher ?





II

Insomnie

C'est en vain que je cherche un sommeil qui me fuit
En cette longue nuit ;
J'entends se lamenter un vent froid et morose
A ma fenêtre close.

Que le sommeil pourtant est une douce chose !
Car lorsque l'on repose
Sous le feu caressant de l'étoile qui luit,
Le vrai bonheur, c'est lui !

Mais ce sommeil aimé semble fuir de ma bouche,
Je m'agite fiévreux, oppressé sur ma couche.
Je frissonne, j'ai froid.

Et sourdement là-bas, troublant seul le silence
Le chant grave de l'heure agitée en cadence
Résonne au vieux beffroi.





III

L'Assomption

DLUS légère qu'une âme, aussi pure que Dieu,
La Vierge Epouse et Mère, en extase s'élève,
A l'appel de Jésus, au plus haut du Ciel bleu,
Et son corps glorieux disparaît comme un rêve

En laissant dans l'azur un sillage de feu,
D'or et de pourpre, comme, au moment où s'achève
Sa course, le soleil près de nous dire adieu.
— Et le Verbe éternel reçoit la nouvelle Eve :

- « O Femme, en qui j'ai mis tout ce que j'ai d'amour!
« Vierge pleine de grâce, à partir de ce jour
« Sois la Reine du Ciel et l'espoir de la Terre!..

« Le juste et le pécheur invoqueront ton Nom,
« Et, Fils soumis, jamais je ne répondrai : Non!
« A ceux qui me prieront par ta bouche, ô ma Mère! »





IV

Mors et Vita

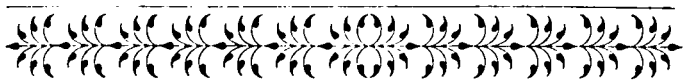
LA mort, ce triste mot assombrit les visages,
Les humains en tremblant le prononcent tout bas ;
Chrétiens, réfléchissez à ce qu'est le trépas :
Comprenant sa grandeur vous deviendrez plus sages.

La mort, ah c'est la fin des terrestres mirages,
La fin des rêves creux, le terme des combats ;
C'est l'aurore d'un jour qui ne s'éteindra pas,
C'est le calme du port reposant des orages.

Vous que le monde hélas ! ballotta sur ses flots,
Malheureux vous verrez se terminer vos maux ;
La mort est le berceau d'une vie éternelle.

Votre âme, dans son vol au ciel de l'idéal
Lutta malgré les vents, malgré les coups du Mal :
Bientôt elle pourra sans crainte ouvrir son aile !





V

Conseil

DOUIS et sois avide
Du bonheur,
Car la vie est rapide
Par malheur!

Choisis toujours pour guide
Ton honneur,
D'amour remplis le vide
De ton cœur.

Surtout jamais n'oublie
Que rapide est la vie
Ici-bas.

Crains jusqu'au moindre blâme,
Et souviens-toi que l'âme
Ne meurt pas.





VI

Soir de la vie

LE fleuve de ma vie est un torrent qui roule
Broyant tous les bonheurs, entraînant tous les maux ;
Rien ne peut arrêter la fureur de ses eaux
Sinon Toi, Dieu puissant, source vers qui tout coule.

Je passe triste et seul lorsque chante la foule,
Mes jours se sont peuplés de débris de tombeaux,
Mes amis ne sont plus et mes jours sont moins beaux,
Hier la mer était calme, aujourd'hui c'est la houle.

Le jour baisse Seigneur, je tombe à vos genoux,
La timide brebis tremble devant les loups,
Soyez mon seul appui, ma dernière espérance.

Seigneur il se fait tard, demeurez avec nous,
En face de son Dieu l'isolement est doux ;
Au Christ du Golgotha j'offrirai ma souffrance.





VII

Tibère s'ennuie!



UI Tibère s'ennuie, ô peuple courtisan!
Esclaves et flatteurs, allez donc pauvres hères,
Cherchez pour dérider du dieu les traits sévères
Quelque jeu monstrueux, quelque moyen puissant.

Tibère est fatigué de verser tant de sang ;
L'amphithéâtre a vu lutter les belluaires,
Les martyrs ont servi de sinistres torchères,
Et l'ennui de César va, va toujours croissant.

Pour calmer cet ennui royalement immense
Les courtisans cherchaient, malheureuse impuissance !
Ils proposent en vain des supplices nouveaux.

Pour me distraire un peu, dit Tibère avec peine,
Je veux laisser un jour reposer mes bourreaux,
Pour l'éveiller demain laisser dormir ma haine.





VIII

La tombe

NON la tombe n'est pas la triste et froide pierre
Où reposent nos corps,
C'est le lieu d'où s'élève une ardente prière
Pour l'âme de nos morts.

Non, la tombe n'est pas ce tertre solitaire
Où se mêlent les sorts ;
C'est le lieu de la paix, où s'éteint la colère
Par l'oubli saint des torts.

Oh! puisse mon tombeau quand sonnera mon heure
Voir fleurir sous sa croix des fleurs de charité,
Qu'un regard de bonté

Vienne me réchauffer dans ma froide demeure :
Amis, promettez-moi ce dernier souvenir,
Et je saurai mourir !





IX

Un intérieur

LE soleil a fini sa course journalière ;
Sur la terre s'étend le voile de la nuit...
Là-bas, loin du village, une faible lumière
Eclaire doucement un modeste réduit.

Touchant tableau ! voyez : dans cette humble chaumière,
Doux séjour du bonheur, chaque meuble reluit...
L'épouse travaillant, va, vient, joyeuse et fière...
Et l'époux souriant, de ses regards la suit...

Aux pieds de l'heureux père un jeune enfant se traîne,
Et joue avec Médor qui parfois, hors d'haleine,
S'enfuit pour un instant... puis revient au bambin.

Tout auprès du foyer, où le feu gaîment brille,
Minet est étendu... de son œil qui pétille
Il surveille la cage où repose un serin.





X

La Vie

MAÎTRE comme une fleur, entouré de sourires,
S'épanouir comme elle au souffle du printemps,
Ne rêver que bonheurs, amours, fêtes et chants,
Voir l'horizon de flamme et s'enivrer de rires,

Croître comme le blé qui se balance aux champs,
Sentir au fond du cœur vibrer de saintes lyres,
Livrer son âme ardente aux plus nobles délires,
Aviver son esprit de désirs attachants,

Et puis voir tout-à-coup s'effondrer l'espérance,
Voir au calme bonheur succéder la souffrance,
Se rattacher encor

Avide, à tout lambeau d'illusion ravie :
Espérer et souffrir, oui, c'est bien là la vie
Mais c'est aussi la mort.





Choses de Mai

Alors je rêverai des horizons bleutés.
BAUDELAIRE.

XI. — MAI ROUGE

Pour M^{lle} E. L.

L reste des tas noirs de neige au coin des haies :
Un malade en frissonne, auprès, dans le soleil ;
Il tombe un air de flûte allègre, des futaies,
C'est le merle qui rit au printanier réveil.

Or, — comme en la Romance aux estampes fanées —
Quand Mai chante l'oubli de l'hivernal sommeil
Les amoureux vont dire un secret aux aunaies :
— La lune à l'étang bleu prête un cygne vermeil.

Les amoureux vont voir fleurir les lauriers-roses. —
J'aime un printemps qui fait tes oiseaux s'éveiller
Et me fait te cueillir le parfum de ses roses!

Si je pouvais au bois, avec toi m'envoler
Que m'importeraient Mai rouge ou Novembre blême?
Que m'importe la mort des saisons si je t'aime.





XII. — CALVAIRE

POUR A. DE RIDDER.



N se signe en passant : il est expiatoire
Le calvaire efflanqué du ravin : Aux minuits,
Sur les rocs noirs de foudre et les chênes détruits
Gémit le spectre errant d'un voleur de ciboire.

Au mur sombre un grand Christ souffre. Le dérisoire
Ma teau de pourpre saigne en les mortels ennuis
Du long corps où s'épand une pâleur d'ivoire.
— J'ai vu sur le manteau la tristesse des nuits

Glisser par le vitrail un pur regard de lune
Blanche qui déplorait la divine infortune.
Tandis que le Printemps écoutait la rumeur

D'oiseaux s'éteindre aux nids, vers le bois, très lointaine,
La lampe qui râlait sa prière incertaine,
Et moi, nous regardions le Christ rouge qui meurt.





XIII. — AUBE



H! les fils de la Vierge ont blanchi les mésanges!
Il fait si bleu qu'on rêve au bleu des lacs chinois!
Les rouges enfants vont, en bandes, par le bois
Sonner les grelots d'or de leurs clairs rires d'anges.

Les saules ont verdi leurs squelettes sournois;
Le soleil glisse un long frisson blanc sur les franges
Des noisetiers follets riant au coin des granges;
Les cerfs-volants troués tressautent sur les toits;

Les fleurettes ont peur des pâles mains de vierges;
Dans le sommeil du flot, mirant leurs teints de cierges,
Des Bohémiens assis, songent, près des étangs :

Leur chaumine s'endort, lassée, à la grand'route;
Un enfant tend les bras vers le bleu du Printemps
— A la vitre — et sourit au vieux cheval qui broute.





XIV. — VESPRÉE

LE vieux soleil couchant va boire à la fontaine
Mais son or a frémi de baiser ce pendu
Noir sous la floraison printanière d'un chêne.
Dans l'onde, le front lourd voit le sang épandu

Et le couchant mêler leur rougeur incertaine.
Oh! voici venir boire un triste chien perdu,
Hurlant à l'amoureuse et rose Cantilène
Des Rossignols: Mais eux, là-bas, ont entendu

Passer un vol de sons très doux, au sentier proche.
Le vieux Prêtre qui suit en blanc la grêle cloche
Va clore un cœur de Vierge en son pieux sommeil.

— Le chœur des Rossignols recueillis se taisait:
Dans les calmes rochers marche une femme: C'est
Une folle envoyant des baisers au soleil.





XV

Le prince Baudouin

ESPOIR de la Patrie et de la Royauté,
Il grandissait aimé! Son cœur grand, doux, affable,
Nous présageait bonheur, paix et félicité.
Hélas! la mort frappa.... cruelle, inexorable!

Nous nous courbons, Seigneur! devant ta volonté...
Que n'avons-nous prévu ton décret redoutable!
Notre prière aurait attendri ta bonté,
Et nos pleurs arrêté ton bras impitoyable!

Mais non! notre humble voix n'aurait eu ce pouvoir :
Tu n'exauçâs pas même un Père au désespoir,
S'offrant en holocauste, en sa douleur profonde!

Dieu! tu n'as pas voulu qu'il devînt notre Roi!
Son royaume devait n'être pas de ce monde
Et tu lui préparas un Trône près de Toi!





XVI

A Venise

L'ONDE, autour des palais, coule, silencieuse ;
A peine si l'on voit, du Rialto désert,
Glisser une gondole, ombre mystérieuse,
Avec son lourd rideau, doucement entr'ouvert.

Dans sa course, elle va, rapide et gracieuse
Effleurer en passant les quais de marbre vert
Et, sous les coups pressés de la rame nerveuse,
L'eau monte, en frissonnant, sur le quai recouvert.

Si ce voile jaloux n'arrêtait point ma vue,
Sans doute apparaîtrait, mollement étendue,
Quelque Vénitienne aux grands yeux, aux doux traits.

Mais le rideau frémit sous une brise folle ;
Il s'agite... il s'écarte... Au fond de la gondole
C'est un mort que l'on mène à son dernier palais.





XVII

Le bluet

DAUVRE petit bluet, au sein des moissons blondes
Je suis né faible et doux, comme un petit enfant
Près de l'épi superbe aux cellules fécondes
Comme un pauvre qui tremble et que rien ne défend.

Déshérités, peuplant la surface des mondes
Parias qu'on insulte et dont le cœur se fend,
Vous êtes méprisés, traités d'êtres immondes
Vous vous traînez aux pieds du riche triomphant.

Mais vient l'heure terrible où la plante frissonne
C'est la faux qu'on aiguise et c'est le glas qui sonne.
Soleil! on nous soustrait à vos feux desséchants.
Adieu! l'heure a sonné, le faucheur nous moissonne
Il n'a pitié d'aucun, il n'épargne personne
Ni le bel épi d'or, ni le bluet des champs.





XVIII

ILS ne comprennent pas, les repus de la terre,
Et dans leur ignorance ils condamnent souvent
Les hommes que l'amour d'une existence austère
Conduit jeunes encore aux portes du couvent.

Ils les plaignent! Mais eux, chrétiens sans caractère,
Frères roseaux qu'on voit s'incliner à tout vent;
Ont-ils vraiment la paix? Disciples de Voltaire,
Marchent-ils sans trembler sur un terrain mouvant?

Non, l'on n'est pas heureux quand on est infidèle;
Non... Les regards fixés sur le divin Modèle,
Pour les biens d'ici-bas n'éprouvant que dédain,

Le jésuite... qui vit pauvre, obéissant, chaste,
Goûte au jour de ses vœux — sublime et doux contraste —
Plus de joie en ses pleurs qu'en son or le mondain.





XIX

Un jour de pluie

Ji. fait ce qu'on appelle un affreux mauvais temps.
Eh! bien, j'aime cela, moi! j'aime à voir la pluie,
De ses filets d'argent, rayer un ciel de suie.
J'aime entendre frémir ces réseaux crépitants.

J'aime à suivre des yeux, sous le grand parapluie,
Les visages rougis, effarés, mécontents
Des tranquilles bourgeois qui s'en vont, hâletants,
Jurant contre ce *chien de temps* qui les ennuie.

J'aime à voir trotter avec ses petits pieds
La petite ouvrière aux prunelles rieuses,
Qui secoue en chantant ses longs cheveux mouillés.

Les notes des oiseaux me semblent plus joyeuses
Lorsque les gouttes d'eau renforcent leurs refrains.
— Le temps noir ne rend pas tous les esprits chagrins. —





XX

La Femme

LA Femme est un rayon céleste, fulgurant,
Que l'Homme prit à Dieu pour enfiévrer sa vie.
C'est l'idéale fleur que son âme ravie
Encensé chaque jour sur l'âpre globe errant.

C'est, du bonheur promis, l'espérance infinie ;
C'est le vaste horizon azuré du néant ;
C'est l'étoile qui luit dans l'avenir béant ;
C'est l'éternel repos de la douleur qu'on nie.

L'ineffable bonté dont son cœur est rempli
Eloigne le chagrin et refoule l'oubli...
L'Univers est son fils, elle en est souveraine.

La Femme est trinité, car Mère, Epouse ou Sœur,
Partout où l'Homme a soif d'amour et de douceur,
Elle s'appelle Espoir et reste toujours reine !





XXI

Ostende

QUAND l'hiver a craché sa dernière rafale
La mer brode la plage en de coquets sillons,
Et peintres et maçons sur un beau ciel d'opale
Font vibrer de tons frais villas et pavillons.

Car bientôt du Saxon la langue gutturale
Claironnera cuivreuse entre deux cotillons,
Et cherchant coup de foudre ou flirt et martingale,
Arriveront Purchlics, Froufrous et Frétilions.

La saison bat son plein. — Tout à coup rastaquouères
Croupiers, princes du sang, cendrillons et rosières
Tout s'envole à la fois saturé d'air salin ;

L'horizon redevient d'un bleu gros de colères,
Et, glacés sous la bise apportant les misères,
On voit errer muets la veuve et l'orphelin.





XXII

Vita

LNE aurore joyeuse aux rayons enchanteurs
Du ciel de notre enfance illumine la voûte.
Nous partons follement, sans souci ; rien ne coûte
A la naïve ardeur de jeunes voyageurs.

Le soleil du midi fait scintiller les fleurs,
Les rubis, les saphirs parsemés sur la route.
On presse alors le pas, car déjà l'on redoute
D'arriver en retard... La vie a ses lenteurs !

Mais soudain disparaît l'oasis entrevue,
En vain l'on cherche encor pour reposer la vue
Ces fleurs qui croissent même en l'arrière-saison.

Tout se flétrit. Le soir survient à l'imprévue,
Le ciel est gris et froid, la terre aride et nue
Et la Foi seule encor éclaire l'horizon.





XXIII

Printemps

ENFIN la terre sort de son trop long sommeil !
Hiver, semeur de deuil, qui sais de leur tanière
Faire sortir les loups, ta griffe meurtrière
A fait saigner nos cœurs! — Mais voici le soleil!

Bénis soient ses rayons, dont l'éclat sans pareil
Dore comme un palais la plus pauvre chaumière
Et sème ses couleurs sur la fleur printanière,
Emblème juvénil de la vie au réveil!

A bientôt les chansons, les nids et la rosée!
Sous un linceul glacé longuement écrasée
La fleur se dresse : Il n'est pas d'éternel adieu!

Comme elle revivez, vous dont l'âme est brisée!
Un jour vient où des maux la source est épuisée.
Espérez et priez : — L'avenir est à Dieu!





XXIV

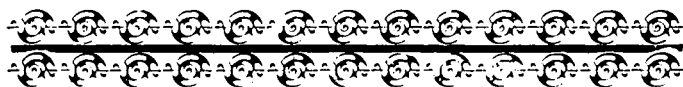
D ton trône d'azur, où tu sièges en reine,
Combien d'astres brillants s'inclinent tour à tour!
Voici l'aube blanchir, ton front pâlit à peine :
Où sont tous ces sujets qui composaient ta cour?

Sitôt que du matin la renaissance haleine
D'un rival triomphant leur marque le retour,
Tu vois ces courtisæns, que l'intérêt entraîne,
Te livrer seule, ô lune, aux traits ardents du jour.

Ta beauté, ton savoir, le pouvoir, la fortune,
Te sortent-ils, ami, de la foule commune,
Tout accourt rendre hommage à ta félicité;

Garde-toi d'y prêter une oreille crédule,
Car, au premier revers, la plèbe qui t'adule
Te laissera seul, seul à ton adversité.





XXV

La violette

SUR un riant coteau chantaient toutes les fleurs.
Tout fier le lis vantait sa blancheur éclatante,
Le jasmin, son parfum et ses vives couleurs,
La rose, sa fraîcheur et sa mine charmante.

C'est moi, que l'amoureux arrose de ses pleurs,
Dit le myosotis, en attendant l'absente;
C'est moi, répond l'œillet, que tous les promeneurs
Cueillent pour attacher au sein de leur amante.

Le bluet, redressant son dos courbé, leur dit :
Le ciel a teint mon front, si ma pose est chagrine;
La fleur des amants, c'est ma fleur, dit l'aubépine.

Mais soudain du ciel bleu la Vierge descendit
Et se penchant, cueillit des fleurs de la colline
La seule qui n'avait rien dit et qu'on devine.





XXVI

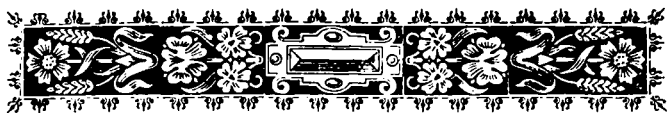
QUAND le sol est couvert de neige,
Les petits oiseaux engourdis
Cherchent un toit qui les protège
Et gémissent de faibles cris.

Ils ont froid, la faim les assiège.
Pas de miettes et pas d'abris.
Trop souvent le pain cache un piège
Et les chats connaissent leurs nids.

Mais si, parfois, à sa fenêtre
Un enfant au cœur d'or vient mettre
De la paille et des grains de mil ;

Lors, chacun des oiselets pense :
Nous lui devons pour récompense
Nos premiers chants du mois d'avril.





XXVII

A Edgard Tinel.

J'AIME à m'échauffer à ta flamme,
Barde inspiré de Saint-François,
Qui chantes l'héroïque drame
Du monde quitté pour la Croix.

Ce qui t'émeut au fond de l'âme,
Ton art le rend, magique voix;
Chaque accord de ton luth proclame :
« J'espère et j'aime, car je crois! »

La foi transporte ton génie
Sur les sommets de l'harmonie,
Et tes hymnes mélodieux

Sont l'écho vibrant des cantiques
Qui retentissent extatiques
Dans les divins concerts des cieux.





XXVIII

QUE fait l'onde à la fleur dont la racine est morte,
Dont les pétales blancs se sont déjà fanés
Et dont le vent emporte
Les rameaux condamnés?

Que font à ces mourants les corbeaux acharnés
Qui pressent autour d'eux leur sinistre cohorte
De détrousseurs damnés?
Ils vont mourir; qu'importe!

Mon cœur est mort aussi :
Que peuvent faire alors les sanglots et les larmes?
Prenez, corbeaux humains, mon or, mon sang, mes armes.

Oui, fouillez sans merci;
De vos becs acharnés déchirez mes entrailles
Et laissez mon cœur nu, sur le champ des batailles.





XXIX

Caïn

SEUL, par la sauvage bruyère
Un homme se fraye un chemin ;
Parfois il regarde en arrière.....
Le ciel pour lui reste d'airain !

Yeux saillants, face de panthère,
Traits effarés d'un assassin,
Ses pieds ensanglantant la terre,
Il court... Cet homme, c'est Caïn !

Il erre ; et le remords l'opprime,
Depuis que Dieu sur la victime
Lui cria : « Fratricide!.... Va!... »

Il fuit tout le jour, et l'aurore
Le voit fuyant, fuyant encore
Sa conscience et Jéhovah!...





XXX

A D. A. R. ancien élève de Bonne-Espérance.

A MI, ne sens-tu pas, en ce jour d'allégresse,
Se réveiller en toi l'aimable souvenir
Des temps où nous cherchions, songeant à l'avenir,
A qui donner nos cœurs avec notre jeunesse?

Ennemis des autels où le monde se presse
Aux genoux de Satan, nous voulions soutenir
Les combats de la croix, pour Dieu vivre et mourir
Et de l'Eglise en deuil consoler la tristesse.

Mais quand les légions de l'enfer furieux
S'en vinrent contre nous faibles et sans défense,
Qui donc arma nos cœurs de force et de vaillance?

Qui nous prêta toujours un secours précieux?
Ah! Celle, n'est-ce pas, qui nous guidait des cieus :
La Mère de Jésus, et de Bonne-Espérance!

Fête de l'Annonciation.





XXXI

Hiver et Vieillesse

LHIRONDELLE s'envole au pays des zéphirs
Et l'*Hiver* se revêt de son manteau d'hermine;
La nature est en deuil... adieu fleurs et plaisirs,
Le saule de ses pleurs attriste la colline.

Mais le repos des champs invite aux doux loisirs;
Près de l'âtre, voyez cette foule enfantine
Bruyante en ses ébats. volage en ses désirs
Egayer mille jeux de sa voix argentine.

L'*Aïeul*, près de quitter le terrestre séjour,
Voit la mort sans pâlir: c'est le soir d'un beau jour,
C'est la fin de l'exil, le seuil de l'espérance.

Déjà, d'un œil serein il entrevoit le port;
Libre de ses liens son âme enfin s'élançe
Vers l'éternelle paix où le juste s'endort.





XXXII

La Mort du Prince Baudouin

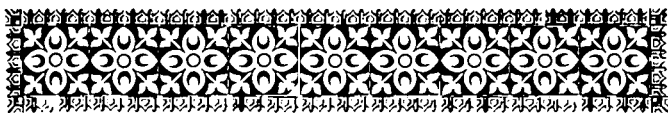
DUX pieds de l'Eternel, debout, pâle et terrible,
Brandissant à la main sa faux, rouge de sang,
Avidé, l'œil fixé sur l'œil du Tout-Puissant,
Prête à frapper, la Mort attendait, inflexible.

Déjà, son bras hideux s'abattait infailible
Et menaçait le front d'un chérubin naissant,
Déjà, sa faux frappait un vieillard languissant,
Mais la face de Dieu demeurait impassible.

Et la Mort attendait. Soudain, le Roi des rois
Tend son sceptre et prononce un nom. A cette voix
Le Fantôme s'élançe et vole vers la terre.

Le lion belge pousse un long cri de douleur.
Baudouin, le prince, est mort. Et frappé de stupeur,
Auprès de son cercueil, le peuple est en prière.





XXXIII

Roses Flétries

QUAND je pense au doux soir, où la rose fleurie
Par Rose fut portée à sa lèvre pâlie ;
Quand je songe, en pleurant, à ce don de sa main
Qui se fane, — sacré, — dans les plis du vélin.

Mon cœur se brise alors et je maudis la vie
Qui ne me laisse plus qu'une lente agonie..
Parmi les feuillets blancs d'un riche calepin,
La fleur du moins conserve un reflet de carmin !

Flétrie après un jour, aux profanes bien close,
Orgueil de nos jardins, — fière et superbe rose, —
Tes pétales séchés ont gardé leur couleur.

Mais ces anges bénis qu'on appelle des femmes
Meurent ne laissant point la trace de leurs âmes
Et l'homme reste seul, broyé par sa douleur....





XXXIV

Mystère

MIGNONNE, d'où vient-il, quand près de ta maison
Je passe par hasard, qu'une rougeur subite
Colore mon visage et que mon cœur palpite,
Comme il ne fait jamais, avec un doux frisson?

Et si j'entends alors l'adorable chanson
Qu'un jour tu me chantas, instant passé trop vite,
D'où vient-il que je pleure et que ta voix m'incite
A redire avec toi le refrain sans façon?

Si plus heureux je puis te contempler toi-même,
Sur ton balcon penchée, et voir, bonheur suprême,
Ta bouche me sourire, ainsi que tes beaux yeux,

D'où vient-il qu'aussitôt se trouble tout mon être?
Je voudrais un moment rester sous ta fenêtre,
Mais un je ne sais quoi me chasse de ces lieux.





XXXV

Comédie humaine!

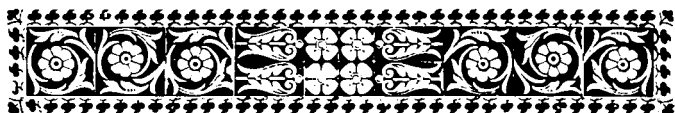
LE monde est un théâtre où chacun joue un rôle
Plus ou moins important; les uns y font le bien,
D'autres le mal; les uns imbus de gloriole
Font marcher l'univers, les autres ne font rien.

L'un agit sans cesser; habile comédien
Il étonne le monde à chaque cabriole;
L'autre, tremblant, se tait et par son sot maintien
De son rusé compère augmente l'auréole.

Allez, pantins vivants, dansez au gré des fils
Que tiennent dans leurs mains tous les meneurs subtils.
Sans crainte, lancez-vous, car le théâtre est large

Et vous risquez parfois de prendre un fil nouveau.
Mais, retenez ceci : Que c'est Dieu qui se charge
De faire au bon moment descendre le rideau.





A Mariette

XXXVI

TU ne m'aimes plus, Mariette,
Et demain, le front radieux,
Tu vas fuir le toit du poète,
Et t'envoler vers d'autres cieux.

Tu veux avoir des jours de fête,
Avec un amant plus joyeux ;
Tu n'en peux mais, si Dieu t'a faite
Cruelle avec de si doux yeux!...

Moi, lorsque je songe à cette heure,
Si je m'attriste et si je pleure,
Va! Ce n'est pas sur ton amour!

Peut-on demander à la rose,
De rester toujours fraîche éclosé?...
A ton cœur d'aimer plus d'un jour?...





XXXVII

NON, non, ma volage hirondelle!...
Tu ris de m'avoir vu souffrir,
Puis avec ta pitié cruelle,
De demeurer tu viens m'offrir.

Sans doute en te voyant si belle
Un instant j'ai voulu mourir,
Mais vois-tu, ma douleur est telle,
Que tu ne peux la secourir!

Tu comprendras peut-être... Ecoute :
J'ai pu croire que sur ma route,
Le soleil d'amour avait lui;

Mais maintenant, pars ou demeure,
Peu m'importe à moi, car je pleure
Sur mon doux rêve évanoui!...





XXXVIII

L'ombrelle et la fleur

MÈRE, le ciel est bleu, vois-tu : pas un nuage !
Sur la plaine, en nos champs, le soleil respandit,
L'air est pur, l'hirondelle a fini son voyage
Et repose son vol sous l'arbre qui verdit.

Mets ton chapeau, mignonne, et pars, chère volage,
Cours retrouver l'oiseau rapide qui maudit
Comme toi, la prison, comme toi cette cage
Trop étroite à son aile et trop froide à son nid.

Mais à son doux conseil la fillette rebelle
Voulut pour s'abriter emporter une ombrelle
Qui la gêne en sa course; allant d'un air songeur
Vers une fleur mi-close, à qui cherchait querelle
Un bourdon de velours : Doux ami, lui dit-elle,
Changeons : Prends mon ombrelle et donne-moi ta fleur.





XXXIX

Soir mourant

(*Bi-césure*)

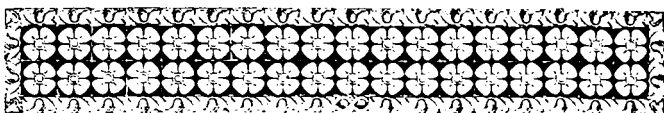
COMME un flamant d'un rose pâle, indéfini,
Le crépuscule aux monts bleuis se féminise :
Voile qui flotte au vent du soir dans l'infini ;
Suprême adieu d'un astre mort, il agonise.

Le rythme lent du lac brumeux que solennise
Le ciel mourant qui se reflète au flot bruni,
Roule et s'en va parmi le soir pâle et terni.
Chanson du lac et voix du ciel : tout s'harmonise.

O la beauté du jour mourant qui va mourir !
Comme un front pur qu'un grand amour semble assombrir,
Comme une peine harmonieuse et solitaire,

Recueillement divin et doux et caresseur ;
Couleur du soir indéfini dans sa douceur...
O le bonheur de s'en aller dans le mystère!...





XL

Amour et Douleur

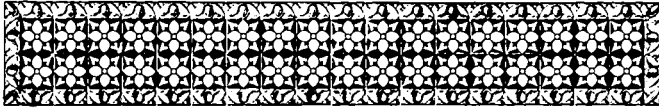
LORSQUE mille forfaits ont lassé sa justice
Comment de l'Eternel apaiser le courroux?
Comment donc espérer nous le rendre propice,
Lui disputer sa foudre et détourner ses coups?

Autel du Golgotha, tu vis le sacrifice!
Et le Christ expirant, et la Mère à genoux
Puisant dans sa tendresse au milieu du supplice,
La force de s'offrir avec son Fils pour nous!

Et quand le dernier cri d'angoisse et de prière,
Sans trouver un écho de sa plainte dernière,
Dans le vide des cœurs se perdit sans retour,

Au Calvaire sanglant, s'immolaient pour nos crimes
En un même holocauste à la fois deux victimes :
La Vierge des douleurs auprès du Dieu d'amour!





XLI

Le Reliquaire

Ln'est pas un de nous qui ne garde en secret
Comme un cher souvenir, quelque page fanée,
Vague et timide essai de la vingtième année,
Ballade ou chant royal, rondel, ode, ou sonnet....

Cette œuvre fugitive, à jamais condamnée,
Nous grise encor souvent de son parfum discret
Lorsque nous évoquons, sans larme et sans regret
Les rêves disparus, dont, un soir, elle est née.

Ebauches ou fragments, vaudeville, ou bien drame
Fleurs écloses naguère au soleil de notre âme
Aurores de nos cœurs, prémices de l'esprit,

Nul ne verra jamais ces débris de nous-mêmes....
Et pourtant, quelque jour relisant ces poèmes,
Qui de nous murmura : Pourquoi donc ai-je écrit?...





XLII

Panem et Circenses

JE voyais, dans l'arène immense, aux mille cris
L'écuyère passer, et tournoyer, légère;
Ses oripeaux dorés cachaient mal sa misère,
Son sourire était faux, et ses traits défleuris....

Je voyais l'Idiot, les clowns, d'élans subits
Bondir en débitant la farce populaire;
Montrer à grands éclats leur gaité mensongère
Maintes fois rappelés, et toujours applaudis.

Et la fin?.. Oh! la fin... c'était la pantomime,
Tous les sentiments bas, les passions, le crime,
Tout cela dans un songe, à travers mille feux!

Et toi, quel est ton nom, sinon Bouffonnerie
O Monde, ô Fausseté, décevante Féerie....
— Je suis parti. J'avais des larmes dans les yeux.





XLIII

Le poète

DIEU lui dit : Sois poète et va-t'en par les plaines,
Va-t'en par la montagne et par les verts sentiers,
Où j'ai jeté pour toi mille choses sereines,
Pour toi qui m'a compris dans tes rêves altiers.

Va-t'en, j'évoquerai de douces voix lointaines
Qui parleront d'amour aux muses des halliers,
Et tu t'enivreras du chant pur des fontaines,
Dans la brise odorante aux souffles printaniers...

Et puis le cœur rempli des appels de la sève,
Par les grands bois ombreux, aux parfums enivrants,
Tu t'en iras le soir, quand la lune se lève,

Rêver d'étangs moussus aux grands nénuphars blancs...
Mais sache que partout un mystère se pose,
O poète, la grande âme de chaque chose!...





XLIV

A mon Fils

(*Bi-césure*)

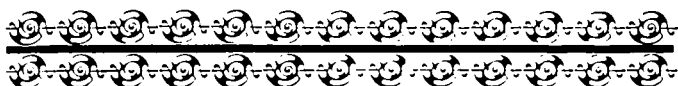
DANS son berceau le cher mignon sommeille et rêve.
Je voudrais bien prendre un baiser au blond gamin,
Mais ses gros poings, frais et dodus, pressent ma main,
Et je le veille, avec amour, longtemps, sans trêve.

Dieu, qu'il est drôle ! A l'admirer, que l'heure est brève !
Aux fleurs d'avril sa joue a pris le fin carmin,
Son front est pur comme le lys et le jasmin,
Et, calme, il dort, comme la mer, dessus la grève.

Un doux sourire épanouit ses lèvres roses
Lorsque, parfois, un songe d'or vient l'effleurer,
— Tel le soleil fait entr'ouvrir lilas et roses. —

Dors ! Cependant que les rhéteurs jurent, blasphèment,
Et qu'on entend le vent mugir et soupirer,
Dors, cher enfant, sous les regards de ceux qui t'aiment !





XLV

L'Age d'or

EN vain le siècle se démène
Etouffé par sa propre ardeur.
D'Homère, la lyre d'ébène
Est en montre chez un changeur.

La misère partout promène
Ses noirs vêtements de douleur.
Les blonds cheveux de Magdeleine
Sont en vente chez un coiffeur.

L'or seul, de ce siècle est le maître,
Et la croix d'honneur d'un ancêtre
Perd son prestige... et plus encor...

Car disons-le pleins de tristesse
L'honneur fait place à la richesse
Et notre âge est un âge d'or !





XLVI

Après l'incendie des Tuileries, la vieille horloge fut vendue à un marchand de démolitions de la place du trône où je l'ai vue.

L'Horloge des Tuileries

L'HORLOGE qui sonna naguère
L'heure de paix, l'heure de guerre,
Qui marquait le destin des Rois,
Gît dans un sentier de vieux bois.

C'est dans le coup de la colère
D'un parti réduit aux abois
Que sa cloche, sur cette terre,
Tinta pour la dernière fois.

L'humble toit qui lui fait l'aumône
Est à la barrière du Trône.
De la grandeur, étrange adieu !

Elle est là, triste et solitaire :
Son cadran n'est plus qu'un suaire,
Son aiguille, le doigt de Dieu !





XLVII

Ma Chaumière

CE n'est pas le castel dont les fières tourelles
Semblent escalader les astres rutilants,
Ni la villa coquette aux murs roses et blancs
Que le lierre envahit de la base aux poutrelles.

Et ce n'est pas la ferme où coqs, geais, tourterelles
Se disent au soleil des madrigaux galants,
Ni l'énorme maison des rentiers opulents...
Ce n'est qu'une chaumière au toit bas, aux flancs grêles.

Ses murs peints à la chaux — vernis démocratique —
N'étaient fièrement nul fronton héraldique,
Et, sous le faix des ans, on les voit s'entr'ouvrir.

Pourtant, dans mon exil, son souvenir me hante,
Car j'entends une voix qui dans mon âme chante :
Loin du toit paternel bien fou qui va mourir !





XLVIII

Espérance et misère

L'HIVER est bien dur, et je tousse :
Je n'ai point d'abri pour dormir,
Chacun me fuit et me repousse,
Triste, je ne fais que gémir.

Ah! si j'avais un nid de mousse
Comme l'oiseau, pour me blottir,
Une mère attentive et douce
Dont l'aile viendrait me couvrir!...

Moi, qui n'ai ni toit, ni famille
Point de place sous la charmille
Quand les bois seront reverdis,
Quoi! bien que je sois en guenille
Que je sois une pauvre fille,
J'irai peut-être en Paradis!





XLIX

La Veuve

I

A genoux près de lui, glacé dans le tombeau,
Une veuve répand des pleurs et des prières :
Elle a connu le fond des humaines misères,
Du jour que la quitta son époux jeune et beau.

II

Un an s'est écoulé. Mêmes habits austères.
De sa douleur rien n'a pu distraire un lambeau.
Souvent sa main feuillette, en un touchant tableau,
L'album de portraits où sont les figures chères.

III

Un jour, elle a reçu, portant un noble sceau,
Une lettre voulant, par un hymen nouveau,
Dans l'ombre ensevelir ses tristesses amères.

Qu'a-t-elle fait alors? Elle a baisé l'anneau
Donné par son époux et son portrait si beau,
Tandis qu'une larme a coulé de ses paupières...





I.

A Boduognat

SUR le déclin du jour, quand, las d'avoir lutté
Tu tombas, vaincu, sous les piques romaines ;
Quand promenant au loin ton regard attristé
Tu vis tes compagnons étendus dans ces plaines ;

Lorsque dans les rayons de ce soleil d'été
Passèrent devant toi les cohortes hautaines
Qui venaient te ravir ta vieille liberté,
Un immense frisson dut traverser tes veines,

Et ton âme en fut triste et ton cœur en saigna,
O glorieux martyr, ô grand Boduognat !
Sans espoir, tu mourus dans l'immense hécatombe.

Tu croyais que ton sang vainement répandu
Jamais ne germerait, que tout était perdu...
Et pourtant la patrie eut pour berceau, ta tombe.





LJ

Myosotis

DN dit que tu fais revenir,
Fleur, l'âme auprès de l'âme absente,
Qu'il n'est personne qui ne sente
Près de toi son cœur rajeunir;

Que tu fais voir à l'avenir
L'ombre du passé plus riante,
Que ta fleur est toute puissante,
Que ton parfum fait souvenir!

Ah! s'il en est ainsi, fleurette,
Ne t'attarde ni ne t'arrête
Près de qui te demandera!

Mais que le Zéphyr sous son aile
Te prenne et te porte auprès d'elle....
Peut-être elle se souviendra.





LII

Les Enfants

COUREZ toujours, enfants, au milieu de la plaine,
Suivez les papillons, insectes vagabonds,
Qui, près de vous, joyeux, secouent à chaque haleine
Une poussière d'or sur vos longs cheveux blonds.

Le bonheur? vous l'avez! loin de vous toute peine,
Les soucis déchirants, les rides sur vos fronts.
Allez où va l'oiseau que le zéphir entraîne,
Remplir l'air de vos chants, égayer nos vallons.

Le soir, au son lointain d'une cloche pieuse,
Enfants, je vous vois tous joindre aussitôt les mains,
Prier le doux Jésus, d'une bouche riieuse,

De bénir vos parents et vos petits prochains;
De protéger, la nuit, les fleurs et les abeilles
Et de vous ménager demain d'autres merveilles.





LIII

Seulette

SVEILLE-toi! ma sœur, et viens sous la feuillée
Respirer le grand air qui souffle dans l'allée;
Car depuis bien longtemps sous l'herbe et sous les fleurs
Tu dors, boudeuse enfant, sans souci de mes pleurs.

Hier, par un beau soleil, au bois j'étais allée,
Je suivais le ruisseau qui court dans la vallée!
Mais seule dans les prés, sans toi, petite sœur,
Rien n'égayait mon âme en proie à la douleur.

Ne me laisse donc plus, rêveuse infortunée,
Seulette dans ce monde où depuis une année,
Je me dis, mais en vain : « Rose va revenir ».

Car Rose dort toujours dans ce grand cimetière
Où les fleurs du gazon lui font une litière,
Et seule! Je n'ai plus que son cher souvenir.





LIV

L'huile de roses

A l'entour de Damas, la ville orientale,
Que chérit le soleil, aux fécondes chaleurs,
Les roses, avec leurs triomphantes couleurs,
Forment comme une mer de pourpre, qui s'étale.

Mais l'homme vient. Il fauche avec sa main brutale
Les fières plantes, et de leur sang, de leurs pleurs
Distille lentement l'huile aux reflets d'opale,
Dont une goutte vaut mille livres de fleurs.

— Or l'âme du poète est un jardin féérique,
Tout rayonnant de la floraison chimérique
Des rêves d'or, levant au ciel un front vainqueur;

Mais l'artiste, pareil au moissonneur des roses,
Broyant les tendres fleurs de ses amours écloses,
Pour écrire un chant pur veut le sang de son cœur.





LV

La Harpe

TANDIS que vous parliez d'une façon tant sage
Dans un large fauteuil aux coloris fanés
Mollement étendue, et le front sans nuage
Malgré les rides et les cheveux surannés :

Comtesse, mes regards trop souvent en voyage,
Dans un rêve perdu, s'attachaient obstinés
Sur la harpe, en ce coin, par un fâcheux outrage
Reléguée au milieu d'objets abandonnés.

Et j'évoquais au sein du luxe et de la joie
D'il y a cinquante ans votre douce beauté
D'alors, si radieuse, à ce qu'on m'a conté.

Madame, dites-moi : parmi l'or et la soie
Quand on applaudissait vos chants harmonieux,
Docile, écoutiez-vous la sagesse des vieux?





LVI

Rêve d'enfance

DES douces choses de l'enfance
Joyeux, j'ai rêvé cette nuit :
Du jardin paraissant immense
Que nos jeux emplissaient de bruit,

Des bois où, malgré la défense,
Nous buvions l'eau froide qui fuit,
Des chemins verts, de l'abondance
Des fleurs, de la saveur du fruit!...

Aucun souvenir sur la terre
N'est suavement parfumé
Comme le souvenir aimé

De cet âge, lointain mystère.
Oh! de ces jours seul survivant,
Beau rêve, reviens-moi souvent!





LVII

Tristesse

L est des jours pour moi pleins d'angoisse mortelle :
Le cœur est sans amour, l'esprit ferme son aile,
Tout ce qui m'enchantait a perdu son reflet
Et je trouve l'absinthe où je buvais le lait.

La vie est comme un joug où le dégoût m'attelle,
Je veux le secouer, il demeure rebelle,
Il faut en gémissant traîner le noir boulet
Et respirer au sein d'un monde où tout déplaît.

Si l'on pouvait du moins avouer sa tristesse
Se plaindre un peu, tout bas, au cœur du bien-aimé,
Le ver rongeur serait trompé si non calmé.

Il faut cacher ses pleurs sous des airs d'allégresse,
Rire, faire du bruit pour paraître décent. —
Ce rire fait plus mal que des larmes de sang.





LVIII

Religieuse morte

TOUT est morne... Un convoi fait sillon dans la neige ;
Au ciel avec lenteur monte le triste chant...
— Un orgue tout à coup, bruit du monde méchant,
Interrompt les pieux versets de son arpège... —

Religieuses tout en noir, l'humble cortège
Que le lieu rend sublime et la douleur touchant,
Vient conduire une Sœur dans ce funèbre champ
Que le prêtre ensemece et que la croix protège.

Ils vont accourir ceux que la morte autrefois
Assistait de ses mains, consolait de sa voix :
Ils vont accourir mettre à son front fleurs et palme?...

Nul ne surgit... Mais elle, en ce délaissement,
Semble au fond du cercueil, sur sa poitrine calme,
Serrer le Crucifix délicieusement.





LIX

Sonnet nuptial

Pour M. EUGÈNE S.

LES fiancés emplis des grâces catholiques
Suivent le lent progrès des rites collateurs ;
Autour de leur jeunesse, en murmures flatteurs,
Erre le souffle frais des brises sympathiques.

Or voici les anneaux échangés et les cœurs ;
Le prêtre a clos le livre aux oraisons mystiques,
Et les gentils époux accèdent aux portiques
Dans le subtil parfum des encens et des fleurs.

Et les orgues rythmeurs de marches nuptiales,
Acclamant ces heureux sous les nef's triomphales,
Joignent aux vœux amis leur large *Ainsi-soit-il!*

Et sur le seuil du temple où le printemps rayonne,
Ils se voient salués — ah! que la vie est bonne! --
Par le coup de lumière exubérant d'avril!





LX

Tranquillité

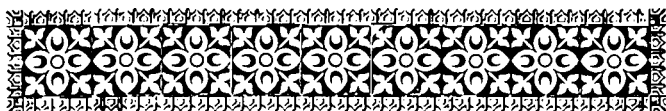
ORIENT est en feu : le Czar bat le Sultan ;
Le canon fait tonner l'écho de la montagne,
Le grand chemin reluit sous l'airain éclatant
Et le sang du soldat engraisse la campagne.

L'Occident, anxieux de l'avenir, attend ;
Il a l'air inquiet de ceux que la peur gagne :
Car il entend au loin gronder le flot montant
Du tumulte guerrier que la mort accompagne...

Tandis que dans ma chambre aux quatre blancs panneaux,
Méprisant le babil mensonger des journaux,
Sans craindre ni vouloir les sombres catastrophes,

Je fais le tresseur d'or, je fais le ciseleur,
Et j'enferme, vivants, dans la cage des strophes
Les beaux rêves qu'a pris mon filet d'oiseleur.





LXI

Douceur des soirs

DOUCEUR des soirs; douceur des choses
Au soir subitement pâmées;
Douceur des figures aimées,
Sérieuses, presque moroses.

Langueur des soirs: langueur des roses
Pendant leurs corolles fermées;
Langueur des figures aimées
Prises de paresseuses poses.

Frisson de la brise légère
Moirant de houle passagère
Le grand lac aux frêles secousses.

Frisson d'une main sur la joue,
Du vent qui sur la nuque joue....
Frémissement des langueurs douces.





LXII

Les Rameaux

SUR le sable brûlant de la Judée antique
Jésus marchait pensif. « Demain » dit-il « demain
« Bethléem chantera son plus joyeux cantique
« Et les fils de Juda vers moi tendront la main. »

Il a pris des rameaux l'emblème pacifique
Mais non le sceptre d'or du monarque inhumain !
Et dans Jérusalem, la cité magnifique,
Les Vierges ont semé des fleurs sur son chemin.

A l'aspect du Prophète une clameur immense
De la cité des Rois a troublé le silence,
Car, soudain, mille cris de joie ont éclaté.

« Salut à l'Homme-Dieu descendu sur la terre
« Pour donner aux enfants de l'humble prolétaire
« L'Espérance, l'Amour, la Foi, la Charité. »





LXIII

Le Décadent

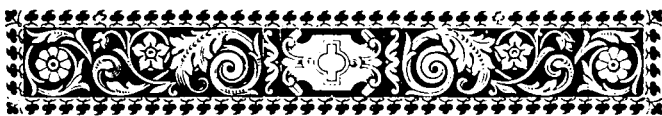
CORNEILLE est rococo, Racine filandreux,
Molière un vrai bouffon. Le vers de Lamartine
Est flasque, somnolent. Hugo même est bien vieux.
Il me faut du nouveau... Je cherche, j'imagine.

Eureka! Je le tiens, je sens dans la poitrine
Un feu subtil. D'éclairs il m'inonde les yeux.
Tous le passé s'écroule. Une aurore divine
Me laisse voir un pan de la splendeur des Cieux.

La Terre est trop étroite. Il faut vivre du rêve.
Le bon sens, la raison, c'est bon pour l'art enfant.
Pour l'esprit créateur c'est un ballon qui crève.

L'impossible est à moi. Je suis indépendant.
Je torture la langue, et l'incompris s'élève.
Honneur, gloire et puissance au règne décadent!





Sonnets antagonistes

LXIV. — L'ORGUEIL

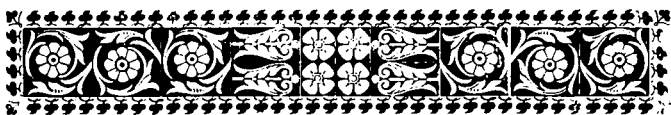
DES manœuvres cassaient des pierres sur la route;
Moi, je les regardais, d'un regard curieux...
La sueur sur leurs fronts ruisselait goutte à goutte...
(Le soleil il est vrai cheminait dans les cieux.)

Réguliers, mornes, lents, leur tâche ils la font toute;
Ils l'achèvent, jamais plus mal ni jamais mieux,
Toujours indifférents, toujours tristes. Je doute
Que la flamme d'en haut fasse briller leurs yeux...

Dire, (quelle ironie, ô mon Dieu!) que nous sommes
Tous de la même race,.. et frères de ces hommes!..
Non! ce ne peut pas être!.. et ce n'est pas, cela!..

Il est bien des degrés dans la famille humaine :
Ces êtres primitifs en font partie à peine...
Allons donc!... est-ce que ça pense, ces gens-là?...





LXV. — L'HUMILITÉ

ECOUTE! Christ a dit, dans son divin langage :
« Heureux ceux dont l'esprit est simple et le cœur pur ;
« Le royaume des cieus deviendra leur partage. »
Qui donc es-tu, toi?... toi!... qui veux franchir l'azur?

Orgueilleux! sache-le, ton dédain est moins sage
Que leur abaissement. Es-tu, d'ailleurs, bien sûr
Qu'ils n'ont pas — même ici — le suprême avantage,
Attendant, résignés, leur triomphe futur?

Oui, la meilleure part un jour leur sera faite!
Pharisien, crois-moi! Courbe... courbe la tête!
Ces hommes de Jésus seront les héritiers.

« Ces êtres primitifs », de plus, ils sont tes frères!
Retiens et comprends bien ces paroles sévères :
« Les premiers ici-bas sont, là-haut, les derniers! »





LXVI

Symphonie

L'Océan mugissait son grand adagio,
Tels les gémissements d'immenses violoncelles ;
Le vent l'accompagnait d'un bruyant allegro
Qui faisait rebondir les fragiles nacelles.

Le gentil rossignol caché dans les aunelles
S'unissant au concert préludait aussitôt,
Ses trilles éclataient comme des étincelles,
S'enflaient de plus en plus et mouraient piano.

Le merle babillard perché dans la ramure
Siffrait un menuet ; et dans le vert buisson
La cigale et la fleur chantaient à l'unisson.

Ma mignonne, dis-moi, le chant de la nature
Pour ton cœur n'est-il pas un ravissant régal ?
Viens, faisons de baisers un gai presto final.





LXVII

Si le printemps pouvait venir
Eclairer soudain ma chambrette,
Et dans mon cœur triste à mourir
Eveiller sa chanson discrète;

Si le printemps pouvait bannir
Jusque la souffrance secrète,
Et, d'un rayon sur l'avenir,
Dorer tout ce qu'il nous apprête;

Si le printemps pouvait rester,
Rire toujours, toujours chanter
Dans mon cœur et dans la nature!..

Le printemps ne peut revenir...
Et dans mon cœur triste à mourir
L'ombre gagne avec la froidure.





LXVIII

Vision

Ces apparitions, ces rêves ont duré
Le temps d'une aube boréale!

FRANÇOIS COPPÉE.

AUJOURD'HUI j'ai vogué vers des rives trop sombres!...
Comme après l'incendie, au travers des décombres,
Sont épars sur le sol, à-demi consumés,
Sous d'informes débris les objets tant aimés,

Tel je vois, au milieu de souvenirs sans nombre,
M'apparaître ce soir en la vague pénombre
Les rêves qu'autrefois, naïf, j'avais formés,
Tous ceux que sur ma route en passant j'ai semés.

Pêle-mêle ils sont là, tous paraissant me dire,
Avivant le regret de mes espoirs déçus :
« Le bonheur est un songe, enfant, ne le crois plus! »

— Fuyez, spectres menteurs! Fantômes en délire!
Je suis jeune, laissez la joie à mes vingt ans,
Laissez mon cœur encor se rire des autans!





LXIX

Richesse et pauvreté

JE connais dans Paris et le pauvre et le riche,
L'un s'en va portant l'autre en ce vaste cahot ;
Il advient fort souvent que la fortune triche :
Le brodequin doré s'en retourne en sabot.

Lit de plume, grabat, poulet truffé, pois chiche,
A la table du soir, chacun trouve son lot ;
Jean rit dans son palais et Jean pleure en sa niche,
Le riche a de l'esprit et le pauvre est un sot.

Or, ce que je remarque en ce genre de vie
Que Balzac appelait *l'humaine comédie*,
C'est le revirement des tables et des lits :

Les uns, après avoir des autres pris les miettes,
Disent : A notre tour ! Passez-nous les assiettes !
Oui, Paris en un jour nous rend grands ou petits !





LXX

EELLE que j'aimerais trouvera dans mon âme
Un autel qui n'attend que sa divinité.
Depuis longtemps, j'y brûle, en inutile flamme,
L'encens de mon ardente et chaste puberté.

Sur l'autel se déploie un fanon qui proclame
De mon Maître et Seigneur la Souveraineté...
Car infirme est l'amour qui n'aime que la femme...
Cet autel n'est qu'un coin d'un Temple respecté...

Pourtant sur cet autel, dont la pierre est d'albâtre,
J'immolerai désirs, rêves aventureux,
Et, dans quelque grand jour, l'orgueil opiniâtre.

Incrédule à l'amour qui nous ferait heureux,
Oh! qu'elle n'aille pas, la cruelle inconnue,
Profaner son autel de ma foi méconnue!





LXXI

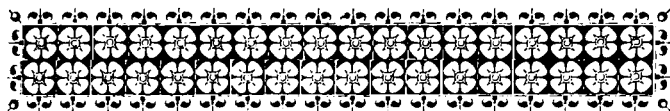
Au Cimetière

LE char du pauvre au blanc emblème,
Allait en un sentier désert ;
Chevaux, croque-mort, pris de flemme,
Semblaient songer à ce quoi sert
La vie. Et pourtant, ce qu'elle aime,
Les oiseaux, les fleurs, le pré vert
Chantaient en un élan suprême
De la nature, le concert.

Un homme à la cotte bleuâtre
Suivait en portant dans ses bras
Un bébé rose. Et tout folâtre,
Un papillon dans ses ébats
Taquinait la rose d'albâtre...
Et l'homme seul pleurait tout bas.







SOMMAIRE

Du Sonnet, par H. HOORNAERT 357	
<p>I L'Ascension. 363 II Insomnie. 364 III L'Assomption. 365 IV Mors et Vita 366 V Conseil. 367 VI Soir de la vie 368 VII Tibère s'ennuie ! 369 VIII La Tombe 370 IX Un intérieur. 371 X La Vie. 372 Choses de Mai : XI Mai rouge 373 XII Calvaire 374 XIII 'Aube 375 XIV Vesprée 376 XV Le Prince Baudouin 377 XVI A Venise. 378 XVII Le Bluet 379 XVIII <i>Ils ne comprennent</i> 380 XIX Un jour de pluie. 381 XX La Femme 382 XXI Ostende 383 XXII Vita. 384 XXIII Printemps 385 XXIV <i>A ton trône...</i> 386 XXV La Violette 387 XXVI <i>Quand le sol..</i> 388 XXVII A Edgard Tinel . 389 XXVIII <i>Que fait l'onde...</i> 390 XXIX Caïn 391 XXX <i>Ami, ne sens tu...</i> 392 XXXI Hiver et Vieillesse. 393</p>	<p>XXXII La Mort du Prince Baudouin 394 XXXIII Roses flétries 395 XXXIV Mystère 396 XXXV Comédie humaine! 397 A Mariette : XXXVI <i>Tu ne m'aimes</i> 398 XXXVII <i>Non, non, ma...</i> 399 XXXVIII L'ombrelle et la fleur 400 XXXIX Soir mourant 401 XL <i>Amour et Douleur</i> 402 XLI Le Reliquaire. 403 XLII Panem et Circenses 404 XLIII Le Poète 405 XLIV A mon Fils. 406 XLV L'Age d'or 407 XLVI L'Horloge des Tuileries 408 XLVII Ma Chaumière 409 XLVIII Espérance et Mi- sère 410 XLIX La Veuve 411 L A Boduognat 412 LI Myosotis. 413 LII Les Enfants. 414 LIII Seulette 415 LIV L'huile de roses 416 LV La Harpe. 417 LVI Rêve d'enfance 418 LVII Tristesse 419 LVIII Religieuse morte 420</p>

LIX Sonnet nuptial	421	LXV L'humilité	427
LX Tranquillité.	422	LXVI Symphonie	428
LXI Douceur des soirs . . .	423	LXVII <i>Si le printemps...</i>	429
LXII Les Rameaux.	424	LXVIII Vision.	430
LXIII Le Décadent	425	LXIX Richesse et Pauvreté	431
Sonnets antagonistes :		LXX <i>Celle que j'aimerai...</i>	432
LXIV L'orgueil	426	LXXI Au Cimetière	433





LA SERVITUDE DE PELESH ⁽¹⁾

UN CONTE TRÈS LONG, TRÈS LONG, POUR LE PRINCE
HENRI XXXII DE REUSS

J'ÉTAIS assise sur un rocher, dans la forêt primitive, où les sapins tombant de vieillesse s'abattent les uns sur les autres et gisent, vêtus de mousses et de fougères, parmi les becs-de-grue et les myosotis. Et je regardais le Pelesh gambader à travers bois, bondir de cascade en cascade, sauvage, impétueux, écumant, frais et jeune comme un enfant des monts qu'il est. Il ne connaît ni frein ni peine; il ne sait ni lire ni écrire, le Pelesh, et il prétend que les fées elles-mêmes, qui gîtent dans les hautes cimes d'où il vient, n'en savent pas davantage, et qu'elles n'ont rien pu lui enseigner de tout cela. Aussi de quels yeux étonnés il me considéra, le jour où je lui demandai ce qu'on

(1) Pelesh (prononcez Pélèche) est le nom d'un torrent, qui s'échappe du plus haut massif des Carpathes et se jette dans la Prahova, — un affluent de la Jalomitza qui est elle-même un affluent du Danube. La gorge que forme le Pelesh est un des sites les plus sauvagement poétiques qu'on puisse voir, avec les hauts sommets qui la dominent, les grandes forêts qui l'envahissent et le torrent écumeux qui y bruit. C'est là que s'élève, à un quart d'heure de Sinaia, — la station estivale du high-life bucarestois, — Castel-Peleh, la résidence d'été de LL. MM. le Roi et la Reine de Roumanie.

lui avait appris. « Ce qu'on m'a appris, belle demande! comme si vos épelages et vos griffonnages étaient bons à quelque chose! »

[Là-dessus il me raconta toute la science des fées, bien autre que celle des hommes. C'est elles qui font les montagnes et les ruisseaux, les mousses et les fleurs. Essayez-donc de les imiter! Est-ce avec toute votre lecture et toute votre écriture que vous en feriez autant? C'est elles qui font aussi les couleurs, le carmin du bec-de-grue, rayé de petits traits sombres en dedans, — et quels doigts déliés, quels pinceaux menus ne faut-il pas pour ce fin travail : le duvet d'un colibri, le croirait-on, est un grossier ouvrage à côté. Et le rouge vif des fraises provient de leurs lèvres, et le bleu tendre des myosotis de leurs yeux. Quant à l'edelweis, il est découpé dans le velours même de leur robe, tissé de la neige des monts : et elles ont donné cette fleur-là aux pâturages, pour qu'ils soient aussi candidement blancs été qu'hiver. Et les roses-des-alpes sont les calices où elles se désaltèrent quand elles ont soif. car chaque goutte de rosée y prend un goût merveilleusement savoureux. Parfois elles vident aussi les gobelets des gentianes, où la pluie se change en une liqueur ardente, qui vous brûle les lèvres.

A quoi leur servent les campanules? — A carillonner. Ce sont des cloches, qui sonnent chaque fois qu'elles ont mis un enfant au monde, car ce sont les fées, — les fées capricieuses — qui nous apportent les enfants; elles les couchent dans des nids de fleurs, et alors drelin-dindin, sonnez clochettes! et elles de tinter, jusqu'à ce que les mamans aient trouvé le cher trésor qui leur est dévolu.

Pour moi aussi, elles ont carillonné une fois, les campanules, et j'ai trouvé, en les écoutant, un petit bébé adorablement gentil. Il était comme un elfe, si mignon et si tendre; et il avait de si jolies idées, de

si charmantes paroles à fleur de lèvres. Et j'étais si heureuse, si heureuse ! Mais le Pelesh n'a pas voulu me le laisser ; il en était jaloux et me l'a pris, oui, me l'a pris... L'enfant appelait tout le temps : « Pelesh ! Pelesh ! » et un jour il s'en est allé avec lui, très loin, et n'est plus revenu. Et depuis lors, d'année en année, je me suis assise au bord du Pelesh, espérant toujours le voir réapparaître, mais en vain. Et mes cheveux sont devenus gris, tant j'ai attendu... Ils sont devenus gris, mes cheveux?... Erreur, ce n'est qu'un peu de poudre d'edelweis que les fées ont jetée sur ma tête pour que j'aie l'air gai, car je les ai bien senties, une à une, me frôler dans leur vol ; et elles répandaient un parfum exquis ; cela fleurait bon la lavande, le thym et la violette, comme si le printemps passait. Mais je ne les ai pas vues, parce que j'ai oublié de lever les yeux, tellement j'étais absorbée à causer avec le Pelesh.

« Qu'as-tu fait de mon petit enfant, lui demandais-je, et pourquoi les campanules ne veulent-elles plus sonner pour moi ? » Et j'attendais la réponse, anxieuse, suspendue à sa voix ; et voilà pourquoi je n'ai pas aperçu les fées, car on ne prend pas garde à ce qui arrive même à deux pas de soi, quand on n'a qu'une idée en tête.

Et le Pelesh me dit : « Peut-on être si simple ! Je l'ai emmené, ton petit enfant, dans une contrée si merveilleuse que tu ne voudrais pour rien au monde l'en rappeler, si tu pouvais voir sa joie. Il voltige comme un papillon, à travers des jardins comme tu n'en as jamais ni vus ni rêvés. Il boit le miel des roses et dort dans le calice d'un nénufar épanoui sur un lac, et que l'onde balance plus tendrement, plus mollement, qu'une mère un berceau. Et des flots qui bruissent et clapotent, s'élèvent des mélodies inconnues, comme si mille voix d'enfants chantaient ensemble, — mais très bas, très doucement. Et au-dessus de ce concert

suave, fait de murmures confus, vibrent les harmonies graves et profondes de la brise dans les arbres, comme si mille lyres et mille harpes invisibles chantaient ensemble, — mais très bas, très doucement aussi. Et à tire d'ailes — car il a des ailes, ton petit enfant — il vole et voyage par les airs, plus haut que les aigles. N'est-ce pas que tu ne veux pas me le réclamer pour le ravoir auprès de toi, même ici, dans cette forêt, où il fait si beau? » Et à voix très basse j'ai dit : « Non. »

Et cependant défilaient les fées, l'une après l'autre, poudrant mes cheveux de poudre d'edelweis, sans que je m'en aperçoive. Mais, un jour, le Pelesh me présenta un petit miroir, comme un page malin : « Regarde un peu la jolie coiffure que les fées t'ont arrangée. N'est-ce pas coquet? » — « Des cheveux blancs, » observai-je. « Jamais de la vie! Dieu t'en préserve! C'est de la poudre d'edelweis, un hommage plus précieux que tout l'or du monde, car il permet à qui en est doté de voir le dedans et le dessous de toute chose. » — « Est-ce donc plus beau que d'en voir seulement le dehors et l'apparence? » — « Sans aucun doute, car avec ce pouvoir, on possède aussi le don d'être secourable et le don de raconter. » — « Le don de raconter? » — « Assurément. Essaie un peu, et tu verras bien qu'à partir d'aujourd'hui, tu sais raconter. »

En effet, le Pelesh avait dit vrai; je savais raconter. Ce fut une grande joie pour moi, mais combien j'aurais mieux aimé encore entendre sonner les campanules. .

Une autre fois que j'étais de nouveau assise au bord du Pelesh, je lui fis part de ce qu'on allait faire : « Songe un peu, mon cher Pelesh, ils projettent de bâtir un grand château, ici-même où nous avons passé jusqu'à présent de si bons moments en tête-à-tête, nous deux tout seuls. Figure-toi, ils veulent démolir les rochers, raser la forêt, et c'est toi-même qui devras scié en morceaux les pauvres arbres qu'ils vont couper.

N'est-ce pas, mon bon Pelesh, que tu ne permettras pas cela? »

Effectivement il se fâcha; il se monta tant et si bien, qu'en une nuit il devint un gros torrent furieux. Il arracha des quartiers de roc aussi grands que des maisons, emporta tous les ponts et se conduisit comme un ruisseau tout à fait mal élevé. Il cava de tels chevrons sous les vieux hêtres, qu'ils se mirent à chanceler, et qu'ils sont restés penchés depuis lors; quelques sapins se couchèrent à grand fracas au travers de son lit, préférant être brisés et déchiquetés plutôt que d'être encastés dans la maçonnerie d'un château; et par la même occasion, il fomenta une vaste révolte parmi les innombrables petites sources de la montagne, qui hurlèrent à qui mieux mieux : « Pas de ça! Pas de ça! Nous n'en voulons pas! » Mais les hommes s'imaginèrent qu'ils seraient plus forts que tous ces ruisselets ameutés, et ils commencèrent à creuser les fondements. Ils avaient mal fait leur compte. Pendant la journée, il est vrai, les sources étaient bien sages, pas une ne bougeait, et alors on pouvait travailler, évider et remblayer, jeter la terre hors des fossés; mais la nuit venue, le Pelesh donnait le signal du fond de la vallée, et tous les ruisselets de se répéter le mot d'ordre en sourdine et de marcher à l'assaut comme un seul homme. En quelques heures le tour était joué; patatras! talus et glacis, tout s'éboulait au fond des tranchées et c'était à recommencer.

Un jour, les insurgés convinrent même de mettre la montagne entière en révolution, et effectivement elle glissa avec tout ce qu'il y avait dessus. Les plus grands sapins partirent en promenade et s'en allèrent en titubant vers la vallée; l'herbe, la mousse, les prairies, comme s'il leur avait poussé des jambes, emboîtèrent le pas; l'eau soulevait des mottes de gazon, emmenant la terre qui s'échappait de tous côtés, — même les

racines des arbres ne pouvaient plus la retenir dans leurs griffes. Cela dura bel et bien deux années de suite. Les hommes continuèrent néanmoins à fouiller toujours plus profond, et ils posèrent des fondements comme pour une forteresse. Ils firent des couloirs et des galeries où l'on pouvait marcher debout, avec des voûtes qui auraient résisté à un bombardement.

Ils emprisonnèrent le Pelesh dans des bassins et l'amènèrent par des tuyaux sur les chantiers. Il fut contraint de courir par toute la bâtisse, comme dispensateur d'eau, jusque sur les plus hauts échafaudages. « Eh bien, mon cher Pelesh, lui dis-je, où en es-tu avec ta révolution? C'est demain qu'on pose la pierre angulaire. » — « Hélas! oui, et moi on me force à trotter dans de vieilles conduites de plomb! » — « On te force! mais qui donc te force? Défends-toi, mon brave Pelesh? » Alors il fondit réellement en larmes, le pauvre captif. « Me défendre, le puis-je? Ne vois-tu pas qu'ils m'ont garrotté dans leurs maudits tuyaux! »

Et le jour après, la pierre angulaire fut posée solennellement. La musique militaire jeta des marches triomphales à travers la forêt; les échos cachés au fond des gorges et des bois répétèrent les cantiques des enfants de chœur; les prêtres dirent des prières et aspergèrent les fondations avec de l'eau bénite, afin que ni sorcières, ni lutins, ni gnomes, ni ondines, ne vissent plus y toucher et les endommager. Et il y avait là des officiers, et des paysans et des boyards en habit de fête; et nous avions mis le costume du pays, avec le long voile et la chemise brodée. Et on m'avait donné un très, très beau bouquet, pour me faire plaisir; mais je restais debout, cachant mon visage dans ces fleurs, pour qu'on ne vît pas mes larmes.

« Je ne veux pas d'un château vide, d'un château sans enfants, » disais-je à mon bouquet. Et soudain je crus entendre tout près de moi, un léger babil, un

murmure subtil, un doux ramage à peine perceptible, mais que je compris tout de même, malgré chœurs et fanfares : « Calme-toi, ne pleure donc pas de la sorte; tu pourras faire bien des heureux dans ta nouvelle maison; et nous, nous t'enverrons en cachette une visite, oh! une visite... Nous ne voulons pas en dire plus long, puisque c'est une surprise. » Je regardais les fleurs, car c'est elles, sans doute, qui avaient parlé, puisqu'il n'y avait personne d'autre pour me chuchotter ainsi des secrets à l'oreille.

Dès que la foule se fut dispersée, je me précipitai vers le Pelesh : « Ecoute, mon cher Pelesh, une consolation m'est promise. » Je m'assis tout près de lui, pour causer plus intimement, et les bras passés, mains jointes, autour de mes genoux, je l'écoutai. « Ah! fit-il en grommelant, ce n'est pas à moi que pareilles choses arrivent! » — « Oui, mais si cette promesse se réalise, mon bon Pelesh, je ne t'oublierai pas; tu en auras ta part, de mon bonheur, d'autant plus que tu es le parrain du château. » — « Je m'en moque bien, » continua-t-il à bougonner, en fronçant ses ondelettes et en secouant sa chevelure d'écume au point que j'en fus toute éclaboussée. « Tu verras, insistai-je, tu seras heureux; après la peine, l'honneur! » — « Bête d'honneur... pas besoin d'honneur!... m'en moque de l'honneur, si je dois rester prisonnier dans ces vilains tuyaux qui me cachent le ciel! » — « Mais mon petit Pelesh, tu en sors de ces tuyaux, un peu plus bas. » — « Je ne dis pas, mais comment : trouble, crasseux, souillé par les hommes qui abusent de moi.... Tiens, va-t-en, je ne veux plus te voir! » — « Mais, mon bon Pelesh... » — « Décampe, et plus vite que ça, sinon je t'inonde, que tu t'en souviendras! » Et, pan! voilà qu'une douche m'arrosa de la tête aux pieds.

J'étais bien triste, car je pensais avoir perdu les bonnes grâces du Pelesh, et je ne saurais me passer de ce vieil ami-là. Je remontai un peu le long de son

cours, et j'atteignis un coin tout couvert de fougères hautes comme des hommes. Je sautai par dessus des troncs gisants, qui pourrissaient sous les brions et les brandes; mes pieds enfonçaient dans de la poussière de bois, fine et rougeâtre. Il y avait là des myriades de fourmis, de très grandes fourmis, et je craignais déjà qu'elles ne se vengeassent de ce que je les avais dérangées; mais abeilles et fourmis ne me font jamais de mal, parce qu'elles me reconnaissent des leurs et que nous nous entendons fort bien.

C'est pourquoi elles me dirent le plus civilement du monde : « Ça ne fait rien, » quand je leur présentai mes excuses. Avouez que c'était aimable au delà de toute attente. Jugez donc, je démolis la maison de quelqu'un, qui pour tout reproche vient me dire : « Ça ne fait rien, tout est pour le mieux, pourvu que cela t'amuse. » Les charmantes petites fourmis ! Plus habiles que ceux qui détruisent — et elles le savent bien, — elles auront en moins de rien réparé les dégâts. Je me mis à causer longuement avec elles sur l'art de bâtir, et je leur dis que, nous aussi, nous bâtissions une maison. Elles m'offrirent aussitôt leurs services. Je les remerciai, en leur représentant qu'elles construisent trop finement, trop légèrement, pour des hôtes massifs et lourds comme les hommes; mais je fus touchée de leur bonne intention. C'était vraiment bien gentil de leur part.

Puis je continuai ma course, et j'arrivai au pied d'un rocher haut comme le ciel, au sommet duquel se balançait un sapin; et aux parois à pic de ce rocher surplombant, fleurissaient çà et là des campanules. Partout où elles avaient trouvé un dé à coudre de terre, on les voyait agiter leurs clochettes d'un bleu délicat, sur le gris cendré de la pierre. Je pris place là, tout près d'elles, et je songeai : « Peut-être vont-elles me faire entendre leur joyeux carillon; » mais le

Pelesh furieux fondit sur moi, à grands sauts de cascade, et il me gronda tout écumant de rage. Je fis semblant de ne pas m'apercevoir de sa colère, et je dis aux fleurs : « Pensez-donc, mes chères campanules, ils veulent édifier une maison, un grand château ; et je devrai l'habiter, moi, et ce sera si tranquille, si tranquille dans ce grand château... Ne pourriez-vous pas sonner un peu? » « Aujourd'hui, le vent n'est pas aux sonneries, sinon nous le ferions volontiers, surtout pour toi. Toutes les fleurs t'aiment, parce que tu viens nous visiter, que tu nous regardes avec tendresse, sans nous cueillir jamais. C'est de tout notre cœur que nous voudrions t'obliger ; mais, que veux-tu, c'est la faute au vent, nous n'y pouvons rien. »

Un serpent drôlet, plus mince et plus souple qu'un fil de soie, dormait enroulé dans le seul recoin ensoleillé qu'il y eût entre les rochers. Il était comme un bracelet d'argent, tout blanc, tout luisant ; ses petits yeux pétillaient d'intelligence. Tout-à-coup il se réveilla, souleva sa petite tête et me dit : « Eh bien, puisque tu n'aimes pas ce nouveau château qu'on te bâtit, je vais te faire plaisir en t'annonçant que la construction en sera interrompue ; car il se prépare des événements extraordinaires. Ce n'est pas avant dix ans que tu entreras dans ta nouvelle demeure, et alors elle t'agrèera ; car tu en auras assez d'habiter comme à présent un monastère de caloyers, obligée d'affronter vent et pluie pour passer d'une cellule à l'autre. En attendant, construisez-vous un chalet suisse à l'endroit où ta fillette jouait le plus volontiers. Mais gare au Pelesh ! car il t'en veut et menace de se venger de la belle façon. »

Comme les serpents sont de prudentes gens, je pris bonne note de ce discours, sauf pour la dernière phrase que je mis sur le compte de la malignité de leur race : c'était une calomnie à l'adresse de mon vieil ami.

Il faisait déjà frais à l'ombre du rocher et je

s^xentais la poussière d'écume soulevée par le torrent me pénétrer peu à peu. Un rayon de soleil passa dans la chevelure bouclée et brouillée du Pelesh, et y produisit un arc-en-ciel merveilleux. « Vois-tu, remarqua narquoisement ce rayon, le Pelesh, lui, n'a pas besoin de diamants. Un regard et une caresse de moi, et il resplendit comme une reine. » Et je demandai au rayon de soleil s'il ne pourrait pas me rendre le même service; car il m'est si ennuyeux d'endosser de beaux habits et de porter de lourds diamants, — d'autant plus que je ne les vois pas, mais seulement les autres. Mais le rayon de soleil se moqua de moi, en riant aux éclats : « C'est de nuit que tu dois briller, toi; voilà pourquoi ta magnificence, tu dois la dérober aux cavernes de la terre, aux nains et aux génies des montagnes profondes, au lieu de l'emprunter au ciel et à ses astres. »

Après m'être un peu reposée, je montai encore plus haut. Mais une soudaine lassitude m'accabla, telle que je n'en ai jamais ressentie, comme si j'avais eu du plomb dans tous les membres. Le sentier escarpé s'était rétréci, zigzaguant à travers les rochers, au-dessus des eaux toujours plus turbulentes. Et impossible de s'arrêter; pas la moindre petite place pour s'asseoir, le seul endroit aplani étant couvert d'une forêt d'orties presque aussi hautes que moi. Il en sortait une méchante rumeur d'insultes que je connaissais déjà. Toutes les choses perfides et malveillantes qu'on peut dire, elles les disaient du roi, pensant par là me cingler, me brûler, me piquer. Moi, je les considérai avec pitié, et je pensais : « Qu'est-ce donc qui a pu vous rendre si malignes et hargneuses, pauvres orties que vous êtes? Vous ne savez qu'égratigner et blesser; mais pourquoi? Cela doit être votre pénitence, de toujours faire souffrir. »

Pendant que me venaient ces réflexions, une très vieille ortie secoua sa perruque verte en hochant la

tête, et soupira longuement. « Qu'as-tu bien à geindre ainsi, la maussade commère? » demandai-je. — « Je soupire, hélas! répliqua-t-elle d'une voix chevrotante, parce que tu es la première qui m'aies regardée d'un œil compatissant; les autres nous frappent à coups de bâton et nous foulent aux pieds. Tu n'as sans doute pas entendu les vilains propos que nous avons tenus sur ton roi; nous en avons dit pis que pendre. » — « Si fait, et c'est précisément pourquoi vous me faites pitié. Qui hait un homme méchant est déjà à plaindre, rien que pour le fiel dont il empoisonne son âme; mais qui hait un homme bon et le calomnie, oh! celui-là est si malheureux, si malheureux, que jamais je n'oserai le frapper d'un bâton. » — « Sais-tu comment nous sommes devenues telles que tu nous vois? » observa alors la vieille ortie. — « Si tu as le temps de me le raconter, moi j'ai le temps d'écouter, » répondis-je.

« Eh bien, nous étions de belles filles espiègles et gaies, commença la bavarde mégère. Chez nous, ce n'était qu'un éclat de rire d'une aube à l'autre; tout nous paraissait grotesque ou comique. Personne ne pouvait passer près de nous sans provoquer nos railleries. Or, un jour, il arriva une vieille toute ratatinée; elle cherchait des herbes et des racines, en mâchonnant des centons incompréhensibles dans sa bouche édentée. « Voyez un peu la beauté! — tel fut notre cri à toutes. Le sapin voudrait l'embrasser!... Le rayon de soleil tâche de lui prendre un baiser!... Hé! hé! jeunesse, pourquoi seule au bois? N'as-tu pas de bon ami? » Elle murmura Dieu sait quoi et nous lança un regard terrible; mais cela ne nous intimida pas. Nous ne cessions de pouffer de rire et de nous moquer à ses dépens, jusqu'à ce qu'elle se redressa, devint toujours plus grande, toujours plus jeune, toujours plus belle, et nous brûla tellement du feu de ses prunelles, que depuis lors nous sommes restées à jamais ardentes, venimeuses et laides. Et elle

nous maudit : « Fourbe et félonne engeance de fleurs que vous êtes ! A dater de ce jour et de cette heure, plus de bonté en vous ; faire du mal à tous ceux que vous toucherez, tel sera votre lot, afin que nul ne doute plus de votre méchanceté, afin que nul ne s'y trompe ! » A ces mots, elle disparut. Nous nous regardâmes ; nous étions devenues absolument abjectes et hideuses. Et nous songions avec quoi nous pourrions bien faire tant de mal, n'ayant pas même des épines comme en ont les moindres églantiers. Survint alors un garçonnet merveilleusement beau, joue en fleur et boucles d'or. Nous tendîmes les bras vers lui pour l'embrasser, car il nous plaisait beaucoup ; mais il se mit aussitôt à crier à tue-tête : « Aïe ! Aïe ! Ça me cuit ! Ça me pique ! Quelles griffes vous avez aux doigts ! » Il se frotta le visage en pleurant et montra ses mains échauboulées ; puis il tailla une baguette de coudrier et se mit à nous rosser d'importance et à nous rompre les côtes ; — plusieurs en moururent le jour même. Et c'est ainsi que désormais la plus légère de nos caresses est une brûlure. Et voulons-nous dire quelque chose d'aimable, le compliment tourne en méchanceté. Et sans cesse on nous fustige et on nous piétine. Seuls les ânes ne nous dédaignent pas ; c'est qu'ils ne sentent pas nos piqûres, parce qu'ils ont le cuir dur. »

Pour ma part, je me félicitais d'avoir, ce jour-là, de gros gants, des molletières et des souliers de montagne. Equipée de la sorte, les orties ne pouvaient me nuire, car je m'aperçus bien que de pied en cap elles étaient hérissées d'aiguilles et d'ardillons, comme d'un pelage.

« Mais tes cheveux sont blancs ! me cria une autre de ces gredines d'orties ; tu es vieille, pas de doute, et tu te mets du rouge aux joues, pour paraître jeune. » — « Non, répondis-je, insolentes plantes que vous êtes, c'est de la poudre d'edelweis qui m'est tombée sur la

tête, par la grâce des fées, afin que je puisse voir le dedans et le dessous de toute chose; c'est pourquoi je ne vous ai ni bâtonnées, ni piétinées, quand je vous entendais dévider votre chapelet de vilénies. » — « De la poudre d'edelweis... Oh! la bonne plaisanterie! — railèrent les orties d'une seule voix. Tu es vieille, voilà tout; pour ton roi, il ne vaut pas deux sous; » et patati et patata, et mille autres amabilités de même monnaie. Et j'étais déjà loin, que leurs insultes m'arrivaient encore; et quand elles en eurent assez débité et que leur voix ne porta plus, je les surpris se querellant entre elles — les malheureuses, — si bien qu'un regret me prit de ne leur avoir pas administré une maîtresse volée avec mon bâton alpestre, au lieu de m'être apitoyé sur leur sort. Mais je songeai aussitôt à certain petit âne que je me proposai de leur envoyer, pour qu'il s'en régale, et qu'elles soient au moins bonnes à quelque chose, ces mauvaises herbes.

Je m'entretins de cette aventure avec le premier bec-de-grue que je rencontrai. Quelles jolies feuillettes il avait, toutes fourrées d'un duvet argenté, et des pétales qui ondulaient au vent sur la mousse verte, comme une robe rose. Dès qu'il m'aperçut, il s'inclina sur sa tige menue, puis tendit vers moi très curieusement son long petit bec, pour me répondre : « Bon Dieu, je sais; mais oui, je sais toutes les horreurs qu'elles répandent; il y a beau temps que je les connais, ces pies-grièches. Et je sais aussi ce que la forêt pense sur leur compte, parce qu'elles envahissent les meilleurs endroits et prennent la place aux fleurs les plus gentilles et les plus aimables. Pas moyen de les contenter; elles se fâchent à tout propos, dénigrent tout le monde à tort et à travers; et si tu en as eu pitié, elles se gausseront de toi, à moins qu'elles ne t'en veuillent comme d'une offense. »

Et le peuple des mousses touffues de rire et de

rioter sous cape, en entendant combien le bec-de-grue connaissait son monde et parlait judicieusement; — tandis qu'une voix partit du plus proche buisson : « Pourquoi ne parles-tu pas de moi, pendant que tu y es? N'ai-je pas aussi des griffes aux doigts? » — « Sans doute, monsieur le framboisier, mais avec d'excellentes baies à côté! m'écriai-je. Peut-être aviez-vous même l'intention de m'offrir un rafraîchissement, quand vous avez jeté comme lacs autour de mon pied vos piquantes ronces. » — « Que sais-je? » fit-il avec un peu de maussaderie, tandis que je le dépouillais de ses fruits; — puis se reprenant : « Après tout ces baies n'étaient pas pour toi; je les réservais pour quelqu'un qui en fût plus digne. » — « N'en crois pas un mot, interrompit en riant le bec-de-grue. Il n'en fait jamais d'autres; il accroche les gens au passage, en les alléchant par ses fruits séduisants, puis, quand ils veulent y toucher, il les égratigne et leur dit des impertinences. »

Les baies rougirent de colère, tant le framboisier prit à cœur ce malin coup de langue, qu'il ne pouvait punir, étant rivé au sol; ni rétorquer, n'ayant pas assez d'esprit pour cela. Mais les framboises ne purent dissiper la fatigue qui me brisait les jambes. Aussi, je dus rebrousser chemin, sans avoir atteint le chalet où je vais rêver, ma chère retraite sous le rocher où j'écris toutes les histoires que j'ai entendues en chemin. Impossible, ce jour-là, de pousser plus avant. Et les oracles du petit serpenteau me revinrent à la mémoire. Si par hasard il avait bien vaticiné?... — Et je regardai le Pelesh avec d'inquiets pressentiments.

« Pelesh, Pelesh, que m'as-tu fait? » — « Ce que je t'ai fait, attends un peu, » gronda-t-il. — Et pour me narguer, le maudit lutin sauta par dessus un large rocher, de façon à rebondir au loin, plus espiègle et plus turbulent que jamais, me criant comme un méchant

gamin qui s'échappe : « Ce que je t'ai fait, tu le verras bien. Tu ne pourras plus marcher, si grande envie que tu en aies, et cela en punition de la servitude que tu m'imposes dans ton vilain château. J'ai toujours agi à ma tête, et je n'entends pas qu'il en soit autrement à l'avenir... Je t'apprendrai à me traiter de la sorte, à m'emprisonner dans d'horribles tuyaux, à m'asservir ! Ton Pelesh!... mais je ne le suis pas, ton Pelesh, du tout ! Je suis mon propre Pelesh à moi, un Pelesh qui n'a jamais connu le joug, qui a sa volonté et qui n'en démordra pas. Et pour l'avoir contrariée, tu vas ne plus pouvoir remuer ni bras ni jambes. Voilà le châtement que je te promets, et il t'atteindra plus tôt que tu ne penses. Tâche seulement d'arriver jusqu'à la maison, pour te faire soigner ! » — « Mais, mon bon Pelesh, chacun a des devoirs à remplir en ce monde. Pourquoi ferais-tu seul exception ? Est-ce que je puis faire mes quatre volontés, moi, plus que toi ? » — « Pour cela ça te regarde ; si tu es captive, c'est ton affaire. Moi je veux être libre ! Je ne suis l'esclave de personne, pas même le tien. A bon entendeur, salut ! »

Là-dessus, nous nous en sommes dit de toutes les couleurs, le Pelesh et moi, comme cela ne devrait jamais arriver entre bons amis. Quand je repassai près du fouillis aux orties, elles se mirent à me railler cruellement : « Tu vois bien que tu n'es qu'une petite vieille mère ! Tu ne marches plus, tu clopines. » Et pour le coup elles avaient raison. Mes jambes s'engourdissaient de plus en plus ; par moments il me prenait des sueurs froides, à la pensée que je pourrais rester en route. Plus j'allais, plus le monastère s'éloignait, comme dans les cauchemars. Enfin, enfin j'arrivai ; je me mis au lit et je ne me relevai pas de plusieurs mois.

D'abord je ne pus mouvoir ni bras ni jambes ; puis les bras se remirent, tandis que les jambes restèrent gourdes et inertes. Ah ! la vengeance du Pelesh,

je l'ai bien sentie; et lui, pendant que je souffrais, continuait à gambader là-bas, sous mes fenêtres de recluse, en me faisant des pieds de nez et en me tirant la langue, comme un mauvais drôle qu'il est. Et moi, je me disais : « Ce pauvre Pelesh, il faudra bien un jour que l'enfant terrible devienne sage et se soumette. Il aura beau se regimber, il y passera quand même; bon gré, mal gré, tout farfadet qu'il soit, il entrera en servitude. »



Et je passai des semaines et des mois au fond de mon lit. Pour m'abrèger les jours et m'égayer, les fleurs vinrent me faire visite. Ce fut une vraie procession qu'ouvraient les violettes printanières et que fermaient les veillottes d'automne (1). Il en arrivait de partout, depuis les soldanelles des hautes cimes, jusqu'aux reines-des-prés des basses vallées; et, comme de compatissantes amies, elles s'asseyaient à tour de rôle sur la couverture blanche et me racontaient de longues histoires des bois et des monts.

Le satyriion se vanta à l'excès d'être un personnage de haute lignée, au sang très bleu et très chaud. A l'entendre, les fées l'avaient choisi pour échanson, et il leur versait une rosée qui les grisait. Les autres orchidées daignèrent aussi m'honorer de leur venue, — de vraies grandes dames, celles-là, blanches et transparentes, et si aristocratiques en leur svelte maintien. Quant aux myosotis, ils me confièrent, tout chagrinés, que dans la vallée du Pelesh, on enlevait de grands carrés d'herbe fleurie pour gazonner les talus, et qu'on

(1) Les traducteurs avouent qu'ils ont dû, pour sauver l'esprit de ce passage, tuer la lettre et opérer quelques substitutions de plantes, — attendu que le symbolisme des fleurs diffère d'une langue à l'autre. Ils espèrent que l'Auteur leur pardonnera la liberté que, sur ce point, ils ont cru pouvoir prendre avec l'original.

arrachait des plantes et des plantes, pour les jeter au feu et cuire des briques pour le château. Une chose les amusait cependant, c'est que, chaque nuit, ces farceurs d'ours descendaient de la montagne, se promenaient sur les tuiles et les écrasaient; de sorte que, le matin, les manœuvres ébahis devant ces empreintes massives, restaient des heures à réparer les dégâts.

Un jour, les boutons d'or vinrent me chuchotter à l'oreille qu'ils avaient entendu parler d'un carrousel dont on me réservait la surprise, et qu'ils s'étaient faits beaux pour y assister. Et les pimprenelles déployaient sur leur tête comme un parasol fleuri; et jamais elles ne le fermaient, bien qu'on fût à l'ombre sous mes rideaux, — jamais, sans doute parce que c'était le plus beau de leurs atours. Et les marguerites, avec leur minois souriant encadré d'une large fraise à la François 1^{er}, défilèrent aussi devant moi en long cortège, et elles me firent leur plus gracieuse révérence. Et les petites pensées se faulèrent en tapinois, parce que les grands airs des gentianes et des orchidées les intimidaient.

Enfin, au mois de juillet, quand toutes les fleurs eurent fait leur entrée et se furent rangées en cercle sur mon lit, les hérauts arrivèrent — c'était le chardon rouge et le chardon violet, — casqués d'argent, la hallebarde au poing, fiers et droits dans leur justaucorps déchiqueté.

Ils embouchèrent des trompettes retentissantes et appelèrent à grands coups de fanfares damoiselles aux estrades et damoiseaux dans la lice. Et le tournoi commença. Les champions de la gentiane bleue, de la gentiane violette, de la gentiane jaune et de la gentiane blanche ouvrirent la lutte. Ils se ruèrent par couples les uns sur les autres, la lance en arrêt, et deux d'entre eux furent désarçonnés. A la seconde passe, il ne resta plus debout, au champ-clos des tardives floraisons, que le chevalier de la gentiane blanche.

Et, sur l'issue de cette joute, les fleurs furent d'avis partagés, — car chacune avait été, sur la montagne ou dans les bois, l'amie ou la voisine d'un chevalier différent. « Beau mérite de triompher, disaient les dames des vaincus, quand on est le champion de la gentiane blanche! L'automne vous protège, car c'est sa saison à lui; et elle lui est venue en aide, tandis que ses adversaires ont perdu leur force, dès que l'été, leur saison à eux, les eut abandonnés. »

Et la lutte se poursuivit ainsi entre d'autres rivaux; et quand un chevalier succombait dans l'arène, sa dame, quelques jours après, s'étiolait aux galeries, de sorte que bientôt la dernière spectatrice suivit dans la mort le dernier combattant.

Or, un soir, pour terminer la fête, de moins en moins animée, toutes ces fleurs allumèrent de petits brandons, aigrette des dents-de-lion, freluches des chicorées — des « lumières », comme disent les enfants, parce qu'ils les soufflent comme des bougies. Et à cette douce clarté qui baignait mon lit, fleurs et fleurettes se mirent à danser ravissamment. Les unes avaient pris soin de poudrer leur petite tête avec des atomes lumineux; d'autres en avaient fait des balles et des capsules, et elles soufflaient dedans à pleines joues. Et quand ces pétards éclataient, ils lançaient comme un feu d'artifice de pollen ou de graines; et toutes les fleurs faisaient de gracieuses et continuelles courbettes sous cet empoudroiment diapré. Jamais je n'ai vu menuet plus coquet.

Pour finir, l'orchidée s'avança gravement vers une campanule et frappa douze fois sur son timbre — minuit! Les lumières s'éteignirent comme par enchantement, et toutes les fleurs, refermant leurs corolles, s'endormirent d'un profond sommeil, dont plusieurs ne devaient plus réveiller, — sans doute pour avoir été trop folâtres.

Après toutes les autres, ce fut le tour des colchiques d'automne; ils passèrent aussi, grelottant de froid, mais ne furent pas moins gais que leurs camarades : « Nous devons mourir, mon Dieu! la mort nous guette. Eh bien, puisque vous le savez, au moins profitez de ce qui vous reste à vivre, pour jouir! » Mais eux ne le purent pas, tant ils tremblaient de peur.

Et quand toutes les fleurs de l'arrière-saison eurent défilé et dansé leurs rondes sur mon lit, il ne vint plus que des mousses et des lichens, — les mousses tendres et calmes, les lichens paisibles et doux; ils me dirent, me couvrant de leur moquette veloutée : « Patience! nous te guérirons; secs et moelleux, nous allons envelopper tes membres engourdis, car nous avons les vertus de la laine pour te procurer la bonne chaleur, qui te rendra la bonne santé. »

Un matin, je remarquai dans ma chambre une clarté insolite. Ce n'était pas de la lune, ce n'était pas du soleil : plutôt un reflet venu d'en bas, comme en produit l'eau dans l'ombre. Parois, boiseries, meubles, mes propres mains, tout blanchoyait de blanche lumière. Alors on disposa des miroirs autour de mon lit, pour que je pusse voir au dehors; et voici qu'il avait neigé. Les montagnes étaient blanches, blanches, et dans la vallée, il y avait bien trois pieds de neige; et les aigles descendus de leur aire décrivaient de grands cercles, plus bas que de coutume, tout près du monastère.

Par une journée de brouillard, un ours qui faisait une dernière sortie avant l'hivernage, vint voir ce qui se passait chez nous, et il effraya une de mes demoiselles d'honneur, qui se promenait et aurait bien voulu prendre la fuite; mais elle se rappela les avertissements du roi : « Fuir devant un ours, c'est l'attirer! » Donc elle ne se sauva pas; mais elle fit des enjambées très longues, — plus longues que ses jambes n'étaient longues.

Quant à galoper, Dieu l'en préserve! Pensez un peu, le roi l'avait défendu!

La jeune fille arriva à mon chevet, les yeux égarés, les cheveux tout couverts de neige: « J'ai vu une bête! » — elle n'osait dire qu'elle s'était trouvée nez à nez avec un ours, de crainte qu'on se moquât d'elle. — « Oui, j'ai vu une bête, que j'ai prise pour un chien, jusqu'au moment où elle embrassa un arbre avec ses pattes. Alors j'ai deviné quel animal c'était! »

« Stupide animal, en effet, de n'embrasser que l'arbre! » hasarda quelqu'un autour de moi. Et le même jour les chasseurs sortirent pour suivre la piste de l'ours et le tuèrent.

Puis nous dûmes prendre congé de la forêt et des monts, du monastère et du Pelesh, qui, sous la glace même, — l'espiègle torrent — me raillait encore: « Tu vois bien! tu vois bien! » Et il riait sous cape, l'impitoyable fripon, en voyant comme on m'étendit dans une litière, comme on me coucha sur un amoncellement de coussins, pour me descendre en voiture dans la vallée.

« Ah! le vaurien! pensai-je. Il ne sait pas ce que c'est que les rhumatismes qu'il m'a donnés, et, froid comme glace, il se moque de moi! » Mais, malgré son mauvais petit cœur, il me restait cher, l'enfant terrible.

Quel long hiver j'ai passé alors, sans pouvoir bouger, les jambes percluses, couchée des jours et des jours, en d'atroces souffrances; et j'écrivais, j'écrivais, — je peignais aussi, — comme si de rien n'était.

Puis, bien longtemps avant que je ne me rétablisse, vint la guerre. Et l'on dut me porter dans les ambulances; et sans cesse je soutenais les blessés dans mes bras. Je m'agenouillais à leur chevet, ne pouvant presque plus me relever, tant les jambes me faisaient mal. Et le roi était bien loin, sur les champs de bataille, et moi j'étais toute seule. Quant au Pelesh, il vit de beaux jours alors; abandonné à son sort, il put, pendant deux

ans, faire le diable à quatre tout à son aise. La construction du château fut interrompue, en effet; le roi qui avait donné son argent aux soldats, n'en avait plus pour se bâtir des maisons.

Mais quand il revint victorieux, quel bonheur pour nous tous! De Plevna à Nicopolis, il avait dû faire la route à cheval, à travers une jonchée de cadavres, par vingt degrés de froid. C'était affreux : à Nicopolis, il y avait dix mille pauvres Turcs prisonniers dans les tranchées, où ils mouraient de faim et de froid. De Nicopolis, le roi passa le Danube dans une toute petite chaloupe en fer, au milieu de la débâcle des glaces, risquant à chaque instant, de sombrer dans les flots. Et de Turnu-Magurele à Bucarest, il fut surpris par un tel chasse-neige, qu'il faillit y être enseveli, lui et son traîneau. Mais rien ne l'arrêtait, ni l'ennemi quand il partit, ni la tempête quand il revint. Il fut un héros et un vainqueur, et c'est en vain que les orties en disconviennent et s'obstinent à le calomnier.

Le Pelesh, lui aussi, prétendit être un héros et un vainqueur. Profitant de ce qu'on lui avait lâché la bride, il s'acharna à détruire tout ce que les hommes avaient bâti; il démolit les digues, emporta les charpentes, ne laissa rien debout de ce qui était à sa portée, et bondit au loin plus triomphalement que jamais. « Voilà! — disait-il, satisfait de son œuvre, — et puis j'ai fait cela à moi tout seul; je n'ai pas eu besoin d'armée, moi! »

Grisé de son succès, il redevint très aimable à mon égard, et me débita conte sur conte. Je les notai tous dans le chalet suisse, jusqu'au moment où je pus retourner écrire dans ma retraite rocheuse, là haut au dessus de la bergerie. Quel beau jour que celui où j'y remontai! Les boutons d'or et les pieds-de-griffon, les ellébores et les épervières, les bardanes et les angéliques

me saluèrent, de même que ces endormies, les beilles-de-jour, qui ne s'éveillent jamais avant dix heures et sont déjà couchées à six.

Toutes les fleurs me souhaitèrent la bienvenue, et le sapin dont l'orage a brisé la cime et qui se cramponne au rocher de toutes ses racines, passa la main dans sa longue barbe de lichen, pour me dire : « Tiens, tiens, te revoilà ! Nous ne t'avions pas vue depuis longtemps ! » Et les grandes anémones des Carpathes, qui portent une cuirasse métallique comme les scarabées, et un manteau d'hermine comme les edelweiss, s'écrièrent : « A la bonne heure ! Tu nous reviens donc ! » Et les roses-des-alpes tendirent toutes le cou hors de leurs buissons touffus et tournèrent toutes la tête de mon côté.

Ah ! oui, ce fut un beau jour que celui-là ! Les troupeaux montaient vers les hauts pâturages. J'entendis les chiens aboyer, et je vis le beau berger du Pic du Désir souffler dans son *boutchoum*, comme aux matinées de brouillard, quand ils se parlent d'une vallée à l'autre. Et l'écho répercuta les notes graves de ce cor, de montagne en montagne, — si bien que des chamois effarouchés s'avancèrent sur un escarpement, pour humer la brise et ouïr d'où venait le bruit. Dans le ciel bleu, au-dessus de ma tête, planaient deux aigles blancs, les ailes toutes grandes, immobiles et calmes, comme endormis et bercés sur les flots de l'air. Et tout en bas, le Pelesh chantait son éternelle romance...

Enfin le roi recommença à bâtir. Il y eut des Italiens pour la maçonnerie, des Roumains pour les terrassements, des Tziganes pour porter la pierre et la chaux. Des Albanais et des Grecs travaillaient aux carrières ; des Allemands et des Hongrois, au charpentage. Des Turcs cuisaient la brique. Il y eut des contre-mâîtres polonais et des piqueurs tchèques. Des Français dessinaient ; des Anglais mesuraient et arpen-

taient. De sorte que, sur le chantier, on rencontrait cent costumes nationaux et on parlait quatorze langues; dans tous les idiomes et sur tous les tons, on chantait, on jurait, on se querellait; c'était une mêlée pittoresque et bruyante d'hommes, de chevaux, de bœufs et de buffles.

. Quant au roi, il était constamment perché sur les échafaudages les plus vertigineux, dirigeant en personne les travaux. Seuls, le Pelesh et moi, nous n'allions pas volontiers là-haut, et seulement quand on nous y contraignait. Moi, je n'avais encore aucun goût pour ce château; et le Pelesh, lui, aucun goût pour la servitude. Pour l'instant, nous étions de nouveau au mieux l'un avec l'autre, ne faisant qu'un cœur et une âme : nous ne voulions pas aller sur le chantier. Je n'ose pas dire que je n'y grimpai pas de loin en loin, — et même sur les plus hauts échafaudages, comme sur l'arête des murs les plus étroits, -- mais seulement pour le plaisir d'avoir retrouvé mes jambes et d'en faire usage; et je redescendais bien vite pour aller jaser avec mon vieil ami.

« Sais-tu bien, lui dis-je, que je n'aime pas voir les autres à l'ouvrage; j'ai plus de plaisir à y être moi-même. » — « Je partage ce goût, répondit le Pelesh. Si jamais je devais stationner et regarder la lente activité des mains d'autrui, je déborderais d'impatience; cela m'arrive bien de temps en temps. » — « Vois-tu, mon bon Pelesh, j'enrage, moi aussi, quand j'ai les bras croisés. Si je savais manier la truelle ou le marteau, je ne m'arrêtera pas à examiner comment font les autres. Mais si mes doigts ne peuvent rester inactifs, ils n'ont pas appris à bâtir; ils ne savent qu'écrire, peindre et broder. » — « Et les miens à moi, dit en riant le Pelesh, ne s'entendent qu'à déraciner des arbres, rouler des rochers, jouer aux boules avec des galets, crever des digues, charrier des troncs d'arbres, et à d'autres besognes pareilles, aussi utiles qu'agréables. » —

« Vrai! dis-je, mais tes mains font aussi marcher les scieries? » — « Ah! ne m'en parle pas! ça me gâte ma journée... Oui, j'ai appris, hélas! par ces maudites scieries, ce que c'est que semaines et dimanches... » — « Et ce que c'est que le travail. » — « Ah! bien oui! un travail, ce petit jeu-là?... »

L'ami Pelesh en usait comme tant d'autres gens qui veulent toujours avoir raison : pour ne pas avouer leur humiliation ou leur défaite, ils appliquent à leur cas un autre nom et croient ainsi avoir changé ce qui est. Mais comme j'ai de la poudre d'edelweis dans les cheveux, je sais le fond des choses et je me suis mordu la langue, pour ne pas humilier mon petit camarade. Oui, il les faisait marcher, les scieries, et de toutes ses forces; et il semblait y prendre un plaisir rageur. Les sapins abattus étaient livrés aux dents d'acier pour être taillés et débités, de façon à ne plus ressembler du tout, sous leur forme de poutres et de planches, aux fiers arbres qu'ils étaient jadis. Et c'était ses propres amis que le Pelesh aidait à dépecer de la sorte; les hommes cruels n'avaient guère songé à la douleur que devait éprouver le torrent à ce métier de bourreau!

CARMEN SYLVA.

*Traduit de l'allemand pour la première fois
par L. BACHELIN et J. BRUN.*

(La fin au prochain numéro.)





L'ENCYCLIQUE DE LA PAIX SOCIALE (1).

L est d'usage de désigner les lettres encycliques des papes par les premiers mots du texte. Le saint père Léon XIII qui met en œuvre avec une merveilleuse facilité toutes les ressources de la langue cicéronienne, a, cette fois encore, indiqué dès l'abord, par le plus heureux à-propos, la raison d'être et la haute portée de l'enseignement qu'apporte à l'univers chrétien la dernière encyclique. *Rerum novarum* : oui, la fin du siècle voit des événements nouveaux inouïs; et dans l'anxiété que cause l'antagonisme social grandissant à tous les amis de l'ordre et de la paix, rien ne pouvait être plus utile, rien même n'était plus nécessaire, que d'entendre les conseils réconfortants du Siège Infaillible! Telle est la raison d'être de l'encyclique. — *Rerum novarum* : la gravité des événements doit imprimer, a imprimé déjà au mouvement social une direction nouvelle. Cette direction, l'encyclique vient la préciser, et faciliter ainsi les efforts, désormais

(1) Conférence donnée à l'assemblée mensuelle de la Maison des Ouvriers à Bruxelles, le 9 juin 1891.

convergençs de tous les catholiques. Voilà la grande, la décisive importance de la lettre pontificale!

L'objet de l'encyclique, c'est la condition des ouvriers; son but, l'amélioration de cette condition et par là même l'apaisement du conflit social. — L'encyclique comprend un préambule consacré aux causes du mal. Indépendamment de cette introduction, elle compte quatre parties. La première, réservée à la démonstration de la légitimité de la propriété privée, sans laquelle aucune société ne saurait être libre ni progresser, écarte le communisme et le collectivisme comme solution du problème social. Les trois autres parties de l'encyclique montrent la possibilité et la nécessité de résoudre la question sociale par l'action concordante de la Religion et des pouvoirs publics, ainsi que des principaux intéressés, les patrons et les ouvriers : la deuxième partie montre le rôle bienfaisant de l'Eglise, la troisième traite de l'intervention de l'Etat, la quatrième, de la nécessité de multiplier et de développer les associations ouvrières.



Causes de l'antagonisme social.

Ces causes, ce sont les progrès de l'industrie sous leurs divers aspects et *l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre, à côté de l'indigence de la multitude*. Soulignons cette cause du conflit.

Soulignons cette autre déclaration du préambule, qui nous donne la clef du document pontifical, au moment où nous allons le parcourir : Ce que le pape a voulu, c'est « mettre en évidence les principes d'une « solution *conforme à la justice* et à l'équité ». C'est donc une solution de justice que nous trouverons dans l'encyclique. Pareille solution est possible. L'encyclique répudie dès l'abord les théories du pessimisme écono-

mique dont Malthus et H. Spencer sont d'illustres représentants; elle proclame « qu'il faut par des mesures « promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des « classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart « dans une situation d'infortune et de misère immé- « ritée. » Le temps n'est plus où tous les économistes croyaient avec l'auteur de l'Essai sur le principe de population, que « le peuple doit s'envisager comme étant « lui-même la cause principale de ses souffrances. » Pareilles doctrines prêtaient trop le flanc à la critique pour n'en pas engendrer de totalement opposées, et le germe du socialisme contemporain est là. Sans doute économistes et politiques sont généralement moins durs dans leur langage; le très grand nombre vise même à la philanthropie. C'est ce que firent les rédacteurs de la Déclaration des droits de l'homme; mais en même temps qu'ils édictaient cette déclaration théorique des droits abstraits de l'individu, ils supprimaient les corporations qui furent si longtemps la puissante sauvegarde des intérêts ouvriers. Aujourd'hui, la banqueroute de l'individualisme est complète : l'heure était indiquée pour la détermination pratique des devoirs concrets imposés par le nouvel état de choses aux diverses collectivités qui composent la société.

Cette détermination, Léon XIII la réalise dans l'encyclique *rerum novarum* : Il y fait à l'Eglise, à l'Etat, aux maîtres et aux ouvriers, la part qui convient dans l'œuvre de la rénovation sociale.

Pour être *pratique*, l'encyclique devait nécessairement s'expliquer tout d'abord sur le fait de l'appropriation, cet indispensable ressort de toute activité raisonnée. Le pape rencontre donc et refute, avant tout autre soin, la théorie socialiste de la propriété.



Légitimité de la propriété.

Avant d'aborder la question, le Souverain Pontife, prévoyant la mauvaise foi, et la déjouant anticipativement, revient sur les trop grandes inégalités sociales, qu'il condamne dans leur principe et dans leurs conséquences. Après les constatations relatives aux causes de la crise sociale, l'encyclique remarque qu' « une usure « dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée « à plusieurs reprises par le jugement de l'Église, elle « n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par « des hommes avides de gain, d'une insatiable cupidité. A « tout cela il faut ajouter le monopole du travail et « des effets de commerce, devenus le partage d'un « petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent « un joug presque servile à l'infinie multitude des « prolétaires ».

Que veulent les socialistes? La communauté des biens. C'est la liberté individuelle même qu'ils supprimeraient du même coup, et « pareille théorie loin d'être « capable de mettre fin au conflit, ferait tort à l'ouvrier « si elle était mise en pratique ».

Cette solution serait nuisible aux ouvriers eux-mêmes.

« De fait, comme il est facile de le comprendre, la « raison intrinsèque du travail entrepris par quiconque « exerce un art lucratif, le but immédiat visé par le « travailleur, c'est de conquérir un bien qu'il possédera « en propre et comme lui appartenant; car, s'il met « à la disposition d'autrui ses forces et son industrie, « ce n'est pas évidemment pour un motif autre, sinon « pour obtenir de quoi pourvoir à son entretien et aux « besoins de la vie, et il attend de son travail non « seulement le droit au salaire, mais encore un droit « strict et rigoureux d'en user comme bon lui semblera. « Si donc en réduisant ses dépenses il est arrivé à faire

« quelques épargnes, et si, pour s'en assurer la con-
« servation, il les a par exemple réalisées dans un
« champ, il est de toute évidence que ce champ n'est
« pas autre chose que le salaire transformé : le fonds
« ainsi acquis sera la propriété de l'artisan au même titre
« que la rémunération même de son travail. Mais qui
« ne voit que c'est précisément en cela que consiste
« le droit de propriété mobilière et immobilière? Ainsi,
« cette conversion de la propriété privée en propriété
« collective, tant préconisée par le socialisme, n'aurait
« d'autre effet que de rendre la situation des ouvriers
« plus précaire, en leur retirant la libre disposition de
« leur salaire et en leur enlevant par le fait même
« tout espoir et toute possibilité d'agrandir leur patri-
« moine et d'améliorer leur situation. » On n'a pu
que citer ici : retrancher ou ajouter serait affaiblir
cette considération topique.

Il convenait néanmoins de pousser la démonstration plus loin : « *Le remède proposé est en opposition*
« *flagrante avec la justice*, car la propriété privée
« et personnelle est pour l'homme de droit naturel, »
tandis que l'animal atteint sa fin par le seul usage
des choses extérieures.

C'est que « l'homme embrasse par son intelligence
« une infinité d'objets, et aux choses présentes il ajoute
« et rattache les choses futures; il est d'ailleurs le
« maître de ses actions; aussi, sous la direction de la loi
« éternelle et sous le gouvernement universel de la
« Providence divine, est-il en quelque sorte à lui-même
« et sa loi et sa providence. C'est pourquoi il a le
« droit de choisir les choses qu'il estime les plus aptes
« non seulement à pourvoir au présent, mais encore
« au futur. D'où il suit qu'il doit avoir sous sa domi-
« nation non seulement les produits de la terre, mais
« encore la terre elle-même qu'il voit appelée à être
« par sa fécondité sa pourvoyeuse de l'avenir. Les.

« nécessités de l'homme ont de perpétuels retours :
« satisfaites aujourd'hui, elles renaissent demain avec
« de nouvelles exigences. Il a donc fallu, pour qu'il
« pût y faire droit en tout temps, que la nature mît
« à sa disposition un élément stable et permanent,
« capable de lui en fournir perpétuellement les moyens.
« Or, cet élément ne pouvait être que la terre avec
« ses ressources toujours fécondes. »

Cette fin ne pourrait-elle être réalisée par l'Etat, qui assurerait à *chaque homme sa part du sol* national? Non : « Quoique divisée en propriétés privées, la terre
« ne laisse pas de servir à la commune utilité de tous,
« attendu qu'il n'est personne parmi les mortels qui
« ne se nourrisse du produit des champs. Qui en
« manque y supplée par le travail, de telle sorte que
« l'on peut affirmer, en toute vérité, que le travail est
« le moyen universel de pourvoir aux besoins de la
« vie, qu'on l'exerce dans un fonds propre ou dans
« quelque art lucratif dont la rémunération ne se tire
« que des produits multiples de la terre avec lesquels
« elle est convertissable. » Ces considérations nous donnent la solution d'une question qui divise les théoriciens de la propriété, celle du mode primordial de l'appropriation. Le pape la résout d'ailleurs explicitement : « En consommant les ressources de son esprit et les
« forces de son corps, pour se procurer les biens
« de la nature, « l'homme s'applique pour ainsi
« dire à lui-même la portion de la nature corpo-
« relle qu'il cultive, et y laisse comme une certaine
« empreinte de sa personne, au point qu'en toute
« justice ce bien sera possédé dorénavant comme sien
« et qu'il ne sera licite à personne de violer son droit
« en n'importe quelle manière. »

Autre raison d'être de la propriété : L'existence de la famille est liée à l'existence du droit de propriété. En passant dans la famille, le droit de propriété

« y acquiert d'autant plus de force que la personne humaine
« y reçoit plus d'extension. La nature impose au père
« de famille le devoir sacré de nourrir et d'entretenir
« ses enfants; elle va plus loin. Comme les enfants
« reflètent la physionomie de leur père et sont une
« sorte de prolongement de sa personne, la nature lui
« inspire de se préoccuper de leur avenir et de leur
« créer un patrimoine, qui les aide à se défendre,
« dans la périlleuse traversée de la vie, contre toutes
« les surprises de la mauvaise fortune. Mais ce patri-
« moine, pourra-t-il le leur créer sans l'acquisition et
« la possession de biens permanents et productifs qu'il
« puisse leur transmettre par voie d'héritage? »

Porter atteinte à la propriété, c'est « ravir les
« richesses dans leur source » et produire « à la
« place de cette égalité tant rêvée, l'égalité dans le
« dénuement, dans l'indigence et dans la misère ». Si
la propriété est nécessaire pour le maintien de la
vie individuelle et le développement de l'humanité, pour
l'existence de la famille et la prospérité des sociétés,
« il reste bien établi que le premier fondement à poser
« par tous ceux qui veulent sincèrement le bien du
« peuple, c'est l'inviolabilité de la propriété privée ».



Rôle bienfaisant de l'Église

Alors que les partis révolutionnaires prétendent être seuls à s'intéresser au sort des classes laborieuses, il est essentiel de dire ce que l'Église peut faire, ce que l'Église a fait pour la société. Ce qu'elle a fait est garant de ce qu'elle peut encore. Elle a résolu la question sociale quand elle s'appelait l'esclavage; elle la résoudra de même aujourd'hui qu'elle s'appelle le paupérisme. Bien plus, elle seule peut donner la clef des mystérieuses lois de l'économie providentielle. Elle seule

explique par le dogme de la chute adamique comment et pourquoi l'homme s'est vu condamner au travail; elle aussi enseigne qu'en faisant à l'homme une loi de l'effort et de l'expiation, Dieu a sanctifié le travail et promis d'accueillir l'expiation. Tel est le point de départ de l'encyclique pour dire « que l'homme doit prendre « en patience sa condition. Il est impossible » en effet, « que dans la société civile, tout le monde soit élevé « au même niveau. Sans doute, c'est là ce que pour- « suivent les *socialistes*; mais contre la nature tous « les efforts sont vains. C'est elle, en effet, qui a « disposé parmi les hommes des différences aussi mul- « tiples que profondes : différences d'intelligence, de « talent, d'habileté, de santé, de force; différences « nécessaires, d'où naît spontanément l'inégalité des « conditions. Cette inégalité, d'ailleurs, tourne au profit « de tous, de la société comme des individus : car la « vie sociale requiert un organisme très varié et des « fonctions fort diverses; et ce qui porte précisément « les hommes à se partager ces fonctions, c'est surtout « la différence de leurs conditions respectives. — Pour « ce qui regarde le travail en particulier, l'homme « dans l'état même d'innocence, n'était pas destiné à « vivre dans l'oisiveté; mais ce que la volonté eût « embrassé librement comme un exercice agréable, la « nécessité y a ajouté, après le péché, le sentiment de « la douleur et l'a imposé comme une expiation. *Male- « dicta terra in opere tuo : in laboribus comedes ex « ea cunctis diebus vitæ tuæ.* »

Mais si l'Église apprend aux hommes à supporter les inégalités sociales, d'autre part elle rapproche toutes les classes en imposant à tous la pratique de la justice. « Dans la société, les deux classes sont « destinées par la nature à s'unir harmonieusement « et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. « Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre : il

« ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail
 « sans capital. » L'Eglise apprend aux riches l'usage
 qu'ils doivent faire de leur fortune : « Le fondement
 « de cette doctrine est dans la distinction entre la
 « juste possession des richesses, et leur usage légi-
 « time. La propriété privée est pour l'homme de droit
 « naturel ; l'exercice de ce droit est chose non seulement
 « permise, surtout à qui vit en société, mais encore
 « absolument nécessaire. Maintenant, si l'on demande
 « en quoi il faut faire consister l'usage des biens,
 « l'Eglise répond sans hésitation : *Sous ce rapport,*
 « *l'homme ne doit pas tenir les choses extérieures*
 « *pour privées, mais bien pour communes, de telle*
 « *sorte qu'il en fasse part facilement aux autres dans*
 « *leurs nécessités.* Quiconque a reçu de la divine
 « Bonté une plus grande abondance soit des biens
 « externes et du corps, soit des biens de l'âme, les a
 « reçus dans le but de les faire servir à son propre
 « perfectionnement, et, tout ensemble, *comme ministre*
 « *de la Providence,* au soulagement des autres. »

C'est par la pratique des vertus chrétiennes que
 sera comblé l'abîme qui sépare les classes, et réalisée
 la vraie fraternité humaine. Le riche rendant à Dieu
 ce qui Lui appartient, reconnaîtra qu'il n'est à vrai
 dire que l'économe du Seigneur, son dépositaire. Les
 doctrines de l'Evangile « sont bien faites pour humilier
 « l'âme hautaine du riche et le rendre plus condescen-
 « dant, » et d'autre part, « pour relever le courage
 « de ceux qui souffrent et leur inspirer de la résignation. »
 — « C'est vers les classes infortunées que le Cœur
 « de Dieu semble s'incliner. » — « Jésus-Christ, Notre
 « Seigneur, fils de Dieu et Dieu lui-même a voulu
 « passer aux yeux du monde pour le fils d'un artisan. »

« L'Eglise ne se contente pas d'indiquer la voie
 « qui mène au salut. » — « Elle s'efforce de pénétrer
 « dans les âmes et d'obtenir des volontés qu'elles se

« laissent conduire et gouverner par la règle des préceptes
« divins. Ce point est capital et d'une importance très
« grande, parce qu'il renferme comme le résumé de tous
« les intérêts qui sont en cause, et ici l'action de
« l'Eglise est souveraine. » Elle détermine les volontés
par « les instruments dont elle dispose pour toucher
« les âmes : elle les a reçus à cette fin de J.-C. et
« ils portent en eux l'efficacité d'une vertu divine ».
Là est sa force.

L'Eglise agit elle-même : « Pour ce qui est en
« particulier de la classe des travailleurs, elle fait tous
« les efforts pour les arracher à la misère et leur
« procurer un sort meilleur. Et, certes, ce n'est pas
« un faible appoint qu'elle apporte à cette œuvre, par
« le fait seul qu'elle travaille, de paroles et d'actes, à
« ramener les hommes à la vertu. Les mœurs chré-
« tiennes, dès qu'elles sont en honneur, exercent
« naturellement sur la prospérité temporelle leur part
« de bienfaisante influence ; car elles attirent la faveur
« de Dieu, principe et source de tout bien ; elles com-
« priment le désir excessif des richesses et la soif des
« voluptés, ces deux fléaux qui trop souvent jettent
« l'amertume et le dégoût dans le sein même de
« l'opulence ; elles se contentent enfin d'une vie et
« d'une nourriture frugales, et suppléent par l'économie
« à la modicité du revenu, loin de ces vices qui
« consomment non seulement les petites, mais les plus
« grandes fortunes et dissipent les plus gros patrimoines.
« L'Eglise, en outre, pourvoit encore directement au
« bonheur des classes déshéritées, par la fondation et
« le soutien d'institutions qu'elle estime propres à
« soulager leur misère ; et même en ce genre de
« bienfaits elle a tellement excellé, que ses propres
« ennemis ont fait son éloge. »

Est-ce à dire que l'Eglise entende se réserver le
monopole de l'intervention ? Point. Le Saint-Père

précise au contraire les devoirs et les droits de l'Etat en face du problème social.



Intervention de l'Etat.

« Ce qu'on demande tout d'abord aux gouvernants, « c'est un concours d'ordre général, qui consiste dans « l'économie tout entière des lois et des institutions. » L'Etat « peut grandement améliorer le sort de la classe « ouvrière; et cela dans toute la rigueur de son droit « et sans avoir à redouter le reproche d'ingérence; car, « en vertu même de son office, l'Etat doit servir « l'intérêt commun ». La solennelle proclamation d'un tel principe consacre la déroute définitive des partisans de l'égoïste doctrine du « Laissez faire, laissez passer », appliqué aux relations des classes. La Belgique peut s'honorer d'avoir répudié depuis cinq ans cette déplorable politique et d'être entrée, à la suite des congrès de Liège et à l'invitation de ses Evêques, dans la voie que suivront désormais tous les Catholiques de l'univers, comme leur auguste chef les y convie!

« Parmi les graves et nombreux devoirs des gouvernants qui veulent pourvoir comme il convient au « bien public, celui qui domine tous les autres consiste à avoir soin également de toutes les classes de « citoyens, en observant rigoureusement les lois de la « justice dite *distributive*. » Or, dans la production de la richesse, la part de l'ouvrier est prépondérante : « c'est le travail de l'ouvrier, travail des champs ou « de l'usine, qui en est surtout la source féconde et « nécessaire. Bien plus, dans cet ordre de choses, le « travail a une telle fécondité et une telle efficacité, « que l'on peut affirmer sans crainte de se tromper « qu'il est la source unique d'où procède la richesse « des nations. L'équité demande donc que l'Etat se

« préoccupe des travailleurs et fasse en sorte que de
« tous les biens qu'ils procurent à la société, il leur
« en revienne une part convenable, comme l'habitation
« et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de
« moins de peines et de privations. D'où il suit que
« l'Etat doit favoriser tout ce qui, de près ou de
« loin, paraît de nature à améliorer leur sort. Cette
« sollicitude, bien loin de préjudicier à personne,
« tournera au contraire au profit de tous, car il
« importe souverainement à la nation que des hommes
« qui sont pour elle le principe de biens aussi indis-
« pensables ne se trouvent point continuellement aux
« prises avec les horreurs de la misère. »

Il y a une double justification à l'intervention de l'Etat en ces matières : Si même la justice ne la réclamait pas, encore serait-il de bonne politique de la réaliser. L'Encyclique pose nettement le principe de l'intervention : « Que l'Etat se fasse à un titre tout particulier la providence des travailleurs. » J'entends les partisans du « Laissez faire, laissez passer » s'insurger au nom de la liberté. Mais il y a ici en vérité une raison spéciale d'intervention : « La classe
« riche se fait comme un rempart de ses richesses et
« a moins besoin de la tutelle publique. La classe
« indigente, au contraire, sans richesses pour la mettre
« à couvert des injustices, compte surtout sur la
« protection de l'Etat. » Son attente ne sera point vaine, si l'appel du Pape est écouté.

Voilà donc successivement condamnées les écoles que j'appellerai extrêmes ; car la solution pontificale de la question sociale est essentiellement éclectique : s'inspirant des véritables besoins de la société, elle confond les fauteurs du communisme, et vitupère avec raison les partisans égoïstes de l'école individualiste. Quand le mal existe, est patent, n'y point vouloir porter remède est d'ailleurs acte d'insensé, et il faut

toute l'obstination des théoriciens de l'économie « orthodoxe » pour refuser de le reconnaître. Chaque fois donc que l'individu est impuissant à se faire rendre justice, sous le régime du droit commun (droit bourgeois serait plus exact), l'intervention des pouvoirs publics s'impose, et trouve sa justification dans sa nécessité même. — L'encyclique fait l'application du principe ainsi posé, notamment à la durée du travail et au salaire.

Autant il est nécessaire de protéger l'ouvrier contre la violence qu'il subit trop souvent dans la conclusion du contrat de travail, — violence, disons-nous : on verra plus loin que c'est le terme même qu'emploie le Saint-Père; — autant il est nécessaire que l'Etat, en vertu de sa mission d'ordre, réprime les violences en sens inverse. Il protégera donc efficacement les propriétés et la liberté du travail, et l'un des effets indirects, non le moindre, de la réglementation du travail sera de prévenir les grèves. L'Encyclique rapproche à bon droit cette double mesure : la protection des propriétés, la répression des atteintes à la liberté du travail. Quiconque a vu de près les dernières grèves belges, et lira les lignes que voici, pourra les croire écrites pour la circonstance, tant elles y sont bien adaptées : « Assurément les ouvriers qui veulent améliorer leur sort par « un travail honnête et en dehors de toute injustice « forment la très grande majorité, mais combien n'en « compte-t-on pas qui, imbus de fausses doctrines et « ambitieux de nouveautés, mettent tout en œuvre pour « exciter des tumultes et entraîner les autres à la violence! « Que l'autorité publique intervienne alors, et que, met- « tant un frein aux excitations des meneurs, elle protège « les mœurs des ouvriers contre les artifices de la cor- « ruption, et les légitimes propriétés contre le péril de « la rapine. — A cette plaie, si commune et en même « temps si dangereuse, il appartient au pouvoir public

« de porter un remède; car ces chômages non seule-
« ment tournent au détriment des patrons et des ouvriers
« eux-mêmes, mais ils entravent le commerce et nuisent
« aux intérêts généraux de la société, et, comme ils
« dégénèrent facilement en violences et en tumultes, la
« tranquillité publique s'en trouve souvent compromise. »
— « Il est plus efficace et plus salubre, sans doute,
« que l'autorité des lois prévienne le mal et l'empêche
« de se produire, en écartant avec sagesse les causes
« qui paraissent de nature à exciter des conflits entre
« ouvriers et patrons. »

A cette fin, les pouvoirs publics favoriseront l'amélioration de la *condition morale* des travailleurs. L'un des moyens les plus efficaces sera la sauvegarde du repos dominical.

« Pour ce qui est des *intérêts physiques et corporels*, l'autorité publique doit tout d'abord les sauvegarder en arrachant les malheureux ouvriers aux mains de ces spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. Exiger une somme de travail qui, en émoussant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et en consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une conduite que ne peuvent tolérer ni la justice, ni l'humanité. L'activité de l'homme, bornée comme sa nature, a des limites qu'elle ne peut franchir. Elle s'accroît sans doute par l'exercice et l'habitude, mais à la condition qu'on lui donne des relâches et des intervalles de repos. Ainsi le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit-il pas excéder la mesure des forces des travailleurs et les intervalles de repos devront-ils être proportionnés à la nature du travail et à la santé de l'ouvrier, et réglés d'après les circonstances des temps et des lieux. L'ouvrier qui arrache à la terre ce qu'elle a de plus caché, la pierre, le fer et l'ai-

« rain, a un labeur dont la brièveté devra compenser
« la peine et la gravité, ainsi que le dommage physique
« qui peut en être la conséquence. Il est juste en outre
« que la part soit faite des époques de l'année : tel
« même travail sera souvent aisé dans une saison qui
« deviendra intolérable ou très pénible dans une autre. »
— « En général, la durée du repos doit se mesurer
« d'après la dépense des forces qu'il doit restituer.
« Le droit au repos de chaque jour, ainsi que la
« cessation du travail le jour du Seigneur doivent être
« la condition expresse ou tacite de tout contrat passé
« entre patrons et ouvriers. Là où cette condition
« n'entrerait pas, le contrat ne serait pas honnête, car
« nul ne peut exiger ou permettre la violation des
« devoirs de l'homme envers Dieu et envers lui-même. »

Au sujet du salaire, Léon XIII rappelle d'abord pour la condamner, la fausse doctrine, celle qui est, hélas! le plus souvent pratiquée : « Le salaire, ainsi
« raisonne-t-on, une fois librement consenti de part et
« d'autre, le patron en le payant a rempli tous ses
« engagements et n'est plus tenu à rien. Alors seule-
« ment la justice se trouverait lésée, si lui refusait de
« tout solder, ou l'ouvrier d'achever tout son travail
« et de satisfaire à ses engagements; auxquels cas, à
« l'exclusion de tout autre, le pouvoir public aurait à
« intervenir pour protéger le droit de chacun. — Pareil
« raisonnement ne trouvera pas de juge équitable qui
« consente à y adhérer sans réserve, car il n'embrasse
« pas tous les côtés de la question et il en omet un
« fort sérieux. Travailler, c'est exercer son activité dans
« le but de se procurer ce qui est requis pour les
« divers besoins de la vie, mais surtout pour l'entre-
« tien de la vie elle-même. *Tu mangeras ton pain à*
« *la sueur de ton front.* C'est pourquoi le travail a
« reçu de la nature comme une double empreinte : il
« est *personnel*, parce que la force active est inhérente

« à la personne et qu'elle est la propriété de celui qui
« l'exerce et qui l'a reçue pour son utilité; il est
« *nécessaire*, parce que l'homme a besoin du fruit de
« son travail pour se conserver son existence, et qu'il
« doit la conserver pour obéir aux ordres irréfragables
« de la nature. Or, si l'on ne regarde le travail que
« par le côté où il est personnel, nul doute qu'il ne
« soit au pouvoir de l'ouvrier de restreindre à son gré
« le taux du salaire; la même volonté qui donne le
« travail peut se contenter d'une faible rémunération
« ou même n'en exiger aucune. Mais il en va tout
« autrement si au caractère de *personnalité* on joint
« celui de *nécessité* dont la pensée peut bien faire
« abstraction, mais qui n'en est pas séparable en réalité.
« Et, en effet, conserver l'existence est un devoir imposé
« à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se sous-
« traire sans crime. De ce devoir découle nécessaire-
« ment le droit de se procurer les choses nécessaires
« à la subsistance et que le pauvre ne se procure que
« moyennant le salaire de son travail. Que le patron
« et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions
« qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment
« sur le chiffre du salaire, au-dessus de leur libre
« volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée
« et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas
« être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et
« honnête. Que si, contraint par la nécessité, ou poussé
« par la crainte d'un mal plus grand, il accepte des
« conditions dures que d'ailleurs il ne lui était pas
« loisible de refuser, parce qu'elles lui sont imposées
« par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail,
« c'est là subir une violence contre laquelle la justice
« proteste. »

Il importe donc que le contrat de travail fasse l'objet des délibérations des Parlements, et soit enfin réglé convenablement. M. P. Leroy-Beaulieu affirme

que « toute la théorie du salaire est à refaire dans la science économique ». Fait digne de remarque, la fameuse loi d'airain des salaires n'est que le résumé, dans une formule saisissante, des principes classiques de l'économie politique sur le fonds des salaires et son inextensibilité. Il est trop clair que ce sont là des préceptes surannés, et tous les économistes catholiques sauront gré au Docteur universel qui les raie définitivement de l'enseignement social, en nous disant qu'il est possible aux pouvoirs publics d'améliorer la condition des ouvriers, et qu'ils en ont le devoir. Une plus juste conception économique du salaire doit avoir pour conséquence dans le domaine législatif, une intervention scientifiquement et pratiquement justifiée. Il est donc permis d'affirmer et c'est le corollaire de l'aphorisme posé par M. Leroy-Beaulieu que *toute la théorie du salaire est à faire dans la science juridique*, et que les conditions du contrat de travail sont entièrement à régler dans la législation positive.

Réclamer l'intervention de l'Etat, ce n'est pas d'ailleurs souscrire à la fixation légale d'un maximum de durée du travail quotidien, ni d'un minimum de salaire. L'encyclique donne ses préférences aux solutions qui émaneraient des corporations ou des syndicats, dont l'Etat pourra suivant les circonstances favoriser ou même réaliser la formation. « De peur que les pouvoirs publics n'interviennent inopportunément, écrit le Saint Père, vu surtout la variété des circonstances des temps et des lieux, il sera préférable qu'en principe la solution soit réservée aux corporations ou syndicats, ou que l'on recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers, même si la chose le réclamait, avec le secours et l'appui de l'Etat. »

Cette intervention de l'Etat par voie d'encouragement est surtout désirable pour les institutions de prévoyance de diverse nature. Car rien n'est plus

favorable à l'apaisement du conflit social que le développement de l'épargne nationale et la vulgarisation de la propriété.

« Il importe que les lois favorisent l'esprit de
« propriété, le réveillent et le développent autant
« qu'il est possible dans les masses populaires. Ce
« résultat, une fois obtenu, serait la source des plus
« précieux avantages; et d'abord, d'une répartition des
« biens certainement plus équitable. La violence des
« révolutions politiques a divisé le corps social en deux
« classes et a creusé entre elles un immense abîme.
« D'une part, la toute-puissance dans l'opulence : une
« faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du
« commerce, détourne le cours des richesses et en fait
« affluer en elle toutes les sources; faction d'ailleurs
« qui tient en sa main plus d'un ressort de l'admini-
« stration publique. De l'autre, la faiblesse dans l'indi-
« gence : une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête
« au désordre. Eh bien! que l'on stimule l'industrielle
« activité du peuple par la perspective d'une partici-
« pation à la propriété du sol, et l'on verra se combler
« peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère,
« et s'opérer le rapprochement des deux classes. »

L'un des résultats de l'encyclique, et ce n'est pas le moindre, sera d'avoir rendu évidente l'invincible nécessité de l'action convergente des pouvoirs publics et des classes plus particulièrement en cause. Aux patrons et aux ouvriers, comme aux autorités religieuses et laïques, la voix souveraine de Léon XIII montre le devoir, indique le chemin à suivre



Nécessité des associations ouvrières.

Parmi toutes les formes de l'association, « la première place appartient aux corporations ouvrières,

« qui en soi embrassent à peu près toutes les œuvres. »
— « Il n'est point douteux » d'ailleurs « qu'il ne faille
« adapter les corporations » aux conditions nouvelles
de la vie politique et économique. Sur la forme à leur
donner, Léon XIII se montre fort large, et avec raison.
Il n'hésite pas à écrire qu'il désire voir se former des
sociétés de ce genre, « soit composées des seuls ouvriers,
« soit mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des
« patrons ». Les hommes d'œuvres se réjouiront de
cette tolérance. Il est d'ailleurs indispensable, du moment
où l'on reconnaît que sans l'association la question
sociale est insoluble, de faire appel à *toutes* les bonnes
volontés.

L'encyclique condamne l'individualisme obligatoire,
tel que l'entendent les législations issues de la révolu-
tion française. « L'expérience quotidienne que fait
« l'homme de l'exiguïté de ses forces l'engage et le
« pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. C'est
« dans les Saintes Lettres qu'on lit cette maxime :
« *Il vaut mieux que deux soient ensemble que d'être*
« *seul, car alors ils tirent de l'avantage de leur*
« *société. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur*
« *à l'homme seul! car lorsqu'il sera tombé il n'aura*
« *personne pour le relever.* Et cette autre : *Le frère*
« *qui est aidé par son frère est comme une ville forte.*
« De cette propension naturelle, comme d'un même
« germe, naissent la société civile d'abord, puis au sein
« même de celle-ci, d'autres sociétés qui, pour être
« restreintes et imparfaites, n'en sont pas moins des
« sociétés véritables. »

Qui dit société, dit assemblage d'éléments homo-
gènes. Il est bien certain que les catholiques devront
éviter de s'affilier à des œuvres suspectes au point de
vue de la direction morale.

Les ouvriers chrétiens s'organiseront donc entre
eux, et joindront leurs forces pour échapper au joug

des associations socialistes, ordinairement gouvernées par des chefs occultes, et qui « obéissent à un mot « d'ordre également hostile au nom chrétien et à la « sécurité des nations ». Le pape rend hommage aux fidèles zélés qui sont entrés dans la voie indiquée, et la Belgique a une part honorable aux éloges tombés des augustes lèvres du Souverain Pontife. Pour les mériter, nos œuvres ont donné dans leurs règlements une légitime prééminence à la Religion.

Parmi les mesures pratiques d'organisation qu'indique l'encyclique, notons l'arbitrage au sein de la corporation.

Nous nous garderons de terminer cet exposé tout objectif par des réflexions personnelles. Citons donc la magnifique péroraison du Pape, et le dilemme saisissant qui l'introduit : « Le sort de la classe ouvrière, telle « est la question qui s'agite aujourd'hui; elle sera « résolue par la raison ou sans elle, et il ne peut être « indifférent aux nations qu'elle soit résolue par l'une « ou l'autre voie. Or, les ouvriers chrétiens la résoudre-
« dront facilement par la raison si, unis en sociétés et « conduits par une direction prudente, ils entrent dans « la voie où leurs pères et leurs ancêtres trouvèrent « leur salut et celui des peuples. Quelle que soit dans « les hommes la force des préjugés et des passions, si « une volonté perverse n'a pas entièrement étouffé le « sentiment du juste et de l'honnête, il faudra que tôt « ou tard la bienveillance publique se tourne vers ces « ouvriers, qu'on aura vus actifs et modestes, mettant « l'équité avant le gain et préférant à tout la religion « du devoir.

« Il résultera de là cet autre avantage, que l'espoir « et de grandes facilités de salut seront offerts à ces « ouvriers qui vivent dans le mépris de la foi chrétienne ou dans les habitudes qu'elle réproouve. Ils « comprennent d'ordinaire, ces ouvriers, qu'ils ont été

« le jouet d'espérances trompeuses et d'apparences men-
« songères. Car ils sentent par les traitements inhumains
« qu'ils reçoivent de leurs maîtres, qu'ils n'en sont
« guère estimés qu'au poids de l'or produit par leur
« travail; quant aux sociétés qui les ont circonvenus,
« ils voient bien qu'à la place de la charité et de
« l'amour, ils n'y trouvent que les discordes intestines,
« ces compagnes inséparables de la pauvreté insolente
« et incrédule. L'âme brisée, le corps exténué, combien
« qui voudraient secouer un joug si humiliant! mais,
« soit respect humain, soit crainte de l'indigence, ils
« ne l'osent pas. Eh bien! à tous ces ouvriers, les
« sociétés catholiques peuvent être d'une merveilleuse
« utilité, si, hésitants, elles les invitent à venir chercher
« dans leur sein un remède à tous leurs maux, si,
« repentants, elles les accueillent avec empressement et
« leur assurent sauvegarde et protection. »

Pour réaliser ainsi la paix sociale et pour répondre
à l'appel du Pape : « Que chacun, » ainsi qu'Il l'ordonne
« se mette à la part qui lui incombe, et cela sans
« délai. »

EDOUARD VAN DER SMISSEN.





SAINT FRANÇOIS D'ASSISES

DANS son très remarquable ouvrage sur *Barbey d'Aureville*, Charles Buet consacre une page à l'auteur du poème en prose que nous offrons au lecteur. Zacharie Astruc avait magistralement reproduit le buste de Barbey d'Aureville — œuvre de puissance et de vie que la chronique parisienne salua du nom de Méduse-Astruc.

En 1873, le gouvernement français chargea l'artiste d'une délicate et noble mission : celle de faire revivre le chef-d'œuvre d'Alonzo-Cano, l'étrange, fantomatique et mystérieuse statue de St.-François d'Assises. Depuis lors s'est vulgarisée la reproduction en bronze de cette statuette. L'art ne peut atteindre une plus haute immatérialité d'expression, en même temps qu'une plus souffrante intensité de vie.

Laissons parler ici Charles Buet :

« La cathédrale de Tolède, ce monument unique au monde éclairé par sept cent cinquante fenêtres, soutenu par quatre-vingt-huit faisceaux de seize colonnes, avec sa chapelle mozarabe et ses fresques gothiques, avec sa Vierge ensevelie sous un monceau de perles, de diamants et d'améthystes, possède un trésor artistique dont on a pu dire que le génie romain n'a rien produit de plus complet. C'est une statuette en bois enfermée dans une gaine de cristal, elle-même à l'abri sous quatorze serrures et que, depuis tantôt vingt ans, on ne montre à personne. Cette œuvre merveilleuse qui met l'infini dans quelque pouces de matière, est le *Saint François d'Assises* d'Alonzo Cano.

« Il est là, » s'écrie Barbey d'Aureville avec une force d'expression qui fait admirablement comprendre la conception sublime de spiritualisme, et si naturaliste dans la forme, du maître espagnol. — « Il est

là, les mains dans les manches de son froc, — ces mains oisives pour les travailleurs modernes, qui ne savent pas ce que c'est que de les tendre à Dieu et à l'aumône demandée au nom de Dieu... Il passe, encapuchonné dans son froc rapiécé, qui dit, par toutes ses coutures, qu'il est un pauvre de Jésus-Christ et un mendiant; mais sa tête encapuchonnée fait trembler son capuchon comme un nimbe, tant il y a de feu dans ses grands yeux levés vers le ciel! Pendant que les sandales du Saint de la Pauvreté traînent sur la terre, il est dans le ciel, déjà, tout en voyageant sur cette boue... et ceux qui le regardent y sont avec lui! »

Celui qui a révélé au monde cette merveille de l'Espagne, c'est Zacharie Astruc. Si Alonzo Cano eut le génie de concevoir et d'exécuter le premier le *Saint François d'Assises*, Zacharie Astruc eut le mérite, non pas de copier, mais de créer à nouveau cette œuvre d'un si étrange et si puissant caractère. Lorsqu'elle fut exposée au Salon de 1874, ce fut la rumeur imposante de la gloire qui éclata pour l'artiste, déjà célèbre sans doute, mais qui voyait maintenant son nom acclamé, inséparable à jamais de celui du maître qu'il rapportait, pour ainsi dire, exhumé de son tombeau, entre ses bras, pour l'offrir, dans une sorte de résurrection de son génie, à l'admiration de la postérité.

Il avait obtenu du chapitre de Tolède, à force de négociations, de démarches, de peines, de sacrifices, la permission d'exécuter cette copie sous la surveillance de deux chanoines. Le récit de cette aventure serait une odyssee! Si Napoléon 1^{er} a pu dire que les affaires faciles ne se font jamais, c'est qu'il connaissait les hommes et prévoyait les événements. Vouloir n'est pouvoir que pour ceux qui savent. Cette énergie à vaincre les difficultés, cette opiniâtreté à surmonter les obstacles, ce courage dans l'âpre lutte de la vie, cette puissance irrésistible de volonté, cette abnégation de soi-même, ce culte de l'art dans ses manifestations sublimes les moins accessibles à l'intelligence banale des foules, composent la marque singulière du caractère et du tempérament moral de Zacharie Astruc. Son œuvre tout entière sous la triple forme qu'il lui impose, étant à la fois sculpteur, peintre et poète, décèle ce génie inquiet, passionné, capricieux, volontaire, amoureux du beau dans toutes ses expressions, délicat et brutal jusqu'au raffinement, et pardessus tout dédaigneux des sophismes de la critique, des médiocrités de l'école, et des enthousiasmes trop faciles de suffrage populaire. Hugo lui écrivait : « Vous avez une plume qui peint, une encre qui s'allume et flambe et s'envole

en toutes sortes de tableaux lumineux et frémissants » (1).

L'artiste en tête à tête avec le chef-d'œuvre silencieux a dû éprouver d'ineffaçables impressions, profondes et rayonnantes dans son âme, d'un rayon d'au delà. Il les a chantées.

(N. D. L. R.)



L'Orphée du Cloître à St François d'Assises

Tu n'es pas un saint grec comme les autres — Hercule ou Mercure nimbé — dans notre siècle d'art imitateur ; tu respires, tu souffres, sublime expression de la chair chrétienne. Ton regard, ta pensée sont nôtres. Tes douleurs nous impressionnent et nous subjuguent comme le divin rayon de ta légende.

En exprimant la race espagnole, tu fais comprendre les inclinations royales, cette passion du néant qui portait les monarques à revêtir ta robe, à peupler tes cellules, alvéoles de ces palais religieux traversés de cloîtres, fleuris de roses, où pousse le rigide cyprès et le laurier montant par dessus les toitures — saints abris, pierres merveilleusement façonnées servant de refuge aux hirondelles venues d'Afrique.

Ces rois, pâture de l'histoire, auraient pu quitter le pourpoint pour la robe de laine, la couronne pour le capuchon, l'épée pour le rosaire. Leurs pieds bottés de feutre gris, sonnants, éperonnés, ont revêtu la sandale, et sur les marbres ne font pas plus de bruit que le mouvement du clair de lune.

Et toi, beau saint, qui peins l'idéal d'un peuple, comme les Hermès d'Egypte, comme les dieux grecs, tu t'avances sur ton socle pareil à ces héroïques fantômes qui hantent les épopées. Tes mains se joignent sous des plis sévères comprimant les battements de ta poitrine.

(1) BARBEY D'AUREVILLY. *Impressions et souvenirs*, p. 297 et suiv.

Sur cette poitrine, sont les signes de Jésus, ton maître et ton modèle. La blessure est ouverte; elle saigne. L'angoisse des drames surhumains passe sur ton visage altéré déjà par la prochaine agonie. Tu regardes le ciel comme le savant regarde les astres inexplorés qui troublent son cerveau. Toi, tu as découvert la vérité dont ton âme a besoin; il te suffit de croire, sans approfondir et sans chercher.

Sur le versant oriental des Pyrénées bleues que l'hermine des neiges décore, à l'entrée de cette Espagne à la fois éclatante et noire, je te voudrais. Tu dirais : « voilà la patrie espagnole — je la résume en moi : — isolement, foi, ascétisme, goût des infirmités pénitentes, amour des litanies, recherche des ombres malades, ardente soif de la parure monastique où Dieu triomphe. »

O petit moine, auguste comme les temples, sous ta robe drapée mélodieusement, petit homme au visage livide, aux prunelles de cristal, que d'heureux moments j'ai passés, avec toi, dans le Tolède ancien, dans ces retraites fastueuses qui servent de vestiaire aux prêtres et que peuplent des ouvrages d'art sur lesquels tu règnes!

Là, dans le fond des obscures sacristies formées de marbres, de toiles, de précieux métaux, de bronzes rares, d'ambres façonnés curieusement, de bijoux que l'on entasse — richesses qui se dissimulent dans l'ombre — là, tu vivais. A cette place, trône Rubens, pense Bellin, resplendit l'incomparable Greco et le Titien de Venise, à côté des custodias fameuses, des bannières qui virent fuir les maures. Tu faisais tout oublier. La misère de ta robe était un infini.

Quand je te sculptais, palpant tes formes, vivant de la sainte impression de ton esprit, modelant les beaux plis, les sévères et grands contours, plein de la passion de mon travail et songeant au Paris distrait qui devait bientôt t'apprécier....

Pauvre artiste! si loin du monde frivole, toujours dominé par de périssables sentiments, combien d'heures charmantes j'ai comptées, combien de jours heureux sans autre bonheur que l'émanation de ta prophétique tristesse!

Tu me rendais l'espérance — et j'oubliais presque mes chagrins. Le soir venu, quand la cloche sonnant l'heure des oraisons faisait tomber mes outils, je te quittais avec regret comme on quitte l'ami de cœur rencontré dans quelque lieu solitaire.

Es-tu statue, es-tu chair, esprit, apparition?... A la fois tout cela. Sur mon âme tu fais planer un définitif recueillement. Malade du mal de l'art, des inquiétudes où nous jettent les difficiles travaux, — comme toi le cœur blessé non par le ciel mais par les terrestres injustices, tu m'auras donné, en revanche, des joies ineffables. O magique chef-d'œuvre! J'aurai fait connaître la perfection dont tu resplendis! Tu consoleras, tu inspireras; tu apprendras le suprême idéal à ceux qui souffrent, aux désintéressés, aux victimes des iniquités de ce monde.

ZACHARIE ASTRUC





J. BARBEY D'AUREVILLY

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS par CH. BUET

PA probité intellectuelle se fait rare; le succès est devenu la grande idole à laquelle tout est sacrifié, et le chef du naturalisme n'a pas craint d'affirmer un jour que les multiples éditions sont le criterium du génie. Mais le temps, le grand vengeur, est là, faisant tranquillement son œuvre, couvrant peu à peu d'oubli les œuvres à succès, et mettant en pleine lumière celles qui ont été bâties à chaux et à sable dans l'amour sincère de l'art. Le grand écrivain qui a nom J. Barbey d'Aurevilly en fournit une nouvelle preuve.

Pendant sa longue vie, méprisant les succès faciles, il s'est obstiné à faire des chefs-d'œuvre en dehors de toute coterie; il a dédaigné de flatter les goûts grossiers de la foule à une époque où la littérature est devenue une honteuse spéculation sur le vice humain. C'est pourquoi, il a vécu et est mort pauvre dans sa solitaire et farouche fierté de catholique intransigeant, ayant pour lui ce noble témoignage de n'avoir jamais recherché le beau en dehors de la Vérité, ni sacrifié à la vaine et fructueuse popularité.

Et voici que l'heure de la revanche vient de sonner pour ce vaillant lutteur, admiré déjà dans sa vieil-

lesse par tout ce que le mouvement réactionnaire, ennemi du document malpropre, a fait surgir de généreux écrivains et artistes; son œuvre grandit de jour en jour. Dès maintenant, la gloire lui est acquise et, malgré quelques erreurs de plume, Barbey doit être rangé parmi les plus puissants écrivains catholiques de ce siècle.

Que ceux qui en doutent encore, lisent le judicieux et excellent volume que Ch. Buet vient de consacrer au maître; ils seront édifiés sur le caractère chevaleresque de cette âme d'élite si isolée dans notre siècle de mercantilisme et de concessions, qu'elle avait adoptée cette mélancolique devise : *Trop tard!* Non Barbey n'est pas venu trop tard; comme Veuillot, Hello et d'autres grands écrivains, il a eu pour mission de sauvegarder les intérêts de la vérité et il a courageusement rempli sa tâche.



Ce qu'il y a d'étrange dans le cas du vigoureux polémiste des *Œuvres et des hommes*, c'est l'hostilité qu'il a rencontrée dans le camp catholique : on a suspecté sa bonne foi et son orthodoxie, on a voulu le faire passer pour un vulgaire *catholique littéraire*, et comme c'est l'attaque à laquelle il a été le plus sensible, Ch. Buet a eu soin de nous montrer par des extraits de la correspondance de Barbey, combien il a été sincère et *pratiquant*, et combien peu son catholicisme était décoratif. Que penser d'un homme qui écrit ceci entre autres expansions religieuses à un de ses amis? — « Oui, mon ami, je suis chrétien et soyez-le aussi. La confession et la communion, mon ami, voilà les baumes que Dieu nous a donnés. Tout le reste ne vaut pas l'honneur d'y croire deux secondes. Lavez vos plaies dans le sang de Jésus-Christ, Trébutien,

Pansez-vous avec le sang de Dieu. Buvez ce vin de fortification. Croyez-moi c'est le grand conseil. La moitié de vous, votre *vous* a communiqué trois fois à l'humble autel de la *Bastide*. Faites-en autant à l'autel de Saint-Pierre et vous verrez si votre âme ne monte pas plus haut que la douleur de la vie. Je vous donne ce conseil en vous embrassant. Oui, faites comme moi ! » Et ceci ? — « Puisque je vous parle de Justine pensez à lui choisir un chapelet. Elle a l'extrême bonheur de ne pas savoir lire, et toute sa prière est le chapelet, — la sublime répétition du chapelet. Je lui en ai promis un. Elle le dira pour nous deux. Elle en a déjà *usé un* à mon service, — celui que je lui avais donné il y a plusieurs années. » Veillot dans sa correspondance n'a rien écrit de plus onctueux et de plus intimement catholique.

Mais si telle était la conviction et la pratique de Barbey d'Aurevilly, comment expliquer certaines pages des *Diaboliques* et de plusieurs de ses romans ?

Comment se fait-il que celui qui, au témoignage de Mgr Anger, a jugé l'art, la politique et la philosophie, dans ses œuvres critiques, avec une invariable sûreté de principes et que Mgr Berteaud regardait comme un *théologien naturel* ait pu se permettre, en prenant sa plume de romancier, quelques blâmables écarts ?

L'explication en est donnée par Ch. Buet et la bonne foi de l'auteur des *Diaboliques* en sort, nous paraît-il, indemne. Barbey avait au sujet du roman des principes, admis depuis du temps par nombre de bons esprits catholiques, mais dont l'application est extrêmement délicate. La ligne de démarcation entre les exigences imprescriptibles de la morale et la nécessaire liberté du romancier étant difficile à tracer nettement, il s'est fait qu'elle a été quelquefois franchie malgré les plus honnêtes intentions de l'auteur. Le *Magasin littéraire* a publié en janvier et mars 1889, un article approuvé

par les uns, blâmé par d'autres et dû à la plume d'un disciple de Barbey, dans lequel, d'une manière générale, se trouvent exposées les idées du maître. Cette question n'est pas mûre et mériterait d'être discutée. Le lecteur en y recourant pour plus de développements, sera peut-être de l'avis du pur et austère Léon Gautier qui soutient dans ses *Lettres d'un catholique*, au sujet du roman, à peu près la même thèse.

« Je ne vois pas pourquoi la peinture des mœurs et des caractères sera interdite à ceux qui, par leur seul examen de conscience, et par la seule pratique de la confession sont peut-être ceux de tous les hommes, qui connaissent le mieux les profondeurs de l'âme humaine. Je ne vois pas enfin puisqu'il nous est permis d'écrire des livres contre les vices, je ne vois pas comment on pourrait nous refuser la permission d'écrire quelque'une de ces œuvres plus animées, plus puissantes où les vices sont personnifiés, où ils sont incarnés en autant de personnages haïssables et que nous faisons haïr.

« Vous le dirai-je, cher ami, j'ai l'horreur des livres bêtes et je connais de nos amis qui ont imaginé de petits romans niaisots dont la seule vue me met en rage. Cette moralité sottie finit par devenir immorale, et j'estime, pour tout dire, qu'il y a des âmes ici-bas qui ont besoin d'autres livres que cet honnête et excellent volume du chanoine Schmidt, *Le bon Fridolin et le méchant Thierry*. Il nous faut quelque chose de plus nerveux, de plus viril, de plus actuel. »

Encore une fois, si ces idées paraissent théoriquement incontestables, elles demandent dans leur réalisation pratique un tact et une délicatesse dont on peut presque à son insu se départir. La bonne foi et les pures intentions de l'auteur trop osé peuvent lui servir personnellement d'excuse mais n'empêchent pas l'œuvre d'être regrettable. Barbey s'est peut-être trop prévalu de ses bonnes intentions quand il écrit à Mgr Anger à propos

de son livre le plus condamnable : « Le néant des passions humaines prouve la nécessité de Dieu. »



Nous n'avons fait qu'esquisser rapidement la physionomie catholique de Barbey, elle mérite d'être présentée d'une manière nette et franche; si l'espace ne nous était mesuré il y aurait plaisir à montrer le styliste de génie, l'artiste maître de la pensée, du mot et de la phrase, le critique pénétrant et sûr de lui-même, mais nous préférons renvoyer le lecteur au livre si nourri de faits et d'un intérêt si soutenu de Ch. Buet. *Les Impressions et souvenirs* sont à la fois un hommage de gratitude du disciple au maître et un acte de haute justice. L'auteur du *Prêtre*, comme catholique et ami intime du défunt, était mieux à même que tout autre de nous faire connaître Barbey d'Aureville. M. Buet a été sobre en appréciations personnelles; on aurait pu le suspecter de partialité; il a laissé parler Barbey lui-même par des extraits de sa correspondance intime; de plus à côté de l'éloge enthousiaste des fervents il a placé le blâme des adversaires. Il a dépeint le milieu dans lequel Barbey a vécu, a fait voir en lui le journaliste, le poète et l'artiste, le critique, le romancier et le catholique; enfin il a raconté les derniers jours et la très chrétienne fin de l'infatigable travailleur dans son modeste appartement de la rue Rousselet. Nous ne doutons pas que ce livre si habilement agencé n'atteigne pour de nombreux lecteurs pleinement son principal but : l'estime de l'homme qui en est l'objet, et la glorification de la plus grande partie de son œuvre.

H. HOORNAERT.





LES TOURS

TOURS qui vous enflammez dans l'horizon du soir,
Majestueuses tours de ma cité natale,
Autour de vous tout l'or du souvenir s'étale
Et vers vous le Passé tourne son encensoir;

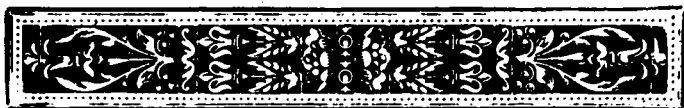
O tours où Charles-Quint vint quelque jour s'asseoir
Pour contempler sa ville immense de leurs faites :
Tours que les empereurs ou les cités ont faites
Comme un effort suprême avant que de déchoir;

Tours qui marquez le temple où mon Seigneur habite,
Tours où le nom d'un saint mystiquement palpite
Et qui servez à l'ange et l'oiseau de perchoir;

Je m'unis à vos bruits de cloches et d'antiennes
Et crie, en agitant mon vers comme un mouchoir :
Vive Dieu, vive Gand, vivent les tours chrétiennes !

JEAN CASIER.





LE CRAPAUD (1)

C'est un pauvre être ayant pour crime d'être laid.

V. Hugo.

MESSIEURS,

L y avait une fois...

Que croyez-vous qu'il y avait, Messieurs?... Peut-être un roi et une reine, qui étaient très heureux,.... comme dans les récits aimés de nos bonnes mères aux temps regrettés de notre enfance? Hélas! ces temps se sont envolés, et avec eux les histoires charmantes et trompeuses du bonheur des rois, comme de bien d'autres bonheurs... Je n'ai pas à vous dire un conte nouveau, mais une petite histoire fort réelle, — si réelle même qu'elle en est un peu réaliste; — c'est un de mes plus vieux souvenirs : vous l'excuserez, s'il est personnel, car c'est aussi une confession.

Il y avait une fois, au seuil d'une ferme, un couple de crapauds, — de vieilles gens déjà, — qui devisaient paisiblement, assis sur leurs derrières, à l'ombre d'un

(1) Causerie faite à la *Société Littéraire* de l'Université catholique de Louvain.

pot à beurre. C'était le soir, c'était en été, et les derniers rayons du soleil couchant semblaient encore redoutables à ces êtres délicats dont la fraîcheur fait la vie.

En attendant le crépuscule, ils étaient là tous deux, tranquilles, pacifiques, méditatifs... Leur conversation était triste, car dans leur innocente vie de crapauds le malheur les avait poursuivis. Ils parlaient de leurs enfants, nombreux, Dieu sait ! mais tous morts,.... massacrés méchamment par les hommes ; ils parlaient de leurs ancêtres, pour la plupart, eux aussi, persécutés par ces gens cruels. Et cependant, aïeux et descendants, tous n'avaient jamais songé qu'à se dévouer au service des Maîtres de la terre. Depuis de longues années, leur génération habitait le jardin de la ferme, envoyée là par la Providence pour chasser les insectes nuisibles, pour détruire l'engeance malfaisante des limaces, pour faire la police des chemins et des sillons, au défaut de l'incurie humaine. Et eux-mêmes, eux deux qui causaient là derrière le pot à beurre, n'attendaient-ils pas la brême pour reprendre au service du fermier leurs devoirs d'honnêtes crapauds : passer la revue des plates-bandes, visiter les carrés de légumes, veiller à la propreté de la culture, y écarter les bestioles de mauvaise race?... Ils parlaient ainsi de leur famille persécutée, de l'ingratitude des gens de la ferme ; et, craintifs, ils se disaient qu'il était dur de faire le bien en tremblant.

Enfin le soleil se coucha.

« Allons, se dirent-ils, il est l'heure. La nuit sera chaude et claire, tâchons de faire bonne besogne : il faut que demain le Maître ne trouve plus une chenille aux feuilles de ses betteraves, plus un ver à leur pied. Allons ! le travail fait oublier la peine ! »

Et tous deux, avec un soupir, soulevant leur bedaine languissante et traînant la patte, s'apprêtèrent à quitter leur abri.

A ce moment, une vieille femme, la fermière, sortit de la maison et se baissa pour prendre le pot à beurre.

— « Ah! miséricorde! s'écria-t-elle avec horreur, encore ces abominables crapauds! Venez voir, Pierre, ajouta-t-elle en appelant son mari, il y en a deux gros ici près du pot : je suis sûr que ces méchantes bêtes allaient sauter dans mon beurre pour l'empoisonner!... »

— « Pour sûr, grommela le fermier, cette engeance-là nous ruinera! L'autre semaine ils dévoraient nos carottes. A présent les voilà au beurre... »

Sur ce discours, son lourd sabot s'éleva dans l'air par deux fois, et par deux fois claqua sur le sol humide, et des malheureuses petites bêtes, on ne vit plus

qu'un horrible mélange
D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange.

J'étais là, moi, petit garçon, et je me souviens avec remords que, plein de curiosité, je vins jeter un regard craintif sur les cadavres encore palpitants. C'était bien triste à voir, et pourtant je dis au fermier d'un ton fort convaincu :

— « Ça, c'est bien tapé, Pierre, et puis... c'est bien fait!... »

Pierre me regarda en riant.

— « Oui! dis-je avec méchanceté, c'est bien fait, parce que les crapauds, c'est très laid! »

Alors Pierre devint tout sérieux :

— « Mais, mon petit, me dit-il, ce n'est pas parce qu'ils sont laids que je les ai tués, c'est parce qu'ils sont méchants. »

— « Eh bien, répondis-je, car j'étais têtue, c'est sûr qu'ils sont méchants, puisqu'ils sont laids! »

— « Etre laid et être méchant, ce n'est pas la même chose, dit encore Pierre. »

Et comme je hochais la tête, la fermière, qui nous écoutait les mains sur les hanches, vint près de moi.

— « Regarde-moi voir un peu, me dit-elle en

souriant et en levant mon menton de son doigt osseux, de façon à tourner mes yeux vers les siens, regarde-moi voir... je suis laide, n'est-ce pas, moi? »...

Il faut vous dire que la fermière était une antiquité parcheminée, ridée comme une pomme d'antan, avec un nez sensiblement incliné vers la joue gauche; ajoutez que l'une des quelques dents qui lui restaient passait en avant par une croissance irrégulière, et allait relever un coin de sa lèvre supérieure... D'autre part, j'aimais beaucoup cette bonne vieille : quand j'allais à la ferme, elle avait toujours pour moi un fruit ou une tasse de lait; elle savait de belles histoires, qu'elle me racontait en pelant ses pommes de terre. Comme je l'aimais bien, je n'avais jamais remarqué qu'elle fût laide, mais lorsque, avec sa main branlante sous mon menton, elle m'eut dit bonnement : « Regarde-moi, mon petit, je suis laide, n'est-ce pas? » je fus bien embarrassé. Je vis alors comme pour la première fois, l'orientation déplorable de son nez, et l'angle singulier de sa lèvre accrochée à sa dent comme un manteau à une patère.

Avec ma franchise d'enfant, je lui répondis :

— « Un peu laide, c'est vrai!... »

Le brave Pierre se mit à rire de bon cœur, et sa femme aussi; puis celle-ci me demanda :

— « Est-ce que je suis méchante, dis-moi? »

— « Oh non! m'écriai-je en devenant tout rouge, oh non! Vous êtes bien bonne! »

Et la vieille : « Tu vois bien, mon petit, que ce n'est pas la même chose... »

Et elle m'embrassa sur les deux joues.

Je n'oublierai jamais cette leçon, ni les braves vieux qui me l'ont donnée.

Plus de vingt ans après cette aventure je fus obligé d'étudier un peu d'histoire naturelle. J'appris alors que, pour être eux aussi « un peu laids », les crapauds ne sont pas méchants, bien au contraire qu'ils ont mille

bonnes qualités. Et je pensais avec étonnement que la vieille fermière et son mari m'avaient donné une leçon qu'eux mêmes ne savaient pas toujours appliquer. S'ils vivaient encore, j'irais le leur dire... Hélas, eux aussi ont passé!

Je vous ai fait au long, Messieurs, l'histoire de ce souvenir, un peu par amour du passé, un peu aussi parce qu'elle excusera le but de cette causerie, dont le sujet pouvait à première vue paraître déplaisant. Je voudrais vous faire faire la connaissance du Crapaud, et arriver par là-même à vous inspirer quelque estime pour ce pauvre être plus méritant encore qu'il n'est méprisé.

Au reste ne vous effrayez pas; la longueur de mon étude ne répondra pas à la longueur de mon préambule.



Lorsqu'on veut faire la connaissance complète de quelqu'un et s'éduquer parfaitement à son sujet, il faut s'enquérir de deux choses: il faut d'abord étudier son entourage, sa famille, ses relations, en un mot sa position sociale; il faut ensuite s'éduquer quant à lui-même, pris au physique et au moral. Nous allons, si vous le voulez bien, établir ces deux points à propos de notre personnage

Et d'abord quelle est la position sociale du Crapaud? je veux dire quel rang occupe-t-il et de quelle famille est-il dans cette grande société qu'on appelle le Règne animal?

Consultons les registres de cette société. J'y vois qu'elle est nombreuse et partagée en quelques grandes catégories. Des savants ont estimé à 600,000 environ le nombre des espèces animales aujourd'hui connues, et combien encore sont ignorées!

Quoi qu'il en soit, ces 600,000 espèces se rangent en

quatre grandes divisions, que les zoologistes appellent des *embranchements* : les Vertébrés, les Articulés, les Mollusco-Radiaires, les Protistes (1). Dans laquelle trouvons-nous le Crapaud ?

Ce n'est pas dans l'embranchement des Protistes : il n'y a là que ces animalcules, souvent invisibles à l'œil nu, qui habitent par milliers dans quelques gouttes d'eau, et si misérables que les derniers d'entre eux sont aussi voisins des plantes que de leurs confrères du règne animal. Eliminons aussi les Mollusco-Radiaires : c'est l'embranchement des polypes inertes, tels que l'éponge; des lentes étoilées de mer; des vers imbécilles, tels que le ver solitaire ou le ver de terre; des mollusques maladroits, tels que la moule ou l'escargot. Le crapaud n'appartient pas à ces bas-fonds de la société. Sera-t-il de l'embranchement des Articulés? Les Articulés sont déjà des personnages : j'y vois des homards et des écrevisses, des mille-pieds, des araignées, des mouches et des hannetons, mais pas de crapaud. Montons encore d'une étage : nous voici dans l'embranchement des Vertébrés, ces êtres supérieurs que caractérise principalement l'honneur de soutenir leur corps par une colonne vertébrale : tel le premier des animaux, l'homme. Le Crapaud a une colonne vertébrale fort bien conditionnée : c'est un Vertébré, au même titre que nous-mêmes.

Toutefois, c'est encore fort vague que cette défi-

(1) Nous nous servons ici de cette division pour sa simplicité et sa clarté, quoiqu'elle puisse à certains points de vue prêter à quelques critiques : d'après les Traités de Zoologie les plus récents des considérations anatomiques et embryologiques font admettre actuellement cinq, six et jusqu'à neuf embranchements. Au surplus, cette question de la classification, destinée à mettre en lumière l'ordre de la série animale, est aujourd'hui parfaitement embrouillée, chaque auteur se servant d'une classification rejetée par ses confrères.

nition : le Crapaud est un Vertébré. Nous allons la spécialiser davantage.

Les zoologistes ont partagé le grand embranchement des Vertébrés en cinq classes : les Mammifères, les Oiseaux, les Reptiles, les Batraciens et les Poissons.

Je n'ai pas besoin de vous dire que le Crapaud n'est pas un Mammifère ni un Oiseau, c'est-à-dire un animal à sang chaud. A part une foule d'autres différences évidentes, rien que la sensation froide que donne je toucher de sa peau humide le caractérise comme un animal à sang froid. Il appartient donc à l'une des trois autres classes : les Reptiles, les Batraciens ou les Poissons. Peut-être avez-vous quelques doutes si ce n'est pas un Reptile, — et ce ne seraient pas ses quatre pattes qui l'en empêcheraient, puisque les tortues et les crocodiles, qui sont quadrupèdes, sont tout aussi scientifiquement Reptiles que les serpents-boas. — Mais non, le Crapaud n'est pas un Reptile : il peut vivre sous l'eau, du moins une partie de son existence. Ce n'est pas un Poisson non plus : il a des poumons et peut vivre dans l'air. C'est donc un membre de cette classe intermédiaire entre les Reptiles et les Poissons : la classe des Batraciens.

Le Crapaud est donc un Vertébré Batracien.

Arrêtons-nous quelques instants, s'il vous plaît, à ses confrères les Batraciens : en les étudiant, déjà nous étudierons le Crapaud, la famille et son chef étant d'une même nature.

On connaît aujourd'hui environ 900 espèces de Batraciens. Ce sont vraiment les animaux les plus étonnants qu'on puisse voir. Je viens de dire qu'ils formaient une classe intermédiaire, unissant les Poissons qui sont au-dessous d'eux, aux Reptiles, qui sont au-dessus. Et ils participent tellement à la nature de cette double sorte de voisins, qu'autrefois on les rangeait parmi les Reptiles, et qu'aujourd'hui, tout en les classant à part, on les rapproche plutôt des Poissons.

De fait, une particularité fort remarquable les rend tout proches parents de ces derniers, à savoir que tous les Batraciens pendant leur jeunesse, — quelques-uns même pendant toute leur existence, — vivent dans l'eau à la façon des Poissons, respirant comme eux l'air dissous dans l'eau au moyen d'organes spéciaux, les *branchies*. Je devrai tout-à-l'heure revenir sur ce point pour indiquer comment ils se métamorphosent avec l'âge et arrivent à la vie aérienne. Ce qui les unit d'autre part à la classe des Reptiles, c'est cet autre fait, que tous les Batraciens, même ceux-là qui conservent des branchies leur vie durant, reçoivent au sortir de leur jeunesse et comme apanage de leur âge mûr des poumons propres à respirer l'air libre de l'atmosphère, comme les Reptiles et les Vertébrés supérieurs.

Ces phases successives de vie aquatique ou branchiale et de vie aérienne ou pulmonaire établissent certes un intermédiaire bien remarquable des Poissons aux Reptiles par les Batraciens; mais cet intermédiaire est encore rendu plus complet, plus continu du côté des Poissons par une singulière anomalie qui concerne ces derniers. Quoiqu'elle n'intéresse qu'indirectement notre sujet, je ne puis, à raison de son importance, la passer sans la signaler, et la voici :

Il est, à la tête de la classe des Poissons, un ordre entier, celui des Dipnoïdes, qui constitue un chaînon zoologique reliant le plus intimement du monde les Poissons aux Batraciens. Les Dipnoïdes, en effet, en tant que poissons, sont destinés à vivre dans l'eau et à respirer au moyen de branchies. Mais la nature a circonscrit ces curieux animaux dans des régions tropicales fort arides, où les cours d'eau qui les nourrissent se dessèchent pendant la partie la plus chaude de l'année. Que feront alors ces pauvres bêtes?... On ne le prévoyait guère, mais c'est un fait aujourd'hui bien constaté : aux approches des sècheresses, les Dipnoïdes

s'enfouissent dans la vase; puis, lorsque celle-ci, desséchée, les engage comme des statues dans leurs moules, grâce à un petit couloir qu'ils ont ménagé entre leur bouche et la surface du sol, ils continuent à respirer, mais cette fois non plus l'air dissous dans l'eau par leurs branchies, mais l'air libre directement par de véritables poumons. C'est le cas d'un malheureux qu'on aurait enterré vif par erreur, et qui s'obstinerait en dépit de son état-civil à respirer par la fente de son cercueil... Lorsque revient la saison des pluies, les Dipnoïdes sentent leur prison d'argile se ramollir; bientôt le lit du fleuve se remplit, et les Dipnoïdes ressuscitent, — le terme n'est pas exagéré, — ressuscitent à la vie poissonnière : ils se remettent à respirer sous l'eau, gardant toutefois leurs poumons en réserve pour l'année suivante. Il y a là un parallélisme bien évident avec les Batraciens, et la différence principale qui sépare les deux termes consiste simplement en ce que les Batraciens ne passent qu'une fois par le régime branchial, tandis que les Dipnoïdes le prennent et le quittent annuellement.

Revenons à nos Batraciens.

Chez ceux-ci mêmes, il est d'autres particularités que celles de la respiration et du mode de vie, qui font participer ces animaux à la nature des Poissons et à celle des Reptiles. C'est ainsi que les Batraciens inférieurs, ceux qui sont les plus proches voisins des Poissons, ont des vertèbres qui rappellent par leur forme les vertèbres de Poissons, tandis que les Batraciens supérieurs ont des vertèbres de Reptiles. Les Batraciens inférieurs portent de chaque côté du corps une série d'organes cutanés, formant ce qu'on appelle la *ligne latérale*, qu'on ne retrouve que chez les Poissons (1).

(1) La *ligne latérale* s'observe chez tous les Batraciens jeunes, mais elle ne persiste que chez les adultes des genres exclusive-

Quelques Batraciens supérieurs (1), d'autre part, ont le dos armé de plaques osseuses soudées à la colonne vertébrale, et qui rappellent naturellement la carapace de reptiles bien connus, les Tortues. Je pourrais ajouter bien d'autres analogies.

Toutefois il ne faut pas s'imaginer que cette transition du type poisson au type reptile soit régulièrement progressive suivant la série des Batraciens les plus infimes aux Batraciens les plus parfaits; il en est tout autrement. A part quelques indications tirées des vertèbres et d'un petit nombre d'organes, qui se perfectionnent progressivement suivant l'ordre de dignité ascendante des divers Batraciens, les caractères rappelant les Poissons et les Reptiles sont répandus presque pêle-mêle et sans gradation toujours régulière sur la série batracienne; de façon que tel Batracien fort inférieur et très voisin des Poissons dans le tableau de la classe, aura pourtant l'une ou l'autre note bien reconnaissable de la nature des Reptiles : c'est ainsi que les Péromèles, les derniers des Batraciens, sont par la forme de leur corps, par leur peau écailleuse, par le développement dissymétrique de leurs poumons, tout à fait comparables aux serpents. D'autre part, certains Batraciens assez élevés en dignité dans leur classe, conservent toute leur vie une organisation branchiale et un mode de vie qui sont propres aux Poissons. Il faut donc considérer la classe des Batraciens comme une combinaison du type poisson et du type reptile, où les caractères de ces deux types entrent dans des proportions variables et irrégulièrement ordonnées. - Si j'ai insisté sur cette observation, c'est

ment aquatiques, lesquels n'appartiennent jamais à l'ordre des Batraciens Anoures ou supérieurs.

La plupart des Zoologistes considèrent les éléments de la ligne latérale comme les organes d'un sixième sens, dont l'objet est encore énigmatique.

(1) Cératophrys, Brachycéphale.

qu'elle me paraît propre à fournir un argument d'une certaine valeur contre la théorie d'un transformisme outré, argument qui en découle trop clairement pour que je m'arrête à le formuler.

Avant de nous occuper personnellement du grand personnage qui réclame les honneurs de cette soirée, nous devons encore fixer notre attention sur un fait que j'ai signalé tout-à-l'heure comme général chez les Batraciens, celui des métamorphoses qu'ils subissent au cours de leur vie. Pour la plupart, je l'ai dit, ces métamorphoses les élèvent de la vie aquatique à la vie terrestre. Rien n'est plus bizarre que la série des formes par lesquelles passent ces bêtes extraordinaires avant d'arriver à l'état d'hommes faits... je veux dire, de Batraciens faits.

Vous vous rappelez sans doute, Messieurs, peut-être non sans plaisir, ces pêches joyeuses que nous avons tous faites autrefois dans quelque étang voisin de la maison paternelle, du chemin de l'école, ou du bois où nous allions jouer les jours de congé. A deux genoux sur le bord humide, appuyés d'un bras sur une pierre, penchés avec attention, nous épiions le bon moment,... puis, d'un rapide coup de main, qui faisait jaillir l'eau sur nos voisins, nous ramenions victorieusement dans notre poing fermé, certaines bestiales noires, ressemblant à de petites boules de velours luisant, terminées en queues frétilantes; et c'était, je m'en souviens, fort amusant de les voir s'agiter comme de petits diables entre nos doigts mouillés.. Ces petites boules de velours, nous les prenions pour des poissons minuscules : elles en avaient l'aspect et le mouvement.

Si, à cette époque, nous avions vu ce que c'était que des branchies et des poumons, nous aurions pu remarquer qu'elles avaient des branchies sous forme de petites houppes aux deux côtés de la tête, et pas de poumons. Nous ignorions cela sans nous en mettre

en peine, et nous tenions que c'étaient là de jeunes poissons mal léchés. Dans la réalité, c'étaient des batraciens habillés en poissons; mais l'habit ne fait pas... le poisson. La preuve, c'est qu'un petit garçon que j'ai connu, et qui avait quelques velléités d'inventions scientifiques, en fit un jour une qui l'étonna... Il trouva que les plus gros de ces petits poissons avaient deux pattes, que d'autres même, les doyens de la race, — en avaient quatre. Le petit homme eut la curiosité de nourrir un de ces drôles de poissons avec des herbes dans un vieux pot couvert d'une planche : il venait tous les jours examiner la merveille. Il fut bientôt stupéfait — et un peu triste de voir que la queue de son poisson diminuait peu à peu, de même que les petites houppes des côtés de la tête : tant que finalement, dans le vieux pot, ce ne fût plus un poisson qui se promenait, mais tout simplement une grenouille minuscule. Notre gamin n'en revenait pas, et je me rappelle bien son ébahissement, lorsque, après avoir négligé son aquarium primitif pendant quelques jours, il revint un matin soulever doucement la planche : le grenouilleau était devenu grenouille, et belle grenouille, vraiment! car d'un bond leste elle fila comme une balle sous le nez du curieux, renversant ensemble le vieux pot et toutes les idées qu'avait son propriétaire touchant la pisciculture.

Le grand nombre des Batraciens passent par cette série de métamorphoses qui étonnaient mon naturaliste en herbe. Ils commencent tous, ou peu s'en faut, par être petits poissons, ou plutôt *tétards*, pour appeler les gens par leur nom. Cependant certains tétards ne sont pas aussi « renversants » dans leur développement que celui du vieux pot sous la planche.

Il y a en effet des Batraciens qui, contents de leur premier sort, n'en ambitionnent pas de meilleur : tétards ils naissent, tétards ils demeurent, à part quelques

transformations organiques peu apparentes à première vue pour qui n'est pas naturaliste. Il en est qui refusent le don des pattes, mais acceptent et utilisent celui des poumons, et s'en vont chercher fortune sur la terre ferme, où ils se creusent des galeries à la façon des vers de terre. D'autres, avec les poumons prennent aussi les pattes, — soit rudimentaires, soit développées, — mais, satisfaits de l'état aquatique, ils conservent leurs branchies et ne quittent pas l'onde. D'autres encore ne veulent plus de branchies; ils vivent par leurs poumons de l'air libre, ils ont des pattes bien développées, mais par un reste de sympathie pour leurs anciennes habitudes, ils passent dans l'eau leurs loisirs, ne venant à la surface que de temps en temps, pour respirer : tels ces jolis tritons des ruisseaux tranquilles, avec leur ventre rouge et leur large queue aplatie.

Et à propos de queue, il paraît que cet ornement n'est pas considéré comme un signe aristocratique par la haute société du monde batracien, car si certaines espèces, même terrestres, comme la belle salamandre noire et jaune de nos montagnes, la conservent toute au long, les Batraciens supérieurs, les grands seigneurs de la classe, s'en défont en arrivant à l'âge adulte, accomplissant ainsi le dernier terme de la transformation la plus complète, la plus perfectionnée.

C'est parmi ces grands seigneurs, ces Batraciens sans queue, que l'on appelle plus doctement les Anoures, que brille le Crapaud.

MAURICE LEFEBVRE.

(La fin au prochain n^o.)





LA DENTELLIÈRE DE BRUGES

I



Bruges, près des eaux muettes
Qui se traînent languissamment,
Sur le bord d'un canal dormant
A faire pleurer les poètes,
En face de ces flots verdis
A l'odeur somnolente et fade,
Une dentellière malade
Vivait dans un obscur taudis.

Dix-huit ans, — poitrinaire et pâle,
La douleur cernait ses yeux doux,
Et, quand elle toussait, sa toux
Avait des sifflements de râle.
Elle travaillait, chaque jour,
Au bruit de l'eau, toujours le même,
Sans avoir jamais dit : « Je t'aime ! »
Elle rêvait beaucoup d'amour.

Plus d'une fois, sur la grand' place,
Comme, en allant vers le beffroi,
Avec son pauvre cœur tout froid
Elle traînait sa marche lasse,
Elle avait vu, parmi les fleurs,
Passer, sur quelque taille frêle,
Ces dentelles, faites par elle
Dans l'obscurité des douleurs

Et, regagnant, près de l'eau morte,
Sa chambrette de pauvre enfant,
La dentellière était souvent
Très-songeuse en poussant la porte.

Oh! si quelqu'un m'aimait enfin!
Si jamais j'étais fiancée!
Et, tremblant à cette pensée,
Elle prenait le fuseau fin.

Derrière une boule de verre
Qui lui tamisait la clarté,
Quatre heures de nuit, à côté
De l'horloge au rythme sévère,
Chaque soir plus nerveusement,
Elle travaillait dans les fièvres,
Puis se jetait, du sang aux lèvres,
Sur son grabat, d'épuisement.

Et le canal, sous les déluges
D'un ciel maussade et pluvieux;
Dormait, mélancolique et vieux
Comme les carillons de Bruges,
Et les petits jardins mouillés
Dormaient au jour crépusculaire,
Sans que jamais une voix claire
En riant les eût éveillés.

II

Pauvre petite dentellière,
Qui donc chez vous s'en est venu?
C'est un jeune homme, un inconnu
A la démarche cavalière.
Le jeune homme à peine arrivé,
Voilà votre cœur qui s'arrête :
C'était le fiancé, pauvrette,
Celui que vous aviez rêvé!

Il vous a dit : « Je me marie... »
Vous avez eu bien mal! — Après,
Il a dit encor : « Je voudrais
La dentelle la plus fleurie,
Une merveille, un pur bijou,
Une toile en neige tissée,
Pour l'offrir à ma fiancée
Et la mettre autour de son cou.

« Il le faut pour la Pentecôte...
— Je l'achèverai, Dieu m'aidant..
— Le temps manque un peu : cependant
Pourrez-vous le donner sans faute,
Je la veux blanche comme lait,
Je la veux adorable et fine,
Fraîche à ravir une dauphine... »
Elle a promis ce qu'il voulait.

Les voisines ont fait : « Ma chère,
Quelle chance ! un travail de roi !
Mais c'est que vous avez, ma foi,
Regard sûr et touche légère ! »
Le canal, sous la pluie à flots,
Epaissit son eau plate et grise ;
La dentellière s'est assise,
Le cœur soulevé de sanglots.

Au travail, ma pauvre petite !
Ton coussin est là, qui t'attend.
Sans amour, travaille pourtant,
Travaille encor, travaille vite !
N'écoute plus le cri d'oiseau
Effaré de pluie et de brume ;
Quitte l'eau glauque et son écume :
Dentellière, vite au fuseau !

Et, pendant de longues semaines,
Chaque jour à l'autre pareil,
Sans parler, sans voir le soleil,
Sans entendre de voix humaines,
La dentellière fait courir,
Avec son éternel manège,
Ces fils légers comme une neige
Qu'on verrait se prendre et fleurir.

D'heure en heure, la toux plus forte
Lui mord plus avant dans les chairs.
De temps en temps, par les jours clairs,
Le jeune homme frappe à la porte.
« Eh bien ! l'ouvrage avance-t-il ? »
— Février se termine à peine. —
« Ce sera dans une semaine... »
— On est aux derniers jours d'Avril.

L'enfant s'est encore amaigrie :
Ça l'a prise pour tout de bon !
Elle a les mains d'un moribond,
Les yeux d'une Vierge Marie.
Ces yeux, que la tristesse emplit,
N'ont jamais vu des yeux leur rire !
C'est bientôt la fin du martyre :
L'enfant travaille dans son lit.

Le printemps sème des pervenches
Sur les eaux du canal moins noir,
Et, par la croisée, on peut voir
Un arbre avec des fleurs aux branches ;
Tissant, de ses doigts effilés,
Les dentelles pour l'épousée,
L'enfant peut voir, par la croisée,
Revenir les vols exilés.

Et puis, un jour qu'une main vive
Frappe à la porte, — on n'ouvre plus.
Sur les escaliers vermoulus
La foule des voisins arrive.
Les enfants disent : « Elle dort... »
Le jeune homme entre : « Et notre ouvrage ?
Avance-t-il ? Allons ! courage ! »
Il recule : il a vu la mort.

Nul ne portera la dentelle
Sur qui la mourante pâlit.
Le soir, quand on l'ensevelit.
On mit cette neige autour d'elle.
On l'a menée au calme lieu
Qui nous réserve ses refuges,
Et la dentellière de Bruges
Connaît l'amour, auprès de Dieu.

CHARLES FUSTER.





PETITE CHRONIQUE

NOUS avons la bonne fortune d'offrir à nos fidèles, en délicat régal, cette primeur : *La servitude de Pelesh*, un de ces contes exquis toujours que S. M. la reine Elisabeth de Roumanie signe *Carmen Sylva*. Le subtil charmeur de *Pêcheur d'Islande* s'est fait depuis du temps, auprès du public occidental, le héraut de la renommée de cette royale charmeuse. Il nous a révélé cette « fée » vêtue de blanc, avec un long voile, à la mode roumaine, qu'on se figure, là-bas, pareille à l'une de ces princesses légendaires qui chantaient, en filant, au fond d'un manoir à tourelles, de très anciennes ballades, ou qui peignaient sur parchemin, assises devant un chevalet, de merveilleuses enluminures de missel, à la manière byzantine. Elle est jolie, dit-on, ainsi qu'il sied, et douce infiniment; spirituelle et enjouée aussi; elle a de la finesse et de la naïveté; elle aime les forêts et les fleurs et les oiseaux et les torrents; elle a surtout de la mélancolie attendrie, car elle a souffert, cette jeune souveraine aux magnifiques cheveux déjà blanchis, et voici, pour éclairer le mystère de ces pages où le rire s'accompagne de larmes, quelques lignes de Loti, révélatrices : « Au milieu du grand jardin d'une résidence royale, on m'a conduit « par son ordre au tombeau d'une petite princesse qui lui res- « semblait, qui avait hérité de ses traits et de son beau front « large. Sur le tombeau, j'ai lu ce passage de l'Évangile : « Ne « pleurez pas, elle n'est pas morte, elle dort. » Et en effet, la « petite statue couchée semble dormir paisiblement dans sa robe « de marbre. « Ne pleurez pas. » Prurtant la mère de la petite « endormie pleure encore, pleure amèrement son enfant unique. « Et voici une phrase d'elle qui souvent me revient à la mémoire, « comme si une voix la redisait au dedans de moi-même avec « une lenteur funèbre : « Une maison sans enfant est une cloche « sans battant; le son qui dort serait bien beau peut-être, si quelque « chose pouvait le réveiller... »



L'Académie a remplacé Feuillet dont plusieurs briguaient æ fauteuil : parmi eux, Zola, de Bornier, Ferdinand Fabre, Pierre Loti, tous écrivains, — la politique ayant, cette fois, consenti à laisser le champ libre à la littérature, ce dont il lui faut savoir gré. Zola était encore trop Zola, malgré le *Rêve*, et Bornier trop peu Bornier. L'Académie a choisi Loti.



M. Stéphane Mallarmé publie à Bruxelles, chez l'éditeur Deman, un volume de prose : *Pages*. Rien d'inédit, croyons-nous, parmi ces notes de critique et ces poèmes en prose, qui tous autrefois parurent, à partir de 1865, en diverses revues. M. Mallarmé s'y révèle, sans conteste, un rare et précieux et consciencieux artiste ; tels de ces poèmes, *Frisson d'hiver*, entr'autres, sont d'une délicatesse très raffinée. Plusieurs, les premiers en date apparemment, sont presque simples ; puis la langue se complique, s'entortille, se *concentre*, dit-on, au point de devenir oraculaire et hermétique. Ces successives transformations sont curieuses à étudier. Il convient de prévenir ceux qui ne trouveraient pas M. Mallarmé aveuglant de lucurs, que le poète a cherché, dans ce livre, à « donner la notion fondamentale des choses en sa profondeur à travers l'accidentel et le quotidien ». Plusieurs personnes s'occupent, en ce moment, avec un zèle recommandable, à découvrir sa philosophie.



L'œuvre lithographique de Odilon Redon. Catalogue descriptif par Jules Destrée. — A Bruxelles chez l'éditeur Edmond Deman.

Le vaillant et judicieux critique d'art auquel le *Magasin* doit *Henry de Groux*, toujours à l'affût des manifestations les plus rares et les plus neuves de la pensée et du rêve, continue par ce volume ses études d'art moderne. Il nous initie cette fois à l'esthétique du poète de l'irréel, de l'âpre évocateur du macabre, d'Odilon Redon « à l'R fatidique des grands : Rembrandt, Raphaël, Rubens », connu surtout par ses moins méritoires lithographies, celles insérées au *Juré* d'Edmond Picard. Cet artiste, solitaire en son domaine inaccessible à l'admiration de la foule pratique, est depuis peu avidement étudié par ceux qui savent sentir en oubliant de raisonner.

M. Destrée a tenté d'interpréter les quatre-vingt-quatorze planches qui composent, à ce jour, l'œuvre publié de Redon. Ce catalogue — mot sec mais inévitable — est remarquablement littéraire : la parole écrite est parvenue, en dépit de la difficulté, à rendre, avec une saisissante maîtrise, les redoutables fantaisies du crayon, et met une fois de plus en lumière l'auteur des *Transpositions japonaises*. Ce qui n'est pas moins digne d'attention c'est le sentiment esthétique et la clairvoyante critique qui anime ces pages, ouvrant des horizons par delà les règles coutumières.

L'ouvrage est irréprochablement édité par Deman et orné de deux puissantes eaux-fortes, gravées par Madame Jules Destrée — l'artiste remarquée au dernier salon de Bruxelles — s'inspirant l'une d'un mascarón de l'église St-Nazaire à Carcassonne, l'autre, insérée dans les 25 premiers exemplaires seulement, d'un fragment de sculpture formant clef-de-voûte à la cathédrale de Reims.



Le Don d'Enfance place M. Fernand Severin au premier rang, désormais, parmi les poètes belges. C'est la si douce et mystérieuse période de l'adolescence qu'il a voulu évoquer, avec ses vagues joies et mélancolies, en des vers d'idylle, de rythme simple et savamment naïf, des vers pleins de caresses, de murmures et de musiques. Nous ne sachions pas qu'un autre poète ait atteint à autant de grâce, de charme, de fraîcheur. Transcrivons, pour qu'on en juge, cette pièce :

Le lys des vallées

En moi je sens mourir un cœur prédestiné
Meurtri de tout l'amour qu'il n'aura pas donné,
Mourir, sans en rien dire, entre les mains des anges,
A la simple façon d'un enfant dans ses langes,
A la simple façon d'un tout petit enfant.
O cœur, donné par Dieu, qu'un séraphin défend,
Toi, rien ne souillera ta robe originelle !
Sois content de la seule étreinte maternelle
Dont t'environneront quelques beaux soirs d'été,
Et meurs, dans ton désir et ta virginité.
Le silence t'a fait orgueilleux et timide ;
C'est par lui que ta vie est si vaine et si vide,
Toi, fait pour être aimé, toi, qu'on n'aimera pas !
Maintes vierges, tes sœurs, t'eussent tendu les bras,
Comme au roi souhaité de toutes leurs pensées,
Hélas ! et tu n'as pas connu ces fiancées,
Tu n'as pas vu venir dans la paix de tes soirs
Ces pensives enfants qu'appelaient tes espoirs,
Et tu te meurs de tout cet amour inutile,
Cœur à jamais meurtri, mon pauvre cœur stérile !



Mort du félibre Roumanille qui était, avec le poète de *Mirèio* et Aubanel, le chef de la renaissance provençale.



Les représentations au théâtre de Bayreuth auront lieu, cette année, du 19 juillet au 19 août. *Parsifal* sera joué les 19, 23, 26, 29 juillet, 2, 6, 9, 12, 16 et 19 août. *Tannhäuser* les 22, 27, 30 juillet, 3, 10, 13 et 18 août. *Tristan et Iseult* les 20 juillet 5 et 15 août.



Dans la *Revue indépendante* d'avril, dans la *Revue générale* de mai, des articles intéressants sur Théodore de Banville. Le célèbre poète anglais Algernon Charles Swinburne publie, dans l'*Athæneum* de Londres, ce sonnet en langue française, à la gloire du défunt :

Théodore de Banville

La plus douce des voix qui vibraient sous le ciel
Se tait : les rossignols ailés pleurent le frère
Qui s'envole au-dessus de l'âpre et sombre terre,
Ne lui laissant plus voir que l'être essentiel.

Esprit qui chante et rit, fleur d'une âme sans fiel.
L'ombre élyséenne. où la nuit n'est que lumière.
Revoit, tout revêtu de splendeur douce et fière,
Mélécerte, poète à la bouche de miel.

Dieux exilés, passants célestes de ce monde.
Dont on entend parfois dans notre nuit profonde
Vibrer la voix, frémir les ailes, vous savez

S'il vous aime, s'il vous pleura, lui dont la vie
Et le chant rappelaient les vôtres. Recevez
L'âme de Mélécerte affranchie et ravie.

A.-C. SWINBURNE.



On n'ignore pas que certains détracteurs de Victor Hugo se réjouissent à la pensée qu'on ne lit plus les œuvres du plus grand des poètes français. Voici une constatation qui ne manquera pas de leur faire plaisir : depuis cinq années qu'il est mort, la vente de ses œuvres a produit la bagatelle de sept millions et demi. Pauvre M. Biré!



Un jeune artiste que beaucoup de nos lecteurs connaissent déjà, M. Daniel De Haene vient de faire paraître un portrait à l'eau-forte de Barbey d'Aurevilly, d'après un dessin de Constantin Meunier, et un portrait à l'eau-forte, en vente chez l'éditeur Deman, de notre collaborateur Léon Bloy.



Nos plus affectueux compliments de condoléance à notre collaborateur M. Maeterlinck et à sa famille pour la perte douloureuse faite en la personne de son frère M. Oscar Maeterlinck, pieusement décédé à Gand dans sa 22^e année.

Le soir même de ce deuil — 20 mai — *L'intruse* était acclamée au *Théâtre d'Art* par le public artiste de Paris. Nous citons la *Plume* : « Le grand, l'énorme succès de la représentation a été

pour *l'Intruse*. Ça du symbolisme, oui; mais ça du théâtre et du théâtre génial, du théâtre qui vous pétrit l'âme... Faire ainsi passer dans une salle le frisson de la mort sans la montrer, c'est d'un grand, d'un très grand artiste ». Sarcey seul n'a pas été content : rien ne manque à la gloire de M. Maeterlinck.



La place nous manque pour parler, autant qu'il le faudrait, de plusieurs livres : *Le règne du silence* par Georges Rodenbach qui, dans une forme parnassienne et très pure, reste le poète sentimental des langueurs douces et des mélancolies élégantes; — *Les Fastes* par Stuart Merrill, un jeune, qui aime les vagues songes héroïques et les somptueux décors de beffrois, de palais, d'îles et de parcs dans lesquels il fait défiler, badins ou hiératiques, vêtus de pourpre, d'aciers et de satins, des princes et des princesses, des chevaliers, des bouffons et des magiciennes; artiste un peu ténébreux et creux, doué d'une surprenante virtuosité en quête toujours de trouvailles sonores et musicales, et parfois dupe de la fascination des vocables. — *Le Fr Balouët* par Jacques Renaud, recueil de huit nouvelles, études de mœurs rustiques alertement enlevées selon un procédé trop uniforme, dans une langue modernisante et à l'occasion patoisante, d'observation précise trop pessimiste peut-être mais sans crudités zolistes, ça et là de fines et nettes descriptions.



Le *Mercur*e de France, dans son numéro de mai, publie un beau portrait inédit de Gustave Flaubert, d'après son buste par Clésinger, et sous ce titre : *Lord Lyonnel*, d'étranges pages inédites de Villiers de l'Isle Adam, fragments qui se rapportent probablement à *l'Eve future*.



Paris : Et mention ici faite n'implique pas approbation)
Paul Verlaine : *Bonheur*, chez Vanier.
Fr. Bournand : *La Terreur à Paris*, chez Savine.
J. H. Rosny : *Daniel Valgrave*, chez Lemerre.
Edmond Haraucourt : *Seul*.
Paul Redonnel : *Liminaires*, poésies, chez Lacomblez.
Les cahiers d'André Walter, œuvre posthume. Librairie de l'Art indépendant.
Jean Bertaut, évêque de Séz : *Les œuvres poétiques*, chez Plon.
Auguste Jénart : *Le barbare*, drame, chez Lacomblez.
Clélat : *Rutebeuf*, chez Hachette.

MAURICE DULLAERT





TABLE DES MATIÈRES

Premier Semestre de l'année 1891

Livraison du 15 Janvier

	Pages.
I. La Famille, GUILL. VERSPEYEN	5
II. Entre Bucarest et Filaret, WILLIAM RITTER	21
III. Méditation, JANSSENS DE BISTHOVEN	35
IV. La Banqueroute de la Liberté, HERMANN DE BAETS	37
V. <i>L'Inexprimable</i> , HENRY BORDEAUX	50
VI. Maurice Maeterlinck, GÉRARD LELONG	51
VII. La Fiancée de Maître le Kévan (<i>suite</i>), LOUIS TRÉDERNE	64
VIII. Un Livre : Christophe Colomb devant les Taureaux, ALCIDE GUÉRIN	77
IX. Notes et Silhouettes : Henry de Groux (<i>fin</i>), JULES DESTREE	82
X. <i>L'Eternel Printemps</i> , JEAN VAUDON	90
XI. <i>Au Christ-Ouvrier</i> , JEAN CASIER	91
XII. Petite chronique, M. D.	93

Livraison du 15 Février

I. Baulouin Premier, FIRMIN VAN DEN BOSCH	97
II. La Famille (<i>fin</i>), GUILLAUME VERSPEYEN	103
III. La Fiancée de Maître le Kévan (<i>fin</i>), LOUIS TRÉDERNE	118
IV. Etudes littéraires. Les Poètes secondaires, JEAN VAUDON	140
V. La Banqueroute de la Liberté (<i>fin</i>), HERMANN DE BAETS	156
VI. <i>Christ Byzantin</i> , HECTOR HOORNAERT	174
VII. <i>Le Dix-cors</i> , PAUL HAREL	174
VIII. <i>La Source</i> , GUILLAUME PAQUES	175
IX. Petite chronique	176
X. Concours de sonnets	180

Livraison du 15 Mars

I. La Chevalière de la Mort, LÉON BLOY	181
II. La Fin du Monde d'après les Prophéties, HENRY BOR- DEAUX	222
III. Contes de la Roulette, P. WAUWERMANS	233
IV. L'Ornement des Noces spirituelles, MAURICE MAETERLINCK	245
V. <i>Vers de Jeunesse</i> , JEAN CASIER	250
VI. Un Symboliste Suisse, L. BACHELIN	255
VII. A propos d'un Livre, MAURICE DE BAETS	259
VIII. Au temps passé, RENÉ RACOT	266
IX. Petite chronique, M. D. et C. W.	271

Livraison du 15 Avril

I. La Jeune Fille dans l'art, ALBERT DUTRY	277
II. <i>La Locomotive et les Rails</i> , JULES ONRAET	301
III. <i>Consolators Onerosi</i> , M.-A. COUSOT	302
IV. La Chevalière de la Mort (<i>suite et fin</i>), LÉON BLOY	303
V. <i>Souvenir d'Antan</i> , RENÉ RACOT	321
VI. La Fin du Monde d'après les Prophéties (<i>suite et fin</i>), HENRY BORDEAUX	323
VII. Descente de Croix, L. BACHELIN	341
VIII. <i>Promesses</i> , MAURICE DULLAERT	346
IX. Vers le Passé, FIRM. VANDEN BOSCH	347
X. Petite chronique, M. D.	353

Livraison du 15 Mai

I. Du Sonnet, H. HOORNAERT	357
II. <i>Sonnets de Concours</i>	363
III. Table des Sonnets	435

Livraison du 15 Juin

I. La Servitude de Pelesh, CARMEN SYLVA	437
II. L'Encyclique de la Paix sociale, EDOUARD VAN DER SMISSEN	461
III. Saint François d'Assises, ZACHARIE ASTRUC	482
IV. J. Barbey d'Aurevilly. Impressions et Souvenirs, par Ch. Buet, H. HOORNAERT	487
V. <i>Les Tours</i> , JEAN CASIER	492
VI. Le Crapaud, MAURICE LEFEBVRE	493
VII. <i>La Dentellière de Bruges</i> , CHARLES FUSTER	506
VIII. Petite chronique, M. D.	510
IX. Résultat du Concours de Sonnets	519



Table alphabétique des auteurs

Premier Semestre de l'année 1891

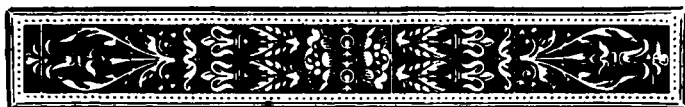
	Pages.
ASTRUC (ZACHARIE). — Saint François d'Assises	482
BACHELIN (L.). — Un Symboliste Suisse	255
Descente de Croix	341
DE BAETS (HERMANN). — La Banqueroute de la Liberté	37-156
DE BAETS (L'abbé MAURICE). — A propos d'un livre	259
BLOY (LÉON). — La Chevalière de la Mort	181-303
BORDEAUX (HENRY). — <i>L'Inexprimable</i>	50
La Fin du Monde d'après les Prophéties	222-323
VAN DEN BOSCH (FIRMIN). — Baudouin Premier	97
Vers le Passé	347
CARMEN SYLVA. — La Servitude de Pelesh	437
CASIER (JEAN). — <i>Au Christ-Ouvrier</i>	91
<i>Vers de Jeunesse</i>	250
<i>Les Tours</i>	492
COUSOT (L'abbé M.-A.). — <i>Consolatores Onerosi</i>	302
DESTRÉE (JULES). — Notes et Silhouettes : Henry de Groux	82
DULLAERT (MAURICE). — Petite chronique	93-176-271-353-510
<i>Promesses</i>	346
DUTRY (ALBERT). — La Jeune Fille dans l'art	277
FUSTER (CHARLES). — <i>La Dentellière de Bruges</i>	506
GUÉRIN (ALCIDE). — Un Livre	77
HAREL (PAUL). — <i>Le Dix-cors</i>	174
HOORNAERT (L'abbé HECTOR). — <i>Christ Byzantin</i>	174
Du Sonnet	357
J. Barbey d'Aurevilly. Impressions et souvenirs par Ch. Buet	487
JANSSENS DE BISTHOVEN. — <i>Méditation</i>	35
LEFEBVRE (L'abbé MAURICE). — Le Crapaud	492
LELONG (GÉRARD). — Maurice Maeterlinck	51
MAETERLINCK (MAURICE). — L'Ornement des Noces spirituelles	245

	Pages.
ONRAET (JULES). — <i>La Locomotive et les Rails</i>	301
PAQUES (GUILLAUME). — <i>La Source</i>	175
RACOT (RENÉ). — Au temps passé	266
<i>Souvenir d'Antan</i>	321
RITTER (WILLIAM). — Entre Bucarest et Filaret	21
VAN DER SMISSEN (EDOUARD). — L'Encyclique de la Paix sociale.	461
TRÉDERNÉ (LOUIS). — La Fiancée de Maître le Kévan . . .	64-118
VAUDON (Le Père JEAN). — <i>L'Eternel Printemps</i>	90
Etudes littéraires. Les Poètes secondaires	140
VERSPEYEN (GUILL.). — La Famille	5-103
WAUWERMANS (PAUL). — Contes de la Roulette	233

—

Le caractère italique désigne les poésies.





RÉSULTAT DU CONCOURS DE SONNETS

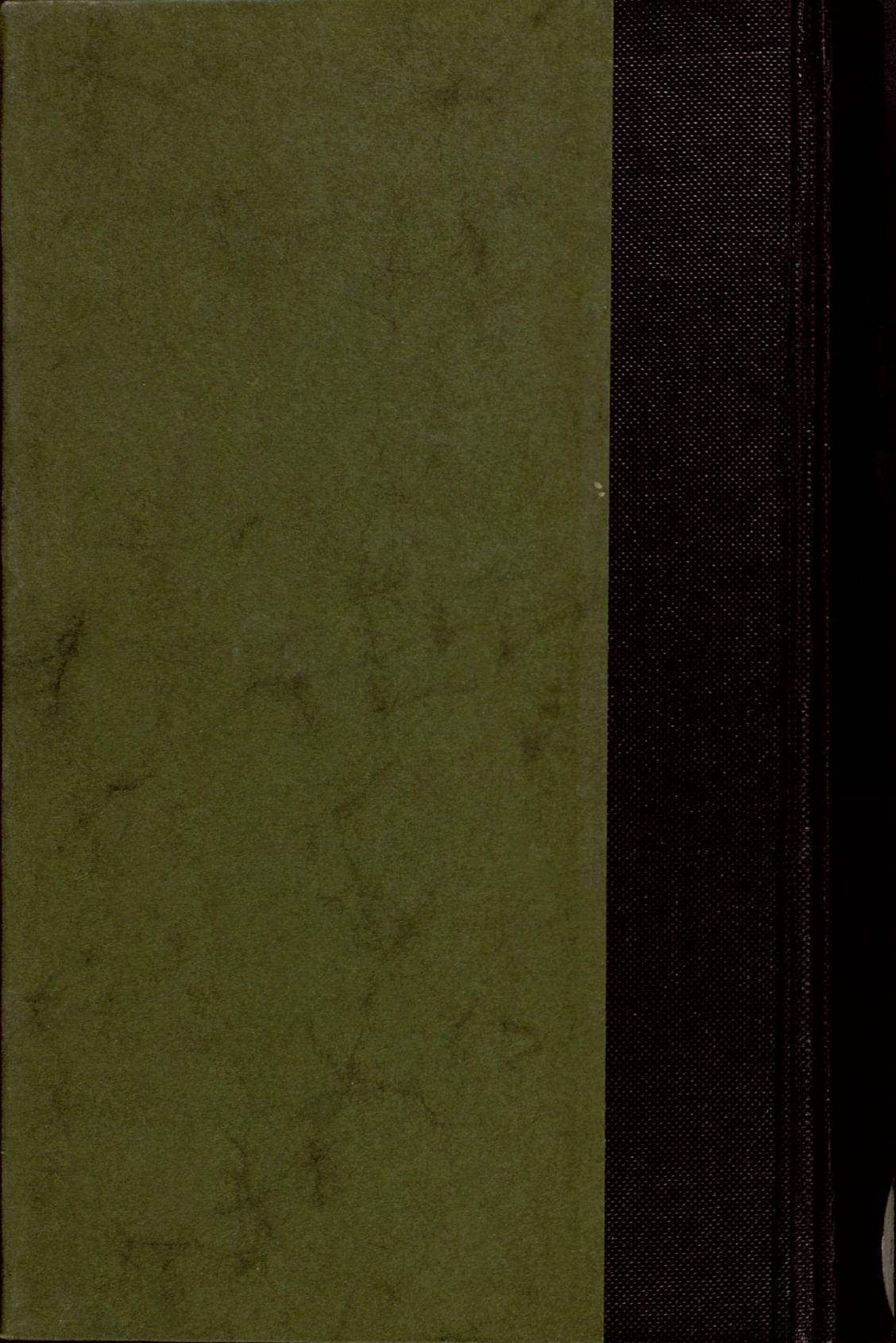
CONFORMÉMENT à notre programme, nous avons laissé nos lecteurs seuls juges des sonnets publiés dans la livraison de Mai. 110 bulletins de votants nous ont été retournés. Pour donner à chaque vote une valeur proportionnelle, nous y avons attribué un certain nombre de points dont l'addition pour chaque sonnet amène la classification suivante :

- 1^{er} prix. Le n^o XVI : *A Venise*. M. Maurice Trubert, secrétaire à l'ambassade de France, à Vienne.
- 2^e » Le n^o XVII : *Le Bluet*. Bluet des Champs, à Douai.
- 3^e » Le n^o L : *A Boduognat*. M. l'abbé Joseph Hocq, professeur au Petit Séminaire de Bonne-Espérance.
- 4^e » Le n^o LXI : *Douceurs des Soirs*. M. Henry Bordeaux, à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).
- 5^e » Le n^o XLI : *Le Reliquaire*. C. de Nanteuil, à Gand.
- 6^e » Le n^o X : *La Vie*. Le B^{on} Raym. van den Branden de Reeth, à Malines.
- 1^{re} mention honorable. Le n^o XLVIII : *Espérance et Misère*. Bluet des Champs.
- 2^e » Le n^o XXXV : *Comédie humaine !* Le B^{on} Raym. van den Branden de Reeth.
- 3^e » Le n^o XLVII : *Ma Chaumière*. M. Louis Mermillon, à Lyon.
- 4^e » Le n^o XXII : *Vita*. M. Edgar Baes, à Bruxelles.
- 5^e » Le n^o LIV : *L'Huile de Roses*. M. Léon Michaud, à Paris.
- 6^e » Le n^o VI : *Soir de la Vie*. M. Victor de Brabandere, à Bruxelles.

Mentions

- Le n° XV : *Le Prince Baudouin*. Anonyme.
Le n° XXXVIII : *L'Ombrelle et la Fleur*. Bluet des Champs.
Le n° III : *L'Assomption*. M. Ad. Millet, à Bayonne.
Le n° XXXIX : *Soir mourant*. M. Henry Bordeaux.
Le n° XIII : *Aube*. M. Edgar Bonehill, à Louvain.
Le n° XXVII : *A Edgar Tinel*. Dom Laurent Janssens, à l'abbaye de Maredsous.
Le n° LXII : *Les Rameaux*. M. Constant Fredricx, à Gand.
Le n° LIX : *Sonnet nuptial*. Anonyme.
Le n° V : *Conseil*. Le Bon Raym. van den Branden de Reeth.
Le n° XXV : *La Violette*. M. J. Piret, à Saint-Denis-Bovesse.
Le n° XXVI : *Quand le sol est couvert de neige*. M. Henry Hautteccœur.
Le n° XXXVI : *A Mariette*. Anonyme.







II
82752
A

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

II
82752
A

1891

LE MAGASIN
LITTÉRAIRE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER

RUE HAUT-PORT, 52 et 54

PARIS

ALBERT SAVINE

rue des Pyramides, 12.

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE


rue Treurenberg, 16.

8^e année — Second semestre.





LA SERVITUDE DE PELESH

N jour, il me sembla vraiment que les campanules avaient sonné; et je suivis le bruit de leurs clochettes, toujours plus loin, toujours plus loin, dans la forêt, pensant bien trouver le petit enfant qu'elles m'annonçaient... Mais j'avais beau chercher, je ne trouvais pas, et bientôt je n'entendis plus rien non plus. Et encore plus loin, au plus profond des bois, sous le parasol d'un énorme bolet, j'aperçus une fée, assise sur une large feuille de rhubarbe. Elle martelait le timbre des campanules avec un brin d'herbe, et cela produisait un son très doux et très étrange; et elle chantait au rythme de ce battement. Sa chevelure tombait en boucles d'or, pareilles à des rayons d'aurore, autour de son visage rose et jusqu'à sa ceinture étincelante de diamants, — diamants qui toutefois ne luisaient pas autant que les yeux bleus de la fée, car ses yeux ressemblaient à un coin de ciel avec du soleil dedans. Sa robe était tissée de fils de la Vierge, et, ténue et soyeuse, elle enveloppait son corps frêle, toute emperlée de gouttelettes de rosée; et du ruissellement de cette robe merveilleuse, issaient les plus mignons petits pieds

(1) Voir la livraison du 15 Juin 1891.

incarnadins qu'on puisse imaginer. Et avec les pointes de ces petits pieds, elle jouait dans les flots du Pelesh, effleurant les vagues sautillantes et jonglant avec des globules d'écume. Parfois elle jetait en l'air jusqu'à dix de ces globules, et elle les reprenait et les renvoyait; et ils s'irrisaient de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Puis survint une mésange huppée qui se posa devant la fadette sur un rhododendron et ouvrit le bec; celle-ci alors lui lança des gouttelettes d'écume droit dans le gosier, et elle riait à voir l'oiselet happer ce breuvage au vol. — et ce rire sonnait comme un carillon cristallin, que le Pelesh accompagnait de sa pédale de basse. Et plus elle riait, la fadette, plus les oiseaux arrivaient à tire d'aile : rouges-gorges et piverts, merles et pinsons, tous réclamant leur part de cette blanche et fraîche provende. Et alors, un grand concert s'organisa. avec le pic comme chef d'orchestre, battant la mesure au cœur de la forêt. Et à l'ouïe de ce concert, les fleurs dressaient l'oreille peu à peu, hors des herbes et des feuillages. Et les petits hêtres, qui serraient encore leurs premières feuillettes frileuses sous un capuchon argenté, jetèrent de joie ce bonnet par dessus les moulins; de même les sapineaux, dont la couronne naissante cachait ses aiguilles sous un béret duveté qu'ils lancèrent en l'air, en criant : « Bravo! bravo! bis! bis! » Seules les orties, -- et cela s'explique, -- firent exception et n'applaudirent pas; avec toutes sortes de grimaces et de moues dédaigneuses, elles prétendirent avoir entendu des artistes, fées ou phénix, autrement célèbres que ceux-là.

« Hum! siffla le merle, vous voulez parler du rossignol? » — « Le rossignol, qu'est-ce que c'est que ça ? Il ne saurait être célèbre; nous n'avons jamais ouï parler de ce monsieur. » — « Il ne chante pourtant pas trop mal, goguenarda le merle, et, dans la vallée, il jouit d'un certain renom; mais il ne s'aventure pas si haut, de

peur de s'enrouer et de se gâter la voix à l'air trop rude de la montagne. » — « Eh bien, s'il a peur de la bise, ce doit être un piètre sire, votre rossignol. Ne nous parlez plus de ce troubadour-là; nous ne voulons rien savoir des chantres du commun! »

Le merle jeta la tête en arrière et se mit à rire en dedans, le cou rengorgé tant et si bien, qu'on eût dit qu'il lui avait poussé un goître. Il raconta aux autres oiseaux ce que lui avaient dit les orties, et la fadette rit, mais rit à se rendre malade. Puis elle commença à jouer de la flûte dans un tuyau de folle avoine, comme un rossignolet. Ce ne furent que trilles et roulades si mélodieuses, que les arbres eux-mêmes, les grands arbres vieux et graves, retinrent leur souffle, et qu'un transport d'admiration agita tout le petit monde des plantes et des oiseaux. La Bergeronnette frétille de la queue, comme si un frisson lui passait dans le dos; le bouvreuil essuya des larmes qui lui venaient aux paupières; un petit lézard, vert d'émeraude, s'aventura hors de sa cachette pour épier d'un œil attendri l'incomparable virtuose; une petite araignée rouge se laissa descendre à un long fil et s'arrêta à la hauteur des lèvres inspirées; un ver-luisant alluma sa lanterne avec tant d'enthousiasme, qu'elle éclairait même en plein jour. Seules, les orties continuaient à chuchoter méchamment entre elles et n'écoutaient pas. Ah! que je leur aurais volontiers administré une volée avec mon bâton alpestre,... si je n'avais craint de faire du bruit!

« Pourquoi ne touches-tu pas un mot de ton désir à la fée? » me souffla un petit orvet qui s'étirait à mes côtés. — « Je n'ose pas, gentil serpenteau, crainte de l'effaroucher. » — « N'es-tu donc pas poète? » — « Mon Dieu! oui. Mais est-ce que ça suffit pour parler aux fées? Je suis femme tout de même. » — « Non, non, insista l'orvet, à toi elle te révélera tout, parceque tu as de l'or aux lèvres et que tes yeux sont

plus profonds que ceux des autres mortelles. De ces yeux-là, les fées n'ont pas peur, car elles y trouvent plus d'ombre... »

Je passai mon mouchoir sur mes lèvres, et vraiment il y resta un peu de poussière dorée. C'était très surprenant. « Prends ta lyre et chante, dit le petit serpent, et tu t'apercevras bien qu'elle t'écoute.... »

J'étais prise d'une émotion, comme si j'avais dû débiter dans un grand concert; — y avait-il moyen de ne pas se sentir intimidée devant de tels artistes! Doucement, doucement, je promenai mes doigts sur les cordes, et je préludai, les yeux baissés, pour ne pas voir quand ils s'enfuiraient tous, agacés par mon chant.

Puis j'oubliai mon public et je songeai seulement à l'émoi que j'avais au cœur, et le chant naquit et coula, comme le Pelesh naît et coule, spontanément, sans art et sans recherche :

Le beau mois de Mai vous comble de joie;
Pour vous, il fleurit, il chante, il verdoie;
Pour moi, le printemps, cruel et léger,
N'a fait que passer comme un étranger...

Chaque an, il revêt vos forêts chenues
De feuilles sans nombre et de fleurs menues,
Et vient faire éclore, à foison, des yeux
Dans le fin duvet de vos nids joyeux...

Ma soif de bonheur, je l'étaichai toute
En un seul instant, d'une seule goutte,
Quand m'échut du ciel une fleur d'amour,
Mignonne, aux grands yeux plus clairs que le jour...

Où s'en vont les fleurs, ma fleur est allée...
De ce jour, je suis triste et désolée.
Le beau mois de Mai, de mon sort jaloux,
Ne prodigue plus ses trésors qu'à vous.

Mon nid est désert, muet mon bocage,
Et je chante seule au fond d'une cage, —
Et le gai printemps, cruel et léger,
Toujours près de moi passe en étranger...

« Un *De profundis*, sa chanson! » maugréèrent les orties. Aussi bien, quel besoin de voix humaine à notre concert; n'avons-nous pas assez d'artistes distingués comme cela! »

J'écoutais ces critiques, sans oser lever les yeux, craignant vraiment d'avoir jeté une note discordante dans la félicité de cette nuit de mai. Aussi, comment cette idée de chanter m'était-elle venue? Qu'avais-je à suivre les conseils d'un serpent? — Je sentis un léger frôlis sur mon épaule; une petite joue caressante effleura ma joue; un baiser me ferma les paupières. Quand je les rouvris, que vis-je sur mes genoux? La fée qui me regardait; et tous les oiselets, rangés en cercle autour de moi, se penchaient et tordaient la tête de mon côté, pour me regarder eux aussi; et le myosotis pleurait de grosses larmes d'attendrissement, de ses grands yeux bleus. Les arbres eux-mêmes poussèrent un profond soupir; puis tout rentra dans le silence.

« Ah! pardonnez-moi, vous qui êtes heureux et charmants, à moi qui suis le nuage sombre de votre allégresse! Adieu! je vais partir, ma plainte, vous ne l'entendrez plus. » — « Patience, dit la petite fée, nous voulons t'aider. Le bonheur t'est promis aussi, mais le chemin qui t'y mènera sera dur. Veux-tu l'entreprendre sans te laisser décourager? Reine, il te faut un héritier, n'est-ce pas? Eh bien, je vais te conduire en un paradis, où tu pourras en choisir un; quant à la voie qui y accède, c'est une voie pénible, je te le répète. N'auras-tu pas peur? » — « Si j'aurai peur, je l'ignore. Te suivre sans hésiter parmi tous les périls, j'en réponds. »

A peine avais-je achevé, que la nuit m'enveloppa, plus épaisse, et je sentis mon esprit emporté dans une aventure fantastique. Un ouragan s'élança en grondant à travers l'étroite gorge, déracinant les arbres et couchant par terre leurs troncs fracassés. Je fus saisie d'une telle épouvante, qu'à plusieurs reprises j'en perdis le souffle.

« Si tu vas plus avant, je te dévore ! » hurla un dragon, dont les prunelles me fascinaient, tournant dans leurs orbites comme deux roues de feu.

Je maîtrisai le douloureux frémissement de ma poitrine, pour lui dire : « Oui, j'irai plus avant, car je cherche un héritier pour mon royaume ; et toi, tu ne me dévoreras pas ; mais, je le sais, tu m'indiqueras la route. »

Alors le dragon détourna la tête, et les éclairs de ses yeux illuminèrent un sentier escarpé, à travers des rochers sinistres et des arbres qui geignaient lamentablement. Le monstre, comme l'hydre des nuits s'enlace à jamais aux journées, m'étreignit avec force dans ses anneaux inévitables et m'emporta avec une rapidité vertigineuse. A chaque instant, je risquais d'avoir la tête fracassée contre un obstacle. Au-dessous des blocs éboulés, roulait avec un bruit de tonnerre un torrent qui ne ressemblait pas du tout au Pelesh, et dans lequel luisaient des flammes bleuâtres. Le dragon du cauchemar m'entraîna toujours plus loin, jusqu'au bout d'un abîme sauvage, qu'il éclaira encore de son regard impérieux.

« Saute là en bas, tu y trouveras ton chemin ! » hurla le dragon. Et sa voix domina les clameurs de l'ouragan et les sourdes détonations du torrent, qui se ruait à l'assaut des roches qui l'encaissaient.

J'hésitai un instant, car des étourdissements me prenaient à regarder le vide béant. Mais soudain j'entendis un rire satanique, qui me fit perdre connaissance. « Femme pusillanime, tonna une voix, tu ne sauras mériter un fils ! » Et je me laissai choir, presque sans m'en douter, anxieuse de ne jamais atteindre au fond du gouffre. Si j'avais peur ou non, je ne m'en rendis pas compte. Que pouvait-il m'arriver de pire, en définitive ? — mourir ? — un petit malheur, bien banal en tout cas. Mais il ne m'arriva rien, (puisque je rêvais) ;

je touchai le sol et je me retrouvai vivante. Je me redressai courageusement et je regardai autour de moi.

J'étais sur une grève déserte. Partout de l'eau écumante bondissait contre des falaises âpres et désolées, que les yeux fulgurants du dragon frappaient d'en haut de reflets fauves. Et chaque vague, en déferlant sur la pierre dénudée, prenait l'aspect d'une larve abjecte, me faisant de menaçantes grimaces; et toutes ces faces livides, issant de chaque pli du flot, me glaçaient d'effroi par leurs contorsions affreuses. « C'est sans doute, me dis-je, la vengeance des elfes, pour la chanson mélancolique que j'ai mêlée à la joie du renouveau. »

Et en même temps, éclata un chœur infernal, qui tourna en dérision ma pauvre chanson, transposée pour basses souterraines, la parodiant en modes majeur et mineur, la vociférant en seconde, en tierce, en quinte, en septième, augmentée et diminuée, dans un mouvement tantôt ralenti, tantôt pressé : un vrai charivari qui tenaillait mes nerfs, comme si des pinces chauffées au rouge me les eussent arrachés un à un.

En de mortelles transes, je frappai si violemment les cordes de ma lyre, qu'elles sautèrent, en exhalant un accord sauvage et douloureux. A ce bruit insolite d'un luth brisé, tous les hurlements firent trêve autour de moi; seuls les rochers répercutèrent par cent fois, d'écho en écho, la vibration des cordes à jamais rompues.

Entendre cet écho suprême mourir au loin, me déchira le cœur. Dans ma souffrance aiguë, je laissai tomber ma lyre, qui fut saisie et emportée par les remous; et les tourbillons, dans leur bondissement tumultueux, la jetaient, de-ci de-là, contre les parois rocheuses; à chaque heurt, elle résonnait à ébranler le sol, en de brusques éclats de tonnerre, pareils à des cris incohérents. Désespérée, je le suivais des yeux, mon pauvre luth, livré aux tempêtes des flots comme aux orages de l'âme, quand soudain émergèrent, des

ondes échevelées, deux mains griffues, qui le happèrent au passage, y tendirent de nouvelles cordes — des cordes éprouvées à toutes les douleurs, — et me le jetèrent dans les bras. Et dès ce moment, ma lyre me sembla d'or, mais ardente. Je ne pus la toucher sans me sentir moi-même enflammée et vibrante.

« Joue ! » crièrent alors toutes les faces grimaçantes à la fois.

« Joue et chante en même temps, sinon tu resteras ici prisonnière à jamais ! » clama le dragon du haut de l'escarpement. Et j'essayai en vain de tirer un son de ces cordes neuves, brûlantes encore du brasier d'où elles provenaient.

« Joue ! » fut le cri impérieux qui retentit encore et de partout, même du fond de mon âme.

Alors je saisis la lyre, à la grâce de Dieu ; et je frappai les cordes ardentes pour accompagner mon chant. Quelle harmonie en jaillit ? — je ne sais ; en tout cas quelques accords éperdus disant l'intensité de ma douleur. Et ce fut comme si ma lyre avait pris des ailes et si elle m'entraînait à sa suite.

Et soudain le cauchemar me reprit le luth enchanté ; s'évadant de nouveau de mes bras, il frappa la muraille rocheuse et y perça une porte. C'est à peine si je pus me faufiler à sa poursuite, car je ne voulais pas l'abandonner ; et je me trouvai dans un couloir de glace, mais si étroit que je n'avançais qu'en rampant. L'ouverture s'était refermée sur moi avec un fracas de tonnerre : plus d'issue. En même temps le froid me paralysait toute entière, mon pouls ne battait plus ; mais j'entendais vibrer la lyre qui m'appelait.

« Je ne puis pas mourir, je ne veux pas mourir, m'écriai-je, puisque je suis à la recherche d'un héritier au trône de mon pays ! »

Sitôt ces mots prononcés, mes poumons jouèrent plus librement, et je rampai, je rampai encore, bien

qu'il me semblât que j'eusse perdu tous mes membres, dont la vie se retirait par degrés.

Soudain, il me vint à l'esprit de souffler contre les parois de glace, et elles se séparèrent, me laissant dans un désert de neige. Pas un arbre, pas un brin d'herbe; la neige, rien que la neige, aussi loin que mon œil pouvait voir, et par dessus, la nuit d'hiver, étincelante et froide.

Oh! qu'elles parurent douces et chères à mon âme, les étoiles, après tant de spectacles terrifiants!... Mais où étais-je donc? Avais-je atteint le pôle Nord? Le froid gelait à mes paupières les larmes que je versais dans mon esseulement. Alors je sentis que pour trouver mon chemin, dans les impasses rocheuses et les déserts du cœur que tous nous avons à traverser, je ne devais pas pleurer. Mais qu'il était morne ce champ immaculé! Pas le moindre bruit, un silence effrayant. Même l'air était immobile. Sur la neige vierge, où j'enfonçais jusqu'au genou, jamais pied humain ne s'était posé. Et le froid devenait si intense, que je n'avais d'autre sentiment que celui d'une invincible lassitude. Cent fois la tentation me prit de m'étendre sur ce tapis épais et de m'y endormir d'un sommeil éternel. Mais je répétais tout haut : « Pour mon pays! » Et alors plus de rêves douloureux, plus d'angoisses de poète. L'énergie me revenait, avec le repos du corps et le calme de l'âme; je secouais ma torpeur et je poursuivais ma route et mon œuvre, malgré toutes les fatigues et toutes les traverses. Et quand mes lèvres raidies et blessées se refusèrent à prononcer ces trois mots sacrés « Pour mon pays », je balbutiai encore le dernier.

Tout à coup, s'abattit devant moi, sous le clair de lune, l'ombre d'un ours blanc gigantesque. Il se mit à me harceler, dressé de toute sa hauteur, étendant sur ma tête ses pattes velues, — pareil à la lourde critique négative qui se met en travers des nobles enthousiasmes.

D'effroi, je me sauvai vers une grève, où des eaux noires comme l'encre, me regardaient, sinistres et béantes. Arrivée là, je me débarrassai résolument de mes chaussures et de ma robe, et je me lançai à la nage. Mais bientôt j'entendis derrière moi le souffle haletant de l'ours, qui fendait les flots de ses énormes pattes, bien plus rapidement que je ne le pouvais. « Si je dois périr, me dis-je encore une fois, je préfère être noyée que dévorée. » Et je me laissai couler. Je descendis à travers les couches liquides superposées, comme si l'abîme n'avait point eu de fond. Mes sens s'émousèrent à cette chute moelleuse; je perdis vaguement conscience de moi-même, et je pensai que c'était la mort qui me prenait. Mais de nouveau je m'éveillai, et je me retrouvai, vivante, au milieu de chardons et d'épines d'une hauteur démesurée, qui poussaient dans le sable d'un désert.

J'eus d'abord un mouvement de joie à revoir le soleil, dont les rayons m'arrivaient tout droit sur le front. Pieds nus, à peine couverte d'un léger vêtement, je devais traverser ce fourré de ronces, d'où émergeaient des orties énormes, hautes comme des arbustes, qui me flagellaient de leurs tiges venimeuses. Sous leurs coups de fouet, je marchais, les pieds déchirés par les épines, la tête enfiévrée et la gorge séchée par le soleil; et ce qu'il y avait de plus terrible dans cette forêt maudite, c'est qu'il y passait une rumeur de tout le mal imaginable qu'on pouvait inventer à mes dépens. J'eusse préféré le grand silence indifférent du désert de glace. On riait de voir au bout de mes doigts une tâche d'encre ineffaçable et chère, et mon art fut raillé à ce point, que je me promis de renoncer à la poésie.

Oui, même mon voyage douloureux à travers la vie, fut l'objet de sarcasmes, même ces mots qui m'avaient servi de devise et de talisman « Pour mon pays! pour mon pays! pour mon pays! » furent rabâchés, parmi des huées, si cruellement que je dus me boucher les oreilles pour ne plus entendre. Mais les épines m'arra-

chèrent les mains des oreilles, pour me forcer à subir les objurgations qui m'accablaient de toutes parts.

« De l'eau ! » m'écriai-je enfin. Alors les orties s'écartèrent pour m'ouvrir un chemin vers une mare d'eau stagnante, et me dirent, en narguant : « Voici ton chemin ! Passe par là ; tu pourras étancher ta soif et rafraîchir tes ampoules. »

Il n'y avait d'autre alternative que de retourner sur mes pas ou de me risquer à travers le marécage. J'entrai résolument dans cette vase pestilentielle, — faite de tous les dégoûts, de toutes les rancœurs qui attendent l'artiste, — m'y embourbant jusqu'aux chevilles, jusqu'aux hanches, jusqu'à la ceinture, jusqu'aux épaules, sous les flèches de feu que me décochait le soleil, comme pour hâter ma perte. J'allais toujours ; mais quand la boue nauséabonde effleura mes lèvres, je poussai un cri d'horreur.

Au même instant, mes pieds touchèrent un corps solide qui se mouvait et qui m'entraîna jusqu'à la rive opposée. Et là, quand je regardai, je me vis debout sur le dos d'un hideux crocodile, devant lequel je pris la fuite, aussi vite qu'il m'était possible sous la couche de vase qui alourdissait mes vêtements en lambeaux.

Et devant moi, un nouveau désert, — un désert des tropiques, celui-là, — étalait des lieues et des lieues de sables et de pierres, en une morne et mortelle monotonie. Épuisée, marchant à un trépas certain, je me traînai, résignée, à travers cette interminable arène.

Enfin, je distinguai au loin une forme blanche. Je me dirigeai droit de son côté, et après des efforts indicibles, devenue incapable d'articuler une syllabe, ne pouvant même plus cligner des yeux, j'arrivai auprès d'une sphinge de marbre blanc. Avec un râlement rauque, je me laissai tomber à ses pieds.

« O pierre !... » murmurai-je d'une voix affaiblie, sans pouvoir pleurer, tant les yeux me brûlaient.

Je vis alors, d'une des mamelles de la sphinge, jaillir une eau limpide. Je rassemblai ce qui me restait de forces, et me cramponnant à l'image de pierre, comme un enfant au sein de sa mère, je bus, je bus, sans parvenir à éteindre mon inextinguible soif. Soudain, de l'autre mamelle un second jet afflua, si pur, si frais, si cristallin, si céleste, qu'il me fut inexprimablement doux de m'en sentir inondée de la tête aux pieds. Le front appuyé contre la poitrine de marbre, je restai là, les yeux clos, ruisselante, à jouir de cette fraîcheur, comme doit jouir un champ altéré sous une pluie bienfaisante.

Au réveil, je reposais toujours sur le cœur de la sphinge; mais devant moi, que vis-je?... Je me frottai les yeux, je me les frottai encore, ce qu'ils apercevaient était bien réel. Oui, j'avais autour de moi tout le paradis, tel que ne saurait le raconter aucune bouche humaine; — les épouvantes de l'enfer se disent plus facilement que les splendeurs du ciel!

Je ne distinguai d'abord que de diaphanes apparitions, au milieu de merveilleuses senteurs. Et je ne connaissais aucun des arbres qui répandaient ainsi de l'ombre et des parfums, tant leur frondaison me parut étrange et luxuriante. Entre les rameaux penchés s'élargissait un lac, encadré de verdure, bleu comme un pan de ciel; et parmi les cascades qui se précipitaient en poudroyant dans la nappe limpide, se mouvaient et jouaient tout un peuple joyeux d'enfants; c'était le royaume des innocents.

L'un, cramponné aux bois d'un cerf, chevauchait au galop à travers les branches. Trois ou quatre étaient couchés dans l'herbe; d'autres prenaient leurs ébats avec des gazelles, tandis qu'un bébé s'était accroupi sous une biche et tétait alternativement avec le faon. Un lion passait majestueux, et étendu sur son dos, les mains accrochées dans sa crinière, un garçonnet, beau à ravir, dormait le plus tranquillement du monde.

Près de là, une panthère portait dans sa gueule, une bambine riieuse, tout en faisant, pour l'amuser, de folles gambades; puis elle alla la déposer dans une feuille de palmier à demie déroulée. Plus loin, d'autres enfants étaient perchés, comme une volée de moineaux pillards, sur d'immenses pêcheurs, dont ils lançaient les fruits aux petites mains tendues d'en bas. Moins turbulentes, des fillettes se tressaient des couronnes de jasmins, de roses, de violettes, ou se tissaient de leurs doigts mignons et gauches des tuniques fleuries; puis elles s'en attifèrent et vinrent s'incliner tendrement sur un bébé qui venait de s'éveiller dans une fleur de magnolia. Au même instant, les petits baigneurs du lac s'échelonnèrent sur la rive pour sécher au soleil leurs ailes de papillons.

Au bout du jardin, étincelait une porte, qui s'ouvrait et se refermait sans cesse, et qui livrait passage à des hôtes nouveaux, que les précédents accueillait avec jubilation. En entrant, ils avaient l'air triste; mais bientôt leur visage s'illuminait d'un rayonnement de joie. Les habits qu'ils avaient apportés de la terre disparaissaient alors, et vêtus de fleurs à leur tour, ils se dispersaient parmi les pelouses moussues, sous les ombrages épais, jusqu'à ce qu'il leur poussât, à eux aussi, des ailes roses, et qu'ils pussent s'élever jusqu'aux cimes des arbres.

L'émotion faillit me suffoquer, quand tout à coup je vis accourir, de derrière un massif de myrtes, une fillette qui luttait de vitesse avec une gazelle et jouait à la paume avec des boules-de-neige, — car cette fillette était la mienne!... Il me sembla que j'aurais dû lui tendre les bras; mais un tel calme, une telle absence de désir m'avait envahie, — moi qui avais vu ce qui en était de la naissance et de la mort, — que je n'eus pas un mouvement vers cette apparition adorée.

Et je voyais les enfants devenir tristes, chaque fois

qu'il arrivait des fées qui leur coupaient les ailes et les emportaient sur la terre par la porte du soleil ; c'est sans doute pour ce motif que les nouveaux-nés ne veulent pas parler durant leur première année, parce qu'ils ont le regret du paradis, où on ne connaît ni faim, ni froid, ni pleurs, ni gronderies ; et c'est seulement quand ils ont oublié les délices de leur vie antérieure, qu'ils commencent à s'accommoder de l'existence des hommes et à accepter leur langage.

Combien d'heures, combien de jours, combien de semaines je restai couchée de la sorte près de la sphinge, je ne saurais le dire. La paix qui inondait mon âme avait aboli le temps.

Enfin les lèvres de l'antique statue remuèrent, et sa bouche augurale me parla d'une voix profonde : « Ici tu peux choisir un fils et l'emmener. » — « Mais, répondis-je, je n'en désire plus. » — « As-tu donc oublié le rude chemin que tu as fait pour en trouver un ? » — « Ma route a donc été si pénible ? J'ai tout oublié. Plus rien ne me tente désormais ; tout désir est mort en moi, depuis que j'ai étanché ma soif de connaître à tes mamelles fatidiques. » — « Tu prétendais pourtant accomplir un vœu pour ton pays ! »

Ce mot me fit songer.

« Eh bien, — dis-je, après une longue pause, — cet enfant endormi sur le lion, ne ferait-il pas un vrai fils de roi ? » — « Ce sera, répondit la sphinge ; mais jamais il ne montera sur le trône. Une mort prématurée le moissonnera, et il sera pleuré par le peuple. »

« Et cet autre qui chevauche un étalon ? » — « Sera un héros, mais tombera dans la première bataille. »

« Et celui qui traverse si hardiment le lac à la nage ? » — « Fera la consolation d'une veuve. »

« Et celui qui boit dans le calice d'un lis ? » — « Sera cupide, avare même, ce qui ne convient pas à un roi. »

« Et celui à qui on coupe les ailes pour la migra-

tion terrestre? » — « Ne fera pas grand bien, et ceux qui l'aimeront seront déçus. »

« Celui qui se roule sur le sable avec un tigre, en voilà un qui sûrement deviendra fort et courageux? » — « Il sera cruel et sanguinaire, et commettra de grands crimes. »

« Et celui qui s'amuse sur le dos de l'éléphant? » — « Sera précipité du trône et vaguera sans patrie par le monde. »

« Et celui qui dort si doucement dans le magnolia? » — « Verra mourir tous ses enfants et traînera une existence triste et abandonnée. »

« Et celui qui puise de l'eau dans le creux de sa main? » — « Trop paresseux, il ne saurait te convenir non plus. »

« Alors celui qui muse avec ce petit serpent de corail? » — « Ne dira jamais la vérité. »

« Or donc ce joli balbutieur, que tous les oiseaux courtisent et qui jase avec eux? » — « Sera volage, sans une pensée sérieuse; un pigeonneau gai, charmant et frivole. »

« Et celui qui regarde rêveusement dans l'eau? » — « Sera un grand poète et un grand penseur, mais d'une santé si débile, qu'il ne saurait suffire à tes visées. »

« Et celui qui plane sur les ailes d'un aigle? » — « Fera un grand homme d'Etat, mais verra son pays si malheureux, que chagrins et soucis blanchiront ses cheveux avant l'âge. »

« Et celui qui, à plat-ventre sur le sol, examine avec tant d'attention les herbes et les insectes? » — « Deviendra un grand médecin, que tu ne peux enlever à l'humanité souffrante. »

« Mais j'aurais précisément besoin, moi, d'un second Moïse qui serait à la fois homme d'Etat, médecin et guerrier, plein de sagesse et de grandeur! Ne peux-tu donc m'en procurer un? » — « Moïse est venu une fois et ne reviendra plus. »

Et appuyée ainsi au giron de la sphinge, je regardais le paradis, et aucun des enfants ne répondait à mon espérance. Plus j'interrogeais, plus je cherchais, plus je choisisais, moins j'étais près de me déterminer. Donner à ceux qu'attendait le bonheur la charge d'une couronne, je ne le voulais pas; les méchants ou les frivoles, je ne pouvais les employer; pour les délicats et les frêles de corps, je redoutais le rude métier de roi; je repoussais les faibles d'esprit, et les promis au malheur ne me plaisaient pas davantage, car le peuple pouvait souffrir avec eux et par eux.

Pas un, pas un ne me convint; mais je n'en fus pas chagrinée, tellement tout m'était devenu indifférent.

« Je veux rester ici et devenir moi-même une sphinge, dis-je enfin. Je ne désire rien de plus. »

A ces mots, tout le paradis s'évanouit à mes regards, et devant moi, plus rien que le désert immense, vibrant de lumière, solennel, majestueux, immobile, sans un souffle. Des vagues de sable, aussi loin que l'œil pouvait atteindre. Personne dans cet infini que moi et la sphinge.

Et la sphinge semblait n'avoir pas parlé depuis mille années et ne plus vouloir reparler avant que mille autres années se fussent écoulées. Il me parut de plus en plus inconcevable que ses lèvres de pierre se fussent descellées pour moi; et une tristesse auguste me pénétra le cœur, car je n'étais pas encore de marbre, bien que j'eusse bu au sein de marbre le doute et la sagesse, l'indifférence et la résignation... Et au milieu du grand désert aride, je songeai soudain à ma forêt si verte et à mon Pelesh si frais, — et en murmurant ce nom de Pelesh, je me rendormis.



Quand je m'éveillai, je me trouvais dans une vaste caverne étincelante de gemmes. Très haut, sur un

trône de granit, siégeait une femme merveilleusement belle. Sa sombre chevelure, épanchée jusqu'à terre, était liée au rocher, — je ne le remarquai que plus tard — par des anneaux de diamant. A sa ceinture, une chaîne d'or; une autre à ses pieds. Ses yeux noirs, immobiles, regardaient au loin, non en cette paix souveraine que j'avais observée chez la sphinge, mais avec une réverbération changeante, comme s'ils voyaient passer le monde entier, avec son cortège de biens et de maux.

« Où suis-je? » demandai-je doucement. — « Dans les demeures souterraines du Pelesh et de sa mère, » me cria à l'oreille, une voix bien connue. Et je m'aperçus que mon sauvage petit ami fluait du sein de la femme merveilleuse et qu'elle lui caressait sans cesse les cheveux.

« N'est-ce pas qu'elle est belle, ma mère. Elle s'appelle *Dor* (1), la Fée du Désir. Quand tu aurais vu tout ce que le soleil éclaire, tu dirais encore que rien n'est comparable à ce qu'elle te montrera. » — « Mais pourquoi ces chaînes? » — « Parce que la Fée du Désir était très vagabonde et qu'elle ne voulait que courir et voyager sans se laisser prendre. Alors le génie du Caraïman (2) l'a poursuivie par monts et vaux, jusqu'à ce qu'elle se fût réfugiée dans cette caverne, où il l'a enchaînée. Et elle a tant pleuré, que ses larmes m'ont enfanté. Maintenant elle ne pleure plus; mais elle m'envoie par le monde, toujours plus loin, — et, sur ce point je suis bien son fils, curieux de tout comme elle le fut elle-même! »

« Et tu dois, n'est-ce pas, lui raconter ce que tu as vu? » — « A quoi bon! Ses yeux, à elle,

(1) *Dor* (du latin *dolor*) est intraduisible. Ce mot roumain, glissé dans le texte allemand, exprime le désir, le regret, la peine d'amour, avec une nuance de langueur et de mélancolie.

(2) La plus haute cime des Carpathes, située en Roumanie.

percent les voûtes de sa prison et franchissent les champs de l'espace. C'est ainsi qu'elle t'a aperçue au désert, et elle m'a dit : « Pelesh, ton amie va être pétrifiée, si nous n'allons pas la chercher tout de suite ! » Alors nous avons envoyé deux cents petits gnomes de la montagne qui t'ont transportée ici, pendant ton sommeil. » — « Vous auriez mieux fait de me laisser sur le giron de la sphinge, devenir sphinge moi-même. »

La voix de la femme merveilleuse retentit tout à coup, si musicale, si suave, qu'on eût dit que toute la caverne fût devenue un orgue céleste : « Tu appartiens encore à la terre, et il faut que je te rende à la vie des hommes, que tu le veuilles ou non ! » — « A quoi bon ? La vie ne m'est plus rien désormais, depuis que tout désir est mort en moi. » — « Je t'enseignerai à désirer encore. Suis mon regard, et tu verras la beauté, la grandeur et l'éclat de la vie. »

Disant ces mots, elle fixa un point du rocher. Et le rocher se fendit et laissa voir une voûte dorée, dont le sommet était couvert d'un seul diamant, et sous laquelle étaient amoncelés dans la pénombre tous les trésors de la terre.

« De la lumière ! » cria la Fée du Désir d'une voix qui fit vibrer la caverne. Soudain la voûte s'éclaira d'une lumière si éblouissante, que je dus fermer plusieurs fois les yeux pour les y habituer par degrés.

« Je ne désire pas ces richesses, » dis-je froidement. — « Je le sais, » répondit la Fée.

Alors le mur doré s'abîma, et j'aperçus au-delà un immense arsenal, avec des armes de toute forme et de toute grandeur, et des canons aussi massifs que des tours, qui par leurs gueules de bronze auraient pu vomir toutes les laves d'un volcan. Et toujours plus loin, la perspective s'ouvrait sur une mer sillonnée d'innombrables cuirassés, sous un soleil aveuglant.

« Que ferais-je de tout cela ? » demandai-je. —

« C'est avec de l'or et des armes que l'on commande au monde; l'ignores-tu? » répondit la Fée du Désir. « Commander au monde ne me tente pas; le charmer et m'en faire aimer, me tenterait davantage. » — « Regarde plus avant, alors! » me dit-elle.

Au même instant les canons firent feu avec un vacarme inouï dont le sol trembla; toute la flotte coula à pic, anéantie, et il ne resta plus qu'une fumée s'élevant de la mer, comme rougie par une aurore boréale. Cette fumée se dissipa lentement, laissant monter dans une gloire tous les grands maîtres de l'Art, et autour d'eux leurs œuvres, mais idéalisées, parfaites — totales réalisations de leurs rêves suprêmes. Et l'on entendait la musique des grands symphonistes, transposée en musique céleste, si douce à de mortelles oreilles, qu'à peine en pouvaient-elles supporter l'extasiante félicité.

« Ne voudrais-tu pas être des leurs? » demanda par deux fois la Fée du Désir, avant que je pusse deviner que c'était à moi que s'adressaient ces paroles, tant j'étais ravie au dessus de moi-même à cette idée. — « Moi, un maître en l'Art! répondis-je enfin. Qui suis-je donc, pour oser un tel souhait? Oh! non, humble chantre de la forêt, c'est de loin que je veux contempler et adorer. » Et je tombai à genoux.

« Eh bien, vois! — cria la voix solennelle et terrible. Vois, si tu en as le courage, ce qui eût été le plus ardent désir de ta vie! » — « Ne regarde pas, je t'en supplie, ne regarde pas! interrompit le Pelesh hors de lui. Ma mère est cruelle, ne regarde pas! »

Je forçai néanmoins mes yeux à se fixer sur une nouvelle apparition.

C'était le roi et moi-même à ses côtés, et près de nous une belle jeune fille, Marie, notre enfant, telle qu'elle serait aujourd'hui, — hélas! — rayonnante de grâce et de noblesse; et, groupés autour de nous trois, un cercle de beaux jeunes gens, nos fils, et le dernier

dans mes bras. Oh! celui-là!... il semblait un ange de Raphaël, avec ses boucles blondes et son regard radieux. Et, à cet aspect, je tombai comme tombe un cadavre...

Quand je revins à moi, le Pelesh me caressait les tempes et les lèvres de ses ondes fraîches et vivifiantes.

« T'ai-je montré l'objet de tous tes vœux? » interrogea sa mère. Je m'étais levée et répondis : « Non, depuis que la sphinge m'a révélé le paradis bienheureux, je ne veux plus en appeler les hôtes bénis à cette vie terrestre traversée de tant d'épreuves. » — « Il est pourtant une dernière chose dont tu te souviens bien, car cette chose est ton désir le plus ardent; elle est à un tel point chair de ta chair, âme de ton âme, que tu ne sauras la définir. Regarde par ici, regarde la Poésie! »

Et du sol s'éleva, la cithare aux mains, la Muse elle-même. Elle était plus belle que tous les êtres créés; ses yeux d'enfant me regardaient avec la pure innocence et la limpidité des contes et des légendes, aussi bleus que la corolle d'une gentiane, aussi profonds que le ciel crépusculaire, où s'épanouissent, un à un, ces mondes inconnus que notre intelligence devine, si nous ne devons jamais les connaître. Une chevelure de rayons nimbaït son visage, et à chaque souffle, cette chevelure ondulait comme un champ de blé sous la brise estivale. Ses lèvres s'entrouvrirent pour une mélodie non encore rêvée, tandis que ses doigts roses, à peine recourbés, passaient dans les cordes aussi légèrement que le vent du soir dans une harpe éolienne.

J'étais là, retenant mon haleine, tout yeux et tout oreilles; mais le son et l'image s'éloignaient peu à peu, et moi, je les suivis sans en avoir conscience. Il me sembla qu'on m'avait rappelée; mais je n'y pris garde, et je courus après la Poésie comme si j'avais eu des ailes.

Je m'aventurai sur une mer infinie, sans plus enfoncer que si les vagues eussent été une grève. Je

m'aventurai encore dans des plaines ardentes, pareilles à des pampas incendiées, et où des flammes m'enveloppaient de toutes parts; puis je traversai de l'or liquide, et j'ignorais m'approcher du centre de la terre, où chante aussi une voix de l'éternelle harmonie des sphères.

Oh! ce pourchas de l'apparition céleste à travers tous les modes de l'être!... Savez-vous bien, mes enfants, ce qu'est la poésie pour un poète? A la fois une joie et un martyr, pour elle, il donnerait toutes les voluptés de la terre, bonheur et honneurs, richesse et enfants, jusqu'au repos de son âme!

Enfin je n'eus plus autour de moi, comme la Pythie antique, que des vapeurs troublantes, mouvantes et épaisses, dans lesquelles se fondit la prophétique vision. Mais je m'étais sentie enveloppée des bras prestigieux de la Muse; son souffle m'avait pénétrée, enveloppée jusqu'en mes fibres les plus intimes. Je me sentis envahie, par un bien-être sans nom, par une félicité ineffable. Et comme cette paix souveraine se fit sans affecter mes sens, je croyais déjà que c'était la mort; quand je renaquis soudain à la vie, au bruit d'un clapotis familier, qui venait, joyeux, caresser mon oreille. Et lorsque mes yeux s'ouvrirent, combien tout me sembla changé!...



Un brouillard automnal filtrait à travers les arbres, dont les feuilles tombaient une à une, rouillées ou safranées, superbes de couleur, avec un frôlis léger comme un chuchotement. De tous côtés, des champignons sortaient de terre et me regardaient avec étonnement; moi de même, ne les connaissant pas. Et sous les champignons, il y avait une foule de petits poucets qui se sauvaient et que je ne reconnus pas davantage.

Le rocher sur lequel j'étais assise suintait l'humidité, et chaque branchette avait une parure de diamants; même

les toiles d'araignée en étaient toutes serties. Seuls, les sapins paraissaient devenus plus sombres et gigantesques dans le brouillard. On n'entendait dans l'immense forêt que le bruissement de gouttelettes d'eau tombant sur les feuilles mortes et les glouglous des ruisseaux à mes pieds. Quant au Pelesh, il semblait n'avoir plus une minute à m'accorder. Il passait devant moi sans se détourner, très-grave, très-affairé.

« Pelesh! » m'écriai-je. Il ne m'entendit pas.

« Hé! Pelesh! écoute un peu! » — « Non, non, je n'ai pas le temps! »

Voilà ce qu'il me répondit, lui, le Pelesh qui pourtant s'arrête à badiner avec tant de petites feuilles et de brins d'herbe, qui fait tant de détours vagabonds. Lui, le Pelesh, n'avait plus le temps maintenant!

« Voyons, Pelesh, où en es-tu? Que t'arrive-t-il? Je ne te reconnais plus! » — « Comment donc! Je suis au service de ton roi, et j'occupe au château une haute charge; c'est moi qui fournis l'eau et la lumière. » — « Oh la lumière! » — « Oui, oui, la lumière! Je fabrique en bas des éclairs qui illuminent en haut. Bonjour, bonjour, je suis pressé! » — « Je vous demande pardon, Monsieur le grand personnage, Monsieur du Pelesh; mais un seul mot, je vous prie. Ai-je vraiment été absente tout l'été? Sommes-nous déjà en automne, ou bien ai-je rêvé? » — « Comment! tout l'été? Ah! ça, penses-tu donc n'être restée chez toi qu'un été? Il s'en est passé depuis lors des étés et des hivers! Et il en a coulé de l'eau sous mes ponts! »

J'eus peur en entendant ces mots.

« Mais que va-t-on dire à la maison de cette longue absence? » — « Rien du tout, car personne ne s'en est aperçu. Pendant ce temps-là, ton roi a fini le château; il a acheté des canons, construit des chemins de fer, créé des fabriques. Va voir un peu là-bas, dans la vallée, comme nous travaillons, nous

autres, la Prahova et l'Urlatoare, la Rea et l'Azuga, tous tant que nous sommes... Non, personne n'a remarqué ton absence, d'autant plus que nous te voyions parmi nous comme avant. » — « Moi, parmi vous? Mais je parcourais le monde, mais j'ai été jusqu'au centre de la terre! » — « Oh! seulement une moitié de toi. Les hommes ne peuvent jamais apprécier quelle part de notre être nous leur laissons. Rentre tranquillement chez toi; personne ne sera surpris. » — « Mais puis-je y rentrer les mains vides, à la maison? » — « Sont-elles donc si vides, tes mains, où je vois un pinceau et une plume! »

Et comme le Pelesh me faisait cette remarque, un coup de vent passa dans la forêt, qui balaya le brouillard et fit tourbillonner les feuilles comme des papillons; et la bise rythmait leur valse d'un sifflement à la fois très lugubre et très gai, — sans doute un air de danse transposé en mineur, comme si elle avait su qu'il s'agissait d'une ronde des morts. Et les grands sapins balançaient lentement leurs têtes de ci de là, comme s'ils songeaient à bien des choses qu'ils ne voulaient dire.

« Va toujours travailler, dit le Pelesh. Je m'y suis fait, moi. On est bien au service de ton roi, car il est juste et bon, et ce qu'il commande, je l'exécute les yeux fermés, sans hésiter. Ordonne-t-il : « Pelesh, un peu d'eau! » — je monte quatre à quatre jusqu'au toit; « Pelesh, de la lumière! » — je me jette sur les turbines, et roule que roule je lui en fais de la lumière, tant qu'il en veut. Dit-il : « Pelesh, il faut encore du bois! » — je me mets à scier, à scier, sans seulement regarder quel arbre me passe entre les dents, car il sait ce qu'il fait, mon maître et seigneur. A-t-il envie d'une cascade, je saute sous ses yeux d'aussi haut qu'il lui plait. Nous avons eu sans doute quelques démêlés dans le temps, ton roi et moi; mais tout va pour le mieux

aujourd'hui... Tu verras, il en sera de même pour toi : ta plume a des bottes de sept lieues. Tu n'auras qu'à la mettre sur le papier ; dès qu'elle le sentira sous ses deux petits pieds, elle prendra le galop, si bien que tu auras peine à la suivre avec tes idées !

Je dirigeai mes pas du côté du château. Les tourelles pointues émergeaient du brouillard, pareilles aux sapins qui culminent à l'entour.

Quand j'entrai, un petit gnome, debout au bas de l'escalier, me salua, bonnet bas et lanterne en main, et me dit : « Maître Pelesh m'a envoyé pour recevoir tes ordres. »

Au milieu de la rampe, il y avait un second gnome, toujours avec un flambeau au poing, qui m'accueillit avec ces mots : « Maître Pelesh m'a envoyé pour te conduire au fin fond de la terre, s'il t'en venait l'envie. »

Sur le palier, un troisième gnome, faisant jouer à la lumière ses pendeloques de cristal de roche, me dit à son tour : « Maître Pelesh a dit que tu aurais tous nos trésors, afin de pouvoir donner autant de cadeaux que ton cœur le désire. »

Le soir était venu et la nuit chassa les brouillards. La pleine lune se leva au dessus du Pic-au-Chien, et de sa lumière calme éclaira le calme château.

J'étais si fatiguée, qu'il me fallut bien commencer par dormir un peu. Aussi la lune fit-elle toute seule le tour du castel, et les jets d'eau du Pelesh lui tinrent de longs discours, la nuit durant.

Quand l'horloge du beffroi sonna trois heures, je me levai, j'entrai dans mon cabinet de travail, et j'allumai une jolie lampe à abat-jour vert. Par la grande baie, vitrée d'une seule glace, je voyais l'ombre du château et des sapins, projetée sur la pente opposée en silhouette précise. Mais dans la pièce elle-même, que trouvais-je autour de moi ? — Une foule de gnomes qui

portaient, pour s'éclairer, des lucioles à leurs capuchons, et qui ne semblèrent pas s'apercevoir de ma présence, tant ils étaient affairés.

Ils m'avaient cueilli les plus belles fleurs des bois, des mousses et des champignons, des feuilles et des lichens, comme modèles à peindre, et ils étaient assis par douzaines au bord de mes cahiers de parchemin. Et sur ma table à écrire, droit devant moi, ils avaient rangé de petits miroirs, où je pouvais voir le monde entier, avec tout ce que je voulais en connaître, — pour n'avoir pas à méditer trop longtemps. Je n'avais qu'à ordonner, m'affirmaient-ils, et ils m'amèneraient en audience jusqu'au génie du Caraïman, pour peu que j'eusse le désir de m'entretenir avec lui.

« Que pourrait-il bien me dire, le génie du Caraïman? » leur demandai-je. — « L'aurais-tu déjà oublié, me répondirent-ils, celui que tu as appelé à ton secours, quand tu fus au centre de la terre jusqu'où nous ne pouvons pénétrer? C'est lui qui t'en a tirée, morte à demi; et il était si fâché contre le Pelesh, qu'il lui a administré une volée de bois vert, pour lui apprendre à attirer ainsi de pauvres mortelles dans l'ancre de sa mère, chez la Fée du Désir. Oui, c'est bien ce bon Caraïman qui t'a déposée tout doucement sur le rocher. Alors dans le creux de nos capuchons, nous avons puisé de l'eau que nous avons versée, goutte à goutte, sur tes lèvres, pour te faire revenir à toi, sans brusquerie. Un moment, nous t'avons même cru morte. Et maintenant que nous t'avons rappelé les services que t'a rendus le génie du Caraïman, veux-tu que nous te l'amenions? Ou redoutes-tu ce grand esprit qui peut te parler des hautes cimes, comme nous des abîmes de la terre? »

« Pas aujourd'hui, demain, » leur dis-je, — car j'avais déjà vu trop de choses. Sur la balustrade des galeries et des balcons étaient alignés tout un peuple

de gnomes, serrés l'un près l'autre comme des hirondelles, tous munis de petits violons, de contrebasses, de hautbois, de bugles et de cors en miniature. Pendant que je travaillais, ils me jouèrent une aubade très douce. Et devant ma fenêtre, le Pelesh poursuivait sa mélopée sans fin, — lui qui ne connaît ni lassitude ni sommeil, lui qui peut toujours courir et chanter, rire et raconter.

La nuit était si tiède que je sortis sur le balcon pour faire le tour du donjon. La lune rêvait, argentée sur les hauteurs, argentée sur le jet d'eau. Les sapins, noirs comme du charbon, dentelaient l'horizon, et de temps en temps une feuille, tombée d'un hêtre, allait se perdant dans leur ombre. Au sein de la nature palpait comme une légère respiration d'enfant. Le Pelesh jetait en l'air son bonnet d'écume blanche, en gambadant et en me criant : « Eh bien, ne t'ai-je pas ramenée saine et sauve? Et mes petits gnomes ne se conduisent-ils pas à tes souhaits? Et n'es-tu pas contente maintenant d'avoir ce joli château, à deux pas de ta chère forêt? » « Très contente, murmurai-je, et fort aise aussi d'être encore de ce monde, puisque j'œuvre avec tant de joie! Me voilà devenue presque aussi active que toi-même, mon cher ami; et grâce aux aides que tu m'envoies si gentiment, on ne s'aperçoit guère que je dors entre temps. Merci donc, mon cher Pelesh! » — « Tu sais, tes aides, s'ils ne travaillent pas bien, fouette-les à tour de bras! » — « Battre mes bons petits gnomes, jamais de la vie! D'ailleurs, ils sont fous d'activité. »

Quand je rentrai, les instruments allaient leur train et les choristes chantaient des couplets auxquels le Pelesh faisait un éternel refrain. C'était trop beau!... Et ce durant, ma plume trottait, trottait, comme poussée par une force invisible, et les feuilles de parchemin se couvraient de fleurs, d'un parfum exquis à l'âme.

Ah! bienheureux qui a pu vivre pareilles matinées! Mais chacun n'a pas ce privilège; car les petits gnomes ne viennent que quand je suis seule, toute seule, — comme les ministres chez le roi; et personne n'ose entrer les déranger, quand ils collaborent avec moi. Au point du jour, ils pâlisent comme des feux follets; le soleil levé, ils s'enfuient en tapinois pour ne reparaitre que le lendemain.

Oh! ces aubes mystérieuses comme le crépuscule des dieux! quand les cimes neigeuses se teintent de rose; quand sapins et hêtres se chararrent d'or, tandis que des buées bleues flottent sur leurs cimes feuillues. Puis le soleil franchit d'un grand pas la montagne, pour planer un moment droit au dessus de l'étroit horizon de notre vallée; — le hêtre qui est devant mon balcon se revêt alors d'une robe superbe, toute pailletée de lumière. Enfin, le soleil continuant à avancer, irradie la tour d'angle où je travaille; la lampe perd son éclat, tandis qu'aux vitraux peints frappés par les rayons matinaux, les couleurs s'avivent et les figures se précisent: on y distingue, au milieu de taches rouges et jaunes, Blanche-Neige et les Nains du vieux conte.

Quant au Pelesh, il fait une cabriole et retombe sur ses pieds, sautant de joie à la vue d'un nouveau jour. Et autour du balcon on entend tapoter et gazouiller: ce sont les piverts et les pinsons qui cassent les noix dont je les régale et appellent leurs frères à déjeuner.

« Eh bien, que penses-tu de tes gnomes? » cria le Pelesh. « Je pense qu'ils sont tous charmants! » — « Quand tu voudras voir des pays lointains, tu n'auras qu'à t'entendre avec eux. Ils te montreront le monde entier, le dessus et le dedans de toutes choses. » — « Merci, mon cher Pelesh! » criai-je de mon côté.

.

Et depuis, en effet, Carmen Sylva a eu souvent recours à leur sagesse; et avec eux, elle a beaucoup appris, beaucoup pensé, beaucoup écrit. La destinée, après bien des mécomptes, a préparé un héritier au trône de Roumanie; et le don des Fées a permis à la reine de doter son peuple de contes et de chansons — qui sont ses enfants à elle — puisqu'elle leur a donné le meilleur de son sang et de son âme pour viatique éternel.

CARMEN SYLVA.


*Traduit de l'allemand pour la première fois
par L. BACHELIN et J. BRUN.*





LES RÉFUGIÉS DU COUP D'ÉTAT EN BELGIQUE.

I.

E *Moniteur Belge* du 3 décembre 1851, nous a conservé cette dépêche très laconique, aux allures de communiqué officiel qui annonça à l'étranger, les graves événements dont la France venait d'être le théâtre :

« L'assemblée a été occupée militairement ce matin.

« Sa dissolution est décrétée par le Président qui en appelle au Peuple.

« M. de Morny est ministre de l'intérieur.

« Plusieurs arrestations ont eu lieu. Tout était « tranquille à Paris, au départ de cette dépêche. »

Au départ de cette dépêche, restriction bien nécessaire, car au moment où paraissaient ces lignes.....



La Belgique devient bientôt la grande route de l'exil — elle se transforme, — selon la pittoresque expression de Vacquerie — en un « *nid d'exilés* ». Quelques jours encore et Bruxelles méritera aux yeux des orléanistes, des républicains, de tous ceux qui protestent contre la dictature de Louis Bonaparte, ces qualificatifs dont Michelet saluait quelques années plus

tard la petite île de Jersey. Bruxelles sera « le point sacré vers lequel les croyants se tournent en faisant leur prière : la Casbah de la Mecque, le Caucase, notre Saint Helène, à nous autres adorateurs du génie ».

On évalue à plus de sept mille le nombre des réfugiés et des proscrits qui franchirent la frontière belge pendant les mois de décembre 1851, janvier 1852, et cherchèrent plus tard un refuge en Suisse ou en Angleterre.

Plus de huit cents s'établirent en Belgique, deux cent et quarante sept obtinrent l'autorisation de s'y établir.

Au lendemain du coup d'Etat, la police de Louis Napoléon avait conduit M. Thiers aux frontières d'Allemagne. Un journal de Bruxelles annonce : « M. Thiers arrivé mercredi le 10 décembre dans la journée à Francfort, en est reparti immédiatement pour la Belgique, où il est descendu à l'hôtel Bellevue. Il se rend, dit-on, en Angleterre » (1).

Carnot vient s'installer dans une petite campagne des environs de Gand, chez son ami M. Dutrône : il quittera bientôt cette retraite pour l'Allemagne.

A l'apparition des listes d'exil où son nom ne figurait pas, il écrivit au roi de Prusse une lettre pleine de dignité, dans laquelle, rappelant que son père trouva dans ce pays un asile après les proscriptions de 1815, il réclamait la même hospitalité pour lui et sa famille. C'était le commencement de l'émigration, de la fuite; de ce moment, chaque jour des hommes politiques compromis dans les événements de décembre

(1) Le séjour de M. Thiers en Belgique fut de courte durée : Le *Moniteur* du 17 janvier 1852 nous annonce que « M. Thiers est parti l'avant-veille pour Londres », tandis que M^{me} Thiers, M^{me} et M^{lle} Dosne repartaient pour Paris ».

franchiront nos frontières, fuyant les commissions mixtes, les conseils de guerre, la rélegation en Algérie ou à Cayenne. Bientôt la police française elle-même chassera sur notre territoire les généraux auxquels la « clémence » de Louis Napoléon fait grâce de la détention du fort d'Ham, ou des prisons de Paris.

Victor Hugo, s'il faut en croire la légende, franchit la frontière à Mouscron sous le costume, et en exhibant un livret d'ouvrier. Il coucha à Gand, gagna la capitale. Peu s'en était fallu, disait-on, que la police ne l'eût arrêté comme vagabond, dans l'hôtel de médiocre renom, où un cocher de « *vigilante* » l'avait déposé à Bruxelles.

Schœlcher emprunta le costume ecclésiastique. « Un digne prêtre l'aida à se travestir, lui prêta sa soutane et son rabat, lui fit raser ses favoris quelques jours d'avance afin qu'il ne fut pas trahi par la trace blanche de la barbe fraîchement coupée, lui remit son propre passeport, et ne le quitta qu'au chemin de fer (1). »

C'est à la faveur de ce costume qu'il passa au milieu des gendarmes qui le saluaient respectueusement.

L'on prêta plus tard ce déguisement à Rogeard, l'auteur des *propos de Labienus*, et sa défense à cet égard est trop curieuse pour que nous n'y fassions un emprunt :

« On a écrit que j'étais parti déguisé en prêtre ;
« il n'en est rien. Je suis loin de blâmer l'emploi d'une
« ruse aussi innocente. Un des hommes les plus vénérés
« de la proscription française de Londres a fui
« sous ce costume la justice du Deux Décembre. On
« n'est pas plus coupable de se déguiser en prêtre
« qu'en sauvage. Ce sont des déguisements qui rap-
« pellent un état primitif et inférieur de l'esprit humain,

1) V. Hugo. *Hist. d'un Crime* II, 209.

« voilà tout. En quoi serait-on coupable de porter une
« demi-journée un habit que tant de braves gens ont
« porté toute leur vie? »

Elle fut célèbre d'ailleurs dans les annales de la
proscription la soutane de cet athée, qui rencontrant
M^{me} Victor Hugo, qu'il n'avait plus vue depuis long-
temps » lui lançait pour première parole :

« Madame, croyez-vous toujours en Dieu...? »

« On ne s'imagine pas, écrit Ch. Hugo, à quel
point son visage pâle, sa stature droite et haute, son
regard sévère s'accordaient avec la robe noire. Jamais
matérialiste n'a fait un plus beau curé. On lui aurait
donné sans confession le Dieu dont il ne veut pas... »

A côté de Schœlcher, Deluc était arrivé à Quiévrain
avec le tablier blanc et les outils d'un maçon se rendant
à son atelier. Prévéraud voyagea sous des habits de
femme et accompagné du représentant Terrier son
beau père, qui le présentait comme étant sa fille. A
Amiens un gendarme entra dans le compartiment, et après
avoir vérifié les passe-ports continua son voyage avec
eux jusqu'à la frontière...

Mais cet incident était peu de chose à côté des
dangers que courut Cournet. Arrêté le 5 décembre avec
Huy et Lorrain par un agent secret, on le conduisait
dans un fiacre à la préfecture de police, lorsqu'il sauta
à la gorge de son gardien, et l'étrangla sans lui per-
mettre de pousser un cri, ni de faire un geste.

Alors Cournet arrêta le fiacre, paya le cocher
sans le laisser descendre de son siège, en lui disant
avec le plus grand sangfroid : « Allez toujours, conduisez
Monsieur — comme il l'a demandé — à la préfecture. »

Caché dans Paris, au prix de mille dangers,
Cournet parvient à se procurer, par les offices d'amis
qu'il possédait dans le chemin de fer du Nord, un
passe-port spécial ainsi conçu : « Laissez passer M...
inspecteur chargé du service ». Il quitte Paris sur le

tender d'un convoi, parvient à franchir la frontière, mais reconnu à son entrée en Belgique pour être un réfugié, il est ramené par nos gendarmes à Armentières.

Cette fois encore il paie d'audace et la fortune sourit à l'audacieux : il se réclame auprès des autorités françaises de sa fausse qualité d'inspecteur, se fait remettre en liberté par le poste de surveillance, et la nuit même, guidé par un contrebandier, passe à travers les lignes de douanes.

Les réfugiés n'avaient point tous de tels dangers à surmonter, et la plupart d'ailleurs ne se mettaient point en peine de pareils stratagèmes : Beaucoup, rasés de frais et portant lunettes, comme de graves magistrats de la cour de Douai, franchirent la frontière, le parapluie sous le bras ou la canne à la main, en se promenant.

Madier Montjau se rasa la moitié des sourcils et laissa pousser sa barbe, Yvan, Pelletier, Gindrier se rasèrent au contraire la moustache et la barbe.

La plupart se contentaient d'exhiber des passe-ports au nom de tiers, tels Versigny, ou Quinet qui se fit passer pour le prince Valaque Grubesko...

Parfois le comique mêlait sa note gaie à ces aventures : ainsi fut-il de l'arrivée de Barbès en Belgique.

Le récit de son passage à la frontière fit la joie des réfugiés pendant de longs jours.

Notre compatriote Colard — celui qui devait inaugurer à Bruxelles le règne des grandes maisons de confections — s'était trouvé en rapports suivis à Paris, avec Pyat, Camus, Charles Blanc, Arago.

Dévoué de corps et d'âme à la cause révolutionnaire il avait même avancé des fonds pour l'expédition que les réfugiés de 1848 avaient eu la pensée d'organiser à l'occasion du coup d'Etat. C'est lui qui répondit à Arago, lorsque celui-ci voulut le rembourser : « Puisque vous n'avez pas réussi vous ne me devez rien... »

On sait les difficultés que fit Barbès pour sortir de prison :

« Pour moi, disait-il, il n'y avait qu'un rôle possible dans la République. Un seul m'allait. Je faisais un bon prisonnier et j'avais pris mon rôle au sérieux.... »

Il s'agissait de persuader à Barbès de se rendre en Belgique, et de réaliser cette seconde partie du programme, autrement délicate, qui consistait à lui faire franchir incognito la frontière.

Ce fut Colard qui se chargea de cette double mission.

« Barbès — raconte St-Ferreol — partit muni du « passe-port de Collard; celui-ci l'accompagnait sous un « autre nom, avec sa nièce. A Quiévrain, première « station de la douane belge, pendant la visite des « bagages, plusieurs voyageurs reconnurent Barbès, dont « on ne peut oublier la mâle et expressive figure quand « on l'a vue. Quelques-uns prononcèrent son nom à « haute voix en le désignant. Le gendarme chargé de « l'inspection, venant de lire le passe-port dont était « porteur Barbès, s'approcha de celui-ci et lui dit d'un « air jovial : « Ces farceurs croient me faire aller; ils « prétendent que vous êtes Barbès; mais je sais bien « que vous êtes Colard, à preuve que voilà votre signa- « lement, et que lorsque je suis allé à Bruxelles j'ai « vu votre enseigne dans la rue de la Madeleine! » « Barbès s'inclina en souriant, sans répondre, et fut « prendre sa place dans le wagon. Colard, le vrai « Colard, pour clore l'incident, offrit le petit verre du « voyageur au gendarme, qui l'accepta et le but sans « se faire prier, pendant que, dans un coin, un com- « mis-voyageur fredonnait sur un air connu la fameuse « chanson :

Dans la gendarmerie,
Quand un gendarme rit,
Tous les gendarmes rient
Dans la gendarmerie. » (1)

(1) *Les proscrits français en Belgique*, II. 40.

La proclamation des décrets donna une nouvelle impulsion au mouvement d'émigration.

Le même jour le *Moniteur* nous annonce l'arrivée à Bruxelles de Duvergier de Hauranne, Créton, Jules Lasteyrie.

M. de Rémusat, arrivé avec eux, écrit à M. Rogier pour solliciter l'autorisation de résider en Belgique. Voici cette lettre peu connue pensons nous :

« Contraint par les événements politiques de quitter ma patrie, je suis venu chercher un asile en Belgique. Mon respect pour S. M. le roi des Belges, dont je n'ai pas oublié les bontés pour moi, mon respect pour son gouvernement ne me permettent pas de profiter, sans la demander, de la généreuse hospitalité que cet heureux pays accorde à tous. Il me sera doux d'en être redevable à l'administration habile qui, seule sur le continent, a sauvé la cause libérale et montre que la vraie liberté préserve mieux que tout le reste, les peuples des révolutions. »

A côté de ces politiques que la police française poursuivait il en était d'autres qu'elle-même introduisait en Belgique, ou faisait passer sous de faux noms, en transit à travers notre pays.

Tels sont les libérés du fort de Ham : le questeur Baze qu'on fit voyager avec sa femme et ses enfants, sous le faux nom de Lasalle : Pour dépister les douaniers belges, on le présentait comme étant le domestique de l'agent de police qui le conduisait ! Il ne fut abandonné par son gardien qu'à Aix-la-Chapelle.

Les agents de la police française ne quittèrent le général Changarnier qu'à Mons. « Là, ils le firent descendre du convoi et lui dirent : — Général, c'est ici votre lieu de séjour. Nous vous laissons libre.

— Ah ! dit-il, c'est mon lieu de séjour, et je suis libre ! Eh bien, bonsoir.

Et il remonta lestement dans le wagon, au moment où

le train repartait, laissant là les deux argousins ébahis. » (1)

Lamoricière fut escorté jusque Cologne, Charras et Changarnier jusque Bruxelles.

Le voyage de ceux-ci fut égayé par un incident fort joyeux.

Charras avait été obligé de voyager sous le faux nom de Vincent, Changarnier sous celui de Leblanc. « S'ils m'avaient encore appelé Lerouge » s'était écrié Charras!

Quatre agents de police en bourgeois les accompagnaient, et le voyage s'accomplit sans incident jusqu'à la frontière. Les prisonniers avaient été prévenus qu'ils passeraient auprès des autorités diverses qu'on rencontrerait pour des étrangers, Suisses ou Belges, expulsés à raison de leurs opinions politiques, mais que les agents conserveraient leur qualité officielle.

Voici le convoi à Valenciennes : le commissaire de police au moment où on lui présente le passe-port de Leblanc reconnaît le général Changarnier. Puis il aperçoit Charras bien reconnaissable d'ailleurs à sa haute stature. Les deux généraux que réjouit fort l'embarras de leurs gardiens feignent un grand ennui de voir leur incognito percé à jour.

Le commissaire de police très soupçonneux et par métier et à raison des circonstances, croit tout s'expliquer : Charras, Changarnier, sont évadés de Ham ; ils ont pris de faux passe-ports ; ces agents sont leurs complices...

Et voilà nos voyageurs arrêtés. Un échange de communications entre Paris et Valenciennes aboutit après quelques heures à la mise en liberté — relative — des expulsés.

Les agents ne quittèrent en effet Charras qu'à son arrivée à Bruxelles (2).

(1) V. Hugo, *Hist. d'un crime*.

(2) Au sujet de la sortie de Ham, des anciens représentants, Lamoricière, Charras, voir le récit du *Bulletin français*, reproduit dans la *Nation* du 20 janvier 1852.

Ils avaient l'ordre « d'aller jusqu'aux dernières extrémités de la violence contre lui s'il tentait de se débarrasser de leur escorte, même sur le territoire belge, en réclamant la protection des autorités belges ».

Disons-le bien vite : Cette violation de notre territoire et du droit international émut l'opinion publique si vivement que le 11 février l'administrateur de la Sûreté se présentait chez le colonel Charras, et lui demandait s'il avait l'intention de porter plainte contre la violence dont il avait été l'objet sur le territoire belge. « Justice en ce cas serait faite » M. Verheyen lui en donnait l'assurance.

Mais le colonel Charras, qui tenait avant tout à jouir paisiblement de l'hospitalité sur laquelle il se croyait en droit de compter en Belgique, refusa de donner suite à ce projet, ne voulant disait-il « devenir l'objet d'un différend entre le pays qui lui donnait asile, et un gouvernement qui ne respectait pas plus le droit des gens que les lois votées ».

Le lendemain de cette visite Charras confirmait cette déclaration par écrit au ministre de la Justice (1).



Nous venons d'indiquer comment passa en Belgique, ce que nous appellerions volontiers l'Etat major de la proscription : Faut-il à présent dire un mot d'une catégorie toute autre de réfugiés, qui s'étaient présentés avec eux aux frontières ?

C'étaient les irréguliers et les déclassés qui depuis dix huit ans servaient dans l'armée de la Révolution.

C'étaient les ouvriers de Lyon et de toutes les grandes villes de France qui émigraient par bandes de trois et quatre cents à la fois.

(1) Discours de M. Verhaeghen à la Chambre des Représentants de Belgique le 21 nov. 1854.

« En 1852 — rappelait certain jour, à la Chambre des représentants, M. le Ministre de la Justice — il nous arrivait des trains complets d'expulsés. »

« Réfugiés » serait peut-être pour beaucoup un terme plus exact : Parmi ces hommes qui venaient faire appel à notre hospitalité ils étaient nombreux ceux pour qui l'insurrection n'avait été qu'une occasion de commettre des délits de droit commun.

C'est le commun malheur, auquel nul parti n'échappe, de compter dans ses rangs, d'abriter sous son drapeau, d'indignes soldats, incapables de voir dans les plus nobles causes autre chose qu'un moyen de servir leurs intérêts.

Semblables à ces juifs qui suivent les armées, on ne les aperçoit sur les champs de bataille que le soir des rencontres, lorsqu'il y a des morts à dépouiller et plus de dangers à affronter.

II.

Parmi les proscrits, un grand nombre avaient choisi notre pays pour séjour d'exil parce que — expulsés de leur patrie. par le plus court chemin — la Belgique était naturellement la première terre étrangère qu'ils eussent rencontrée, — et qu'une fois sur notre sol, l'usage presque général de la même langue, nos mœurs assez voisines des leurs, la facilité des communications avec Paris les avaient retenus. Ils pouvaient rêver qu'ils n'avaient point quitté la France, qu'ils mangeaient le pain de l'exil dans quelque département, plus ou moins éloigné de la capitale.

D'autres avaient choisi la Belgique parce que notre pays leur semblait merveilleusement situé pour réunir une petite armée de républicains, rentrer à l'improviste en France, et « défaire » le coup d'Etat.

Ceux-là enfin avaient encore présente à l'esprit

l'hospitalité accordée autrefois par la Belgique aux conventionnels Cambon, David, Merlin, Cambacérés, à Chazal — dont un descendant figurait dans les conseils de la Couronne, — ils songeaient aux républicains, qui après les divers échecs de leur parti, avaient émigré chez nous : Labrousse, Mathé, Arago ; plusieurs, établis en Belgique, les aideraient, sans doute, de leurs conseils et de leur influence.

« Depuis 1852 — écrit G. de Cherville, qui se trouve
« parmi nous lors du coup d'Etat — la capitale de
« la Belgique a ajouté la physionomie de métropole à
« la dignité qu'elle en possédait déjà, mais elle avait
« encore à cette époque déjà lointaine un cachet de
« chef-lieu départemental très prononcé. Une demi-
« douzaine de cafés, trois ou quatre théâtres, le magni-
« fique promenoir des galeries Saint-Hubert, mettent les
« habitants en communication constante ; on pouvait
« habiter les faubourgs de Vilvorde, de Skaerbeeck, (sic),
« la montagne de la Cour ou celle aux Herbes pota-
« gères, sans être étrangers les uns aux autres. On se
« connaissait au moins de vue, et la fréquence des rencon-
« tres autorisait un bonjour amical de tous les passants. »

C'est dans ce Bruxelles non encore transformé que débarquaient les réfugiés et pour beaucoup d'entre eux c'était un monde nouveau, une population aux mœurs inconnues qu'ils croyaient découvrir.

Pour les uns c'était un sujet d'étonnement toujours renouvelé que la physionomie de nos rues. C'est, écrit un réfugié « une véritable guirlande de magasins de tabac, d'estaminets, boutiques de pains d'épice, se déroulant dans la ville et les faubourgs : les habitants ont ainsi sous la main ce qu'ils aiment le mieux... »

D'autres trouvaient matière à épigrammes et à plaisanteries — dont les journaux boulevardiers ont conservé encore quelques échos — dans le langage *sui generis*.

de nos braves compatriotes. Le « *veux tu venir avec, le savez vous, le s'il vous plait,* » qui émaillent encore aujourd'hui les plaisanteries de nos voisins d'outre Quiévrain ont été vraisemblablement exportés à Paris par nos hôtes de 1852...

Ce qui était pour eux un sujet d'ébahissements toujours nouveaux, — à cette époque où les brasseries viennoises ou allemandes n'avaient point encore fait invasion à Paris — c'étaient ces 2275 « cabarets » dont nous nous enorgueillions en 1852. Il devint bientôt populaire ce *baes* de la *Louve* qui chaque année à la Noël engloutissait douze « chopes de faro », tandis que l'horloge de l'hôtel de ville faisait tinter les douze coups de minuit.

Il avait encore à cette époque une physionomie bien originale notre vieux Bruxelles; c'était toujours la bonne ville flamande, avec ses mœurs simples, très patriarcales, sa propreté hollandaise. A peine arrivés en Belgique, les réfugiés cherchèrent à s'orienter, à se rallier, à se sentir les coudes; le promenoir des galeries Saint Hubert allait devenir leur lieu de rendez-vous favori.

L'un des proscrits nous a laissé, comme souvenir de ces longues conférences, un très piquant croquis de « ce promenoir alors sans rival en Europe ».

« Pour en faire, dit-il, une promenade d'hiver aussi belle qu'agréable il faudrait peu de chose : *laisser les enfants à leurs mères*, selon le vœu de la chanson; balayer les coquilles de noix dont sont ordinairement jonchées les dalles, comme si tous les écureuils du pays nichaient dans les combles; éclairer à *giorno* les hautes voûtes que l'ombre emplit à dix heures sonnantes, par l'ordre des actionnaires, voulant faire des économies de bouts de chandelles; garantir les promeneurs des coups d'air et des vents coulis en fermant, par des portes mobiles, le couloir central interdit aux voitures, et empêcher les locataires des magasins de casser bras ou jambes aux passants, en tirant des caves les volets pour

fermer leurs vitrines; alors tout serait pour le mieux dans le meilleur des passages possibles » (1).

C'était encore un lieu de réunion pour les proscrits que le *Casino* des galeries, créé par le comte de Juvisy, - un réfugié par anticipation celui-là - et ouvert quinze jours avant le coup d'Etat (2).

C'est là que les réfugiés allaient applaudir aux débuts de Marie Sasse, qui devait devenir une des étoiles de l'opéra de Paris — et aussi de Peter Benoit, dont une des premières œuvres fut la musique de cette romance de Chabrier, dédiée à la célèbre cantatrice, dont le succès fut énorme.

Plus tard, la vogue fut au théâtre du Vaudeville (3), qui eut pour clientèle habituelle le *high life* de l'émigration.

C'était la scène préférée des artistes de Paris en tournée.

« Parmi les spectateurs les plus assidus, on remarquait, dans la loge grillée d'avant-scène, Alexandre Dumas, père, son ami Cherville, le romancier, et plusieurs gros-crevés de cette époque (4). »

Pendant les beaux jours, les proscrits se réunissaient au Parc, autour de la corbeille de verdure, qu'a remplacé aujourd'hui la gerbe d'eau; plus tard ce fut dans l'allée diagonale, allant du grand bassin au palais ducal, et que les proscrits avaient surnommé « l'allée des bedeaux », parce que le général Bedeau et les sacristains de Sainte Gudule l'avaient adoptée comme eux.

C'est sous ces mêmes ombrages qu'étaient venus s'abriter, en 1815, Cambacérés, l'archi-chancelier, et sa petite cour.

Là se voyait encore le banc où Cavaignac avait

(1) S^t FERREOL, ouvrage cité 1^o Partie p. 95.

(2) FLOR O. SQUAR. *Hist. anecdotique du Casino des galeries.*

(3) Rue de l'Évêque.

(4) JOE DIERICX, *Souvenirs du vieux Bruxelles.*

l'habitude de venir se reposer jadis. Un jour, tandis qu'il causait avec Cambon, un passant salua les promeneurs. Et comme le fils de Cavaignac s'étonnait de ce salut, rendu par le conventionnel régicide à ce passant, qui n'était autre que le roi Guillaume I, « *Apprends*, répondit le proscrit, avec une gravité railleuse, *qu'un salut vaut toujours un autre salut...* »

Ces allées écartées avaient, à la même époque, servi de lieu de rendez-vous aux montagnards, groupe vivant à l'écart des autres proscrits, comme faisaient à présent Changarnier, Lamoricière, Le Flô, Bedeau, ces figures hautaines, ces solitaires exilés dans l'exil.

Les réfugiés s'étaient bien vite accoutumés à la vie de Bruxelles, à nos pensions bourgeoises, aux restaurants des environs de la grande Place.

Où sont les temps où le loyer d'un appartement meublé — salon et chambre à coucher — au premier ou au second étage, dans le centre de la ville, ne dépassait guère vingt ou vingt-cinq francs par mois?

Aux abords des galeries Saint Hubert, il existait alors une infinité de petits restaurants et de pensions bourgeoises, où, pour un franc, l'on servait aux réfugiés un potage, trois plats de viande, trois plats de légumes, un dessert, du pain et de la bière à discrétion... O la simplicité d'antan!

C'étaient le *Chasseur de Chasteleer*, le *lion Belge*, les cabines de la rue des Harengs, la *Mort subite*, rue des Bouchers. Enfin, le plus célèbre de nos restaurants dans le monde des réfugiés, le Petit Véfour de la proscription : le *grand Café*.

C'est là, à cette table d'hôte de la rue des Éperonniers, que se réunirent les célèbres, les connus : Victor Hugo, Quinet, Hetzel, Deschanet, Laussedat, Émile de Girardin, et tant d'autres.

Mais bientôt la vogue du *grand Café* vint à décroître, puis à s'éteindre. Victor Hugo transporta son couvert à l'enseigne de l'*Aigle* .. et comme quelqu'un s'étonnait un jour de la prédilection accordée par le poète républicain à un établissement pourvu d'une devise si « Empire », « Bah — répliqua Charras, tandis que Victor Hugo esquissait un sourire approbateur, — l'Aigle est l'emblème de tous les grands hommes, et, à ce titre, il appartient à M. Hugo autant qu'à Napoléon... »

Le seul luxe que l'auteur d'*Hernani* se permettait parfois était celui d'un second verre de bière, ce qui portait l'addition au chiffre assurément très raisonnable d'un franc et vingt-quatre centimes.

« Si je buvais un second verre de faro, qu'en diriez-vous? » demandait-il à ses compagnons de table.

— Monsieur Hugo, j'en dirais que vous êtes déjà façonné à la boisson de l'exil, ce qui est quelque chose.

— Allons, « Lucullus dine chez Lucullus »; Garçon, un second verre de bière.....

Quand l'on se remémore tous ces détails sur lesquels les proscrits s'étendent complaisamment dans leurs souvenirs d'exil, faut-il s'étonner des regrets qu'éprouvèrent les réfugiés lorsqu'on les écartait de la Belgique, voire de notre capitale?

Car bientôt le ministère libéral Frère-Rogier crut que l'intérêt du pays — et sans doute de sa sécurité extérieure, — exigeait de reléguer les proscrits dans les villes les plus éloignées de la Belgique, assignant à chacun une résidence qu'il ne pouvait quitter sous peine d'expulsion du territoire.

« Il sera dit, écrivait à ce sujet la *Nation*, que MM. Frère, Rogier, Tesch qui furent longtemps à la tête de l'opposition libérale, une fois arrivés au pouvoir ont compromis l'honneur de la Belgique en désér-

tant la plus noble tradition de son passé, celle du droit d'asile qui formait sa gloire la plus pure. »

Saint Ferréol, Lagrange, Cholat, Crocé Spinelli, Dubief se virent assigner Bruges comme lieu de résidence, Louvain reçut Bruys, Laboulaye, David; Anvers, Challemel-Lacour, Perdiguier; Termonde, Gambon; Malines, Lamoricière; Hasselt, Menesson; Nivelles, Limaux, Duriez, Carré — pour ne citer que quelques noms au hasard des souvenirs.

Baze, admis à résider à Liège, fut l'un des rares réfugiés — le seul, croyons-nous — qui se vit ouvrir l'accès du barreau belge : Il dût sans doute cette faveur à la recommandation que M. Thiers avait adressée à M. Rogier avant de quitter la Belgique :

« Je viens vous remercier de tous vos bons sentiments pour moi en quittant Bruxelles, et en même temps recommander à votre excellent et noble cœur M. Baze, jeté sur le pavé d'Aix-la-Chapelle avec une femme, plusieurs enfants et aucun moyen d'existence. M. Baze est un des meilleurs, des plus nobles caractères que j'aie connus pendant trente années de vie publique. Il joint à un courage rare une douceur angélique; il est l'un des premiers avocats de France. L'humour du voisin ayant dû s'acharner et s'épuiser sur moi, recevez M. Baze à Liège. Il pourra y exercer sa profession et y gagner honorablement les moyens de soutenir sa famille. »

Seul le séjour de Gand, fut interdit aux réfugiés à raison des manifestations républicaines dont la ville de Van Artevelde avait été le théâtre en 1848.

Ces mesures rigoureuses constituaient l'exil dans l'exil : il fallut le retour aux affaires du ministère conservateur pour en atténuer les sévérités...

(A suivre.)

P. WAUWERMANS.



LE CRAPAUD ⁽¹⁾

EN voilà assez de la position sociale du Crapaud. Vous voyez qu'elle est la plus élevée à laquelle on puisse aspirer quand on est Batracien. Nous connaissons assez en détail sa famille et ses relations; étudions maintenant notre personnage en lui-même.

Le Crapaud, nous l'avons appris, est un Vertébré, un Batracien, et un Batracien sans queue. Cette détermination nous renseigne déjà sur une bonne partie de son organisation et de ses mœurs; il suffira d'ajouter quelques détails sur ces deux points.

Quant à son organisation, comme je n'ai point l'intention de vous en faire une description complète qui ne serait ni de votre goût ni de ma compétence, je me bornerai à signaler quelques exemples, pris entre bien d'autres, des singularités zoologiques que présente le Crapaud. — Et à cette occasion disons-le en passant : si tous les Batraciens sont des singuliers originaux, le Crapaud est le plus excentrique de tous.

A l'état de têtard le Crapaud suit un régime presque exclusivement végétal, et naturellement son appareil digestif est adapté à son régime. Cependant le têtard de Crapaud ne dédaigne pas la cuisine animale, quand

(1) Voir le commencement de cette causerie au *Magasin* du 15 juin.

il la rencontre d'occasion préparée à son goût. On dit même que les têtards nourris de cette façon accomplissent leurs métamorphoses plus rapidement et fournissent les Crapauds les plus vigoureux.

Arrivé à l'âge adulte, le Crapaud sent son appareil digestif se modifier : il devient carnassier. Une fois arrivé là, le Crapaud ne se montre plus fort difficile et ses caprices de gourmet sont rares : insectes, araignées, limaçons, vers de terre, tout y passe; et même certains Crapauds à forte taille qui vivent dans les pays chauds ne se font pas scrupule d'avalier des souris et d'autres proies aussi considérables. S'il faut en croire pourtant quelques observations, il paraîtrait que les papillons ne sont pas de son goût. On n'a pas ouï dire que les papillons se plaignissent de son dédain... Chose plus certaine, le Crapaud a la délicatesse de n'estimer que les proies vivantes, et ne se résout qu'à la dernière extrémité à avaler un cadavre, même un cadavre d'insecte (1).

Mais la dernière extrémité pour un Crapaud, quand il s'agit de famine, est très reculée : je ne sais s'il est un autre animal plus difficile à faire mourir de faim. Des semaines d'abstinence ne le gênent nullement; il peut passer des mois sans rien ingurgiter. On a même cité des Crapauds qui ont fait un carême absolu pendant un an et demi.

Sa manière de manger, ou plutôt de saisir sa proie est très remarquable. C'est la langue qui lui sert de fourchette, comme chez bon nombre d'animaux vertébrés.

(1) Un bon nombre d'animaux insectivores partagent en ce point la répugnance du Crapaud. Sans doute, le peuple des insectes aura remarqué cette particularité, car c'est une ruse de guerre très usitée chez eux, — surtout chez les Coléoptères, — de *faire le mort* aussitôt qu'ils voient apparaître un de leurs ennemis, pour ressusciter ensuite et s'éclipser prudemment une fois que celui-ci a tourné le dos.

Mais il la manœuvre singulièrement : cette langue est fixée, non comme la nôtre par sa base et au fond de la bouche, mais par son extrémité antérieure et au bord de la mâchoire inférieure; qu'un insecte passe à portée, cette langue se déploie; son bout postérieur, enduit d'une mucosité gluante, est vivement projeté hors de la bouche, et avec une rapidité inouïe, elle va cueillir l'insecte au vol pour le précipiter dans les ténèbres affreuses de l'œsophage : le tout ne dure pas une seconde. — Il était nécessaire que le Crapaud, qui se nourrit de proies souvent fort agiles, possédât un instrument de chasse qui pût suppléer à la lenteur et à la maladresse de ses mouvements.

Une autre fonction bien digne d'être étudiée chez le Crapaud est celle de la respiration.

Son mécanisme est tout différent de ce qu'il est chez nous et chez tous les vertébrés supérieurs au Crapaud : chez nous et nos voisins, l'air est appelé dans les poumons par une dilatation de la cage thoracique; il en est expulsé par une contraction de cette cavité : dilatation et contraction provoquées par des muscles attachés aux côtes comme à une solide charpente servant de points d'appui. C'est mécaniquement la même cause qui aspire et qui refoule l'air dans un soufflet de forge qu'on ouvre et qu'on comprime successivement. Mais le Crapaud n'a pas de côtes : pas de charpente au thorax, pas de points d'appui aux muscles pour leur permettre d'écarter ou de rapprocher les parois du soufflet. Aussi le Crapaud n'aspire-t-il pas l'air dans ses poumons, il l'y refoule. Il respire, comme on dit, *par déglutition*, c'est-à-dire qu'il emplit sa grande bouche d'air par les narines, qui communiquent chez lui avec la cavité buccale, puis fermant les narines, il comprime cette cavité : l'air ne peut en sortir que par le larynx pour entrer dans les poumons. Ici le soufflet, c'est la bouche, et pour compléter la compa-

raison, je dirai que les orifices nasaux sont la lumière de ce soufflet, et que le larynx en est la canule. Lorsque l'air a suffisamment séjourné dans les poumons, l'animal ouvre les narines ou la bouche, et la simple élasticité des poumons distendus, aidée de l'élasticité des organes voisins, suffit à les dégonfler.

Il y a des conséquences assez curieuses de ce mécanisme respiratoire, par exemple ce fait que, pour asphyxier un Crapaud, il suffirait de lui maintenir la bouche ouverte : la bouche ne jouant plus son rôle de pompe aspirante et foulante, l'air n'entrerait plus dans les poumons. Je dois dire cependant que ce mode d'asphyxie demanderait une application très prolongée : les Batraciens, en effet, ont la respiration très peu active ; qui ne sait que les grenouilles, notamment, sont des plongeurs de première force... (1) — De plus, la peau du Crapaud prend une part très considérable à l'acte respiratoire : cette peau toujours humide, parcourue par des ramifications artérielles nombreuses, a quelque analogie avec la muqueuse des poumons et en remplit partiellement les fonctions. C'est au point que si l'on enlève les poumons à un Crapaud, la respiration cutanée peut suppléer très longtemps, peut-être indéfiniment, à la respiration pulmonaire. De façon que pour asphyxier un Crapaud par le procédé indiqué tantôt, — celui d'un baillement forcé et prolongé, — il faudrait probablement ajouter à la recette le *vernissage* complet de la pauvre bête.

Ces faits remarquables sont à rapprocher des longs jeûnes que peut aussi supporter le Crapaud sans périr, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure : les uns et les autres nous donnent une idée de sa *résistance vitale*.

(1) M. Saint-George Mivart assure qu'on a retenu en cage sous l'eau des grenouilles pendant deux mois sans parvenir à les noyer.

Le Crapaud, selon l'expression vulgaire, a l'âme fortement chevillée au corps, et cette vigoureuse constitution se manifeste d'abord par la longue vie que peut atteindre un Crapaud dans des conditions favorables; je citerai comme exemple un Crapaud presque célèbre dans l'histoire, et dont le nom reviendra bientôt encore à d'autres titres dans cette étude, le Crapaud d'Ascott, qui vécut 36 ans, et qui mourut, non de vieillesse, mais d'accident. Autre preuve de cette vitalité, c'est l'obstination que met le Crapaud à survivre aux plus sanglantes opérations. J'ai vu plus d'une fois un cœur de Crapaud enlevé de l'individu et déposé sur la table de direction continuer à battre pendant plusieurs heures. Quant au propriétaire du cœur, l'ablation simple de cet organe ne l'empêche pas de se promener sur ses quatre pattes pendant une demi-journée.

Ce n'est pas tout, ce n'est même pas ce qu'il y a de plus étonnant au sujet de cette puissance vitale.

Vous souvenez-vous, Messieurs, de cette vieille plaisanterie : la pommade-à-queues-de-chiens ? Ce merveilleux onguent faisait pousser toutes les végétations : les cheveux sur les crânes chauves, les poils sur les brosses usées, ... mais son triomphe était de faire repousser des queues sur les chiens amputés de cet appendice. On disait même qu'en en frottant une queue coupée, il y repoussait un chien. Le secret de ces prodiges n'est pas à trouver parmi les hommes, mais il paraît que les Crapauds en savent quelque chose : ces étonnantes bêtes savent reproduire les membres qu'on leur empute, ni plus ni moins que si elles possédaient la fameuse pommade.

A quoi attribuer la résistance vitale extraordinaire des Batraciens ? C'est ce que j'ignore, mais il me semble qu'elle est bien en rapport avec la nature d'une vie où toutes les fonctions sont faibles et ralenties, — vous

l'avez vu, Messieurs, par les exemples que j'ai pris dans la nutrition et la respiration. La force vitale des Batraciens est peu *intense*, mais elle n'en est que plus durable. Je m'explique : plus un être a la vie active, intense, plus cet être meurt facilement. Je n'en veux pour preuve que les oiseaux. Nul animal ne vit plus fort, si je puis m'exprimer ainsi : le travail que l'oiseau produit par toutes ses fonctions est relativement plus considérable que chez aucun autre animal. La locomotion est représentée chez lui par le vol, c'est-à-dire par les mouvements les plus puissants et les plus rapides; à ce mécanisme violent répond une forte combustion animale : il digère vite et les aliments les plus indigestes; les battements multipliés de son cœur et la chaleur de son sang indiquent une dépense énorme de forces, toujours généreusement réparée. Aussi voyez quelle mort rapide : comprimez un petit oiseau par la poitrine entre le pouce et l'index : il fait un soubresaut, un rapide tremblement, et c'est fini! Au contraire, plus un être a la vie lente et comme endormie, plus cet être est rétif à mourir : exemple, nos Batraciens.

Je le répète : une force vitale est d'autant plus durable qu'elle est moins intense. Il me semble que cet axiome n'est pas sans parenté avec certain principe de mécanique : ce qu'un agent perd en force il le gagne en durée...

Peut-être, Messieurs, ces réflexions-là ne sont-elles que des rêveries scientifiques assez peu fondées... Il y a parmi vous assez de savants pour discerner mes erreurs, et assez de condisciples indulgents pour me les pardonner.

Mais c'est assez de digression, — de divagation, peut-être!...

Le Crapaud, disions-nous, a la vie dure. La Providence lui a sans doute concédé ce triste privilège à raison des nombreux ennemis qu'il doit rencontrer dans la lutte pour la vie : quel animal est plus persécuté!

L'homme lui-même, à qui son rang royal dans la création semblerait imposer le devoir de protéger ses serviteurs animaux, l'homme lui-même déteste et persécute le Crapaud.

Je ne vais pas faire ici quelqu'émouvant plaidoyer en faveur de l'innocence persécutée, et prendre au poing la lance ou le bouclier de Don Quichotte pour protéger les infortunes du Crapaud; mais je ne puis pourtant passer ce sujet sans protester. Je proteste contre un préjugé : la persécution de la laideur. Il suffit du reste de l'avoir énoncé sous cette forme ouverte, pour que ce principe soit déjà condamné par toute âme loyale; et sans insister davantage, je déclare simplement que ce principe est appliqué en grand au malheureux Crapaud. — Hélas! Messieurs, que je sourirais volontiers avec vous, si la persécution de la laideur ne faisait pas d'autres victimes! mais est-il bien sûr que nous n'avons jamais « traité en Crapaud » quelqu'autre créature plus digne de notre estime, digne peut-être de notre amour?... Messieurs, je touche une corde délicate! sous mes doigts d'étudiant naturaliste je crains de la briser... parlons plutôt du Crapaud.

Donc, on persécute le Crapaud parce qu'il est laid. Et pourquoi le persécuterait-on?... Ce n'est pas qu'il est méchant : je vais vous montrer qu'il est inoffensif. Ce n'est pas qu'il est nuisible : je vais prouver qu'il est utile. Ce n'est pas enfin qu'il est méprisable, comme le serait quelqu'ignoble créature mal ébauchée, rebut de la nature : nulle créature n'est méprisable; et, spécialement, je vous ai signalé dans le Crapaud des merveilles d'organisation; j'appellerai de nouveau votre attention sur quelques charmantes particularités qui l'élèvent au rang des animaux aimables et intéressants. La colère des hommes n'est donc que la suite du vilain préjugé que j'énonçais tantôt, lorsqu'elle se répand

Sur ce pauvre être ayant pour crime d'être laid.

Et encore! j'en pourrais peut-être appeler de cette accusation de laideur. Il est une sorte de Crapaud, aux Indes et au Brésil qui porte à ce propos un nom caractéristique : c'est le Kaloula Pulchra, le Kaloula Beau, et il mérite ce nom : le rouge, le brun, le noir, le vert, le rose, le jaune, le blanc, — un véritable arc-en-ciel, comme vous l'entendez, — font de son corps une riche mosaïque. Le Crapaud Agua de l'Amérique du Sud, qui porte un fort joli costume brun clair tacheté de brun marron et de noir avec galons jaunes se donne le luxe de changer les couleurs de sa toilette avec les saisons; sur le dos il porte une parure de fines épines noires. Je pourrais multiplier en exemples, et certains Crapauds belges ne viendraient pas au dernier rang pour la variété et l'harmonie des couleurs. Mais un caractère charmant propre à toute la gent crapaudière, c'est la beauté des yeux. Que le corps manque peut-être d'élégance, soit, mais regardez donc ces yeux noirs et bruns cerclés d'or, quelles perles splendides!... Les yeux de diverses antilopes sont célèbres à juste titre : c'est vrai qu'ils ont des regards pénétrants, touchants, presque humains; mais ils ne le cèdent, à mon avis, ni pour l'éclat, ni pour la profondeur, aux yeux des Crapauds. Voyez ... mais qui aura le courage d'échanger un regard avec ces misérables! O préjugé!...

Le Crapaud étant laid, du moins suivant l'opinion commune, on ne se contente pas de le tuer à l'occasion, on le calomnie. Il est venimeux, dit-on, il lance un mortel poison aux malheureux qui l'approchent...

A ces on-dit, opposons les faits, et les voici. Le Crapaud porte dans la peau, comme la Salamandre et quelques autres Batraciens, de petites glandes, dont deux amas un peu plus volumineux font souvent saillie sur la tête. Ces glandes sécrètent un liquide laiteux qui est réellement vénéneux : l'injection de ce liquide dans les veines d'un animal de petite taille : d'une souris,

par exemple, d'un cochon d'Inde, d'un petit chien même, les fait périr. Introduit par la bouche, ce venin n'est guère moins actif. La présence de ce poison dans la peau du Crapaud éloigne les attaques de quelques-uns de ses ennemis... C'est tout : le Crapaud ne lance pas son venin par jets agressifs comme on l'a prétendu : la disposition même des organes qui le sécrètent s'y oppose. Et quand il pourrait le projeter, ce serait encore en vain, puisque le venin pour agir doit être introduit dans l'organisme. Aussi, jamais un naturaliste, pour avoir manipulé des Crapauds à son laboratoire, ne s'est trouvé incommodé au contact de cette sécrétion. Mais, dira-t-on, si le Crapaud mordait, le venin pourrait entrer dans la plaie... N'ayez crainte, le Crapaud ne mord jamais ; la raison en est péremptoire : c'est que, presque seul entre les Batraciens, le Crapaud, le vrai Crapaud, n'a pas de dents, pas même de ces fines dents qui couronnent le palais de la Grenouille.

J'avouerai cependant un autre fait. Le Crapaud possède un moyen de défense active, un seul : quand on le poursuit, parfois, soit frayeur, soit vengeance, il lance à son agresseur un petit jet de liquide, qui, reçu dans l'œil, pique vivement... Mais... j'ai fait un faux pas!

J'oubliais la délicatesse de langage à laquelle cette chaire est depuis toujours accoutumée... Comment expliquer maintenant en périphrases académiques de quel liquide il s'agit ici? Ce n'est pas le crachat de la colère, non!... Ce n'est pas la sueur de l'effort, non!... ce ne sont pas les larmes de la supplication, non!... Oh! Messieurs! permettez-moi d'échapper à cette explication malencontreuse... J'avoue simplement que parfois le Crapaud se défend. Comment? oh! laissons-lui son secret! Du reste cette défense est si bénigne! Et ne fallait-il pas que la Providence lui concédât quelque protection? Le Crapaud ne peut guère échapper aux poursuites par

la fuite : ce pauvre être difforme ne marche pas vite, — quoi qu'il marche toujours ventre à terre... — lui ferez-vous un grief de faire fuir ses ennemis par un innocent artifice?

Non, le Crapaud n'est pas méchant!

Inoffensif de sa nature, le Crapaud, de plus, aime à rendre service. C'est un vaillant travailleur qui veille à l'entretien de nos cultures; c'est un de ces agents providentiels, et non le moins actif, qui détruisent les petits animaux dévastateurs des jardins : vous pouvez en juger par le menu que tout à l'heure je vous ai dressé de ses repas : la chenille dévorante, l'insecte grappilleur, la limace gourmande et salissante, le ver de terre, ce sapeur de race, le Crapaud les poursuit tous, les met à mort, et pour que les cadavres de ses victimes n'infestent pas l'atmosphère, il prend encore le soin de les manger. Et savez-vous ce qu'un Crapaud peut manger, rien qu'en fait d'insectes? C'est prodigieux : en une heure d'affût il en consomme une moyenne de vingt-cinq; en une nuit, (car c'est surtout la nuit qu'il fait ses grandes chasses), environ trois cents; cela donne en un mois de la belle saison une hécatombe de neuf mille bestioles malfaisantes. Et notez que je ne porte pas au compte les déjeuners qu'il s'accorde parfois en plein jour.

Mais, me direz-vous, si le Crapaud attaque ces bestioles, c'est pour son bien; s'il les dévore, c'est qu'il a faim : ce n'est pas bienfaisance, c'est gourmandise! Eh, Messieurs, j'en appelle à la Philosophie Morale, qui nous enseigne que tout être tend à son bien propre, même lorsqu'il procure le bien d'autrui. Pourquoi voulez-vous exclure le Crapaud des lois de la Philosophie? Le Crapaud est gourmand, soit, remercions-le d'être gourmand...

Cette gourmandise est d'une si heureuse importance que plusieurs propriétaires aux pays des vignobles peuplent à prix d'argent les vignes de Crapauds, pour les protéger

contre les ravages de certaines espèces d'insectes nuisibles. Et ceci me rappelle une anecdote assez amusante, rapportée par le naturaliste Wood :

Les planteurs de la Jamaïque, dont les cultures étaient dévastées par les insectes, ayant ouï à ce propos des choses fort favorables sur le compte des Crapauds, voulurent en acclimater la race dans leurs plantations. On choisit dans ce but entre toutes les espèces de Crapauds le Crapaud Agua, le roi des Crapauds, dont la taille dépasse souvent deux décimètres. C'était d'ailleurs le plus facile à se procurer, parce qu'il est commun dans tous les Etats de l'Amérique méridionale. Des vaisseaux furent envoyés dans ces pays, et en revinrent chargés d'un peuple de Crapauds Aguas.

Les nouveaux citoyens furent solennellement introduits dans le pays, et lâchés dans toutes les cultures.

Mais, détail ignoré ou oublié des planteurs, le Crapaud Agua jouit d'une voix de basse-taille formidable, que l'on compare au beuglement du taureau. La nuit qui suivit leur débarquement, planteurs, colons et esclaves furent réveillés et épouvantés par un vacarme effrayant. C'étaient les Crapauds qui gémissaient de leur exil... Ils ne l'endurèrent pas longtemps : le lendemain il y eut chasse au Crapaud, et les humains fantasques massacrèrent sans pitié tous ces pauvres animaux que la veille ils avaient fait venir avec honneur.

Messieurs, peut-être serai-je enfin parvenu à réhabiliter quelque peu le Crapaud dans votre estime, lorsque je vous aurai montré dans cette créature inoffensive et bienfaisante des qualités qui le rendent à d'autres titres remarquable, intéressant, presque aimable.

Je vous dirai par exemple que le Crapaud vulgaire de notre pays est un petit être fort doux, familier, et capable de s'appivoiser jusqu'à reconnaître son maître. J'ai cité tantôt un Crapaud célèbre qui avait atteint l'âge

vénérable de trente-six ans. Ce crapaud était anglais, ainsi que son propriétaire, M. Ascott, (je puis bien citer le Crapaud avant le maître, puisque c'est grâce à son Crapaud que M. Ascott, mort depuis un siècle, est connu de la postérité). Le Crapaud de M. Ascott passait sa vie dans le recueillement sous une marche d'escalier; il sortait de sa retraite lorsqu'on l'appelait, connaissait les gens de la maison, et chaque soir, en voyant paraître la lampe, venait réclamer son souper. On le portait alors sur une table où M. Ascott lui présentait une pitance composée de mouches, de cloportes, de vers de terre, d'araignées... Le Crapaud de M. Ascott mangeait tout cela pacifiquement sous les yeux bienveillants de la famille, puis s'en retournait à sa marche d'escalier. Cette vie calme et heureuse eut une fin tragique : un accident éborgna le pauvre animal, et l'âge aidant, il ne survécut pas à cette lésion.

Un savant naturaliste, Duméril, fait une biographie analogue d'un autre Crapaud apprivoisé. Celui-ci habitait le coin d'une chambre, où les maîtres du logis lui avaient apporté un petit tas de terre. Le Crapaud se blottissait là dedans pendant le jour, et le soir en sortait pour chasser aux mouches. Il était très familier, et l'une de ses coutumes était de venir, pendant les temps de chaleur, se faire laver par son propriétaire : cet homme charitable lui secouait une éponge sur le dos, après quoi, rafraîchie et contente, la petite bête retournait dormir.

Je ne sais, Messieurs, si ces exemples ne font pas autant d'honneur à la bonne âme de certains hommes qu'à l'instinct familial de certains crapauds...

Au reste, ce n'est pas seulement en compagnie de l'homme que le Crapaud montre de l'intelligence : ses mœurs natives en dénotent souvent d'évidents témoignages. Parmi les crapauds qui passent l'hiver sous terre, et c'est la majorité, plusieurs savent profiter en malins

des galeries que creusent les taupes ou les rats pour se dispenser d'en creuser eux-mêmes.

Notre crapaud commun, qui hiverne volontiers en société, choisit de préférence une caserne plus spacieuse, et il ne manque pas, si l'orifice de la caverne donne au vent, d'élever un petit mur de terre pour protéger du froid la dormante assemblée.

Le Crapaud calamite a souvent la précaution de choisir son refuge dans l'épaisseur d'un mur à plus d'un mètre de hauteur, ce qui le met à l'abri des assauts. Quant à lui, paraît-il, il a le pouvoir de monter à pic jusqu'à son repaire, en collant ses larges pattes plus ou moins palmées à la surface du mur.

Certes le Crapaud est intelligent, et jamais je n'en croirai ce naturaliste anglais, Catesby, qui accuse je ne sais quel crapaud, duquel sans doute il avait à se plaindre, de se jeter parfois en goulu inconsidéré sur de petits charbons ardents et de les avaler, les prenant pour des vers luisants!



Je m'arrête, Messieurs, car j'ai peut-être dépassé déjà les bornes de votre patience; et pourtant je me demande encore, tant il faut batailler pour triompher d'un préjugé. Je me demande si j'en ai dit assez pour vous convaincre que le Crapaud est un innocent persécuté, qui n'a pour crime que sa laideur, triste masque sous lequel il cache beaucoup de qualités, beaucoup d'utilités, beaucoup de dons aimables... Si j'ai pu vous en persuader, Messieurs, je suis rassuré et satisfait : je n'ai plus qu'à espérer en votre justice pour le Crapaud. Permettez-moi d'ajouter que j'espère en votre indulgence pour son apologiste.

M. LEFEBVRE.





UN PEINTRE VÉNITIEN D'AUJOURD'HUY

M. EDMOND DE PURY

I

JE vais montrer une étrange chose.
Rien que du jaune, depuis la tendre enfance où il naît dans le vert, — le jaune, — jusqu'en les sombres moires où il meurt dans le brun. Une apothéose du jaune en ses plus triomphantes clameurs, dans la plus claire, la plus harmonieuse des lumières : du soleil nacré... Une prodigieuse intensité de jaune et rien que de doux, de chanteur, — un ensemble infiniment distingué, tranquille, reposant, — une œuvre de radieuse sérénité. Pas trace d'effort, pas une vulgarité de ton dans toute cette opulente gamme jaune... Il y a des héros *solaires*, cela c'est de la *peinture solaire*...

Il s'agit d'un tableau.

On l'a arrêtée au passage : « Reste là, — ainsi, — une minute, fillette d'Italie ! » Elle n'a pas demandé pourquoi ; elle s'est arrêtée ; complaisante, sans curiosité elle regarde.

C'est à Venise, mais on se croirait dans une

clairière au fond d'un bois plantureux. Midi. Le jardin est clos de hauts murs entre de vieux palais... Mais on ne voit ni murs ni palais. Rien que des arbres, du feuillage, des fleurs, du soleil sur le tout : C'est le fonds. La lumière seule dit Venise.

De cette irisation où le gris-perlé des jeunes troncs, — le vert tendre des jeunes feuilles, vert-gris, vert-bleu, vert-jaune, — fondent dans de la lumière blonde; de cette chatoyance claire et étoffée, pleinairiste sans bizarrerie, étrange sans brutalité, où sourient dans l'atmosphère blonde des fleurettes pourpres et des fleurettes jaunes, elle se détache, surgie simplement, toute droite.

Elle passait, on l'a arrêtée; complaisante, sans curiosité elle regarde.

Elle s'appelle Elena, elle est de Sotto Marino, elle n'a pas d'histoire.

Elle est jolie, bien jolie, étrangement jolie. Elle se tient de face, à contre jour. Autour de sa tête en arrière, un immense paillason bordure déchirée, un vieux paillason démesuré beaucoup plus large que sa délicate poitrine de fillette, auréole sa tête d'un disque jaune épais, empâté, le treillis de paille presque modelé à force de pâte, d'un jaune aveuglant plein de soleil... Et de loin dès qu'on entre, dans tout ce soleil c'est ce soleil de paille autour de cette tête de fillette qui illumine tout, qui troue tout...

Cela n'est pas voulu, cherché,... cela s'est trouvé comme cela... Elle passait, on l'a arrêtée; elle n'a pas demandé pourquoi... et la voilà!

Il n'a pas de tête, ce chapeau de paille plus doré que les blés dont il est fait, ce n'est qu'un bord, une auréole hirsute large de deux mains, presque absolument ronde... On dirait une fille-fleur de Wagner au second acte de *Parsifal*, une fille tournesol... Le cœur noir

de la fleur jaune, c'est le rond visage de la fillette bronzée, qui paraît presque sombre tant l'auréole paillue, l'auréole treillisée, est éclatante...

Il n'a pas de tête, ce chapeau de paille; mais pour fonds des traces de doublure, une guenille de soie rouge orangé, incarnat saumoné, que sais-je; cela coiffe la chevelure ébouriffée de la gamine — une envolée de mèches folles, brunes avec des reflets verts...

Oh! le gracieux minois...; un sourire..., et elle ne sourit pas. Un beau teint mat de statuette florentine, une peau lisse d'un jaune bronzé, des yeux bleu-gris très doux, très droits, parallèles à la bouche droite et mince, des lèvres spirituelles et aimantes, spirituelles sans ironie, et rouges, rouges, l'air très doux et très ingénu. — « On en ferait son cœur. »

A peine formée... Son cœur d'enfant à la petite floramie n'est pas encore éclos..., éclos sous sa mince taille blanche décolletée, à manches retroussées sur de gentils bras nus... Il y a du rose dans cette quelconque loque blanche qui la ceinture. Un tablier bleu argenté complète son très simple accoutrement.

Presque symétrique sous sa grande auréole jaune... Ce serait croirait-on un caprice de préraphaélite anglais, si ce n'était si naturel. Ses bras de petite fille tombent avec négligence, mais la main droite s'allonge sur le manche d'une faucille recourbée comme un croissant, d'un énorme coupe-choux gris métallique plaqué sur le tablier....

Elle travaillait au jardin... Dans le soleil, elle a passé éblouissante..., on l'a arrêtée et la voilà!

Et c'est là sa muse à Edmond de Pury.

II

Où il est né, où il a étudié, ses débuts, ses travaux, ses succès, ses voyages.., qu'est-ce que cela nous

fait! On le dit jeune, beau, élégant, aimable, gentilhomme, adroit aux exercices physiques, fringant comme un cheval de race, parfait héros d'Octave Feuillet..., tant mieux pour ceux qui l'aiment.

Le raconter? — On ne raconte que les morts, et grâce à Dieu il est bel et bien vivant. Il court beaucoup le monde, mais habite généralement Venise.

On a de lui une galerie de portraits qui sont des merveilles, des sites et des scènes de Capri qui en sont d'autres; mais à Venise la maturité de son talent est éclosée. Wagner a écrit *Parsifal* à Palerme, Naples et Venise. A Naples Edmond de Pury a rencontré et peint le dieu de la musique moderne; mais à Venise le bon Dieu a fait Edmond de Pury ce qu'il est aujourd'hui, et c'est comme si Dieu avait fait Venise pour lui.

Car Edmond de Pury c'est toute la Venise moderne.

III

Oh! pas du tout la Venise des canaux, des gondoles, des basiliques byzantines, des églises Renaissance aux campaniles roses; mais la Venise inconnue des touristes, la Venise intime et profonde des mirages, des vastes horizons, des banlieues de lagune... cette Venise enfin qui ne se livre qu'à ceux qui se vouent à elle à tout jamais. Pas du tout la Venise de l'école vénitienne d'autrefois, une Venise et une peinture vénitienne qui diffèrent de la Venise classique et de la peinture de Paul Véronèse, comme la fillette au paillasson jaune de tout à l'heure d'une Danaë du Titien... Encore une fois les étrangers l'ignorent cette Venise rare qu'avant Edmond de Pury, nul jamais n'a raconté.

Voulez-vous un peu rôder... ou voguer à travers cette œuvre et cette Venise qui ne font qu'un? C'est là-bas, très loin dans les lagunes argentées, entre ciel et mer; tout vibre, tout papillonne; l'atmosphère et

l'eau : mousselines argentées. Et pourtant c'est lourd de chaleur et de lumière, cette immensité, plein d'émanations blanches; le sirocco a changé ce coin de golfe en étuve; la mer plate, ardoisée, fuit jusqu'à un lointain rivage : des monuments gris, plus hauts que l'horizon, comme submergés dans le ciel. Quelques-uns de ces gros pieux d'amarre pourris gris verdâtre, imprégnés de sel, et qui ressemblent à de grosses asperges marquent une sorte de chenal dans la lagune vaseuse. Dans un coin du tableau gît, énorme, à demi traîné sur un atterrissement sablonneux, un lourd bachot, grandeur naturelle; une « *nature morte* absolument remarquable, très à son plan dans la lumière, et cela sans que sa solidité y perde rien, chose plus difficile qu'on ne pense ». En effet c'est un miracle de facture ces quelques planches goudronnées et coordonnées à la diable, toutes maculées d'oxydations marines. Approchez-vous en, mettez le nez dessus et voyez comme c'est rendu : toute la barque semble ouateuse, la couleur floconne, il y a du bleu dans le gouvernail à éperon rouillé; des choses de bois semblent taillées dans de la pelure d'orange : une rame gisante et son *tolet* denché; un filet aux provisions pend à l'ombre. Étalaé tout du long dans l'esquif sur une loque bleue et mauve, un gosse rieur, tête dans son coude, nez en l'air béant au soleil, un oripeau de casquette verte à visière d'étoffe rabattue sur un œil, d'un air finaud goguenarde le grand air. Ses deux pieds nus, tout jaune bronzé, sont croisés l'un sur l'autre et modelés de reflets gris-vert. Une chemise blanc lilacé, au cou du rouge, un mauvais pantalon de hasard, et voilà malgré toutes ces couleurs disparates enlevées sur fond gris-perle, la plus harmonieuse des symphonies.

Sous la barque dans l'eau court une large ombre indigo.

IV

Encore dans les mêmes tons gris, dans l'argent, la nacre fluide, on ne sait comment il faut qualifier ce surnaturel æther de Venise.

Encore un ciel de sirocco. Tout en gris, mais il faudrait savoir les nuancer tous ces gris différents; à peine un peu de rose dans la brume lumineuse. Encore la lagune vaseuse et grise et trois pieux d'amarré. Au loin, très loin deux voiles brunes; encore plus loin toujours grises les îles monumentales. A peine à droite un reflet blond. Au hasard — en dérive s'il y avait courant — un bateau gris noir, des nasses de paille au fond, une rame en travers, l'autre pendante. Quelque part un léger filet encerclé d'un cerceau de baguettes grises. A l'arrière, à l'extrême bord assis, un adorable petit pêcheur, frêle garçonnet, élégant et maigre, dans un maillot un peu trop large de laine rose déteint, bras nus, cou nu, manches relevées, dos voûté. Un pantalon de toile bleue usée, un feutre brun violâtre et la chemise de laine, voilà tout son accoutrement. Sous la barque les reflets verts et gris de l'eau trouble et sale, le reflet rose et gris du jeune homme en son attitude courbée, à demi détourné, bras droit ployé en arrière sur le genou droit, bras gauche franc, appuyé raide au rebord de la barque. Un fin profil aussi distingué, aussi svelte que ce jeune corps maigre, marqué simplement dans le gris de quelques rehauts jaunes ou bruns, bruns... Tout cela n'a l'air de rien, et l'on n'a pas idée de la séduction qui émane de ce tableau, c'est à la fois crâne et velouté, vigoureux sans brutalité, élégant sans mièvrerie, infiniment original de composition et toujours comme saisi au vol par un hasard heureux.

Certes nous sommes assez blasés sur toute espèce

de peinture; notre vie a roulé d'Orient en Occident, du Nord au Sud à travers les tableaux, les musées et les expositions, eh bien! les œuvres de ce Vénitien d'aujourd'hui ont pour moi ce charme de certains regards que la langue roumaine appelle le « viens à moi », de ces regards dont Maurice Maeterlinck a si bien dit les mystérieuses expressions.

V

Voulez-vous une symphonie en bleu majeur?

Mais cette fois il nous faudra quitter Venise et nous en aller à Capri avec ce miraculeux peintre qui sait toutes les sorcelleries de l'eau, de l'air et des reflets, les secrets de toutes les diaphanéités, — cet amoureux de la mer italienne qui semble né dans la grotte d'azur ou dans l'ancre de la belle Mélusine. A Capri M. de Pury a peint des pêcheurs dont je compte certains au nombre des *nus* les plus beaux, les plus *sainement* réalistes de notre époque : tel celui du musée de Bâle, la ville de Suisse la plus intelligente en beaux-arts. C'est autre chose cependant que je voudrais décrire.

Plein ciel d'azur, pleine mer d'azur, bleu foncé en haut, bleu encore plus foncé en bas, l'un et l'autre aussi transparents mais diversément, transparence fluide et transparence liquide. D'un bleu aveuglant cette mer à peine clapotante. Une barque vogue, vient à vous .. elle va jaillir hors du cadre; des reflets vert et outremer se perdent dans les profondeurs sous son ombre. Elle est si bleue cette Méditerranée, si bleue, que le ciel d'un bleu absolu paraît comme un peu gris de chaleur. La barque est noire et rouge, goudronnée et peinte; l'extrême bord, blanc; le tout avec des reflets bleus. Des cordages jaunes, des nasses d'osier rousses, deux en raccourci, une en profil, deux autres jetées

au fond entremêlées de perches, des bancs roses emplissent la grosse chaloupe, une lourde coquille de noix pansue. Au milieu, attelé crânement à ses rames ramenées contre lui, un fort et souple gamin, presque renversé en arrière, genoux et mollets nus, un large pied ferme appuyé contre un des bancs roses. Son pantalon bleu retroussé sur ses cuisses a des reflets verts, sa chemise est aussi bleue, d'un bleu très clair.

Sous son grand paillason jaune, il cligne des yeux, ébloui par la pleine mer... le modelé de ses genoux orangés, brique, d'un relief incomparable dans cette formidable étude de bleus. Les reflets mouvementés, coupés par l'arête de la proue indiquent à merveille la rapidité de cette navigation à force rames et à tour de bras. La pointe rouge du bateau zèbre de vermillon les verts mêlés au bleu des reflets dans l'eau où luisent aussi quelques lueurs jaunes et grises tombées des nasses. A l'horizon très loin, là où le bleu du ciel et le bleu de la mer se confondent en une ligne pourprée, les bleus semblent presque roses.

VI

Une cinquantaine de portraits exécutés pendant les hivers que passe le peintre en Suisse, mériteraient de longues notices; mais cette portion de l'œuvre de M. de Pury qui nous plairait dans un siècle, nous laisse froid aujourd'hui, nous connaissons trop les modèles et savons assez à quelles âmes vulgaires des corps bourgeois et la défroque moderne servent de bocal. Il faudrait la patience de Flaubert et le style de Bouvard et Pécuchet pour des satires dignes de ces précieux documents sur notre époque... Quelques jeunes femmes élégantes et d'exquises fillettes échappent à la généralité de cette mention méprisante. Disons seulement, et cela sauvegarde l'honneur du peintre, que

souvent il arrive à des prodiges de ressemblance et de combinaisons harmonieuses de couleurs sans détrimement trop considérable de la sévère psychologie que mériteraient ces guenilles de corps modelés par des sentiments et une vie, guenilles entre toutes les vies et tous les sentiments.

En revanche quelle apothéose, cette œuvre, de l'heureux peuple de Venise, ce peuple d'exquise décadence latine encore affiné par l'intrusion de l'élément slovène et dalmate! Il faudrait une à une les chanter ces jolies fillettes débraillées qui proclament de tout leur être la splendeur de Dieu, la joie de vivre au grand soleil, et au grand air, dans le marbre et les chefs-d'œuvre; il faudrait — comme on s'agenouille d'admiration devant telle statuette de Pompéi, devant tel bronze florentin — s'extasier d'enchantement devant tous ces gamins demi-nus plus frais et radieux que des fleurs, plus colorés en leurs haillons poétiques incendiés de soleil que les pages moyen-âgeux. Et de ces gamins et de ces gaminés il en est éclos toute une ribambelle de la palette de M. de Pury, tous plus vrais, plus gracieux, plus aimables les uns que les autres. Heureux le peintre qui sauve ainsi de la mort, tant de formes charnelles éphémères, — pourtant créées à l'image de Dieu, et dont nul, sans lui, ne saurait plus rien après la grande agape des vers aux jours de la décomposition!

WILLIAM RITTER.





CHASSE DANS LA TRIPOLITAINE

RAIS et dispos, en route dès les premières heures du jour.

Les Arabes de la tribu sont à cheval, la mine fière et le doigt sur la gachette de leur long fusil carabine; ils ressemblent à des statues coulées en bronze. Les enfants demi-nus jouent à plat ventre sur le sable, ils se bousculent et poussent des cris aigus. Les femmes devant les tentes basses tissées en poils de chameaux, chantent d'une voix nasillarde une cantilène composée exclusivement de trois notes toujours les mêmes; elles pilent de l'orge, de gros bracelets de fer entourent leurs chevilles et leurs bras hâlés. On voit courir ça et là, de grands lévriers maigres, furetant partout d'un air méchant, quelques chèvres broutent les touffes clairsemées dans ce sol ingrat. Le Scheik s'avance fier et hautain. On part dans un tourbillon de poussière, soulevée par les sabots impatients des chevaux.

Les Arabes sont d'habiles cavaliers, les longs burnous flottent au vent, le fusil appuyé sur l'arçon de leur selle élevée; ils dévorent l'espace sans prononcer une parole, comme poussés par l'ouragan qui ploie tout sur son passage. Rien ne peut rendre le charme étrange

et le plaisir intense que l'on éprouve à galoper ainsi dans le désert, — rien devant soi, l'immense étendue déroulée devant le coursier rapide qui les naseaux fumants, sans entrave court emporté par une ardeur sauvage. On sent alors une âpre sensation de liberté infinie qui vous donne le vertige. Dans certaines parties de la Tripolitaine, le sol est criblé de terriers de gerboises; ce sont de petits animaux très timides, qui fuient à la moindre alerte avec une vélocité telle, qu'il est impossible de les atteindre. On aperçoit dans l'étendue embrasée et claire des taches brunes qui se meuvent rapidement; ce sont des troupeaux de gazelles Dorchas effarouchées qui disparaissent à l'horizon. L'œil perçant d'El Dinnad a découvert là-bas dans un pli de terrain crevassé et gercé une outarde qui se lève aussitôt en rasant la terre. L'outarde a un port massif, ses ailes sont courtes. (Alis-tarda) oiseaux pesants. L'outarde vole peu, mais elle court avec célérité en s'aidant de ses ailes comme les autruches pour accélérer sa course. Son naturel est sauvage. Le signal de la chasse est donné, on enlève le capuchon de cuir du fauçon. Tout d'abord il reste ébloui par l'éclat du jour et demeure immobile sur le poing fermé du cavalier. Puis tout à coup, il secoue violemment ses ailes, pousse un cri strident et s'élançe comme un trait. Il plane sur sa proie, tâche de la déconcerter, manœuvre avec ruse, cherche à l'étourdir par le battement répété de ses ailes, la force à changer de direction, puis la ramène habilement vers les chasseurs qui suivent avec émotion les péripéties du combat. Le gerfaut redouble ses coups de bec, perce l'outarde avec acharnement, se cramponne à son cou, le sang coule et rougit leurs plumes. Après une lutte désespérée, il finit par déchirer le pauvre animal qui va s'affaiblissant et ne riposte plus que faiblement à ses attaques. Les Arabes en exécutant de brillantes fantasias viennent se ranger en cercle

autour des combattants et quand l'outarde blessée ne palpite plus sous les serres féroces de son ennemi, on l'emporte en triomphe et la chasse recommence de nouveau.

D'ALAGON:





CHOSSES ANCIENNES

Ronde

Je me souviens, je me souviens
Et c'est le meilleur de mes biens.

PAUL VERLAINE.

Qui est-ce qui passe ici si tard
Compagnons de la marjolaine
Qui est-ce qui passe ici si tard
Au gué.



AINSI la ronde berçait le soir d'été tombant
sur le village.

Les yeux éblouis par le taureau de lumière
qui s'était affaissé dans les monts empourprant l'arène
céleste de longues trainées de sang, se réjouissaient de
l'ombre.

Des voiles blancs s'élevaient des prés et flottaient
en l'air. Les feuillages verts s'étaient assombris, puis,
une à une, dans les ramures des grands arbres, les
étoiles s'étaient allumées. La lune incertaine rondissait
à la cime des montagnes, elle se levait lentement vers le
ciel obscur, à regret de quitter la terre, répandant une
paix sereine sur la nature.

Le coq d'or luisait sur le clocher au dessus de la
croix, et les maisons aux toits d'ardoises, de tuiles ou
de chaume s'enveloppaient du mystère de la nuit.

A la prairie du *Bois joli*, couverte d'une clarté de rêve, des jeunes filles, vagues dans le brouillard léger, dansaient la ronde du *Prince Charmant*. Leurs fraîches voix, dans le calme voluptueux, leurs voix chantaient :

C'est le fils du Roy qui passe
Compagnons de la marjolaine
C'est le fils du Roy qui passe
Au gué.

Dans l'apaisement de tout, légères et folâtres en leurs tournoiments fantasques, elles ressemblaient aux fées bienfaisantes qui jadis en la jeunesse des vieux manoirs en ruines, enchantaient le sommeil des beaux chevaliers et des las d'aller perdus sur les chemins.

Que demande le fils du Roy
Compagnons de la marjolaine
Que demande le fils du Roy
Au gué.

Le château sur la colline, avec sa ceinture de marronniers en fleurs, aiguissait ses tours noires dans la transparence du soir.

La lumière bleue coulait des feuilles frissonnantes, ruisselait en cascades sur les pierres, dans les ornières des chemins bosselés descendant au village, inondait les murs laiteux de chaux, et faisait briller les fenêtres pensives.

Les jeunes filles tournaient toujours légères et folâtres dans la clarté vaporeuse de la prairie et le refrain continuait :

Une fille à marier
Compagnons de la marjolaine
Une fille à marier
Au gué.

Et l'esprit, sur les ailes de cette ritournelle emporté vers le rêve, voici qu'avec des couleurs de lune s'enlumina la naïve légende du Fils du Roi.

Et toutes les ballades du temps passé, les histoires du coin du feu, l'hiver, racontées par une très vieille paysanne qui avait vu les marquises roses danser le menuet *au Bois joli*, m'enguirlandaient l'âme d'une délicieuse mélancolie.

Et les petites fées passaient les unes sous les bras levés des autres, se retournaient et repassaient en s'entrelaçant, en tournant et reprenaient la ritournelle :

Des filles à marier nous n'en avons pas
Compagnons de la Marjolaine
Des filles à marier nous n'en avons pas
Au gué.

Chaque fois que plus lointaine, elle arrivait atténuée à mon oreille ravie, des souvenirs, des choses oubliées surgissaient, évocatoires de toutes les pensées et des mystères dont l'enfance les avait revêtues. Les mêmes conjectures revenaient qu'alors, le bon temps où le cœur est simple comme les miniatures d'un missel gothique, où rien encore n'a terni l'hermine du souvenir —, et aussi l'étonnement des routes grises se perdant aux horizons que regardèrent chargés d'angoisse ou brillants d'espérance des yeux de châtelaines énamourées.

Et, par delà ces horizons, par delà les forêts résonnant encore d'hallalis autrefois écoutés avec étonnement, je revoyais toujours de fabuleuses contrées de trésors et de soleil, des eldorados d'indescriptibles merveilles...

Ainsi, devisant en moi-même de trouvères et troubadours pinçant guitare ou mandoline, cherchant encore dans les vapeurs qui couvraient les prés de jeunes filles dansant la ronde, j'arrivai, le long de la route bordée de grands arbres entre les montagnes, à l'auberge blanche.

A une fenêtre encadrée de lierre, dans un frais parfum de foin et de chèvre-feuille, une jeune fille accoudée regardait les étoiles. Elle chantait pour charmer l'ennui du soir, attendant celui qui devait l'épouser.

Choisissez la plus belle et la plus jolie
Compagnons de la Marjolaine,
Choisissez la plus belle et la plus jolie
Au gué.

Et longtemps, je restai à rêver, ne bougeant pas, de peur de m'apercevoir que je n'étais pas moi-même le mystérieux chevalier d'une légende emportant, sur un fabuleux coursier, dans l'azur, la frêle et blanche bien-aimée de mes songes.



Nuit

L'homme fut solitaire en un
Paysage de Nuit.
ODILON REDON.

Dans l'ombre... un horrible frisson. Le claquement de la pluie sur les feuilles, comme des pas furtifs de nûtons.

Rien que le bruit de la pluie dans l'ombre où le silence s'est amassé

Pas une lumière. Les silhouettes des maisons à peine perceptibles L'inconnu, le mystérieux, le doute inquiétant des formes qui sombrent. Des oiseaux nocturnes tombent, de leur vol étoupé, sur les branches, avec le bruit de flocons de neige. La pluie tombe, tombe.

Pas une lumière dans l'alentour. Une seule a surgi tout à coup projetant sur la route un faisceau de clarté : des flaques d'eau sur lesquelles tombe et rebondit en gouttelettes, la pluie

Les arbres, avec leurs multiples ramures, se lèvent comme des végétations bizarres et fantastiques.

Une seule lumière a surgi des ténèbres. Une forme noire gesticule en passant et repassant devant elle, derrière la fenêtre.

Un hibou crie sinistrement du haut d'une vieille tour.

C'est la ronde des personnages malfaisants et terribles des légendes.

Les paysans dans leurs chaumières se signent rapidement et murmurent des prières.

La pluie tombe, tombe.

Dans ma chambre, les boiseries sourdement gémissent comme de plaintives aïeules.

Au dehors, des pas furtifs de nûtons.

Le clapottement d'une eau lourde et noire.

Dans la campagne, là-bas, une voix douce et lointaine s'éloigne, chantant la tristesse de maintenant, la tristesse de toujours.



Pour la seule

Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant,
D'une femme inconnue....

PAUL VERLAINE.

Les jardins en terrasse s'étageraient sous l'œil vague de la lune, tout blancs de neige, et dans le bleu clair de la nuit sereine, au loin apparaîtraient les coupoles des temples, avec leurs luisantes plaques de cuivre, et les flèches des édifices de la ville, bâties par de merveilleux architectes.

Un jet d'eau, en le bassin glacé, égrènerait sa rêverie dans l'air calme et le silence, et parmi les multiples ramures des arbres, givrées de gel, sur un piédestal, un amour tendrait ses bras potelés vers la lune.

Je la verrais passer, lente, comme une apparition, Elle, la seule, avec sa tête d'ange si belle et si suggestive, qu'on la dirait enlevée à une toile de primitif aperçue au hasard d'un voyage, dans un musée ignoré. Je la verrais vêtue d'une longue robe blanche vaguement imprégnée du bleu de la nuit.

A sa ceinture brilleraient des saphirs et des turquoises, et sa chevelure d'or resplendirait des scintillements de topazes et de rubis, comme si les étoiles y étaient descendues.

Elle passerait vêtue d'une robe blanche, les yeux voilés par ses longs cils.



Choses anciennes

Combien que j'aie demouré
Fors de ma douce contrée
Et maint grant enui enduré
En terre maleürée,
Por ce n'ai-je pas oublié
Le dous mal qui si m'agrée
Dont ja ne quier avoir santé
Tant ai la dolor amée.

GONTHER DE SOIGNIES.

Les volets sont fermés, la porte close.

Les voix de la grand'route se sont tues.

Le balancier de l'horloge dans son coffre de chêne noir, rythme le passage de l'heure.

La dernière diligence roule en cahotant, le postillon fait claquer son fouet, le bruit des grelots joyeux s'affaiblit au loin.

Le vent balance les peupliers qui gémissent, les girouettes tournent en grinçant sur les toits.

L'aboiement d'un chien dans le lointain.

La chambre ancienne. Le recueillement des choses auxquelles on n'a pas touché depuis longtemps.

Un vieux parfum du temps passé traîne vague, adouci.

Le buffet montre des assiettes ornées de peintures décolorées, et des pots en grès bleu et gris, à dessins arabesques, surmontés d'un couvercle à charnière en étain.

Encadrées de bandes en chêne sculpté, les tapisseries.

Sur une table, des livres à reliures fauves, couverts de poussière.

Deux chandeliers de cuivre, sur la haute cheminée où chante un grillon, s'élançant vers le plafond sombre.

Suspendus près de la porte, le bénitier d'argent et le rameau desséché.

Le gros chat blanc pelotonné sommeille.

Si douce, la lumière de la lampe sous le large abat-jour.

Dans l'ombre, les contours indécis des portraits.

Les souvenirs passent lentement en mon esprit, et il me semble que des âmes d'aïeules se répandent autour de moi.

Quel charme! Se retrouver parmi les choses du passé, dans la vieille demeure, se sentir revivre d'autrefois près des figures toujours affables des bien aimés.

O vivre de cette petite vie tranquille et ignorée, loin des méchancetés, avec le souvenir des seuls êtres qui ne me causèrent jamais de peines.



La petite boîte à musique déroule ses ballades et ses vieilles chansons galantes.

C'est comme une toute petite voix grêle d'enfant qui chante. Ces chants naïfs, dans le calme du soir, c'est un bercement doux de tout mon être.

Le silence lui-même semble s'être recueilli.

Les refrains se succèdent joyeux, et reviennent lentement en ma mémoire.

Ce sont les danses de la kermesse et les airs du grand feu.

L'horloge tinte, de son timbre sonore, l'heure de la retraite, le couvre-feu s'envole de la tour du château.

Et l'on entend sur la route, des paysans attardés qui retournent chez eux.

MAURICE DESOMBIAUX.





L'ÉTÉ

LN souffle brûlant allanguit les roses
Demi-closes.
Le cri-cri bruït en rythmes ardents,
Discordants.

Muguets, agitez vos clochettes blanches
Sous les branches.
Fauvette, entendez-vous dans nos pommiers
Les ramiers ?

Et vite, à ta chanson, folle cigale
Que régale
Dans l'herbe frissonnante du sillon
Un rayon !

Au tronc desséché de cette broussaille,
Toi, travaille,
Et songe à l'hiver, ô prudent fourmi,
Mon ami.

A tes grappes d'or, abeille; courtise
Le cytise,
Et rentre à la ruche et fais grain à grain
Ton écrin.

Loriot, accours : mûre est la cerise.
Il se grise;
Puis, en belle humeur, il conte aux entours
Ses amours.

Et là-haut, très haut, c'est ta silhouette,
Alouette.
Oui, dans le plein ciel, en forme de croix,
Je te vois.

La flouve parfume au loin la prairie.
La faux crie
Et grince... Respire un moment, faucheur,
La fraîcheur;

Et sieds-toi... Voici la fermière accorte
Qui t'apporte
Du cidre mousseux... Bois-en à souhait,
A long trait!

Dans l'azur en feu le soleil flamboie
Et poudroie...
Aux grelots d'argent la guêpe a tinté :
C'est l'été!

JEAN VAUDON.



PELERINS RUSSES

DÉNIBLEMENT par les sentiers,
Vaillants encor malgré leur âge,
Ils partent, des laptis aux pieds,
Loin des amis et du village.

Heurtant les pierres des chemins
Ils vont les vieux avec les vieilles
Pieusement en pèlerins
Au pays des saintes merveilles.

Oh! le labeur des jours sans fin,
La lutte ingrate avec la terre,
Et ces kopecks pris sur leur faim
Pour le grand rêve à satisfaire!

Ils en parlaient matin et soir
En saluant l'icone peinte,
Leur force était dans cet espoir
D'aller un jour en Terre-Sainte.

Et maintenant que leurs garçons
Savent dompter la glèbe noire,
Les vieux ont quitté leurs maisons
Pour le voyage expiatoire.

Se rapprochant de jour en jour,
Tendant la main, couchant à terre,
Ils pensent au baiser d'amour
Qu'ils poseront sur le Calvaire!

Que leur importent les sueurs
Et les fatigues harassantes,
Les froids nocturnes, les douleurs
Rompant leurs jambes impuissantes!

Peut-on souffrir quand chaque pas
Rapproche l'idéal suprême?
Pour l'homme qui ne pêche pas
Que sont l'exil et la mort même?

Ils savent qu'un bon ange inscrit
Là-haut sur une blanche page
Les tourments que pour Jésus-Christ
Ils souffrent au long du voyage.

Ainsi toussants et chancelants
Avec une ardeur qui s'obstine
Ils traînent leurs vieux pieds sanglants
De Sibérie en Palestine.

H. HOORNAERT.



LE PREMIER MIRACLE DE L'ENFANT JÉSUS

J'AI lu dans un fort vieil auteur
Une bien ravissante histoire.
Il donne le fait pour notoire :
Je laisse parler le conteur.

Jésus en sortant de la ville
Accompagné de ses parents
Aperçut un jour des enfants
Qui faisaient des oiseaux d'argile.

Souriant il alla vers eux
Voulant voir leur ouvrage à l'aise.
Puis il prit de la terre glaise
Et vint se mêler à leurs jeux.

Voyez ma gentille fauvette !
— Et moi, voyez donc mon pinson !
— Que dites-vous de la façon
Dont se tient ma bergeronnette ?

Jésus n'avait encor rien dit.
Il fabriquait deux tourterelles
Qui semblaient entr'ouvrir leurs ailes
Frémissantes au bord du nid.

Alors se levant plein de grâce,
L'enfant Jésus battit des mains
Et l'on vit les oiseaux divins
S'envoler joyeux dans l'espace.

Les enfants ravis s'étaient tus
En voyant ce charmant spectacle,
Car c'était le premier miracle
Du saint petit enfant Jésus.

OLIVIER FÉRON, S. J.





LES BEAUX-ARTS A PARIS

Salon des Champs Élysées et Salon du Champ de Mars.

Comme l'année dernière, nous avons deux salons, deux sociétés rivales. Aux Champs Élysées les toiles sont plus nombreuses qu'au Champ de Mars. — Commençons par le premier de ces salons.



Au salon des Champs Élysées ce qui caractérise l'art c'est un cachet classique, bourgeois. On n'y voit guère de ces envolées, de ces innovations audacieuses qui sont tolérées au Champ de Mars. Les œuvres religieuses y sont plus abondantes aussi; l'esprit y est moins sceptique, moins moderne. Ainsi que le dit si bien mon confrère Louis Enault dans le *Paris-Salon*: Le Salon des Champs Élysées, en l'an de grâce 1891, est un véritable salon, c'est-à-dire un choix intelligent et une sélection raisonnée de jolies choses. J'ajoute que l'arrangement en est parfait... Les grands tableaux y abondent. En tête doivent se placer la Mort de Babylone de M. *Roche-grosse* et la Voûte d'acier de M. *Jean-Paul Laurens*.

Cette année M. Roche-grosse nous conduit dans le palais du roi Balthazar, à l'heure où Cyrus vient avec son armée de pénétrer dans Babylone. Le flot des envahisseurs a gagné la demeure royale et en a franchi le seuil. Au sommet de son trône le monarque assyrien est glacé par l'épouvante. Au dessous de lui dans la vaste salle sont ses compagnons et ses compagnons d'orgie, qui gisent pêle-mêle... Cette œuvre témoigne d'un talent original et puissant.

Voici ce que nous raconte le tableau de M. *Jean-Paul Laurens*. Le sujet la « Voûte d'acier » a été pris à l'histoire de France. Le 17 juillet 1789, le roi Louis XVI, en dépit des supplications de la reine et des instances de la cour, quitta Versailles et se rendit escorté par quelques-uns des gentilshommes de sa maison, à l'Hôtel

de Ville de Paris où s'étaient assemblés pour le recevoir les députés de la nation. Bailly l'attendait au pied du monument entouré de ses collègues. Au moment où le roi s'avancit vers lui, tête nue, pour prendre de ses mains une cocarde aux trois couleurs, les députés du Tiers plantés en double haie, chapeau bas, sur les degrés de l'escalier et dans le vestibule de la Maison Commune, élevèrent et joignirent leurs épées tous en même temps, suivant le cérémonial franc-maçonnerie, formant de cette façon comme un dôme d'acier au-dessus du front de leur hôte. Les groupes sont bien agencés et l'exécution picturale en est irrécusable.

M. *Grobberon* a exposé une toile qui fait sensation. Un officier français blessé remet en cachette à un prêtre un drapeau tricolore dont il avait entouré sa poitrine. C'est émouvant au possible.

M. *Honoré Umbricht* a signé deux des meilleurs portraits du salon : Portraits de M. Fouquet et de M. le docteur Huchard.

A signaler aussi un superbe portrait de femme par *Bonnat*, une jolie nature morte par M. *Alfred Magne*; un souvenir de l'action héroïque du curé de Bazailles par M. *Charles Merlette*, de jolis portraits par M. *Wencker*.

Les dessins, pastels, aquarelles sont nombreux et témoignent d'un grand goût, il suffira pour s'en convaincre d'admirer les aquarelles de M. *Rivière*, de M^{me} *Jeanne Gerdères*, les délicieux croquis de M. *Félicien Pinon*, les petites miniatures et les peintures sur porcelaine de M^{me} *Hortense Richard*.

La sculpture est toujours supérieure et montre toute la vitalité de l'art français. On s'extasie devant la *Terre* de M. *Boucher*, devant les jolis bustes de Mgr. Augouard et de Barie par M. *Henri Bouillon*, le Turenne enfant de M. *Hercule* dont la Naïde ornera probablement un de nos jardins, la Tireuse d'arc, d'une si grande élégance de lignes et la Sainte Catherine d'Alexandrie par M. *Léopold Savine*.



Voyons le salon du Champ de Mars maintenant. Ce qui me fait peur ici c'est la nouvelle note de ceux qui représentent l'avenir. C'est cette note grise, terne, nuageuse où la couleur vraie fait défaut. C'est l'influence néfaste de *Puvis de Chavannes* qui est un maître mais qu'on ne doit pas copier, c'est l'influence désastreuse de *Carrière*, le peintre du vague, qui fait tout dans le brouillard et dont le portrait d'Alphonse Daudet et de sa fille me semble une terrible charge d'atelier.

Quand j'ai vu M. *Carrière*, M. *Blanche*, je me précipite vers le panneau des œuvres de *Carolus Duran*. Celui-là nous console de tout le reste. Voilà au moins un maître qui aime la couleur. Dieu a créé des couleurs pour la joie de nos yeux; le brouillard n'est qu'un accident et quand on veut faire de la peinture, il me semble qu'on doit peindre avec de la couleur. M. *Carolus Duran* a certainement voulu donner une leçon aux jeunes. Quatre superbes

portraits de femmes sont tout ce qu'il y a de mieux en grâce et en élégance. Les chairs sont palpitantes, le sang circule sous la peau. Voyez le portrait du paysagiste Billotte, quelle admirable œuvre. Bravo maître!

Dans de petits cadres le peintre *J. J. Weerts* a mis de mignons et ravissants portraits. Cela vous rend jaloux de leur propriétaire. *M. l'abbé Guétal* qui fait de la peinture se montre paysagiste de grand style dans sa vallée du Veison. *M. Puvis de Chavannes*, qu'il ne faut pas imiter, car il est unique dans son genre, a d'admirables pages décoratives. Son *Été* est certainement la plus belle. Que de poésie dans ce charmant paysage ensoleillé. Cette œuvre mise à sa place sur la muraille de l'hôtel-de-ville sera d'une incomparable harmonie.

M. Jean Béraud a voulu certainement lancer un pétard avec sa *Madeleine chez le Pharisien*. Cela m'a tout l'air d'une amère raillerie sur le catholicisme. La scène se passe à Paris devant des parisiens en redingotes. Le Christ qui remet les péchés est loin. Prenez garde, *M. Béraud*, à ce jeu là, on se brûle les doigts.

Tournons plutôt nos regards vers les délicieux portraits d'un dessin si pur de *Gustave Courtois*, vers les conscrits d'un faire si savant, vers cette toile si poétique de *Dagnan-Bouveret*; les jolis fruits de *M^{me} Madeline Lemaire*; vers le plus beau des chefs-d'œuvre d'*Alfred Stevens*, la Dame en jaune d'un incomparable coloris; vers un autre chef-d'œuvre de *M. Muenier*, qui représente une leçon de catéchisme, donnée par un abbé à des enfants en plein air. Il faut voir comment ont été étudiées et peintes ces têtes enfantines et cette belle tête de bon vieux curé.

L'art belge du paysage est dignement représenté par *M. Albert Baertsoen*. Sur la Tamise est d'un grand talent.

A signaler encore de beaux panneaux décoratifs par *M. Maurice Chébas*; les belles roses de *M. Kreyder*; la *Vision de S^t François d'Assise sur la pauvreté* du grand peintre religieux *François Lafon*, un descendant d'*H. Flandrin*; les Arènes d'Arles, toutes ensoleillées du beau soleil du midi (qui dore les arlésiennes et les monuments) par *M. Montenard*. Je n'aime guère les têtes de *M. Roll*, cela a trop le ton de brique, je leur préfère de beaucoup les paysages et les scènes de genre de *M. Th. Verstraete*.

Dans les sections adjointes à la peinture, je signalerai une belle faïence grand feu, tête de Romaine par *M. Théophile Bévengier*; les délicieuses fleurs (pastels) par *Madame Claire Lemaire*. Il y a là des Pavots, des Eillets, des Dalhias (qui appartiennent à *M. Coquelin Cadet*, heureux Coquelin!), des Fleurs d'Automne qui enchantent les regards. Sous ces Fleurs d'Automne de *M^{me} Lemaire*, le poète *Armand Silvestre* a écrit ces doux vers :

L'âme des calices défunts
Que berce un souffle monotone
Ne met que de furtifs parfums
Au cœur mouillé des fleurs d'automne.

Avec les rameaux toujours verts
Seul au Printemps le Chrysanthème
Dira par delà les hivers
L'amour éternel dont je t'aime.

Et quand enfin l'effeuillera
De mars la perfide caresse
Dans l'azur il emportera
Le long secret de ma tendresse.

La section de gravure est dignement représentée par M. *Ch. Waltner* avec son *Angelus* d'après Millet, par M. *Constantin Meunier* avec son eau-forte le Puits-Borinage et les intéressantes eaux fortes de *Vaucarne*.

La sculpture est ici clair-semée : on est cependant attiré dans le jardin par la gracieuse fontaine de M. *Fujalbert*, le buste de Puvis de Chavannes par *Rodin*, le superbe Faucheur d'un belge M. *Constantin Meunier*.



Que dire comme conclusion de ces deux expositions? La moyenne de ces deux salons est excellente mais je crois que pour beaucoup comme pour moi, ce serait un grand bonheur de les voir réunis comme autrefois en un seul. Il sera possible alors d'apprécier, dans une synthèse unique, toutes les œuvres sans distinction d'écoles, et d'embrasser d'un coup d'œil d'ensemble l'intéressante évolution qui paraît entraîner les Arts vers une esthétique nouvelle.

FRANÇOIS BOURNAND.





PETITE CHRONIQUE

M. Henry De Groux, dont naguère, on s'en souvient, M. Jules Destrée ici-même étudia l'œuvre et le talent, obtient, en ce moment, au Salon des Arts-Libéraux, à Paris, avec ses quatre toiles exposées (*Le Meurtre, le Pendu, l'Assassiné, les Trainards, Rêve après la bataille*) un vrai triomphe d'artiste. Il s'y révèle le peintre étrange et magistral, susciteur de féroces cauchemars, de la Mort et du Sang. Son originalité déconcertante n'évoque chez tous que le souvenir du glorieux Delacroix et l'on sait si telle parenté es illustre. Camille Lemonnier qui lui a consacré, dans un journal parisien, une page brillamment enthousiaste, termine ainsi : « Celui-là, je vous le dis, est une des forces de demain. »



Ecrire, en France, que l'Allemagne n'est pas absolument indigne des sympathies d'un savant, d'un lettré, d'un artiste, qu'elle égale peut-être intellectuellement nos voisins du Midi, que Beethoven, Goëthe et Wagner ne sont pas d'absolus Barbares, est, paraît-il, un cas pendable. M. Remy de Gourmont, un jeune érudit et romancier, qui s'ingéra d'émettre ces paradoxes subversifs, dans un article que nous avons signalé : *Le joujou patriotisme*, vient de subir les conséquences d'une si inconcevable audace. Son article a été jugé par le gouvernement français un crime de lèse-patrie et l'auteur, qui était attaché à la Bibliothèque nationale, a été lestement révoqué de ses fonctions. Cela lui apprendra à penser sensément et à oser dire ce qu'il pense. Nous nous associons pleinement à l'unanime protestation que soulève dans les milieux littéraires, cette brutale et ridicule exécution.



« Et les chacals rôdent parce que les reculs ont les sangs violacés des moires, les volutes zinzolines et les cavernosités intangibles des cinabres, des orfrois et des saurs caillets qui

immobilisent, pendues et hallucinées des poisons, ictérines son-
geries, goules tortuées, frissons de la montagne lumineuse où les
vieilles filles s'égorgeant à proximité des glaciers figeant leurs
sangs d'abondance et d'anémie, hypnoses des volontés virginales
et d'androgynité, congestion des rétines adolescentes mirages des
calvaires qui consomment parmi les charniers des terres chaudes, parce
que les froidures polaires s'éternisent, des eaux bourbeuses poussant
les cercueils aux débâcles des lianes enchevêtrées et des torrents
épimanes, près des sauriens attendant les proies, non loin des
stridulents des cascades et des mélèzes entraînés et des pics furetant
les malandres «*t* se disputant comme les petits enfants pauvres des
rancheria mangent la chair crue chez les mineurs chinois tamisant
la poudre d'or des placers stériles »

Revue libre d'art et de littérature, mai 1891.



Ça y est! Monsieur le poète François Coppée a rencontré
dernièrement le *Père Coin de rue*, savetier, et il en abuse pour
raisonner sur la question sociale : il appert de cette entrevue que
« ça va mal ». On l'ignorait.



Ce n'est pas l'humilité qui étouffera M. Sarcey. Il expose, dans
les derniers numéros de la *Revue bleue*, qu'il jouit, en Belgique,
d'un prestige considérable, étourdissant au point qu'il s'en avoue
grisé, « les têtes *les plus solides* n'étant pas à l'abri de ces acci-
dents. » Le bouhomme, avec la plus ingénue fatuité, vante ses
artifices ingénieux, ses raffinements de malice, sa délicatesse, sa
situation considérable dans la conférence et dans le journalisme,
et s'avoue sans embages une illustration de premier ordre. C'est
bien. Le célèbre pataud qui découvrit les « étoiles en herbes »
et « mené de Ponce à Pilate » n'a pu s'empêcher d'évacuer quel-
ques-unes de ces phrases qui font les délices de Léon Bloy. En
voici une, au hasard : « On fait passer quelquefois des énormités,
en les donnant comme les choses les plus simples du monde :
on ressemble à l'enfant qui montre, en se roulant sur le tapis,
tout ce que l'on cache d'ordinaire, contre qui personne ne se fâche,
parce qu'il n'y met pas de malice. J'ai usé une ou deux fois de
cet artifice, mais il est d'un doigté extrêmement délicat. » *Ce doigté*
est sublime, simplement.



L'illustre poète de *Sagesse*, Paul Verlaine, vient de faire
paraître *Bonheur*, un nouveau recueil de vers ardemment catho-
liques. Il y célèbre l'âme délivrée des servitudes du péché et sa

paix dans la Foi, dans l'Espérance et dans la Charité. On a dit avec raison que Verlaine est le plus grand poète qui ait apporté son cœur à l'Eglise depuis cinq ou six cents ans, et le fait est que chez nul autre on ne retrouve un comparable *accent*. Il faudrait une étude spéciale pour parler, ainsi qu'il sied, de ce livre admirable. Qu'il nous suffise ici de le signaler à l'attention spéciale de tous les artistes et de tous les chrétiens.



La ville de Lillebonne vient d'élever un monument à la mémoire d'Albert Glatigny, un bohème bizarre qui fut aussi un charmant poète. Il avait rêvé un instant les gloires de la carrière dramatique. Un jour qu'il jouait *Andromaque* en province et que le poète y tenait le rôle de Pylade, il compléta comme suit le texte de Racine, dans la scène où Pylade annonce à son ami l'arrivée d'Hermione :

Gardez qu'avant le coup votre dessein n'éclate ;
Oubliez jusque-là qu'Hermione est ingrate ;
Oubliez votre amour. Elle vient, je la vois
Et si celle du sang n'est point une chimère,
Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère!

La salle faillit crouler.



La Plume consacre son numéro du 15 juin aux Jeune-Belgique. Elle publie des extraits de leurs œuvres les meilleures. Nous y avons lu de la prose de nos collaborateurs MM. Jules Destrée et Maurice Desombiaux, des vers de MM. Maurice Maeterlinck et Jean Casier.



Le Salon de Joséphin Péladan (dixième année) est suivi d'une quantité de postfaces parmi lesquelles : « *Instauration de la Rose-Croix esthétique. Parole du Sar de la Rose-Croix à ses pairs* », « *Les V articles publics de la règle des Roses-Croix esthètes* ». Signalé aux hypocondres.



Le sculpteur Rodin a terminé son projet pour le monument de Victor Hugo qui doit être élevé au Panthéon. Ce projet est, dit-on, d'une allure superbe. Il se compose d'une pyramide de rochers contre laquelle le poète est appuyé dans une attitude qui lui était familière. Les vagues se brisent au pied de la pyramide, et sur la crête de ces vagues dansent trois femmes enlacées, représentant les Voix de la

mer. Au sommet du rocher, l'Inspiration, figurée par un génie aux ailes déployées, descend du ciel et étend la main sur le front du poète.



Parus :

Michelet : *Rome.*

Ch. d'Héricault : *Une reine de théâtre.*

Anatole France : *La vie littéraire* (3^{me} série).

Victor Hugo : *Dieu.*

Ibsen : *Le Canard sauvage*, drame, et *Rosmersholm*, drame.

MAURICE DULLAERT.





LA LANGUE COPTE ET SA LITTÉRATURE

L'ÉTUDE du Copte présente actuellement un double intérêt scientifique. La langue copte, par sa connexion intime avec les anciens idiomes égyptiens, nous fait remonter jusqu'à l'antiquité païenne; tandis que sa littérature, qui est tout spécialement religieuse, nous met en contact avec la civilisation chrétienne. L'une permet au philologue de pénétrer dans le secret des inscriptions pharaoniques; l'autre initie l'historien à la vie intellectuelle et religieuse de l'Égypte, durant les premiers siècles de notre ère.

Nous nous proposons, dans cette notice, de mettre en relief ces deux caractères respectifs de la langue et de la littérature des Coptes. Pour mieux les faire saisir, il convient d'entrer dans quelques détails.

Que faut-il entendre par la langue copte? Quels sont ses rapports avec les autres langues de l'antiquité? Comment se distinguent ses divers dialectes? Puis, en ce qui concerne la littérature copte, quelle est son histoire et quels monuments nous a-t-elle légués? Voilà bien des questions qui se posent à notre esprit. Toutes ont été traitées et partiellement résolues par les savants du XVIII^e siècle. Les travaux de nos contemporains nous mettent en mesure d'y donner une réponse à la fois plus précise et plus complète.

I — La langue copte

Le Copte est la langue de l'Égypte à l'époque chrétienne (1). Formée sous l'influence du Christianisme, elle fit dès l'abord de nombreux emprunts au Grec, qui était la langue familière des promoteurs de la religion nouvelle. Elle adopta, pour son écriture, les vingt-cinq lettres de l'alphabet grec, en leur adjoignant six autres caractères, imités des signes démotiques de l'Ancienne Égypte. Les mots grecs eux-mêmes, spécialement les termes consacrés par la langue chrétienne, se mêlèrent en grand nombre au vocabulaire primitif des habitants de la vallée du Nil. Enfin, l'immixtion de l'élément hellénique se manifesta d'une manière plus sensible encore, pendant la période de la domination byzantine.

Trompés par les apparences, quelques savants, tels que Vossius et Hardouin, ont prétendu jadis que le Copte n'était qu'une forme corrompue du Grec, n'ayant presque rien de commun avec l'ancien idiome égyptien. Cette opinion, au témoignage de Quatremère (2), trouvait encore des partisans au commencement de ce siècle. Nous pourrions en apprécier la fausseté, en examinant de plus près les relations qui unissent le Copte à d'autres langues connues, spécialement au Grec et à l'ancien Égyptien.



Les affinités entre le Copte et le Grec sont plus apparentes que réelles. En adoptant l'écriture grecque,

(1) C'est seulement au VIII^e siècle, après l'invasion des Arabes, qu'on a commencé à désigner sous le nom de *Coptes* les populations chrétiennes de l'Égypte. La langue copte elle-même remonte au III^e siècle de l'ère chrétienne.

(2) *Recherches sur l'Égypte*. Paris, 1808, p. 4.

les communautés chrétiennes de l'Égypte n'entendaient nullement se laisser imposer un idiome étranger; elles avaient uniquement en vue de remplacer par un système graphique moins compliqué, celui que leur avaient laissé leurs ancêtres de l'époque Ptolémaïque et Romaine. Quant aux *mots* grecs qui ont passé dans la littérature copte, ils n'y ont guère subi de modifications; et alors même qu'on a essayé de les mouler dans quelque forme grammaticale égyptienne, ils ont conservé généralement un type étranger, facilement reconnaissable (1).

D'autre part, la nécessité d'employer un vocabulaire nouveau, pour exprimer les idées nouvelles propagées par le Christianisme, n'est pas la raison unique de l'immigration des locutions grecques dans la langue des Coptes. Celles-ci font souvent double emploi avec le mot égyptien qui leur correspond; sous ce rapport, on les a assimilées avec raison aux expressions françaises dont les Anglais, les Hollandais et les Allemands se plaisent parfois à bigarrer leur langage (2). Enfin, il se présente dans le Copte un phénomène plus singulier; c'est l'accouplement du mot grec et du mot égyptien, pour exprimer pléonastiquement une seule et même notion (3).

(1) On prend les *substantifs* au nominatif singulier; les *adjectifs* au nom. masc. sing. — La conjugaison des verbes se fait différemment en Thébain et en Memphitique.

Le Thébain ajoute le suffixe *e* au radical du verbe (en tenant compte des règles de contraction). — Le Memphitique prend la forme primitive de l'infinitif avec l'affixe *er* (faire).

On a fait à ce sujet une observation intéressante: on rencontre en Copte l'infinitif en *oin*. Ce fait nous montre que, contrairement à ce qu'on a soutenu, Burnouf ne s'était pas trompé en présentant l'infinitif en *oin* comme une véritable forme grecque.

(2) On peut même employer en Copte tous les *substantifs* et tous les *adjectifs* grecs, absolument comme en Turc et en Persan on peut employer tous les substantifs et tous les *masdars* arabes. — Quant aux particules grecques, quelques-unes seulement d'entre elles sont admises dans le dialecte thébain (v. p. 98, suiv.); le Memphitique en ajoute d'autres, et cela toujours, sans y être obligé par le manque de particules coptes.

(3) Il n'est pas rare de rencontrer en Copte des expressions

Quelque puissante qu'ait été l'influence grecque en Egypte aux premiers temps du Christianisme et surtout à l'époque de la domination byzantine, les habitants de la vallée du Nil parvinrent à conserver à leur langue son caractère original.

Le Copte n'est qu'une forme rajeunie du vieil Egyptien.

Cette vérité, déjà mise en avant par quelques savants du XVIII^e siècle et vigoureusement défendue par Etienne Quatremère (1808), est universellement admise par nos Egyptologues modernes. Tous s'accordent à reconnaître que le Copte est issu de l'Egyptien démotique, qui n'est lui-même que l'ancienne langue sacrée mise à la portée du peuple.

M. L. Stern, dans sa savante *Grammaire copte* (Introd.), décrit en ces termes les trois phases principales de la langue égyptienne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque chrétienne : « La langue copte, écrite au moyen des caractères grecs, est fille de l'*Egyptien antique* dont notre siècle nous a donné la clef par le déchiffrement des hiéroglyphes. Entre ces deux, se place le *Démotique*, qui, par son système graphique, se rapproche des hiéroglyphes (1), tandis

analogues à celles-ci : *djé* (copte) γαρ : car; παλιν ον (copte) : de nouveau; αγαθος *avo enanouf* : bon (gr.) et bon (copte).

(1) Le Démotique emploie, il est vrai, des signes *plus faciles à dessiner*, plus appropriés à l'écriture cursive que les figures hiéroglyphiques, destinées à la décoration des monuments publics; il mérite à cet égard, le nom de langue démotique ou populaire; mais son *système graphique* est aussi compliqué que celui des hiéroglyphes. Il comprend, outre de multiples signes alphabétiques, une quantité de syllabiques, de déterminatifs etc. Tout comme dans la langue sacrée, ces divers éléments se mêlent et se combinent, non seulement dans un même texte, mais aussi dans un même mot. Moins précis et moins distincts que les figures hiéroglyphiques, les signes démotiques s'unissent entr'eux par des ligatures et subissent, aux diverses époques, des transformations assez sensibles. La langue elle-même, devenue *démotique* ou populaire, passe par des évolutions successives. C'est ainsi que l'on distingue dans la littérature démotique jusqu'à cinq périodes, offrant chacune leurs particularités, tant au point de vue de la grammaire que de l'écriture : celle de Tharaka; celle de Psamméti-

que, par ses formes et sa prononciation, il entre en parenté plus étroite avec la langue copte. » .

M. H. Brugsch, précisant davantage, divise toute l'histoire de la langue égyptienne en cinq périodes, où l'on découvre successivement : le *vieil Égyptien*, ou la langue de l'ancien empire; le *nouvel Égyptien*, ou la langue du nouvel empire; le *vieux Démotique*, depuis le temps des Ethiopiens et des Sahites, jusqu'à la fin de la domination persane; le *nouveau Démotique*, au temps de la domination grecque et romaine; enfin le *Copte*, depuis le milieu du 3^e siècle après J.-C. (*Die Ägyptologie*, Leipzig 1891, p. 111).

Conservé chez les populations païennes de l'Égypte, le Démotique continua pendant quelque temps à exister parallèlement au Copte. On en trouve encore des vestiges certains, au V^e siècle. A cette époque, les deux langues ont une telle ressemblance, que d'après M. Reville, le Copte le plus ancien n'est que le Démotique de la dernière période diversément écrit. (*Chrestomathie démotique*. Introd. IV. — *Cours de droit Égyptien* 1884, p. 10) (1)

que; la période qui commence à Nékao et se prolonge jusque vers le milieu du règne d'Amasis; l'époque Darique (depuis le milieu du règne d'Amasis jusqu'à la fin de la domination persane); enfin l'époque Ptolémaïque.

(1) Ils se méprennaient donc singulièrement sur le véritable caractère de la langue copte, les savants, qui au siècle dernier l'ont traitée de mauvais jargon composé de mots grecs, arabes etc., et n'ayant rien, ou presque rien de commun avec la langue des anciens Égyptiens. Il est à remarquer toutefois, que l'intrusion d'une quantité de mots étrangers a donné au Copte de la dernière période, une physionomie assez singulière. Outre l'élément grec, on y rencontre des formes et des racines sémitiques, et, en particulier, après l'invasion musulmane, des traces nombreuses de l'influence arabe.

Les racines et les formes sémitiques apparaissent déjà, il est vrai, dans l'ancien Égyptien. Plusieurs savants tels que Lepsius, Rossi, Benfey, et plus récemment Brugsch et Stern déduisent de ce fait l'origine commune des groupes sémitique et chamitique ou égyptien. Par contre, M. Reville n'admet pas que cette conclusion déjà contestée par Quatremère, Pott, Renan, etc.) puisse suffisamment se légitimer par les données actuelles de la science linguistique.

Le nom de mon savant maître, M. Eugène Revil-lout, me rappelle à la mémoire une belle page de cet auteur sur la langue de l'Égypte. Elle confirme, en termes excellents, les observations que nous venons de présenter sur les relations entre la langue copte et ses devancières : « L'Égyptien ne constitue pas seulement une langue, mais toute une famille de langues. Je dis famille dans le sens le plus étroit; car toutes les langues sortent des entrailles les unes des autres. C'est peut-être le seul pays du monde où nous puissions suivre le développement de l'esprit humain dans toutes ses manifestations successives pendant plusieurs milliers d'années. Il en est de l'Égyptien comme du sol qui nous porte. Partout ailleurs, ces couches de la pensée et de la parole humaine ont disparu, volages et fugitives comme l'esprit et comme la vie même de l'homme dont elles émanent. Ici, l'écriture a tout fixé et le climat lui-même a voulu tout respecter... En Égypte, tout ce que les hommes n'ont pas détruit, tout ce qu'ils ne détruisent pas, hélas, tous les jours, demeure éternellement. La lettre dont l'utilité semble restreinte à l'heure qui passe, comme l'ouvrage destiné par son auteur à l'immortalité, tout subsiste intact, sur une légère feuille de papyrus que notre sol rongerait demain. Aussi, pouvons-nous voir encore en Égypte quelque chose de toutes les périodes de l'histoire, ou plutôt de toutes les langues qui ont été en usage dans la vallée du Nil » (*Cours de droit égyptien* 1884, p. 6, sq.)



Le dialecte qui se rapproche le plus de l'Égyptien primitif, est le *Sahidique*, connu aussi sous la dénomination de dialecte *thébaïn*. Comme l'indique son nom, (tiré de l'arabe *Al Sahid*, région supérieure) il était parlé en général dans l'Égypte supérieure, depuis la

ville de Minyeh (1), jusqu'aux frontières de la Nubie.

A côté du Sahidique, il convient de ranger en première ligne le dialecte de l'Égypte inférieure, généralement désigné sous le nom de *Memphitique*. On l'a appelé aussi *Bohirique*, parce qu'il tire son origine de la province de Bohira. Il ne demeura pas longtemps confiné dans cette région, et se répandit bientôt dans toute la basse Égypte.

Il nous reste, enfin, un certain nombre de documents appartenant à un troisième dialecte, qui semble tenir le milieu entre les deux premiers. On lui a donné le nom de *Basmurique*, parce qu'il passait anciennement pour avoir été surtout en usage dans la province de Basmur, située près du lac de Menzaleh. M. Stern (*Kopt Gramm. Einleit.*) critique et rejette la dénomination donnée à ce dernier dialecte, qu'il considère plutôt comme la langue propre de Memphis et de la moyenne Égypte. Il admet, il est vrai, l'existence d'un dialecte basmurique, mais distinct de celui qu'on a désigné habituellement sous ce titre. Il se serait formé seulement vers le 9^e siècle, et aurait disparu sans nous laisser de monuments écrits.

D'après le savant grammairien, il serait à la fois plus simple et plus exact, de ramener les principaux dialectes coptes aux groupes suivants : Le dialecte de la *haute Égypte* ou *Sahidique* (autrement dit Thébain); le dialecte de la *basse Égypte* ou *Bohirique* (vulgairement appelé Memphitique); enfin le dialecte de l'*Égypte moyenne* (nommé à tort Basmurique). Il distingue en outre dans ce dernier dialecte, l'idiome du Fayoum 2),

(1) Minyeh appartient encore à la moyenne Égypte; elle est située sur la rive gauche du Nil, à 25 kil. S. S. O. du Caire.

(2) Le *Fayoum* est une province de la moyenne Égypte. C'est une grande vallée fertile, entourée de hauteurs, et dont l'entrée, formée par une gorge étroite, est à 6 lieues environ à l'ouest du Nil.

qui nous représente la langue de l'Égypte moyenne, dans sa forme la plus pure et la plus caractéristique.

Les divergences entre ces dialectes sont généralement moins profondes qu'elles ne le paraissent à première vue : elles se manifestent surtout par l'allongement, la contraction ou la suppression de certaines voyelles, par la permutation des consonnes qui ont entr'elles le plus d'affinité, par des redoublements de consonnes ou de voyelles etc.

Le Bohirique, moins dur que le Sahidique, a volontiers recours aux aspirées et aux gutturales ; il remplacera souvent le *b* et le *p* du Sahidique par *f* ; le *d* et le *t* par *th* etc. ; il aime la désinence en *i*, qu'il substituera à la finale *e*, ou dont il allongera certains mots se terminant par une consonne ; il transformera en *ei* la diphtongue *ai* du Sahidique etc. Le dialecte de la moyenne Égypte, se rapproche tantôt du Basmurique dont il adopte le *i* final en remplacement de la lettre *e*, tantôt, et plus fréquemment, du Sahidique, dont il conserve les consonnes et les voyelles redoublées, les labiales non aspirées ; mais il s'écarte de l'un et de l'autre sous bien des rapports. Parmi les particularités qui lui sont propres, on peut citer l'intercalation de l'*a* ou de l'*e* entre certaines consonnes, et surtout la substitution de la lettre *l* à la lettre *r*.

La distinction de ces dialectes n'est pas aussi facile à saisir aux époques plus récentes de la littérature copte ; dans les manuscrits postérieurs, l'orthographe est déjà plus incertaine et les règles de la grammaire sont moins scrupuleusement observées. Pour retrouver les divers idiomes dans leur forme classique, il est donc nécessaire de remonter à la littérature des premiers siècles. Bien plus, si l'on veut se rendre pleinement raison de leur caractère propre, on devra parfois recourir au *Nouvel Égyptien* (v. p. 97). Enfin, il est telle forme spé-

ciale, dont la véritable explication nous est fournie seulement par le type correspondant de la langue hiéroglyphique.

Les dernières découvertes de nos Egyptologues n'auront donc pas été sans résultats pour les études coptes. Celles-ci, en retour, nous ont puissamment aidé à rentrer en possession de la langue des Pyramides.

Se rattachant par le Démotique aux anciens hiéroglyphes, le Copte (dont la clef n'avait jamais été perdue) fut d'abord entre les mains de Champollion un instrument précieux pour ses premiers essais de déchiffrement et d'interprétation (1).

Dans la suite, il continua à faciliter les travaux sur la langue égyptienne, qu'il représente dans ses derniers développements.

C'est qu'en effet, loin d'avoir dégénéré, le Copte est notablement en progrès sur les idiomes dont il dérive. M. Brugsch l'appelle la forme la plus jeune, mais aussi la plus parfaite de l'Égyptien. M. Stern nous décrit en détail ses caractères distinctifs : « Le Copte s'est notablement écarté de la forme vague et primitive qu'on observe dans l'ancien Égyptien, et, à certaines périodes, dans la langue démotique. Tandis que l'ancien idiome conserve, en général, les propriétés des langues isolatives, le Copte appartient décidément au groupe agglutinatif... Son vocalisme s'est également rajeuni et a suivi des lois nouvelles. La langue copte l'emporte sur le vieil Égyptien en précision, en souplesse et en variété... »

Le Copte est donc, à ce point de vue encore, l'auxiliaire indispensable de l'Égyptologie. Son système

(1) Dans l'interprétation des textes anciens par voie de comparaison avec le Copte, il a fallu évidemment tenir compte des déviations qui se sont produites au cours de l'évolution 40 fois séculaire de la langue égyptienne. Certains mots ont pris, en passant dans le Copte, une signification toute différente de celles qu'ils avaient autrefois. On en trouve un curieux exemple dans la racine *set*, qui, en Copte, signifie *donner en prêt*, en Démotique *donner en cadeau*.

d'écriture si simple et si complet, ses lois phonétiques si régulières et si logiques ont singulièrement favorisé les recherches sur la phonétique et en particulier sur la vocalisation, généralement si peu connue, des textes hiéroglyphiques et démotiques.

II. — La littérature copte.

La littérature copte acquit son plus grand développement et atteignit son plus haut degré de culture, entre le 3^e et le 7^e siècle de l'ère chrétienne. L'invasion musulmane, arrivée la 20^e année de l'hégire, donna le signal de la décadence. Séduits par les bons traitements que leur ménageaient les habiles successeurs du Prophète, heureux de secouer le joug des Grecs qu'ils avaient pris en aversion depuis le concile de Chalcédoine, les Jacobites Egyptiens (1) acceptèrent presque avec reconnaissance la domination des Arabes.

Pendant quelque temps encore ils purent continuer à se servir librement de leur langue maternelle; mais la clémence de leurs nouveaux maîtres fit bientôt place à l'oppression. Forcés d'apprendre l'Arabe, réduits à l'indigence, les Coptes négligèrent l'idiome de leur pays, et tombèrent peu à peu dans une ignorance profonde.

Cette rapide déchéance se manifeste surtout dans la basse Egypte. Il paraît qu'au dixième siècle, le Copte n'y était plus employé comme langue usuelle; quelques hommes lettrés continuaient cependant à l'étudier, comme l'attestent les manuscrits que nous avons entre les mains. Au XII^e siècle, il avait presque cessé d'être intelligible pour les habitants de l'Egypte moyenne.

(1) La plupart des églises chrétiennes d'Egypte s'étaient séparées de l'Unité catholique au concile de Chalcédoine, pour adhérer à l'hérésie monophysite. Les Monophysites furent appelés Jacobites, du nom d'un moine Syrien qu'ils s'étaient choisi comme Métropolitain, en 561.

Il se conserva plus longtemps dans la haute Egypte, moins directement soumise à l'influence musulmane. Macrizy, qui écrivait au commencement du XV^e siècle, s'exprime en ces termes au sujet des monastères et des chrétientés de l'Egypte supérieure : « La plupart des chrétiens de ces monastères savent le Copte saïdique, qui est la source primitive de la langue copte, et dont est dérivé le dialecte bahirique. Les femmes et les enfants de la haute Egypte ne parlent presque que le Copte saïdique. Ils ont aussi une connaissance parfaite de la langue grecque. » Un siècle plus tard, au témoignage de Léon l'Africain, on trouvait encore des endroits de la haute Egypte où le Copte était en usage, bien que fortement altéré par le mélange de l'Arabe. Enfin au XVII^e siècle, il disparaît entièrement comme langue vivante.

Le P. Vansleb se flatte, en effet, d'avoir connu en 1630, un vieillard nommé Mualim Athanase, « qui était le seul homme dans toute l'Egypte supérieure qui savait encore la langue de sa nation ». « Je ne fis pas grand profit avec lui, ajoute-t-il, parce qu'il était sourd et âgé de quatre-vingts ans; cependant j'eus la satisfaction de voir l'homme avec qui mourra la langue copte. » (Macrizy. *Description de l'Egypte*. Art. des monastères. — Leo Afric. *Descriptio Africæ*, éd. Elzev. p. 792. — Vansleb. *Relation d'Egypte*, p. 363. Cf. Quatremère. *Recherches sur l'Egypte*, p. 21 sqq.)

Depuis ce temps, le Copte fut maintenu chez les Jacobites, comme langue liturgique; mais on expliquait en Arabe les textes sacrés qu'on lisait dans les offices religieux; il y eut même certaines époques, où la science des prêtres ne dépassait guère celle du peuple et se bornait à la connaissance des caractères coptes.



Nous ne pourrions, sans sortir du cadre de cette notice, donner ici le tableau complet des travaux entrepris par nos savants européens, pour tirer la langue copte de l'oubli où elle était tombée. Contentons-nous de marquer les étapes principales de la « nouvelle littérature » copte.

Un nom célèbre entre tous est celui du P. Kircher. Le savant jésuite eut le rare bonheur d'être mis en possession des précieux manuscrits coptes rapportés de l'Orient par Pietro della Valle. A l'aide de ces documents qui contenaient, entr'autres, des grammaires et un lexique Copte-Arabe, il édita d'abord, en 1636, quelques études préliminaires, sous le titre de *Prodromus Ægyptiacus*; mais son œuvre capitale fut la *Lingua Ægyptiaca restituta*, comprenant les grammaires et le texte du vocabulaire Copte-Arabe, accompagné d'une traduction latine. L'apparition de cet ouvrage, en 1643, signala la reprise des études coptes en Europe.

Très-utile pour son temps, le lexique de Kircher n'était cependant pas une œuvre définitive. Outre des lacunes, bien excusables chez un savant obligé de se frayer une voie toute nouvelle, on rencontrait dans le livre du célèbre jésuite, des fautes nombreuses et un manque de méthode qui en rendait l'usage fort incommode. On y procédait, en effet, non par classement alphabétique des mots, mais par ordre des matières.

Grâce aux encouragements du pape Clément XI, les études coptes prirent définitivement leur essor vers la fin du XVII^e et au commencement du XVIII^e siècle. Ce pontife, doué d'un admirable esprit d'initiative, organisa lui-même plusieurs expéditions scientifiques pour la recherche des manuscrits orientaux. La mission dont il chargea un Maronite, Joseph Assemani, fut particulièrement fructueuse pour le Copte. En même temps, il groupa autour de lui un certain nombre de savants, auxquels il confia l'étude des matériaux réunis par ses

soins. Le P. Bonjour s'occupa du lexique, des grammaires et des versions de la Bible; l'abbé Renaudot s'appliqua spécialement aux diverses liturgies coptes, dont il édita des traductions et des commentaires.

Les travaux de Wilkins, de Lacroza et de Jablonski firent entrer l'étude du Copte dans une phase nouvelle. Des nombreux manuscrits, rapportés par Vansleb, Petræus, Huntington, Assemani, et conservés dans les bibliothèques du Vatican, de Paris, d'Oxford, de Berlin et de Leyde, rien n'avait été publié jusqu'à ce jour. Wilkins se mit à copier et à collationner ces divers documents; il édita successivement l'Oraison dominicale, le Nouveau Testament avec traduction latine, et le Pentateuque, dans lequel, au jugement de Jablonski, il se surpassa. Il se proposait d'ajouter à cette série, les Psaumes, les douze petits Prophètes, une grammaire et un dictionnaire; mais les ressources lui manquèrent pour réaliser ce projet.

Lacroze, aidé par Jablonski (1), avait préparé un dictionnaire, basé sur les manuscrits de Paris, de Leyde, d'Oxford et de Berlin; faute de secours, il ne put en imprimer que la *Préface*, datée de 1721.

Jusque vers le milieu du XVIII^e siècle, la science du Copte paraissait se restreindre au dialecte memphitique. Il y eut un revirement dans la 2^{de} moitié de ce siècle. L'année 1778 vit paraître deux grammaires, qui assignaient une place honorable au dialecte de la haute Egypte. Celle de Tuki, un copte de naissance, n'eut même d'autre mérite que de nous renseigner sur une quantité de mots et de textes sahidiques. Au reste, comme c'est le cas pour la plupart des travaux émanés de l'Orient, elle manquait de critique, de méthode et de correction. L'autre grammaire, élaborée par Scholz

(1) Jablonski lui-même, qui s'était signalé par une connaissance approfondie des antiquités égyptiennes, dans son *Pantheon Aegyptiacum* (1750), avait fait un glossaire, édité à Leyde en 1804, longtemps après la mort de l'auteur.

avec le concours de Jablonski, remaniée et éditée par Woïde, révèle au contraire une science philologique peu commune. Les deux dialectes de la haute et de la basse Egypte, s'y trouvent placés en parallèle.

Le Polonais Woïde, que nous venons de citer, eut une large part dans la divulgation de l'idiome sahidique ou thébain. C'est le même savant qui aida Christian Scholz dans la publication du dictionnaire de Lacroze (1775), œuvre qu'il enrichit en outre d'un grand nombre d'additions, tirées des manuscrits sahidiques.

A cette époque, la littérature sahidique s'augmenta d'une quantité de documents et de travaux par la puissante protection du célèbre Cardinal Borgia. Préposé à la direction de la Propagande, il enjoignit aux Missionnaires d'Orient de rechercher les manuscrits, et rassembla de cette manière, une magnifique collection de monuments coptes appartenant au dialecte de l'Egypte supérieure. A l'exemple du Pape Clément XI, il ne voulut pas se contenter de mettre ces trésors à la disposition des érudits; il engagea lui-même plusieurs hommes distingués de son temps à entreprendre ou à poursuivre l'étude du Copte. Sur la liste des savants dont il stimula ou favorisa les travaux, on rencontre les noms bien connus de Georgi, Adler, Münter, Mingarelli et Zoëga. Les premiers publièrent, durant les 20 dernières années du XVIII^e siècle, une quantité de fragments, renfermant les actes de S. Colutus, des versions bibliques, des textes liturgiques etc. En 1810, Zoëga couronna cette série de travaux par son catalogue des Manuscrits coptes du Musée Borgia, œuvre magistrale dont le Cardinal lui-même avait ordonné l'entreprise (1).

(1) L'histoire de la littérature copte a été traitée avec beaucoup d'érudition par Quatremère, dans l'intéressant ouvrage mentionné plus haut : « *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Egypte.* » Paris, 1808.

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler l'extension donnée aux études coptes, depuis le déchiffrement des anciennes écritures égyptiennes. Pour se rendre compte de l'étendue et de l'importance de ce développement, il suffit de jeter un coup d'œil sur les publications d'Amédée Peyron, Rosellini, Tattam, Ideler, Swarze, de Lagarde, Ciasca, Stern et Revillout, etc.

Malgré leurs lacunes et leurs défauts, la grammaire et le lexique de Peyron sont encore aujourd'hui universellement recherchés. Paul de Lagarde et le P. Ciasca, par leurs études sur la version copte de la Bible; Stern, par sa grammaire copte, un vrai trésor philologique et linguistique; Revillout, par ses remarquables travaux sur les textes sahidiques, ont si bien mis en honneur l'étude du Copte, qu'elle est devenue une des branches importantes de la philologie orientale.



On se figurerait à tort, que l'attention accordée aujourd'hui à la langue copte, est dûe uniquement à son rôle d'auxiliaire des sciences égyptologiques. Sa littérature a une valeur intrinsèque; elle offre un très grand intérêt pour l'histoire religieuse de l'antiquité chrétienne.

La bibliothèque du Cardinal Borgia renferme à elle seule, un précieux recueil de documents ecclésiastiques. Cette collection n'était pas encore complétée, que déjà le savant Adler en signalait l'importance aux érudits de son temps. Après avoir énuméré les fragments bibliques qu'elle comprend, il la décrit en ces mots : « La plupart des autres manuscrits sont ascétiques, ou contiennent des histoires de saints ou de martyrs. On y trouve des traductions de discours et de lettres de S. Ephrem, dont quelques-uns sont fort importants pour l'histoire ecclésiastique. On y compte quatre lettres de

l'abbé Moïse à des religieuses; un petit fragment d'une Histoire d'Égypte. qui contient des détails fort curieux sur l'histoire ecclésiastique; mais, par dessus tout, un fragment de l'Histoire des persécutions qui furent suscitées par les Ariens, à Alexandrie et dans toute l'Égypte, contre S. Athanase. » (*Biblich Kritische Reise.*)

Ces paroles visaient seulement une partie, relativement restreinte de la littérature de l'Égypte chrétienne. Depuis le moment où il fut visité par Adler, le *Museum Borgianum* s'est enrichi d'une quantité de manuscrits. D'autres bibliothèques coptes ont été créées ou développées. Naples, Turin, Paris, Londres, Leyde, Berlin, possèdent des fonds coptes, moins considérables peut-être que la Collection Borgia, mais constituant, dans leur ensemble, un vaste dépôt de monuments littéraires.

Les morceaux *profanes* n'y figurent jusqu'ici que dans une modeste proportion. Les ouvrages sur les sciences naturelles se réduisent à des nomenclatures sur l'homme, les animaux, les pays etc., à des recettes contre les maladies de la peau et à des traités de médecine où bien souvent la science se confond avec les disciplines occultes. Les lettres profanes sont représentées par des contes ou romans, tels que l'histoire des deux filles de Zénon. Enfin, il nous est parvenu quelques grammaires et quelques lexiques. Ces derniers travaux, quoique très imparfaits, ont rendu de grands services aux savants, qui se sont appliqués tout d'abord à l'étude de la langue copte.

Dans le domaine de la littérature *religieuse*, il convient d'assigner la première place aux versions coptes de la Bible.

Certains détails de la vie de S. Antoine nous révèlent qu'il en existait déjà certaines parties au IV^e siècle, époque où vivait le saint ermite (1). Les

(1) .fr. RENAUDOT. *Collect. Liturgg. orient.* T. I, 186 sqq.

traductions de l'Ancien Testament ont été faites d'après les Septante. Comme nos manuscrits les plus anciens de la version Alexandrine ne remontent pas au delà du IV^e siècle, les translations coptes peuvent être d'une grande utilité pour la restitution de textes douteux ou altérés. L'histoire critique du Code sacré, trouve également une source précieuse de renseignements, dans les fragments coptes du Nouveau Testament, traduits directement du Grec, à une époque très ancienne.

Un bon nombre de manuscrits coptes renferment des prières et des hymnes liturgiques, des traités ascétiques, des actes de divers conciles avec des textes dogmatiques, puis une quantité d'homélie et de discours sacrés. On y trouve, traduits en Copte, des sermons de S. Ephrem, S. Jean Chrysostome, S. Basile, S. Grégoire de Naziance, en même temps que les discours de S. Cyrille, Pierre, Théodore, Alexandre, Théophile, patriarches d'Alexandrie, de plusieurs évêques coptes etc.

La littérature chrétienne de l'Égypte est très abondante en ce qui concerne les actes des martyrs, les vies des saints, les biographies des moines et des anachorètes. Citons parmi les morceaux les plus intéressants de cette catégorie : les actes de S. Polycarpe, de S. Ignace, l'histoire du martyr de S. Jean et S. Siméon, de S. Luc l'Évangéliste, de S. Macaire d'Antioche, de S. Paphnuce...; les vies de S. Paul l'Érmite, de S. Onuphre, anachorète, de Schnoudi, de S. Pakhôme, de S. Macaire d'Égypte, de S. Maxime et S. Domitien, fils de l'empereur Valentinien etc. etc. Toute cette partie est particulièrement curieuse pour l'histoire de la vie monacale en Égypte depuis le IV^e jusqu'au VI^e siècle; elle sert à compléter, et souvent à rectifier par des témoignages indigènes, les renseignements que les auteurs grecs nous avaient laissés touchant cette matière.

A la série des biographies coptes nous pouvons rattacher un écrit intitulé : « Vie de S. Joseph, le char-

pentier. » On lit en tête du manuscrit, que les détails de cette histoire ont été révélés par Jésus-Christ à ses apôtres, sur la montagne des Oliviers, et que les apôtres les ont mis par écrit et déposés dans la bibliothèque de Jérusalem.

Le traité intitulé, « Pistis Sophia » ou traité « *de la fidèle sagesse* », est un des monuments les plus anciens et les plus précieux de la philosophie gnostique en Egypte.

Ce beau manuscrit, écrit en dialecte sahidique, est la propriété du Musée Britannique; M. Swarze l'a fait connaître au public dans une traduction latine, éditée à Berlin en 1853. Il forme, avec le livre « *des gnosés de l'invisible divin* » et le livre « *du grand Logos selon le mystère* », la principale source historique pour la connaissance du gnosticisme égyptien. D'autres écrits coptes accusent des origines gnostiques, sans nous donner la doctrine même de la Gnose.

De prime abord, on serait tenté de rapporter à cette catégorie d'ouvrages, un manuscrit copte-arabe d'Oxford, qui a pour titre : « *Les mystères des lettres grecques.* » L'auteur s'y flatte de retrouver dans la signification mystique des lettres grecques, toutes les œuvres de la création, de la providence et de la rédemption; il prend pour point de départ de son argumentation, la parole du Christ : « je suis l'*alpha* et l'*oméga*, le principe et la fin ». Cette œuvre a plus d'originalité que de valeur; c'est un assemblage de spéculations subtiles, de rapprochements bizarres et de rêveries fantastiques.



Il ressort de cet exposé que la littérature *religieuse* des Coptes peut se ramener à trois catégories de documents : la première se compose des versions bibliques; la seconde, à laquelle nous rattachons les liturgies,

les sermons et les biographies, concerne l'histoire des chrétientés d'Égypte et, spécialement, celle du Monachisme; enfin, une troisième série comprend des traités peu nombreux, mais très importants, qui émanent des gnostiques égyptiens.

Parmi les écrivains qui ont pris à cœur la vulgarisation des documents coptes, M. Amélineau s'est distingué par une prodigieuse activité. Ses études les plus récentes ont eu pour objet le gnosticisme égyptien, mais principalement les biographies des moines coptes.

Nonobstant certaines fautes, que le P. Ciasca y a relevées, au point de vue philologique, ces derniers travaux offrent un grand intérêt pour la connaissance de l'Égypte chrétienne. Il est bien à regretter, que dans sa critique historique, M. Amélineau ait cru devoir se départir de la réserve qui sied au savant, pour attaquer de parti pris et discréditer dans son ensemble la vie monastique des ascètes de la Thébàide.

Nous terminons cet article en renouvelant le vœu, exprimé récemment dans une publication catholique, de voir bientôt un corps d'hommes instruits s'appliquer à l'étude de cette littérature copte si intéressante pour l'histoire de l'Église dans les premiers temps de son existence.

AD. HEBBELYNCK,

Professeur à l'Université de Louvain.





LES RÉFUGIÉS DU COUP D'ÉTAT EN BELGIQUE (1)

III

Il y a donc, au numéro 27, sur la Grand'-Place de l'Hôtel de ville à Bruxelles, une maison qui sera un jour historique » s'écrie quelque part Charles Hugo, dans ses notes d'exil.

C'est le 22 janvier 1852, que Victor Hugo vint chercher asile, dans cette humble et vieille maison gothique, qui devait fixer la première étape du poète sur la route de l'exil.

Pendant les premières semaines de son séjour, il avait changé trois fois de domicile, cherchant vainement un gîte, dans une des maisons de nos corporations flamandes. Arraché à la contemplation des tours de *Notre Dame*, loin des vieux burgs du *Rhin*, il lui semblait que notre vieille place aux pavés encore teints du sang d'Anneessens, d'Egmont, de Hornes, aux échos encore vibrant des chants de liberté des communiers, devaient l'inspirer dans sa création de *Napoléon le Petit*.

Les premiers jours de l'exil furent douloureux pour

(1) Voir la livraison précédente.

le grand poète. Le Journal des Goncourt conserve à la date d'août 1852 ce curieux résumé de la correspondance du proscrit :

Il (Jules Janin) nous montre une lettre de Victor Hugo, apportée par M^{lle} Thuillier, et où il nous fait lire cette phrase : « Il fait triste ici... il pleut, c'est comme s'il tombait des pleurs. » Dans cette lettre Hugo remercie Janin de son feuilleton sur la vente de son mobilier, lui annonce que son livre va paraître dans un mois, et qu'il le lui fera parvenir dans un panier de poisson ou dans un cassant de fonte, et il ajoute : « on dit qu'après le Bonaparte me rayera de l'académie... Je vous laisse mon fauteuil » (1).

Mais avec le temps, cette mélancolie s'effaça et l'auteur de *Napoléon le Petit* en arriva bientôt à ne plus considérer son exil que comme un voyage prolongé à l'étranger et c'est ainsi que dix ans plus tard, les mêmes Goncourt, résumant leur conversation avec Charles Edmond écrivaient :

« Hugo supporte avec une parfaite indifférence l'exil, n'admettant pas que la Patrie soit seulement la terre d'un sol et répétant : « La Patrie qu'est-ce? Une idéal Paris, quoi? Je n'en ai pas besoin, c'est la rue de Rivoli, et je déteste la rue de Rivoli ». (2)



Dès les premiers jours du séjour de Victor Hugo à Bruxelles, le bruit courut que le poète allait, de collaboration avec MM. de Girardin et Schoelcher, publier un journal et une revue.

« Ces nouvelles sont controuvées, publie aussitôt la *Presse*, M. de Girardin vit à Bruxelles dans une

(1) Tome I, page 26.

(2) *Ibid.*, p. 377. 11 juillet 1861.

retraite si absolue, que nous savons, par une de ses lettres arrivée ce matin, qu'il ne s'est rencontré avec aucune des personnes aux noms desquelles on mêle le sien.

« Chacun vit, à Bruxelles, interné dans ses travaux et dans ses études, afin d'éviter de fournir le plus léger prétexte à une plainte du gouvernement français adressée au gouvernement Belge. »

La vérité est qu'un jour, en mars 1852, dans la rue de la Madeleine, Victor Hugo conseilla à l'ancien rédacteur de la *Presse* de faire « le grand journal de l'exil ». Mais celui-ci hocha tristement la tête et répondit :

« On ne fait pas le journal de la solitude. On ne fait pas le journal du silence. »

Et pour toute œuvre Girardin — que le décret de proscription avait surpris au moment où il venait de faire paraître à Paris sa brochure *Avant la constitution* — consacra les premiers jours de son exil à son livre sur « *la politique universelle*. »

Hugo, de son côté, profitant des loisirs que lui laissaient ses œuvres de vraie et pure littérature, achevait ce pamphlet sur le crime du Deux Décembre qui devait avoir bientôt pour conséquence de rendre impossible son séjour en Belgique.

L'on annonçait déjà partout, surtout en France, la publication de *Napoléon le Petit* et les proscrits cherchaient par avance le moyen de faire pénétrer en France quelques rares exemplaires de ce réquisitoire violent et emporté. Les réfugiés s'ingénierent à cette occasion à imaginer des ruses de peaux rouges. Le premier exemplaire franchit la frontière dans les flancs d'un magnifique cabillaud et fut payé 80 francs par un célèbre banquier, bien connu pour vouloir tous les genres de primeurs. Les autres devaient passer dans le ventre des Napoléons en plâtre que la police française faisait col-

porter sur les frontières dans un but de propagande. Au moins faudrait-il les décapiter pour s'emparer du butin de contrebande dissimulé dans leurs flancs, et c'était déjà une petite consolation pour les proscrits.

Mais le gouvernement belge s'émut — avant son apparition — de cette œuvre autour de laquelle tous faisaient grand bruit. La question de l'expulsion de Victor Hugo ne fut point soulevée, ni agitée par les ministres, mais on lui fit comprendre « qu'il allait devenir gênant, embarrassant » et sans attendre qu'on prît contre lui quelque mesure de rigueur, le poète s'embarqua à Anvers pour Jersey.

Le bourgmestre Charles de Brouckere avait été pour beaucoup dans ce résultat, c'est lui qui a épargné au ministère de frapper Victor Hugo pour un livre qui n'avait point encore paru.

Charles de Brouckere était d'ailleurs un des intimes du grand poète, qui a consacré quelques lignes émues à son souvenir : « Presque tous les jours, M. Charles de Brouckere, en allant à l'hôtel de ville, poussait ma porte et entrait. Tout ce que je lui demandais pour mes vaillants compagnons d'exil était immédiatement accordé. Il était lui-même un vaillant; il avait combattu dans les barricades de Bruxelles. Il m'apportait de la cordialité, de la fraternité, de la gaieté, et, en présence des maux de ma patrie, de la consolation. L'amertume de Dante était de monter l'escalier de l'étranger; la joie de Charles de Brouckere était de monter l'escalier du proscrit. C'était là un homme brave, noble et bon. » (1)



Sans doute Victor Hugo est la figure la plus écla-

(1) V. Hugo. *Actes et paroles. Pendant l'exil.*

tante de la proscription, celle vers laquelle se portent tous les regards.

Et cependant il est bien difficile de relever les traces de son passage, d'indiquer l'influence qu'il aurait exercée en Belgique pendant ce séjour assurément bien court.

Il n'en est point de même de Quinet, qui, pendant toute la durée de son exil en Belgique, se livra à une infatigable polémique pour le triomphe de ses idées.

C'est dans notre pays qu'il écrivit sa brochure sur *la situation morale et religieuse de l'Europe*, œuvre de propagande qu'il lui tardait de jeter dans le public.

« Aussitôt qu'une vingtaine de pages étaient recopiées on les livrait à l'impression. Il fut question d'un tirage de 20000 exemplaires à un sou, en français et en flamand. Ce fut grande fête le jour où la brochure apparut à la vitrine de Rosez... »

A côté de cette brochure prend place une œuvre bien autrement considérable, consacrée à Marnix. Ce devait être dans la pensée de son auteur — et M^{me} Quinet le proclame tel — « le plus formidable engin de guerre qu'un intrépide tacticien eût jamais dressé contre l'armée ennemie ». Aussi comprend-on aisément, si l'on tient compte des sentiments très catholiques des descendants du célèbre confédéré, l'accueil peu empressé, qui aurait été fait à Quinet lorsqu'il alla, accompagné de M. Delhasse, voir le chef de la famille Marnix, afin de lui exposer son but, et de lui demander des notes, des documents, des papiers généalogiques. « Le gentilhomme le reçut debout, et lui répondit, tout net et fort brièvement, qu'il ne le connaissait pas, mais qu'il l'engageait à abandonner son projet, que Marnix était un fort vilain caractère, bref, un personnage peu estimable, qu'il avait trahi la foi, et qu'en

un mot la famille ne tenait pas du tout à ce qu'on parlât de lui » (1).

Quinet entreprit cependant son travail, qui parut dans la *Revue des deux Mondes*, mais cette réhabilitation de Ste Aldegonde, qui eut grand retentissement en France, ne paraît pas avoir eu le même succès en Belgique, et nous n'en voulons d'autre preuve que ce fait très significatif : Il n'existe pas même un exemplaire de l'œuvre de Quinet à la Bibliothèque Royale de Bruxelles...

Quinet ne se défend pas d'avoir voulu contribuer au succès des idées libérales en Belgique, au renversement de la majorité conservatrice.

Il se laissa même entraîner un peu loin dans cet ordre d'idées.

Qu'on relise ces pages des *Mémoires d'exil* (2) de M^{me} Quinet, où elle nous parle des journées des 27, 28 et 29 mai 1857.

« Ce qui se passa nous commandait un vrai respect pour les Belges qui savent user de leurs droits de citoyens d'un peuple libre, *et cela avec un calme, avec un sérieux admirable.* » Ces derniers mots ne sont-ils peut-être pas de trop en présence des scènes dont Bruxelles fut alors le théâtre, et que M^{me} Quinet elle-même nous décrit dans le détail :

« Une foule immense, des milliers de personnes appartenant à la bourgeoisie, avocats, magistrats, fonctionnaires, jeunes gens de l'Université, s'assemblent devant le Palais de la Nation, acclamant les députés de la gauche, *huant, sifflant les membres de la droite et le nonce du pape.*

« A l'heure où les ouvriers terminent leur journée,

(1) H. et P. HYMANS, *Bruxelles moderne*, p. 447.

(2) Pages 120 et sq.

le mouvement augmente; la foule parcourt les rues aux cris de : Vive le roi! à bas les couvents! à bas les jésuites! Appel au pays!

« On s'arrêtait devant la maison du rapporteur de la loi et aux bureaux des journaux catholiques, huant, sifflant. Le lendemain, l'autorité ayant fait un déploiement de troupes, la manifestation grandit; un bataillon de carabiniers débaya la place, le peuple redouble de cris, de grognements. L'attroupement s'élevait à six mille personnes parcourant la ville en chantant la Brabançonne, le chant des Girondins, mêlés aux cris : A bas les prêtres! à bas les jésuites! à bas la calotte! *On brisa des vitres aux bureaux du journal catholique l'Émancipation, aux couvents des jésuites, des capucins, au collège Saint-Michel, aux couvents des Joséphites, aux Carmélites, à l'hospice des Sœurs, aux Rédemptoristes, aux Bollandistes, à la Visitation.*

« *La police intervenait à peine.*

« Des colloques s'établissaient entre les agents de police et les chefs de colonnes qui criaient : Vive la police, mais à bas les calotins! Après quoi on se dispersait pacifiquement. La garde civique, convoquée dans la soirée, disparut aussitôt, car la résolution était unanime contre cette loi néfaste. *Les troupes, les officiers déclaraient qu'ils marcheraient pour le roi jusqu'à la mort, mais jamais pour le clergé.* »

Il est vrai que l'auteur de Marnix qui était un convaincu, qui sacrifia sa vie au triomphe de ses idées était pour quelque chose dans cette émotion populaire. Au plus fort de la tempête, il avait lancé sa brochure sur la *Révolution religieuse*. Et que l'on juge de l'effet que cette œuvre devait produire à pareil moment..

M^{me} Quinet invoque parmi les lettres qui lui furent adressées à cette époque, celle-ci « précieuse entre toutes » qui résume le but que poursuivait Quinet et qu'il se flattait d'avoir atteint :

« Oui, notre ami a contribué pour sa large part au mouvement anti-catholique dont la Belgique a été le théâtre. Que cette lettre reste pour constater l'influence que ses livres ont exercée sur le réveil des opinions, afin que son biographe n'oublie pas de lui en faire honneur. Je suis tout fier de songer que la plume de votre mari et la parole de Bancel ont puissamment aidé à arrêter la réaction dans les Pays-Bas... »

Quinet continua sa propagande pendant toute la durée de son séjour en Belgique, sans que le ministère catholique songeât à l'inquiéter, alors que les amis de l'auteur redoutaient les conséquences qui pouvaient résulter pour lui de cette immixtion dans notre politique, alors que Sue lui écrivait de La Haye : « Je vous en adjure, pensez à vous. Ne craignez-vous pas que nos ennemis communs vous inquiètent... L'on peut tout contre vous, habitant la Belgique, et l'on serait peut-être ravi de vous faire payer pour nous deux. »

Quinet quitta notre pays volontairement, après sept ans d'exil, pour chercher en d'autres climats le ciel bleu et limpide, la chaleur et la lumière dont il avait besoin de s'abreuver.

Et à certain point de vue il peut nous inspirer de piquantes réflexions ce parallèle entre Hugo éloigné avant même l'apparition de *Napoléon le Petit* par un ministère libéral et Quinet continuant à jouir d'une généreuse hospitalité malgré les attaques qu'il dirigeait, les coups qu'il portait aux idées catholiques, à la politique conservatrice dont les élus occupaient en ce moment le pouvoir...

IV

Ils formèrent un petit cercle à part dans l'exil, bien reconnaissable à leurs allures, à leur démarche, les réfugiés militaires du coup d'État.

Bien peu entretenaient des rapports avec Changarnier. Sans doute l'une des raisons de cet éloignement était le rôle qu'avait joué à l'égard de la plupart des réfugiés le général orléaniste, le dessein qu'on lui prêtait de mettre au premier jour son sabre au service du comte de Paris, son aversion non dissimulée pour les théories républicaines.

« Les socialistes l'avaient de longue main en exécration ; les républicains qui avaient voté pour le général Cavaignac, le prirent par un autre côté. Ils affectèrent de le tourner en dérision. » (1) Ils s'efforçaient d'indiquer comme cause principale de l'isolement, dans lequel se retranchait le général, son caractère prétentieux, infatué : ses soldats l'avaient surnommé le « général Bergamotte », il avait conservé dans l'exil sa toilette prétentieuse de vieux beau, ses cambrures et son faux toupet. Ficellé, pommadé, maquillé, infatué de lui-même, c'était bien et toujours l'orateur emphatique qui avait un jour — à la veille d'une catastrophe — terminé un de ses discours par la tirade solennelle « Mandataires de la France, délibérez en paix », qui s'était écrié, parlant de lui-même, en plein Parlement « qu'il avait l'amour passionné de la gloire, la volonté et l'habitude de vaincre. »

Le général ne s'inquiétait pas davantage de ces plaisanteries qu'il ne s'était ému des cris du populaire :

« Mettons au bout de nos fusils
Les Changarnier, les Radetzky... »

Certain jour en 1873, comme il se rendait à l'assemblée de Versailles avec Gambetta, « Celui de nos collègues qui vient de nous quitter, ne serait-il pas M. L...? » dit-il.

Et sur une réponse affirmative :

(1) JULES SIMON. *Mon petit Journal*.

« N'est-ce pas lui qui m'a appelé vieux bâton de cosmétique? ajouta-t-il gaiement. Eh bien, voyez si cela est vrai. Regardez! hein? quelle plaisante calomnie! » (1)

Du fond de son exil, il restait en rapports suivis avec la Reine Marie-Amélie et le Comte de Chambord. Il espérait que le jour serait proche où — avec Lamoricière et Bedeau, il pourrait mettre son épée au service des idées auxquelles il avait voué son existence.

Les conseils qu'il donna, sa conduite politique furent appréciés par Léopold I^{er} dans une conversation que le Roi des Belges échangea avec le duc d'Aumale et que celui-ci résumait au proscrit. « Il m'a parlé de vous dans les termes que j'aurais pu employer. Non seulement louant les qualités que tout le monde vous connaît, mais frappé surtout de la netteté, de la clairvoyance et de la liberté de votre esprit, de la sûreté, de la modération de vos jugements. » (2)

Changarnier vécut donc fort retiré à Malines, par raison d'économie, comme un capitaine en retraite, trouvant cependant le moyen — malgré sa pauvreté — de faire des libéralités à ses compagnons d'infortune. « Il était deux fois malheureux puisqu'il était pauvre. »

Il n'eût tenu qu'à lui d'échanger cette situation contre une autre plus brillante. Une souscription fut ouverte à son profit — après sa radiation des cadres de l'armée. En trois jours elle avait atteint le chiffre de 480.000 francs. Changarnier refusa cette somme comme il refusa la grâce que lui offrait l'Empire. Il ne rentra qu'à l'amnistie générale.

Breton, catholique, orléaniste, brillant officier, ayant puissamment contribué à la conquête de la France d'Afrique, Bedeau entretenait des rapports avec les autres exilés. Sans

(1) *Changarnier*, par le comte d'ANTIOCHE.

(2) *Ibid.*

doute ses aspirations ne le portaient guère vers des compagnons avec lesquels il n'avait rien de commun que l'infortune de l'exil. Somme toute sa présence passa à peu près inaperçue et son rôle fut des plus effacés.

Dans une liste des généraux qu'il a dressée, M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, parle des « généraux *canon* comme Changarnier, et des généraux *épée* comme Lamoricière. »

Lamoricière resta dans l'exil, brillant, bouillant, impétueux. Allié par sa femme aux grandes familles Belges, il avait ses entrées dans la haute société. Mais ces relations ne l'éloignaient guère des autres proscrits. Il était l'hôte assidu de Victor Hugo, entrant à toute heure dans l'appartement du proscrit, pour lire pardessus son épaule *Napoléon le Petit*.

Depuis le coup d'Etat Lamoricière ne décollait pas; on le rencontrait à toute heure, au bras de Charras, de Bedeau, ou d'Hetzel, faisant pleuvoir une grêle d'injures sur la tête de l'usurpateur.

Lamoricière était arrivé royaliste à Bruxelles; la haine de Bonaparte l'avait presque converti quinze jours plus tard à l'idée républicaine...

Que dire encore de Leflô, de Brukner, de Cholat, de Valentin? Passons plutôt à Charras. Aussi bien il nous tarde d'arriver à ce dernier nom, qui — à maintes reprises — souleva des tempêtes à notre tribune parlementaire.

Charras, caractère brusque, d'une trempe antique, était le digne continuateur des soldats du premier empire.

La haine qu'il avait vouée à Louis Bonaparte, se traduisit d'abord, par ces pamphlets, imprimés en caractères microscopiques, sur du papier pelure d'oignon, — pour pouvoir les faire plus facilement pénétrer en France : *Les trois maréchaux* (St Arnaud, Magnan, Castellane), *les trois aides de camp*, etc.

Mais il rêvait une œuvre plus grande et plus importante, dont ses excursions au champ de bataille

de Waterloo lui avaient fourni l'idée et le thème : Raconter la dernière phase du règne de Napoléon, rechercher les causes de l'épouvantable défaite qui livra la France aux alliés.

Elle rompt avec tout ce qui avait été écrit jusque-là cette histoire de la campagne de 1815.

Les écrits de Napoléon, les mémoires de Sainte-Hélène avaient jusqu'à ce moment servi de base à toutes les narrations, l'on avait attribué pour seules causes au désastre de Waterloo des fautes de stratégie ou de tactique; la défaite se résumait toute entière dans le demi vers célèbre de Victor Hugo :

Grouchy! c'était Blücher.

Charras après avoir parcouru en militaire le théâtre de l'épouvantable hécatombe, après avoir en historien fouillé les archives des ministères, scruté les correspondances, les ordres et les rapports des chefs des armées belligérantes, après avoir interrogé les derniers survivants de la grande bataille, en arrive à une conclusion toute autre, et bien plus élevée. Et cette conclusion satisfera autant le soldat et le patriote que le républicain qui a voué une haine implacable à la dynastie qui l'a proscrit. Ce n'est point la France entière qui se débattait à Waterloo, c'est un homme qui n'avait eu qu'un but : sa propre élévation; « qui avait dévasté l'Europe, foulé les peuples, épuisé la France, excité des haines internationales implacables, éteint le flambeau de la Révolution, ramené la patrie aux institutions, aux abus de la vieille monarchie ».

Et lorsque cet homme « dont le génie militaire s'était épuisé dans les excès du despotisme », lorsque son armée « dénuée de toutes réserves par suite de lenteurs, d'hésitations inouïes dans l'organisation de la défense, par suite encore et surtout, de la duplicité

d'une politique odieusement énervante » tombe écrasée dans les plaines de Waterloo, c'est le châtement providentiel qui s'accomplit et la légitime expiation qui commence.

« Qu'importe qu'après la lecture de ce livre un homme paraisse peut-être bien diminué : l'armée française paraîtra plus grande, la France moins abaissée. »

Charras porte le premier coup à la légende Napoléonienne, que Quinet, que Victor Hugo, dans ses *Misérables*, que Proudhon vont achever de détruire.

Et ce serait bien mal apprécier le caractère de Louis Napoléon que de penser, que cette attaque à son amour-propre dût être l'un des coups les moins sensibles portés par les proscrits.

Peut-être ne faut-il point chercher ailleurs la raison pour laquelle l'éloignement de Charras fut réclamé et accordé par le ministère libéral.

C'est vers le 8 mars 1852, lorsque le décret de Louis Napoléon soumit au serment de fidélité tous les citoyens investis d'une fonction publique, que le groupe des généraux avait attiré l'attention vers lui. Les protestations furent si vives que la presse officielle elle-même crut plus politique d'insérer le texte de leur refus de serment :

« Il ne serait pas bon, imprimait le *Pays*, que de pareilles attaques restassent dans l'ombre d'une publicité clandestine : un Gouvernement fort de son droit et de sa conscience n'a point à les redouter, il peut les livrer sans crainte au jugement de l'opinion. »

« Le serment que le parjure qui n'a pu me corrompre, prétend exiger de moi, je le refuse » écrivait de Malines le 10 mai 1852, le général Changarnier.

Et Lamoricière, de Bruxelles :

« J'entends dire de tous côtés que le serment n'engage pas envers qui n'a pas tenu le sien. Si largement qu'on en use aujourd'hui de cette doctrine, je la repousse; le délai, je n'en ai pas besoin; le serment je le refuse. »

Charras rayé des contrôles de l'armée avait été élu

conseiller général, et il profitait de ce que le serment ne distinguait point entre les fonctions publiques obtenues du pouvoir exécutif ou de l'élection, pour écrire au préfet du Puy de Dôme :

« Le proscrit auquel la République a rendu une patrie et qui a détruit la République.

« Le président qui a juré fidélité à la constitution issue du suffrage libre et universel de la France, et qui a menti à son serment !

« Le conspirateur qui a usurpé le pouvoir absolu par la fraude, la corruption et la violence...

« L'homme du 2 décembre, celui qui a donné l'exemple cynique de la violation de la foi jurée, exiger des serments ! En vérité, un trait pareil manquait aux annales de ce temps.... »

C'est à propos de ces lettres retentissantes qu'un homme d'esprit put écrire : « Louis Napoléon a huit millions de suffrages, mais il lui manque les voix de cinquante hommes connus : C'est beaucoup ! »

P. WAUWERMANS.

(A suivre)





LE SOURIRE DE RAMSÈS

Conte bizarre

A JULES DESTRÉE

There are more things in heaven and earth, Horatio,
Than are dreamt of in your philosophy.

SHAKESPEARE

E ferais peut-être mieux de ne pas écrire ces pages, de déposer ma plume neuve déjà trempée d'encre, et de m'en aller tranquillement me coucher. Oui, je ferais peut-être mieux; car peu de lecteurs la plupart souriront rien qu'à voir le titre auront le courage de me suivre jusqu'au bout de ce récit invraisemblable : c'est ma conviction. Ce que j'en pense? On le verra plus loin Je tiens pourtant à confesser, dès ici, que les contes du chanoine Schmidt sont d'un accès plus aisé; aussi à l'époque où le charmant auteur écrivait, se souciait-on fort peu de psychologie. Précisément ce mot me rappelle que je ne suis pour rien dans ce *Sourire de Ramsès* Je ne fais que le transcrire tel qu'il est sorti de la bouche d'un de mes amis, psychologue aussi distingué qu'inconnu et analyste à rendre jaloux Paul Bourget et le grand Edgar Je me suis laissé dire qu'il est dangereux de prendre les bornes de son intelligence pour les bornes

du réel ; Shakespeare vient de l'affirmer dans l'épigraphe liminaire, et mon ami terrassa chacun de mes étonnements par ce dire profond de *Hamlet*. Surtout quand il s'agit de phénomènes psychiques, il faut se garder avec la plus grande circonspection d'un intempestif haussement d'épaules ; c'est une chose entendue. Si donc je vais de l'avant, c'est par acquit de conscience, pour ne point laisser dans l'ombre les travaux psychologiques d'un explorateur d'âme.

Encore un mot avant de finir cet indispensable préambule. Les romanciers — c'est un reproche que j'ai à leur faire — perdent ordinairement beaucoup de temps à mettre leurs personnages en scène et les décrivent d'une façon méticuleuse qui lasse le lecteur. Je ne suis pas, jusqu'ici du moins, tombé dans cet abus littéraire et je m'en félicite. Mes lecteurs — je crois décidément que j'en trouverai — seront assez bienveillants pour me pardonner le sans-gêne avec lequel je passe sur les origines et l'éducation de mon narrateur. Il vient de s'installer dans un fauteuil, en face de moi, commodément : sa voix claire monte et descend avec les péripéties du drame et son geste méridional souligne, avec à-propos, des mots révélateurs

Ceci bien établi, je me retire et je laisse la parole à mon nerveux psychologue.

I

Je crains de me connaître en l'état où je suis.
J. RACINE, *Andromaque*, I, 1.

.....
J'avais un jour rencontré son père dans un hôtel de Madrid, et je me souviens encore du rire qui nous prit quand nous vîmes les primitifs tramways madrilènes traverser .. combien lamentables! — la *Puerta*

del Sol. De retour au pays, le père m'avait présenté au fils : ils faisaient ménage ensemble. Mais cela n'est pas d'une essentielle importance ; je vous le dis pour expliquer comment je me trouvais, ce soir de septembre, chez les D. à M. Mon sens esthétique, très en éveil, parce que j'étais chez un artiste, avait trouvé pleinement de quoi se rassasier ; les heures de la journée s'étaient passées dans un véritable rayonnement d'art. Après souper, nous passâmes au salon pour faire un peu de musique, — du Grieg, du Borodine et du Wagner, cela s'entend. Je n'oublierai jamais les si suggestives estampes japonaises qui m'accrochèrent dès mon entrée, et devant lesquelles je serais resté longtemps béant, si le bon ton l'eût permis. Surtout un paysage d'Iros-higué et un Fugi-Yama de Hokusai me pénétrèrent jusqu'aux moelles. Madame D., une merveilleuse musicienne, venait de consentir à interpréter le Prélude et le premier acte de Tristan, et j'allais m'approcher du piano, quand mon attention fut attirée par quelque chose de blanc — masqué d'abord par je ne sais quel jeu d'ombres — sur le marbre de la cheminée, au fond de la pièce. Une impulsion intérieure me poussa aussitôt vers ce que je devinais être une œuvre d'Art ; et je me vis, en effet, devant un buste égyptien, de proportions assez fortes. Cet art-là ne conçoit les choses qu'en grand. Il était très beau, ce buste, au moins il me parut tel, avec ses nobles lignes faciales, sa coiffure symétrique dont le sommet s'adornait du symbolique serpent déroulé ; il se détachait bien sur le clair acier de la glace, et des palmes qui jaillissaient d'un vase, en gracieux demi-cercle, couronnaient son front d'une orientale auréole.

Chose étrange, comme si cette œuvre eût lancé autour d'elle de natals effluves, je remarquai que mon imagination *vit* instantanément se prolonger devant elle un grand désert roux, où des palmiers immobiles brillaient sous d'ardents rayons blancs, ce pendant qu'un sphinx

profilait, sur le bleu intense de l'horizon, son vague et énigmatique sourire.

Je rompis un commencement d'obsession, — qui, vu ma nervosité, aurait pu me créer des ennuis — et me tournai vers mon ami, (on cherchait encore la partition de Tristan), pour lui dire négligemment :

· Qu'est-ce que c'est que ce bonhomme-là?

— C'est Ramsès III, me répondit-il d'une voix grave, plâtre d'après l'original du *British Museum*.

Ce fut alors que j'en fus frappé : ce buste souriait. Vous êtes assez versé en archéologie égyptienne pour savoir que toute la sculpture de ce pays-là sourit; les livres d'art vous auront permis de le constater; mais, en ce moment-là, chose à laquelle je n'avais jamais songé, il me vint un violent désir de savoir *pourquoi* ce Ramsès souriait. Ses lèvres closes, aboutissant de part et d'autre à d'inquiétantes fossettes, sous le nez un peu lourd, semblaient retenir un mot d'énigme tout disposé à prendre son vol. J'aurais voulu ouvrir ces lèvres, comme on ouvre une cassette rebelle, et rendre la liberté au secret qu'elles emprisonnaient. Pour être tout à fait sincère, je dois avouer que ce désir n'était pas né de mon goût habituel pour la science; en le soumettant à une minutieuse analyse, je découvris son origine dans un froissement de mon amour-propre. En effet, je remarquais de *l'ironie* dans ce sourire, comme si Ramsès avait quelque chose à me reprocher! Cela est tellement vrai qu'une amère antipathie (mêlée de la recherche du pourquoi) me troubla l'âme, et influença d'une manière si efficace ma volonté, que, brusquement, je tournai le dos au buste, presque irrité. Ce mouvement ne fut remarqué de personne; le commencement du prélude, avec son chromatisme passionné, le justifiait.

Je m'accoudai au piano, voyant flotter *le sourire* sur les pages de la partition — que j'oubliais de tourner à temps. J'essayai de me raisonner, de me démontrer

combien j'étais ridicule de m'occuper de cette vaine suggestion, dont mes nerfs et mon imagination étaient seuls coupables, et je rentrai ainsi, peu à peu, dans un calme relatif. Finalement, mon désir se simplifia; il abandonna son inquisition mystique, et se contenta de souhaiter une heure ou deux de tête à tête avec Ramsès.

Le prélude venait de s'endormir dans un accord final. J'en profitai pour dire à mon ami en désignant le buste dans l'ombre :

— Peut-on acheter cela?

— Parfaitement, répondit-il; et il écrivit l'adresse du mouleur sur une de ses cartes.

L'interprétation du premier acte continua, superbe; je vis l'héroïque navigation de Tristan; j'assistai aux occultes tourments d'Isolde et à l'éclat dû à la complicité du philtre, et à cette joie exubérante de l'équipage devant une terre soudain apparue et destinée à la catastrophe. Mais malgré la tension de mon esprit à suivre le développement du puissant poème, malgré les savantes polyphonies de l'art wagnérien, je ne cessai de songer aux yeux pleins de stupeur et au sourire énigmatique du vieux monarque égyptien.

II

Il peut y avoir de la gloire à être dupe.

O. PIRMEZ.

Quinze jours après cette mémorable soirée, on déposait, à la porte de mon appartement, une lourde caisse. De grosses lettres, sur l'une des parois, proclamaient la fragilité du contenu, encore affirmée, pour les employés illettrés, par l'image coutumière et vaguement ébauchée d'un verre à vin. J'avais observé de loin la manœuvre du transport et, avant d'avoir su

que la caisse *m'était destinée*, j'avais *senti* que c'était LUI. Il est évident qu'un lien psychique existait entre nous.

Après un tapage préliminaire, le couvercle soulevé me laissa voir, dans la paille hâtivement remuée, les linéaments du fragile objet; je l'enlevai délicatement et, avec un battement de cœur, où il y avait de la joie et de la crainte, quand les papiers de soie tombèrent, je vis apparaître la nouvelle édition, à mon usage, de l'énigmatique Ramsès. C'était bien lui, avec ses yeux pleins de stupeur, son nez un peu lourd, et son sourire. Ce sourire!

Je traitai le buste royal avec des égards; je lui fis les honneurs d'un piédestal, et le plaçai dans le coin le plus avantageusement éclairé de mon cabinet de travail; de telle façon que, de la place où je suis habituellement assis, à mon bureau, je le voyais bien en évidence, un peu sur la droite, par-dessus un rempart de livres.

Pendant plusieurs semaines, je n'eus pas à me plaindre de Ramsès, sa bonne tenue étant irréprochable. Durant le jour, il m'arrivait de me planter devant lui, et de lui envoyer, assez familièrement, je le confesse, quelques bouffées de tabac au visage, sans avoir toutefois aucunement l'intention de l'offenser en sa millénaire majesté. Une secrète terreur m'avait tenu à distance les premières heures, — celles que je mis à me repaître de son perpétuel sourire, — mais, maintenant que je croyais vaine l'étude de cette pâle gaieté d'outre-tombe, je commençais à m'en soucier assez peu, et j'avais fait de Ramsès un inoffensif camarade. J'étais même rassuré sur la stupeur qui flottait dans ses yeux ouverts, l'attribuant plaisamment à la secousse que dut ressentir le pauvre monarque, quand une profane main l'avait, un jour, irrévérencieusement extrait, après des siècles de sommeil, de son ténébreux hypogée.

Ces détails peuvent être vides d'intérêt pour vous en ce moment, mais leur utilité sera clairement établie par la suite du récit. Mon intimité progressive avec Ramsès était le produit d'une série de processus sensitivo-psychiques dont le mécanisme facile à comprendre serait trop long à expliquer scientifiquement :

En deux mots :

Les fréquents ébranlements que les centres psychiques reçoivent d'un objet extérieur impressionnant nos organes sensibles, demeurent dans les cellules de de l'écorce cérébrale sous forme d'un mouvement moléculaire propre, toujours identique à lui-même, pour le même objet extérieur. Ce mouvement moléculaire représentatif, (*Empfindung*, comme disent les Allemands), acquiert, à la longue, une telle intensité qu'il détourne à son profit toute l'attention disponible de l'individu. L'objet extérieur recule à l'arrière-plan.

C'est ce qu'on appelle, en langue vulgaire, *l'habitude*. Par cette habitude — je parlerai simplement — on s'endort souvent dans une fausse sécurité, car, notez bien ceci, et dans certains cas cela peut être terrible, le mouvement moléculaire, par suite de circonstances qui échappent à l'analyse, brusquement s'évanouit ; et alors, l'objet extérieur de nouveau isolé, réveille, par l'intermédiaire des yeux, sa puissance endormie ! Cette opinion m'est personnelle, veuillez le remarquer. Je soupçonnais la possibilité d'un pareil phénomène dans la paix où je vivais et je le redoutais vaguement, sans pourtant me rendre bien compte de ce qui pourrait m'arriver le cas échéant.

Je reprends mon récit. J'en étais donc à traiter Ramsès en camarade. A mes moments de loisir je conversais familièrement avec lui, je lui disais par exemple : — Hein, vous êtes joliment mieux ici dans cet appartement bien chauffé, sur ce confortable piédestal, que dans votre ancienne cave humide, peuplée de

somnolentes momies! Le confort moderne a l'air de vous aller comme un gant! Ce n'est pas dans votre vieille Egypte desséchée, qu'on vous régalaît de bonne musique, (je joue du piano à mes heures) et qu'il vous était donné de contempler autour de vous des livres, des peintures, des photographies de tous les monuments artistiques de l'Europe.

Je lui dis même un jour ceci : — « Mon vieux, on n'est pas sans avoir procédé, à sa petite enquête sur votre auguste personne ; les archéologues n'en savent pas long, bien sûr ; mais enfin il n'a pas été sans charme pour moi de découvrir que vous avez l'honneur d'appartenir à la XX^e dynastie, second descendant, et que vous avez ordonné de célébrer la fête de l'apparition de Sotis, le premier du mois de Thot. C'est évidemment une sage mesure que j'apprécie. Mais ce qui m'a surtout enchanté, c'est que, sous votre règne glorieux, on hiéroglypha, sur granit rose, le souvenir suivant de votre paternelle administration : « J'ai fait pousser dans le pays entier des arbres et des arbrisseaux, et j'ai permis aux hommes de s'asseoir à leur ombre. » Je me doute un peu de la reconnaissance dont l'Egypte entière a dû vous accabler, par l'organe de ses officiels rimeurs de cantates, pour cette démocratique mesure. Apprenez pour votre gloire qu'il n'y a plus de rois de cette force. Les bourgeois plantent maintenant eux-mêmes leurs poiriers, mais, malheureusement, l'activité fébrile de notre fin de siècle ne leur permet plus d'aller digérer à leur ombre. »

Ce n'était pas bien spirituel, je l'avoue, mais je tiens, pour être clair, à vous montrer sur quel pied d'intimité je me trouvais avec Ramsès, quand éclata l'incident qui rompit d'une manière inattendue *l'habitude* de nos excellentes relations. J'ai hâte d'y arriver.

Pourtant — vous allez m'accuser d'être long, votre attitude l'insinue — je ne puis continuer mon

récit sans vous avoir dépeint mon état intellectuel à cette époque.

Je souffrais d'un de ces spleens périodiques, si communs dans l'existence de ceux qui se vouent aux beaux-arts. Une espèce de lassitude de l'intelligence avait paralysé tous mes moyens. Je n'étais pas capable d'accrocher une rime au bout d'un vers, ni de trosser une prose d'une façon un peu propre; les livres m'inspiraient du dégoût, les journaux et les revues de l'horreur; c'est à peine si, les jours de soleil, je parvenais à parcourir, avec quelque intérêt, un chapitre de la *Psychologie de l'association*, le beau travail de Ferri, dont je faisais autrefois mes délices. C'était à tel point que je me figurais sur la pente d'un irrémédiable état comateux. Les jours de pluie, j'en étais réduit à me promener de long en large dans mon appartement, et c'est alors que j'inaugurai mes familières apostrophes à Ramsès

Cet état durait depuis six semaines environ, quand, un soir, j'éprouvai, avec quel frisson de joie! que ma maladie touchait à son terme; car la *force intérieure* que connaissent les artistes, me poussa, tout d'un coup, à tailler un crayon et à m'asseoir devant une page blanche. Il était évident pour moi qu'un sonnet était imminent.

J'étais en train d'élaborer les deux premiers vers du dernier tercet — car j'ai l'habitude, en dépit de Banville, de commencer mes sonnets par le dernier vers, seule intelligente méthode pour qui veut enlever un trait final vibrant — quand, par hasard, en cherchant à saisir une rime au vol, mes yeux se dirigèrent du côté de Ramsès. J'avais poussé ce soir-là, un peu plus haut que d'habitude, la tige de mon bec de gaz, de façon que ses rayons obliques frappaient la moitié inférieure de la figure. Je me sentis tressaillir, car je ne pouvais nier ce que mes yeux voyaient.

Un froid sourire ironique, celui qui m'avait offensé lors de notre première rencontre, mais plus accentué, plus hardi, arquait méchamment les lèvres immobiles, comme si elles lançaient une flèche sarcastique vers mon papier.

Il n'y avait pas à s'y méprendre; le roi déchu à qui j'avais, si généreusement, donné asile, et qui ne pouvait après tout, se plaindre que de quelques familiarités assez innocentes, se moquait, en ma présence, de mon sonnet! C'était méconnaître les lois les plus élémentaires de l'hospitalité. Je me levai résolument et me campai devant le buste pour lui demander raison de son inqualifiable conduite. Mais, au moment où j'allais commencer la série de mes plus énergiques invectives, je vis que les lèvres détendues avaient repris leur sourire mystique et que les yeux, débordant d'innocence, fixaient de nouveau l'infini avec leur habituelle stupeur.

Avais-je été le jouet d'une illusion, d'un jeu de lumière mal étudié? Si cette dernière hypothèse était vraie, l'expression ironique reprendrait aussitôt que je me remettrais dans les mêmes conditions. J'en fis l'expérience; le sourire garda son calme. J'étais perplexe. Quelque chose d'étrange venait de se passer, et, pour l'expliquer, pas une hypothèse acceptable ne se présentait à mon esprit. Je finis par croire à une illusion — c'est l'ordinaire tangente, par où l'esprit cherche à éluder le mystère, et ce fut en riant en moi-même de cette singulière aventure, que j'achevai mon sonnet — on m'a dit depuis qu'il était bon — et que j'allai me coucher.

III

Songez que les pyramides d'Égypte rigoureusement orientées précèdent toutes les époques certaines de l'histoire... La nation égyptienne était *nécessairement* tout aussi éminente dans les autres arts, et savait même *nécessairement* une foule de choses que nous ne savons pas

J. DE MAISTRE, *Soirées de S. P.*

Je n'avais pas, jusqu'en cet endroit, tenté d'interrompre le récit de mon ami; sa volubilité m'en eût empêché; et puis il disait tout cela avec un air de conviction vraiment navrant, mais qui néanmoins me gagnait à mon insu. Pourtant, ne voulant pas lui laisser croire que j'étais dupe de sa merveilleuse imagination et de ses nerfs, décidément trop impressionnables, je me permis de lui dire, pendant qu'il essayait par de courtes et rapides aspirations de rallumer son cigare presque éteint :

— Certainement vous êtes un habile conteur; vous avez l'art de donner à vos rêves une forme analytique que j'appellerai curieuse; mais je dois vous avouer que je pourrais rudement mieux employer mon temps qu'à écouter vos psychologiques divagations. Dites donc, si nous parlions d'autre chose?

Il resta grave, quoique nerveux, sans avoir l'air d'entendre mon interruption, et, comme je voyais qu'il était décidé à me faire avaler sa psychologie au grand complet, j'allumai flegmatiquement un nouveau cigare et me calant au fond de mon fauteuil, je fermai les yeux avec un air résigné de victime.

A quelques jours de là, reprit-il, comme j'avais presque oublié l'incident du sonnet, absorbé que j'étais par une étude sur l'*instinct* et la *volonté*, je reçus la visite d'un ami. C'était à la tombée du soir, entre

chien et loup; mon gaz ne flambait pas encore, ce qui fit que je ne reconnus pas tout d'abord cet ami; il portait d'ailleurs, en ce moment, une ébauche de favoris que je ne lui avais jamais vus et qui avaient modifié sa physionomie. Il se nomma. C'était un jeune pianiste très en vue dans les cercles musicaux de ma petite ville; un garçon d'avenir. Après un échange de politesses, naturellement banales, et une revue des événements du jour, obligatoire entrée en matière de toute humaine conversation, — je parlai d'art et le priai de me mettre au courant de ses études.

Notez bien ceci : je *devinais* qu'il allait me parler de Beethoven; car au moment où il était entré et *avant que je l'eusse reconnu* le nom de l'illustre initiateur de la musique moderne avait surgi en mon esprit, évidemment parce que l'artiste venait de jouer de sa musique; les vibrations dont son âme était encore pleine, avaient actionné la mienne et suscité l'idée. L'événement ne me trompa point dans mon attente.

Je n'ai fait cette réflexion qu'après le départ de mon ami, elle n'est pas essentielle à mon récit; je vous la communique à titre de renseignement psychologique. A mon avis, on n'étudie pas assez la télégraphie psychique, d'âme à âme.

Le jeune homme me déclara donc qu'il venait *en dernier lieu* d'étudier la sonate en mi; vous savez, l'opus 109. Je lui demandai de me l'interpréter. Il accepta de suite, et d'une façon très naturelle, preuve que mon désir, avant d'être formulé, avait agi sur sa volonté. Il se mit au piano avec un air de réfléchir et de se concentrer comme il convient à l'artiste sérieux, rassemblant toutes ses forces avant de tenter l'assaut de l'Absolu.

Le *vivace ma non troppo* légèrement enlevé par des doigts bien éduqués, qui surent devenir graves pour moduler les hautes pensées de l'intermédiaire *adagio espressivo*, me charma d'une manière complète.

Il entama aussitôt le vertigineux *prestissimo*, en six-huit, et j'étais tout entier à l'entraînement de cette joie intense évoquée par le rythme bien martelé, quand mes yeux tombèrent sur Ramsès.

Je dois vous faire observer que mon piano, placé le long du mur, était assez loin de la lumière. Depuis quelque temps, je l'avais recouvert d'un tissu indien, où des paons symboliques ouvrent leur queue multicolore, de sorte que ce tissu, pendant par-dessus les flambeaux, m'empêchait d'y allumer des bougies. J'étais appuyé contre le piano, et mes idées flottaient à cent lieues de toute préoccupation philosophique, quand, comme je viens de le dire, d'une façon toute fortuite, je remarquai mon Ramsès.

Cette fois il n'y avait pas à s'y méprendre, l'expression ironique des lèvres arquées était mordante; elle insultait Beethoven! Au lieu d'en être saisi, comme la première fois, j'en fus si indigné, que je me sentis poussé à saisir le tisonnier d'acier que je voyais briller dans un coin du foyer et de casser net le crâne à l'insolent frondeur. Heureusement, je parvins à me contenir, car j'aurais eu bien de la peine à faire comprendre à mon visiteur que je venais d'accomplir un acte sensé. Ce fut donc avec le calme le plus entier que je félicitai le pianiste. Vous avez évoqué l'âme même de Beethoven, lui dis-je, et il parut flatté de mon appréciation.

Quand il partit, j'avais déjà abandonné l'idée d'un massacre. Je n'étais pas victime d'une illusion, cela devenait clair; il y avait quelque chose d'autre, d'inexplicable dont l'étude s'imposait à mon esprit scientifique : les arcanes de la théosophie et de la magie égyptiennes devaient être là-dessous. Or, détruire Ramsès, c'était anéantir par cela même la solution à trouver. Ma colère n'était pourtant pas calmée. Je sentais un besoin de vengeance bouillonner en moi. Je

bourrai et j'allumai ma pipe avec une sorte de frénésie et j'allai me camper devant le buste. Je lui lançai, en manière d'introduction, mes premières bouffées avec violence en plein dans les yeux; puis je lui criai : — Voilà le cas que je fais de vos appréciations. Ramsès de malheur! Vous ne me valez pas une discussion, l'entendez vous? Si je vous y repince à insulter un chef-d'œuvre, je pousserai l'indélicatesse envers votre auguste personne jusqu'à vous ouvrir l'occiput pour voir ce qu'il y a dedans; c'est moi qui vous le dis!

C'était faux, je n'avais plus d'intentions régicides, mais je parlais ainsi pour me prouver à moi-même ma supériorité, ou plutôt pour m'étourdir, car je sentais une vague angoisse grandir en moi. Je tournai le dos au buste, me le figurant humilié, avec une sorte de fatuité

La nuit suivante je ne dormis guère.

Quand Ramsès avait ricané, la première fois, à la vue de mon sonnet, je n'en avais gardé aucune amertume, quoique l'insulte me fût personnelle : je me croyais illusionné. L'injure à Beethoven qui venait de se produire m'avait bouleversé, parce qu'elle écartait définitivement l'hypothèse de l'illusion et parce qu'elle lançait mon esprit dans des voies mystérieuses inexplorées.

Si vous n'étiez quelque peu habitué aux spéculations hardies dans le domaine de l'inconnu, je ne vous exposerais pas le raisonnement que je parvins à formuler au milieu des incertitudes qui me harcelaient, mais j'espère que la psychologie vous passionne toujours, et que mon hypothèse, tout à fait neuve, aura au moins l'avantage d'aiguillonner votre fibre scientifique. La voici dans toute sa simplicité :

L'artiste qui a modelé la tête de mon Ramsès, j'entends l'antique artiste égyptien, n'a-t-il pas exprimé — présentant la quasi éternité de son œuvre — par ce sourire irréductible, le dédain que cet art, arrivé à

l'apogée de l'art humain, aurait pour toutes les productions artistiques futures, de quelque nature qu'elles fussent? N'a-t-il pas enfermé dans ces nobles lignes faciales l'expression hiératique suprême d'une nation hiératique, avec une intensité telle, qu'il n'y aura plus, après elles, que de la méprisable décadence? Et, dans notre âme — suivez-moi bien — au moment de la composition ou de l'audition d'une œuvre postérieure à cet art, ne se produit-il pas, quand on est *en présence* de l'Œuvre primitive, par une intuition rétrospective, une fugitive perception de cette perfection suprême, par suite d'une correspondance d'âme à travers le temps et l'espace? et n'est-ce pas cette perception de notre infériorité qui semble accentuer le sourire, calme pour les yeux purement matériels, jusqu'à arquer violemment les lèvres, pour y placer l'amer sarcasme de la supériorité ignorée ou dédaignée?

Ici je ne pus réprimer un bâillement assez bruyant contre lequel je luttais avec succès depuis quelques minutes. Mon ami ne s'en aperçut guère et continua :

— Sans doute, pour des esprits médiocres, cette théorie semblera plus qu'in vraisemblable, et je dois vous avouer que, moi-même, je suis quelque peu effrayé de cette largeur de vue. Toute la nuit, sans y parvenir, j'essayai de me convaincre que cette hypothèse était chimérique. A de certains moments, il me semblait toucher l'évidence, et cela me remplissait d'orgueil, car, sachez-le bien, jamais psychologue n'a poussé aussi loin ses hasardeuses investigations.

Les choses en arrivèrent au point qu'en me tournant et me retournant dans une espèce de fièvre, au milieu des ténèbres, je me mis à construire le plan d'un ouvrage qui devait faire sensation dans le monde scientifique. Je voyais clairement toutes mes déductions, divisées par chapitres, avec une implacable logique.

Quand je me levai le matin, l'évidence s'évapora et

le doute me reprit, cet affreux doute, éternel tourment des chercheurs ! La fraîcheur de l'air, l'éclat mélancolique d'un soleil de novembre, chassèrent de mon esprit ces vaines fumées — je les estimais telles en ce moment — et je crus rentrer en pleine possession de mon bon sens et de ma philosophie. Mais, comme vous allez l'entendre, je n'étais pas au bout de mes tribulations.

IV

Te trouve à ceci comme une vague odeur
d'obscurantisme.

TRIBULAT BONHOMET.

Ferme les yeux et tu verras.

JOUBERT.

Le narrateur s'interrompt encore en cet endroit ; je craignais que ce ne fût pour me reprocher le furtif bâillement qui m'était échappé : je me trompais. Il se coua lentement, absorbé dans ses réflexions, la cendre de son cigare décidément éteint. Je le regardais faire, cherchant à aiguïser une question ironique, pour interrompre son monotone récit, et pour donner libre cours aux objections accumulées dans mon entendement. Il eut l'air de deviner mes mauvaises intentions et, étendant la main pour m'imposer silence, il reprit :

— Je m'arrêtai un instant, d'une manière très décidée, à porter mon Ramsès au grenier et à l'y enfermer, à double tour, dans une vieille malle hors d'usage, car, me disais-je, avec un incontestable bon sens, si une nouvelle expérience se produit, ou si je m'obstine à scruter un impénétrable mystère, il est à croire que mes agitations vont recommencer et que je deviendrais parfaitement malheureux. Mais au moment de mettre ce projet à exécution, j'éprouvai comme une espèce de honte. Il me sembla qu'il était tout à fait

enfantin de me défendre d'une façon aussi sérieuse contre quelques misérables kilogrammes de plâtre ; et puis la pureté des lignes hiératiques de ce Ramsès avaient une si intense expression artistique que je n'eus pas le courage d'enlever l'œuvre de son piédestal. Ce qui me sembla le plus pratique, dans cette douteuse situation, ce fut de prendre une résolution : celle de ne plus tourner les yeux, dans le cas d'une manifestation d'art quelconque, du côté du frondeur. Par ce moyen je conciliais ma quiétude avec mon goût très prononcé pour la sculpture égyptienne.

Fatale détermination ! Comme si l'homme était toujours absolument sûr de sa volonté ! Comme si une minute de distraction ne pouvait pas amener une catastrophe !

Pour être complet, je dois noter ici une observation que vous trouverez, sans aucun doute, étrange, mais dont je crois avoir suffisamment constaté la vérité. Vous me direz que je suis un rêveur, mais je vous répondrai qu'il y a dans le rêve plus de réel que la vulgaire philosophie n'en soupçonne. Le rêve a parfois de merveilleuses intuitions, dont la confirmation officielle, par la science expérimentale, ne vient souvent qu'après des siècles de travail ; il y a, pour moi, plus de psychologie dans Shakespeare que dans les traités spéciaux.

Or, voici ce que j'ai vu, ou plutôt ce que j'ai cru voir, si — avec vos idées routinières — vous préférez cette façon de m'exprimer.

Dans le principe, les différentes œuvres d'art au milieu desquelles je vis, semblaient assez indifférentes à l'introduction du Ramsès, malgré la place d'honneur dont je le gratifiai ; je ne remarquai pas le moindre symptôme de jalousie. Mais, peu à peu, surtout quand il m'était arrivé de regarder longtemps le roi primitif dans le blanc des yeux, je sentis une sourde hostilité

grandir autour de moi. Mon David de Verrochio, ma sainte Cécile de Donatello, mes icones russes, mon danseur japonais, mes photographies italiennes, espagnoles, africaines, mes tableaux, mes aquarelles, tout, jusqu'à ma cigogne pompéienne becquetant une vipère, jusqu'à *l'Enfant qui rit* de Donatello, me faisait grise mine, pour signifier clairement sans doute leur profonde antipathie envers cette œuvre d'Art sortie de la mystérieuse nuit des siècles, et répandant, dans l'atmosphère, on ne sait quels effluves troublants de désert et quelle épouvante d'énigme.

De tous mes objets soigneusement collectionnés, un seul se permit de sympathiser sournoisement avec mon Ramsès. C'était un assez gros lézard rapporté autrefois de l'oasis de Biskra. Il chevauchait des boîtes de papier à lettres sur ma bibliothèque tournante, et, dans cette position, il produisait un assez curieux effet avec son dos — qui a l'air d'être tricoté — garni, comme sa longue queue flottante, de floches très voyantes de laine, et avec son long museau plat de serpent, harnaché de cuir rouge à la mode arabe.

Chaque fois que le mouvement giratoire de la bibliothèque braquait la tête du lézard sur le buste, il me semblait voir un éclair de familière connivence sortir des yeux morts de la bête bourrée de son; il me semblait voir ses raides pattes de devant, aux ongles coagulés, ornées d'un enroulement de fils d'argent, esquisser un geste qui accusait une sympathie posthume entre l'animal sorti des sables africains et l'ancien dominateur de l'Égypte.

Vous me direz que je me laisse de nouveau entraîner hors de mon récit; c'est vrai, mais ces visions de mon esprit, quand vous voudrez y réfléchir, vous prouveront qu'il n'est pas vain d'affirmer ceci comme une vérité : Des affinités secrètes, non seulement entre les êtres, mais entre les choses, existent.

Je vous dirai plus; j'ai analysé l'hostilité de mes œuvres d'art, et constaté, à ma grande surprise, que toutes n'étaient pas hostiles à Ramsès *au même degré!* Celles qui étaient le produit d'un effort maladif ou d'un raffinement hors nature étaient les plus âpres; celles au contraire qui avaient été inspirées par une âme saine, s'épanouissant dans un mysticisme calme, ne faisaient qu'une moue insignifiante. Mes photographies de primitifs italiens, par exemple, étaient à peu près insensibles au milieu de l'indignation générale. D'après cela je me suis dit : N'ai-je pas le droit de soupçonner — remarquez bien que je ne considère pas la chose comme démontrée — que ce Ramsès est une réalisation mystique d'Art suprême, et par conséquent constitue une norme dont le calme, la symétrie et le repos évocatoire d'infini sont les caractéristiques?

La vibration que ce vieux morceau de sculpture produit dans mon esprit jusqu'à m'indiquer la valeur relative des œuvres qui m'entourent, n'est-elle pas un signe de la haute supériorité de l'Art qui la provoque? et n'est-ce pas là le secret que les lèvres closes du Ramsès détiennent derrière leur sourire?

Mais j'ai hâte de terminer mes digressions et de reprendre mon récit. Je n'ai plus, au reste, qu'un épisode à raconter et j'ai lieu de croire qu'il vous éclairera sur la portée de mes théories

Un mois s'était passé depuis ma dernière aventure avec Ramsès; l'habitude de familiarité reprenait son cours, et j'avais suivi, très fidèlement, à l'égard de l'énigmatique témoin de ma vie, la ligne de conduite dont je vous parlais tantôt. Je vivais donc dans une paix profonde, absorbé par d'importants travaux, mais n'ayant pas déposé toutefois cette salutaire méfiance qui devait me tenir en garde contre une nouvelle surprise.

Un soir, — c'est toujours le soir qui m'est fatal, — je venais d'expédier ma correspondance, quand mon

domestique m'apporta un rouleau avec la carte de D. Vous connaissez D. un affamé d'art, un curieux de choses fines et originales. Je lui avais confié quelques-uns de mes sonnets et il avait eu l'idée de faire illustrer le plus suggestif par une main amie. Je tenais l'œuvre et j'étais fort curieux de voir comment le dessinateur avait interprété ma pensée. Il était facile de satisfaire cette curiosité, mais, par suite de mon habituelle défiance, je songeai à Ramsès. Il ne fallait pas qu'il vînt jouer de nouveau son rôle de trouble-fête; mes théories sur l'art antique étaient insensées, je le sentais de mieux en mieux : le temps avait aiguisé l'esprit de l'homme et perfectionné l'outil entre les mains de l'artiste; les arts avaient suivi un développement progressif à travers les siècles; il ne pouvait en être autrement; j'avais été le jouet de mes malheureux nerfs, cela ne faisait pas un doute; mais il fallait absolument prévenir le retour de ces bouleversantes suggestions.

Résolument je tournai le dos au buste, et je déroulai le dessin avec une profonde délectation. C'était bien mon *Rêve d'automne*, le coup de vent glacial de novembre se manifestant par une furieuse envolée de feuilles mortes dont l'emmêlée ébauchait vaguement des têtes de morts sur un fond d'arbres grelottants. L'expression artistique était intense, elle me pénétrait de ses frissons. Or vous allez voir jusqu'où va la complicité des choses. Pendant que je regardais le dessin, analysant ses symboliques intentions, je remarquai qu'un extraordinaire silence s'était fait dans la rue, habituellement bruyante. J'entendais la flamme du gaz chanter dans sa flûte de verre : pas d'autre bruit; j'étais entouré d'un véritable océan de silence, comparable à celui qui m'avait impressionné un jour que je m'étais risqué à faire une promenade dans le Sahara. Et puis il y avait un si étrange contraste entre cette

quiétude et le souffle fougueux et macabre qui passait dans le dessin ! Tout d'un coup, pendant que ces impressions diverses me traversaient l'âme, j'entendis un faible cri, un cri qui me sembla venir de si loin qu'il avait mis des siècles à vibrer jusqu'à mon oreille. Ce cri qui venait du côté de la rue me sembla si étrange que, stupidement, en dépit de ma volonté formelle, je tournai la tête vers la croisée. Une force *supérieure* m'avait attiré dans le piège, mes yeux venaient de rencontrer les lèvres de Ramsès : elles ricanaien t avec une insolente jubilation !

Une chose singulière, c'est que l'homme, quand il se sent honteusement humilié, joué, se résoud tout d'abord et sans examen préalable, à détruire la cause de son humiliation, comme si cette destruction allait lui rendre sa supériorité ; c'est le principe du duel. Si je n'avais, depuis longtemps, une grande puissance de volonté, acquise par de longs sacrifices, j'aurais certes assouvi ma vengeance, comme un vulgaire duelliste, sur cet étrange Ramsès. Je dois même avouer qu'en cette circonstance, ce ne fut pas ma puissance de volonté seule qui me retint. Je m'étais approché du buste avec un désir passionné d'en finir, quand je remarquai que son sourire, subitement revenu, trahissait l'orgueil de la victoire obtenue, et il me sembla que Ramsès *demandait* sa propre destruction, comme une preuve de l'exaspération à laquelle il était parvenu à me réduire ! La perception de cette orgueilleuse volonté suffit pour arrêter mon bras.

J'étais vaincu, oui ; mais je l'eusse été deux fois si j'avais cédé à ce nouvel entraînement. Ma résistance était une première victoire et elle me mettait à même de préparer une éclatante revanche. C'était par des armes *intellectuelles* que je devais battre mon adversaire. Quelle que fût la force occulte, l'énergie potentielle que ce crâne semblait renfermer, je ne pouvais

douter que ma force intellectuelle ne fut supérieure à la sienne, et c'était par cette force-là seule que je devais l'amener à capituler.

Je me souvins précisément, en ce moment, d'un fait qui m'avait frappé, quand j'avais un jour adressé à Ramsès des paroles flatteuses sur son règne et son esprit démocratique; il les avait accueillies avec une *visible satisfaction*; il était donc sensible. C'est par ce côté faible que je résolus de le prendre, en le blaguant jusqu'à faire jaillir des larmes de ses yeux de pierre! En conséquence, au lieu d'éclater en invectives, je me mis à ricaner froidement avec une implacable férocité.

— Hein, lui dis-je, il paraît que vous adoriez des chats de votre temps et que vous avez inventé le *Dieu des Mouches*; cela me donne une rude idée de votre intelligence! Vous avez bien dû vous amuser à planter de petits arbres pour mettre votre peuple à l'ombre? Entre nous, vous devez vous sentir bien ridicule de vous être jamais gobé; je parie votre royaume contre un radis que vous n'avez jamais été qu'un bon zig, rigolant à huis clos, avec la sueur du pau' peuple! Et puis cette pose! Faut-il en avoir eu du toupet pour se commander cette figure philosophique qui a l'air d'avoir approfondi les choses! Car, vous savez, il ne faut pas me la faire à l'énigme! Vous avez assez longtemps pincé cette guitare-là! A d'autres! Je reparie votre royaume contre un timbre-poste oblitéré, que vous vous êtes payé ce sourire pour trancher de l'homme aimable devant la postérité! Mais il est raté votre sourire, il faut que je vous le dise à la fin! C'est le sourire visqueux d'un notaire devant la *Vénus de Milo*; c'est le sourire classique que le bourgeois à cervelle flasque promène avec suffisance à travers une galerie de chefs-d'œuvre; vous êtes le Homais, le Pécuchet et le Prud'homme de l'Egypte, le *bourgeois idéal* élevé à la hauteur d'une immortelle expression artistique!

V

En admettant, même, que les faits suivants soient radicalement faux, la seule idée de leur *simple possibilité* est tout aussi terrible que le pourrait être leur authenticité démontrée et reconnue.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

Il est évident que j'étais allé trop loin. Même vis-à-vis d'un buste, d'un misérable plâtre, il y a des limites à l'injure. Il est de ces choses outrageantes qui sont inexcusables quelles que soient les circonstances et la passion. Aussi me retirai-je, — il était alors environ onze heures de la nuit, — avec le sentiment d'une très mauvaise action. Je n'avais pas vu jaillir des larmes de dépit des yeux de Ramsès ; mais il me sembla, quand je lançai ma suprême ironie, que le plâtre était plus pâle que nature.

Je dormis mal, ce qui ne vous étonnera pas. Quand je m'éveillai, le matin, ma première résolution — elle était bien sincère — fut d'aller faire amende honorable à Ramsès. Je la lui devais bien. Au fond pourtant, par une petite lâcheté intime, je n'étais pas tout à fait fâché de la raclée que je lui avais administrée la veille ; notre réconciliation ne lui en enlèverait certes pas le souvenir et nous pourrions peut-être, grâce à cela, vivre dans la suite en bonne confraternité d'art.

Quand j'ouvris la porte de mon cabinet de travail, je remarquai que l'*Enfant* de Donatello riait d'un rire inconvenant ; toutes mes œuvres d'art éparpillées par la chambre pleine de soleil, avaient un air de joie inexplicable. Inquiet, à raison même de cette extraordinaire et unanime allégresse, je tournai les yeux vers Ramsès. — *Il n'était pas à sa place habituelle !* son piédestal était vide !! — Mon bureau m'empêchait de voir ce qui était arrivé. Je le contournai d'un pas

rapide pendant qu'un frisson courait le long de mes vertèbres, et je vis un lamentable spectacle! le buste gisait anéanti sur le parquet! Et c'est pour cela que tout riait autour de moi! Tout? non, le lézard perché sur ma bibliothèque faisait exception; j'observai dans ses yeux morts deux petites larmes de résine.

Je m'approchai pour déterminer la cause de l'*accident*; ce ne pouvait être que cela, et pourtant je vis bientôt que l'hypothèse était inadmissible. le piédestal n'avait pas bougé, et le haut de la coiffure avait cogné juste devant la base du piédestal; une telle chute plongeante, presque perpendiculaire, ne pouvait être que VOLONTAIRE! Ramsès frappé au cœur par ma suprême injure n'avait pu y survivre : Ramsès s'était supprimé!

C'était un triomphe pour moi, mais il me remplit d'un amer regret; jamais je n'avais pu croire qu'une fin tragique allait être le dénouement de mes rapports avec le roi égyptien; mais le ciel m'est témoin que je n'ai pu ni la prévenir ni la prévoir!

Et subitement, pendant que je contemplais cet informe amas de plâtre, une conclusion désespérante éclaira mon esprit d'un trait de feu. — « Malheur à nous! m'écriai-je, nous ne sommes plus de force à nous laisser guider par la *Règle Primitive!* nous ruinons ses impulsions salutaires par notre orgueil! Morte est la grande Norme ensevelie dans les ténèbres des temps accomplis! C'est fini, c'est fini! Les géants sont morts, là-bas, dans l'orient source de la lumière, l'idéal s'est noyé en de glaçants brouillards toujours plus épais où les hommes allument avec complaisance leurs feux de paille sans se douter de la perte irréparable du soleil! O Ramsès, j'ai compris votre *vie* mystérieuse et le dédain de votre sourire, j'ai compris que l'Art éternel a vécu dans le lointain des *origines* et que son ombre aspire à rejoindre l'Idéal divin!



Le narrateur s'arrêta avec un air concentré presque douloureux.

— Ah! ça, lui dis-je, en éclatant de rire, en voilà une mystification!

Il ne répondit rien d'abord, mais, toujours absorbé, il jeta le reste de cigare éteint qu'il tenait entre les doigts, en prit un autre qu'il alluma flegmatiquement, puis se levant il me dit d'une voix grave :

— Il y a plus de choses au ciel et sur la terre, Horatio, qu'on n'en rêve dans votre philosophie.

Et sans ajouter un mot à cet inquiétant aphorisme, il me serra cordialement la main, et partit toujours grave, m'abandonnant à ma stupéfaction. Elle dure encore.

GÉRARD LELONG.





M. FRANÇOIS FABIÉ

La Poésie des Bêtes — Le Clocher La Bonne
Terre

I

PARMI les hommes élevés aux champs, a dit M. Pierre Loti, on rencontre des hommes qui *rêvent*, vrais poètes muets qui peuvent tout comprendre... Seulement ils ne savent pas donner de forme à leurs impressions et restent incapables de les traduire. » La remarque n'est pas toute neuve. Mais on ne saurait regretter qu'elle ait été faite en bon style par un psychologue comme M. Pierre Loti. Des idées très anciennes et d'un usage commun datent du jour où le talent d'un écrivain en a arrêté la formule. Nous connaissons tous, par ces lithographies qui nous arrivent abondamment d'Allemagne et de Suisse, le petit troupiér bucolique flânant, une après-dînée de dimanche où le ciel est en fête, le long d'une belle rivière bleue et verte qui court se perdre, au fond du tableau, sous des rideaux d'arbres. Fils des champs, d'où la conscription l'exile, il retourne à eux, machinalement plutôt que de son plein gré, sitôt qu'une heure

de loisir lui ouvre les portes de la caserne. Il s'en va, souriant et placide, arrondissant du bout des doigts une mince gaule, et tout à la fantaisie intérieure de son rêve. Car on lui appliquerait justement le mot de M. Loti : il *rêve* plus qu'il ne pense, il sent et il imagine plus qu'il ne voit. C'est par là que M. François Fabié, né paysan, est de la famille du petit troupier de lithographie, explorateur ingénu des banlieues de grandes villes et des chemins de halage. Paris le retient : mais aussi souvent qu'elle peut, d'une aile libre, franchit les toits de la Capitale, sa pensée revole au pays lointain, dont la mémoire lui rapproche, dont le désir lui éclaire et lui élargit les horizons. Ainsi, tous les ans, l'hirondelle s'en revient nicher à son angle habituel du clocher de Rodez, parmi la mousse des pierres.

Mieux partagé que d'autres qui sont, comme lui de condition plébéienne, M. Fabié sait « donner une forme à ses impressions ». S'il y songe quelquefois, il doit prendre en pitié ces pauvres êtres d'ignorance et de candeur qui cachent en eux des trésors inutilisés de sensations, pareils à ces richesses fabuleuses englouties pour éternellement, loin de tous regards des yeux mortels, dans les profondeurs marines. C'est un effet de notre misère que les plus vivaces de nos instincts, ceux qui tiennent au plus intime de nous, dépérissent vite par le défaut de culture. Je doute que M. Fabié se rappelle jamais sans émotion, et sinon pour la bénir avec gratitude, la pauvre école primaire de village qu'il a dû tant de fois maudire aux jours de son enfance, quand, par le soleil tiède, il eût été bien doux de vaguer sous le couvert et d'y donner la chasse aux nids dans les branches hautes. En soi, ce braconnage était déjà de bon augure. Il en laissait pressentir un autre : celui des alexandrins qu'on prend à la pipée, adroitement, et dont on finit toujours par se rendre maître, encore qu'ils se défen-

dent, qu'ils battent de l'aile. qu'ils jouent du bec et des pattes dans la main fermée du poète (1).

De quelle façon, en vertu de quelles puissances sourdes, l'instinct de poésie est-il né en cette âme de Rouergat? Quelle semence s'y est enfoncée, dont la germination lente devait aboutir à une aussi heureuse et soudaine efflorescence? Ne reposait-elle pas primitivement dans l'âme de la race, où son travail s'opérait imperceptible, souterrain, mais efficace? Nul n'expliquera les lois de l'atavisme. Pourquoi ne pas supposer que fréquemment, à l'heure où le jour succombe dans une apothéose d'or et de pourpre, un de ces bûcherons du Ségala dont M. Fabié continue la lignée énergique aura posé sa hache, quelques minutes, saisi d'extase devant la forêt qu'incendiait le couchant, et le cœur noyé d'une inexprimable, d'une attendrissante et pure mélancolie? Lui-même, M. Fabié, que de fois il aura laissé dormir Noël et Chapsal dans la nuit du pupitre, heureux d'avoir à mener aux champs les bœufs paternels, — ce qui lui était un prétexte pour aller, sans guide et sans contrôle importuns, interroger l'éloquente solitude des paysages! A ce métier de pâtre, le florentin Giotto était devenu artiste de génie.

II

Je n'attribue pas de génie à M. Fabié. Je lui sais, comme tout le monde, un noble talent. J'en voudrais déterminer la secrète généalogie. Par là, peut-être, j'en démêlerais mieux les qualités essentielles. La première des qualités de M. Fabié, c'est — j'en juge sur ses livres, — qu'il est un homme bon. Je ne dis pas, quelque envie que j'en aie, un bonhomme. Ce pourrait m'être imputé à malice. Au fond, le mot rendrait assez

(1) Voir : *Graine de poète* dans LA BONNE TERRE.

bien ce que j'admire chez lui de simplicité neuve et robuste. Cette fleur de bonhomie n'éclôt qu'en certaines natures exquises, dont il me semble qu'est la sienne. Issu de la terre, il est resté tout près d'elle. Et il y a certes à cela quelque mérite, alors que tant de ses pareils la renient et s'en éloignent. Il appartient à cette race de privilégiés que possède un démon singulier, bienfaisant et doux. C'est cela qui a valu à Lafontaine la qualification de Bonhomme. Dans un siècle d'élégances maniérées, il avait gardé un cœur d'enfant, toujours prêt à s'étonner de peu, hormis des beautés convenues, créées par l'assentiment capricieux des hommes. Il trouvait peu d'attraits aux gazons rectilignes de Lenôtre et leur préférait tel coin de bois qu'il peuplait à loisir de formes légères et fantasques. Il eût fait petite figure dans les disputes de ruelles qui consacraient les réputations de beaux diseurs et d'esprits doctes. Il aimait mieux errer sous les arbres des Allées de Versailles, promeneur qu'on disait distrait parce qu'il avait avec sa pensée d'absorbantes et silencieuses causeries, ou qu'il écoutait seulement autour de lui le langage disert, charmant et profond des animaux et des choses. Ainsi s'en va M. Fabié dans la rumeur de Paris, l'oreille tendue aux vents qui passent, lui apportant les vibrations éloignées, mais distinctes encore, des cloches de la paroisse natale. Et en même temps que ces nostalgiques sonneries, ce sont tous les bruits de là-bas qu'il entend : bruits de la maisonnée, de la ferme et de la basse-cour; vives sonneries des coqs, glouglous solennels des dindons, mugissements graves des bœufs. Langage obscur pour nous, civilisés et profanes; mais dont aucune nuance, si subtile soit-elle, ne lui échappe; car il se souvient toujours d'une époque où il était leur compagnon, et quelque peu leur confident, aux chères bêtes aujourd'hui quittées. Quelle délectable saveur de bonté je goûte dans sa *Poésie des Bêtes*!

La bonté me paraît, en un sens, plus divine que la charité. Qu'on m'entende bien; je n'ai nul désir de commettre une hérésie : la charité se limite assez étroitement à l'homme; la bonté descend aux degrés inférieurs de l'être, et son plus beau privilège, c'est qu'elle puisse, le cas échéant, ne pas tout à fait dédaigner les végétaux insensibles. En sorte qu'elle se rapproche le plus de la miséricorde de Dieu, qui est universelle et se distribue sur toute la création également. Par la charité, nous aimons l'homme en tant qu'image de Dieu et dépositaire d'une parcelle de la divinité. C'est une haute vertu, dont la pratique n'a de mérite que si beaucoup de modestie s'y allie à beaucoup de ferveur. Plus humble et plus largement compatissante, la bonté ne tient à l'écart aucun des êtres d'ici-bas. Et l'âme à qui va sa sollicitude, ce n'est pas seulement notre âme d'humains, volonté, amour et raison; mais, très généralement, le principe de vie, le souffle, — *anima*, disaient les anciens. Aucune sainteté n'existe hors de la vertu de charité. Mais combien la sainteté elle-même, si la bonté s'y ajoute, semble plus définitive et plus aimable! N'est-ce pas pour cette cause que se détache du milieu des autres saints l'angélique François d'Assises? S'il n'eût été que charitable, jamais il n'eût prêché efficacement les hirondelles du château de Savurniano; ni apprivoisé les tourterelles, qu'il appelait ses « chères petites sœurs, simples, innocentes et chastes »; ni surtout converti le loup féroce des environs de Gubbio, ainsi qu'il appert du témoignage de l'anonyme et dévot historien des *Fioretti*.

Les temps de François d'Assises sont loin. Ceux des hommes d'à présent qui avouent quelque sympathie pour les bêtes n'y voient guère, je suppose, les raisons de croyance qui déterminaient les plus purs des sentiments du cœur aux belles époques de l'Italie pieuse. Mais de se demander seulement, devant le chien ou le

chat domestiques accroupis dans une attitude de méditation, quelles pensées inconcevables, sans expression parlée, s'élaborent derrière ces fronts courts et bas, scellés d'énigme; et quelles impressions enregistrent ces yeux de brutes ouverts sur le monde; et quelles images vont se cliquer dans la chambre noire de ces cervelles que nous jugeons inintelligentes : c'est, suffisamment, de quoi exercer sur le rêveur une inquiète et affectueuse attirance. Affectueuse? Oui, s'il est exact qu'on ne s'intéresse à rien que l'on n'aime.

Baudelaire et, plus près de nous, M. Maurice Rollinat, nous offrent l'exemple d'une affection de cette sorte. J'en vois une deuxième, moins approximative, qui est justement celle de M. Fabié. M. Fabié, en paysan qu'il s'honore d'être, ne sait pas mêler à ses sentiments l'artifice et la rhétorique. Il aime les bêtes pour s'être assuré de leurs qualités, pour les avoir reconnues serviables, complaisantes, pacifiques, laborieuses, tempérantes, dociles, capables d'un attachement plus durable que l'amitié de bien des hommes, et d'instinct plus droit que notre raison, dont nous nous montrons à tort si fiers. Il les a vues s'élever jusqu'au dévouement, jusqu'au sacrifice désintéressé. Témoin cette *Couveuse* qu'il compare à la maîtresse d'école, destinée peut-être à ne jamais connaître la douceur d'être mère, et donnant quand même aux enfants des autres ses soins de toutes les heures et sa vie.

Je veux bien que, dans le cas particulier de la « couveuse », le symbole n'aille pas sans une pointe d'hyperbole. Mais, d'abord, c'est le droit du poète de nous donner une représentation agrandie de toutes les choses. M. Fabié n'a pas célébré que les animaux, dans ses livres : ses faucheurs et ses moissonneurs prennent, sur les fonds de ciel où il les dresse, des attitudes sculpturales. Ils sont les amants vigoureux de la Nature, — qui appartient à qui la violente. Et l'on

voit les veines de leur peau se gonfler et leurs muscles se tendre. Et leur énergie s'affirme en des strophes où la vie éclate, où le travail chante son hymne :

Allons, faucheurs, debout! Le jour baisse, à l'ouvrage!
Et, — comme les héros épiques d'autrefois
Dont les bras se lassaient plutôt par le courage
Après avoir soufflé revenaient avec rage
Sur leurs ennemis aux abois, —

Les faucheurs reposés, rebouclant leurs ceintures,
Sur le reste du pré se jettent vaillamment... (1)

Il a dédié *Jean le Pâtre* (2) à M. Leconte de Lisle. Je ne sache pas avoir rencontré, ni dans les *Poèmes barbares*, ni dans les *Poèmes tragiques*, un personnage campé avec plus de sérénité fière et calme. Ils sont trop des demi-dieux, les héros de M. Leconte de Lisle; on le leur a trop dit à eux mêmes; et ils profitent trop de ce que l'on ne les verra jamais sur son chemin pour se composer à distance une majesté inaccessible. Je ne cherche aucun rapprochement qui frise le paradoxe. Mais il me semble que ce pauvre pasteur de Ginestous n'a rien à leur envier en fait de grandeur farouche. Sur sa colline, entouré de ses ouailles, il m'apparaît moins artificiel, vivant d'une vie moins factice, déjà pourtant un peu légendaire, tellement on dirait que le paysage et lui sont maintenant inséparables. Il m'a rappelé le Balthazar de l'*Arlésienne* : « Au Grand Berger qui est là-haut, je n'ai jamais demandé qu'une chose, c'est de me faire mourir en pleines Alpes, au milieu de mon troupeau, par une de ces nuits de juillet où il y a tant d'étoiles... »

(1) LE CLOCHER. — *Prairial*.

(2) LA BONNE TERRE, page 105.

Quelque admiration qu'on professe pour M. Emile Zola, on voudra bien reconnaître que son livre *La Terre* est pour donner une idée singulièrement fantaisiste du paysan français. C'est le calomnier à plaisir que de le montrer comme une bête aux appétits jamais assouvis, toujours renaissants. A côté de grossièretés qui sans doute nous répugnent, il y a, chez lui, des délicatesses de cœur dont les vieilles chansons de nos provinces nous gardent l'excellent témoignage. Je ne parle pas de son esprit, judicieux, clairvoyant, souvent retors. Enfin, il tient de sa condition laborieuse un grand pouvoir de résistance, une patiente ténacité dans l'effort, qui s'économisent et s'accumulent en des trésors latents d'héroïsme. Et de le révoquer en doute, c'est prétendre avoir raison contre toute notre Histoire.

Autant un parti-pris de système nous rend apocryphes les paysans de *La Terre*, autant il est visible que les paysans de M. Fabié n'ont subi ni retouche, ni déformation. M. Fabié n'a pas moins que M. Zola le souci du détail authentique. Mais il ne lui paraît pas que le détail extérieur soit le seul dont il faille tenir compte. Et voici où le contraste s'accroît encore : tandis que M. Zola est, à son corps défendant, par l'inconscient grossissement des choses, le plus exalté des lyriques, M. Fabié ne doit qu'à l'observation prudente et avisée les éléments de son lyrisme. Comme individu, le paysan offre assez peu de marge aux développements de l'artiste. Au titre collectif, et dans cet ensemble qui est le village, la plaine, la forêt, la montagne, il bénéficie de sa poésie. Le décor l'éclaire ou l'assombrit suivant que les couleurs en sont ou claires ou sombres. C'est un procédé de notre poète de ne lui enlever jamais son cadre habituel, au milieu duquel il prend spontanément le relief qui lui convient, plus ou moins vigoureux, mais non poussé conventionnellement à la façon romantique.

J'ai eu quelques occasions d'observer de près notre

paysan dans le Béarn et le Pays Basque. Je l'ai vu qui aime le sol d'un amour où entrent le respect des traditions, les souvenirs de la famille, la religion profonde et inaltérable des aïeux. Il l'aime pour les peines qu'il lui coûte, pour celles qu'il coûta à des générations d'hommes qui, maintenant, reposent en lui, et parce qu'il retiendra les fils au pays pour continuer la dure besogne paternelle. Dans sa pensée obscure, il symbolise la perpétuité de la race; il unit le passé à l'avenir. Eh bien, M. Fabié m'a procuré la joie — et c'est par là que sa probité d'artiste s'est imposée à mon jugement — de découvrir chez lui un amour du sol identique dans sa signification, sa forme et son essence. Nul n'a mieux chanté la famille. Cela se devine qu'il l'adora tout gamin, que la vie ne l'a pas changé. Est-il rien de plus éloquemment filial que les strophes liminaires de la *Poésie des Bêtes*? M. Coppée n'hésite pas à les qualifier de « chef-d'œuvre ». Et comme ses yeux s'obscurcissent, et comme sa voix tremble, chaque fois qu'il lui est donné de revoir

La place où sur sa mère, hélas! l'herbe a poussé!

Dans un coin de son cœur, il a élevé un sanctuaire aux morts. Leur souvenir visite familièrement son esprit. Par exemple, un jour d'été, il s'adresse à la Pluie, il la sollicite de tomber sur les épis brûlés de soleil, sur la forêt muette, sur les vivants qui l'appellent. Il ajoute :

Et les morts, sentant sur leur front
Quelques gouttes, s'éveilleront
De leur long sommeil sans aurore,
Et se diront tout bas entre eux :
« Frères, estimons-nous heureux,
Les vivants nous pleurent encore. » (1)

(1) LE CLOCHER. — *Pour la Pluie.*

J'aime la piété de ce sentiment, même sous sa forme précieuse. La voici plus simplement exprimée dans une requête à la Neige — que M. Fabié remercie de « préserver du froid la semence » :

Et lorsque au champ des morts tu tombes,
Suaire immense aux larges plis,
Ne gèle pas, au fond des tombes,
Neige, nos doux ensevelis. (1)

Il y a, dans la mélancolie d'une telle inspiration, un certain optimisme. Le regret s'y atténue de confiance et d'espoir. Je noterais ainsi à tout propos, chez M. Fabié, et jusque parmi les enthousiasmes lyriques, un sens naturel de la mesure. Il l'a hérité de ses aïeux, lesquels, je suppose, en étaient eux-mêmes redevables à la tranquille générosité de cette terre française qui les avait portés et les faisait vivre, à la clémence de ce ciel également propice aux moissons et doux aux hommes. Il appartient à des philosophes moroses, n'ayant étudié la Nature que dans les livres, de la concevoir autrement que bienfaisante et maternelle. M. Fabié, lui, n' imagine même pas qu'aucune des quatre saisons puisse apporter l'affliction ou la tristesse. Il ne marque pour aucune de préférence particulière. Il leur distribue impartialement sa tendresse. Il fête le printemps :

Avril revenu, tout s'en va renaître :
Le seigle déjà rit sur les sillons,
Mes sœurs, et déjà, de votre fenêtre,
Par delà les prés remplis de grillons,
Vous voyez au bois feuillir le vieux hêtre,

Le hêtre connu qui, tout le premier,
Met dans Roupeyrac sa note joyeuse,
Et, pour bien cacher le nid du ramier,
Déploie au soleil sa feuille soyeuse
Et d'un vert panache orne son cimier... (2)

(1) LA BONNE TERRE. — *La Neige*.

(2) LE CLOCHER. — *Les premières feuilles*.

Et puis, c'est l'été, dont les souffles vivifiants
passent au travers de ses rimes. Et l'on dirait qu'elles en
frémissent de plaisir comme les peupliers de la route :

Le long des peupliers dont les hautes ramures
Frémissent de plaisir sous le soleil levant,
La prairie, océan de fleurs et d'herbes mûres,
Ondule à petits flots avec de doux murmures,
Sous un léger souffle du vent.

Les grillons, par milliers, au seuil de leur cabane.
Attendent qu'un rayon venant les visiter
Sèche et fasse vibrer leur aile diaphane,
Et, pour la pauvre fleur qui lentement se fane,
Leur permette encor de chanter... (1)

L'automne arrivant, il confesse son amour de
l'automne :

Je t'aime, ô saison sérieuse!
Le printemps a ses fleurs et l'été ses rayons.
Il te suffit, à toi, leur sœur laborieuse
De préparer leur gloire en traçant tes sillons.

Oui, je t'aime, mais non telle qu'on t'a chantée :
Qu'un autre voie en toi l'agonie et le deuil,
J'y vois la foi robuste et la graine jetée,
Comme un défi superbe, à l'hiver du cercueil! (2)

On a pu se rendre compte, tantôt, qu'il ne man-
quait d'indulgence ni pour la pluie, ni pour la neige,
— pour tout ce qui constitue, à notre sentiment d'humbles
mortels, les mille et un déplaisirs de la saison froide.
Naïve Muse du Rouergue, gardez-vous de descen-
dre sur le boulevard au bras du poète, un jour d'octobre
ou de décembre. De quelle illusion vous y reviendriez,
mon innocente! Mieux vous vaudra toujours de ne
voir que chez vous la pluie tomber en ondées joyeuses,
rafraîchissantes et bénies, en folles cascades, le long

(1) LE CLOCHER. — *Prairial*.

(2) LE CLOCHER. — *L'automne*.

des côteaux ravinés; de ne voir que chez vous la neige accrocher aux arbres sa fine guipure.

III

Un enseignement découle des livres de M. Fabié : il est dans l'ordre établi que nous aimions la terre d'origine. Elle nous tient au cœur par mille racines. Un peu de son âme s'est mêlée à la nôtre, dans le contact des choses familières qui ont entouré notre jeunesse. Nous relevons d'elle, comme l'enfant de ses générateurs, par certaine façon d'être qui ne se rencontre que chez les siens au titre héréditaire. Toute la vie, nous nous ressentons de notre éducation première : et cette éducation n'est pas seulement l'œuvre des maîtres; mais, plus encore, celle des influences extérieures qui ont agi sur nos sens et notre intelligence à l'âge où les impressions reçues du dehors nous pénètrent d'autant plus qu'elles sont plus répétées et plus vives. On peut dire de chacun de nous que l'aspect de notre pays se reflète en maintes dispositions de notre caractère. Il y a corrélation entre notre tempérament et la qualité du sol qui nous porta. Le cidre et l'esprit normand ont le même bouquet de terroir.

Les âpres paysages calcaires du Ségala expliquent l'ordonnance sévère des poèmes de M. Fabié et leur forme rude Soyons de notre village : nous ne nous détachons de lui qu'au mépris d'une loi de nature. C'est par le culte du clocher que le patriotisme commence. Il s'est trouvé des hommes, de nos jours, pour souhaiter la suppression des nationalités, l'avènement de la Patrie Universelle. Ceux-là oubliaient que la Patrie n'est pas une froide abstraction Nous nous en apercevons bien au retour d'un voyage à l'étranger. Sitôt que nous avons repassé la frontière, les figures ne sont

plus, autour de nous, les mêmes que nous sortons de voir; la teinte du ciel a changé sans transition; les paysages ont l'air de nous reconnaître. Au moral comme au physique, la Terre natale nous modèle sur un type fixe, qui lui appartient en propre et qui lui ressemble. Voilà bien par quoi elle nous est chère. Nous avons plaisir à nous retrouver en elle. La petite patrie fournit les traits individuels; la grande, les traits généraux. Les dissemblances qui distinguent un Picard d'un Normand n'empêchent pas qu'il n'existe entre eux une solidarité profonde. Quand M. Fabié s'exalte à chanter le Rouergue, j'entends que c'est, par extension, notre commune terre de France qu'il chante. Dès lors, je ne donnerais pas ses vers pour ceux de M. Déroulède, encore que j'aie *Les Chants du Soldat* en grande estime. Je lui sais gré d'avoir, avec beaucoup d'amour et une pointe d'orgueil, gardé sur lui, toujours fraîche, la marque de sa province : elle lui est si bien entrée dans les chairs qu'elle y est, à présent, indélébile. Il rapporte à sa province le moindre des actes de sa vie. Il a traduit joliment dans un poème de *La Bonne Terre*, ses retours d'âme vers elle. Il s'y représente lisant à M^{lle} Bartet un petit drame rustique. Or, voilà qu'à parler de ses plaines, de ses vallons en fleurs, son esprit distrait oublie le lieu, l'heure, et s'en va errer, là-bas, par les sentiers jadis parcourus. Les yeux seuls lisent encore :

Mais quand mon dernier vers dans l'air eut résonné,
Comme un dernier moineau bavard quittant la branche,
Vous m'avez dit en vain, vous pourtant simple et franche :
« Votre drame est fort beau ! » Je le sentais mort-né.

Et triste, tout le soir, en vaguant par la rue,
Je revoyais mon père au sein de ses grands blés,
Et regrettais, devant mes rêves écroulés,
Sa bonne terre et sa charrue (1).

(1) LA BONNE TERRE. — *Lecture.*

Par un rapprochement d'idées assez lointaines, ces vers charmants, qui parlent de théâtre, me rappellent un soir où me fut connu pour la première fois le nom de M. Fabié. Une infatigable artiste, notre dernière tragédienne, Agar, donnait *Britannicus* en province. Avant la chute du rideau, celle qui venait de réaliser devant nous une incomparable Agrippine nous récita *le Sabotier*, — une pièce du *Clocher*, paru le mois d'avant. A quatre ans de distance, j'ai dans les yeux le geste, et, dans l'oreille, l'accent dont elle lança la strophe :

Je sais bien qu'en Quatre-Vingt-Douze.
En sabots et portant la blouse,
Tes aïeux, un jour, sur le Rhin.
Aux accents d'un mâle refrain,
Battirent l'Europe jalouse :
Mais c'était en Quatre-Vingt-Douze !

Je ne saurais rendre au juste ce qu'il y a de fièrement sonore dans ces vers d'une si limpide coulée, ni quel vent d'enthousiasme court, à de certaines minutes, sur les foules : mais subitement, l'auditoire s'était trouvé debout, frémissant, galvanisé, acclamant la tragédienne et le poète.

LOUIS LABAT.





TREPAS CHEVALERESQUE

TA bonne mort d'un vieux chevalier de légende!
Son corps, en un soir triomphal, sous le haubert
Défaillit, sa main gourde laisse choir le fer
Et son oreille entend Dieu là-haut qui le mande.

Il veut lors qu'au chevet suprême l'on appende
Lance de frêne, écu, clair heaume et glaive clair,
Car sa tâche est parfaite : aux terres d'outre-mer
Le Maure sait combien sa prouesse fut grande.

Puis le preux pour l'ultime repos s'est couché,
Et, très humble en repentance de maint péché,
Son âme au glorieux sire Père il commende.

Si douce l'agonie et l'hymne radieux
D'anges guide l'envol de l'Elu vers les cieux.
Mourir ainsi qu'un vieux chevalier de légende!

MAURICE DULLAERT





PERVERSITÉ ET CANDEUR

(A propos de deux recueils de poésies) (1)

...Miroirs éblouissants de ces fêtes *étranges*
Où le sang répandu se mêle aux vins cruels,
Qui gardez dans vos eaux *le sourire des anges*
Vaincus par la beauté des démons sensuels...

(ALBERT GIRAUD.)

Un doux sceptre, ô Candeur, est
posé sur mon âme.

(FERNAND SÉVERIN.)

DEUX poètes de notre école littéraire belge — dont l'un est presque un vétérán, et l'autre un débutant seulement — viennent de publier chacun un volume de vers.

Je voudrais en même temps apprécier ces œuvres en elles-mêmes, et marquer la double tendance, moins contradictoire et plus logique peut-être que certains ne s'imaginent, qu'elles me semblent révéler dans le mouvement « Jeune Belgique ».

Commençons par M. Albert Giraud et ses *Dernières fêtes...*

Giraud fut un des fondateurs de la *Jeune Belgique*; comme Rodenbach, Verhaeren, comme Waller surtout, il a débuté par des escarmouches d'articles avant de livrer des batailles de livres; dans l'iconoclasme de la *Jeune Belgique*, tandis que Waller était l'ironie fine

(1) Les *Dernières Fêtes* par Albert Giraud. — Le *Don d'Enfance* par Fernand Séverin.

et spirituelle, Giraud fut la raillerie sarcastique et amère; en même temps que critique il se révéla poète; *Hors du Siècle* est le titre de son œuvre principale — un titre qui est une devise; Giraud a positivement la haine du temps où il vit; il abhorre la contemporaine banalité — banalité d'idées, banalité de mœurs, banalité de costumes; et le voilà qui fait « vapeur en arrière » et se réfugie dans la splendeur des âges défunts; il en ressuscite l'éclat guerrier, il en évoque les chatolements pittoresques, il en insinue les raffinements voluptueux; deux aspects surtout l'attirent du Moyen-Age lointain : la grandeur épique et la perversité sensuelle; il est l'admirateur des tribuns au geste souverain et l'amoureux des châtelaines aux pâleurs équivoques; il drape les uns de grands alexandrins majestueux et solennels à la façon de Hugo, il enguirlande les autres de ces hémistiches langoureux, énigmatiques, maladroits que Baudelaire mit à la mode; Hugolâtrie et Baudelairisme, *Légende des Siècles* et *Fleurs du mal* — telles, les influences antérieures nettement perceptibles dans la première œuvre poétique de Giraud. Malgré cela, et à travers ces vagues réminiscences, une personnalité exubérante, forte, entêtée, se soupçonnait déjà qui vient de se révéler dans les *Dernières Fêtes*. Non pas que cette œuvre nouvelle de Giraud ne soit tributaire d'aucun maître français; si la forme (je le dirai tantôt) en est d'une harmonieuse et originale impeccabilité, le fond est l'appropriation habilement renouvelée de cette synthèse de satanisme charnel à laquelle collaborèrent dans quelques-unes de leurs œuvres Verlaine, Baudelaire et Barbey d'Aurevilly... Autant que personne j'ai la fierté et l'admiration du modernisme; le raffiné poète de *Sagesse*, l'âpre rêveur des *Fleurs du mal*, et le hautain critique des *Œuvres et des Hommes* ont toutes mes sympathies d'artiste, mais je ne puis leur pardonner d'avoir ouvert à la sensualité humaine

un horizon de plaisirs maudits et morbides, où la candeur, la jeunesse, la beauté, le mysticisme n'apparaissent que comme des condiments raffinés de la luxure.... Dans cette voie des voluptés sacrilèges et diaboliques, Albert Giraud s'est engagé à son tour, avec une sérénité, une inconscience qui épouvantent; et pourtant, au long de la lecture de ces pièces diverses qui sont comme le poème de la damnation charnelle, tandis que le chrétien qui est en moi proteste et se révolte, le lettré est contraint d'admirer.... Oui cette œuvre, reprouvée de tendances, est incomparable de forme : quels vocables riches et miroitants, quel ensorcellement de rythmes berceurs, quels vers somptueusement picturaux; ici réellement Giraud est « lui »; c'est un personnel semeur de gemmes, de bijoux, de diamants, de pierreries — miroitements splendides des plus sataniques désirs... Mon distingué confrère et ami Eugène Gilbert, résume ainsi, dans sa dernière causerie de la *Revue Générale*, son impression sur l'œuvre de Giraud — et je demande la permission de lui emprunter cette laconique et topique conclusion : « La pompe païenne et corruptrice des *Dernières Fêtes* symbolise bien les caprices d'une race qui s'écroule, et ces bijoux finement ciselés, ces ostensoirs flamboyants gisent, profanés, sur d'équivoques autels. Et l'on songe, à voir tant de talent si tristement dépensé, que ces fêtes, par leur inspiration, sont bien les dernières, que ces visions névrosées sont prédicatrices de cataclysmes, que de telles choses enfin, chantées en de tels vers, c'est la fin de la fin.... »



Venons-en à Fernand Séverin ; son livre, *Don d'Enfance* parut quelques semaines après les *Dernières Fêtes* d'Albert Giraud; à la lecture successive des deux

œuvres, j'eus une impression d'absolu contraste; rien chez Séverin de la passion paroxysée de Giraud. ni non plus de sa somptuosité d'expressions; mais de calmes sentiments dans un rythme calme — une théorie de blanches et chastes et vagues évocations d'enfance apparaillant vers nous au bercement d'un vers égal, doux, nuancé.... Et c'était délicieux — délice de fraîcheur et d'apaisement.... Au fond du cœur, dormante, n'avons-nous pas tous la fibre du souvenir? Quand une main du poète s'y pose, elle résonne de mille choses lointaines, et nous remercions l'artiste moins des impressions qu'il nous transmet que des souvenirs qu'il éveille en nous.... La première fois que je lus le *Don d'Enfance*, c'était tout là bas, devant mes bruyères natales de Campine, en perspective du vieux clocher grisâtre à l'ombre duquel j'ai grandi; et ce furent des heures exquises, je vous assure, où il me semblait qu'à travers l'ondulante harmonie des vers de Séverin, mon enfance à moi passait, rieuse, insouciante, fleurie, puis mon adolescence rêveuse, aimante, mélancolique — et de ce premier passé délicatement ressuscité j'ai gardé au poète de la gratitude du cœur, avec en plus de la reconnaissance d'esprit... Car Séverin n'est pas qu'un suggestif songeur, c'est un personnel artiste : aux vagissements d'âme qui sont toute son œuvre, il a approprié un vers lent, serein, tranquille, un vers un peu flottant, un peu vague, un peu brumeux, le vers qui convient en somme aux choses plus rêvées que pensées, drapant l'idée plutôt que la moulant; et d'autre part dans le « symbolisme » qui sert d'intermédiaire entre les conceptions du poète et les impressions du lecteur. nulle recherche, nul raffinement; c'est une gaze légère qui atténue la pensée mais ne la voile pas; et l'imagination saisit et l'âme jouit sans tension, sans effort, sans fatigue...

Après cela il ne reste plus, semble-t-il, qu'à conclure à la liliale et candide saveur du livre de Fernand

Séverin. Et pourtant j'ai un doute : le *Don d'Enfance* est-il bien cette mélopée naïve des chastetés premières et spontanées, ou ne serait-il peut-être que l'artistique artifice d'un poète revenu à la simplicité de cœur par le dégoût de toutes les voluptés explorées? Fernand Séverin alors devrait nous apparaître comme une sorte d'Albert Giraud pénitent de lassitude; et les deux œuvres que nous venons d'analyser acquerraient entr'elles une connexité insoupçonnée. Même n'y aurait-il tout au plus que cette différence, qu'elles marqueraient deux étapes successives d'une même évolution. En tout Giraud il y aurait ainsi un Séverin qui sommeille, et nous pourrions nous attendre, dans un proche avenir, à ce que le Poète des *Dernières Fêtes*, après avoir fait le tour, par la pensée, de toutes les humaines perversités, nous offre un blanc missel de première communiant, fleuri de lys, avec seulement, caché entre les pages, une pétale desséchée de lointaine anémone aux âcres relents — tout comme aujourd'hui d'ailleurs, derrière les infantiles puretés de Fernand Séverin, se soupçonne parfois une nostalgie indulgente de viveur; je fais allusion, ce écrivant, à *l'Inconnue*, une pièce entière de déliquescence voluptueuse, puis, à travers tout le livre, à d'intermittents sous-entendus maladifs, morbides, étranges... Et la conclusion serait — désespérante — qu'en art la candeur et la perversité sont des facteurs équivalents de l'élaboration littéraire et d'indifférents prétextes à de savants renouvellements de vocables, d'images et de rythmes....

”””
J

Eh! bien non!... Ou plutôt qu'importe? A quoi bon scruter toujours et discuter et contester ses plaisirs esthétiques? Lorsque l'idée d'une œuvre nous est sympathique, pourquoi ne pas refléter sur la personne de l'auteur l'impression optimiste qu'elle nous laissa; et

quand par contre l'idée d'une œuvre nous est antipathique pourquoi ne pas nous contenter d'y voir un impersonnel mécanisme d'artiste? Je veux ainsi considérer les *Dernières Fêtes* d'Albert Giraud comme le produit d'un dilettantisme exclusivement littéraire vers ce que la luxure peut avoir d'artistiquement pittoresque — tandis que dans le *Don d'Enfance* de Fernand Séverin, oubliant quelques tares suspectes, je me plais à respirer la naturelle floraison d'une âme virginale, simple et blanche.

A Paris, au Musée du Louvre, il est une ravissante tête d'adolescent de Raphaël, aux longues boucles blondes sous une toque noire, aux traits pâles et fins, à la bouche vaguement souriante, aux yeux profonds et songeurs.... Accoudé sur le bras droit et comme penché vers le spectacle de la vie, le joli page semble s'épanouir d'inconsciente joie devant la nouveauté amicale des choses — tandis qu'au loin son rêve gravite de respect autant que d'amour, au devant de

*« ... Celle qui lui viendra des lointains de l'Espoir
Dans le jardin de lys où l'attendent ses lèvres... »*

J'aime à « concrétiser » par le souvenir, en cette exquise et raphaëlique figure, la fraîcheur spontanée qui se dégage du *Don d'Enfance* de Fernand Séverin.

FIRMIN VANDEN BOSCH.

1^{er} août.





SOUHAITS

SENTIR la vie et savoir d'elle
Ce qu'en sait notre corps puni :
Mais toucher de l'œil, du coup d'aile
Dieu, cœur vivant de l'infini.

Dans les doutes et les détresses
Tenir le Christ, remède et clé :
Se rappeler dans les ivresses
Vers où l'âme en deuil a cinglé...

Par l'indulgence expiatoire
Faire face à tout mauvais coup,
Et ne remporter de victoire
Que sur son intime dégoût.

A noter les détails, — les causes
Que la Foi fait approfondir, —
En marchant à travers les choses
Ne pas s'émietter, mais grandir!

Passer au milieu des infâmes
Le cœur plein de l'idéal cher ;
Calme, voir la beauté des femmes
En oubliant qu'elle est de chair.

Embaumer de fleurs invisibles
L'arène où l'homme se débat ;
Etreindre les deux Impossibles :
Tout le Rêve et tout le Combat!

JEAN CASIER





PETITE CHRONIQUE

Viennent de paraître *De minimis* et *L'art de plaider*, deux charmantes plaquettes du président de notre comité de rédaction, M. Hermann de Baets; nous y reviendrons le mois prochain.



L'exécution de la statue qui sera dressée, sur la place du Palais-royal à Paris, à la gloire d'Honoré de Balzac, a été confiée par la Société des gens de lettres au sculpteur Rodin, l'auteur de cet admirable groupe *Les bourgeois de Calais*.



Mort du célèbre romancier espagnol Pedro Antonio de Alarcon.



Un beau sonnet de José Maria de Heredia, transcrit parmi ceux que le poète, du fond de la Bretagne, envoie au *Figaro* :

Maris stella

Sous les coiffes de lin, toutes croisant leurs bras
Vêtus de rude laine ou de mince percale,
Les femmes, à genoux sur le roc de la cale,
Regardent l'Océan blanchir l'île de Bas.

Les hommes, pères, fils, maris, amants, là-bas,
Avec ceux de Paimpol, d'Audierne et de Cancale,
Vers le Nord sont partis pour la lointaine escale.
Que de hardis pêcheurs qui ne reviendront pas!

Par dessus la rumeur de la mer et des côtes
Le chant plaintif s'élève, invoquant à voix hautes
L'Etoile sainte, espoir des marins en péril;

Et l'Angelus, courbant tous ces fronts noirs de hâle,
Des clochers de Roscoff à ceux de Sybiril,
S'envole, tinte et meurt dans le ciel rose et pâle.

M. Paul Redonnel, l'auteur de *Liminaires*, un livre de vers récemment paru, est, paraît-il, un penseur. On l'a dit et c'était inutile : chacun sait, dès longtemps, que le plus mince poète a la cervelle encombrée de philosophies et qu'il plisse gravement le front pour faire son petit Pascal. M. Redonnel dédie un pleur à la foi perdue de son enfance : c'est de rigueur. Il déballe, en vers d'ailleurs jolis parfois, des lassitudes, des ennuis, des doutes, des mélancolies, de préférence des rancœurs : pourquoi pas ? Il a de l'esprit, une langue preste et délicate, une certaine originalité d'allure. Par malheur, « son cœur que la chair tant affole » fait des siennes beaucoup trop et vraiment avec trop de sans-gêne. Quand Paul Redonnel marivaude, les dames n'ont d'autre ressource que l'éventail, disait un de ses amis. Et plus d'un homme regrette de n'avoir pas cette ressource. Peut-être trouverait-on que, même pour un penseur, ce sont là fanfaronnades malséantes.



L'Intruse et *les Aveugles* de notre collaborateur M. Maurice Maeterlinck viennent d'être traduits en anglais par M^{me} Mary Vielé et publiés à Washington. *L'Art moderne* annonce aussi qu'une traduction hollandaise, par M^{lle} de Vries, de la *Princesse Maleine* est sur le point de paraître.



A signaler la campagne véhémement menée par la presse artistique contre ces messieurs de la Commission des Beaux-Arts qui gouvernent, avec peu de clairvoyance, prétend-on, et moins encore de parcimonie, les destinées de nos musées. L'occasion de cette levée de boucliers ? l'acquisition, pour le musée de Bruxelles, d'une toile de Van Ostade, dont coût cinquante mille francs, alors que, peu de semaines auparavant, un très beau tableau de ce maître avait été vendu, à Bruxelles, lors de la vente de la galerie Buisseret, pour 7,100 francs seulement. On a pris texte de cette malencontreuse acquisition, que le ministre des Beaux-Arts ne consentit pas d'abord à ratifier, pour reprocher vertement à la susdite commission de ne pas se faire représenter, comme les autres musées d'Europe aux ventes importantes, de délaisser les artistes les plus méritants au profit de certains médiocres de se laisser naïvement « mettre de l'ans » par deux ou trois marchands parisiens qui lui vendent, à des prix exorbitants, une marchandise parfois suspecte d'avoir payé 170,000 francs les cent mètres carrés de toile de la *Peste de Tournai*, etc., etc. Jusqu'à présent, la Commission ne bouge et garde le plus prudent des silences, mais on peut gager qu'elle rage.



M. Georges Rodenbach rappelle, dans ses *Lettres parisiennes*, ce beau vers — immortellement célèbre — qui valut sans doute à son auteur, M. Camille Doucet, la dignité de secrétaire perpétuel de l'Académie française :

Considération ! Considération !



La vie d'une comédienne élevée, à la façon philosophique, en fille de la Nature, par un grand seigneur sceptique, puis lancée, avec une nature exubérante, originale, fine et endiablée, au théâtre, parmi les intrigues embrouillées et les mille pièges tendus sans trêve à sa vertu par les trop galants gentilshommes hanteurs de coulisses, et gardant, malgré tout, en ces milieux vicieux, le culte de l'honneur et le farouche soin de sa pudeur, finissant même, à force de droiture d'âme et d'esprit, par découvrir ce Dieu que les éducateurs lui avaient soigneusement caché : tel est le sujet du livre étonnamment vivant et spirituel et curieux que publie M. Ch. d'Héricault, sous ce titre : *Une reine de théâtre, souvenirs de jeunesse, de théâtre et de cour*. L'auteur a beaucoup étudié, en ses plus menus incidents, l'époque révolutionnaire : aussi ce roman autobiographique éclaire-t-il vivement la vie de théâtre et de cour aux approches et aux débuts de la Révolution, entre les années 1787 et 1790. La forme du livre est un très réussi et habile pastiche de la langue pimpante, pomponnée et leste de l'époque



La Plume consacre aux Félibres son curieux numéro du 1 juillet : en sus de notes détaillées sur la renaissance provençale et les poètes et conteurs présents et passés de la langue d'oc, des poèmes de Roumanille; Aubanel, Mistral, Gras, Paul Arène. En voici un de Mistral, imité du provençal par Jean Moréas :

L'Aqueduc

I

Dans Arles fleurit (quand parlait la Fada)
Comme un rosier, la reine Ponsirade.

— O blanche étoile d'Arles, m'écoutez,
Bien humblement je prie vos beautés.
Il n'est prouesse ou travaux que ne fasse
Pour rai bénin de votre claire face.

— Empereur des Romains, (lui dit la reine)
Je jure ma vertu et malepeine :
D'être à vous si de Vaucluse la font
Coule à travers la Crau dessus un pont.

II

Cent mille terrassiers et fontainiers
 Ahantent besoignant labeurs plainiers.
 Le val est tôt comblé, la butte drue
 Volette comme champ sous la charrue;
 Et jà déjà l'aqueduc sans égal
 Va chevauchant l'étang de Barbégai

Dans Arle, enfin, et Dame et pasourelle,
 Et pât e et page et guette de toutelle,
 Diacre chapé bailli vêtu d'hermine,
 A plein creux de leurs mains boivent l'eau fine.

— J'ai soumis mont et plaine, et l'eau rebelle,
 A vos commandements, amie belle;
 (Dit l'Empereur) et je courrai la terre,
 S'il vous faut l'Éridan, pour vous le querre.

— Feintise (Elle fait) n'est à vos guidons,
 Sire, mais n'attendez de moi guerdons :
 Un jouvencel qui sait mon cœur déver,
 M'apporte l'eau de puits à mon lever.

III

Du mal d'amour, plus dur que mal caduc,
 Se mourut l'Empereur; chut l'aqueduc.
 Francs amoureux, mots que femme a sonnés;
 Autant le vent emporte! Or, l'apprenez.



On a récemment retrouvé à Francfort, au musée Stœdel, exposé là-bas sous le nom de Barthélemy Bruyn, un tableau, qu'on croyait perdu, du grand Maître d'Anvers, Quentin Metsys. C'est le portrait de l'artiste, dont celui-ci avait fait don à la Gilde de Saint-Luc à Anvers. Les sans-culottes, intelligents parfois, l'avaient, paraît-il, emporté d'Anvers à Paris, en 1794, et l'on ignorait ce que l'œuvre était, depuis, devenue.



Parus :

Edmond de Goncourt, *Outamaro, le peintre des maisons vertes*, Charpentier.

Maurice Barrès : *Trois stations de psychothérapie*, chez Perrin.

Laurent Tailhade : *Au pays du musfle*.

F. Vielé-Griffin : *Dyptique*.

Charles Suroléa : *Henrik Ibsen, étude sur sa vie et son œuvre*.

Alfred Ernst : *Richard Wagner et le Drame contemporain*.

Joséphin Souлары : *Promenade autour d'un tiroir*, avec portrait.

Paul Verlaine : *Choix de poésies*, avec portrait d'après Eugène Carrière.

MAURICE DULLAERT.





VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

A Mademoiselle MARIE BORDEAUX
H. B.

I. — L'HOMME

AU lendemain d'un orage qui toute la nuit a clamé dans les frondaisons de la forêt, un renard quittant son terrier pour contempler le calme et la sérénité du matin, s'arrête tout à coup devant un chêne aux fortes ramures qui gît, foudroyé, sur le sol et devant lequel il passait quotidiennement, et, comme il le mesure du regard, il ne peut retenir ce cri de surprise : « Il est plus grand couché que debout. »

Ainsi que dans ce conte symbolique de Lessing, les hommes nient le génie tant qu'il est vivant, comme s'ils étaient insultés par sa grandeur souveraine; puis, lorsqu'il est brisé par la mort, lorsqu'il a succombé faute peut-être d'un peu de cette admiration qui lui est plus nécessaire que le pain au misérable, comprenant, — toujours trop tard, — leur injustice et honteux de leur ignominie, ils disent, eux aussi : « Nous ne croyions pas qu'il fût si grand. »

C'est le destin des êtres supérieurs de grandir par delà la mort. En avance sur l'humanité, ils ne peuvent être compris des foules qu'ils dépassent, comme Saül dépassait les Israélites, de toutes les épaules; et c'est

par suite du progrès qui transforme les esprits que le temps répare les injustices. Villiers de l'Isle-Adam fut un de ces êtres supérieurs ; malgré la splendeur de son Verbe et la magnificence de sa Pensée, il mourut glorieux pour quelques amis seulement, et n'ayant pas cette réputation qui est l'absurde parodie de la gloire. Depuis lors le respect de son génie s'est imposé, et si de temps à autre quelque critique dépourvu de compréhension ose encore le nier, son nom a pris, pour ceux même qui ne l'ont jamais lu, une mystérieuse puissance devant laquelle on s'incline. Ce nom seul évoque des idées de noble grandeur et de mystique symbolisme ; il incarne de nerveuses ironies, des rêves grandioses et de hautaines mélancolies. A travers les âges le nom atteste toujours sa toute-puissance ; il personnifie et consacre l'œuvre et la vie de celui qui le porta, et il sauvegarde sa mémoire. De ceux qui vivent parmi les foules, nul ne connaît le fier génie d'un Dante ou d'un Milton, et cependant tous les honorent. Le phénomène de la renommée n'est-il point cette signification accordée au nom seul, alors que l'œuvre est totalement ignorée? ... Si le nom de Villiers de l'Isle-Adam rayonne et resplendit de l'acquiescement de tous, s'il s'impose peu à peu à la mémoire du public, l'œuvre est déjà, du moins, en pleine possession de la gloire : ceux chez qui la lecture de ses magiques poèmes suscita de saints enthousiasmes, le regardent comme le dernier poète, et peut-être le plus grand, de ce siècle qui s'achève.

L'homme explique l'œuvre ; bien que la vie extérieure des grands artistes soit de peu d'importance et que leur biographie puisse généralement tenir en quelques lignes, il est nécessaire, avant de fixer leur pensée, de souligner les traits caractéristiques de leur existence.

Le comte Mathias-Philippe-Auguste de Villiers de l'Isle-Adam naquit à Saint-Brieuc en novembre 1838.

Après ses études aux lycées de Rennes et de Laval, il s'envint de sa Bretagne à Paris où il vécut jusqu'à la dernière heure la dure vie de l'homme de lettres sans fortune. Telle est, d'un mot, sa biographie.

Descendant de Jean de l'Isle-Adam, le compagnon d'armes de Jean-Sans-Peur, et du grand-maître des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui défendit Rhodes contre Soliman, il garda de cette illustre origine comme une grandeur lointaine et comme un vague désir d'héroïsmes que la vie assombrit, et qui flottent dans son œuvre.

De même qu'on nia son génie, on nia son nom. Ce grand nom de Villiers de l'Isle-Adam qu'un drame obscur (1) traînait dans la boue, il osa le revendiquer comme son patrimoine et défendre qu'on insultât le maréchal Jehan. Ce plaidoyer en faveur d'un ancêtre semble moyen-âgeux à l'excès et suranné au possible : on accusa bassement le grand écrivain de vouloir se tailler une réclame avec cette prétention insensée; la fière réponse de Villiers fit taire les aboyeurs de la petite presse :

« On me demande, disait-il, quel intérêt j'ai eu à m'irriter d'un drame où la mémoire sacrée et pure de Jehan de l'Isle-Adam se trouvait outragée, et l'on prétend que j'ai voulu simplement me « faire de la réclame » à cette occasion. L'homme n'est que la pensée qu'il a. Pour toute réponse je prie ceux qui ont eu cette pensée à mon égard de vouloir bien la conserver précieusement. Ils en sont dignes et je me garderai bien de revendiquer leur estime ou leur sympathie... »

Il avait dit ailleurs plus superbement encore : « L'homme qui t'insulte, n'insulte que l'idée qu'il a de toi, c'est-à-dire lui-même. »

Son père avait souffert avant lui de cette tradition

(1) PERRINET LECLERC, 1876.

glorieuse. Il avait rêvé le relèvement de sa race et une fortune en rapport avec le grand nom qu'il portait ; sa naïve honnêteté le désigna aux spéculateurs qui l'exploitèrent, ainsi que le témoignent de fantastiques procès qu'il soutint, et dont les pièces subsistent, révélatrices d'opérations malheureuses.

Il laissa son fils sans fortune comme il avait été lui-même. Et ce fut, dès le début jusqu'au jour suprême, un âpre combat entre le poète et la vie. On admire les héros grecs luttant contre la fatalité, écrasés sous le stupide destin, brisés dans ce corps-à-corps où ils sont nécessairement vaincus. Autrement cruelle et farouche est la lutte pour la vie des êtres atteints de génie : chez les héros tragiques, du moins, la bataille a une grandeur qui la hausse jusqu'au sublime, tandis que chez nos héros, à nous, elle est rapetissée par d'infimes détails qui en dégradent le côté glorieux. Œdipe errant, aveugle, loin de la patrie abandonnée, est moins digne de pitié que l'homme génial étreignant à deux mains son cerveau dont la pensée passe au-dessus de l'humanité, et qui ne peut s'abaisser jusqu'à lui donner le nécessaire. D'où vient la tristesse qui surgit dans certaines œuvres et qui les fait ressembler à des cris d'angoisse, sinon de cette disproportion entre le génie et la quotidienne réalité ? Et, comme si l'art n'était qu'une immense souffrance, ce sont les plus fiers artistes qui ont le plus enduré de la vie : Balzac, Baudelaire, Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle-Adam, tous ceux précisément dont les rêves auraient demandé le bonheur pour éclore, enfantèrent dans la privation et la peine, et, de cette douleur immanente, leur œuvre se fait une auréole qui en transfigure la beauté.

Nul plus que Villiers n'eut à subir les amertumes de l'existence. M. Gustave Guiches (1) décrit sa vie

(1) GUSTAVE GUICHES. *Nouvelle Revue*, 1^{er} mai 1890.

errante à travers Paris, traînée de logements en logements par l'incessante misère. « Il écrivit de nombreux chapitres de *l'Eve future*, couché sur le plancher, n'ayant ni lit, ni chaise, ni table, dans une chambre glacée », comme si la grandeur de son rêve se mesurait à la souffrance dans laquelle il fut conçu. « Ces logements habités par Villiers ne furent jamais des intérieurs. Les meubles y semblaient en visite. Et quels étranges meubles!... » (1)

En évoquant les étapes douloureuses de cette existence, on songe aux paroles d'un autre grand écrivain dont le génie est aussi prodigieux qu'ignoré : « L'inspiration exige le bonheur, - écrivait Ernest Hello, en résumant sa vie dans cette plainte, — et il y a pourtant des hommes qui ont travaillé dans la tristesse, dans la nuit, dans la douleur, qui ont imposé silence à leurs cris, qui ont négligé leurs souffrances, pour ne pas devenir stériles, qui ont produit parce qu'ils *voulaient* produire, alors même qu'ils ne le *désiraient* plus. » Et ailleurs il ajoute : « Le génie est la seule souffrance qui ne trouve nulle part de pitié, pas même

(1) A propos de la pauvreté du grand écrivain, il faut lire dans *Christophe Colomb devant les taureaux*, le récit que fait M. Léon Bloy de la visite d'un juif venant demander à Villiers de l'Isle-Adam, de prendre la défense des Israélites, mis à mal par Drumont, et de faire la contre-partie de la *France Juive*.

« — Pardon, Monsieur, dit tout à coup, avec une douceur bizarre, le plus terrible Villiers qu'on eût rencontré pendant vingt ans, pardon, les affaires sont les affaires. Combien m'offre-t-on d'argent pour ce beau travail ?

« — Fixez vous-même le prix, répondit l'autre dans l'élan d'une magnanime joie.

« L'indigent héritier du Grand-Maitre des Hospitaliers de Rhodes et des héroïques chevaliers de Malte, se leva d'une manière qui aurait fait se lever les sphinx de granit rose, et rejetant ses cheveux en arrière :

« — *Trente deniers!* dit-il d'une voix qui paraissait avoir quatre siècles, en congédiant l'intrus de la propulsante fixité de son seul regard. »

chez les femmes. Elles aiment ce qui brille, et non ce qui resplendit. » (1)

Cependant en vertu des influences ataviques qui se faisaient jour en lui, tandis que, familièrement, la misère le tutoyait, Villiers de l'Isle-Adam se sentait frustré de la richesse à laquelle il semblait voué par sa naissance et par son intelligence. Comme son père, il eut la hantise de l'or, de cet or qu'il a fait ruisseler à profusion dans un décor d'*Axël*, et la pensée de sa conquête passa en lui. Alors son imagination s'en allait au loin en de chimériques projets dont l'impossibilité était grandiose; il rêva, dit-on, d'être roi de Grèce; il prétendait connaître, oublié dans les ruines antiques d'un temple hindou, un merveilleux éléphant transparent en un seul saphir. Les plans fabuleux se succédaient dans son cerveau en ébullition, dépassant la réalité qu'ils visaient. Certes il souffrait de leur avortement, mais la faculté d'en créer de nouveaux subsistait en lui, et remplaçait les rêves échoués par d'autres qui devaient échouer à leur tour. Balzac fit, lui aussi, ces insensés projets qui devaient rasséréner son existence harassée de créanciers, car Balzac assurait à peine sa vie par son prodigieux labeur, tandis que les Dumas père et les Eugène Sue engouffraient l'or à pleines poches (2).

Dans ce monde moderne et positif où il fut obligé de vivre, Villiers de l'Isle-Adam sembla toujours fourvoyé. Ses fiertés le désignaient mal pour une époque exclusivement pratique. Tous les dégoûts, il les eut et par eux s'aiguisa jusqu'à la cruauté sa hautaine ironie.

Si son père avait connu les exploiters d'argent, il connut, lui, les voleurs de pensées. Il arrivait, confiant

(1) ERNEST HELLO. *L'Homme*.

(2) MIRECOURT. *Honoré de Balzac*.

et candide, parmi ces pseudo-littérateurs qui grouillent dans les bas-fonds de l'Art et qui encombrant les officines des journaux : il disait, avec cette magie de la parole qui suscitait les choses, ses projets, ses plans de nouvelles ou de romans, ses larges évocations des mondes mystérieux, et ses écouteurs avides l'encourageaient de leurs flatteries afin de mieux saisir toute sa pensée; puis ils allaient débiter sous leur nom ces idées qu'ils avaient volées, après les avoir au préalable souillées d'une forme imparfaite. Le grand artiste quand il s'aperçut de ce pillage et quand il vit paraître sous des noms étrangers, en des phrases sans rythme, les rêves qu'il avait formulés, devint soupçonneux et méfiant, au contraire de sa nature enthousiaste et généreuse. Il garda son verbe splendide pour les cénacles d'amis où il se sentait aimé : alors, selon l'expression de M. Huysmans, « le punch flambait instantanément », et c'était une féérique illumination partant de ce génial cerveau peuplé de toutes les hautes spéculations de la pensée. Son esprit créateur se donnait libre cours dans la conversation; le travail fatigant de la traduction de la pensée dans l'écriture n'existait plus pour lui dans la parole, et son œuvre n'est peut-être elle-même qu'un reflet de cette parole magique. « Que de nouvelles n'a-t-il pas racontées qu'il n'a jamais, qu'il n'aurait jamais écrites! Ainsi de ce *Vieux de la montagne*, dont il entretint si souvent ses amis, quelques lignes à peine, d'un plan assez vague, furent notées par lui, et presque tout le livre, il l'a dit, — et presque tout sans doute est oublié » (1).

Exploité par les voleurs de rêves, déchiré par ces journalistes que Barbey d'Aurevilly qualifiait dédaigneusement *les trompettes du rabâchage*, nié par un public

(1) *Revue Indépendante*. — Juillet 1890.

sans intelligence, vaincu dans sa lutte avec l'argent, Villiers, repoussant d'un geste las le monde moderne, se réfugiait dans la sérénité de sa pensée. Tandis que la vie pratique se déchaînait à ses pieds, il la perdait de vue, emporté dans les hauteurs de son Rêve, ne daignant baisser les yeux que pour mépriser. Et ce fut la merveilleuse consolation du grand poète, cette faculté de s'abstraire en des mondes évoqués, plus réels pour lui que celui où il subissait la vie.

L'abandon est le lot des fervents de l'Art, de ceux qui lui ont consacré toutes les forces de leur être, et qui sont incapables d'en détourner les yeux. Jusqu'au bout, Villiers de l'Isle-Adam fut poursuivi par la misère ; il ne connut jamais l'accalmie et la sécurité où son génie eût aimé à se reposer, las de la lutte. Quelquefois il murmurait cette plainte infiniment douce, dont la tristesse faisait mal : « Pourtant, j'aurais eu droit au petit ménage, comme les autres ! » On lit avec un serrement de cœur, dans un des articles nécrologiques qui furent publiés sur lui (1), qu'il dut de subsister, les derniers mois de sa vie, à la compassion affectueuse de quelques amis : peut-être eût-il été plus délicat de laisser l'anonymat à la charité qui entourait le grand artiste ; mais il est peu d'émotion aussi poignante que celle qui tressaille dans cette vie d'affres et de misères, continuée jusqu'à la dernière heure. Villiers mourut le 19 août 1889, à l'hospice des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, où Paul Féval avait succombé deux ans auparavant, et de ses derniers regards il contempla ce même jardin de l'hospice qu'avait contemplé, de son appartement de la rue Rousselet, Barbey d'Aurevilly. Dans la mort se manifesta sa foi chrétienne, et l'approche des visions célestes transfigura ses suprêmes pensées.

(1) *Figaro*. 20 août 1889.

La mort vint le surprendre en pleine puissance de travail, sans avoir le respect de l'œuvre inachevée : le *Vieux de la montagne* qu'il a tant de fois suggéré aux oreilles éblouies de ses auditeurs, les soirs d'enthousiasme, n'a jamais paru, non plus que les études philosophiques sur *l'Illusionisme*, sur la *Connaissance de l'utile*, sur *l'Exégèse divine*, qu'il annonçait pourtant dès 1886. Bien qu'il sentît en lui le pouvoir créateur, et que la souffrance de le voir briser lui fût, sans doute, amère, la mort dut lui apparaître très-douce, non pas sous la forme de ce disgracieux squelette qu'a suscité notre peur, mais sous les traits de l'adolescent que célébrait la Grèce, de ce frère de l'Amour qui avait les mêmes attributs que lui, la beauté et un flambeau, ou encore sous la forme extatique de l'archange Azraël, le Visiteur-aux-mains-éteintes que Villiers a si magnifiquement évoqué dans *l'Annonciateur*. Dans les sanglants chagrins de son existence, maintes fois le grand écrivain dut répéter la parole de Luther, envieux des morts : « *Invideo quia quiescunt.* » Je jalouse les morts, parce qu'ils reposent.

On a tracé de Villiers de l'Isle-Adam divers portraits physiques. Ainsi M. Gustave Guiches (1) : « Il relevait la tête d'un magnifique essor, rejetait ses cheveux en arrière, et la figure apparaissait dans toute son intellectuelle beauté. Le front large, plissé de rides parallèles, affichait le souverain ensemble des facultés spirituelles en le développement d'une superbe page d'art. Aux tempes, des dépressions profondes accusaient des aptitudes mathématiques justifiées en de fréquentes occasions. Les yeux bleu pâle avaient l'en-dehors caractéristique des mémoires exceptionnelles, une ardente saillie des globes éblouis de mysticisme et les larmes qu'y faisaient monter les émotions religieuses ou de profondes sensations d'art,

(1) *Nouvelle Revue* 1^{er} mai 1890.

les rendaient parfois étrangement lumineux. Les parties inférieures semblaient disparues, tant elles étaient réduites. Les maxillaires absorbées dans le renflement des joues ne détachaient plus les caractères d'animalité, l'activité des appétits, de même que le menton, caché sous une barbiche Louis XIII, laissait cependant deviner l'absence de volonté pratique par sa significative exigüité. Une moustache effilée, souvent relevée à la mousquetaire, travestissait l'expression réelle de la bouche qui était l'anxiété du rêveur pourchassé par la vie dans la sécurité de son rêve, flairant de proches dangers, gardant aussi l'empreinte des paroles douloureuses dont les lèvres s'étaient humiliées pour de nécessaires sollicitations. »

Dans une conférence prononcée en Belgique en mars 1890 (1), M. Stéphane Mallarmé peint en quelques lignes Villiers de l'Isle Adam avec « sa vaste chevelure cendrée, indécise », rejetée « par un mouvement à sa tête habituel, en arrière, dans le passé », avec « son œil bleu pâle emprunté à des cieux autres que les vulgaires. » (2)

Ainsi, l'existence de Villiers fut un heurt perpétuel de son imagination et de la vie pratique. Il importait, pour la compréhension de l'œuvre, de dire quelques mots de l'homme. De son passage à travers le monde moderne, il a gardé un mépris qui transparait dans l'ironie de quelques-uns de ses livres; de sa faculté de s'abstraire dans ses rêves, il a gardé une sérénité qui resplendit sur son style, et qui l'éloigne de tout pessimisme.

(1) Conférence reproduite dans la *Revue d'aujourd'hui* 15 mai 1890.

(2) Dans *les Ecrits pour l'art* du 7 juin 1887, M. RENÉ GHIL parle aussi de ce geste habituel « qui renvoie les pensées larges du vol qui l'aveugle aux choses d'alentour », et qui relève « ses cheveux épars soudain de quel vent d'au-delà ».

Tel il fut; trop grand pour la vie actuelle que dépassait sa pensée hautaine, songeant à de fabuleuses royautés qui l'auraient fait l'égal de ses visions, se sentant comme déchu dans un monde bassement pratique, inapte à désertier ses rêves, admirable enfin dans sa douleur et sa pauvreté.

Par son exemple, comme par tant d'autres, s'atteste la parole véridique de Balzac : « La gloire est le soleil des morts. »



II. — L'ŒUVRE

Premières Poésies. — Isis. — Elen. — Morgane. — Le Nouveau Monde. — La Révolte. — L'Évasion. — Contes cruels. — Tribulat Bonhomet. — Histoires insolites. — L'Amour suprême. — Akedyssénil. — Nouveaux contes cruels. — L'Ève future. — Chez les Passants. — Axël.

Lorsqu'on pénètre dans l'œuvre de Villiers de l'Isle Adam, l'âme est tout d'abord saisie d'une impression de grandeur inaccoutumée; il semble qu'on entre dans un temple aux voûtes merveilleuses, ou dans une profonde et inconnue forêt. Puis l'on est bercé par le rythme mélancolique d'un style magnifique monotone comme tout ce qui est grand, comme l'océan et comme le ciel; on respire une fraîcheur musicale qui alanguit et caresse. Et, après cette sensation très douce et enveloppante, lorsque l'esprit, un instant arraché à lui-même par le charme ensorceleur de ce style, se ressaisit tout entier, on s'aperçoit que l'œuvre est complexe, et que, si elle est d'une parfaite unité, en ce sens qu'une même aspiration divine la domine toujours, l'expression de cette aspiration diffère sensiblement dans les diverses parties. Tantôt le grand artiste, dont toute l'âme est hantée d'azur, daigne descendre dans l'arène et lutter

corps-à-corps avec son méprisable ennemi, le monde moderne, et alors il en illumine les travers et les bassesses de l'éclair de son ironie. Tantôt mystiquement exalté, et les yeux perdus en des éblouissements supra-terrestres, il gravit les régions ignorées où se dévoile le mystère, et dans les choses visibles il devine tout un monde invisible, radieux et supérieur, plus réel que le monde apparent et éphémère. Toujours le symbole domine l'œuvre et en élargit démesurément les horizons; et toujours le grand poète crie éperduement vers le Très-Haut, résumant en des musiques étranges l'éternel désir de l'humanité (1).

§ 1. — Le Monde moderne

Réalisme, naturalisme, impressionisme, modernisme, qu'importent tous ces noms d'école? Ils signifient seulement que la *vie* est nécessaire à toute œuvre d'art, que la vie est vérité, et que, pour faire vrai, il est plus sûr de prendre ce qu'on a sous les yeux : en peignant des hommes habillés comme nous et faisant ce que nous faisons, ou ce que nous voyons faire, l'artiste croit être plus près de notre cœur. D'un principe juste : il faut que la vie circule dans l'art, on a tiré de fausses conséquences. Donc, depuis un demi-siècle, les romanciers découpent la vie actuelle en tranches, et en étalent surtout les hideurs. Mais ces modernités dont ils prennent les mesures, comme des tailleurs, pour la coupe de leurs romans, ils les aiment; ils n'en ont certes point les yeux aveuglés, ils en mettent

(1) M. STÉPHANE MALLARMÉ (*Revue d'aujourd'hui*, 15 mai 1890), a magiquement parlé de l'œuvre en sa dualité du Rêve et du Rire, l'œuvre « dont l'impression, somme toute, ne ressemblant à autre chose, choc de triomphes, tristesse abstraite, rire éperdu ou pire quand il se tait et le glissement amer d'ombres et de soirs, avec une immense gravité et la paix, remémore l'énigme de l'orchestre ».

les vices en pleine lumière, et cependant ils les aiment d'amour. Balzac, Zola, les Goncourt, Daudet, Bourget, Maupassant, tous les romanciers réalistes en un mot, adorent leur époque d'outrance et de fièvre : par un phénomène curieux, ils en raffolent et ils la méprisent; et si Balzac par la toute-puissance de son génie s'est élancé vers des cieux supérieurs avec *Louis Lambert* et *Séraphita*, si les Goncourt se sont reposés dans l'étude du 18^e siècle, ils n'en étaient pas moins, comme tous les autres, fatalement rivés à la modernité par leur amour même. Ce paroxysme d'amour les a tous poussés à peindre la vie actuelle la plus intense, c'est-à-dire la vie parisienne, et c'est cette vie parisienne qui alimente aujourd'hui encore les trois quarts des romans de mœurs.

D'autres écrivains, au contraire, exècrent profondément le monde moderne et le mépris monte du tréfonds de leurs œuvres. Le grand Flaubert était pour ainsi dire condamné à peindre ce monde abhorré, comme les criminels sont condamnés aux galères; ce que les Balzac et les Goncourt faisaient par goût, il l'accomplissait avec l'austérité d'un devoir; il ne pouvait s'en empêcher, et pourtant il sentait contre les hommes et les mœurs de son temps des flots de haine qui l'étouffaient : « Peindre des bourgeois modernes et français me pue au nez étrangement » (1), écrivait-il avec douleur, et ailleurs : « C'est en haine du réalisme que j'ai entrepris ce roman (*Bovary*) » (2); et enfin ce cri de souffrance en parlant de *Salamambo* : « Peu de gens devineront combien il a fallu être triste pour entreprendre de ressusciter Carthage! C'est là une Thébaïde où le dégoût de la vie moderne m'a poussé. » (3)

(1) *Lettres de G. Flaubert à Georges Sand.*

(2) *Correspondance de Flaubert.* 1854-1869.

(3) *Id.*

Et alors, en présence de cette écœurante banalité de l'époque qui lui arrachait des larmes et qui l'attirait comme un gouffre, il s'enfuyait désespérément dans les inconnus de l'histoire ou dans les mystères du rêve. Mais la haine de Flaubert pour son temps est occulte dans ses œuvres modernes. D'après sa théorie, un romancier n'a pas le droit d'exprimer son opinion sur quoi que ce soit; il doit être dans son œuvre, comme Dieu dans la création, présent partout et visible nulle part. Aussi se contente-t-il d'encadrer ses sujets d'une banalité voulue qui est amère par endroits (1), et il dissimule son mépris qui éclate par boutades à chaque page de sa correspondance (2).

La haine de l'époque présente se retrouve chez d'autres romanciers, chez M. Huysmans par exemple. Mais M. Huysmans est un nerveux que tout ce qu'il rencontre sous ses pas, agace; il salit la vie pour dire qu'elle est sale; il manifeste son acariâtre misanthropie en dépeignant tout ce qu'il y a de plus bas et de plus nauséabond dans la vie moderne : c'est d'un écrasant mépris et d'une sauvage férocité. Mais lui aussi, n'en pouvant plus, s'est lancé dans les exceptions et les milieux étranges : il a commencé par *Sac au dos*, il devait aboutir à des *Esseintes* et à l'étude du satanisme.

Enfin d'autres artistes ont fait ouvertement le procès des mœurs actuelles. M. Léon Bloy *tombe*

(1) *Correspondance de Flaubert 1850-1854* : « La hideur dans les sujets bourgeois doit remplacer le tragique qui leur est incompatible. »

(2) V. *Correspondance de Flaubert*, 4 vol., et des passages du *Journal des Goncourt*.

A rapprocher : « ... Nous, demeurons chez nous, du haut de notre balcon regardons passer le public, et si parfois nous nous ennuyons trop fort, crachons-lui sur la tête, et puis continuons à causer tranquillement et à contempler le soleil couchant à l'horizon. » FLAUBERT, 1842. Etc.

le temps présent, avec des gestes d'Hercule accomplissant les douze travaux ; il le zèbre de mille lanières, il lui vomit les imprécations les plus vitupérantes, il le larde de ces épithètes dont il a l'extravagant génie. Les abstractions ne lui suffisent pas, il lui déplaît de s'adresser à des entités ou à des pantins bourrés de son, en fouaillant la médiocrité, la bassesse d'instincts, l'argent ; et alors il s'en prend aux individus, il précise, et le livre devient pamphlet. Plus d'indulgence et moins d'acrimonie serait sans doute plus grand ; mais tout le monde n'a pas le pardon facile : M. Léon Bloy est une nature de paysan abrupte qui a gardé de son passage parmi les hommes un absolu mépris, et qui, doué de muscles de lutteur, venge sa désillusion ; c'est un Diogène le chien au verbe d'empereur romain.

Villiers de l'Isle-Adam personifia, lui aussi, et au plus haut degré, la haine du monde moderne. Mais il était d'une race supérieure et se trouvait comme en exil au milieu d'une époque positive et pratique ; lui hanté des rêves mystiques et des grandeurs suprahumaines, il dut subir la vie parmi des hommes pour qui le ciel et l'au-delà étaient des quantités négligeables. Alors, se dressant de toute la hauteur de son génie, il regarda d'en haut ceux qui parlaient un autre langage, et il se vit si supérieur qu'il n'eut plus la force de haïr et qu'il méprisa. Il méprisa absolument et hautainement. Et, comme il lui répugnait de cracher l'injure à la face du monde, il se contenta de le contemner ironiquement. Il dissimula son dédain sous les dehors d'une parfaite politesse qu'il n'abandonna jamais, et de son ironie perçante et acérée, il défendit les nobles pensées dont il avait le religieux amour.

Les caractères du monde nouveau que raille Villiers de l'Isle-d'Adam sont : l'esprit pratique poussé jusqu'à sa dernière limite ; la vanité aboutissant à la réclame ; l'amour de l'argent devenant la monnaie de

l'amour; l'indifférence pour tout ce qui ne se palpe pas et ne se réduit pas en force utilisable, c'est-à-dire pour tout le monde invisible, l'âme, le ciel, et autres vieux mots surannés. Or, ces idées nouvelles que charrie un soi-disant progrès incessant, blessaient dans l'intime de son être le grand Villiers qui voyait dans ce monde du mystère bafoué la pâture de son âme, et qui, saisissant le sens lyrique de la science, distinguait simplement en son développement formidable la marche ascendante de la création vers le Créateur, et non point un vulgaire but pratique; et c'est pour la défense de son idéal violé qu'il attaque de son persifflage de grand seigneur un peuple affligé d'américanisme.

L'esprit pratique crée les hommes médiocres. Car la recherche de la richesse ou du pouvoir, but de tout esprit pratique, n'exige l'aide que des facultés inférieures; celui chez qui sont anesthésiées les fonctions supérieures du cerveau a les plus grandes chances d'*arriver*. La médiocrité monte, comme une marée, à la conquête de l'argent et de la domination : l'homme médiocre, appuyé sur la foule compacte de ses semblables qui sont légion, marche insolemment, certain du succès. C'est à cette médiocrité ambiante qu'en veut tout d'abord Villiers. Au frontispice d'un de ses meilleurs contes, *les Deux Augures* (1), il écrit : « Surtout pas de génie, devise moderne », et il narre avec une ironie sèche et déconcertante un inouï dialogue entre l'un de ces directeurs de journaux que M. Léon Bloy appelait *les argousins de la pensée* (2), et un littérateur déguisé en journaliste débutant. Celui-ci, atteint de génie, et sachant que ce génie constitue un obstacle à toute réussite dans la vie actuelle, apporte, confiant,

(1) *Contes cruels*.

(2) *Le Pal*. 1885.

un manuscrit dans lequel il se targue auprès du directeur d'avoir fait table rase de tout talent.

« Savez-vous bien, monsieur, répond le directeur à ce jeune présomptueux, qu'il faut de nos jours être un homme des plus remarquables pour n'avoir aucun talent? un homme considérable?... que souvent, ce n'est qu'au prix d'une cinquantaine d'années de lutttes, de travaux, d'humiliations et de misère que l'on y arrive et que l'on n'est alors qu'un parvenu?... Le public ne lit pas un journal pour penser ou réfléchir, que diable! — On lit comme on mange.... La seule devise qu'un homme de lettres sérieux doit adopter de nos jours est celle-ci : sois médiocre! C'est celle que j'ai choisie. De là ma notoriété.... »

Et il trouve en effet du génie dans l'article du malheureux littérateur qui, se voyant perdu et se demandant comment, dès lors, gagner sa vie, riposte amèrement : « Monsieur, on ne traite pas, comme cela, d'hommes de génie des gens qui ne vous ont rien fait. Chez vous, ce ne fut pas étourderie, mais calcul méchant. Vous savez fort bien qu'un tel propos peut avoir pour fatales conséquences de priver un innocent de tout gagne-pain, de le rendre l'exploitation et la risée de tous. Vous pouviez refuser mon article, mais non le déprécier en le déclarant entaché de génie. Où voulez-vous que je le porte maintenant? »

C'est, en somme, dans ce conte symbolique, le génie artistique obligé par la nécessité de la vie de venir s'agenouiller devant la médiocrité, et montrant ses ailes quand même, parce qu'*il ne peut pas faire autrement*. Hello a consacré dans *l'Homme* quelques pages d'une force de vérité inouïe et d'une acuité de vision prodigieuse, à la peinture de *l'homme médiocre* dont il a arraché brutalement le masque hypocrite : « L'homme médiocre, dit-il, est le plus froid et le plus féroce ennemi de l'homme de génie. Il lui oppose

la force d'inertie, résistance cruelle; il lui oppose ses habitudes machinales et invincibles, la citadelle de ses vieux préjugés, son indifférence malveillante, son scepticisme méchant, cette haine profonde qui ressemble à de l'impartialité; il lui oppose l'arme des gens sans cœur, la dureté de la bêtise. Le génie compte sur l'enthousiasme; il demande qu'on s'abandonne. L'homme médiocre ne s'abandonne jamais. Il est sans enthousiasme et sans pitié : ces deux choses vont toujours ensemble. »

L'esprit pratique ne voit dans les grandes inventions que le côté immédiat : il cherche dans la science la perfection du confortable et l'augmentation de la jouissance. De ces tendances, Villiers de l'Isle-Adam tire les conséquences suprêmes; c'est son ironie à lui d'approuver jusqu'à l'absurde ce qu'il méprise. Il écrit ce chef-d'œuvre, *l'Affichage céleste* (1) : la voûte d'azur qui nous recouvre et qu'exaltent des rêveurs retardataires, n'est vraiment d'aucune utilité appréciable; il faut *élever* le ciel à la hauteur de notre époque de lumière. « Défricher l'azur, coter l'astre, exploiter les deux crépuscules, organiser le soir, mettre à profit le firmament jusqu'à ce jour improductif, quel rêve! » Or, grâce à l'invention de l'ingénieur Grave, « le ciel finira par être bon à quelque chose et par acquérir, enfin, une valeur intrinsèque ». Soyons de notre temps, que diable! Tous ces vieux mots de ciel, de rêve, de gloire ont trop servi déjà; il importe de les moderniser. La *machine à gloire* (2) fabriquera de la renommée moyennant finances; l'*Analyse chimique* (3) « vaccinera » contre le désespoir, et l'on ne perdra plus son temps, — le temps qui est de l'argent, — à pleurer les êtres aimés. D'ail-

(1) *Contes Cruels*.

(2) Id.

(3) Id.

leurs, *l'Inquisiteur* (1) vous assistera pendant les funérailles, et par une habile diversion morale, se chargera de vous faire respecter le bon ordre et les convenances, afin de vous empêcher de troubler par les manifestations d'une douleur démodée la cérémonie de la mise en fosse. Enfin pour les malades endurcis, *le Traitement du docteur Tristan* (2) assassinera définitivement le vieil Idéal, bon à mettre au grenier parmi les vieilles ferrailles d'ineptes ancêtres.

Le positivisme de l'époque que Villiers poursuit partout de ses sarcasmes se manifeste même dans *l'Amour*, aujourd'hui frère de *l'Argent*. Dans *Paul et Virginie* (3), le thème est un dialogue d'amour, et, accompagnant la mélodie, la couvrant même par moments, l'orchestre est un entrechoquement de pièces d'or. L'amour des deux adolescents tinte l'argent : c'est l'amour moderne.

En résumé, le glorieux Poète « a ressenti beaucoup d'étonnement de faire partie d'une espèce où le dépérissement de toute foi, de tous désintéressés enthousiasmes, de tout amour noble et sacré menaçait de devenir endémique » (4). Son âme de croyant a été froissée par la négation d'un monde exclusivement penché vers la matière ; il en a fustigé l'esprit pratique, la médiocrité, la vanité de réclame. Pour lui, cette abstraction : le monde nouveau, devait s'incarner en un être qui pût parler et agir comme s'il était à lui seul l'âme de ce monde, une sorte de Léviathan, revêtant d'une forme palpable l'idée de son époque, en définitive un pantin dont l'auteur pût jouer et exhiber la supérieure mécanique. Fatalement Villiers devait aboutir à cette étrange et prodigieuse physionomie de *Tribulat Bonhomet*, « l'Arrière-pensée moderne ».

(1) *Histoires insolites*.

(2) *Contes Cruels*.

(3) *Contes Cruels*.

(4) *Histoires Insolites*.

Tribulat Bonhomet se définit lui-même : «... A moi seul j'ai la physionomie de mon siècle dont j'ai lieu de me croire l'*Archétype*. Bref, je suis docteur philanthrope et homme du monde. » Tout jeune, il fut envahi par les *mystères* de la science *positive* ; il aime à se rendre compte des choses, et méprise les gens qui exagèrent ; protégé par l'épaisse cuirasse de son Sens-commun, il est pratique, expérimental, amateur de l'utile, contempteur de l'invisible et de l'art, définissant l'Idéal « une maladie de l'organisme », au demeurant très-intelligent, au sens bas de ce mot. Ayant appris dans des tomes d'histoire naturelle que les cygnes *chantent bien* avant de mourir, il en massacre quelques-uns pour jouir de leur agonie, et tandis que l'âme des cygnes meurtris s'exhale en des notes d'une lointaine mélancolie vers les cieux attristés, le *rationnel* docteur prise, en connaisseur, le timbre, exclusivement *le timbre* doucement étrange de ces voix expirantes qui ennoblissent mystérieusement la mort et en font une divine mélodie (1). — Toujours pratique, il propose d'utiliser les tremblements de terre, mélodramatiques phénomènes véritablement surannés, cataclysmes aujourd'hui sans raison et contraires aux idées reçues (2).

Puis, ayant présenté suffisamment son docteur par ces préliminaires qui permettent de jauger le caractère du personnage, Villiers met Bonhomet, l'âme moderne habitée par le Sens-commun, aux prises avec des *réalités* qui précisément passent le Sens-commun (3). Sa tête n'y résiste pas : impuissance et vanité, tels sont les deux ressorts de cette poupée que brise implacablement l'artiste.

Dans une conversation mémorable avec le Dr Lenoir

(1) TRIBULAT BONHOMET. *Le Tueur de Cygnes*.

(2) id. — *Motion de Tribulat Bonhomet*.

(3) id. — *Claire Lenoir*.

et sa femme Claire, le pauvre Bonhomet soutient toutes les idées saugrenues du Sens-commun qui ne connaît que les choses sensibles; il se débat entre la science raisonnée de Lenoir et la science révélée de Claire. Villiers ne se contente plus ici de défendre ses croyances attaquées par les idées de son temps, il prend l'offensive et il oppose la Lumière du Rêve aux Ténèbres du Sens-commun.

« Il est des êtres, dit-il par la bouche de Claire Lenoir, ainsi constitués que, même au milieu des flots de lumière, ils ne peuvent cesser d'être obscurs. Ce sont les âmes épaisses et profanatrices, vêtues de hasard et d'apparences, et qui passent, murées, dans le sépulcre de leurs sens mortels ... Il est d'autres êtres qui connaissent les chemins de la vie et sont curieux des sentiers de la mort. Ceux-là pour qui doit venir le règne de l'Esprit, dédaignent les années, étant possesseurs de l'Eternel. Au fond de leurs yeux sacrés veille une lueur plus précieuse que des millions d'univers sensibles, comme le nôtre, depuis notre équateur jusqu'à Neptune. — Et le monde, en son obéissance inconsciente aux Lois de Dieu, n'a fait que se rendre justice à lui-même et se vouer à la *Mort*, le jour où il s'est écrié : « Malheur à ceux qui rêvent ! »

L'opposition du monde de la pensée et du monde positif que signale sans cesse Villiers de l'Isle-Adam, éclate résolument dans *la Révolte*, où le rêve essaie de secouer les chaînes qui l'enserrent. La femme d'un honorable négociant, après avoir été longtemps la caissière intelligente de son mari, se révolte, un soir d'étoiles, de vivre uniquement la vie pratique. Nulle place n'est faite à son cœur; pendant des années elle l'a pressé à pleines mains pour en contenir les battements, elle a passé l'âge de l'amour sans le connaître, elle a vu tous ses rêves s'enfuir dans les cieux enténébrés : elle étouffé à la fin, et éclate en invectives contre une société

abhorrée : « Existence pour existence, — clame-t-elle, affolée, à son morne époux qui l'écoute, surpris, en ce monde, en cette bonne réalité de trois-cent-soixante-cinq jours par an, tenez, je crois qu'il vaut encore mieux être dans les nuages que dans la boue, quelles que soient l'épaisseur et la solidité de cette dernière.... Au fond, rêver c'est mourir ; mais c'est mourir au moins en silence et avec un peu de ciel dans les yeux. » — Et elle s'en va dans la nuit, laissant son mari stupéfait et déplorant la perte d'une femme qui tenait si bien les comptes. — Puis, le matin, elle revient au foyer, parce qu'elle a compris qu'il était *trop tard*, et que les réalités ne veulent pas lâcher leur proie.

Ce fut une soirée mémorable que celle où l'on joua *la Révolte* au Vaudeville ; le *four* était inévitable et fut complet : le public ne comprit pas et ne pouvait comprendre que cette femme qui se révoltait contre une existence étreignante et dépourvue de toute élévation, c'était l'âme de tous ceux qui pour leur vie avaient rêvé quelque chose de noble et de grand, et qui pleurent de voir leurs songes inatteints et impossibles.

L'arme de combat avec laquelle Villiers de l'Isle-Adam perfore les mœurs modernes est une ironie profonde et méprisante. Le rire vient en général de la disproportion qui existe entre les choses, de la brisure soudaine de la relation qui les unissait : par exemple, la colère d'un impuissant est toujours ridicule. Le rire s'arrête à la superficie ; s'il allait au fond, il se changerait souvent en larmes. « J'ai regardé le rire comme une *erreur*, et j'ai dit à la joie : Pourquoi m'as-tu trompé ? » dit l'Ecclésiaste. — Montrer cette disproportion, l'accentuer même par l'expression, constitue l'une des faces multiples du comique. L'ironie consiste à faire remarquer la disproportion, sans la dire ; elle se confond souvent avec *l'antiphrase* qui a pour but de faire entendre le contraire de ce qu'on dit. « L'ironie,

dit Hello (1), est une distance qu'on établit entre celui qui parle et celui qui écoute ou celui dont on parle; » c'est là une forme particulière de l'ironie « qui semble dire alors : Vous êtes d'un autre monde que moi. Je vous regarde de si loin que je ne sens pas ce que vous voulez faire sentir... je suis trop haut et vous êtes trop bas ».

L'ironie de Villiers de l'Isle-Adam est différente; sa force est dans sa simplicité. L'auteur semble adopter les idées qui lui sont antipathiques et qu'il contemne, et, se les appropriant, il les pousse avec logique jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences. Il attire son adversaire, lui donne raison, le cajole, l'amadou, et il abonde tellement dans son sens que celui-ci se trouve tout à coup absurde et ridicule. Ainsi dans l'*Affichage céleste*, il dit avec ce monde moderne qu'il méprise : Le ciel, mais il ne sert à rien du tout, il est inutile; puis il conclut : Il faut mettre ordre à cela et rendre le ciel productif, en faisant une immense affiche où l'on pourra lire les réclames des Pastilles Géraudel ou des grands magasins du Louvre. Ailleurs il écrit cette simple phrase qui contient la condensation de son ironie : « C'était jadis une coutume sacrée chez les Juifs, de déchirer ses vêtements lorsqu'on entendait un blasphème »; — ce sont les prémisses; les Juifs étant rapaces, voici la conclusion logique : « si bien qu'en toute compagnie suspecte, les méfiants se bouchaient d'emblée les oreilles, par économie » (2).

Cette ironie est particulière. On a dit à tort qu'elle venait de Swift : celui-ci ne fait que garder un sérieux imperturbable dans des sujets qui ne le comportent point, c'est l'humour anglais. Parmi les grands ironistes modernes, aucun n'a la profondeur de Villiers, aucun

(1) HELLO. *L'Homme*.

(2) *Chez les Passants*.

ne revêt son rire d'un mépris aussi écrasant, quoique dissimulé; aucun n'affiche une semblable supériorité. L'ironie d'Henri Heine est mouillée de larmes; c'est celle d'un enfant qui a envie de pleurer, et qui assure qu'il rit. Celle d'Edgar Poë est froide et ténébreuse; elle donne le frisson. M. Anatole France (1) cache dans de petites phrases, très-honnêtes en apparence, une malignité de vieux singe; l'ironie de M. Paul Hervieu (2), sceptique et pince-sans-rire, a toujours l'air de montrer le fond d'un sac.

Par certaines expressions, employées à contre-temps, Villiers ajoute à l'intensité de son rire. Il dira : « l'un de nos épiciers les plus en vue », ou encore il emploiera le mot *contribuable* ou tel autre dans une circonstance grave et délicate.

En définitive, Villiers de l'Isle-Adam, pour qui n'est positif et pratique que l'Élévation vers les cieux supérieurs, bafoue de son ironie tous ceux qui vivent de la terre, et qui, suivant le mot en relief de Jules Laforgue, « croupissent dans les usines du Négatif ». De la vaillantise de son génie contempteur des foules, il défend les personnes, comme lui, *atteintes d'âmes*. Mais il descend dans l'arène à contre-cœur, car le monde du mystère le pénétrant de ses effluves, l'attire magnétiquement par-delà les gouffres du temps présent.

§ II. — Le Monde mystérieux

Au siècle de lumières, Villiers de l'Isle-Adam préfère la Lumière des siècles. Très las du monde méprisable, il se repose délicieusement dans les hautes solitudes du Rêve et de la Pensée; à contempler le ciel, ses regard s'ennoblissent de la clarté qu'ils reflètent.

L'univers n'est qu'un immense mystère dont l'homme

(1) V. *Thaïs*.

(2) V. *Diogène le Chien*. — *La Bêtise parisienne*.

cherche l'énigme. Il est des humains qui se laissent vivre et qui usent aussi largement qu'ils peuvent de la vie, sans demander aucune explication : il leur suffit d'être, peu importe comment et pourquoi. D'autres au contraire, — des rêveurs, — veulent savoir ; pour connaître, ils ont deux moyens : la science et la philosophie. L'une découvre et classe les effets ; l'autre donne les causes. La première étant assujettie à la matière, et les idées de *matière* et de *cause* s'excluant rigoureusement, ne peut que faire remonter les effets à leurs causes primitives qui sont elles-mêmes des effets. C'est une pensée que maintes fois exprima de Maistre, que toute loi sensible a *derrière elle* une loi spirituelle dont la première n'est que l'expression visible. Saint Paul a dit de même : « Ce monde est un système de choses invisibles manifestées visiblement », et Massillon (1) : « Tout ce monde visible n'est fait que pour le siècle éternel où rien ne passera plus : tout ce que nous voyons n'est que la figure et l'attente des choses invisibles..... Dieu n'agit dans le temps que pour l'éternité » (2).

D'une nette formule, Villiers de l'Isle-Adam a défini le rôle de la science : La science transporte le mystère dans l'explication. Pour lui, comme pour tous les spiritualistes, un monde supérieur vit parallèlement au nôtre, monde qui nous pénètre, dont notre pensée est imbibée, et qui parfois, daignant se mêler à nous, manifeste *visiblement* des phénomènes invisibles. Successivement, de certaines énigmes de notre nature, il s'élève jusqu'aux

(1) MASSILLON. *Sermon sur les afflictions*. III^e partie.

(2) BALZAC dit aussi dans *Louis Lambert* : « Les événements qui attestent l'action de l'Humanité, et qui sont le produit de son intelligence, ont des causes dans lesquelles ils sont préconçus, comme nos actions sont accomplies dans notre pensée avant de se reproduire au dehors : les pressentiments ou les prophéties sont l'*aperçu* de ces causes. »

plus hauts symboles de l'humanité. Les secrets le tentent, et quoique certains secrets ne *veulent* pas être dits, il est saturé de l'occulte et foule avec joie des sentiers infrayés.

Un mystère l'a fréquemment attiré, sans que jamais il ait pu s'en rassasier : c'est celui de l'instant précis où l'âme s'abandonne à la mort. La mort apparente est-elle la mort réelle? Bichat le niait, et soutenait que l'individu vit encore plusieurs jours au dedans, alors qu'il a cessé d'exister au dehors. Les anciens croyaient déjà qu'un mort conserve encore un reste de vie dans le tombeau, et qu'un manquement à certains rites funéraires pouvait entraîner un malheur éternel; Hector, ce fier mourant qui dédaigne de demander la vie, pousse sous la lance d'Achille ce cri suprême : Ne me livrez pas aux chiens! Enfin un théologien anglican, Joseph Glanvill, prétendait que nous ne mourons que par l'infirmité de notre pauvre volonté.

Villiers de l'Isle-Adam ne s'est pas contenté de sonder les limites indécises et vagues qui séparent la vie de la mort. Il a compliqué la question d'une autre aussi étrange : chez le décapité, la mort suit-elle immédiatement la section de la tête, ou une lueur d'intelligence et de volonté subsiste-t-elle dans le chef détaché, siège du cerveau et de la Pensée? — Et pour scruter l'ombre de ce mystère, il a erré autour des guillotines. Il a écrit le *Secret de l'échafaud* (1), ces pages troublantes où le condamné La Pommerais fait une sorte de pacte avec le chirurgien Velpeau et s'engage, une fois sa tête détachée, si sa personnalité subsiste, à faire trois signes de l'œil gauche; et après l'exécution, la tête sectionnée qu'a saisie Velpeau abaisse une fois, une seule, la paupière gauche en tenant l'œil droit grand ouvert.

Dans l'*Instant de Dieu* (2), Villiers reprend le même

(1) *L'Amour suprême.*

(2) Id.

thème avec une magnifique éloquence. Non, ce qu'on appelle le dernier soupir n'atteste pas la mort; l'âme quitte la tête en dernier lieu, et le prêtre devrait adjurer celui qui va être décapité de se souvenir de Dieu, même par delà la mort apparente. — La phrase de l'écrivain donne le frisson, lorsqu'il approfondit les énigmes de la mort; elle suggère l'horreur de ces condamnés qui, seuls, entre tous les hommes, sont avertis de l'instant précis où ils vont mourir. Villiers eut l'intuition absolue du rôle de l'échafaud, et en des pages aussi éloquantes que celles où de Maistre peint le bourreau, il revendiqua, pour le condamné, cet échafaud qu'un peuple d'hommes d'affaires osa supprimer (1). Les sept marches que montait autrefois le condamné ont disparu; embusquée au ras du sol, la guillotine attend la victime humaine, comme l'abattoir attend le taureau; et la solennité de la mort pour l'exécuté, cette solennité qui impressionnait la foule et laissait dans son cœur une horreur durable et salutaire, est dédaignée : « la justice a l'air de parler argot devant les dalles, elle ne dit pas : Ici l'on tue, mais : Ici l'on rogne. » Le condamné qui d'ailleurs les cherche de son suprême regard, a droit à ces marches qui donnent à son supplice la grandeur de l'expiation, et la suppression de tout appareil transforme l'œuvre de la justice en un semblant d'assassinat.

Le hasard n'existe pas dans le monde, et les choses qui en apparence déroutent les calculs de l'intelligence, ont cependant une logique. De grands effets suivent des causes qui paraissaient négligeables, et, au moment où l'on pouvait le moins s'y attendre, s'atteste un pouvoir supérieur par quelque phénomène anormal. Tout ce monde du mystère fait partie de l'âme de Villiers, il en est la substance, et nul plus

(1) *Chez les Passants. — Le réalisme dans la peine de mort.*

que lui ne sut rendre l'impression d'on ne sait quel vent d'au-delà parmi les choses frissonnantes.

Dans la *Céleste Aventure* (1), le juif Mosé, surpris par une inondation, trouve son salut sur un calvaire; il s'accroche, ne pouvant hésiter devant la mort imminente, aux deux bras de la croix, face à face avec le crucifié; puis, comme une barque vient à son secours, ne voulant rien devoir à l'Homme-Dieu, il lui met sacrilègement une pièce d'or entre les deux doigts repliés sur le clou de la main droite, en murmurant : Quittes.

— Or, une année plus tard, une pauvre jolie orpheline, poursuivie pour le mal et tombant de misère, s'agenouille au pied de la Croix, *spes unica*, implorant le secours d'en haut. Par un prodige inattendu, la pièce d'or tombe dans sa robe, et ce *miracle* la sauve matériellement et moralement.

Dans le *Droit du passé* (2), Jules Favre, le défenseur de Naundorff, le prétendu descendant de Louis XVI, a reçu en cadeau de son royal client une chevalière aux trois fleurs de lys d'or sur champ d'azur, à la mystérieuse provenance; et, comme le 21 janvier 1870, il va signer après Bismarck le traité de la capitulation de Paris, n'ayant pas de cachet, il appose le sceau royal des lys de France, comme si l'âme de tous les anciens rois se manifestait à cette occasion malheureuse où se jouait le sort de leur France d'autrefois.

Mais le mystère s'exalte et se propage. C'est tout un éclair du monde invisible qui va se manifester maintenant d'une façon palpable.

C'est l'*Intersigne* (3) où le souffle de l'autre monde agite le manteau de l'abbé Maucombe, ce manteau qui a touché le divin sépulcre : ce sont ces deux visions

(1) *Histoires insolites.*

(2) *L'Amour suprême.*

(3) *Contes Cruels.*

étranges, l'une rêvée, l'autre réelle, où la vision rêvée présume la réelle et où l'au-delà s'affirme.

C'est *Véra* (1) où l'idée devient réelle, et où la puissance de l'amour brise celle de la mort.

C'est, dans le *Nouveau-Monde* (2), l'effrayante légende de Ralph Evandale. Le lord écossais, revenant de la guerre des Roses, arrive en son manoir pendant le repas de noces de son père qui épouse sa fiancée; il tue le vieillard et il épouse la femme convoitée. Mais son père en mourant lui incruste sa main ensanglantée sur le front; Ralph est stigmatisé du signe du paricide, et dès lors chaque fois que la mort frappe l'un de ses descendants, la sinistre main, une main d'ombre, lumineuse, sanglante, et que seule efface l'éternelle nuit, — apparaît sur le front du malheureux et atteste la malédiction héréditaire.

C'est enfin *Claire Lenoir* (3) où la profondeur de l'abîme jette son cri. Tribulat Bonhomet, la pensée moderne que nul ne peut soupçonner d'hallucination, voit dans l'œil de Claire Lenoir, morte dans un grand cri d'horreur, le fantôme du docteur Lenoir réalisé dans la mort sous la forme d'un barbare sauvage qui brandit dans ses mains la tête sanglante de l'amant de Claire. Et le docteur songe : il fallait donc que l'apparition fût réellement extérieure, pour se réfracter dans les prunelles; et la conclusion s'impose, hégélienne : l'Idée n'est-elle point la plus haute forme de la Réalité?

Les pages où Villiers pénètre le mystère sont d'une étreignante intensité. La musique de son style les revêt d'une mélancolie lourde et solennelle qui descend dans le cœur comme les ténèbres d'un soir étrange. Ce

(1) *Contes Cruels*.

(2) *Le Nouveau-Monde*, drame représenté au Théâtre-Historique.

(3) TRIBULAT BONHOMET.

sont des sensations inconnues qu'elles apportent, des sensations qui paraissent venir lointainement, à travers des éthers peuplés de fantômes.

L'impression qu'elles causent diffère de celle que laisse Edgar Poë. Le conteur américain possède le génie de l'analyse à un bien autre degré que Villiers de l'Isle-Adam; il décompose l'horreur et en fait toucher les fibres; il donne le frisson de l'abîme, et à la lecture du *Cœur révélateur* ou de la *Chute de la Maison Usher* (1), un désespoir tragique saisit l'âme et glace le sang. Le mystérieux de Villiers est plus voilé; moins puissant, il est plus religieux et plus attristé; attendri par la douceur singulière des phrases qui le ouatent de leur caresse, il est plus profond, quoique moins intense.

Sous des apparences simples et vulgaires se dissimulent parfois d'occultes pensées qui ne sont point destinées à être discernées par toutes les intelligences. Dans les plus petits événements se cachent souvent les symboles d'immuables vérités, car l'universel et le particulier se tiennent par de secrètes correspondances.

La Nature est un temple où de vivants piliers
Semblent sortir parfois de confuses paroles;
L'homme y marche à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers. (2)

Les sens ne connaissent que l'individu; l'entendement seul s'élève au général. Dans les choses il distingue la loi universelle, et lisant dans le fait l'idée, il discerne sous leurs relations le mystérieux symbole.

Le symbolisme domine tout l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam, depuis *Isis* jusqu'à *Axél*. Il est toujours chez lui à l'état latent, et la phrase suggère plus qu'elle

(1) EDGAR POË. *Nouvelles Histoires extraordinaires*.

(2) BAUDELAIRE. *Les Fleurs du Mal*.

ne dit; la pensée est moins dans la phrase exprimée que dans ce qu'elle fait pressentir. Symbole et suggestion, ces deux mots résument l'œuvre. Mais dans certaines pages le symbolisme transparait d'une manière plus lucide, et se manifeste hautement; le chœur des grandes vérités domine impérieusement le récit, comme l'orchestre couvre la mélodie, et l'on pressent que l'humanité tout entière est visée et tressaille.

Un aveugle demande l'aumône tristement, tandis que, dans des envolées de gloire, passent les revues des armées victorieuses; ce même aveugle est toujours là, morne témoin des acclamations de fête et des cris de révolte, écoutant les clameurs de la foule, plus aveugle que lui : symbolique mendiant, il est à lui seul le chœur antique qui, jadis dans ses strophes, clamait la vérité durant les drames où se déchaînait la fatalité; c'est le « veilleur de nuit criant l'heure exacte du peuple », et dans son éternelle plainte : Prenez pitié d'un pauvre aveugle, il résume la prière occulte de la Foule (1).

Le peuple spartiate insulte et frappe l'envoyé de Léonidas, croyant à la lâcheté de sa fuite et sans vouloir l'entendre : et le héros succombe, l'âme éperdue de la gloire qui lui fut refusée. C'est là l'immortel symbole de l'injustice de la Foule, cette injustice qui s'agenouille aux pieds des méprisables, tandis qu'elle bafoue les croyants de la Vérité; c'est la prodigieuse ignominie que Jésus-Christ a attestée de son sang divin sur le Calvaire (2).

Dans les *Plagiaires de la Foudre* (3), les perroquets démarquant les bruits de l'orage, imitent à s'y méprendre le fracas de l'électricité, le gémissement des rafales, les

(1) *Contes Cruels*. Vox populi.

(2) Id. L'impatience de la Foule.

(3) *Histoires insolites*.

ruissements de l'averse. Sous prétexte qu'ils ont du talent, ils terrorisent la forêt où s'affolent les bêtes sauvages à l'audition continue de ces orages artificiels sans raison et sans apparence. Quant à l'éclair, les perroquets, par dédain sans doute, ne le reproduisent pas; ce détail leur semble oiseux. Un jour un aigle, étonné, les vient voir : « L'aigle, familier des rumeurs fulgurales, s'était approché, surpris des insolites éclats de leur tempête; puis, les ayant entrevus, avait poussé un cri dédaigneux et s'était enfoncé dans l'espace. » Enfin, un soir de véritable orage, la foudre dédaignée les brûle sur leur eucalyptus. — Ainsi s'élève magnifiquement le symbole du génie victorieux de tous les exploiters : c'est en vain que les plagiaires démarquent ses conceptions, toujours il atteste sa toute-puissance par quelque côté. Sans doute, le poète songeait aux trafiquants de ses pensées, en écrivant ce conte où il les écrase si dédaigneusement.

Villiers a symbolisé le monde moderne dans *Tribulat Bonhomet*. Il a symbolisé le monde mystérieux en s'emparant des profondes idées qui font tressaillir l'humanité, et en les voilant de la parabole pour mieux en faire pressentir la force, et pour en rendre palpable la forme palpitante.

Cependant le symbole s'élargit encore. C'est l'éternel désir de l'humanité qui se formule dans l'*Eve future*. Faust avait quitté la Science pour l'Amour; ici, l'Intelligence veut l'Amour par la Science.

Voici la donnée de cet étrange roman, unique dans l'histoire littéraire :

Lord Célian Ewald est désenchanté de l'amour. Il a rencontré Alicia Clary, la *Vénus Victrix* ayant daigné s'incarner dans une forme humaine; mais la beauté est un don solitaire, et l'âme de l'aimée ment à sa forme extérieure : en le marbre splendide de son corps, elle dissimule une intelligence de sottise bourgeoise

pour qui l'idéal est un ciel *terre-à-terre*. Elle a projeté son ombre sur le cœur d'Ewald qui, ne pouvant transmuier son âme, et amèrement désespéré de cette forme divine en contradiction avec l'être intime, murmure à son ami, le grand électricien Edison : « Ah! qui m'ôtera cette âme de ce corps! » Le sorcier de Menlo-Park lui offre de tenter l'impossible : Puisque cette femme vous est si chère, dit-il, je lui ravirai sa propre présence. De la science humaine il prétend pouvoir faire surgir un être *uniquement matériel*, semblable à l'homme, une sorte de prodigieux automate qu'il fera parler et agir par l'effet de sa formidable puissance. — « Eh bien! soit, répond lord Ewald. J'essaierai de tenter l'Impossible : oui, j'y amènerai cette illusoire apparition, cette espérance galvanisée! Et ne pouvant plus aimer, ni désirer, ni posséder *l'autre*, — l'autre fantôme, — je souhaite que cette forme déserte puisse devenir l'abîme tristement contemplé aux vertiges duquel s'abandonneront mes derniers rêves. » — Et la suprême tentation de l'Inconnu s'élabore. Nouveau Prométhée, Edison ravit, non pas le feu du ciel, mais les forces de la nature. Il crée l'Andréïde; quatre parties la composent : le système vivant, le Médiateur plastique, la Carnation et l'Epiderme; elle a le charme extérieur de la femme, et moulée sur la forme d'Alicia Clary, elle est la déesse vivante, en apparence du moins. Elle a non pas une intelligence, mais l'Intelligence, puisque ses phonographes d'or répercutent les sublimes pensées de l'humanité. Puis le mystère plane sur l'œuvre elle-même : une étrange femme, mistress Anderson, Any Sowana dans son état somnambulique, a demandé à Edison de lui expliquer les plus secrets arcanes de l'Andréïde, afin de pouvoir à l'occasion s'y incorporer elle-même et l'animer de son état surnaturel. Une âme inconnue à Edison s'est-elle superposée à son œuvre?... toujours est-il que Sowana est morte, le jour où Hadaly,

l'Andréide, fut parachevée comme si son âme en s'enfuyant s'était arrêtée un instant sur l'automate

Et l'Andréide Hadaly, la fiancée de lord Ewald, s'éloigne lentement avec lui parmi les ombres recueillies du parc. Et alors se passe l'une des scènes les plus frissonnantes que l'Art ait jamais animées de son souffle. Le spectre de Banquo assassiné s'asseyant au festin à la place de Macbeth qui seul le voit (1); l'apparition d'Eviradnus, cette armure vide qui se lève soudainement (2); le geste consolateur de la main que fait sur la joue du vieillard, son fils, la statue de l'aïeul dans la *Paternité* (3); la maison *Usher* s'écroulant sur la morte surgie de son sépulcre (4); la mort assise dans le cercle de famille, et pressentie sans être vue, dans l'*Intruse* (5) : les pages les plus intenses d'un art exaspéré, toutes celles où l'immobilité fait un mouvement, où l'invisible éclate, n'ont pas la puissance incantatrice de celle-ci. Que l'on suppose un instant que l'Andréide soit accomplie, et que l'on imagine la stupeur de lord Ewald écoutant parler Hadaly aux mystérieuses paroles, et lui répondant, *quand même il la sait inanimée*, comme il répondrait à son amante elle-même, et lui répondant ainsi parce que, malgré lui, sa parole l'entraîne. C'est le vertige du gouffre et de l'abîme que dégage, fluide fulgurant, cette scène fabuleuse.

L'abîme tenté a pu livrer son secret; mais l'heure des cieux sonne éternellement. Lord Ewald quitte Edison pour retourner en son lointain château d'Ecosse, afin d'aller vivre parmi les solitudes et les sombreurs éloignées avec Hadaly, l'Inanimée qui lui a sauvé son Idéal perdu; l'Andréide est descendue, ténébreuse beauté,

(1) SHAKESPEARE. *Macbeth*.

(2) V. HUGO. *La Légende des siècles*.

(3) Id. *Nouvelle Légende des siècles*.

(4) EDGARD POÉ. *Nouvelles histoires extraordinaires*.

(5) MAURICE MAETERLINCK. *L'Intruse*.

dans un cercueil, pour revivre là-bas au seul toucher d'une bague. Et voici que pendant la traversée, un grand incendie en mer brûle Alicia Clary, la beauté sans âme, et détruit l'*Eve future*, et Edison reçoit de lord Ewald ce télégramme : « Ami, c'est de Hadaly seule que je suis inconsolable, et je ne prends le deuil que de cette ombre. »

— « A cette lecture, le grand inventeur se laissa tomber sur un siège, auprès de l'appareil.... Et songeur attristé, se perdant en des impressions inconnues, ses yeux s'étant reportés au dehors, sur la nuit, par la croisée entr'ouverte, il écouta, pendant quelque temps, l'indifférent vent de l'hiver qui entre-choquait les branches noires, — puis son regard s'étant levé, enfin, vers les vieilles sphères lumineuses qui brûlaient, impassibles, entre les lourds nuages et sillonnaient à l'infini l'incommensurable mystère des cieux, il frissonna, — de froid sans doute, — en silence. »

Lord Ewald, c'est l'Humanité et son Ciel perdu ; Alicia Clary, c'est l'amour terrestre dont l'impossibilité apparaît évidente, l'amour n'étant fait que d'une illusion et n'étant que la projection de l'âme de l'amant sur l'aimée ; ou plutôt c'est l'impossibilité pour toute la nature de répondre aux aspirations de l'homme. Edison, enfin, c'est l'Intelligence essayant une suprême fois de reconquérir par ses seules forces, et dans le temps présent, le Rêve disparu, l'Idéal entrevu et évanoui. Puis, la conclusion est le mystère impénétrable de la Toute-Puissance qui, par les moyens les plus vulgaires, peut dépasser l'humanité, et qui semble lui dire : Moi seul incarne ton besoin d'infini, et Moi seul résume ton éternel Désir. Edison regarde le ciel après la destruction de son œuvre, et il n'est pas jusqu'à l'ironie finale « il frissonna, — de froid sans doute, — » cette ironie doucement moqueuse qui effleure Edison, le grand railleur, qui n'ajoute à ce dénouement la grandeur suprême.

Certes, l'œuvre a des défauts, mais la critique vit d'admiration, et non de chicane (1). Les pages où Villiers développe l'Andréide rabaissent le roman : artistiquement il eût mieux valu, peut-être, laisser la possibilité de cette réalisation dans un inconnu qui en aurait augmenté la vraisemblance; l'effet en eût été plus intense, quoique plus lointain. Mais le symbole prodigieux qui en émane laisse dans l'âme une indigestible mélancolie. Cette Andréide qui semble l'incarnation purement *matérielle* du désir de l'homme, ne laisse aucune impression de matérialité; un souffle d'infini qui passe sur elle, lui ravit tout côté réel, et c'est le mystère seul que dégage cet instrument uniquement physique. L'âme est saturée d'inconnu et l'on frissonne, comme au vent d'outre-tombe. Ainsi c'est bien un exil absolu qu'est la terre, et, quoique fasse l'homme, il aura toujours dans les yeux le regret de la patrie absente vers laquelle s'incline son âme infinie.

L'Eve future est peut-être notre *Faust*, à nous, et le grand Edison est un enchanteur plus grand de toute la hauteur de sa science, que ce Méphisto qui promène Faust à travers le monde. Méphisto évoque le passé, mais Edison marche contre l'avenir et arrache à l'impossible son éclair. Le sarcasme du Démon est souvent amer; mais l'ironie d'Edison, moins stridente et moins âpre, voile une tristesse plus douloureuse. Sous ce badinage positif, se pressent le cri d'inespérance, le plus prolongé jusqu'aux cieux, qui ait été poussé par un vivant.

Axël symbolise encore l'éternel désir, et peut-être aussi le salut par l'amour, puisque Villiers voulait en modifier le dénouement. Ici, plus d'ironie : l'écrivain n'a plus la force de simuler le rire, les hauts problèmes

(1) ERNEST HELLO. *L'Homme*.

qu'il étreint sont graves, et grave aussi est la souffrance de l'humanité.

En résumé, Villiers de l'Isle-Adam conçoit « la réalité d'un autre espace inexprimable, et dont l'espace apparent où nous sommes enfermés, n'est que la figure (1) ». Un monde invisible se reflète en nos humbles actions d'ici-bas, et c'est le voile de cet invisible qu'il écarte pour en pénétrer la mystérieuse splendeur. Par l'autorité solennelle et la languide suggestion de sa parole, il a par instants l'air d'un voyageur qui revient du monde des esprits. Ce qui donne à son verbe cette intonation religieuse, plus profonde que la voix inouïe d'Edgar Poë, c'est l'incontestable foi qui pénètre son œuvre d'un rayon de sa lumière. Il se dégage de toutes ces pages une humilité magnifique et une prosternation devant un pouvoir Irréel, ou plutôt seul Réel par rapport à nous qui sommes des ombres et des passants. Villiers a la croyance que nous sommes peu de chose, et que nous n'avons pas le droit de nier quoi que ce soit. « Rien n'est trop merveilleux pour être vrai » ; quel que soit donc l'étonnement que nous ressentions devant certaines manifestations prodigieuses de l'Invisible, nous devons nous incliner et croire en Dieu. Par son symbolisme qui hausse le récit jusqu'à en faire le cri même de l'humanité, par sa pénétration du mystérieux qui nous enveloppe, Villiers de l'Isle-Adam eut, pour employer une expression de Balzac, « les cieux dans son entendement » (1).

(A suivre)

HENRY BORDEAUX

(1) *L'Eve future.*

(2) « Savoir les correspondances de la Parole avec les Cieux, savoir les correspondances qui existent entre les choses visibles et pondérables du monde terrestre et les choses invisibles et impondérables du monde spirituel, c'est avoir les cieux dans son entendement. » BALZAC, *Séraphita.*



GOLFE DE NAPLES

(*Souvenir de voyage*)

NAPLES et le Vésuve ardent à ses côtés,
Son golfe large ouvert et ses flots pailletés
D'or qu'un soleil prodigue y verse par ondées;
Les îles du lointain de lumière inondées,
Les chants napolitains qui se perdent dans l'air,
Les senteurs d'oranger dans les brises de mer;
Les noirs steamers, les bricks, tartanes, brigantines
Qui fendent à l'envi les ondes cristallines
De cette mer d'azur aux bords frangés d'argent..
Quelle réalité! quel souvenir riant!
— D'autres, sur cette mer, sur ses caps et ses îles
Ont chanté le plaisir et les amours fragiles,
Rêvant là, sous l'azur, d'imperdables Edens;
Mais ils avaient compté sans les tardifs dédains
Des pêcheuses d'Ischia, de Sorrente ou Baïes..
La lyre les vengea de leurs amours trahies;
Ils jetèrent alors à tous les vents des mers
Les soupirs de leurs cœurs en d'admirables vers,
Et leurs voix s'élevant par dessus les abîmes,
S'entrecoûpaient de pleurs comme un chant de victimes.
— Moi, je ne veux jeter, en quittant ces beaux lieux,
Qu'un seul cri d'espérance et de foi dans les cieux :
Ah! Seigneur, si tu mets dans ta grande nature,
Tant de beautés dont l'œil n'est qu'un jour ébloui,
Que seront les splendeurs, que sera la parure
Des golfes innomés de ton ciel infini!

Avril 1891

M. A. COUSOT





LES RÉFUGIÉS DU COUP D'ÉTAT EN BELGIQUE (1)

V

MADIER Montjau, Bancel, Deschanel, les maîtres et les créateurs de la conférence et des cours publics, les esprits diserts et les spirituels causeurs, ont laissé en Belgique un souvenir ineffaçable.

C'est Deschanel, croyons-nous, qui prit le premier l'initiative de ces conférences qui devaient avoir en Belgique un si légitime retentissement. C'est le 3 mars 1852, que l'ex-maître de conférences à l'École normale, le professeur de Ratisbonne, d'About, de Sarcey, d'Assolant, de Taine et de Jung, exposait aux membres du Cercle artistique et littéraire, le programme qu'il se proposait de développer au cours de conférences hebdomadaires. Victor Hugo et Quetelet, président du Cercle, étaient assis aux côtés du jeune professeur, pour lui souhaiter la bienvenue : il devait bientôt compter parmi ses fervents Quinet, Arago, Dumas, de Girardin, Karr, Baune, Bedeau, Labrousse, Laussedat,

(1) Voir les deux livraisons précédentes.

Noël Parfait, Versigny, Duluc, Dubief, Esquiros, tous ceux qui représentaient et personnifiaient l'esprit français ; et parmi nos compatriotes Vieux-Temps, le prince de Ligne, Verhaegen, Vervoort, l'élite de la société lettrée.

Certes, si la vogue, qui accueillait ces conférences, était grande, elle n'était qu'un hommage très mérité au talent du jeune conférencier.

Il avait entrepris de démontrer dans sa série de leçons cette thèse éminemment originale, qu'il a reprise plus tard dans sa curieuse *Physiologie des écrivains et des artistes* : « Le style c'est l'homme même, la personnalité de l'écrivain peut et doit se déduire toute entière de ses œuvres. Toute création d'un esprit original est un document qui doit nous livrer l'auteur avec son caractère particulier, ses sentiments, ses habitudes, ses assertions, son tempérament, avec ses vertus et ses vices. Chaque œuvre révèle le climat, le lieu où elle a été écrite, les circonstances qui l'ont dictée. » Pour appliquer et démontrer cette thèse, Deschanel avait entrepris de passer en revue la littérature française depuis le *Roman de la Rose* jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, et avait divisé ses auteurs en deux grandes familles, classiques et romantiques, ici Jean Denain, Malherbes, Bossuet, Boileau, Corneille, Racine, là les gaulois de race pure : Guillaume de Hores, Rabelais, Montaigne, Regnier, Molière, Lafontaine...

Si ces thèses avaient la trame un peu subtile, il les enveloppait de citations pleines d'à-propos, d'aperçus d'une finesse et d'une profondeur inattendues, de réflexions doucement caustiques, et toujours frappées au coin d'une spirituelle originalité

Et l'orateur qui occupait la tribune, avait l'érudition aimable, comme le témoignent ces petits volumes qui sont la quintessence de tant de gros in-folios : *le Bien, le Mal qu'on dit des femmes... de l'amour... des enfants.*

Tout d'ailleurs servait l'orateur : sa voix, comme sa physionomie, était naturelle, douce, fine, sympathique. L'on comprendra dès lors combien les cercles et nos rares salons littéraires se disputaient le proscrit, et lui faisaient fête.

Les conférences et les cours se multiplièrent bientôt à tel point qu'il fallait souvent opter le même soir entre deux séances.

Madier Montjau donnait un double cours à Bruxelles et à Anvers.

« Les conférences d'Anvers empruntaient à leur cadre ce caractère d'originalité flamande immortalisée par le pinceau de Teniers et de Rembrandt. Une centaine de bourgeois anversoises se prélassaient dans une sorte de caveau clair-obscur, fumant pendant tout le temps de la conférence, écoutant avec une religieuse attention, applaudissant à tout rompre. Ils avaient leur billard dans un coin. Cette liberté sans gêne était pour eux une condition *sine qua non* (1). »

Le sujet des conférences de Madier étaient des sujets historiques ou de philosophie religieuse : « la guerre au vieux passé », et dans cette guerre Madier ne s'arrêtait jamais pour reprendre haleine, s'attirant ainsi la piquante épithète de « professeur au long cours ».

A côté d'eux viennent encore Pascal Duprat, et Challemel Lacour. Celui-ci avait loué dans les Galeries Saint-Hubert avec Versigny et Laussedat une salle pour y donner leurs conférences. Mais le gouvernement intervint, « parce qu'il voyait là une tendance à constituer un enseignement en dehors de l'Etat et de nos nationaux, parce qu'il craignait les abus auxquels

(1) M^{me} QUINET, *Mémoires d'exil*.

aurait pu donner lieu l'extension trop grande des cours professés par les étrangers ». — Et comme quelques membres de la Chambre qui avaient porté cet incident au Parlement se récriaient au nom de la liberté d'enseignement, le ministre ajouta : « Les mesures qui ont été prises sont justifiées par des raisons de sûreté publique, *de convenances internationales*, de moralité, que le gouvernement doit pouvoir apprécier au moyen des éléments qui sont en sa possession. » (1)

Plus heureux fut Bancel qui parvint à placer ses cours sous la double protection des autorités académiques et de l'administration communale : En 1857 l'Université de Bruxelles lui offrit une chaire libre, le chargea de lectures publiques « destinées à réveiller le goût de la littérature française du XVII^e et du XVIII^e siècle ».

Les lectures se transformèrent peu à peu en conférences aux thèmes empruntés à la philosophie, à l'histoire, aux religions, où Bancel entreprit d'enseigner « la liberté, la dignité, la vérité, la bonté, en un mot la justice... »

« Au milieu d'une société qui se débat entre les spectres du passé et les fantômes de l'avenir, prompt à se rengager dans le moyen âge ou à se précipiter dans l'utopie, tour à tour satisfaite et désespérée, éperdue, également prête à tout subir et à tout entreprendre, j'ai rappelé aux fils les principes qui avaient sauvé les pères, j'ai renoué la chaîne des temps, proclamé l'Idéal, et rattaché à la Révolution le monde moderne qu'elle a engendré. » (2)

Nous avons tenu à transcrire ici le programme, tracé de la main même de Bancel, parce qu'il nous

(1) Séance du 13 mai 1853. *Ann. Parl.* 1379 et ss.

(2) *Les harangues de l'exil*. Préface.

montre le conférencier tel qu'il s'est révélé dans ces études : plus rhéteur qu'éloquent, plus politique que littérateur.

« Orateur puissant sans avoir grande richesse de fond ou des vues bien originales, il sut passionner le public par la chaleur d'une éloquence à laquelle nous étions peu accoutumés et dont la forme éclatante dissimulait le vide. » (1)

Quoiqu'il en soit son influence comme celle de Deschanel et de ses autres compatriotes fut grande en Belgique.

Notre pays placé si haut dans l'industrie et l'agriculture avait été privé du mouvement intellectuel, littéraire qui est le propre de toutes les grandes capitales.

Par paresse peut-être, ou encore à raison de l'absence d'une littérature qui nous fût absolument personnelle, nous avons sommeillé dans une douce insouciance du mouvement littéraire qui s'était accompli en France. Nos compatriotes avaient accepté les yeux fermés les ouvrages de pacotille importés d'outre Quiévrain.

Les proscrits du 2 décembre allaient vulgariser, mettre à la portée de tous l'histoire, la littérature, l'économie politique. Ils allaient accomplir cette œuvre par la conférence « qui plaît aux gourmets littéraires qui veulent, sans prendre aucune peine, mordre aux fruits du savoir et mène au but par un sentier fleuri ».

Cette œuvre les proscrits devaient encore la continuer et l'affermir par l'enseignement privé, et la collaboration à la plupart de nos grands journaux.

Beaucoup avaient cherché dans la carrière de l'en-

(1) VANDERKINDERE. *L'Université de Bruxelles*, p. 101.

seignement un moyen honorable de payer le pain noir de l'exil.

Anciens représentants, médecins, avocats, notaires, jurisconsultes, arrachés brusquement à leur cabinet, privés de la clientèle qui était leur seul patrimoine; ils se trouvaient aujourd'hui dénués de ressources, plus pauvres que les ouvriers qui avaient en même temps qu'eux franchi la frontière.

A côté de Bancel, de Madier Montjau, de Challemel Lacour, de Deschanel qui apportaient à la jeunesse des pensionnats le résumé de leurs brillantes conférences, Ennery, Laboulaye, Duluc, ne tardèrent pas à prendre une brillante position.

Baune faisait ses dix-huit kilomètres par jour pour donner des leçons; l'avocat Bourzat enveloppé sous les plus radieux rayons du soleil comme sous les flocons de neige, de son vieux manteau de caoutchouc, la figure noyée dans sa haute cravate, donnait des leçons de rudiment dans les maisons particulières.

Un certain nombre de proscrits avaient caressé le projet de créer à Bruxelles sous la direction de Labrousse — l'ancien fondateur de l'*Ecole centrale du Commerce et de l'Industrie* — un établissement de haut enseignement, où Charras devait enseigner l'histoire militaire, Bancel, l'éloquence; Pascal Duprat, l'économie politique; Lausse-dat, l'anatomie; où devaient encore professer Chauffour, Versigny, Baune, Deschanel, pour ne citer que quelques-uns de ceux qui avaient promis de contribuer à l'œuvre.

Mais cette fois encore le ministère fit connaître son opposition à pareil projet, s'émut des abus auquel pourrait donner lieu cet enseignement inspiré et dirigé uniquement par des étrangers.

Le projet fut étouffé dans l'œuf avant d'avoir eu un commencement de réalisation.

Dès les premiers jours de l'exil les monarchistes

réfugiés en Belgique avaient entrepris la publication du *Bulletin français*.

Il fit grand bruit, ce bulletin — une petite brochure de 16 pages in-12 sous couverture verte, le premier numéro portant la date du 1^r janvier 1852. — C'était la première protestation des réfugiés contre le coup d'Etat et il devait bientôt conduire ses auteurs, Alex Thomas et le C^{te} Othenin d'Haussonville sur les bancs de la cour d'assises, sous la prévention « d'avoir outragé le caractère personnel du prince Louis Napoléon Bonaparte, d'avoir critiqué ses actes en termes offensants et injurieux... »

« Nous allons — avait proclamé l'article programme du *Bulletin* — répandre la vérité à pleines mains dans cette atmosphère de mensonges. La vérité entrera partout, elle arrivera par tous les chemins, à tous les foyers. Nous voulons que la première fois qu'on tiendra séance de cabinet au Palais des Tuileries, la vérité soit d'avance déposée sur le tapis vert. »

Et Dieu sait quelles ruses avaient été mises en œuvre pour tromper la surveillance qui fermait les frontières. On donnait aux exemplaires, confiés à la poste dans quelque bourgade de province, les apparences d'un ouvrage bien inoffensif : les deux premières et les deux dernières pages de la brochure étaient la reproduction d'un article sur la maladie des pommes de terre et le déboisement des forêts... Le tout était intitulé « *Annales d'agriculture des Flandres* » et, par surcroît de précaution, la bande d'abonnement accolait au nom du destinataire le titre de « membre du comice agricole de... »

Plus tard le bulletin était envoyé de Bruxelles à Paris via Londres avec de fausses lettres de voiture, découpé en feuilles, éparpillé dans d'autres ouvrages, notamment dans la *Belgique communale* de Wauters.

Dès le 27 janvier 1852 le gouvernement français réclama du gouvernement belge la suppression du Bulletin « par voie administrative ».

Des démarches plus pressantes encore furent tentées le 14 février par le gouvernement Français, qui prétendait être sans application à des étrangers les dispositions constitutionnelles sur la liberté de la Presse et demandait à tout le moins les poursuites autorisées par la loi de 1816.

Ironie des choses politiques : cette loi de 1816 dont MM. Quinette et de Bassano réclamaient au nom de leur Gouvernement l'application, avait été jadis prise contre d'autres réfugiés, les rédacteurs de ce *Nain jaune* qui comptait parmi ses fondateurs les parents de MM. Quinette et de Bassano.....

Les rédacteurs du *Bulletin Français* renvoyés devant la cour d'assises, avec Armand Tardieu, André Ard'huin, le libraire Decq et l'imprimeur Briard, furent acquittés par le jury après de mémorables débats. Qui donc peut sûrement indiquer les motifs auxquels le jury obéit, discerner dans le laconisme de son verdict s'il s'arrêta à des considérations de fait ou à un scrupule de droit : Les poursuites avaient été intentées en prenant pour base la loi Hollandaise de 1816. Un grave dissentiment existait dans la presse et divisait les jurisconsultes sur le point de savoir si cette loi avait survécu au vote de la Constitution

Dès les débuts de l'instruction judiciaire les journaux de l'opposition avaient signalé l'échec au devant duquel courait le parquet et insisté sur l'effet déplorable que produirait en France un verdict d'acquiescement.

Aussi dès la rentrée des Chambres — et à la demande du gouvernement français nous est-il permis d'ajouter — le ministère Faider-Piercot allait-il déposer un projet de loi réprimant les offenses envers les chefs d'Etats étrangers.

Le *Bulletin Français* constitue et résume les attaques dirigées par la voie de la presse contre le gouvernement

français : Il eut une existence plus bruyante sinon plus longue que ces autres périodiques que l'opposition faisait éclore à Bruxelles : *La libre recherche* de Duprat, *l'Observateur* de Tavernier, *le Prolétaire*, *la Rive gauche*.

Parlerons-nous davantage de ces pamphlets à la typographie microscopique, imprimés sur papier pelure d'oignon, qui pénétraient dissimulés dans une enveloppe de lettre? Tels *la Voix mystérieuse*, *la Veille du sacre*, *la magistrature impériale* par Callet, *les trois Maréchaux* et *les trois Aides de camp* par Charras, *la lettre au peuple français* par Pyat. Caussidière et Bouchot, les *mystères du deux décembre* et *la terreur bonapartiste* de Magen, *la lettre d'un exilé à un magistrat* par Creton et bien d'autres publiés clandestinement, sous le voile de l'anonyme, colportés sous le manteau, mais exclusivement par delà la frontière.

A côté de ces écrivains de combat et de propagande venaient ceux qui avaient cherché dans la presse en même temps qu'une occupation les ressources nécessaires à l'existence.

Il n'est aucun journal belge de quelque importance qui n'ait compté l'un ou l'autre proscrit dans sa rédaction.

Le signature grecque ΔΕΣ voilait — bien peu — dans les colonnes de *l'Indépendance* l'incognito d'Emile Deschanel. Campan, l'ancien rédacteur en chef de la *Gironde* « avait pris position à *l'Etoile*, feuille que l'on disait subventionnée par la famille d'Orléans, et qui, dans tous les cas, était très dévouée à la dynastie de Louis Philippe et faisait une aussi rude guerre à Napoléon qu'aux républicains qu'elle attaquait sous le premier prétexte venu. » Proudhon collaborait... à *l'Office de Publicité*.

Avant de devenir le secrétaire de la rédaction de *l'Indépendance*, Camille Berru avait pris en pension la phrase belge. « Il tenait à prix fixe et tant par tête,

table ouverte de syntaxe et d'orthographe et mettait les quarante couverts de l'Académie à la portée des consommateurs bruxellois. Au dessert, on passait des plateaux de fleurs de rhétorique et l'on faisait circuler la civilité puérole et honnête.

« Berru, triste et l'estomac creux, rêvant mélancoliquement à la solidité des beefsteaks de la gargote voisine, servait à son auditoire les suavités du pur langage et la crème du style épistolaire. Il donnait à déguster à ses élèves tous les modèles de langue usuelle, l'épître à un fonctionnaire, la pétition à un supérieur, l'exorde ou le remerciement à une maîtresse de maison, le mot aimable, le tour gracieux, le ton officiel, le genre solliciteur, l'acceptation — trop sentie, hélas, — d'une invitation à dîner, la lettre à un « monsieur », la lettre à une « demoiselle », la condoléance, la félicitation, le compliment. »

C'était aux jours tristes où lui et sa femme avaient été expulsés du restaurant de « l'Aigle » parce que le patron s'était aperçu que ces clients affamés mangeaient trop de pain, et durent accepter pour vivre l'emploi de... professeurs de natation aux bains Léopold...

Tandis que les salons de Dumas étincelaient de lumières, combien de proscrits, et des plus courageux, songeaient à leur carrière détruite, à leurs espérances évanouies, en proie aux tortures de la faim et du plus sombre découragement.....

Après avoir consacré ces quelques souvenirs aux réfugiés qui enseignaient dans la grande école de la presse, ne nous sera-t-il pas permis de conserver ici le souvenir d'Hetzel qui séjourna en Belgique près de huit ans et dont le nom figure, soit comme auteur, soit comme éditeur, sur tant d'œuvres charmantes, publiées avec une élégance typographique à laquelle la librairie belge ne nous avait guère accoutumés à cette époque?

L'ancien éditeur de la *Revue comique*, l'ex-secrétaire du pouvoir exécutif de 1848, s'était toujours montré l'un des adversaires les plus acharnés de la contrefaçon — disons mieux, de la piraterie belge. Il n'y avait alors point d'œuvre de quelque importance qui ne se trouvât contrefaite par nos libraires belges quelques jours après sa publication en France. Les périodiques eux-mêmes n'échappaient pas au sort commun. Les éditions belges, affranchies de tous droits d'auteur, imprimées dans des conditions bien plus économiques, faisaient à l'étranger une ruineuse concurrence aux éditions originales. L'édition belge des œuvres de M. Thiers avait eu un débit bien supérieur au chiffre du tirage de l'édition française : 80.000 exemplaires en avaient été enlevés en l'espace de quelques mois.

Les éditeurs français réclamaient des mesures radicales pour mettre un terme à cet incroyable état de choses. Hetzel proposa des accommodements de nature à concilier tous les intérêts.

« Les imprimeurs belges, disait-il, ont démontré par la lutte qu'ils viennent de soutenir, et leur activité et leur puissance. Le bon marché de leur fabrication, les ventes à bas prix et à longs termes, la vente par dépôts, dans les pays où cette vente est seule en usage, l'étude approfondie des formats appropriés aux goûts et aux besoins de l'étranger, la hardiesse, la témérité même de certaines de leurs entreprises, voilà quelles avaient été les causes du succès des contrefacteurs. »

« Si vous pensez, continuait Hetzel, s'adressant aux éditeurs français, qu'il suffit que la contrefaçon meure pour que vous puissiez hériter d'elle, vous auriez tort. Elle ne vous laisserait que le champ qu'elle a labouré, mais non la connaissance de sa culture, mais non le secret, mais non la pratique de ses ressources. »

Voici sa conclusion : Il faut que la librairie française s'entende avec la librairie belge, que la fabrication

belge continue à exploiter le marché de la Belgique et les marchés que les éditeurs belges se sont ouverts à l'étranger; qu'elle alimente les pays où la contrefaçon continuant à être tolérée ne laisserait de place que pour les éditions à bon marché.

Comme mesure pratique et pour assurer la fidèle exécution des contrats entre auteurs français et éditeurs belges, Hetzel proposait de rendre obligatoire sur toute œuvre réimprimée en Belgique la mention suivante : « *Edition autorisée pour la Belgique et l'étranger — interdite pour la France.* »

La proposition d'Hetzel passa bientôt dans la convention diplomatique franco-belge du 23 août 1852. Par une singulière ironie du sort, le proscrit fut le premier à inscrire sur ses coquettes éditions, la mention que lui-même avait imaginée.

A côté de ces réfugiés qui prirent une part si active à notre vie littéraire, il y a la grande masse des petits, des obscurs qui demandaient aux professions les plus diverses le moyen de ne pas mourir de faim. C'est Mongin qui surveilla, à Braine-l'Alleud, les travaux de distribution d'eau de la ville de Bruxelles; Latapy installa à Bruxelles une scierie mécanique, Petitjean des ateliers d'argenture du verre; Michot-Boulet fut menuisier; Brion marchand de vin.

Mais qui se souvient de tous ces travailleurs? Si le nom d'un seul d'entre eux reste encore présent à quelques rares mémoires n'est-ce pas celui d'Aizière, qui dut sa célébrité, non précisément à ses travaux, mais à ses excentricités?

Aizière avait cru bon de nommer ses chiens — ou plutôt sa chienne et son chien : *la Montijote* et *Magnan*. D'où grand émoi au ministère et M. Tesch, délibérant gravement s'il n'y avait lieu d'appliquer loi Faider...

Aizière, qui -- blanchisseur à Bruxelles — exerçait avant l'exil la profession de charbonnier à Clamecy, avait épousé une femme qui se piquait de pénétrer toutes les grosses questions de politique étrangère, bien qu'elle n'eût reçu cependant qu'une instruction élémentaire.

A chaque nouvelle importante publiée par son journal, elle accourait chez Joly, et lui répétait invariablement, sur le même ton, la sempiternelle question de sa politique utilitaire : « *Citoyen, c'est-i bon pour nous.* »

L'on ne pouvait guère comparer à ce ménage original que celui de Joly dont les deux filles repassaient les chemises des proscrits sur un piano acheté de rencontre à quelque criée de la Grand'Place. Elles déchiffraient quelque opéra à la mode, ou lançaient quelques roulades, dans l'intervalle des coups de fer aux faux cols ou aux manchettes....

VI

Vers le milieu de décembre 1851, Alexandre Dumas avait lui aussi émigré à Bruxelles :

Le père de *Monte Cristo* peut revendiquer le titre d'exilé volontaire, comme Proudhon. « Nul décret présidentiel le traitant en brebis galeuse ne l'avait contraint à cet exode. Le naufrage du *Théâtre historique* lui avait suscité des ennuis financiers assez sérieux; cependant ils n'étaient nullement de nature à l'empêcher de vivre à Paris s'il l'avait voulu. Pour qui a connu le tempérament si facilement, si profondément impressionnable d'Alexandre Dumas, continue G. de Cherville, il est évident que les événements politiques ne furent pas aussi étrangers à son départ que le prétendirent alors quelques plaisantins. »

« Déjà énervé par ses contrariétés personnelles, le triomphe du prince Bonaparte, qui lui avait toujours

été antipathique, la proscription de ses amis les plus chers, achevèrent de l'indigner; il avait décidé qu'il ne resterait pas en France et, avec la spontanéité qui était encore dans son caractère, il était parti. » (1)

Qui sait après tout, s'il ne nourrissait pas le secret espoir d'attirer sur sa tête par ce départ précipité, qui devait faire sensation, les foudres de Louis Napoléon, qui sait s'il lui eût déplu de partager dans toute sa rigueur le sort de Victor Hugo, de Deschanel, de Bancel, de Charras, par goût du bruit, par coquetterie. « Il est toujours l'hôte de la politique et n'en est jamais l'invité... » écrivait à son sujet Ch. Hugo.

Dumas, qui avait quitté Paris, en emportant la très ferme résolution de pousser l'économie jusqu'aux confins de l'avarice, s'installa d'abord à *l'hôtel de l'Europe*. Mais ce n'était là qu'un provisoire, dans l'attente du jour où il aurait son hôtel à lui, décoré, meublé avec un luxe féérique, et où il organiserait ces fêtes à rendre songeurs les sultans des mille et une nuits, ces fêtes qui allaient éblouir et révolutionner le Bruxelles de nos pères.

Dumas avait loué l'hôtel de M. Meeus, 73 Boulevard de Waterloo, et s'était mis en devoir de lui faire subir les quelques légers travaux d'aménagement nécessaires pour le rendre habitable.

Lorsque Victor Hugo habitait la place des Barricades, il faisait dit-on le désespoir de son propriétaire en réclamant lors du paiement de chaque terme l'installation d'une salle de bains...

M. Meeus n'eut jamais pareils déboires avec son locataire : celui-ci, dès les premiers jours de son occupation, appela une légion d'ouvriers, bouleversa la maison des caves aux combles, métamorphosant les cours en serres, agrandissant les antichambres, transformant les

(1) *Le Temps*, 12-19, avril 1887.

escaliers, décorant l'immeuble de fresques, de lambris, de tentures.

Un seul petit détail avait arrêté le romancier au cours de ces travaux : il avait cru s'apercevoir que l'hôtel était bien petit, qu'il serait fort à l'étroit. Mais cette difficulté avait été aussitôt résolue : il s'était, séance tenante, annexé la maison voisine. Un renfort d'ouvriers pour abattre quelques cloisons avaient suffi à cette enquête.

Ainsi transformé le double hôtel allait devenir une ravissante bonbonnière. Il a été donné à plusieurs de nos compatriotes, aux Madou, aux Stevens, aux Slingener, aux Fraikin, d'être reçus dans ce grand salon tout tapissé de tentures grenat à clous d'or, le long desquelles courait une haute frise de chêne sculpté.

Tout en haut, près du plafond, pendues à des chaînes d'or les armoiries réelles ou imaginaires des poètes contemporains. L'écu de gueule aux fleurs de lis de Chateaubriand, celui de Lamartine avec la devise donnée « *A la garde de Dieu* ». Plus loin le double caisson — de famille et de conquête — de Victor Hugo, avec ce seul mot, souvenir des guerres d'Espagne et de la bataille d'Hernani « *Ilterro* ».

Et tous ces caissons, entouraient comme un cortège de bons chevaliers de plume et d'épée, le double écu d'Alexandre Dumas, celui de naissance, et celui de fantaisie : les pyramides, le palmier d'or et les trois chevaux, en souvenir de l'aïeul, le général de la cavalerie républicaine, vainqueur des campagnes d'Egypte, conquérant de Mantoue après avoir eu trois chevaux tués sous lui.

Du plafond d'un azur profond et limpide, semé d'étoiles d'or, descendait le lustre de bohême avec ses feuillages d'émail vert et ses fleurs de lotus d'opale aux tiges d'or.

En guise de rideaux des capes de contrebandiers

de Séville et Grenade, aux tons soyeux, aux couleurs ardentes, des flots somptueux de cachemires des Indes garnissaient les fenêtres; des nattes de Java, des tapis d'Orient ou encore des fourrures d'ours blancs couvraient les planchers.

Et partout le long des murs d'admirables toiles : *l'Hamlet et le Tasse dans un hôpital de fous* d'E. Delacroix, des Decamps, des Slingeneyer, de merveilleux meubles de chêne, des bronzes, des porcelaines, des bibelots, de tout âge, de tous styles, mais d'égale valeur; des lampes de toutes formes, arabes, grecques, romaines, de la Renaissance, une profusion de candélabres jetant mille lueurs dans les cristaux et les glaces...

L'on s'imagine sans peine ce qu'elle était rude la tâche de Noël Parfait, ce proscrit, ce vrai proscrit, qu'Alexandre Dumas, pour lui confier les fonctions de secrétaire, de copiste, de correcteur, de majordome, de caissier, voire d'économiste... avait recueilli dans sa petite chambre d'exilé.

Et quelles dures journées pour celui que Dumas surnommait familièrement le « *Jamais content* » que ces visites chez les antiquaires pour meubler le fameux salon :

« Aussitôt que l'existence de l'un de ces chefs-d'œuvre était signalée à Dumas, que ce fût à Bruxelles, à Anvers, à Gand, à Malines, il partait immédiatement, escorté de Noël Parfait, qui en route ne manquait jamais de lui recommander la modération. Cependant, le marchand n'avait pas plutôt mis son visiteur en présence du fameux meuble que Dumas tombait en extase.

« — Oh! superbe, s'écriait-il à haute et intelligible voix, la conservation est merveilleuse. On ne me l'avait vraiment pas surfait; mais vois donc Parfait, cette richesse, cette finesse de l'ornementation! Est-ce que tu ne le trouves pas magnifique, ce bahut?

« Dumas avait beau faire, M. l'économiste restait muet; bien mieux, sa physionomie, loin de traduire l'admira-

tion. exprimait une consternation complète ; ses épais sourcils se fronçaient de plus en plus, de légers hausséments d'épaules traduisaient son impatience, il envoyait dans les côtes du maître quelques coups de coude discrets, mais significatifs ; rien n'y faisait.

« — Combien avez-vous dit, monsieur ? continuait Dumas imperturbable. Mille francs ? Il est à moi ; vous aurez la bonté de me l'envoyer. » (1)

Parfait sortait désespéré de ces assauts brusques et sans cesse renouvelés donnés à l'équilibre de son budget, et s'arrachait les cheveux à la pensée de la prochaine échéance ; puis pour combler les déficits sans cesse renaissants il « battait monnaie dans les caves inexplorées de l'immense édifice de romans et de drames, faisait suer des reliquats aux droits d'auteur, préparait la *Tour de Nesle*, grattait le fond du tiroir des *Impressions de voyage*, coupait en quatre les *Trois mousquetaires* et rognait les derniers louis de *Monte Cristo*. »

Mais qu'importait à Dumas, dont l'insouciance en matière d'argent n'avait d'égale que la haine qu'il nourrissait à l'endroit des huissiers : Certain jour comme l'on sollicitait de lui une souscription de cinquante francs pour assurer les funérailles d'un huissier mort dans l'exil : « En voilà cent, répondit-il négligemment, mais enterrez-en deux ! »

Le cruel supplice encore pour Parfait que ces fêtes, où on le voyait errer dans le fond du tableau « avec des blancheurs sinistres de lettre de change ».

Tel le jour de cette fête offerte à la troupe des danseuses espagnoles de la Petra Camara, en représentation au Vaudeville, et où le maître de céans couronne ses largesses en distribuant à ses invitées les cachemires des Indes qui ornaient les fenêtres...

(1) G. DE CHERVILLE (*Le Temps* 12 avril 87.)

Fit-elle assez de bruit cette fête, à laquelle Monnier prêtait son concours pour représenter sur un théâtre — érigé tout exprès pour la circonstance par Sechan, le décorateur de la *Monnaie* — sa « *famille improvisée* ».

Et cet autre intermède puisé au répertoire varié dans lequel excellait notre compatriote V. Cappelmans : la traduction des grands classiques en pur patois de Bruxelles. Comme la table du souper — et de quel souper — n'était pas encore dressée on entendit ce soir là, dans ce brillant auditoire « où l'on voyait les gloires du Nord croiser leurs rayons avec les auréoles des beautés du Midi » le célèbre récit de Thérémène :

« Thérémène aurait pu passer pour le Turc à lunettes qui vend des dattes sur le boulevard Bonne nouvelle, et Thésée pour quelque pompier de l'époque de la Renaissance, alors que les pompiers n'existaient pas encore, un pompier impossible enfin, avec un casque ombragé de grandes plumes de paon, éparées en signe de douleur paternelle (1). »

Pendant les dix-huit mois que Dumas séjourna à Bruxelles il parvint à jeter par les fenêtres de l'hôtel du Boulevard de Waterloo, que le pauvre Noël Parfait s'évertuait à tenir fermées, plus de deux cent mille francs.

C'eût été la ruine pour tout autre que l'écrivain à la plume infatigable « noircissant jour et nuit l'interminable page blanche qui se renouvelait toujours sur sa table, qui ne prenait pas le temps de ponctuer, parce que la ponctuation est un temps d'arrêt, qui ne faisait pas de rature et qui ne se relisait jamais, la plume sans repos, sur le papier sans fin, l'homme aux douze cents volumes, qui donnait le manuscrit d'un roman lorsqu'on lui demandait un autographe ».

Les dix volumes des *Mémoires, Conscience l'inno-*

(1) DESCHANEL. *A pied et en wagon*, p. 220

cent (1), *Le capitaine Richard*, *Les compagnons de Jehu*, *La comtesse de Charny*, *Charles le Téméraire* et cinq autres ouvrages, trois pièces de théâtre : *La jeunesse de Louis XIV* (2), *La conscience*, *Les Gardes forestiers*, voilà le bilan de l'activité d'Alexandre Dumas à Bruxelles.

Certes il a su profiter de son séjour loin de Paris, utiliser les sujets nouveaux, les impressions locales et caractéristiques, les mille trames vierges que lui offraient nos mœurs et notre histoire nationale.

Il avait créé dès les premiers jours un centre de réunion pour proscrits, ou du moins pour certains d'entre eux que nous appellerions volontiers « l'Etat-major de la proscription ».

Car, il faut bien le reconnaître, l'hospitalité de Dumas eut pour résultat de créer deux catégories bien distinctes parmi les réfugiés. Le luxe de Dumas, son grand train de vie firent naître bientôt chez les pauvres diables sans fortune, réduits à manger le pain noir et dur de l'exil, un sentiment de persistante envie et d'âpre jalousie.

La masse des proscrits s'éloignait instinctivement de ces compagnons qui charmaient les longs jours d'exil par des fêtes dignes des Palais impériaux et

(1) *Conscience l'innocent* parut d'abord chez Méline sous le titre de *Dieu et diable*. Cet ouvrage était accompagné d'une préface sous forme de lettre à l'éditeur dans lequel Alex. Dumas avouait l'emprunt fait pour son roman « à quelques-uns des plus beaux chapitres du *Conscrit* de l'auteur flamand M. Conscience ». Et, ajoutait Dumas « pour rendre hommage à cet auteur j'ai donné le nom de Conscience au héros de mon roman ».

Quelle ne fut la surprise de notre compatriote. lorsque quelques jours plus tard, il constata, que sans doute pour compléter l'hommage, *Dieu et diable* avait fait place sur les couvertures — au nouveau titre *Conscience l'innocent* !!

(2) Qui fut retirée de la *Comédie française* et eut sa première — suivie de quarante autres représentations — au *Vaudeville* à Bruxelles.

nourrissait à leur égard une secrète défiance, c'est là sans doute une des causes de la séparation du gros de la proscription de ses chefs, du peu de popularité de Victor Hugo, qui se traduit un instant par cette légende de « Victor Hugo ayant un appartement somptueux au quartier Léopold, et réservant son modeste logis de la grande Place pour recevoir les proscrits qui venaient faire appel à sa bourse ou à son influence.. »

Le séjour d'Alexandre Dumas n'a point été sans exercer une influence considérable sur nos compatriotes. C'est le premier salon vraiment artistique et littéraire ouvert dans la capitale, le rendez-vous de la société instruite, éclairée, amie des arts

Ce contact continu, non seulement avec le romancier français, mais encore avec toutes les célébrités de passage chez lui, devait au même titre que les conférences de Deschanel, avoir pour résultat d'attirer davantage l'attention vers les choses de l'Art et d'aviver notre vie intellectuelle, qui sommeillait jusque là dans l'atmosphère un peu terre à terre de Bruxelles « ville de province ».

(La fin au prochain n°.)

PAUL WAUWERMANS.





LE LIQUORISTE

LN marchand de liqueurs mourait sans héritier.
Il avait désigné pour légataire unique
Un loyal serviteur, son garçon de boutique,
Brave homme, s'il en fut, au courant du métier,
Qui n'avait qu'un défaut : il aimait trop, peut-être,
La marchandise de son maître ;
Aussi notre compère, après avoir versé
Plus d'une larme à la mémoire
De son prédécesseur, n'eut rien de plus pressé,
Pour noyer son chagrin, que de se mettre à boire
Le contenu de ses flacons.
Pour se remettre à neuf dans ses provisions
Il avait, pensait-il, une assez belle somme
Que le défunt, fort économe,
Avait su mettre de côté ;
Mais, après qu'il eut acquitté
Les notes de l'apothicaire,
Du médecin,
Du sacristain
Et qu'il eut payé le notaire,
Le fisc, le greffe *et cætera*,
Notre homme se désespéra
De trouver le fond de sa caisse.
Le malheureux, pour sortir de détresse,
Emplit d'eau ses flacons, lui donnant les couleurs
Et l'aspect séduisant des diverses liqueurs.
L'illusion était complète ;
Chaque bouteille avait gardé son étiquette ;
A l'étalage on voyait figurer
Des noms pompeux, capables d'attirer
Les regards des passants : Rhum de la Jamaïque,
Punch, Cognac, Anisette, Elixir stomachique,
Genièvre de Schiedam et Champagne et Vin vieux,
Le tout en lettres d'or sur fonds rouges ou bleus.

Le coquin, dans ses circulaires,
 Annonçait à chaque client
 Qu'il continuait les affaires
 Sur le même pied que devant.
 « Pour satisfaire la pratique
 « Aucun soin, disait-il, ne sera négligé;
 « Si vous daignez, Messieurs, visiter ma boutique,
 « Vous verrez que RIEN N'EST CHANGÉ. »

On acheta de confiance
 De ce liquide frelaté;
 Mais on apprit bientôt que la réalité
 Hélas! ne répond pas toujours à l'apparence.

JULES ONRAET



LES DEUX DIAMANTS

DN gros diamant se vantait
 Devant un tout petit, que l'on voyait à peine,
 Du prix considérable auquel on l'estimait.
 « Je brille, disait-il, sur le front de la Reine
 « Aux fêtes de la cour; quand je parais au bal,
 « Lançant parmi la foule aux splendides toilettes,
 « Les mille feux de mes facettes,
 « Tout le monde convient que je suis sans rival.
 « Ah! vraiment, j'ai pitié de toi, petit confrère
 « Et je déplore ta misère
 « En comparant ton sort au mien;
 « Car, il faut l'avouer, tu ne vaux presque rien.
 « — Seigneur, dit le petit, je veux bien rendre hommage
 « A votre brillante grandeur;
 « Mais, sans vous offenser, si j'ai moins de valeur,
 « J'ai bien aussi quelque avantage.
 « Sans mon secours le vitrier
 « Ne saurait se tirer d'affaire
 « Et je suis, en coupant le verre,
 « Le gagne-pain de l'ouvrier.
 « Sachez que les petits, s'ils ne peuvent prétendre
 « Au même sort que les puissants,
 « Souvent, toutefois, savent rendre
 « Plus de services que les grands. »

JULES ONRAET



CAUCHEMAR JAPONAIS

TAMA-SAN, l'intrépide daïmio, le guerrier qui ne connaissait la peur que de nom, s'est accroupi sur ses talons, à côté de son épouse Kokoro-San, madame Cœur, et sur la natte, assoupi sous la moëlleuse couverture de soie rose, bourrée d'ouate, son mousko, le petit Fleur-de-Cerisier, sommeillait doucement.

Il était rentré de la campagne, la main sur la garde de son sabre. — Pendant qu'il déposait avec bruit ses sandales à la porte d'entrée, les servantes s'étaient jetées, le front à terre, et il était passé devant elles en jetant un regard de complaisance sur la tunique de sa femme, où des grues d'or et des tortues de soie verte, — emblèmes de longévité, — étaient entremêlées.

Alors, l'un devant l'autre, Tama-San et Kokoro-San, le vaillant seigneur et la très noble dame, s'étaient agenouillés, le nez frôlant la natte. Ils riaient, haut, en se regardant et se confondaient à nouveau en des plongeurs exquis et de longs sifflements de politesse.

Les servantes s'apprétaient à servir à leur maître, sur des plateaux de laque noire, la tasse de thé qu'il avait coutume de prendre à son retour, mais au grand étonnement de Kokoro-San, le maître les pria, avec

un geste aimable, de se retirer et les mousmés disparurent derrière les cloisons de papier qui glissèrent dans leurs coulisses.

Lorsque le gazouillis des rieuses servantes fut étouffé derrière l'épaisseur d'autres cloisons, Tama-San tira les deux sabres de sa ceinture, mais au lieu de les déposer dans le porte-sabre de laque d'or, où était leur repos habituel, il les mit à sa gauche, par terre, la poignée à portée de la main, comme font les nobles quand ils se savent en danger.

Et par un revirement soudain, ses traits souriants, que les conventionnelles grimaces de la salutation convulsaient encore, devinrent impassibles. Kokoro-San eut peur, sentant qu'un péril était à la porte; mais par une fausseté commune aux femmes de son pays, elle feignit l'indifférence et s'emparant d'un plateau de laque que les servantes avaient abandonné sur la natte, elle présenta une tasse d'alcool tiède à son maître.

Celui-ci, reprenant à l'instant son sourire, pria galamment sa dame de bien vouloir vider la coupe, la première, comme s'il n'eût eu d'autre souci, ni d'autre crainte. Et lorsqu'elle eut rendu la tasse vidée, il se versa des rasades successives de l'antique flacon de porcelaine de Satsouma et conta à sa femme l'étrange et merveilleuse aventure qui lui était arrivée dans le courant de l'après-dîner.

Comme par distraction, il interrompait parfois son récit et se prenait à considérer l'aigrette d'émail blanc qui historiait la bouteille de Satsouma, ou, tout en bourrant sa pipe, admirait les ciselures qui ornaient, à l'intérieur, la plaque d'argent de sa poche-à-tabac. Et cependant, le récit de sa rencontre, qu'il contait avec tant de gracieuse désinvolture était palpitant : En sortant du bain, il s'était amusé, pour se réchauffer, à essayer sur les bambous qui côtoient la rivière,

sa lame de Bizen, dont la trempe était célèbre parmi les nobles, et son sabre entaillait le bambou comme de la moëlle de sureau.

Quand, par la réaction du mouvement, une douce chaleur se fut répandue à travers ses membres, il avait regagné sa demeure, l'essuie-main négligemment jeté autour du cou et séchant sur son dos au soleil.

Au sortir du bosquet de bambous, un homme du peuple vint à sa rencontre. Il portait une hache. En passant il jeta un regard provocateur. Tama-San, habitué à voir les paysans se prosterner sur son passage, le front dans la poussière, s'étonnait à juste titre de cette attitude hardie. Quand, derrière lui, l'insolent avait heurté avec le bois de la hache le fourreau de son sabre. Pour venger un pareil affront, il fallait du sang. Cependant, Tama-San ne pouvait pas se servir des sabres, qu'il tirait seulement contre ses pairs. Et n'écoutant que sa colère, il avait pris à pleine poignée les cheveux de l'apparition. Il avait saisi la hache de l'autre main. Il l'avait plongée jusqu'au manche dans le corps de ce vil adversaire.

Mais au moment où retirant les cheveux en arrière, Tama-San avait jeté son provocateur sur le dos, la face était devenue cadavérique et blême et la bouche s'ouvrant sur des gencives noires bavait du sang. Et quand l'arme s'était enfoncée dans la poitrine, une vapeur bleue, une âme fulgurante s'en était échappée, — mince filet de lumière jaune d'abord, qui était devenue verdâtre, et s'était épanouie dans le ciel en une flambée d'un rouge ardent...

Madame Kokoro avait écouté ce récit fantastique avec un joli sourire qui avait découvert ses belles dents laquées de noir et une grimace d'incrédulité lui faisait fermer, en une moue de chatte, ses yeux bridés.

Maintenant, elle feuilletait distraitement, les très anciens albums de Itshio, où les dieux du Bonheur

sont représentés en d'amusantes et comiques postures et jetait parfois un regard de maternelle sollicitude à son mousko.

Tama-San, debout et les mains rentrées dans ses manches de soie, songeait à ce malencontreux cadavre. Il regardait devant lui, par les cloisons encore écartées de la chambre, le paysage assombri depuis le coucher du soleil. Le Fusi-yama, la Montagne Sainte, habituellement d'une immaculée blancheur, était devenue bitumineuse et charbonnée. Une vieille femme qui passait le pont s'était évanouie avec de grandes ailes de chauve-souris. Sur l'eau s'épanouissaient d'étranges fleurs de ténèbres, aux corolles d'un vert blafard et les lotus roses devenaient d'un jaune métallique au milieu de leurs feuilles qui se dressaient comme des lances d'acier.

Un coup de vent passa, comme un souffle.

Lorsque Madame Kokoro releva les yeux de son livre, elle vit un large serpent aux écailles argentées qui rampait à travers la chambre et dont le corps se fusionnait avec celui de son mari, si vaporeusement, qu'elle ne pouvait pas distinguer la transition entre le buste encore intact de Tama-San et l'immonde bête d'argent pâle. Et des crabes roses, aux pinces écartées grimpaient le long de l'horrible vipère, y enfonçaient leurs tenailles, s'arc-boutaient contre elle, venant du fond de l'horizon, en file innombrable, toujours plus petits, jusqu'aux tout derniers presque invisibles, qui se perdaient au loin, là-bas et qui venaient aussi.

Soudain, il neigea dans la chambre de roses pétales de fleurs de cerisier. Les cloisons s'écartèrent. La tête malade de l'apparition de l'après-dîner surgit. Elle s'approcha de Tama-San, lentement. A mesure que la distance diminuait elle tournait au gris et lorsqu'elle fut toute proche, sa face, ses vêtements, ses mains, jusqu'au blanc des yeux et au rose des ongles avaient une couleur mate et terreuse et sur son front se

marquaient aussi les deux taches noires qui sont le signe distinctif des personnes de la Cour.

Tama-San saisit le sabre, qui se trouvait toujours posé à ses côtés, de la main gauche il étreignait le fourreau de laque rouge tandis que la droite embrassant la longue poignée s'apprêtait à faire luire le glaive.

Le brave daïmio n'avait pas peur.

Il hésitait seulement à tirer son arme loyale qui ne rentrait jamais au fourreau que baignée du sang ennemi. Impassible il attendait, sans même daigner se retourner vers le spectre qui maintenant se trouvait derrière lui. Il regarda le paysage devenu de plus en plus lugubre. Parmi les ténèbres ambiantes, des têtes d'êtres embryonnaires passaient. Les pins se détachant sur les plaques lumineuses du ciel étaient comme de vagues têtes de mort tandis qu'un fœtus livide, encore à moitié fondu dans le macabre paysage dont il émanait, flottait, les bras étendus, et qu'une ombre d'un gris pâle, le contour ténu et sans consistance d'un vieillard qui n'avait pas de corps et rien qu'une ligne extérieure démarquant son être, était agenouillé devant lui, presque sur lui, — si diaphane que le daïmio voyait son propre pied à travers le corps de l'ombre.

Tama-San attendait, lorsque de dessous la manche de son vêtement un bras sortit, mince comme un ver de terre et si long que s'il avait dû être étendu il pouvait toucher les arbres de l'autre côté du jardin et cette membrane fantastique se terminait par une petite main verdâtre, qui vint caresser la joue du noble.

A ce visqueux et répugnant contact, Tama-San bondit en tirant son glaive...

Cependant, Madame Kokoro, lorsqu'elle avait vu son seigneur se transformer en serpent, s'était levée et avait essayé de l'étreindre, mais le bras qu'elle avait enlacé de ses bras fins et pâles était devenu tout maigre et son homme, était un immonde vieillard, nu

jusqu'à la ceinture, aux côtes parcheminées et saillantes, à la face grimaçante, aux cheveux gris et le bras, que dans une énergique désespoir de femme, elle tenait toujours plus enlacé, brandissait d'un air de triomphe un large couteau de cuisine aux reflets bleus.

Epouvantée, elle se jeta à genoux, les mains étendues en une supplication et voilà qu'une tunique de soie, aux triangles jaunes, couvrait le buste du vieillard haineux. Ses yeux étaient devenus blancs avec des paupières rouges et dans sa bouche, rose comme celle d'un chat, d'énormes dents carrées, s'enchâssaient. Au milieu de sa chevelure éparsse pointaient deux cornes d'or et ce qu'il brandissait n'était plus le large coutelas de boucherie, mais une canne en laque d'or, avec le geste de la frapper. Mais son bras ne s'abattit pas. Et Madame Kokoro, anéantie, restait sans bouger sous la menace toujours imminente de ce coup, qui ne partait pas...

Au mouvement circulaire du glaive, qui avait lui, tout s'évanouit, et Tama-San s'était assis de nouveau sur ses talons et il se passa, un temps indéterminé, une heure, peut-être une minute, pendant laquelle toutes les choses ambiantes restaient normales.

Seulement le Boudha d'or, dressé sur l'autel familial, jeta des étincelles, des taches noires s'étendirent sur l'or pur et sacré, l'envahirent tout entier et le marbrèrent d'une vérole répugnante.

Les cloisons chancelèrent et restèrent suspendues dans leur chute en dehors des lois de l'équilibre. Parmi les herbes et les arbustes du paysage, des êtres embryonnaires flottaient de nouveau, mais ils semblaient dans une étape de formation plus avancée; un globe jaunâtre nageait avec une tache rose en place de la bouche, où se voyaient déjà les premiers linéaments des mâchoires et dans ce qui allait devenir l'orbite des yeux, on voyait des cavités bleuâtres striées de vert.

Une autre face, qui semblait pétrie dans une chair sanguinolente avec des prunelles blanchâtres, voguait aussi et ces êtres encore informes et imparfaits semblaient la monstrueuse efflorescence des herbes et des arbres, ils avaient encore comme des liens invisibles avec la nature dont ils émanaient.

Au dessus de l'épaule de Tama-San, un spectre suspendu dans l'air, sans soutien apparent, comme un fœtus dans l'alcool, se penchait. Sur son épiderme, se voyaient encore les plaques grises d'une lèpre inconnue, comme les dernières attaches avec l'écorce des bouleaux et des érables dont il était sorti. Ses yeux ronds et blancs, aux pupilles vertes injectées de sang avaient cette première expression de toute face humaine : ils regardaient. Ses pieds et ses mains aux palmes écartées n'étaient plus des pattes d'amphibie sans être déjà des mains d'enfant, et au milieu de son ventre olivâtre, bombé comme une panse de crapaud, un nombril rouge, chose plus épouvantable que toutes les autres, saignait, comme si l'être informe et sans nom venait d'être détaché d'une mère monstrueuse. Des élytres de larve, en voie de devenir une chose ailée, se mouvaient sur son dos, très gauchement.

Au loin le Fusi-yama bitumineux toujours et les corolles jaunes des asphodèles.

Tama-San intimidé par ces êtres insaisissables attendait, lorsque derrière le monstre olivâtre, se leva cet être puissant et vigoureux qui paraît dans la vie japonaise comme le réparateur des torts, comme le symbole matériel de la force. Son vêtement était celui d'un noble et les deux sabres étaient passés à sa ceinture. Ses yeux flamboyaient. Telle était son énergie corporelle que le sang baignait son front, coulait comme une bave entre ses lèvres et tandis que dans une attitude de défi, il relevait ses manches sur ses bras nus, dans le mouvement de cette musculature vigoureuse le sang sortait

par les pores comme d'une éponge trop gonflée de sève.

Et le dieu de la Force et de la Puissance, le Vengeur souverain des félonies, grandissait toujours.

Tama-San trouvait enfin un ennemi palpable, à la hauteur de son courage et son sabre se réchaufferait de sang; mais tandis qu'il retroussait ses manches, lui aussi, et que, les jambes écartées en une solide assiette de combat, il allait faire tourner son large glaive, le dieu de la Force joignit les mains en un geste de lassitude suprême. Sa face se décolora et devint blême, le sang se retira de ses muscles. Il regardait Tama-San avec une expression de découragement infini, une désespérance si absolue qu'aucune douleur humaine n'en pouvait être la cause et qu'elle faisait pressentir les infinies désespérances, d'au-delà.

Le Vengeur était maintenant lié sur une croix par des cordes et de la main droite il présentait un manuscrit roulé, comme le gage d'un pacte mystérieux.

Devant lui, à genoux, la face tournée vers Tama-San, le spectre olivâtre et grenouilleux - qui s'était insensiblement transformé en un squelette humain avec une horrible tête de mort, tenait entre ses mains jointes un brûle-parfum que léchaient des flammes violacées. Cela semblait à Tama-San, comme un sarcasme suprême, comme un macabre holocauste que le cadavre lui présentait. Et lorsque les flammes se furent éteintes sur le brasier funèbre, le cadavre se dressa devant le noble, ses yeux violets pleurèrent du sang, il passa lentement sa main sur la chair noire de ses maigres épaules et alors, en un geste horrible, il s'arracha la barbe noire de son menton. Il tordit, comme une éponge, entre ses phalanges de squelette cette toison cadavéreuse, le sang coula sur ses bras noirâtres, entre ses doigts amaigris. Goutte à goutte, il tombait sur le paravent de papier blanc où déjà il faisait une large tache.

Alors définitivement vaincu, désarmé par toutes ces

apparitions lamentables et tristes, Tama-San lâcha son sabre et tomba à genoux.

Au bruit que fit l'arme paternelle, en cognant le paravent dans sa chute, le petit Fleur-de-Cerisier, pris de frayeur, s'éveilla et voyant sa mère debout à côté de lui, il saisit avec ses mains grassouillettes, le bord de sa robe et son regard affectueux d'enfant se porta vers la figure de Kokoro-San, comme pour y chercher un recours contre sa petite frayeur de mousko.

Mais déjà, ce n'était plus sa mère, c'était un être complexe dans lequel la douce figure de Madame Kokoro, se fondait avec le corps d'un renard, si intimement, que les deux apparences ne formaient plus qu'un seul mélange, que bientôt leurs têtes allaient se fusionner et que Madame Kokoro allait retourner par une métempsycose inéluctable, à une autre catégorie d'êtres.

Et désespéré, le mousko s'étendait sur le ventre, s'accrochant avec ses deux mains, à ce bord de robe, qui était celle de sa mère et qui fondait entre ses doigts...

Peut-être, ces étranges et macabres drôleries que je viens d'écrire, paraîtront l'élucubration d'un cerveau malade. C'est tout simplement la pâle transposition de quelques gravures japonaises, que par un soir d'hiver, je viens de feuilleter en fumant ma pipe. J'ai voulu signaler un côté de ces intelligences d'Extrême-Orient et les signes graphiques qui accompagnent ces estampes renferment une légende encore plus horrible que ma traduction trop concise. En tous cas ces gravures sont très-amusantes; rien ne saurait dire l'habileté technique de la main d'œuvre, les merveilleuses fusions de couleurs, aussi illusionnantes que la *Métamorphose de Galathée*, et par l'imprévu des détails et la profonde horreur des trouvailles, elles laissent, loin derrière elles, les funambulesques créations de Redon.

EUGÈNE DE GROOTE.

Décembre 90.



LES FORÊTS

FRANDIOSES forêts, vos beautés sont divines :
Surtout quand il vous fit, le Créateur fit grand ;
Il mit, à vous créer, un souffle délirant :
La sève des géants coule dans vos racines.

Vous avez la grandeur des justes et des forts ;
C'est avec majesté que vous courbez vos cimes.
Calmes, vous contemplez les ans et les abîmes :
Vous attendez en paix l'éternité des morts.

Le vent, dans vos rameaux, forme des causeries,
Que vous vous échangez dans un lent bercement,
Tandis que les oiseaux écoutent tendrement.
S'interrompant soudain dans leurs agaceries.

Vous vous contez tout bas, en bruissements doux,
Vos calmes aperçus des hommes et des choses ;
Et vous avez alors des sifflements moroses,
Dans les vapeurs du soir qui s'étendent sur vous.

Vous en connaissez long sur l'histoire du monde,
Impassibles témoins des ouragans humains,
Qui passent, soulevés par d'invisibles mains,
En renversant le soir ce que le matin fonde.

Des orgueilleux sont nés, redoutés de partout ;
Des foules ont surgi, sombres, tumultueuses ;
Tous, ils ont fait un jour des chutes monstrueuses,
Vous les vîtes tomber, et vous restiez debout.

Car on craint de toucher à votre vie austère;
Quand on vous découronne, on le fait lâchement.
Aussi, quand vous tombez, vous tombez lourdement,
Avec un sourd fracas, qui fait saigner la terre.

Le penseur a pour vous comme un respect pieux.
Vos voûtes, vos arceaux forment des cathédrales,
Et les clameurs d'amour que chantent les rafales,
Ont des accords d'orchestre et d'orgue merveilleux.

Il souffre, le penseur, lorsque l'on vous dépouille;
Vous êtes le silence et vous êtes la paix.
Il aime à s'en aller sous vos rameaux épais :
C'est là qu'il aime et croit, qu'il prie et s'agenouille.

Vastes traits d'union entre l'homme et le ciel,
Vous emportez nos vœux à travers vos ramures.
Vous les accompagnez de vos puissants murmures
Là haut, bien loin, — vers Dieu, ce penseur éternel.

L'innocence et la joie ineffables gazouillent
Dans votre solitude et votre immensité;
Vous êtes la douceur, l'honneur, l'honnêteté,
Qui soufflent, bienfaisants, sur les cœurs qui se souillent.

L'homme a des passions et de bas appétits,
Tristes révélateurs de sa chute première :
Mais vous êtes la pure et calmante lumière :
O bois, vous êtes grands, et nous sommes petits!

Quand l'homme qui s'affaisse a besoin d'un coup d'aile
Qui l'emporte un instant loin des sentiers battus;
Quand il veut retremper dans de mâles vertus,
Sa conscience en peine, au bien trop infidèle;

Quand son esprit se rouille et son cœur s'engourdit,
Pour retrouver l'amour des choses grandes, saintes,
Loin des banalités et des amitiés feintes,
Il s'en va sous votre ombre — et son âme grandit!

G. DELACROIX





NÉO-MYSTICISME FLAMAND (1)

FN ce temps-là, siégeait à Médan un Comité de Salut public qui imposait dans les moindres cantons littéraires la double tyrannie de son programme et de ses procédés. Son programme? une littérature *ouverte* — à la façon de la R. F. d'aujourd'hui, — à tous écrivains assez bénévoles pour laisser à la porte le bagage de leurs convictions spiritualistes et de leurs goûts esthétiques. Ses procédés? ils étaient synthétisés dans la formule du Maître : une nature très-grossière vue à travers un tempérament très-grossier.

C'était une nouvelle Terreur, la Terreur naturaliste.

Le public intelligent (trois cents personnes) geignait. Les ci-devants romanciers, délogés de positions laborieusement acquises, geignaient encore plus fort; mais, — ainsi Siéyès sous l'autre Terreur, — ils se contentaient généralement de vivre, en regardant d'un œil mélancolique, défiler les bataillons toujours grossissants des tireurs à dix mille.

Pour le plus grand bien des Lettres, des Jeunes survinrent, qui estimaient la lamentation d'un nul effet contre la littérature squalide et industrielle de M. Zola. Ils réagirent par des œuvres de réaction. Sans s'organiser toutefois, — et sous la simple impulsion de leur nature artiste. Aussi, ce 9 Thermidor manqua-t-il tout-à-fait d'habileté stratégique.



(1) A propos d'un livre récent : *Contes d'Yperdamme*, par EUGÈNE DEMOLDER.

Parmi ces Jeunes, enrôlés sous la commune bannière de l'Intellectualité, les uns se constituèrent docteurs ès sciences psychologiques. Ils scrutaient leur cœur, le fouillaient à l'instar des pélicans, pour livrer à quelques initiés le plus pur d'eux-mêmes en d'intenses analyses, assombries de la perplexité et du pessimisme de notre temps.

Les autres, affectés d'une vision un peu malade des choses, mettaient toutes leurs complaisances en d'exquis raffinements d'idées et de style, où la Nuance survivait seule, par l'élimination des teintes de surface.

Les uns et les autres semblaient ne pas se soucier du tout de mettre leurs pensées et leur « verbe » en équation avec le degré de compréhension de la masse lisante. C'est pourquoi, — même parmi ceux qu'obsédait la vraiment trop longue omnipotence du satrape Zola, — ces vaillants récoltèrent peu de reconnaissance... et beaucoup d'injures.

Ils chassaient silencieusement au chef-d'œuvre, puis tiraient à cent, et pour les seuls amis. Des esprits pondérés se chagrinaient de cette méconnaissance des normes consacrées de l'avancement littéraire. Ces jeunes gens, si désintéressés de leurs intérêts, semblaient suspects. Puis : « Est-ce ainsi, M^{onsieur}, que nous sentons et que nous parlons, nous autres ? »

Bref, ils furent sommairement étiquetés psychologues à l'eau de rose et — décadents !

Tout n'était pas dit.

Un phénomène merveilleux se produisit : ces Jeunes persévérèrent.

Des lors, l'Opinion s'émut. Elle revint sur la prime condamnation, revisa le procès... Et chacun d'exalter, voire d'imiter, en s'assimilant les formules de l'art levant, les novateurs tant conspués la veille. Phénomène merveilleux encore, mais cette fois inquiétant !



Aux gramens de cette nouvelle Littérature, — que le premier vent avait jetés par-delà les frontières de France, — le sol belge s'offrait particulièrement propre à une culture intensive. La complète indifférence de notre public pour les Lettres ne rendait-elle pas plus aisée la consigne d'hermétisme que s'imposaient les novateurs ?

Ce n'est point la minute de constater avec quelles qualités individuelles les premiers Jeune-Belgique cultivèrent

chacun leur domaine : Georges Knopff, le rythme; Iwan Gilkin, le péché; Giraud et Verhaeren, la nostalgie; Eekhoud, le nerf; Jules Destrée, l'Art. Cela a déjà été dit ici — par d'autres — en fort bons termes.



De toutes ces œuvres pourtant, — comme des œuvres des initiateurs, — une impression se dégageait : trop de complications intellectuelles, trop de hantises sentimentales, pas de *simplicité*. Nulle part ces oasis de fraîcheur et de quiétude mentales après lesquelles soupiraient tant d'esprits douloureux. « L'ennui d'on ne sait quoi » dont ces esprits étaient torturés, loin de trouver un lénitif dans les philosophies bizarres ou dans les rêves proposés, ne faisait que s'irriter davantage à l'amertume de ces effluves soufrées qui étaient comme l'haleine de la nouvelle Littérature.

La chose désirée : la Simplicité, restait pour ces esprits la chose impossible.



Il faut, pour être simple dans un temps comme celui-ci, avoir l'âme ouverte aux choses d'en-haut et douée, pour les choses d'en-bas, d'une vision limpide qu'épure sans cesse la conscience du Surnaturel.

Cela s'appelle le sentiment religieux.

Le grand honneur de Maurice Maeterlinck, — et aussi la déterminante de son succès, — est d'avoir fait pénétrer ce sentiment religieux dans la nouvelle Littérature.

Il l'introduisit sous la forme spéciale, — incomplète et voilée, — d'un Mysticisme deux fois flamand, puisqu'on y retrouve, mariés ensemble, le génie germanique et le génie espagnol. Toute pensée s'y présente avec son aspect originel, en *images*, telle qu'elle apparaît à l'enfant, telle qu'elle apparaissait aux primitifs ouvriers de nos cathédrales. Et ces images prennent pour nous un sens et un charme très-doux, car elles satisfont ce besoin qui nous tient de remonter vers la source des idées et vers la naïveté de nos croyances. Plus de complexités ni de bizarreries. Le Surnaturel seul, dont le souffle, animant l'œuvre du dramaturge, pacifie nos fronts lassés d'une fraîcheur inconnue.

Ce souffle, je l'ai senti passant à travers les contes de M. Demolder, qui se révèle aujourd'hui mystique ainsi que

Maeterlinck. Son livre donne la même impression de fontaine très-pure, de forêt mystérieuse. Après les complexités de hier, c'est le calme, la large paix que nous souhaitons. Après Byzance, c'est le lever de l'Aurore chrétienne.



M. Eugène Demolder, comme on sait, n'est pas un débutant. Il a prodigué à droite, à gauche les bribes de son talent : dans la *Jeune-Belgique*, dans la *Société Nouvelle*, dans l'*Art moderne*, dans un livre de critique, — aussi dans le *Journal des Tribunaux* et dans le *Palais*, deux publications de robins où s'épanouit cette fleur rare, et toute nationale, inventée par Edmond Picard et qui s'appelle la littérature judiciaire.

Au physique, — puisque l'état physique est une fatalité qui domine toujours quelque peu le talent, — M. Demolder est un homme bien portant. C'est Rabelais à 28 ans. Il a d'ailleurs, du curé de Meudon, la grande bonté et la large tolérance, et une naturelle aversion pour « les hypocrites, les traîtres qui regardent par un pertuis, les cagots, escargots, matagots, caffards, empantoufflés, papelards, chattemittes et autres telles sectes de gens qui se sont déguisées comme masques pour tromper le monde ». Il a, comme lui, l'ingéniosité du style, et plus que lui, la curiosité fine de la pensée.

Ajoutez à cela une imagination un peu bohème dont les opérations doivent heureusement retremper M. Demolder des soucis excédants, des paroles importunes où sa noblesse native doit souvent s'irriter, dans l'exercice des graves fonctions de l'ordre judiciaire qui lui sont dévolues.



La méthode de critique objective dont M. Taine est le dieu et M. Brunetière le prophète me paraît fort belle sur le papier; mais je confesse ingénûment n'éprouver pour elle aucune espèce de vocation.

Je ne ferai donc pas la critique du livre de M. Demolder; — je traduis l'impression que ce livre m'a donnée.

Que si l'on désire pourtant, (ce désir n'a rien que de légitime) que je dise dans quelles conditions de temps, de lieu, d'intrigue se développent les tendances de mon auteur, j'essaierai de le faire, au bénéfice des curieux.

— *Le temps.* ? Un Moyen-Age comme l'entendait Brueghel, où l'on se heurte à de continuel et amusants anachronismes; — une époque de choses sombres, de corps vigoureux, et d'âmes simples, éclairées de l'idée de l'au-delà, — dont l'évocation nous entraîne loin,

Loin de nos jours d'esprit charnel et de chair triste.

— *Le lieu.* ? Yperdamme, — patrie symbolique des poètes, — aux confins d'une Flandre paludéenne et d'un Océan d'émeraude; — ville morte maintenant, et qui dort, au fond de quelque golfe perdu, avec Yseseffmonde, avec nos vieilles illusions, avec nos rêves défunts :

*En vain, je pleure encor — perdus au fond des mers —
Les vieux rêves rongeurs partis naguère en bande
Loin de mon triste cœur, sous les souffles amers,
Par les mille détours des fleuves de Zélande. (1)*

— *L'intrigue.* ? Une trame enfantine sur laquelle sont brodés avec une laine très-pure des récits bibliques. Une vie très-calme, pas de heurts : le soleil se lève ou se couche, les cloches sonnent, les flots moutonnent, les bateaux dansent, les personnages devisent, fument, boivent, agissent avec beaucoup d'ordre comme dans ces paysages de foire mûs par un mouvement d'horlogerie.

Mais chacun des détails du tableau est peint avec amour, avec un souci du décor comparable à celui qui tenait Flaubert ou Villiers de l'Isle-Adam.

Ce n'est pas seulement le monde *visible* qui existe pour M. Demolder. Il est impressionné par des aspects des choses qui seraient inaperçus pour la masse, mais qui le frappent vivement, grâce à la vision primitive et à la faculté de rêve dont il est doué : Prestiges de la lumière, sens caché des silences et des clameurs populaires, langage des cloches surtout, des cloches obsédantes dans ce livre, — tantôt claires et joyeuses comme le réveil d'un nid de fauvettes, tantôt douloureuses comme des plaintes de malades abandonnés, — des cloches dont les accords s'envolent comme les élans d'une dilection paradisiaque, ou dont les notes profondes roulent comme des colères poignantes.

(1) ANDRÉ FONTAINAS. *En Zélande.*

Quant au style, — car il est permis devant un tel chef-d'œuvre, d'examiner l'outil, — il est substantiel, rutilant, fleuroné, caparaçonné, un peu trop peut-être, et ce sera la seule querelle de forme que je ferai à M. Demolder.

Querelle toute accessoire, qui n'entame point la vive admiration que j'éprouve pour ces bijoux littéraires que sont les contes d'Yperdamme.

Et parce qu'il se dégage de ces contes enluminés la douceur et le charme des fois enfantines,

Parce que ce livre dénote un divin mécontentement des conditions inflexibles de la vie banale et qu'il provoque chez quiconque le savoure cette exaltation et cette exultation personnelles qui sont les irrécusables symptômes de l'Art,

Parce qu'il échappe à l'amincissement universel par l'enthousiasme qui, placé continuellement sous la pensée comme sous un nectar précieux, la réchauffe et la subtilise,

Je déclare ce livre digne d'être comparé à l'exquise *Princesse*, et son auteur digne de prendre place avec Maeterlinck parmi les restaurateurs du Mysticisme littéraire.



En signant tantôt chez M. Demolder la puissance du sentiment religieux, je n'ai pas entendu le classer parmi les écrivains catholiques. (Il n'y prétend pas d'ailleurs et n'y pourrait prétendre, puisque toute transposition de la Bible attente assurément au caractère sacré que nous reconnaissons à ce Livre par excellence, dont la douceur a pu séduire M. Demolder, mais n'a pu le pénétrer.)

Or, cette voie du Mysticisme qui nous est ainsi signalée à nouveau, n'est-elle pas celle où devrait s'engager résolument la littérature catholique?

Je sais qu'il est des esprits très-vertueux, mais d'une vertu bien restrictive auxquels ce seul mot de *littérature catholique* fait peur. A force peut-être d'affirmer et de défendre l'ordre surnaturel, ils en sont venus à méconnaître des merveilles d'un ordre incomparablement moins élevé, mais susceptibles cependant d'enthousiasmer des âmes jeunes où gronde et monte une sève nouvelle. Si la restauration de l'ancienne musique ou de l'ancienne peinture religieuses a souvent trouvé en ces esprits un sérieux appui, il n'en a jamais été de même, — pourquoi? — de notre littérature. Dans

le passé, il leur a plu d'ignorer maints grands écrivains à la gloire desquels rien n'a manqué, mais qui manquent à la leur. Aujourd'hui encore, ils condamneraient volontiers les écrivains de leur race à vivre dans je ne sais quelle Arabie Pétrée, bornée au Nord par les récits du bon chanoine Schmidt et au Sud par les romans de Me^{lle} Zénaïde Fleuriot.

Mais, vive Dieu! cette fâcheuse tendance perd pied de jour en jour — et la nécessité d'une littérature catholique qui puisse servir d'aliment à des intelligences mûries et élevées s'impose maintenant à la nouvelle génération.

Ne le voyez-vous pas? ceux auxquels une conception positiviste et purement scientifique du monde ne suffit pas comme source de principes directeurs de la vie morale et qui se broient eux-mêmes dans leur besoin de méditation intérieure, aspirent au mysticisme comme l'asphyxié après un filet d'air.

Quelles doctrines peuvent mieux que les nôtres, donner satisfaction à cette aspiration, et fournir en même temps une solution intégrale aux problèmes qui la provoquent? Le catholicisme, qui est tout *sursum*, n'identifie-t-il pas le merveilleux et le réel, — le mystique et le vrai, — le désir de l'inconnu, l'occultisme si on veut l'appeler ainsi, et la « parfaite conscience de soi » qui est un des termes du Bonheur, au dire du P. Faber, ce grand Anglais qui fut un théologien sans jamais cesser d'être un poète et un mystique.

N'est-il pas à souhaiter qu'une telle littérature catholique et mystique s'instaure, qui soit comme un hâvre de grâce pour tant d'âmes démantées, abandonnées aux vagues incertaines? Je le pense.

HENRY CARTON DE WIART.





IDÉALS

I

DENTRE l'absinthe et le genièvre
S'enfoncer dans un gouffre impur :
Rechercher la honteuse fièvre,
Et, s'il se peut, souiller l'azur.

II

Les clubs la nuit, le jour les courses...
Tuer follement ses loisirs :
Chercher la joie aux vaines sources
Des terrestres et courts plaisirs.

Faire sonner un nom superbe ;
Devant les humbles jeter l'or ;
Toiser chacun — dès l'âge imberbe —
Avec des fiertés de milord...

Trouver au jeu son meilleur lucre ;
Pour la femme légère un peu
Avoir des mots comme du sucre
Et les audaces que l'on peut.

III

Sentir passer dans la mémoire
Tout le cortège des penseurs ;
S'enfermer dans la tour d'ivoire
Loin du flot vil des jouisseurs :

N'en sortir que pour tendre l'âme
Et les deux mains aux malheureux,
— Le front. les yeux pleins d'une flamme
Qui rayonne en chaleur sur eux..

Et — l'œuvre charitable faite —
Rentrer dans le domaine élu,
Monter d'un seul bond jusqu'au faite
De l'éternel, de l'absolu :

Oh! par dessus la contingence
Aux inextricables rameaux,
Asseoir sa pâle intelligence
En l'Être, pénétré sans mots!

JEAN_CASIER





PETITE CHRONIQUE

L'art de plaider et *De minimis*, les deux plaquettes de M. Hermann de Baets, s'adressent aux avocats, mais il n'y a pas que les avocats qui puissent en tirer profit. La situation que leur auteur a conquise au Barreau lui confère, vis-à-vis de ses confrères, le droit de remontrance et de conseil. Avec beaucoup de délicatesse, d'ailleurs, et d'habileté, il en use. Dans *De minimis*, c'est le droit de remontrance qu'il exerce. Nul ne raffine autant que lui sur la tenue qu'impose aux avocats le souci de l'honneur de leur ordre. Aussi proteste-t-il contre un tas de menues licences, innocentes aux yeux de la plupart, que tolèrent et pratiquent beaucoup de ses confrères, et qui sont les indices déplorables d'une démocratisation et d'une commercialisation du Barreau. Le décorum antique s'en va, détrôné par le sans-gêne : sans-gêne dans la correspondance, attesté par l'invasion des timbres secs, estampilles, memoranda, lettres à vignettes ; dans la toilette professionnelle, le veston et le chapeau de paille remplaçant à la barre la toque et la robe ; dans les écrits, dans la plaidoirie, sans-gêne partout. Dans *l'Art de plaider*, M. Hermann de Baets donne aux plaideurs ce précieux conseil : ne préparez jamais vos plaidoiries. Et que l'on ne se récrie pas : la démonstration de l'utilité du précepte suit, convaincante, irréfutable. La recommandation, bien entendu, n'est pas un appel à la paresse, elle ne s'applique qu'à la forme du discours. Il faut se préparer à plaider, c'est-à-dire connaître dans tous ses détails la cause, avoir une vue analytique claire, complète, de toutes les idées que le procès suscite ; se préparer à plaider par l'étude approfondie de la langue, par des lectures sérieuses et encyclopédiques, par l'habitude de la parole et du public. A part cela, rien : pas de note, pas de plan, pas de méthode d'avance fixée, pas de rhétorique. On le voit, ce sont là conseils précieux à quiconque a l'ambition de la tribune. Le style de ces plaquettes est net, simple, nerveux ; beaucoup de verve et d'esprit, et, dans le développement de la pensée, une apparence légèrement paradoxale qui double le charme de la lecture.



Que de fois n'a-t-on pas dit que Lamartine, Hugo et Vigny, les trois grands génies romantiques, n'avaient jamais sacrifié au sonnet? C'était faux. Pour le poète des *Méditations* et celui d'*Eloa*, l'erreur n'est pas démontrée, mais, ne craignez rien, elle le sera. Elle l'est déjà pour celui de la *Légende des siècles*, car voici le galant sonnet, adressé à madame Judith Gautier, qu'exhume un journal français :

Ave, Dea, moriturus te salutat!

La mort et la beauté sont deux choses profondes
Qui contiennent tant d'ombre et d'azur qu'on dirait
Deux sœurs, également terribles et fécondes,
Ayant la même énigme et le même secret.

O femmes, voix, regards, cheveux noirs, tresses blondes,
Vivez, je meurs! Ayez l'éclat, l'amour, l'attrait,
O perles que la mer mêle à ses grandes ondes,
O lumineux oiseaux de la sombre forêt!

Judith, nos deux destins sont plus près l'un de l'autre
Qu'on ne croirait, à voir mon visage et le vôtre.
Tout le divin abîme apparaît dans vos yeux,

Et moi, je sens le gouffre étoilé dans mon âme;
Nous sommes tous les deux voisins du ciel, madame,
Puisque vous êtes belle et puisque je suis vieux.



Mort du compositeur Litoff.



Le mage Joséphin Péladan vient de restaurer l'ordre du Temple, dont il se crée le Grand-Maître. Un de ses chevaliers, le comte de Larmandie, qui se titre : commandeur de Gêburah, vient de publier *Eōraka, notes sur l'Esotérisme par un Templier de la Rose-Croix*, avec un imprimatur du Sar. Il faut signaler, à propos de ce livre et des farces magiques de ces derniers temps, un important article de M^{er} d'Hulst : *Christianisme et occultisme*, dans le *Correspondant* du 25 août.



M^{me} la douairière Kums, M^{lle} Antonine Kums et M. Armand Kums ont ouvert, depuis peu, au public, l'admirable galerie de tableaux de feu M. Edouard Kums, à Anvers. Presque tous les maîtres anciens et beaucoup de modernes y sont représentés par de superbes toiles. Il convient de remercier vivement les héritiers de M. Kums, d'avoir appelé les amis de l'art à la jouissance de ce trésor artistique.



Chassé de Bruxelles par les vacances et sa soif de grand air, M. Edmond Picard s'en est allé, cette fois, faire une longue course en steam-yacht sur la Grande-Mystérieuse, le long des côtes de Bretagne, de Normandie, de la Manche et de la mer du Nord jusqu'à Ostende. Il la raconte, sa course, en une langue surchargée d'images, de pittoresque, de hardiesses, dans une série d'articles (*Art moderne* des 9, 16 et 23 août) Saisies au passage, quelques descriptions bienvenues, dont voici une :

« Le temps est radieux. Une brise légère fait friser sous le ciel pur l'immense nappe des eaux océanes. De sa double hélice le vaillant petit steamer baratte les eaux, tirebouchonnant trois cents tours à la minute. Son avant, qui coupe la masse fluide, net comme l'infaillible couteau de la guillotine, s'orne des deux bords, d'une blanche moustache d'écume crânement retroussée, qui le doue d'une physionomie barbare et rageuse. A l'arrière les toujours belles féeries du sillage qu'on regarde et qu'on regarde des heures en la fascination des couleurs et des frissonnements : un long et splendide tapis, incessamment se déroulant, mosaïque de bleu, de blanc, de vert, marbré de jaune par le soleil, ruisselant de moirures, menant vers l'horizon à des fêtes héroïques et mystérieuses, à des Walhallas! sollicitant l'âme à quitter le bord pour marcher sur les eaux rejoindre les fantômes qui là-bas, dans les régions de pourpre et d'or du soleil couchant, procèdent à des cérémonies triomphales. »



La campagne continue contre la Direction des Beaux-Arts. La plus réjouissante révélation récente est celle-ci : pour l'organisation du Musée des copies, un peintre a été envoyé en Italie, afin d'y copier une fresque qui n'existe pas.



M. François Fabié, le poète rustique qu'étudiait ici même, le mois passé, M. Louis Labat, a fait paraître chez Lemerre, le discours en vers — c'était une innovation dans ce temple de la prose — qu'il prononça à la Sorbonne, à la Distribution des prix du concours général. Sujet : *La Poésie dans l'Education et dans la vie.*



Mort de Jean Lombard, le jeune romancier de talent dont nous signalions naguère *Byzance*, tentative de reconstitution de la vie byzantine sous le Bas-Empire. Il avait été simple ouvrier et c'est à force d'acharné travail qu'il avait conquis une vaste érudition et une belle place littéraire.



Un curieux article de M. Raoul Rosières dans la *Revue bleue* du 8 août : *Pourquoi on ne lit plus Lamartine*. Les motifs de ce délaissement étonneront plus d'un. On dit couramment que les *Méditations* ouvraient à la poésie un monde neuf. C'est une illusion. Depuis cinquante ans, quand elles parurent, les poètes répétaient ce que chantait Lamartine : l'idée première, l'allure générale, les contours, les métaphores coutumières, le cadre ordinaire, tout se retrouve chez Ramond, Senancour, Chateaubriand, M^{me} de Staël, Chénédollé, Nodier; l'esprit, le vocabulaire, la factice mélancolie sont ceux de Werther, de d'Olban, de René, d'Obermann, de Corinne. Le « char de lumière » et « l'océan des âges » sont la propriété de Léonard; *Le Vallon* est à Pierre Lebrun, *L'Isolément* aussi, et à La Harpe et à Léonard; d'autres pièces sont à Lefranc de Pompignan et même, horreur! à Baour-Lormian. Le « tube enflammé » qui figure un fusil, « Philomèle » qui représente immanquablement un rossignol, sont du plus pur Delille. Bref Lamartine n'a pas su créer de monde nouveau ni même concentrer en ses vers le génie de son époque. Ce fut un gentilhomme amateur, s'affirmant volontiers tel, et méprisant la poésie. Il manque de passion réelle et d'émotion; tout est d'emprunt et de mode chez lui; Elvire même est fictive. Son éducation littéraire est sommaire, sa strophe uniforme, sa versification très imparfaite, sa syntaxe et même son orthographe très rudimentaires. M. Rosières cite des exemples étonnants :

Jeune ami dont la lèvre
Que le fiel a touché
(Recueils : A Guillemardet)

Des présents de l'époux les fragiles merveilles
Étalés sur le lit
(*Jocelyn* : 1^{ère} époque; 1 juin)

et bien d'autres. Et voilà pourquoi on ne lit pas Lamartine, quand on n'a plus seize ans. Et l'on fait bien, si M. Raoul Rosières a raison, ce que nous ne déciderons pas.



Voici encore, dans la *Revue indépendante*, cette fois, un piédestal qu'on renverse : celui du symbolisme et de son pontife, M. Jean Moréas. L'étude très consciencieuse de M. Camille Mauclair sur les poèmes de M. Moréas démontre la vanité des prétentions novatrices de ce dernier : il n'a pas rajeuni la langue, il n'a pas renouvelé les rythmes, il n'a rien innové dans le jeu des rimes ou l'a fait maladroitement. L'auteur reconnaît en M. Moréas un décorateur somptueux, un subtil musicien, un habile rhéteur, mais non un penseur, et il déclare avoir en vain cherché le symbole chez ce symboliste. La même revue exécute pêle-mêle tous les chefs du mouvement depuis Mallarmé jusqu'à Saint-Pol-

Roux. Il y a là plus d'une observation sensée, mais on ne peut oublier que la *Revue indépendante* a de manifestes sympathies pour le naturalisme moribond ; elle orthographe : Science, avec une majuscule et tient pour le positivisme et la « Religion de l'Humanité. » Rien d'étonnant à ce qu'elle se lève pour repousser l'invasion, dans la littérature, de tout spiritualisme quelconque, fût-il frelaté.



Une nouvelle revue est née à Paris : *Chimère*. Rédacteur en chef : Paul Redonnel.



Parus :

Pierre Loti : *Le livre de la pitié et de la mort*, chez Calmann Lévy.

Eugène Demolder : *Contes d'Yperdamme*.

Gustave Kahn : *Chansons d'amant*, chez Lacomblez.

Albert Krains : *Les bons parents*, chez Castaigne. Bruxelles.

Judith Gautier : *La sœur du soleil*, le Japon féodal, chez Colin, Paris.

Jules Huret : *Enquête sur l'évolution littéraire*.

Charles Maurras : *Jean Moréas*, étude sur la littérature symboliste.

Comte Angelo de Gubernatis : *Dictionnaire international des écrivains du jour*.
M. D.



Un de nos collaborateurs, dont on a pu apprécier ici, il y a quatre mois, une excellente étude sur l'Encyclique *Rerum novarum* : M. Edouard Van der Smissen, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles et secrétaire du Comité d'Etudes sociales de la Maison des Ouvriers, vient d'être l'objet d'une distinction éminemment flatteuse dont nous le félicitons au nom du *Magasin littéraire*.

L'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques) lui a décerné, en partage avec M. Lucien Schöne, le prix Rossi d'une importance de 5000 francs. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un de nos compatriotes obtienne cet honneur très-convoité chez nos voisins, et ce fait mérite d'autant plus d'être signalé que le sujet au concours était la question de la Population qui intéresse si vivement les législateurs et les économistes français.



Le dimanche 23 Août a été célébrée à Gand la fête jubilaire de l'école St Luc. Cette institution fondée par la société de St Vincent de Paul et placée sous la direction artistique de M. le Baron Béthune secondé par les Frères des Ecoles chrétiennes, a produit depuis 25 ans les fruits les plus merveilleux. Sortie du désir de préserver la jeunesse de l'influence délétère des académies officielles s'inspirant des traditions religieuses et nationales du moyen-âge, l'école St Luc a contribué puissamment à la moralisation d'une partie de notre

classe ouvrière et au relèvement de l'art chrétien; ses trois sections — Dessin et Peinture, Sculpture, Architecture — ont produit un grand nombre d'artisans habiles et de véritables artistes. Grâce à eux notre sol se couvre chaque jour de nouveaux monuments religieux et civils ornés au dedans et au dehors avec la splendeur dont l'art gothique a le secret.

L'École St Luc de Gand est fréquentée aujourd'hui par 600 élèves. Des écoles semblables ont été établies depuis peu d'années à Lille, Bruxelles, Liège et Tournai; celle de Bruxelles est dirigée par le Cher Frère Marès qui fut avec M. le B^m Béthune l'organisateur de l'école de Gand.

La fête du 23 Août a été rehaussée par un magistral discours flamand de M. le Docteur Schaepman, membre des Etats Généraux de Hollande, sur le rôle social et pacificateur de l'Art. Un grand nombre de personnages marquants, tant de l'étranger que de Belgique ont assisté au solennités jubilaires; nous citerons : M le Ministre de Bruyn, le R^me Dom Hildebrand de Hemptinne, abbé de Maredsous, M Stuart Knill, alderman de Londres, M. James Weale, conservateur du Musée de Kensington.

Une exposition très remarquable d'objets d'art — meubles, tableaux, orfèvrerie — dus aux anciens élèves de l'école St Luc est ouverte au vestibule de l'Université de Gand.



Du 23 au 26 Août s'est tenu à Gand le XXI^e Congrès néerlandais. Il comptait plus de 500 adhésions, dont une bonne centaine venues de Hollande. La Flandre française était représentée par notre collaborateur M. Louis de Backer.

On a beaucoup remarqué le discours de M. le Curé Claeys, sur ce thème : *Esprit. sovez utile!* M. le Docteur Schaepman, le prêtre éminent qui est une des gloires poétiques de la Hollande et que le Gouvernement néerlandais avait officiellement délégué, a été aussi fort applaudi.

M. Raym. de Kerchove l'Exaerde, Gouverneur de la Flandre Orientale, et M. de Maere-Limnander, président du Congrès, ont offert aux membres et à leurs familles, de brillantes réceptions : un très intéressant concert de vieille musique flamande donné dans la grande salle du théâtre agrémentait la seconde.

J. C.



Bibliographie

L'amour de Jacques. — Roman par CHARLES FUSTER. — 3^e édition. — Paris, Fischbacher (3 fr.).

Le *Magasin Littéraire* a eu, fréquemment déjà, l'occasion de s'occuper des œuvres — ou plutôt de l'œuvre — de Ch. Fuster. Doué d'un goût sûr et d'un talent qui s'impose, M. Fuster

a compris la nécessité littéraire et sociale de s'opposer aux tendances matérialistes de la foule des auteurs contemporains.

Cet idéal élevé, cette conception sagement, mais fièrement réactionnaire, ont toutes nos sympathies et méritent tous nos applaudissements.

Nous sommes d'autant plus heureux de renouveler ici à M. Fuster l'expression de ces sentiments que le nouveau volume qu'il vient de publier nous semble avoir revêtu d'une forme plus brillante et plus gracieuse des idées si légitimement chères à l'auteur.

L'amour de Jacques est à coup sûr un roman...romanesque, mais combien vrai au fond, combien vécu si on le dépouille de la fiction des événements, combien senti si on le creuse et si on le médite.

C'est l'histoire de la rédemption d'une âme blasée, égarée, fourvoyée — celle de Jacques, l'artiste raffiné — dans la bohème matérialiste de la vie parisienne. Ce sceptique surmené rentre dans son village natal où son cœur se refait, se renouvelle, s'épure peu à peu, à travers les caresses trop longtemps méconnues de l'amour maternel, parmi le rafraîchissement calme de la vie champêtre, jusqu'à s'éprendre d'un amour sérieux et chaste, jusqu'à sacrifier même cet amour, cet espoir déjà accepté, aux devoirs d'une amitié délicate et au souci du vrai bonheur de l'aimée.

Ce récit, dramatique dans sa simplicité, se développe sur une scène fraîche, ment rustique, parmi quelques personnages — tous braves cœurs comme l'auteur le dit lui-même dans sa dédicace à son fils Jacques — mais crayonnés chacun avec sa physionomie particulière, son type, son caractère spécial : maman Heurlin, la bonté, le dévouement incarnés, Jean, l'amoureux timide et féroce, Suzanne, l'ingénue, plus prompte à la tendresse que profonde en amour, passionnée mais oublieuse et s'accommodant bientôt d'un nouveau prétendant qu'elle épouse sans regrets; caractère peu intéressant, dira-t-on :

Soit! mais c'est l'innocence! Elle me fait rêver
A la candeur du lys, du cygne et de la neige,

comme s'exprime l'Olivier de Coppée au sujet de sa Suzanne à lui.

Quant au style de M. Fuster, il plaît beaucoup, étant aisé et suggestif, moderne sans complication, mélodieux et pur sans recherches, simple et bon garçon comme la pensée de l'auteur et comme l'âme du poète.

Ce n'est pas cependant sans quelque amertume que nous avons fermé ce livre. Tous ces personnages aux « braves cœurs », on ne sait s'ils sont chrétiens : ils doivent l'être, leurs actions le prouvent : mais à ne les voir jamais faire acte de religion, à ne les entendre jamais prier, on pourrait les prendre aussi bien pour des êtres sans foi positive, vaguement spiritualistes et miraculeusement vertueux. Ces choses-là ne peuvent se loger dans un cerveau catholique : elles reçoivent trop régulièrement le démenti impitoyable des événements.

Il y a là une invraisemblance qui est moins sans doute dans les intentions de l'auteur que dans les apparences de son œuvre.

Mais il eût mieux valu rendre le doute impossible. M. Fuster eût fait ainsi son volume plus digne d'être déposé dans le chrétien et pur berceau de son premier-né.

Cette observation, que nous avons déjà été obligé de faire au sujet d'un précédent ouvrage du même littérateur, nous croyons devoir y insister, tant dans l'intérêt de l'auteur lui-même, que par souci pour le bien plus considérable qu'une attitude d'avantage catégorique lui permettrait de réaliser.

J. B.



Histoire de la Littérature française; Moyen-âge et XVI^e siècle; par l'Abbé STIERNET, professeur de littérature française et d'histoire politique moderne à l'Institut Saint-Louis. Bruxelles. E. Ramlot, libraire, rue Grétry 17. — 1891.

Cet ouvrage de 132 pages forme en quelque sorte l'introduction de l'Histoire de la Littérature française au XVII^e siècle, dont M. l'abbé Stiernet prépare une édition nouvelle. On connaît la compétence de l'auteur : nul n'a davantage approfondi l'histoire littéraire dont il nous donne, délicatement, la moëlle.

Rien de superflu ni de fatigant : des notions sûres, claires, où se résument sans doute les ouvrages spéciaux et considérables publiés à notre époque, mais où l'on constate aussi une touche personnelle, un regard de fin connaisseur et un style d'écrivain.

Le livre que nous annonçons s'adresse au public non moins qu'aux élèves de philosophie que M. l'abbé Stiernet prépare chaque année aux examens. Tous les amateurs de littérature s'y rafraîchiront utilement leurs souvenirs, ou y puiseront des idées nouvelles et précieuses sur le moyen-âge et l'époque, si peu connue d'un grand nombre, qui a précédé le grand siècle. C'est erreur absolue de se confiner toujours dans celui-ci et il est bon de savoir ce qui l'a précédé et amené — comme il est indispensable de connaître notre XIX^e siècle, grand aussi et sur lequel M. l'abbé Stiernet lui-même écrira quelque jour sans doute.

Les trois premiers chapitres du livre que nous annonçons : I. — *Origine et formation de la langue française* — II. *Troubadours et trouvères. Les épopées françaises. Les trois matières.* — III. *Littérature satirique. Fabliaux et Bibles. Le Roman du Renard. Le Roman de la Rose*; ces trois chapitres, disons-nous, ont été publiés dans le « Magasin Littéraire » au commencement de 1889. C'est un motif pour que nos lecteurs se procurent le livre entier et étudient, avec un guide tel que l'abbé Stiernet, la poésie lyrique au moyen-âge, les origines du théâtre, l'histoire et l'éloquence au moyen-âge; puis Rabelais, Calvin, Montaigne, Amyot, la Pléiade. A la fin du volume sont réunis des documents intéressants où nous remarquons l'analyse de *Patelin* et de la satire *Ménippée*.

J. C.



NOS TENDANCES

L est difficile d'éviter qu'en un congrès les vœux ne prennent parfois la portée d'une critique, d'un blâme. Bien susceptible qui s'en froisserait.

M. de Petit a fait, à Malines, un rapport dont les conclusions nous intéressent. Les voici :

« Les Revues, dit l'honorable Rapporteur, sont un besoin de notre temps. »

On ne peut mieux dire.

« Une Revue catholique doit s'inspirer des enseignements du Décalogue et de l'Eglise. »

Nous ne voulons pas chicaner M. de Petit sur l'expression. Il serait malaisé pour une Revue de mathématiques de s'inspirer du Décalogue ou des enseignements de l'Eglise. Sur le terrain littéraire, on conçoit des productions très irréprochables ne « s'inspirant » pas des données religieuses. Nous ne savons si une Revue ne peut être catholique sans prendre le but immédiat d'une propagation de la Foi. Nous oserions même dire que dans l'état de nos sociétés, dans l'état des idées, la meilleure organisation de la production intellectuelle sera la division du travail; ici, la propagande religieuse; là, l'occupation du terrain scientifique; là encore, la conquête du terrain littéraire. La spécialisation des fonctions est la condition d'un travail efficace.

S'inspirer du décalogue? Veut-on dire qu'il faille que toute revue prêche la morale? S'inspirer des enseignements de l'Eglise? Veut-on dire que toute Revue doive *ex professo*, faire de la Théologie? Non! n'est-ce pas? Et l'histoire de notre temps n'a-t-elle pas montré le danger de l'oubli de la loi des spécialisations? Et la théologie, aux mains de laïques incompetents, n'a-t-elle pas fait quelques ravages?

Veut-on dire que le Décalogue et l'enseignement de l'Eglise doivent être les recteurs des rédacteurs, *subjectivè*, le balisage des voies à suivre dans les grandes eaux, à récits, du travail humain? Mais quelle est bien la Revue catholique méconnaissant cette règle primordiale?

M. de Petit n'en dit pas moins : « Les Catholiques ne disposent pas d'une Revue qui réponde rigoureusement à ce thème. »

Il y eut des protestations vives.

M. Gilbert, secrétaire de la *Revue générale*, MM. F. Vanden Bosch et Carton de Wiart, nos collaborateurs, se récrièrent. La phrase malencontreuse disparut.

M. de Petit continue : « Concilier les exigences de « la société moderne avec les principes qui doivent « inspirer une revue catholique est une tâche extrêmement délicate, hérissée de difficultés : elle n'est pas « impossible et s'impose à l'émulation de ceux qui « reconnaissent le Christ pour roi et l'Eglise pour « mère. »

C'est d'une absolue justesse!

Mais la conclusion *pratique*, s'il vous plaît?

Va-t-elle être de dire : « Aucune revue ne satisfait au programme; blâmons, défaisons et essayons à nouveau! » « Tâche extrêmement délicate », « tâche hérissée de difficultés! » Croyez-vous qu'on constituera d'une pièce des groupes ayant cette connaissance parfaite des principes, ce tact exquis des situations, pour

concilier les immortelles exigences de la vérité permanente avec les variables nécessités des contingences du temps?

Si vous trouvez cette *rara avis*, nous applaudirons! Fondez une revue qui satisfasse votre idéal!

Mais tant que vous ne l'aurez pas trouvée, agissez sur les revues existantes.

Agissez par vos conseils, agissez surtout *par votre collaboration*.

Les revues donnent beaucoup moins la direction qu'elles ne la reçoivent. Elles peuvent poser certaines règles; mais les tendances, l'esprit général, sont, avant tout, le fait des collaborateurs. Il est bien rare que parmi les articles insérés dans un numéro, s'en trouvent deux répondant exactement à tous les desiderata du comité de rédaction. Celui-ci ne peut imposer ses idées, ses goûts; il laisse passer ce qui ne va pas directement à l'encontre de ses règles.

Nous n'avons pas qualité pour parler au nom d'autrui. Mais les abonnés de la *Revue générale*, s'ils veulent comparer les dernières années aux premières, n'auront pas de peine à reconnaître une allure bien différente. Nous ne savons jusqu'à quel point cette différence peut résulter d'un parti pris, d'une résolution expresse; mais il nous est bien permis de soupçonner qu'une part importante en revient à une transformation subie, irrésistiblement. Cette transformation, d'ailleurs, hâtons-nous de le dire, nous semble très heureuse.

Parlons du *Magasin littéraire*. — On nous loue, on nous blâme, d'avoir pris une certaine « position spéciale ». Disons d'où elle est venue, cette position.

Quand, il y a de cela huit ans, nous fondions le *Magasin Littéraire*, nous avons rencontré à côté de sympathies plus ardentes, une sorte de bienveillance compassieuse. Il semblait aux prudents, aux sages, toujours si nombreux à se révéler autour de toute

manifestation d'énergie. que notre tentative était téméraire, au-dessus de nos forces, d'après les uns, au-dessus des conditions extérieures du succès, d'après la plupart.

Une publication nouvelle! Mais le marché était inondé de revues et de journaux. Le plant nouveau, jeune et frêle, ne pousse point sous la ramure touffue du vieux bois.

Une publication nouvelle, une revue, en Province! Mais ne savions-nous donc pas que la Province est morte aux choses de l'esprit; que si, d'exception, elle s'affrlande de littérature, elle la veut venant des grands centres, seuls soleils auxquels puisse se réchauffer sa native froideur?

L'objection, décourageante, était faite pour nous pousser de l'avant. Nous avons le sentiment qu'une place était ouverte dans l'ensemble de nos publications périodiques. Et ce sentiment résultait du fait même qui fournissait l'objection.

Il est vrai que l'activité intellectuelle était centralisée, que les capitales prenaient le monopole des revues, qu'il était difficile aux jeunes gens de Province de trouver la publicité; mais surtout, il est vrai que l'absence de recueils locaux, éloignait le stimulant, la tentation de s'essayer à écrire. Ce fut par une sorte d'esprit de clocher, par le désir de provoquer le surgissement de travailleurs sur place, que nous prîmes la décision de tenter un essai. Nous ne visions pas haut. Il ne s'agissait point d'élever le *Magasin Littéraire* à la hauteur des grandes revues; il s'agissait de donner à nos concitoyens l'occasion de s'exercer, quitte à placer ailleurs les fruits d'une expérience plus consommée. Tels furent nos débuts; à côté de quelques articles que des écrivains connus voulurent bien nous donner à titre d'assistance, le *Magasin Littéraire*, dans ses premiers numéros, fut une revue locale.

Nous avons dû à nos convictions et à nos croyances

de prendre une règle fixe, immuable. Le *Magasin Littéraire* était catholique : il ne sortirait point de cette règle, ne transigerait point sur le respect du dogme, sur le respect de la morale chrétienne. En ce sens, il s'inspirait du Décalogue et des enseignements de l'Eglise.

Pour le surplus, nous n'appartenions à aucune école, à aucune coterie. En politique, nous représentions des tendances diverses. En littérature, la plupart d'entre nous faisaient eux-mêmes leurs premières armes. Nous partions sans esprit de système, laissant à chacun la responsabilité de sa pensée et de la forme donnée à sa pensée.

Mais voici que cette position prise vint assurer à la Revue un succès inespéré, qui la transforma dans une large mesure, l'accommodant aux besoins qui se révélaient.

Il y a, depuis quelques années, un mouvement intense de rénovation littéraire, artistique. On n'admet plus sans conteste que la forme classique, quels que puissent être ses mérites, satisfasse aux exigences de l'époque. Que ce soit un bien, que ce soit un mal, ce besoin de moderniser la forme est un fait.

Les *Jeunes*, ceux qui avaient senti ce besoin de renouveau, s'étaient jetés avec frénésie à la destruction de tout ce qui était ancien, sans se donner la peine de discerner l'immuable du contingent, courant sus, en une violente clameur d'abatage, à tout ce qui, portant le caractère de la tradition, représentait pour eux la routine. En cet emportement, tout fut objet de mépris, de sarcasmes. Ni la Foi, ni les mœurs, ni les immortelles certitudes qui, à travers la carnation des formes, resteront l'éternelle ossature de la pensée, ne furent épargnées.

Devant ces exagérations, devant ces extravagances, il y eut une contraction des milieux adoreurs des fétiches conventionnels. Tous les doctrinarismes s'armè-

rent pour la défense de leurs sacro-saintes idoles.

Mais il y eut aussi une contraction des milieux où l'on fait les justes et rationnelles distinctions. Les catholiques s'alarmèrent. Toute cette poussée *jeune* sembla suspecte et dangereuse. Par une très explicable réaction, les témérités injustifiées provoquèrent la crainte des légitimes audaces.

Où donc s'essayeraient ceux qui, sans abandonner les prémisses de la Croyance, avaient la conviction des nécessaires transformations ?

Ils nous arrivèrent, tout naturellement..., parce que chez nous ne régnait nul esprit de système. Si bien qu'à un moment donné, quelques-uns, par le phénomène d'acoustique qui fait que l'oreille est plus vivement frappée des tonalités inaccoutumées, crurent le *Magasin Littéraire* inféodé tout de bon à quelque Ecole nouvelle.

Est-ce à dire que nous ayons entendu donner à la Revue une impulsion dans un sens plutôt que dans un autre ? Non ; notre œuvre, par son attitude tolérante et passive, a subi la poussée extérieure. Si elle occupe dans le mouvement littéraire de notre pays, une « place à part », cette place, elle ne l'a point prise, elle se l'est laissé assigner.

Nous n'avions pas attendu les conclusions de M. de Petit pour faire notre examen de conscience

Nous n'avions pas manqué de nous apercevoir que l'opinion s'émouvait de notre attitude. Nous avons compris que notre revue, ayant pris une importance imprévue à ses débuts, nous pouvions avoir des devoirs à raison de l'influence qu'elle pourrait exercer. Nous nous étions demandé si, dans quelle mesure, une modification pouvait s'imposer.

Notre conclusion fut négative. Quant à nous, nous devons maintenir nos règles.

Exclusion de tout ce qui serait contraire à la vérité religieuse ou à la morale.

Exclusion de tout ce qui, indirectement, manquerait au respect de la vérité religieuse ou de la morale. Cela, absolu!

Mais, un programme de propagande religieuse *ex professo*? — Non!

Nous ne sommes pas une revue religieuse.

Nous voulions être, au début, une revue *scientifique et littéraire*. Il s'est fait, par une nouvelle manifestation de la loi de spécialisation, que la littérature et l'art ont pris la place à peu près entière.

Faut-il consacrer cet état de fait? Faut-il décider que nous abandonnions le terrain scientifique? Nous ne le pensons pas. Et nous ne le pensons pas parce que nous n'avons pas d'opinion arrêtée sur la ligne divisoire de la science et de la littérature; parce que, surtout, nous ne voulons pas imposer une opinion à ce sujet. Nous savons que la Littérature suppose un souci de la forme, la recherche du beau par la forme; mais il nous est impossible de discerner un objet scientifique qui soit absolument rebelle aux formes de l'art. L'histoire, le droit, l'économie politique, les sciences naturelles sont incontestablement des champs de travail littéraire.

Nous avons même la conviction que la plus haute expression de l'art est son application à la propagation du vrai, du vrai spéculatif et du vrai moral. Nous croyons que la littérature a la mission d'aider à l'harmonie du vrai, du bien et du beau.

Est-ce à dire que nous rejetons la formule « l'art pour l'art » et que, sans distinction, nous la déclarons immorale?

Si nous pensons que l'art comme toutes les forces dont dispose l'homme, doit aller, comme le moyen, à la fin; nous croyons qu'il y a un beau artistique appréciable *in se*. Il est plus grand et plus beau d'employer de belles phrases, de belles descriptions, de belles

analyses à démontrer de grandes vérités et à persuader de nobles vertus, que de faire ces phrases, ces descriptions, ces analyses; mais il n'en est pas moins vrai que ces phrases, ces descriptions, ces analyses peuvent être belles en elles-mêmes. Et si nous n'admirons pas dans l'auteur qui fait de l'art pour l'art, la supérieure grandeur morale de celui qui vise au but, la supérieure fonction de celui qui y concourt plus directement, nous ne pouvons refuser le mérite à celui qui, visant moins haut, cultive le moyen.

Ce serait une triste époque, un pauvre pays, qui en resterait à l'art pour l'art. Mais, dans l'harmonie du développement général, nous ne pouvons méconnaître les services de ceux qui créent la forme... Triste pays qui en resterait à l'art des tailleurs de pierres...; mais le tailleur de pierres est indispensable à l'art plus relevé de l'architecte.

Que la science doive prendre, sans rien abandonner de sa rigueur, des formes plus artistiques; que la littérature doive adopter un fonds d'idées plus exactes et devenir plus savante; que science et art doivent concourir par une hiérarchie à la moralité; tout cela est d'évidence.

Mais que veut-on que nous, nous exercions le ministère de mettre chacun à sa juste place?

Que veut-on, que nous ne partions pour le travail qu'après avoir réalisé l'idéal?

Non! nous persistons dans notre attitude. Que rien ne soit contraire aux règles immuables, que, catholiques, nous reconnaissons. Mais que pour le surplus, chacun travaille librement, sous sa responsabilité: ciseleur de phrases, sculpteur de descriptions, constructeur de conceptions puissantes, apologiste sublimé... mais que nulle activité ne soit repoussée!

Et que ceux qui pensent devoir pousser le mouvement vers un idéal plus élevé, au lieu de décourager

les modestes, nous montrent les forces de leurs ailes ! Nous leur promettons un accueil enthousiaste et reconnaissant.

Le fait est qu'une poussée d'opinion énergique emporte une notable partie de la littérature dans des voies nouvelles. Il est incontestable que, souvent, l'innovation affecte des formes étonnantes, qu'il semble que le « drôle » soit pris pour le beau. Mais bien mal avisés les sages qui, sous prétexte de l'étrangeté des symptômes, ne veulent point voir le phénomène profond auquel les symptômes sont liés.

L'étrange, le « drôle » sont les fruits de l'esprit de système. L'aberration, dans l'ordre esthétique, comme en tout le reste, vient de l'exclusive préoccupation d'une idée isolée. Les Ecoles se constituent sur une pensée, la suivent sous prétexte de logique, comme si cette pensée n'avait point sa place marquée dans un ensemble complexe.

Les Ecoles littéraires nouvelles partent toutes d'une idée commune : la répulsion du convenu, le désir de la réalité, de la vérité. Toutes, elles accusent la littérature classique d'être *conventionnelle* : elles veulent *observer*. Les réalistes donnèrent à cette idée une forme grossièrement obvie. D'autres, plus pénétrants, s'attachèrent à l'analyse des sentiments, des passions, à « l'analyse psychologique » ; d'autres, fatigués des aperçus de surface, cultivèrent la nuance ; d'autres encore, par une réaction, sentirent le besoin de simplicité ; etc. etc. Et chaque groupe, constitué sur la sensation d'une lacune, se fit un *genre* et, de parti pris, cultiva à outrance le procédé dont l'antérieure négligence l'avait frappé.

Nous ne croyons, nous, ni à l'immobilité, ni aux innovations brusques. Nous pensons que la transformation se fera par une évolution nécessaire. D'autres idées exigent d'autres expressions : d'autres mœurs, d'autres formes de la pensée. Le siècle du chemin de fer parle

autrement que le siècle des diligences, le siècle de la lumière électrique ne s'accommode point des périodes sentant l'huile de la lampe fumeuse. La machine à écrire a un autre style que la plume d'oie.

Il faut bien que le classicisme se résigne à voir la langue subir le contre-coup des changements qui s'opèrent dans les hommes qui l'emploient. Le systématisme conservateur ne peut servir qu'à irriter et à pousser aux excès le systématisme innovateur.

Celui-ci souvent aboutit à l'absurde. Mais le point de départ n'est point faux.

Qu'on fasse de la psychologie. Rien de mieux, sans doute; si la psychologie n'est point la culture de l'idée fixe...

Qu'on recherche la nuance. Rien de mieux, si la nuance est saisie dans l'harmonie de la lumière.

Qu'on aime la simplicité. Rien de mieux, si la simplicité n'est point cherchée dans la complication artificieuse.

Qu'on alimente la littérature de la supérieure analyse « des envolées vers l'au-delà ». Rien de mieux, si la pénétrante intuition des rayons d'en haut n'est point la vague impression des nébuleuses lointaines.

Qu'on soit mystique. Rien de mieux, si la mystique est la claire vue du vrai, non la vague perception d'idées diffuses avec l'énergante sensation du brouillard.

Le vice des écoles nouvelles est dans leur caractère *outrancier*; l'erreur du classicisme dans son obstination à refuser de s'assouplir aux besoins modernes. L'éternelle loi des réactions! La vérité s'est trouvée toujours entre le Paradoxe et la Routine.

Quelques-uns ont su ouvrir leur style au légitime et nécessaire rajeunissement, sans tomber dans l'oubli de la légitime et nécessaire conservation. Il y a loin de Royer-Colard à Dufaure, de Bossuet à Louis Veuillot. Quelle vitalité et quel sens de l'actualité dans la puis-

sante et lucide polémique de Verspeyen! Quel équilibre de l'ancien et du moderne dans cette partie de l'œuvre d'Edmond Picard, où, renonçant au parti pris littéraire, il laisse sa plume courir au service de ses idées juridiques.

Il faudra du temps avant que l'opinion se fixe en ce juste milieu que de rares et puissantes organisations saisissent de tact. La norme n'est point tracée; il la faut découvrir. Il faut étudier les manifestations nouvelles, les analyser et, d'un effort de critique, dégager la loi littéraire de l'avenir.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir précédé la critique et de dicter une règle. C'est pourquoi nous restons éclectiques.

Il importe que les Catholiques sachent de la littérature autre chose que la tradition; qu'ils connaissent les tendances du temps, les étudient et les jugent.

Il importe que l'Enseignement soit initié aux problèmes nouveaux, pour qu'il se prépare à guider ses élèves dans une mer agitée, suivant la classique métaphore, dans une mer où des fanaux nouveaux viennent disputer la place aux anciens phares. Les cris d'alarme jetés tout-à coup aussitôt que nous avons découvert une bien petite partie de la littérature contemporaine, ne prouvent-ils pas combien grande était la quiétude, combien peu on soupçonnait l'importance de l'investissement des anciennes forteresses par l'armée des modernes barbares?

Nous souhaiterions beaucoup voir nos collaborateurs s'attacher à la discussion impartiale des diverses tendances. Nous souhaiterions voir leurs adversaires les examiner rigoureusement, sévèrement, cherchant quelle vérité si petite fût-elle, peut les animer, quelles erreurs, très grosses peut-être, les entraîner. Mais qu'on ne les néglige pas, qu'on les connaisse. Elles ont des partisans nombreux, plus nombreux chaque jour. Ce

n'est point en haussant les épaules et en tournant le dos à l'ennemi qu'on évite d'être renversé.

Si nous voulons garder l'expectative, ouvrant notre recueil à la discussion, sans préjuger le résultat de celle-ci, il peut être utile néanmoins de dire quelle issue nous entrevoyons dans le lointain, comme le probable aboutissement de la présente querelle.

Peut-être, à étudier avec soin les productions littéraires de ce siècle, reconnaîtra-t-on, au fond de toutes les tendances novatrices, un phénomène semblable à celui qui se produit en matière d'art, en matière de philosophie, en matière de droit, avec les mêmes besoins, les mêmes écarts.

Un sublime effort de pensée philosophique, analytique, rigoureuse, avait abouti à l'œuvre de St-Thomas d'Aquin. Par un curieux concours de circonstances, tandis que le moyen âge finissait avec la grandiose expression de la philosophie chrétienne, la découverte des trésors de l'antiquité mettait le monde en possession de la philosophie ancienne, du droit de Rome, de la littérature, des arts grecs et latins. C'était assez de richesses. L'humanité pouvait vivre longtemps sur ce fonds magnifique. La scholastique jura *per verba magistri*, les lettres et les arts se nourrirent d'imitation qui s'appela Renaissance. L'École, la littérature classique jetèrent un vif éclat. Ce qui était fatal, arriva : la pensée se reposa sur ses trésors : l'esprit d'analyse s'endormit dans le facile emploi de formules toutes faites.

Il devait en résulter une réaction : elle ne manqua pas. L'impression se produisit de l'insuffisance des formules reçues en philosophie : on demanda des idées nettes, on sentit le besoin de la critique. On réclama l'examen, on tomba dans le scepticisme, dans le matérialisme, on retourna à la philosophie, on s'insurgea contre ce qu'on appella par un abus de langage, la « Métaphysique », on s'acharna à l'observation, à l'analyse. Puis, tout à coup,

c'était hier, l'École, sur le conseil de Léon XIII, reprit la philosophie thomiste, comme si l'on avait senti le besoin de renouer la chaîne d'une période de labeur productif après les désillusions succédant à une période de consommation.

En Droit, l'École vivait de droit romain, de glose et d'exégèse. Le dégoût monta aux lèvres. On sentit le vide, le convenu ; on se mit à la recherche de réalités : on scruta les mœurs, on pénétra au cœur des peuplades sauvages, on demanda le secours de la biologie ; mais en même temps on étudia fiévreusement les anciennes coutumes, le droit né du fait social avant la renaissance du romanisme.

Dans le domaine de l'art comme dans celui de la philosophie, on éprouva le sentiment d'une décadence profonde, du convenu, du vide ; de toutes parts, on chercha la réalité. Ce fut le réalisme, ce fut l'analyse, ce fut le psychologisme, ce fut le néo-mysticisme ; mais, aussi, il se fit un violent retour vers le moyen-âge : ce fut le romantisme, ce fut « l'art chrétien ». La pensée artistique rechercha, par dessus la période classique, la chaîne de ses efforts. Sans plus exclusivement admirer Ruysbroeck en littérature que le Gothique en architecture, on ne peut se refuser à reconnaître que nous ayons la sensation de sortir d'une période de richesses d'emprunt, insuffisantes désormais, pour reprendre la tradition d'une culture sur fond propre, laborieuse, intensive.

Il semblerait donc qu'en vérité, il s'agisse bien moins de formes prises *in se* et admises pour elles-mêmes que d'un intense besoin de philosophie, de vérité.

N'est-ce point là, le fond commun, sur lequel brochent les aberrations de l'esprit de système, l'ultime appétition, mal dégagée jusqu'ici de ses manifestations symptomatiques, du revival littéraire ?

S'il en est ainsi, la littérature ne répondra aux

besoins de notre époque que par une scrupuleuse attention à la pensée vraie, juste, nette, précise; d'autant plus vraie, plus juste, plus nette, plus précise, que plus délicats seront les domaines abordés.

S'il en est ainsi, la vérité sur la littérature ne sera dans aucune formule. Elle sera précisément dans le rejet de toute formule en tant que cette formule peut être un obstacle à l'expression plus adéquate de la pensée.

S'il en est ainsi, la poussée littéraire est à l'appropriation du discours à une pensée plus analytique. Ce n'est pas un mal, cela; mais un bien. Le danger, le fait actuel, souvent, est la pensée divagant en des analyses mal conduites. La garantie contre ce danger, le remède aux erreurs présentes est dans une direction des études s'attachant moins à la forme, plus au fond des choses. De l'Ecole primaire à l'Université, le vice est le même : l'enseignement se complaît dans les mots, les formules : *verba, voces*. Qu'il aille au fond des choses, satisfaisant au besoin de philosophie que les enfants traduisent par leur éternel « pourquoi? » ; la forme, l'expression vaudra ce que vaudra la pensée.

HERMANN DE BAETS.






LE PEINTRE ET LA VIERGE

Souvenir de Bavière

A Victor Berne!

ÉTAIT un vieillard étrange aux cheveux blancs comme les pétales d'un lys frais-éclos, aux yeux divinement calmes comme ces yeux d'enfant, où les fées seules et les rêves se sont encore mirés : yeux de cristal et de soleil, qui, leurrés par une vision illusoire de la vie, semblaient scintiller dans un enchantement sans fin, dans la fraîcheur et les transparences d'une extase. Il était grand et bon et doux ; il usait, pour nommer les choses immatérielles, de termes inaccoutumés, qui vibraient infiniment sur ses lèvres, ainsi que certaines notes se prolongent et se perdent sur une corde de violon, en laissant derrière elles le frisson de l'inconnu : et les habitants du hameau venaient parfois écouter son langage comme une musique qui ne leur coûtait rien, et les pénétrait de mystère plus que les chants latins de l'église.

Et cet homme était sans nom ; on l'appelait : le Peintre.

Il avait une fille d'une beauté diaphane, frêle créature toujours vêtue de blanc, rayon de soleil enfoui dans un nuage de mousseline, — et les paysans la désignaient entre eux sous ce titre, qu'instinctivement chacun lui avait donné, parce que tous les attributs en brillaient à la fois sur elle : la Vierge. C'étaient le Peintre et la Vierge. On n'en savait pas davantage et on les craignait un peu. Voici pourquoi.

Un soir, — il y avait de cela cinq ans, — à l'époque de la fenaison, deux étrangers étaient apparus soudain au tournant du chemin, par où quelquefois le dimanche, — en ce calme commencement du seizième siècle, — on descendait

jusqu'à la grande route, en causant des villes qu'elle avait traversées, et de celles où elle se rendait, la bonne marcheuse... Et de surprise ce soir-là les travailleurs s'arrêtèrent dans les champs pour contempler ces visiteurs que nul n'attendait, arrivant, on ne savait dans quel but, des lointaines civilisations. D'où venaient-ils ? comment étaient-ils faits, en messagers du bien ou du mal ? C'étaient un homme et une jeune fille. Lui paraissait avoir un visage d'enfant maladroitement grîmé en tête de vieillard, il était grand et bon et doux ; elle toute diaphane dans sa robe de mousseline. Alors on se rassura, mais on les suivit de loin : ils entrèrent dans l'église, puis chez le curé.

Quelque temps après, on sut qu'ils allaient partager le logis d'un métayer, chaumière croulante, située au sommet du coteau où s'élevait le village : là, par les portes et les fenêtres et les fissures, le soleil entrait de tous les côtés à la fois, à n'importe quelle heure du jour. Il ne leur en fallait pas davantage : de la lumière et encore de la lumière. Le Peintre en voulait beaucoup, parce que sans elle il n'aurait pu faire de tableaux ; et sa fille, parce qu'étant vêtue de mousseline et vouée à la blancheur, elle aimait que le soleil l'enveloppât et la fit paraître plus blanche encore...

Dès le lendemain de leur installation le Peintre ouvrit une large caisse qu'il avait apportée, et des tableaux qu'elle renfermait, il tapissa une pièce, transformée ainsi en atelier. Et toutes ces peintures se ressemblaient au premier coup d'œil : c'était dans chacune d'elles la même tête de Vierge, les mêmes longs cheveux ceignant d'un nimbe d'or l'ovale du visage, le même corps vêtu de blanc, agenouillé dans l'attente du Seigneur, au-dessous d'une fenêtre orientale, par où des clartés mystiques descendaient.

Seulement, tandis que les premières de cette série de Vierges avaient des aîs d'enfants, les suivantes, plus récemment peintes, semblaient d'année en année, dans les transformations progressives d'un même type féminin, incarner les différentes phases de la jeunesse. Entre ces toiles qu'on eût dit similaires, il y avait comme un ordre de succession ; la Vierge n'avait pas dans toutes le même âge ; elle y apparaissait tour à tour petite fille, adolescente et jeune fille. De tableau en tableau son corps se faisait plus immatériel, ses yeux plus purs, son teint plus lilial ; et c'était comme l'idéal de la virginité qu'on voyait ainsi s'accroître et s'épurer continuellement en elle...

Ayant dressé son chevalet, le peintre dit à sa fille : « Agenouille-toi et prie. Car voici que mon cœur déborde d'espérance, depuis que l'agitation des cités n'est plus autour de moi. Tu es si belle et si blanche, que cette fois je peindrai non plus la Vierge, mais la Virginité elle-même. Alors je brûlerai tous mes autres tableaux, et je me reposerai dans la contemplation de mon chef-d'œuvre. »

Elle s'agenouilla et elle pria : et les semaines et les mois passaient, tandis qu'hélas ! en un coin de l'atelier les ébauches manquées s'accumulaient lentement. Chaque jour elle venait s'agenouiller et prier au même endroit de la chambre, et le peintre, la fièvre aux yeux, les lèvres closes reprenait sa place au chevalet.

Cela dura quatre ans : le vieillard s'était courbé et ses doigts tremblaient ; la vierge était devenue transparente et surhumaine, et l'on ne savait plus bien si elle avait un corps...

Quand le premier matin de la cinquième année eut lui, le Peintre pleura beaucoup. Puis avec désespoir il rejeta loin de lui ses pinceaux ; et se tournant vers sa fille il s'écria : « O toi que j'ai nourrie d'une manière très-spéciale, et dont j'ai soigneusement élaboré l'esprit, à l'aide de lectures choisies, afin qu'ayant subi une préparation, ton corps et ton âme réalisassent le type de la virginité parfaite ! toi sur qui j'ai veillé vingt ans, pétrissant tes rêves, tes pensées, et jusqu'aux moindres désirs de ton cœur, en vue de cette préoccupation qui m'inquiétait uniquement : faire à force de soins que tu devinsses la Vierge par excellence, entre toutes celles qui peuvent être ici-bas ! ô ma fille, modèle inouï tel que n'en a jamais eu aucun des Peintres qui ont voulu représenter la Mère du Christ ! vois : mes efforts resteront vains. Car autrefois tu étais belle et blanche ; mais depuis quelque temps tu l'es si étrangement, si divinement, que je me sens impuissant devant toi, comme je le serais devant la Vierge du Ciel, elle-même. Je me trouble et je me désespère à ton approche, j'ose à peine te regarder, et je crains vaguement de commettre quelque sacrilège quand je t'adresse la parole... »

Mais elle, à-demi ployée sur son agenouilloir, et comme accablée du poids d'une révélation, se taisait. Soudain elle se dressa et dit : « Mon père, soyez exaucé et reprenez confiance. Je ne suis pas la Vierge du Ciel, mais je suis semblable à Elle, car, voulant récompenser vos labeurs, Elle m'a prêté depuis peu la forme même et le visage qu'elle

eut ici-bas. Seulement Elle me les reprendra dans huit jours; et alors tous deux nous mourrons. »

Aussitôt le Peintre brûla les tableaux qui tapissaient l'atelier; puis il se remit à l'œuvre : ses doigts ne tremblaient plus. Et face en face avec son idéal descendu pour lui huit jours sur la terre, contemplant éperdûment la Vision, le Rêve de son existence incarné dans sa fille, il ébaucha sur la toile une Vierge vêtue de blanc, agenouillée dans l'attente du Seigneur, au-dessous d'une fenêtre orientale, par où des clartés mystiques descendaient...

Cependant le soir du huitième jour arriva; et le Peintre posa ses pinceaux, car l'œuvre était faite. En même temps une grande traînée de soleil entra dans la pièce et vint envelopper le corps mystérieux de la jeune fille, courbée sur l'agenouilloir où elle avait vécu dans une longue prostration. « Mon père, murmura-t-elle, montrez-moi son portrait. » Puis, l'ayant vu : « Je vais lui rendre ce qu'elle m'a prêté. Venez avec moi. » Alors dans l'air qui fleurait les roses et qui ondulait un peu, lentement elle parut se dissoudre, tandis que la traînée de soleil se retirait par la fenêtre, comme pour escorter vers le ciel la marche du triomphe... Et, dans la chambre assombrie, le Peintre priait et pleurait de joie, car il savait qu'il allait mourir.

Il se sentit terrassé : une troupe de paysans était entrée, l'injuriant, le frappait, l'accusait d'avoir tué sa fille. Il fut traîné en justice, et roué peu après en place publique, car aucun de ses juges ne put comprendre l'histoire étrange qu'il leur conta.

Seulement l'invasion des barbares avait négligé le tableau qui resta deux siècles dans un coin, méconnu, dédaigné, et perpétuant de génération en génération le souvenir du Peintre et de la Vierge.

Et plus je songe au merveilleux chef-d'œuvre et à l'exquise légende que les hasards d'un voyage m'ont fait rencontrer, plus il me semble que je les profanerais l'un et l'autre, en nommant le petit coin de la Bavière où je les ai trouvés.

LOUIS BELMONT.






SENSATIONS DE PARIS

SILHOUETTES DE PROFESSEURS

M. Paul Leroy-Beaulieu. — M. Alglave. — M. Emile Deschanel. — M. Gaston Boissier. — M. Paul Janet. — M. Boutroux. — M. Ernest Renan

OUS plaît-il qu'ascensionnant la montagne Sainte Geneviève, nous croquions l'une ou l'autre silhouette de professeur - soit à la Sorbonne, soit au Collège de France, soit à l'Ecole de droit?

M. Paul Leroy-Beaulieu, professe l'économie politique : grand, les cheveux follement crollés, la barbe en éventail, la cravate flottante, il a l'air plutôt d'un artiste que d'un savant; et les gentes demoiselles qui étalent leurs charmes aux premiers bancs du cours prennent, à l'entrée du maître, de petits airs admirateurs et intéressants... Hélas, chez M. Leroy-Beaulieu ça ne mord pas : le maître effeuille ses notes, et sans un geste, sans une parade, nettement, clairement, ponctuellement il détaille ses théories, appuyant chacune de ses conclusions, de chiffres et de faits péremptoirement classés : en somme un « mathématicien » de l'économie politique; les élégantes habituées du Collège de France préféreraient certes un peu de « fanfreluches » et

M. Leroy-Beaulieu sèchement démonstratif doit leur donner la nostalgie de M. Renan et de son sourire de satire; mais nous qui, depuis le début de son cours de cette année, suivons scientifiquement le sagace économiste dans l'exposé minutieusement saisissant de ses idées — nous y trouvons un charme croissant.



Voici un autre économiste et d'un tout autre genre : aimant la phrase, cherchant l'esprit, quêtant le succès — un excès de forme qui nuit considérablement au sérieux du fond. M. Alglave, c'est de lui qu'il s'agit, avec sa faconde condescendante et sa parlotte spirituelle, amusera pendant une heure son auditoire en égrenant force anecdotes sur Fourier, Saint-Simon, Infantin, tous les chefs socialistes, mais au sortir du cours, de toutes ces frivolités inconsistantes, rien ne perdure dans la mémoire, nulle théorie ne se fixe dans l'esprit; et l'on a cette impression de revenir d'un feu d'artifice.



Entrons au cours de littérature française de M. Emile Deschanel.... Ce cours a lieu le mercredi à deux heures — mais pour pouvoir entrer seulement dans la salle, il importe d'arriver à 1 heure, et encore... Dès le seuil, involontairement, échappe à l'auditeur novice l'exclamation de Flaubert : « Mon Dieu, que de femmes! »... Il y en a partout : sur les bancs, sur les rebords des fenêtres, autour de la chaire; il y en a de vieilles drapées solennellement dans un bas-bleuisme cinquantenaire; il y en a de jeunes doucement rêveuses comme des Elvire et des Laure; il y en a de petites, il y en a de grandes, il y en a de laides, il y en a de jolies — enfin il y en a, comme dans la chanson,

pour tous les goûts... Ah! voici le « Maître » — et tous les yeux vont à lui... Pas jeune, le « Maître » barbe et cheveux gris... Doucement, onctueusement, mièvrément, M. Deschanel entame son sujet; ce jour-là il parlait de Lamartine — et pendant une heure il a adressé à cette grande et haute et virile mémoire de Poète des compliments fadasses de salon, et de spirituelles galanteries de boudoir... De la littérature, cela? Allons donc — du sucre d'orge! N'empêche que les yeux des mamans jettent des éclairs d'admiration, et que les jeunes filles essuyent de furtives larmes...

Au Quartier-Latin, quand passe M. Emile Deschanel, les étudiants disent : « Tiens voilà le Père Coqueluche! »

« Le Père Coqueluche »! — où donc ai-je déjà entendu ce mot-là?



M. Gaston Boissier, de l'Académie française, enseigne la littérature latine : c'est un grand et droit vieillard, correctement sanglé dans une longue redingote, avec une tête blanche de lord anglais... Il marche à travers l'antiquité en seigneur et maître, en ressuscitant d'intense façon aux yeux de son auditoire les mœurs, la physionomie, les personnages — tout cela avec des mots suggestifs, des idées originales, des aperçus imprévus : en un mot c'est de l'antiquité moderniste, la seule admissible et la seule acceptable aujourd'hui.

Il traite de l'origine des littératures latines, et sur cette chose vieille de siècles, il a des rapprochements et des comparaisons sagacement contemporains — fond sérieux d'histoire fleuri de poésie et d'esprit.



Voici, d'autre part, M. Paul Janet, un petit vieillard criquet et recroquevillé; il traite de la philosophie sur

un ton d'abord monotone, bas et plaintif, puis, au contact des systèmes qu'il expose, s'anime soudain et se redresse et combat et réfute et démolit les différentes formes du matérialisme contemporain pour conclure par l'exposé un peu nuageux et phraséologique de sa philosophie propre : l'idéalisme...



A côté de M. Paul Janet plaçons M. Boutroux, professeur de philosophie critique — longue et svelte silhouette, au masque pâli et émacié, au regard fatigué, aux gestes langoureux et qui personnifie même physiquement le système philosophique qu'il défend : *Chi lo sa?*



Pour finir, une brève esquisse du cours de M. Ernest Renan... D'abord M. Renan enseigne dans une petite et basse salle où le monde s'encaque en tonnelle de harengs... Autour de la chaire, devant des pupitres, une dizaine de graves orientalistes prenant des notes; derrière eux, sur des chaises, des dames et des demoiselles, et au fond, debout, le *vulgum pecus* des curieux. M. Renan entre : c'est un gros petit vieillard, dodu, informe, la démarche lourdement dandinante, la tête épaisse et boursouflée, ombragée de longues mèches grises, les yeux vifs et pétillants, à peine perceptibles sous l'énormité des sourcils... Ah! par exemple, M. Renan n'est pas beau!

Il s'assied, penche malicieusement la tête du côté de son auditoire féminin, sourit, se courbe sur sa vieille bible jaunie, lit une phrase d'hébreu avec de solennels éclats de voix et commence ses explications...

Le langage de M. Renan n'a rien de distingué : la plupart des phrases restent inachevées, et les mots vul-

gaires et banals abondent ; avec cela des points d'interrogation tout le long de la démonstration, avec, comme conclusion dernière, des « c'est possible, c'est probable » et surtout « ma foi, vous comprenez, je n'en sais rien ! »... Franchement, à première audition, la science de M. Renan ne paraît pas sérieuse ; ajoutez à cela que l'homme physique — voir le portrait ci-dessus — n'a rien d'attrayant, et expliquez alors comment il se fait que ce lourdaud normand à idées vaporeuses, séduit naturellement et enlace et charme et enchante ses auditeurs, qu'on l'écouterait pendant des heures sans fatigue et qu'on l'aimerait comme un grand et prestigieux artiste, n'était qu'on songe aussitôt, dans sa fierté de chrétien, que cet homme-là est le pître sacrilège de nos plus chères et plus hautes vénération...

FIRMIN VANDEN BOSCH





LE PÈLERINAGE DE TRÈVES

UOMME un palladium de gloire
J'ai vu la Robe du Sauveur,
Où le passé laisse une moire
D'enthousiasme et de ferveur.

D'entre les pignons que nos rêves
Mystiquement font se pencher,
Ta vieille cathédrale, ô Trèves,
Montait dans l'air pour nous prêcher...

Et les peuples venaient... Les foules
Se renouvelaient chaque jour,
Régulières et longues houles
Qu'agitait seul un vent d'amour.

Salut, ô Robe qui touchâtes
Le corps mortel du Christ vivant!..
Par cette Robe, où Vous marchâtes
Quand Vous marchiez en nous sauvant,

Que tissa la Vierge aux mains fines,
Que votre humanité porta,
Où je lis vos œuvres divines
De Nazareth au Golgotha,

Vêtez, Jésus, notre nature
De foi, d'amour, d'éternité...
Par cette Robe sans couture
Donnez au monde l'Unité.

Trèves, 2 octobre 1891

JEAN CASIER



VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (1)

§ III. — Le Monde passionnel

AINSI l'humanité subissant, à travers les âges, l'enchantement du mystérieux amour, palpite à son seul nom sacré.

« Toujours elle en divinisa l'immuable essence, transparue sous le voile de la vie, — car les espoirs inapaisés ou déçus que laissent au cœur humain les fugitives illusions de l'amour terrestre, lui font toujours pressentir que nul ne peut posséder son réel idéal sinon dans la lumière créatrice d'où il émane.

« Et c'est aussi pourquoi bien des amants, — oh ! les prédestinés ! — ont su, dès ici-bas, au dédain de leurs sens mortels, sacrifier les baisers, renoncer aux étreintes et, les yeux perdus en une lointaine extase nuptiale, projeter ensemble la dualité même de leur être dans les mystiques flammes du Ciel. A ces cœurs élus, tout trempés de foi, la mort n'inspire que des battements d'espérance ; en eux, une sorte d'amour-phénix a consumé la poussière de ses ailes pour ne renaître

(1) Voir la livraison précédente. — Nous rappelons, à propos de cet article, que nous laissons à nos collaborateurs toute la responsabilité de leurs opinions. Nous croyons certaines œuvres de Villiers de l'Isle Adam répréhensibles au point de vue moral.

(N. D. L. R).

qu'immortel : ils n'ont accepté de la terre que l'effort seul qu'elle a nécessité pour s'en détacher. »

En cette première page de *l'Amour suprême*, se développe magnifiquement le symbole de l'impossibilité de l'amour terrestre qui transparait dans tout l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam. A d'autres artistes, plus rapprochés de la terre, et plus à même de comprendre le côté humain de notre nature, il a laissé déchiffrer les énigmes des passions, peindre leurs luttes misérables, et étiqueter les battements des cœurs : il a choisi la meilleure part, il a exprimé l'idéal d'amour de l'humanité, et en a poussé jusqu'au ciel le soupir douloureux. Sans cesse il évoque des être privilégiés qui, n'ayant vu sur la terre qu'abaissement et dégradation, les yeux emplis d'ailleurs d'une tristesse natale qu'ils n'ont pu éloigner, les ont levés définitivement vers la lumière, et ont pleuré parce qu'ils voulaient le Ciel dans leur cœur, et que leur cœur ne pouvait le contenir.

Voici Paule de Luçanges et Valléran de la Villethéars dont les âmes, à travers la vilénie de ce qui les entoure, ont reconnu en elles la même languide nostalgie des choses d'au-delà, et rapprochées par cette identité révélée, se sont aimées uniquement loin des « atteintes sociales ». (1)

Dans cette *Maison du bonheur*, l'amour s'est réalisé. Mais c'est la seule fois que Villiers de l'Isle-Adam autorisa dans son œuvre la félicité terrestre. Il en a tôt compris l'impossibilité absolue. L'homme ne peut que se souvenir des cieux et non les faire descendre sur la terre. « Les passagères félicités des amours terrestres, a dit Balzac, sont des lueurs qui trahissent à certaines âmes l'aurore de félicités plus durables, de même que la découverte d'une loi de la nature a fait

(1) *Histoires insolites*. — La Maison du bonheur.

supposer à quelques êtres privilégiés le système entier. » (1)

Si l'amour absolu était possible un seul moment, les deux mortels qui l'auraient éprouvé quitteraient la terre à l'instant même sous le choc fulgurant de cette foudre bienfaisante. Ainsi se résume l'étrange poème d'*Akédysseril* (2) où, dans les décors glorieux, surgit le drame d'amour.

L'auteur évoque dans l'Inde la splendeur des vieux âges. Afin de revêtir la pourpre royale, Akédysseril, la veuve de Sinjab, l'héritier de la couronne, s'est emparée des deux suprêmes descendants des anciens rois, le prince Sedjnour et sa fiancée Yelka : les deux sublimes adolescents se sont vus pour la première fois le jour de leur prison, et leur âmes se sont vouées l'une à l'autre.

Pendant les deux enfants ont été condamnés à mort, et dans une noble pitié la reine Akédysseril a demandé au dieu Siva, s'il était possible qu'ils mourussent d'une joie si absorbante que la mort leur semblât préférable à la vie. Et, tandis qu'elle s'éloigne vers les batailles lointaines, le dieu a dû exaucer ses désirs.

Après un guerroyant exil de plusieurs lunes, Akédysseril revient à Bénarès, sa capitale. Les lignes des éléphants et des dromadaires, horizon mouvant, s'avancent au loin ; les étoffes miroitent et les ivoires resplendent au soleil ; et de sa beauté au charme lumineux et pâle de mystère, la reine incarne l'orgueil du triomphe. Une vision de l'Inde, plus *vraie* que *réelle*, apparaît en ces pages d'une prestigieuse féerie.

Akédysseril, trompée sur le sort d'Yelka et Sedjnour, pénètre dans le temple de Sivà, et « le froid des pierres multiplie la sonorité de ses pas ». Seule, en face du Grand-Pontife, squelette qui n'est plus qu'une

(1) BALZAC. — *Séraphita*.

(2) *L'Amour suprême*. — Akédysseril.

parole vivante, elle lui demande pourquoi il a désobéi à Sivà, et pourquoi il a fait souffrir les deux fiancés en leur insufflant l'impossibilité de la possession. Et sa colère grandit comme un fleuve débordé : la sublime victorieuse, apostrophant le dieu, menace, pour venger les deux enfants morts dans leur beauté solitaire, d'anéantir le temple et de passer sur ses ruines avec son armée.

Froidement, le Grand-Pontife découvre l'union de l'Amour et de la Mort. Il rappelle à Akédyssénil que son amour nuptial fut étoilé, et non divin : les choses contingentes le troublaient, en lui ôtant tout caractère d'absolu ; certes, il fut délicieux, mais d'autres rêves d'honneur et de gloire se mêlaient à lui, et ce n'était plus *toute* l'âme des deux amants, dont la royauté avait pris déjà une parcelle, qui s'alanguissait en l'*unique* désir d'amour : « l'intensité d'une joie se mesure à la grandeur du désespoir subi pour elle ». Et, au moment où la colère d'Akédyssénil va tuer le brahmane, il écarte les pans du grand voile qui cache l'autel de Sivà, et, tandis qu'apparaissent sur un lit de marbre noir, reflétant le ciel en leur pâleur mystique, les corps des deux fiancés morts dans l'extase première de leur amour que, dans la nuit de leur malheur, ils avaient cru impossible, le brahmane achève : « La résurrection, trop subitement délicieuse, de tant d'inespérées et pures ivresses, le contre-coup de cette effusion enchantée, l'intime choc de ce fulgurant baiser, que tous deux croyaient à jamais irréalisables, les avaient emportés, d'un seul coup d'aile, hors de cette vie dans le ciel de leurs propres songes. Et certes le supplice eût été, pour eux, de survivre à cet instant non pareil. »

Et la joie de l'amour transparait tellement en leurs visages, que la reine Akédyssénil est jalouse dans sa gloire, et sur ses joues tombent lentement ses deux premières larmes.

La mort a fermé leurs bouches, à jamais muettes sur leur inexprimable amour. Seuls entre les humains, ils se sont aimés divinement, et c'est une extase inconnue à la terre qui les a délivrés de ses liens.

Notre organisme ne pourrait donc résister à la joie supra-terrestre de l'amour absolu. Aussi les héros de Villiers de l'Isle-Adam ne font-ils dès lors qu'entrevoir l'amour dont ils connaissent en même temps l'irréel ici-bas; de là cette mélancolie douloureuse qui obscurcit leur front et ombre leur pensée. « Le lien de l'amour comme celui de la vie est brisé, » (1) et l'amour impossible surgit dans des scènes inoubliables. Et c'est une tristesse inouïe qui parle, en une musique fabuleuse, les sublimes sanglots de l'univers haletant de désir.

Ainsi dans *l'Inconnue*, *l'Amour suprême*, *Axël*, l'amour revêt un caractère d'éternité définitif qui en éloigne toute idée de réalisation sur la terre.

A la soirée d'adieu de la Malibran, Félicien de la Vierge aime du premier regard une Inconnue qui lui rend son amour. Aux créatures privilégiées qu'anime Villiers de l'Isle-Adam, l'amour apparaît *comme s'il était déjà là*, et il n'admet pas plus de commencement qu'il n'admettra de fin. « Il faut que je vous dise que je vous aime, dit Félicien à cette inconnue, et que, si vous passez, je mourrai sans redire ces mots à personne. » — Et l'aimée lui répond *sans entendre* ses paroles : elle est destinée à vivre et à mourir solitaire dans la nuit de sa surdité qui lui ravit l'extase d'amour; un obstacle se dresserait sans cesse entre eux, s'ils voulaient étreindre quand même leur infinie tendresse. Leur union ne serait jamais complète, et comme Félicien insiste : « Le silence de notre amour le fera plus ineffable et plus sublime; ... ma passion grandira de

(1) GÖTTE. — *Faust*, 2^e partie.

toute ta douleur, de toute notre mélancolie... », l'inconnue reprend avec douceur : « ... J'aurai votre regard, mais je n'aurai pas votre voix ! j'aurai votre sourire, mais non vos paroles ! Et je sens que vous ne devez point parler comme les autres ! — ... Comment me souvenir de la voix avec laquelle vous venez de me dire pour la première fois : Je vous aime !... Bien que vierge, je suis veuve d'un rêve et veux rester inassouvie. Je vous le dis, je ne puis vous prendre votre âme en échange de la mienne. Vous étiez, cependant, celui destiné à retenir mon être !... » — Et ils s'éloignent l'un de l'autre, après ces dernières paroles, l'âme à jamais envahie du regret de leur amour ; et c'est le cri suprême de notre impuissance, cette phrase plaintive et désespérée : *Je ne puis vous prendre votre âme en échange de la mienne.* (1)

Pendant une fête mondaine, accoudé à une croisée solitaire d'où il contemple l'ineffable nuit d'étoiles, l'auteur voit surgir à ses côtés, blanche apparition auréolée de ténèbres, Lysiane d'Aubelleyne, une jeune fille que tout enfant il a connue et aimée spirituellement, et qui devant entrer au Carmel, contemple le monde et ses fêtes pour la dernière fois. Un immense amour, fait de divin désespoir et d'extase éperdue, s'installe en son cœur à ce moment, un amour surhumain qui n'attend rien d'ici-bas et dont l'expression même est inutile, car c'est seulement la *transparence* de son âme qui le séduit en cette jeune femme. Et la voix adorée, — que la terre ne peut déjà plus entendre, — laisse tomber ces mots qui le pénètrent et se mêlent au recueillement de la nuit : « ... Quelle est la joie, selon le monde, qui ne s'épuise, — et ne se nie, par conséquent, elle-même — dans sa propre satiété ? Est-ce donc méconnaître le

(1) *Contes Cruels.* — L'Inconnue.

bienfait de la vie que de n'en point vouloir éprouver les dégoûts? — Que sont des plaisirs qui ne se réalisent jamais, sinon mêlés d'un essentiel remords?... » — Et dans la chapelle du Carmel, à l'heure où elle prononce ses vœux, Lysiane arrête son regard une suprême fois sur celui dont l'âme a respectueusement aimé la sienne; « et ses yeux ayant rencontré les miens, s'arrêtèrent paisibles, longtemps, fixement, avec une solennité si grave, que mon âme accueillit la commotion de ce regard comme un rendez-vous éternel promis par cette âme de lumière. » (1)

Tout le languide désir d'un amour céleste palpite chastement dans ces quelques merveilleuses pages, peut-être les plus parfaites qu'ait écrites Villiers de l'Isle-Adam. Comme le premier homme, chassé pour toujours du paradis terrestre, dut retourner la tête une dernière fois pour fixer en son œil ébloui les radieux paysages abandonnés, il semble que le grand écrivain ait entrevu, par delà le temps et l'espace, les ciels perdus, et en ait raconté les splendeurs à ses frères en exil, afin de grandir encore leur désir et leur souffrance. C'est la mystique nostalgie du ciel et de l'amour irréalisable que ces phrases musicales évoquent harmonieusement, et l'on sent toute son âme tressaillir et pleurer des larmes d'impuissance, à l'incantation de ces bonheurs impossibles à la terre.

L'amour suprême qu'il a rêvé, et qu'il ne peut posséder sur la terre, l'homme essaie de le fixer par les seules forces de son intelligence. Il veut créer à son tour, et puisque son idéal ne vient pas à lui, il ira le chercher jusque dans les régions qu'il habite; il franchira les limites de l'Incréé et pénétrera dans l'Inconnaissable. L'Eve que lui a donnée Dieu pour compagne,

(1) *L'Amour suprême.*

ne pouvant satisfaire les immenses espoirs de son cœur, il créera lui-même l'*Eve future*, parfaite beauté et parfaite intelligence, non vivante qu'importe? toute chose n'existe que dans l'idée qu'on a de son existence. Mais l'Andréide Hadaly dit, parmi les paroles sublimes qu'elle adresse à lord Ewald : — « . . . L'Idéal violé ne pardonne pas, et *nul ne joue impunément à la divinité.* » Et Edison, ce titanique créateur, est vaincu dans sa lutte prodigieuse, et il lève, *enfin*, le regard vers l'infini céleste qui le domine (1).

C'est encore l'amour qui palpète dans ce sombre drame d'*Axël* dont la beauté est attristée par l'inachèvement de l'œuvre, car Villiers voulut en modifier la finale. Sur toutes les pages frémissantes de ce drame métaphysique passe le frisson de l'amour, attirance suprême et gouffre en lequel s'en iront Axël et Sara.

Dans un couvent fantasmagorique où le rituel liturgique prend ses aises, Sara de Maupers renonce à Dieu et à la vie religieuse. A l'archidiacre qui lui demande si elle accepte la Lumière, l'Espérance et la Vie, elle répond par un *non*, seul mot qui trouble l'impassibilité de son silence. Sara est celle qui n'aime pas encore; la glace de son cœur ne s'est pas fondue, et son Intelligence s'est exaltée sur un rêve d'orgueil, dont l'or ferait la puissance. Celui qui n'aime pas n'est rien, a dit St.-Paul; le cœur de Sara étant fermé, ne peut être attiré par Dieu, et ce refus saisissant en est l'attestation évidente.

Cependant que Sara fuit ce bizarre couvent où se pratique encore le *compelle intrare*, dans un burg perdu au fond de l'Allemagne, vit le comte Axël d'Aüersperg. Trois serviteurs, Gotthold, Miklaus, et Hartwig, trois siècles debout, veillent leur jeune maître,

(1) *L'Eve future.*

avec Zacharias et le petit page Ukko. Au commandeur Kaspar d'Aüersperg, parent d'Axël, Zacharias révèle le secret d'un prodigieux trésor, réserves de l'Allemagne durant les guerres de Napoléon, enfoui dans les flancs du manoir. Une lutte à mort s'engage entre le comte et le commandeur dont l'importune vanité a troublé la sollitude d'Axël. Ce monde tragique, c'est le monde supérieur de la pensée que figure Axël, luttant avec le monde extérieur, bas et vicieux, que représente Kaspar.

Mais la lumière de la vie vivante, hors du Rêve et hors de l'âme, se fait jour en l'âme d'Axël, qu'a troublée ce meurtre. La vie appelle sa jeunesse, plus forte que les joies trop pures de la Pensée abstraite. Le Songe de l'Orgueil et de l'Amour passe soudainement en lui. En vain, maître Janus, ce prince mystérieux des sciences occultes, lui offre les abîmes de la Pensée où son être s'immobilisera dans la joie du renoncement; en vain il lui demande, d'une voix immémoriale, de « ne plus jamais projeter que sur l'Incréée-Lumière la somme de ses actes et de ses pensées. »

Axël répond mélancoliquement : « Les rameaux sont froids de l'arbre de Science. » Parallèlement à Sara, au mage qui lui offre la délivrance dans l'Incréé, c'est-à-dire la Lumière, l'Espérance et la Vie, Axël répond, après un grand silence et relevant la tête : Non!

Enfin les deux renonciateurs se rencontrent dans la galerie des sépultures, sous les cryptes du burg d'Aüersperg. Dans les vieux parchemins de son couvent, Sara a trouvé le secret du trésor; d'une simple pression, elle découvre les souterrains encombrés de richesses : l'éblouissante vision de l'or et des pierreries ruisselle dans un fabuleux amoncellement. Sara voit Axël caché parmi les tombes, et comme elle marche sur lui pour tuer ce rival au trésor, il la désarme. Maintenant ils sont face à face, et ils se devinent. Alors éclate le plus merveilleux dialogue d'amour qu'aient soupiré des

lèvres humaines; ils étaient l'un pour l'autre *l'exil aux inconnues étoiles* qu'ils cherchaient. Que leur importe, à présent, l'Or convoité? et l'abandonnant dédaigneusement de leurs yeux éblouis d'une autre Lumière, ils se psalmodient un aveu infini qui pénètre leurs êtres comme l'Idée pénètre la matière, et en découvre aussi les occultes richesses. Ils étaient, auparavant, ceux qui n'aimaient pas, c'est-à-dire le Néant : maintenant leurs cœurs s'illimitent de toute l'immensité de leur amour. La volupté de leurs paroles confine à l'angoisse, et la caresse de leurs voix s'effare de leur bonheur; c'est tout le Ciel entr'ouvert que reflète leur amour, et leurs âmes semblent s'être évadées pour errer n'importe où, hors des mondes et des espaces. Après ces instants inoubliables, la pensée d'Axël songe à la terre décevante qui fanerait leur amour : » ... La qualité de notre espoir ne nous permet plus la terre, dit-il. Que demander, sinon de pâles reflets de tels instants, à cette misérable étoile où s'attarde notre mélancolie? La Terre, dis-tu, qu'a-t-elle donc jamais réalisé, cette goutte de fange glacée, dont l'Heure ne sait que mentir au milieu du ciel? C'est elle, ne le vois-tu pas, qui est devenue l'Illusion?... » Et comme Sara, déjà éblouie pourtant des visions infinies, défend encore le bonheur terrestre, comme elle énumère d'innombrables paysages radieux où ils iront aimer leur amour, Axël continue : « Tu vois le monde extérieur à travers ton âme : il t'éblouit! mais il ne peut nous donner une seule heure comparable, en intensité d'existence, à une seconde de celles que nous venons de vivre. L'accomplissement réel, absolu, parfait, c'est le moment intérieur que nous avons éprouvé l'un près de l'autre, dans la splendeur funèbre de ce caveau. Ce moment idéal, nous l'avons subi : le voici donc, irrévocable, de quelque nom que tu le nommes. Essayer de le revivre, en modelant chaque jour, à son image, une poussière toujours

décevante d'apparences extérieures, ne serait que risquer de le dénaturer, d'en amoindrir l'impression divine, de l'anéantir au plus pur de nous-mêmes..... »

Tristan murmurait à Yseult : « Au pays de Tristan aucun soleil ne luit : veux-tu me suivre, Yseult, dans la ténébreuse patrie où l'on naît pour la mort ? » — Sara, emportée dans les vertiges où l'entraîne la pensée d'Axël, et saisissant l'impossibilité de prolonger sur la terre un pareil moment, consent au sacrifice suprême, et, toute étincelante de diamants, divinement belle pour sourire à la mort inclinant la tête sur l'épaule d'Axël et comme perdue en un ravissement mystérieux, puisque l'infini seul n'est pas un mensonge, elle s'enfuît avec Axël, loin de la terre, afin de prolonger, dans d'autres lieux, leur extase d'amour.

Ainsi, Sara renonce à Dieu parce que son cœur est froid, et parce que, ne pouvant aimer, elle ne peut croire; elle est fascinée par l'orgueil que symbolise l'or. — Axël renonce à la clarté divine de la science absolue, parce que ces rêves d'ascétisme souverain que lui offre maître Janus, n'emplissent pas son âme avide du combat de la vie. — Les deux Renonciateurs se croisent : ils dédaignent l'Or, c'est-à-dire la puissance, pour l'Amour; mais comme ils voient dans cette félicité suprême, le borné de toute réalité, ils s'échappent de la terre qui enclot l'infini de leur extase, afin de s'envoler dans cet Infini lui-même.

Il importe d'ajouter que Villiers voulut modifier la fin non orthodoxe d'*Axël*; sans doute, les deux amants, se détournant du suicide, devaient, enfin, concevoir en Dieu la satisfaction possible de leur Rêve démesuré. Ainsi le *monde passionnel* ouvrirait aux deux âmes prédestinées le *monde religieux*, et le cercle de l'humanité, prodigieusement élargi, rejoindrait son point de départ. D'ailleurs, telle qu'elle est, malgré le suicide *immatériel* qui la termine, l'œuvre repousse toute conclusion pessi-

miste; elle reflète l'inaptitude de la terre à contenter l'espoir infini de l'homme. La Lumière qui la vivifie découvre, au-delà de la Mort, le mystère incommensurable de l'Idéal divin.

Tel est ce drame splendide qui évoque, par-delà les limites de la poésie, les grands drames lyriques de Wagner, et c'est une chose singulière que Villiers de l'Isle-Adam rappelle des impressions musicales plutôt que des sensations littéraires. Son style magnifique est riche et varié ainsi que l'orchestre dont il possède l'âme. *Axël* est en somme la suprême réponse du monde au cri poussé par Brunehilde, sur le bûcher de Siegfried, dans le *Crépuscule des dieux* : « ... Le règne de l'homme commence, et je célèbre l'heure lumineuse où l'humanité se réjouira dans l'universel amour! » L'humanité a goûté de l'universel amour qui n'a point rempli son cœur; elle l'a repoussé loin d'elle, puisqu'il était inapte à combler son Rêve, et elle réclame les cieux infinis pour assouvir sa soif d'amour.

L'éternel désir, c'est là le mythe que symbolise l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam. Avant lui, l'humanité, à travers les âges, l'avait déjà exprimé. La possession détruit l'illusion dont notre pensée enveloppait les choses, et la connaissance engendre la mélancolie, parce que nécessairement elle nous convainc de notre vanité et de notre impuissance, et qu'elle constate sa limite en face de l'Inconnaissable. Déjà, dans l'antique fable de l'Amour et Psyché, l'âme cherche à pénétrer le mystère qui enveloppe l'amour, sans vouloir comprendre que ce mystère est sa propre substance. *Lohengrin* est la même recherche aboutissant au même brisement : le motif de la défense, qui revient en sourdine et développe peu à peu son intensité souveraine pendant les languides phrases d'amour, triomphe finalement de la tendresse elle-même; l'âme veut connaître, croyant diviniser sa passion, et par cette connaissance Elsa fane à tout jamais son

cœur, tandis que le chevalier au cygne s'enfuit éperduement aux régions tranquilles du Mont-Salvat. Chez tous les grands poètes se manifeste le même désir d'amour trop immense pour être assouvi. Dans *Faust*, Hélène, incarnation de la Beauté, ne dit-elle pas à son amant : « Mon exemple, hélas ! justifie cette antique parole : Le Bonheur et la Beauté ne sauraient s'unir pour longtemps. Le lien de la vie comme de l'amour est brisé : je les déplore l'un et l'autre, leur dis un douloureux adieu, et tombe dans tes bras une dernière fois » ; et à ces mots son élément terrestre disparaît, et de la magique apparition Faust ne retient que les voiles.

Dans nos romanciers modernes, cette plainte de l'inassouvissement de l'amour monte confusément. Balzac, en analysant les amours finissantes des femmes de trente ans, a mêlé à leur tendresse une mélancolie résignée qui prévoit la rupture prochaine, et qui a peur du dénouement fatal parce qu'elle le sait définitif ; l'amour chaste et dévoué jusqu'au sacrifice de M^{me} de Mortsaut (1) ne peut même attirer le bonheur. Les écrivains plus rapprochés de nous, en analysant subtilement la passion, nous démontrent que le désir ou la curiosité en sont les uniques éléments, et constatent hors de là notre impuissance à aimer. Dans Zola même, où la femme est ordinairement dominatrice sans comprendre son rôle, un attendrissement prolongé surgit quelquefois : *Une page d'amour* et *la Faute de l'abbé Mouret*, ne sont-ils pas des cris d'angoisse et de souffrance en face de l'amour qui toujours s'enfuit ? Les âmes ne concordent jamais, et toujours l'un des amants aime plus que l'autre ; l'identité d'amour est impossible, dit Maupassant dans *Notre Cœur*. Des amours exotiques de Pierre Loti s'exhale quelque chose d'étrange et de

(1) BALZAC. — *Le Lys dans la vallée*.

mortel, un assombrissement de voir tout finir, et devant les notions confondues de la pensée, une préoccupation soudaine d'un au-delà immuable. Attendrissement ou pitié, c'est la plainte éternelle du roman moderne.

Mais chez tous ceux-là, cette plainte s'infériorise de la *qualité* de ceux qui la poussent. On ne peut refléter le ciel lorsqu'on est attaché à la terre par des liens matériels qu'on ne veut briser. Ces jeunes femmes et ces jeunes hommes qui passent dans les romans contemporains ne méritent guère qu'on s'attarde plus d'un instant à leur soupir; ils font partie de l'humanité, et nous savons par nous-mêmes que le Rêve qu'ils tentent les dépasse. Au contraire, les êtres privilégiés qu'anime Villiers ont le droit de pousser ce cri vers l'Amour absolu, parce que s'il était possible de posséder, dans un amour, tout le ciel, ils seraient eux, du moins, dignes de cette possession par leur grandeur et leur pureté. Ils sont l'Humanité dans ce qu'elle a de plus grand et de plus élevé : ils ont le droit, eux, de baigner leur front dans la pâle lumière des étoiles, et de tenter l'infini par le surnaturel de leur beauté et de leur désir. Et l'éloquence de la déception est d'autant plus grande que nous disions : Si nous, nous sommes indignes d'aimer et de connaître l'amour, eux, du moins, qui ont déposé la mesquinerie de nos pensées et la bassesse de nos instincts, eux pourront le connaître; et alors, en nous haussant dans un élan suprême, nous aussi nous pourrions peut-être un jour aller jusqu'à lui. Et voici qu'ils nous répondent : Nul ne connaîtra l'Inconnaissable; nous-mêmes qui l'avons contemplé lointainement, nous l'avons vu s'évanouir dans la pure Lumière; à quel rêve insensé vous arrêtez-vous donc, vous qui vivez de la terre, et qui êtes encore si loin de nous? — Et c'est dans cette cruelle attestation que réside la prodigieuse tristesse que déverse l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam.

L'idéal féminin pour Villiers s'incarne en un rêve de grâce mystérieuse et d'idéalité surnaturelle. Les femmes qui apparaissent en ses poèmes ont une étrangeté extra-terrestre : leurs yeux sont mélancoliques comme les claires nuits d'automne, leurs mystiques visages sont d'une immatérielle pâleur, et leurs voix musicales ont un timbre si profond qu'elles semblent parler au cœur de nous-mêmes. D'autres écrivains ont créé de ces êtres spiritualisés : Shelley dans la *Plante sensitive*, Byron dans la *Fiancée d'Abydos*, Edgar Poë avec ses Hélène, ses Ligeia et ses Morella.

Sans cesse, Villiers de l'Isle-Adam, dit Paul Verlaine (1), « évoque le spectre d'une femme mystérieuse, reine d'orgueil, sombre et fière comme la nuit encore et déjà crépusculaire, avec des reflets de sang et d'or sur son âme et sur sa beauté. » — Un charme torture autour d'elle ; de frères adolescents meurent à son ombre, comme brisés par sa beauté divine. Toute la langueur pénétrante des amours qu'elle suscite l'effleure de ses délicieuses effluves.

Cependant ses héroïnes sont de deux races différentes. Les unes ont de l'ombre sur le cœur et sur les yeux ; les autres sont toutes lumineuses. — Tullia Fabiana (2), Elen (3), Morgane (4), Edith Evandale (5), Akédyssénil, Sara de Maupers, sont des créatures étranges et énigmatiques : tandis que la beauté fabuleuse de leurs corps courbe les mortels en une respectueuse prostration, leurs esprits se sont initiés aux sciences mystérieuses, elles dépassent la terre par l'intelligence et par la beauté ; mais une fière cruauté et un triomphal

(1) PAUL VERLAINE. — *Les Poètes maudits*.

(2) *Isis*.

(3) *Elen*, drame.

(4) *Morgane*, drame.

(5) *Le Nouveau-Monde*, drame.

orgueil se réfractent parfois en leurs prunelles; elles semblent se détacher sur un fond de ténèbres qu'elles illuminent de leur splendeur. — L'Inconnue et Lysiane d'Aubelleynne apparaissent, au contraire, pâles d'une clarté céleste et nimbées de lumière; leurs yeux perdus au lointain, par-delà les mondes périssables, ont fixé l'éternel Bonheur, et c'est pourquoi, plus admirables que leurs sœurs de beauté, elles ont sur le visage une lueur du ciel.

Les dialogues d'amour de Villiers de l'Isle-Adam sont d'une harmonie incomparable. D'une absolue nouveauté en littérature, ils se perdent en des frissonnements musicaux qui pénètrent d'alanguissement. Renaud extasié devant Armide (1); Siegmund et Sieglinde échangeant le regard d'aveu, tandis que le Printemps nocturne vient rasséréner l'air pur (2); Siegfrid, ayant trouvé l'incendie, et s'arrêtant, pris de peur pour la première fois, devant Brunnehilde qui sommeille (3); Tristan et Yseult confondant leurs âmes dans les ténèbres qui confondent leurs ombres (4); Enée et Didon pâmés en leur tendresse, dans la forêt où s'éloigne la chasse royale (5) : toutes les sensations d'amour les plus frémissantes qu'ait suggérées la musique, n'entrent pas plus profondément dans l'âme que les magnifiques duos de Villiers où l'Amour s'effare, inaccessible à la terre, et troublant de tous les désirs de l'Inconnu. Les correspondances secrètes qui unissent nos âmes à l'Infini sont révélées, et, déposant tout humain sentiment, l'âme s'exalte en un Rêve supérieur qui l'affranchit de la matière et l'emporte dans la pure Lumière.

(1) GLUCK. — *Armide*.

(2) WAGNER. — *La Walkyrie*.

(3) id. — *Siegfrid*.

(4) id. — *Tristan et Yseult*.

(5) BERLIOZ. — *Les Troyens à Carthage*.

Par ces pages où l'amour dévoile sa toute puissante souveraineté, Villiers de l'Isle-Adam est le Poète consolateur de ceux qui ont renoncé dès ici-bas à la possession de leur idéal, et qui ont mis leurs suprêmes espoirs dans leur Rêve comme dans la seule possible réalité.

§ IV. — Philosophie et Religion.

Dans une page célèbre, Platon symbolise les efforts des hommes pour monter à la région supérieure des essences. Notre âme lui apparaît sous la forme d'un attelage, conduit par l'Intelligence, et dont les deux coursiers tirant en sens inverse sont l'amour des choses célestes et l'amour des choses terrestres. Tantôt le coursier du ciel entraîne le char à travers les éthers vers la source du vrai, du beau et du bien, où se désaltèrent les dieux ; tantôt le coursier terrestre l'emporte à travers les gouffres et l'engloutit dans les précipices. Cette parabole qui peint les combats de l'âme et du corps, de la pensée et des sens, peut s'appliquer aussi aux tendances de la philosophie qui tantôt roule à travers les abîmes du matérialisme et du positivisme, et tantôt s'envole parmi les lointains nuages, séduite par l'idéalisme, pour décrire ensuite une sorte d'arc de cercle et venir se briser au sol dédaigné, en aboutissant au panthéisme ou à l'athéisme.

La lutte fut brève dans l'âme de Villiers de l'Isle-Adam. Le coursier céleste l'emporta sur son rival, et l'âme monta perpendiculairement vers les nues. Tandis qu'une philosophie matérialiste faisait des ravages dans l'art, et prétendait le soumettre à l'expérimentation, par une hyperacuité de l'intelligence il s'échappa d'un bond prodigieux dans l'idéalisme. Un monde invisible lui apparut, non tangible, mais plus réel que le monde d'apparences qui nous entoure. L'attraction du domaine de l'idée l'entraîna magnétiquement vers les théories de Fichte, d'Hegel et de Schelling : il ne vit pas du premier

coup l'abîme où il plongeait, et que dissimulait un porche magnifique.

De cette idée que l'univers n'est qu'une ombre vaine dont l'apparence s'agite confusément au seuil de notre intelligence, de cette idée que l'homme est condamné par la dérisoire insuffisance de ses organes à une perpétuelle illusion, il conclut à la réalité de la pensée. Hume et Bekeley avaient déjà dit que nous ne connaissons pas les choses en elles-mêmes. Dans sa *Critique de la raison pure*, Kant assure que la nature de nos facultés détermine l'objet quant à la *connaissance*, mais non pas quant à l'*existence* : nous ne connaissons que les phénomènes, c'est-à-dire les diverses apparences que saisissent nos facultés, mais non les choses en soi ou *noumènes*; en d'autres termes, les objets se règlent sur nos connaissances. En voulant tout faire surgir de l'idée, la philosophie allemande s'est jetée dans une impasse. Le lien insaisissable qui unit le subjectif et l'objectif, ce mystérieux anneau qui joint la nature à l'homme, le sujet à l'objet, n'est découvert qu'à l'un de ses bouts, celui du *moi*; l'autre extrémité est et demeurera inconnue : l'intervalle qui les sépare est un abîme que l'homme ne saurait combler, puisque c'est Dieu même qui l'a creusé, et que le fini ne peut avoir la mesure de l'Infini. C'est ce lien indécouvert que les philosophes allemands ont trouvé plus simple de supprimer. Désormais plus de subjectif et d'objectif, c'est une seule et même chose, ce sont les deux faces d'une même abstraction; les deux banales antithèses, *être* et *penser*, *réalité* et *idée*, ne sont que les deux pôles d'une même chose et sont identiques dans l'absolu. Tout part de l'idée, et le monde n'est que cette idée objectivée. Quoi que fasse l'homme, il ne sort pas de lui-même; et si l'homme ne sort pas de lui-même, c'est que l'idée faisant retour sur elle-même et devenue esprit, s'envisage successivement comme *esprit*

subjectif, comme *esprit objectif* et comme *esprit absolu*, et donne ainsi les notions de l'âme, de la nature et de Dieu. Ces doctrines ou refusent à Dieu une existence consubstantielle différente de la nôtre et aboutissent à l'athéisme, ou fondent le *moi* en Dieu et concluent alors au panthéisme (1).

Certes Villiers, en avouant à diverses reprises sa prédilection pour les idées hégéliennes, n'en admit point les extrêmes conséquences. Par la nature de son génie, il était prédisposé à absorber la matière dans l'esprit ; à côté du monde apparent, il concevait un autre monde invisible, aussi apparent que le premier pour celui qui le conçoit ; c'est ainsi que l'artiste est le maître souverain des pensées de son intelligence : il peut évoquer ses rêves, et faire surgir à sa volonté des domaines de l'Irréel, tout un monde visible pour son âme : la vie réelle de l'homme est en lui-même, la vie extérieure expire à son seuil.

Deux fois cependant, Villiers de l'Isle-Adam exprima l'hégélianisme poussé jusqu'à ses dernières limites. Dans *Claire Lenoir*, une extraordinaire conversation s'engage entre ces trois entités : le sens-commun (Tribulat Bonhomet), la science et la philosophie (le docteur Lenoir) et la foi (Claire Lenoir). — L'esprit fait le fond et la fin de l'univers, expose le docteur Lenoir. L'idée se pose, comme dit Fichte : axiome d'identité. Elle se nie ensuite elle-même, pour se prouver son être sous la forme du non-moi, de la nature : axiome de contradiction. L'idée et la matière sont une même chose :

(1) Ces idées hégéliennes se sont infiltrées, depuis un demi-siècle dans les intelligences françaises. Ce fut Cousin qui, dans ses *Fragments philosophiques*, exposa, pour la première fois en France, les théories de la philosophie allemande. Après lui, on peut voir des traces de l'influence de Kant et surtout de ses disciples dans la préface des *Etudes d'histoire religieuse* de RENAN, et dans *La Métaphysique et la Science* de VACHEROT.

l'idée qui pénètre la matière est la plus haute forme de la réalité; les choses sont des pensées vêtues d'extériorités diverses. Dieu est l'idée considérée abstraitement : « Quand je pense Dieu, ajoute le docteur, je projette mon esprit devant moi aussi loin que possible, en le parant de toutes les vertus de ma conscience humaine, que je tâche vainement d'infiniser, mais ce n'est jamais que mon esprit et non Dieu. Je ne sors pas de moi même. » — C'est en somme le premier système de Fichte : Dieu n'a pas une existence substantielle différente de la nôtre, l'infini est enclos en le fini : la conclusion est donc l'athéisme. Mais, au docteur Lenoir exposant l'idéalisme transcendantal, Claire, de sa voix grave et mystique, répond par la pure doctrine spiritualiste : « Quand je pense la notion de Dieu, quand mon esprit *réfléchit* cette notion, j'en pénètre réellement l'essence, selon ma pensée : je participe, enfin, de la nature même de Dieu, selon le degré qu'il révèle de sa notion en moi, Dieu étant l'être même et l'idéal de toutes pensées. Et mon Esprit, selon l'abandon de ma pensée vers Dieu, est pénétré par Dieu — par l'augmentation proportionnelle de la *notion-vive* de Dieu. Les deux termes, au bon vouloir de ma liberté, se confondent en cette unité qui est moi-même : — et ils se confondent sans cesser d'être distincts. » — Puis elle prouve la nécessité de la foi, car la croyance est la seule base des réalités; et, après ce duel dans un rayon de lumière, le docteur Lenoir, s'inclinant sous le mystérieux pouvoir de Dieu, s'arrête devant les espaces sans limites qu'il a entr'ouverts.

Dans sa *Destination de l'homme*, Fichte, au lieu de fondre Dieu dans le *moi* comme il avait fait primitivement, a fondu le *moi* en Dieu, et a ravi au *moi* son existence substantielle; il affirme ainsi les doctrines panthéistiques qu'ont adoptées après lui Shelling et Hegel.

De ce panthéisme, Villiers de l'Isle-Adam a fait la suprême tentation de l'homme dans son drame *Axël*. Par orgueil, Adam mange du fruit défendu, afin de pénétrer dans le tabernacle de la divinité; c'est l'orgueil souverain du *Devenir-Dieu* que maître Janus, ce ténébreux magicien, contempteur de la vie et de la mort, offre à la jeunesse d'Axël comme but de ses pensées et de ses forces. Puisque l'idée est synonyme de réalité, puisque être et penser sont identiques, l'homme a, en puissance, dans sa volonté, l'être réel de toutes choses, et Dieu n'étant que l'Infinie-Lumière que projette son Intellect, il est le Dieu qu'il peut devenir.

— « Sache une fois pour toujours, dit maître Janus à Axël, qu'il n'est d'autre univers pour toi que la conception même qui s'en réfléchit au fond de tes pensées : — car tu ne peux le voir pleinement, ni le connaître, en distinguer même un seul point tel que ce mystérieux point doit être en sa réalité... Si tu veux posséder la vérité, crée-là! comme tout le reste! Tu n'emporteras, tu ne seras que ta création. Le monde n'aura jamais pour toi d'autre sens que celui que tu lui attribueras... Puisque tu ne sortiras pas de l'illusion que tu te feras de l'univers, choisis la plus divine... » — Et prêchant le détachement de la terre et l'affranchissement de l'être par l'ascétisme, il montre les élus de l'Esprit, disséminés dans les formes infinies, et irradiés en la totalité des choses, et il conclut : « Ainsi tu annuleras en toi, autour de toi, toute limite! Et oublieux à jamais de ce qui fut l'illusion de toi-même, ayant conquis l'idée, — libre enfin, — de ton être, tu redeviendras, dans l'Intemporel, — esprit purifié, distincte essence en l'Esprit, — Absolu, — le consort même de ce que tu appelles Déité! » — Ces paroles sont directement inspirées de Shelling. La nature, fondement de tout, et la nature phénomène développé, sont une même chose suprême;

puisqu'il n'y a qu'elle, elle est l'*Absolu*. Tout en nous et autour de nous est cet être éternel, qui par son infini déploiement est présent partout. L'infini est *immanent* dans le fini, lequel se développe suivant un processus libre et puissant dans l'unité.

Mais Axël repousse loin de lui cette étrange tentation; dans une des variantes du drame, il répond à maître Janus : « Oiseuses sont les paroles où ne fermente pas d'espérance fondée sur la foi... » Villiers de l'Isle-Adam a pu se sentir attiré par les doctrines idéalistes; mais son âme croyante n'est, en somme, jamais sortie de la grande tradition du spiritualisme. Sa conception de l'univers est celle de St.-Paul : « Ce monde est un système de choses invisibles manifestées visiblement. » La religion sourd à chacune de ses pages. Jamais le mot : l'art est une ascension, n'a été aussi justifié que par son œuvre. Il voit en haut, au-delà de la terre, et si cette vision obscurcit quelquefois celle du monde d'apparence qui l'entoure, elle lui permet d'exprimer la soif de Dieu qui pénètre l'humanité, et d'en faire l'éternel symbole de son art.

« Mon art, c'est ma prière, » pourrait-il dire comme Wagner à Triebchen. Son œuvre ne se concevrait point, affranchi de la foi qui le transfigure, et c'est parce qu'il fut un croyant, qu'il put donner quelquefois, par une frémissante suggestion de son style, la sensation de l'Infini. Il le disait lui-même : deux dons indissolubles sont nécessaires à l'artiste créateur : la Science et la Foi.

Parmi les variantes d'*Axël* (1), retrouvées après la mort du grand écrivain, figure celle-ci, indicatrice du nouveau dénouement qui devait clore le drame et en donner l'essence. Ce fragment devait sans doute se placer au moment où Axël va céder à l'attrait de la

(1) V. *Revue Indépendante*. — Juillet, 1890.

mort qui lui sourit, en lui voilant l'éternité; la croix qu'il abandonne illumine sa mémoire : « O croix! je ne puis te dire adieu!... Voici que je le sens bien : l'amour de toi seule fermente en mon sang : Celui qui fit de toi ce que tu es ... m'attire. Que serait un Dieu, — qui n'eût pas fait pour nous ce que sut accomplir le Fils de l'Homme! — Et que serait alors ce prétendu Dieu devant cet Infini, — Jésus, l'éternel mage! Donc c'est bien lui, Dieu le Verbe même, sinon personne. Et si le Fils de l'homme s'est trompé, l'humanité n'est que leurre! Car il ne saurait avoir menti pour nous donner l'espérance. — Il faut, d'un cœur simple, le recevoir, ce qui est le comprendre et nul ne peut le comprendre que par l'amour qu'il donne à ses seuls élus comment limiter Dieu à ne pouvoir être en un homme?... »

Villiers exprime sans cesse l'amour suprême de l'homme pour ce qui le dépasse, et n'est-ce pas un cri profondément religieux que cette plainte infinie qui monte, de sa pensée, vers le ciel, et qui en réclame la splendeur? Et, comme pour synthétiser son œuvre, comme pour en donner l'âme en une brève formule, les derniers mots qu'il ait vraisemblablement écrits, ajoutés au bas du manuscrit retouché d'*Axël*, et en éclairant le mystérieux abîme, résumant ce qui fut la pensée de toute sa vie :

— « *Ce qui est, c'est croire.* » —

§ V. — Le Style.

Sur les derniers feuillets manuscrits d'*Axël*, Villiers de l'Isle-Adam a jeté au hasard de la page ces seuls mots : *Magnificence, magnificence.* — Son âme entière est ainsi définie : son Rêve fut magnifique, et il eut l'absolue magnificence de la forme.

La forme est l'évocation de la pensée. Sans doute le Rêve, immense comme l'objet rêvé, s'amoindrit pour

passer dans l'accessible; car la parole, c'est la limite imposée à la pensée illimitée. Mais lorsque Villiers redescend de son rêve pour l'exprimer, comme Moïse quittant le Sinaï, de la contemplation de l'Infinie-Beauté, il garde dans son style une inouïe splendeur qui en indique l'inspiration.

La lumière est l'âme de son style, son œuvre est toute lumière. Sur des fonds d'or resplendissant ou de ténèbres étoilées, se détachent ses personnages, et l'on cherche autour d'eux « de l'espace, de la clarté et de la solitude ». Sa phrase resplendit, et comme la chaleur suit la lumière, une impression d'une étrange intensité pénètre l'âme à son contact. Il semble qu'une de ces soirées délicieuses où par les soleils d'automne les horizons s'élargissent démesurément, et où passent des souffles infiniment doux, baigne le visage et se fond dans le cœur. Par suite de cette lumière qui donne l'éloignement aux choses, la pensée dédaigne l'espace : on rêve de ciels plus éthérés que les nôtres, de ciels de Puvis de Chavannes, où s'exilent des êtres fabuleux, vivant d'une vie supérieure dans la contemplation de l'Infini. Sa forme n'est plus une prison; elle repousse les contours précis, elle prolonge l'immense, et par une sorte de rythme indéfini qui donne aux mots un charme particulier, elle évoque la divine Beauté sans limites, l'Impossible et l'Inconnaissable.

Quelque paradoxal que cela puisse paraître, ce style est parfois lumineux jusqu'à l'obscurité. En montant vers le soleil, on risque de s'égarer dans les nues, et c'est un phénomène fréquemment observé que certaines parties des chefs-d'œuvre humains sont d'une conception si haute que l'esprit se perd à les suivre, et qu'elles demeureraient presque inconnues si quelques éclairs n'en eussent révélé la splendeur. La vulgaire clarté d'un Voltaire impose aux objets une forme nette dont l'esprit ne peut sortir. La lumière de Villiers de

l'Isle-Adam pénètre les choses et les irradie intérieurement. A l'inverse de la clarté, elle repousse toute précision : elle choisit le mot le plus large, le mot *abstrait*. Elle agrandit ainsi l'horizon, prolongeant le vague du mot par l'impression produite. Par un défaut d'analyse, on a accusé Villiers d'être un romantique attardé, comme Barbey d'Aureville, ce romantique exaspéré. Les romantiques, par leur recherche du coloris, et leur amour de la couleur locale, décrivaient à larges traits : ils préparaient, sans le savoir, le réalisme qui nomenclature et classe ; leurs paysages, par exemple, étaient figuratifs. Villiers de l'Isle-Adam est, au contraire, un peintre métaphysique : il n'y a pas d'horizons chez lui, mais un horizon, prodigieux, immense, qui exalte par sa splendeur inaccoutumée, et où l'âme peut errer indéfiniment sans rencontrer aucune limite. Il produit cette impression par son style : au rebours des romantiques qui pour peindre recherchaient l'épithète, et des impressionnistes et des réalistes qui veulent le pittoresque et le détail, il ne procède que par abstraction. Il dit : *la nuit de tes cheveux, la splendeur de tes yeux, le prodige de cette fleur, l'âme des belles nuits*, faisant précéder le mot exact du mot général afin de grandir l'impression.

De la vue de l'Infinie-Lumière que sa pensée contempla face à face, Villiers de l'Isle-Adam a gardé comme une tristesse lointaine. Les regards perdus en d'extatiques visions, il a beau chercher éperduement à les fixer dans ses phrases : il sait que la lutte est vaine et que nécessairement il sera vaincu. Toute la nostalgie des Edens disparus, toute la mélancolie des rêves inaccessibles, se sont reposées dans son œuvre qui propage une tristesse calme et solennelle, non pas celle qui donne le désespoir et ravit les forces vitales, mais une tristesse de prodigieux désirs et de mystiques espoirs. Lorsqu'il met en scène le monde moderne, la

majestueuse harmonie de son style ajoute à son ironie un mépris souverain; l'amertume qui transparaît sous le rire, en grandit la puissance. C'est surtout lorsqu'il parle d'amour que sa mélancolie s'alanguit en phrases charmeuses : « Sentez-vous dans le parc, dit lord Cecil à Ruth, les feuilles tomber sur votre épaule et vous faire tressaillir de ce frisson qui semble l'âme envolée des choses mortes! » (1) Et Axël à Sara : « Pendant que tu parlais, le reflet de ton être m'entraînait dans l'âme; tu t'emparais des battements de mon cœur... et j'ai déjà ton ombre sur toutes les pensées. » L'angoisse des tendresses irréalisables palpite dans ces phrases languides et frissonnantes qui semblent un continu chant de cygne modulant l'amour jusque dans la mort. — Et de même qu'il préfère le mot abstrait, Villiers emploie toujours le mot chaste : les amours de ses héros revêtent ainsi un caractère immatériel qui les ennoblit d'une flamme mystique et d'un angélique reflet.

Par la lumière et la mélancolie qui sont innées en son style, et qui dans le bercement des phrases, donnent une impression d'une solennité secrète jusqu'à l'occulte, Villiers de l'Isle-Adam était prédestiné à parler les grands symboles de l'humanité. Le ton grandit et s'élève jusqu'à l'extase inspirée des mystagogues, lorsqu'il évoque les mystères troublants et les suprêmes amours. Ses personnages prennent des airs d'apparitions : leurs fronts s'inclinent royalement, lourds de pensées obscures; une fierté hautaine plane sur eux. Dans *Vox populi* et dans *l'Indifférence de la Foule*, dans *l'Inconnue*, dans *l'Amour suprême*, la voix a des accents sacerdotaux et religieux, d'une extraordinaire magnificence : elle enveloppe l'âme

(1) *Le Nouveau-Monde*.

et elle lui parle, comme si elle était sa voix intérieure.

En cherchant toujours le mot *abstrait*, en écartant les choses contingentes, Villiers *suggère* plus qu'il ne dit. Par-delà l'expression flottante de la pensée, l'esprit devine de mystérieuses profondeurs qui l'attirent par leur lointain même. A travers la vision éblouissante des êtres et des choses que reflète l'œuvre, on entrevoit une vision plus éblouissante encore : c'est le monde invisible et illimité de la pensée inexprimée qui transparaît dans l'idée exprimée. Et l'âme s'exale en des sentiments éperdus parce que ce style a fait vibrer en elle des fibres intouchées encore, et parce que des rêves inconnus qui se cachaient en son tréfonds, ont tout à coup manifesté leur existence au frôlé de cette musique divine. Il fallait le don de la suggestion au grand poète symboliste, révélateur de l'occulte, il lui était nécessaire d'en posséder le pouvoir, et puisque l'Infinie Beauté se refuse à s'incarner en une forme finie, il la fait du moins pressentir, et cette divination est ineffable.

Les paysans disent que le clair de lune brise les pierres blanches; le style de Villiers, doux et froid comme le clair de lune, brise les pensées pour en découvrir l'essence. Mais le cœur des pensées brisées est un secret qui ne veut pas être dit, et la tristesse de ne pouvoir que suggérer l'âme des choses, cette âme que ses syllabes voudraient enclorre, assombrit douloureusement la phrase.

Lumière, abstraction, suggestion : âme triple du style de Villiers. Mais cette nostalgie natale qu'il a dans les yeux, cette splendeur du Rêve qu'il a dans la pensée, comment en infiltrer le charme grandiose, et en transmettre la douceur singulière? La musique qui parle comme on caresse, lui offrit sa riche orchestration et ses larges harmonies. Sa prose, parfaitement nombrée, semble destinée à la déclamation; calme et périodique,

elle rappelle, à travers les temps, la phrase d'un Châteaubriand ou d'un Bossuet. Mais les mots ont un alanguissement plus profond, et nul écrivain, poète ou prosateur, ne donne la sensation de solennelle mélancolie qui s'en exhale. Pas de néologismes, pas de tournures bizarres, des expressions simples généralement : c'est uniquement dans le rythme que réside le secret de cette nouveauté d'impression.

Ce qui différencie le Vers de la Prose, c'est précisément le rythme qui le rattache à la musique. A l'heure présente, la poésie souffre : après des siècles, elle s'est aperçue que la beauté qu'elle semblait enfermer en les contours arrêtés du vers, s'en échappe irrésistiblement. Les poètes ont poussé un cri d'angoisse : les uns ont cherché par l'impeccable de la forme à racheter ce qu'elle avait de factice ; d'autres ont brisé les vieux moules, pour ne rien édifier encore de durable à leur place. Mais de leurs efforts désespérés, il ressort une souffrance inouïe et sincère, celle de ne pouvoir trouver un vase digne d'elle à la Beauté fuyante. Villiers eut dès ses premières pages la sérénité de la forme, parce qu'il trouva, sans la chercher, l'extrême limite de l'expression. Ayant débuté par des vers (1), il comprit bientôt que la prose pouvait suppléer par son rythme onduleux à la poésie régulière, et qu'elle contenait en germe une plus grande puissance d'harmonie. Aussi fut-il le plus grand

(1) *Premières Poésies* (1856-1858), parues à Lyon, chez Scheuring en 1859, et dédiées à Alfred de Vigny. — Le préface est ainsi : « L'auteur de ce volume a dix-neuf ans. — C'est donc avec une certaine modestie qu'il se défait de ces premières pages. »

Ces premiers vers, fort romantiques, montrent déjà une âme très-élevée, et une ferme science du rythme ; mais on peut difficilement y trouver le germe des grandes œuvres futures de Villiers de l'Isle-Adam. — Le volume a quatre parties : les *Fantaisies nocturnes*, frêles romances d'amour ; *Hermosa*, long poème à la manière de Musset ; les *Préludes*, d'un ton recueilli et triste ; le *Chant du Calvaire*, poème religieux d'un lyrisme grandiose.

poète de ce temps, car sa forme est poésie, musique et lumière.

« Mes mots, disait-il, sont pesés dans des balances en toiles d'araignée. » Jamais en effet la théorie de Flaubert sur l'identité du mot juste et du mot musical ne fut plus absolument démontrée. La houle mystérieuse de ses phrases berce l'âme en de délicieuses lassitudes, et correspond avec évidence aux impressions musicales. Clairement, ses duos d'amour métaphysique rappellent Wagner, et c'est une merveilleuse parité de sensations que suggèrent, par exemple, le commencement de l'*Amour suprême* et le prélude de *Lohengrin*.

La voix de l'océan ne serait pas si profonde et si triste, sans la monotonie prolongée de ses vagues; elles chantent confusément leur éternel motif, et cette harmonie continue, par sa répétition même, cause un indicible émoi. Le même phénomène se manifeste dans le style de Villiers de l'Isle-Adam dont les phrases se déroulent avec une majesté souveraine et une lente uniformité.

De même qu'il évoque le ciel par la lumière diffuse de son style, il rappelle l'océan par sa monotonie rythmée, et c'est pour cela que ses accents ont quelquefois une grandeur prophétique qui étend démesurément leur immensité languide et indéfinissable.



III. — SYNTHÈSE DE L'ŒUVRE.

L'humanité est semblable aux Israélites qui, dans le désert, marchaient vers la Terre Promise; elle s'achemine, elle aussi, vers un but fixé qui recule devant elle; depuis ses premiers jours jusqu'à l'heure finale où la Mort même aura disparu, et où la Vie éternelle vivifiera le temps et l'espace, elle est condamnée à ne

s'arrêter jamais. Que cette marche soit un progrès, ou que, leurrée par de vagues mirages, l'humanité revienne sur ses pas pour repartir ensuite, la route s'étend devant elle, au loin, et elle se hâte. Or, parmi les hommes qui la composent, les uns, groupés en une foule compacte, suivent sans volonté le mouvement imprimé par une supérieure puissance ; d'autres, en propageant l'erreur, cherchent à arrêter cette multitude emportée par une course inconnue ; il en est d'autres, au contraire, — ce sont les esprits supérieurs, avant-garde de l'humanité, — qui s'en vont en avant, cherchant de leurs yeux nostalgiques cette terre promise afin de l'annoncer à leurs compagnons de route et de misère. Ceux-là marchent loin des grandes routes : ils frayent des chemins indécouverts et contemplent des visions ignorées jusqu'alors, tandis que la foule qui les suit, les oublie ou les croit égarés. Ils disparaissent ainsi, confondus avec les lointains horizons. Ils meurent en avant, reniés, mais ayant gardé la foi dans leur Rêve ; puis, lorsque l'humanité continuant sa marche passe devant leur tombe, elle reconnaît ceux qui l'avaient précédée, et elle les salue comme des précurseurs.

Dans le domaine de l'Art, comme dans celui de la Science, il est de ces hommes incompris ou dédaignés de leur vivant, parce qu'ils foulaient des routes inconnues, et devant lesquels l'humanité s'incline, — trop tard.

Villiers de l'Isle-Adam fut un de ces hommes de gloire. Tandis que l'art moderne s'abaissait jusqu'à terre, assoiffé de poussière et de néant, ses yeux, se remémorant l'ineffable beauté perdue, furent continuellement fixés vers le ciel. Sublime contempteur des choses d'ici-bas, il en dit la bassesse et la vanité sans bornes, mais il délaissa bientôt ces réalités contingentes et vides, pour s'élancer dans le Rêve jusqu'au cœur, et pour pénétrer le monde du mystère et de l'éternel désir.

Sous les voiles des choses et des êtres, il démontre la puissante occulte de l'Invisible; et il exprime, en une richesse musicale inattendue, la plainte d'amour que pousse vers le Créateur la créature.

Au commencement de ce siècle deux grands courants artistiques se manifestèrent. En Allemagne, Goethe incarnait un esprit scientifique nouveau, et un culte philosophique de la nature. En France, Châteaubriand et Lamartine instauraient la rénovation religieuse. Esprit scientifique et esprit mystique, ce sont les deux courants dominateurs de ce siècle, où ils se sont rencontrés et combattus. Aujourd'hui ils s'acheminent l'un vers l'autre, et ce sera la grande gloire de Villiers de l'Isle-Adam que d'avoir, l'un des premiers, célébré leur union. Comme Edgar Poë, il a compris le lyrisme de la science et en a saisi la prodigieuse grandeur : s'il a prouvé dans *l'Eve future* qu'elle ne pouvait rendre à l'homme son idéal perdu, il a en même temps établi sa tentation étrange et troublante. Comme Lamartine, avec plus de foi réelle, il a chanté l'aspiration de l'âme humaine, et l'impression de son œuvre est profondément religieuse. Lui-même l'a dit : la foi et la science sont nécessaires à l'artiste.

A certaines de ses pages passe un frisson de l'Infini. Il n'est pas d'émotion plus intense que celle qui circule dans *l'Eve future*, *Axël*, *l'Amour suprême*. Par la musique, la lumière et la suggestion de son style, il donne la sensation redoutable de l'Inconnu dévoilé. En les accompagnant de l'orchestre des mots musicaux dont il connaît la parfaite instrumentation, il chante les essentiels motifs de l'humanité.

« Tant pis pour ceux qui n'entendent pas la langue du pays d'où souffle en mes vers le vent de l'éternité. » fait-il dire à Milton (1). C'est ce vent de l'éternité

(1) *Les Filles de Milton*, manuscrit inédit de VILLIERS DE L'ISLE ADAM, publié par *l'Echo de Paris*, du 17 février 1891.

dont frissonnent ses phrases, et qui, dans de misérables syllabes, banales et inanimées prises isolément, met quelque chose de Dieu lui-même. Sans doute, il eut peut-être en lui des forces supérieures qui, faute de bonheur, se sont stérilisées ; de ses deux grandes œuvres, l'une *Axël*, est inachevée, et l'autre *l'Eve future*, ne se maintient pas toujours à la même vertigineuse hauteur, et c'est seulement dans quelques-uns de ses contes symboliques, *l'Indifférence de la Foule*, par exemple, ou *l'Amour suprême*, qu'on trouve l'absolue perfection. Mais son œuvre est souveraineté et lumière : c'est pourquoi il sera grand à travers les siècles.

L'art moderne subit une crise à l'heure présente. Les anciennes réalisations du Rêve artistique ne lui suffisent plus ; il cherche désespérément une orientation, un point vers lequel il puisse diriger sa course, et devant la rénovation mystique qui le pousse éperduement aux pieds de Dieu, il hésite et il désire. Si l'on élague de la littérature actuelle les œuvres d'impuissance et de prétention qui l'encombrent et qui en dissimulent la valeur, on se trouvera en présence de grands artistes, chez qui une tristesse incommensurable se devine, et qui, dédaigneux des antiques formules, cherchent ailleurs leur idéal, à travers l'hermétique obscurité de leurs efforts. La poésie s'incline vers la musique, comme les fleurs d'été aux brises vespérales ; elle appelle de sa voix mélancolique le souffle qui doit la ranimer.

Du même désir tressaillent les autres arts. La peinture, devenue symbole avec Puvis de Chavannes, rêve, elle aussi, de suggérer les mystères profonds de l'humanité. La musique, en avance déjà, se repose délicieusement sur les hauteurs sereines du Mont-Salvat où l'a élevée Wagner. En somme, les arts s'appellent les uns les autres, ils veulent leur union, et se sentant impuissants à rendre solitairement toute la suprême Beauté, ils désirent essayer si leur jonction ne pour-

Wagner l'écrivait déjà (1). De nos jours, chaque art a conquis son plein développement; poussé plus loin, il deviendrait incompréhensible. A ce degré de perfection qui devient de l'impuissance, il demande à s'associer à un art voisin. La synthèse des arts, aboutissant à un ensemble idéal, pourrait peut-être faire frissonner à nouveau l'humanité, lasse des Beautés exprimées, et l'esprit, devant les manifestations de cet art complexe, sera exalté jusqu'à l'état de « rêve clairvoyant ».

Il a été donné à l'homme des premiers âges de contempler la suprême Beauté : mais sa chute le séparant de sa vision, il n'en a gardé dans ses yeux que le rayonnement et l'immense regret. Depuis des siècles il cherche à rassembler les reflets de cette Beauté épars dans l'univers, et à reconstruire la vision entière. Parfois il en donne l'idée lointaine, et alors il frissonne; puis l'humanité passe, emportée par sa course rapide; elle admire un instant, et s'apercevant que son Rêve est plus haut encore, elle continue sa marche désespérée. A l'heure actuelle, les temps sont peut-être proches où l'homme accédera à l'Inaccessible et exprimera l'Inexprimable.

« Tout annonce je ne sais quelle grande unité vers laquelle nous marchons à grands pas, » vaticinait déjà Joseph de Maistre (2). Suivant la belle pensée de Malebranche, Dieu est le lieu des esprits comme l'espace est celui des corps; l'immense besoin d'unité que ressentent tous les hommes provient de leur union en Dieu qui leur donne la vie, le mouvement et l'être. La création est une comme le Créateur, et de toutes ses forces elle aspire à l'unité.

De même que les arts s'appellent les uns les

(1) WAGNER. — *L'Œuvre d'art de l'avenir*. — *Lettre sur la musique*.

(2) J. DE MAISTRE. — *Soirées de St Petersburg*.

autres, les sciences tendent également à se réunir, et à confondre leurs origines et leurs buts. Déjà les sciences physiques : optique, acoustique, pesanteur, électricité, mécanique céleste, chaleur, n'obéissent qu'à l'unique loi de la vibration ; la chimie et la minéralogie y arrivent. Qui sait si dans le monde des arts tout n'aboutira pas là ? et cette loi de la vibration est une simple différentielle.

Les temps paraissent se recueillir dans l'attente du génie qui fera cet immense accord de la nature et de l'abstraction, de la géologie et du calcul intégral, de l'art et de la science. Tout se correspond dans la création : la musique et la poésie, basées sur le nombre et le rythme, dépendent de l'arithmétique qui exprime les lois du temps ; l'architecture, la sculpture et la peinture, basées sur les proportions, sont filles de la géométrie qui exprime les lois de l'espace. Pour accomplir l'union, il suffirait que l'homme se comprît enfin lui-même et ne se *parût* plus double. Toutes ces différentes formules des sciences et des arts ont un lien nécessaire, et se rattachent logiquement les unes aux autres ; toute science et tout art aboutiront à une unique formule, encore mystérieuse et introuvable.....

Par l'immanence de l'Infini en sa pensée, par la jonction en son génie de la réalité et du Rêve, de la philosophie et de la foi, par la lumière et la musique de son style, par le symbolisme et la suggestion de son œuvre, Villiers de l'Isle-Adam fut un précurseur de ces temps futurs, où toute la création s'unira pour murmurer en un extatique frisson le nom du Très-Haut. Il fit passer, sur les hantés de l'Art qui le comprirent, un souffle de l'Inconnu, une vibration souveraine où transparaissaient les lointains mystérieux de l'au-delà. — « S'il ne crie pas vers Dieu, l'homme demeure à jamais assis dans les ténèbres de la mort, » affirmait le roi David. Tout l'œuvre de Villiers est un

magnifique élan de foi, une ascension continue vers l'Eternel : des larges musiques où il incante les désirs de l'humanité, sourd une chaleur religieuse et mystique. Et tandis que la parole des impies périra, la sienne, parce qu'elle fut celle d'un croyant, retentira même dans les âges, proches ou éloignés, où la Beauté daignera peut-être apparaître, réalisée en l'unité par la jonction de toutes ses expressions disséminées....

HENRY BORDEAUX.





NATURE ET TEMPLES

PAYSAGES peuplés d'animaux innocents,
Temples où notre Dieu reçoit l'humain encens,
Heureuses visions où mon regard se plonge
Et qu'à plaisir mon rêve artistique prolonge !
L'homme qui chante a pris le blasphème pour chant ;
L'homme qui peine et souffre est devenu méchant :
Il lance à Dieu — tandis que l'alcool l'hébète —
Ses jurons : son enfant en jouant les répète...
Alors, d'instinct, je vais aux candeurs de la bête,
Je vais à la superbe et calme austérité
De la nature où Dieu luit dans l'obscurité ;
Et je marche — à travers la campagne paisible —
Vers la demeure où trône un Dieu presque visible,
Vers le temple où Jésus, roi de la grâce, attend
— Pour entourer leur front de son nimbe éclatant —
L'enfant né du baptême et l'homme pénitent.

JEAN CASIER.





LES RÉFUGIÉS DU COUP D'ÉTAT EN BELGIQUE (1)

PE dernier arrivé parmi les réfugiés, Proudhon fut parmi nos hôtes l'une des figures les plus originales.

Ce serait se tromper que de voir en lui une victime du coup d'Etat auquel sa manie du paradoxe l'avait rendu indulgent. C'était pour emprunter l'ingénieuse appréciation d'un critique « le réfugié de la prescription plutôt que de la proscription ».

Proudhon avait fait une première apparition en Belgique en 1849 : Certain article du *Peuple*, dirigé contre Louis Bonaparte avait attiré sur sa tête une condamnation à 3 ans de prison et à 10,000 francs d'amende. Il songea un moment à se soustraire par la fuite et l'exil volontaire à cette peine sévère; il franchit la frontière, se réfugia à Bruxelles. Mais ce n'était, semble-t-il, qu'une fausse sortie : rentré à Paris sous un nom d'emprunt, il se faisait arrêter quelques semaines plus tard, le 6 juin, rue du Faubourg Poissonnière.

(1) Voir les trois livraisons précédentes.

Proudhon subit sa peine jusqu'au dernier jour; transféré de la Conciergerie à Doullens et à S^{te}-Pélagie, c'est le 6 juin 1852 qu'il sortit de prison : le coup d'Etat était toujours le fait discuté, le sujet de toutes les polémiques : sur ce thème brûlant d'actualité il rédigea son livre « *La révolution sociale démontrée par le coup d'Etat* ».

Comme il fallait s'y attendre, nul éditeur ne voulut assumer les responsabilités de cette publication...

Pareil contretemps n'était pas de nature à embarrasser longtemps l'auteur. Il trouva aussitôt un moyen radical pour vaincre les hésitations auxquelles il se heurtait. C'est à Louis Napoléon lui-même qu'il résolut de s'adresser pour obtenir cet *imprimatur*, seul capable de mettre l'éditeur à couvert.

« Je viens de faire — écrit le 2 août 1852 Proudhon à son ami Mathey (1) — le plus beau coup de politique qu'on ait vu dans la démocratie depuis quatre ans. La police interdit la vente de mon livre sous des menaces horribles; pas un exemplaire ne sortira; moi-même je n'ai pu en avoir un.

« Tout le monde est lâche en présence de la tyrannie ! Là dessus, je prends le parti d'écrire au *Président de la République*, une lettre (un peu à pied et à cheval) où je lui rappelle tout ce que j'ai fait contre lui — et il y en a long ! — et je lui dis que mon livre est fait pour prouver cette proposition que lui, L.-N., est à peine de mort, *le mandataire de la Révolution*, qu'il faut que ce livre paraisse avec toutes ses amertumes, ses hardiesses etc. (je vous réponds qu'il y en a long durant 280 pages).

« Le Président accorde!... cause gagnée, la censure vaincue forcée en rugissant de laisser aller mon livre !.. »

(1) *Corr.* IV, 209.

Mais la censure tint toujours rigueur à Proudhon du tour qu'il venait de lui jouer. Les autorisations de publier livres, brochures, journaux, lui furent à partir de ce moment impitoyablement refusées.

Quelques années plus tard, son ouvrage intitulé : « *La justice dans la révolution et l'Église* » l'obligeait à franchir pour la seconde fois la frontière.

Dans la lettre, que sitôt arrivé en Belgique (1), Proudhon adresse au ministre de l'intérieur, il se défend d'être réfugié politique.

Il vient demander à la presse belge la publication du mémoire qu'il a rédigé pour sa défense devant la cour d'appel, mémoire qui n'a pu trouver à Paris un imprimeur, « mémoire qui n'a rien du tout de politique, puisqu'il s'agit de théories morales, de discussions de théologie. Mémoire écrit du reste dans les termes les plus respectueux pour la magistrature française, et avec la plus parfaite convenance pour les intérêts que je discute et qui me persécutent.

« Peut-être que mon mémoire imprimé, la douane française ne voudra pas permettre l'introduction en France. Dans ce cas, je suis décidé à faire défaut et à rester à l'étranger.

« Je ne suis pas — continue Proudhon — comme vous le voyez, précisément un réfugié politique; je serais plutôt un réfugié philosophe.

« Je vous demande, à philosopher chez vous, comme Spinoza philosophait à la Haye, Descartes à Stockholm, Voltaire à Ferney.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que je sais à quoi les lois de l'hospitalité m'obligent et que la Belgique n'aura pas de plus scrupuleux observateur de ses lois et de son repos. »

(1) Le 22 juillet 1858.

C'est sous le nom de « M. Dufort, professeur de mathématiques, » qu'il s'était installé d'abord, au mois de Juillet, rue du Chemin de fer. Il se cache sous cet incognito jusqu'au mois d'Octobre, époque à laquelle sa femme et ses filles viennent le rejoindre et où le ménage s'installe dans le modeste appartement de la rue du Conseil, « rue du Conseil — tout au bout du monde, — se plaint le réfugié, mais où les loyers ne sont pas bien chers : 31 francs par mois... »

« Je me propose de faire la conquête des Belges jusque et y compris le gouvernement »... écrivait-il à un de ses amis, au lendemain de son arrivée en Belgique (1).

Et certes, il était de bonne foi en écrivant cette phrase, qui peint l'homme, tout entier, « l'épouvantail à bourgeois », sans cesse à la poursuite d'énormes paradoxes.

Tel il s'est montré à Paris, tel nous le retrouvons à Bruxelles : travailleur pressé de produire, étudiant les questions du jour et prétendant les résoudre en un tour de main, par des théories étayées sur ses idées préconçues et les caprices de son imagination. Ayant en lui-même une foi robuste, il attribuait au moindre de ses écrits une portée que n'ont pas eue, il s'en faut, ses œuvres les plus considérables : sa correspondance de dix ans, nous entretient à chaque page de *lui*; et ne cesse de nous parler de ces brochures dont l'édition nouvelle sera un événement, de ses opuscules qui feront trembler Napoléon sur son trône, déjoueront les projets de la diplomatie Européenne, noueront ou dénoueront à son gré les alliances.

Lorsque le congrès pour la protection de la propriété artistique et littéraire se réunit à Bruxelles, l'auteur de « la propriété c'est le vol » en profita pour com-

(1) *Correspondance*, VIII, 124.

battre le principe qui devra attendre vingt-cinq ans et la loi de Borchgraeve pour recevoir sa consécration. Proudhon publie à cette occasion un article dans un journal hebdomadaire. « Cet article est une pile de nature à disloquer le congrès », écrit-il aussitôt à un de ses amis. Et plus tard lorsque le congrès se fut séparé, après avoir proclamé les mêmes principes que les siens, c'est avec un accent de triomphe qu'il s'écria, s'en attribuant toute la gloire : « Les hollando-belges ont voté en masse, contre les propriétaires. »

Plus tard, lorsqu'au cours d'une de ses conférences, à Anvers, Madier Montjau développe les principes de Proudhon, lorsque Deschanel lui fait les honneurs d'une de ses leçons à Bruxelles, ne croyez pas qu'il attribue au talent des conférenciers le succès qu'ils viennent de recueillir : Non, c'est à la thèse qu'ils ont fait connaître, c'est aux théories de Proudhon que s'adressent les applaudissements (1).

Au début de son séjour, le réfugié s'était tenu un peu à l'écart des proscrits, qui résidaient encore à Bruxelles.

« Je n'ai encore vu que deux de nos réfugiés (2), que j'ai rencontrés par hasard, écrit-il à Beslay. — Je les ai trouvés singulièrement aplatis d'intelligence. Ces hommes ne reviennent pas de l'étourdissement de 1851. Décidément ils ne comprennent rien à la France. »

Et à un autre :

« Les réfugiés sont ici au nombre d'une centaine, je ne les fuis ni ne les recherche, vous en comprendrez la raison. Ces messieurs croient être encore en 1848; mal renseignés par les retardataires de France que vous connaissez aussi bien que moi, ils se figurent qu'à leur

(1) Cfr. *Corr.* VIII, 227, 387.

(2) MADIÉ-MONTJAU et LABROUSSE, Cfr. lettre 2 août 1858.

rentrée ils n'auront qu'à se présenter pour obtenir la dictature et mettre ces enragés socialistes à la raison. Il y a encore une coterie imperceptible de blanquistes soupçonnés de moucharderie et passablement dédaignés du public belge.

« Vous pensez bien que ceux-là je les rechercherai encore moins que les autres. »

Proudhon avait plutôt dirigé ses regards vers nos compatriotes et cherché à établir avec ceux-ci des relations. « Autant la plupart de nos exilés ont blessé la susceptibilité belge par leur pose, leurs airs de supériorité, leur charlatanisme quelquefois, autant je m'applique à conquérir sa bienveillance par ma modestie et ma simplicité. »

Proudhon parvint bientôt à se créer un petit cercle de relations, à se faire mieux connaître et à diminuer l'effroi inspiré par ses énormes paradoxes. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il ait su s'attirer cette sympathie qu'il recherchait, et la cause en est dans ces jugements rigoureux, trop souvent injustes, qu'il portait sur les mœurs et les choses de notre pays, et dont sa correspondance et ses mémoires ont gardé tant de traces.

Sur la physionomie des femmes bruxelloises, Proudhon, « chaste par principe et par orgueil » ne lisait que de la sécheresse, de l'égoïsme, de la vanité, le goût de la toilette et du luxe. « Ce n'est pas assurément la femme belge qui me fera rétracter mon jugement sur les femmes en général » écrivait-il ailleurs. Et l'on connaît par la *Pornocratie* l'opinion de Proudhon sur « les femmes en général... »

Il n'épargnait pas davantage ses amères critiques à notre bourgeoisie. Le révolutionnaire qui avait la prétention de vivre et mourir en prolétaire est célèbre par son exclamation haineuse : « Quand donc est-ce qu'une secousse du monstre nous la livrera ? Qu'on la dépouille et qu'elle crève ! »

Il est vrai d'ajouter que dès son arrivée en Belgique, Proudhon s'était trouvé en butte aux attaques des doctrinaires, — auprès desquels, bien plus que du côté catholique il aurait dû trouver aide et sympathie et c'est sans doute là une des causes de ces jugements pleins d'irritation et d'aigreur.

« La population belge, écrit-il à Mathey (1), a des qualités excellentes; les doctrinaires qui la gouvernent en feront en quelques années, une des plus immorales de l'Europe. Ici nous sommes à cinq degrés au dessous du zéro de la décadence, et vous? »

Et à Gouvernet (2) : « Nous avons ici en Belgique un mouvement anticlérical très fort. Malheureusement ce mouvement est conduit par un parti qui ne vaut pas mieux que le parti catholique, peut-être moins : C'est le parti doctrinaire. Quant au parti démocratique, il n'a pas d'existence officielle bien que les éléments existent, même nombreux et pleins d'énergie. Cela tient à l'incapacité de tout ce qui pose en chef, à la vénalité et la corruption de la presse. Croyez-le, sur ma parole : le pire des journaux impérialistes vaut mieux comme rédaction et comme conscience que toute la presse belge. »

Il ne faut pas s'étonner dès lors de la levée de boucliers qui se fit dans la presse doctrinaire, à la suite de certain article de Proudhon paru dans l'*Office de Publicité*.

C'était au moment où l'unité italienne s'accomplissait sous les regards de Napoléon III. Proudhon, l'un des rares Français qui avaient toujours combattu la politique poursuivie de l'autre côté des Alpes par le gouvernement impérial, ne se fit point faute d'exprimer une fois encore son avis, et son attaque à l'adresse de

(1) 29 Déc. 1859, *Corr.* IX, 287.

(2) 11 Déc. 1859, IX, 273.

Garibaldi et de Napoléon se terminait par cette dernière apostrophe qui devait soulever des tempêtes : « Osez, sire, et le Rhin, le Luxembourg, la Belgique, toute cette France teutonique, ancien patrimoine de Charlemagne, est à vous. Elle vous est due par titre impérial et comme indemnité de ce que vous venez de faire à la requête de l'Europe pour l'Italie... La Belgique vous attend, il faut le croire. Là comme chez nous, plus encore que chez nous, le peuple jeûne et rêve, la bourgeoisie digère et ronfle, la jeunesse fume et fait l'amour, le militaire s'ennuie, l'opinion reste vide, et la politique s'éteint. » (1)

Il ne fallait voir dans cet article qu'une boutade plus ou moins spirituelle, et l'on comprend sans peine l'ahurissement de Proudhon, voire sa colère lorsqu'il vit interpréter son œuvre comme un appel à l'étranger en faveur de l'annexion ?

« Ce qui est drôle, une de ces choses qui n'arrivent qu'à moi, c'est que cet article, très favorable à la Belgique, a soulevé une tempête parmi les Belges. Ces braves gens sont lourds ; ils ne savent pas comprendre et m'accusent d'appeler sur leur pays les hordes françaises. » (2)

Il est vrai que l'ignorance était voulue chez beaucoup et qu'à dessein la presse contribuait à propager l'erreur. Trente-deux journaux faisaient campagne avec l'*Echo du Parlement*. L'on voyait M. Defré gravissant la Montagne de la Cour, l'*Office de Publicité* à la main, marquant des passages au crayon rouge, distrait, préoccupé, le front pensif, absorbé dans l'élaboration de sa riposte à l'article de Proudhon.

Cette campagne savamment conduite devait avoir

(1) *Office de Publicité*, 7 septembre 1862.

(2) *Corr.* XII. 177.

bientôt les suites que l'on en espérait (1) : la foule à plusieurs reprises, se livra à des manifestations hostiles et bruyantes sous les fenêtres de Proudhon. L'intervention de la garde civique n'eut d'autre effet que de donner à cette agitation plus d'importance qu'il ne convenait de lui en accorder.

Proudhon en fut réduit à quitter la Belgique, et il partit emportant dans son esprit prompt à tout s'exagérer, la conviction qu'il était la victime d'un complot ourdi par le ministère belge de concert avec les loges maçonniques, le gouvernement impérial, et l'Angleterre, pour l'empêcher de continuer une polémique qui devait rendre à jamais impossible l'unité Italienne.

Mais sans être taxé d'injustice, il est permis de penser que le ministère Rogier ne vit rien de bien fâcheux dans les scènes déplorables dont la rue du Conseil fut le théâtre : d'abord parce que Proudhon combattant l'évacuation de Rome et par voie de conséquence la chute du pouvoir temporel, contrecarrait en même temps la politique de notre Premier et les aspirations des loges maçonniques, ensuite parce que l'émeute dont l'article de l'*Office* avait fourni le prétexte pouvait passer à l'étranger pour une manifestation patriotique.

C'est pour ces raisons sans doute que nul effort ne fut tenté pour retenir Proudhon à Bruxelles — où somme toute l'influence de ses doctrines fut à peu près nulle et où sa présence passa à peu près inaperçue.

(1) Le *Bien public* écrivait au lendemain des démonstrations hostiles sous les fenêtres de Proudhon : « Ce qui est plus regrettable et plus blâmable à nos yeux, c'est l'indigne attitude d'écrivains, qui pour plaire à leurs maîtres, ont calomnié M. Proudhon en lui attribuant des sentiments qu'il désavoue. L'*Echo du Parlement* est à nos yeux, quelque peu responsable des huées poussées sous les fenêtres de M. Proudhon. Nous en dirons autant du citoyen. Defré. » (18 septembre 1862).

VII

L'on conçoit aisément que le séjour en Belgique de ces réfugiés, de ces proscrits ait dû faire naître de graves préoccupations dans l'esprit de nos gouvernants. Il était de nature à entraîner de graves complications tant à l'intérieur que dans nos relations avec la France.

Notre droit public refuse aux étrangers l'exercice de tous droits politiques, mais nulle disposition légale n'interdit à ceux qui sont établis ou tolérés en Belgique de prendre part aux polémiques de la presse, de profiter de la liberté de la tribune. Ils n'ont point droit de vote, mais ils ont ce pouvoir plus grand, plus redoutable, de se constituer les guides de l'opinion, d'éclairer et diriger les votes.

Quel usage certains de ces étrangers allaient-ils faire des libertés que notre Constitution leur laissait ?

L'appréhension était d'autant plus légitime que la plupart des réfugiés passaient pour affiliés aux sociétés secrètes : on cherchait à légitimer le coup d'Etat en prétextant que le président avait dû renverser l'ordre de choses établi pour éviter d'être lui-même la victime des conspirateurs occultes.

A cette époque Londres et Genève passaient pour être le refuge de démagogues décidés à ne reculer devant rien pour l'accomplissement de leurs projets révolutionnaires. Les gouvernements de France, de Prusse et de Russie venaient d'adresser à Lord Palmerston des remontrances au sujet de l'abus que certains réfugiés politiques faisaient du droit d'asile.

Dès le lendemain du coup d'Etat le bruit avait circulé avec une singulière persistance que les réfugiés de Londres méditaient un second *Risquons tout* (1).

(1) Louis Blanc était arrêté le 11 décembre à St-Josse-ten-

Le danger — hâtons-nous de le dire — ne résidait pas tant dans la propagande à laquelle les réfugiés pourraient se livrer chez nous.

Les théories de Louis Blanc ne devaient trouver que fort peu de crédit auprès de nos populations. Le bon sens belge, le caractère calme, très conservateur, routinier se laisse — grâce à Dieu — fort difficilement entraîner par les sophismes des rhéteurs et des avocats. Ce sont les griefs et non les discours qui provoquent en Belgique les révolutions : *La Muette de Portici* n'a point fait la révolution de 1830. C'est le premier éclat d'un feu qui depuis longtemps couvait sous la cendre.

Aussi les difficultés auraient été bien facilement surmontées si le péril intérieur avait été le seul à prévoir et à éviter : mais c'était surtout au point de vue de nos relations avec la France que la situation pouvait présenter de sérieux dangers.

Il ne fallait pas être bien clairvoyant pour prévoir que le gouvernement français ne ferait rien pour faciliter notre tâche ; pour s'assurer que Louis Bonaparte n'était point d'humeur à tolérer le moindre abus que commettraient ces réfugiés que sa police elle-même amenait dans notre pays

L'on savait ce que valaient pareilles dispositions

Noode, conduit à Ostende et réembarqué pour Londres. tandis que plusieurs régiments de cuirassiers français recevaient ordre de garder les frontières du Nord. « J'en suis convaincu, écrit Xav-Durrieu (*Le coup d'Etat de Louis Bonaparte*, Brux. 1852 p. 43), Louis Bonaparte eût été défait et châtié si la résistance avait pu durer trois jours encore... L'armée aurait peut-être compris l'énormité de son crime; les proscrits de Londres, de Bruxelles, de Genève, auraient eu le temps de rentrer dans Paris, pour ranimer les masses du cœur aux entrailles. La veille déjà, j'avais rencontré un d'entre eux. Gustave Naquet, qui m'annonça leur arrivée pour le surlendemain. *Louis Blanc, Causseidière. Dupont, Pyat, Ribeyrolles, s'étaient le plus possible rapprochés de la France.* »

chez l'auteur du coup d'Etat, surtout si on les mettait en rapport avec ces articles sur « les obligations de bon voisinage » que publiait la presse officieuse, que le *Moniteur belge* reproduisait en longs extraits...

Les divers ministères qui se sont succédé au pouvoir de 1852 à 1860 se défendent d'avoir jamais cédé à une pression quelconque de la part du gouvernement français et d'avoir obéi à ses injonctions.

Mais peut-il être douteux que sitôt le coup d'Etat accompli, Louis Napoléon s'empressa d'agir par voie diplomatique auprès de notre gouvernement, comme il le fit vis à vis des autorités de Genève (1)? L'aveu formel ne s'en trouve-t-il pas exprimé dans cette note que le *Moniteur français* publiait le 18 février, à titre de communiqué et en guise de protestation de Louis Bonaparte contre les projets belliqueux qu'on lui prêtait?

« On a inventé les plus absurdes suppositions; tantôt ce sont des demandes faites aux Etats voisins sur un ton presque menaçant, tantôt ce sont des préparatifs de guerre, et les correspondances étrangères, à l'aide d'audacieux mensonges, présentent notre situation sous un point de vue tout imaginaire.

« Cependant depuis le 2 décembre, le gouvernement français n'a adressé aucune espèce de demande aux puissances étrangères, si ce n'est à la Belgique, afin qu'elle empêchât de s'organiser chez elle un système d'incessantes attaques. »

Ces représentations se renouvelèrent en maintes circonstances. Nous ne rappellerons ici qu'un seul incident, à raison de la très vive protestation, et venant de si haut, à laquelle il donna lieu.

(1) Les autorités de Genève viennent de prendre des mesures à l'égard des réfugiés « à la suite des réclamations adressées par le gouvernement français » rapporte le *Moniteur belge* du 19 février 1852.

M. le duc de Nemours traversant la Belgique avait eu une entrevue avec les généraux Lamoricière, Bedeau et d'Arbouville. M. Barrot, ministre de France, prétendit que la tolérance du cabinet belge constituait une violation des égards dûs à son Souverain et sur des ordres reçus de Paris il remit au ministre des affaires étrangères de Belgique une note résumant des observations assez vives.

Cette communication causa le plus vif déplaisir à la Cour de Belgique. Aussi, lorsque quelques semaines plus tard, Changarnier profita du passage de la Reine Marie-Amélie, accompagnée du duc et de la duchesse de Montpensier, pour les entretenir des questions qu'il avait agitées auprès des princes, le Roi Léopold I engagea personnellement les généraux exilés à monter dans le wagon où se trouvait la Reine..... (1)

Fort heureusement, le gouvernement se sentait soutenu par l'opinion publique : la cause des proscrits a été toujours populaire en Belgique et notre pays était trop jaloux de son vieux renom d'hospitalité pour ne point résister — autant qu'il serait en son pouvoir, — aux exigences du gouvernement français.

L'on retrouve encore dans plus d'une maison du pays Belge, cette vieille lithographie qui rappelle un des traits les plus fameux de l'hospitalité nationale.

Louis XVIII a demandé d'une façon si pressante l'expulsion de Merlin, que le Roi n'a pas cru pouvoir refuser. Il a embarqué le vieux conventionnel sur un navire en partance pour l'Amérique. Mais un coup de vent ramène le vaisseau à la côte, et Guillaume de Nassau répond à l'ambassadeur français, qui lui reproche de manquer à sa parole : « J'ai fait partir Merlin, la mer me le rejette, c'est une épave; je le garde. »

(1) Cfr. C^{te} d'ANTIOCHE. Ouvrage cité.

Les souvenirs, laissés par tous les réfugiés de 1815, de 1830, de 1848, de toutes les révolutions qui se sont succédé en France, revenaient à l'esprit. On se rappelait Rousseau, Lakanal, Cambon, David, Sieyès, Cambacérès, Cavaignac; puis encore Arnaud, Charles Teste et Labrousse.

Quelques-uns de ces proscrits n'avaient-ils pas fait souche en Belgique? N'est-ce point le fils d'un conventionnel, du président du Conseil des cinq cents au 18 Brumaire, ce général Chazal qui fut deux fois ministre de la guerre?

Les circonstances spéciales, qui avaient obligé les proscrits à fuir le territoire de la République — on allait bientôt dire de l'Empire — ajoutaient singulièrement à ce courant de sympathies, qui, dès les premiers jours, s'était manifesté en leur faveur. Jamais, peut-être, les devoirs que l'hospitalité impose n'avaient semblé plus légers et plus agréables à remplir.

Il nous semblait y avoir quelque chose de fier et de chevaleresque dans cet accueil, dans cette protection accordée par un petit peuple sans armée, à ceux-là qui se dérobaient par la fuite aux colères et aux vengeances d'un puissant voisin.

Ils se présentaient encore ces proscrits comme les victimes d'un attentat à la liberté, aux principes constitutionnels qui nous régissent nous-mêmes.

A ce titre, et quelles que fussent d'ailleurs leurs doctrines, ces proscrits avaient eu le rare bonheur de s'attirer bien des sympathies.

Ceux-là mêmes, qui approuvaient le but poursuivi par les auteurs du coup d'État, devaient blâmer les moyens violents auxquels Louis Napoléon avait eu recours pour y parvenir.

La liberté n'est-elle pas semblable à cette Reine d'Angleterre? « Est puni de mort, quiconque porte la main sur elle, même pour l'arracher au plus pressant danger. »

VIII

Le gouvernement était armé vis-à-vis des proscrits de la loi de 1835 sur les étrangers (1), de l'arrêté du 6 octobre 1830, de toute la législation sur les passe-ports. Mais il évita autant qu'il fut en son pouvoir d'user des mesures de rigueur que ces lois autorisaient : Il se contenta d'appliquer en l'étendant certain décret du 23 Messidor an III, qui autorise l'expulsion hors du territoire de la République de « tous étrangers se prétendant nés dans les pays alliés ou neutres, et qui ne sont pas reconnus ou avoués par leurs ambassadeurs ou agents respectifs ».

Le gouvernement soumit les réfugiés à des permis de séjour provisoires, les obligea à en réclamer le renouvellement à des époques fixes et périodiques (2).

Si l'enquête à laquelle se livrait la sûreté publique en démontrait la nécessité, il suffisait de retirer le passe-port ou le permis de séjour pour obliger l'étranger à quitter immédiatement le pays. M. le ministre de la

(1) La prorogation de la loi en 1852 avait fourni à la minorité l'occasion d'assurer le ministère de son loyal appui dans les graves éventualités que la Belgique allait peut-être traverser :

« Votre commission recommande en même temps au Gouvernement d'user avec fermeté des pouvoirs qui, dans l'intérêt général, lui sont confiés. Le maintien de nos relations de bon voisinage exige de nous une grande prudence, et l'intérêt bien entendu de nos populations commande qu'on éloigne d'elles ces propagateurs de fausses théories et de doctrines anarchistes qui ont fait et font encore courir à la société les plus grands dangers. » (Rapport de la section centrale, M. le baron d'Anethan rapporteur.) La loi fut votée à l'unanimité.

(2) « Tout étranger à son arrivée dans un port de mer ou dans une commune frontière de la République, se présentera à la municipalité; il déposera son passe-port, qui sera renvoyé de suite au comité de sûreté générale pour être visé. Il demeurera, en attendant, sous la surveillance de la municipalité qui lui donnera une carte de sûreté provisoire énonciative de la surveillance. » Décret, 23 Messidor an III art. 9.

justice exposait le 21 novembre 1854, les avantages de cette procédure : N'étant point frappés d'un arrêté royal d'expulsion, n'étant point frappés d'un ban d'expulsion, les réfugiés avaient une facilité plus grande, si les circonstances changeaient et si le gouvernement le jugeait convenable, d'être admis de nouveau dans le pays, n'ayant besoin pour cela d'autre formalité qu'une simple autorisation administrative. »

L'application de ce décret devait-elle avoir pour résultat — comme on a essayé de le soutenir — de mettre les réfugiés à la merci du gouvernement, de faire dépendre leur sort du bon plaisir du ministère ?

Non pas. Le retrait d'autorisation engageait au même titre la responsabilité ministérielle, donnait lieu au même contrôle de la part des Chambres, pouvait et devait entraîner comme sanction finale le même ordre du jour de confiance ou de blâme qu'un arrêté d'expulsion.

Quel usage le Gouvernement fit-il de ces pouvoirs dont il disposait ?

Rappelons le bruyant conflit qui surgit au mois de janvier 1852 entre la sûreté publique et l'administration communale de Bruxelles, à propos de l'expulsion de Bianchi et de Buchy, et amena la démission de M. le baron de Hody, son remplacement par M. Verheyen.

Quelque bruit que fit l'incident à cette époque il s'efface à la distance à laquelle nous devons apprécier les choses. Il ne nous est plus permis aujourd'hui que d'envisager dans son ensemble la politique des deux ministères qui se sont partagé le pouvoir pendant le séjour des proscrits.

Il semblerait à première vue, que c'eût dû être une heureuse fortune pour nos hôtes de trouver lors de leur arrivée en Belgique un ministère libéral à la direction des affaires.

La politique qui venait d'être atteinte en la personne des Victor Hugo, des Ledru Rollin, des Quinet avait bien des points de contact avec celle poursuivie par la majorité des membres du Parlement. L'on accusait M. Tesch d'avoir porté le bonnet rouge en 1848; plusieurs des membres du cabinet étaient en entière communion de principes avec les hommes politiques que Louis Bonaparte venait de chasser de l'Assemblée législative.

Et cependant il arriva que ce ministère, composé de pareils éléments, appuyé par le sentiment populaire, par la sympathie de toutes les classes de la nation pour les proscrits et les réfugiés s'attira ce reproche que lui adresse l'une des victimes du coup d'Etat, dans ce livre qui est le procès-verbal de leur séjour en Belgique (1) :

« Le ministère dont les proscrits républicains ont
« eu le moins à se plaindre, le seul qui n'ait pas craint
« de prendre hautement leur défense, c'est celui dont
« faisaient partie les hommes de la droite.

« Tous les ministres libéraux que, pendant notre
« séjour en Belgique nous avons vus au pouvoir, se
« sont, sans exception, montrés pour les étrangers en
« général, et pour les réfugiés politiques en particulier,
« durs, malveillants, injustes.

« Les libéraux ne se départirent donc jamais du
« système de précautions, de défiance, de police, dont
« ils se trouvaient si bien. S'ils combattirent certaines
« mesures, certaines dispositions de lois qui empiraient
« la condition des étrangers, altéraient l'esprit de la
« Constitution, étaient réactionnaires, ce fut lorsque,
« sortis du pouvoir, ils se retrouvèrent dans les rangs
« de l'opposition.

(1) S^r FERRÉOL, *op. cit.* Tome II p. 40.

« En reprenant le portefeuille, ils reprirent leur
« premier rôle; ils acceptèrent, défendirent et appliquèrent
« avec un nouveau plaisir, tout ce qu'ils avaient combattu
« naguère au nom des principes et de l'honneur national. »

La raison de cette attitude n'est peut-être pas bien difficile à indiquer : Sans doute la question de personnes y était pour quelque chose. — Entre M. Tesch et M. Nothomb il y a un abîme au point de vue des caractères, mais — et là est surtout la raison, — *les ministres libéraux avaient à compter avec leurs origines.*

Expliquons-nous.

En prenant place dans les conseils de la couronne ceux-ci n'avaient point dépouillé dans l'antichambre ministérielle les doctrines révolutionnaires que beaucoup avaient professées ouvertement. Et dès lors ces hommes devaient apparaître à l'auteur du coup d'Etat comme fort mal préparés à soutenir « les principes d'autorité ».

De là aussi leur désir — pour conserver le pouvoir de faire oublier leurs anciennes opinions, de donner des garanties, de faire leurs preuves. De là encore les avances faites au gouvernement impérial qui conservait à leur égard une extrême réserve : La double loi sur les offenses, l'expulsion de Charras (1).

Gardons-nous bien cependant d'exagérer les griefs .

(1) Après son retour en Belgique Charras revit M. Rogier, et reçut du ministre en disponibilité l'assurance que sitôt l'arrivée au pouvoir du ministère libéral, l'arrêté d'expulsion serait rapporté. Ce jour arriva. Charras qui rappela au ministère sa promesse fut invité à attendre que le ministère fût assez consolidé pour permettre sa rentrée. De Bâle où il résidait, n'entendant parler de rien, il somma M. Rogier de remplir sa promesse. Celui-ci répondit par un refus formel. Ce fut le motif de la fameuse lettre :

« Monsieur le ministre, vous êtes un malhonnête homme; il
« y a entre nous une distance que je ne puis franchir mainte-
« nant, mais j'espère que je vous rencontrerai un jour, etc. »

En thèse générale et si nous considérons les difficultés de la situation, il faut reconnaître que le ministère Tesch lui-même, fit un usage assez modéré des pouvoirs qui lui étaient confiés.

Qui acceptera comme fondée cette plainte formulée contre l'hospitalité Belge par l'un des réfugiés : « On parlait haut, librement - car nous n'eussions pas accepté en Belgique le joug du silence que nous n'aurions pas voulu subir en France. Toutefois, il ne nous était pas permis, comme ailleurs, d'organiser des manifestations publiques, d'accompagner nos morts en portant le drapeau rouge, de prononcer dans des réunions populaires des discours révolutionnaires, de faire des appels à l'insurrection, d'exciter, par des écrits véhéments, à la haine et au mépris de ce que nous haïssions, méprisions. Il était même impossible de discuter à la tribune d'un meeting, les doctrines, les réformes sur lesquelles la démocratie doit s'accorder, pour formuler son programme d'avenir. »

La meilleure preuve d'ailleurs de la modération du gouvernement ne réside-t-elle point en ce fait que les orateurs les plus hostiles aux mesures qu'autorise la loi de 1835 sur les étrangers ne purent appuyer d'aucun fait bien précis leurs attaques au cours des longues discussions de 1865 : l'on se borna à rappeler l'expulsion du colonel Charras qui avait eu son écho au Parlement lors de la discussion de l'adresse au Roi. Ici sans doute le ministère avait cédé à un danger imaginaire, et méritait le reproche d'avoir voulu faire la cour à Louis Napoléon, en éloignant celui qu'on surnommait sa *bête noire*. Mais pour notre honneur cette faiblesse avait été réparée dès le retour aux affaires du cabinet Nothomb, qui permit au colonel de rentrer en Belgique où il se fit donner les soins réclamés par une maladie d'yeux et acheva son ouvrage sur la campagne de Waterloo.

Fera-t-on davantage à la Belgique un grief du ton cassant, des manières brusques de M. Tesch, lorsque les membres les plus autorisés du Parlement venaient lui demander quelque faveur pour les réfugiés : L'on se souvient de cette demande d'autorisation de Louis Blanc, de passer quelques jours à Bruxelles, pour s'y rencontrer avec son frère Charles, qui ne pouvait à cause de sa santé passer la mer : M. Tesch jetant à peine les yeux sur la lettre et écrivant sous l'apostille ces simples mots : *Non non non.*

Qu'on y oppose en tel cas l'attitude de M. le vicomte Vilain XIV auquel un représentant de l'opposition demande si le gouvernement belge cèdera, dans le cas où l'Empire exigerait des modifications à notre Constitution et répondant par son fier *Jamais.*

Que l'on songe à l'hospitalité que lui-même accorda et à la protection dont il entoura Raspail, et tout bien pesé, que l'on fasse le compte : Il est permis de dire que la Belgique fut hospitalière aux proscrits et l'on comprend la visite des réfugiés venant remercier M. Nothomb à sa sortie du ministère, des égards qu'il leur avait témoignés pendant son administration.

Nous avons à cet égard d'ailleurs le droit de nous enorgueillir d'un témoignage peu suspect.

Le 23 septembre 1863, le congrès des sciences sociales terminait à Bruxelles sa première session : il s'agissait de décider dans quel pays se tiendrait la seconde.

Un orateur — et c'était Jules Simon — proposa la Belgique :

« Grâce aux mœurs de la Belgique, nous tous
« Français, Anglais, Allemands, Hollandais, c'est tout
« au plus si nous considérons cette terre comme une
« terre étrangère; quand nous y mettons le pied, nous
« sommes si sûrs d'y trouver des sympathies que nous
« nous croyons encore chez nous...

« Je puis parler de la Belgique, j'ai usé pour
« ma part de son hospitalité, je sais comment on
« entend ici la liberté de la parole...

« Voici un petit Etat et un grand peuple où l'on
« pratique et où l'on aime l'hospitalité, où l'on aime
« et pratique la liberté; eh bien, pour nous autres,
« messieurs, qui sommes les représentants apparemment
« dans le monde, — de cette douce chose qu'on appelle
« l'hospitalité, et de cette sainte chose qu'on appelle
« la liberté, voilà notre vrai berceau, notre vraie
« patrie... »

P. WAUWERMANS.





BOGATYRS AU REPOS



ALUT à Wladimir de Kief, le Beau-Soleil!

Ami des bogatyrs, ce prince sans pareil,
Dont le nom puissant brille en terre de Russie,
Règne, très fier, avec sa princesse Apraxie.
Il est hospitalier et riche. A l'horizon
D'un haut des murs de Kief et par toute saison,
Ses gardes voient sans fin — lassés par les batailles,
L'armure bosselée et le corps plein d'entailles,
Venir vers la cité de puissants compagnons
Nimbés de la lueur de leurs terribles noms.
Sur des chevaux pesants se suivant à la file,
Par la plus haute porte ils entrent dans la ville.

Ils viennent de partout; tous vont chez Wladimir;
Ils y peuvent en paix manger, boire et dormir,
Et sous les voûtes d'or des luxueuses salles
Dresser avec fierté leurs tailles colossales.

Sans façon, pour entrer chez ce bon souverain
Ils poussent les battants de la porte d'airain.
La table est toujours prête attendant des convives,
Offrant des mets sucrés en des jarres massives;
Devant le trône d'or du prince, très courtois,
Les robustes héros vont se signer trois fois;
Ensuite, librement on s'attable en famille,
On se verse en riant l'hydromel qui pétille
Et l'on boit au succès de coups audacieux
Qui font frémir les murs et consterner les cieux!

C'est là qu'avec ampleur la naissante épopée,
Maniant à deux mains sa formidable épée,
Massacre des dragons et soumet à la loi
Les Pèchenègues bourrus et la Horde sans foi;
Et les conteurs puissants de ces choses épiques
Soulignent leurs exploits de gestes héroïques.

Apraxie est charmée et Wladimir sourit.

On y voit Ilia le brave plein d'esprit,
Stavre qui sait jouer de gouzzla sonore,
Dobryna, le héros qu'on n'a pu vaincre encore,
Le grand Soloveï des pays d'outre-mer,
Et Pierre Petrovitch dont le bras est de fer,
Et cent autres vainqueurs vantés par les bylines
Dont les Tatars errants craignent les javelines.

Mais après le récit des exploits bien souvent
Le tumulte grandit encor. Chacun défend
Sa ville sans pareille et sa haute naissance;
Des paris insensés s'engagent. De sa lance
L'un jure de percer le roc le plus épais;
L'autre de transporter, sans plier sous le faix,
A sept verstes de loin, un bœuf de haute taille,
Ou de vaincre à lui seul les Tatars en bataille,
Ou de franchir d'un bond le Volga. Peu à peu
Leur ivresse oubliant la majesté du lieu,
S'irrite, et l'on entend siffler la vile injure.
Alors un des buveurs qui titube et qui jure,
Piqué par la raideur d'un propos violent,
Empoigne à bras le corps son voisin insolent;
Et, par-dessus la table immense qui chancelle,
Le précipite avec un fracas de vaisselle,
Et tous, par cet exploit excités, brusquement
Se lèvent pour l'horreur d'un vaste égorgement!

Mais alors, Wladimir et sa reine avenante
Apaisent d'un regard la bataille imminente,
Et chaque bogatyr, domptant son cœur cruel,
Se remet à vider des coupes d'hydromel.

Tels sont pour les héros ces bruyants jours de fête.

Un matin le passé leur remonte à la tête;
L'air leur manque, il leur faut la senteur des grands bois,
Et le steppe, et les cris des Tatars aux abois.
Ils fourbissent pensifs la pointe de leur lance,
Puis, montant à cheval, ils s'en vont en silence
Regardant derrière eux le palais sans pareil
Pour lancer un adieu suprême au Beau-Soleil!

HECTOR HOORNAERT



VILLE MORTE

JE t'aime, ô pauvre ville où s'attriste la Dendre,
Où rêvant de jadis je crois parfois entendre
Tomber de ton beffroi dans l'air du carillon
Tout le passé perdu d'une vieille chanson,
Que peut-être on chantait le soir d'une bataille.
J'aime ton fleuve blond, le bâtelier qui raille,
Tandis que le bateau s'éloigne lentement,
Quelque ami paresseux sur la berge dormant.
J'aime tes champs dorés et tes grasses prairies,
Où les vaches le soir, lasses, sont endormies;
J'aime tes hauts remparts avec les vieux canons,
Qui dorment tristement aux lointains horizons;
Et tes larges fossés que mon rêve recule,
Et que l'ombre agrandit quand vient le crépuscule;
J'aime ton ciel de plomb éternellement gris
Et tes chemins du soir où passent des brebis,
Oui j'aime ton silence où le jour agonise...
On trouve en toi la paix et l'ombre d'une église...

Termonde, 1891

GEORGES LEROY





SALON D'ANVERS — 1891

LE défunt salon s'est éteint, comme il convenait, dans l'indifférence et l'ennui. On en avait parlé cependant, avant l'ouverture, et ça avait été partout l'annonce d'une sortie offensive des « maîtres » de céans, avec à leur tête les très vieux drapeaux de la trinité flamande, Rubens, Van Dyck et Jordaens. Aussi quels rires d'une part, et quelle tristesse aussi, au passage du lamentable cortège.

Les entendre se dire les descendants des grands de jadis, comme des chevaliers du Graal, des veilleurs assidus auprès de la gloire flamande, l'incarnation de notre école, puis assister à un piteux défilé de vieilles gardes auprès desquelles les blessés de septembre paraîtraient jngambes!

Ce serait triste si, en notre Belgique et à Anvers aussi, en dehors et à l'entour du salon ne claquaient les clairs gonfanons des jeunes, ceux qui pour beaucoup sont l'art d'aujourd'hui et le seront presque pour tous à coup sûr demain. De ceux là, quelques égarés au salon cependant, en dépit du Jury veillant aux portes, oublieux aussi de l'abstention des autres, et ce sont ceux-là qui imposent un peu de respect à l'entreprise, empêchent qu'on ne la taxe à l'égal d'une boutique à images ou d'un bazar.

Et puis, les étrangers. Parmi ceux-là de méritants, de grands artistes. Lembach, inapte à fixer la personnalité vulgaire, incomparable dans la traduction de l'homme regardé des foules, dressant là les créateurs d'un Empire, des vieillards ridés, aux yeux presque morts mais à l'âme vibrante, ressemblants certes à l'idée que les peuples s'en sont faite; Rafaelli, le peintre du travail, Fantin Latour, Sysley, Groenvold, Auber. D'autres pitoyables! Dusseldorf, Munich, oh! les repaires du sale et du noir, les citadelles de l'ocre et du bitume, invités ici comme frères et maîtres du terne et vieux paysage Anversois, avec des toiles invraisemblables de convention, sombres et tristes à dégoûter, si on les croyait, de la belle nature.

Entrons. La note lumineuse de Bartsoen, un refusé de la

première heure, frappe d'abord, étrange, trop claire presque dans l'ombre ambiante. Tout près un Franck vibrant, un Delville, portrait avec un peu de cette tendance au mystique vers lequel vont des jeunes. Paul Khusthofs, un jeune aussi, a trop de parenté avec l'école de Termonde peu ou point représentée ici à la suite de l'abstention de Courtens; comme chez ceux là, nul souci de finesse, de distinction dans l'empâtement trop brutal et chez Maris aussi, Hollandais, chef d'école, une exécution prestigieuse, escamotant trop l'œuvre, allant au décor. Nous voilà devant un Lamorinière, celui qui, au dire d'un Journal Anversois devait illuminer le salon. Est-ce une gageure, une amère plaisanterie, le chef très contesté de notre paysage local expose une œuvre fade, d'une coloration désagréable, fausse à discréditer le ciel et les arbres. Quoique n'étant point grand partisan de sa manière, nous croyons que le peintre a fait mieux que le chromo signalé. Ne nous arrêtons point à l'image larmoyante de Ooms; Rataelli là-bas fascine. Deux types, deux vieux, bras à bras, très laids, très noirs, mais avec tant de vie dans les yeux et tant d'âme sur la figure qu'on s'arrête, rivé à ces regards étranges, plein d'admiration et de respect. Puis, ce sont encore trois maîtres de France qui sollicitent; Fantin Latour avec des œuvres évoquant les anciens de là-bas, Auber au parisianisme attrayant, faisant si joli qu'il désarme la critique, car comment médire de ces femmelettes charmantes et de ces délicieux et roses petits amours; Chéca enfin, décorateur hors ligne, lançant la barbare chevauchée de ses Huns avec la même maestria que ses quadriges romains du salon de Paris 1890. Smith Hald fixe admirablement les soirs de son pays natal; Groenvold, encore un peintre du Nord, traduit l'argentif soleil d'avril en une impression lumineuse et sereine. Que dire des *Eupatoires* de Verwee, déjà vu, de son *attelage Franc-Comtois*? ce sont œuvres saines, pondérées, de dessin superbe, consacrant définitivement le renom du grand animalier belge.

Rul expose un *Minnewater* Hollandais qui n'a rien de celui de Bruges, impression très belle; Binjé, le peintre des finesses, un *Bruxelles* de notation exquise; Sysley, exilé dans un coin pour crime de lumière, s'en venge en trouant la paroi de soleil.

Au cours d'une visite au salon, Adrien Joseph Heymans, plus que tout autre, croyons-nous, s'impose. C'est bien lui le maître du paysage Beige de peintre ému des solitudes flamandes, enveloppant d'âme et de poésie le très simple petit village campinois que si souvent il a peint là-bas, au soir, dans les bruyères de Wechel. Sa neige vierge, de blancheur reprochée même, est admirable aussi et il faut vraiment maudire les vandales qui refusèrent l'achat d'une de ces œuvres pour la tant riche et si peu signifiante tombola de notre exposition.

A méconnaître le talent, on ne gagne point grand' chose. Claus aussi, longtemps négligé ici, a fini par se rallier de multiples suffrages. Sa très belle *Causerie* est pleine de sentiment; c'est la nature sur le vif, avec un peu de cette mélancolie rêveuse,

comme il en flotte au soleil couchant sur l'infini de nos plaines. La toile symbolique de Frédéric est loin de traduire pareille calme et sereine impression; c'est un art aux antipodes de celui de Claus, qui virtuose étonnant est parfois trop peu poète. Frédéric lui, l'est trop, croyons-nous, ou plutôt, veut trop l'être : — *Le peuple verra un jour le lever du soleil*, tryptique d'intention excellente mais de déplaisante et fautive conception. Le panneau central, et celui aux frères petites créatures, disparues dans les ronces, si étranges, ne se ressentent point d'un grand souffle d'art. Par contre le dernier panneau, aux fillettes blanches, saluant l'aurore et le printemps nous semble tout bonnement charmant.

Luigi Loir, Lenbach... Pourquoi faut-il que ce soient toujours des noms étrangers qui tombent de notre plume? Qu'y faire? Il n'y a point à le contester, à part quelques Belges cités, ce sont eux qui font la signification du salon et tranchent tellement sur la banalité ambiante qu'il n'est point possible de les méconnaître, en eût-on le désir.

Il nous souvient d'avoir vu du premier de ces artistes *La fumée du chemin de fer* au salon de Gand. Son *Impression crépusculaire* d'aujourd'hui nous mène à nouveau, aux boulevards, à la même heure, et c'est comme alors, des notations grises délicieuses; le jour qui tombe sur le fourmillement du monde parisien.

Vu en passant un bon portrait de Richir, un pastel de Delperrée, de bonnes choses de Willaert. Il reste Lembach. Des têtes ravagées, de facture étrange et pénible, émergeant de vieux cadres salis et, malgré tout, c'est si grand, si empoignant que l'on s'arrête émerveillé avec non plus des objections, mais rien plus que le respect.

Parmi les dessinateurs, aquarellistes, graveurs, point d'apporteur de neuf, des noms connus, des œuvres connues. La sculpture généralement médiocre.

C'est tout, non point qu'il n'est des œuvres de mérite non citées, des tableaux habiles, bien dessinés, bien peints, ce serait misère grande s'il n'était que vingt bonnes toiles sur 700 exposées, quelqu'inférieur que soit notre salon, mais à l'amateur, à l'esthète, sauf oubli, rien de plus ne s'impose. Dès lors à quoi bon un branle-bas inutile et des éloges aux peintres dont le seul tort est de ne point s'être montrés suffisamment artistes.

Et c'est le reproche qui monte aux lèvres, en entrant, le salon vu, à l'exposition de Verlat. Combien habile peintre il fut, certes et combien moins véritable artiste. Il lutta pour l'Art à ses heures mais pour la vie malheureusement à bien d'autres, et ce n'est point pieux amour de sa gloire que d'étaler pêle mêle les œuvres vraies, et celles inférieures, hâtives que le besoin arrachait à son pinceau. Mais quoi qu'il en soit, l'artiste mort évoque le respect et malgré tout de cette œuvre rassemblée se dégage une personnalité grande dont le nom reste marqué comme une signature indélébile au bas de ce monument de trop prétentieuse façade de l'art aboli.

Nous n'avons point la prétention d'avoir rendu complètement la physionomie du salon d'ici. — Au critique impartial, attentif même, bien des choses échappent; mais, sans nous tromper, croyons-nous, l'impression première reste la plus exacte. Tant qu'Anvers se refusera à reconnaître l'évolution artistique contemporaine, que des Tribulats Bonhomets présideront aux destinées des Beaux-Arts et que certains, intelligents protectionnistes de leurs propres œuvres, veilleront aux portes, il n'est point d'espoir; jusqu'à ce que, ce qui est prochain, plus violente se fera la poussée des arrivants nouveaux et peut-être ceux-ci, *les jeunes*, prendront-ils de force demain plus qu'ils ne demandent légitimement aujourd'hui.

V. E.





PETITE CHRONIQUE.

On a enfin joué à Paris, le 16 septembre, au milieu des acclamations, *Lohengrin*. Ça été une soirée triomphale. La haute critique incarnée en M. Sarcey confesse n'avoir pas compris, ce qui ne prouve peut-être rien contre Wagner. Quelques centaines de déroulédisants philistins, mûs par un patriotisme intelligent, avaient résolu de conspuer, comme elle le mérite, la médiocre musique de ce croque-note d'Outre-Rhin et s'étaient, à cette fin, massés, avec beaucoup d'indignation, aux environs de l'Opéra. Ils n'ont réussi, les pauvres ! qu'à se faire happer par la police.



Aucuns prétendent que l'ultrachauvin M. de Cassagnac prendra sous peu l'initiative d'une campagne de presse dont le but sera de faire proscrire de toutes les boutiques de libraires, en France, les œuvres d'un certain William Shakespeare, auteur anglais. Cette campagne serait motivée par ceci : en un drame de cet écrivain, est mise en scène et traitée d'une façon assez peu courtoise, Jeanne d'Arc.



Le jury, chargé de juger le concours triennal de littérature dramatique, décernait, voici quelques semaines, le prix à *la Princesse Maleine* de M. Maurice Maeterlinck. Celui-ci s'empressa, sitôt la décision connue, d'écrire à *l'Art moderne* : « Je reviens de voyage, et j'apprends qu'on a profité de mon absence pour m'infliger le prix triennal de littérature dramatique. Je n'ai pas encore reçu avis officiel de ce malheur, mais vous pouvez annoncer dès à présent que je refuse cette couronne imprévue. » Ce refus scandalise grandement les journalistes. Il n'était pas difficile à prévoir, cependant : les jurys officiels ont bafoué de tout temps les admirations et les enthousiasmes du jeune écrivain et de ses amis ; n'est-il point naturel qu'il renonce à des hommages suspects ? Un détail savoureux : le rapporteur nommé était M. Frédéric, académicien,

le critique influent qui raillait spirituellement, oh ! si spirituellement, naguère, dans l'*Indépendance*, le même drame de M. Maeterlinck.



Le patriotisme poétique, fécond en élucubrations bizarres, vient de faire des siennes dans un journal anversois. Un barde, qui signe Edmond H., a résolu de dresser un monument d'apothéose à l'école de peinture d'Anvers et de proclamer, par esprit de clocher, son dédain profond de tous autres artistes, en particulier des peintres de la capitale. Ce serait crime de ne pas donner ici quelques échantillons de sa manière. Le lyrique, célébrant les murs de sa patrie, a découvert qu'

Il en sort comme un *suint* d'effluves immortelles.

Suint est du dernier galant. Le poète manifeste, au lieu où il chante l'élan anversois

Qui *laisse hurler* au loin la vaine capitale,

le mépris le plus prononcé pour l'h aspiré. Voici le génie de Verlat concentré en un alexandrin :

Quelle patte et quel œil dans ce multiple monde !

puis, pour en finir, la déconcertante harmonie de ce vers :

Van Uden, Neefs, Willems, Coques qu'un fin jour dore.

Comment trouvez-vous cette musique : *Coques qu'un fin* ? Des sourds en demeurent béants.



Le peintre Théodule Ribot est mort à Paris, le 12 septembre. Il était âgé de 68 ans. Après avoir longtemps attendu le succès, il avait, depuis un certain nombre d'années, conquis une place éminente et méritée parmi les artistes français.



M. Jean Thorel a publié, dans *Les entretiens politiques et littéraires* (septembre), une étude importante sur *Les Romantiques allemands et les Symbolistes français* dans laquelle, après avoir constaté que le romantisme allemand n'a rien de commun, hors l'étiquette, avec le romantisme français, il entreprend d'établir un parallèle entre le mouvement littéraire qui se produisit en Allemagne à la fin du siècle dernier et au commencement du présent siècle, et l'évolution qui se poursuit actuellement en France. Il s'efforce de démontrer que les symbolistes français suivent la voie ouverte par Schlegel, Novalis, Tieck, Wackenroder, etc. et conclut qu'ils sont condamnés au même insuccès que leurs prédécesseurs.



Un conte inédit de Villiers de l'Isle-Adam a paru dans le *Magazine Français illustré* du 10 septembre. Titre : *Maître Pied*. Il est accompagné du portrait de l'illustre écrivain.



M. Jean Moréas, las du symbole, le lâche, fonde une nouvelle école et, sans plus de façons, traite les symbolistes d'impuissants. Sa nouvelle école, dont la nécessité se faisait universellement sentir, s'intitule : école romane française. Un Maître : Jean Moréas, naturellement. Trois disciples : MM Raymond de la Tailhède, Maurice du Plessys, Charles Maurras. Un aspirant disciple : M. Ernest Raynaud, qui, pour attendrir le cœur de M. Moréas, lui passe, en une *Épître*, la main dans les cheveux, l'appelle « Mignon des Muses » et lui fait cette déclaration finale :

... de te plaire uniquement ambitieux,
Maître ! si tu m'inscris au rang de tes Lyriques,
Mon front démesuré grandira jusqu'aux cieux.

Comme toujours quelques polémiques corsées ont inauguré l'école ; son fondateur en a profité pour dire leur fait et lancer l'anathème à Théophile Gautier, à Leconte de Lisle, à Paul de Saint-Victor (dont certains « sans rougir » vantent le style), à Victor Hugo, qui sont tous des enfants dénaturés, ayant compromis l'héritage gréco-latin. Il traite avec moins de dureté Vigny, Lamartine et Musset qu'il déclare néanmoins « coupables ». Il proclame qu'il a abandonné le symbolisme parce que celui-ci, issu du romantisme odieux, ne pouvait pas aboutir et certifie, foi de Moréas ! que l'école romane va sauver la langue. Enfin !



Le dernier des grands romanciers russes de la génération qui précéda Tolstoï, Ivan Gontcharoff vient de mourir. Il avait débuté en 1848, avec Tourguéneff et Dostoiewski.



Le nouveau drame de M. Maurice Maeterlinck : *Les sept princesses* est sous presse chez l'éditeur Lacomblez.



La Plume consacre son numéro exceptionnel du 1 septembre aux peintres novateurs (chromo-luminaristes, néo-traditionnistes, indépendants). Il contient l'exposé et la critique de leurs théories et des notices sur les plus marquants parmi eux. Portraits de Maximilien Luce, de Dubois-Pillet, de Georges Seurat, de Camille Pissarro et de Paul Signac. Deux curieux dessins inédits de Maurice Denis, l'un pour *Sagesse* de Verlaine, l'autre pour *L'intruse* de Maeterlinck.

Le numéro exceptionnel du 15 septembre est consacré au Livre Moderne et à la curiosité littéraire. Après une *Physiologie du*

lecteur par Octave Uzanne, il publie des vers peu connus de Balzac, d'Henri IV, de Dumas père, de Gambetta, de Jules Barbey d'Aurevilly et de son frère, de Pontmartin, de Napoléon I, etc. Portrait d'Octave Uzanne, portraits-charges de Balzac, d'Hugo, de Barbey, de Janin, de Dumas, de Monselet.



Une phrase cueillie dans *Tartarin sur les Alpes* :
« Muet, les bras croisés, Tartarin regarde, juge des coups, critique tout haut.... »



M. Edmond de Goncourt fera paraître sous peu, dit-on, le sixième volume de son *Journal* qui va jusqu'en 1884 et qui causera, parait-il, certain émoi dans le monde des lettres. Plus d'un y sera égratigné et M. Renan, « l'abominable Ernest », comme l'appelle Léon Bloy, aura cette fois des compagnons d'infortune. Le nerveux romancier prépare aussi en ce moment un drame destiné à faire scandale. Titre : *A bas le progrès!* Monsieur Prudhomme aura l'occasion de bondir.



Quelques vers, qui ne manquent pas de saveur, du dernier livre de Paul Verlaine :

L'art, tout d'abord, doit être et paraître sincère
Et clair, absolument : c'est la loi nécessaire
Et dure, n'est-ce pas? les Jeunes, mais la loi.
Car le public, non le premier venu, mais moi,
Mais mes pairs et moi, par exemple, vieux complices,
Nous, promoteurs de vos, de nos pauvres malices,
Nous autres, qu'au besoin vous sauriez bien chercher,
Le vrai, le seul Public qu'il faille raccrocher,
Le public, pour user de ce mot ridicule,
Dorénavant, il bat en retraite et recule
Devant vos trucs un peu trop niais d'aujourd'hui,
Tordu par le fou rire ou navré par l'ennui.
L'art, mes enfants, c'est d'être absolument soi-même.
Et qui m'aime me suive, et qui me suit qu'il m'aime;
Et si personne n'aime on ne suit, allons seul,
Mais traditionnel, et soyons notre aïeul!



Dans la *Jeune Belgique* de septembre de beaux poèmes de M. Fernand Severin, des proses de M. Desombiaux, un article de M. J. Nève sur le Jubilé de l'Ecole Saint-Luc et la renaissance de l'Art en Belgique.



Nous avons reçu les premiers numéros d'une revue nouvelle et belge : *La Libre critique*. On y trouve un article sur Vincent d'Indy, un essai d'éreintement de Verlaine, suivi heureusement d'une riposte.

MAURICE DULLAERT.



1891

LE MAGASIN

LITTÉRAIRE



GAND

TYPOGRAPHIE A. SIFFER

RUE HAUT-PORT, 52 et 54

PARIS

ALBERT SAVINE

rue des Pyramides, 12

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

rue Treurenberg, 16

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

paraît le 15 de chaque mois

Prix de l'abonnement : { Belgique : 10 francs par an.
Union postale : 12 francs.

Les personnes s'abonnant pour l'année 1892 recevront la revue gratuitement à partir du présent numéro.

Abonnement d'essai pour six mois { Belgique : 5 francs.
(juillet à Décembre 1891) Union postale : 6 francs.

Une livraison : Belgique : 1,00; Union postale : 1,25.

Tout ce que publie le « Magasin Littéraire » est inédit. — Les articles ne peuvent être reproduits sans l'autorisation du Comité de rédaction.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : HERMANN DE BAETS, Avocat près la Cour d'appel de Gand ; HENRY CARTON DE WIART, Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles ; GÉRARD COOREMAN, Docteur en droit ; GEORGES HERRY, membre de la Chambre des Représentants ; l'abbé H. HOORNAERT, à Menin (Flandre Occidentale) ; JANSSENS DE BISTHOVEN, Substitut du Procureur du Roi, à Gand ; RAYMOND DE KERCHOVE D'EXAERDE, Gouverneur de la Flandre Orientale ; ALBERT SOLVYNS, Membre de la Députation permanente de la Flandre Orientale ; le Comte FR. VAN DEN STEEN DE JEHAY, Secrétaire de Légation ;

Secrétaire : JEAN CASIER, à Gand (rue des Rémouleurs, 89).

Les manuscrits doivent être adressés soit à M. ALPH. SIFFER, éditeur du « Magasin Littéraire », rue Haut-port, 52 et 54, Gand, soit à M. JEAN CASIER, secrétaire du Comité de rédaction, rue des Rémouleurs, 89, Gand.

NOTA. — Les collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs articles.


Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé deux exemplaires à la Rédaction ; pour les ouvrages littéraires ou artistiques d'une valeur de plus de 5 fr. on se contentera d'un exemplaire unique.

Erratum. — Il s'est glissé dans notre dernière livraison une regrettable erreur typographique. A la page 320 (article de H. Bordeaux sur *Villiers de l'Isle Adam*) une ligne entière a été omise ; elle doit être ajoutée ainsi (à la fin de la page) : pour-rait faire ce que, seul, chacun d'eux ne réalise plus.

Il reste des années 1889 et 1890 *une seule collection*. Elle est en vente au prix de 10 fr. l'année.



LE SOCIALISME. ⁽¹⁾

OICI un livre d'incontestable et supérieure valeur. Son importance, son succès en Allemagne, la faveur avec laquelle il est accueilli chez nous, justifieront sans doute l'étendue de la critique qu'on se propose d'en essayer.

Suivons l'ouvrage en ses divisions.

La première est intitulée : *Aperçu général sur le socialisme.*

Voici d'abord : *la nature et l'idée fondamentale du socialisme.*

Citons :

Socialisme et *communisme* sont deux termes synonymes qu'il importe de ne pas confondre. Sous le nom de communisme, pris dans son acception la plus large, on désigne tout système d'économie politique qui, supprimant la propriété individuelle — au moins quant à tous les moyens de production, — y substitue le régime de la communauté des biens.

Ce communisme revêt des formes fort diverses. Arrêtons-nous un instant aux plus importantes.

A) *Le communisme négatif* se contente de nier le droit de propriété privée. Par contre, tous les biens seront pareil-

(1) VICTOR CATHREIN, S. J. — *Le Socialisme. Ses principes fondamentaux et son impossibilité pratique.* Traduit de l'allemand d'après la quatrième édition, avec un avant-propos, par OLIVIER FÉRON, S. J. Bruxelles, Société belge de Librairie; Paris, Palmé; Genève, Trembley, 1891.

lement la jouissance de tous. Ce communisme n'a jamais, que je sache, été soutenu par personne. La raison en est simple. Comme ce système ne reconnaît à personne le droit d'exclure autrui de l'usage de ces biens, il ne saurait s'établir sans ôter à l'individu tout stimulant au travail et à la société les moyens de subsistance les plus indispensables. Ce serait en d'autres termes le désordre en permanence. Laboureur, sentirai-je jamais à arroser de mes sueurs un champ où le premier venu pourra moissonner à son gré?

B) *Le communisme positif radical* réclame, outre la communauté de tous les biens sans exception, l'introduction d'un système collectif de production et d'exploitation des richesses. C'est le règne de la collectivité absolue : pour tous mêmes repas, mêmes heures de repos, mêmes soins dans les maladies, et le tout en commun. Ce système était l'idéal des anciens communistes.

C) *Le communisme positif modéré*, autrement dit *anarchisme*, ne pousse pas aussi loin ses prétentions. Il veut bien distinguer entre les biens productifs et les simples biens de jouissance. Qu'on ne supprime pas toute propriété privée, soit; mais qu'au moins les instruments du travail appartiennent à des communautés constituées fédérativement ou à des associations ouvrières indépendantes les unes des autres et à l'abri de toute ingérence de l'Etat.

En France on donne le nom de communistes aux partisans des communautés indépendantes. Il s'en faut pourtant que tous admettent le régime de la propriété collective. Les partisans de la propriété collective des communes ou des groupements ouvriers indépendants, sont appelés aussi *anarchistes* parce qu'ils rejettent en principe toute direction centrale de l'Etat et qu'ils entendent assurer aux communes et aux associations ouvrières l'indépendance économique et politique. Toutefois ces communes ou ces groupes s'uniraient réciproquement *en fédérations* régionales à l'imitation des anciennes petites républiques de la Grèce.

D) *Le communisme socialiste* ou *socialisme* tout court, met aux mains de la Société ou de l'Etat, sous forme de bien commun, tous les moyens de travail. A la société donc ou à l'Etat d'organiser suivant un plan déterminé la production et le partage du produit de la production. Les modernes socialistes, particulièrement les disciples allemands de Karl Marx, veulent effectuer cette organisation sur une base tout à fait *démocratique* : d'où le nom de *démocrates socialistes* qu'ils se donnent et celui de *démocratie socialiste* donné à

leur système. La démocratie socialiste se définit donc brièvement comme suit : *tout système d'économie nationale qui veut réduire tous les instruments du travail en propriété commune inaliénable de l'Etat et organiser la production collective et la répartition des richesses économiques par l'Etat démocratique.*

L'auteur précise sa pensée, par exclusion, en ces trois observations.

On voit par notre définition que tout socialiste est un communiste au sens large du mot; mais tout communiste n'est pas socialiste. Le lecteur remarquera également que, ni dans le communisme, ni dans sa forme spéciale, le socialisme, il n'est question d'un *partage* définitif ou périodique. Le communisme est la *négarion radicale* de la propriété privée au moins en ce qui concerne les *instruments nécessaires au travail*.

On comprend encore que les soi-disant *socialistes agraires* qui nient seulement le droit de propriété privée relativement au *sol* et à la *terre* ne peuvent être comptés parmi les socialistes proprement dits, quoique leur principe fondamental compromette singulièrement la propriété privée.

Il en est de même du prétendu *socialisme d'Etat* ou mieux de ce *socialisme de la Chaire* (Kathedersocialisten) qui, tout en reconnaissant en principe la propriété individuelle, confie presque exclusivement à l'autorité de l'Etat la libre réglementation de la vie économique.

Appelons l'attention sur ce point : *Les Kathedersocialisten* ne sont point des socialistes *parce qu'ils n'excluent pas la propriété individuelle des moyens de production*. C'est très exact. Mais ils sont très voisins du socialisme; car la propriété suppose la libre disposition, et à mesure que la libre disposition est entravée, que ce soit dans l'*usus*, dans l'*abusus* ou dans la perception du *fructus*, la propriété s'émiette et passe du chef du propriétaire dans celui du législateur.



Un exposé sommaire des utopies anciennes nous conduit au socialisme moderne et à ses principaux

représentants : Saint Simon et Bazard, Fourier avec le Phalanstère, Louis Blanc avec le droit au travail et les ateliers nationaux, en France; Karl Rodbertus, Karl Marx, Lasalle, en Allemagne. Et nous voici arrivés au socialisme contemporain.

Karl Marx dans « Das Kapital », a formulé la loi des valeurs.

Arrêtons-nous, un instant.

Karl Marx distingue la valeur d'usage et la valeur en échange :

La *valeur d'usage* consiste, selon lui, dans l'utilité d'un objet pour la satisfaction des besoins humains et a son fondement dans les propriétés physiques et chimiques de cet objet; la *valeur d'échange*, au contraire, se fonde sur la proportion dans laquelle des valeurs d'usage d'espèce différente peuvent s'échanger l'une contre l'autre. La valeur d'usage du pain, par exemple, réside dans la somme de ses propriétés nutritives; sa valeur d'échange, au contraire, dans son aptitude à servir à la vente ou au troc contre d'autres marchandises.

Ces définitions données, d'où vient la valeur en échange?

Uniquement de la quantité de travail qu'ils ont absorbée. Le travail et la valeur se servent donc de mesure réciproque; ils sont proportionnels l'un à l'autre et la valeur d'échange doit toujours être l'expression de la somme de travail « représentée » par l'objet.

Ces prémisses posées, Marx conclut que le simple troc de marchandises contre des marchandises ne peut engendrer aucune plus-value, attendu que dans l'échange la valeur livrée doit être égale à la valeur reçue. La même loi doit régler les transactions capitalistes proprement dites, où l'argent s'échange contre des marchandises et les marchandises, à leur tour, contre de l'argent. Comment donc le capitaliste arrive-t-il, malgré cela, à réaliser des profits représentés souvent par une accumulation de capitaux énormes? C'est le secret de l'*exploitation des forces du travailleur* que Marx appelle une escroquerie, une *rapine* (Plusmacherei).

La force de travail est considérée de nos jours comme

marchandise et, ainsi que toute marchandise, elle représente une valeur d'usage et une valeur d'échange. La *valeur d'échange* de la force de travail se fixe, comme la valeur de toute marchandise, sur la mesure de travail-social absorbé, ou sur le prix des vivres communément nécessaires à l'entretien et à la conservation de la puissance du travail. Mais la force de travail a en outre une *valeur d'usage*, une propriété naturelle « qui ne coûte rien au travailleur mais qui rapporte beaucoup au capitaliste ». En effet, la force de travail a la propriété *d'attribuer aux produits une valeur d'échange supérieure à celle qu'ils possèdent par eux-mêmes*. Un exemple. Supposons que le prix des moyens de subsistance communément nécessaires au travailleur soit de trois schellings : c'est là la *valeur d'échange* de la force de travail et par conséquent aussi le *salaire* qu'il en reçoit. Le travailleur consacre seulement une fraction de « temps de travail », six heures par exemple, à produire sous une autre forme la valeur qu'il reçoit sous forme d'argent (3 schellings). Cette fraction de temps de travail, Marx la nomme le temps de travail nécessaire. Mais le travailleur, l'ouvrier doit, outre ce temps de travail, rester douze heures peut-être à l'ouvrage. « Cette seconde période d'activité qu'on exige de l'ouvrier au delà des bornes du travail nécessaire, lui coûte, il est vrai, du travail, mais cette nouvelle dépense de force *n'est productive d'aucune valeur pour lui. Elle forme une plus-value qui sourit au capitaliste de tout l'agrément d'une création ex nihilo.* » Cette plus-value, le capitaliste se l'approprie sans bourse délier. Elle s'accroît naturellement avec la durée du temps de travail journalier, le nombre des ouvriers employés et l'exiguité du salaire accordé.

Jusqu'ici nous avons parlé de l'oppression et de l'exploitation actuelles de l'ouvrier par le capitaliste. Or, en vertu des mêmes lois, ce dernier se voit bientôt contraint de céder le pas aux grandes compagnies mieux outillées.

Le cercle des concurrents devient toujours plus étroit et leur puissance plus écrasante, mais en même temps s'accroît aussi le nombre des déshérités, et leur misère devient toujours de plus en plus insupportable. La socialisation du travail et la centralisation de ses ressorts matériels d'une part, et de l'autre la résistance de la classe ouvrière sans cesse grossissante et de plus en plus disciplinée, unie et organisée, arrivent à un point où les chaînes, qui retenaient le capital captif entre les mains du petit nombre, se brisent. Alors « les expropriateurs sont à leur tour expropriés » et la pro-

priété individuelle est rétablie, mais « sur la base des acquêts de l'ère capitaliste, sur *la coopération des travailleurs libres, possédant la terre et les moyens de production en commun* ».

« Pour transformer la propriété privée et morcelée, objet du travail individuel, en propriété capitaliste, il a naturellement fallu plus de temps, d'efforts et de peine, que n'en exigera la métamorphose en propriété sociale de la propriété capitaliste, qui de fait repose déjà sur un mode de production collectif. »

« Là il s'agissait de l'expropriation de la masse du peuple par quelques usurpateurs; ici, *il s'agit de l'expropriation de quelques usurpateurs par la masse du peuple.* »

Et l'auteur, poursuivant son analyse, expose ainsi les projets de Marx :

A) *Propriété collective de tous les moyens de production.* On y arrivera par l'*expropriation* des usurpateurs (capitalistes) par la *masse du peuple*, donc par voie démocratique.

B) *Exploitation (utilisation) sociale des moyens de travail*, fondée sur la *coopération des travailleurs libres*; en d'autres termes, organisation publique du travail, mais toujours sur des bases démocratiques.

C) Le *revenu* (produit net) du travail est un produit social. Une partie de ce produit est employée à la reproduction. L'autre partie, destinée seulement à la consommation, doit passer à la distribution et devenir propriété privée. C'est là ce qu'il faut entendre par « la propriété privée fondée sur le travail personnel » dont Marx parle si souvent.

D) Quelle mesure faut-il adopter dans la distribution du revenu social du travail? Il faudrait d'après les principes de Marx — qui lui-même ne s'exprime pas clairement — prendre pour mesure l'*accomplissement de travail* social utile ou le *temps de travail* socialement nécessaire employé par chacun.

Lasalle établit la loi des salaires : l'auteur en remet l'exposé à sa critique du socialisme. Passons, avec lui, aux socialistes contemporains. Ils représentent deux tendances : les *anarchistes*, dont l'auteur nous a parlé plus haut et les *socialistes-démocrates*, disciples de Marx. L'ouvrage analyse, je crois exactement, les grandes lignes de leur système.



L'auteur va discuter les doctrines socialistes. Dans la deuxième partie de son livre, il va examiner *les vices radicaux du socialisme*, dans la troisième, *son impossibilité pratique*.

Les vices radicaux.

Le P. Cathrein, dans un premier chapitre, reproche au socialisme trois « *présuppositions philosophiques et religieuses* : » l'égalité des droits de tous les hommes, la prédominance exagérée de la vie économique, la conception matérielle de la vie. Dans un deuxième chapitre, il met le socialisme en regard des *principes fondamentaux de l'Economie politique*. Le chapitre III est intitulé : *Le Socialisme en face du Libéralisme*.



Manie de rigueur peut-être et excessive préoccupation de dialectique; mais j'avoue que le chapitre des présuppositions philosophiques ne me satisfait pas l'esprit. Je dirai mes scrupules en toute franchise.



1^o Est-il bien exact que le socialisme suppose *l'égalité des droits de tous les hommes*?

Que tous les hommes soient égaux devant le droit abstrait, c'est d'évidence et personne ne le conteste.

Le P. Cathrein accorde ce point sans hésiter (p. 60). Des hypothèses de fait détermineront les droits. Ces droits différeront suivant les hypothèses. Mais les mêmes hypothèses détermineront des droits identiques, quels que soient les individus. C'est « *l'égalité devant la loi* ».

Il est des socialistes qui revendiquent l'identité des droits, *in hypothesi*. Ceux-là, notre auteur les combat victorieusement. Très justement il démontre contre Bebel

l'impossibilité de l'égalité des droits dans la famille (p. 61). Très justement, la nécessaire différence des fonctions et partant l'inégalité forcée des droits résultant de ces fonctions (p. 67).

Mais il reconnaît que tous les socialistes ne proclament pas le principe de l'égalité ainsi entendue. Schäffle nie que ce principe soit le fondement nécessaire du socialisme. Paulsen veut que le socialisme se présente « non comme le parti de l'égalité, mais comme le parti de la justice; non comme le parti d'une fausse démocratie, mais comme le parti d'une aristocratie morale et intellectuelle, c'est-à-dire naturelle » (p. 56). A côté de la conception étrange des radicaux, obviant à la diversité des professions par leur alternance, il est des écrivains admettant une rémunération différente d'après les fonctions remplies. Des socialistes pensent que le socialisme peut se contenter de réclamer l'égalité des conditions d'acquisition.

Sans être socialiste, je réclame, moi aussi, l'égalité des conditions d'acquisition (*Erwerbsbedingungen*). « Voilà une expression bien vague et bien équivoque », dit le P. Cathrein. Je le confesse; mais voici que l'auteur a parfaitement compris. « Si l'on demande simplement par là que la loi, considérée en elle-même, garantisse à tous la même possibilité d'acquérir des richesses par son industrie : c'est ce qui existe déjà actuellement. En effet, la loi, de sa nature, ne favorise personne aux dépens d'autrui dans son activité productive. Les socialistes ne gagneraient donc rien à cette égalité. »

Or, précisément, c'est là ce que signifie le mot *Erwerbsbedingungen*. Il faut que le droit positif ne vienne pas altérer la détermination des droits résultant de l'application du droit abstrait, égal pour tous, aux hypothèses contingentes. Et, pour prendre un exemple frappant, il faut que le droit positif ne rende pas obligatoire pour l'ouvrier un contrat *lésionnaire*.

Jusque-là, je marche absolument d'accord avec Paulsen, avec Schäffle, et, je le pense, avec le P. Cathrein.

Je ne partage pas l'optimisme de celui-ci quant aux conditions actuelles du droit positif. Il est vrai que la loi, *de sa nature*, ne favorise pas l'un au détriment de l'autre; mais la loi positive, *par son fait contingent*, opère l'injustice. Tout protectionisme est un déplacement injustifiable en droit, de la richesse, de la poche de l'un, dans la poche de l'autre. J'ai démontré dans ma *Banqueroute de la liberté*, les étranges inégalités constituées par l'arbitraire législatif, la privation des ouvriers et des agriculteurs d'instruments juridiques c.-à-d. des moyens d'acquisition que la nature donne à tous les intérêts et que la loi réserve au capital.

Ces griefs, je les ai contre le droit positif, au sens français du mot, contre *la loi* : Les socialistes vont plus loin : ils les invoquent contre le droit positif, au sens allemand du mot (*stellig Recht*), c'est-à-dire contre l'organisation *de facto* de l'hypothèse sociale. Partant, soit de la théorie marxiste de la valeur, soit de la loi d'airain de Lasalle, ils prétendent que l'organisation sociale actuelle met nécessairement le contrat d'engagement de services dans la classe des contrats où une partie, toujours l'ouvrier, est lésée. Or, une fois admis que le salariat est nécessairement lésionnaire, je comprends qu'on accuse l'organisation sociale, cause de la lésion, de ne pas respecter la justice radicale (ex radice). Il n'est donc pas légitime d'attribuer au socialisme l'invocation comme prémisse *de l'égalité des droits*, mais seulement celle de *l'égalité devant la loi*. C'est parce que l'organisation actuelle lui semble léser cette égalité, qu'il en réclame la modification. Reste à savoir si la modification proposée est adéquate comme moyen au but poursuivi et si elle est légitime. C'est là une tout autre question. Mais il faut déblayer le terrain d'une présupposition qui n'est point dans les affirmations de la doctrine.

Qu'après cela, les désirs, les passions des hommes, aillent au rêve de l'égalité de fait, nous n'en disconvenons pas. Mais on juge les doctrines par leurs propositions et non pas les aspirations qui s'en emparent avec plus ou moins de discernement.



2° J'avoue ne pas apercevoir dans les doctrines socialistes, la prédominance de la production matérielle sur les travaux d'ordre intellectuel et moral. Je n'aperçois pas que l'organisation collective soit exclusive des travaux de l'esprit : je vois même les socialistes demander l'instruction obligatoire. La conception d'un travail national n'exclut ni l'emploi de la science de l'ingénieur, ni la nécessité des médecins, ni le besoin de la distribution de la justice, ni l'administration générale de l'Etat, ni les fonctions des professeurs, ni l'éducation morale, ni la Religion et ses ministres. N'y a-t-il pas ici, encore une fois confusion entre les *doctrines* socialistes et les aspirations du *parti* qui en fait état? N'y a-t-il pas pétition de principe en ce que l'auteur place comme *présupposé dans la thèse*, ce qu'il démontrera être la conséquence *pratique* des moyens imaginés pour donner satisfaction aux idées.



3° Le P. Cathrein reproche au Socialisme une conception purement matérielle de la vie : je viens de rencontrer cette affirmation, puisqu'elle n'est qu'une forme plus absolue de la précédente.

Il semble donc erroné de dire que le socialisme, *en principe*, ne voit rien au-delà de ce monde, et qu'il emprunte la nécessaire prémisse de l'athéisme.



4° Comme conséquence des présuppositions précédentes, l'auteur voit dans le socialisme la négation du principe d'autorité, et celle de la propriété.

Mais :

Dire que le socialisme nie le principe d'autorité, n'est-ce pas subir une équivoque? Le socialisme déplace l'autorité : loin de nier, il exagère l'autorité de l'Etat. Si la doctrine socialiste était vraie, ce qui est à vérifier dans ses principes propres, l'autorité aurait à la soutenir. C'est la contrariété de ses principes avec ceux qui servent de base à l'autorité que nous reconnaissons, qui *le conduit* à méconnaître *cette* autorité.

Dire que le socialisme, nie la propriété; cela est vrai et cela ne l'est pas. Le socialisme veut la collectivité des moyens de production et il transporte la propriété à des collectivités plus ou moins étendues suivant les diverses écoles. Il admet la propriété individuelle du fonds de consommation. Il prétend reconnaître la propriété, en la respectant dans les situations où, à l'exclusion de toutes autres, il soutient qu'elle existe légitimement, soit à l'état d'appropriation collective, soit à l'état d'appropriation individuelle. On démontrera, sans doute, aisément, qu'il se fait de la propriété et de son fondement une idée fausse. On démontrera que, pratiquement, il doit aboutir à la suppression de toute propriété. On démontrera encore que la logique l'entraîne à nier la propriété. On en déduira, si l'on veut, une réfutation *ab absurdo*, en montrant la contrariété de ses conclusions logiques avec des principes certains. Mais il n'est pas légitime de lui prêter comme *présupposé* un postulat qu'il n'invoque pas; que, bien au contraire, il récuse : car les socialistes prétendent socialiser les moyens de production, pour assurer à chacun *la propriété* de la valeur de son travail, parce que à leurs yeux, l'appropriation des moyens de production conduit à la dépossession de chacun de ce qui

est essentiellement sa chose : la valeur de son travail : *Eigenthum ist Fremdthum geworden.*

Je demande pardon au lecteur de tant insister; mais le socialisme repose tout entier, comme toute doctrine erronée d'ailleurs, sur des analyses imparfaites. Il est impossible de dégager l'erreur, si on ne parle un langage rigoureux.

Laissons donc de côté ces *présuppositions...* supposées et passons à l'examen des principes du socialisme.



LA VALEUR. On considère assez généralement comme la pierre angulaire du socialisme la théorie de la valeur de Karl Marx. Telle paraît bien être la pensée du P. Cathrein. Nous verrons que le socialisme n'a pas besoin de cette base.

Je reproduis l'analyse de la théorie de Marx.

Le capital, d'après Karl Marx, vient au monde « suant le sang et la boue par tous les pores de la tête aux pieds ». De sa nature, c'est tout simplement du travail non payé, volé aux ouvriers ou, comme dit Lasalle, « le bien d'autrui ». Pour justifier cet arrêt de mort contre le capital, Marx, nous l'avons vu, se fonde sur sa *théorie de la valeur*. Il distingue une double valeur : la *valeur d'usage* et la *valeur d'échange*. La *valeur d'usage* consiste dans l'utilité d'une chose pour la satisfaction de besoins humains; la *valeur d'échange*, au contraire, réside dans le rapport suivant lequel les marchandises peuvent se troquer l'une contre l'autre. Les valeurs d'usage sont, il est vrai, génératrices de la valeur d'échange, en tant que les choses utiles seules sont susceptibles d'être échangeables, mais, par ailleurs, la *valeur d'échange est tout à fait indépendante de la valeur d'usage*. On l'estime d'après le *travail représenté* dans un produit. Toutefois, sous le nom de travail on ne doit pas entendre du travail de telle ou de telle espèce déterminée, comme par exemple le travail du tailleur ou cordonnier, mais du « travail humain abstrait ».

« Une valeur d'usage ou un article quelconque n'a donc de valeur (valeur d'échange) qu'autant que du travail humain abstrait s'y trouve représenté ou matérialisé. Comment mesurer

maintenant la grandeur de sa valeur? Par le *quantum* de la substance « créatrice de valeur » contenue en lui, du travail. La quantité de travail elle-même a pour mesure sa durée dans le temps et le temps de travail, à son tour, possède sa mesure dans des fractions de temps définies, telles que l'heure, le jour, etc. ». Par temps de travail il faut entendre, ainsi que Marx le déclare plus loin, « le temps de travail socialement nécessaire » ou le temps de travail « qu'exige la confection d'une valeur d'usage quelconque exécutée avec le degré moyen d'habileté et d'intensité et dans des conditions qui, par rapport au milieu social donné sont normales ».

Nous avons vu plus haut comment Marx, voulant nous expliquer la production de la « plus-value » capitaliste, se fonde sur l'axiôme que la valeur d'échange est quelque chose d'essentiellement indépendant de la valeur d'usage et ne consiste que dans « le temps de travail absorbé ».

Remarquez bien les deux idées que voici et dont aucune ne doit être négligée : 1) *Les valeurs d'usage sont, il est vrai, génératrices de la valeur d'échange, en ce sens que les choses utiles sont seules susceptibles d'être échangeables*, mais, 2) **PAR AILLEURS, la valeur d'échange est tout à fait indépendante de la valeur d'usage.**

Peut-être notre auteur a-t-il quelque peu perdu de vue cette position de la valeur d'usage par Marx, comme condition de la valeur en échange.

Quoi qu'il en soit, suivons.

Marx, après avoir fait de l'utilité (valeur en usage), la condition de la susceptibilité d'échange, et proclamé que, *par ailleurs*, la valeur en usage est tout à fait indépendante de la valeur en échange, dit : « *On l'estime d'après le travail représenté dans un produit.* » Mais il ajoute, et ceci nous servira tout à l'heure : « *qu'il s'agit du travail humain abstrait.* »

Notre auteur, comprenant que, dans la pensée de Karl Marx, la valeur d'usage s'estime *exclusivement* par le travail contenu en elle, rattache le système aux théories de l'école libérale, à celle de Smith et de Ricardo, en particulier. Il oublie que Bastiat avait de

main de maître redressé la théorie de la valeur.

Admettant la distinction de la valeur d'usage et de la valeur en échange, il réfute leur *séparation*. Dire que la valeur d'usage n'entre pas comme facteur déterminant dans la fixation de la valeur d'échange : *rien n'est moins prouvé*, dit-il, *rien n'est plus faux*.

1° *Rien n'est moins prouvé*. L'argument de Marx est celui-ci : « La valeur d'échange est nécessairement quelque chose de commun à toute marchandise. » Le P. Cathrein concède la prémisse, et avec raison. — « Or, continue Marx, ce quelque chose de commun ne peut être que le travail abstrait qui s'y trouve incorporé. » — « Je nie la mineure, reprend le père Cathrein, Marx la suppose gratuitement. *Quod gratis asseritur, gratis negatur*. Bien plus, avec Aristote, je montre une mesure commune entre les choses : leur correspondance au *besoin*, leur *utilité*.

2° *Rien n'est plus faux*.

Marx s'est réfuté lui-même. Il dit : Dans le rapport d'échange, une valeur d'usage vaut précisément autant que toute autre, *pourvu qu'elle se trouve en proportion convenable*. Pourquoi faut-il que la valeur d'usage se trouve en proportion convenable? Evidemment parce que loin d'être quantité négligeable ou indifférente, elle est un élément dont il faut absolument tenir compte dans la détermination de la valeur d'échange.

Et suit une réfutation, victorieuse de tous points :

Mais n'y a-t-il pas pourtant des valeurs d'usage qui ne possèdent aucune valeur d'échange? L'air et la lumière du soleil, par exemple, ne sont-ils pas des valeurs d'usage sans valeur d'échange? Sans aucun doute. Mais que suit-il de là? Tout simplement que le simple usage ne suffit pas pour former une valeur d'échange mais que d'autres conditions doivent encore s'y joindre. De là à dire que toutes les choses qui ont une valeur d'échange ne la doivent pas, au moins en partie, à leur valeur d'usage il y a loin. Que dirait-on de ce raisonnement : il y a des hommes qui ne sont pas artistes,

donc l'idée d'homme n'est pas contenue dans l'idée d'artiste? L'argumentation de Marx n'est pas plus concluante. Pour qu'une valeur d'usage ait une valeur d'échange, il faut qu'elle soit apte à devenir la possession exclusive de quelqu'un, sans se rencontrer pourtant en telle abondance que chacun puisse l'obtenir facilement et en quantité illimitée. Mais, cela supposé, sa valeur d'échange dépend avant tout de sa valeur d'usage ou de son utilité. Le bois dans les forêts vierges de l'Amérique du Sud n'a pas de valeur d'échange, soit parce qu'il ne s'y trouve personne qui en fasse usage, soit au moins parce que tout le monde peut l'avoir pour rien comme l'eau chez nous.

Mais, imaginons-nous maintenant qu'un marchand envoie vers un port d'Europe des vaisseaux chargés de différentes essences de bois : sur quoi se basera-t-on dans l'évaluation du prix de bois? Sera-ce peut-être uniquement sur la dépense de travail, d'argent et de temps qu'à coûtée la fourniture du bois? Assurément non; car, à ce compte-là, toutes les essences de bois devraient se vendre au même prix. Or, il n'en est pas ainsi. Ce que les acheteurs considèrent avant tout, c'est l'utilité du bois. Le meilleur, le plus solide sera le mieux payé. Le bois de cèdre ou d'ébène, abstraction faite de la dépense de travail qu'il a coûtée avant d'être amené sur le marché, a une plus grande valeur que le bois de sapin ou de bouleau.

Mille exemples de ce genre font voir que, dans l'appréciation générale des hommes, c'est l'utilité ou le parti qu'on peut tirer d'une chose qui en détermine tout d'abord le prix ou la valeur. Le bon vin se paie plus cher que le mauvais, quand bien même le vigneron se serait également fatigué pour produire l'un et l'autre. Pourquoi les propriétaires de nos charbonnages vendent-ils à des prix si différents la houille sortie d'un même puits? Parce que la qualité n'est pas la même. Pareillement, une prairie des bords de la Moselle ou du Rhin a une valeur d'échange incomparablement plus grande qu'une prairie de même superficie située dans le Harz ou l'Eisel et cela indépendamment de tout travail humain.

Mais pourquoi vouloir accumuler des raisons pour démontrer une vérité si évidente? Ne serait-ce pas enfoncer une porte ouverte? On ne peut objecter contre les exemples précités que partout le travail a été nécessaire pour la formation pleine et entière de la valeur d'usage; car nous ne contestons pas que le travail n'influe *zussz* sur la valeur

d'échange, mais seulement qu'il constitue à lui seul cette valeur. Au reste, le travail n'entre pour la plupart du temps en considération qu'autant qu'il augmente l'*utilité* de l'objet. Par ailleurs, il y a aussi, dans la nature, des objets qui ne demandent absolument aucun travail pour être utilisables mais qu'on peut s'approprier immédiatement ou échanger contre d'autres articles. Il en est ainsi, par exemple, du pétrole, des fruits sauvages, etc.

Si donc ce qui prête aux biens de possession leur valeur d'échange n'est pas le seul travail mais avant tout l'utilité et le service qu'on en peut tirer pour la satisfaction des besoins humains, tout l'échafaudage des accusations dirigées contre le capital privé actuel s'écroule avec la thèse marxiste qui en est la base. Marx est notamment tout à fait dans l'erreur quand il prétend fixer la valeur d'échange (y compris la valeur du louage de la force humaine de travail) par les frais de production de cette valeur. Car, en supposant même que deux ouvriers aient besoin de la même rétribution pour leur entretien et celui de leur famille, leurs forces de travail auront cependant une valeur d'échange toute différente si l'un est plus entendu, plus habile, plus industriel et plus fidèle que l'autre. Ce qui détermine en premier lieu la valeur d'échange c'est, dans la force de travail comme dans tout bien de possession, l'utilité ou le service qu'on en peut tirer.

C'est donc chose bien établie : l'utilité d'une chose est *un facteur* de sa valeur.

L'analyse est-elle complète?

Non. Et je me permets d'essayer de l'achever :

1° Voici d'abord que l'utilité est une notion relative. Une chose peut présenter une grande utilité pour moi, une utilité beaucoup moindre pour autrui ; exemple : cette pièce de terre enclavée dans mon jardin. Cette utilité-là ne sera le facteur d'une valeur qu'en emportant dans le produit un caractère de valeur d'exception. L'utilité d'une chose, au respect des hommes en général, sera le facteur d'une valeur qui lui empruntera son caractère de généralité.

Or, la valeur-type d'une chose, *sa valeur tout court*, est la valeur qu'elle représente d'une manière générale vis-à-

vis de tous. Le facteur *utilité* de la valeur, sera l'utilité dans le mouvement économique en général.

2° Si le P. Cathrein a établi que le travail incorporé dans la chose ne fait point seul sa valeur, que l'utilité est *un* facteur de cette valeur, il n'a point démontré que le travail n'en soit point, lui aussi, *un* facteur.

Or, on pourrait dire et c'est bien la pensée de Marx, que l'utilité, si elle a sa part dans la valeur, y joue un rôle tellement accessoire qu'elle peut être négligée : une fois donnée une utilité, petite ou grande *in se*, dans une chose, celle-ci en a *une valeur*, mais si peu appréciable, qu'elle n'est pas à compter, le facteur travail seul étant appréciable.

Voyons donc : le travail est-il un facteur de la valeur?

Oui et non! Car tout ici est équivoque.

L'eau de la rivière est très utile; le riverain en fait mille usages. Si elle ne servait à rien, elle ne vaudrait rien; la voici indispensable et cependant elle ne *vaut* rien. Le riverain la puise à volonté. Mais moi, qui demeure à un kilomètre, je paye l'eau à un voisin qui fait son industrie de remplir des citernes et d'en débiter le contenu. Je paye la valeur de l'eau que j'achète chez Jean. Il estime, lui, sa richesse, le contenu de sa citerne à 5, à 10, à 20 francs. Va-t-on dire que cette valeur représente le travail de mon voisin? Cela paraît à première vue. Marx triomphe et avec lui Ricardo et le vénérable Adam Smith. Mais voici qu'une crue se produit, l'eau de la rivière vient alimenter un ruisseau, autrefois desséché. Je n'achèterai plus d'eau chez Jean. Sa citerne ne *vaudra* plus rien. Et cependant son travail reste incorporé dans l'eau qui est là!

Pourquoi cet anéantissement de valeur?

C'est que, si, hier, je devais, pour avoir de l'eau, aller la puiser à un kilomètre, ou acheter l'eau de Jean pour ne pas devoir la puiser moi-même, ou m'adresser

à Pierre ou à Paul, exerçant la même industrie que Jean, aujourd'hui je l'ai à la main et je serais naïf de payer Jean pour obtenir de l'eau quand je puis me fournir *gratis*. C'est que la valeur de l'eau, à la citerne de mon voisin, ne dépendait pas du travail que celui-ci y avait mis, mais *du travail que j'aurais dû faire pour me la procurer, de l'effort qu'il m'épargnait*.

Voici une couturière aussi habile qu'une autre, ni plus ni moins. Elle fait une robe par jour et gagne vingt-cinq francs par semaine. Un beau jour elle trouve un « tour de main » qui lui permet de faire deux robes de plus par semaine sans plus d'effort. Si la valeur ajoutée à chaque robe par la façon, était le travail de la couturière, la confection de chaque robe coûterait désormais 3,13 fr. au lieu de 4,17 fr. Or, il n'en sera pas ainsi. A la cliente qui réclamerait un rabais, la tailleuse répondrait : *Pouvez-vous la faire à ce prix ? pouvez-vous l'obtenir à ce prix ?* Et le prix resterait fr. 4,17 parce que la valeur est déterminée par *l'effort, en nature ou en équivalents, épargné à l'acquéreur*.

Marx avait donc très judicieusement discerné « *le travail humain abstrait* » comme facteur de la valeur. Il s'était mépris seulement en ne remarquant pas que ce « *travail abstrait* » est celui qui serait nécessaire pour obtenir la même utilité.

J'aurais beau, chimiste, faire de l'eau artificielle. Malgré tout mon travail, elle ne vaudrait rien, parce que l'eau coule partout. J'aurais beau faire de l'air : il ne vaudrait rien, parce qu'on l'aspire à pleins poumons en se promenant... Mais, un jour, un médecin prescrira à un malade, de respirer de l'air artificiel, lui assurant sa guérison, le malade le payera très cher parce qu'il lui sera très difficile de s'en procurer. Si le médecin avait prescrit de *l'aqua coïis*, avec la même assurance, garantissant la même utilité, il aurait suffi de toucher sans frais le levier de la pompe.

On voit que le facteur *travail* se rapproche du facteur *besoin* : la valeur d'une chose s'apprécie en réalité par le rapport de cette chose avec l'effort qui serait nécessaire pour satisfaire le besoin en dehors de cette chose.

La valeur d'un travail fait est le rapport entre ce travail et l'effort qui serait nécessaire pour obtenir la même utilité. C'est-à-dire en dernière analyse que *la valeur est déterminée par la loi de l'offre et de la demande*. Car la loi de l'offre et de la demande restera, quoique l'on fasse, l'alpha et l'oméga de l'Economie politique.



LA LOI D'AIRAIN DES SALAIRES.

Voici comment l'auteur analyse la théorie de Lasalle :

« *La loi de fer économique* qui, dans les conditions actuelles de la production, met le salaire sous la *dépendance de l'offre et de la demande de travail* s'énonce comme suit : La moyenne du salaire de travail reste toujours réduite à l'entretien *nécessaire* communément en usage chez le peuple pour la conservation de la vie et la reproduction. Tel est le point autour duquel s'agite continuellement, en oscillations de pendule, le salaire réel sans pouvoir jamais s'élever longtemps au-dessus ni s'abaisser longtemps au-dessous. Il ne peut s'élever longtemps au-dessus de cette moyenne; car autrement, par suite de l'amélioration du sort des travailleurs il se produirait bientôt un accroissement de population ouvrière, suivi d'une offre plus grande de bras, laquelle ferait retomber le salaire du travail à son premier état de baisse. »

« Le salaire du travail ne peut non plus rester longtemps fort en dessous de cet entretien nécessaire à la vie, car alors on voit apparaître l'émigration, le célibat, l'interruption de la génération des enfants et finalement, par une suite naturelle de la misère, une diminution dans le nombre des travailleurs, suivie d'une offre moindre de bras, laquelle a pour conséquence de ramener le salaire de travail à son premier état de hausse. Le salaire moyen réel du travail consiste donc dans le mouvement perpétuel autour de ce centre de gravité où il faut qu'il retombe continuellement,

chaque fois qu'il est resté, tantôt un peu au-dessus, tantôt un peu au-dessous. »

Il s'en suit par conséquent que ouvrier et salaire de travail oscillent perpétuellement autour de l'extrême limite de ce qui, selon les besoins du temps, est *absolument nécessaire à l'entretien de la vie*. C'est là un point qui ne change jamais. Lasalle convient cependant que ce strict nécessaire communément en usage, est aujourd'hui plus élevé qu'autrefois; mais il n'en reste pas moins établi d'après lui que la classe ouvrière est constamment réduite à ce qui est indispensable dans les circonstances données de la société, pour la *conservation* de sa vie et la reproduction et que, par conséquent, elle est condamnée à mourir peu à peu d'inanition.

Avant de réfuter la thèse de Lasalle, le P. Cathrein fait remarquer qu'elle ne suffit pas à permettre de contester la propriété privée. « Cette loi, dit-il, pré-suppose la *concurrence illimitée* dans le domaine économique et le régime tyrannique et sans frein de l'offre et de la demande, alors que rien n'empêcherait d'y mettre des bornes sans entamer le moins du monde la propriété privée. » Je note en passant cette tendance réglementaire; mais l'auteur nous dit que « son but n'étant pas de faire de la politique sociale, il n'a pas à détailler quelles seraient les conditions requises pour améliorer la situation de l'ouvrier ».

Pour moi, je l'avoue, je crois à la loi de Lasalle, *dans les conditions actuelles de la production*. Le P. Cathrein n'est pas loin de l'accorder :

Si, en formulant sa loi de fer des salaires, Lasalle a simplement voulu dire que, sous l'influence de l'offre et de la demande, il se manifeste une tendance fatale à réduire la rétribution du travail à ce qu'exige la stricte nécessité pour l'entretien du travailleur : c'est un point qu'on pourrait lui concéder sans danger. Il faut voir dans cet inconvénient une suite presque inévitable de l'égoïsme des riches qui sont les puissants. Tout homme tient généralement à acheter bon marché et à vendre cher. Si l'ouvrier cherche à louer sa force de travail au plus haut prix possible, de son côté, l'entrepreneur cherchera à l'engager au plus bas. Mais,

en règle générale, le riche est le plus fort et, par suite, le salaire atteindra difficilement une juste mesure qu'il dépassera plus rarement encore.

Une *tendance* : mais c'est *une loi*, par définition puisque « la loi est la sollicitation d'une force ». On objecte qu'il faut, pour pouvoir s'appeler loi, qu'elle se manifeste toujours et partout en vertu de causes déterminées. Ceci est inexact : une loi est telle quand elle se manifeste identiquement, *quand les mêmes conditions sont réunies*. Or, dans les conditions actuelles, la loi de l'offre et de la demande, avec la force des riches d'une part, la faiblesse des pauvres d'autre part, tend à la baisse des salaires vers un minimum incompressible.

J'admets que cette loi ne se réalise pas entièrement. J'ai montré, dans un rapport au Congrès de Liège en 1886, quels frottements ralentissent la chute et le relèvement des salaires; comment, en fait, la loi de l'offre et de la demande n'agit point sans tempéraments. Mais de ce que deux forces se conjuguent en diagonale, ne résulte pas qu'elles n'aient, initialement, leur direction propre.

Or, la démonstration de notre auteur ne va pas à établir que la loi de Lasalle *n'agisse pas* : elle prouve nettement qu'elle ne *se réalise pas*.

Le P. Cathrein prend successivement les deux membres de la thèse de Lasalle.

D'une part, la limitation du salaire au taux du strict nécessaire, sous le contrôle d'une augmentation éventuelle de la population. L'auteur répond que c'est précisément dans les quartiers les plus pauvres de l'Irlande, que se trouvent les familles nombreuses; dans la France, si aisée, que la population s'accroît le moins. Assurément : mais il signale aussitôt que ceci tient à une préoccupation d'ordre familial, mal entendue, ce qui prouve, comme je le disais, l'action de poussées

étrangères à la loi de l'offre et de la loi de demande.

D'autre part, le minimum tenu sous le contrôle de la diminution de la population. On répond que la misère n'est pas, en fait, obstative à la génération. On répond que les vides occasionnels seront comblés par l'immigration, comme si l'immigration allait vers les pays pauvres! On répond enfin que, d'après Marx, en plusieurs contrées industrielles les ouvriers vivent pendant des dizaines d'années dans une misère noire sans que le salaire se relève : soit! mais nous avons vu, en 1846, des milliers d'ouvriers belges émigrer vers la France. C'est même un fait curieux, comme réponse à l'objection de tout à l'heure du P. Cathrein, que l'Irlande est le pays classique de l'émigration, la France peuplée d'étrangers : Italiens, Belges, etc., etc.

Des causes, perceptibles ou non, peuvent paralyser la loi; mais il est cruellement vrai que si, deux maîtres courant derrière un ouvrier, les salaires montent, ils baissent quand deux ouvriers courent derrière un maître. Et comme les maîtres ne seront pas aiguillonnés par la faim comme les ouvriers, il est bien à craindre que dans cette course pour la vie, ce seront les ouvriers qui rempliront la piste.

L'auteur conclut : « la loi de Lasalle est donc — aussi bien dans son sens favorable à l'ouvrier que dans son sens défavorable — dénuée de fondement et qui plus est, absolument fausse. On ne peut donc pas s'en faire une arme contre l'ordre social actuel ni en tirer des conséquences à l'avantage du socialisme. Quant aux exemples invoqués par Lasalle, à l'appui de la loi d'airain, nous n'en voulons pas contester toute l'exactitude; et si le lecteur en concluait que la concurrence *sans limite et sans frein* est un mal, nous en serions parfaitement d'accord. »

Il semble donc bien que notre auteur concède la loi de Lasalle à *titre de tendance* : nous n'en deman-

dons pas davantage. Il n'est pas loin de reconnaître également, — ce qui pour nous est tout le fondement du socialisme, — qu'il faut rectifier la loi de l'offre et de la demande, puisque son libre jeu, « la concurrence sans frein et sans limite, » est *un mal!*



J'arrive au chapitre III : *le socialisme en face du libéralisme*. On ne saurait assez insister sur cette règle : quand il s'agit de discuter une doctrine, il faut la discuter en elle-même, voir ce qu'elle a de vrai, ce qu'elle a de faux; s'attacher surtout à dégager ce qu'elle a de vrai pour mieux comprendre ce qu'elle a de faux; se garder de lui prêter des idées qui lui sont étrangères.

A ce point de vue, il faut bien le dire, l'auteur s'est laissé entraîner ici à faire de la polémique, au péril d'abandonner les voies sûres du procédé scientifique. Il est très vrai qu'une fois l'homme quittant la vérité en un point, il est très exposé, s'il ne revient, à errer de plus en plus. Il est très vrai qu'un parti, s'emportant sur la négation d'une vérité, ira à la négation totale. C'est l'histoire du parti libéral qui se caractérise aujourd'hui par tout ce qui est aux antipodes de sa formule primitive. C'est l'histoire du parti socialiste qui, parti d'une erreur, heurte l'une après l'autre toutes les vérités. C'est l'histoire de l'un et de l'autre, poussés par la logique de l'erreur, qui n'est qu'un autre aspect de la logique de la vérité, à se rencontrer, plus ou moins consciemment, dans le cahos des idées et dans la négation religieuse. Mais il n'est pas rationnel de confondre la tendance des hommes, des partis, allant d'une doctrine à une autre, avec l'identité des doctrines elles-mêmes.

Elle semble donc fâcheuse, cette synonymie entre le Socialisme, le Libéralisme, l'Athéisme, le Monisme.

Car, enfin, de la doctrine libérale à l'athéisme, il y a un monde! Et du libéralisme (doctrine) au socialisme (doctrine) il y a relation de contradiction. Tout le chapitre roule sur cette confusion des doctrines et des partis. Hâtons-nous de dire que l'auteur ne s'y est pas trompé : par deux fois, il fait imprimer en italiques : *les adeptes du Libéralisme*, et nous avertit ainsi qu'il fait une guerre de plume au parti libéral évoluant vers le socialisme, bien plus qu'il ne raisonne en stricte philosophie.

Cependant, voici que confondant le libéralisme politico-religieux, avec l'école économique, il prétend établir un lien logique entre les doctrines de celle-ci et les fondements de la thèse socialiste :

Pour mettre dans tout son jour l'origine libérale du socialisme, il faut se rappeler ici *la théorie de la valeur*. En effet, si l'on s'accorde avec les socialistes pour ne reconnaître en toute valeur d'échange que le produit du *travail* ou du travail accumulé, on ne peut en aucune façon approuver une distribution des revenus industriels où l'ouvrier n'a presque aucune part. Par conséquent, pour être logique, on devra appuyer les revendications ouvrières, et se jeter en plein dans le socialisme. Mais d'où la théorie socialiste de la valeur tire-t-elle son origine? Où a-t-elle trouvé son premier défenseur? Est-elle peut-être d'invention socialiste? Nullement : c'est un legs du libéralisme. Adam Smith, Ricardo, Jean-Baptiste Say, en un mot les classiques de l'économie politique, tous partisans déclarés du libéralisme; voilà les hommes qui les premiers ont fixé en principe, comme unique base d'appréciation de toute valeur, la somme de travail qu'elle représente. Lasalle pouvait donc à bon droit, ainsi que nous l'avons vu plus haut, invoquer en faveur de sa théorie de la valeur un nombre respectable d'économistes libéraux. Mais avec le temps la lumière se fit. Aujourd'hui cette théorie ne trouve plus guère de défenseurs chez les libéraux. Les uns la rejettent absolument; les autres ne l'admettent plus sans des restrictions qui la modifient essentiellement. On s'est aperçu mais trop tard qu'elle était devenue une arme redoutable aux mains du socialisme. Le mal était fait. Les libéraux ont beau se récrier : on ne supprime pas d'un trait de

plume un fait accompli à la face du monde et il reste à présent acquis que le libéralisme a forgé l'arme la plus dangereuse dont se serve aujourd'hui le socialisme pour le renversement de l'ordre existant.

Je me permettrai de faire remarquer qu'il y a beau temps que la théorie de Ricardo est abandonnée par l'école de la Liberté. Veut-on savoir quel est l'auteur de la *seule* théorie de la valeur qui puisse permettre de combattre Karl Marx? C'est Bastiat, le plus radical des libéraux de l'Economie politique, cette âme candide de bon enfant, avec une intelligence géniale, dans un corps souffreteux, dont Mgr Beaunard a écrit une vie admirable (1). Il ne croyait pas, il est vrai; mais comme Droz, comme Tocqueville, il cherchait la vérité de bonne foi, souvent en trouvait des rayons; sa vie fut comme une graduelle marche vers le catholicisme; son cri, après les sacrements reçus à Rome, au lit de mort : « maintenant je connais la vérité! », un cri du cœur, sincère et sublime, devrait le préserver d'assimilations avilissantes.

La Révolution a fait des folies : je le sais bien! Mais qu'on ne lui reproche pas d'avoir aboli les corporations. Le reproche est un anachronisme. Les corporations étaient, au XVIII^e siècle, des instruments de tyrannie; qu'on ne lui reproche pas d'avoir supprimé les lois sur l'usure : elles étaient surannées, fausses par la base, dans l'état du fait économique. Qu'on se plaigne de l'individualisme, on aura raison; mais s'il est l'œuvre peut-être de ceux qui, en politique, s'appelaient les libéraux, il n'est pas le fait de l'Ecole économique. Toujours elle a réclamé la liberté d'association. Toujours elle a combattu et elle a fait sauter les absurdes lois sur les coalitions. Toujours elle a soutenu toutes les formes libres de sociétés.

(1) *Triomphes de la Foi.*

Et puisque voici le mot d'individualisme tombé de ma plume, serrons d'un peu plus près le nœud de la question sociale : dégageons l'idée socialiste fondamentale.

Là est le mal : dans l'individualisme.

La Révolution, c'est à dire sa législation, c'est-à-dire les codes, c'est-à-dire le césarisme, l'exact opposé du « laisser faire, laisser passer ». Voilà toutes les forces du droit mises à la disposition de la Bourgeoisie capitaliste; mais voilà aussi l'individualisme, c'est-à-dire l'empêchement à l'association pour l'agriculture et pour le travail.

De là, la force du capital.

De là, la faiblesse de l'ouvrier.

De là, du même coup, la loi de l'offre et de la demande opérant dans des conditions anormales, entre deux mondes, artificiellement séparés : celui-là avec tout l'outillage économique et juridique; celui-ci, les bras nus.

Grâce à Dieu, nos mœurs ont maintenu de fait, aidées par l'esprit chrétien de charité, le sens de la solidarité. Et la loi d'airain ne bat pas le plein de ses désastres.

Mais les socialistes ont vu juste en proclamant que les ouvriers, masse d'individus, atômes jetés au vent du monde, ne pouvaient obtenir leur part normale dans la production.

Le droit, la justice stricte, susceptible de contrainte extérieure ne trouve sa forme que dans la loi de l'offre et de la demande. Car cette loi est le seul étalon des valeurs et sans mesure exacte des valeurs échanges, il n'y a pas de lésion *juridique*.

Mais, cette loi n'opère pas toujours la justice moins stricte, *quæ refertur ad charitatem*. Très souvent, elle n'opère pas la répartition des produits dans des conditions qui soient compatibles avec les idées d'ordre,

d'harmonie, qui sont en nous, avec le plan providentiel que nous lisons dans la notion de Dieu et dans l'observation de son œuvre.

Souvent une lésion morale existe, inappréciable à un taux déterminé, mais sentie de tous. Car il est certain que dans la marche normale des choses de ce monde, il faut que tous trouvent le nécessaire pour vivre dans les conditions qui leur permettent de réaliser leur fin.

Les catholiques, comme les *Kathedersocialisten*, sont d'accord là-dessus avec les socialistes tout court : « quelque chose cloche ».

Les socialistes ont vu très juste en cherchant le remède dans la collectivité, exactement... comme les catholiques : le mal était dans l'individualisme, le remède devait être dans le *tollere causam*. A l'individualisme devaient faire place des facteurs sociaux.

Jusque-là, l'accord est parfait. Le dissentiment commence dans la manière de remplacer ou de tempérer l'individualisme par les facteurs sociaux.

Les uns voient le salut dans la constitution de collectivités nouvelles, ou dans la résurrection des corporations (forme sociale surannée), d'autres s'adressent à l'État, soit pour lui demander la réglementation, soit pour lui remettre en mains l'activité économique plus ou moins entière.

Tout cela se résume à une idée : redresser le jeu des lois naturelles par des combinaisons artificielles : parce qu'on est convaincu que l'anomalie constatée résulte du libre jeu des lois économiques, parce qu'on ne remarque pas que l'anomalie vient d'un trouble artificiel apporté au fonctionnement de la machine sociale. L'école de la liberté, celle que l'on appelle l'école libérale, n'a pas la prétention de faire le plan artificiel d'un monde plus ou moins parfait. Elle — qu'on dit athée — croit que la Providence a mis dans

l'humanité la virtualité d'une harmonie. L'homme peut troubler cet ordre par sa liberté, mais la souffrance le guide, l'instruit de ses erreurs et lui montre la voie entre les sollicitations de sa nature. L'individualisme est le mal du jour; une sollicitation intense se produit pour l'association : de toute part, on voit surgir coalitions, *trades unions*, syndicats, coopératives. Ce que les collectivistes, les restaurateurs et les créateurs de toutes pièces d'engrenages sociaux, rêvent à haute voix dans leurs livres et leurs discours, sans que leurs rêves puissent se réaliser sans un cataclisme, la liberté le fait avec la graduelle et nécessaire accommodation des nouveautés à la possibilité contingente, comme pousse une végétation, suivant la nature du sol, sans bruit, lentement, mais constamment.

Et si les collectivités sociales de jadis ont disparu, c'est la faute à l'artificiel humain, à la loi. Les corporations autrefois se transformaient, évoluant d'après la loi naturelle, vers l'association volontaire, où la personnalité humaine se manifeste avec sa liberté et sa responsabilité, sans perdre le secours de la solidarité sociale. Les édits du XVI^e siècle vinrent les river, instruments de centralisation, à une forme retardant sur la marche du monde. Elles sautèrent au XVIII^e siècle, comme éclatent les institutions que ne consolident point les mœurs. Et ce fut *la loi* qui entrava, au seuil du XIX^e, la reprise du mouvement d'association que *la loi* avait arrêté au déclin du XVI^e... Aujourd'hui encore c'est faute de liberté, c'est par les entraves légales que la société vit pour le capital dans tout l'épanouissement de son naturel développement, contrastant avec l'étiollement des sociétés végétant dans l'atmosphère viciée de légisme, du droit civil.

Voici ce qu'il est essentiel de faire ressortir : et ce que je me permets de soumettre au contrôle des réflexions du savant Jésuite dont j'analyse l'ouvrage :

C'est 1^o qu'il n'est pas possible d'assigner un *criterium* à la valeur en dehors de la loi de l'offre et de la demande. *En droit*, il n'y a pas d'autre norme que celle-là.

C'est 2^o que si cette norme peut cacher des *lésions*, dans le sens expliqué ci-dessus.

Trois modes de redressement se présentent à l'esprit :

1^o La réglementation des salaires par l'Etat. —

Or, l'Etat ne peut légiférer sur la valeur du salaire.

Je ne conteste pas que l'Etat ait *compétence* pour régler le salaire. Il fait exactement la même chose quand il refuse de sanctionner un contrat lésionnaire quelconque; encore a-t-il reconnu le danger de sa décision en cet ordre d'idées et la rescision est-elle admise dans des cas très rares.

Il est clair que l'Etat pourrait annuler le contrat, si le salaire, dans un cas donné, était inférieur au cours déterminé par la loi de l'offre et de la demande.

Mais il est *impossible* que l'Etat tarife le salaire. Il ne pourrait le faire qu'à la condition que sa loi ne viole pas *le droit*. Or, il ne dispose d'aucun *criterium* pour apprécier la valeur, sinon précisément celui de l'offre et de la demande, ou de la *communis existimatio*, ce qui est exactement la même chose, la *communis existimatio* étant le sentiment général sur le résultat d'un ensemble de facteurs dont le rapport entre le besoin et l'effort nécessaire pour le satisfaire est l'expression générale, comme la loi de l'offre et de la demande est l'appréciation générale de l'ensemble des facteurs dont le rapport entre le besoin et l'effort nécessaire pour le satisfaire est l'expression générale. Nous verrons tout-à-l'heure le P. Cathrein repousser tous les *criteria* inventés par les rêveurs. Et sans *criterium*, le législateur ne saura si, sous prétexte de garantir à l'un ce qui lui revient, il ne lui donnera pas ce qui appartient à l'autre. Le législateur est, par la nature des

choses, destitué de tout moyen de s'éclairer sur la concordance de son commandement avec le droit naturel.

II° Le socialisme, plus ou moins radical. Nous verrons sa réfutation pratique. Il comporte une réfutation théorique. D'une manière ou d'une autre, il tend à redresser obligatoirement le fonctionnement du contrat d'engagement de services sous la norme et le contrôle de la loi de l'offre et de la demande, de la *communis existimatio*, ce signe de la valeur ne donnant pas, d'après lui, au travail, la part qui lui revient. Il veut essentiellement, donner *force extérieure à une appréciation de la valeur du salaire autre que la loi de l'offre et de la demande*. Or, il n'y a de droit, extérieurement exigible, que là où il y a *détermination* du créancier, du débiteur et de la prestation due. Je pense l'avoir démontré à la Société d'Economie sociale (*Revue générale*, n° d'avril 1891).

III° Reste la liberté, que l'Etat peut favoriser et qu'avant tout, il doit ne pas entraver. L'Etat a favorisé l'organisation du capital. Il a empêché l'organisation du travail. Par là, il a vicié la loi de l'offre et de la demande. Rétablissez l'harmonie ou laissez la liberté rétablir l'harmonie. Supprimez les *causes d'inégalité dans les conditions d'acquisition* et le criterium juridique de la valeur se rapprochera de la norme. L'association supprimera l'individualisme; le salaire réel augmentera au rapport du salaire nominal, et la pression instantane du besoin urgent, tempérée par l'épargne et la solidarité, ne produira plus l'action de la loi d'airain.

On le voit : le socialisme a sa part de vérité. L'état économique est contraire à la justice (*lato sensu*); mais ce n'est point là l'effet des lois naturelles : c'est l'effet de la perturbation apportée par l'Etat dans le jeu de ces lois.



J'arrive à la troisième partie. Elle démontre *l'impossibilité pratique du socialisme*. Il s'agit spécialement du *social-démocratisme*.

Le point de départ du système est dans la socialisation des moyens de production. Mais comment va-t-on distinguer ce qui, dans la production antérieure, passera au service de la production nouvelle, ce qui servira à la consommation? p. 140.

Comment, et au prix de quelles étranges et fallacieuses enquêtes, déterminer les besoins des individus, des familles? p. 144.

Comment faire le relevé des forces disponibles, en régler l'emploi? p. 156.

Il faudra, dans l'Etat socialiste, des travaux divers, avec des connaissances et un apprentissage divers. Comment régler la division des occupations, le choix des professions? p. 162.

Toutes ces difficultés sont examinées et, de manière topique, il est établi que leur solution est pratiquement impossible.

Je passe : il faut lire cette partie, sobre et rigoureuse.

Les socialistes, férus de leur système, ne rêvent pas moins agréablement que le bon Thomas Morus dans son utopie ou le suave Fénelon dans sa naïve description de l'Economie politique de Salente. En quatre pages, le P. Cathrein nous résume, d'après Bebel, les douceurs du nouvel âge d'or. p. 186.

Hélas! Rêves décidément! Et les voici, hallucination par hallucination, lestement réduits à néant.

L'homme est un homme : il ne travaille, en général, que sous le mobile de l'intérêt personnel. Ne songez pas à obtenir le travail là où vous ne mettez en balance avec notre native paresse qu'un intérêt perdu, fraction imperceptible, dans la collectivité. Et l'expérience a montré quelle confiance on peut avoir dans la surveillance réciproque, p. 189.

Et quelle possibilité de progrès? quel stimulant aux inventions? p. 197.

Et quelle condition faite aux arts, à la science, à la littérature? p. 204.

Concédonz aux socialistes, la réalité de toutes leurs illusions au sujet de la production. Il va s'agir maintenant de faire cette équitable répartition, qui est le but, en somme, et qui fait l'attrait de leurs plans d'organisation?

Quel étalon prendra-t-on?

Le chiffre de la population, l'unité numérique de l'individu?

Je ne crois pas qu'il soit jamais venu à l'idée d'aucun socialiste de prendre pour unique base de la distribution des richesses le chiffre de la population. Accorder une même part de produits à tous indistinctement, sans tenir aucun compte de la paresse ou de l'application, de la maladresse ou de l'habileté, de la faiblesse ou de la vigueur, sans même avoir égard à l'inévitable inégalité des besoins individuels, ce serait en effet une injustice par trop criante. Ce serait en outre décerner des récompenses à la paresse et à l'ignorance et écarter dans le principe tout stimulant au travail.

Le temps de travail?

Mais :

Un ouvrier plus habile, plus exercé, plus fort et plus appliqué, produira nécessairement plus dans un même temps que ceux qui n'ont pas ces qualités.

Marx a prévu cette objection. Aussi déclare-t-il que la valeur d'une marchandise ne doit pas s'estimer d'après le travail effectivement dépensé à sa production, mais d'après le « temps de travail socialement nécessaire », c'est-à-dire d'après le temps « qu'exige la confection d'une valeur d'usage quelconque exécutée avec le degré moyen d'habileté et d'activité et dans des conditions qui, par rapport au milieu social donné, sont normales ». En conséquence, il faudrait, semble-t-il, calculer la part de chaque travailleur dans le produit total des richesses en raison du « temps de travail socialement nécessaire ».

Malheureusement ceux qui avec nous repoussent la théorie marxiste de la valeur, ne peuvent admettre un partage effectué sur une pareille base. Si, comme nous l'avons démontré, la valeur d'échange des biens utiles ne consiste pas uniquement dans le travail qui y est « cristallisé » mais avant tout dans la différence de leur valeur d'usage, il est à priori injuste de traiter tout le monde d'une manière identique sans avoir égard à la *différence des forces de travail*.

Pourquoi ne tenir compte que de l'habileté moyenne, quand un travailleur la dépasse et récompenser comme s'il l'avait atteinte celui qui ne la possède pas ?

Comment préciser le temps de travail nécessaire à la production de ces articles de commerce dont la valeur varie d'année en année et même plus souvent encore ?

La difficulté augmente si l'on tolère dans la société de l'avenir des juges, des médecins, des chirurgiens, des artistes, des savants, etc., à la solde de la collectivité. Écoutons encore Schäffle : « Ceux qui, au lieu de concourir directement à la production, rendraient à la société des services d'utilité générale, tels que les juges, les employés d'administration, les membres du corps enseignant, les artistes, les penseurs, etc., recevraient, pour subvenir à leurs besoins, une part du produit national, en proportion du temps de travail d'utilité générale qu'ils auront donné à la société. »

Comment donc estimer le temps de travail d'utilité générale employé par le savant, l'artiste ou le penseur ?

Impossible également de conserver l'échelle actuelle des salaires : elle serait renversée, c'est Schäffle qui le reconnaît lui-même, dès le premier jour du règne de la démocratie sociale et à juste titre, si l'on admet ses principes. En effet, la différence des salaires serait en contradiction avec l'égalité des droits de tous et créerait nécessairement une aristocratie qui, pour n'être pas peut-être formellement reconnue, n'en serait pas moins réelle.

Le travail effectué ?

Veut-on, au contraire, sans se contenter d'évaluer purement et simplement ce temps de travail, estimer à sa juste valeur le travail effectué, il faut alors faire entrer en ligne de compte, avec la question de temps, l'habileté, les forces, le talent, l'application : éléments d'où dépendent nécessairement la qualité et la quantité du travail. Il faut de plus et d'une façon toute spéciale, comparer entre eux et apprécier

d'après leur valeur relative les différents *genres* d'activité dans lesquels chaque particulier se rend utile à la société. Les socialistes ont beau dire que toutes les occupations sont également profitables à la société et que, par conséquent, tous ont droit à une égale rémunération de leur travail; rien n'est plus faux, rien n'est plus injuste. Qui ne voit l'absurdité qu'il y aurait à mettre sur la même ligne, sous le rapport du salaire, le travail d'un chauffeur-mécanicien, d'un garçon d'écurie et les services rendus par un médecin ou un professeur d'université? D'un autre côté, qui pourrait s'attribuer une pénétration et une sagesse suffisantes pour déterminer équitablement — c'est-à-dire en ayant égard aux facteurs susdits du salaire — la valeur relative de chaque emploi? Avec quelle facilité, chacun ne se formerait-il pas là-dessus un jugement tout différent de celui des autres intéressés? Pour tel travailleur, une occupation l'emporte manifestement en utilité sur une autre; pour tel autre, c'est précisément le contraire. Notons-le bien, dans toutes ces questions, l'appréciation diffère avec la manière de voir subjective de chacun. On voit d'ici dans quel guêpier l'on tomberait en introduisant en pratique un étalon qui changerait continuellement avec l'opinion personnelle des intéressés. Une contestation serait à peine réglée sur un point que la discorde éclaterait sur un autre.

Le soin dépensé?

Comment déterminer avec quelque précision le soin apporté par l'individu à son travail? Peut-être y parviendrait-on par un système de surveillance et d'espionnage réciproques. Mais un pareil esclavage serait insupportable et, dans son indignation, le peuple souverain en aurait bien vite secoué le joug. Admettons pourtant la possibilité et la stabilité de ce contrôle mutuel, serait-il bien difficile de tromper les surveillants si un certain nombre de travailleurs s'entendaient pour faire cause commune? Ensuite, quelle garantie offrirait un surveillant élu par le peuple et pouvant à chaque instant être révoqué de ses fonctions? Si enfin un travailleur avait encouru les reproches de ses compagnons à cause de sa négligence, combien lui décompterait-on de son salaire? A quel tribunal appartiendra-t-il de prononcer sur cette question? Il nous semble que les prisons fermées par Bebel se rouvriraient bientôt plus nombreuses et seraient plus peuplées que jamais.

Le besoin ?

« A chacun selon ses besoins raisonnables » dit le Programme de Gotha. Mais que faut-il entendre par ces besoins raisonnables ?

On établira dans chaque commune « une Commission des besoins » laquelle aura à rechercher les besoins particuliers et décidera, par exemple, le nombre de litres de bière nécessaires à chacun. Et comme cette Commission se compose de vrais Solons et d'Aristides qui n'ont de préférence pour personne et ne consultent en tout que le droit et la justice sans jamais pouvoir se tromper dans leurs jugements ; comme, de plus, les compagnons socialistes, dépeints par Bebel, sont des modèles de bonne volonté, de bon sens et de sobriété, cette affaire épineuse se réglera à l'amiable et sans encombre, et l'on verra régner dans le socialisme une paix et une joie, que le moindre différend ne viendra jamais troubler.



L'étude du socialisme n'est point complète si on n'examine le sort qu'il fait à la famille et à l'éducation des enfants. Le P. Cathrein fait la critique des idées de Bebel à ce double sujet. Je ne puis que les signaler, car ce compte-rendu s'allonge outre mesure.

Vient ensuite la réfutation de quelques objections, tirées de la prétendue analogie des idées socialistes avec le communisme des ordres religieux, avec les grandes industries modernes, avec la constitution des armées modernes, avec les sociétés par actions.

Et la conclusion :

Le règne *durable* du Socialisme n'est pas à craindre, parce que les instincts et les tendances qu'il condamne sont trop profondément enracinés dans la nature humaine. Mais cela ne nous dispense pas de travailler à écarter le péril qui menace aujourd'hui la société. Faisons des réformes sociales sérieuses et servons-nous pour cela des moyens pacifiques mis à notre disposition par la société moderne. Tout d'abord favorisons de tout notre pouvoir la renaissance de l'esprit chrétien en rendant à l'Eglise sa liberté d'action et en la

protégeant contre les entreprises sacrilèges de ses ennemis. Qu'on ne s'y trompe pas surtout : la législation civile seule, aussi parfaite et aussi bienveillante qu'on la suppose, ne réussira jamais à apaiser les cris d'une population de travailleurs sans foi qui, pleins d'horreur pour le travail et de haine pour la religion, n'aspirent qu'à assouvir leur soif de jouissances terrestres, à satisfaire les plus ignobles convoitises.

En résumé, un livre intéressant et solide, dont l'étude s'impose à quiconque veut être au courant de la grande question du temps.

Il convient de rendre hommage à la traduction du P. Féron. En la lisant on ne se doute guère qu'on a affaire à une traduction.

HERMANN DE BAETS.





LA MORT (1)

Adolescent

U regardas errer le feuillage automnal
Sur les tombes où dort la race dont nous sommes...
Un de ces vents mortels qui soufflent pour les hommes
T'emporte : un glas strident frappe l'air hivernal...

Ton nom d'obscur enfant rayonne : éclair final !
Ta vie éclate aux yeux lorsque tu la consommes ;
Et peut-être au Seigneur vas-tu payer des sommes
Pour le premier abus de ton corps virginal...

Peut-être gémis-tu dans l'abîme de soufre :
Mais dans l'église en deuil on prie, et du jubé
Un chant d'espoir suave et tranquille est tombé.

Le chrétien revit ; c'est pour mieux jouir qu'il souffre ;
Sa jeunesse du fond de la tombe sourit
Et sur sa mort la Croix immortelle fleurit.



(1) Sous ce titre *La Mort* paraît ce mois — tiré à 100 exemplaires — un recueil de vingt-trois sonnets, auquel nous empruntons ceux qui suivent.

Un Prince

N silence de mort plane sur mon pays...
C'est le jour douloureux, c'est l'heure où dans la tombe
On scelle un corps de Prince; une âme de colombe
Ouvre l'aile, malgré l'effroi des cœurs trahis.

Par des échos de glas nos toits sont envahis;
On croit voir — sous les fleurs — le cercueil qui se plombe...
Le père a dit: C'est tout un avenir qui tombe!
Et les petits enfants ont des yeux ébahis.

Sur sa race le ciel frappe dans le mystère;
Beau jeune homme tordu par la douleur austère,
Au Seigneur pour les siens il offre son trépas.

A lui-même si pur Dieu fait grâce du trône...
Humbles, qu'un tel fardeau ne menacera pas,
De toutes nos pitiés faisons aux rois l'aumône.



Le Religieux

OUVENT, paix qui ravis le cœur et les oreilles,
Asile où ne pénètre aucun souffle malsain,
La vie a dans tes murs des grandeurs sans pareilles :
Mais de quels chauds rayons y luit la mort d'un saint!

Au vieillard épuisé de travaux et de veilles,
Dieu dit par son héraut la Mort : « Vis dans mon sein »;
Au jeune homme : « Viens voir mes célestes merveilles :
Je te couronne, apôtre et martyr en dessein. »

Et le vieillard sourit et le jeune homme chante!
Et bercés par le spectre à la voix attachante,
Ils suivent son grand vol à travers l'infini ;

Tandis que les vivants, dont la ferveur s'anime,
Atteignant à leur tour cette foi magnanime,
Avec celui qui part disent : « Dieu soit béni! »



Une Servante

SERVANTE précieuse et chrétienne modèle,
Avec nous elle avait habité quarante ans ;
Quand l'esprit me reporte à mon heureux printemps,
Ces souvenirs lointains et purs sont remplis d'elle.

Son âme chaque jour relevait d'un coup d'aile
Ses membres sous le poids du travail haletants :
Un mal cruel minait son corps avant le temps,
Mais elle résista, — jusqu'à la mort fidèle !

Vaincue enfin, — sa voix révéla ses douleurs,
Son front émacié prit d'étranges couleurs...
L'instant vint, que pour tous le mystère environne ;

Emu, je m'approchai : Voici donc le terme : ah !
Dis-je, Dieu vous prépare une riche couronne...
— Je l'aperçois, fit-elle ; et son œil se ferma.



Vieillard

DANS le bois à l'abri de son feuillage né,
Le chêne avec douleur dresse un tronc sans ramure :
A peine la forêt donne-t-elle un murmure
— Quand il succombe — à son vieux roi découronné..

Restant seul de tous ceux qui l'ont environné,
Le vieillard survit triste aux jours de force mûre :
Et quand la Mort abat son corps, fidèle armure,
La foule est insensible et n'a rien d'étonné.

Lui qui vous conduisit, deuils d'une époque entière,
Il a lui-même, au seuil du sombre cimetière,
Le sort des moins fêtés et des plus inconnus :

Sur sa bière peu vont incliner leurs fronts nus ; —
Mais les anciens amis du chrétien, troupe altière,
Du Ciel à sa rencontre en chantant sont venus !

JEAN CASIER



AU LUXEMBOURG



Luxembourg, en ta grandeur mélancolique,
En ta vaste forêt, sauvage basilique
Dont le calme troublant, des druides fameux
Semble nous annoncer le cortège orgueilleux,

En tes grands horizons, océan pacifique
Sur qui semble voguer le monde bucolique,
En tes rocs menaçant les étangs paresseux,
Vierge pays, dernier témoin d'âges heureux,

Je t'aimerai toujours! Ecoute ma supplique :
Je voudrais, sur ta mousse aux tapis somptueux,
Mourir en ta forêt, sauvage basilique...

V. DENDAL



A UN NOUVEAU PRETRE

Calix meus inebrians
(Ps. XXII, 5)



P^RÊTRE de Jésus-Christ, écoutez la merveille
De ce jour radieux qui n'aura point de soir :
Tandis que les parfums montaient de l'encensoir,
Que pour vous obéir Jésus prêtait l'oreille,

Et que du ciel ouvert, vision sans pareille,
Les Séraphins jaloux se penchaient pour mieux voir,
Sous vos doigts consacrés, mystérieux pressoir,
J'ai vu jaillir le vin d'une grappe vermeille.

Le vin était du sang, la grappe était un Cœur...
Et vos lèvres ont bu la divine liqueur.
Buvez, enivrez-vous à chaque aube nouvelle,

Puisez avec amour dans le calice d'or,
Jusqu'au matin splendide où de ce Cœur encor
Rejailliront les flots de l'extase éternelle.

JOSEPH SUCHET



UNE CROIX DES FORÊTS-NOIRES

« Elle était devenue livide, à ses souvenirs, et, haletante, elle se leva d'un mouvement forcené, et, tirant à elle un tiroir de commode par sa poignée de bronze, elle montra une robe en lambeaux, teinte de sang à plusieurs places :
« Tenez ! — dit elle — c'est là le sang de l'homme que j'ai aimé. Quand je me retrouve seule et que le génie de la vengeance faiblit en moi, je m'entortille dans cette robe, dans ses plis rouges, toujours brûlants pour moi, et j'y réchauffe ma vengeance. C'est un talisman que ces haillons sanglants. Quand je les ai autour du corps, la rage de la vengeance me prend aux entrailles, et je me retrouve de la force, à ce qu'il me semble, pour une éternité. »

Les Diaboliques. — BARBEY D'AUREVILLE

I

C'EST un hameau de là-bas, perdu dans le noir du *Schwartzwald*. La Murg coule autour son eau sombre.

Au cimetière, la mélancolie du fleuve ajoute à la tristesse des psalmodies lentes tombant sur le cercueil avec la première jetée de terre; ces roulements creux sur la planche sonore vibrent sinistrement et frappent comme un coup de marteau vers le cœur. Près de la fosse, l'indifférence curieuse regardait sangloter. Un dernier coup d'œil, long, fut jeté au fond, puis, les groupes noirs s'épandirent dans l'enclos morne; des femmes s'agenouillaient devant des tertres et priaient avec cette ferveur craintive et douloureuse qu'arrache aux cœurs la présence des morts aimés. Bientôt les petites tombes

éveillées se rendormirent en leur solitude. Contre les murs croulants du Calvaire où ce grand Christ pâle agonise depuis cent ans, la longue fosse béante avait une tristesse immense, ainsi, sous le ciel atone à force d'être gris, dans la fine pluie d'octobre mouillant les pierres et les tertres parmi cet effeuillement des cyprès pâlis et des saules rouges. Sur l'humide et jaunâtre terraille rejetée aux bords, la croix de fer noirci gisait non plantée.

Déjà, le fossoyeur, vieux, bêche à l'épaule, voûté par les coups de pioche, s'en venait au funèbre de sa besogne coutumière. Se penchant vers le trou profond, il vit sur le blanc des planches éclater comme du sang une jonchée de larges chrysanthèmes rouges.

Et le vieux, si fait aux morts et aux sanglots, eut un hochement de tête : « C'est mourir trop jeune et trop beau. »

Il restait là, l'œil fixé sur le cercueil, les mains plantées aux hanches. Enfin, chargeant l'outil, il jeta les lourdes pelletées, et les chrysanthèmes furent recouverts, comme à regret.

Les jours d'après, sur le tertre frais, il en pendait à la croix, souvent renouvelés. — Et, c'était comme un sourire mélancolique, les fleurs automnales endormies sur ces restes printaniers.

II

Et maintenant sa vie était froide comme un grenier, dont la lucarne est au nord, et l'ennui, araignée silencieuse, filait sa toile dans l'ombre à tous les coins de son cœur.

FLAUBERT

On l'avait retrouvé aux pieds d'un chêne dans les feuilles mortes ensanglantées, la tête sur le tranchant de sa cognée, mort.

La veille, c'était fête au hameau. Wilhem avait dansé.

Les cœurs des Payses avaient battu sur le sien dans le tournoiement des valsees.

Une, reparaisait souvent à son bras : avec elle, il parlait plus doux et plus bas. — C'était ravissant, ce couple : le jeune homme fier et grand comme les chênes noirs cabrés dans ses forêts était rayonnant, avait les yeux pleins de ciels ; la jeune fille, toute petite près du géant, pendue confiante à ce bras puissant comme à celui du frère aîné, était joyeuse, joyeuse comme le rire des flûtes et des hautbois qui les faisaient danser.

Ils repassaient toujours, effleurant à peine les gazons roussis, comme un vol de feuilles. — Quand un nouveau valseur avait ravi à Wilhem sa gente amie, après, ils se retrouvaient avec des sourires et semblaient reprendre un entretien de choses très douces, et non interrompues.

Autour, on chuchotait mystérieusement : « C'est demain qu'on fiance le blond Wilhem à la noire Mietchen. »



Le lendemain, on ne s'étonna pas de la voir en deuil, la joyeuse de la veille, et l'on pensa que pour jamais la robe blanche, la belle robe de fête à fleurs, s'en était allée dormir dans le vieux bahut de chêne, comme le beau fiancé dans son cercueil.

III

Séparé de tout ce qui m'était cher, je me consume, *solitaire et désolée.*

BYRON

Depuis près d'un an, les nuits, ce chaume n'abrite qu'un sommeil de jeune fille. Mietchen est orpheline : elle a deux tombes chères au cimetière.

Maintenant, sous le toit où l'on a tant ri de bons jours heureux, c'est le silence de la douleur. Mietchen

n'a plus chanté; ses yeux qu'on aimait si vifs, oh vifs comme ces deux premières étoiles, ces deux clous d'or perçant avant le chatoyement des autres le velours bleu du ciel, ses yeux meurent : Ce n'est plus, sous les longs cils, qu'une petite lueur encore bleue mais pâissante et triste : on dirait ce grand œil blafard qui veille dans la petite église obscure, nocturne, devant l'âme et le sommeil du bon Dieu.

La chaumine aussi est comme une tombe où dorment tous les souvenirs des chers en allés.

Et pourtant, rien de plus gai que la chaumine de Mietchen : toit pimpant et coquet; murs blancs comme la robe et le lait de sa chèvre favorite — celle à la clochette argentine et au collier rouge. — Dans tout ce clair, chante la note plus sombre des volets bruns. D'un côté, une touffe de grands mélèzes l'échevèle. Cela paraît une longue mèche de cheveux où l'on aurait passé la main.

Devant, en face des fenêtres, près des bancs — si rustiques et montés par Wilhem, aux repos du soir dans deux plates-bandes, rit la bigarrure des fleurs : les derniers résédas pâissent aux premiers froids d'automne; les belles de nuits sont mortes; mais tout près, droits campés à défier le gel précoce, les larges chrysanthèmes s'étalent autour des débris fauves. — Il y en a de pareils, frais cueillis, pendus à une croix du cimetière, ceux de l'avant-cour, c'est Wilhem encor, qui les a plantés au dernier Printemps, un dimanche que Mietchen et sa mère étaient assises là devant, à parler de lui, de l'avenir trop beau, et regardaient l'apothéose du soleil mourir, toute d'or, lointainement, dans le sombre des cimes.

Wilhem, revenu vers les deux femmes, avait dit, beau d'espairs, leur montrant les frêles plantes à peine en terre :

— Mietchen, quand elles faneront, ce sera le temps du mariage.

Et maintenant qu'elles fleurissaient, lui s'était fané. Pauvre Mietchen! Elle ressongeait à toutes ces choses, assise, triste à la fenêtre, l'œil cloué vers les lointains et le vague des rêves. — Comme la mort du bonheur affolle! L'âme, après, se traîne, veuve, sur les traces du fugitif, désespérée de ne pas être morte aussi. Puis, on revit le passé : c'est l'illusion du bonheur. Il y a de la jouissance aiguë à refaire la route des ans pleurés. Elle le sentait, ce besoin de ressouvenance faisant oublier le présent, et remontait le calvaire de son amour pour s'y crucifier le cœur. L'enfance aurait dû ne pas finir. C'était meilleur de jouer et rire toujours sans penser! Et les jeux, et les rires d'alors lui refluaient à l'âme comme une bouffée de senteurs printanières.

Elle voyait passer dans ce regard fixe la légende de leurs tendresses : tout là-bas, dans les envolées bleues d'encens, dans la troublante traînée des orgues et les voix de cloches et les scintillements de cierges, l'église en fête s'érige : Oh! la joie d'aller, ce matin, vers le Dieu de leur enfance, la première fois, l'âme blanche comme le long voile lilial. — Ce sont, plus tard, les troubles de la jeunesse qui s'éveille, le bonheur d'être ensemble, les premiers aveux, les grands projets, les espoirs. Et maintenant, pour que le ciel rose de ce rêve ensoleillé ne s'assombrisse point et ne lui reverse au cœur le fiel de la réalité, avec des lenteurs obsédantes, elle s'arrête à toutes ces choses, s'attarde à les revivre, savoure leurs parfums, s'en imprègne l'âme. Les yeux se sont doucement fermés sous l'appesantissement des paupières rouges d'avoir pleuré; le rêve se poursuit en ce sommeil très léger : Dans une aventureuse chevauchée, bien loin, avec lui, elle redit à présent les mystères, rit aux drôleries trouvées, revoit les fleurs cueillies ou effeuillées, pétale par pétale, — surtout les Reines-Marguerites — avec de petits dépits ou des explosions radieuses; elle reboit le sang des

mûres et le cristal des mêmes sources, écoute les serments, le cri des oiseaux, des torrents et des bois sombres. Alors, soudainement, surgissent là, au pied du chêne, le front bleui, la bouche qui râle, le sang qui jaillit, toujours, dans la nuit terrible, ce sang qui l'exaspère, la rend folle et la tue; les larmes viennent. Cela soulage le cœur de pleurer bien fort. Sans des sanglots, elle maudirait.

Mais non! Maintenant, elle prie, pour lui, pour la pauvre vieille morte; la bénédiction, la reconnaissance maternelles la consolent. Et voici défilier les jours, les nuits passées au chevet de la malade, les heures lentes mortellement où sans parler on pensait au fiancé, le pauvre qu'on revoyait partout, en tout; puis, l'agonie de la pâle moribonde, et, là-bas, près de la fosse encore fraîche du bien aimé, l'autre qu'on creuse et qu'on referme sur le dernier cœur ami.

IV

J'erre au hasard des lieux, d'un mouvement plus doux que la sphère de la lune.

SHAKESPEARE

La Magde!

Pourquoi, celle qu'ils appelaient la folle, ne la héraient-ils, les gamins?

Pourquoi ne pas la suivre à bandes luronnes; pourquoi ne pas jeter au sortir des classes, les volées de quolibets mauvais et de boules de neige serrée, à cette pauvre déguenillée marchant comme courent les autres, à cette rôdeuse des bois, à cette échevelée aux regards fuyants et épeurés?

Pourquoi, ceux-là, petits mutins fous, ivres de cris et de choses méchantes, quand il l'approchaient pleins de malveillants complots, s'en allaient-ils sans plus rire,

se retournant pour la regarder s'éloigner, presque songeurs, à l'avoir vüe triste étrangement?.

Pourquoi, près du foyer flambant, à la veillée, les soirs, lorsque, lassés par les grandes courses, grisés par les senteurs forestières et les fouettées de vents frais, les petits, laissant sur les genoux du père heureux des labeurs quotidiens, tomber l'or de leurs blondes têtes naïves, pourquoi, avant de clore les paupières pesantes, disaient-ils presque bas :

— Père! j'ai vu la Magde!

Après, pourquoi revenait-elle hanter leurs rêves roses, la folle?

Etait-ce pour ce poignard cailloté de sang, jeté un jour sur le banc des assises, aux pieds de celui qu'on acquittait? Etait-ce pour cette hache fichée dans la porte de l'assassin une autre fois, la nuit d'un crime? Ou bien pour ce minuit d'orage, où, à la lisière du bois, affolante aux lueurs d'éclairs, aux reflets bleuâtres de son flambeau brandi, elle avait fait abandonner le ciboire par les voleurs d'églises pris de frayeur? Etait-ce pour l'incendie de cette ferme où tout en haut de l'échelle, la folle, belle d'héroïsme, hiératiquement campée dans la rougeur des feux, leur avait arraché l'épouse de l'aimé jadis, celui qui, broyant son cœur de jeune fille avait tué sa raison? Et bien des choses légendaires lui faisaient une auréole de terreur.

Elle courait aux heures des crimes, toujours, par les grands bois nocturnes, comme les chouettes et les rondes de feuilles mortes; elle buvait aux sources; humait les œufs de corneilles et de hiboux; sa hutte s'érigeait, embroussaillée en un fourré, resserrée par le rapprochement de quatre chênes énormes qui l'ombraient. Autour paissaient les deux grandes chèvres noires, sauvages et effarouchées comme elle. Son ami, le corbeau familier, se faisait le compagnon des courses, voletait à sa suite, ou s'abattait sur l'épaule avec des froisse-

ments d'ailes et des cris rauques, parmi la rougeoyante tombée des cheveux. Elle vivait ainsi, aimant ce que les autres haïssent, dans les orties et le chant des crapauds.

Un soir, la Magde, assise aux revers d'un fossé où bêlaient les chèvres noires, regardait, le visage sur les poings, là devant, les grenouilles soulever en nageant la rouille sale et visqueuse de l'étang, — il s'appelle la *Mare des trépassés*, depuis la mort d'une amante noyée là. —

C'était le soir, et, dans ce coin maudit n'arrivait qu'un soupir fait de pépiements d'oiseaux, de friselis de feuilles et de refrains de sources. Tout cela grandissait vaguement dans cette tombée de jour.

Le ciel — partout ailleurs riant comme à un envolement de pétales roses, était gris, ici : Seule une grande raie bleue comme la menace d'un bras s'avavançait au dessus de la mare. Sur Magde, un saule échevelé comme elle, laissait tomber ses longues ramures dentelées.

Le corbeau, dans les branches basses du Pleureur, éclatait de rire, très sinistre.

Soudain, un pas fit craquer les brindilles, à côté.

La fille eut un sursaut en se retournant, déjà fâchée. Bientôt, les traits sauvages s'emplirent d'une tristesse douce, à voir s'avancer si pâle sous sa coiffe noire une grande jeune fille mélancolique.

Celle-ci vint, caressa les chèvres et leur tendit des légumes fraîches. — Les deux femmes se regardaient. Elles ne s'étaient jamais parlé, ne se connaissaient que de vue et de nom.

Et la Magde, l'inapprochée, n'avait pas fui !

Elle avait presque un sourire sur les larges lèvres pâlies ; dans ce regard fixé sur la jeune fille, ce regard noyé de vagues et de ciels blancs, tant de pitié s'amas-sait. Mais elles ne disaient toujours rien.

Y-a-t-il un lien d'âmes faisant s'aimer celles qui souffrent les mêmes morts ? —

Maintenant, des ombres gigantesques se profilent des arbres; un long brouillard de mousseline frangée de rose tendre montait du pré, — plus épais sur la mare — en volutes molles, doucement. C'était alanguissant tout cela dans la solitude qui se faisait silencieuse, car même là-bas tout se taisait, et les roulements de lointaines cascades n'étaient que les sanglots de ce silence.

Voici la folle prendre les mains de la jeune fille et, son œil aigu vers les fonds limpides du large œil mouillé de regrets, lui parler.

Elle dit bien des choses, l'esseulée qui depuis des ans n'a parlé qu'à ses chèvres et aux échos de ses forêts amies. Elle les dit d'une voix berçante comme un chant, avec des douceurs, des tendresses inconnues; elle est heureuse de trouver ce cœur en peine, — comme le sien. — Ce cœur défiant, — comme le sien. — Ce cœur où tous les espoirs d'une vie ont chaviré, — comme en le sien. — Ce cœur qui ne la peut trahir, ce cœur fidèle et muet comme une tombe, — comme son cœur! —

Et son cœur brille tout fier avec des reflets bleus et blancs — ceux d'azurs et de neiges. — Elle conte les longs secrets, les souffrances tues, les désespoirs brûlants, la joie sentie à mûrir sa douleur bien seule dans l'oubli des autres, et la peine de ne les pas dire au cœur ami qu'on ne trouve pas, qu'on ne cherche pas en crainte d'être trahi, — car ce serait une autre mort.

« — Oui! j'ai peur d'eux parce qu'ils sont méchants.
« Je les hais! Les cruels! Ce sont des assassins! J'en
« ai tant vu tuer dans la nuit, au fond des grands
« fourrés noirs. Je cours quand on râle pour donner
« à boire avant qu'on ne meure, dans l'agonie. Vous
« n'avez jamais, vous, vu mourir? c'est laid et cela
« donne peur! Votre fiancé, je l'ai vu mort. Pauvre

« fille, si vous saviez. Le mien n'est pas mort, mais
« il ne m'a plus aimée. Il est heureux, le mien; il est
« beau encore, le mien! L'avez-vous déjà vu? Moi
« je l'aime encore, quelquefois, quand je passe dans le
« bois où je passais avec lui. C'est mal, n'est-ce pas,
« de tuer le cœur de celles qui vous aiment? Vous êtes
« en noir. Est-ce que vous êtes donc toujours en noir?
« Avez-vous des chèvres à votre chaumière? Moi je les
« aime, mes chèvres, parce qu'elles sont noires comme
« ma tristesse et le deuil de mon âme, je les aime
« parce qu'elles sont laides et esseulées comme moi!

« Avez-vous déjà vu le moulin des *Ajoncs*? Il ne
« tourne plus, n'est-ce pas? C'était notre moulin, quand
« nous étions riches et que j'étais heureuse parce que
« Fritz m'aimait. Mais nous avons tout perdu, et mon
« frère est mort de chagrin, et Fritz m'a oubliée parce
« que j'étais pauvre et je suis partie de rage, avec les
« bois et les bêtes fauves.

« Pourquoi pleurez-vous? Vous pleurez Wilhem? Ah!
« si vous saviez!

« Il y a huit jours, j'ai encore vu noyer un homme
« dans le torrent des *gouffres-noirs*.

« C'est dommage que vous soyiez riche, vous vien-
« driez avec moi, toujours, là-dedans, où l'on ne voit
« personne, dans mes forêts aimées, où je mourrai.
« Elles, je les aime comme le sanglier son antre et
« ses petits. Vous n'aimerez plus d'homme, vous? Moi,
« je les tuerais, plutôt. Cela n'aime jamais, les hommes.
« Regardez! voilà des cigognes qui vont dormir. Mes
« chèvres ne mangent plus; mon corbeau a sommeil.
« Est-ce que vous viendrez encore? Dites.

« Vous êtes bonne, et je vous aimerai bien.

« Il fera vite nuit aujourd'hui.

« Il y aura dix ans à ce minuit que mon frère
« est mort. Est-ce que vous viendrez demain? Oui!
« Venez, je voudrais bien. Voulez-vous que je vous

« reconduise, si vous avez peur? Alors, bonne nuit!... »

Elle s'éloigna vite et ses noirs amis la suivirent. Quand la rouge silhouette se fut perdue dans le vert des taillis, Mietchen s'en retourna, plus songeuse

V

Une fois, les amies de ce soir vinrent encore au pré, Mietchen toujours pâle dans son deuil, et Magde, si drôle qu'elle en eut peur. Ses cheveux étaient tordus, mais plus fauves qu'en leur échevèlement coutumier, et les yeux, ô les yeux avaient des roulements, des flamboiements bizarres comme un ciel d'incendie. On sentait la fièvre sourdre ses feux en la prunelle phosphorescente.

— Magde! Qu'avez-vous?

— Pâle fiancée de Wilhem, je savais votre venue.
« Je vous ai vue dans mes songes. Vous chantiez ma
« chanson.

« Celle que je dis au lieu de pleurer quand je suis
« triste. Car les hommes sont trop mauvais, et je ne
« veux plus, moi, les pleurer. Savez-vous ma chanson?

« Elle est belle... écoutez :

« Le cyprès a pleuré sur les cailloux des sources
« Tous les oiseaux sont morts. Les feuilles font des courses
« Aux nuits, avec les chauves-souris.

« Moi je n'ai plus d'amours; mais l'amante échangée
« A trahi son amant, et mon âme est vengée :
« Les lys de mon amour sont pourris. »

Elle a dit cela presque bas, avec des mystères. Ce fut comme une passée de brises dans un arbre feuillu. Pourtant, c'était toujours sous les longs cils rouges comme les barbes d'épis murs, la même lumière.

— « J'ai eu de grands froids, cette nuit. Cepen-

« dant j'avais au-dessus toutes mes peaux de bête.
 « Tiens! voilà qui me reprennent toute. Oui! j'ai rêvé
 « de vous, de tant de choses. Ça été comme un long
 « défilé de visions. Toutes les légendes de la forêt
 « venaient me voir. Ainsi, j'ai vu bondir près de l'ancre
 « aux licornes, les grands bœufs : ils éventraient mes
 « chèvres. J'ai vu les cygnes bleus glisser dans le clair
 « de lune sur la mare des trépassés. J'ai vu les
 « revenants passer aux fenêtres du donjon d'Eberstein :
 « il y avait de longs bruits de chaînes et des traînées
 « lentes de sabbats; j'ai vu le chamois blanc, qui expire
 « du feu, debout sur le roc noir au-dessus de la
 « cascade aux sanglots, cette énorme chute d'eau
 « qui pleure comme les mélopées du *Dires iræ*. —
 « J'ai vu me maudire tous les assassins que j'ai fait
 « condamner et ceux que je ne dénonce pas, mais
 « dont je vengerai à mon jour les victimes. » — Après
 un silence, d'une voix plus sourde : — « Fiancée de
 « Wilhem, si vous saviez! Mais qu'est-ce donc que j'ai
 « là, qui me brûle? On dirait que ma poitrine bout
 « sur des braises. J'ai si froid, si froid, comme hier!
 « Pourtant, ma tête est si chaude. J'ai mal aux yeux
 « quand je les bouge. Je vois tout trouble. Soutenez-
 « moi, car mes jambes tremblent. Je vais tomber. Vous
 « êtes bonne, Mietchen! bien bonne! de me reconduire
 « ainsi. »

Elle s'accrochait au bras de la jeune fille; ses dents claquaient; des mots confus lui passaient les lèvres. Sa respiration se faisait courte, bruyante; elle avait des halètements, ses pauvres membres étaient pris de tremblements nerveux comme un qui agonise, tout secoué aux suprêmes convulsions.

Elles marchaient vers la hutte, à travers bois. Tous les arbres nus grimaçant comme des squelettes, entrenchouquaient leurs longs bras secs, en bruits d'ossements remués.

C'était midi, un doux midi d'automne. Il venait à travers les cimes effilées des pins, de jaunes rayons qui couraient frileusement sur le suaire des feuilles, rayons presque blancs, tels, qu'on aurait cru le bois dans un beau clair de lune fantastique. Elle grelottait toujours, s'arrêtant, assoiffée de chaleur, dans les clairières où rien n'interceptait la moite tombée de soleil.

Les bêtes noires suivaient : les chèvres à pas pesants, souvent arrêtées par des touffes encore vertes, oubliées par l'automne : leurs deux clochettes fêlées ne ballaient plus, à leurs arrêts, mais la maîtresse ne jetait pas l'appel accoutumé, ce jour-là ; le corbeau voletait derrière, bruyant, et parfois, s'abattait avec un croisement sur l'épaule tremblante, qui, d'un brusque haussement écartait le non-voulu.

Enfin ce fut la hutte. Magde se baissa et balaya sous la porte boiteuse, les feuilles tombées, comme elle faisait les jours de neige — car cette porte rasait tant le sol qu'il fallait, en l'ouvrant, la soulever par la traverse.

— « J'avais peur de tomber, » râla-t-elle en se jetant sur le grabat. Mietchen, avec des soins de sœur, ramena sur elle les peaux chaudes, puis mit le feu aux branches sèches, dans le petit foyer en briques.

Après, s'asseyant au chevet, devant la vierge noire parmi les bouquets grossièrement artificiels, tout fanés, Mietchen égréna son chapelet pour ses morts. Le vent hoquetait par les interstices des planches mal jointes ; il remuait les mèches de cheveux plus fauves que le pelage des chamois rougeoyant sur le grabat.

Déjà la malade dormait, mais de ce sommeil plus pénible que l'éveil, où tout s'agite confusément dans le pauvre front brûlant. Toujours, toujours des mots sans suite, des coulées de phrases incohérentes, et dans tout cela une évocation douce, triste ou menaçante de noms connus.

Soudain, Mietchen s'est levée, frémissante, le visage diaphane à force d'être blême, l'œil fixé dans le vague comme sur une chose atroce qui le cloue là, une main dans le vide et l'autre posée sur la bouche délirante de l'enfiévrée.

Mais les mots fusent encore secs, vibrants, métalliques.

Mietchen pousse un grand cri. On dirait que tout son cœur vient d'éclater dans ce cri. Elle franchit la porte qui reste ouverte aux vents — la malade aura froid. — Et Mietchen s'enfuit dans les fourrés, affolant les oiseaux par les grands bruissements de feuilles sèches foulées. C'est comme une fuite de biche blessée.

Au détour d'un chemin, en sortant des halliers embroussaillés, devant elle, sous la noire envergure de bras de chêne immense, étendu, une petite croix de pierre fraîchement taillée surgit : l'éperdue se voile les yeux et court plus vite, alors avec des frayeurs dans le regard, elle se retourne vers la croix, en fuyant.

— Et là-bas, dans la hutte où s'engouffrent les vents hurleurs, la folle parle encore et grelotte ; la bûche a des râlements d'agonie ; le corbeau est entré par la baie large et dort tout noir, sur l'acier d'une faux pendue.

VI

Les morts, les pauvres morts ont de grandes douleurs
Et quand octobre souffle, émondeur des vieux arbres,
Son vent mélancolique à l'entour de leurs marbres,
Certes, ils doivent trouver les vivants bien ingrats,
De dormir comme ils font, chaudement, dans leurs draps,
Tandis que dévorés de noires songeries,
Sans compagnon de lit, sans bonnes causeries,
Vieux squelettes gelés, travaillés par le ver,
Ils sentent s'égoutter les neiges de l'hiver,
Et le siècle couler sans qu'amis ni famille
Remplacent les lambeaux qui pendent à leur grille.

BAUDELAIRE

L'automne est mort.

La Murg roule l'azur du ciel et le verdoisement
de la forêt.

Car les grands arbres sont tout heureux de sève et de bourgeonnements nouveaux. C'est jusqu'au fond du bois, un immense sourire fait de soleil hâlant dans les nids leurs perles bleues, fait du chant des brises portant aux vieux chênes les jeunes parfums grisants.

Au loin, sur un mélèze fauché par les froids de l'autre hiver, sont assises à parler les deux amies de la hutte.

Elles causent bas et doivent se dire des secrets. Le corbeau joue avec un morceau d'écorce. Les chèvres vont du gazon aux feuilles d'un jour.

Mietchen se lève :

« — Chutt...! » fait-elle portant le doigt aux lèvres et grandissant les yeux allumés d'un éclair qui glace.

Elle s'éloigne. Magde chante :

« Les feuilles font des courses
Aux nuits, avec les chauves-souris. »

Elle est si gaie, Mietchen, en passant le bois. Elle n'a plus peur de regarder la petite croix neuve en pierre, en dessous du chêne. La voici s'arrêter pour voir pousser les violettes à l'entour. Cela s'oublie donc si vite, les choses dites aux morts qu'on aime? Elle gazouille, et c'est là, tout près, que Wilhem est tombé sur sa cognée! C'est là que le sang a coulé son ruisseau rouge. Les fleurettes — qui montent jusqu'aux dernières lettres de l'inscription funèbre, les fleurettes sont rosées aussi, comme des gouttes de sang au soleil. — Et les douces violettes ont comme pris les teintes du pauvre front bleui. Elle gazouille! Mais, d'où vient que ce gazouillis a quelque chose du sanglot, et qu'on aimerait mieux la voir pleurer bien fort?

Mietchen retourne vers sa blanche chaumine, à l'entrée de la forêt : le printemps a jeté devant une pluie fraîche de couleurs et de parfums.

Elle est debout dans la chambrette d'en haut, devant

le tiroir ouvert du lourd bahut de chêne; au fond, comme un suaire, dort la pâle robe de fête, celle qui pleure là, les beaux jours ensoleillés, celle qu'aimait Wilhem, la belle robe du dernier soir. Elle est là, toute blanche, avec, au dessus, un bouquet de roses fanées.

— Et Mietchen ne pleure toujours pas! —

C'est la robe qu'elle a choisie pour la fête d'aujourd'hui : on va danser le soir !

VII

Il y a des lanternes aux branches des sapins, autour du pré où l'on danse. C'est le dernier jour de fête, et la jeunesse s'en donne! Les jarres de Kirsch rosé versent la joie aux âmes; la cornemuse et les hautbois disent leurs plus gracieuses choses : les vieux font passer par ces petits trous harmonieux des échos pris aux ramages des merles, des sources et des feuilles. Les couples passent dans les rondes coquettes de là-bas.

Tout cela est bien plus gai qu'à la fête où Mietchen dansait avec Wilhem.

Elle a oublié ces choses-là, l'insoucieuse : mon Dieu! quand on est belle et jeune, on peut aimer deux fois. La voici, rouge de plaisir au bras d'un grand gars fier et triomphant. Ils ont dansé tout le bal eux deux. C'est donc qu'ils vont se fiancer! on le dit dans les groupes. Les paysans hochent la tête avec un air de dépit triste.

Deux amoureux qui passent, les regardent et font des reproches :

— « L'eût-on cru? » fit l'homme, « elle avait paru si triste de cette mort. Le vieux Miklaus l'a vue si souvent pleurante au cimetière, et chaque fois après, il y avait des fleurs sur la croix de Wilhem. »

La jolie brune eut un soupir :

— « Ce pauvre Wilhem! lui si bon, si beau! car, vrai, c'était le roi de notre jeunesse. Il ne faut pas avoir de cœur pour oublier si vite. Et je vous demande, après cela, aimer le grand Hans! »

Le galant de glisser :

— « Ce Hans! un hargneux jaloux et vindicatif s'il en fut. »

Puis, plus bas, des mystères dans l'œil et la voix :

— « Tu sais qu'on dit de lui... des choses! Entre nous, chère, ces menées me semblent bien louches! Je ne sais, mais, ou je me trompe fort, ou du vilain s'est passé. »

Le couple se perdit sur la rougeur de la brunette.

Il se faisait tard. Le bal allait finir avec les derniers feux de lampions mourants. Mietchen ne dansait plus; ils s'étaient écartés des autres, du bruit, et se parlaient, plus loin, près des oseraies, à l'entrée du bois. Il faisait très noir, et, la jeune fille eut un long frisson à regarder dans le sombre affreux des premiers arbres. Elle jeta au cou deux tours du châle bleu qui retomba sur la coiffe blanche et frissonna sur les deux longues tresses noires retenues au corsage de velours.

Il n'y avait pas de lune, donc, et c'était si triste, ces agonies de flûtes et de haut-bois où l'on dansait, là-bas : on eût dit des voix d'âmes venant des lointains fonds de forêts.

Tous deux restaient muets devant ce silence-là. Ils s'étaient dits tant de choses déjà; d'ailleurs, devant les autres, on parle beaucoup pour paraître très gais et se faire une contenance, mais seuls, c'est mieux de ne rien dire, et de penser.

Et ils pensaient. A la fin, brusquement, Mietchen parla.

— « Hans! demain, vous allez au bois, dites?

— « Certes! Il y a tant d'arbres à élaguer. Mais

je serai bien triste demain ! Je rêverai d'aujourd'hui ! Je songerai à toi.

— « Et quand revenez-vous du bois, Hans ? »

— « Tard, bien sûr. Il faudra rattraper les jours perdus. Ce sera tout à la brune, vers les neuf heures, car il y a loin d'ici aux « *ormes des pies*. » »

— « Voulez-vous, Hans, j'irai par là, le soir, et nous reviendrons à deux, en causant ? » »

S'il le voulait ! Mais il en devenait tout rayonnant. S'il le voulait, mon Dieu ! Comme il allait se hâter. Oh ! les grands et joyeux coups de cognée en chantant sur les ormes ! Ils reviendraient bras dessus bras dessous par les petits sentiers. Ah ! ce qu'il en connaissait de gentils ! Après tout, les allées larges, c'est si fade.

Ainsi, ils passeraient à la chapelle de Sainte Marie-aux-Anges. Justement, c'est le mois de Mai ; faudrait dire un *Ave* et mettre un gros bouquet de printemps au grillage. On ne sait pas l'avenir et la Sainte Vierge est si bonne quand on prie !

Alors, tout joyeux, l'homme grand se baissa et mit un tremblant baiser au front froid de la jeune fille : Sous ce baiser, Mietchen fut secouée par un frémissement qui lui courut vers le cœur, et dans la nuit, deux lueurs lui vinrent aux yeux, mais tranchantes, aiguës, glaçantes comme les éclairs jetés par le poignard qui tue.

Ils partirent. — Et non loin, il sonna douze coups très lents, des glas, au clocher de la petite église ensommeillée dans le silence et l'oubli d'une pénombre triste, la pénombre que lui font les peupliers du cimetière, à l'entour. Les hautbois ne riaient plus, les lampions mouraient avec des sifflements de dernière grande flamme tordue aux vents, sur les sapins funèbrement noirs.

VIII

Le corbeau dit : « Jamais plus. »

EDG. POÏ

— Que vous voilà haut perché, Hans!

— Quoi! déjà, Mietchen? Tenez! je pensais à vous en cognant sur cette branche. Oh là! Garde à vous chère... elle craque! »

Le bras de l'orme, après un long râlement d'agonie terrible se détendit, lâcha prise et tournoya pour s'abattre, en fracassant des brindilles hérissées.

L'homme descendit en chantant.

— Tiens! c'est bien d'avoir mis votre belle robe blanche, Mietchen!

— N'est-ce pas fête pour mon cœur, Hans, d'être près de vous?

Il faisait si chaud, ce soir de printemps rouge, qu'aux joues du bûcheron, des gouttelettes tremblaient, comme des larmes. Sa ceinture de cuir portait la cognée fichée au côté; sur l'épaule pendaient secoués les crochets qu'ils ont tous, aux pieds, ces tueurs d'arbres, crochets pointus, luisants à force d'avoir percé des cœurs de chênes.

Il n'y avait pas d'air à humer dans le bois; le ciel avait du sang et des lourdeurs de plomb. — Le couple chuchotait, avançant avec lenteur dans cette fin de jour oppressante. Rien ne chantait; les oiseaux étaient tous à boire dans les sources; les feuilles avaient peur de bouger par ce manque de brises. Longtemps, ils s'assirent, ne trouvant rien à se dire sur les pierres moussues au bord d'un torrent. Ils étaient assoiffés de fraîcheur.

Tous deux levèrent la tête à un battement d'ailes noires. Un oiseau tomba presque aux côtés de Mietchen, sur la crête d'un roc. Ce corbeau, on l'eût dit

joyeux de voir les amoureux : il avait des petits cris rauques, des sautilllements, des haussemens d'ailes qu'il lustrait, encore mouillées de l'eau d'à côté.

L'amante, pour cacher sa rougeur, prit de grands étonnemens : on avait dû l'apprivoiser cet oiseau ; ou n'était-ce pas la faim qui le faisait si familier ? Hans eut de gros rires à le voir si drôle. Cela ne l'étonnait point lui, qui vivait dans les vols d'oiseaux. Mais quel délicieux présage pour leurs amours !

Mietchen était ravie : que c'est donc amusant ! Elle voudrait l'emporter, cette bête, en souvenir du soir ici. Mais elle a peur : n'est-ce pas méchant, les corbeaux ? Non ! elle n'oserait. — Et voilà Hans s'avancant avec des prudences, levant la main : déjà l'oiseau fuit effarouché, jetant des clameurs aux échos.

Singulière apparition, Hans ! c'est l'image du bonheur qui part bien vite, à tire d'ailes devant la folle main qui l'a cru saisir ! Mais n'importe ! Les oiseaux sont gentils ; Hans veut en offrir à son amie. Et Mietchen se lève :

— Tiens ! justement, je sais un gros nid, là-bas. Courons vite. Il fait presque nuit. C'est un nid de merles. A cette heure ils dorment, n'est-ce pas les merles ?

La robe vole dans le soir, pâle et fuyante. Il fait noir maintenant, sous les larges cimes enlacées. Il faudra pour monter là-haut, prendre la petite lanterne sourde.

— C'est ici Hans ! c'est ici. Je le connais si bien, c'est vers le faite de ce chêne, dans la fourche de deux branches qui se bifurquent. Vite, dis, j'ai tant envie de ce nid.

Un long éclair courut par le ciel, éblouit la forêt de son tremblement, irradiâ les arbres et mit des rougeurs sur la petite croix qui dormait tout près, dans les fleurs. Hans se signa. Mietchen éclata de rire :

Ainsi, il ne te faudra pas de lanterne. Va, mon Hans ! Moi je cueillerai des fleurs aux éclairs, comme

dans un beau clair de lune blanc, pour la croix de Wilhem. »

Un autre éclair fouetta de pâleur le front blême du bûcheron, toujours immobile.

Ces orages de printemps, c'est rare et plus saisissant.

— Dieu! que tu es pâle, Hans! tu as donc peur des orages! Toi, que je rêvais si brave!

Brusquement, lui, battit le silex, alluma la lanterne et chaussa les crochets. La montée commença; on entendait l'enfoncement du fer, par saccades dans les écorces.

Aux pieds du chêne une voix vibre dans ces noirs :
ceurs :

« Moi je n'ai plus d'amours! Mais l'amante échangée
« A trahi son amant, et mon âme est vengée! » —

Dans l'arbre vacille la clarté sourde, blafarde comme un vol de follets. Soudain, un flambeau jaillit, dans les ténèbres d'en bas, levé sur une tête rouge, avec, dans l'envolement des cheveux une touffe noire, un corbeau. Tout à côté de Madge, la jeune fille superbe et menaçante comme une blanche statue qui condamne et venge, le bras levé, clama aux silences, dans cette nuit, dans cette épouvante :

— « Assassin de Wilhem Hebel, sois maudit. »

Les échos tressaillirent, et, avec des frayeurs redirent, plusieurs fois, le grand cri; elle était toujours immobile et cabrée : on eût dit que ces échos étaient encore sa voix.

Tandis que les profondeurs écoutaient se mourir la malédiction, un éclair — le troisième, — aveuglant, énorme, enlaça la forêt dans son blanc linceul terrible, et longtemps, comme s'il faisait jour, trembla, partout.

Dans l'affolement de ces clartés et de ce cri de femme rugissant, là-haut se fit un bruit : un corps tomba lourdement, de branche en branche, tel que le tour-

noisement d'un grand oiseau tué, et se brisa, là, sur cette croix rigide.

Ce fut un broiement d'os, et une éclaboussure de sang.

IX

Il me semble que j'ai vu ces fleurs autrefois. Je ne sais plus leur nom. Mais comme elles sont malades et comme leur tige est molle ! Je ne les reconnais presque pas. Je crois que c'est la fleur des morts.

MARTELLINCK

Le lendemain, la croix et les violettes étaient rosées : elles avaient gardé des teintes d'éclairs et de flambeau. Il semblait que les pauvres fleurs saignaient, comme pour mourir.

A travers les grands ormes, on voyait rire le ciel, tout bleu comme un grand lac chinois ; les oiseaux étaient plus tapageurs, se racontaient à grands bruits leurs nocturnes frayeurs ; on eût dit que les brises avaient pris des parfums à l'encensoir des anges.

Une jeune bergère qui chantait cette joie de blanche matinée, du printemps à l'âme, trouva, inerte dans le soleil et les fleurs, un grand cadavre grimaçant.

Il y avait au dessus, aux branches basses du chêne, un reste de corde : ce devait être un pendu.

On l'enterra dans le coin du cimetière où l'on ne met pas de croix, le coin noir des suicidés, derrière le vieux Christ qui meurt.

Le fossoyeur a dit qu'au matin suivant, le tertre était piétiné, et qu'à la croix de Wilhem, riait un bouquet de roses blanches.

EDGAR BONEHILL





LE CHIEN PARVENU

MAIGRE, pelé, galeux, un pauvre chien sans maître
Rôdait partout dans le pays
Cherchant dans les égouts quelques sales débris
Dont il aurait pu se repaître.
La misère et la faim l'avaient rendu hargneux;
Aussi, quand il voyait d'autres chiens, plus heureux,
Passer, le poil luisant et la panse remplie,
Il exprimait ses sentiments
De colère et de jalousie
Par de sinistres grognements.
En fait de compagnons il ne fréquentait guères
Que quelques chiens de prolétaires
Traînant charrette le matin
Et, le soir, recevant plus de coups que de pain.
Devant eux, déplorant leur pauvreté profonde,
Il accusait souvent l'injustice du sort.
« Car enfin, disait-il, avons-nous d'autre tort
« Sinon d'être moins beaux que ces chiens du grand monde
« Semblant nous éviter comme des loups-garous
« Et qu'on dirait vraiment d'un autre sang que nous? »
De l'ordre social il faisait la critique;
Il trouvait que c'était inique
De ne pas pouvoir prendre, alors qu'on meurt de faim,
Le superflu de son voisin.
— Un jour que, suivant l'ordinaire,
Il flairait tristement dans un tas de fumier,
Les enfants d'un riche fermier,
Ayant pitié de sa misère,
Lui jetèrent quelques croûtons
Et depuis, chaque jour, il eut ses rogatons.

Bientôt, séduit par ces largesses
 Et de ses bienfaiteurs acceptant les caresses,
 Il suit partout leurs pas, ne veut plus s'en aller
 Et comme chien de garde il se laisse installer.
 On l'appela *Baron*; avec le nom du maître
 Son nom sur son collier le faisait reconnaître.
 — Devenu gros et gras et de son sort content
 Baron veillait un soir, savourant le restant
 D'un copieux souper, quand soudain se présente
 Un de ses vieux amis que le besoin tourmente;
 « Tiens c'est toi! lui dit-il, ah! je n'en reviens pas!
 « Tudieu quel embonpoint! et puis quel bon repas!
 « Je vois bien que tu fis fortune;
 « Vraiment la chance est opportune;
 « Je n'eus de tout le jour pas un os à ronger,
 « Avec toi maintenant je pourrai partager. »
 — « De la part d'un voyou j'aime bien cette audace
 « De tutoyer un chien de race,
 Répond notre Baron, « passez votre chemin,
 « Je ne vous connais pas; il faut de son destin
 « Qu'ici-bas chacun se contente
 « Et, si ma pitance vous tente,
 « Je ne suis pas d'humeur moi, parole de chien,
 « A me laisser prendre mon bien. »


Personne n'a plus d'arrogance
 Qu'un démocrate parvenu
 Et tout le monde sait qu'un partageux repu
 De la propriété prend toujours la défense.

JULES ONRAET





LE CRIME ET LA PEINE⁽¹⁾

E livre a été écrit sous une noble inspiration. Les doctrines nouvelles sur le droit pénal se répandent et se propagent par les publications de tout genre qui se succèdent depuis des années.

Lombroso, Garofalo, Ferri, Puglia, Pugliese, Benedikt, Tarde, Le Bon, du Camp, Lacassagne, Roussel, Ribot, Meyer, Prins, Warnodts et tant d'autres ont consacré leurs forces à les défendre.

Certes, on ne peut se faire illusion, la vigueur de la riposte reste bien au dessous de celle de l'attaque. Ces doctrines sont la ruine de la justice pénale, de l'ordre social, de l'ordre moral lui-même, dont elles sapent les fondements.

Et combien de noms peut-on citer, de ceux qui se sont levés pour défendre les doctrines anciennes, les seules qui puissent donner une base solide au droit de la société de punir les coupables?

« Puisque personne (2) ne s'est encore présentée pour

(1) *Le Crime et la Peine*, par LOUIS PROAL, Conseiller à la Cour d'Aix. Paris, Baillière. 1892.

(2) M. Proal fait remarquer lui-même que depuis qu'il a écrit ces lignes MM. H. Joly et A. Guillot ont publié leurs études sur la criminalité.

montrer la fausseté et le danger des théories qui font du crime une fatalité physiologique ou sociale, et qui veulent remplacer la pénalité par le *traitement* ou l'*épuration*, magistrat, dit M. Proal, ne devais-je pas essayer de le faire moi-même. »

Tout le monde, sans doute, est d'accord à reconnaître la nécessité et l'urgence de ce travail.

Il est profondément regrettable qu'il y en ait si peu qui ne se contentent point de répéter : il faut qu'on pousse la lutte avec vigueur — et sachent se dire : c'est à moi d'y apporter mon appoint.

Nous avons rendu compte, dans *Le Magasin littéraire*, du livre remarquable de M. Maus sur *La Justice pénale*. Depuis a paru le travail non moins estimable de M. Francotte, qui envisage la question plus directement au point de vue physiologique. Nous sommes heureux de voir s'ajouter à la liste, — hélas ! trop courte, — des travaux sur cette matière, l'ouvrage de grande valeur de M. Louis Proal.



M. Proal ne prend pas comme point de départ quelque système préétabli. Il examine le *fait*. C'est à ce point de vue qu'il étudie les systèmes, bien nombreux et divers déjà, qui veulent trouver l'explication de la Justice pénale en dehors de la Responsabilité morale.

Il fait voir combien les idées de Lombroso, de Maudsley, du docteur Despine, les systèmes de l'atavisme, de l'hérédité, de l'anomalie, de la dégénérescence, etc., sont loin de s'appuyer sur les faits, de s'accorder même avec l'expérience la plus obvie.

Il reconnaît — ce qui d'ailleurs est incontestable — que ces divers éléments peuvent avoir une influence notable sur le crime ; mais il met en vive lumière combien sont indémonstrables les théories qui prétendent

découvrir dans ces éléments la nature même de la criminalité.

Il cherche dans l'étude du criminel lui-même, les constitutifs du crime, et il arrive à la conclusion que le crime ne trouve son explication que dans l'abus du libre arbitre.

« L'hérédité, le tempérament, la race, le climat, peuvent bien donner une forme particulière à la criminalité; mais ils ne la rendent jamais fatale. Les influences physiologiques et physiques ne sont pas irrésistibles; elles ne le deviennent que chez l'aliéné, qui a perdu la raison et le libre arbitre. Elles peuvent atténuer beaucoup dans certains cas, la responsabilité morale du criminel, elles ne la suppriment jamais entièrement. Quelles que soient les influences qui ont agi sur le criminel, le crime est toujours le crime; il n'a été commis que parce que le criminel l'a voulu. »



« Schopenhauer a dit que le médecin voit l'homme dans toute sa faiblesse et que le juriste le voit dans toute sa méchanceté. La justice doit le voir à la fois dans toute sa faiblesse et dans toute sa méchanceté. »

Il faut donc utiliser les travaux des médecins et des physiologistes, pour reconnaître les influences qui agissent sur l'homme « mais il ne faut point oublier que, si les influences physiologiques et physiques sont certaines, l'homme possède des facultés morales, qui lui permettent de réagir contre elles et de contrôler ses penchants. La volonté, la raison, le sentiment du devoir sont des *faits* aussi certains que l'hérédité et le milieu ».

Ce qu'il faut craindre, c'est ce travers commun aux spécialistes, qui ne veulent voir que ce que leur révèle leur spécialité, et sont aveugles pour tout ce

qui est en dehors d'elle. De là le danger de juger des choses d'après un côté seulement, et, par conséquent, de porter un jugement erroné.

Ce danger, les physiologistes ne l'ont point compris. Ils prétendent suivre la méthode expérimentale; mais, de glace pour les faits moraux, de feu pour les faits physiques les plus insignifiants, ils ont méconnu les règles de la méthode expérimentale, qui ordonne d'admettre et d'examiner *tous* les faits établis; de n'en écarter aucun, parce qu'il ne s'accorde point avec une théorie prématurément formulée.

Ce qui donne une valeur singulière aux vues de M. Proal, c'est que l'on sent toujours en lui l'homme qui a vu le criminel de près, tous les jours de sa vie; qui l'a étudié sous le rapport moral, sans oublier le point de vue social et physiologique.

Il a constaté dans le criminel l'influence constante et vivante des facultés morales; il a retrouvé bien souvent aussi, il est vrai, les influences physiologiques; mais il n'a pu voir dans le coupable seulement un dégénéré ou un anormal.



Après avoir étudié le crime, M. Proal passe à l'examen de la peine et du pouvoir social de punir.

Procédant par les mêmes moyens, il arrive à la conclusion, que sans responsabilité morale, il ne peut y avoir de justice.

Il montre que toutes les théories qui s'appuient sur la négation du libre arbitre, restent impuissantes à justifier la peine, qu'on la présente comme un *traitement* ou comme *défense sociale*.

La peine n'est plus alors un acte de justice, mais une simple réaction physique d'élimination, de sélection, d'épuration de l'espèce. Le crime ne mérite plus la

réprobation, mais la pitié : *Tout comprendre, c'est tout pardonner*, selon la formule de Lombroso; et devant le spectacle du brigand qui assassine son prochain, on ne pourra plus que s'écrier : « Le pauvre homme! que la nature a été injuste à son égard, en lui donnant un organisme aussi défectueux! »

Avec de semblables théories, que devient la société! — Quelle éducation pour celui qui sent le penchant du vice! Il faut lui dire : vous n'y pouvez rien, tel est votre organisme, tel vous êtes, tel vous serez, vous n'y pouvez apporter de remède.

L'Évangile disait aux hommes : tu ne tueras pas! tu ne déroberas pas le bien d'autrui. Ces crimes méritent d'être punis par la justice de Dieu et celle des hommes.

L'évangile nouveau leur dit : il n'y a pas de coupables, les crimes sont des phénomènes naturels ou sociaux. L'humanité se trompe lorsqu'elle flétrit le crime. Criminels, votre conduite n'est pas méprisable, vous n'êtes pas responsables de vos crimes, pas plus que d'autres ne le sont de leurs vertus!

« Otez la liberté et la société s'écroule! »

« Vous mêmes, philosophes et savants déterministes, n'agissez-vous pas comme si vous étiez libres? Ne faites-vous pas de la liberté une *idée force*? Ne dites-vous pas que la croyance au libre arbitre est utile pour produire la moralité, qu'elle est une supposition nécessaire pour la vie sociale? Si l'humanité a besoin, pour vivre, de cette croyance; si les lois ne peuvent s'en passer, n'est-ce pas la preuve que cette liberté existe? Est-ce qu'une illusion peut avoir ce degré d'utilité, de nécessité? Croyez-le, tous vos efforts pour détruire ce roc indestructible, sur lequel repose le code, seront vains. La croyance au libre arbitre restera debout, inébranlable, dans la conscience et dans les lois, sur les ruines de vos théories. Déjà, la plus bruyante de toutes, celle de l'atavisme, est tombée dans le discrédit,

après une période d'engouement irréfléchi, qui doit inspirer bien des regrets à ceux qui l'ont partagé. Les vieilles vérités morales restent toujours jeunes, parce qu'elles sont éternelles, tandis que les nouveautés paradoxales, même revêtues d'apparences scientifiques, vieillissent vite. »

Elles vieillissent vite, oui ! Ne parle-t-on pas déjà du « crépuscule de Lombroso » ? (1)



Il est cependant, dans l'ouvrage de M. Proal, quelques points que nous avons peine à admettre.

D'après lui, par exemple, « l'état de condition seconde exclut la responsabilité. » (2)

Cette affirmation nous semble exagérée. La responsabilité ne peut-elle pas coexister avec la condition seconde ?

Il suffira pour arriver à la réponse affirmative, d'établir que, dans la condition seconde, les fonctions de l'intelligence et le libre arbitre peuvent rester intactes.

C'est le fait seul qui pourra nous convaincre.

Étudions les observations du docteur Azam (3) sur Félicité X..., le type de cet état névrotique spécial.

On connaît l'histoire de Félicité.

Félicité est une hystérique caractérisée. Depuis l'âge de quatorze ans, elle passe fréquemment, sans autre transition qu'un état semblable au sommeil, dans une condition qui se distingue de son état habituel — état prime — par une activité plus grande des fonctions intellectuelles, et par un changement notable de caractère ; triste et

(1) Programme du cours d'anthropologie donné à l'université de Bruxelles, par le Docteur E. Houzé, en 1890-1891. Bruxelles, Hayez, 1891. — *Journal des Tribunaux* n° 800. 7 mai 1891.

(2) Page 375.

(3) Dr AZAM ; *Hypnotisme, double conscience et altérations de la personnalité*. Paris, Ballière, 1887.

morose dans l'état prime, elle devient, à l'état second, gaie, rieuse et spirituelle.

Elle se trouve parfois, au sortir de l'état second, dans un troisième état, bien voisin, celui-ci, du délire. Il se caractérise par des terreurs extrêmes, elle ne reconnaît plus qu'une personne seulement; le jeune homme qui plus tard devint son mari — elle s'agite, elle gémit, elle s'écrie : j'ai peur.

« Cet état ainsi délirant dure peu, c'est le seul moment où j'ai pu saisir chez elle des conceptions fausses » (1).

Mais dans l'état second, dit le docteur Azam, « examinée avec attention au point de vue intellectuel, *je trouve ses actes, ses idées et sa conversation parfaitement raisonnables* ».

Qu'on l'interroge dans l'état prime ou dans la condition seconde, Félicité est convaincue qu'elle se trouve dans ce qu'elle appelle *sa raison*.

Cette conviction ne serait point une base suffisante. Les aliénés également se croient sains d'esprit.

Mais ce qui semble devoir donner une conviction entière de l'intégrité de ses fonctions intellectuelles et morales dans la condition seconde, c'est l'étude de sa conduite en cet état.

La vie intellectuelle semble plus parfaite même dans la condition seconde que dans l'état prime. Sa mémoire alors est entière : se rapportant aux faits d'un état, aussi bien qu'à ceux de l'autre. « Dans cette vie comme dans l'autre, dit le docteur Azam, les facultés *intellectuelles* et *morales*, bien que différentes, sont *incontestablement entières*, aucune idée délirante, aucune fausse appréciation, aucune hallucination... cette deuxième vie, où la douleur physique (ses maux habituels) ne se fait pas sentir, est de beaucoup supérieure à l'autre; elle l'est

(1) D' Azam.

surtout par le fait considérable... que pendant sa durée, Félida se souvient non seulement de ce qui s'est passé pendant les accès précédents, mais aussi de toute sa vie normale, tandis que, pendant sa vie normale, elle n'a aucun souvenir de ce qui s'est passé durant ses accès. »

En 1875 le docteur Azam retrouve Félida — (les premières observations datent de 1858). L'état était toujours le même — sauf une augmentation notable de la durée relative de l'état second, qui était devenu habituel. « Je l'examine au point de vue de l'intégrité de ses fonctions intellectuelles et *je n'y rencontre aucune altération* » (1).

Le docteur Azam arrive à la conviction « qu'on pourrait soutenir que chez Félida X... *la mémoire seule est atteinte* et que les différences dans les sentiments affectifs ne sont que des conséquences de l'altération de cette faculté. »

Il classe le cas de Félida parmi les phénomènes de somnambulisme. « Félida est une somnambule, mais dont *tous* les sens et *toutes* les facultés fonctionnent d'une façon normale ».

Nouvelle série d'observations en 1877. « La condition seconde est toujours une existence *entière et parfaite*, si bien que *l'attention la plus grande d'un observateur, même prévenu, est nécessaire pour la reconnaître.* »

Nous croyons, d'après ce résumé forcément trop succinct et, par conséquent bien imparfait, des observations du docteur Azam, devoir nous rallier à l'opinion d'un magistrat de Bordeaux, consulté par le savant médecin :

« Répondant à la question que vous voulez bien me poser en ces termes : *Semblable personne serait-elle responsable?* je n'hésite pas à répondre : « *En principe, oui.* »

(1) Azam, p. 83.

La distinction des deux états ne se constitue et ne se traduit que par un manque de suite dans la mémoire, par une amnésie périodique.

Les facultés intellectuelles ou le libre arbitre sont-ils nécessairement entamés dans l'un des deux états? — Nous ne voyons pas qu'on puisse l'établir, et certes dans Félicité X... les faits observés n'entraînent point cette conclusion.

L'intelligence et le libre arbitre restent intacts — la responsabilité reste donc intacte aussi.

Sans aucun doute, le manque de mémoire, suite d'une condition pathologique, peut dans des cas déterminés devenir une excuse. Si Félicité eut, dans l'état second, reçu un dépôt, dont elle eût disposé comme de son bien dans la condition prime, ne se souvenant point du dépôt, elle eût été excusable. Mais proclamer, comme le fait M. Proal, que *l'état de condition seconde exclut la responsabilité*, voilà ce qui nous semble exagéré.

Pour une personne atteinte d'une névrose, qui provoque la double condition, la présomption logique de responsabilité pourra être moins forte que pour une personne saine. Mais pour tirer de là la conclusion de M. Proal, il faudrait déclarer irresponsables tous les sujets atteints de névrose.

On pourrait objecter : l'état second de Félicité est un état de somnambulisme. Le somnambule est irresponsable.

Ne discutons pas sur des mots. Le docteur Azam a cru pouvoir appeler ainsi l'état de la patiente. Soit.

Mais ce qui fait l'irresponsabilité du somnambule, c'est précisément l'impossibilité où il se trouve, d'user de ses facultés intellectuelles et morales. Or ce n'est pas le cas de Félicité.

Ce somnambulisme est bien différent de ce que l'on appelle habituellement de ce nom.

C'est un état qui ne se distingue en rien de la veille — toutes les facultés agissent d'une façon normale.

L'observateur le plus attentif ne le distingue de l'autre état que par la constatation d'une plus grande activité, des facultés d'intelligence et d'affection. Cet état dure des mois; il est accompagné du sommeil normal aussi bien que l'état prime. Si c'est un état de somnambulisme, il est d'une nature toute spéciale, et *diffère du somnambulisme ordinaire précisément en ce qui fait l'irresponsabilité du somnambule.*

Nous croyons donc que c'est à bon droit que nous nous rallions à l'opinion du magistrat de Bordeaux, interrogé par le Dr Azam, opinion qui semble être aussi celle du docteur Azam lui-même. Une personne dans cet état *peut, en principe, être tenue pour responsable.*



On pourrait aussi faire quelques réserves sur la manière dont M. Proal expose le fondement du droit qui appartient à la société, de punir les coupables.

Pour le fond nous sommes de l'avis du savant magistrat; mais on pourrait trouver peut-être que son exposition donne occasion de trop attribuer à l'expiation, en tant qu'elle rentre dans le domaine de la *moralité absolue*, par opposition à *l'ordre moral dans la société.*

Nous croyons, comme M. Proal, que la punition ne peut se légitimer qu'en tant qu'elle est une expiation, c'est-à-dire la réintégration de l'ordre.

Pour nous toutefois l'ordre que la société a mission de réintégrer lorsqu'il se trouve violé, c'est l'ordre social; tandis que M. Proal semble lui attribuer, bien que dans des limites restreintes, la réintégration de l'ordre moral en lui-même.

« Où la société puise-t-elle le droit d'infliger une *peine* à celui qui a violé la loi? Dans la loi morale qui attache la peine à la faute. Celui qui a désobéi à la loi a commis une faute; il mérite une punition.

Sans doute la société n'est pas obligée de punir toutes les fautes, elle ne peut punir que celles qui troublent l'ordre social, et qui ne peuvent être réprimées suffisamment par des sanctions civiles... Il ne suffit pas qu'une faute ait été commise et que la peine soit méritée pour que la société ait le droit de l'infliger, il faut que la peine soit, en outre, indispensable à la sécurité publique, qu'il n'y ait pas d'autre moyen de faire respecter la loi. Mais dès qu'elle est nécessaire, la société a le droit de l'appliquer à celui qui a violé la loi, parce que le coupable l'a méritée.... »

Il est vrai qu'il n'attribue point cette mission à la société comme son apanage propre, et comme rentrant directement dans ses attributions.

« Je ne dis pas que *l'expiation* soit le but de la peine, que la justice sociale punit pour faire expier au coupable le mal moral de son action. La peine n'est édictée que comme sanction de la loi pour en assurer le respect... »

La société a la mission de faire observer ses lois. Le moyen dont elle dispose à cet effet, c'est de faire expier au coupable son action perverse - c'est là, croyons-nous, l'idée de M. Proal.

Il nous semble plus exact de dire que la société a pour mission de faire régner l'ordre social; qu'une partie essentielle de l'ordre social, c'est la morale et la justice dans les actions extérieures des membres de la société.

Que si la société peut et doit faire régner l'ordre moral dans son sein, elle peut et doit aussi, lorsque cet ordre est violé, en poursuivre la réintégration.

Or cette réintégration se fait par l'expiation.

Nous n'avons point à nous étendre sur l'idée de l'expiation elle-même. M. Proal l'admet et la défend.

Mais tandis que M. Proal ne reconnaît qu'une expiation unique : celle qui consiste dans le rétablissement de l'ordre moral *en lui-même*, nous trouvons qu'elle

a lieu aussi dans la réintégration de l'ordre moral *extérieur, social*.

On le voit, nous ne différons de M. Proal que par une nuance, mais cette nuance est d'importance extrême.



Une dernière observation : M. Proal touche, en passant, la question religieuse, et l'exclut entièrement de la compétence de la société.

Certes *par elle-même* cette question est en dehors et au dessus du domaine de la société civile. Dira-t-on toutefois qu'elle ne puisse rentrer dans la sphère de l'ordre social ?

Une religion est la vraie; — il ne peut y en avoir deux. — Dira-t-on qu'une société, dans laquelle la religion vraie est reconnue pour telle, ne puisse protéger cette possession précieuse ?

La religion est la grande civilatrice; la base la plus solide de l'ordre, de la morale, de la justice. La société, de ce chef, peut et doit la protéger et la défendre, sans sortir toutefois des attributions qui découlent de sa nature.

Nous n'insistons pas sur ce point; il ne se rattache qu'incidemment à la question principale.



Sauf les réserves que nous avons faites, l'ouvrage de M. Proal est un ouvrage de grand mérite. La pensée est solide et clairement énoncée. L'auteur y montre une érudition peu ordinaire, dont il fait l'usage le plus judicieux; le style est attachant.

L'ouvrage se lit avec plaisir et avec fruit. Nous le signalons à l'attention de ceux qui s'occupent des questions de Responsabilité et de Justice pénale.

MAURICE DE BAETS

Docteur en Théologie et en Philosophie.



SOIR DE NOVEMBRE

L est un certain soir d'hiver qui épand la tristesse; elle vient du dehors, des gros nuages lourds et gris, de la pluie qui tapote aux vitres, du vent qui geint dans les cheminées; elle vient du dedans, du silence pesant de la chambre, du tic-tac monotone de l'horloge, des flammèches spectrales du feu, de la lampe qui baisse aux minuits proches...

C'est une tristesse d'abord très douce, très résignée, sans morsure d'amertume, et qui berce voluptueusement la pensée au chant câlin et plaintif des choses finies...

Et ce chant disait : « Si tu le veux, jeune homme, « le rideau noir de cette nuit s'entrouvrira pour toi « sur un lointain jardin, fleuri de lys, embaumé de « jasmin, tamisé du crépuscule lilas des soirs... Vois, « sous un berceau de chèvre-feuilles, un beau vieillard « est assis, rêveur et fatigué, avec des reflets de bataille « au fond de ses yeux éteints, et devant lui sur l'herbe « rase, nuancée de mourant soleil, jouent et gambadent « deux fillettes, l'une rose et potelée, et toute la gami- « nerie effrontée de l'enfance dans ses yeux vifs et ses « boucles ébourriffées, l'autre pâle et nonchalante, au « regard songeur sous ses bandeaux corrects et blonds... « Et dans une allée voisine, bordée de pommiers en « fleurs, une femme se promène, blanche et lasse,

« humant l'espérance en ce calme délicieux et recon-
« fortant d'une fin de jour... »

Et je les revoyais tous, ces chers êtres de mon
passé — je les revoyais comme jadis, avec mes yeux
d'enfant ingénu et espiègle, et comme jadis je les chérissais
avec mon petit cœur d'alors, filial et fraternel.



La douce vision s'est dérobée....

Je retombai dans la paix solitaire et sombre de
l'hivernale nuit et brusquement ma sereine mélancolie
se changea en une cuisante angoisse.

La mort a pris ces attachantes images d'autrefois;
l'humide et froide terre a décoloré ces lèvres où je
m'abreuvai d'amour, offusqué ces regards où se mirèrent
les miens, terni ces cheveux où reposa mon front; de
tout cela dont venait à ma faiblesse tant d'affection
chaude et protectrice, rien ne reste qu'au fond de quelques
tombe éparses quelques os jaunis et mordurés....

Et l'obsession désespérante me saisit de l'irréparable
et dissolvant aboutissement de toutes choses et de tous
êtres humains...

Mais aussitôt voilà que refleurit en moi la foi vivace
et naïve du petit enfant que je fus, et qui, les mains
jointes devant un crucifix d'albâtre piqué de buis,
épelait avec une si candide certitude son « Acte d'espé-
rance »....

« Mon Dieu, j'espère en vous... »

Alors dans l'absolu silence, minuit grinça à la vieille
pendule : le jour des morts était passé!

FIRMIN VANDEN BOSCH.





FESTIN

DANS la salle fleurant les roses et les thyms,
Parmi le faste des vaisselles précieuses,
Barons courtois et châtelaines gracieuses
S'attablent longuement pour d'énormes festins.

Friands de fine chère et de sauces poivrées,
Ils mangent, sans lasser leurs puissants appétits.
Chevreuils et sangliers, paons et cygnes rôtis,
Et lampent l'hypocras en les coupes dorées.

Ils devisent d'amour, de chasse et de tournois
Et, pour l'effarement d'un pudique minois,
Maint damoiseau folâtre ose une chanson vive.

Et se grise la fête ardente au choc des nefs,
Tandis que vont errants de convive en convive
De sveltes lévriers en quête de reliefs.

MAURICE DULLAERT





LE CONGRÈS ORIENTALISTE DE LONDRES

Septembre 1891

QUELQUES journaux ont parlé longuement du congrès londonien qui s'est tenu au mois de septembre dernier, mais aucun n'en a fait connaître ni l'origine ni le caractère. Il est important toutefois que le public lettré sache exactement ce qui en est à ce double point de vue. D'autant plus qu'un second est annoncé pour septembre 1892, comme étant aussi le neuvième. Ce congrès a été le résultat du mécontentement qui s'était produit chez quelques orientalistes membres du précédent congrès de Stockholm. On s'était plaint :

1° De ce que certains membres avaient été plus favorisés que d'autres par les gracieusetés royales d'Oscar II et de son entourage.

2° De ce qu'on avait passé trop de temps à voyager et à festoyer.

3° De ce que les membres dirigeants avaient manifesté l'intention de désigner comme siège de la réunion suivante, une ville orientale, Constantinople ou toute autre.

4° De ce qu'au dernier moment ces mêmes membres avaient nommé pour constituer le comité organisateur du futur congrès, quatre savants respectés mais appartenant exclusivement aux races germaniques du continent. L'Angleterre, la France et les autres nations n'y étaient point représentées. Il est vrai que ces quatre membres nommés à la hâte, au dernier instant, étaient chargés de s'en adjoindre quatre autres. Mais au premier moment, le mécontentement ne tint point compte de cette circonstance.

5° De ce qu'il avait été proposé par quelques membres de ne plus admettre désormais les amateurs aux sessions ultérieures et de faire des congrès à venir une sorte d'Académie.

En ces conjonctures le célèbre assyriologue parisien, mais d'origine germanique, J. Oppert, quitta brusquement Stockholm en protestant contre des intentions qui étaient contraires aux statuts déterminés à Paris au premier congrès général des Orientalistes.

Revenu en France il se mit, avec le D^r Leitner de Londres, à provoquer des protestations nouvelles et la tenue d'une assemblée statutaire à Oxford, Londres ou Paris. Après de nombreuses péripéties, le choix fut définitivement fixé sur la grande cité anglaise.

Dans l'entretemps les griefs qui avaient donné naissance à ce mouvement séparatiste étaient tombés les uns après les autres. Par eux-mêmes, déjà le 1^{er} et le 2^e ne pouvaient plus se renouveler. Le cinquième n'avait jamais été au-delà d'une proposition sans écho. Le troisième et le quatrième avaient été écartés, d'abord en désignant Londres comme le siège du futur congrès, puis en complétant le comité d'organisation par l'adjonction de quatre nouveaux membres. La scission semblait donc à sa fin. Mais pour des vivacités de plume et pour d'autres raisons qu'il n'est pas séant d'apprécier ici, la nouvelle présidence avait repoussé la collaboration du comité organisateur de la sécession. Celui-ci continua donc son œuvre avec plus d'ardeur que jamais et lança de tous côtés des manifestes et des invitations tant aux particuliers qu'aux corps constitués. Il eut grand succès auprès de l'aristocratie nobiliaire ou financière de la Grande Bretagne et ses relations avec l'Orient lui permirent de conquérir l'adhésion de bon nombre de représentants des divers pays et de la science asiatiques.

Des spécialistes connus beaucoup s'abstinrent ou se réservèrent pour le congrès de 1892. Deux ou trois Anglais, une dizaine de Français, quelques représentants isolés des autres pays, adhérèrent seuls en lui prêtant leur concours. La société asiatique elle-même décida qu'il n'y avait pas lieu pour elle de se faire représenter. D'autres corps savants imitèrent cet exemple et, là où ils acceptèrent de nommer des délégués, plusieurs d'entre ces derniers refusèrent de remplir cette mission. Le congrès se tint néanmoins, ses assemblées furent très nombreuses, comme cela devait être vu le principe suivi pour le former, et les écrits présentés ne le furent pas moins. On ne peut nier qu'ils aient en général présenté de l'intérêt non point tant comme travaux scientifiques originaux et nouveaux que comme contenant des renseignements précieux sur toutes sortes de sujets.

Rapports divers sur les œuvres orientalistes parues depuis cinq ou six ans, sur des explorations scientifiques à Sumatra, aux îles Baléares, en Polynésie et ailleurs, sur la science médicale dans l'Inde avec exposition de médicaments, exhibition d'instruments de musique, spécimen de manufactures orientales; éducation coloniale au Tonkin, importance commerciale des études orientales et autres sujets du même genre y ont été traités à côté de quelques points scientifiques de divers genres.

Mais on le voit, cet intérêt même tend à faire dégénérer les congrès orientalistes en assemblées de gens d'affaire et d'amis de l'Orient.

Il est vivement à regretter que les organisateurs de ce congrès aient persisté dans la scission et décrété la tenue d'une session continuatrice à Séville en 1895.

L'an prochain les assises des spécialistes auront lieu à Londres et l'on y décrètera certainement de même leur continuation triennale, ainsi le schisme se perpétuera. Mais peut-être, n'est-ce point un mal qu'il y ait à la fois les réunions purement savantes et celles des intérêts divers.

C. DE H.



PETITE CHRONIQUE

LE buste du grand peintre Henri de Braekeleer, si prématurément disparu, a été inauguré, le 1 novembre, dans une des salles du Musée, à Anvers. Le bronze est l'œuvre de Jef Lambeaux.



Ceux-là même qui blâmèrent l'attitude de M. Maurice Maeterlinck vis-à-vis du jury chargé de juger le concours triennal de littérature dramatique, doivent confesser, depuis que le rapport de M. Gustave Frédéric est connu, que le jeune écrivain fut joliment bien avisé lorsqu'il refusa la puérile médaille que ce jury avait daigné lui conférer. Ce factum officiel n'est, d'un bout à l'autre, qu'un insolent et venimeux persiflage de l'œuvre couronnée. Le jury, seul heureusement, pâtira de son incartade : on ne couronne pas un auteur pour satisfaire l'envie qu'on a de l'éreinter. C'est à croire qu'on a voulu simplement tendre un piège à M. Maeterlinck ou, comme l'a dit M. Victor Arnould, que le rapport n'a été confectionné qu'après coup pour venger le jury du refus dédaigneux du poète.



La campagne continue toujours contre l'administration des Beaux-Arts. La liste des « gaffes » reprochées à la commission s'allonge de jour en jour. Voici qu'on signale, parmi les plus amusantes, celle-ci : à côté de la signature d'un tableau de *J. Brueghel*, qui se trouve au musée de Bruxelles, on peut lire sa date : 1569; or, sur le cartel qui se trouve au bas du tableau, on lit : *J. Breughel, né en 1568*. Voilà qui est rassurant pour l'authenticité du tableau. *L'Art moderne* annonce qu'à la rentrée des Chambres, M. Slingeneyer, représentant de Bruxelles, réclamera une enquête sur les faits et gestes de l'administration.



M. Francisque Sarcey, dans un de ses derniers feuillets, demande qu'on célèbre le centenaire de Scribe! Scribe, le trafiquant le plus

décrié du siècle, et le plus universellement, — après M. Ohnet, Scribe à qui Alphonse Karr conseillait jadis de mettre en français tout ce qu'il avait écrit! N'est-il pas vrai que le prince de la critique a perdu une occasion précieuse de faire comme le soldat légendaire de son idole : *se taire sans murmurer?*



En une courte plaquette : *Journal des Destrée*, M. Jules Destrée a voulu, sans fiel d'ailleurs, « railler certains côtés d'égoïsme inconscient et de puéride vanité du *Journal des Goncourt* ». Les convives des diners Magny sont remplacés ici par quelques écrivains et artistes belges dont les silhouettes se profilent. De çà de là, d'inoffensifs coups d'épingle, visant de préférence M. Rodenbach, « le père élégant de la *Mer élégante* », pour lequel M. Destrée semble n'avoir qu'une tendresse très modérée. Puis, deux ou trois descriptions, quelques souvenirs littéraires, quelques mots goguenards, quelques réflexions piquantes. Ceci par exemple : « 5 janvier. — Un monsieur proférait l'autre jour : « Mon écrivain préféré, c'est Maxime de la Rochefoucauld... » 30 juin. — Le faux-col? Une auréole qui a descendu. » 21 octobre. — Il est bizarre qu'on reproche si souvent aux artistes l'art pour l'art, et jamais aux savants la science pour la science. Sans doute, j'approuve qu'on reconstitue un Iguanodon, même avec les finances publiques, mais il faut avouer que cela n'a pas plus d'utilité immédiate et pratique que les beaux vers de Severin ou de Giraud. »



Encore une nouvelle revue née en Belgique : *La Revue flamande de Littérature et d'Art*. Directeur : M. Franz Foulon.



Curieux article de M. Raoul Rosières, dans la *Revue bleue* du 17 octobre, sur *L'histoire d'une ancienne école littéraire* de symbolistes et décadents qui florissait de 1490 à 1540 environ. Chose étonnante, ce mouvement naquit en Flandre à la cour des ducs de Bourgogne et gagna, comme une épidémie, la France. On rencontre, parmi les écrivains de cette école, Pierre Michault, secrétaire du duc de Bourgogne, Olivier de la Marche, Octavien de Saint-Gelais, Guillaume Crestin (désigné par Rabelais sous le sobriquet de *Raminagrobis*), Simon Bourgoïn, valet de chambre de Louis XII, Jean le Maire de Belges, Pierre Gringoire, Jean Bouchet, auteur de : *Les Regnards traversant les périlleuses voies de Fortune*, etc. Tous ces poètes cultivaient, comme leurs frères d'aujourd'hui, la métaphore continue et l'allégorie : les poèmes allégoriques interminables de cette époque ne se comptent pas. Non contents de la culture d'entités subtiles, ces poètes s'adonnaient aux vers compliqués, enrichissaient la rime jusqu'au calembour, la redou-

blaient, la répétaient à la césure, inventaient des combinaisons rythmiques innombrables. Puis il réformèrent le vocabulaire, « éscumèrent » le latin à grand renfort de lexiques et arborèrent des vocables extravagants. Écoutez maître André de la Vigne :

Au point perfis que spondille et musculle
Sens vernacule, cartillage, auricule,
D'Isis aculle Dyana crépusculle
Et l'heure aculle pour son lustre assopir,
Aurora vient, qui la cicatricule
Du diluculle, dyamètre obstaculle
Emmaticulle et la neigre maculle
Adminiculle, reculle et fait cropir,
Mucer, tapir, farestrer, acropir.
Soubz ung souspir, champir, appocapir,
Tistre et charpir d'illustre cyrologue,
Pour estouffer le phèbe cathologue.

Le succès ne fut pas long : le rire de Pantagruel, lorsqu'il rencontra un limousin qui « contrefaisoit le langaige françois » retentit à travers les siècles; petit à petit on revint à un langage moins « diabolique ». Ronsard et la Pléiade remirent les choses au point.



L'abbé Delille n'est pas mort. Voici qu'il triomphe en cette nirobolante périphrase, introduite par M. Émile Bergerat dans un poème en terza rima à la gloire de Berthold Schwartz qui seul inventa la poudre :

Et défaillant il tombe et s'endort à l'odeur
Acre du détonnant qu'exécèrent les mères!



Perle de feuilleton : « Le chasseur portait une blouse de chasse tachée de sang, et un pantalon de même étoffe. » *Scrispit* Louis Noir.



Dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre, un intéressante article sur *Les lais de Marie de France*.

Dans le *Correspondant* du 10 octobre une étude anonyme sur Alexandre Dumas, fils.

De Léon Bloy, dans la *Plume* du 1 octobre, une *Réverie sur les Pauvres Anges*.

Dans la *jeune Belgique* d'octobre et de novembre, de beaux poèmes de Dante Gabriel Rossetti, traduits par M. Georges Destrée.



Le grand pontife de l'école évolutive instrumentiste, René Ghil, vient de publier *le Vœu de vivre* (livre IV). La *Libre-Critique*, qui a compris, assure que cette œuvre est « la pro-

fession de foi d'un homme sincèrement convaincu, âpre-brûlé de dire, pour un mieux, des choses meilleures ». Nous l'en croyons sur parole. Ajoutons, pour ceux que la chose intéresse, qu'aux yeux de l'auteur du *Vœu de vivre*, le devoir est « de penser et de savoir. selon en premier lieu la pensée et le savoir du savant qui expérimenta, et ensuite, lorsque, lui, le savant, est pour longtemps épars, induisant et déduisant plus vite et plus loin, d'un nœud génial, lois et loi et lois aidantes, authentifier en une parole multiple et logique ordonnée de musique verbale ! le présent et le plus de l'avenir : Synthèse ». On s'en doutait un peu.



Dédicace du *Premier livre pastoral* de M. Maurice du Plessys :

A Homère,
A Pindare, A Méléagre,
A Virgile,
A Stace, A Naugérius,
A Ronsard,
A La Fontaine,
A Vigny,
en la personne de Jean Moréas,
poète français,

Je dédie ce premier Livre de poésies pastorales.

M. du P.



Ibsen, le dramaturge norvégien, se propose, paraît-il, de créer à Munich un Théâtre libre.



M. Albert Giraud vient de faire paraître, chez l'éditeur Lacomblez, une seconde édition de *Pierrot Narcisse*, qui concrétise les tendances naturelles de son esprit dédaigneux de réalité et d'action, épris de chimère et de rêve

MAURICE DULLAERT



Vers de l'Espoir, par MAURICE DESOMBIAUX. (Bruxelles, Lacomblez) « Etre un chevalier errant inquisiteur d'ignominies promenant par les contrées un rêve d'impossible justice grandiose comme une aurore »... tel est le vœu du poète de ce volume de proses. Plus de platitude naturaliste, plus de documents malpropres tirés du bournier contemporain ; cédon à l'attrance mystique du passé, mettons nos lèvres à la coupe de Foi et vivons de la vie des simples qui égrenent des chapelets devant les calvaires. Sur ce thème de multiples variations, exquises de simplicité les uns, d'autres de pensée indécise et obscure. Singulier tempérament que celui de l'auteur de

ces pages : de la candeur et de la violence, de la simplicité et de la recherche excessive ; il en résulte un certain manque d'unité, et pour le lecteur, la sensation d'un esprit qui cherche son équilibre.

L'étude des *Simplex* nous semble la note la plus expressive et la plus caractéristique du volume ; ce ne sont pas les *Humbles* de Coppée petits épiciers et autres que l'auteur dépeint, ce sont les gens de foi des campagnes solitaires, les primitifs non encore corrodés par la civilisation. Il y a là-dessus un livre entier à faire. Maurice Desombiaux le fera.

Ægyptiacque, par WILLIAM RITTER. (Paris, Savine). J'admire beaucoup le talent de l'auteur ; il y a des pages très fines dans ce roman musical. J'y ai trouvé un portrait superbe, à la Lembach, de Nicolas Rubinstein ; mais je m'attendais à plus d'originalité dans la conception de l'œuvre. Pourquoi se traîner ainsi sur les brisées du Sar et refaire la princesse d'Este ? *Ægyptiacque* est au moins la fille de cette perverse créature. Le cadre a changé, c'est vrai ; Thor est un naïf qui inspire de la pitié ; Neuenhaven est original et fort curieux ; mais que signifie cette obstination à dépeindre le monde des pervers ? Ce roman n'est pourtant pas naturaliste ; il ne veut pas qu'on le soupçonne de l'être, et cache ce qu'il a de compromettant derrière le dos de l'honnête Hermann Thor. Ce n'est pas assez pour sauver *Ægyptiacque* de tout reproche. L'auteur annonce un *cycle* ; *Ægyptiacque* va continuer ses fredaines comme l'insinue le dénouement du premier volume ; je ne sais si beaucoup de lecteurs tiendront à connaître les subséquents exploits de la dite détraquée. Nous voudrions voir M. Ritter trouver une autre forme à ses profondes sensations d'art.

Les Sept Princesses, par MAURICE MAETERLINCK. (Bruxelles, Lacomblez.) Je finissais *Ægyptiacque*, d'assez mauvaise humeur, quand il m'a été donné de contempler le virginal et reposant sommeil des Sept Princesses. Imaginez un tableau de Rossetti ou de Burn-Jones avec tout l'exquis des poses affectionnées par les préraphaélites : un tableau vivant qui offre la grâce de ses lignes d'un art idéal pendant toute la durée du drame : les sept princesses endormies sur les sept marches d'un escalier. A côté se joue le drame, un drame naïf comme une légende et poignant au dénouement comme du Shakespeare ; aucune princesse ne parle, c'est à peine si elles se meuvent, et elles sont pourtant l'objet de la pièce ; ce *décor* remplit le rôle le plus important ! Il n'y a que l'auteur de *l'Intruse* pour jouer un pareil tour à l'art dramatique ! Dans sa pièce nouvelle, Maurice Maeterlinck montre une fois de plus son étrange et extraordinaire puissance de symbolisation ; ce ne sont plus des aveugles qu'il étudie mais des *vieux* ; le vieux roi et la vieille reine sont d'admirables créations qui ne rappellent aucun des types de vieillards connus. Quant à l'action elle ne souffre pas l'analyse ; c'est de la légende toute blanche de naïveté et toute pure de sentiment, une vraie œuvre d'artiste qui a su donner au rêve ce qu'il lui faut d'humanité pour le rendre saisissable, tout en lui laissant sa candeur de légende. M. Maeterlinck travaille en ce moment à un

grand drame en 5 actes : *Pelléas et Mélisande* dont les deux premiers sont achevés. Certains hommes ont de la chance dans toutes leurs entreprises, d'autres sont poursuivis par une perpétuelle *déveine*; c'est cette sorte de destinée qui fera la base de l'œuvre nouvelle.

La Mort, sonnets par JEAN CASIER. (Gard, Siffer.) Nous ignorons les motifs qui ont décidé notre sympathique secrétaire à ne faire de cette funèbre et curieuse plaquette qu'un tirage restreint hors commerce; elle a toutes les qualités de poésie et de versification qui ont distingué les précédents volumes de Jean Casier. Il y a même tels sonnets, qui attestent une maturité plus grande, une concentration plus forte de la pensée. La forme reste délicate et sobre, peut-être un peu vide d'images et sacrifiant par moments à la rime riche. Le ton général d'inspiration de cette nouvelle œuvre est très élevé; c'est la pensée de la mort qui fauche sans pitié tous les âges, tous les états, c'est de la douleur tempérée par la Foi chrétienne, c'est le côté noir de la vie dernière lequel on devine l'aube éternelle. Nous citons le sonnet final.

J'ai rencontré la Mort bien des fois sur ma route;
Pour mieux la voir, souvent je me suis arrêté...
La Mort a des leçons pour la vie, et j'écoute
Ce que marque son pas, des humains redouté.

J'ai vu la Mort — de glace aux pleurs qu'elle nous coûte —
Vaincre l'enthousiasme et flétrir la beauté,
Surprendre le luteur dans la terrestre joute
Au moment où le sort penchait de son côté.

Toujours elle est cruelle et toujours elle effraie,
La Mort : son front trahit son origine vraie,
L'austère mission d'un divin châtement...

Mais la Faux grince plus en moissonnant l'ivraie :
Et l'âme sainte, épi de céleste froment,
Pour murmure à son choc rend un soupir aimant.

GÉRARD LELONG



Représailles, par GEORGE BONNAMOUR. L'auteur, qui est secrétaire de la rédaction de la *Revue indépendante*, s'est taillé, dans cette revue, assez de réclame pour que nous soyons dispensés de trompeter encore ici son génie. Son style n'est pas sans mérites et sa manière s'apparente à celle des Goncourt. En somme, bon an mal an, il se publie plusieurs douzaines de romans ni meilleurs ni pires. Les amateurs y trouveront naturellement l'adultère de rigueur et les quelques pages perversement croustillantes qui amorcent le « bourgeois ». Toujours la nostalgie de l'ordure ! Voici, pour le surplus, ce qui en est : monsieur, qui est un viveur, trompe madame avec une actrice; madame, par vengeance, trompe monsieur avec un ami de monsieur. Un jour monsieur

découvre que son actrice le trompe et madame s'aperçoit que l'ami de monsieur la trompe aussi. D'où réconciliation de monsieur avec madame. On le voit, c'est simple : il y en a juste, avec les digressions, pour 300 pages, ni plus ni moins, et la « psychologie » de tout cela est, paraît-il, très subtile, et la « philosophie » de tout cela est, paraît-il, très profonde. M. D.

Cours d'histoire nationale, par Mgr NAMÈCHE. Tome XXVIII. Un vol. in-8°. Prix 4 fr. Louvain 1891. Charles Fonteyn, éditeur.

M. Pirenne, professeur à l'Université de Gand, a fait un grand éloge de l'œuvre de Mgr Namèche dans le rapport qu'il a adressé au Ministre de l'Intérieur sur les travaux du jury chargé de décerner le prix quinquennal d'histoire nationale. Nous regrettons vivement que le jury n'ait pas décerné la palme au vénérable historien. Dans cinq ans, alors que le cours d'histoire nationale sera entièrement publié, il donnera, espérons-le, à cet ouvrage la récompense qu'il mérite.

Le vingt-huitième volume décrit les premières années de la domination française en Belgique. Cette période, une des plus tristes de nos annales, est retracée avec détails et leur récit montre quelle est la valeur des prétendus bienfaits et libertés que la Révolution française apporta à nos pères. Le gouvernement des commissaires envoyés par la convention fut le règne du pillage et de la persécution. Dumouriez lui-même, en plus d'une occasion, s'éleva contre la piraterie dont la Belgique était victime.

Les exactions sans nombre commises sur nos malheureuses populations provoquèrent cette héroïque guerre des paysans, où malheureusement le courage et la foi des insurgés vinrent se briser contre le nombre et l'organisation des troupes républicaines.

Nous avons plus d'une fois fait ici l'éloge des livres de Mgr Namèche. Nous n'y reviendrons pas. Ce dernier volume se distingue par les mêmes qualités que ses aînés.

A. DE R.



BIBLIOGRAPHIE

Les Diamants. L'Orphelin. Deux nouvelles. Se vend au profit de l'œuvre de Dom Bosco : 60 cent. — J. Godenne, imprimeur-éditeur, Liège.

Nous recommandons vivement à tous nos lecteurs cette plaquette dont l'apparence est faite pour les tenter comme le contenu pour leur plaisir et les porter au bien.

Almanach Kneipp pour l'année 1892 (1^o année), dirigé par M. l'abbé S. KNEIPP, curé de Wörishofen (Bavière). — Belle brochure in-12 de 160 pages, ornée de nombreuses illustrations. Prix : 70 centimes. Paris, P. Lethielleux, 10, rue Cassette; Bruxelles, Société belge de Librairie, 16, rue Treurenberg.

La vogue des ouvrages de M. l'abbé Kneipp, curé de Wörishofen (Bavière) promet le plus grand — et disons le plus légitime — succès à cet almanach où se résument les utiles théories du curé médecin.

Œuvres complètes de Vondel, d'après l'édition de Van Lennep. — Gand, A. Siffer, rue Haut-Port, 52 et 54.

Deux nouveaux volumes ont paru dans ces derniers temps. Ils renferment la traduction en vers de l'*Enéide*, de Virgile.

Cette belle publication, remarquable par sa perfection typographique et par son extrême bon marché, marche rapidement vers sa fin. De 30 volumes 22 ont paru.

Sacerdos, rite institutus p̄s exercitationibus mensruae recollectionis, auctore P. ADULPHO PETIT, S. J. — Series prima, nova editio. — Typis Societatis sancti Augustini, Prix : fr. 1,50.

Trois mille trois cents exemplaires écoulés en moins de deux ans, montrent suffisamment de quelle vogue jouit parmi le clergé le *Sacerdos* du R. Père PETIT. Nous ne reproduisons pas à propos de cette seconde édition du premier volume, les témoignages flatteurs donnés en haut lieu à l'opuscule et docte écrivain. Il n'y a pas assez longtemps qu'ils ont figuré dans nos colonnes, pour que le lecteur ne s'en souvienne plus.

(Bien Public.)

Saint Pierre. Son apostolat. Son pontificat. Son épiscopat. Histoire, Traditions et Légendes, par l'abbé HENRIOT, curé de Cormontreuil. Un vol. grand in-8° jésus de plus de 500 pages. Imprimerie St-Augustin. Prix : 5 francs.

Lettre d'approbation de Son Éminence le Cardinal LANGÉNIEUX, Archevêque de Reims.

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Sur le rapport qui m'a été fait de votre « VIE de SAINT PIERRE » par les personnes compétentes auxquelles j'en ai confié l'examen, je suis heureux de pouvoir vous témoigner toute ma satisfaction pour cet ouvrage, fruit de vos longues et patientes recherches.

On y trouve, en effet, tout ce qui peut rendre intéressant, instructif et édifiant un livre de ce genre : relation de faits de la plus haute importance pour l'érudit et le chrétien, narration attrayante dans un style sobre et correct, réflexions morales qui font aimer l'Eglise et attachent à son Chef.

Sans doute, vous ajoutez ça et là, pour être plus complet, des récits qui n'ont pas tous la même valeur historique, et dont quelques-uns ne sont guère connus que par la légende. Mais vous l'avez généralement indiqué, et vos lecteurs ne s'y tromperont point.

Votre livre n'en est pas moins une œuvre d'érudition digne de prendre place parmi les biographies sacrées et les travaux sérieux qui ont été faits nos sur origines chrétiennes. Vous avez continué ainsi les traditions d'étude, laissées par votre prédécesseur, le savant auteur de « LA BIBLE sans la BIBLE ».

Que notre approbation soit une bénédiction pour vous et pour votre ouvrage. Vous pouvez compter sur un légitime succès, après ces paroles d'un homme éminent : « J'ai été frappé, écrivait-il, du soin avec lequel a été étudiée la matière d'un travail fait si consciencieusement, de la rédaction claire et méthodique. Ce n'est pas sans une grande surprise que j'ai constaté cet immense labeur accompli dans un presbytère !... Le livre est si remarquable qu'il serait dommage qu'il ne fût pas publié. »

Publiez-le donc, cher Monsieur le Curé, et donnez ainsi une nouvelle preuve de la science de votre clergé et de son amour de l'étude. Je vous félicite de grand cœur et vous prie de croire à mes sentiments affectueusement dévoués en N.S.

B. M. Card. LANGÉNIEX.

Arch. de Reims.

Le Lutin de la Roche-Heillic, par G. D'ETHAMPES, 1 vol. in-12, prix : 2 fr. Librairie Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

Juliette d'Heillic est la fiancée de Louis de Roche Brune. Un autre prétendant à la main de Juliette, Roland du Bois-Bec, jaloux des faveurs de Louis, résolu de le perdre. Il assassine la tante de ce dernier et fait croire que c'est lui qui a commis le crime. Louis, contre qui les preuves abondent, est condamné aux travaux forcés et envoyé à Nouméa. Juliette devient idiote, mais Germaine, sa cousine, surnommée le Lutin de la Roche-Heillic, trouve le véritable coupable qui est Roland du Bois-Bec. Le jugement est révisé, Louis gracié et Roland condamné à 30 ans de travaux forcés. Juliette recouvre la raison et se marie avec son malheureux fiancé.

Le but de l'auteur est de montrer qu'il faut toujours avoir confiance en la Providence et que Dieu ne délaisse jamais.

DE ROQUEFEUIL.

Jérôme le Trompette, par le lieutenant-colonel L. DE BEAU-REPAIRE, 1 vol in-12 illustré, prix franco 3 fr. Librairie Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

Ce roman est un épisode de la guerre de Catalogne, en 1811. Avec quel plaisir on parcourt ce livre écrit de main de maître. Le style en est précis, vif et énergique. Le caractère des héros est bien dessiné. On reconnaît dans ces pages l'âme du vieux soldat qui a vécu au milieu des champs de bataille, qui a connu, pour ainsi dire, ces braves qu'il dépeint avec tant de talent. L'action bien menée, est éclairée par des images rapides; les portraits sont d'une couleur originale et puissante.

PÉTERSKI.

La cause de l'hypnotisme, par l'abbé FERRET, in-12 de 366 pages, prix : franco 3 fr. Librairie Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

Plus que jamais, la question des manifestations extra-naturelles est à l'ordre du jour. Sous quelque nom qu'on les désigne, magie, sorcellerie, mesmerisme, magnétisme, spiritisme, somnambulisme, hypnotisme ou autres noms à désinences plus ou moins exotiques qu'on pourra créer et sous quelques formes qu'elles se produisent, ces manifestations d'agents qui échappent aux lois régissant le monde de la matière, ont, à bon droit, le privilège de piquer la curiosité du vulgaire, et de provoquer les observations du savant. L'auteur de *La Cause de l'hypnotisme* a écrit son livre plutôt pour les simples curieux qui ne veulent pas rester étrangers à des questions aussi brûlantes que pour les observateurs qui tiennent à pénétrer au fond des choses. Aussi, l'a-t-il dépouillé de l'apparence scientifique qui trop souvent rebute les premiers, et procédant ordinairement par faits et exemples, il a soin à la fin de chacun de ses chapitres de résumer en quelques pages la doctrine qui se dégage des observations qu'il nous présente. L'influence de la volonté humaine à laquelle il attribue une bonne partie des phénomènes hypnotiques est loin toutefois de les expliquer tous, et M. l'abbé Ferret, tout en mettant en garde son lecteur contre le charlatanisme qui se glisse si souvent dans ces sortes d'opérations, a bien soin de faire constater dans un grand nombre d'entre elles l'influence des agents surnaturels qui se manifeste d'une manière trop évidente pour être révoquée en doute. Il eût été bon peut-être, pour donner plus de clarté au développement de sa pensée, que l'auteur eût pris soin de faire précéder de titres ou de sommaires, chacun de ses treize chapitres : c'est une petite omission qui peut être facilement réparée à une édition prochaine.

Semaine religieuse d'Avignon.

La Confession, septième retraité de Notre-Dame de Paris, par le R. P. FÉLIX, 1 vol. in-12, prix franco, 3 fr. Librairie Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

La septième retraite du P. Félix, qui vient de paraître sous ce titre *La Confession*, clôt la série des retraites qui, à pour point de départ la *Destinée* et l'*Éternité*. Ce dernier volume qui s'imprimait pendant la longue maladie du Révérend Père est comme le testament d'une laborieuse vieillesse. S'il avait vécu quelque temps encore, l'orateur de Notre-Dame aurait complété son œuvre en mettant la dernière main à une suite de sermons qu'il a regretté de laisser inachevée. Si Dieu n'a pas permis la réalisation de ce pieux dessein, c'est qu'il a jugé ne pas devoir différer davantage la récompense réservée au bon serviteur.

A l'exemple du prodige de l'Évangile, un grand nombre de prodiges abandonnent la maison paternelle. Mais le repentir peut les y amener. A quelles conditions le pardon leur sera-t-il accordé? Dieu, pour pardonner, demande la confession. Mais la confession est pour beaucoup un épouvantail. Il importe donc de faire comprendre combien l'homme méconnaît son suprême intérêt lorsqu'il recule devant l'accomplissement d'un devoir qui serait pour lui le gage du salut. Tel est l'objet de la présente retraite, complément naturel des retraites précédentes. En montrant la nécessité et les effets de la confession, elle manifeste l'injustice des raisons qui en détournent et en éloignent un trop grand nombre de chrétiens.

Le volume se compose de six discours dont voici les titres : *La confession devant la raison*; — *La confession devant les passions*; — *La confession et ses consolations*; — *La confession et le jugement*; — *Le repentir et ses effets*; — *Confession et repentir de Madeleine*.

Catholiques allemands, par M. l'abbé A. KANNENGIESER. —

Beau volume in-12 (400 p.) Prix : fr. 3,50. Société Belge de Librairie, 16, rue Treurenberg, Bruxelles.

Quel fut le rôle joué par les catholiques d'Allemagne pour reconquérir leurs droits les plus sacrés? Quels hommes se mirent à la tête de ce mouvement admirable, secondés par un clergé courageux, qui a su lutter jusqu'au bout, subissant la prison et supportant avec résignation les suppressions de traitement? Par quels moyens les catholiques allemands ont-ils su attirer à eux paysans, ouvriers, artisans, et enrayer le mouvement socialiste qui menace l'Europe, et qui fait la préoccupation constante de tous les économistes sérieux? Quelles sont les manifestations de la foi catholique en Allemagne? Voilà autant de questions d'actualité traitées avec compétence par M. l'abbé KANNENGIESER.

Sur les instances de membres éminents de l'épiscopat et du parlement français, M. KANNENGIESER, complétant ses travaux, dont quelques-uns, parus dans le *Courier*, ont été très remarqués, vient de publier un volume des plus intéressants sur les *Catholiques allemands*.

Historien consciencieux, s'appuyant sur des données sûres et des statistiques officielles, l'auteur sait donner aux chiffres une éloquence écrasante. Il prouve que partout où les catholiques allemands ont lutté avec persévérance, partout ils ont vaincu.

Librairie A. SIFFER, Gand

Bibliothèque Littéraire

LÉON BLOY. <i>La chevalière de la mort</i> (Tirage à 100 exemplaires.)	2,00
L. DE BACKER. <i>Études littéraires, morales et religieuses</i>	3,50
JEAN CASIER. <i>Harmonies Chrétiennes, Poésies, avec préface de</i>	
Ch. Buet	3,00
Id. <i>Poésies Eucharistiques</i>	2,00
H. DE BAETS. « <i>De Minimis</i> »	2,00
Id. <i>L'Art de Plaider</i>	2,00
EUG. DE GROOTE. <i>Lochs et Fjords</i>	3,00
HECTOR HOORNAERT. <i>Jersey, le tour de l'île à pied</i>	1,00
V.-M. DENDAL. <i>Primevères, poésies</i>	1,00

LA REVUE GENERALE

Recueil historique et littéraire
par R. P. FELIX, 1 vol. in-8, prix 3 fr. Librairie de Paris
paraissant le 1^{er} de chaque mois

27^{me} ANNÉE

Comité de Rédaction :

MM. VICTOR JACOBS, représentant. MM. GON. KURTH, professeur à l'Université de Liège.
CH. WOESTE, id. H. FRANÇOTTE, id.
C^{te} AMÉDÉE VISART, id. Le R. P. CASTELEIN, S. J.
LÉON DE MONGE, professeur à l'Université de Louvain. Le Chan. DELVIGNE.
PH. GILBERT, id. Le Dr MCCELLER.
A. NYSSENS, id.

Le Baron RUZETTE, Gouverneur de la Flandre Occidentale.
H. VAN DOORSLAER, avocat, Conseiller provincial.
PAUL LEFEBVRE, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.
L'abbé STIERNET, professeur à l'Institut Saint-Louis.
J. DE PETIT, de la Bibliothèque Royale.
GEORGES KAISER, ingénieur.
Secrétaire de la Rédaction : Eug. GILBERT, avocat à Bruxelles.

Ont collaboré à la Revue Générale de Janvier à Juin 1891 :

José de Coppin, Emile Roustan, le Bon A. de Woelmont, Louis Tréderne, H. de Rocourt, H. Van Doorslaer, Ch. de Moreau d'Andoy, Fréd. de Bernhard, Jules de Becker, Eug. de Groote, le Docteur Moeller, Godefroid Kurth, Arm. Thiéry, Ch. Woeste, L. Van Keymeulen, la Bonne de Bouard, Victor Brants, Maurice Lefebvre, Claude Vincent, le C^{te} Th. de Renesse, J. Forget, L. de Monge, G. Kaiser, le Vicomte Armand de Melun, Ch. Buet, J. Van den Heuvel, Zénaïde Fleuriot, P. Wauwermans, Henri Francotte, Ad. Delvigne, Firm. Van den Bosch, Arm. Julin, Eug. Gilbert, Louis Belmont, H. Hoornaert, Ed. Trogan, Ferd. Gonne, Ph. Gilbert, Paul Verhaegen, Paul Lefebvre, Georges Legrand.

SOMMAIRE DE NOVEMBRE

I. La crise sociale en Belgique	CH. WOESTE.
II. Mademoiselle Sous-Pliocène (suite)	CHARLES D'HÉRICAULT.
III. Lettre de Floride	VICTOR WATTEYNE.
IV. La quatrième assemblée générale des catholiques à Malines	A. NYSSENS.
V. Causerie littéraire	EUGÈNE GILBERT.
VI. Causerie artistique — Salon d'Anvers	GEORGES KAISER.
VII. Lettre de Paris	EDOUARD TROGAN.
VIII. Variétés :	
A propos du VI ^e congrès international de moralité publique	JOS. HOVOIS.
Bibliographie	

Abonnement : 12 fr. par an; Union postale : 15 fr. Bruxelles, Société Belge de Librairie, Société Anonyme (Ancienne Maison Goemaere), Rue Treurenberg, 16.

BOUWKUNDIGE HANDBOEKEN.

B. F. PLASSCHAERT.

Het Detaillieren van Bouwkundige Samenstellingen. (Afschrijven en uitslaan.) Handleiding voor eigen Studie en praktisch Onderwijs in de Bouwkunde. Eerste en tweede serie, bevattende Kappen, Deuren, Vensters, Hekken en Metselwerken, 25 platen, met uitvoerige beschrijving. Prijs fl. 5.— per serie.

Het doel van dit Werk is om met eenvoudige samenstellingen te beginnen en achtereenvolgens tot de meer ingewikkelde en meer sierlijke op te klimmen.

Beknopt praktisch Leerboek der Burgerlijke en Water-Bouwkunde. Twee deelen. Prijs fl. 20.40. Gebonden fl. 23. — De **Burgerlijke Bouwkunde** afzonderlijk fl. 12.60 Gebonden fl. 13.75. — De **Waterbouw. kunde** afzonderlijk fl. 11.80. Gebonden fl. 13.25.

E. GUGEL.

Geschiedenis van de Bouwstijlen. Tweede, veel vermeerderde druk. Prijs fl. 24.50. Gebonden fl. 28.

De Bouwmeester. Zesde jaargang, Onder Hoofdredaktie van F. W. VAN GENDT J.Gz. Ontwerpen, Schetsen en Details van Hedendaagsche Nederlandsche Bouwkunst. 36 Platen, met beschrijving. Prijs fl. 5.

De Bouwmeester. Eerste tot vijfde jaargang. Bijgebragt door het Genootschap „Architectura et Amicitia“, thans verkrijgbaar voor fl. 12.50. Afzonderlijke jaren fl. 3.

Verzameling van Bekroonde Ontwerpen,

door de Leden van hetzelfde Genootschap, thans verkrijgbaar voor fl. 2.50. In fraaie Portefeuille voor fl. 3.50.

Uitgaven van P. GOUDA QUÏNT, te Arnhem.

Maison B. VAN HYFTE

FABRIQUE DE PIANOS FONDEE EN 1835

Rue Basse des Champs, 32, GAND.

PIANOS

à queue et pianos droits, avec cadre en fer,
système breveté.

Pianos Français et Allemands des meilleures marques.

Dépôts des célèbres pianos de HENRI HERZ et de FOCKÉ.

Paris. Pianos d'étude à des prix très modiques. Garantie 5 ans.

Pianos d'occasion à tous prix. Vente par abonnement : 1, 2 et 3 ans.

ÉCHANGE — LOCATION — RÉPARATION — ACCORD.

RUDOLF BARTH

Librairie Scientifique

à Aix-la-Chapelle (Prusse).

Correspondant de l'université de Louvain, se recommande pour la librairie allemande (sciences, lettres, arts, périodiques).

Les expéditions se font franco de port et de douane, avec les bénéfices d'usage.

Catalogues et renseignements gratuits.

RUDOLF BARTH

Boekhandelaar in wetenschappelijke werken te Aken.

In briefwisseling met de hogeschool van Leuven, beveelt zich aan tot levering aller duitse werken over wetenschappen en kunsten, alsmede ter inschrijving op tijdschriften. De zendingen geschieden kosteloos, met het gewoon rabat. Catalogussen staan gratis ten dienste.

Uitgave GEBR. BELINFANTE. — Den Haag.

Mevrouw ESTELLA HIJMANS-HERTZVELD

Gedichten.

PRACHTUITGAVE, in geheel linnen band, met stempel, naar eene teekening van Jos. Israëls, en met portret door Sluyter.

Prijs fl. 7,50; fr. 15,75.

Verenigde Dichtwerken

VAN

Vrouw Maria VAN ACKERE, geb. DOOLAEGHE,

geboren te Dixmuiden, Westvlaanderen, België (1826-1876),

3 deelen fl. 5. — fr. 10,50.

Afzonderlijk :

Madelieven en avondlamp	ing. f. 1,50	geb. fl. 1,90	fr. 4,—
Najaarsvruchten en Winterbloemen	» f. 2,10	» fl. 2,50	fr. 5,25
Nieuwste gedichten	» f. 1,60	» fl. 2,—	fr. 4,20

Bij G. C. VISSER, Uitgever te 's Gravenhage,

ZAG HET LICHT :

VAN DER KULK, Levenswoorden, ingenaaid	fl. 0,75, fr. 1,50
» » » gebonden,	
» » » verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
» » » Levenswerk ingenaaid	fl. 0,75, fr. 1,50
» » » gebonden ver-	
» » » guld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
HOFSTEDE DE GROOT, Verjaardagboekje, voor meisjes, gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
ROORDA SURINGAR, Vademecum voor geest en hart, Verjaardagboekje, in 4 talen, gebonden, verguld op snede	fl. 1,25, fr. 2,60
PAALMAN'S, Handleiding, voor houders en en koopers van Effecten, 2° druk	fl. 1,00, fr. 2,10

Nieuwe Uitgaven van P. NOORDHOFF te Groningen.

- K. Bes, *Hoofdbeginselen der Perspectief*, vooral ten dienste van hen die voor de hoofdakte studeeren fl 1,90
R. Bos en J. Mulder, *De Natuurvriend* » 0,35
Prof Dr. Is. van Dijk, *Het conflict tusschen Socrates en zijn volk* » 0,90
Nederlandsch Leesboek voor de Lagere School, 5^e en 6^e deeltje, Serie A 2^e druk à » 0,25
J. N. Valkhoff, *Premières Lectures Françaises* 15^e druk » 0,60
J. N. Valkhoff, *Nouvelles Lectures Françaises* 8^e druk » 0,80
W. H. Wisselink, *Vraagstukken ter Oefening in de Rekenkunde* (« Voorlooper » van de Eerste Verz. van Vraagstukken ter oefening in het practisch rekenen) 5^e druk » 0,25

Maatschappij DE KATHOLIEKE ILLUSTRATIE. 'S HERTOGENBOSCH.

De inteekening is voortdurend opengesteld op hare uitgaven.

De Katholieke Illustratie, welke iedere week verschijnt, en tal van schoone platen bevat, fr. p. fl. 4, fr. 8,40; voor het buitenland fl. 5, fr. 10,50, bij vooruitbetaling.

De Katholieke Missiën, welke, in verbinding met de *Missions Catholiques*, te Lyon, iedere maand verschijnen, in afleveringen van 24 bladzijden, fr. p. p. fl. 5,60, fr. 11,75, voor het buitenland fl. 5,80, fr. 12,20, bij vooruitbetaling.

Het Dompertje van den ouden Valentijn, verschijnt tweemaal in de maand, fr. p. p. fl. 1,25, fr. 2,50, voor het buitenland fl. 1,60, fr. 3,40, bij vooruitbetaling.

Van het prachtige *Joseph Alberdingk Thijm*-nummer zijn nog eenige exemplaren verkrijgbaar.

Bij J. M. ROLDANUS Cz. te Edam

is verschenen en alom voorhanden:

J. R. van der Lans, *Egelantieren* geb. f 1,30 ingen. 0,90

Stanley in Afrika, geb. f 3 ing. 2,40.

Hélène Swarth, *Uit het Meisjesleven* geb. f 2,25 ingen. 1,90.

Mr. W. ten Hoet, *Karel XII*, Nieuwe oorspronkelijke roman f 2.

Mr. H. Trip, *Een Heroënkwartet* geb. f 2,90 ingen. 2,40.

Richard Wagner ingenaaid f 0,90.

Franz Schubert, » » 0,50.

Robert Schumann, » » 0,50.

Hector Berlioz, » » 0,60.

Het **Literarisch Album** verzameld door J. R. van der Lans met bijdragen van Fiore della Neve, Dr. I. J. L. Laurillard, Melati van Java, Pol de Mont, Hélène Swarth, C. Honigh, van Nievelt, A. L. de Rop, Taco H. de Beer, van der Wald, J. G. Frederiks, J. R. van der Lans en N. Bernard Roozen. Dit prachtwerk, rijk geïllustreerd, en gebonden in prachtband is bij alle soliede boekhandelaars voorhanden en kost slechts f 12,50.

Men leze de gunstige recensies over al deze uitgaven.

Op ontvangst van Postwissel worden bovenstaande ook franco verzonden door den uitgever J. M. ROLDANUS Cz. te Edam.

H. A. M. ROELANTS, te Schiedam,

GEEFT UIT

JOOST VAN DEN VONDEL;

zijne dichtwerken en oorspronkelijke prozaschriften,

IN VERBAND

met eenige Levensbijzonderheden

DOOR WIJLEN

Dr Jos. A. ALBERDINGK THIJM,

HOOGLEERAAR.

Deze uitgave zal niet geschorst worden, en volledig zijn in 10 deelen; twee zien reeds het licht, loopende van de jaren 1587-1630. Prijs bij in teekening voor de tien deelen, fr. 24.

Deze uitgave onderscheidt zich van alle andere hierdoor, dat de stukken toegelicht of verklaard worden uit de omstandigheden, waaronder zij geschreven zijn, onder aanwending van niet bekende of minder gebruikte bronnen, en dat daardoor op menig tijdperk van Vondels leven een geheel nieuw licht wordt geworpen.

Bij C. L. VAN LANGENHUYSEN, te Amsterdam, verschijnt:

DE CHRISTELIJKE KUNST

IN HOLLAND EN IN VLAANDEREN,

VAN DE

**GEBROEDERS VAN EYCK tot OTTO VÆNIUS
en POURBUS,**

voorgesteld in 31 Staalplaten, bevattende tevens eene reeks Monografieën, door P. GENARD, Prof. W. MOLL, Ad. SIRET, SLEECKX, C. ED. TAUREL en Prof. Jozef ALBERDINGK THIJM. — Tweede vermeerderde druk. Groot 4^o formaat.

Dit schoone nationale werk wordt uitgegeven in 10 afleveringen, elk van 16 bladz. tekst, in 2 kolommen en met 3 platen. Prijs per aflevering fl. 1,50 (fr. 3,25).

Men leze het nieuw verschenen Weekblad

« DE TRIBUNE »

STAAT- EN LETTERKUNDIG WEEKBLAD.

PROEFNUMMERS alomt verkrijgbaar en op aanvraag bij den
Uitgever

J. M. ROLDANUS Cz., te Edam.

Prijs per kwartaal f 0,80 (fr. 1.65) franco o. p. f 0,95 (fr. 2,00).

CLICHÉS POUR IMPRIMERIES



Illustrations, Catalogues,
Prospectus ou Publicité
quelconque
à des prix sans concurrence.

AUX ARTS HÉLIOGRAPHIQUES
4, RUE VANDERMEULEN,
PRÈS DE LA COLONNE DU CONGRÈS
BRUXELLES.

Succursale à Rio de Janeiro.

VOLK EN TAAL.

Maandschrift over Gebruiken, Geschiedenis, Taalkunde, enz., enz.

uitgegeven door de

ZANTERS Gilde VAN ZUID-VLAANDEREN.

VOLK EN TAAL verschijnt in maandelijksche afleveringen.
van 12 bladzijden groot 8° en kost slechts 2 fr. per jaar.
Voor de heeren studenten fr. 1,50. — Het jaar begint den
15ⁿ Juli 1889.

Bijdragen en mededeelingen te zenden aan den Schrijver
der *Zantersgilde*, den heere P. BERNAFD onderwijzer, te
St-Maria-Laethem.

Bij E. J. BRILL,

OUDE EN NIEUWE BOEKHANDEL,
LEIDEN (Oude Ryn),

is verschenen en alom verkrijgbaar

SHAKESPEARE'S WERKEN

VERTAALD DOOR

D^r L. A. J. BURGERSDIJK.

12 deelen in geheel linnen banden. — Prijs : fl. 46 —. fr. 96.50.

CATALOGUSSEN, GRATIS TE VERKRIJGEN.

N^o 40 *Nederlandsche Taal en Letterkunde* is verzonden.

JOSEPH BAER & C^o

Librairie ancienne et moderne

FRANCFORT s. MEIN.

Assortiment de plus de 300000 ouvrages en toutes langues : sciences — histoire — littérature — beaux-arts — livres à figures — incunables — manuscrits précieux.

Envoi gratuit de catalogues.

N^o 393 *Kunstgeschichtliche Handbücher*, n^o 252 *Strafrecht*, n^o 269 *Jurisprudenz*, n^o 396 *Proverbs*, etc., n^o 253 *Geschichte und Topographie Oesterreichs*, n^o 2, n^o 259 *Littérature française*, n^o 265, *Zoologie*, n^o 266 *Deutsche Romane*, n^o 264 *National-Oekonomie*, N^o 400 *Kunstgeschichte Italiens*, enz.

Achat de bibliothèques.

Prière de communiquer des listes de desiderata.

JOSEPH BAER & C^o

Oude en nieuwe boekhandel

te FRANKFORT A/D MAIN, heeft in voorraad meer dan 300000 werken in alle talen der wereld, over alle schoone kunsten, de letterkunde ingesloten; werken over natuurwetenschappen, geschiedenis, verlichte prachtwerken, oude wiedgedruken en kostbare handschriften.

De catalogus is kosteloos verkrijgbaar.

Een catalogoog van *Kunstgeschiedenis*, n^o 393; van *Strafrecht*, n^o 252; *Rechtswetenschap*, n^o 269; *Geschiedenis en plaatsbeschrijving van Oostenrijk*, n^o 253; van *Spreekwoorden*, n^o 396, en 2^o deel van eenen *Catalogus van groote bibliotheekwerken*; n^o 265 *Dierkunde*; n^o 266 *Duitsche Romane*; n^o 264 *Volks-huis houdkunde*; N^o 400 *Kunstgeschiedenis van Italië*, enz.

De Firma koopt geheele boekerijen aan.

Men wordt verzocht lijsten van gewenschte boeken aan ons op te zenden

Im VERLAG DER VEREINSBUCHHANDLUNG
IN INNSBRUCK

ist erschienen und durch alle solide Buchhandlungen zu beziehen :

Kobler, P. Andreas S. J., *Katholisches Leben im Mittelalter*. — Auszug aus Kenelm Henry Digbys * *Mores Catholici* : or. *Ages of Faith* s. I^o Deel 8^o. 772 Blz. Prijs : fr. 8. Mk. 6.40. II^o Deel. 8^o 890 Blz. Prijs : fr. 9.50. Mk. 7.60. III^o Deel 8^o. 643 Blz. Prijs : fr. 7. Mk. 5.60.

Die *Predigten des hochw. P. Augustin von Montefeltro*, O. S. F. gehalten in St. Carlo zu Rom, Florenz und Turin. Aus dem Italienischen übersetzt von P. Philibert Seeböck, O. S. F. — I. Lieferung. Preis M. 1.20. fr 1.60. — Das Werk erscheint in vier rasch folgenden Lieferungen à M. 1.20 fr. 1.60 und enthält 40 Predigten.

In de BOEKHANDELAARS-VEREENIGING
TE INNSPRUCK

is verschenen en bij alle soliede firma's verkrijgbaar gesteld :

Fabrique de Cadres

pour tableaux et glaces, passe-partouts, encadrements en tous genres.

Articles de luxe pour cadres et fêtes, glaces peintes et gravées, paravents de tous styles pour glaces à peindre et peintes.

DELANNOY-TURBELIN

39, Rue des Tanneurs

ANVERS.

Anstalt für kirchliche Arbeiten,

Innsbruck, Tirol.

hält sich zur Lieferung empfohlen von :

Altären, Kanzeln, Verkulum, Chor-, Beicht- und Betstühlen
im goth'schen, romanischen und byzantinischen Style.

Heiligen-Statuen

aus Holz in feiner Oelfassung und Vergoldung in jeder Grösse.
Relief-Bilder wie z. B. 14 Kreuzweg-Bilder.

CHRISTUS CORPUS

mit und ohne Kreuz in feiner Oelfassung für Kirche und
Haus, sowie für Missions- und Feldkreuze.

Weihnachts-Krippen-Darstellungen, Blumen aus Holz

echt versilbert und vergoldet. für Kirchenaltäre besonders wegen der
schönen Form und Dauerhaftigkeit geeignet.

Oelgemälde auf Leinwand in jeder Grösse,

wie z. B. Altar-, Bruderschafts-, Fahnen-Bilder etc. etc.

Kreuzweg-Stationen auf Leinwand in Oel
gemalt mit und ohne Rahmen.

Heilige Gräber.

Mit näheren Aufschlüssen an die Hand zu geben, sowie Zeichnungen und Fotografien
mit Kostenüberschlägen zu liefern, bin ich stets gerne bereit.

Société belge de librairie

ANCIENNE MAISON GOEMAERE (SOCIÉTÉ ANONYME)

Rue Treurenberg, 16, Bruxelles.

Les Habitations Ouvrières en Belgique, par le baron HIPPOLYTE DE ROYER DE DOUR, lauréat de l'Académie royale de Belgique, etc. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique. 1 beau volume grand in-8° de 325 pages accompagné de 17 planches hors texte et d'un diagramme. — Prix : 7 francs.

Essai sur le droit public de la Belgique, par PIERRE CHRÉTIEU, docteur en droit et en sciences politiques et administratives. Un beau volume in-8° de 440 pages. — Prix : 4 francs.

Australie pittoresque et économique, par GASTON THIÉRY, licencié en sciences commerciales. 1 volume in-4° de 200 pages, orné de nombreuses gravures et vues hors texte. — Prix : 5 fr.

Le Socialisme, par l'abbé SÉBASTIEN NICOTRA, Docteur en droit canon, Secrétaire de son Exc. le Nonce apostolique de Belgique. Traduit de l'Italien par l'abbé L.-J. LALLET, Docteur en théologie, curé de Saint-Nicolas-en-Havré, à Mons. 1 volume in-12 de XXXI-424 pages. — Prix : 3 francs.

Dictionnaire populaire illustré d'histoire naturelle, par J. PIZZETTA, officier d'académie, lauréat de l'institut avec une introduction par EDMOND PERRIER, professeur de zoologie au muséum d'histoire naturelle de Paris. Un fort volume in-4° à deux colonnes de 1200 pages, orné de 1750 gravures dans le texte. — Prix : broché, 25 francs ; relié, 30 francs. Souscription permanente par fascicules de 2 fr. 50 ; par la poste, 2 fr. 75. (L'ouvrage comporte dix fascicules.)

Verschenen en bij alle boekhandelaren verkrijgbaar :

JUNGMANN, Jos., S. J., Aesthetik. Dritte, vermehrte und verbesserte Auflage. In zwei Bänden. Mit vier Illustrationen, gr. 8° (XLIV u. 1014 S.) F^{cs} 15.— In Original-Halbfranzband F^{cs} 18.75 cts.

LIELL, H. F. I., Die Darstellungen der allerseligsten Jungfrau und Gottesgebärerin Maria auf den Kunstdenkmalern der Katakomben. Dogmen- und kunstgeschichtlich bearbeitet. Mit Approbation des hochw. Ordinariats Regensburg. Mit Titelbild, 6 Farbentafeln und 67 Abbildungen im Text, gr. 8°. (XX u. 410 S.) F^{cs} 10.— In Original-Einband, Leinwand mit Lederrücken und Rothschnitt F^{cs} 13.13 cts.

Paul Neubner's Antiquariat, Köln am Rh.

Nachstehende Cataloge stehen Interessenten, gratis u. franco zu Diensten :

Littérature Française. 3064 Nos.

Hauschatz Deutscher Bücher. 8425 Werke.

English Literature. 4414 Werke.

Litteratura Italiana. *Literatura Espanola e Portugesa.* 834 Werke.

Gesundheitspflege. 938 Werke.

Allgemeine Welt- u. Kirchengeschichte. 928 Werke.

Geschichte u. Topographie d. Staaten. 1600 Werke.

Cultur-, Sitten- u. Rechtsgeschichte Curiosa. 2500 Werke.

In Vorbereitung befindet sich *Bibliotheca historico-geographica.*

Dieser aeußerst reichhaltige Catalog wird in 16 Abtheilungen erscheinen und über 20000 Werke umfassen. Gegen Einsendung von — 70 Pf. steht zu Diensten :

☛ *Bibliotheca Biographica.* Reichhaltige Sammlung von Monographien zur Geschichte einzelner Personen u. Familien, Briefwechsel, Memoiren etc. 7103 Nummern mit biograph. Daten u. Generalregister.

N. B. Bibliotheken werden zu reellen Preisen angekauft, Taxation, grösserer Sammlungen auf Wunsch am Orte selbst.

DEUTSCHE CURIOSA

(aus dem 17. u. 18. Jahrhundert in wortgetreuen Neudrucken).

Eine Sammlung von Schwänken, Satyren, Hochzeits-Gedichten u. Liebesliedern, als Beitrag zur Charakteristik deutscher Sitte u. Literatur vergangener Zeit.

24 Bändchen, statt M. 19. 50. zu M. 12.

Einzelne Bändchen werden zu entsprechenden Preisen abgegeben!
Verzeichnisse gratis.

Köln a/Rh., Franz Teubner.

C. F. SCHMIDT, Musikalienhandlung.

Special-Geschäft für antiquarische Musik und Musik-Literatur
Heilbronn a. N. (Württemberg)

versendet gratis und franco folgende Kataloge :

- A. Katalog für Orchester-Musik. Inhalt : 1) Musik für kleines 6—17 stimmiges und grosses Orchester. 2) Musik für Streich-Orchester (nur Streich-Instrumente, event. in mehrfacher Besetzung. 3) Harmonie und Militär-Musik.
- B. Katalog für Instrumental-Musik mit u. ohne Pianoforte.
- C. Katalog für Streichinstrumente mit Pianoforte.
- D. Katalog für Pianoforte-Musik Orgel, Harmonium.
- E. Katalog für Vocal-Musik.
- F. Katalog für Bücher über Musik. Inhalt : Musik-Theorie, Musik-Geschichte, Literatur.

Nous recommandons tout spécialement l'adresse de M. C. F. SCHMIDT, aux amateurs sérieux ainsi qu'aux collectionneurs, à cause de la modicité des prix. L'Administration.

FLIEGENDE BLÄTTER

Bestellungen werden in allen Buch- und Kunsthandlungen, sowie von allen Postämtern und Zeitungs-Expeditionen angenommen. Sie erscheinen wöchentlich einmal. Bd 94. Preis p. Semester, Mk. 7,50 fr. 9,50; behalve de vracht.

Weinige humoristische tijdschriften kunnen gelijk dit, zonder aanstoot gelezen worden. Zelden vindt men hier eenige ongepaste toespeling. De verlichting is in den regel uitmuntend.

FR. TH. IGNATIUS WELVAARTS,

Prior en archivaris der Abdij van Postel bij Arendonk (Moll).

Geschiedenis der abdij Postel, 7 platen	Fr. 5,00
Beersche processie naar Scherpenheuvel	1,00
Geschiedenis der Vrijheid Arendonk, 5 gravuren	3,00
Olmen, naar Postel's archieven	1,50
Postel'skerk en kandelaar, 9 gravuren	1,50
St.-Jorisgilde van Reusel, 40 schildteekeningen	2,50
Kommetje van den H. Franciscus van Assisië, 1 plaat	1,00
Bijzonderheden van Helmond en Rikstel	1,50
Leven van den abt J. de Kort, prachttuitgaaf, 4 platen	2,50
Geschiedenis van Bladel en Netersel, 13 gravuren	3,00
Met den extra-trein naar Lourdes, 6 platen	1,00
Werbeek (Rethij), zijne kapel en bedevaart	1,00
Kapittel van Zalt-Bommel	2,00
Geschiedkundige bijdragen over Moll, 3 platen	3,00
Geschiedenis van Corsendonk (Oud-Turnhout), prachttuitgaaf, 2 zware deelen, met 15 platen	12,00

Pianos Pleyel (Paris). — Pianos Gaveau (Paris). —
Pianos Blüthner (Leipzig)

DEPÔT : L. DE SMET, RUE ROYALE, 67, BRUXELLES.

Réparation, Échange, Location.

Tous les pianos à queue de la maison Pleyel, Wolff & C^{ie} ont
le mécanisme perfectionné dit *double échappement*.

Pianos à queue : 2 grands modèles à cordes croisées,
dits de concert; petit mod. à cordes parallèles; petit mod. à
cordes croisées.

Pianos droits à cordes obliques; idem à cordes verticales.

PIANO D'OCCASION :

Un magnifique Piano à queue de m. 2,10, de construction
supérieure, genre Erard. — fr. 1200.

DER SAMMLER

(De Opzamelaar)

Uitgegeven ter verspreiding van al het nieuws over verzamelingen van
boeken, beelden, schilderijen, opgravingen en andere vonden.

Orgaan van de postzegel-beurs

onder de medewerking van een groot getal mannen van het vak, opgesteld door
Dr **Hans Brendicke**, te Berlijn. De prijs is fr. 4,25, het halve jaar,
voor 12 nummers, elk van 12 bladzijden, met platen.

De *Opzamelaar* aanvaardt beschrijvingen van museums en andere verzame-
lingen, berichten over tentoonstellingen, vergaderingen van kenners in 't vak,
van kunstnijverheid, enz., enz.

Uitgever : HANS LÜSTENÖDER, Berlijn W. 35.

Der Sammler

Illustrierte Fachzeitschrift für die Gesamtangelegenheiten des
Sammelwesens.

Organ der Berliner Briefmarken-Börse.

Unter Mitarbeit hervorragender Fachgelehrten

XII. Jahrgang

Herausgegeben

XII. Jahrgang

von Dr. **Hans Brendicke** in Berlin.

Halbjährlich 12 Nrn. zu je 12 Seiten mit Abbildungen = **3,40 Mk.**

Probennummern postfrei unentgeltlich.

• Der Sammler • wendet sich den sämtlichen Sammelzweigen zu, die-
selben durch **Aufsätze** sachlich belehrenden Inhaltes, Schilderungen und Beschrei-
bungen von **Museen** und **Sammlungen**, durch Berichte über **Ausstellungen**,
über Sitzungen von **Fachgesellschaften** und kunstgewerblichen Vereinen,
durch **Kleine Mitteilungen** • über **Funde** und **Ausgrabungen** und ähnliche
Dinge fördernd und pflegend.

Verlag von HANS LÜSTENÖDER, Berlin, W. 35.

STUDIËN EN KRITIEKEN

DOOR

P. F. TH. VAN HOOGSTRATEN, Ord. Praed.

« Dit werk bevat uitvoerige beoordeelingen over : Jozef Alberdingk Thijm, Douwes Dekker (Multatuli), Hofdijk, da Costa, Schaepman, Stolberg, Bilderdijk, Kinkel, Lessing, Gunning, Bohl, Dante, Potgieter, ten Kate, Milton, Vondel, Vosmaer enz.

« Meer in het voorbijgaan zullen worden genoemd : Corneille, Pope, Opitz, Paul Fleming, Gryphius, Gottsched, Wieland, Klopstock, Gøthe. Het wordt uitgegeven in 12 maandel. aflev. van 64 pag. à fl. 0,40 bij L. Malmberg, te Nijmegen. »

A. C. A. VAN VUUREN Pz. Oudenbosch (Nederand).

LEVERT ;

Uitmuntende rechtstreeks uit Habana ingevoerd Havana's van 100 r. de duizend af.

Geurige en van de beste tabaksoorten vervaardigde sigaren van fr. 40 tot fr. 500 de duizend.

Vooraf aan te bevelen, als door mijne belgische begunstigers bij voorkeur gewild.

	de duizend.		de duizend.
Trabucos	55 fr.	Testimonio	100 fr.
Esquitos	60 »	La Perla in 1/40 kistjes	100 »
Diana (klein doch zeer fijn)	70 »	Faust	120 »
Palmerston (zwaar doch uitmun-		Couchas finos	160 »
tend) door Aroma	70 »	El Dio	225 »
Patti	70 »	Preciose	425 »
Souvenir (zeer oud en geurig)	80 »	Imperial	525 » enz.
Madras	100 »		

Alles met inbegrip van rechten. — Franco thuis bij bestelling van minstens duizend sigaren beneden den prijs van 100 fr. — Sigaren van af 100 fr. franco bij minstens vijf honderd. Volledige Belgische prijscourant op aanvraag.

HANS LUSTENÖDER te Berlijn

GEEFT UIT :

Ergänzungs-Band der deutschen Sprache, eine Vervollständigung und Erweiterung aller bisher erschienenen, deutschsprachlichen Wörterbücher

Einschliesslich des Grimm'schen, mit Belegen von Luther bis auf die Gegenwart

von Prof. Dr. DANIEL SANDERS.

Neue Ausgabe. — Mk. 30. fr. 37,50.

Wörterbuch der Hauptschwierigkeiten in der deutschen Sprache

von Dr. D. SANDERS

Berlin, 1890. Langenscheidt'sche Verlagsbuchhandlung (Prof. G. LANGENSCHIEDT). SW. Hallesche Strasse 17. 20^e Auflage.
Preis : 3 Mark. Fr. 3,75.

ABONNEMENT A LA LECTURE MUSICALE

PRIX DE L'ABONNEMENT

Payable par anticipation

Abonnement I

Pour un mois fr. 2.50	} Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 4 cahiers par semaine; ceux de la province 8 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.
Pour trois mois » 5.—	
Pour six mois » 8.—	
Pour un an » 12.—	

Abonnement II

Pour un mois fr. 5.—	} Les abonnés de la ville reçoivent, d'après leur propre choix, 8 cahiers par semaine; ceux de la province 16 cahiers à la fois qu'ils peuvent changer tous les quinze jours.
Pour trois mois » 9.—	
Pour six mois » 12.—	
Pour un an » 18.—	

Abonnement III

Pour un mois fr. 7.—	} Les abonnés ont droit à vingt-quatre cahiers par semaine.
Pour trois mois » 13.—	
Pour six mois » 20.—	
Pour un an » 35.—	

Abonnement IV

Pour un mois fr. 9.—	} Les abonnés ont droit à six cahiers qu'ils peuvent changer tous les jours.
Pour trois mois » 16.—	
Pour six mois » 28.—	
Pour un an » 45.—	

CONDITIONS GÉNÉRALES.

- § 1. L'Abonnement comprend tous les genres de musique, à l'exception :
- 1° des partitions d'orchestre,
 - 2° des méthodes et études pour tous les instruments,
 - 3° des éditions populaires de Breitkopf & Härtel, Peters, Litolf, etc.
- § 2. Les cahiers de musique ne peuvent être gardés plus d'un mois.
- § 3. Les partitions (Opéras, Oratorios, etc.), la musique pour 2 pianos, la musique pour piano et différents instruments (Trios, Quatuors, etc.) comptent comme 2 cahiers ordinaires; mais il ne pourra être remis à l'abonné que deux partitions à la fois.
- § 4. Les nouveautés ne peuvent être données en abonnement que trois mois après leur publication.
- § 5. Les abonnés ne recevant que des cahiers, partitions, etc. en bon état, doivent s'engager à nous en rembourser intégralement la valeur, s'ils nous les rendent maculés ou déchirés, pliés ou roulés. Pour les en faciliter le transport, nous leur offrons d'élégants porte-musique au prix de 1 fr. 50 à 5 fr. —
- § 6. L'abonnement est considéré comme continué tant que des cahiers se trouvent entre les mains de l'abonné, qu'il les ait changés ou non.

Catalogue à fr. 1,25.



GRAND CONCOURS INTERNATIONAL DE BRUXELLES :
 1^{er} Prix d'Honneur — **DIPLOME D'HONNEUR**. — Deux Médailles d'or.

PROCÉDÉS BREVETÉS POUR LA GRAVURE
GRAVURE CHIMIQUE SUR ZINC ET SUR CUIVRE
 Phototypie. — Héliogravure — Photolithographie.

Clichés typographiques d'après photographies, dessins au trait ou avec demi teinte.
Clichés pour Annonces, Catalogues, Prospectus, Arts, Sciences, Industrie, Vues d'Usines,
Mécanique, Architecture, Plans. — Réductions de dessins.

Photographie Artistique, Hippique, Industrielle, Scientifique

Portraits, Groupes, Chevaux, Attelages, Agrandissements

AUTOGRAPHES. — COPIES D'ACTES. — CONTRATS. — DIPLOMES.

GRAVURES ET TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES.

REPRODUCTIONS DES MUSÉES NATIONAUX.

MUSÉE WIERTZ. — COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

VUES DES PRINCIPALES VILLES ET MONUMENTS DU PAYS.

WYNAND FOCKINCK, te Amsterdam

Fabriek van Likeuren.

Opgericht in 1679.

HOFLEVERANCIER van Z. M. den Koning der Nederlanden. —

Z. M. den Koning van Pruisen. — Z. M. den Keizer en

Koning van Oostenrijk-Hongarije. — Z. M. den Koning

van Beieren. — Z. M. den Koning van Wurtemberg. —

Z. M. den Koning van Saksen. — Z. M. den Koning van

Zweden en Noorwegen. — Z. M. den Koning van België. —

Z. M. den Koning van Spanje. — Z. M. den Koning van

Portugal. — Z. K. H. Prins Albrecht van Pruisen. — Z. K.

H. den Groothertog van Hessen en bei Rhein. — Z. K. H.

den Groothertog van Baden. — Z. K. H. den Groothertog

van Mecklenburg.

Häuslicher Ratgeber

Praktisches Wochenblatt für alle deutschen Hausfrauen.
Erscheint jede Woche einmal. — Preis pro Quartal nur 1 Mk.
Zu beziehen durch alle Buchhandlungen und Postanstalten.

Der « *Häusliche Ratgeber* » enthält in jeder Nummer belehrende Artikel aus dem Gebiete der *Hauswirtschaft*, *Gesundheitspflege* und *Erziehung*. Ausserdem wird in den Rubriken: « *Gemeinnütziges*, *Häusliche Kunst*, *Fürs Haus*, *Getränke*, *Bäckwerke*, *Für die Küche* » u. s. w. eine Fülle belehrenden Stoffes veröffentlicht.

In der « *Arbeitsstube* » werden Stick-, Strick-, Häkel- und Filetarbeiten veröffentlicht, welche durch reizende Abbildungen erläutert werden. — Im « *Echo* » kann jede Abonnentin *kostenlos* Fragen veröffentlichen, welche beantwortet werden. Das « *Feuilleton* » ist sehr reichhaltig und spannend. Ausser einem grösseren, sehr interessanten Romane, werden noch in jeder Nummer Reisebeschreibungen, Humoresken, Erzählungen und Gedichte veröffentlicht.

ORPHELINAT DE LA S^{te} FAMILLE

A MANAGE (HAINAUT),

*dirigé par les Frères de la Charité, sous la protection de
Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Tournai.*

Situation pittoresque. — Nourriture saine et variée. — Education soignée. — Instruction solide. — Apprentissage d'un métier au choix dans l'Etablissement même. — Etude approfondie de l'harmonie, du piano et de l'harmonium.

Pension 330 francs par an.

On prend un soin spécial des enfants qui se préparent à la Première Communion.



BAINS DE SCŒNBRUNN.

(Canton de Zug, Suisse).

Etablissement hydrothérapique de premier ordre à 700 mètres d'altitude, dirigé par le Dr Hegglin. Applications diverses de l'hydro- et de l'électrothérapie. Panorama splendide, promenades variées. Prix modérés. Postes et télégraphes. Deux fois par jour omnibus pour Zug. Tous les dimanches, service des cultes catholique et protestant.

Een deuoot ende profitelyck boecxken

nhoudende veel gheestelycke Liederen ende Leysenen, diemen tot deser tijt toe heeft
connen gheuinden in prente oft in gheschrifte.

GEESTELIJK LIEDBOEK MET MELODIËN VAN 1539

Op nieuw uitgegeven en van eene inleiding, registers en aantekeningen voorzien
door D. F. SCHEURLEER

Een fraai boekdeel, royaal 8° formaat van XXXIV en 362 bladz. in
2 kolommen gedrukt, met facsimile van de melodieën. Gedrukt in 350 exx. waar-
van 50 op hollandsch papier. Prijs fl. 7,50 (fr. 15,75), op holl. papier fl. 10.— (fr. 21.—)

's-GRAVENHAGE,

December 1889.

MARTINUS NIJHOFF,

Uitgever.

CLARA RELATIO

Missionis Hollandicae et provinciarum confœderatarum, auctore

P. Petro a Matre Dei

(Abraham Bertio)

Carmel. discalceat.

Leydæ, A. D. 1658.

Bij voldoende intekening te verkrijgen bij den uitgever
Richard Reisberman, te Rotterdam.

OTTO WIGAND te Leipzig

GEEFT UIT :

Wörterbuch der Deutschen Sprache

mit Belegen von Luther bis auf die Gegenwart

von Dr. DANIEL SANDERS .

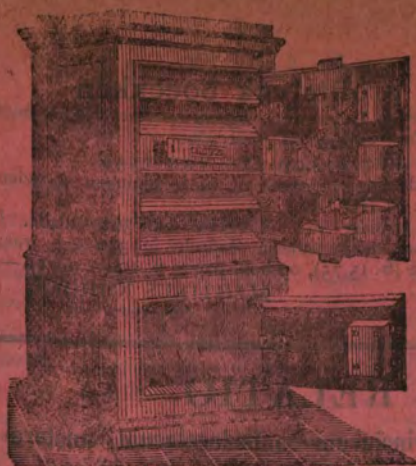
correspondierendem Mitglied der Gesellschaft für das Studium
der neuern Sprachen in Berlin

Drei Bände.

Zweiter Unveränderter Abdruck. Mk. 80.— fr. 100.—

Boekhandel J.-W. VAN LEEUWEN, Leiden.

- De Katholieke Organist.* Onderricht in de begeleiding van den Gregoriaan-
schen Zang en in het kerkelijk orgelspel, met een aantal speeloefeningen. 4° fl 4,25
- Handboekje ten gebuike bij het onderwijs in den Gregoriaanschen Zang,*
vierde vermeerderde druk fl 1,75
- Leesboek voor het Contrapunt,* gr. 4° fl 7,50
- Jozef Maria Pignatelli.* Eene schets van de uitdrijving en de opheffing der
Sociëit van Jezus, door W. VAN NIEUWENHOFF, S. J. Tweede vermeer-
derde druk fl 1,50
- In linnen prachtband fl 1,90
- Wat is tóch de Talmud? en wat is een Talmudjood?* iets uit en van de verder-
felijke geloofspunten en praktijken van het jodendom, door Dr. A. ROE-
LING, herzien en verbeterd door MAX DE LAMARQUE. Derde druk met een
nieuw voorbericht van den vertaler. 128 blz. fl 0,70
- De geheimen der Vrymetselary,* ontsluitd door LEO TAXIL. Een deel gr. 8°
van 1056 bladzijden met 60 gelith. platen fl 7,90
- In linnen prachtband fl 9,70
- In halfchagrijn-lederen prachtband fl 10,20



Maison fondée
en 1859.

Diplôme d'honneur

12 Médailles d'or et d'argent
aux Expositions
nationales et internationales.

9 BREVETS.

GRANDE FABRIQUE

DE

COFFRES-FORTS

BREVETÉS

L. DUVILERS

D. DUVILERS, FILS, Successeur

Marché du Vendredi,

Usine et Magasin : 50, rue Courte d'Argent

GAND

Ces Coffres sont garantis : réfractaires, incombustibles,
incrochetables, en fer et acier trempé.

Un choix d'environ 100 coffres-forts se trouve toujours en magasin

Tabernacles et Troncs d'églises.

Toutes formes et dimensions sont exécutées sur commande.

Ateliers de construction

de ponts et bateaux en fer, grilles, serres, balcons, rampes
escaliers, verandhas, etc.

Appareils et installations de chauffage à vapeur, eau, gaz, etc.

Placement de canalisations pour gaz.

FOYERS EN TOUS GENRES.

Gros. — Détail. — Exportation.

LE MAGASIN LITTÉRAIRE

10 fr. par an; Union postale : 12 fr.

Paraît le 15 du mois, sur papier de luxe

Principaux Collaborateurs

- LADISLAS D'ALMEIDA, Avocat, à Gand. — ZACHARIE ASTRUC, à Paris.
- L. BACHELIN, à Bucarest (Roumanie). — L. DE BACKER, anc. prof. au Collège de France, à Cannes. — L'abbé MAURICE DE BAETS, à Gand. — MAURICE BEKAERT, Av., à Gand. — LOUIS BELMONT, à Lyon. — H. BERGER, Av., à Dinant. — Le B^{on} BÉTHUNE-DE VILLERS, à Oost-Roosebeke. — LÉON BLCY, à Paris. — MICHEL BODEUX, Av., à Verviers. — EDGAR BONEHILL, à Louvain. — HENRY BORDEAUX, Av., à Thonon (Haute-Savoie). — F. VANDEN BOSCH, Av., à Gand. — La B^{onne} DE BOGARD, à Moulins (Allier). — F. BOURNAND, à Paris. — Le B^{on} RAYM. VAN DEN BRANDEN DE REETH, à Malines. — CHARLES BUET, à Thonon (Haute-Savoie). — CONRAD DE BUISSERET, Secrétaire de lég., à Berlin.
- Le B^{on} E. VAN CALOEN, Secr. part. de M. le Gouvern. de la Flandre Occ., à Bruges. — DOM GÉRARD VAN CALOEN, à l'abbaye de Maredsous. — JULES CAMAUÉR, Av., à Dinant. — L'abbé PH. COLINET, prof. à l'Univ. de Louvain. — FRÉDÉRIC COUSOT, à Paris. — L'abbé M. A. COUSOT, Prof. au Collège N.-D de Belle-Vue, à Dinant.
- G. DELACROIX, à Bruxelles. — VICTOR DENDAL, à Nivelles. — MAURICE DESOMBLIAUX, à Charleroi. — JULES DESTREE, Av., Marcinelle-lez-Charleroi. — EUGÈNE DIJON, Av., à Huy. — MAURICE DULLAERT, Av., à Bruges. — ALB. DUTRY, Av., Rédacteur en chef de *l'Impartial*, à Gand.
- Le B^{on} H. DELLA FAILLE D'HUYSSÉ, Conseiller Provincial, à Gand. — Le R. P. OLIV. FERON, S. J., à Louvain. — PAUL FÉVAL fils, à Paris. — CHARLES FUSTER, à Paris.
- ARTHUR GODDYN, Av., à Gand. — A. GOETGHEBUER, Juge de paix de Waarschoot. — EUGÈNE DE GROOTE, Av., à Dixmude. — ALClDE GUÉRIN, à Paris.
- ADOLPHE HARDY, à Louvain. — Mgr DE HARLEZ, Prof. à l'Univ. de Louvain. — L. HALLEUX, Av. et Cons. comm., à Bruges. — Le Ch^{no} HEBBELYNCK, Docteur en Théologie, Professeur à l'Université de Louvain. — J. VAN DEN HEUVEL, Av., Prof. à l'Univ. de Louvain. — A. HODISTER, Explorateur au Congo. — J. HOVOIS, Av., à Bruxelles.
- DOM LAURENT JANSSENS, à l'abbaye de Maredsous.
- Le B^{on} KERVYN DE VOLKAERSBEKE, à Nazareth (Flandre Orientale). — GODEFROID KÜRTH, Prof. à l'Univ. de Liège.
- LOUIS LABAT, à Bayonne. — L'abbé MAURICE LEFEBVRE, à Louvain. — J. LÉGER, Juge, à Audenarde. — L'abbé GEORGES LE ROY, à Termonde. — GRÉG. LE ROY, à Bruxelles. — FERD. LOISE, à Louvain.
- MAURICE MAETERLINCK, à Gand. — P. MAILHARD DE LA COUTURE, à Lille. — P. MANSION, Prof. à l'Univ. de Gand. — CHARLES MARTENS, Av., à Louvain. — J. MICHAËLIS, Av., à Arlon. — AD. MILLET, à Bayonne. — L'abbé H. MOELLER, à Bruxelles. — LÉON DE MONGE, Prof. à l'Univ. de Louvain. — Le Baron DE MONTENACH, à Fribourg (Suisse). — L'abbé F. DE MOOR, Curé de Selzaete.
- J. NOSSERT, Professeur à l'Université de Gand. — Le V^o C. DE NIEULANT, à Gand.
- JULES ONRAET, à Gand.
- GUILL. PAQUES, à Liège. — E. DE PENARANDA, à St Michel-lez-Bruges.
- BENOIT QUINET, à Mons.
- RENÉ RACOT, à Paris. — PAUL RAEPSAET, Membre de la Chambre des Représ., à Audenarde. — ALFRED DE RIDDER, Av., à Louvain. — WILLIAM RITTER, à Montuz, près Neuchâtel (Suisse). — THÉOD. DE LA RIVE, à Genève. — GEORGES RODENBACH, à Paris. — EMILE ROUSTAN, à Bruxelles.
- L'abbé PROSPER SAEY, Curé de Woubrechtgem. — Le B^{on} R. DU SART DE BOULAND, à Frasnes-lez-Buissenal. — ALBERT SAVINE, à Sèvres (Seine et Oise). — SCAREZ DE LOCQUENEUILLE, à Bruxelles. — JOSEPH SCHRAMME, à Louvain. — JOSEPH SCHWARTZ, à Bruxelles. — ED. VANDER SMISSEN, Av., à Bruxelles. — EUG. STANDAERT, Av., à Bruges. — L'abbé J. B. STIERNET, Prof. à l'Inst. St Louis, à Bruxelles. — Le R. P. SUCHET, Missionnaire du Sacré-Cœur, à Borgerhout-Anvers.
- ARMAND THIÉRY, Av., à Bruxelles. — LOUIS TRÉDERNE, à Louvain. — MAURICE TRUBERT, Secrétaire d'ambassade, à Vienne (Autriche). — Le R. P. VAN TRICHT, S. J., à Louvain. — Le B^{on} A. DE T' SERCLAES DE WOMMERSOM, à Bruxelles.
- EMILE VARENBERGH, Cons. prov., à Gand. — Le R. P. JEAN VAUDON, Missionnaire du Sacré-Cœur, à Issoudun (Indre). — ARTHUR VERHAEGEN, Ingénieur à Gand. — G. VERSPEYEN, Av., Rédact. en chef du *Bien Public*, à Gand.
- P. WAUWERMANS, Avocat, à Bruxelles.

SOMMAIRE

- I. **Le Socialisme** (p. 357) HERMANN DE BAETS
- II. *La Mort* (p. 393) JEAN CASIER
- III. *Au Luxembourg* (p. 396) VICTOR DENDAL
- IV. *A un nouveau Prêtre* (p. 396) JOSEPH SUCHET
- V. *Une Croix des Forêts Noires*
(p. 397) EDGAR BONEHILL
- VI. *Un Chien parvenu* (p. 419) JULES ONRAET
- VII. **Le Crime et la Peine** (p. 421) MAURICE DE BAETS
- VIII. **Soir de Novembre** (p. 433) FIRMIN VANDEN BOSCH
- IX. *Festin* (p. 435) MAURICE DULLAERT
- X. **Le Congrès Orientaliste de
Londres** (p. 436) C. DE H.
- XI. **Petite Chronique** (p. 438) M. D. et G. L.





L'ENCYCLIQUE RERUM NOVARUM ET LES INDUSTRIELS

RA plupart des questions qui touchent à l'ordre social ont fait l'objet, en ces dernières années, de traités, d'études, d'articles et de conférences, aussi remarquables par le mérite que par le nombre.

Mais, il y a six mois, un écrit du Chef de l'Église catholique, tenant de son auteur une autorité bien supérieure à tout ce qui avait été publié jusqu'alors sur ces graves et délicates matières, fut envoyé par le monde entier, pour dire, sur ces questions parfois si vivement discutées, le mot de la vérité certaine et définitive.

L'encyclique du 15 mai 1891 a suscité dès son apparition un mouvement d'esprit qui à l'heure présente est loin de s'arrêter.

Dans le monde des « croyants » elle a obtenu une adhésion complète et empressée.

Dans le monde des « penseurs » elle a provoqué des éloges admiratifs, même chez la partie de l'élite qui n'est pas suspecte de sympathie excessive à l'égard du Pape et de l'Église.

Mais dans le monde « industriel » ? Dans ce monde qui est son objectif spécial, quel accueil a reçu l'ency-

clique? Quelle est vis-à-vis d'elle l'attitude des ouvriers? Quelle est l'attitude des chefs d'industrie?

Les ouvriers socialistes, du moins ceux qui les mènent, ont parfaitement conscience de la gravité du coup que Léon XIII vient de leur porter. Il est tout naturel qu'ils n'exultent point et ne se répandent pas en remerciements.

Les ouvriers antisocialistes, de leur côté, ont l'instinct de l'immensité du bienfait que leur apporte l'encyclique, et des espérances qu'elle leur permet de placer dans l'avenir. Leur joie est grande et ils ne cherchent pas à la dissimuler.

Laissons les ouvriers, les uns à leur dépit rageur, les autres à leur joie reconnaissante, et ne nous occupons que des industriels.

Pris dans l'ensemble, les industriels ne sont pas sortis jusqu'à présent d'une réserve qu'il serait peut-être téméraire d'interpréter, mais où il semble néanmoins permis de découvrir quelque inquiétude et quelque défiance.

Un peu d'inquiétude s'explique chez des hommes qui entendent lancer tant de foudres contre les industriels en général, que chacun d'eux en est à se demander si tel ou tel trait de feu ne vise pas sa tête en particulier.

Parmi les industriels catholiques, il en est qui éprouvent une inquiétude de plus, par la crainte de ne pouvoir concilier la doctrine de l'encyclique avec ce qu'ils considèrent comme des lois économiques aussi inéluctables qu'évidentes.

Un peu de défiance cherchera son excuse dans ce fait qu'à la tribune, dans la presse, partout, on a surtout mis en relief de l'encyclique *rerum novarum*, ce qu'elle a de favorable à la classe ouvrière.

Après que l'encyclique du 15 mai a été analysée dans plusieurs commentaires éloquents et autorisés,

nous nous serions bien gardé d'y ajouter un commentaire moins éloquent et moins autorisé, s'il ne nous avait semblé qu'il y avait place pour quelques courtes observations, dégagées de tout luxe d'érudition et allant au but le plus droit possible, à présenter plus spécialement à la méditation des industriels.

Nous plaçant au point de vue particulier des chefs d'industrie et nous appuyant sur le texte même de l'encyclique *rerum novarum*, nous essaierons de faire disparaître chez les industriels toute idée de défiance à l'égard du Pape qui l'a rédigée. Nous tâcherons aussi de dissiper les inquiétudes non fondées; quant aux inquiétudes qui auraient le tort d'être justifiées, ceux qui en sont affligés n'ont qu'une chose à faire pour les calmer, c'est de se frapper la poitrine et de s'amender.

I

Le premier but de cette étude est donc de montrer par le texte de l'encyclique, que Léon XIII n'est pas systématiquement défavorable aux industriels et partial en faveur des ouvriers.



Mentionnons, pour commencer, la vigoureuse réfutation de la théorie socialiste, qui ouvre l'encyclique, et qui résume si bien les funestes conséquences de ce système :

« La perturbation dans tous les rangs de la société, une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens, la porte ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à toutes les discordes; le talent et l'habileté privés de leurs stimulants, et, comme conséquence nécessaire, les richesses taries dans leur source; enfin, à la place de cette

égalité tant rêvée, l'égalité dans le dénûment, dans l'indigence et la misère. »

La théorie socialiste de la propriété collective est stigmatisée par l'encyclique

« comme préjudiciable à ceux-là mêmes qu'on veut secourir, contraire aux droits naturels des individus, dénaturant les fonctions de l'Etat et troublant la tranquillité publique. »

« Qu'il reste donc bien établi que le premier fondement à poser par tous ceux qui veulent sincèrement le bien du peuple, c'est l'inviolabilité de la propriété privée. »

Cette exécution impitoyable du socialisme, cette solennelle défense de l'inviolabilité de la propriété privée, voilà certes un début qui n'est pas pour inspirer de la défiance aux industriels, mais bien plutôt pour leur donner une première tranquillité, en leur montrant dans le Pape un allié puissant contre les meneurs socialistes, c'est-à-dire contre les adversaires les plus redoutables des chefs d'industrie.



L'encyclique ne se contente pas de condamner les tenants du socialisme. Elle fait entendre à tous les ouvriers indistinctement, sans dissimulation et sans atténuation, la voix de la vérité sur les trois grandes lois que les dupeurs du peuple s'efforcent avec tant d'énergie de battre en brèche : la loi de l'inégalité des conditions, la loi du travail, la loi de la souffrance.

Loi de l'inégalité des conditions.

« Le premier principe à mettre en avant, c'est que l'homme doit prendre en patience sa condition; il est impossible que, dans la société civile, tout le monde soit élevé au même niveau. Sans doute, c'est là ce que poursuivent les socialistes; mais contre la nature tous les efforts sont vains. C'est elle, en effet, qui a disposé parmi les

hommes des différences aussi multiples que profondes : différences d'intelligence, de talent, d'habileté, de santé, de force; différences nécessaires, d'où naît spontanément l'inégalité des conditions. Cette inégalité, d'ailleurs, tourne au profit de tous, de la société comme des individus : car la vie sociale requiert un organisme très varié et des fonctions fort diverses; et ce qui porte précisément les hommes à se partager ces fonctions, c'est surtout la différence de leurs conditions respectives. »

Loi du travail.

« Pour ce qui regarde le travail en particulier, l'homme dans l'état même d'innocence, n'était pas destiné à vivre dans l'oisiveté; mais ce que la volonté eût embrassé librement comme un exercice agréable, la nécessité y a ajouté, après le péché, le sentiment de la douleur, et l'a imposé comme une expiation. »

Il répugne à certaine école d'admettre le caractère expiatoire du travail; nous n'avons pas à nous arrêter à la discussion de cette question qui sort de notre cadre; nous nous bornons à retenir que l'encyclique affirme hautement devant les ouvriers la loi du travail. L'on voudra bien reconnaître que, dans l'état actuel des esprits, cette affirmation est loin d'être, de la part du Pape, acte de courtisan à l'égard des ouvriers; c'est le seul point que nous avons à tâche de mettre en lumière en ce moment.

Disons néanmoins que ce qui fait surtout rejeter le travail comme expiation, c'est l'avilissement qui en résulterait pour le travailleur et la perte de sa dignité. Or l'encyclique a soin de rappeler que

« selon le jugement de Dieu lui-même, la pauvreté n'est pas un opprobre et qu'il ne faut pas rougir de devoir gagner son pain à la sueur de son front. C'est ce que Jésus-Christ notre Seigneur a confirmé par son exemple, lui qui, tout riche qu'il était, s'est fait indigent pour le salut des hommes; qui, fils de Dieu et Dieu lui-même, a voulu passer aux yeux du monde pour le fils d'un artisan, qui est allé jusqu'à consumer une grande partie de sa vie dans un travail mercenaire. »

Et ailleurs :

« La vraie dignité de l'homme et son excellence réside dans ses mœurs, c'est-à-dire dans sa vertu; la vertu est le patrimoine commun des mortels, à la portée de tous, des petits et des grands, des pauvres et des riches; seule la vertu et les mérites, n'importe en quel sujet ils se trouvent, obtiendront la récompense de l'éternelle béatitude. »

Nous verrons, du reste, plus loin que de tous les reproches que l'on pourrait être tenté de faire aux théories de l'encyclique, le plus évidemment mal fondé serait celui de compromettre la dignité humaine de l'ouvrier.

Loi de la souffrance.

« Toutes les calamités qui ont fondu sur l'homme n'auront pas de fin, ni de trêve ici-bas, parceque les funestes fruits du péché sont amers, âpres, acerbés, et qu'ils accompagnent nécessairement l'homme jusqu'à son dernier soupir. Oui, la douleur et la souffrance sont l'apanage de l'humanité, et les hommes auront beau tout essayer, tout tenter pour les bannir, ils n'y réussiront jamais, quelques ressources qu'ils déploient et quelques forces qu'ils mettent en jeu. S'il en est qui s'attribuent ce pouvoir, s'il en est qui promettent au pauvre une vie exempte de souffrances et de peines, toute au repos et à de perpétuelles jouissances, ceux-là certainement trompent le peuple et lui dressent des embûches, où se cachent pour l'avenir de plus terribles calamités que celles du présent. Le meilleur parti consiste à voir les choses telles qu'elles sont et à chercher ailleurs un remède capable de soulager nos maux. »

Encore un coup, est-il d'un flatteur et d'un courtois du peuple, de faire résonner avec tant de netteté aux oreilles de l'ouvrier cette triple affirmation : « Quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse, tu verras des hommes dans une meilleure condition que la tienne; tu ne mangeras ton pain qu'à la sueur de ton front; tu ne chasseras jamais la douleur loin de ton foyer » ?



Ce n'est pas tout. L'encyclique précise énergiquement les devoirs professionnels de l'ouvrier.

Rien de plus facile que de se rendre agréable au peuple; rien de plus aisé que d'acquérir la sympathie des masses. Pour devenir populaire, il suffit de parler aux ouvriers de leurs droits et de passer sous silence leurs devoirs. C'est une recette aussi sûre que commode; les sycophantes de la démagogie la connaissent à merveille; les uns l'appliquent avec plus de violence, les autres avec plus d'habileté; ceux-là avec plus de passion, ceux-ci avec plus de ruse; quelques-uns par tempérament, presque tous par calcul.

Le Pape se garde bien de se taire sur les devoirs des ouvriers. Son encyclique ayant pour objet l'amélioration du sort des travailleurs, il lui eût été facile d'en prendre prétexte pour exalter leurs droits sans parler de leurs devoirs. Léon XIII dédaigne pareil artifice et ne prend souci que d'exprimer la vérité, toute la vérité.

« Voici les devoirs qui regardent l'ouvrier :

« il doit fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité;

« il ne doit point léser son patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne;

« ses revendications mêmes doivent être exemptes de violences et ne jamais revêtir la forme de séditions;

« il doit fuir les hommes pervers qui, dans des discours artificieux, lui suggèrent des espérances exagérées et lui font de grandes promesses, qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes. »

A une autre page l'encyclique, après avoir établi *la nécessité du repos et de la cessation du travail aux jours du Seigneur*, prend soin de tracer aux ouvriers les règles qui doivent présider à ces trêves du labeur. Il ne s'agit pas pour l'ouvrier de payer tribut à la paresse et à la débauche, mais de rendre hommage à Dieu et d'élever son âme vers les régions supérieures

et sereines, où, en se purifiant et se retrem pant, elle trouvera force et courage, paix et bonheur.

« Qu'on n'entende pas toutefois par ce repos une plus large part faite à une stérile oisiveté, ou encore moins, comme un grand nombre le souhaitent, ce chômage fauteur des vices et dissipateur des salaires, mais bien un repos sanctifié par la religion. Ainsi allié avec la religion, le repos retire l'homme des labeurs et des soucis de la vie quotidienne, l'élève aux grandes pensées du Ciel, et l'invite à rendre à son Dieu le tribut d'adoration qu'il lui doit. Tel est surtout le caractère et la raison de ce repos du septième jour dont Dieu avait fait même déjà dans l'Ancien Testament un des principaux articles de la loi : Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat, et dont il avait donné l'exemple par ce mystérieux repos pris incontinent après qu'il eut créé l'homme : Il se reposa, le septième jour, de tout le travail qu'il avait fait. »

Enfin l'encyclique n'oublie pas de prêcher aux ouvriers l'épargne et la prévoyance.

« L'ouvrier qui percevra un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille, suivra, s'il est sage, le conseil que semble lui donner la nature elle-même : il s'appliquera à être parcimonieux et fera en sorte, par de prudentes épargnes, de se ménager un petit superflu, qui lui permette de parvenir, un jour, à l'acquisition d'un modeste patrimoine. »

Ce résumé des devoirs de l'ouvrier n'est-il pas complet? Les patrons, les industriels, pourraient-ils mieux dire ou exiger davantage?



S'il restait encore chez les industriels une tentation de défiance à l'égard de Léon XIII, elle ne tiendrait pas devant les lignes de l'encyclique où le Pape requiert l'intervention de l'Etat pour contenir le peuple dans le devoir :

« Il faut que les lois publiques soient pour les propriétés privées une protection et une sauvegarde. Et ce qui importe par dessus tout, au milieu de tant de cupidités en effervescence, c'est de contenir les masses dans le devoir ; car, s'il est permis de tendre vers de meilleures destinées avec l'aveu de la justice, enlever de force le bien d'autrui, envahir les propriétés étrangères, sous le prétexte d'une absurde égalité, sont choses que la justice condamne et que l'intérêt commun lui-même répudie. Assurément les ouvriers qui veulent améliorer leur sort par un travail honnête et en dehors de toute injustice forment la très grande majorité ; mais combien n'en compte-t-on pas qui, imbus de fausses doctrines et ambitieux de nouveautés, mettent tout en œuvre pour exciter des tumultes et entraîner les autres à la violence. Que l'autorité publique intervienne alors, et que, mettant un frein aux excitations des meneurs, elle protège les mœurs des ouvriers contre les artifices de la corruption, et les légitimes propriétés contre le péril de la rapine. »



Détourner les travailleurs de l'abîme socialiste, leur rappeler les inéluctables lois de la souffrance, du travail et de l'inégalité des conditions ; les mettre en face de leurs obligations professionnelles ; leur interdire toute violence même dans leurs revendications légitimes, n'est-ce pas avoir formulé tout le code des devoirs de l'ouvrier ?

Non, il reste à l'ouvrier un devoir à remplir ; celui de contribuer, pour sa part, au rapprochement des classes poussé jusqu'à l'amour fraternel.

Combien d'ouvriers regardent leurs patrons non-seulement comme des maîtres qu'il faut subir, mais même comme des ennemis qu'il faut détester et combattre ?

C'est qu'on leur prêche la guerre des classes comme un dogme et comme un devoir sacré. Ils retentissent encore les échos des congrès de Bruxelles et d'Erfürt, où de sinistres prophètes ont, une fois de plus, excité avec une fougueuse âpreté le fanatisme de cette « guerre sainte ».

Aux Mahomets de la guerre des classes, aux Pierres l'Ermitte des croisades démagogiques, Léon XIII oppose dans son encyclique la doctrine du rapprochement des classes dans l'amour fraternel.

« L'erreur capitale dans la question présente, c'est de croire que les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent dans un duel obstiné. C'est là une aberration telle qu'il faut placer la vérité dans une doctrine absolument opposée; car de même que, dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler symétrique, ainsi, dans la société, les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre : il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. La concorde engendre l'ordre et la beauté; au contraire, d'un conflit perpétuel il ne peut résulter que la confusion des luttes sauvages. »

L'encyclique démontre que l'économie des vérités religieuses dont l'Église est la gardienne et l'interprète, est de nature à rapprocher et à réconcilier les riches et les pauvres, en rappelant aux deux classes leurs devoirs mutuels, et, avant tous les autres, ceux qui dérivent de la justice.

Mieux encore :

« L'Église instruite et dirigée par Jésus-Christ, porte ses vues encore plus haut; elle propose un corps de préceptes plus complet, parce qu'elle ambitionne de resserrer l'union des deux classes jusqu'à les unir l'une à l'autre par les liens d'une véritable amitié.

« Mais c'est encore trop peu de la simple amitié : si l'on obéit aux préceptes du christianisme, c'est dans l'amour fraternel que s'opèrera l'union. De part et d'autre, on saura et l'on comprendra que les hommes sont absolument tous issus de Dieu; leur père commun; que Dieu est leur unique et commune fin, et que lui seul est capable de communiquer aux anges et aux hommes une félicité par-

faite et absolue; que tous ils ont été également rachetés par Jésus-Christ et rétablis par lui dans leur dignité d'enfants de Dieu, et qu'ainsi un véritable lien de fraternité les unit soit entre eux, soit au Christ leur Seigneur, qui est le premier-né de beaucoup de frères, *primogenitus in multis fratribus*. Ils sauront enfin que tous les biens de la nature, tous les trésors de la grâce appartiennent en commun et indistinctement à tout le genre humain, et qu'il n'y a que les indignes qui soient déshérités des biens célestes. »

Ne verrait-on pas l'apaisement se faire à bref délai, dirons-nous avec l'encyclique, si ces enseignements de la philosophie chrétienne pouvaient prévaloir dans les sociétés ?



Et maintenant, nous le demandons : y a-t-il un industriel au monde qui, malgré toutes les préventions qu'il pourrait avoir contre l'Eglise et contre la Papauté, serait en droit de prétendre que l'encyclique du 15 mai 1891 est l'œuvre d'un homme systématiquement hostile aux industriels et partialement complaisant aux ouvriers ?

Les industriels même qui refusent à l'Eglise et au Pape l'obéissance et la soumission que leur donnent les catholiques, seraient-ils fondés à méconnaître le caractère de loyauté, d'impartialité, de vérité, qui brille dans les doctrines de l'encyclique *rerum novarum* relatives aux obligations des ouvriers ?

Y a-t-il un devoir qui ne soit pas rappelé à l'ouvrier ? Y a-t-il un avis qui lui soit ménagé ? Y a-t-il une leçon qui lui soit épargnée ? Qui signalera la moindre concession, la plus inoffensive faiblesse, la plus légère flatterie ?

Ceux qui ont cherché surtout dans l'encyclique du 15 mai 1891 les théories favorables aux travailleurs, ont décerné à Léon XIII le nom de « Pape des Ouvriers ». Après avoir entendu la voix pontificale condamner avec tant de vigueur les meneurs du socialisme, rappeler

avec tant de force aux ouvriers leurs devoirs professionnels, s'élever si énergiquement contre toute revendication violente ou séditeuse, et prêcher si éloquemment l'union des classes, les chefs d'industrie ne pourraient-ils pas de leur côté saluer Léon XIII du nom de « Pape des Industriels »?

II

Quand Léon XIII dans l'encyclique *rerum novarum* en vient à tracer leurs devoirs aux industriels, ceux-ci ne sont donc pas en droit de le récuser comme suspect d'hostile partialité à leur égard.

Ce qui, d'autre part, n'est pas pour leur déplaire, c'est que Léon XIII ne se présente pas à eux à l'instar de ces docteurs plus suffisants que sérieux, qui tranchent les questions les plus graves avec la plus parfaite désinvolture, comme si la solution n'était qu'un jeu pour leur génie : c'est après avoir déclaré la matière délicate et difficile que le Pape aborde son sujet, en prenant soin d'étayer chacune de ses propositions avec une solidité ne laissant rien à désirer.

Analysons les devoirs que l'encyclique impose aux chefs d'industrie. Il est bien entendu que nous ne parlerons pas des devoirs communs à tous les riches, mais seulement des devoirs propres aux industriels.



Le Pape réduit à trois les devoirs des industriels à l'égard de leurs ouvriers. Prenons le texte de l'encyclique ; nous n'y ajouterons qu'un commentaire succinct.

1. Premier devoir : respecter la dignité de l'ouvrier.

« Quant aux patrons, ils ne doivent point traiter l'ouvrier en esclave ; il est juste qu'ils respectent en lui la dignité de

l'homme, élevée encore par celle du chrétien... Il est honteux et inhumain d'user d'un homme comme d'un vil instrument de lucre, de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras. »

Que l'industriel ne puisse traiter l'ouvrier en esclave; qu'il doive respecter en lui la dignité d'homme et de chrétien; qu'il serait odieux d'user de l'ouvrier comme d'un vil instrument de lucre, de ne l'estimer qu'en raison de son « rendement », voilà certes une affirmation qui, après dix-neuf siècles de civilisation chrétienne, trouverait bien peu de contradicteurs sur le terrain de la théorie philosophique.

Au surplus, si cette affirmation avait besoin de justification, celle-ci se trouverait dans quelques lignes de l'encyclique, qui apportent une bien vive lumière à quiconque veut se donner la peine de les lire avec une loyale attention.

« La vie du corps quelque précieuse et désirable qu'elle soit, n'est pas le but dernier de notre existence; elle est une voie et un moyen pour arriver, par la connaissance du vrai et l'amour du bien, à la perfection de la vie de l'âme. C'est l'âme qui porte gravées en elle-même l'image et la ressemblance de Dieu; c'est en elle que réside cette souveraineté dont l'homme fut investi quand il reçut l'ordre de s'assujettir la nature inférieure et de mettre à son service les terres et les mers... »

Ou bien il faut nier l'existence de l'âme, dénaturer son essence et rejeter son immortalité, ou bien il faut admettre que tous les êtres qui en sont doués, l'emportent infiniment en dignité sur tout le reste de la création, qui n'a ni la ressemblance avec Dieu comme signe distinctif, ni l'immortalité comme suprême fin.

Il s'ensuit, en toute rigueur de logique, que traiter l'être doué d'une âme, sans plus d'égards que la créature qui en est privée, serait aussi odieux qu'il serait

insensé de traiter ce qui n'a pas d'âme à l'égal de l'homme qui en est pourvu.

Caligula, quand il traitait son cheval comme un homme, agissait en fou. Les trafiquants arabes qui traitent l'homme comme la brute sont des monstres.

Que dirait-on de celui qui traiterait, non plus même ses chevaux, mais ses engins mécaniques, un métier à tisser, une cardé, une turbine, un pilon, comme s'ils étaient des hommes? Qu'il est plus fou que Caligula. Que faudrait-il alors penser de ceux qui traiteraient les hommes comme s'ils étaient de la matière brute, des machines ne différant des autres machines que parcequ'elles sont de chair et d'os au lieu d'être d'acier, de fer et de bois?

Se trouvera-t-il des économistes pour insister et pour dire : « Sans doute au point de vue philosophique où se place le Pape, l'homme, avec son âme immortelle, l'emporte infiniment sur la matière inerte; sans doute encore, à ce point de vue, tous les hommes sont au fond de valeur égale, parce que la supériorité absolue et éternelle qu'ils doivent à leur âme, domine jusqu'à les annihiler les infériorités de naissance, de complexion, de fortune et toutes autres dissemblances également relatives et éphémères. Mais ce point de vue n'est pas le nôtre; il n'est pas celui du monde des affaires. Au point de vue économique, la valeur de tout être, homme, animal, chose quelconque, se mesure à cet unique étalon : la balance de ce qu'il coûte et de ce qu'il rapporte, de ce qu'il consomme et de ce qu'il produit. »

Il est loisible à ces économistes de se placer à tel point de vue qu'ils préfèrent, mais il y a une impossibilité radicale contre laquelle ils se heurteront toujours : l'impossibilité de scinder le composé humain.

Ah! s'il était possible de dédoubler l'homme, au gré de la fantaisie; de saluer aujourd'hui dans cet être

l'âme immortelle qui le distingue de tous les autres êtres et le rend souverain de la création, et de faire abstraction de cette âme en ne voyant plus dans l'homme qu'un organisme plus ou moins avantageusement productif!

Mais la nature de l'homme est absolument réfractaire à ce dédoublement. L'homme, aussi longtemps qu'il lui reste un souffle de vie, ne se peut concevoir distinct de son âme, car c'est précisément l'union intime de l'âme et du corps qui constitue l'essence et la caractéristique de l'être humain.

Assurément, l'économiste, l'industriel, a raison d'estimer d'autant plus l'ouvrier qu'il est plus robuste, plus adroit, plus appliqué, et que, grâce à ces qualités, il fournit une plus forte somme de travail meilleur et moins onéreux. Mais pour être dans le vrai, il doit discerner dans les qualités professionnelles et économiques de l'ouvrier, l'influence prépondérante des facultés de l'âme.

L'adresse au travail se conçoit-elle sans l'intelligence qui la guide?

La volonté n'est-elle pas le ressort et le moteur de la force physique?

Et n'est-ce pas l'amour du travail qui fait que l'ouvrier a, suivant l'expression si juste, le cœur à la besogne?

Par conséquent, même au point de vue économique et industriel, le travailleur ne vaut que par son âme : ses qualités morales, c'est l'âme qui en est le siège, et ses aptitudes physiques, c'est l'âme qui leur donne l'impulsion.

L'encyclique a donc raison de dire qu'il est honteux et inhumain d'user de l'homme comme d'un vil instrument de lucre, de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras. Elle a raison de proclamer que les patrons ont pour premier devoir de respecter

dans l'ouvrier la dignité de l'homme, relevée encore par celle du chrétien.

Ce respect de la dignité humaine de l'ouvrier ne peut se borner à un sentiment intime ou à des déclarations platoniques. Il demande à être traduit en actes. C'est le complément du premier devoir que l'encyclique impose aux industriels.

« Le christianisme, en outre, prescrit qu'il soit tenu compte des intérêts spirituels de l'ouvrier et du bien de son âme.

« Aux maîtres il revient de veiller qu'il y soit donné pleine satisfaction;

« que l'ouvrier ne soit point livré à la séduction et aux sollicitations corruptrices;

« que rien ne vienne affaiblir en lui l'esprit de famille ni les habitudes d'économie. »

Ailleurs, l'encyclique cite au nombre des circonstances où la force et l'autorité des lois doivent intervenir

« dans les limites de ce qui est nécessaire pour réprimer les abus et écarter les dangers, le cas où il arriverait qu'on foule aux pieds la religion des ouvriers, en ne leur facilitant point l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu; que la promiscuité des sexes, ou d'autres excitations au vice constituent dans les usines un péril pour la moralité; que les patrons écrasent les travailleurs sous le poids de fardeaux iniques, ou déshonorent en eux la personne humaine par des conditions indignes et dégradantes... »

Depuis 1789 « l'homme » n'a certes pas manqué de dithyrambes, mais, pour qui ne se laisse pas payer de mots, la plupart de ces bruyantes apologies sonnent bien creux, et trahissent plus d'hypocrite égoïsme que de généreuse sincérité.

Quel profit en est-il revenu à l'immense majorité des hommes, à la multitude des prolétaires qui peine, souffre et meurt, presque sans se douter de cette grande chose qu'est la dignité humaine?

L'égoïsme est une des taches originelles des apologies de l'homme qui s'inspirent de 1789. En ce temps-là, le tiers-état fut passionnément préoccupé d'anéantir ce qu'il voyait au-dessus de lui, mais ce qui était en-dessous, y fit-il seulement attention? Du peuple, du « quatrième état » il ne prit cure; cette masse grouillante, cela ne regardait pas la bourgeoisie. Puisque le tiers devait être tout, que pouvait être le reste? Rien.

Révolte de l'orgueil humilié qui s'irrite, mais borne ses revendications égoïstes à « l'ôte-toi de là que je m'y mette », voilà tout ce qu'on trouve dans les revendications bourgeoises de 1789 en faveur de l'homme.

Si la dignité humaine telle que la dénaturent les idées de 1789 n'est qu'un fonds d'orgueil doublé d'égoïsme, il est évident qu'avec cette conception, le riche et le puissant ne peuvent être que des dédaigneux et des oppresseurs, et que les pauvres et les petits doivent fatalement devenir des révoltés et des agresseurs.

Telle, au contraire, que la définit l'encyclique *rerum novarum*, la dignité humaine revêt une grandeur dont la majesté rayonne dans l'homme le plus humble comme dans l'homme le plus puissant; rappelons en effet, que suivant l'encyclique, la dignité de tout homme lui vient de son âme, qui porte gravée en elle l'image et la ressemblance de Dieu, et qui a pour fin la possession éternelle et béatifique du même Dieu; dans la mesure que l'âme réalise mieux dans l'être humain, quelque'il soit, la ressemblance avec Dieu, en d'autres termes, dans la mesure qu'elle le rapproche de la perfection morale, dans la même mesure elle élève et anoblit la dignité humaine, en même temps qu'elle assure à l'homme la réalisation de sa destinée.

On conçoit que la sauvegarde et le développement d'une dignité si éminente, ne soient pas pour l'être qui en est revêtu une préoccupation purement faculta-

tive, mais un devoir impérieux dont lui-même ne peut s'affranchir et dont nul autre homme ne peut entraver l'accomplissement.

« Cette dignité humaine, que Dieu lui même traite avec un grand respect, il n'est permis à personne de la violer impunément, ni d'entraver la marche de l'homme vers cette perfection qui est en harmonie avec sa destinée éternelle et céleste.

« Bien plus, il n'est même pas loisible à l'homme sous ce rapport, de déroger spontanément à la dignité de sa nature, ou de vouloir l'asservissement de son âme, car il ne s'agit pas de droits dont il ait la libre disposition, mais de devoirs envers Dieu qu'il doit religieusement remplir. »

Nous avons dit que le Pape ne tait pas les devoirs qui incombent aux ouvriers, tandis que tant de faux amis du peuple ne lui parlent que de ses droits. Or voilà que Léon XIII, en imposant aux travailleurs comme un devoir sacré le maintien intégral de la dignité de leur nature, leur fournit du même coup le rempart le plus inexpugnable contre tout asservissement de leur âme et la sauvegarde la plus invincible de ce droit sublime trop souvent méconnu : le droit au respect !

Ceux d'entre les industriels qui mériteraient le reproche de ne pas tenir compte des besoins de l'âme de l'ouvrier ; de lui rendre impossible ou trop difficile l'accomplissement de ses devoirs envers Dieu ; de le soumettre à un régime démoralisateur ; de lui prescrire des obligations dégradantes, ces industriels se trouveraient-ils justifiés en répondant, qu'après tout, ces conditions avilissantes, immorales et impies ont été librement acceptées, et que, dès lors, non-seulement tout l'odieux en disparaît comme par enchantement, mais que même les vouloir proscrire après cette libre acceptation constituerait un attentat à la liberté de l'ouvrier ?

L'encyclique réfute ce sophisme.

Sans parler de ce que la liberté subjective aurait d'illusoire dans les conventions en cause, elle dénie, au

point de vue objectif, le droit à l'existence, à la liberté pour l'ouvrier de déroger lui-même à la dignité de sa nature ou d'accepter l'asservissement de son âme.

Les industriels de qui nous parlons seraient donc mal venus à se retrancher derrière le respect d'une liberté qui n'existe pas; ils sont tout simplement les provocateurs, les complices, les coauteurs d'un double crime de l'ouvrier : crime de lèse-dignité humaine et crime de lèse-majesté divine.

A première vue, la théorie de l'encyclique pourra paraître outrée à quelques-uns. Mais nous en sommes convaincus, après réflexion mûre et consciencieuse, après sérieuse méditation sur la dignité de la nature humaine, aussi intangible dans la personne de l'ouvrier que dans la personne du chef d'industrie, tous les esprits droits s'inclineront et donneront raison aux enseignements du Pape.

Nous irons jusqu'à demander même aux industriels qui feraient dater de la Proclamation des droits de l'homme en 1789, l'émancipation et l'essor de l'humanité, s'ils ne croient pas juste de donner leur admiration et leur... adhésion à la Charte de la dignité de l'homme que l'encyclique du 15 mai 1891 a tracée en termes d'une si énergique et si éloquente concision?



2. Après avoir affirmé la noblesse de la dignité humaine et ses inviolables droits, le Pape trace aux chefs d'industrie leur second devoir en ces termes :

« Défense aux maîtres d'imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de leurs forces ou en désaccord avec leur âge ou leur sexe. »

Nous avons eu l'occasion de citer précédemment le passage de l'encyclique où le Pape place au nombre

des cas de légitime intervention des pouvoirs publics, celui où *les patrons écrasent les travailleurs sous le poids de fardeaux iniques.*

Le principe posé par le Pape en cette matière de ce que nous appellerons le poids du travail, ne peut dans la théorie soulever aucune contestation.

Pour faire en quelque sorte toucher du doigt la rigoureuse justesse de ce principe, il suffit d'énoncer les termes qui devraient exprimer le principe opposé, et de dire : Il est permis aux maîtres d'imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de leurs forces ou en désaccord avec leur âge ou leur sexe.

N'est-il pas vrai que la conscience publique n'aurait pas assez d'anathèmes pour le sans-cœur qui émettrait une aussi odieuse affirmation ?

Seulement, si la théorie ne peut faire naître aucune contradiction, elle ne parvient pas toujours à imposer son joug à la pratique.

Dans les cas où les chefs d'industrie voudraient imposer à leurs ouvriers un travail brutalement au-dessus de leur force musculaire, comme de transporter des charges excessives ou de soulever des fardeaux trop lourds, l'insuffisance physique à fournir un tel travail serait à la fois la protestation la plus douloureusement éloquente et la barrière la plus indiscutablement infranchissable.

Mais où la délimitation exacte entre la norme légitime et l'excès abusif est plus délicate, c'est en matière de durée du travail. Le travail d'intensité moyenne, qui n'a rien d'exagéré dans la dépense de forces qu'il exige, a, lui aussi, des bornes de durée, au delà desquelles il devient accablant et abusif.

Citons l'encyclique, en faisant remarquer que dans le passage qui va suivre, le Pape invoque l'intervention de l'Etat :

« Pour ce qui est des intérêts physiques et corporels, l'autorité publique doit tout d'abord les sauvegarder en arrachant les malheureux ouvriers aux mains de ces spéculateurs qui, ne faisant point de différence entre un homme et une machine, abusent sans mesure de leurs personnes pour satisfaire d'insatiables cupidités. Exiger une somme de travail qui, en émoussant toutes les facultés de l'âme, écrase le corps et en consume les forces jusqu'à l'épuisement, c'est une conduite que ne peuvent tolérer ni la justice ni l'humanité. L'activité de l'homme, bornée comme sa nature, a des limites qu'elle ne peut franchir. Elle s'accroît sans doute par l'exercice et l'habitude, mais à la condition qu'on lui donne des relâches et des intervalles de repos.

« Le droit au repos de chaque jour ainsi que la cessation du travail le jour du Seigneur doivent être la condition expresse ou tacite de tout contrat passé entre patrons et ouvriers. Là où cette condition n'entrerait pas, le contrat ne serait pas honnête, car nul ne peut EXIGER ou PROMETTRE la violation des devoirs de l'homme ENVERS DIEU et ENVERS LUI-MÊME. »

L'ouvrier a donc droit au repos de toute la journée du dimanche et à un minimum d'heures de repos chaque jour.

Il n'est pas libre de renoncer à ce droit, parce que ce droit est le moyen nécessaire à l'accomplissement d'un double devoir : devoir de consacrer dans le repos le septième jour à Dieu; devoir de conserver la vie de l'âme et du corps.

L'obligatoire repos d'un jour entier sur sept était déjà prescrit par la législation mosaïque; le décalogue nouveau a maintenu cette loi tant de fois séculaire; il a seulement substitué le dimanche au sabbat.

Le repos quotidien, en dehors des irrésistibles lois de la nature physique, est prescrit par l'obligation qu'à l'homme de conserver son existence psychique et corporelle, et cette obligation dérive de ce que l'homme n'est ni l'auteur ni le maître de sa vie, mais la tient de Dieu et lui en doit compte. Il ne lui est pas permis de s'ôter la vie du corps, de se faire mourir soit en

peu de temps, soit à la longue; il ne peut s'ôter la vie de l'âme en laissant atrophier ses nobles facultés. Or un travail insuffisamment interrompu par un repos réparateur, a nécessairement pour résultat, comme le dit l'encyclique, d'émousser toutes les facultés de l'âme et de consumer les forces du corps jusqu'à l'épuisement.

Si l'ouvrier n'est pas libre de renoncer à son droit au repos complet du dimanche et au minimum de repos quotidien, il s'ensuit que le chef d'industrie ne peut lui enlever l'exercice de ce droit, ni contre son gré, ni de son consentement.

Il en est du droit au repos comme du droit au respect : il a sa base dans le devoir, et partant il est inaliénable et inviolable comme le devoir lui-même.

Le principe d'un minimum de repos quotidien étant posé et justifié, reste à doser ce minimum.

« En général, la durée du repos doit se mesurer d'après la dépense des forces qu'il doit restituer. »

Cette règle est claire; elle est fondée en raison et en équité.

Son application demande des distinctions que le bon sens et la bonne foi suffisent à établir.

« Les intervalles de repos doivent être proportionnés à la nature du travail et à la vigueur de l'ouvrier et réglés d'après les circonstances des temps et des lieux. L'ouvrier qui arrache à la terre ce qu'elle a de plus caché, la pierre, le fer et l'airain, a un labeur dont la brièveté devra compenser la peine et la gravité, ainsi que le dommage physique qui peut en être la conséquence. »

Tout cela est obvie et se passe de commentaires.

Il est superflu d'ajouter qu'une objection tirée des nécessités de la concurrence ne serait pas en situation. Il suffit à cet égard de ne pas perdre de vue que la doctrine de l'encyclique n'est pas réservée à tel ou tel pays, mais s'adresse au monde entier.

A vos concurrents aussi bien qu'à vous-mêmes, pouvons-nous dire aux industriels, est imposée l'obligation d'accorder à leurs ouvriers les heures de repos, jugées nécessaires d'après le même critérium de la restitution des forces dépensées au travail. Vous êtes absolument tous sur la même ligne. Tous les industriels sont égaux devant la loi du *minimum* de repos des travailleurs.

Nous savons très bien que les ouvriers de tel pays abattent plus de besogne en un même nombre d'heures que les ouvriers de tel autre pays. Des différences à l'heure-rendement, si l'on peut ainsi parler, sont même parfois très sensibles dans les diverses localités d'un même pays.

Mais en quoi donc ces inégalités infirment-elles la loi du *minimum* de repos quotidien? Toutes autres sont les conclusions pratiques et économiques qui découlent de ces mêmes inégalités.

D'abord, le plus vulgaire bon sens empêchera l'industriel d'ouvrir une usine, dans une contrée où la moyenne des ouvriers serait d'une aptitude ou d'une activité appréciablement inférieures à celle de la moyenne des travailleurs de la contrée où sont établis ses concurrents. A moins qu'il ne trouve par ailleurs des compensations, comme celle que donneraient le meilleur marché de la matière première ou du combustible, une économie de main-d'œuvre ou de frais de transport, et d'autres avantages du même genre.

Ensuite, suivant les circonstances, et en harmonie avec les exigences de l'intérêt général du pays, il pourrait y avoir lieu pour l'Etat de donner à l'industrie le secours d'un régime douanier compensateur.

Au surplus, pourvu que le *minimum* de repos indispensable soit respecté, il est évident que l'industriel peut convenir avec ses ouvriers de tel nombre d'heures de travail quotidien qu'il jugera utile ou néces-

saire. Car, remarquons-le, l'encyclique, avec ses sages et multiples distinctions, se place aux antipodes des trois-huit ineptement uniformes, avec leur invariable tiers de travail sans acception de temps, de lieux, ni même de nature du labeur.

Le champ reste large ouvert à la concurrence. Il n'y a, au fond du champ, qu'une barrière infranchissable, également dressée devant tous les lutteurs industriels : c'est celle du minimum de repos quotidien que réclame la restitution des forces absorbées par le travail de chaque jour. Nous nous demandons quelle raison il serait possible d'invoquer pour prétendre la briser.

Nous estimons inutile d'insister davantage pour faire ressortir la justesse de la théorie de l'encyclique en cette matière, et la parfaite harmonie de cette doctrine avec les principes économiques et les intérêts industriels sainement entendus.

Quant au travail des femmes et des enfants, les termes de l'encyclique qui y ont rapport défont, dans leur teneur, toute contestation :

« Ce que peut réaliser un homme valide et dans la force de l'âge, il ne serait pas équitable de le demander à une femme ou à un enfant.

« L'enfance en particulier — et ceci demande à être observé strictement — ne doit entrer à l'usine qu'après que l'âge aura suffisamment développé en elle les forces physiques, intellectuelles et morales, sinon, comme une herbe encore tendre, elle se flétrira par un travail trop précoce et il en sera fait de son éducation.

« De même, il est des travaux moins adaptés à la femme que la nature destine plutôt aux ouvrages domestiques; ouvrages d'ailleurs qui sauvegardent admirablement l'honneur de son sexe et répondent mieux, de leur nature, à ce que demandent la bonne éducation des enfants et la prospérité de la famille. »



3. Le troisième devoir que l'encyclique impose aux chefs d'industrie est de payer à l'ouvrier un juste salaire.

« Nous passons à présent à un autre point de la question d'une importance grande et qui, pour éviter tout extrême, demande à être défini avec justesse. Nous voulons parler de la fixation du salaire.

« Le salaire, ainsi raisonne-t-on, une fois librement consenti de part et d'autre, le patron, en le payant, a rempli tous ses engagements et n'est plus tenu à rien. Alors seulement la justice se trouverait lésée, si lui refusait de tout solder, ou l'ouvrier d'achever tout son travail et de satisfaire à ses engagements; aux quels cas, à l'exclusion de tout autre, le pouvoir public aurait à intervenir pour protéger le droit de chacun.

« Pareil raisonnement ne trouvera pas de juge équitable qui consente à y adhérer sans réserve, car il n'embrasse pas tous les côtés de la question et il en omet de fort sérieux.

« Travailler, c'est exercer son activité dans le but de se procurer ce qui est requis pour les divers besoins de la vie, mais surtout pour l'entretien de la vie elle-même. *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.*

« C'est pourquoi le travail a reçu de la nature comme une double empreinte : il est PERSONNEL, parce que la force active est inhérente à la personne et qu'elle est la propriété de celui qui l'exerce et qui l'a reçue pour son utilité.

« Il est NÉCESSAIRE, parce que l'homme a besoin du fruit de son travail pour se conserver son existence, et qu'il doit la conserver pour obéir aux ordres irréfragables de la nature.

« Or, si l'on ne regarde le travail que par le côté où il est personnel, nul doute qu'il ne soit au pouvoir de l'ouvrier de restreindre à son gré le taux du salaire; la même volonté qui donne le travail peut se contenter d'une faible rémunération ou même n'en exiger aucune.

« Mais il en va tout autrement si au caractère de PERSONNALITÉ on joint celui de NÉCESSITÉ dont la pensée peut bien faire abstraction, mais qui n'en est pas séparable en réalité.

« Et, en effet, conserver l'existence est un devoir imposé à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans crime. De ce devoir découle nécessairement le droit

de se procurer les choses nécessaires à la subsistance et que le pauvre ne se procure que moyennant le salaire de son travail.

« Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire, au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que LE SALAIRE NE DOIT PAS ÊTRE INSUFFISANT A FAIRE SUBSISTER L'OUVRIER SOBRE ET HONNÊTE. Que si, contraint par la nécessité ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, il accepte des conditions plus dures que d'ailleurs il ne lui était pas loisible de refuser, parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste. »

De même que pour le repos quotidien, nous trouvons dans l'encyclique, pour le salaire, le principe justifié d'un minimum et la fixation, en règle générale, de ce minimum, et, pour la troisième fois, nous sommes en présence d'un devoir du chef d'industrie, correspondant à un droit de l'ouvrier, basé lui-même sur un devoir impérieux.

L'ouvrier a droit à un minimum de salaire, parce qu'il a le devoir de se conserver l'existence et qu'il a besoin d'un minimum de salaire pour remplir ce devoir.

Le devoir de conserver l'existence est donc la base commune du droit au minimum de repos et du droit au minimum de salaire.

Base indestructible, il faut le reconnaître : édifiée par Dieu lui-même, l'auteur et la fin de l'existence humaine; cimentée par le droit naturel; indispensable à la conservation de la société tout entière.

En théorie, et en tant qu'il ne soit pas sous le joug de quelque contrainte morale, l'ouvrier n'a donc pas même le droit de se contenter d'un salaire qui ne suffirait pas aux nécessités du maintien de l'existence, c'est-à-dire, aux nécessités de l'accomplissement d'un devoir primordial. L'homme ne peut se donner ou

accepter la mort par le dénuement pas plus que par le poison. Mais du moment que le devoir de conserver l'existence est à couvert, l'obligation du minimum de salaire fait place à la liberté des conventions.

Il nous semble qu'en philosophie, en morale, en droit naturel, le principe du minimum de salaire basé sur le devoir de conserver l'existence, ne doit craindre aucune opposition de la part des esprits sérieux et loyaux.

Mais en économie industrielle, le principe du minimum de salaire ne se heurte-t-il pas jusqu'à se briser, contre une loi, brutale si l'on veut, mais absolument indéniable, parce qu'elle est l'énoncé d'un fait évident, qui se répète avec une constante uniformité : la loi de l'offre et de la demande ?

Que la loi de l'offre et de la demande conservera toujours son empire, et que toutes les invectives que l'on pourra jamais lancer contre elle, la laisseront debout, c'est ce dont nous sommes parfaitement convaincu. Si deux maîtres courent après un ouvrier le salaire montera, et si deux ouvriers courent après un maître, le salaire baissera, alors même que tous les pouvoirs publics du monde décrèteraient l'impossibilité de ces fluctuations.

Seulement, il n'est pas moins certain que les fluctuations dérivant du jeu de l'offre et de la demande ne sont pas d'une élasticité infinie, et qu'elles doivent fatalement évoluer entre un maximum et un minimum qu'elles ne dépasseront jamais.

En d'autres termes, la loi de l'offre et de la demande est inséparable de la loi du minimum et du maximum. Entre ces deux points extrêmes les fluctuations de hausse et de baisse vont et viennent sous la poussée de l'offre et de la demande, comme les eaux d'un fleuve sous la poussée du flux et du reflux de la marée. Il en est ainsi dans toute l'étendue du vaste domaine des affaires.

Quand deux propriétaires d'immeubles courent après un locataire, les loyers baissent, mais le locataire ainsi pourchassé se ferait une singulière illusion, s'il espérait entendre un des propriétaires concurrents lui offrir en fin de compte une occupation gratuite. Dans notre bonne ville de Gand les maisons à louer sont très nombreuses; il y a donc beaucoup de propriétaires courant après un locataire; connaissez-vous un seul de nos concitoyens logé à titre gratuit?

Quand deux aspirants-locataires courent après un propriétaire, le loyer hausse, mais cette hausse s'arrêtera net immédiatement au-delà de la frontière du portemonnaie concurrent le moins profond.

Un notaire habile qui voit se presser de nombreux amateurs à la table des enchères, réussit à pousser les offres jusqu'à des taux très élevés, mais enfin, malgré tout l'emballement qu'il aura provoqué, les enchérisseurs se tairont l'un après l'autre, dans un ordre de priorité inverse de l'importance des ressources dont ils disposent et de l'utilité qu'ils peuvent retirer du bien exposé en vente. Si d'aventure les séductions de l'affiche n'ont alléché qu'un seul et unique amateur, le vendeur qui a besoin de réaliser, se décidera peut-être à céder son bien à vil prix, mais il n'ira jamais jusqu'à en faire purement et simplement abandon ou cadeau. Nous nous supposons en effet sur le terrain des affaires, et non dans le domaine des fantaisies ou des libéralités.

Chez le marchand de denrées coloniales, de charbon, de fer, de n'importe quel article, nous pourrons, si l'offre de ces marchandises est forte, acheter à des prix très réduits, mais malgré la pléthore du marché nous ne recevrons certes jamais pour rien ni le fer, ni le charbon, ni la cassonnade.

Revenons-en à l'industrie. Là aussi nous rencontrons, comme partout, les fluctuations de l'offre et de la demande allant et venant entre un maximum et un

minimum. Afin de serrer notre sujet de plus près ne nous occupons que du prix de revient.

Le prix de revient comprend, en règle générale, deux grands facteurs : le coût de la matière première et les frais généraux.

La matière première de nos grandes industries locales, pour citer un exemple, le lin, le coton, la betterave, si la récolte a réussi, pourra s'acheter à des prix très bas, mais quel industriel se flattera de travailler jamais de la matière première qui lui serait cédée pour rien? Il y aura toujours un minimum de prix à payer, qui comprendra le remboursement des frais qu'a entraînés la production de la matière première, et une certaine rémunération du producteur, sans laquelle celui-ci préférera produire quelque autre denrée, ou même, s'il en a les moyens, se dispenser de tout travail de production.

Par contre, en cas de pénurie de la récolte, le prix de la matière première, tout en atteignant des cotes excessivement élevées, ne pourra dépasser un maximum, lequel sera déterminé par plusieurs éléments, dont un des principaux sera la dernière limite du prix de vente à obtenir de la matière première transformée.

Les frais généraux se décomposent en postes nombreux : main-d'œuvre, combustible, équipement des mécaniques, éclairage, graissage, camionnage et bien d'autres. En est-il un seul dont le prix ne subisse les fluctuations de l'offre et de la demande, et dont les variations de prix n'oscillent entre un minimum et un maximum de bon marché et de cherté?

Quelque impérieuses qu'on suppose les nécessités de la concurrence, qui donc attribuerait à ces nécessités le droit et le pouvoir de faire exiger par l'industriel du combustible gratuit, de l'éclairage gratuit, des réparations de matériel gratuites, des lubrifiants gratuits, de l'emballage gratuit?

Pourquoi ces mêmes nécessités de la concurrence

pourraient-elles légitimer la main-d'œuvre gratuite? En quoi donc la conception du minimum de prix de la main-d'œuvre, du minimum de salaire, est-elle plus incompatible avec les nécessités de la concurrence, que la conception du minimum de prix de tous les autres éléments des frais généraux industriels?

Mais, dira-t-on, qui parle de l'absurde hypothèse d'une main-d'œuvre gratuite?

Qui? Tous ceux qui rejettent le principe d'un minimum de salaire. Oui, c'est jusqu'à proclamer la possibilité d'une gratuité complète de la main-d'œuvre, que doivent aller les adversaires du minimum de salaire, car admettre que le salaire ne peut tomber à zéro, c'est évidemment admettre qu'un minimum de salaire est inévitable.

Non-seulement le principe du minimum de salaire résiste victorieusement aux attaques dont il est l'objet, mais, en théorie, le minimum de salaire est plus facile à déterminer que le minimum de prix des autres éléments du prix de revient; il est moins complexe et moins variable :

« Alendo opifici, frugi quidem et bene morato, haud imparum esse mercedem oportet. Il faut que le salaire ne soit pas insuffisant à la subsistance de l'ouvrier frugal et de bonne moralité. »

Serait-il possible, quand on s'en tient au texte de l'encyclique, de prétendre qu'en théorie ce minimum fût susceptible d'être abaissé?

La question se présente si le Pape entend réduire le juste salaire à ce qui est indispensable pour la subsistance de l'ouvrier pris individuellement, ou s'il estime que par le salaire l'ouvrier sobre et de bonne moralité doit aussi pouvoir subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants.

L'encyclique ne tranche pas la question *in terminis*.

Nous y lisons cependant, au passage où Léon XIII recommande l'esprit d'épargne à l'ouvrier :

« Mercedem si ferat opifex satis amplam ut ea SE UXOREMQUE ET LIBEROS tueri commodum queat, facile studebit parsimoniae..... Si l'ouvrier reçoit un salaire suffisant pour parer aisément A SES BESOINS ET A CEUX DE SA FEMME ET DE SES ENFANTS, il s'appliquera facilement à l'économie. »

Le salaire « familial » est tout au moins entrevu dans ces lignes.

Sans trop scruter les intentions de Léon XIII, nous faisons ce raisonnement qui nous paraît irréfutable :

Tout le monde s'accorde pour dire qu'il est souverainement désirable 1) que l'ouvrier fonde une famille; c'est une garantie d'ordre et de moralité; 2) que l'ouvrier fasse des économies et donne à celles-ci la meilleure affectation, qui est a) l'assurance contre la maladie par l'affiliation à la société de secours mutuels, b) l'assurance contre la vieillesse par la contribution à la caisse de retraite, c) même l'acquisition d'un petit patrimoine — *ad modicum censum pervenire* — par le paiement de faibles annuités à long terme.

Or, qui veut la fin veut les moyens.

L'ouvrier n'a pas d'autres ressources que son salaire.

Il faut donc que le salaire soit suffisant d'abord pour la subsistance de l'ouvrier lui-même et de sa famille, supposée d'importance numérique moyenne. Ce n'est qu'après avoir pourvu à sa subsistance et à celle de sa femme et de ses enfants, que l'ouvrier peut songer à l'épargne : *primum vivere dein parsimoniare*.

Il faut donc que le salaire soit suffisant aussi pour que l'ouvrier sobre et de bonne moralité, après avoir pourvu à la subsistance de sa famille, soit en état d'effectuer les versements nécessaires à la société de secours mutuels et à la caisse de retraite. Mettons que

l'acquisition d'un patrimoine, si désirable qu'elle soit, puisse être considérée comme du luxe.

Proclamer la nécessité de l'épargne ouvrière et de la prévoyante et sage affectation de celle-ci, et ne pas proclamer la nécessité d'un salaire suffisant à cette fin, ce serait, il faut le reconnaître, une bien cruelle dérision!

Mais ceci nous a éloignés du texte de l'encyclique *rerum novarum*. Hâtons-nous d'y retourner.

Les industriels ne perdront pas de vue que si le Pape leur fait une obligation de payer à l'ouvrier sobre et de bonne moralité un salaire qui ne soit pas insuffisant à le faire subsister, il fait d'autre part à l'ouvrier une obligation de justice de prester intégralement et fidèlement tout le travail qu'il s'est obligé de fournir. Au minimum de salaire à payer correspond le minimum de travail à exécuter.

III

Les devoirs que l'encyclique impose en propre aux industriels se résument exactement, pensons-nous, dans ces trois formules :

Les chefs d'industrie doivent respecter dans l'ouvrier la dignité humaine que Dieu lui-même traite avec un grand respect.

Les chefs d'industrie doivent accorder à l'ouvrier le repos du dimanche, et, chaque jour, le repos nécessaire à la restitution des forces dépensées au travail.

Les chefs d'industrie doivent payer à l'ouvrier un salaire qui ne soit pas insuffisant à la subsistance du travailleur sobre et de bonne moralité.

A notre sens, les industriels, sauf de rares exceptions, seraient tout disposés à sortir de leur réserve à l'égard des théories de l'encyclique, et à exprimer leur adhésion aux trois formules qui résument leurs devoirs,

s'ils n'étaient retenus par une préoccupation qui, pour les hommes d'affaires, est la première et la dernière en toutes choses, et qui ne trouve pas, qui ne pouvait pas trouver ses apaisements dans l'encyclique rerum novarum. Nous parlons de la préoccupation du chiffre.

Minimum de repos quotidien, combien cela fait-il en heures et en minutes ?

Minimum de salaire, combien cela fait-il en francs et en centimes ?

Ces questions sont assurément très légitimes ; il faut même dire qu'aussi longtemps qu'elles ne seront pas tranchées, le problème social restera loin de sa solution pratique, car, tout naturellement, les ouvriers les posent aussi bien que les industriels.

Il était impossible que l'encyclique répondît à ces questions, parceque, ne faisant pas œuvre de nivellement comme les coryphées du socialisme, elle ne pouvait établir un tarif, un barème unique pour le monde entier. Quant à dresser autant de barèmes qu'il y a de situations différentes dans les différentes industries des différentes nations du globe, c'est une œuvre d'une impossibilité manifeste, d'autant que ces situations sont non seulement diverses dans l'espace, mais encore variables dans le temps.

Toutefois, le Pape, loin d'esquiver la difficulté, a eu soin d'indiquer le moyen de la résoudre.

Quel est-ce moyen ? Est-ce l'intervention des pouvoirs publics ? Non, à moins d'une extrême nécessité, si l'absence de cette intervention devait fatalement perpétuer d'indiscutables abus, d'évidentes injustices.

« De peur que dans ce cas, dit l'encyclique, *c'est-à-dire en ce qui concerne la fixation du salaire*, comme en ce qui concerne la journée du travail... les pouvoirs publics interviennent inopportunément, vu surtout la variété des circonstances, des temps et des lieux, il sera préférable qu'en principe la solution en soit réservée à des associations (*collegiis*)

ou que l'on recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers, même, si c'était nécessaire, avec le secours et l'appui de l'État. »

Nous nous occuperons à l'instant de la compétence des associations pour la tarification des heures de repos et des salaires.



Auparavant, nous parcourons les pages que l'encyclique consacre aux associations ouvrières, en ramenant, à notre point de vue spécial, à cinq propositions, tout ce que le Pape écrit sur ce sujet.

1. De droit naturel il appartient aux hommes de créer des associations ouvrières comme toute autre société privée. Les pouvoirs publics existant pour la sauvegarde des droits naturels, ne peuvent donc en principe empêcher l'existence des associations privées, à moins qu'elles ne poursuivent un but contraire à l'honnêteté, à la justice ou à la sécurité publique.

2. En présence du grand nombre d'associations ouvrières formées dans un esprit hostile à la religion et à l'ordre, il appartient aux ouvriers chrétiens de s'unir de leur côté; les efforts très louables pour venir en aide aux travailleurs en cette matière ont déjà réalisé un bien considérable et promettent des résultats encore plus consolants.

3. L'objet principal des associations ouvrières doit être le perfectionnement moral et religieux de leurs membres; sinon elles sont fatalement condamnées à dégénérer, et ne l'emporteront guère sur les sociétés qui ne tiennent aucun compte de la religion.

4. Quant au fonctionnement de ces associations :

a) Il est nécessaire que leur organisation soit adaptée au développement des besoins de la vie moderne, aux progrès de la civilisation et aux mœurs contemporaines.

b) Il faut qu'elles soient régies par une discipline sage et prudente, qui tienne compte des circonstances particulières de toute nature et des leçons de l'expérience.

c) Les diverses fonctions doivent y être réparties de la manière la plus favorable aux intérêts communs; les charges distribuées avec intelligence et clairement définies; les droits et les devoirs des patrons parfaitement conciliés avec les droits et les devoirs des ouvriers.

d) Enfin il est souverainement désirable que les statuts mêmes de ces associations désignent, parmi les membres, des hommes sages et intègres, à l'arbitrage de qui soient soumis les différends éventuels.

5. « Il appartient à l'Etat de protéger ces associations quand elles sont légitimement établies, sans toutefois s'immiscer dans leur organisation intime et l'économie de leur existence, car si la force vitale reçoit l'impulsion d'un principe intérieur, elle se brise très facilement sous une pression du dehors. »

Ce résumé nous paraît ne prêter le flanc à aucune objection de la part des industriels, pas même de la part de quelques-uns d'entre eux, en ce que le Pape attribuerait une importance exagérée à l'esprit religieux, dont l'existence au sein des associations ouvrières est proclamée comme la condition essentielle et principale de leur utilité. Nous sommes convaincu, en effet, que s'il y a encore des chefs d'industrie qui ne disent pas tout haut que la religion est indispensable pour maintenir la classe ouvrière dans le devoir et dans l'ordre, il n'y en a certes plus guère qui ne le pensent tout bas.



Revenons maintenant à la compétence que le Pape attribue aux associations, pour la délimitation de la journée de travail et pour la tarification des salaires.

L'encyclique ne formule de préférence expresse ni

pour les associations exclusivement ouvrières, ni pour les associations mixtes d'ouvriers et de patrons. Il n'est pas douteux pourtant que de tout l'ensemble de sa doctrine et de ses conseils ne résulte la prédilection pour les associations mixtes.

A notre avis, l'organisation d'associations ou de syndicats mixtes devrait être mise par les industriels au premier rang de leurs sujets d'étude, avec le désir sincère d'aboutir le plus promptement possible à une solution pratique. Il y va de leur plus grand intérêt, nous dirons même de leur intérêt le plus pressant.

Un fait qui ne peut se nier, c'est le progrès rapide de l'idée fédérative chez les ouvriers, non seulement chez les tenants du socialisme, mais aussi chez les travailleurs anti-socialistes. Et quand nous parlons du progrès de l'idée fédérative, nous employons un terme inexact, car nous avons à constater le progrès incessant de la mise à exécution de cette idée.

Ce fait du groupement des ouvriers anti-socialistes est assurément des plus heureux, en ce qu'il oppose aux phalanges démagogiques de la révolte et de l'anarchie, les phalanges démocratiques de l'ordre et de la paix. Il est aussi tout à la louange des ouvriers anti-socialistes, en ce qu'ils montrent assez de courage pour rompre en visière avec les meneurs du puissant parti qui fait courber tant de têtes sous son joug.

Mais, si les associations anti-socialistes demeurent abandonnées aux seuls éléments ouvriers, les industriels n'ont-ils pas à craindre de ce côté un triple péril?

N'ont-ils pas à redouter d'abord que par la propension naturelle du cœur humain, les desiderata, les réclamations, les revendications des membres de ces ligues n'aillent se développant toujours, jusqu'à dégénérer en exigences impossibles à satisfaire?

Ne doivent-ils pas craindre ensuite que les ouvriers anti-socialistes, réduits à leurs seules forces, poursuivis

de la haine implacable des enrôlés de la démagogie, découragés par l'indifférence des chefs d'industrie, ne succombent dans leur lutte contre le socialisme, et, par leur défaite, n'apportent à ce fléau de l'industrie un terrible regain d'influence et de nocivité?

Les industriels n'ont-ils pas à craindre enfin que, laissées à elles-mêmes, les associations ouvrières, même anti-socialistes, lasses de leur isolement, ne finissent par perdre patience, et par dépouiller les sentiments de modération et de discipline qui les animaient au début?

Et, en écartant comme imaginaire ce triple péril, ne reste-t-il pas indiscutable que, si pour débattre la durée de la journée de travail ou un tarif de salaires, il doit se trouver en présence, d'une part, l'association composée exclusivement d'ouvriers, et, d'autre part, les chefs d'industrie, soit individuellement, soit réunis en syndicats, il y a bien peu de chance de voir dépouiller des deux côtés la défiance exclusive d'une entente sincère, solide et durable? Malgré les meilleures intentions on se regarderait toujours au fond comme des adversaires, et l'intérêt commun des parties ne pourrait qu'en souffrir. L'opinion publique ne serait pas la dernière à suspecter la valeur des arrangements qui interviendraient dans ces conditions, et à ne leur accorder qu'une bien faible confiance.

Tout au contraire, une association, comité ou syndicat, composée d'ouvriers et de chefs d'industrie, ne serait-elle pas en mesure de rendre les plus grands services?

Que les industriels refusent de traiter ou même de discuter avec des ouvriers socialistes, rien de plus facile à comprendre. Mais avec les ouvriers antisocialistes n'ont-ils pas des garanties sérieuses de bonne volonté? Et s'ils s'entendaient avec ces derniers, *à l'exclusion de tout ouvrier qui ne justifierait pas de son affiliation à une société ou ligue antisocialiste*, pour organiser

un syndicat, un comité ou tout autre « collègue », ne résulterait-il pas à bref délai de cette alliance, un affaiblissement très sensible de l'influence du socialisme?

Quelle ne serait pas aussi, avec le concours de la publicité, dont le défaut n'est du reste pas à craindre, l'autorité sur l'opinion publique, des décisions de ces syndicats mixtes?

Qui pourrait mieux et plus aisément qu'un comité mixte local, fixer le taux du salaire, d'après les éléments propres à la localité, tels surtout que le prix des loyers, de la nourriture, des vêtements et la moyenne numérique des familles ouvrières?

Prenons, à titre d'exemple, l'hypothèse de la situation la plus délicate et la plus difficile. Supposons qu'après un échange loyal d'observations, un chef d'industrie ait démontré à ses ouvriers qu'il lui serait impossible d'augmenter les salaires actuels, sans courir à une ruine prompte et certaine, et que, de leur côté, les ouvriers aient établi que leur salaire actuel est insuffisant à faire subsister le travailleur sobre et de bonne moralité.

La supposition n'est pas, à coup sûr, purement fantaisiste. Quoiqu'on puisse dire des capitalistes tirant toute la couverture à eux, que de fois n'arrive-t-il pas que des entreprises industrielles sombrent jusqu'au dernier centime, après une lutte de plusieurs années, pendant lesquelles la main-d'œuvre a toujours été payée, à un taux trop bas sans doute pour subvenir pleinement aux besoins des ouvriers, mais trop onéreux encore, nous ne disons pas pour reconstituer les capitaux engagés, mais même pour leur payer le plus faible intérêt? Ce ne serait pas le moindre résultat des syndicats mixtes, d'ouvrir sur ce point les yeux aux ouvriers de bonne foi, à qui l'on représente si souvent tous les capitalistes, sans distinction aucune, ou sans distinction suffisante, comme des sangsues s'engraissant du sang des travailleurs.

Eh bien donc, si le syndicat mixte en arrivait à cette conclusion que, dans une usine déterminée, car tout ici est contingent, les salaires sont décidément trop réduits et que les ressources de l'entreprise ne permettent pas de les relever, il rechercherait la cause de cette situation déséquilibrée.

Dans le cas où il s'agirait d'un vice organique propre à l'entreprise, tel que l'outillage défectueux ou suranné, l'incapacité ou l'impéritie de la direction, l'insuffisance du capital, les constatations du syndicat amèneraient, sous la pression de l'opinion publique, la chute de cette usine; car le maintien des salaires insuffisants deviendrait impossible, et leur relèvement étant frappé de la même impossibilité, par suite d'un vice propre à l'entreprise, il n'y aurait plus qu'à cesser le travail.

Quelque pénible que ce résultat puisse être, l'industriel qui en serait atteint ne subirait en définitive que l'application d'une loi générale, régissant non-seulement l'industrie, mais toutes les branches de l'activité humaine et la destinée de tous les êtres d'ici-bas; loi de la ruine, de la chute, de la disparition de tout ce qui est mal constitué, mal outillé, mal agencé par rapport à la lutte pour l'existence.

Au surplus, la chute d'une usine ainsi atteinte d'un vice organique étant inéluctable, sa précipitation éviterait le plus souvent à l'industriel qui l'exploite, une perte totale moindre que s'il s'attardait dans les ornières fatales où il est embourbé.

Quant aux ouvriers de cette usine, ils traverseront peut-être une crise très dure, en ce qu'ils ne gagneront plus rien après avoir gagné trop peu, mais cette crise, ils l'auraient quand même dû traverser quelque jour, et s'ils ont de bonnes qualités professionnelles et morales, ils ne tarderont certes pas à trouver emploi ailleurs. Il n'y a que les ouvriers laissant à désirer en quelque manière qui risquent beaucoup de rester sans ouvrage.

Seulement, le sort de ceux-là, digne assurément de pitié, ne relève plus de l'industrie, mais des institutions de charité ou de moralisation.

D'autres fois, peut-être, le syndicat aura-t-il à constater que toutes les usines d'une même industrie sont dans l'impossibilité de payer des salaires suffisants, par suite des nécessités de la concurrence. Dans ces cas, les syndicats mixtes prêteront un puissant appui à tous les industriels de la branche, en ce qu'ils leur permettront, pour se mettre en mesure de relever les salaires, d'aviser de concert au relèvement indispensable du prix de vente de leurs produits. Sans doute, il en résulterait un renchérissement peu agréable aux consommateurs; mais, outre que ce renchérissement pourra, suivant les circonstances, n'être que d'une importance relativement mince, il ne faut pas oublier que les ouvriers sont aussi des consommateurs, qu'ils en forment même une partie très considérable. Or s'il peut être désagréable à une partie des consommateurs de payer sa consommation un peu plus cher qu'auparavant, il doit être bien plus désagréable encore à l'autre partie, de ne pas même avoir les moyens d'acheter sa consommation à l'ancien bon marché.

Au surplus l'opinion publique, dans les temps actuels, ne se révolterait jamais beaucoup, ni longtemps, contre un renchérissement *restreint dans les limites de ce qui serait nécessaire pour payer aux bons ouvriers un salaire suffisant à les faire subsister.*

Enfin il faut tenir compte aussi de la compensation qu'il y aurait pour l'intérêt économique général, à ne plus voir se produire des grèves avec les lourdes et désastreuses conséquences qui en sont la suite.

Quant à la concurrence de l'étranger, l'arsenal de la douane fournit les armes de protection nécessaires, et leur emploi est certes légitime quand on ne s'en sert que *pour les besoins de la défense.* C'est une thèse

qu'il est inutile de développer longuement, car les faits se chargent mieux que jamais d'en donner une démonstration de jour en jour plus lumineuse.

Or rien, encore une fois, n'aurait plus d'autorité devant l'opinion publique et aux yeux du pouvoir, pour affirmer la nécessité de l'emploi des *armes défensives* de la douane, que les décisions qui seraient prises, sous le contrôle de la publicité, par les syndicats mixtes groupant tous les éléments sérieux et sains des industries nationales.



Nous terminons ici notre essai de commentaire des théories de l'encyclique concernant les devoirs des industriels à l'égard de leurs ouvriers.

Nous répèterons avec Léon XIII que le problème n'est pas exempt de difficultés, mais nous pensons en âme et conscience :

d'abord, que s'inspirant de loyauté et de bon sens, les chefs d'industrie reconnaîtront la justesse des principes posés par l'encyclique du 15 mai 1891 ;

ensuite, qu'avec un peu de bonne volonté, les industriels qui auraient à s'amender sur quelque point, parviendraient sans rencontrer des obstacles invincibles, à mettre en pratique les théories de l'encyclique *rerum novarum*, aussi bien que leurs concurrents qui déjà appliquent ces théories dans l'organisation, dans la discipline, dans toute l'économie de leurs usines ;

enfin, que de la diffusion pratique du régime du travail prôné par l'encyclique du 15 mai 1891, résulteraient le plus grand profit pour l'industrie elle-même et un solide progrès de la prospérité générale.

GÉRARD COOREMAN





BALS DE NOËL

I

NOËL neigeait.

Grinçant sur le gel, éveillant le soir à la clarté pâle de ses lanternes fuyantes, le coupé l'emportait. C'était exquis cette course vers le plaisir; elle rêvait à toutes les joies de tantôt, l'œil mi-clos vers le noir de la vitre que des flocons lamaient de blanc; la tête reposait sur le capitonné doux, bercée au roulement uniforme, plus noire ainsi, sous la pâleur des dernières roses; un long châle enlaçait de plis larges la svelte tombée de satin, la blanche robe de bal.

La jeune fille songeait qu'elle serait ainsi, bientôt, au grand jour, sous le voile d'épousée et les fleurs d'oranger : et du rose lui venait aux joues, le front battait, un peu fiévreux.

Il était là, lui, à l'attendre, à ce bal; c'était si doux de penser que les valseuses l'emporteraient à son bras; ils parleraient de l'avenir, s'oublieraient à cueillir les fleurs d'espoir; on l'envierait belle et riieuse, aimée. Aimée! c'est si doux de l'être, d'y penser, de le dire tout bas, dans une rougeur.

Tantôt, il ferait grisant dans l'air tiède et alanguissant de la grande salle joyeuse, dans l'or des lustres et les frémissements de l'orchestre.

II.

C'est moins joli, Noël, sans neiges.

Dans la chambre chaude, devant une psyché large où se joue une flamme vive du foyer, la rêveuse mire le bleu de sa robe de bal.

La glace claire ment donc? Elle voile d'ombres ce grand œil qui devrait briller comme les feux du candélabre là-devant. Elle ment? le sourire est mort sur ces lèvres où devraient nicher les baisers. Elle ment? Une ride noire raie ce front où voudrait rosir la fleur des vingt ans. Elle ment! la robe de plaisirs chante un poème triste; ces couleurs de printemps pleurent comme un effeuillement de novembre, ce satin clair pleure comme un deuil de veuve.

Il y a un an, c'était ce bal : elle y volait radieuse, alors que l'amour lui fredonnait au cœur comme une joyeuse abeille d'or. Et maintenant c'est comme un cercueil son cœur. Elle ne veut pourtant pas pleurer les souvenirs qui y dorment. — Et peut-être que lui, l'insoucieux, folâtrait sans souvenirs, l'oubliait comme un serment!

Ne voulant pas pleurer, donc, jetant de l'orgueil sur les ruines de son âme, se souvenant qu'elle allait danser pour braver le monde et les regrets, la belle inconsolée se sourit dans la psyché.

Prête au départ, elle se drapa dans la mantille à fourrures blanches, serra l'éventail nacré à sa ceinture, ajusta au doigt le dernier bijou qui fit courir un scintillement vers la glace.

La porte s'ouvrit : on apportait le courrier, tardif, ce soir. Il y avait deux lettres de part, l'une rose, comme un sourire détachant les lettres d'or d'un nom d'enfant, en biais : c'était une naissance.

Et distraitement la jeune fille saisit l'autre, la grande enveloppe à larges bords noirs endeuillés. Elle lut.

De grosses larmes la suffoquent et roulent comme des perles sur le satin surpris.

Et maintenant la psyché ne ment plus : agenouillée sur son prie-Dieu la triste enfant pleure et sa robe est noire; la bleue de tantôt est là qui rêve aussi, très mélancolique sur le velours rouge du sofa.

Elle n'ira pas au bal, mais à la messe de minuit, et là-bas, dans l'ombre d'une nef, sous les bras du grand Christ souffrant, elle priera pour le mort.

EDGAR BONEHILL





PLEURS DE CLOCHES

Au peintre ALBERT CIAMBERLANI

LES cloches en la nuit les entends-tu, mon Ame?
Les cloches en la nuit on ne sait d'où venues?
Qui pleurent lentement les heures; oh! les cloches!
Qui se plaignent et qui geignent en vain! les cloches!
Et qui ballent et qui râlent! cloches! les cloches!
Les cloches des minuits en la nuit; les cloches!
Les cloches du cloître où dorment les moines! cloches!

Les cloches des minuits écoute-les, mon Ame!
Les cloches des minuits! les cloches inconnues,
Qui disent des « Ave » pour toi! c'est l'heure, l'heure
De penser à toi mon Ame! et de prier; pleure!
Mon Ame! prie avec les cloches; voici l'heure
Du remords, mon Ame, où l'on prie. où l'on pleure
Avec les cloches la nuit, les cloches, les cloches!

Avec les cloches pleure, avec les cloches... cloches...!

JOSÉ HENNEBICQ





LÉON BLOY

J'ai du moins ceci, d'avoir éperdument
convoité la Justice.

L. BLOY. (*Le Désespéré*)



ÉCHO despotique de la clameur qui tonne, continue, en chacun des livres de M. Léon Bloy, obsède longtemps les oreilles. Cette vocifération évoque impérieusement celle, bientôt vieille de vingt siècles, du clamitant lugubre dont parle Josèphe, l'historien juif, de ce nommé Jésus, fils d'Ananus, qui, criant sans trêve son même sempiternel anathème, parcourut jour et nuit, durant sept années, les rues de la cité déicide. En vain les chefs du peuple incarcérèrent-ils ce funeste prophète de ruine et de désolation; en vain fut-il interrogé, flagellé, torturé, puis dérisoirement renvoyé par les sages comme un insensé. Il ne démentit pas un seul instant sa menaçante prophétie et sa bouche obstinée ne proféra nulle autre parole que celle que lui imposait une mystérieuse inspiration : Malheur sur la ville! Malheur sur le temple! Malheur sur le peuple! Cela dura jusqu'à ce que Rome eut commencé le siège de la ville. Il vit alors l'imminence de l'accomplissement des oracles et, complétant sa coutumière lamentation, il ajouta : Malheur sur moi! A cette minute, une pierre lancée par une baliste romaine le frappa, mortelle, au front.

Ainsi, par les rues de nos cités intellectuellement déicides, M. Léon Bloy marche, implacable et farouche, déchaînant contre l'ignominie de ses contemporains l'aboyante meute de ses métaphores et menaçant l'univers de proches et suprêmes débâcles. Seulement, au rebours du lamentateur juif dont la monotonie prophétique agace à juste titre les plus patients, il mêle à sa douleur une impétuosité de colère et un enthousiasme de mépris presque prodigieux et met infiniment de variété dans ses clameurs et d'éloquente prolixité dans ses invectives.

Que l'avenir se prépare sombre, ce n'est que trop probable. Mais, bien que M. Bloy déclare appuyer ses vaticinations sur de corroborants et décisifs présages, nous confessons ignorer d'une ignorance absolue si Demain nous réserve les redoutables écrabouillements prédits et si les ouragans pousseront de si tôt jusqu'à nous le fracas annoncé des trompettes du Jugement. Nous ne risquerions à ce sujet aucune conjecture et persistons à garder au cœur une vague espérance.

M. Léon Bloy, au bout de sept années déjà de prophéties calamiteuses, est vivant encore, tout ce qu'il y a de plus vivant, ce pour la délectation des gourmets de lettres et aussi, comme il affecte de s'en vanter, « pour le désagrément de plusieurs », et il semble moins que jamais d'humeur à laisser choir cette infatigable trique laquelle, en ses mains belliqueuses, accomplit un si grand nombre de salutaires besognes. Cette vitalité nous rassure un tantinet et nous induit à espérer, pour ce bel écrivain catholique, une destinée finale moins tragique et plus lointaine surtout que celle de son infortuné prédécesseur.



Léon Bloy a quarante-cinq ans environ et son œuvre n'est guère volumineuse. Bien des poètes et des

romanciers, qui ne sont point ou à peine quadragénaires, alignent des rangs plus serrés de livres. C'est qu'en effet la maturité littéraire fut, chez lui, lente et tardifs ses débuts. Si donc, à côté des élus plus ou moins légitimes de la vogue, son nom s'efface encore, aux regards d'un public naturellement imperspicace, dans comme une pénombre, il ne faut pas s'en froisser outre mesure, la renommée étant, à toutes les époques et surtout, affirment certains, pour les plus altiers artistes, laborieuse à conquérir. La disgrâce populaire qui pèse sur lui plus que sur d'autres et qui prolonge exceptionnellement pour lui la période des cénaculaires hommages, s'explique d'ailleurs par de spéciales et puissantes causes : on paie très cher parfois le plaisir de gifler son temps.

Il a dit, dans *le Désespéré*, les tristesses de ses jeunes années. Déjà s'annonçait l'écrivain d'aujourd'hui en cet enfant plein de songeries, naïf, taciturne et doux, mais avec de subites et terribles révoltes si quelque évènement le forçait de descendre du *nuage* où s'était fixé son rêve. Il souffrit dans son immense besoin de tendresse demeuré insatisfait par la faute d'un père qui, pour sauvegarder la majesté paternelle, croyait devoir se raidir contre toute affection démonstrative et se montrait dur et inflexible. Le lycée fut pire encore que le foyer familial. Le songeur passa pour un cancre aux yeux de ses maîtres et n'était pas assez volage pour plaire à ses camarades. Il fut le souffredouleur de tous : les pensums plurent sur le mauvais écolier et les risées sur le nigaud. Ses parents le vouèrent à l'industrie, mais inutilement : il n'avait pas mordu aux *humanités*, il ne digéra pas davantage les mathématiques. En désespoir de cause, on en fit un expéditionnaire. Alors, par un phénomène étrange, le jeune homme « désormais abandonné comme une lande » inculte, livré à une tâche presque manuelle qui ne

« comprimait plus ses facultés, retourna de lui-même,
« par une pente insoupçonnée, aux premières études
« dont il avait paru si prodigieusement incapable. Seul,
« presque sans effort, il apprit en deux ans ce que le
« despotisme abêtissant de tous les pions de la terre
« n'aurait pu lui enseigner en un demi-siècle. Il se
« trouva soudainement rempli des lettres anciennes et
« commença de rêver un avenir littéraire.

« Au fait, que diable voulez-vous que puisse rêver
« aujourd'hui, un adolescent que les disciplines modernes
« exaspèrent et que l'abjection commerciale fait vomir ?
« Les croisades ne sont plus, ni les nobles aventures
« lointaines d'aucune sorte. Le globe entier est devenu
« raisonnable et on est assuré de rencontrer un excré-
« ment anglais à toutes les intersections de l'infini. Il
« ne reste plus que l'Art. Un art proscrit, il est vrai
« méprisé, subalternisé, famélique, fugitif, guenilleux et
« catacombal. Mais, quand même, c'est l'unique refuge
« pour quelques âmes altissimes condamnées à traîner
« leur souffrante carcasse dans les charogneux carre-
« fours du monde.

« Le malheureux ne savait pas de quelles tortures
« il faut payer l'indépendance de l'esprit. »

Il avait dix-huit ans. Ayant obtenu un misérable emploi de copiste qu'il perdit d'ailleurs au bout de peu de mois, et réconforté de chimériques espoirs, il s'en vint à Paris, comme cent mille autres, fatalement. Il connut, pendant des années, toutes les humiliations, tous les vagabondages, tous les dénuements, toutes les famines. Tel fut « le vestibule de son existence d'écrivain ».

Le glorieux Barbey d'Aurevilly l'avait récemment ramené à la Foi, lorsque parurent dans l'*Univers*, en 1874, ses premiers articles. Est-il vrai que Louis Veillot, très jaloux de sa suprématie incontestée, prit ombrage du talent dès lors redoutable de son nouveau collaborateur, qu'il y discerna une menace éventuelle pour sa

royauté journalistique et qu'il crut devoir écarter un rival possible? Léon Bloy l'affirme et Barbey d'Aurevilly, qui professait du reste pour Veillot une admiration respectueuse, n'hésite pas à le confirmer. Et, ma foi! si l'on considère l'irrésistible empire de la vanité littéraire et que nul, à moins d'être un saint, n'y échappe, cette hypothèse ne paraît point invraisemblable. Peut-être aussi — et nous pencherions plus volontiers vers cet avis — fut-on épouvanté des violences polémiques et des aventureuses fougues de pensée de ce néophyte et le jugea-t-on compromettant. Quoiqu'il en soit, Léon Bloy ne put se maintenir à l'*Univers*, dont sa prose ardente eût décuplé le succès, et ce catholique passionné se vit contraint de quitter l'inhospitalière maison.

Cet insuccès et les mille autres cruelles misères qui s'abattent sur l'artiste sans fortune, n'entamèrent point son courage. Pendant les années suivantes, il publia à diverses reprises, dans des revues obscures, des études.

En 1884, son premier livre, *le Révéléateur du Globe*, parut, sous le patronage éloquent de Barbey d'Aurevilly. Un souffle biblique passait en cette œuvre vigoureusement conçue et d'une rare originalité de style. Léon Bloy y reprenait à nouveau et de plus haut la question, posée trente ans auparavant par le comte Roselly de Lorgues, dans un ouvrage célèbre, de la béatification de Christophe Colomb. Admirateur ébloui du grand soldat de Dieu, il jugeait indigne de ce colosse de l'histoire la plus éclatante gloire terrestre et appelait avec impatience l'exaltation du Porte-Christ au rang insigne qui lui est dû et que seule l'infaillible Eglise romaine, qui lui prépare des autels, peut lui donner. Cette œuvre, toute mystique et lyrique, dont la témérité mettait en aveuglante lumière la prédestination, le rôle providentiel et l'éminente

sainteté de l'Amiral, eut le destin qu'elle méritait en notre positive époque de prose. La presse fit le silence et « cet initial bateau de papier s'en alla à la dérive, « silencieux et inaperçu au milieu des pontons immo- « biles et des lourds chalands pavoisés, jusqu'au plus « prochain tourbillon où il s'engouffra, sans faire plus « de bruit qu'un atome qui coulerait du haut d'une « ruine dans le désert. (1) »

Il y a quelques mois à peine, dans un nouveau volume titré : *Christophe Colomb devant les taureaux*, Léon Bloy revint « à cet immense poème d'histoire qui remplit son cœur depuis des années ». A l'entendre, l'Espagne officielle dont l'envieuse bassesse persécuta sans relâche Colomb vivant, demeure après quatre siècles l'ennemie de sa mémoire et complotte contre la béatification prochaine du héros. L'Académie d'histoire de Madrid a, dans cette conspiration, l'allié le plus inattendu en la personne du très haut duc de Veragua, marquis de la Jamaïque, grand-amiral de l'Océan, gouverneur des Indes, sénateur du royaume et trois ou quatre fois grand d'Espagne, unique descendant du Christophe, mais devenu « éleveur de bestiaux farouches pour l'amusement de la populace ». Académie et duc sont les complices conscients ou imbéciles de la secte maçonnique désireuse de subtiliser à l'Eglise la gloire de Colomb et de la confisquer à son profit. Rapetisser rationnellement le Découvreur, lui dérober autant que possible sa grandeur surnaturelle et son auréole d'élu, tel est le but. Car le duc de Veragua, homme de progrès « n'entend pas être l'héritier d'un homme de génie sans élever des protestations, « et il supporte bien moins encore d'être présumé le « légataire des vertus d'un saint ». Ce gentilhomme, qui

(1) *Christophe Colomb devant les taureaux*

a ravalé sa grandesse au rang d'un éleveur de taureaux pour cirques, « n'a pas trouvé que ce fût assez ignoble « d'oublier son progéniteur du Paradis. Il s'en souvient, « au contraire, pour salir autant qu'il peut sa mémoire, « pour se faire le très-obéissant domestique des cuistres « pervers que désole la majesté surnaturelle de Chris- « tophe Colomb et qui font accomplir toutes les « vileries de leur choix à l'indigne rejeton de sa lumi- « neuse poussière ». Il ambitionne de « se réhabiliter « de ses ancêtres ». Pour cela, il s'agit de combattre, par une contre-histoire d'où seraient avec soin écartés toute sainteté, tout surnaturel, l'histoire du comie Roselly de Lorgues qui établissait avec tant d'autorité le caractère providentiel et les hautes vertus de l'Amiral. C'est pourquoi le duc de Veragua, à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, offre un prix de trente mille francs à l'auteur de la meilleure biographie de son aïeul et constitue l'Académie de Madrid juge du concours. Le triomphateur est désigné d'avance, selon M. Léon Bloy : c'est l'historien américain Henry Harisse qui s'acharne, depuis vingt ans, à prouver la non-sainteté de Colomb et à rabaisser son œuvre.

Ecrit pour la défense d'une renommée chère, *Christophe Colomb devant les taureaux* est un livre de colère et de mépris. Peut-être l'auteur s'exagère-t-il les attentats médités et prête-t-il trop bénévolement à ses victimes des intentions scélérates, car, s'il s'indigne beaucoup et s'il frappe fort, en revanche il prouve peu. Les malheureux qui eurent la disgrâce de s'attirer ses ironies n'en sont que plus à plaindre. Que la correction soit ou non méritée, il est à supposer que l'échine du noble duc surtout fut passablement meurtrie des féroces raclées que le pamphlétaire lui administra. Ce livre renferme tant de belles pages, les unes vengeresses et fouettantes, d'autres hautes ou émues, qu'il nous est

impossible de n'en pas citer au moins une. Lisez ces lignes où Colomb, repoussé comme un chimérique visionnaire par tous les princes qui lui ont refusé leurs vaisseaux, se lamente, aux bords de l'océan, sur le sort des peuples infortunés privés de la divine Parole :

« Il faut se représenter ce gagne-denier, ce copiste,
« ce très pauvre homme, ce rien du tout de petit
« pilote caboteur, assis sur quelque falaise atlantique
« et ne regardant même pas la mer, mais écoutant
« monter, du fond de son âme, les appels désespérés
« d'une moitié de la race humaine séquestrée au milieu
« des gouffres et levant ses millions de bras vers cette
« Colombe aux ailes d'argent, vers ce Messenger de
« l'Espérance, vers ce Christophore inconnu, qui est
« le plus indigent des hommes obscurs, qui est SEUL
« à savoir qu'elle existe et qui vainement implore,
« depuis des années. de tous les puissants chrétiens,
« l'aumône de quelques planches pour s'en venir à
« son aide!

« Imagine-t-on les larmes immenses, les larmes
« divines et probablement *baptismales* de ce malheureux
« des malheureux, ne pouvant donner que cette aumône
« à cinquante nations plus infortunées que lui qui le
« suppliaient d'être pitoyable :

« -- O chères âmes qui habitez cet enfer lointain,
« ces vastes plaines et ces vallées de la mort, où ne
« chemine jamais l'espoir, ayez pitié de mon âme
« triste, comme j'ai pitié de vos tristes âmes. Ne me
« percez plus de vos clameurs.

« Quand j'aurai souffert assez longtemps de mon
« impuissance, il me faudra probablement souffrir encore
« de mon décevant pouvoir, car nul ne sait ce que
« Dieu demande

« Puisque je suis l'homme de désir, n'est-il pas
« juste que je sois aussi l'homme de douleurs? Votre
« amour m'est une agonie et je n'aperçois de tous côtés

« que des murailles de langueur, des créneaux de
« désolation.

« Si mon cœur était un navire, il prendrait à l'instant
« la mer pour aller vers vous et je crois bien qu'il
« contiendrait aisément tout cet ancien Monde qu'ap-
« pellent avec tant de confiance vos pressentiments
« obscurs, mais qui doit peut-être, un jour, vous
« exterminer.

« Je suis, hélas! le plus dénué, le plus faible de
« tous les mortels et je ne puis, en attendant la volonté
« de notre commun Rédempteur, qu'aggraver de mes
« larmes l'amertume de cet Océan...

« Un tel dialogue de gémissements, de ce Pauvre
« à ces exilés, pardessus la Mer, n'est-il pas, pour
« l'imagination d'un chrétien, le plus énorme poème
« de mélancolie qu'on ait pu rêver depuis le *Prométhée*
« d'Eschyle? »

En 1884, peu après le *Révéléateur du Globe*, Léon Bloy réunissait sous ce titre : *Propos d'un entrepreneur de démolitions*, des articles parus dans le *Chat noir* dont il avait accéléré la vogue et dans le *Figaro* où il avait fait une trop brève campagne. Il y bousculait, sans aucuns ménagements, un certain nombre de vices ou de ridicules florissants et de suspectes renommées.

Parmi ses écrits du même ordre, il faut citer encore le *Pal*, pamphlet hebdomadaire qu'il rédigea seul et dont la carrière brusquement interrompue fut assez longue cependant pour qu'il y ait pu malmener, avec sa coutumière virulence, certaines choses et certaines gens.

Il convient de signaler enfin quelques articles sensationnels parus surtout dans *la Plume*, la *Chevalière de la Mort*, étude sur Marie-Antoinette, récemment publiée dans le *Magasin littéraire* et un petit volume que certains estiment, quant à la langue, son chef-d'œuvre. Dans *Un brelan d'excommuniés*, il défend

contre les dédains ou les effrois de leurs coreligionnaires et exalte à la place éminente qui leur est due, trois illustres artistes catholiques : Barbey d'Aurevilly « l'enfant terrible », Ernest Hello « le fou » et Paul Verlaine « le lépreux ».



Mais l'œuvre la plus considérable et l'œuvre maîtresse de Léon Bloy, celle qui vivra dans les fastes littéraires comme une des plus étranges et des plus tragiques de ce temps, c'est *le Désespéré*. Œuvre hybride qui ne s'ajuste aux rigides moules traditionnels d'aucun genre, qui participe à la fois du roman et du pamphlet, sans qu'on puisse décider lequel, parmi ces deux caractères mêlés, prédomine sur l'autre.

Envisagée comme roman, elle étale les défauts qu'y devait, de toute nécessité, introduire le fougueux tempérament qui l'a conçue. La logique, la symétrie dans les développements et les ordonnances, ne les y cherchez pas. Toute cette puissance de combativité, cette véhémence d'esprit, cette imagination exaltée, qui font de lui le plus formidable des polémistes, se coalisent pour détruire en son cerveau, par leur excès, les incompatibles facultés du romancier. Le roman surgira, gigantesque, de ce cerveau, mais difforme : colosse disproportionné et déséquilibré, incapable de maîtriser et de régler sa propre force, au geste, à la démarche agités de continus soubresauts et de saccades. Les colères et les ironies de l'artiste, ses enthousiasmes et ses douleurs l'inciteront à rompre, à chaque instant, par des digressions imprévues, l'unité fictive du livre. Elles seront magnifiques d'ailleurs, et d'une irrésistible éloquence, ces longues dissertations, ces attaques enragées, ces lamentations, — elles n'en seront pas moins, au point de vue du roman, des hors-d'œuvre. Ainsi des chapit-

tres vivront d'une existence personnelle, complète, toute indépendante de ce qui les précède ou de ce qui les suit, leur enchaînement apparaîtra factice; la fable, reléguée, en beaucoup de places, à l'arrière-plan, laissera supposer qu'elle sert uniquement de soudure ou de cadre artificiel à des pages éparses, et l'écrivain sera jugé seulement un éblouissant « chapitrier ».

Ce sont là observations générales. L'étude des œuvres de M. Bloy révèle, semble-t-il, un tempérament d'une prodigieuse vigueur qui n'est et ne sera jamais celui d'un romancier. Son esprit est possédé d'une telle soif de conquête et de domination, sa personnalité est si expansive, si exubérante, si envahissante qu'il ne pourra jamais raconter un autre que lui même, se résigner à ne pas crever à chaque instant la toile qui sépare l'auteur de son héros, résister au besoin de s'irruer dans son œuvre et de se substituer à ses personnages.

Il est clair qu'en présence d'une autobiographie, la portée de ces remarques s'atténue. On s'explique alors l'artiste masqué d'un transparent pseudonyme, se racontant, s'analysant lui-même, et l'étalage complet des idées chères en religion, en histoire, en art. Or, tel est le cas pour *le Désespéré*. Caïn Marchenoir, le protagoniste, n'est autre que Léon Bloy en personne. Dès lors, dans ce monodrame, car c'en est un de fait, le caractère signalé tantôt aide à nous ouvrir plus larges les portes d'une âme vaillante et sincère.

Nous n'essaierons pas un résumé qui ne divulguerait rien des charmes sauvages de l'œuvre et ne pourrait au plus que la déflorer. Les friands d'aventures compliquées n'y trouveraient d'ailleurs pas leur compte, le drame étant d'une rudimentaire simplicité, une simplicité navrante de vraie vie. Il raconte la lutte d'un écrivain contre lui-même et contre son milieu. Catholique, Marchenoir est assailli de tentations charnelles et triomphe dans les larmes; croyant d'ardente foi, anachronique-

ment épris, comme un chevalier des Croisades, de rêves héroïques, il se lamente de vivre en un monde lâche qui a banni toute croyance, toute poésie, toute prouesse. Ce monde, il le méprise de toutes les forces de son âme, il l'attaque, l'invective et le maudit sans pitié, et ce monde se venge, suivant son habitude, en étouffant son contempteur dans l'abandon, la misère et l'obscurité.

Ce livre étonnant, barbare et mystique, où fourmillent sur le symbolisme historique, sur la vie monastique, sur la pauvreté, sur l'amour, sur bien d'autres sujets encore, des pages souvent sublimes, méritait un accueil enthousiaste : il fut à peine lu.

C'est ici peut-être le lieu d'insister sur la qualité littéraire de la langue de M. Léon Bloy. L'auteur du *Désespéré*, nourri de la Bible, s'est assimilé la fougueuse et désordonnée grandiloquence des Prophètes. La pensée jaillit spontanément en images ; il y en a d'éblouissantes et de scabreuses, ramassées n'importe où, mais toujours d'une originalité superbe. La pruderie des salons, à vrai dire, s'effarouchera plus d'une fois, car cet outrancier brutal est tout en force et se targue peu de délicatesse et de courtoisie. La scatologie même ne lui inspire pas la moindre aversion et il arrive à son éloquence d'être audacieusement excrémentielle. On conclurait, s'il était un raffiné, à une *attitude*. Mais la crudité, chez ce simple, n'est que logique et témoigne en faveur de la sincérité de l'artiste, car nul n'oserait contester que l'indignation et le dégoût violemment ressentis soient funestes à l'atticisme du langage. Qu'est cela, d'ailleurs, noyé dans le torrentueux débordement des périodes qui roulent, avec une harmonie de tempête, comme un incandescent fleuve de laves et de soufres ? Cette prose est prodigieuse ; elle a une intensité continue, un lyrisme emporté, une magnificence de sarcasmes, qui relèguent, au rang de murmures anodins,

les invectives des plus véhéments tribuns de lettres.

M. Léon Bloy a lui-même, mieux qu'on ne le saurait faire, caractérisé sa manière. Voici comment il se juge, dans *le Désespéré* :

« Par l'effet d'une loi spirituelle bien déconcertante, « il se trouva que la forme littéraire de cet enthousiaste était surtout consanguine de celle de Rabelais. « Ce style en débâcle et *innavigable*, qui avait toujours « l'air de tomber d'une alpe, roulait n'importe quoi dans « sa fureur. C'étaient des bondissements d'épithètes, des « cris à l'escalade, des imprécations sauvages, des « ordures, des sanglots ou des prières. Quand il tombait dans un gouffre, c'était pour ressauter jusqu'au « ciel. Le mot, quel qu'il fût, ignoble ou sublime, il « s'en emparait comme d'une proie et en faisait à l'instant « un projectile, un brûlot, un engin quelconque pour « dévaster ou pour massacrer. Puis, tout à coup, il « redevenait un moment, la nappe tranquille que la « douce Radeconde avait azurée de ses regards...

« Il avait une espèce de voix de buccin assez « semblable à son style monstrueusement oratoire et « calculé, semblait-il, pour la vocifération. Il lisait *mal*, « comme il convient à tout prophète. Houleux et « tumultuaire, ce vaticinateur déchaîné était plein de « sanglots, de catafalques et de huées. Il faisait rouler « sur les têtes des quadriges de Mardi-Gras et des « tombereaux de tonnerres. Il avait l'attendrissement « sarcastique et l'engueulement solennel. Le mot abject, « dont l'usage lui fut reproché si souvent, il avait une « manière de le clamer, comme s'il eût été, à lui seul, « une multitude, et ce mot devenait sublime autant « que l'imprécation désespérée de tout un peuple. »



Si l'on disait que l'histoire contemporaine est dénuée de grandeur et l'humanité moderne pauvre d'héroïsme

pareille assertion serait assurément peu suspecte d'originalité et nul ne crierait au paradoxe. Certains nourrissent, peut-être, à l'endroit de l'esprit chevaleresque des âges défunts qu'ils regrettent et que les favorables brumes de la légende métamorphosent facilement en épopées, des illusions naïves. Mais il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui, comme sans doute jadis, un simple regard autour de soi suffit à provoquer d'irrésistibles nausées et que l'indignation, dans les cœurs qui en sont capables, ne chôme guère. Nous n'avons pas l'intention de dresser ici l'inventaire des griefs qu'invoquent les natures généreuses contre la société; la liste en serait longue et vraisemblablement fastidieuse. Pour peu qu'on ait l'esprit fier et l'âme délicate, on ne peut se refuser de loin en loin le régal d'une mélancolie de vivre et l'on rebrousse vers les siècles légendaires dans l'espoir d'y trouver la pâture d'héroïsme exigée par les rêves. A mesure que s'affine l'intelligence et que s'ennoblit le cœur, cette souffrance va croissant. Nul n'en pâtit davantage, assure-t-on, que les grands saints et les grands artistes, précisément parce qu'ils sont en proie à une fringale plus impérieuse de perfection. Leur désillusion se manifeste de façon différente, selon les tempéraments : tristesse chez l'un, colère chez l'autre; tel s'éloignera méprisant et silencieux, tel se ruera dans la mêlée avec des imprécations et des anathèmes.

Léon Bloy est de ceux chez qui la souffrance se résoud en fureur et dont la fureur crève en formidables vociférations.

Il ne fut pas toujours, nous l'avons dit, un croyant. Le jour où, subitement, le Christianisme lui apparut divin, son ardente foi « s'y précipita comme les chameaux d'Éliézer à l'abreuvoir nuptial de Mésopotamie ». C'était sublimer encore son idéal de Beauté, de Vérité, de Justice, par suite, ravalier davantage à ses yeux les

vulgarités et les ignominies ambiantes. Le contraste plus violent entre les réalités et les désirs ne fit qu'exaspérer ses révoltes. Sa conversion ouvrit en lui un double « abîme de désir et de fureur que rien ne devait « plus combler. Ici, la Gloire essentielle, inaccessible ; « là, l'ondoyante muflerie humaine, inexterminable. « Chute infinie des deux côtés, ratage simultané de « l'amour et de la justice. L'enfer sans contrepoids, « rien que l'enfer ! Le Christianisme lui donnait sa « parole d'honneur de l'éternité bienheureuse, mais à « quel prix ! (1) »

Ici se révèlent les deux faces du talent de Léon Bloy. Quand il élève ses regards vers Dieu, le mystique avec ses élans, ses tendresses, ses douceurs ; quand il les ramène vers l'humanité, le pamphlétaire avec ses fulminants réquisitoires.

C'est un rêveur, épris d'enthousiaste chevalerie dans un siècle positif, affamé naïvement, par dessus tout, de Justice et réduit à contempler partout l'iniquité. Car la tendance de son esprit le mène à n'ouvrir plus les yeux qu'au mal et détourne involontairement du bien son observation. Et les griefs personnels du satiriste, imaginaires ou réels, contre ses contemporains : ambitions trompées, talent méconnu, pauvreté imposée, accentuent ses dispositions hostiles. Parfois, certes, il s'éprendra d'admiration, mais pour des idées, jamais ou si peu pour des faits ou des hommes. Et il écrira, dans *le Désespéré*, des phrases comme celle-ci : « Il me semblait être tombé, j'ignorais de quel empyrée, dans un amas infini d'ordures où les êtres humains m'apparaissaient comme de la vermine. Telle était à quatorze ans, et telle est encore aujourd'hui, ma conception de la société humaine. » De là, chez cette âme ardente,

(1) *Le Désespéré*

qui, selon sa magnifique expression, « hennit au sublime », des mélancolies, des lamentations, puis de farouches colères, de furibondes tempêtes de sarcasmes : « le cannibale sort du rêveur, instantanément » et le cannibale ne connaît plus aucune espèce de pitié.

Ne lui reprochez pas l'exagération de sa violence; ne faites pas appel, pour le calmer ou l'attendrir, aux prescriptions de la charité chrétienne. Ce serait vain. Il se réclamerait de cette *colère de l'amour*, célébrée par le grand de Maistre. Il vous répondrait que la Justice et la Miséricorde sont identiques dans leur absolu, qu'une doctrine proposant l'amour de Dieu se doit d'être virile, que le doux Jésus lui-même, l'unique modèle, et son Evangile ont des menaces et des anathèmes : « que penseriez-vous d'un homme qui laisserait « empoisonner ses frères, de peur de ruiner, en les « avertissant, la considération de l'empoisonneur? Moi, « je dis qu'à ce point de vue, la charité consiste à « vociférer et que le véritable amour doit être implacable. »

Il est, d'ailleurs, doué d'une prodigieuse énergie et d'une indépendance incoërcible. Aucune consigne ne lui clot la bouche; il enjambe toutes les disciplines. Peu lui importe que ces clameurs inopportunes le vouent à des haines féroces, aux insuccès, à la faim; il bafoue toutes les prudentes recommandations de la diplomatie et fonce en avant, « étant de ces fiers chevaux qui s'éventrent sur les baïonnettes, en hennissant de la volupté de souffrir ». Pareil aux antiques paladins redresseurs de torts, il se considère comme investi d'un apostolat supérieur et s'estimerait déshonoré de félonie, s'il atténuait, ne fût-ce qu'un instant et sous un prétexte quelconque, sa brutale vocifération de la Vérité. Donquichottisme, si l'on veut, mais dont chacun n'est pas capable et qu'on est contraint d'applaudir.

Tel est le pamphlétaire, voici le contemplatif et le mystique.

M. Léon Bloy aime à se proclamer un providentiel et un millénaire.

Le providentiel s'affirme dans sa conception de l'histoire. Il développe longuement à plusieurs reprises et notamment dans *le Désespéré*, sa théorie du symbolisme historique. Elle se résume, semble-t-il, en deux principes fort simples et anciens : ce n'est pas la liberté humaine, telle que l'entendent les modernes, qui agit dans l'histoire et qui la dirige à son gré, mais la volonté de Dieu, conformément à son plan antérieur et infaillible; — la loi qui préside au développement de l'histoire universelle et que symbolisent tous les faits particuliers, c'est la loi posée par la justice divine, lors de la prévarication adamique : toute chose terrestre est ordonnée pour la Douleur. En un mot, l'humanité est condamnée par son Juge à manger son pain dans les larmes et l'Histoire exécute perpétuellement la sentence. Il n'y a là rien de très audacieux. Mais l'application de ces principes à la recherche historique, à l'œuvre de l'historien, voilà qui serait sans doute original et grand, périlleux aussi, et tel est le rêve qu'ambitionne de réaliser M. Bloy. « Il rêvait d'être le Champollion des événements historiques, envisagés comme les hiéroglyphes divins d'une révélation par les symboles, corroborative de l'autre Révélation. » Il voudrait « dégager de l'histoire universelle un ensemble symbolique, c'est-à-dire prouver que l'histoire *signifie quelque chose*, qu'elle a une architecture et qu'elle se développe avec docilité sur les antérieures données d'un plan infaillible » et appliquer la sentence de la Genèse, « dans sa rigueur, à l'enfantement toujours *douloureux* des moindres périéties de l'œcuménique roman de la terre. (1) »

(1) *Le Désespéré*

Cette conception qui synthétise l'histoire au lieu de la localiser, de l'individualiser, qui écarte les accessoires et les détails encombrants, qui enlève aux aventures de chaque peuple leur valeur isolée et absolue pour ne leur laisser qu'une valeur de relation, ne pêche peut-être que par excès dangereux de grandeur, et M. Bloy a raison de dire que le génie seul de celui qui tenterait de l'appliquer pourrait le sauver du ridicule. Le fatalisme guette ceux qui pousseraient trop rigoureusement cette doctrine à ses extrêmes conséquences, et l'on ne saurait d'autre part se défendre de quelque défiance à l'égard d'un historien trop *intuitif* qui, nanti d'une préconception historique, s'inquiéterait peu des démentis infligés par les documents — bases nécessaires de toute sérieuse interprétation symbolique — à son imagination.

De la providentielle nécessité des larmes, il conclut à la majesté du Pauvre, selon les Prophètes et les Évangiles, c'est-à-dire de celui qui a besoin, n'importe de quoi; de l'homme de génie, du héros, de l'étranger, de celui qui a faim, de celui qui a soif, de celui qui est nu. De la promesse de compensations éternelles dont la magnificence se mesurera strictement à l'intensité des épreuves subies, il conclut au désir et à la joie des souffrances. Souffrir lui sera plein de volupté, il convoitera « un paradis de tortures ». Surtout il aimera, respectera, célébrera lyriquement le Pauvre, frère du Dieu qui assuma les péchés des hommes, associé par ses douleurs à l'œuvre divine du rachat de ses semblables. Il le vengera en des pages de feu, des mépris et des détestations dont le monde l'accable et vouera ce monde aux suprêmes repréailles de la Justice.

Léon Bloy est, enfin, un *millénaire*. Ce qui l'étonne, dans le catholicisme, c'est « la promesse d'un Règne de Dieu qu'il faut toujours demander et qui

jamais n'arrive ». Depuis deux mille ans, des centaines de millions de malheureux attendent en vain dans les larmes l'inauguration annoncée de ce règne. Le Mal seul a triomphé despotiquement jusqu'à ce jour. Maintenant l'homme est plus indigent, plus misérable, plus abandonné que jamais; il semble impossible qu'il ne tombe pas sous peu dans la désespérance, si Dieu persiste longtemps à fermer l'oreille à ses implorations. D'autre part, la patience divine, dont l'impassibilité contemple depuis tant de siècles l'opprobre humain, doit être excédée et prête à mettre un terme aux délais de sa vengeance. « Quand telles choses commenceront, est-il dit, sachez que *votre Rédemption approche.* » Le millénaire prétend avoir vu les signes précurseurs et, d'après eux, conjecture l'accomplissement des prophéties bibliques. Voilà pourquoi il clame éperdument le jour de Dieu, pourquoi il appelle, de toutes les aspirations de son âme, l'advenue du Seigneur, et s'emporte, dans sa véhémence prière, jusqu'à reprocher au Juge son trop long sommeil, à l'invectiver, à le sommer de descendre enfin et d'inaugurer la Justice. « Sa prière intérieure mugissait comme l'impatience des cataractes... — « Vous avez promis de revenir, « criait-il à Dieu, pourquoi donc ne revenez-vous pas? « Des centaines de milliers d'hommes ont compté sur « votre Parole, et sont morts dans les affres de l'incertitude. La terre est gonflée des cadavres de soixante « générations d'orphelins qui vous ont attendu. Vous « qui parlez du sommeil des autres, de quel sommeil « ne dormez-vous pas?... Lorsque vos premiers disciples « vous appelèrent dans la tempête, vous vous levâtes « pour commander le silence au vent. Nous ne périssons pas moins qu'eux, je suppose, et nous sommes « un milliard de fois plus infortunés, nous autres, les « déshérités de votre présence, qui n'avons même pas « le décevant réconfort de savoir en quel lieu de votre

« univers vous dormez votre interminable sommeil! »
« Ces objurgations, que les docteurs de la loi eussent
« condamnées, il ne pouvait s'empêcher de les renou-
« veler sans relâche. C'était la respiration de son âme,
« quand il s'exhalait vers le ciel. (1) »

Telles, fidèlement résumées, les principales idées — dont plus d'une certes contestable, voire même erronée — autour desquelles gravite l'habituelle préoccupation de cet écrivain, thèmes aimés qu'il développe, avec l'emportement d'une conviction ardente, tout le long de ses œuvres. Ce qui étonne, ce qui force l'admiration, ce n'est pas tant la nouveauté de ces pensées, ni leur abondance, que la profondeur de l'accent et la stupéfiante splendeur de la parole qui les expriment.



Malgré tout, le triomphe de M. Léon Bloy est « l'éreintement ». Sur ce terrain, il ne redoute aucun rival et les tombeurs illustres, les Vallès, les Rochefort, les Veillot, sont, par comparaison, de la plus inoffensive bénignité. Il est splendide et féroce au-delà de toute imagination. « Je taille mes projectiles, écrit-il, avec le plus d'art que je puis et je me ruine à choisir pour cet usage les plus dispendieuses matières. L'un de mes rêves est d'être un joaillier de malédictions. » Pour la férocité, il découragerait l'émulation des Hurons et des Iroquois, et ce n'est pas sans raison qu'il se qualifie lui-même de cannibale. Lorsqu'il a fait choix d'une victime, il s'acharne sur elle avec une volupté et des raffinements qui font frémir et ne l'abandonne qu'après complet dépeçage. Il évoque l'image de ces bourreaux que l'on admire, en frisson-

(1) *Le Désespéré*

nant, au musée de Bruges, dans le tableau célèbre du vieux Gérard David, où les tourmenteurs s'appliquent, avec une sérénité infernale, au scrupuleux écorchement de Sisamnès, le prévaricateur, dont la chair se crispe, dont les dents claquent, dont les cheveux se hérissent.

Seulement, ces exécuteurs besognent à l'aise, flegmatiques autant que s'ils procédaient sur un cadavre, très indifférents aux effroyables tortures qu'ils infligent, — tandis que Léon Bloy, lui, remplit son office avec une véritable frénésie. Sa victime est empoignée, mise à nu sans miséricorde, étendue sur la table d'angoisse où se divulguent les secrètes turpitudes de son âme et les difformités ignorées de son corps. Alors le bourreau ricanant exhume, aux lieux où les avait relégués le progrès humanitaire, de compliqués attirails de supplices. Il se rue sur elle, ainsi qu'un sauvage, larde, tenaille, brûle et broie, scalpe, éventre, mutilé, et jubile atrocement et se trémousse d'allégresse à chacune des blessures qu'il ouvre. Et la boucherie se prolonge, avec un faste macabre de férocité, longtemps, jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus de la proie que d'épars et informes lambeaux.

N'oubliez pas que le victimaire est artiste et chrétien et que, s'il frappe, c'est toujours au nom de sa foi religieuse ou de sa foi artistique. Il opère sur bien des sujets — « bourgeois » ou politiciens, par exemple, — mais il a des sujets de prédilection : ce sont les journalistes et les gens de lettres.

Aucune hyperbole ne suffit à l'expression de son mépris pour cette Presse qu'il a dénommée « la grande vermine » et dont le simple souvenir lui souffle instantanément au cœur ce qu'un de ses pères intellectuels appelle l'enthousiasme du carnage. Peut-être cette inclémente n'est-elle pas tout entière désintéressée et venge-t-elle un peu les injures personnelles du satiriste, qui n'eut jamais à se louer du journalisme. Elle n'en est

pas moins vaillante, car il y a quelque audace, pour un artiste pauvre, à braver en face la grande faiseuse de renommées, et juste aussi en règle générale. Nul ne peut aujourd'hui se dispenser, s'il aspire à régner sur les masses, du journal, mais tous peuvent et doivent déplorer la néfaste puissance du journalisme. Songez à l'ignorance, à la déloyauté de tant de polémiques, à l'impudence qui flatte les préjugés bêtes et les haineuses passions, au mercantilisme triomphant, à la nauséabonde littérature trop souvent fabriquée et recommandée, à la servitude spirituelle acceptée à la longue et inconsciemment par le jobard abonné, et vous serez plus d'une fois tenté d'avouer — tout bas — que les détracteurs de la Presse accomplissent une salubre besogne.

Quant aux écrivains, romanciers et poètes, presque tous subissent, dans les livres de M. Bloy, la flagellation de ses cuisantes métaphores. On ne compte plus les chevelures d'ennemis scalpés qu'orgueilleusement il promène suspendues à sa ceinture. Les privilégiés qui échappent, par le talent et le caractère, à ces universelles hécatombes, sont rares et il convient de reconnaître qu'au moins les admirations de l'auteur se justifient. Les autres, c'est-à-dire la quasi totalité, sont tous des voleurs de gloire, des impuissants, ou bien des êtres vils et cupides, sacrifiant toute dignité littéraire aux appétits niais de la foule, ambitieux de caresser lucrativement l'interne pourceau de tout homme. Car cet outrancier ne connut jamais que le dithyrambe ou l'égorge-ment : entre ces extrêmes, rien.

Plusieurs de ces exécutions sont d'une évidente injustice, on croirait même imposées par de secrètes rancunes, et plus d'une fois le pamphlétaire a confessé que ses coups avaient porté à tort sur de vrais artistes qui méritaient mieux que « l'engueulement ». (1) De

(1) Le phénomène contraire se présente parfois. Parmi les

pareils démentis à soi-même témoignent, sans doute, en faveur de la sincérité du polémiste, mais ils dénoncent une capricieuse mobilité d'impressions qui prive de toute autorité ses jugements. Aussi M. Bloy répudie-t-il, avec beaucoup de bonne grâce, toute prétention au rôle de critique et déclare-t-il son « incompétence en cet arpentage ».

S'étonnera-t-on, après une telle spontanée déclaration, de rencontrer dans son œuvre bien des violences iniques et des exagérations manifestes? Qu'il étrille Wolff ou Sarcey, Armand Silvestre ou Aurélien Scholl, Mendès l'immonde, Taxil, « ce résidu d'abcès anticlérical », ou Ohnet, « le Jupiter tonnant de l'imbécillité française », c'est bien et l'on ne songe qu'à applaudir. Par contre, lorsqu'il traite, avec quelle hauteur! Daudet, Cladel (naguère par lui célébré), Bourget, Richepin, Goncourt, l'on regimbe. La curiosité s'arrête quand même à contempler l'étourdissant virtuose de l'Injure, le triomphant sagittaire d'épithètes empoisonnées, mais elle le contemple de ce même œil un peu narquois qui regarde les jongleries d'un prestidigitateur forain.

Même alors, cependant, la jubilation du chrétien tempère souvent le blâme du lettré, car on n'oublie pas que ces coryphées, dont le pamphlet fouaille implacablement les honteuses mœurs et les sentiments vils, sont infidèles, pour la plupart, et l'on s'avoue in petto que, même pour des odorats charitables, le cadavre d'un ennemi fleure bon, parfois.

Par malheur, les moulinets du terrible bâtonniste s'abattent aussi sur l'échine de ses coreligionnaires et il

écrivains autrefois portés aux nues et copieusement insultés aujourd'hui, figurent Joris-Karl Huysmans et Joséphin Péladan. Comparer ses articles sur Huysmans dans *l'Art moderne* en 1887 et dans *la Plume* le 1^{er} juin 1891 et lire, dans *la Plume* également, sa récente attrapade avec le Sar.

brandit contre ceux-ci toutes les vives hyperboles dont sa munificence gratifiait les mécréants. Catholique intran-sigeant qui porte, avec ostentation, en des milieux hostiles, son orthodoxie filiale, il vénère la Mère Eglise dans sa doctrine et la défend contre ses adversaires, ce qui ne l'empêche pas de morigéner vertement ni même de vilipender, à l'occasion, certains de ses ministres et le troupeau de ses fidèles. A l'entendre, ces héritiers des saints, en France, n'aspirent plus aujourd'hui qu'à l'hon-nêteté, ces légataires du génie sont des imbéciles et ces « titulaires de la plus héroïque des doctrines » de sim-ples pleutres. Les statistiques ayant révélé que la terre compte environ deux cent millions de catholiques romains, M. Bloy exige qu'il y ait toujours ce même total de saints, de génies et de héros en activité et rage de ne pas les trouver. Il serait puéril, en effet, de contester que les multitudes chrétiennes émigrent peu vers les solitudes de la Thébàïde, qu'elles se font dévorer en petit nombre par les lions de Libye, dans les cirques, qu'elles ne s'écrasent pas sur les routes qui mènent en Palestine et qu'elles manifestent peu d'aptitude à recom-mencer pour leur compte la Somme de Saint Thomas. Elles sont donc frappées de médiocrité? Peut-être bien. Mais à quelle époque le genre humain ne fut-il pas médiocre? Même au temps des persécutions, des déserts et des croisades, la sainteté et l'héroïsme furent appa-remment cas individuels et rarissimes; cela peut sembler paradoxal aux naïfs, cela n'en est pas moins vrai. Et nous ne sommes pas plus mal lotis que nos aïeux : il nous reste des ascètes, des martyrs et des croisés.

Ainsi la plupart des invectives de M. Bloy, — ce perpétuel *emballé* de l'enthousiasme ou de la colère, qui est de l'enthousiasme aussi, mais retourné, — sont vaines, exagérées au moins, parfois même contradictoires entre elles; certaines cependant apparaissent plus méri-tées. Est-ce sans aucune raison, par exemple, qu'il

signale l'hostilité fréquente des catholiques contre les manifestations modernes de l'Art, leur traditionnalisme littéraire, leur conception étroite de la moralité artistique qui vouent fatalement presque tous leurs écrivains au manque d'originalité, de sincérité et de vie? Il y avait, sur ce sujet, quelques vérités à dire. Léon Bloy, un peu brutalement, les a dites.



On n'assume pas, comme M. Léon Bloy, le rôle d'un prophète et d'un justicier, sans susciter, parmi ceux que si libéralement on navra, des colères et des haines : elles se vengent par un prudent silence, — sans recruter aussi, parmi la batailleuse jeunesse que conquiert toute provocance d'allures, des thuriféraires bruyants et aveugles. Sympathiquement, mais sans vaine flagornerie, nous avons tenté de lui rendre justice. Il fallait signaler, dans son œuvre, des polémiques excessives et des sarcasmes immérités, des théories contestables ou téméraires, de superflues crudités de langage. Il convenait de louer la loyauté et l'indomptable vaillance de son âme guerroyante, sa puissante envolée, l'opulence lyrique de son imagination, l'orchestration fougueuse et large de sa prose. Nous n'irons pas, à l'exemple de certains zéloteurs de sa gloire, jusqu'à transformer en philosophe très profond ce magicien de la forme, dont la faconde un peu déclamatoire dilue souvent la pensée ou l'enveloppe de ténèbres apocalyptiques. Il *pense* néanmoins et fait penser. Et c'est un consolant phénomène, en un temps de morbidesses, de byzantinismes et de névroses, que cette popularité, dans les cénacles jeunes, d'un écrivain qui parle pour dire quelque chose, d'un simple et d'un fort. Chose étrange et neuve, ce sont des artistes spiritualistes, catholiques même : Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle-Adam, Paul Verlaine, Léon

Bloy qui règnent surtout, à cette heure, sur l'esprit des générations nouvelles. C'est leur influence, sans doute, qui restitue l'inquiétude et le souci des Mystères éternels à cette jeunesse aurorale, qui patageait naguère, à la suite des romanciers naturalistes, dans les fanges du matérialisme. Le spiritualisme, déjà presque partout hautement affiché, est en train de reconquérir les intelligences : il n'est pas la Foi, mais il y mène. N'est-ce pas l'indice d'une renaissance et le prélude de prochaines victoires que Notre Seigneur Jésus réserve peut-être à son Eglise ?

MAURICE DULLAERT





APAISEMENT

A M. ADOLPHE MILLET

J'AVAIS l'âme triste, et je suis parti :
Longtemps j'ai marché sur les routes blanches,
Sous le ciel très bleu, sous les vertes branches,
Et comme un oiseau, je me suis blotti
Près d'un noir buisson où des aubépines
Ouvraient de grands yeux parmi les épines :
J'avais l'âme triste, et je suis parti!...

J'ai suivi longtemps la côte embrasée;
Le mur des rochers paraissait vermeil
Sous les derniers feux du divin soleil.
La vague chantait, très-molle, irisée...
Que chantait la vague au doux sable d'or?
Je ne sais pas bien... mais je sais qu'encor
J'ai suivi longtemps la côte embrasée.

Au fond du vallon, le ruisseau courait,
Fécondant partout les grasses campagnes!
Je l'ai voulu suivre, et vers les montagnes,
J'ai porté mes pas. Ce qu'il murmurait
Je l'ignore aussi, mais sa cantilène
D'étrange harmonie était certes pleine!...
Au fond du vallon, le ruisseau courait...

Les monts étaient là, couronnant leur cime
De nuages blancs, perdus dans les cieux,
Et sans en pouvoir détacher mes yeux,
J'ai posé mon cœur sur leur cœur sublime,
Que j'entendais battre aux flancs roux du mont...
La bruyère en fleur caressait mon front...
Les monts étaient là, couronnant leur cime...

Et quand j'ai quitté les chemins couverts
Où le ciel riait à travers les branches,
Le buisson fleuri d'aubépines blanches,
Les routes sans fin, les peupliers verts;
Quand j'ai bien suivi la côte embrasée
Où venait mourir la vague irisée
Quand j'ai délaissé les chemins couverts;

Quand mon cœur dolent et mon front fébrile
Se sont reposés aux flancs de granit,
Des vieux monts portant leur tête au zénith
Et leurs frais ruisseaux au vallon fertile;
Je ne sais pourquoi, je ne sais comment
Il est descendu de l'apaisement
En mon cœur dolent, sur mon front fébrile!...

.

Je crois cependant que du bleu du ciel
Un nuage bleu tomba sur mon âme;
Qu'en suivant la côte, un rayon de flamme
Chassa de mon cœur le doute cruel.
J'ai senti soudain ma poitrine ouverte
Par le souffle frais de la sente verte
Où tout frissonnait sous le bleu du ciel.

L'étrange chanson des vagues rampantes
Et le gazouillis du ruisseau bavard,
En m'en retournant, — étrange hasard!... —
Voltigeaient tous deux en gâtes chantantes
Sur ma lèvre offerte au vent frais du soir;
Enfin, de ces monts où je fus m'asseoir,
Emportant le chant des vagues rampantes,

Je crois, oui, je crois que j'ai rapporté,
Des monts aux flancs roux, aux cimes altières,
Où mon front brûlant froissait les bruyères,
Où dolent encor je me suis jeté,
Au lieu de mon cœur las et sans défense,
Un peu de ce cœur qui, dans sa puissance
Soulève les monts...

Je l'ai rapporté!

CARO DELVILLE.



TROIS FEMMES

I

JAPONIAISERIE

JAUNE, jaune, jaune sous ses sombres cheveux de jais, la mièvre japonaise attendait, fleur citronnée parmi les chrysanthèmes et les feuillages du balcon. Doucement y appuyée, elle rêvait tandis que son ombre se dessinait noire et longue sur le soleil presque éteint qui rayait l'horizon d'un immense coup de glaive d'or et de pourpre et que le ciel — en le remontant — était blanc, puis violet, puis vert...

Elle rêvait, penchée sur la très proche rivière comme un roseau sur une fontaine, sur la rivière qui jetait ses clairs sourires entre les joncs noirs de ses bords où, poussés par un vent léger, ils se détachaient sur le ciel dont ils semblaient peigner avec fatigue les rares flocons blancs... rêvait toujours sur la bruisante rivière qui coulait joyeuse et claire dans tout ce vague de fin de jour comme un fil d'argent au milieu d'une tapisserie éteinte... rêvait toujours...

De grandes épingleç dans ses cheveux lourds faisaient éventail; sa robe de soie où il y avait de grosses bêtes aux longues dents croquant de gros fruits et

de grosses fleurs, s'agitait sous sa fièvre contenue... Ses petites mains en safran sortaient de ses larges manches ouvertes comme des fleurs à cinq pétales hors d'un trop grand vase et tourmentaient la frange de sa ceinture...

Sa silhouette cependant s'éteignait de plus en plus dans la paix du soir qui tombait et bientôt, comme elle, le paysage fut noyé sous ses yeux dans un noir d'encre absolue... Subitement elle le revit, éclairé sous la lune apparue à l'horizon et appuyée sur une montagne. Blonde et brillante au ciel comme un écu neuf sur un drap d'enterrement, elle montait, peu à peu, avec autour d'elle les étoiles, lentes venues, qu'on voyait à travers les fleurs du jardin et du balcon comme des lumières dans des lanternes de papier rose, blanc, bleu, d'or...

Et pendant ce, la Japonaise couleur d'ambre, pleine de songes heureux, attendait encore, impatiente et fièvreusement nerveuse, attendait toujours tandis que ses grands yeux que du k'hol allongeait, fourrageaient dans le ciel parmi les gerbes d'étoiles, ou, fixement inquisiteurs, fouillaient dans l'épaisseur du noir jardin... attendait toujours celui qui devait venir.

1889

II

UN MÉDAILLON

Ovale, d'or mat avec une grosse perle noire au milieu...

Clos, c'est la nuit; personne n'ose l'ouvrir et ce qu'il enferme est un secret pour tout le monde. On se borne à le regarder, à l'admirer comme bijou parce qu'il est beau, sans s'aventurer jamais jusqu'à demander quelle relique pieuse d'ancien défunt cher ou d'amour passé il enlève à la curiosité des yeux.

— Mais ouvrez-le, ouvrez-le donc!...

Et alors, dès que le jour se fait sous le fin disque d'or clair soulevé, il éclot aux rayons du soleil la plus délicieuse tête que l'on puisse rêver : blonde, blonde comme une étoile, vous voyez qui vous regarde, une ravissante enfant, une jeune fille dont le large nœud rouge des cheveux met un peu d'ombre sur le front blanc, un peu d'une ombre rose. Ses yeux, deux grands yeux bleus dont le ciel est jaloux, bleus comme des saphirs et doux — si doux! — vous fixent câlinement, vous séduisent tout de suite par leur charme si sincère. Et vous ne pouvez détacher les vôtres d'eux, car vous y lisez, dans ces petits ronds d'azur, de l'amour, de l'amour comme celui auquel peut-être vous avez déjà rêvé aux heures de grande pureté, et plus grand que celui-ci même, qui vous gagne et dont vous arrivez à presque aimer cette miniature, bien que toute entière elle tienne en votre main. Et des vœux s'en vont de vous pour rencontrer, dans un futur prochain, deux yeux comme ça... plein d'un amour comme ça... tout pour vous.

Et pour eux, à cause d'eux, vous ne songez pas à regarder le reste de ce charmant visage : les tempes tendrement bleuies par les veines, le nez coquin, un peu relevé sur deux lèvres bien dessinées, le menton que creuse une fossette et la mouche brune, sombre, plus sombre au coin de la bouche rouge.

Cette troublante tête est soutenue par un cou léger, gracieux, caché à demi par une fraise blanche, s'élançant de deux épaules admirables, arrondies, découvertes assez par un corsage noir, coupé en carré sur la poitrine. A chaque épaule un nœud rouge un peu plus petit que celui du buste, si rouge qu'il paraît saigner de la piquûre de la broche d'or qui le couvre de ses reflets jaunes.

Une main, une jolie main nacrée, longue et fine,

sans bagues, sortie d'une manche noire, tient une bonbonnière d'écaille où l'autre va puiser.

Et de tout cela se dégage un si frais parfum de jeunesse, de rieuse et folle jeunesse, que, sur les ailes de son rêve, on se laisse emporter vers le jadis où vivait cette belle enfant qu'on regrette douloureusement, pour n'avoir pas eu l'occasion de l'aimer, de n'avoir pas connue, — qu'on s'attriste de n'être pas né pour ces jours où sur les parquets cirés des boudoirs d'un alors Louis XV, sous le reflet des glaces biseautées, entre des chaises de soie et des consoles dorées, elle traînait ses petits pieds en mêlant à son élégance patricienne toute la mièvrerie de sa grâce et la légèreté de ses atours.

Enfin, quand on referme le médaillon, avant la nuit en lui revenue, sous l'ultime rayon qui l'éclaire, on la voit qui vous sourit encore comme une fiancée heureuse, avant de repousser sa fenêtre, jette un dernier baiser à celui qui s'en va.

1889

III

ENIGME !...

Elle est venue là, où elle habite encore maintenant, il y a bien des années, l'on ne se rappelle plus guère l'époque. Sa demeure depuis n'a pas changé : c'est toujours le petit chalet souriant au milieu de ses verdures et de ses fleurs, dans la chanson de ses oiseaux et mirant ses briquettes roses et ses lourdes solives brunes dans l'eau de la rivière qui miroite à ses pieds. Elle non plus n'a pas changé : elle est mystérieuse autant qu'au premier jour, — d'où arrivait-elle ? On ne l'a jamais su, — et on l'aime pourtant bien qu'elle n'ait jamais eu un mot pour qui que ce soit. C'est qu'elle a l'air doux et qu'elle est belle, radieusement belle malgré sa beauté aujourd'hui un peu fanée ; ses

yeux sont profonds et insondables et noirs sous ses sourcils noirs; ses cheveux sombres comme la nuit, rendent plus mat encore son teint que ses lèvres éclairent comme l'éclairerait une fine coupure, et sa démarche, qui impose, est lente, ondulante et mystérieuse aussi.

Le matin, on ne la voit jamais; ce qu'elle fait, on ne peut l'apprendre; son nom, on l'ignore : celles qui la servent sont silencieuses comme elle. Sa demeure, on n'y a jamais pénétré et on la regarde, quand on passe, avec un sentiment particulier qui ressemble à celui qu'on éprouve, dans certaines campagnes, lorsqu'on s'approche, loin des villages, de ces masures retirées où vit « la sorcière ». On a raconté qu'on l'avait vue, un soir, par les fenêtres mal closes, entre les tentures des folles vignes-vierges, qui pleurait devant un grand livre ouvert, on l'a raconté, comme on raconte une légende sanglante, un peu tout bas, presque effrayé. — Était-ce vrai?...

Ce que l'on sait réellement d'elle, ce n'est que ce que l'on en voit. En hiver ou lorsque le vent souffle, froidement, jamais elle ne paraît. Il semble qu'elle craigne des sensations physiques extérieures qui pourraient la détourner de ses longues pensées inconnues. Mais pourquoi? — Seulement l'été, quand l'air est tiède, les fleurs parfumées et quand le monde enchante, elle sort. Elle va, inconsciente dirait-on, sur la grande montagne qui tombe à pic dans la vallée qu'à certaines heures elle couvre de son ombre comme d'un gigantesque manteau. Elle reste alors là, sur le sommet, assise, regardant indéfiniment l'étendue sans bornes qui s'éloigne devant elle. Ses yeux superbes sont plus noirs encore en ces instants-là; ils semblent plonger dans un pays de rêves fantastiques et terribles, contempler une chose qu'elle seule sait découvrir, — et elle, elle est plus pâle. Et cela augmente encore à l'heure où vient la nuit, quand le soleil s'éteint au milieu de

grandes éclaboussures rouges et dorées, quand il saigne dans les étangs et les mares. Elle reste cependant, immobile encore, jusqu'à ce que l'ombre se soit complètement faite. Alors seulement elle se lève, comme avec douleur, et redescend pensive, impénétrable et lente toujours....

Quelquefois, à la place qu'elle aime tant, elle va avec un livre, chaque fois le même, qu'elle ne lit que peu et rejette bien vite, presque fâchée; on dirait que c'est son histoire qu'elle retrouve dans ces pages qui l'attirent tout en lui faisant horreur, car, après les avoir parcourues, de lourdes larmes gonflent ses yeux, ses grands yeux de sphynx. Quelquefois aussi, le soir, paraissant alors souffrir plus que jamais, contenir d'épouvantables déchirements en elle-même et des nostalgies intérieures que rien au monde ne pourrait apaiser, on l'a vue qui remontait encore sur la montagne, en été, au temps des belles nuits et des belles étoiles. Quand en revenait-elle? — Bien tard sans doute, car on ne l'a jamais rencontrée qui rentrait.

Ame mystérieuse et fermée que la sienne, — comme tant d'autres qui sont près de nous chaque journée et que nous ne nous expliquons pas, — qui revient de ses voyages dans le rêve toujours plus assombrie et pleine comme de la déception, de la tristesse que donne la longue attente d'une chose qui ne vient pas, qu'on sent qui ne viendra jamais et qu'on espère quand même.

Mais qu'a-t-elle donc pour ainsi tant souffrir et déborder de cette irrémédiable et navrée lassitude? Qu'a-t-elle donc et qu'est-ce qui la torture? — Serait-ce un crime et des remords? A-t-elle trahi? L'a-t-elle été elle-même? A-t-elle trop aimé et en est-elle exténuée pour toujours? L'a-t-on seulement oubliée?...

— Enigme!..

1891

C^{te} D'ARSCHOT



UN SOIR D'HIVER

A MA SŒUR

JAI vu ton verger de Caluire
Un soir d'hiver,
Nul rayon d'or n'y venait luire,
Rien n'était vert
Ce soir d'hiver
Au petit verger de Caluire.

Qu'ils étaient tristes les pommiers!
Plus de fleurs blanches
Ni de fruits mûrs, plus de ramiers
Perchés aux branches
Près des fleurs blanches!
Qu'ils étaient tristes les pommiers!

La haie avait perdu ses roses
Et ses chansons,
Restaient les épines moroses...
Plus de pinsons
Ni de chansons!
La haie avait perdu ses roses.

Dans la vigne le chasselas
Aux grappes d'ambre
N'entourait plus les échelas
Comme en septembre!
Plus de grains d'ambre
Aux ceps nus, plus de chasselas!

Sur le verger planait la brume,
 Quel vilain soir!
Près d'un grand feu, de peur d'un rhume,
 Je vins m'asseoir
 Chez toi : le soir
Alors fut beau malgré la brume.

Nous causâmes du bon vieux temps,
 Seuls devant l'âtre...
Souvenirs de notre printemps,
 Que j'idolâtre!
 Seuls devant l'âtre,
Nous causâmes du bon vieux temps;

Des jours où, vêtu d'innocence
 Et de lin blanc,
Je servais la messe en l'absence
 D'un vieux tremblant,
 Perclus et blanc,
Qui jalousait mon innocence;

De ces jours où, bravant le froid,
 Bravant la glace,
Bravant la neige, sans effroi
 J'allais en classe,
 Bravant la glace,
Et les tas de neige et le froid;

Et de ces jours de promenade,
 Où les senteurs
Se mêlaient à la sérénade
 Des nids chanteurs,
 Où les senteurs
Encensaient notre promenade.

Puis tu jouas au piano,
 Ma Joséphine,
L'*Ave Maria* de Gounod,
 Et ta main fine,
 O Joséphine,
Voltigea sur le piano.

Moi je te chantai la romance
Du ramoneur,
Dont le refrain triste commence
En ré mineur,
Du ramoneur
Moi je te chantai la romance.

Au feu le sarment crépitait
Comme une grêle,
Et dans l'ombre le chien jetait
Un aboi grêle,
Comme une grêle
Au feu le sarment crépitait.

Nous nous quitâmes à la brune,
Non sans avoir
Mangé la tourte au jus de prune,
Puis, au revoir!
Non sans avoir
Mangé la tourte avant la brune.

O le beau soir que celui-là,
Soir de Caluire!
Hélas! trop vite il s'envola!
Puisse reluire
Dans ton Caluire
Un soir pareil à celui-là!

JOSEPH SUCHET





L'ART A GAND

Les « Wij Willen ». — Le Cercle artistique. —
Les expositions futures.

DLUS que jamais les choses d'art semblent intéresser nos concitoyens.

Non seulement les expositions se succèdent mais le nombre de leurs visiteurs s'accroît et, en dépit de l'incontestable dureté des temps, malgré la crise, on y fait des achats.

Sous ce rapport la troisième exposition des *Wij Willen* ouverte, du 22 novembre au 7 décembre dernier, au Palais de l'Université, a été exceptionnellement favorisée.

Les *Wij Willen* sont un groupe de « jeunes » — statuaires, peintres, musiciens, gens de lettres — qui désertèrent le *Cercle artistique et littéraire*, alors que, dans cette société doctrinaire, régnait un esprit individualiste, mesquin, tracassier qui devait fatalement amener la scission des éléments juvéniles, enthousiastes, généreux...

Longtemps le cercle nouveau végéta; à certain moment on crut même pouvoir lui consacrer une notice nécrologique.

Il faut supposer qu'il se recueillait et se préparait à une décisive bataille, car voici qu'il affirme une vitalité intense.

L'exposition qui vient de se fermer laissait à désirer peut-être comme *résultats*, elle était remarquable comme manifestation de *tendances* et de *progrès*.

Plusieurs artistes ont étonné les esthètes et les amateurs : HORENBANT et DE WETTE, les peintres de la vie des humbles, les conteurs des touchantes anecdotes des pauvres ménages; COPPENS, l'amoureux des mers bleues et des nocturnes champêtres; BILLIET, un chercheur, encore inexpérimenté, d'impressions neuves et de facture moderniste; MINNE, l'original statuaire qui semble transposer en sculpture du Maeterlinck, et matérialiser les profondes mélancolies humaines...

MONTALD avait envoyé au vestibule de l'Université une fraîche et printanière composition, un paysage virgilien avec des baigneuses et des cygnes blancs, un rêve; H. LE ROY, le *leader* des *Wij Willen*, était représenté par d'originales sculptures et des tableaux d'un faire malhabile mais d'un coloris des plus distingués; MAST aussi avait tenu à paraître comme statuaire et comme peintre : on connaissait sa belle statue, le *Gladiateur blessé*, mais on a vu avec infiniment de plaisir son ressemblant et expressif buste de Paul Lebrun et ses beaux portraits de jeunes filles (pastel).

Comme décorateur, VINDEVOGEL s'était déjà fait apprécier; en une série d'aquarelles d'une exquise fraîcheur et d'une touche légère, il vient de montrer la souplesse d'un talent à multiples faces.

Si nous ajoutons qu'EMILE LEBRUN et WILLAERT, tous deux fort en progrès, TREMERIE, TOEFFAERT et DOUDELET avaient d'intéressants apports, l'on comprendra que le salonnet était bien fait pour réjouir les amateurs d'art.

Et c'est plaisir de voir le courage de ces jeunes artistes et le bel entrain que les sympathies du public leur ont communiqué.

Nous n'étonnerons personne en disant qu'ils vont établir leur cercle sur des bases solides; bientôt, — ceci est une indiscretion — une originale enseigne apprendra aux Gantois que les *Wij Willen* ont élu domicile dans une des plus anciennes et des plus pittoresques constructions du Marché aux Grains.

Zij wonnen wat zij wilden!



Fort importante, malgré le nombre restreint des participants, l'exposition actuellement ouverte au Cercle artistique.

L'œuvre la plus admirée est une vue de ville d'ALBERT BAERTSOEN, vue notée par un crépuscule d'or pâle.

Le jeune artiste nous a déclaré que l'idée de son tableau — il représente la nappe d'eau qui s'étend derrière le Marché au Poisson de Gand avec, comme encadrement, de curieuses façades pignonnées et comme fond l'église St Michel — lui avait été fournie par Rodenbâch, le chanfre délicat des villes endormies et des eaux mortes.

Cette œuvre de grandes allures est vraiment « synthétique »; elle évoque Gand, elle évoque Bruges, elle évoque toute vieille cité flamande sillonnée de canaux intérieurs dont les eaux rongent et patinent les vieux murs — poèmes de couleur!

A côté de cette œuvre maîtresse, d'autres tableaux du même peintre, si intéressants soient-ils, ne retiennent guère l'attention.

DEN DUYTS, le poète triste, le peintre des automnes mouillés, des crépuscules d'hiver, de la nature aux heures « fines », fait face à Baertsoen.

Cet artiste, d'un sentiment si peu banal, fut longtemps incompris; encore maintenant l'apprécie-t-on mieux à l'étranger que chez nous; un revirement semble cependant se produire en sa

faveur; ce n'est que justice, car si l'école belge compte un nombre considérable d'habiles peintres, elle ne possède que peu d'artistes dont l'idée, la fantaisie poétique guident le pinceau; dès lors il importe de faire cas de ces natures exceptionnelles.

ROD. et M^{me} WYTSMAN n'ont qu'un envoi d'importance secondaire. Ce sont des artistes de grand mérite et d'infatigables travailleurs, mais ils se laissent trop séduire par les théories « décadentes ». Certes le pointillisme et la recherche des effets rares ont du bon; encore ne faut-il pas que les procédés nouveaux tuent l'originalité.

Une *Glâneuse*, d'un gracie contour, de Rod. Wytsman et une *Rue de village*, à l'avant-plan étoffé de fleurs, de M^{me} Wytsman constituaient le meilleur de leur apport.

De nombreuses et belles aquarelles d'ARMAND HEINS, digne émule de nos meilleurs aquarellistes : Uytterschaut, Stacquet, Binjé, etc. et quelques pittoresques intérieurs rustiques d'HORENBANT, plus coloriste que dessinateur, mais qui promet énormément, complètent agréablement l'exposition.



CLAUS, dans son vaste atelier d'Astene, le long de la Lys, met la dernière main à de nombreuses toiles, l'abondante moisson de l'année qui va finir

L'exposition particulière qu'il ouvrira bientôt au *Cercle artistique* sera un évènement pour Gand-artiste.

Puis encore... Mais non, soyons discret!

« Demain » est si incertain, surtout chez les artistes!...

Contentons-nous du présent : plus que jamais il perimet d'espérer en l'avenir!

10 décembre 1891.

ALBERT DUTRY.





PETITE CHRONIQUE

Les journaux belges n'ont pas accueilli galamment *les Sept Princesses* de Maurice Maeterlinck, évidemment inférieures aux feuilletons géniaux, précédés de monumentales réclames, qu'ils ont l'habitude de servir à leurs abonnés. La malveillance de quelques-uns, qui n'avait pas jusqu'à présent daigné s'apercevoir de l'existence de la *Princesse Maleine* et des *Aveugles*, a subitement jugé bon de révéler cette existence et de dire quelque bien de ces œuvres, à seule fin de pouvoir s'en servir, comme de bâtons, pour assommer ces sept princesses infortunées. On peut se dispenser de commenter pareille attitude.

A propos de ce nouveau drame, M. Maeterlinck écrit à M. Edmond Picard une lettre curieuse dont voici un passage :

« Quant à la question Shakespeare, qu'en dire ? Si je suis un simple pasticheur de Shakespeare, à quoi bon qu'on me défende ? Si je suis autre chose que cela, ces choses-là sont toujours reconnues à leur jour et à leur heure et on a le temps de ne pas s'en inquiéter. Il est curieux cependant que les Anglais qui savent leur Shakespeare un peu mieux que les Français ou les Belges, ont toujours, — à propos de ce nom absurde et montagneux de « Shakespeare belge » dont on désirait faire mon tombeau, — insisté, non sur l'inégalité, ce qui serait grotesque, mais sur l'entière divergence de vision et de tendances ; ils ont dit que je procédais d'un certain Le Fanu (dont j'ignorais même le nom), de Webster, de Musset, etc. Mais vraiment, c'est trop absurde, c'est comme si je voulais prouver que je ne suis pas semblable à la voie lactée ou au soleil, et quelqu'un qui pourrait pasticher Shakespeare serait tout simplement aussi grand que lui, car la caractéristique de Shakespeare est tout juste *qu'il n'a pas de manière*, pas plus que la mer, une forêt ou un paradis ; il est organiquement universel, et qui parviendrait à l'imiter n'aurait pas imité un poète, mais quelque chose de plus. »



La succession de M. Jean Rousseau, récemment décédé, au poste de directeur général des lettres et beaux-arts sera probablement dévolue à M. le baron de Haulleville. La presse artistique est unanime à vanter ce choix.



M. Potvin, fabricant de cantates, a été traité par M. Gustave Frédéric, dans un interview, de « cabotin ».



A la *Galerie moderne*, rue Royale, 180, à Bruxelles, importante exposition d'œuvres de Constantin Meunier : tableaux, sculptures et dessins.



M. Jules Destrée a commencé, dans l'*Art moderne* (22 novembre et 6 décembre) la publication de *Notes sur les primitifs italiens*. Les deux premiers chapitres sont consacrés à Giotto et à Masolino da Panicale.



On lit dans le *Mercur de France* : « Le peintre Henri Degroux travaille encore à ce moment, à un tableau intitulé *les Vendanges*, dont il nous a été donné de voir l'esquisse : c'est l'Octobre d'un peuple. Les raisins sont bons à cueillir. Les idées que des maîtres stupides ont cultivées dans l'âme de la plèbe sont mûres. Il n'y a plus de Dieu. Il n'y a plus de foi. Il n'y a plus de chimères. Il n'y a plus de devoir, ni de diable. Jouir, voilà tout. Alors, la plèbe a voulu jouir et elle s'est ruée sur les maîtres d'hier, sur les maîtres stupides, avec des hurlements de massacre, et ce sont les vendanges, les rouges vendanges, et, de ses pieds triomphants, elle foule, elle piétine les bonnes grappes humaines, buvant à plein eau, se saoulant du sang-doux qui en coule. Mais voilà qu'en cette sauvage tuerie a commencé de serpenter une procession sinistre dont les bannières sont des potences, où se balancent avec d'immondes animaux qui les symbolisent les cadavres des abhorrés tyrans de la veille.... En février, nous a-t-on dit, sera parachevée cette sanglante tragédie. »



L'Intruse sera prochainement représentée à Bruxelles, au Parc. *Les Aveugles* viennent de l'être à Paris, au Théâtre d'Art.



Le Sar Péladan vient de lancer l'excommunication contre le Congrès catholique de Malines.



Paul Verlaine publie : *Mes hôpitaux*, sorte de mémoires, en prose.



Le livre que M. Maurice Paléologue vient de consacrer à Alfred de Vigny (chez Hachette), est l'œuvre d'un chaud admirateur du poète, trop délaissé du grand public, qui écrit quelques-uns des plus beaux poèmes de la langue française, *Eloa*, *Moïse* et la *Colère de Samson*. Il sait que les sympathies trop curieuses ont pour résultat ordinaire, quand il s'agit de la vie des hommes célèbres, de rapetisser l'idole; aussi a-t-il essayé de voiler les faits qui ne sont pas les plus favorables à son héros. Il a bien fait, d'ailleurs, et peut-être, je le dis avec conviction, eût-il dû les voiler davantage, les taire complètement. Quand on garde à un poète la reconnaissance des douces et fortes émotions dont il nous a comblés, on éprouve toujours une sorte de dépit et de vraie tristesse à voir démasquées ses faiblesses. Que Vigny a été misanthrope, hautain, vaniteux, qu'il a témoigné toute sa vie une sorte de rancune à Dieu, ce n'est pas contestable; que plusieurs de ses chefs-d'œuvre soient nés de sentiments peu louables et que la *Colère de Samson* p. ex. doive sa naissance à un amour adultère, trompé avec éclat et même avec quelque ridicule pour le poète, ce peut être vrai, hélas! mais cachez donc cela, de grâce. Et relisons, pour en perdre le fâcheux souvenir, *Eloa* ou *Moïse*.

M. D.

Les Charneux, Mœurs Wallonnes, par GEORGE GARNIR (Bruxelles, Lacomblez.)

Un début, mais déjà un coup de maître. Un roman belge, mais assurément un des plus beaux, un des plus exquis qu'il nous ait été donné de lire. Sans prétentions échevelées, sans le souci pénible de phrases trop ouvragées ou d'analyses psychologiques trop subtiles. Non. Un drame très-simple, très-naturel et très-émouvant, conté par quelqu'un qui sent et qui sait écrire. Et de ce drame se dégage une douce mélancolie, un charme très-particulier qui pénètre au plus profond du cœur.

L'intrigue, — deux enfants qui s'aiment et que sépare le secret d'un triste passé, — se déroule dans un décor agreste, en Wallonie, — suggestive contrée dont jamais peut-être n'ont mieux été décrits les si vifs attraits.

Comment rendre compte de ce livre, à moins de se contenter d'y renvoyer ceux que solliciterait une plus ample curiosité? A tous, signalons pourtant quelques portraits, quelques paysages — qui, à être ainsi enlevés du cadre du livre, perdront malheureusement un peu de leur vraie physionomie :

« Le soleil de juin moirait, ce matin-là, les toits d'ardoise de la Pradèle, la ferme des Charneux, et, malgré le beau temps, propice à la fenaison, la grande cour restait silencieuse. Dans les

écuries, les chevaux, paissant à la mangeoire, alignaient leurs croupes luisantes, et les bonniers de la Pradèle étaient déserts, alors que, partout ailleurs, la campagne fourmillait de faneurs, chargeant les lourds chariots où les bottelées s'entassaient. Personne ne travaillait à la ferme. Seule, la petite Marjosèphe était à sa besogne, paissant les belles vaches rousses dans le pré des Tries, et on l'apercevait là-bas, toute droite avec sa capeline noire serrée sur les tempes, tricotant en ayant l'œil à ses bêtes... »

La ferme est silencieuse, parceque le fermier est mort. Et quel esprit d'observation dénote cette description de l'enterrement à la campagne : le tableau animé des censiers et des cinseresses, l'air guindé sous leurs habits des dimanches, qui s'en viennent de tous les côtés, dans leurs vieux cabriolets de campagne, — les gravités ou les sournoiseries des propos condrusiens, — puis le cortège s'en allant par la route poussiéreuse, avec, en tête, le curé du village vêtu de sa dalmatique jaune barrée d'une croix noire, et les vicaires des paroisses voisines, graves et roides...

« La belle campagne, où les foins séchaient au soleil, regardait indifférente passer le convoi du mort. Le soleil, déjà haut dans le ciel, versait sur la terre sa joie vivante, noyait les verdure dans une débauche de clartés, qui agrandissaient l'horizon jusqu'au clocher de Biesves que l'on distinguait aux dernières reculées. Dans la cour maintenant déserte de la Pradèle, il ne resta plus que la grande fête de la lumière, le triomphe du soleil dont les rayons s'accrochaient le long des murs aux feuilles luisantes des vignes et doraient les fumiers, grouillant d'un fourmillement d'invisibles larves. »

Le défunt fermier était un contemplatif, point fait pour la vie dure des terriens, au milieu desquels son destin l'avait appelé à vivre. Il avait trouvé, ou ses parents avaient trouvé — pour suppléer à son impéritie, — une vaillante et généreuse épouse, bonne fermière et honnête femme, — celle à laquelle les faiblesses de son imagination le rendirent infidèle : « Depuis quinze ans, elle était sa mère bien plus que son épouse; elle veillait sur lui, fidèle et bonne, avec un air d'ami, le regardant traîner sa vie frêle de convalescent... Mais si elle le connaissait faible et dolent, sans énergie et sans volonté, elle lui savait aussi le cœur droit et elle se disait que cet amour coupable portait en lui son châtement. » Et le fermier mourut avec l'illusion qu'il emportait dans la tombe le secret de ses fautes.

Gaston est le fils unique des Charneux. « Mince et frêle, avec une grande force nerveuse cachée, il avait des velléités, mais point de volonté; des colères, mais pas de rancunes; des gaîtés en dehors, qui partaient par fusées, mais, au fond, une gravité de caractère qui l'inclina de bonne heure vers le côté sombre des choses. » Toute l'aventure sentimentale, et très-chaste, de l'adolescent se confond en quelque sorte, — et c'est cela surtout que j'admire en ce livre, — avec la poésie pénétrante du panorama où elle se déroule. Le cœur de Gaston, nourri des bons effluves du sol

wallon, vibre de l'ardent amour de la terre natale ; et, au jour de la seule entrevue des amoureux, au jour des aveux, ce qui charme surtout, c'est la corrélation entre les sentiments qui l'animent et le prestige de la nature ambiante dont il adore tout : les perspectives, les cultures, le fleuve, le dialecte, au point que la jeune fille qu'il aime lui semble la personnification de la Wallonie, frêle et douce, avec son cœur aimant et le charme infini de sa jeunesse joyeuse.

Belles aussi, parmi toutes les autres, les pages qui disent les désespérances de l'amoureux : ses chevauchées solitaires et furibondes, que l'auteur a dû connaître pour les décrire ainsi, ses alternatives d'action et de rêve et ses résolutions tôt avortées.

Nos lectrices nous sauront gré de leur apprendre que le plus heureux et le plus moral des dénouements vient clore cette émouvante idylle, et qu'il leur restera après le plaisir de l'avoir lue, la douce impression de ne pas en avoir été froissées. H. C. W.



Etude de Jeune fille. Comédie en trois actes, par HENRY MAUBEL.
(Lacomblez, Bruxelles.)

La pièce a été représentée — le 3 décembre — au théâtre Molière, à l'heure même où elle paraissait en librairie. C'est une œuvre charmante, où s'affirme une personnalité littéraire très-délicate et très-poétique qui s'était déjà accusée dans une piècette et dans une nouvelle antérieures.

Nos lecteurs se souviennent de *Miette*, ce petit roman de charme intime et d'exquise distinction qui leur a été signalé l'an dernier. La jeune fille de la comédie nouvelle s'appelle aussi de ce joli nom caressant. Et c'est bien la même Miette, la petite sauvage, la gamine délicieuse, l'impertinente, prime-sautière, si enfant et si femme à la fois, telle que nous l'avons aimée dans le livre, que nous retrouvons ici. Sa sœur aînée vient de se fiancer. Miette, devinant, aux cachotteries qu'on lui fait, qu'il se trame quelque chose, trouve dans sa petite tête malicieuse un prétexte pour s'échapper de sa pension. Elle arrive au milieu des apprêts d'un bal ; elle voit le fiancé de sa sœur, s'amuse à bavarder avec lui, et, sans qu'elle s'en aperçoive, un sentiment trop tendre se glisse sournoisement dans son cœur tout neuf. La crise aboutit à une scène de jalousie inconsciente et à une explosion de colère et de larmes. Puis, la réaction survenue, elle s'apaise, la situation revient à son point de départ et Miette retourne à sa pension.

L'analyse de la première invasion de l'amour dans une âme ingénue et adolescente, toute la pièce est là. Mais, dans cette analyse, que de justesse, que de pénétration et d'intime vérité ! Nous ne connaissions pas au théâtre de type de jeune fille aussi finement saisi que celui-ci, qui par la profonde compréhension, comme par l'accent de tendresse, fait songer à celui de la petite Natacha dans la *Guerre et la paix*.

Sur ce fond solide de nature et d'observation, M. Maubel a mis

les plus gracieuses broderies de son style. Alertes et bondissantes, les répliques vont comme les volants sur les raquettes des pensionnaires; dans ces dialogues féminins on entend comme un frou-frou soyeux d'images et de pensées. Parfois la phrase fait des manières : elle minaude, elle marivaude, mais avec tant de gentillesse qu'on ne voudrait pas effacer ces précieuses subtilités.

Risquer la représentation d'une œuvre d'auteur belge qu'aucun feuilletoniste français n'a vantée, — d'une œuvre sérieuse, d'étude profonde, de nuances délicates, si dépourvue d'incidents et d'intrigues que la critique traditionnelle n'hésiterait pas à déclarer que « ce n'est pas du théâtre » — c'était jouer une grosse partie assurément. Nous sommes heureux de constater qu'elle a été gagnée haut la main.

E. V.



La Passion catholique, par JEAN SUIS (Namur, Paul Godenne). Cette plaquette renferme deux nouvelles : *Religieuse* et *Sœur Magdala* qui répondent bien au titre général. Ce sont des pages mystiques pleines d'un ardent amour pour Dieu, qui semblent, en de certains endroits écrites par une main de femme dans le recueillement d'un monastère. Beaucoup de délicatesse d'âme, et partout la sensation d'une foi robuste et communicative. L'invention n'est pas la qualité maîtresse de *Sœur Magdala*, mais le dénouement est de la vraie passion catholique.

Les apparus dans mes chemins, par EMILE VERHAEREN. (Bruxelles, Lacomblez.) Le pèlerin de la vie s'est mis en route et il s'est engagé dans l'immense plaine ou ne croît rien que du néant, et que battent des rafales de pluie et de vent. Là il rencontre toutes les vanités de l'existence et ne conserve ni une lueur dans ses yeux ni un rayon dans son cœur meurtri. Mais voici que le paysage change et c'est une longue avenue inondée d'aurore qui s'ouvre, et un Saint Georges galope dans l'avenue, vers le pèlerin de la désespérance, tout cuirassé de rutilante lumière, et il marque le repentant d'une croix d'or sur le front. Puis viennent les Saintes avec leurs robes long tombantes, les mains pleines de pardons et de mystiques parfums, et elles les versent dans le cœur du pèlerin à jamais entré dans le serein pays de l'Espoir.

Telle est la nouvelle œuvre d'Emile Verhaeren, œuvre puissante comme ses aînées et dont la fin fait heureusement entrevoir une rupture avec Schopenhauer. Il est fâcheux que la note pessimiste domine dans les deux tiers du volume ; c'est comme une sorte de Ruysbroek de la désespérance qui gémit dans ces pages ténébreuses. Ah ! comme l'autre Ruysbroek, celui de Maeterlinck, lui est préférable ! et comme l'auteur des *Moines* ferait bien de s'y tenir ! Que St Georges l'assiste et continue à lui venir en aide !

Vitraux, par LAURENT TAILHADE (Paris, Vanier.) Ce mince volume contient — sur papier de Hollande et sous couverture d'un goût exquis — quinze poèmes extraits du livre annoncé depuis de longs mois :

Sur champ d'or. Sans doute Tailhade est un remarquable artiste du vers, mais ses *Vitraux* nous semblent un peu trop bossés de *chic* et feront peut-être plus de tort que de bien au volume en préparation. *Introit et Orante* sont des pièces éminemment artistiques, c'est vrai ; mais Verlaine n'est-il pour rien dans les évocations liturgiques et les pieuses invocations à la Vierge qui dominent dans les autres ? Quant aux vers de décor où l'auteur entasse des brocards, des saphyrs, des améthystes, des béryls, des sardoines et des émeraudes, il y a moyen de trouver aussi fort que cela en relisant les poèmes picturaux de Stuart Merrill. Somme toute, on était en droit d'attendre de L. Tailhade une œuvre plus originale et plus neuve.

G. LELONG



Signalons l'apparition à Bruxelles d'un nouvel organe démocratique et catholique, qui s'est donné pour mission de défendre les principes de l'intervention de l'Etat et d'une répartition plus juste des charges et des droits entre les divers éléments sociaux.

Le Comité de rédaction se compose de M. M. H. Carton de Wiart, G. De Craene, Léon de Lantsheere, Jules Renkin et Auguste Lelong, secrétaire, 43 rue du Nord, à Bruxelles, auquel doivent être adressés les communications et les abonnements. (3 francs par an.)

Remarqué dans *La Libre Critique* : le 22 novembre, *Idéal et Banalité*, par Edgar Baes ; le 29 novembre, *La surproduction littéraire*, par Louis Belmont.

Dans la *Revue de la Littérature Moderne* (derniers numéros) : de bons articles de A. Guérin, P. Valin, etc. ; de beaux vers de H. Muchart, A. Pouthier, H. Degrøn, etc.

Dans *La Revue Flamande de Littérature et d'Art* : des sonnets de différents auteurs, une poésie très moderne de Franz Foulon et une intéressante « Revue Critique » par Zirio.

Dans la *Revue Générale* un article de M. Godefr. Kurth sous ce titre « Que faut-il lire ? » L'éminent professeur de l'Université de Liège y explique les paroles prononcées par lui en Septembre au Congrès de Malines ; nous y relevons avec plaisir des passages comme celui-ci :

« Je n'ai jamais été au nombre des admirateurs sans réserve du XVII^e siècle. Sans méconnaître sa grandeur réelle — il nous a donné *Athalie*, le *Discours sur l'Histoire universelle* et les *Pensées* de Pascal — j'ai toujours éprouvé une profonde répugnance pour les théories littéraires qui ont inspiré sa poétique, et qui ont paralysé plusieurs de ses plus beaux génies, Corneille tout le premier.

« Le pseudo-classicisme, fils de la Renaissance, dont Boileau est le prophète et l'Art Poétique le code, a marqué un point d'arrêt fâcheux dans le développement des lettres modernes. »

Nouvelles revues : à Gand, *Essais publiés par le Cercle littéraire français* ; à Liège, *La Revue Rose*.

J. C.

A NOS LECTEURS

LE *Magasin Littéraire* va entrer dans sa neuvième année. C'est un succès déjà, ce démenti aux prévisions pessimistes qui, de la générale indifférence littéraire, concluaient à la non-viabilité de notre entreprise. C'est beaucoup de marcher, pour l'édification des accroupis qui nient le mouvement.

Sans transiger sur les principes essentiels, le *Magasin Littéraire* a observé, au sujet des choses contingentes et variables, la règle d'un complet éclectisme. Il s'en est bien trouvé. Son attitude, qui fut discutée, naturellement, au nom de la Routine, semble graduellement recueillir tous les suffrages. Les équivoques, qui régnèrent un moment, après le congrès de Malines, viennent d'être dissipées : les articles de MM. Nyssens, professeur à l'Université de Louvain et Kurth, professeur à l'Université de Liège, dans la *Revue Générale*, ont opéré le définitif jet par dessus bord du systématisme classique. Hier, on était effaré de nous voir admettre que le beau existe en dehors de la léthargie littéraire dont « *l'Art poétique* est la loi et Boileau le prophète ». Aujourd'hui, l'exclusivisme classique ne trouve plus de défenseurs. Comme nous le disions récemment, (*Nos tendances*, n° d'octobre, 1891), nous n'avons nulle intention de substituer au systématisme qui s'en va, un systématisme en sens contraire. Nous laissons à nos collaborateurs la plus entière liberté de la forme, convaincus que, lentement, la critique fera son œuvre et dégagera la loi de la littérature contemporaine. Telle, on le reconnaît désormais, la seule attitude permise à une revue qui, sans méconnaître les mérites de l'ancienne École, veut s'assouplir aux légitimes exigences de son temps.

Le nombre croissant de nos abonnés et l'abondance des articles qui nous sont envoyés, montrent l'importance grandissante du *Magasin Littéraire*. Nous veillerons à ce que, constamment, il gagne en intérêt et se consolide dans la possession d'une situation spéciale, on l'a dit, résultant d'une exacte accommodation aux besoins actuels.



TABLE DES MATIÈRES

—
Second Semestre de l'année 1891
—

Livraison du 15 Juillet

	Pages
I. La Servitude de Pelesh (<i>suite et fin</i>), CARMEN SYLVA . . .	5
II. Les réfugiés du coup d'Etat en Belgique, P. WAUWERMANS . . .	33
III. Le Crapaud (<i>suite et fin</i>), MAURICE LEFEBVRE	49
IV. Un peintre vénitien d'aujourd'hui, WILLIAM RITTER . . .	62
V. Chasse dans la Tripolitaine, D'ALAGON	71
VI. Choses anciennes, MAURICE DESOMBLAUX	73
VII. <i>L'Eté</i> , JEAN VAUDON	81
VIII. <i>Pèlerins russes</i> , HECTOR HOORNAERT	82
IX. <i>Le premier miracle de l'Enfant Jésus</i> , OLIVIER FERON . . .	84
X. Les Beaux-Arts à Paris, FR. BOURNAND	85
XI. Petite Chronique, MAURICE DULLAERT	89

Livraison du 15 Août

I. La Langue Copte et sa littérature, AD. HEBBELYNCK . . .	93
II. Les réfugiés du coup d'Etat en Belgique (<i>suite</i>), P. WAUWERMANS	112
III. Le Sourire de Ramsès, GÉRARD LELONG	126
IV. M. François Fabié, LOUIS LABAT	151
V. <i>Trépas chevaleresque</i> , MAURICE DULLAERT	165
VI. Perversité et Candeur (A propos de deux recueils de poésies), FIRMIN VANDEN BOSCH	166
VII. <i>Souhaits</i> , JEAN CASIER	172
VIII. Petite Chronique, MAURICE DULLAERT	173

Livraison du 15 Septembre

I. Villiers de l'Isle-Adam, HENRY BORDEAUX	177
II. <i>Golfe de Naples</i> , M. A. COUSOT	214
III. Les réfugiés du coup d'Etat en Belgique (<i>suite</i>), P. WAUWERMANS	215
IV. <i>Le Liquoriste</i> . — <i>Les deux Diamants</i> , JULES ONRAET	235-236

V. Cauchemar Japonais, E. DE GROOTE	237
VI. <i>Les Forêts</i> , G. DELACROIX	246
VII. Néo-mysticisme flamand, H. CARTON DE WIART	248
VIII. <i>Idéals</i> , JEAN CASIER	255
IX. Petite Chronique, M. D., J. C. et J. B.	257

Livraison du 15 Octobre

I. Nos Tendances, HERMANN DE BAETS	265
II. Le Peintre et la Vierge, LOUIS BELMONT	279
III. Sensations de Paris, FIRMIN VANDEN BOSCH	283
IV. <i>Le Pèlerinage de Trèves. — Nature et Temples</i> , JEAN CASIER	288-324
V. Villiers de l'Isle-Adam (<i>fin</i>), HENRY BORDEAUX	289
VI. Les réfugiés du coup d'Etat en Belgique (<i>fin</i>), P. WAU- WERMANS	325
VII. <i>Bogatyrs au repos</i> , HECTOR HOORNAERT	346
VIII. <i>Ville morte</i> , GEORGES LEROY	348
IX. Salon d'Anvers, V. E.	349
X. Petite Chronique, MAURICE DULLAERT	353

Livraison du 15 Novembre

I. Le Socialisme, HERMANN DE BAETS	357
II. <i>La Mort</i> , JEAN CASIER	393
III. <i>Au Luxembourg</i> , VICTOR DENDAL	396
IV. <i>A un nouveau Prêtre</i> , JOSEPH SUCHET	396
V. Une Croix des Forêts Noires, EDGAR BONEHILL	397
VI. <i>Un Chien parvenu</i> , JULES ONRAET	419
VII. Le Crime et la Peine, MAURICE DE BAETS	421
VIII. Soir de Novembre, FIRMIN VANDEN BOSCH	433
IX. <i>Festin</i> , MAURICE DULLAERT	435
X. Le Congrès Orientaliste de Londres, C. DE H.	436
XI. Petite Chronique, M. D., G. L. et A. DE R.	438

Livraison du 15 Décembre

I. L'Encyclique <i>Rerum novarum</i> et les Industriels, G. COOREMAN	445
II. Bals de Noël, EDGAR BONEHILL	486
III. <i>Pleurs de cloches</i> , JOSÉ HENNEBICQ	488
IV. Léon Bloy, MAURICE DULLAERT	489
V. <i>Apaisement</i> , CARO DELVAILLE	515
VI. Trois femmes, C ^{te} D'ARSHOT	517
VII. <i>Un soir d'hiver</i> , JOSEPH SUCHET	523
VIII. L'Art à Gand, ALBERT DUTRY	526
IX. Petite Chronique, M. D., C. W., E. V., G. L. et J. C.	529
XIX. A nos Lecteurs.	536



Table alphabétique des auteurs

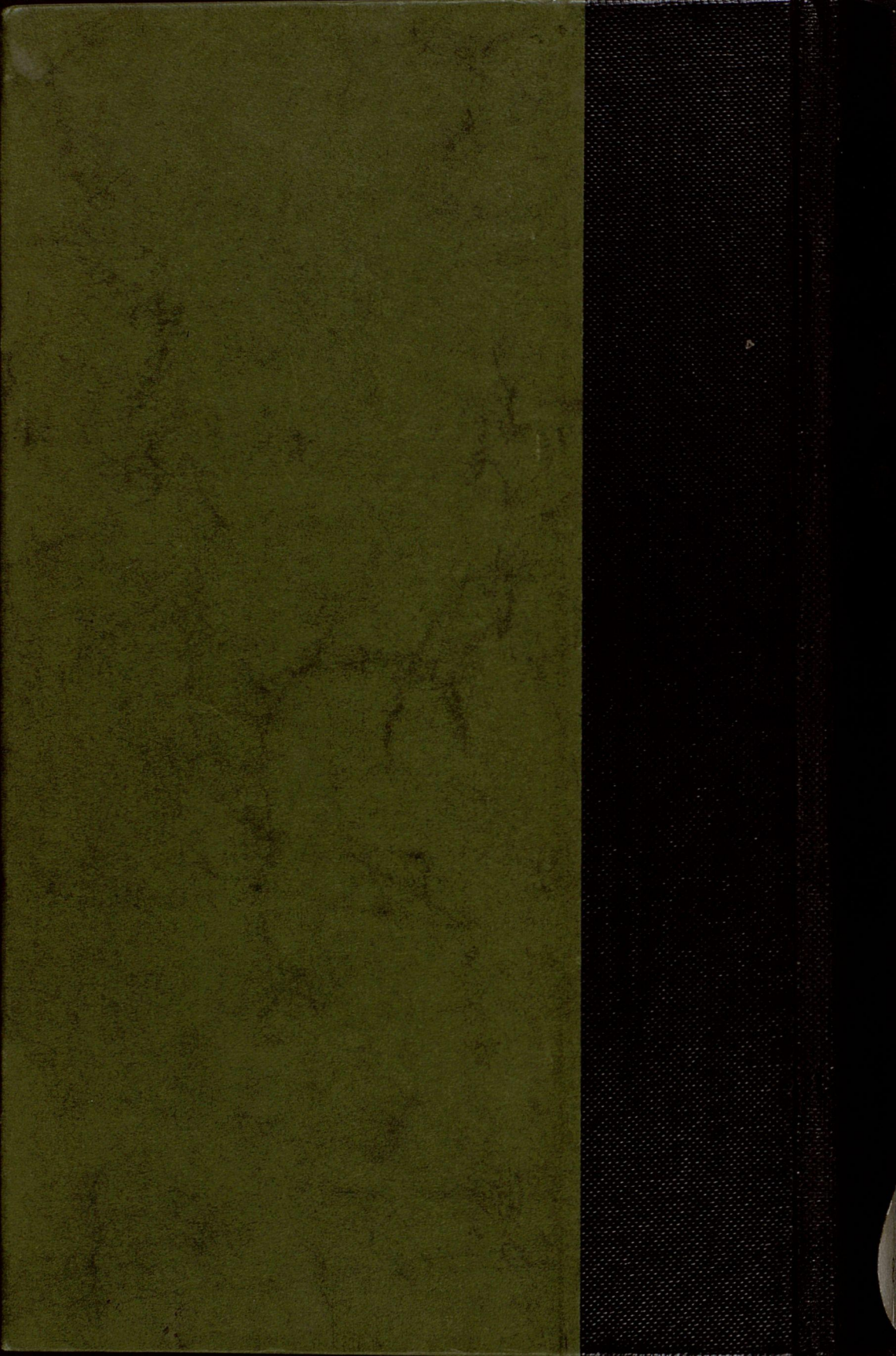
Second semestre de l'année 1891

	Pages.
D'ALAGON. — Chasse dans la Tripolitaine	71
D'ARSHOT (Le C ^{te}). — Trois femmes	518
DE BAETS (HERMANN). — Nos tendances	265
Le Socialisme	357
DE BAETS (L'Abbé MAURICE). — Le Crime et la Peine	421
BELMONT (LOUIS). — Le Peintre et la Vierge	279
BONEHILL (EDGAR). — Une Croix des Forêts Noires	397
Bals de Noël	486
BORDEAUX (HENRY). — Villiers de l'Isle-Adam	177-289
VANDEN BOSCH (FIRMIN). — Perversité et Candeur	166
Sensations de Paris	283
Soir de Novembre	433
BOURNAND (FRANÇOIS). — Les Beaux-Arts à Paris	85
CARMEN SYLVA. — La Servitude de Pelesh (<i>fin</i>)	5
CARTON DE WIART (HENRY). — Néo-mysticisme flamand	248
Petite Chronique	531
CASIER (JEAN). — <i>Souhails</i>	172
<i>Idéals</i>	255
<i>Le Pèlerinage de Trèves</i>	288
<i>Nature et Temples</i>	324
<i>La Mort</i>	393
Petite Chronique	261-535
COOREMAN (GÉRARD). — L'Encyclique Rerum Novarum et les Industriels	445
COUSOT (L'Abbé M. A.). — <i>Golfe de Naples</i>	214
DELACROIX (G.). — <i>Les Forêts</i>	246
DELVILLE (CARO). — <i>Apaisement</i>	515
DENDAL (VICTOR). — <i>Au Luxembourg</i>	396
DESOMBAUX (MAURICE). Choses anciennes	73
DULLAERT (MAURICE). <i>Trépas chevaleresque</i>	165

DULLAERT (MAURICE). — <i>Festin</i>	435
Léon Bloy	489
Petite Chronique	89-173-257-353-438-529
DUTRY (ALBERT). — L'Art à Gand	526
E. V. — Petite Chronique	533
FERON (Le Père OLIVIER). — <i>Le premier miracle de l'Enfant Jésus</i>	84
DE GROOTE (E.). — Cauchemar Japonais	237
DE H. (C.). — Le Congrès Orientaliste de Londres	436
HEBBELYNCK (AD.). — La langue Copte et sa littérature	93
HENNEBICQ (JOSÉ). — <i>Pleurs de Cloches</i>	488
HOORNAERT (L'Abbé HECTOR). — <i>Pèlerins russes</i>	82
<i>Bogatyrs au repos</i>	346
J. B. — Petite Chronique	262
LABAT (LOUIS). — M. François Fabié	151
LEFEBVRE (L'Abbé MAURICE). — Le Crapaud (<i>fin</i>)	49
LELONG (GÉRARD). — Le sourire de Ramsès	126
Petite Chronique	441-534
LEROY (GEORGES). — <i>Ville morte</i>	348
ONRAET (JULES). — <i>Le Liquoriste</i>	235
<i>Les deux Diamants</i>	236
<i>Le Chien parvenu</i>	419
DE R. (A.). — Petite Chronique	444
RITTER (WILLIAM). — Un peintre vénitien d'aujourd'hui	62
SUCHET (Le Père JOSEPH). — <i>A un nouveau Prêtre</i>	396
<i>Un soir d'hiver</i>	511
VAUDON (Le Père JEAN). — <i>L'Été</i>	81
V. E. — Salon d'Anvers	349
WAUWERMANS (P.). — Les réfugiés du coup d'état en Belgique	33-112-215-325
A nos lecteurs	536

Le caractère italique désigne les poésies





Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires numérisées par elles : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s). Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.